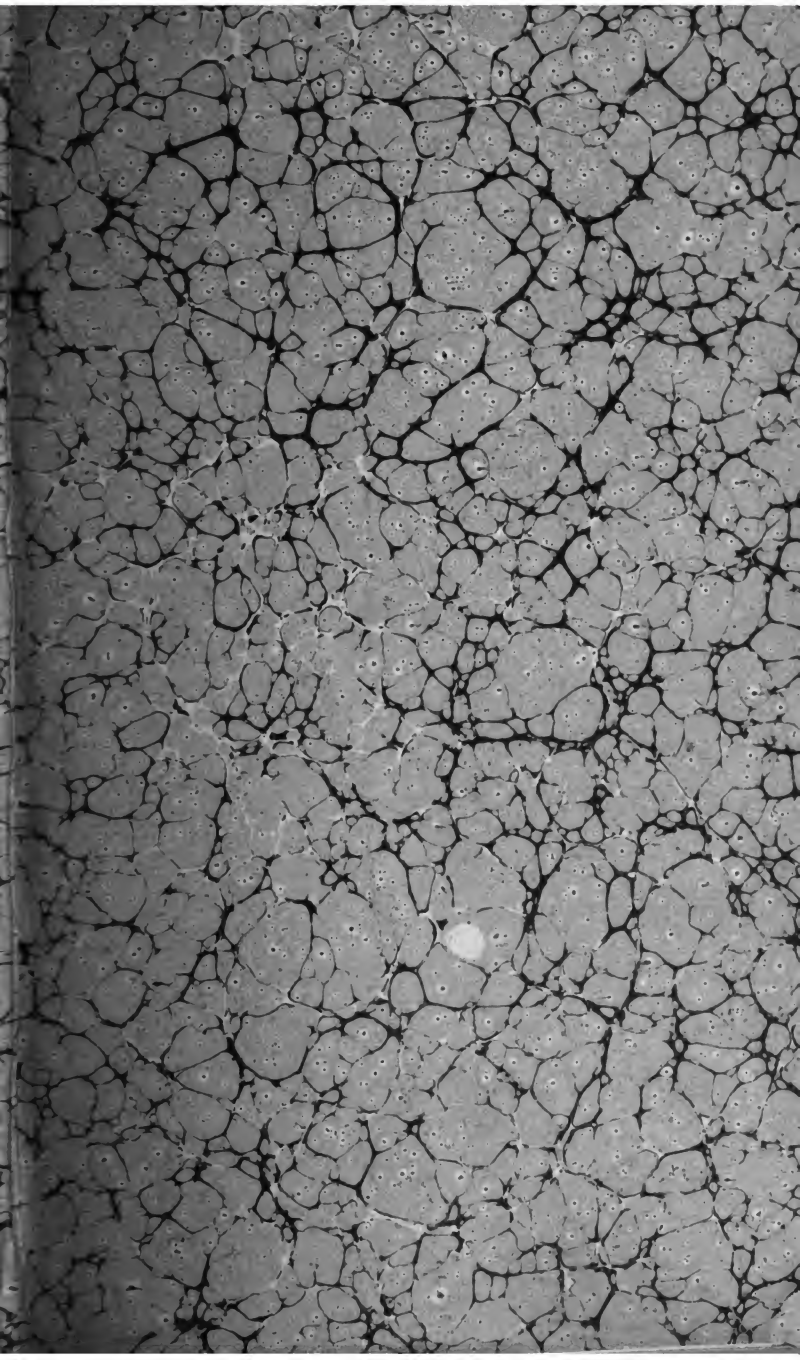



112. b. 11
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES
DES FAITS HISTORIQUES,
DES CHARTES, DES CHRONIQUES,
ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,
DEPUIS LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR.

Cet ouvrage se trouve aussi :
CHEZ ARTHUS-BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, à Paris.

L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES
DES FAITS HISTORIQUES, DES CHARTES, DES CHRONIQUES,
ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS, DEPUIS LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR,

Par le moyen d'une Table Chronologique, où l'on trouve les Olympiades, les Années de J. C., de l'Ère Julienne ou de Jules César, des Ères d'Alexandrie et de Constantinople, de l'Ère des Séleucides, de l'Ère Césaréenne d'Antioche, de l'Ère d'Espagne, de l'Ère des Martyrs de l'Hégire; les Indictions, le Cycle Pascal, les Cycles Solaire et Lunaire, le Terme Pascal, les Pâques, les Épactes, et la Chronologie des Éclipses;

Avec deux Calendriers Perpétuels, le Glossaire des Dates, le Catalogue des Saints; le Calendrier des Juifs; la Chronologie historique du Nouveau Testament; celle des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs; des Rois des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares, de Jérusalem, de Chypre; des Princes d'Antioche; des Comtes de Tripoli; des Rois des Parthes, des Perses, d'Arménie; des Califes, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans; des Schahs de Perse; des Grands-Maîtres de Malte, du Temple; de tous les Souverains de l'Europe; des Empereurs de la Chine; des grands Feudataires de France, d'Allemagne, d'Italie; des Républiques de Venise, de Gênes, des Provinces-Unies, etc., etc., etc.

PAR UN RELIGIEUX DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR;

Réimprimé avec des corrections et annotations, et continué jusqu'à nos jours,

Par M. DE SAINT-ALLAIS, chevalier de plusieurs Ordres, auteur de l'Histoire généalogique des Maisons souveraines de l'Europe.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,
RUE DE LA VRILLIÈRE, N°. 10, PRÈS LA BANQUE.

C.-F. PATRIS, IMPRIMEUR, RUE DE LA COLOMBE, N°. 4.

1818.

L'ART DE VÉRIFIER LES DATES.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE FRANCE.

S. LOUIS, IXe DU NOM.

1226. Louis IX, né le 25 avril 1215, à Poissi, qualifié saint de son vivant, succéda, le 8 novembre 1226, à son père, Louis VIII, sous la régence et la tutelle de la reine Blanche, sa mère. Cette princesse fut la première qui réunit ces deux titres, que l'on distingua toujours, mais que l'on ne sépara jamais depuis Charles V. Le 29 novembre suivant, Louis fut sacré à Reims, par Jacques de Basoche, évêque de Soissons; le siége de Reims étant vacant. Plusieurs des grands vassaux, mécontents du gouvernement précédent, ou feignant de l'être, s'absentèrent de cette cérémonie, et excitèrent des troubles sous la minorité de ce prince. Mais la prudence et la fermeté de la régente rompirent leurs mesures, et empêchèrent l'effet de leurs mauvais desseins. Raimond VII, comte de Toulouse, l'un d'entre eux, se trouva le plus embarrassé, par l'abandon où son parti le laissa. Sa révolte lui coûta la plus grande partie de ses domaines, qu'il fut obligé de céder au roi, par traité fait le 12 avril de l'an 1229. (Voy. *les comtes de Toulouse.*) Pierre

Mauclerc, comte de Bretagne, ne fut pas aussi aisé à réduire. Le roi marcha plusieurs fois contre lui, et contre le roi d'Angleterre Henri III, dont il était appuyé. Louis cependant contraignit ce dernier, en 1231, de conclure une trêve de trois ans avec la France; ce qui obligea le comte, son allié, de prendre le parti de la soumission (V. *les ducs de Bretagne.*). M. Velli renverse l'ordre chronologique, en mettant cet événement avant le précédent. Il fait une autre faute, dans le même genre, en rapportant à l'an 1227, un autre événement fameux de ce règne, qui n'arriva que l'an 1229. Nous voulons parler du soulèvement de l'université de Paris, excité à l'occasion d'une querelle qui s'était élevée entre les écoliers et les bourgeois. Quelques-uns d'entre les premiers, ayant été tués par les soldats envoyés pour les réprimer, l'université demanda justice de leur mort à la régente; et, n'ayant pu l'obtenir, elle cessa ses leçons, et se dispersa, de manière que ses professeurs se retirèrent, les uns à Angers, d'autres à Reims, et plusieurs en pays étranger, sur-tout en Angleterre, où le roi Henri III les avait appelés. Les Dominicains les remplacèrent jusqu'en 1231, que l'université fut rétablie par le roi et la régente, à la demande du pape Grégoire IX.

L'an 1234, sur la fin de mai, Louis épouse à Sens MARGUERITE, fille de Raimond-Bérenger, comte de Provence. Cette union fut celle de toutes les vertus. La dot de la princesse fut de 20 mille livres, ce qui peut revenir à quatre cent mille livres d'aujourd'hui. L'an 1235, Marguerite est couronnée dans la même ville, le 28 mai. Quelque tems après, le roi tient à Saint-Denis une assemblée des grands du royaume, pour aviser aux moyens de réprimer les entreprises du clergé, sur la justice séculière. Elles étaient telles, que les officialités envahissaient la connaissance de la plupart des affaires temporelles, et jugeaient beaucoup plus de causes que les tribunaux laïques. L'assemblée écrivit à ce sujet une lettre également forte et respectueuse, au pape Grégoire IX, dont elle reçut une réponse, où il prenait, avec sa hauteur ordinaire, la défense du clergé.

Le mariage du jeune monarque n'avait pas mis le terme à sa minorité. Enfin, le 25 avril de l'an 1236, il est déclaré majeur, ayant alors 21 ans accomplis, âge fixé anciennement, mais non sans exception, pour la majorité de nos rois, ainsi que pour celle de leurs sujets. Mais la reine-mère conserva toujours son influence dans les opérations du gouvernement. A Orléans, dont l'école était fréquentée par des élèves d'un rang très-distingué, la scène de l'université de Paris se renouvela six ans après, comme le marque Mathieu Paris (*ad an.* 1236.) Thibaut, comte

de Champagne et roi de Navarre, et le comte de Bretagne, y perdirent chacun un neveu; et d'autres personnes puissantes, quelques-uns de leurs parents. Irrités de ces pertes, ceux qui étaient le plus à portée de les venger, entrent dans la ville, et y mettent le feu. L'évêque, de son côté, prenant aussi le parti des écoliers, la mit en interdit. La sédition ne finit que par l'autorité royale que saint Louis interposa.

Le religieux monarque avait un grand désir d'obtenir la couronne d'épines de Notre-Seigneur. Les Latins de Constantinople l'avaient engagée pour diverses sommes empruntées aux Vénitiens. saint-Louis, avec le consentement de l'empereur Baudouin, l'ayant retirée de leurs mains, l'an 1238, alla recevoir cette précieuse relique, à cinq lieues de Sens, l'accompagna jusqu'à Paris, la porta lui-même depuis le bois de Vincennes, tête et pieds nus, jusqu'à Notre-Dame, assisté des princes, ses frères, et de là au palais, dans l'ancienne chapelle qu'il fit abattre, et à la place de laquelle on éleva celle qu'on voit aujourd'hui. Quelques années après, saint Louis retira encore des Vénitiens un morceau de la vraie croix, et quelques autres reliques, qu'il reçut avec le même respect.

Grégoire IX, autre Hildebrand, déterminé à déposer l'empereur Frédéric II, après l'avoir excommunié pour une affaire purement temporelle, fit offrir, l'an 1239, la couronne impériale au roi de France, pour le comte d'Artois, son frère. Le monarque et son conseil la refusent, mais non pas dans les termes offensants que Mathieu Paris leur met dans la bouche à cette occasion. La sagesse et la modération qui formaient le caractère de saint Louis, ne lui permettaient pas de rejeter avec outrage une offre de cette nature. Il est cependant vrai, que ne voulant donner aucun sujet de plainte à l'empereur, il arrêta les deniers que Grégoire faisait lever en France, pour lui faire la guerre. Ce n'est pas la seule mortification que donna Louis à ce pape. Grégoire s'était déjà plaint, mais inutilement, de l'ordonnance qu'il avait publiée en 1225, pour réprimer, par la saisie de leur temporel, les évêques qui troubleraient les juges séculiers, dans l'exercice de leurs fonctions. Ce prince connaissait les limites des deux puissances, que Grégoire s'appliquait à confondre.

L'an 1241, le 24 juin, Louis tient à Saumur une cour plénière, qui fut nommée la *nonpareille*, à raison de sa magnificence. Il y donne la ceinture militaire à son frère Alfonse, et l'investit du comté de Poitou, de celui d'Auvergne, et des terres de l'Albigeois, cédées en 1229 par le comte de Toulouse. Le roi conduit ensuite son frère à Poitiers, où il reçoit les hom-

mages de ses vassaux. Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, ayant refusé de rendre ce devoir à son nouveau suzerain, s'attira, l'année suivante, les armes du roi. Près de succomber, il appelle le roi d'Angleterre à son secours. Henri III, ayant débarqué à Royans, sur la Garonne, envoie déclarer la guerre au roi de France, et s'avance avec une bonne armée sur les bords de la Charente. Louis marche à l'ennemi campé sous Taillebourg, l'attaque le 21 juillet, le met en fuite, et le poursuit jusqu'à Saintes, où le lendemain, il le défait entièrement, dans une sanglante bataille. Henri s'enfuit jusqu'à Blaye. Le comte de la Marche, se voyant alors sans ressource, vient s'humilier au camp, près de Pons, devant le roi, qui a la bonté de lui pardonner. (*Voy*. Hugues X, *comte de la Marche*.) Louis fit grâce de même au comte de Toulouse, qui avait pris les armes contre lui. L'an 1243, ce monarque, poursuivant ses conquêtes sur les Anglais, arrive à Blaye. La contagion se met dans son armée; il tombe malade lui même. Henri, profitant de ces conjonctures, lui fait demander une trève de cinq ans, à laquelle il consent, aux conditions qu'il gardera ses conquêtes, et que l'Angleterre lui paiera cinq mille livres sterlings, pour le dédommager des frais de la guerre. Le traité fut signé à Bordeaux, le 7 avril. (Rymer.) Louis, alors devenu plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs, donna ses soins pour abolir un usage qui pouvait occasionner, et occasionnait réellement de grands troubles. Plusieurs seigneurs possédaient, en même-tems, des fiefs en France et des fiefs en Angleterre, ou dans les terres du monarque anglais, situées en deçà de la mer; ce qui les rendait à la fois vassaux des deux couronnes. Lors donc qu'elles étaient en guerre, ils se croyaient libres d'embrasser le parti de celle dont ils espéraient plus d'avantage, en remettant néanmoins à l'autre les fiefs qu'ils tenaient d'elle, pour les garder tout le tems que la guerre devait durer. De là, il arrivait que le roi ne pouvait compter sur la fidélité de ses vassaux, ni les empêcher d'entretenir des intelligences avec son ennemi. Pour extirper cet abus, Louis les ayant assemblés, leur ordonna de renoncer aux fiefs qu'ils avaient en France, ou à ceux qu'ils avaient en Angleterre, déclarant qu'il ne voulait pas que ses vassaux eussent d'autres seigneurs que lui : et tous se soumirent à cette loi.

L'an 1244, au mois de décembre, nouvelle maladie de Louis à Pontoise; elle le conduit aux portes de la mort. Dans cet état, il fait vœu d'aller à la Terre-Sainte, reçoit la croix des mains de l'évêque de Paris, et ordonne de prêcher la croisade. Pour engager les seigneurs de sa cour à le suivre, il se servit d'une pieuse adresse. C'était une ancienne coutume de nos rois, de

faire, la veille de Noël, des *livrées* à leurs courtisans, c'est-à-dire, de leur livrer des capes fourrées, dont ils se couvraient sur-le-champ, pour aller à la messe, qui se disait avant le jour. Le saint roi, cette année, fit broder secrètement des croix sur toutes les livrées ; et afin que, dans la distribution, les courtisans ne s'en aperçussent pas, on eut soin de n'éclairer les appartements qu'autant qu'il fallait pour se conduire. Mais, en entrant dans l'église, chacun fut bien surpris de se voir croisé. On se prêta aux vues du monarque, et on l'appela *un adroit pêcheur d'hommes*. L'an 1248, après avoir été prendre congé, comme on parlait alors, des SS. Martyrs, le 12 juin, à Saint-Denis, il se met en route, accompagné des deux reines et de ses frères, Robert, comte d'Artois, et Charles, comte d'Anjou, pour accomplir son vœu. Sa mère le quitte à Cluni. En passant à Lyon, il a un long entretien avec le pape Innocent IV, sur la déposition de l'empereur, qu'il désapprouvait, se confesse à lui, et reçoit sa bénédiction. S'étant embarqué à Aigues-Mortes, le 25 août, il va passer l'hiver en Chypre, arrive devant Damiette, la clef de l'Egypte, le 4 juin 1249, met en fuite les infidèles le lendemain, et entre dans la place, qu'ils avaient abandonnée après y avoir mis le feu. La consternation où se trouvaient les Sarrasins demandait qu'on marchât droit au Caire, dont la conquête aurait entraîné celle de toute l'Egypte sans tirer l'épée. On aima mieux, contre l'avis du monarque, rester en repos sur le territoire de Damiette, en attendant un renfort considérable, qu'Alfonse, comte de Poitiers et frère du roi, devait amener de France. Cette inaction fut la perte des troupes. L'abondance et l'oisiveté les précipitèrent dans le désordre et la débauche. Il y avait, suivant Joinville, des lieux de prostitution *jusqu'à l'entour du pavillon royal, qui étoient tenus par les gens du roi*. Le comte de Poitiers, étant enfin arrivé avec le convoi qu'on espérait, l'armée se mit en marche le 20 novembre, pour le Caire. Mais des combats, dont elle sortit victorieuse, et d'autres obstacles qu'elle surmonta, non sans de grandes peines, retardèrent sa marche. L'année suivante (1250), le 8 février, jour des Cendres, son avant-garde, commandée par le comte d'Artois, taille en pièces un corps de Sarrasins, au passage du Nil. Fier de cet avantage, le comte poursuit les fuyards, entre avec eux dans la Massoure, et y est mis à mort par l'ennemi, qui s'était rallié. La captivité du roi fut la suite de cette affaire. Il est pris le 5 avril suivant à Charmasac, chargé de fers et mis en prison à la Massoure. La reine, sa femme, apprenant cette nouvelle à Damiette, accouche trois jours après, d'un fils qu'elle nomme Jean Tristan (Voy. *les Sultans d'Egypte.*). Le 5 mai de la même année, Louis obtient sa déli-

vrance, en donnant pour sa rançon Damiette, et 400 mille livres (1) pour celle des autres prisonniers. Reconduit à Damiette avec ses frères, il emmène de là en Palestine les débris de son armée, réduite à 6 mille combattants, de plus de 35 mille qu'il avait amenés de France, et va descendre au port de Saint-Jean-d'Acre, où il est reçu avec de grandes réjouissances. De là il renvoie en France ses deux frères, Alfonse et Charles, résolu de rester quelque tems dans le pays, pour mettre en état de défense les places qu'y conservaient les chrétiens, comme aussi pour satisfaire sa dévotion, en visitant les saints lieux.

L'an 1253, Louis apprend à Jaffa, et non à Sidon, comme le marque Joinville, la mort de la reine Blanche, sa mère, décédée le premier décembre 1252 à Paris, à l'abbaye de Maubuisson qu'elle avait fondée en 1236. Cette princesse, vraie héroïne, avait elle-même formé le roi, son fils, à la vertu et au gouvernement. Louis fut très-sensible à cette perte. L'an 1254, il part du port le 24 avril, veille de S. Marc, pour son retour. Il aborde en Provence le 11 juillet, parcourt le bas Languedoc, et arrive le 7 septembre à Paris. Au mois de décembre suivant, il reçoit en cette ville le roi d'Angleterre avec une magnificence vraiement royale. L'an 1259, dans une assemblée des états du royaume, tenue à Abbeville, il fait avec ce prince, le 28 mars, un traité par lequel il lui rend, outre ce qui lui restait au-delà de la Garonne, le Querci, le Limosin, l'Agénois, et la partie de la Saintonge, au-delà de la Charente, à la charge d'en faire hommage-lige, et de renoncer à toutes les autres provinces que ses ancêtres avaient possédées en France. Ce traité, quoi qu'en disent certains politiques, est un monument illustre de la modération et de la sagesse de S. Louis. *Je sais bien*, dit-il, au rapport de Joinville, *que les devanciers au roi d'Angleterre ont perdu tout par droit la conquête que je tieing; et la terre que je li donne, donné-je pas pour chose que je sois tenu à li ne à ses hoirs, mès pour mettre amour entre mes enfans et les siens, qui sont cousins germains; et me semble que ce que je li donne employé-je bien, parce qu'il n'était pas mon home, si en entre mon hommage.* Cependant « la restitution « que fit S. Louis ne lui valut pas l'amitié du roi d'Angleterre, « comme il s'en était flatté; mais elle lui soumit ce prince. « Henri reconnut les appels; cet exemple en imposa à la va- « nité de la nation; et aucun seigneur n'osa affecter une indé-

---

(1) Le Blanc ayant fait l'évaluation de cette somme de 400 mille livres à la monnaie de son tems, trouve qu'elle valait 3 millions 897 mille 309 livres 7 sous 6 deniers, ce qui revient à plus de 7 millions de nos jours.

« pendance dont un aussi puissant vassal que Henri III ne « jouissait pas dans ses domaines » (M. de Mably). L'avantage toutefois égalait-il la perte ?

Depuis l'établissement de la monarchie française le duel judiciaire faisait partie de la législation, et suppléait au défaut de preuves dans les affaires portées devant les tribunaux. Le juge ne pouvant démêler le droit des parties, leur ordonnait en dernière analyse de se battre. Celle qui succombait en matière civile était condamnée à l'amende; de là le proverbe : *Le battu paie l'amende.* Mais en matière criminelle le vaincu était pendu mort ou vif. L'an 1261 (N. S.), Louis frappé de l'absurdité de cette loi, tint à la Chandeleur un parlement dans lequel il l'abrogea par une ordonnance qui n'eut à la vérité lieu que dans ses domaines ; encore y fut-elle mal observée après sa mort. On trouve encore des exemples du duel judiciaire au XVI[e] siècle. S. Louis fit d'autres réformes importantes dans l'administration de la justice. Il établit le premier la *justice du ressort;* et les peuples opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronnies, eurent la faculté de porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux créés pour les écouter. Il fit entrer des gens d'étude dans ces tribunaux ainsi qu'aux séances de ses parlements, où des chevaliers, qui rarement savaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Le religieux monarque se faisait un devoir de rendre lui-même en personne la justice; et rien n'était plus touchant que de le voir assis au pied d'un arbre dans le parc de Vincennes, au milieu d'une troupe de plaideurs dont l'état demandait une prompte justice, prêtant une oreille attentive à l'exposé de leurs causes, pesant leurs moyens respectifs, et les expédiant sans délai par un jugement équitable. Ce fut la réputation de sa sagesse et de son intégrité qui détermina le roi d'Angleterre et ses barons à remettre entre ses mains la décision de leurs différents. Louis, après un mûr examen, rendit à Amiens, le 23 janvier 1264 (N. S.), sa sentence arbitrale. Elle fut rejetée par les barons qui la trouvèrent trop favorable à leur souverain ; vraisemblablement ils s'y seraient soumis s'ils n'avaient pas eu le séditieux comte de Leycester à leur tête.

Dieu souvent fait céder la justice à la miséricorde envers les coupables, parce que lui seul a le pouvoir de les convertir et de tirer le bien du mal. Il n'en est pas de même des princes de la terre. Ils ont pour règle invariable de leurs jugements les lois de la justice éternelle dont le salut de leurs états dépend et auxquelles ils doivent sacrifier les sentiments les plus louables de la compassion naturelle. Telle fut l'une des maximes de S. Louis

dans le gouvernement de son royaume. Le pieux monarque avait coutume de lire le psautier tout entier le vendredi-saint. Comme il était occupé à cette lecture, les parents et les amis d'un criminel détenu aux prisons du Châtelet, vinrent le trouver avec le fils et les frères du roi pour lui demander grâce. S. Louis les voyant met le doigt sur l'endroit du livre, où il en était, et les écoute. » Sire, lui dit celui qui était chargé de porter la pa« role, c'est aujourd'hui un jour de grâce, jour auquel nôtre » sauveur nous a rachetés, auquel il a pardonné sur la croix au vo» leur et prié pour ceux qui le crucifiaient. Et vous, sire, vous » nous voyez à genoux devant vous pour vous supplier humble« ment d'imiter l'exemple de nôtre divin modèle, et d'avoir pitié « de ce pauvre gentilhomme qui est dans les prisons de votre Châ« telet ». Le roi les ayant ouïs avec un air de bonté leva le doigt de dessus le verset où il s'était arrêté. C'était celui-ci : *beati qui custodiunt judicium, et faciunt justitiam in omni tempore.* Heureux ceux qui gardent les règles de la justice, et qui font en tout tems ce qui est juste (Psal. 105 v. 3). Ayant ensuite un peu délibéré il appela ses gens, et leur dit de faire venir le prévôt de Paris et continua sa lecture. Le prévôt étant promptement arrivé, le roi le somme de lui dire sans déguisement le cas du prisonnier, s'il en était instruit. L'officier alors lui dévoile des faits énormes dont il était informé. Sur cela saint Louis, sans égard pour la solennité du jour, lui ordonne de conduire sur-le-champ le coupable au gibet pour y être pendu. (*Ægidii de musis chron.* m. 11, *Flandris. Bibl. reg.* n° 6271.)

Depuis son retour de la Terre-Sainte Louis méditait une nouvelle expédition contre les infidèles. Il s'ouvrit de ce dessein, l'an 1267, dans un parlement qu'il assembla à Paris dans les fêtes de la Pentecôte, et où il reçut la croix des mains du légat. Chacun s'empressa de s'enrôler sous ses étendards; mais le départ fut encore retardé de trois ans, pendant lesquels le roi fit ses préparatifs et prit des mesures pour assurer pendant son absence la tranquillité de l'état. L'an 1269 (N. S.), au mois de mars, il publia sa Pragmatique Sanction, ordonnance célèbre par laquelle il rend aux églises cathédrales et aux abbayes la liberté d'élire leurs prélats, réprime les entreprises du clergé sur l'autorité séculière, et restreint aux *nécessités urgentes* les impositions que la cour de Rome pouvait mettre sur les églises de France. M. Velli nous paraît avoir dissipé les doutes qu'on a élevés sur l'authenticité de cette pièce. L'an 1270 (N. S.), au mois de février, Louis fait son testament qui contient un nombre prodigieux de legs pieux. Il nomme ensuite régents du royaume Mathieu de Vendôme, abbé de S. Denis, et Simon, sire de Nesle, à l'exclusion tacite de la reine, quoiqu'elle ne dût

pas être de la nouvelle croisade. Ce fut vers le même tems que parut son corps de législation, connu sous le titre d'*établissement*. Bien que très-propres à fixer la jurisprudence universelle du royaume, ces établissements ne furent point publiés comme des lois générales, mais seulement comme un code complet destiné à servir de règle dans les domaines de la couronne. La sagesse, l'équité et l'ordre qui les distinguent, les firent recevoir favorablement, non pas tout d'un coup, mais peu à peu dans tout le royaume. On pourrait néanmoins être surpris du cinquantième article, où il est dit que si le roi *véoit le jugement de sa cour*, c'est-à-dire refusait de faire juger un différent entre quelques-uns de ses vassaux, la partie qui se croirait lésée par ce refus, aurait la faculté de poursuivre son droit par les armes, et même de contraindre ses arrière-vassaux de se joindre à lui contre le roi. Mais cet abus tenait à la constitution de la monarchie française, qui, depuis Hugues Capet, ainsi qu'on l'a dit, se gouvernait comme un grand fief. D'autres articles annoncent une sévérité outrée, tels que celui qui décerne la peine du feu contre les femmes qui tiendraient sciemment compagnie aux homicides et aux larrons; et celui encore qui condamne à la potence quiconque force sa prison, fût-il innocent du délit pour lequel il y a été mis. Mais une législation parfaite pouvait-elle tout d'un coup naître au sein de la barbarie? Louis enfin, après avoir été faire sa prière à S. Denis, se met en route le premier mars 1270, passe par Melun, Sens, Auxerre, Vezelai, célèbre la Pentecôte à S. Gilles, arrive à Aigues-Mortes au plus tard le 24 juin, s'embarque au port de cette ville le premier juillet avec ses trois fils et 60 mille hommes de troupes, relâche en l'île de Sardaigne, de là cingle vers l'Afrique, et aborde, le 17 du même mois, au port de Tunis, dont il forme aussitôt le siége. Huit jours après il emporte le château; mais la maladie s'étant mise dans son camp, il en est attaqué lui-même, et meurt, aussi saintement qu'il avait vécu le 25 août, à l'âge de 55 ans, après en avoir régné près de 44. Ses ossements, rapportés en France, furent transférés de Paris en pompe, sur les épaules de son fils aîné, à S. Denis, le 22 mai 1271. S Louis a réuni toutes les vertus d'un grand saint et les qualités d'un grand roi. C'est le plus parfait modèle que l'histoire fournisse aux princes qui veulent régner selon dieu et pour le bonheur de leurs sujets. Le pape Boniface VIII le mit au rang des saints par sa bulle du 11 août 1297. Pour juger combien la population en France augmenta sous son règne, il suffit de lire et de peser ces paroles de Joinville dans sa Vie : » Finalement, dit-il, le royaume se multiplia tellement par la bonne » droiture qu'on y voyoit régner, que le domaine, censive,

» rente et revenu du roi, croissoient tous les ans de moitié ». MARGUERITE sa femme lui avait donné onze enfants ; Louis, mort au mois de janvier 1260 (N. S.), à l'âge de 16 ans, et inhumé à l'abbaye de Royaumont (Nangis dit que le corps ayant été déposé d'abord à S. Denis, le roi d'Angleterre, qui s'y trouvait pour lors, l'accompagna de là jusqu'au lieu de la sépulture, et le porta même quelque tems sur ses épaules pendant la route avec les autres barons) Philippe qui suit ; Jean, décédé le 10 de mars 1248 ; Jean Tristan, comte de Nevers, mort devant Tunis le 3 août 1270 ; Pierre, comte d'Alençon, mort à Salerne en 1284 ; Robert, comte de Clermont, marié à Béatrix, héritière d'Agnès de Bourbon, et mort en février 1317 (c'est la tige de la maison régnante de France) ; Isabelle, mariée à Thibaut le jeune, roi de Navarre ; Blanche, morte en bas âge l'an 1243 ; une autre Blanche, née en Palestine, femme de Ferdinand de la Cerda, fils d'Alfonse X, roi de Castille ; Marguerite, femme de Jean I, duc de Brabant ; et Agnès, mariée à Robert II, duc de Bourgogne. Leur mère finit ses jours le 20 décembre 1295, aux Cordelières du faubourg S. Marcel, qu'elle avait fondées, et fut inhumée à S. Denis. Cette princesse, qui ne manquait pas d'ambition, avait pris du vivant du roi, son mari, et long-tems même avant qu'il mourût, des mesures assez singulières pour s'assurer la régence du royaume après le décès de ce monarque. Elle avait engagé Philippe, l'aîné de ses fils, à lui promettre avec serment, 1° de demeurer sous sa tutelle jusqu'à l'âge de 30 ans, 2° de ne prendre aucun conseiller sans la volonté de sa mère, 3° de lui révéler tous les desseins qui se formeraient contre elle, 4° de ne faire aucun traité avec Charles, son oncle, 5° de ne découvrir à personne le serment qu'il avait fait. Ces mesures furent inutiles. Philippe se fit relever de son engagement par Urbain IV en 1263. (L'acte que Marguerite fit signer à son fils se trouve, dit le P. Griffet, au trésor des chartes.)

S. Louis commençait l'année à Pâques dans ses diplômes. Guérin, chancelier de France, étant mort l'an 1227, ce monarque laissa vaquer cette dignité tout le reste de son règne. C'est à S. Louis que remonte l'institution des notaires royaux ; il en créa soixante en titre d'office, l'an 1270. On lui rapporte aussi l'érection des charges de maîtres des requêtes. Ils ne furent d'abord que trois ; ils furent portés dans la suite à quatre-vingts. Par une de ses ordonnances, datée de S. Gilles en juillet 1254, on voit que l'usage était alors dans le Languedoc d'assembler les trois états du pays, lorsqu'il s'agissait des intérêts du peuple. Du temps de S. Louis, le nombre des pairs de France était bien déterminé au nom-

bre de douze. Voici l'ordre dans lequel Mathieu Paris (*ad. an.* 1257, p. 634), les nomme : « L'archevêque de Reims, dit-il, qui » sacre le roi d'un crême céleste, ce qui l'élève au dessus des » autres rois, est le premier des pairs et le plus digne. Après lui » viennent l'évêque de Noyon qui est comte palatin, l'évêque » de Beauvais qui est comte palatin, l'évêque de Châlons, l'é- » vêque de Langres que sa pauvreté ne rend pas indigne de la » pairie, et l'évêque de Laon qui est duc et comte par respect » pour S. Remi. Le duc de Normandie est le premier entre les » pairs laïcs.... puis le duc de Bourgogne, le comte de Flandre, » le comte de Champagne et le comte de Toulouse ». Avant saint Louis, la monnaie du roi n'avait cours que dans ses domaines, et dans ceux de ses vassaux qui voulaient bien l'admettre. Il est le premier qui ait donné atteinte aux droits des hauts seigneurs à cet égard, en ordonnant que ses monnaies eussent cours dans tout le royaume; et pour assurer l'exécution de cette ordonnance, il se fit attribuer, dans un parlement de 1265, la connaissance exclusive des contraventions qui y seraient faites, et les amendes; mais avec la précaution d'engager les barons à lui promettre qu'il n'éprouverait là-dessus aucune opposition de leur part (Brussel. p. 203.) Il est aussi le premier de nos rois qui ait eu un principal officier de marine avec le titre d'amiral, emprunté des Arabes. L'opinion commune attribue la fondation du célèbre collège de Sorbonne à Robert de Sorbonne, ainsi surnommé du lieu de sa naissance au diocèse de Sens. Mais S. Louis y contribua beaucoup plus que lui. Ce fut ce monarque qui donna les maisons et l'emplacement qui servirent à cette fondation. C'est à S. Louis aussi que se rapporte celle de l'hôpital des quinze-vingts, qui fut commencé l'an 1260. Où l'auteur *des Portraits des Rois de France*, a-t-il trouvé les deux édits de S. Louis, qu'il cite T. II, p. 149? » Louis, dit-il,... « fit un édit dans une assemblée générale, par lequel il leur « était défendu (aux seigneurs français) d'épouser des filles « étrangères sans la permission du souverain » ?... « par un autre « édit, ajoute-t-il... il fut statué que ceux qui avaient des fiefs en « France et en Angleterre, choisiraient auquel des deux rois ils « voulaient rendre hommage, et qu'ils ne pourraient plus les « conserver en même temps » ? Ces édits eussent été bien à désirer du tems de S. Louis; mais nous ne connaissons aucune assemblée où ils ayent été rendus, ni aucun écrivain du tems qui en ait parlé.

S. Louis est le premier qui fit frapper des agnels. Ils étaient d'or fin et avaient cours pour 12 sous 6 deniers; leur taille était de 59 $\frac{1}{6}$ au marc; (le Blanc, *ibid.*) par conséquent le marc d'or

fin devait être, du tems de ce prince, à 36 l. 19 sous 7 deniers, et l'agnel vaudrait aujourd'hui 14 l. 0 sous 1 d. $\frac{29}{331}$. Le marc d'argent fin valait 54 sous 7 d., et le marc d'argent monnayé 58 sous, son titre étant à 11 deniers 12 grains (*ibid*). Ainsi les 400 milles livres qu'on donna pour la rançon de ce prince font 137931 marcs 2 gros 15 grains, à raison de 51 l. 4 sous 7 deniers $\frac{5}{12}$, et équivalaient à 7,066,331 l. 8 sous 4 deniers de notre monnaie actuelle.

PHILIPPE III, DIT LE HARDI.

1270. PHILIPPE III, surnommé LE HARDI, et aussi CŒUR DE LION, (Corn. Zanfliet.) fils aîné de S. Louis, né au mois de mai 1245, fut proclamé roi dans le camp devant Tunis, le 25 août 1270, aussitôt après la mort de son père, et, le 27 du même mois, il reçut les hommages des princes et des seigneurs de l'armée. L'un de ses premiers actes fut d'envoyer, au mois de septembre, des lettres à Mathieu de Vendôme, abbé de S. Denis, et à Simon de Nesle, établis regents du royaume par le roi saint Louis, pour les confirmer dans cet emploi. Au mois d'octobre suivant, il rend une ordonnance en forme de testament, par laquelle il statue qu'au cas qu'il vienne à mourir avant que l'aîné de ses fils ait achevé sa quatorzième année, Pierre d'Alençon, frère de sa majesté, aura la régence jusqu'à ce que ce prince ait atteint l'âge de quatorze ans accomplis. (Pommeraie, *Hist. des archevêques de Rouen*, p. 481.) Philippe, quoique malade, continuait cependant le siége de Tunis, avec Charles, roi de Sicile, son oncle, arrivé au moment de la mort de S. Louis. Mais après avoir tenu trois mois devant cette place, et remporté une victoire sur les infidèles, il conclut une trêve de dix ans avec le roi de Tunis, se rembarque le 28 novembre, et aborde, le 30 du même mois, non sans peine, en Sicile, ayant essuyé, dans la traversée, une horrible tempête, qui submergea une partie de ses vaisseaux, avec perte de quatre à cinq mille personnes, et de tout l'argent qu'il avait tiré des Sarrasins, pour la trêve qu'il leur avait accordée. (*Murat. Ann.*) L'année suivante, il arrive à Paris le 21 mai, porte le corps de son père, le lendemain, à S. Denis, se rend ensuite à Reims, où il est sacré le 15 août, selon Nangis, le 31, suivant Corn. Zanfliet, par l'évêque de Soissons, le siége de Reims étant vacant.

Alfonse, comte de Toulouse, et Jeanne, sa femme, étant morts sans enfants, au mois d'août 1271, le roi Philippe, neveu d'Alfonse, se porte pour héritier de ce comté, de ses dépendances et de tout ce qu'Alfonse tenait de la couronne de France. Ses commissaires, en conséquence, prirent possession, en son nom, de cette riche succession, et reçurent le serment

de fidélité des principales villes dont elle était composée. Mais dans cet acte, elles eurent soin d'insérer la réserve de leurs libertés ou privilèges, comme firent aussi les nobles de la province. L'Agénois ayant été compris dans cette prise de possession, Henri III, roi d'Angleterre, écrivit à Philippe pour lui demander la restitution de ce pays conformément au traité de paix qu'il avait conclu avec le feu roi. Philippe ne se pressa pas de satisfaire sur ce point le roi d'Angleterre, et ce ne fut qu'aux instances d'Edouard, fils et successeur de Henri, qu'il se dessaisit de l'Agénois par le traité de paix qu'ils conclurent ensemble, le 23 mai 1279, dans la ville d'Amiens. Philippe, étant parti de Paris au commencement de février 1272, arrive à Toulouse, le 25 mai, suivi d'une armée nombreuse, qu'il amenait pour châtier la. révolte de Roger-Bernard, comte de Foix. Etant entré sur les terres de ce rebelle, il le réduisit à venir se remettre entre ses mains, et l'emmena lié et garotté à Carcassone, où il le fit enfermer dans une des tours de la cité. (*V.* Bernard III, *comte de Foix.*)

Dans la succession d'Alfonse, le pape Grégoire X réclamait le comtat Venaissin, que Raimond VII, comte de Toulouse, avait cédé, l'an 1229, à l'église de Rome pour obtenir son absolution, et qu'elle lui avait restitué quelques années après pour éviter le reproche de cupidité. Philippe, l'an 1274, après avoir tenu le parlement de la Chandeleur, se rendit à Lyon auprès du pontife, et le mit en possession, avant la fin d'avril, de cette belle portion du patrimoine des comtes de Toulouse, dont l'église romaine a toujours joui depuis sans contradiction (1). Le roi se réserva seulement la moitié de la ville d'Avignon, que son successeur échangea 16 ans après avec Charles II, comte de Provence et roi de Sicile (Vaissète).

L'an 1275, ordonnance de Philippe, rendue au parlement de Noël, portant défense aux officiers de justice d'inquiéter les églises, touchant les acquisitions qu'elles avaient jusqu'alors faites dans les terres de ceux des barons qui, par la longue patience des rois, *per longam patientiam*, sont dans la possession, tant de leur chef que de celui de leurs prédécesseurs, d'aumôner publiquement et ouvertement des biens fonds aux églises, et de leur accorder qu'elles puissent garder leurs acquêts, sans avoir demandé le consentement du roi, et sans que le roi ou ses prédécesseurs aient réclamé contre les acquisitions ainsi faites dans les terres desdits barons ou de leurs prédécesseurs (Brussel,

(1) Avignon et le comtat Venaissin ont été réunis à la France le 14 septembre 1791. (*Note de l'éditeur.*)

p. 660.) C'est que, dans la règle ordinaire, les seigneurs ne pouvaient démembrer ni diminuer leurs fiefs, sans la permission du suzerain.

L'an 1276, le roi perd Louis son fils aîné. Pierre de la Brosse, qui de barbier de S. Louis était devenu grand chambellan de France, accuse la reine Marie, belle-mère de ce jeune prince, de l'avoir empoisonné. Une béguine de Rivelle, consultée là-dessus déclare la reine innocente, et une lettre interceptée dont on n'a jamais su le contenu, complète la justification de la reine et la ruine de la Brosse, dans l'esprit du roi. Il est mis en prison, et pendu peu de jours après à la vue et à la grande satisfaction de ceux dont le grand crédit de ce favori avait irrité la jalousie. Le monarque dans la suite témoigna, dit-on, un vif regret de cette exécution.

L'an 1284, autre ordonnance de Philippe, datée de la veille de S. Simon et S. Jude, qui fait encore loi de nos jours. Elle porte que les avocats des justices royales jureront tous les ans qu'ils ne soutiendront que des causes justes, qu'ils les défendront avec autant de zèle que de fidélité, et qu'ils les abandonneront, dès qu'ils verront qu'elles sont fondées sur la chicane et la méchanceté. Heureux les peuples si l'esprit de cette ordonnance était aussi bien observé que la lettre! L'an 1285, Philippe se met en marche, au mois de mars, pour aller faire la guerre à Pierre III, roi d'Aragon, dont le pape avait donné les états, après l'avoir excommunié, à Charles deuxième fils de Philippe. Pierre s'était attiré les foudres de Rome pour avoir usurpé le royaume de Sicile sur Charles I, après le cruel massacre des Français, nommé les *vêpres Siciliennes*, dont on le croyait l'un des auteurs (*V.* Charles I, *roi de Sicile*). Philippe entre dans Perpignan, qu'il trouve abandonné, prend d'assaut et ruine de fond en comble la ville d'Elne, le 25 mai, passe ensuite les Pyrénées par le col Mancana, assiége Gironne, qu'il force à se rendre, après une résistance de sept mois, repasse les Pyrénées avec de grandes difficultés, revient malade à Perpignan, et y meurt, le cinq octobre 1285, à l'âge de quarante ans, après un règne de quinze ans un mois et onze jours. Ses ossements furent portés à Saint-Denis. Ce prince, à qui sa simplicité et son peu de défiance nuisirent dans les entreprises qu'il fit au dehors, se fit aimer et respecter de ses sujets par sa bonté, sa libéralité, et son amour pour la justice et la religion. Sans prendre le ton ni l'air impérieux, il se maintint dans la jouissance de tous les droits qui sous ses prédécesseurs étaient devenus des prérogatives de la couronne, et il se les confirmait tous les jours par l'usage. « Il exerçait le droit de ressort sur les justices des plus « grands vassaux : il avait seul celui d'établir de nouveaux mar-

« chés dans les bourgs et des communes dans les villes; il réglait « de son autorité ce qui concernait les ponts, les chaussées, « et tout ce qui intéressait le public, en un mot il avait la police « générale du royaume. » (Condillac.) Par sa piété il se montra digne fils de saint Louis. Il était d'une frugalité si grande, et si fidèle observateur des jeûnes prescrits par l'église, qu'en celà, dit Guillaume de Nangis, il ressemblait plutôt à un moine, qu'à un chevalier et à un monarque. Il avait épousé 1° le 28 mai 1262, à Clermont, en Auvergne, ISABELLE, fille de Jacques I, roi d'Aragon, morte d'une chûte de cheval à Cosence, en Calabre, au retour d'Afrique, le 28 janvier 1271, à l'âge de vingt-quatre ans, après lui avoir donné Louis, décédé l'an 1276, Philippe le Bel, qui suit, Charles de Valois, qui forma la première branche collatérale de nos rois; et Robert, mort en bas âge. 2° MARIE, fille de Henri III, duc de Brabant. Cette princesse, qu'il épousa au mois d'août 1274, le fit père de Louis, comte d'Evreux, souche des comtes d'Evreux, rois de Navarre; de Marguerite, femme d'Edouard I, roi d'Angleterre; et de Blanche, mariée à Rodolphe, duc d'Autriche, fils de l'empereur Albert. La reine Marie décéda le 12 janvier 1321 (V. S.) à Murel, près de Meulent, et fut enterrée aux cordeliers de Paris.

On place sous ce règne les premières lettres d'anoblissement. Elles furent accordées en 1272 à Raoul, argentier du roi, originaire de Crépi. Mais il faut observer qu'auparavant, et dès l'établissement de la monarchie, deux choses conféraient de droit la noblesse au roturier : l'acquisition d'un fief, parce qu'il engageait au service militaire, et le mariage avec une gentillefemme (1). Ce n'est qu'en 1579 que la possession d'un fief a cessé d'être un titre de noblesse, et cela en vertu de l'ordonnance de Blois (M. de Mabli.).

» Le nom de chancellerie, dit Miraumont, (*Traité de la Chancell.* fol. 10 et 37.) a été quelque tems hors d'usage en France, « et presque comme supprimé et aboli, savoir du tems des rois « Philippe Auguste, Louis VIII, Louis IX, et Philippe le « Hardi, comme il appert par les titres et lettres-patentes ex« pédiées de leur tems, en fin desquelles se trouvent ces mots: « *Data vacante cancellaria*, non toutefois qu'il n'y eût alors « d'officiers qui fissent la charge de chancelier, mais ils n'é« taient pas ainsi qualifiés, ains porteurs du grand scel du roi « seulement ». Le premier exemple que nous ayons de trois

(1) Cette manière d'acquérir la noblesse par les femmes n'était en usage qu'en Champagne et en Brie, et ce privilège n'appartenait qu'aux enfants des conjoints et à leurs descendants. Mais dans les autres provinces, les enfants d'une mère noble et d'un père plébéien étaient roturiers. (*Note de l'éditeur.*)

fleurs de lys seules dans l'écu de France, est tiré du contre-scel que Philippe le Hardi laissa aux régents du royaume, en partant, l'an 1285, pour la guerre d'Aragon.

Le marc d'argent valait, sous ce règne, deux livres seize sous.

PHILIPPE IV, DIT LE BEL.

1285. PHILIPPE IV, surnommé le BEL, né, l'an 1268, de Philippe le Hardi, et d'Isabelle d'Aragon, à Fontainebleau, roi de Navarre du chef de sa femme, fut proclamé roi de France le 6 octobre 1285, à Perpignan. Il ramena l'armée en France, et se fit sacrer, le 6 janvier 1286, (N. S.) avec la reine son épouse, à Reims. De retour à Paris, il fut harangué, au nom de l'université, par Gilles Colonne, appelé vulgairement Gilles Romain, qui avait été son précepteur. La même année, dans la semaine de la Pentecôte, Philippe reçoit à Paris l'hommage qu'Edouard I, roi d'Angleterre, lui rendit en personne des domaines qu'il possédait en France. Au mois d'août suivant, il conclut avec Edouard un traité, par lequel ce dernier renonce au Querci, moyennant une rente de 3000 livres tournois, que Philippe s'engage à lui payer (Rymer). Une rixe qui s'éleva, l'an 1292, à Bayonne, entre deux matelots, l'un anglais, l'autre normand, et où le second perdit la vie, rompit la bonne intelligence qui régnait entre les deux souverains et devint une querelle de nation à nation. Les Normands, pour venger leur compatriote, coururent les mers, attaquant, insultant les vaisseaux anglais. On leur rendit la pareille avec usure. Les Anglais, enhardis par l'avantage qu'ils avaient eu sur leurs ennemis dans un combat, surprirent la Rochelle qu'ils pillèrent, et rentrèrent dans leurs ports chargés d'un butin considérable. L'an 1293, Philippe, après avoir inutilement demandé justice de ces hostilités à Edouard, le fait citer à la cour des pairs, pour y répondre à l'accusation de félonie par lui commise contre le roi, son seigneur. La citation, qui lui assignait pour terme le vingtième jour après Noël, fut faite, suivant le président Hénaut, par deux évêques. Le P. Daniel, suivi par l'abbé Velli, dit qu'elle fut publiée par le seigneur d'Arablai, sénéchal de Périgord, et affichée, par son ordre et en sa présence, aux portes de Libourne qui était de la domination anglaise. Edouard, alors occupé à la guerre d'Ecosse, envoie le comte Edmond, son frère, pour faire ses excuses au roi de France. On amuse à la cour de celui-ci, le prince anglais par des propositions de mariage de la sœur de Philippe le Bel avec Edouard; et cependant on fait partir le connétable de Nesle pour se saisir de tous les domaines des Anglais en deçà de la mer. Cette commission s'exécuta sans peine, les Anglais ayant dit-on, livré d'eux-mêmes les places.

Dans le parlement tenu après Pâques, nouvelle citation faite à Edouard, *le mercredi après le mois de Pâques* (5 mai), et nouveau défaut. Il est déclaré contumace et déchu de toutes les terres qu'il avait en France. Edouard, irrité d'un pareil jugement, déclare la guerre à Philippe. Il engage en même tems, à force d'argent, l'empereur Adolphe à lui faire une pareille déclaration. Philippe reçoit de ce dernier une lettre datée de Nuremberg le deux des calendes de septembre, (31 août) par laquelle il lui redemande l'ancien royaume d'Arles, et surtout le comté de Bourgogne, avec menace de poursuivre ses prétentions par la voie des armes, en cas de refus. Surpris de ce défi, le roi de France mande à l'empereur qu'il lui envoie des ambassadeurs, pour savoir s'il est vraiment de lui, l'assurant d'ailleurs que, dans le cas où il viendrait l'attaquer, il le trouvera toujours prêt à se défendre. On conserve au trésor des chartes en original la lettre d'Adolphe, et un double de celle de Philippe le Bel, avec le sceau royal. (*Mss.* de Fontanieu, vol. 50.) C'est donc une erreur dans Mézerai, le P. Daniel, et l'abbé Velly, d'avoir avancé que Philippe, choqué des expressions hautaines de la lettre d'Adolphe, lui envoya pour toute réponse, dans une feuille de papier blanc cachetée, ces quatre mots : *cela est trop allemand*. Ils se trompent également lorsqu'ils disent que ce défi fut sans effet. Il est certain qu'il y eut des hostilités réciproques en Franche-Comté, où les efforts de l'empereur échouerent. Edouard cependant envoyait un corps de troupes en Guienne, sous les ordres de son neveu, Jean de Bretagne, comte de Richemont, accompagné de Jean de S. Jean, et d'autres officiers expérimentés. La descente des Anglais se fit à l'embouchure de la Gironde sur la fin de décembre 1294. Après s'être rendus maîtres de Blaye, de Bourg, de Rions, et de la Réole, ils s'emparent de Bayonne le premier janvier 1295, puis de Sordes, et ensuite, le sept avril, de S. Sever-Cap. Mais la plupart de ces places sont reprises la même année, par Charles de Valois, frère du roi. L'an 1296, Robert, comte d'Artois, envoyé par Philippe à la place de Charles de Valois, défait les Anglais, qui, depuis ce tems, n'osèrent tenir la campagne en ce pays là. L'année suivante, Philippe porte la guerre en Flandre, pour punir le comte Gui de son alliance avec l'Angleterre. Le comte d'Artois, qui avait quitté la Gascogne, bat les Flamands à Furnes le 13 août. Les villes de Flandre se rendent en foule aux Français. Philippe accorde une trêve de deux ans à Edouard et au comte de Flandre. Ce monarque, pour reconnaître les services qu'il avait reçus des peuples des sénéchaussées de Toulouse et d'Albigeois, et la fidélité constante qu'ils lui avaient

marquée, leur accorda divers privilèges, par une ordonnance datée du mois d'avril 1298. Il abolit, entr'autres choses, dans le pays, *toute servitude de corps* ou de *casalage*, qu'il changea en un cens annuel de 12 deniers tournois par chaque *sesterée* de terre : il accorda en un mot à tous ses sujets immédiats, qui habitaient dans ces sénéchaussées, une pleine liberté : et telle est, suivant D. Vaissète, l'époque de l'abolition de la servitude dans cette partie du Languedoc (T. IV, p. 98).

Le terme de la trêve étant expiré, la guerre recommence, l'an 1299, avec la Flandre. Le comte Gui, poussé à bout, vient se remettre, au mois de juin de l'an 1300, par le conseil du comte de Valois, à la discrétion du roi, qui le retient prisonnier avec ses deux fils, et se rend maître de la Flandre, qu'il réunit à la couronne, déclarant que le comte Gui avait mérité par sa félonie la confiscation de son domaine. La prudence demandait sans doute qu'on ménageât de nouveaux sujets et qu'on leur fît goûter par de bons traitements le joug auquel ils étaient forcément assujettis. Le contraire arriva. Les Flamands, irrités de la conduite tyrannique de Jacques de Châtillon, comte de S. Paul, leur gouverneur, se révoltèrent, l'an 1302, et ayant pris les armes, ils remportèrent, à Courtrai, le 11 juillet, une victoire éclatante, où le comte d'Artois périt avec plus de 20000 hommes. De ce nombre furent, le connétable, le chancelier, les deux maréchaux de France, le comte de Dreux, *seigneur du sang*, les comte d'Eu, d'Aumale, d'Angoulême, de Dammartin, et plus de 4000 chevaliers, dont les vainqueurs suspendirent les dépouilles sanglantes dans l'église de Courtrai. (*Voy.* Gui de Dampierre, *comte de Flandre*) A la nouvelle de cette défaite, Philippe assemble le ban et l'arrière-ban, impose le cinquième sur tous les revenus de ses sujets, et augmente le prix des monnaies. Le roi d'Angleterre soutenait toujours les Flamands. L'an 1303, par traité du 20 mai, avec la France, ils les abandonne et s'accommode avec Philippe, qui lui rend la Guienne. Nous ne parlons pas ici du fameux démêlé de Philippe le Bel avec le pape Boniface VIII. On peut en voir les principales circonstances dans la *chronologie des conciles*, et à l'article de ce pape. Il nous suffira d'observer ici que l'assemblée nationale, qui se tint, à ce sujet, à Paris le 10 avril 1302, (N. S.) fut la première, sous la troisième race, où les députés du tiers-état furent admis. Les précédentes n'étaient composées que des prélats et des barons. On a depuis nommé ces assemblées des trois ordres *les états généraux*. L'année suivante, ordonnance fameuse, pour la réformation des abus qui régnaient alors dans l'administration de l'état. Elle est datée du *lundi d'après la mi-Caresme*, 18 mars de l'an 1302. (N. S.) Par le soixante-deuxième article, le roi dit qu'il se propose d'or-

donner qu'on tiendra deux fois l'an, pour durer chaque fois l'espace de deux mois, le parlement à Paris, l'échiquier à Rouen, et les grands jours à Troyes. Mais ce projet ne s'exécuta, suivant Pasquier, que l'an 1304, ou 1305; et depuis ce tems, le parlement devint sédentaire à Paris. Le roi chaque fois nommait ceux qui devaient le composer. Outre les pairs qui seuls y entraient de plein droit, deux sortes de personnes y étaient appelées, les gentilshommes et les gens de loi qu'on choisissait parmi les clercs et les bourgeois qui s'adonnaient à la jurisprudence. Lorsque le duel judiciaire, suivant la remarque d'un habile homme, était reçu dans les tribunaux, le plus ignorant magistrat était un juge compétent, puisqu'il suffisait de donner gain de cause au champion qui était vainqueur. Mais depuis que saint Louis eut proscrit cette manière absurde de rendre la justice, alors on fut obligé de consulter les lois, de s'instruire des coutumes, d'examiner les titres pour décider les affaires contentieuses en connaissance de cause : genre de travail dont étaient incapables les seigneurs, ignorants pour la plupart jusqu'à savoir à peine signer leur nom. Pour les diriger dans leurs fonctions, il fallut donc leur associer des légistes chargés de leur faire le rapport des affaires sur lesquelles ils devaient prononcer. On les nomma *conseillers-rapporteurs*, et les nobles eurent le titre de *conseillers-jugeurs*. Mais bientôt ceux-ci se retirèrent, dégoûtés d'une profession également pénible et sérieuse, pour se livrer aux exercices militaires et aux plaisirs. Il y eut alors deux sortes de noblesse, celle d'épée et celle de robe.

L'an 1304, Philippe, étant parti de Paris pour la Flandre, le premier juillet, se met à la tête de son armée, et gagne sur les Flamands, le 18 août, la bataille de Mons-en-Puelle, après y avoir couru les plus grands risques. Les vaincus osant offrir au roi, ou l'alternative d'une nouvelle bataille, ou d'une paix honorable, le roi préféra la paix, dont les articles furent réglés l'année suivante. Philippe, de retour à Paris, entre dans l'église cathédrale avec les mêmes armes, et monté sur le même cheval qu'il avait à la bataille, et les offre à la vierge. C'est ce que représente la statue équestre qu'on voit dans la nef de cette église, contre un des piliers à droite. L'an 1306, l'altération des monnaies, autorisée par un édit du roi, cause à Paris une sédition violente, qu'il appaise en dissimulant, et dont il se venge ensuite en faisant pendre vingt-huit de ceux qui l'avaient excitée. Pour donner un cours exclusif à ses monnaies, Philippe, l'an 1307, rend une ordonnance, qui suspend l'exercice du droit qu'avaient les hauts seigneurs d'en faire battre. Se voyant ainsi gênés, ils consentirent l'un après l'autre à lui vendre une prérogative dont ils ne pouvaient plus faire usage.

Philippe, la même année, fait commencer les procédures contre l'ordre des Templiers, accusés des crimes les plus énormes et les plus difficiles à croire. Elles aboutirent à l'extinction de l'ordre, et au supplice du grand-maître et des principaux chevaliers du Temple. (*Voyez* Jacques de Molay, *les conciles de Paris et de Senlis, tenus en* 1310, *et le concile général de Vienne, célébré en* 1311 *et* 1312.)

L'archevêque de Lyon, Pierre de Savoie, depuis qu'il était sur son siége, refusait de reconnaître le roi de France pour son souverain. L'an 1310, Philippe envoie Louis, son fils aîné, roi de Navarre, contre ce prélat rebelle qui avait fait ses préparatifs pour soutenir un siége. Mais l'armée française parut à peine aux portes de Lyon, que l'archevêque, reconnaissant la témérité de sa conduite, vint se remettre entre les mains du comte de Savoie, son parent, qui s'était joint au roi de Navarre. Pour faire sa paix avec le roi de France, il fut amené, le 21 juillet, comme prisonnier, à Paris, où il obtint grâce, à la recommandation de deux cardinaux envoyés par le pape. Le roi de Navarre établit un gouverneur dans Lyon pour le roi de France, après avoir reçu des Lyonnais le serment de fidélité. (Voyez *les comtes de Lyonnais et de Forès*)

L'an 1312, les tergiversations qu'emploie Robert, comte de Flandre, pour éluder la demande que le roi lui avait faite de la démolition des places fortes de son comté, déterminent le monarque à l'y contraindre par la voie des armes. Enguerrand de Marigni, à l'occasion de cette guerre, lève de grandes sommes d'argent. On altère, par le conseil de deux florentins, les monnaies au point qu'elles n'ont plus que le septième de leur valeur intrinsèque, et on les fait prendre sur le pied où elles étaient sous saint Louis; ce qui excita dans Paris une nouvelle sédition, qu'il fut difficile d'appaiser. Le peuple, que ruinait cette variation continuelle des monnaies, appelait hautement le roi *faux monnayeur*. S'il ne l'était pas, sa conduite en produisit un grand nombre, qui, trouvant un gain considérable à contrefaire ces monnaies affaiblies, remplirent la France de mauvaises espèces et en enlevèrent les bonnes. Philippe eut recours au pape pour les réprimer par la voie de l'excommunication. Mais pouvait-il se flatter qu'on respecterait des censures qu'il méprisait lui-même? Il continua donc d'y avoir des faux monnayeurs, et tout concourut à la ruine du royaume.

Le roi part l'an 1313, au mois de septembre, à la tête d'une grande armée pour l'expédition de Flandre, accompagné de ses fils. Il fait peu de progrès dans ce pays, et la même année il accorde une trève d'un an aux Flamands, par le conseil de

Marigni et la médiation du cardinal Joscerand. (*Voyez* Robert de Bethune, *comte de Flandre*) Philippe revient à Paris, et de là se rend à Fontainebleau. Il y mourut, le 29 novembre 1314, des suites d'une chute de cheval qu'il fit en chassant un sanglier, suivant Villani, Ferreti de Vicence, et Guillaume Ventura, tous trois auteurs contemporains. Bocace et Meyer assurent la même chose. Philippe était alors dans sa quarante-sixième année, et avait régné vingt-neuf ans et cinquante-cinq jours. Son corps fut porté à Saint-Denis et son cœur à Poissi. Il avait épousé, le 16 août de l'an 1284, JEANNE, reine de Navarre, morte le 2 avril 1305, (N. S.) après lui avoir donné quatre fils et trois filles. Les fils sont Louis, qui suit; Philippe, dit le Long, comte de Poitiers; Charles, comte de la Marche; et Robert, mort au mois d'août 1308, et inhumé, suivant une ancienne chronique, à Poissi. Les filles sont Isabelle, mariée, à Edouard II, roi d'Angleterre; Marguerite, promise, l'an 1294, à Ferdinand, roi de Castille, ce qui n'eut pas d'effet; et Jeanne, morte jeune. Philippe le Bel, par son mariage, réunit dans sa main, le royaume de Navarre, avec les comtés de Champagne et de Brie. Ce prince était le plus bel homme de son tems, brave, généreux, magnifique, avide d'argent et nullement scrupuleux sur les moyens de s'en procurer, libéral en même tems jusqu'à la prodigalité, dur envers son peuple qu'il accabla de taxes et d'impôts, jaloux de son autorité qu'il chercha toujours à étendre, implacable dans sa haine, chérissant sa famille dans laquelle il semblait avoir concentré toute son affection, bon père, bon et fidèle époux, bon frère, aimant et cultivant les lettres, dont il avait reçu une bonne teinture sous la direction du célèbre Gilles de Rome, son précepteur, de l'ordre de Saint-Augustin, qu'il fit, par reconnaissance, archevêque de Bourges. C'est celui qu'on nomme dans l'école *le docteur très-fondé*, titre que lui ont mérité ses traités de théologie, où il prouve que Jésus-Christ n'a pas donné de domaine temporel à son église, que le roi de France ne tient que de Dieu son autorité temporelle, et ne reconnaît de supérieur sur terre que dans le spirituel.

Philippe le Bel ne fut point heureux en brus, comme on le verra aux articles de ses trois fils. On se contentera de dire ici que Philippe et Gautier d'Aunai, convaincus de commerce criminel avec Marguerite et Blanche, épouses des princes Louis et Charles, furent écorchés vifs en 1314.

Philippe le Bel est le dernier roi de France qui ait fait usage du monogramme dans ses diplômes. On voit encore dans quelques-uns de ceux-ci les noms des grands-officiers de la couronne. On a aussi des lettres de Philippe le Bel, où se trouve la formule :

Par la plénitude de la puissance royale. C'est peut-être le premier de nos rois qui s'en soit servi. On est redevable à Philippe le Bel de la légende de nos monnaies, SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM. Il la fit mettre sur la monnaie qu'il fit frapper le 4 août 1289. Le marc d'argent était monté, en 1305, à huit livres dix sous; et en 1313, il était revenu par degrés à deux livres quatorze sous sept deniers. Le commerce souffrit beaucoup de cette variation.

Ce n'est que sous Philippe le Bel que l'inaliénabilité du domaine royal commença à s'établir, encore n'était-ce que pour les choses qui étaient du domaine-lige.

Dans le cartulaire de ce prince (acte 26), on voit des lettres du 10 juillet, par lesquelles il accorde au cardinal Pierre Colonne, tous les biens mal acquis de son royaume, par qui que ce soit, et de quelque manière qu'ils fussent possédés : *Sive proprio, sive possessorio, aut executorio, sive alio nomine.* Nous ne nous souvenons point d'avoir rien vu de semblable dans toute notre histoire.

Les grands seigneurs, en écrivant à nos rois, scellaient leurs lettres en or ou en argent. Philippe Auguste avait accordé à l'abbaye de la Saussaie tous les sceaux d'or de celles qui lui seraient adressées. Philippe le Bel y ajouta les sceaux d'argent des siennes. (*Voyez* du Cange, *Suppl.*, t. 2, coll. 797)

Ce prince permit le duel en matière criminelle; saint Louis l'avait défendu en toute matière. Ce fut sous son règne, dit-on, que la cavalerie commença à quitter le haubert ou la jacque de mailles, composée de petits anneaux de fer, et la cotte d'armes, espèce de soubreveste, pour prendre l'armure complète de fer. Philippe le Bel est le premier de nos rois qui ait restreint les apanages aux seuls hoirs mâles. Il étendit sur tout le royaume la juridiction de ses baillis, restreinte jusqu'alors aux domaines du roi. Il y avait, sous son règne, un bailli à Paris; nous en avons la preuve dans des lettres de ce prince, adressées à cet officier, par lesquelles sa majesté lui déclare, qu'étant informée que plusieurs personnes, sous prétexte de pauvreté ou de retour de la guerre de Flandre, exercent quantité de vols, de pillages et de meurtres, elle lui ordonne de donner tous ses soins pour arrêter de tels désordres par la punition des coupables, et d'enjoindre aux juges et prévôts qui lui sont soumis, de tenir la main à l'exécution de cette ordonnance, sous peine de sévère punition. Ces lettres sont ainsi datées. *Actum Parisiis, die mercurii post festum omnium sanctorum, anno domini millesimo trecentesimo tertio.* (*Registre des Chartes* cotté 35, act. 52. *Recueil de Lenain*, f. 399 v°.)

M. Robertson (*Vie de Charles-Quint*, *Introd.* p. 317, in-4°) dit que ce prince fixa, par son ordonnance de juillet 1311, l'intérêt de l'argent à vingt pour cent. Cela est vrai; mais il faut observer que cette ordonnance existe en latin et en français. Le latin différent du style du parlement, porte, *quinquies quatuor libras*, *per centum libras*. Mais dans le texte français qui paraît être l'original, il y a cinquante sous pour cent livres, c'est-à-dire deux et demi pour cent, non pour l'année entière, mais pour les termes de foire en foire, qui étaient chacun de deux mois. Hors des foires la même ordonnance fixe l'intérêt à un denier la livre par semaine, quatre deniers par mois, et quatre sous pour l'année, ce qui revient à vingt pour cent par an. (*Ordonn. du Louvre*, t. 1, p. 484.)

Ce fut sous Philippe le Bel et ses enfants, que s'établit la chambre des comptes de Paris. Les nouvelles formes de procédures ayant allongé et multiplié les affaires au parlement, on en tira une chambre qui ne fut occupée qu'à faire rendre compte des deniers royaux, tant pour la recette que pour la dépense de la maison du roi. Cette chambre fut d'abord regardée comme faisant partie du parlement; mais elle en fut ensuite démembrée et érigée en cour séparée, dont les jugements, d'abord soumis à l'appel au parlement, se sont ensuite rendus en dernier ressort. (Dupuy, *Vraie origine des parlements*.)

D. Martenne (*Thes. Anec.* t. 1, p. 1196) a publié une ordonnance curieuse, de Philippe le Bel, donnée au mois de janvier 1296 (V. S.) pour régler l'état de sa maison. Le monarque y entre dans un grand détail de tous les officiers, et marque les appointements qui conviennent à chacun en particulier. On y voit qu'il avait dix conseillers d'état nommés alors *clercs du conseil. Tous iceux nommés*, dit-il, *ne mangeront point à court, et prendront chacun cinq sols de gaiges quand ils seront à court ou en parlement; ou leurs manteaux quand ils y seront aux fêtes.* Au reste manger en cour, ce n'était pas faire grand'-chère, comme on peut le juger par l'article de la fruiterie, où il est dit: *L'on servira à la table du roy et de ses frères, du fruit ainsi comme il a été accoutumé, et autres tables, des noix tant seulement, fors que en Caresme, on les servira de noix, figues et raisins.* Le fruit était rare alors en France, parce qu'on ne s'y était pas encore appliqué à la culture des arbres.

Philippe le Bel est le premier roi de France qui ait eu des troupes étrangères à sa solde.

LOUIS X, DIT HUTIN, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

1314. LOUIS X, surnommé HUTIN, né le 4 octobre 1289 (1), succéda, le 29 novembre 1314, à Philippe le Bel, son père. Il était déjà roi de Navarre depuis l'an 1304, époque de la mort de Jeanne, sa mère, héritière de ce royaume, et s'était fait sacrer, l'an 1307, à Pampelune. Louis avait épousé, l'an 1305, MARGUERITE, fille de Robert II, duc de Bourgogne. La conduite de cette princesse ne fut rien moins que régulière. Ayant été convaincue, comme on l'a dit, d'un commerce criminel avec Pilippe d'Aunai, elle fut renfermée, en 1314, au Château-Gaillard, et, au mois d'août de l'année suivante, étranglée avec une serviette. Louis ôta, vers le même tems, la dignité de chancelier à Pierre de Latilli, évêque de Senlis, accusé de divers crimes, dont il se purgea néanmoins au concile de Senlis en 1318. Enguerrand de Marigni, administrateur des finances, fut aussi destitué de son emploi; mais on ne s'en tint pas là à son égard; Charles de Valois, oncle du roi, l'accusa de péculat, et vint à bout de le faire condamner à être pendu. L'arrêt fut exécuté, suivant le *Miroir historial*, la veille du Saint-Sacrement, 21 juin 1315, aux fourches patibulaires de Montfaucon, qu'Enguerrand avait fait élever. Il est peu d'auteurs, anciens et modernes, qui ne justifient la mémoire de ce ministre. Le roi, qui n'avait acquiescé que par faiblesse à sa condamnation, ne tarda pas d'en reconnaître l'injustice et de travailler à la réparer autant qu'il fut en son pouvoir. Charles, son oncle, imita cet exemple dans les derniers moments de sa vie. (Voyez *les comtes de Valois*) La même année 1315, Louis, par ses lettres du 17 mai, données à Vincennes, ordonne une enquête des priviléges des nobles et des communes, pour appaiser le soulèvement qu'avaient excité l'année précédente les impositions que Philippe le Bel avait mises sur les uns et sur les autres dans toute l'étendue de son royaume. Le 3 juillet suivant, pour remédier à l'épuisement des finances, Louis donne des lettres d'affranchissement à tous les serfs de ses domaines, *moyennant une rescompensation des émolumens*, dit-il, *qui desdites servitudes pooient venir à nouz et noz successeurs*. Les seigneurs, avides d'argent, mirent en vente, à son exemple, la liberté de leurs serfs. Mais

(1) Selon un compte de l'abbaye de S. Denis en France, commençant à la Madelaine 1289, et finissant à pareil jour de l'année suivante. Il porte : *nuntio qui attulit rumores primogeniti regis* XVI. L. F.

la misère était si grande alors par le dérangement des saisons, que les peuples ne s'empressèrent pas à profiter de l'espèce de grâce qui leur était offerte. Louis, dans les mêmes vues, imagina un autre expédient. Son père avait banni les Juifs. Le 28 du même mois de juillet, il donna un édit pour les rappeler et leur permettre de rester en France l'espace de douze ans, moyennant une somme considérable dont il était convenu avec eux. Trois jours après, il épousa Clémence, fille de Charles-Martel, roi de Hongrie, avec laquelle il fut sacré, le 3 août suivant, à Reims. (*Nangii Contin.*) Louis cependant, malgré le fléau qui désolait la France, faisait des préparatifs pour aller dompter les Flamands nouvellement révoltés. Il part à la fin du même mois à la tête d'une armée florissante qu'il conduit droit à Marquete, alors assiégée par les rebelles. A son approche, ils fuient et vont se renfermer dans Courtrai, où bientôt ils sont investis et vivement pressés. Mais les pluies qui tombaient sans discontinuer, obligèrent en peu de jours les Français, qu'elles innondaient dans leur camp, de lever honteusement le siége. Pressés d'ailleurs par la disette de vivres, ils reprirent, comme ils purent, la route de France par des chemins rompus, laissant dans la boue leurs bagages dont ils brûlèrent même une partie. Quoique cette expédition n'eût point réussi, les Flamands obligèrent leur comte de faire sa paix avec le roi de France, effrayés par la menace qu'il faisait de revenir l'été suivant. Il atteignit à peine cette saison, étant mort de pleurésie l'an 1316, le 5 juin, suivant Bernard de la Guionie, ou le 8 selon D. Vaissète.

On ne voit pas la raison pourquoi ce prince fut surnommé Hutin, qui veut dire mutin en vieux langage. Loin d'avoir ce défaut, il en eut de tout contraires, étant volage, inappliqué, et facile à gouverner. Il avait de bonnes intentions; et comme parle un auteur du tems, *il étoit volentif, mais n'étoit pas bien ententif en ce qu'au royaume il falloit*. Il laissa de sa première femme une fille nommée Jeanne, née le 28 janvier 1311, qui fut reine de Navarre du chef de son père, et épousa Philippe, comte d'Evreux. Clémence, sa deuxième femme, était enceinte lorsqu'il mourut. La douleur qu'elle eut de la perte de son époux, nuisit beaucoup à sa grossesse.

Les diplômes de Louis X sont datés du lieu, du jour, du mois et de l'année. On ne voit ni signature, ni monogramme dans ses lettres. Son sceau, comme chez les anciens rois de Perse, tenait lieu de l'un et de l'autre. C'est sur le sceau de ce prince qu'on aperçoit, pour la première fois, une main de justice depuis Hugues Capet.

Le marc d'or sous ce règne fut remis à vingt-huit livres, et le marc d'argent à cinquante-quatre sols.

JEAN I.

1316. JEAN I, fils de Louis X et de Clémence, naît le 15 novembre 1316, et meurt le 19 du même mois. *C'est sans raison*, dit le P. Daniel, *que quelques-uns ne le mettent point au nombre des rois de France. Il acquit ce titre en naissant, et il le porte en quelques pièces du trésor des chartes.* La reine, sa mère, mourut le 13 octobre 1328.

PHILIPPE V, DIT LE LONG.

1316. PHILIPPE V, surnommé LE LONG à cause de sa taille, comte de Poitiers, deuxième fils de Philippe le Bel, né l'an 1294, était à Lyon pour presser l'élection d'un pape, lorsqu'il apprit la mort du roi Louis, son frère. S'étant rendu vers la mi-juillet à Paris, il y tint, dans son palais, une assemblée des douze pairs et d'autres seigneurs, dans laquelle il fut déclaré régent du royaume de Navarre; *et quant à la France*, dit Vignier, *les barons ordonnèrent que si la reine accouchait d'un fils, elle serait gouvernée par Philippe le Long, jusqu'à ce que le jeune prince eût atteint l'âge de vingt-quatre ans*; (d'autres disent dix-huit ans, et une ancienne chronique française seulement quatorze ans) *mais que si la reine accouchait d'une fille, Philippe le Long jouirait du trône sur le champ.* Le prince que Clémence mit au monde étant mort cinq jours après, Philippe alla se faire couronnner à Reims avec sa femme le 6 janvier 1317 (N. S.). On vit Mahaut, comtesse d'Artois, faire les fonctions de pair à cette cérémonie, et soutenir en cette qualité la couronne avec les autres pairs. Deux princes du sang, Charles, comte de la Marche, et Eudes IV, duc de Bourgogne, affectèrent de ne s'y point trouver. Ils s'étaient l'un et l'autre opposés, par des ressentiments personnels, à l'élévation de Philippe, prétendant que Jeanne, fille de Louis Hutin, était l'héritière légitime de la couronne de France. Philippe, à son retour, assemble à ce sujet, le 2 février, les trois ordres de l'état. D'une voix unanime ils déclarèrent solennellement que *les lois et la coutume, inviolablement observées parmi les Français, excluaient les filles de la couronne.* Pendant son règne Philippe fut presque toujours occupé de projets et de préparatifs de guerre contre la Flandre qui ne tenait aucun des traités; mais il n'en résulta aucune expédition considérable.

L'an 1318 (N. S.), Philippe donna des lettres royaux du 23

janvier, portant confirmation de celles que Louis Hutin avait données pour l'affranchissement des serfs de ses domaines. *Nous considérant*, y est-il dit, *que nostre royaume est dit et nommé le royaume des Francs, et veuillans qne la chose en vérité soit accordante au nom, et que la condition des gens amende de nous, en la venue de notre nouvel gouvernement.... Ordonnons que généralement par tout nostre royaume, de tout comme il puet appartenir à nous et à nos successeurs, teles servitutes soient remanées à franchise à tous ceux qui de orine, ou ancienneté, ou de nouvel par mariage, ou par résidence des lieux de la serve condition, sont incheus ou pourroient inchéir en lieu de servitutes, et diverses conditions, franchises soient données o (à) bonnes et convenables conditions.*

Les Albigeois, les Vaudois, les Bégards, appelés aussi Fratricelles et Apostoliques, furent vivement poursuivis sous ce règne par les inquisiteurs en Languedoc. On en brûla plusieurs dans l'année 1319 et suivantes. On sévit avec la même rigueur en 1321 contre les ladres ou lépreux, et les Juifs, accusés d'avoir conspiré ensemble pour empoisonner les Français. Il se forma contre ces misérables, sous prétexte de venger la nation, des compagnies de pastoureaux, qui commirent de grands dégâts en différentes provinces, et furent enfin dissipés aux environs de Carcassonne.

L'an 1320, dit une chronique manuscrite, *Henri Tapperel, de Picardie, prévost de Paris, tenoit ung prisonnier riche homme coupable de mort. Le jour vint qu'on devoit pendre ce riche homme; mais le prévost fut corrompu par argent qu'on lui donna, et print ung poure homme en Chastelet, auquel il imposa le nom du riche homme, et le fit pendre au lieu du riche homme. Et pour ce que ce cas fut sceu, le Prévost fut pendu* (au mois d'août de la même année). Philippe, le 2 mai précédent, avait terminé la guerre de Flandre par un traité qui le maintenait dans la possession des villes d'Orchies, Lille et Douai.

L'an 1322 (N. S.) Philippe meurt la nuit du 2 au 3 janvier, d'une fièvre quarte, dont il avait langui plusieurs mois, à l'âge d'environ vingt-huit ans, après en avoir régné cinq moins cinq jours. Par son testament, fait le 26 août 1321, il avait assigné certaines sommes d'argent pour être distribuées aux voisins de ses forêts, en compensation *des dommages à eux faits par les bêtes rousses et noires* (du Tillet). Ce prince avait formé le projet d'établir l'unité de monnaie, de poids et de mesure dans tout le royaume; mais il y rencontra des difficultés que la courte durée de son règne ne lui permit pas de surmonter. Il avait

épousé, en janvier 1307, JEANNE, fille d'Otton IV, comte de Bourgogne, et de Mahaut, comtesse d'Artois. Elle fut accusée d'adultère comme Marguerite, sa belle-sœur. Mais Philippe, moins emporté et plus humain que Louis X, se contenta de la reléguer à Dourdan, d'où après un an il la fit revenir. Ils vécurent depuis en bonne intelligence. Jeanne fut mère de Louis, mort enfant, et de quatre filles, Jeanne, comtesse de Bourgogne et d'Artois, et femme d'Eudes IV, duc de Bourgogne; Marguerite, mariée à Louis de Créci, comte de Flandre; Isabelle, femme de Guigues VIII, dauphin de Viennois; et Blanche, religieuse de Longchamp. La reine Jeanne mourut à Roye le 21 janvier 1329. Elle est fondatrice du collége de Bourgogne à Paris; mais cette fondation n'eut lieu que trois ans après sa mort. L'hôpital de Saint-Jacques de Paris lui doit aussi son établissement, qui fut fait au mois de janvier 1320 (N. S.).

Philippe-le-Long datait de l'année, du jour du mois, et du lieu, en ajoutant, lorsqu'il était à propos, la formule *devant Pâques*.

Ce prince fit, en 1317, à Loris en Gâtinais, une ordonnance pour son hôtel, à laquelle il fit une *creüe* ou addition le 10 juillet 1319. « Premièrement, y est-il dit, en l'hostel le roy n'aura que » six chambres seulement : c'est-à-savoir le chancelier, le con- » fesseur, le aumosnier, les chapelains, les maistres de l'hôtel, » et la chambre aux deniers; et seront ces six chambres héber- » gées par les fourriers du roy.... Item le roy aura trois cham- » bellans : c'est-à-savoir monseigneur Adam Hérout, monsei- » gneur Robert de Bonnes-Mars et le Borgne de Ceriz; et pren- » dra ledit monseigneur Adam quatre prouvendes d'avoine, fer » et clou, et cinq sols de gaiges par jour pour foin et les gaiges » de ses varlets, ... mangera en sa chambre, et les autres en » salle, et sera servi le sire de la viande de la bouche, et n'en » aura qu'un ou deux au plus à court.... Item le roi aura toujours » à court quatre varlets de chambre, et non plus, le barbier, » l'espicier, le tailleur, et ung autre mangeant à court....... » Item une guette, un cordouanier, qui mangeront à court, et » prendront chascun une prouvende d'avoine, et dix deniers » de gaiges pour leurs varlets, qui ne mangeront pas à court.... » Item six sommeillers de l'hostel le roy, qui auront sa chambre, » ses armures et ses joyaux, mangeront en salle, et auront chas- » cun cent sols pour robbes et quarante sols pour chauffures.... » Notaires suivant le roy, ung Sécrétaire et deux autres..... le » confesseur le roy mangera en sa chambre, et aura livraison » pour soy et son compagnon et sa gent : c'est à savoir potaige » et deux paires de mets, et au jour qu'il jeunera, des harencs

» avec le potaige et deux souldées de pain ; et au jour qu'il ne
» jeunera, trois souldées de pain, et pour lui toujours deux pains
» de bouche, et aura sept quartes de vin le jour, et aura quatre
» chevaux qui seront en l'escurie... le aumosnier sera toujours à
» court, et doit manger à l'huis de la salle, et sera servi au jour
» de chair d'une piece de bouilli, et une de rosti, et au jour de
» poisson aussi, sans rien doubler..... Physiciens, dont il y aura
» ung à court..... Hussiers d'armes, *trois*..... dont il y aura tou-
» jours ung à court, et mangera en salle, et aura les gaiges
» de cinq sols trois deniers. Les sergents d'armes mangeront à
» court six qui y seront etc. (Martenne *Thes Anec.* T. I, *col.*
» 1352-1365) ».

CHARLES IV, DIT LE BEL.

1322. CHARLES IV, comte de la Marche, troisième fils de *Philippe le Bel*, succéda le trois janvier 1322, (N. S.) à Philippe *le Long*, son frère, dans les royaumes de France et de Navarre, et fut sacré le vingt-un février suivant à Reims. Au commencement du règne précédent, il s'était mis à la tête du parti formé en faveur de la princesse Jeanne, fille du roi Louis Hutin, pour la succession à la couronne. Mais, après la décision solennelle du deux février 1317, il se soumit au roi, son frère, et l'événement lui prouva depuis qu'en cela il avait fait aussi bien pour son intérêt personnel, que pour celui de l'état. Parvenu au trône, son premier soin fut la recherche des financiers, nommés alors lombards, parce qu'ils étaient venus presque tous d'Italie pour piller la France. On confisqua leurs biens, et on les renvoya dans leurs pays aussi pauvres qu'ils en étaient venus. La réforme des monnaies, fort altérées sous les règnes précédents, fut un autre objet de l'attention de Charles. Mais bientôt il les affaiblit par le conseil de gens pernicieux ; d'où il résulta des maux infinis. Il envoya, dans le même tems, des commissaires intègres dans les provinces pour châtier les mauvais juges et réprimer par des exemples effrayants les entreprises de la noblesse qui s'emparait impunément du bien des particuliers. Jourdain de l'Ile, seigneur de Casaubon, et neveu, par sa femme, du pape Jean XXII, était l'un des barons de Gascogne, dont les déportements étaient le plus digne d'animadversion. Fier de son alliance, il se signalait par des atrocités en tout genre. Charles, après lui avoir pardonné plusieurs fois, à la prière du pape, le livra enfin au parlement, qui le condamna, l'an 1323, à être attaché à la queue d'un cheval, puis à être pendu : l'arrêt fut exécuté la veille de la Trinité. Le lendemain de l'exécution, le curé de Saint-Merri écrivit en latin, au pape, la lettre sui-

vante : *Très-Saint-Père, dès que je sçus que le mari de votre niéce allait être exécuté, j'assemblai mon chapitre, et je représentai qu'il convenait de profiter de cette occasion, pour vous marquer notre très-respectueux attachement, et notre profonde vénération. A peine votre neveu était pendu, qu'avec grand luminaire, nous allâmes le prendre à la potence, et nous le fîmes porter dans notre église, où nous l'avons enterré honorablement et gratis. Saint-Père, nous continuons de vous demander votre sainte et paternelle bénédiction.* J. Thomas Chevecier. On doit moins faire attention à la simplicité ridicule de cette lettre, tirée des manuscrits de Fontanieu (vol. 67.), qu'à la juste sévérité du roi. La protection ne sauvait point les criminels, sous le règne de Charles le Bel; « car les grands » exemples, disait-il, sont les plus nécessaires. » La même année, il fait sommer Edouard II, roi d'Angleterre, de venir lui rendre hommage en la ville d'Amiens, entre la Chandeleur et Pâques prochain (1324.). Edouard, effrayé de cette sommation, envoie, dans le mois de novembre, des ambassadeurs en France, pour demander un plus long délai. Ils étaient chargés en même tems de faire des représentations sur les entreprises des Français dans l'Agénois et la Saintonge. Charles, en effet, depuis son avènement au trône, avait fait continuer quelques procédures commencées dès le règne de Louis Hutin, pour mettre en sa main divers territoires enclavés dans ces provinces. De ce nombre était le prieuré de Saint-Sacerdos ou Sardos, dépendant de l'abbaye de Sarlat, laquelle ne relevant du roi d'Angleterre ni dans le chef, ni dans les membres, avait donné son temporel en pariage au roi de France. Tandis qu'on négocie, Charles apprend que les Anglais sont venus piller et brûler la Bastide du prieuré, et qu'ils ont poussé l'insulte jusqu'à faire pendre son procureur à côté du poteau où il avait fait ériger les armes de France. Charles fait citer les coupables de cet attentat au parlement de Toulouse. Plus de quarante seigneurs d'entre eux viennent demander grâce; les autres sont condamnés par contumace au bannissement, avec confiscation de leurs biens. En conséquence, le roi défend d'obéir à Raoul Basset, sénéchal de Guienne, qui avait présidé à l'exécution de son procureur, et ordonne la saisie du château de Montpezat, dont le seigneur avait recélé les effets emportés dans le pillage. Le grand-maître des arbalétriers, chargé de cette commission, est arrêté par le sénéchal de Guienne, qui, l'ayant d'abord voulu mettre à *male mort*, mieux conseillé le renvoie, après en avoir tiré une grosse rançon. Outré de cet affront, Charles mande au sénéchal de Périgord d'assembler des troupes pour entrer en Guienne. Elles devaient se mettre en marche dans l'octave de la Pentecôte. Les ambas-

sadeurs d'Edouard obtiennent une suspension d'armes, en consentant et promettant même de concourir à la saisie du château de Montpezat, à la punition des coupables qui étaient arrêtés, et à la poursuite de ceux qui étaient en fuite. Mais Edouard les ayant désavoués, le roi de France fait partir Charles, comte de Valois, son oncle, avec une armée pour se saisir de la Guienne, où il entre le 3 août. En moins de sept semaines, ce prince se rend maître d'une grande partie de l'Agénois et de la Guienne. Le comte de Kent, en capitulant pour la Réole, le 21 septembre, conclut un armistice jusqu'au 21 avril suivant, durant lequel espace de tems chacun gardera ses possessions. Edouard refuse de ratifier ce traité; il en propose un autre qui est rejeté, et il emploie, mais en vain, la médiation du pape, pour le faire accepter. Enfin, après bien des négociations inutiles, la guerre étant sur le point de recommencer, Isabelle, femme d'Edouard, et sœur de Charles le Bel, passe en France, pour concilier les deux couronnes; elle y réussit par un traité de paix, qui fut signé le 31 mai 1325. Le 14 septembre de la même année, le prince héréditaire d'Angleterre, fils d'Isabelle, qui était venu la joindre, rend au roi hommage de la Guienne et du Ponthieu, que son père lui avait cédés. Ce fut alors que Charles accorda la main-levée de la Guienne, qui avait été saisie et gouvernée par ses officiers, depuis le traité de paix, suivant une de ses clauses. La nouvelle paix fut bientôt suivie d'une nouvelle rupture de la France avec l'Angleterre. La reine Isabelle différait son retour en Angleterre, malgré les ordres pressants que le roi, son époux, lui envoyait de le hâter. Charles, trompé par les prétextes que lui alléguait sa sœur, favorisait son retardement. Irrité de cette connivence, Edouard déclare la guerre au roi de France. Les hostilités recommencent en Guienne avec plus de fureur que jamais. A la fin, Charles, gagné par l'or des ministres anglais, par les prières d'Edouard, et par les sollicitations du pape, fait dire à sa sœur de se retirer. Elle part, l'an 1326, après avoir assisté le jour de la Pentecôte au couronnement de la reine Jeanne, et passe dans les Pays-Bas. La paix entre les deux couronnes ne fut point rétablie par là. Cette même année 1326, plusieurs bâtards, de la principale noblesse de Gascogne, ayant pris les armes, attaquent, de concert avec les Anglais, les châteaux et villes du domaine de la France. Ce fut l'occasion d'une guerre, appelée *la guerre des bâtards*. Alfonse d'Espagne, attaché à la France, eut ordre de passer en Languedoc, et le roi y envoya ensuite le maréchal de Briquebec, qui tailla en pièces les bâtards et les Anglais.

L'an 1327, Charles le Bel tombe malade la veille de Noel. Il meurt à Vincennes le 1 février suivant, à l'âge de 34 ans. Son

corps fut inhumé à S. Denis. Charles avait épousé, 1°, avant l'an 1307, BLANCHE, 2e fille d'Otton IV, comte de Bourgogne, qu'il fit enfermer vers 1315, pour crime d'adultère, au château-Gaillard d'Andeli, et dont il se fit séparer pour cause de parenté, par sentence du pape, rendue le 19 mai 1322. Blanche mourut religieuse à Maubuisson, en 1326. Charles épousa, 2°, le 21 septembre 1322, MARIE, fille de l'empereur Henri VII, décédée au mois de février 1324 (N. S.) à Issoudun, des suites d'une fausse-couche, en revenant de Toulouse avec son époux, et enterrée aux Jacobines de Montargis; 3°, le 5 juillet 1324, suivant une chronique du tems, JEANNE, fille de Louis de France, comte d'Evreux, dont il eut Jeanne, morte en enfance, Marie, décédée sans alliance le 6 octobre 1341, et Blanche, née après la mort de son père le 1 avril 1328, et mariée le 18 janvier 1345 (N. S.) à Philippe de France, duc d'Orléans, qui la perdit le 8 février suivant. La mère de ces filles mourut à Brie-Comte-Robert le 4 mars 1371, (N. S.) et fut enterrée à S. Denis.

Charles le Bel omet souvent dans ses diplômes la date du jour. De son tems, et peut-être auparavant, la coiffure des femmes était en pain de sucre, d'une hauteur extraordinaire, chargée de dentelles qui flottaient en l'air. Cette mode a duré en France près de 200 ans. Les sortilèges et les maléfices furent très-communs sous le règne de ce prince; ce qui donna beaucoup d'exercice à l'inquisition (Montfaucon.). Ce fut sous le règne de ce prince que commença l'usage de faire payer au roi par les rotariers une finance pour les fiefs qu'ils acquéraient.

BRANCHE COLLATÉRALE DES VALOIS.

PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS.

1328. PHILIPPE VI, né l'an 1293, premier roi de la branche collatérale des Valois, né de Charles, comte de Valois, 3e fils du roi Philippe le Hardi, fut, d'abord après la mort de Charles IV, son cousin, déclaré régent du royaume, en attendant les couches de la reine, à l'exclusion d'Edouard III, roi d'Angleterre. Edouard prétendait à cet honneur, comme neveu du roi défunt, étant petit-fils de Philippe le Bel par sa mère Isabelle, sœur du roi Charles IV. Au bout de deux mois, la reine étant accouchée, le premier avril, d'une fille qui fut nommée Blanche, Philippe monta sur le trône, et fut reconnu roi par les états, sans nulle opposition. Le 29 mai suivant, il fut sacré à Reims avec la reine son épouse, par l'archevêque Guillaume de Trie. Cette cérémonie, tant elle causa d'allégresse, fut suivie d'une fête qui dura

15 jours. Philippe ne demeura point oisif sur le trône. Environ deux mois après y être monté, il va faire la guerre aux Flamands révoltés contre Louis, leur comte, son parent, et remporte sur eux, le 23 ou le 24 août, non sans avoir couru risque d'être pris, une grande victoire à Cassel. (Voy. *les comtes de Flandre.*)

L'an 1329, le roi d'Angleterre, sommé de venir rendre hommage de la Guienne à Philippe, s'acquitte de ce devoir, après quelques délais, le 6 juin, dans l'église cathédrale d'Amiens, au milieu d'une pompe qui humiliait autant le vassal qu'elle élevait le suzerain. Les rois de Bohême, de Navarre et de Majorque honorèrent cet acte de leur présence, avec les ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Lorraine, les comtes de Flandre, d'Alençon, de Beaumont-le-Roger, les grands officiers de la couronne, et un grand nombre de prélats, tous debout, à côté d'un superbe trône, où le roi de France était assis, vêtu d'une longue *robe* de velours violet, semée de fleurs de lis d'or, couronné d'un *diadême* enrichi de pierreries et tenant en main un sceptre d'or. Edouard y parut aussi avec un nombreux cortège, vêtu d'une longue robe de velours cramoisi, semée de léopards d'or, ayant la couronne en tête, l'épée au côté, et les éperons dorés. Mais lorsqu'il se fut approché du trône, le grand-chambellan lui commanda d'ôter sa couronne, son épée et ses éperons, et de se mettre à genoux devant le roi sur un carreau qu'on lui avait préparé. Il obéit non sans dépit. Puis le même officier lui dit: *Sire, vous devenez, comme duc de Guienne, homme-lige du roi monseigneur qui ci est, et luy promettez foy et loyauté porter.* Edouard incidenta sur le terme *lige*, prétendant qu'il ne devait que l'hommage simple. Il demanda du tems pour consulter là-dessus ses archives, avec promesse d'envoyer ses lettres scellées de son grand sceau, qui expliqueraient quelle sorte d'hommage il devait. On y consentit. Alors Philippe *baisa en la bouche ledit roi d'Angleterre, dont il tenoit les mains entre les siennes.* Ainsi finit cette superbe cérémonie, qui mit la rage dans le cœur d'Edouard, et lui fit jurer une haine implacable contre le prince qui le traitait avec tant de hauteur.

Les entreprises journalières des juges ecclésiastiques sur la puissance temporelle, irritaient de plus en plus les officiers royaux. Philippe de Valois, sur les plaintes de ceux-ci, convoqua, la même année 1329, au mois de décembre, une grande assemblée pour entendre les parties et fixer en connaissance de cause les limites des deux juridictions. Le chevalier Pierre de Cugnères, faisant la fonction d'avocat-général, parla pour la défense de l'autorité séculière. Pierre Roger, nommé à l'archevêché de Rouen, et depuis pape, sous le nom de Clément VI, secondé par Ber-

trand, évêque d'Autun, soutint l'autorité du clergé. Rien ne fut décidé sur le fond de cette dispute, parce qu'on raisonna de part et d'autre sur de faux principes; mais il en résulta la forme d'appel comme d'abus, nommée alors *la voie de recours au prince.*

Depuis le règne de Philippe le Bel, Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, ne cessait de réclamer le comté d'Artois comme un bien qui devait lui revenir par le droit de sa naissance. Débouté de sa demande par divers jugements, il revint à la charge, sous le règne de Philippe de Valois dont il était beau-frère, se flattant, qu'à la faveur de cette affinité, il obtiendrait infailliblement gain de cause. Il se trompa dans son attente. Philippe ayant assemblé les pairs, Robert fut convaincu à ce tribunal d'avoir fabriqué de faux titres pour soutenir sa prétention, et en conséquence, par l'arrêt qui intervint, il fut banni du royaume avec confiscation de ses biens. Le comte, désespéré de cette condamnation, se retira en Brabant, et de là en Angleterre, où, dans la suite, il devint le fléau de sa patrie. (Voy. *les comtes d'Artois.*)

Le goût des croisades, malgré la longue et fâcheuse expérience qu'on avait faite de leur danger et de leur inutilité, n'était pas encore alors absolument passé. L'an 1336, Philippe de Valois, s'étant rendu avec les rois de Bohême et de Navarre et grand nombre de seigneurs, à la cour d'Avignon, pour y saluer le pape Benoit XII, et le dissuader de retourner à Rome, se laissa engager avec sa compagnie à prendre la croix des mains de ce pontife, pour aller au secours de la Terre-Sainte. A son retour, il ramasse de grandes sommes, au moyen des décimes que Benoît lui avait accordées, pour remplir cet engagement pris avec trop de légéreté. Mais bientôt une nouvelle guerre, à laquelle il aurait dû s'attendre, l'obligea d'oublier la Palestine, et d'employer toutes ses forces à la défense de ses états. « Nous entrons, dit M. Bossuet à l'oc-
» casion de cette guerre et de ses suites, dans les tems les plus
» périlleux de la monarchie, où la France pensa être renversée
» par les Anglais, qu'elle avait presque toujours battus jusque-
» là; maintenant nous allons les voir forcer nos places, ravager
» et envahir nos provinces, défaire plusieurs armées royales, tuer
» nos chefs les plus vaillants, prendre même des rois prisonniers
» et enfin faire couronner un de leurs rois dans Paris même. En-
» suite tout d'un coup, par une espèce de miracle, nous
» les verrons chassés et renfermés dans leur île, ayant à peine
» pu conserver une seule place dans toute la France. » Philippe et Édouard, qui avaient depuis long-tems des sujets de plainte l'un contre l'autre, en vinrent cette année à une rupture ouverte. Les actes d'hostilité commencèrent à la fois en Guienne et en Flandre,

et la guerre continua les années suivantes par mer et par terre, avec différents succès. L'an 1339, Edouard, par le conseil de Jacques d'Artevelle, chef des rebelles de Flandre, prend le titre de roi de France, pour engager les Flamands dans son parti. « Voilà, dit M. de Saint-Foix, l'époque de la jonction des fleurs » de lis et des léopards dans les armoiries d'Angleterre. » Edouard fait le siége de Cambrai, qu'il est obligé de lever. Le 24 juin de l'année suivante, il est vainqueur de notre flotte qui était de 120 gros vaisseaux, vis-à-vis de l'Ecluse, après deux jours de combat, par la mésintelligence de nos deux amiraux, Kiéret et Bahuchet, qui les portait à se contrarier sans cesse dans toutes leurs manœuvres. Edouard ternit cette victoire en faisant pendre Bahuchet au mât de son vaisseau. Il ne fut pas également heureux sur terre. Ayant débarqué sur les côtes de Flandre avec une armée de 150,000 hommes, il en donna le tiers à Robert d'Artois, qui pénétra jusqu'à S. Omer, et ravagea la frontière pendant près d'un mois. Mais Eudes IV, duc de Bourgogne, étant venu, avec Philippe, son fils, et le comte d'Armagnac à la rencontre de Robert, l'attaqua le 26 juillet, le battit, et le poursuivit jusqu'à Mont-Cassel. Edouard cependant de son côté faisait le siége de Tournai, avec des efforts impuissants. Dans son désespoir, il envoya, le 22 juillet, un cartel au roi de France qu'il qualifiait seulement *Philippe de Valois*, pour lui offrir de vider leur querelle, ou par le duel, ou par le combat de cent hommes choisis dans chacune des armées, ou par une bataille générale. Philippe répondit par ses lettres du 30 juillet que les lois féodales ne permettaient point à un vassal de provoquer son suzerain; qu'Edouard lui ayant fait hommage-lige, comme au légitime roi de France, il lui devait l'obéissance, *telle qu'on la doit à son droicturier seigneur*, qu'au surplus il espérait triompher de sa révolte, et le chasser du royaume qu'il voulait lui enlever. Telle est en substance la réponse du roi, trop amplifiée par le P. Daniel, aux dépens de la vérité. On s'attendait de part et d'autre à une bataille. On s'y préparait, et divers seigneurs des deux partis accouraient pour y prendre part. Jeanne de Valois, mère du comte de Hainaut, sœur de Philippe, et belle-mère d'Edouard, sortit alors du couvent de Fontenelles, où elle s'était retirée, vint trouver les deux princes, et ménagea une trève entr'eux, depuis le 20 septembre 1340, jusqu'à la S. Jean de l'année suivante. Le terme expiré, la guerre recommence. La Bretagne en devient le théâtre. Ce duché était alors disputé entre Charles de Blois que Philippe protégeait, et Jean de Montfort appuyé par Edouard. L'an 1342, Robert d'Artois s'empare de Vannes, qui est bientôt repris par les Bretons. Ce général est blessé à mort en se défendant, et va expirer en Angleterre. Edouard vint lui-même pour

venger sa mort, et n'y réussit pas. Il assiège Vannes, Nantes et Rennes, et échoue devant ces trois places, dont il est obligé de lever le siége. Nouvelle trêve conclue en février 1343 (N. S.) par la médiation des légats du S. Siége. La même année, Geoffroi de Harcourt ayant pris querelle avec le maréchal de Briquebec au sujet d'un mariage, ils s'oublient l'un et l'autre au point de mettre l'épée à la main devant le roi. Les duels au reste n'étaient pas alors ce qu'ils sont à présent, puisque nos rois les honoraient quelquefois de leur présence. Sa majesté fait citer les parties au parlement, pour régler leur différent. Geoffroi refuse d'y comparaître, et voulant se faire justice par les armes, il assiége un château de l'évêque de Bayeux, frère du maréchal. Le monarque indigné donne un arrêt à S. Christophe de Halate dans la forêt de Senlis le 19 juillet, par lequel Geoffroi, après quatre défauts, est banni, et ses biens confisqués. Il sort du royaume, et embrasse le parti du roi d'Angleterre, qui le fait maréchal de ses armées.

L'an 1344, en janvier, Philippe, dans un tournois qu'il célèbre à Paris, fait arrêter Olivier Clisson, père de celui qui devint connétable, avec dix autres gentilshommes Bretons, sur des preuves d'intelligences secrètes avec l'Angleterre; et quelques jours après, il fait décapiter le premier aux halles, sans forme de procès Les autres subissent le même supplice le 29 novembre suivant Mais entre ces deux exécutions, il s'en fit, le 23 avril, une semblable de trois chevaliers normands au même lieu, *parce qu'ils avoient entreprins*, dit une chronique manuscrite (bibliot. de S. Germain, n° 567,), *à faire duc de Normandie Messire Godefroi de Harecourt, et duquel duché ledit Godefroi avait fait hommage au roi d'Angleterre, si comme on disait.* Geoffroi de Malestroit, l'un de ces trois chevaliers, avait un frère, Henri, qui, s'étant sauvé en Angleterre à la mort de Clisson, et ayant eu l'imprudence de revenir quelque tems après en Bretagne, y fut pris et amené aux prisons du Temple. Mais comme il était clerc, il fut rendu à la justice de l'évêque de Paris, *par la sentence duquel*, dit la même chronique, *il fut mis en un tomberel sur un ais de trains en cote sans chaperon, enferré par le col, piés et mains, et fut mis par trois fois en l'eschele en parvis Nostre-Dame, et assez tost après mourut en obliète. Depuis fut mis mort oudict parvis, et après porté à la porte du palais, si que chacun le peut veoir.* Ces supplices irritent Edouard, qui par-là se croit personnellement offensé. Il rompt la trêve, l'an 1345, par le conseil de Geoffroi d'Harcourt. Henri de Lancastre, comte de Derbi, débarque à Bayonne, au mois de juin 1345, avec un gros corps de troupes, prend Bergerac, s'empare d'Angoulême et de quelques autres places. Le duc de Normandie envoyé contre lui, l'oblige de se réfugier à Bordeaux.

Les places enlevées par les Anglais sont reprises. Notre armée forme le siége d'Aiguillon au confluent du Lot et de la Garonne. Il fut long; et il durait encore lorsqu'Edouard fit lui-même une descente en Normandie au mois de juillet 1346. La province se trouvant, comme il l'avait prévu, dégarnie de troupes, il ne rencontra presque de résistance que dans la ville de Caen, dont il se rendit maître après un combat dans lequel il fit prisonnier le comte d'Eu, connétable de France, et le comte de Tancarville. De là il s'avance en conquérant jusqu'aux portes de Paris, portant partout le fer et le feu. Du haut des tours de Notre-Dame, les Parisiens voient Poissi, S. Germain-en-Laye, Nanterre, S. Cloud, Bourg-la-Reine, en proie aux flammes. Mais aussitot qu'Edouard apprend que Philippe a rassemblé assez de troupes pour paraître en campagne, il se retire de la plaine de Poissi, où il était campé, et marche vers Beauvais, dont il surprend les faubourgs, et où ses troupes brûlent à son insu l'abbaye de S. Lucien. Edouard en fut si indigné, qu'il fit pendre le soldat qui le premier y avait mis le feu. Mais s'étant mis en devoir de prendre la ville, il est vigoureusement repoussé. Semblable échec à Péquigni et à Pont-de-Rémi, où il tente le passage de la Somme. Il la passe enfin au gué de Blanquetaque, par la trahison ou la lâcheté de Godemar du Fay, qui s'enfuit à son approche. Le 26 août, un samedi, Philippe, qui poursuivait Edouard à grandes journées, l'atteint à Créci dans le Ponthieu, où il avait posé son camp. Entraîné par son frère le comte d'Alençon, qui conduisait l'avant-garde, il engage incontinent le combat contre l'avis des plus sages de nos chefs, qui lui conseillaient de remettre la partie au lendemain. L'événement fut tel qu'ils l'avaient prévu. Edouard, avec 30 mille hommes reposés et bien aguerris, défait totalement une armée de près de cent mille Français, la plûpart sans discipline, épuisés d'ailleurs par les fatigues d'une longue marche, et qui ce jour-là même avaient fait six lieues par un soleil ardent, suivi d'une grosse pluie. Il périt en cette funeste journée 25 à 30 mille hommes de l'armée française: *car nul n'estoit prins à rançon n'a merci*, dit Froissard, *et ainsi l'avoyent ordonné les Anglois entre eux*. Parmi ces morts on compte le roi de Bohême, le comte d'Alençon, le duc de Lorraine, les comtes de Flandre, de Blois, de S. Pol, Louis d'Harcourt, frère de Geoffroi, et grand nombre de gentilshommes. Philippe fut du nombre, mais le dernier, des fuyards, après avoir reçu deux blessures, l'une au col, l'autre à la cuisse. Il était encore sur le champ de bataille, lorsqu'il vit paraître et tomber à ses pieds, la corde au cou, le perfide Geoffroi d'Harcourt, à qui la vue du cadavre de Louis, son frère, avait inspiré les plus vifs remords. Ce spectacle fut une consolation pour le roi dans son

malheur. Il pardonna sans peine aux coupables. *Lors chevaucha tant le roi*, dit encore Froissard, *qu'il arriva au chatel de l'Arbroie.... Le roi dit au chatelain: ouvrez, ouvrez, c'est l'infortuné roi de France* (1). Le lendemain de la bataille, si l'on en croit le même historien, les Français, en différentes rencontres, perdirent encore plus de monde que le jour même. Après cette grande victoire, Edouard alla faire le siège de Calais, où commandait Jean de Vienne. Prévoyant bien que ce brave homme ferait une longue résistance, *il fit bâtir*, dit Froissard, *et ordonner entre la ville, la rivière et le pont de Calais, hostels, maisons, et icelles charpenter de gros mesriens; si estoient assises par rues, et les fit couvrir de chaume et de genest; et avoit en cette ville du roi d'Angleterre toutes choses nécessaires à un ost, et plus encore place pour tenir marché le mercredi et le samedi, et là estoient merceries, boucheries, halles de drap, de pain, et de toutes choses nécessaires, et venoient d'Angleterre et de Flandre; et recouvroit-on pour son argent son aisement de tout.* La durée de ce siége fut d'un an presque entier. A la fin, le manque total de vivres obligea le commandant à demander à capituler. Edouard exige pour condition que six des notables de Calais lui soient remis, en chemise et la corde au cou, pour être exécutés à mort (2). Eustache de S. Pierre, et cinq autres Calaisiens se dévouent d'eux-mêmes pour la patrie, et viennent présenter leurs têtes au vainqueur. Le bourreau était déjà mandé pour l'exécution, lorsque la reine d'Angleterre obtint leur grâce à force de prières et de larmes. Eustache dans la suite devint l'homme de confiance et le pensionnaire d'Edouard : cette faveur a fait une tache à sa mémoire. Edouard entra dans Calais, le 4 août, de l'an 1347. Les habitants de cette ville ayant été contraints de s'expatrier, le roi Philippe de Valois rendit, le 8 septembre, une ordonnance portant que les forfaitures qui lui échoiraient dans son royaume leur seraient distribuées, à quoi il ajouta la concession de tous les bénéfices (séculiers) qui vaquaient ou vaqueraient à sa nomination, avec pouvoir de les vendre ou de les faire exercer par d'autres. Il y en eut 50, dit D. Vaissète, qui furent nommés pour posséder les offices vacants de la sénéchaussée de Carcassonne. Peu s'en fallut néan-

---

(1) Telle est la leçon du manuscrit de Berne. Nous la jugeons préférable à celle de l'imprimé, qui porte : *Lors chevaucha tant le roi, qu'il arriva au château de la Broye ..... le roi dit au Châtelain : Ouvrez, ouvrez, c'est la fortune de la France.*

(2) Ceci est une fable refutée par M. de Brequigni, dans le T. XXXVII des mémoires de l'académie de belles lettres. On peut voir aussi M. Levesque, dans l'histoire des cinq premiers rois Valois, T. I, pp. 517 et 525.

moins que Calais ne retournât l'année suivante à la France par la trahison du gouverneur italien, Aimeri de Pavie, qu'Edouard y avait mis. Ce monarque instruit qu'il devait livrer la place aux Français moyennant 20 mille écus que Charni, gouverneur de S. Omer, lui avait promis, le fait venir, et, après lui avoir reproché sa perfidie, lui promet le pardon, à condition qu'il l'aidera à tromper l'ennemi. Les Français s'approchent de la place avec sécurité : on reçoit leur argent. Mais à l'instant le roi d'Angleterre fond sur eux, et en tue ou prend le plus grand nombre. Un chevalier, nommé Ribaumont, après l'avoir renversé deux fois de cheval sans le connaître, est obligé de lui rendre les armes. Edouard, loin de le punir, le combla d'éloges dans un repas qu'il donna aux prisonniers, lui fit présent d'un cordon de perles pour mettre à son chapeau, et le renvoya sans lui demander de rançon.

Les Anglais, dans le même tems, continuaient à faire de grands progrès au-delà de la Loire. Sur la fin de septembre, Philippe et Edouard, par les soins du pape Clément VI, conviennent d'une trêve de 9 mois : on la prorogea ensuite jusqu'à la Pentecôte 1350, puis jusqu'au 1 avril 1351 ; mais elle fut mal observée. Tous les fléaux désolaient alors la terre. Une peste, la plus terrible dont l'histoire ait conservé la mémoire, fit, dit-on, le tour du globe, et s'arrêta plus particulièrement sur l'Angleterre et la France, où la guerre favorisait ses ravages. La famine l'avait précédée et la suivit. Les historiens racontent des circonstances de ce fléau qui tiennent du merveilleux, et qu'ils rendent néanmoins croyables par l'uniformité de leurs témoignages, telles que cette vapeur de feu qui consuma plus de 200 lieues de terrein, dévora les arbres, et jusqu'aux pierres ; telles que cette fourmilière de serpenteaux et d'autres insectes vénimeux, dont l'air était sensiblement infecté ; telles enfin que cette contagion si rapide qui se communiquait par la seule vue (Gaillard.). « Toutefois c'est une chose étrange, » dit Mézeray, que ni le fléau de la guerre, ni celui de la peste, » ne corrigèrent point notre nation. Les danses, les pompes, » les jeux et les tournois continuaient toujours ; les Français dan- » saient, pour ainsi dire, sur le corps de leurs parents. Ils » semblaient témoigner de la réjouissance de l'embrâsement de » leurs maisons, et de la mort de leurs amis ». Il faut convenir cependant que ces désastres réveillèrent la piété dans plusieurs personnes ; mais en même tems ils donnèrent naissance à la secte fanatique des flagellants.

La peste avait emporté, le 12 décembre 1349 (chronique de Saint-Denis) la reine Jeanne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, première femme de Philippe, qui lui avait donné sa

main au mois de juillet 1313. L'an 1349 (V. S.) ce prince épouse en secondes noces, le 29 janvier, BLANCHE, fille de Philippe d'Evreux, roi de Navarre. Cette même année est encore mémorable par deux importantes acquisitions que le roi fit. La première est celle du Dauphiné, que le dauphin Humbert céda à la France, par traité du 30 mars, sous la condition que celui des enfants de France qui en jouirait, prendrait le nom de Dauphin avec les armes du Dauphiné, écartelées de celles de France, et que ce pays ne pourrait jamais être incorporé au royaume, qu'en cas que l'Empire et la France fussent réunis sous le même chef (Voyez *les Dauphins de Viennois*). Depuis ce tems les fils aînés de France ont porté le titre de Dauphin. La seconde acquisition est celle de la seigneurie de Montpellier, que D. Jaime, roi de Majorque, vendit à la France, par contrat fait à Ville-Neuve d'Avignon, le 18 avril, pour cent vingt mille écus d'or.

L'an 1350, Philippe, après avoir prorogé pour trois ans la trêve avec l'Angleterre, tombe malade à Nogent-le-Roi, près de Chartres; et peu de jours après y meurt le 22 août, et non le 28, comme le porte son épitaphe, dans la cinquante-septième année de son âge, et la vingt-troisième de son règne, laissant sa seconde femme enceinte. Il avait eu de sa première femme cinq fils et une fille, Jean qui suit, et Philippe, duc d'Orléans, avec trois autres, morts jeunes, et Marie, femme de Jean de Brabant, duc de Limbourg. Blanche, deuxième femme de Philippe, termina ses jours le 5 octobre 1398, n'ayant eu de son mariage qu'une fille née posthume, de même nom qu'elle, morte en bas âge. Ses qualités respectables lui méritèrent le surnom de la *Belle Sagesse*. Le corps de Philippe de Valois fut porté à Saint-Denis, ses entrailles aux Dominicains de Saint-Jacques, et son cœur aux Chartreux de Bourg-Fontaine en Valois. « Philippe de Valois, dit Mézerai, n'eut aucun bonheur » que la victoire de Cassel. Car, comme si la fortune se fût tou- » jours préparée pour traverser ses desseins, elle semblait ren- » dre imprenables les moindres places qu'il assiégeait, et affai- » blir ses meilleures villes.... Sa vertu ni son grand courage ne » lui servaient de rien. Les mêmes capitaines qui s'étaient signa- » lés en prenant les armes contre lui, cessaient de combattre » quand il était question de le défendre. Ses desseins les plus » cachés étaient découverts dès leur naissance; ceux de son » ennemi ne lui paraissaient que quand ils étaient exécutés. Phi- » lippe voulait combattre, mais ses gens ne le voulaient pas; et » si ce prince ne le voulait pas, ses troupes donnaient la bataille » à contre-tems. Enfin, par mer et par terre, par soi et par ses » lieutenants, ce monarque trouva toujours la fortune contraire,

» trahi misérablement par la plupart des siens, et peu aimé des » autres ».

Philippe de Valois omet quelquefois le jour du mois dans ses diplômes. On a de ses lettres qui finissent ainsi : *Par le roi à la relation de son grant conseil où vous étiez ;* d'autres dans lesquelles on lit, *ad relationem domini* ou *ad relationem vestram*. Ces mots, *où vous étiez*, s'adressent au chancelier; et ceux-ci *ad relationem vestram*, *ad relationem domini*, témoignent que ces lettres ont été rendues sur le rapport du chancelier.

C'est à Philippe de Valois qu'on rapporte l'établissement des greniers à sel et de la gabelle; les uns le placent en 1331, les autres en 1342. Philippe le Bel avait déjà mis une imposition sur le sel en 1286, et Philippe le Long l'avait augmentée par son édit du 25 février 1318; mais Philippe de Valois fut le premier qui força les peuples, en 1344, à prendre le sel dans ses greniers; ce qui le fit appeler *le roi de la loi salique*, par Édouard, qu'il appelait par représailles *le marchand de laines*, parce que par le commerce des laines, il entretenait l'amitié des Flamands.

Les Français ne connaissaient pas encore, ou du moins connaissaient peu l'usage du canon en 1346. Les Anglais, à la bataille de Créci, si l'on en croit Villani, en firent jouer six pièces, qui causèrent plus de peur par la nouveauté, qu'elles ne firent effectivement de mal. La poudre, inventée vers l'an 1300, suivant la plus commune opinion, était encore alors bien informe, et le canon n'était composé que de planches de cuivre assemblées en rond, et liées avec des cercles de fer. Leur forme conique s'évasait depuis la culasse jusqu'à la bouche. Ce mot *canon* vient de l'Italien *canoné* augmentatif de canne, à cause que le canon est long comme une canne.

Les Français étaient bien éloignés alors de se servir d'un pareil instrument à la guerre, eux qui regardaient comme indigne d'eux l'usage de l'arbalète, introduit dès la fin du douzième siècle en Angleterre. *Avec cette arme perfide*, disaient-ils, *un poltron peut tuer sans risque le plus vaillant homme. Nous ne voulons vaincre qu'avec nos épées et nos lances.* Les archers anglais mettaient cependant le désordre dans nos lignes par des grêles de traits qu'ils décochaient avec autant d'adresse que de force. Il fallut donc employer contre eux les mêmes armes. Mais on aima mieux soudoyer des étrangers habiles à les manier, quoique d'ailleurs presque toujours mauvais soldats, que de s'en servir soi-même.

Philippe de Valois est le premier roi de France qui ait employé deux anges pour support de ses armes.

Enfin, on voit sous ce règne le premier arrêt qui déclare la régale ouverte aux bénéfices d'un prélat français promu au cardinalat. Il fut rendu, le 17 février 1338 (V. S.), à l'occasion de Pierre Roger, archevêque de Rouen (depuis le pape Clément VI), que le pape Eugène IV avait nommé cardinal le 19 décembre précédent. On supposait alors que les cardinaux étant obligés de résider à Rome, pour y desservir leurs titres, ne pouvaient en même tems posséder ailleurs un autre bénéfice qui demandât leur présence. Depuis ce tems les prélats élevés au cardinalat ont obtenu dispense du Saint Siége pour posséder en commende leurs évêchés; mais nos rois ont toujours exigé d'eux un nouveau serment de fidélité.

JEAN II, DIT LE BON.

1350. JEAN II, duc de Normandie, né, le 26 avril 1319, au château du Gué-de-Maulni, près du Mans, succéda, le 22 août 1350, au roi Philippe de Valois, son père, et fut sacré à Reims le 26 septembre suivant. Les hostilités continuèrent entre la France et l'Angleterre, malgré la trêve conclue sous le règne précédent. Jean signala le commencement de son règne par un trait de despotisme plus digne d'un empereur Turc que d'un roi de France. Le 16 novembre 1350, il fit arrêter le connétable Raoul, comte d'Eu et de Guines, soupçonné de trahison; et la nuit du 19, il lui fit trancher la tête devant l'hôtel de Nesle, sans forme de procès. La charge de connétable fut donnée à Charles d'Espagne, connu sous le nom de la Cerda. (Voyez *les comtes de Guines*)

L'an 1351, Jean institua la chevalerie de l'Etoile, pour l'opposer à celle de la Jarretière qu'Edouard III venait d'établir en Angleterre. La cérémonie s'en fit au mois d'octobre à Saint-Ouen, entre Paris et Saint-Denis. Cette institution d'un ordre particulier de chevaliers séculiers, et non d'une simple confrérie, comme le prétend un moderne, est la première dont notre histoire fasse mention. Elle a servi de modèle dans la suite aux établissements de même espèce; et cependant l'ordre de l'étoile fut avili dès son origine, parce qu'il ne distingua personne, le monarque ayant créé d'abord cinq cents chevaliers. On était d'ailleurs dans un tems peu propre à donner des fêtes. La famine était si grande que le setier de bled se vendait huit livres parisis, ce qui revient à cinquante livres de notre monnaie actuelle. Nos armes n'avaient aucun succès contre les Anglais. Cette même année, ils se rendirent maîtres de Guines au mois de septembre, par la trahison de Beaucourroy, lieutenant de la place, qui expia ce crime par une mort honteuse. Aimeri de Pavie,

commandant de Calais, qui avait séduit Beaucourroy, voulut surprendre, l'année suivante, Saint-Omer, où commandait Charni. Il est pris lui-même dans une embuscade, et Charni le fait écarteler. Le roi d'Angleterre n'avait pas ainsi traité Charni, comme on l'a vu, lorsqu'ayant engagé, l'an 1348, ce même Aimeri à lui livrer Calais, il fut surpris au moment où il allait s'emparer de la place. Edouard lui ayant pardonné généreusement, Charni, par reconnaissance, devait user envers Aimeri de la même générosité.

L'an 1354 (N. S.) le connétable la Cerda est assassiné dans son lit à Laigle le 6 janvier, par ordre de Charles, dit le Mauvais, roi de Navarre, jaloux de son crédit avec tous les grands, et personnellement irrité contre lui pour avoir obtenu à son préjudice le comté d'Angoulême, sur lequel il avait hypothèque. Le roi, beau-père du coupable, est obligé de pardonner ce meurtre dans l'impuissance où il est de le punir. Mais cette grâce, accordée à la nécessité, ne réconcilia pas ces deux princes. (Voyez *les comtes d'Evreux et les rois de Navarre*)

L'an 1355 (N. S.), le soir du mardi-gras, les Anglais surprennent par escalade le château de Nantes; mais la nuit même il est repris par Gui de Rochefort, qui fait hacher en pièces les Anglais, pour avoir violé la trêve. Au mois d'octobre suivant, le prince de Galles, ayant débarqué à Bordeaux, se met à la tête de ses troupes, et ravage tout le pays, jusqu'aux portes de Toulouse, tandis que le roi, son père, après avoir débarqué à Calais, fait les mêmes dégâts en Picardie et en Artois. Les ressources pour soutenir le poids de la guerre étant épuisées, le roi Jean convoque les états-généraux pour obtenir des subsides. Avant que de rien entamer, on y régla que nulle proposition ne serait admise sans le concours des trois ordres; ce qui donna au tiers-état la même autorité à peu près qu'avaient les communes en Angleterre; l'assemblée fut paisible, et le monarque en confirma les délibérations par son ordonnance du 28 décembre, qui en renferme le résultat. On y ordonna la levée de trente mille lances ou hommes d'armes, dont chacun devait avoir quatre combattants à ses ordres; on y réduisit toutes les impositions à deux, l'une sur les gabelles, l'autre de huit deniers pour livre sur tout ce qui serait vendu, à l'exception des héritages seulement. On y réforma aussi plusieurs abus, entre autres celui de la *pourvoirie*, qui consistait en ce que les officiers du roi prenaient sur le peuple, pour le service de sa majesté, vivres, charrettes et chevaux, sans rien payer; l'ordre des juridictions y fut réglé, le service militaire fixé, la tyrannie de la chasse et de la pêche reprimée, le commerce encouragé.

Le monarque avait suspendu jusqu'alors la vengeance d'une conjuration que le roi de Navarre avait formée pour le faire enfermer et mettre à sa place le dauphin, qu'il avait fait entrer dans ses vues. Le jeune prince ayant bientôt reconnu sa faute, et ayant découvert secrètement le complot au roi, son père, tous deux se concertèrent pour tendre un piège à son auteur et à ses complices, et voici comme ils réussirent. L'an 1356, le dauphin, apprenant que le roi de Navarre doit donner un grand repas, le 5 avril, dans le château de Rouen, s'y rend comme furtivement avec un petit nombre de ses partisans. Le roi, son père, vient après lui, accompagné de cent hommes d'armes, par une route détournée, et nuitamment. Il entre subitement dans le château, comme on se mettait à table, et lançant un regard terrible sur la compagnie, défend que personne ne remue sous peine de mort. Alors s'approchant du roi de Navarre, il le saisit lui-même, et fait arrêter les autres. Cinq d'entre eux, dont le plus remarquable était le comte d'Harcourt, sont décapités en sa présence le même jour, dans le champ qu'on nommait alors *du pardon*. Le roi de Navarre, et deux de ses complices sont amenés au châtelet de Paris, d'où le premier est ensuite envoyé au château d'Arleux en Cambrésis.

Les Anglais cependant, sous la conduite du prince de Galles, s'avançaient toujours en Aquitaine et avaient déjà pénétré dans le Berri. Le roi Jean quitte la Normandie, et passe la Loire, pour s'opposer à leurs progrès. A la nouvelle de sa marche, ils retournent sur leurs pas en diligence, et notre armée enfin les atteint à Maupertuis, à deux lieues de Poitiers. Là se trouvant serrés de manière que toute retraite leur était coupée, ils prirent le parti de se retrancher. Le poste qu'ils choisirent était avantageux; mais leur perte n'en était pas moins inévitable par le défaut de vivres. Déjà le prince de Galles offrait d'abandonner les conquêtes qu'il avait faites en cette campagne, et de relâcher tous les prisonniers, avec promesse pour lui et les siens de ne porter de sept ans les armes contre la France. Il était naturel de rejeter ses offres, et d'exiger qu'il se rendît prisonnier avec son armée. Mais au lieu d'attendre que la faim les y contraignît, ce qui devait arriver sous trois jours, le malheur de la France voulut que le roi se détermina pour une bataille. Elle se livra le 19 septembre 1356; ce fut une répétition de celle de Créci. Douze mille Anglais, ayant l'avantage du terrein, et commandés par un chef expérimenté, triomphent d'une armée de quarante mille Français, combattant sans ordre, et dans des défilés, où la supériorité du nombre devenait un obstacle même à la victoire. La principale noblesse de France périt dans l'action, ou fut faite

prisonnière. Le roi Jean tomba lui-même, avec Philippe, son fils, entre les mains du vainqueur, qui les fit conduire à Bordeaux, puis, au mois d'avril de l'année suivante, à Londres. Dans la consternation où ce fatal évènement jeta la France, presque toutes nos provinces demeurèrent ouvertes aux Anglais, aux Navarrois, et à des troupes de brigands, appelés *Routiers*, qui les désolèrent. Le dauphin échappa heureusement du combat; on prétend que ce fut par la fuite, et qu'il en donna l'exemple le premier. Que cela soit ou non, de son salut dépendait celui de la France. S'étant rendu à Paris, il prend en main les rênes du gouvernement, sous le nom de lieutenant du royaume; c'était celui que, par un pressentiment de l'avenir, lui avait donné le roi, son père, quelque tems avant la bataille de Poitiers. Le 17 octobre, il convoque les états-généraux de la langue d'oil, ou de la France septentrionale; mais il les sépare au bout de huit jours, sans qu'ils eussent pris aucune résolution, et cela parce que les factieux y dominaient, et que leurs demandes tendaient à anéantir son autorité. Marcel, prévôt des marchands, excite à cette occasion une sédition dans Paris, et oblige le dauphin à faire une nouvelle convocation des états. Ils s'assemblent le 5 février 1357, destituent les principaux magistrats, nomment un conseil de régence, et établissent des officiers pour la levée des deniers. Le 23 mars, le roi Jean conclut à Bordeaux une trêve avec l'Angleterre pour deux ans. Elle ne rétablit pas le calme dans la France, la sédition continuait toujours à Paris; elle redoubla vers la fin de l'année, à l'arrivée du roi de Navarre qui s'était échappé de sa prison le 8 novembre, ou qui, selon d'autres, avait été délivré, de l'ordre du dauphin, à la demande des états assemblés. Marcel lève alors l'étendard de la révolte, et donne aux séditieux, pour les distinguer, un chaperon mi-parti de verd et de rouge; les rues sont barrées par des chaînes qui leur servent de retranchements, invention singulière, dont l'usage était ignoré avant ce tems. Paris devint alors un théâtre d'horreur et de carnage. Plusieurs assassins poursuivis, trouvent des sauve-gardes aux pieds des autels; quelques-uns toutefois n'y restent point à l'abri de la justice. Au mois de janvier 1358, Perrin Macé, bourgeois de Paris, assassine dans les rues en plein jour, Jean Baillet, trésorier du dauphin, et se sauve dans l'église de Saint-Jacques de la Boucherie, qui jouissait du droit d'asyle. Il n'y trouve point la sûreté qu'il espérait. Robert de Clermont, maréchal de Normandie, va, par ordre du dauphin, l'arracher de ce lieu privilégié, et le fait pendre sur-le-champ. Cette exécution irrite l'évêque de Paris, Jean de Meulent, qui crie à l'impiété sur ce qu'on a violé les immunités ecclésiastiques. Il fait détacher du gibet le corps du malfaiteur et le fait enterrer

avec cérémonie, le 26 janvier, dans l'église où il avait été pris. Sa mort ne tarda pas d'être vengée. Au mois suivant, Marcel étant entré, avec une escorte, dans la chambre du dauphin, logé à l'hôtel de Saint-Paul, fait assassiner aux yeux de ce prince le même Robert de Clermont, dont on vient de parler, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne. L'Evêque de Paris défendit d'enterrer le premier en terre sainte, parce qu'il avait, disait-il, encouru l'excommunication par l'enlèvement du criminel Macé.

Le dauphin, craignant pour sa vie, sort de Paris. Mais les désordres n'étaient pas moindres dans les provinces que dans la capitale. En Picardie, une multitude de paysans s'étant assemblée, avait formé une espèce de confédération appelée la *Jaquerie*. Leur dessein était d'exterminer la noblesse pour se venger des mauvais traitements qu'ils en avaient reçus. Ils égorgeaient tous les gentilshommes qui tombaient entre leurs mains, outrageaient leurs femmes, et pillaient leurs maisons. Les Anglais, les Navarrois, couraient le royaume, et laissaient partout des traces funestes de leur passage.

Le dauphin était cependant arrivé au terme de sa minorité, fixé alors à l'âge de 21 ans. Ayant assemblé les états à Compiègne le 14 mars, il s'y fait déclarer majeur et reconnaître régent de France, titre que le roi, son père, lui avait donné avant de partir pour l'Angleterre en lui confirmant celui de lieutenant du royaume, mais dont il n'avait pu faire usage avant sa majorité. Tout change alors de face. L'autorité, méconnue ou méprisée jusque-là dans celui qui ne l'exerçait que comme lieutenant-général du royaume, reprend ses droits dans le même prince, revêtu d'un titre que les peuples sont plus disposés à respecter, parce qu'il touche de plus près à celui de souverain. Le régent s'approche de Paris, d'où le roi de Navarre avait été obligé de sortir à son tour, et l'investit. Marcel, voyant les Parisiens disposés à le recevoir, et redoutant sa vengeance, fait le complot de livrer, le premier août, Paris aux Anglais et au roi de Navarre, et de mettre ce dernier sur le trône de France. Jean Maillard et Pepin des Essarts, instruits de la trahison, se mettent en devoir de la prévenir; ils arrêtent Marcel à la porte saint Antoine, la nuit du 31 juillet, comme il allait l'ouvrir aux Navarrois, lui reprochent sa perfidie, et le massacrent avec les gens de sa suite. Le lendemain, on fait main-basse sur ses complices. Robert le Cocq, évêque de Laon, l'un de leurs chefs, et l'homme le plus dangereux après Marcel, eut le bonheur d'échapper par la fuite. Les Parisiens, délivrés de leurs tyrans, font une députation au dauphin, pour l'engager à revenir. Il part de Charenton,

et rentre dans Paris le 4 août. Le roi de Navarre, déterminé à venger la mort de Marcel, s'unit aux Anglais et déclare la guerre en forme au régent; mais il ne peut l'empêcher de reprendre plusieurs villes.

Les compagnies, nommées les *Brigants*, continuent leurs ravages dans les provinces : ce nom leur venait d'une sorte d'épée appelée brigantine, dont ils se servaient. A Eustache d'Aubericourt, l'un de leurs chefs, le dauphin oppose Brocard de Fénestrange, capitaine d'aventuriers lorrains, qui, l'ayant défait et blessé dangereusement dans un combat, le fit prisonnier, et dissipa son parti. Cependant la paix se négociait à Londres entre les rois de France et d'Angleterre, et fut enfin conclue à des conditions aussi dures pour le monarque prisonnier que honteuses pour sa nation. En voici le précis. Le roi Jean cédait en toute souveraineté au roi d'Angleterre, 1° le Poitou, y compris la terre de Belleville et le fief de Thouars, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Limosin, le Querci, la ville et le pays de Tarbes, l'Angoumois, le Rouergue; 2° la ville de Montreuil et ses dépendances; 3° le Ponthieu; 4° Calais et les seigneuries de Merle, Sangate, Cologne, Valk, Oye et leurs dépendances; 5° le comté de Guines; 6° les îles adjacentes aux pays susnommés; 7° le roi de France s'obligeait à payer au roi d'Angleterre, à divers termes, la somme de trois millions d'écus d'or. (Martenne *Ampl. coll.* T. I, *par. I. col.* 186.) Ce traité ayant été apporté en France par le duc de Bourbon, les états assemblés le 29 mai 1359, refusent de le ratifier. Edouard, piqué de ce refus, fait enfermer le roi Jean et son fils dans la tour de Londres, passe la mer, et débarque à Calais le 28 octobre, avec une armée de près de cent mille hommes. Il parcourt diverses contrées, le fer et la torche à la main, sans pouvoir néanmoins faire aucune conquête. Arrivé devant Paris, après avoir échoué contre Reims, il fait une tentative sur cette ville, dont les habitants l'obligent à se retirer. Enfin la paix est conclue par les plénipotentiaires des deux couronnes, le 8 mai 1360, à Brétigni, près de Chartres. L'Angleterre y gagne l'ancien duché d'Aquitaine, pour le posséder en toute suzeraineté, avec le Ponthieu, et la ville de Calais. Le régent confirma deux jours après le traité à Paris. Le roi Jean, délivré de prison, débarque le 8 juillet à Calais, où, le 24 octobre, il ratifie le même traité. Remis le lendemain en pleine liberté, il arrive à Paris le 13 décembre. On veut lui persuader que les engagements contractés en prison n'obligent à rien. Il rejette cette frauduleuse défaite : *Quand la bonne foi*, dit-il, *et la vérité auraient disparu de la terre, elles devraient se retrouver dans la bouche et le cœur des rois*. Cette paix ne délivra pas la France des fléaux qui la ravageaient. Les troupes

anglaises, après avoir évacué les places qu'elles occupaient, se formèrent en différents corps, auxquels on donna les noms de *Grandes Compagnies*, de *Malandrins*, de *Tard-venus*. N'ayant d'autres ressources pour subsister que le pillage, ils l'exercèrent avec encore plus de férocité qu'ils n'avaient fait pendant la guerre. Une partie de ces bandits étant descendus le long du Rhône, surprirent le pont S. Esprit et menaçaient Avignon. Le pape fit publier une croisade contre eux, et le roi, de son côté, fit monter à cheval sa noblesse au nombre de dix mille hommes, sous la conduite de Jacques de Bourbon, comte de la Marche. L'armée française les ayant rencontrés près de Brignais, à trois lieues au-dessous de Lyon, fut mise en déroute, plusieurs seigneurs restèrent sur la place, et le général et son fils y furent blessés mortellement. Ce funeste échec est du vendredi après Pâques (2 avril 1361.). « Telle était, dit » le P. Daniel, la destinée du prince régnant de voir chaque » année de son règne marquée par quelque insigne malheur ». Fiers de leurs victoires, les Tard-venus se croyaient en état de tout entreprendre et s'y disposaient. Heureusement le marquis de Montferrat, appelé par le pape, les engagea de passer en Italie; mais avant leur départ, ils obligèrent le S. Père de leur donner l'absolution de leurs forfaits (Voy. *le pape Innocent VI.*). Ce fut durant ces troubles qu'on vit un nommé Jean Gouge, natif de Sens, porter l'audace jusqu'à se faire proclamer roi de France. Il assemble des troupes, et nomme, pour son lieutenant-général, Jean de Vernai, gentilhomme anglais, banni du pays pour crimes. Après avoir fait le dégât vers le Rhône, l'un et l'autre furent pris; mais on ne trouve nulle part ce qu'ils devinrent (Daniel.).

La dignité de chancelier ne donnait point encore la noblesse. On conserve à la chambre des comptes de Paris des lettres du mois d'octobre 1354, par lesquelles le roi Jean anoblit Pierre de la Forêt, chancelier de France.

L'an 1364, le roi voyant que le duc d'Anjou, son fils, s'en était revenu furtivement à Paris, de Londres où il était prisonnier, au mépris de sa parole d'honneur, il passe lui-même au mois de janvier en Angleterre, pour effacer cette tache imprimée au nom français et au sang royal, résolu d'y rester jusqu'à ce que l'entière exécution du traité de Brétigni eût rendu la liberté aux ôtages. C'est la seule raison plausible de toutes celles qu'on a données de ce voyage, qui a causé tant d'étonnement. Il tombe malade à Londres, peu de tems après son arrivée, et meurt le 8 avril, âgé de 45 ans moins 18 jours, dans la 14ᵉ année de son règne, le jour même que Bertrand du Gues-

clin se rend maître de Mantes. Son corps fut rapporté en France, et inhumé à S. Denis le 7 mai suivant, après avoir été porté de Paris en cette église, suivant la coutume, par les officiers du parlement. Ce prince avait peu de qualités vraiment royales, et presque toutes celles qui font le parfait honnête homme. On prétend que le malheur de la bataille de Maupertuis avait opéré un grand changement en bien dans son caractère, dont l'impétuosité, dit-on, l'emportait souvent au-delà des bornes de la modération et même quelquefois de la justice. Mais la nécessité des conjonctures où il se trouva, doit lui servir d'excuse pour les actes de sévérité qu'il exerça, sans observer les formalités de la justice, contre des coupables puissants, dont il eût été dangereux pour l'état de différer la punition. On doit lui pardonner également sa précipitation inconsidérée dans les opérations militaires. C'était alors le défaut commun de la chevalerie française. Les taches que ces imperfections ont répandues sur sa vie, n'ont pas empêché ses contemporains de lui déférer le titre de BON, que la postérité a consacré par son suffrage. Il avait épousé 1° dans le mois de mai 1332, BONNE, fille de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, décédée le 11 septembre 1349, à Maubuisson, où elle est inhumée, 2° le 19 février 1350, JEANNE, fille de Guillaume XII, comte d'Auvergne, morte sans enfants, le 29 septembre 1360. Il laissa du premier lit Charles qui suit; Louis, tige de la 2me branche d'Anjou; Jean, duc de Berri; Philippe, dit le Hardi, duc de Bourgogne; Jeanne, mariée à Charles le Mauvais, roi de Navarre; Marie, femme de Robert I, duc de Bar; et Isabelle, femme de Jean Galéas Visconti, duc de Milan (Voy. Edouard III, *roi d'Angleterre.*)

Le roi Jean II omet quelquefois le jour du mois dans ses dates. Il supprime aussi quelquefois le millième et le centième de l'ère chrétienne, et l'année de son règne. C'est sous ce prince qu'on rencontre le premier acte d'homologation. Etant sur le point d'être emmené prisonnier en Angleterre, après la bataille de Poitiers, il institua, comme on l'a dit, son lieutenant et régent du royaume, en son absence, Charles, son fils aîné, par lettres-patentes, au bas desquelles on lit, dans le registre du parlement marqué C et D, *Lecta et præsentata in camerâ parlamenti*, 3 *martii ann.* 1356.

L'an 1361, le roi Jean, par un édit de la fin de novembre, unit à la couronne les duchés de Bourgogne et de Normandie, ainsi que les comtés de Toulouse et de Champagne.

Ce fut sous ce règne, et pendant les ravages que les Anglais firent en France, que l'usage y cessa, dans les chapitres, de chanter

matines à minuit. Celui de l'église de Paris fut obligé de le reprendre par un arrêt du parlement de 1359.

Les monnaies, sous ce règne, subirent aussi de grandes variations ; et comme le taux de l'argent est le pouls de l'état, il faut dire que la France fut alors dans une espèce de fièvre continue, qui dérangea beaucoup sa constitution. Les choses en vinrent au point que le roi fut obligé de payer ce qu'il achetait pour sa maison, avec une monnaie de cuivre qui avait au milieu un petit clou d'argent. Cependant, chose étonnante, le luxe ne fut jamais poussé plus loin que dans ce tems là parmi les grands.

L'établissement de la cour des aides a pour époque la captivité de ce prince. Elle fut composée de personnes notables, élues par les états-généraux, afin d'imposer l'aide nécessaire pour la rançon du roi et les autres nécessités du royaume. Après la mort de ces premiers élus, le roi en subrogea d'autres, auxquels fut attribuée une juridiction contentieuse ; moyennant quoi ils furent créés officiers du roi en titre de *cour des généraux des aides*.

CHARLES V, DIT LE SAGE.

1364. CHARLES V, fils aîné du roi Jean, duc de Normandie, et premier dauphin de France, né à Vincennes, le 21 janvier 1337 (N. S.), succéda, le 8 avril 1364, à son père, et fut sacré le 19 mai suivant, fête de la Trinité, à Reims. Trois jours auparavant (le jeudi 16 du même mois), Bertrand du Guesclin avait défait, à Cocherel, sur la rivière d'Eure, entre Evreux et Vernon, les Anglais et les Navarrois, commandés par le captal de Buch, Jean de Grailli, qui fut fait prisonnier. C'était une capture que du Guesclin avait promise à Charles, *pour estrennes*, dit Froissard, *de sa noble royauté*. Mais ce grand capitaine est fait prisonnier, le 29 septembre suivant, à la bataille d'Aurai, par Jean Chandos, le plus grand homme de guerre que les Anglais eussent alors. La France, l'année suivante, commence à respirer, par le traité de Guérande, conclu, le 12 avril, avec Jean de Montfort, pour le duché de Bretagne, qui lui fut abandonné après 23 ans de guerre (Voyez *les ducs de Bretagne.*). La paix ayant été faite vers le même tems avec le roi de Navarre, il ne restait plus, pour rétablir le calme dans l'intérieur du royaume, qu'à se défaire des *grandes compagnies*, dont le marquis de Montferrat avait déjà transporté une partie au-delà des Alpes. Du Guesclin, remis en liberté moyennant une rançon de cent mille livres que Chandos exigea, délivra la France du reste de ces bandits, en les emmenant avec lui au service de Henri de Transtamare, qui disputait le trône de Castille à

Pierre le Cruel. Le prince de Galles appuyait ce dernier. Epuisé par les secours qu'il lui avait fournis, il accabla d'impôts les peuples d'Aquitaine, pour rétablir ses finances. Plusieurs seigneurs, prélats, chapitres et communautés de Gascogne et de Guienne, portent leurs plaintes de ces exactions au roi de France. Charles, par ses lettres du 25 janvier 1367 (V. S.), fait ajourner, par un chevalier et le juge criminel de Toulouse, le prince de Galles à la cour des pairs, pour y rendre raison de sa conduite. L'acte d'ajournement est daté du 25 janvier 1368. (V. S.). Le prince répond à ceux qui le lui signifient : *Nous irons volontiers à Paris, puisque mandé nous est du Roy de France; mais ce sera le bacinet en tête, et soixante mille hommes en ma compagnie.* Cette réponse, à laquelle on devait s'attendre, est le signal de la guerre. On prend les armes de part et d'autre. Au mois de mai suivant, Charles envoie déclarer la guerre en forme au roi d'Angleterre. Un simple valet de l'hôtel fut chargé d'aller porter ce défi; et l'on en usa de la sorte, parce que le prince de Galles avait fait emprisonner les deux personnes caractérisées qui lui avaient signifié son ajournement. (Le Songe du Verger, Juvénal des Ursins, et quelques autres, disent même qu'il les fit mourir.) Jamais menace, au reste, ne fut suivie d'un si prompt effet. A peine le messager est-il de retour, que le comte de Saint-Pol et le sire de Châtillon, entrent à main armée dans le Ponthieu. Abbeville, dont ils s'approchent, leur ouvre aussitôt ses portes. Ils font prisonniers les Anglais qui s'y trouvent, ainsi que Louvan, gouverneur du Ponthieu pour Edouard. Saint-Valeri se rend en même tems. La plupart des autres places se soumirent d'elles-mêmes. La forteresse de Pont-de-Remi, fut presque la seule qui soutint un siége : elle fut emportée d'assaut; et la réduction du Ponthieu se fit avec une célérité qui ne donna pas aux ennemis le tems de se reconnaître. Dans l'Aquitaine, les armes françaises faisaient des progrès également rapides, sous la conduite du duc d'Anjou, gouverneur du Languedoc. Une partie du Querci, du Rouergue, du Limosin, secoua volontairement le joug des Anglais. Montauban et plusieurs autres villes, après quelque résistance, furent obligés de se rendre aux Français. Le duc de Lancastre cependant fait une descente à Calais, et ravage la Picardie. Le duc de Bourgogne, envoyé contre lui, se contente de l'observer et de le tenir en échec. Il eût souhaité, aussi bien que son armée, d'en venir à une bataille; mais son impétuosité naturelle était retenue par les ordres du roi, son frère, qui voulait apprendre aux Français à vaincre sans combattre. L'an 1370, du Guesclin, rappelé d'Espagne, va joindre l'armée du duc d'Anjou. La présence de ce capitaine, déjà si renommé par ses exploits,

remplit les troupes d'une confiance qu'elles n'avaient point encore éprouvée. Tout plie de gré ou de force sous les armes françaises. Le duc de Berri se rend maître de Limoges, moins à la vérité par sa valeur, que par la bonne volonté de l'évêque et des bourgeois; mais la place est bientôt reprise par le prince de Galles, qui exerce une cruelle vengeance sur ses malheureux habitants. Ce fut sa dernière expédition. Il était malade alors, et il retourna en Angleterre, où il ne fit plus que languir. Robert Knolles, à la tête de trente-cinq mille Anglais, faisait dans le même tems de grands dégâts en de-çà de la Seine. Après avoir ravagé la Picardie et la Champagne, il était venu jusqu'aux portes de Paris, d'où il dirigea sa route vers le Maine. Le roi fait revenir du Guesclin, et lui remet en main, le 2 octobre, l'épée de connétable, qu'il s'excuse de recevoir, en disant : « Il » est vérité que je suis un pauvre homme, et de si basse venue » en l'office de connétable, qui est si grand et si noble, qu'il » convient qui bien le veut exercer et s'en acquitter, qu'il » commande et exploite moult avant, et plus sur les grands que » sur les petits. Or veez-ci messeigneurs vos frères, vos neveux » et vos cousins, qui auront charges de gens d'armes en ost » et chevauchées; et comment oserai-je commander sur eux? » Lors répondit le roi, et dit : Messire Bertrand, ne vous » excusez point par cette voye; car je n'ai ni frère, cousin, » ne neveu, ne comte, ne baron en mon royaume, qui n'o» béisse à vous, et se nul en estoit au contraire, il me courrou» ceroit. » (Froissard, vol. I, ch. 29.) Après cette réponse, il se rend, et le roi l'envoie à la poursuite de Knolles. Du Guesclin atteint une partie de son armée à Pont-Vallain, et la taille en pièces; il marche ensuite vers les autres quartiers des ennemis, qu'il enlève avec le même bonheur. Ce fut dans cette expédition qu'il fit, à Pontorson, le 28 octobre, une alliance, ou fraternité d'armes, avec son compatriote Olivier Clisson, l'ennemi le plus implacable des Anglais. La fortune ne fut pas plus favorable sur mer à ceux-ci que sur terre. L'an 1371, le 22 et le 23 juin, la flotte castillane, sous la conduite de Boccanégra, bat leur flotte commandée par le comte de Pembrock, à la hauteur de la Rochelle; elle la poursuit jusqu'à la vue de Bordeaux, où elle fait échouer une partie de ses vaisseaux, et coule l'autre à fond : Pembrock, avec grand nombre des siens, est pris et emmené prisonnier en Castille. Cet échec, dit Mézerai, fut la ruine entière du parti anglais. L'an 1372, du Guesclin ayant sous ses ordres le duc de Bourgogne, le comte d'Alençon, et l'élite de la noblesse française, passe la Loire à la tête d'une armée de plus de trois mille lances. Malgré la bravoure et l'expérience du captal de Buch, qui avait recouvré sa liberté par la

paix faite avec le roi de Navarre, et remplaçait le prince de Galles, les villes d'Aquitaine, pour la plupart, ou se rendirent d'elles-mêmes, ou ne firent qu'une faible résistance; celle de Poitiers fut du nombre des premières; le château soutint un siége, et fut emporté d'assaut. Mais ce qui valut la conquête d'une province, le captal fut pris devant Soubise, par Yvain, issu des anciens princes de Galles, et amené à Paris. Le roi le fit enfermer dans la tour du Temple, et refusa constamment de le rendre. Il mourut cinq ans après dans sa prison. La réduction de Soubise fut suivie de celle de Saint-Jean-d'Angeli d'Angoulême, de Taillebourg et de Saintes. La Rochelle, dont le port était bloqué par la flotte castillane, avec laquelle, par le moyen d'Yvain de Galles, elle était d'intelligence, surprit elle-même, le 8 septembre, la citadelle qui la commandait, et rentra de plein gré sous la domination de la France. Il n'en fut pas de même de Thouars, où les seigneurs poitevins, attachés à l'Angleterre, s'étaient renfermés. Il fallut en faire le siége. La garnison, près de succomber, promit de se rendre, si dans la Saint-Michel prochaine (on était alors au mois de juin), il ne venait point de secours. Le roi d'Angleterre, instruit de la situation des assiégés, monte sur une flotte pour venir les dégager. Mais les vents contraires l'empêchant d'aborder sur les côtes de France, il est obligé de s'en retourner. Le terme expiré, Thouars exécute la capitulation, et ouvre ses portes aux assiégeants.

Le roi Charles V fit vers le même tems un voyage en Bourgogne, dont les historiens ne parlent point. Etant venu à Cluni, sur la bonne renommée de ce monastère, il fait expédier sur les lieux des lettres datées du 3 janvier 1371, (V. S.) par lesquelles il déclare qu'ayant *considéré l'estat desdiz Religieux avecques grans diligence et advis, il a veu et trouvé véritablement la renommée estre vraie, et les faiz surmonter la renommée.* En conséquence, *Nous*, dit-il, *en l'honneur et révérence de la sainte Trinité, etc. voulons d'oresenavant estre frère et fils desdiz Religieux et de ladicte Abbaye, et dès maintenant nous y tenons et à toujours mais nous et les nostres protecteurs, deffendeurs et aideurs d'yceux Religieux et abbaye, tant en chief comme en membres.* (Archives de Cluni.)

Les affaires des Anglais en France allaient toujours en dépérissant. L'an 1373, le connétable, après s'être rendu maître de presque tout ce qui leur restait de forteresses en Poitou, passe en Bretagne. Chassés de toutes parts les Anglais trouvaient encore dans ce pays un asile par la faveur du duç qui leur était dévoué. Mais à l'approche de l'armée française, toutes les villes se soumirent,

excepté, dit Nicolle Gilles, Brest, Aurai et Derval. Du Guesclin était occupé au siége de Brest lorsqu'il fut rappelé de Bretagne pour aller s'opposer au duc de Lancastre, qui venait de débarquer, le 20 juillet, avec 30,000 hommes à Calais. Le connétable rencontre cette armée auprès de Troyes : il la suit en la harcelant sans cesse jusqu'en Guienne, et la maltraite si fort, qu'en arrivant à Bordeaux elle se trouve réduite à 6,000 hommes.

Les papes avaient souvent travaillé, mais sans succès, à la réconciliation des deux couronnes. Grégoire XI fut un peu plus favorablement écouté. L'an 1375, à sa prière, il y eut une trêve conclue à Bruges le 17 juin, pour un an et trois jours, par les plénipotentiaires de France et d'Angleterre. Les auteurs varient sur l'époque précise de cette trêve. Mais ils s'accordent tous à dire qu'elle fut prolongée jusqu'en 1377. Elle venait d'expirer, lorsqu'Edouard III mourut le 21 ou 23 juin de cette année. Charles V ne négligea point une circonstance aussi favorable à la France. Il avait toute prête une flotte composée de trente-cinq vaisseaux de ligne, et d'une infinité d'autres bâtiments. Il la fit partir incontinent pour l'Angleterre, sous les ordres de l'amiral Jean de Vienne, neveu du brave défenseur de Calais. Elle fit sa descente dans le comté de Kent quatre jours après la mort d'Edouard, surprit et brûla la ville de Rye ; puis s'étant remise en mer, elle côtoya l'île et y répandit la désolation. Froissard prétend que les Français n'étaient pas encore informés de la mort d'Edouard; mais ils savaient du moins qu'il était hors d'état d'agir. Dans le même tems le duc de Bourgogne s'avançait, à la tête d'une armée, sur les frontières de Picardie. D'un autre côté le duc d'Anjou, accompagné du connétable, porta ses armes en Guienne. Elles y firent des progrès si rapides, que dans le cours de trois mois elles réduisirent cent trente-quatre villes ou places fortifiées. (Il faut se souvenir que tout alors était forteresses ou villes fermées.) La plus considérable de ces conquêtes fut celle de Bergerac, qui soutint quinze jours de siége. Thomas Felleton, gouverneur de Bordeaux, étant accouru pour le faire lever, fut battu et fait prisonnier. Enfin Olivier Clisson, envoyé dans la Bretagne avec une autre armée (c'était la 5e), soumit tout ce duché, à l'exception de Brest qui demeura investi par les Français.

L'an 1378 (N. S.) l'empereur Charles IV vient à Paris avec son fils Venceslas, roi des Romains, pour voir le roi, son neveu, et accomplir un vœu de pèlerinage à St. Maur des Fossés. Le roi le reçoit avec de grands honneurs. La première entrevue de ces deux princes se fit le 4 janvier, près la Chapelle, entre St. Denis et Paris. *A leur assemblée*, dit une ancienne chronique,

l'empereur osta aumusse et chaperon tous jus ; et le roi osta son chapel tant seulement. L'empereur reprit la route d'Allemagne le 16 du même mois, laissant à Paris son chancelier, avec ordre de présenter au dauphin des lettres de vicaire-général de l'empire dans le royaume d'Arles, qu'il avait fait expédier secrètement pour ce prince durant son séjour, et qui furent reçues avec action de grâces. On voit par là que ce qu'on appelait le royaume d'Arles était encore regardé comme mouvant de l'empire. Peu de tems après le départ de l'empereur, on découvrit l'horrible projet du roi de Navarre, qui voulait faire empoisonner le roi de France. Jacques de Rue, chargé d'exécuter ce régicide, fut arrêté, convaincu, et puni de mort le 21 juin de la même année. Le duc de Bourgogne et le connétable furent envoyés en même tems pour se saisir des places qui appartenaient au roi de Navarre en Normandie. Cherbourg, défendue par les Anglais à qui ce prince l'avoit cédée, fut la seule place qu'ils ne purent emporter. Dans ces entrefaites on vit éclater le grand schisme d'Occident, qui, d'antipape en antipape, fut prolongé, l'espace de quarante ans avec des scandales infinis. Le roi Charles V, après la délibération unanime d'une nombreuse assemblée tenue à Vincennes, donna, le 16 du mois de novembre 1378, une déclaration par laquelle il adhérait au pape Clément VII, contre Urbain VI, son compétiteur. L'université fut plus lente à se déterminer : elle n'embrassa l'obédience de Clément que sur la fin de 1382. (du Boulai.)

Dans le tems que Charles embrassa l'obédience de Clément VII, l'Angleterre, par antipathie pour la France, se déclara pour Urbain VI. Le duc de Bretagne, réfugié depuis quatre ans dans ce royaume, ne manqua pas de suivre cet exemple. Ce fut un nouveau grief du roi de France contre lui. Charles, résolu de pousser à bout ce vassal obstiné dans sa révolte, convoque, au mois de décembre 1378, l'assemblée des pairs; et par l'arrêt, qu'il fit dresser en sa présence, confisque à son profit le duché de Bretagne. Du Guesclin, envoyé sur les lieux pour mettre à exécution ce jugement, se comporte avec la modération qui convenait envers ses compatriotes. (Voy. *les ducs de Bretagne*) Bureau de la Rivière, habile courtisan, jette à cette occasion des soupçons dans l'esprit du roi sur le connétable, comme s'il eût favorisé le duc de Bretagne. Charles écrit à du Guesclin une lettre de reproches, à laquelle ce héros fut si sensible, qu'il renvoya l'épée de connétable. Le roi ne tarda pas à reconnaître son erreur; les ducs d'Anjou et de Bourbon étant venus de sa part trouver du Guesclin, l'engagèrent, après quelque résistance, à revenir à la cour. Charles, l'an 1380, le chargea d'une expédition dans les provinces

méridionales où les Anglais se montraient encore. Ce grand capitaine tombe malade devant le château de Randan, en Gévaudan, qu'il assiégeait, et meurt le 13 juillet, à l'âge de soixante-six ans, peu de moments après avoir reçu les clefs de la place (Daniel, N. Ed.). Son corps, par ordre du roi, fut porté à S. Denis pour y être mis à côté du tombeau que ce prince s'était fait élever à lui-même (*). En disant adieu aux vieux capitaines qui l'avaient suivi depuis quarante ans : *N'oubliez pas*, leur dit-il, *ce que je vous ai répété mille fois, qu'en quelque pays que vous fassiez la guerre, les gens d'église, les femmes, les enfants et le menu peuple ne sont point vos ennemis.* On dit que sa coutume était, avant d'aller au combat, de manger *trois soupes au vin* en l'honneur de la Trinité. Nous lisons la même chose des anciens preux dans le roman de Perceval. Du Guesclin ne laissa qu'un fils naturel, quoiqu'il eût été marié deux fois. Le roi Charles ne lui survécut que deux mois. Ce prince mourut au château de Beauté-sur-Marne le 16 septembre 1380, des suites du poison que le roi de Navarre lui avait donné vingt ans auparavant. Il était dans la quarante-quatrième année de son âge, et la dix-septième de son règne. Son inhumation fut retardée jusqu'au 4 octobre, par l'absence de ses frères, et du duc de Bourbon, son beau-frère, qu'on crut devoir attendre pour cette cérémonie. Le corps, pendant cet intervalle, resta huit jours en dépôt dans l'abbaye de S. Antoine-des-Champs. Par son testament, il avait ordonné qu'il fût inhumé auprès de sa mère, dans la chapelle qu'il avait fondée, et qu'à ses pieds serait mis Bureau de la Rivière, son chambellan, lorsqu'il serait décédé. Charles avait épousé, le 8 août 1350, JEANNE, fille de Pierre I, duc de Bourbon. Cette princesse, que son époux appelait *le soleil de son royaume*, et qui mérita ce titre par les qualités du corps, de l'esprit et du cœur, mourut en couches le 6 février 1378. (N. S.) Elle fut mère de neuf enfants, dont trois survécurent à leur père, savoir Charles, qui suit; Louis duc d'Orléans, tige de la branche royale de ce nom, et de celle qui, commençant à François Ier, a pris le nom de Valois, ou d'Orléans-Valois; et Catherine, dont la naissance causa la mort de sa mère. Jean de Berri,

(1) Cependant on voit dans l'église des Dominicains du Pui un tombeau sur lequel est représenté un chevalier armé de son épée, de son casque et de sa cuirasse, avec cette légende gravée autour de ce monument : CY GIST HONORABLE HOMME ET VAILLANT MESSIRE BERTRAND CLAIKLIN, COMTE DE LONGUEVILLE, JADIS CONNÉTABLE DE FRANCE, QUI TRÉPASSA L'AN M CCC LXXX, LE XIV JOUR DE JUILLET. Ce sont apparemment les entrailles de du Guesclin, ou quelque autre moindre partie de son corps que ce tombeau renferme.

comte de Montpensier, épousa Catherine, qui mourut au mois d'octobre 1388. Charles V acquit par sa piété sincère, et par son habileté dans le gouvernement, le surnom de SAGE, que la postérité lui a donné. En montant sur le trône, il avait trouvé les affaires du royaume presque désespérées; il les releva par sa prudence, et les mit dans un état de prospérité qui fit l'admiration de l'Europe. Sans sortir de son cabinet, il reprit sur les Anglais tous les pays que ses prédécesseurs avaient perdus à la tête des armées les plus nombreuses. Edouard III, ce fier et redoutable ennemi de la France, disait avec étonnement en voyant les progrès de Charles, *qu'il n'y eut onc Roy qui si peu s'armast, et qui tant lui donnast d'affaires.* Malgré les guerres continuelles qu'il eut à soutenir, il laissa, dit-on, dans ses coffres à sa mort, douze mille écus d'or.

Ce fut ce prince qui fixa à quatorze ans commencés, la majorité de nos rois, par son ordonnance dressée à Vincennes, *dans le mois* d'août 1374, et enregistrée au parlement le 20 mai de l'année suivante.

Charles V aimait les lettres et les protégeait. La bibliothéque royale lui doit son origine; il l'enrichit de neuf cents volumes. Nicolas Oresme, grand-maître du collége de Navarre, et ensuite évêque de Lisieux, traduisit par ses ordres la Bible en français. Charles la lisait en entier tous les ans. Raoul de Presles, maitre des requêtes de l'hôtel, fut aussi chargé par ce prince, de la traduction française des vingt-deux livres *de la Cité de Dieu* de Saint-Augustin; travail pour lequel il lui fut adjugé *quatre mille francs d'or par chacun an.* Ce fut ce prince qui fit construire la forteresse de la Bastille, dont Hugues Aubriot, prévôt de Paris, natif de Dijon, posa la première pierre, le 22 avril 1370, et qui fut achevée en 1382. Ce fut aussi sous son règne que le même prévôt construisit, ou plutôt augmenta le petit Châtelet, réédifia le grand pont, aujourd'hui le pont au Change, que les débordements de la Seine avaient ruiné, et inventa les premiers égoûts souterrains, pour débarrasser la capitale des immondices et des eaux inutiles. Ce magistrat, qui alliait à l'amour du bien public, des mœurs, corrompues, fut enfermé, au commencement du règne suivant, comme juif et hérétique, pour avoir réprimé des étudiants de l'université, qui se livraient aux plus grands excès. Mais les Parisiens, dans une révolte qui s'éleva peu de tems après, l'ayant tiré de prison pour le mettre à leur tête, il profita de la faveur du sort pour se retirer secrètement, et ne reparut plus dans la capitale.

Charles V, malgré son bon esprit, avait le faible de croire à

l'astrologie. *Il eut en grande recommandation*, dit un ancien auteur, *les astrologiens, et se gouverna par eux ; et spécialement maître Gervais Chrétien, grand et profond astrologien, en faveur duquel il fonda, l'an* 1376, *un collége d'astronomie et de médecine à Paris.* C'est le collége dit *maître Gervais.*

Ce monarque, à qui l'on a donné le nom si bien mérité de Sage, avait néanmoins un fou attitré pour le divertir. Tous ses successeurs en ont eu depuis jusqu'à Louis XIV, qui bientôt se dégoûta de ce ridicule officier.

Charles V, tantôt exprime, tantôt supprime le jour du mois dans les dates de ses diplômes. Le réglement qu'il fit touchant le domaine delphinal, est signé de sa propre main : ses autres actes sont ordinairement signés par des secrétaires. Pendant la prison du roi Jean, les sceaux de France étaient en Angleterre. Charles, dans cet espace de tems, se servit d'abord du sceau du Châtelet, tant qu'il ne fut que lieutenant du roi, et ensuite du grand sceau de Normandie, lorsqu'il eut pris le titre de régent. (*N. Tr. de Diplom.*)

Sous Charles V, on imagina les habits mi-partis, semblables à ceux de nos bedeaux. A la réception de l'empereur Charles IV, le prévôt des marchands, les échevins, et les plus notables bourgeois de Paris, étaient vêtus de robes mi-parties de blanc et de violet ; deux couleurs partageaient également les robes des officiers de la maison du roi. Les maîtres-d'hôtel portaient velours inde et tanné ; les huissiers, camocas bleu et rouge ; les panetiers, échansons et valets tranchants, satin blanc et tanné ; les valets-de-chambre, gris-blanc et noir, etc. Le roi était vêtu par-dessous son manteau royal, d'une côte-hardie d'écarlate vermeille, dont la forme ressemblait assez aux fourreaux des enfants. Cet habillement était commun aux hommes et aux femmes, et avait une queue traînante plus ou moins, suivant la qualité des personnes. Ce fut aussi sous ce règne que les nobles des deux sexes commencèrent à porter les armoiries de leur maison, brodées sur leurs habits. Ajoutons, avec une ancienne chronique manuscrite, *que en ce tems, la coutume des hommes estoit qu'ils s'armoient de baimes à camail à une pointe ague et à un gros orson sur les espaules, et chascun avoit sa hache attachée à sa ceinture.*

Charles V accorda, par édit de 1371, la noblesse à tous les bourgeois de Paris ; ce qui fut confirmé par Charles VI, Louis XI, François Ier, et Henri II. Mais Henri III restreignit ce privilége en 1577, aux seuls prévôt et échevins.

Le marc d'or, sous le règne de Charles V, était à soixante-trois livres dix-sept sous six deniers, et celui d'argent à cinq

livres seize sous; d'où il suit que la somme de dix mille livres que ce prince avait assignée pour la dot de chacune de ses filles, revenait environ à quatre-vingt-dix mille livres de notre monnaie.

CHARLES VI, DIT LE BIEN-AIMÉ.

1380. CHARLES VI, né le 3 décembre 1368, succéda, le 16 septembre 1380, à Charles V, son père. Les premiers jours de son règne furent agités par les contestations de ses trois oncles, le duc d'Anjou, le duc de Berri et le duc de Bourgogne, qui se disputaient la régence. Pour les accorder, il fut conclu, dans une assemblée des grands du royaume, tenue le 2 octobre, que le jeune prince serait émancipé et déclaré majeur, quoi qu'il n'eût que douze ans, à condition qu'il gouvernerait le royaume par l'avis et le conseil de ses oncles. Le duc d'Anjou, qui s'était déjà emparé de la régence, s'en démit alors. Le 1er novembre suivant, Charles arrive à Reims, où il est sacré le 4 par l'archevêque Richard Picque, surnommé aussi de Besançon. Au festin qui suivit la cérémonie, les grands-barons servirent les plats, *montez*, dit Froissard, *sur haux destriers* (chevaux) *tous couvers et parez de drap d'or*. Le cardinal de la Grange, principal ministre du feu roi, fut alors congédié. Ce prélat, bénédictin de profession, puis évêque d'Amiens, avait indisposé contre lui, sous le règne précédent, l'héritier de la couronne, par le peu de ménagement qu'il avait eu pour lui. On rapporte qu'à la mort de son père, ce prince avait dit à Pierre de Savoisi, son chambellan : *Dieu merci, nous voilà délivrés de la tyrannie de ce Capelan*. Les peuples lui imputaient aussi les impôts considérables que Charles V avait mis sur eux, et l'accusaient d'en avoir diverti la meilleure partie à son profit. Ce qui est certain, c'est qu'il se retira, chargé de richesses et de la haine publique, à la cour pontificale d'Avignon. Le duc d'Anjou, qui prit en main le maniement des finances après lui, fit bientôt oublier les vices de son administration. Non content d'avoir pillé le trésor royal à la mort du roi son frère, il ne s'occupa qu'à verser les deniers publics dans ses coffres, pour se mettre en état d'aller prendre possession du royaume de Naples, que la reine Jeanne Ire lui avait légué par son testament du 23 juin 1380. Ce prince, en effet, se rendit en Italie, l'an 1382, avec des trésors immenses, pour faire valoir ses prétentions; mais il échoua dans son entreprise, et mourut pauvre à Biselia, près de Bari le 20 septembre 1384. Avant son départ, il avait fait, le 15 janvier de l'an 1381, la paix du duc de Bretagne avec la France, à des conditions avantageuses pour cette couronne. On doit aussi lui savoir gré de l'édit ou de la déclaration du

5 avril 1381, qui abolit l'usage ancien où l'on était de confisquer les biens des Juifs, quand ils embrassaient la religion chrétienne. Le prétexte sur lequel on appuyait cette coutume bizarre, était que la liberté qu'acquérait le juif en se convertissant, dépouillait son seigneur de la propriété qu'il avait auparavant de sa personne. Il arrivait de là que ces juifs convertis, se voyant dénués de tout, et réduits à la mendicité, retournaient au Judaïsme. Philippe le Bel, avant Charles VI, avait senti cette conséquence dangereuse, et tâché de la détruire dans le principe, par son édit du 4 avril 1302; mais la force de l'usage avait prévalu.

Charles, dans l'âge des amusements, ne respirait que les combats. L'an 1382, le comte de Flandre, chassé par les Gantois, ayant imploré le secours de la France, le jeune monarque saisit avec empressement cette occasion de signaler sa valeur. Il part sur la fin d'octobre avec les ducs ses oncles, suivi d'une florissante armée, conduite par Olivier Clisson, qu'il avait nommé connétable, suivant les dernières volontés du roi, son père. Bataille de Rosebecq, entre Deinse et Harlebek, gagnée par les Français, le 27 novembre (un jeudi), sur les rebelles, dont vingt-cinq mille (d'autres disent quarante mille), restèrent sur la place avec Philippe d'Artevelle, leur chef. Boucicaut, depuis maréchal de France, combattit à cette journée, étant encore fort jeune. Un chevalier flamand, qui abattait à coups de sabre tout ce qui se rencontrait devant lui, le voyant approcher la hache levée, lui décharge un coup, dont il la fait tomber de ses mains, en lui disant, d'un ton de mépris : *Enfant, vas tetter;* et ne daignant pas achever, il tourne d'un autre côté. Boucicaut, outré de dépit, tire son épée et la lui passe au travers du corps (*Voy*. Louis, *comte de Flandre.*). Pendant l'absence de Charles, les Parisiens se soulevèrent à l'occasion du rétablissement des impôts; c'était la troisième révolte de ce peuple, sous le nouveau règne, pour le même sujet. Elle fut appelée des *Maillotins*, à cause des maillets que les séditieux étaient allés prendre, les uns disent à l'Hôtel-de-Ville, les autres à l'Arsenal, pour assommer les fermiers des aides et des gabelles, briser leurs bureaux, enfoncer les portes des prisons, etc. Charles, étant revenu triomphant dans sa capitale, le 10 janvier 1382 (V. S.), tire une vengeance éclatante de ces révoltés. Mais des innocents furent confondus avec les coupables, qu'il fit exécuter à mort. Du nombre des premiers, fut l'avocat du roi, Jean Desmarets, magistrat respectable, dont tout le crime était d'avoir encouru, par son intégrité, la haine des ducs de Berri et de Bourgogne. Arrivé au lieu du supplice, on le pressa de demander pardon au roi. *Maître Jean*, lui disait-on, *criez merci au Roi*,

afin qu'il vous pardonne. A quoi il répondit : *J'ai servi au Roi Philippe son grand ayeul, au Roi Jean et au Roi Charles son père, bien et loyaument ; et oncques ces trois ne me sçurent que demander : et aussi ne feroit cestui, s'il avoit âge et connoissance d'homme. A Dieu seul veuil crier merci.* Cette exécution tira les larmes des yeux de tous les assistants. La cour n'en demeura pas là. Le 27 du même mois de janvier, le roi, par un édit, abolit l'échevinage de Paris, et supprima la charge de prévôt des marchands, dont les fonctions furent réunies à celles du prévôt de Paris, qui, le même jour, alla prendre possession de l'Hôtel-de-Ville. Le châtiment des Parisiens fit rentrer dans le devoir les villes de province qui avaient suivi leur exemple.

La victoire que Charles avait remportée sur les Flamands, n'avait pas changé les dispositions séditieuses des Gantois. Etant informé qu'ils avaient appelé les Anglais, et les avaient aidés à s'emparer de plusieurs places de Flandre, il assemble une nouvelle armée pour retourner en ce pays. Mais avant que de le suivre, la noblesse, qu'il avait convoquée, obtint de lui que les procédures intentées contre elle, seraient suspendues pendant le cours de la campagne : premier exemple de ce qu'on nomme *Lettres d'Etat.* Nos rois n'en ont jamais accordé depuis de si amples. (Daniel.) Les croisés, au reste, sous la protection des papes, avaient joui de quelque privilége à peu près semblable. Tous les préparatifs étant faits avec une diligence incroyable, le roi se met en marche, le 3 août 1383, à la tête de deux cent mille hommes, accompagné du duc de Bourgogne, qui devait, comme héritier présomptif de la Flandre, recueillir tout le fruit de cette expédition. Elle fut heureuse ; les Anglais, commandés par l'évêque de Norwich, furent obligés d'évacuer la Flandre ; et les rebelles, contraints de rentrer sous l'obéissance de leur comte. Après avoir ainsi pacifié le pays, Charles en sortit le 22 septembre, et revint triomphant à Paris. (Meyer.) On pensa pour lors à le marier, et son choix se fixa sur Isabelle, fille d'Etienne, duc de Bavière-Ingolstad, qu'il épousa, le 17 juillet 1385, dans la cathédrale d'Amiens.

L'Angleterre était toujours en état de guerre avec la France. L'an 1386, Charles, résolu d'aller attaquer les Anglais dans leur île, fait équiper la flotte la plus considérable que nous eussions eue dans nos ports depuis Charlemagne. Elle était composée de douze cent quatre-vingt-sept vaisseaux ; *et il y en avait assez*, dit Froissard, *pour faire un pont de Calais à Douvres.* Charles se rend à l'Ecluse, d'où cette flotte devait partir, dans le dessein de se mettre à la tête de cette expédition : mais l'entreprise

fut rompue par les retardements affectés du duc de Berri, qui se fit attendre jusqu'au 14 septembre, tems auquel la mer n'était plus tenable. L'affaire fut remise au printems de l'année suivante ; mais pendant l'hiver une partie de la flotte fut brûlée, et l'autre enlevée par les Anglais.

Le célèbre édit de saint Louis, qui proscrivait le duel judiciaire, était alors presque entièrement oublié, même dans les domaines du roi. Le 22 décembre 1386, le parlement ordonna, par son arrêt, un de ces combats, qui fut exécuté sous les murs de Saint-Martin-des-Champs à Paris, le roi présent avec sa cour, entre le chevalier Jean Carouge, et Jacques le Gris, écuyer, et favori de Pierre II, comte d'Alençon. La femme du premier accusait le second d'être venu chez elle, pendant que son mari était à la Terre-Sainte, et de lui avoir fait violence, ce qu'il niait, et ce qu'elle ne pouvait prouver par témoins. Carouge, dans le combat, reçut d'abord une blessure à la cuisse; mais la colère dont il était animé redoublant son courage et sa force, il renverse son adversaire, et lui plonge son épée dans le corps. Le vaincu fut réputé coupable, suivant le préjugé du tems, et son corps en conséquence, livré au bourreau, fut traîné sur la claie. Cependant il était innocent; et quelque tems après un criminel, près d'être exécuté pour d'autres crimes, avoua qu'il avait commis celui dont le Gris avait été injustement accusé.

L'an 1388, à la demande de Jean de Folleville prévôt de Paris, le roi distrait de cette charge celle de prévôt des marchands, qu'il confère à Jean Juvenal des Ursins, père de l'historien du même nom, qui devint archevêque de Reims. L'hôtel-de-ville fut en même tems rendu à la juridiction municipale, et le nouveau prévôt des marchands vint s'y loger.

L'an 1389, après une trêve conclue pour trois ans avec l'Angleterre, Charles fait célébrer à Saint-Denis, le 4 mai, un service solennel pour le connétable du Guesclin. Quatre chevaux de l'écurie du roi, richement enharnachés, furent présentés à l'offrande par quatre princes. L'évêque d'Auxerre officiant monta en chaire après l'offertoire, et fit un discours pathétique à la louange du défunt. C'est la première oraison funèbre, à ce qu'on prétend, qui fut prononcée en France. On se trompe : Gilbert, évêque d'Evreux, avait prononcé celle de Guillaume le Conquérant, en 1087, aux funérailles de ce prince, suivant Ordéric Vital. Mais aucune jusqu'ici n'a peut-être fait plus d'effet que celle de du Guesclin, si l'on s'en rapporte à ce récit d'un poète du tems :

Les princes fondirent en larmes,
Des mots que l'evesque monstroit;
Car il disoit : Pleurez, gens d'armes,
Bertrand qui trestous vous aimoit.
On doit regretter les faits d'armes
Qu'il parfit au tems qu'il vivoit.
Diex ayt pitié sur toutes ames
De la sienne, car bonne estoit.

Le 20 juin de la même année, suivant Froissard, ou plutôt le 22 août, selon deux registres du parlement, autre pompe d'un genre tout différent. Ce fut l'entrée solennelle de la reine Isabelle à Paris. Cette fête, l'une des plus brillantes qu'on eût encore vues, mais exécutée dans le goût peu délicat du siècle, se trouve amplement détaillée dans les chroniques de Froissard.

En Languedoc, dont le duc de Berri était gouverneur, et dans quelques autres parties de la France méridionale, l'administration était si corrompue, qu'elle souleva les peuples et excita des plaintes qui furent portées au pied du trône. Le roi jugeant qu'il était de son devoir d'y faire droit, part en grand cortège le 2 septembre 1389, dix jours après la fête dont on vient de parler, pour les aller vérifier sur les lieux. Il salue le pape Clément VII le 30 novembre, en passant par Avignon, y assiste le lendemain au sacre de Louis II, roi de Naples, et en part le 4 décembre, après avoir obtenu de sa sainteté la nomination des évêchés de Chartres et d'Auxerre, avec celle de sept cent cinquante autres bénéfices à son choix; c'est une ébauche du concordat. Arrivé à Béziers, il y fait instruire le procès de Jean Bétisac, secrétaire du duc de Berri. Convaincu de concussions et d'impiétés par son propre aveu, Bétisac fut brûlé vif le 22 décembre, sous les yeux du monarque. Le comte de Foix, que Charles alla visiter ensuite, reconnut cet honneur par la plus somptueuse réception. (*Voyez* Gaston-Phœbus, *comte de Foix*.) De retour à Paris, au mois d'avril 1390, le roi ôta le gouvernement du Languedoc au duc, son oncle, pour ses malversations; mais trois ans après, il le lui rendit.

Charles VI était sincèrement aimé de son peuple. Il dut s'en apercevoir aux réjouissances extraordinaires qu'occasionna sa convalescence en 1392, après une maladie où l'on avait couru risque de le perdre. Elles furent malheureusement troublées par un événement qui eut les suites les plus funestes et pour le monarque et pour l'état. Le 13 juin, le connétable Clisson, sortant du bal à minuit, fut attaqué, dans la rue Culture Sainte-Cathe-

rine à Paris, par des assassins, à la tête desquels était Pierre de Craon, seigneur puissant et débauché. Quoique laissé pour mort, ses blessures ne se trouvèrent pas dangereuses. Le roi, irrité de cet attentat, en redemande l'auteur au duc de Bretagne, chez lequel il s'était, dit-on, retiré. Le duc ayant déclaré qu'il ignorait la retraite du coupable, Charles, sur cette réponse qu'il prit pour une défaite, se détermine à porter la guerre en Bretagne. Il part dans le mois de juillet pour le Mans, où était le rendez-vous des troupes; et en étant sorti le 5 août à leur tête, il dirige sa route vers le but de son expédition. Mais comme il traversait une forêt le même jour, un homme mal vêtu et de fort mauvaise mine paraît tout-à-coup, prend la bride du cheval du roi, et l'arrête en disant : *noble roi, ne passe pas outre, retourne sur tes pas, tu es trahi.* Cette étrange aventure, jointe à la grande chaleur du jour, fait une telle impression sur le roi, qu'il tombe en frénésie, tire son épée, et blesse quelques-uns de sa suite. On le saisit avec peine, et on le ramène au Mans *sur une charrette à bœufs.* De là on le transporte au château de Creil-sur-Oise, toujours avec la même aliénation d'esprit. On fit des vœux par tout le royaume pour le rétablissement de la santé du monarque; et à la fin un médecin de Laon, nommé Guillaume Harseli, vint à bout de le guérir. Mais ce ne fut qu'une guérison passagère, et Charles eut dans la suite des rechutes fréquentes, ce qui plongea la France dans des malheurs infinis. Dès les premiers accès du mal, les ducs de Berri et de Bourgogne prirent en main les rênes de l'état. Leur premier soin fut de destituer les anciens ministres, et d'y substituer leurs créatures. Clisson, qu'ils haïssaient souverainement, s'enfuit en Bretagne. On lui fit son procès, et par arrêt il fut dépouillé de la charge de connétable, qui fut donnée, le 19 novembre 1392, à Philippe d'Artois, comte d'Eu, gendre du duc de Berri.

La santé du roi commençait à se rétablir, et l'on espérait bientôt le revoir à la tête des affaires. Mais, l'an 1393, le 31 janvier, il retombe malheureusement en démence, à l'occasion d'une mascarade où il courut risque d'être brûlé. Ce prince, déguisé en sauvage, avec quatre autres seigneurs qu'il tenait enchaînés avec lui, et vêtu comme eux d'une robe de toile sur laquelle étaient attachées des étoupes avec de la poix-résine, s'était rendu au bal en cet équipage. Comme il arrivait, le duc d'Orléans approche un flambeau de l'un de ces sauvages. Le feu prit à l'habit et se communiqua aux autres masques, qui ne purent se séparer à cause de leurs chaînes. La duchesse de Berri eut la présence d'esprit d'envelopper le roi dans la queue de sa robe et d'étouffer le feu. Ce prince fut le seul qui échappa. Mais sa tête

fut démontée de cet accident. On prétend que ce fut alors que l'on inventa, pour l'amuser, le jeu de cartes, ou, selon d'autres, qu'on le renouvela : quelques-uns mettent néanmoins cette invention sous Charles VII. Le roi fait cette année et la suivante divers pèlerinages pour obtenir du ciel quelque remède à son mal. L'état déplorable du monarque n'empêche pas dix jeunes seigneurs attachés à la cour de publier, pour le 15 septembre 1393, le fameux tournoi, connu sous le nom du *Pas de Sandricourt*, parce que ce fut près de ce château, voisin de Pontoise, que le pas d'armes fut indiqué. L'affluence des braves et des dames qui s'y rendirent fut grande, et tous furent somptueusement régalés par Louis de Hédouville, seigneur du château, que cette fête militaire ruina entièrement. (Voyez-en la description, *Lecture des livres français*, part. 2, pp. 31—40).

L'an 1394, édit du 17 septembre, qui bannit de France les Juifs à perpétuité. C'est ici le dernier exil de cette nation malheureuse, dont elle n'a jamais pu obtenir la révocation.

L'an 1395, traité signé le 9 mars entre les cours d'Angleterre et de France, par lequel on convient d'une trève jusqu'à la Saint-Michel 1426. Les ministres anglais épousent le même jour, au nom du roi Richard II, leur maître, Isabelle, fille du roi de France.

L'an 1396, la république de Gênes, agitée par des factions intestines, prend le parti de se donner à la France. Les conditions auxquelles elle se soumettait à cette couronne, furent signées à Gênes le 25 octobre par les commissaires de Charles VI. Le 27 novembre suivant, le doge Antoine Adorne quitte en leur présence les ornements du dogat, et reçoit d'eux, au nom du roi, le titre de gouverneur de Gênes. (M. de Bréquigni, *Révolutions de Gênes*.) La France perdit cette même année la fleur de sa noblesse à la journée de Nicopoli, en Hongrie, où le sultan Bajazet I battit l'armée des Chrétiens le 28 septembre. Dix mille hommes d'armes avaient suivi le comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, dans cette expédition. Tous, après avoir fait des prodiges de valeur, restèrent morts sur le champ de bataille, à l'exception de trois cents qui furent amenés prisonniers aux pieds du vainqueur. Mais Bajazet les fit égorger en sa présence, et n'en réserva que vingt-cinq des plus qualifiés, dans l'espérance d'une forte rançon. L'amiral Jean de Vienne, neveu de celui qui défendit Calais en 1346, fut du nombre de ceux qui périrent les armes à la main. Le connétable d'Eu, qui avait engagé témérairement l'action, mourut dans les fers. (*Voy.* Bajazet I, Sigismond I, *roi de Hongrie*, et Philippe le Hardi, *duc de Bourgogne*.)

Jusqu'à Charles VI, on avait refusé dans le parlement de Paris, et dans plusieurs autres, des confesseurs aux criminels condamnés à mort. Le roi, compatissant au sort de ces malheureux, rendit, le 12 février 1397 (N. S.), une ordonnance par laquelle il leur accordait cette grâce, dont les cordeliers furent les ministres gagés pour cet effet, suivant Mézerai.

Malgré la trêve qui subsistait entre les couronnes de France et d'Angleterre, l'antipathie, ou l'émulation, si l'on veut, des deux nations, ne laissait guère échapper l'occasion de se produire. Rien n'était plus commun que les combats particuliers de français et d'anglais. L'an 1402, sept français, Barbazan à leur tête, et sept anglais, s'étant donné un défi, convinrent d'un lieu, entre Montendre et Blaye, pour le champ de bataille, et la victoire se déclara pour les premiers. Un anneau d'or garni d'un diamant fut le prix de chacun des vainqueurs, comme on en était convenu.

L'an 1405, les brouilleries des maisons d'Orléans et de Bourgogne commencent à éclater. Jean, depuis surnommé *Sans peur*, chef de la dernière depuis la mort du duc Philippe le Hardi, son père, arrivée l'an 1404, prend place au conseil, et blâme hautement l'administration du duc d'Orleans, qui gouvernait l'état avec la reine pendant la maladie du roi. Le 31 août de la même année, il marie sa fille Marguerite au dauphin Louis; ce qui lui donne un nouveau dégré d'importance. L'an 1405, la maladie du roi empire au point de lui faire méconnaître tous ceux qui l'environnent, et de le rendre en quelque sorte méconnaissable lui-même à toute sa cour. Cet accès dura cinq mois et plus, durant lesquels (on frémit en le rapportant) il resta sans se coucher, sans changer de vêtements, ni même de linge, et sans que sa femme et le duc d'Orléans, comblés de ses bienfaits, et jouissant de tout en son nom, fissent la moindre attention à un si affreux état. Les Parisiens, indignés des profusions énormes et des liaisons scandaleuses de cette princesse et du duc, son beau-frère, se déclarent hautement pour le duc de Bourgogne, arrivé nouvellement des Pays-Bas avec un corps de troupes. Effrayés du ton d'autorité qu'il prend dans cette capitale, la reine et le duc d'Orléans se retirent à Melun, au mois de juillet; mais pour avoir en main des ôtages précieux, ils chargent Louis de Bavière, frère de la reine, de leur amener le dauphin et la dauphine. Le duc de Bourgogne, averti de l'enlèvement, redouble de diligence, atteint à Juvisi le dauphin, son gendre, et, l'ayant tiré des mains du ravisseur, le ramène à Paris. On arme des deux côtés, et tout se dispose à une guerre civile. Les ducs de Berri et de Bourbon, oncles

des deux princes ennemis, s'entremettent pour les réconcilier. Ils y réussissent en apparence; mais la haine subsista toujours dans le cœur du duc de Bourgogne, et ne s'éteignit que dans le sang de son rival. L'an 1407, il fait assassiner le duc d'Orléans, la nuit du 23 au 24 novembre, comme il sortait d'auprès de la reine, logée alors à l'hôtel Barbette. La duchesse d'Orléans, à la nouvelle du meurtre de son époux, arrive de Blois, où elle demeurait, et demande justice au roi de cet attentat. Le duc de Bourgogne qui, peu de jours après l'avoir commis, s'était retiré de peur en Flandre, revient plein de confiance à Paris, où le peuple le reçoit avec des transports de joie, en criant *Noel*, comme on faisait à l'entrée du roi. Alors, loin de désavouer son crime, il en fait gloire. Le docteur Jean Petit, cordelier suivant les modernes, prêtre séculier selon Jean Juvénal des Ursins, parle pour sa défense dans une audience publique qui lui est accordée le 8 mars 1408. Jamais apologie ne fut plus impudente et plus scandaleuse. L'orateur, après avoir accusé le duc d'Orléans des crimes les plus atroces, conclut, par cette horrible maxime, *qu'il est permis de tuer les princes qu'on croit être tyrans*. Nouvelle audience du 11 septembre suivant, où Thomas, abbé de Cerisi, et non Philippe de Villette, abbé de Saint-Denis, comme on croit communément, justifie la mémoire du duc d'Orléans, par ordre de la duchesse, sa veuve, et répond aux accusations de Jean Petit. Le duc de Bourgogne est déclaré, par le jugement qui intervient, ennemi du roi et de l'état. Ce prince était alors occupé à réduire les Liégeois. Vainqueur de ce peuple, il revient triomphant à Paris. A son approche le roi et la reine se retirent à Tours, et le laissent maître de la capitale. Peu de jours après son arrivée, il y fut témoin et promoteur (le 18 mai) d'un convoi funèbre, dont la pompe bizarre fut le triomphe de l'université. Guillaume de Tignonville, prévôt de Paris, avait fait pendre, le 26 octobre de l'année précédente, deux clercs étudiants, convaincus d'homicide et de vol sur les grands chemins. L'université, soutenue de l'évêque de Paris et du duc de Bourgogne, ennemi de Tignonville, réclama ses priviléges, et cessa ses leçons jusqu'à ce qu'on lui eût donné satisfaction. Elle l'obtint aussi ample qu'elle aurait pu l'espérer dans une meilleure cause. Le prévôt, non-seulement fut dépouillé de sa charge, dont le duc fit pourvoir Pierre des Essarts; on l'obligea même, dit Guagnin, de se transporter aux fourches patibulaires, où les deux criminels étaient exposés, de les baiser à la bouche, de les dépendre de ses propres mains, et de les escorter jusqu'aux Mathurins, où ils furent transportés dans un chariot de deuil, conduit par le bourreau, revêtu d'un surplis. Mais il y a lieu de douter que

l'université ait obtenu une satisfaction si humiliante pour un des premiers magistrats de la capitale. Ce qui est certain, c'est que les deux pendus furent enterrés honorablement, comme porte leur épitaphe, et que Tignonville fut dans la suite honoré de la charge de premier président de la chambre des comptes : magistrature éminente, à laquelle il ne serait point vraisemblablement parvenu, s'il eût subi la flétrissure dont on vient de parler.

Charles de Savoisi, gentilhomme bourguignon, grand trésorier de France, et premier chambellan du roi, avait éprouvé, quatre ans auparavant, des effets plus certains du crédit énorme et de la vengeance de l'université. Pour une querelle entre des écoliers et ses pages, qu'il avait soutenus, il fut banni du royaume, excommunié publiquement, et son hôtel démoli, à l'exception des galeries, qui furent conservées à cause de la beauté des peintures. On l'obligea même à fonder cinq chapelles à la nomination du recteur; sa maison ne fut rebâtie qu'en 1508. Dans sa disgrâce, il arma cinq galères à ses dépens, et fit des courses sur les côtes d'Afrique, d'où il revint couvert de gloire et chargé de butin. A son retour il employa les prisonniers qu'il avait faits, à bâtir le château de Seigrelai, dans l'Auxerrois. Ce seigneur mourut en 1420. (*Paradin, hist. de Bourg.*)

Le duc de Bourgogne, détesté à la cour autant qu'il était chéri du peuple, sentait bien que la politique exigeait de lui, pour obtenir du roi sa grâce, quelque réconciliation avec la maison d'Orléans. La cour, instruite de ses dispositions à la paix, se rendit, l'an 1409 (N. S.), à Chartres, et là, dans l'église cathédrale, le 9 mars, en présence du roi, de la reine et de tous les grands qui les environnaient, le duc fit une espèce de satisfaction aux enfants du prince qu'il avait fait assassiner. Ayant affermi par là son pouvoir, il le déploya contre un favori du roi et de la fortune, que nul autre que lui n'eût osé attaquer. Jean de Montagu (c'était son nom), surintendant des finances et grand-maître de la maison du roi, égalait par son luxe et sa magnificence, les maisons des princes, et semblait les provoquer par son arrogance. Le duc de Bourgogne, après s'être assuré du consentement des princes les plus accrédités, le fit arrêter, le 7 octobre, par le prévôt de Paris, Pierre des Essarts, et dix jours après le fit décapiter aux halles, par sentence d'une commission établie pour le juger (1). Le roi, qui était

(1) Montagu fut conduit au supplice dans une charette, vêtu d'une houpelande mi-partie de rouge et de blanc, les éperons dorés aux talons. Le corps et la tête, après

malade pour lors, se plaignit amèrement de cette exécution, lorsqu'il fut revenu en santé.

La France, dans le mois précédent, avait essuyé un revers fâcheux par le soulèvement des Génois, qui, profitant de l'absence du maréchal de Boucicaut, qu'elle leur avait donné pour gouverneur, chassèrent tous les Français établis chez eux, et nommèrent le marquis de Montferrat capitaine-général de la république. (Voy. *Gênes.*)

La hauteur du duc de Bourgogne et le despotisme qu'il exerçait dans toutes les parties du gouvernement, ne tardèrent pas à irriter les autres princes contre lui. L'an 1410, les ducs de Berri et de Bourbon, s'étant retirés de la cour, se rendent à Gien, où les ducs d'Orléans et de Bretagne, et les comtes d'Alençon, de Clermont et d'Armagnac, viennent les joindre. Là ils font ensemble, le 15 avril, un traité contre le duc de Bourgogne. Ce prince, informé de l'orage qui le menace, prend ses mesures pour le détourner. On arme des deux côtés. Toutes les villes du royaume se partagent entre les princes confédérés et le duc. Les premiers se nommaient les Orléanais, ou les Armagnacs, à cause du comte d'Armagnac, leur chef, beau-père du jeune duc d'Orléans. On les nommait aussi les *Bandés*, parce qu'ils portaient blancs le chaperon et la bande qui étaient la marque de leur faction. On appelait Bourguignons, ceux du parti du duc de Bourgogne, et leur chaperon était *pers* (bleu) avec la croix rouge de Saint-André. La capitale se trouve

---

l'exécution, furent portés à Montfaucon pour y rester exposés. Les Célestins de Marcoussi, dont ce ministre avait fondé le couvent, signalèrent alors leur reconnaissance envers lui. Pour être en état de poursuivre la réhabilitation de sa mémoire, ils vendirent deux images d'or massif, ornées de perles et de pierres fines. Ayant enfin obtenu, par arrêt de l'an 1411, la permission d'enlever le cadavre, ils l'inhumèrent dans leur église sous un tombeau qu'on y voit encore aujourd'hui (1788). Dans le siècle suivant, le Roi François Ier, à la vue de ce monument, plaignit le sort de Montagu qu'il soupçonnait avoir été injustement condamné. *Sire*, lui dit un célestin, *il n'a pas été jugé par juges, ains par commissaires*: paroles qui firent une telle impression sur le monarque, qu'il jura, mettant la main sur l'autel, de ne jamais permettre qu'on mît à mort quelqu'un par jugement émané d'une commission.

Monstrelet (T. I, p. 19), dit que Montagu était né à Paris de maître Girard de Montagu et qu'il était *gentilhomme par sa mère*. D'où l'on conclut, ainsi que du chap. 130 des *établissements de S. Louis*, et du chap. 45 des coutumes de Bauvaisis par Beaumanoir, que la noblesse de par les mères avait lieu à Paris comme dans plusieurs provinces du royaume. On peut consulter là-dessus l'art. 198 de la coutume d'Artois, celle de S. Michel etc, et l'on verra que la noblesse de par les mères y est établie et autorisée; ce qui prouve que ce ne fut pas d'abord un privilège particulier à la Champagne, comme Pithou et d'autres écrivains se le sont imaginé.

déchirée par les deux factions. Après quelques hostilités réciproques, les princes et le duc, par la médiation de la cour, font sur la fin de l'année un accommodement plâtré au château de Bicêtre. On reprit les armes de part et d'autre l'année suivante. Le comte de Saint-Pol, nommé gouverneur de Paris, à la demande des Parisiens, n'oublia rien pour les mettre dans les intérêts du duc de Bourgogne. Il y réussit après avoir gagné les bouchers, dont il forma un corps de cinq cents hommes, sous le nom de *milice royale*. Trois fils de l'un des principaux d'entre eux, nommé le Goix, en furent les capitaines. Cette troupe s'accrut de tous ceux qui cherchaient à se défaire de leurs ennemis personnels. Pour dévouer un homme à la mort, il suffisait de l'appeler armagnac. Les débiteurs de mauvaise foi donnaient ce nom à leurs créanciers, et les vindicatifs à ceux qui les avaient offensés. Paris devint alors un théâtre d'horreurs, où les vols, les meurtres, les sacriléges, se commirent impunément. Cette fureur épidémique se communiqua dans les provinces; bientôt il n'y eut plus de sûreté dans le royaume. Les princes attachés tous au duc d'Orléans, ayant réuni leurs forces, dévastent la Picardie, et de-là marchant vers la Seine, ils s'emparent de Saint-Cloud, et tiennent comme bloquée la capitale. Le duc de Bourgogne, retiré en Flandre, vole au secours des Parisiens avec une armée, dans laquelle se trouvent huit cents hommes d'armes anglais, commandés par le comte d'Arondel. Il entre dans la ville, dont il force l'ennemi à s'éloigner. Le comte d'Armagnac se dédommage de cet échec sur Saint-Denis, d'où il fait enlever le trésor que la reine avait mis en dépôt dans l'abbaye. Mais ses troupes sont délogées de Saint-Cloud sur la fin de l'automne 1411. D'autres avantages remportés sur les Orléanais par les Bourguignons, déterminent plusieurs seigneurs et plusieurs villes à quitter le parti des premiers pour passer dans celui des seconds. Les princes alors ne rougissent pas de recourir au roi d'Angleterre, l'ennemi naturel de la France, pour en obtenir du secours, à l'exemple du duc de Bourgogne. Mais ils vont plus loin que lui. Car, moyennant la promesse que fait l'anglais, de leur fournir un corps de troupes, ils s'engagent à le remettre en possession des terres qui lui avaient été cédées par le traité de Brétigni, et de se reconnaître dès-lors ses vassaux, pour les fiefs qu'ils possèdent en Aquitaine. Les négociateurs de ces ignominieuses conventions arrêtées sur la fin de mai 1412, furent un religieux de Saint-Denis et un augustin, nommé Jacques le Grand, que les princes avaient députés à Londres. La cour de France, instruite de l'objet de leur mission avant qu'il fût rempli, déclare les princes ennemis de l'état. Le roi marche aussitôt contre eux, et vient les assiéger

le 10 juin, dans Bourges, où ils s'étaient renfermés. L'attaque fut vive, et la défense vigoureuse. Mais la contagion s'étant mise dans l'armée du roi, la paix se fit par l'entremise du dauphin, et fut signée à Auxerre le 13 juillet, dans une entrevue des ducs de Bourgogne, d'Orléans, de Berri et de Bourbon. On vit alors les deux premiers se promener par la ville, montés sur un même cheval. Mais les habits de deuil que le duc d'Orléans affectait de porter encore, ne démentaient que trop ces vaines apparences de réconciliation. Le monarque lui-même et son conseil firent si peu de fonds sur cette paix, qu'ils en différèrent de deux mois la publication. Elle fut enfin publiée, avec défense, sur peine de vie, d'appeler personne *armagnac* ou *bourguignon*. Ce qu'on avait prévu ne tarda pas d'arriver. Le duc de Bourgogne, persuadé que les princes n'avaient point changé de dispositions à son égard, continua de fomenter les troubles. L'an 1413, le 21 avril, ses partisans excitent tout à coup une nouvelle sédition dans Paris. Le boucher Simon Caboche, devenu le chef des séditieux, qu'on appela depuis *Cabochiens*, et Jean de Troyes, chirurgien, étaient à leur tête. Ils marchent droit à l'hôtel du dauphin, d'où ils enlèvent le duc de Bar et plusieurs officiers du dauphin, qui furent conduits prisonniers, d'abord à l'hôtel d'Artois, appartenant au duc de Bourgogne, et de-là à la tour du Louvre. Le dauphin lui-même resta prisonnier dès ce moment à son hôtel, et n'eut plus la liberté d'en sortir. On imagine de donner aux confédérés un chaperon blanc pour signe de ralliement, et de Troyes a l'insolence d'en présenter et d'en faire accepter un au roi. Tous ceux qui n'ont pas cette marque de confédération, deviennent les objets de la fureur des séditieux. Etant revenus le 20 mai à l'hôtel du dauphin, ils en tirent Louis de Bavière, frère de la reine, qu'ils enferment au Louvre; ils se saisissent ensuite de plusieurs autres seigneurs, et même des dames les plus qualifiées de la cour; et, les ayant traînés à la conciergerie, ils demandent qu'on instruise leur procès. L'avocat du roi, Juvenal des Ursins, est du nombre de prisonniers; on destitue le chancelier Arnaud de Corbie, et le duc de Berri est obligé de se cacher. Les exécutions commencent alors. La plus remarquable fut celle de Pierre des Essarts, prevôt de Paris, grand-bouteiller de France, et gouverneur-général des finances, le même qui avait fait faire l'exécution du surintendant Montagu. Le dauphin et le duc de Bourgogne lui avaient confié la garde de la Bastille. Investi dans cette place par les séditieux, dont il voulait réprimer les mouvements, il se rendit au duc de Bourgogne, qui le fit conduire au Châtelet. Le 1 juillet il fut tiré de cette prison, et traîné sur une claie jusqu'aux halles, où il fut décapité. Deux ans

auparavant, le duc de Brabant, frère du duc de Bourgogne, lui avait prédit ce malheur. *Mon ami*, lui avait-il dit, *Montagu a été vingt-deux ans à se faire pendre; mais au train dont tu y vas, cela ne sera pas si long.* Antoine, son frère, chambellan du roi, n'échappa qu'avec peine au supplice, et fit ériger en action de grâces la statue colossale de saint Christophe, qu'on voyait à Notre-Dame de Paris. Ce monument atteste encore plus la frayeur dont il avait été saisi, que sa reconnaissance envers le ciel. Le roi, la reine et le dauphin étaient cependant retenus comme prisonniers dans l'hôtel de Saint-Pol, où les chefs de la sédition venaient chaque jour braver l'héritier du trône, et l'accabler de réprimandes et de reproches. (Il les méritait par la vie dissolue qu'il menait à l'exemple de sa mère, et ses dépenses superflues qui absorbaient les revenus de l'état; mais ce n'était pas des à hommes de néant à les lui faire). Les ducs d'Orléans et de Bourbon, craignant pour la vie de ce prince, s'ils entreprenaient de le délivrer par la force, demandent une conférence au duc de Bourgogne; elle se tient à Pontoise. La paix y est de nouveau signée le 31 juillet 1413, et rendue publique à Paris le 3 août suivant, après qu'on eut délivré les seigneurs enfermés au Louvre. Les principaux factieux, attaqués par le dauphin à la tête de trente mille parisiens, s'éloignèrent de la capitale. Mais il y resta toujours un levain de discorde, que le duc de Bourgogne eut soin d'entretenir. L'an 1414, ce prince s'approche de Paris à la tête de deux mille hommes d'armes. Le roi donne, le 10 février, une déclaration contre lui, l'oblige ensuite, à force ouverte, de se retirer, le poursuit en Picardie, et le réduit à demander la paix, qui lui fut accordée au commencement de septembre, au camp devant Arras, que le roi tenait assiégé depuis six semaines. Ce fut à ce siége qu'on fit usage, pour la première fois, des arquebuses, que l'on nommait alors canons à main. Les gros canons étaient inventés long-tems auparavant. (Daniel.)

L'an 1415 fut l'époque de la plus grande révolution que la monarchie française eût éprouvée depuis son établissement. Henri V, roi d'Angleterre, profitant des troubles de la France, envoie demander au roi Charles VI les provinces qui avaient été cédées à l'Angleterre par le traité de Brétigni, et la princesse Catherine, fille de ce monarque, pour son épouse, avec un million d'écus d'or en dot. Telle était la détresse où se trouvait la France, qu'au lieu de rejeter une telle demande avec le mépris qu'elle méritait, on nomma des commissaires pour entrer en négociation avec ceux d'Angleterre. Les conférences s'étant ouvertes, le 13 mars, à Paris, on en vint jusqu'à offrir

aux Anglais dix de nos provinces méridionales, avec six cent mille écus pour la dot de Madame Catherine. La providence ne permit pas que ces offres, qu'un français ne peut lire sans frémir d'indignation, fussent acceptées. On se sépara sans rien conclure, mais non sans dessein du côté de la France de renouer les négociations. On envoya effectivement différentes ambassades à la cour de Londres pour ce sujet. Nous remarquerons celle qui était composée de l'archevêque de Bourges, de l'évêque de Lisieux, du comte de Vendôme, et d'autres personnages de poids. Ces plénipotentiaires, s'étant assemblés, le 27 juillet 1415, à Winchester avec les Anglais, y firent de nouvelles propositions, qui furent rejetées de la part de Henri V. Ce Monarque osa prendre, dans la réponse qu'il fit faire, les titres de roi de France et d'Angleterre, ne donnant à Charles VI que celui de *sérénissime prince de France*, *son parent*. Ce fut alors que toute l'ambition de Henri se montra à découvert. Résolu de la satisfaire, il rompt la trêve, et descend avec cinquante mille hommes, le 21 août, à trois lieues d'Harfleur dont il commence aussitôt le siége. Les habitants se défendirent pendant trente-six jours, avec toute la valeur possible, et ne se rendirent, le 22 septembre suivant, qu'après avoir perdu toute espérance d'être secourus. Quelques-uns disent que la place fut emportée d'assaut, puis livrée au pillage, et tous ses habitants passés au fil de l'épée. Henri ne comptant point faire cette année de nouvelles entreprises, (le mauvais état de son armée ne le permettait pas) tâche de gagner Calais, pour se rembarquer; mais l'armée française commandée par le connétable d'Albret, l'arrête sur la route, et l'oblige d'en venir malgré lui à une bataille. Elle se donna le 25 octobre, près d'Azincourt, dans le comté de S. Pol. Les Français y combattirent avec la même précipitation et le même désordre qu'à Créci et à Poitiers, et y eurent le même sort. Un officier gallois, nommé David Gaut, que le roi d'Angleterre avait envoyé pour reconnaître l'armée française, et observer la disposition, l'avait prédit. Henri lui demandant à combien d'hommes à peu près il croyait que cette armée pût monter : *Sire*, lui répondit froidement ce capitaine, *je ne me suis pas trop amusé à les compter; tout ce que j'ai cru voir en général, c'est que, quand nous en aurons tué beaucoup, et fait beaucoup de prisonniers, la déroute sera encore très-forte* : prédiction qui s'accomplit à la lettre. Près de dix mille Français, dont il y avait plus de huit mille gentilshommes, restèrent morts sur le champ de bataille. Le connétable, les ducs d'Alençon, de Bar et Brabant, le comte de Nevers, Louis de

Bourbon-Préaux, et l'archevêque de Sens, Jean de Montagu, furent de ce nombre. On regretta peu ce dernier, parce qu'un archevêque est si déplacé dans une bataille, qu'il ne peut être plaint quand il y est tué. Le maréchal de Boucicaut mourut quelques jours après de ses blessures. Les Anglais emmenèrent quatorze mille prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Eu et de Vermandois. Ils en avaient fait bien davantage; mais le monarque victorieux, sur un faux avis que les vaincus allaient revenir à la charge, ordonna de passer au fil de l'épée tous les prisonniers, de peur que, le combat recommençant, ils ne causassent de l'embarras à ses soldats, et ne se rejoignissent à leurs gens. L'ordre ne fut exécuté qu'en partie, ceux qui en étaient chargés, plus humains que leur maître, ayant répugnance d'égorger de sang froid des hommes désarmés. Le 18 décembre, le dauphin Louis meurt à Paris, peu regretté, dit un moderne, et méritant peu de l'être. Il était, par Marguerite, sa femme, gendre du duc de Bourgogne, dont il fut alternativement le partisan et l'ennemi. Son frère Jean, duc de Touraine, le remplaça; il était alors chez le comte de Hainaut, son beau-père, d'où il refusa de revenir à la cour de France. L'épée de connétable fut donnée, le 30 du même mois, au comte d'Armagnac. On n'en demeura point là à son égard; l'an 1416, le 12 février, il est fait surintendant des finances, et gouverneur général de toutes les places fortifiées du royaume. Pour affermir son autorité, il met dans tous les postes considérables, des personnes dont il est sûr, et chasse de Paris tous ceux qu'il juge capable de brouiller en faveur du duc de Bourgogne. Le premier mars suivant, l'empereur Sigismond arrive à Paris. Il veut, ou feint de vouloir se rendre médiateur entre la France et l'Angleterre; le connétable s'oppose aux voies de conciliation qu'il ouvre. Le 2 avril, tandis que celui-ci est en Normandie, on découvre à Paris une horrible conjuration tramée par les émissaires du duc de Bourgogne, contre le roi et le duc de Berri, le roi et la reine de Sicile, le chancelier de Marle et d'autres seigneurs attachés à la maison d'Orléans. Les coupables sont exécutés à mort, excepté Guillaume d'Orgemont, chanoine de Paris, fils du chancelier de ce nom. Son évêque l'ayant réclamé, il fut condamné par l'official à être mitré, prêché publiquement, renfermé pour le reste de ses jours et restreint au pain et à l'eau. Le 15 juin suivant, mort du duc de Berri, à l'âge de soixante-seize ans; prince ambitieux, inconstant, avare et prodigue à la fois, pillant sans scrupule, et donnant sans discernement. Dans le même tems, le connétable forme le siége d'Harfleur, pour

lequel il avait fait de grands préparatifs. Il se croyait assuré du succès ; mais deux flottes, qui devaient le seconder, ayant été dissipées par les Anglais, et lui-même ayant été battu par le duc de Betfort, il fut obligé de se retirer.

Le dauphin Jean était toujours à la cour du comte de Hainaut, son beau-père. Le roi et la reine désiraient également son retour. Le comte, pressé là-dessus par les messages qu'ils lui envoyèrent, amena son gendre à Compiègne, et de-là se rendit seul à Paris pour conférer avec le roi sur les conditions auxquelles il consentait de lui ramener le dauphin. Mais s'étant aperçu qu'on avait dessein de l'arrêter, il revint en diligence à Compiègne où il trouva le jeune prince à l'extrémité. Sa maladie était un abcès à la tête, qui l'emporta le 5 avril 1417 (N. S.). Quelques-uns néanmoins, d'après Monstrelet, prétendent qu'il fut empoisonné, et imputent ce crime au roi de *Sicile*, beau-père de Charles, comte de Ponthieu, frère du *dauphin* auquel il succéda.

Les galanteries de la reine l'avaient depuis longtems rendue méprisable aux yeux du peuple qui l'appelait ordinairement la *grande Gaure*, dénomination outrageante dont nous nous abstenons de donner l'interprétation. Le roi, son époux, s'était long-tems aveuglé sur sa conduite. Ce fut le connétable qui, l'an 1417, lui dessilla les yeux. Transporté de colère, au récit qu'il lui fit, il vole à Vincennes où la reine était avec ceux qui passaient pour ses amants. Sur la route il rencontre le chevalier de Bois-Bourdon, maitre-d'hôtel de la princesse, qui venait de la quitter. L'ayant laissé passer, il ordonne au prévôt Tanegui du Châtel, qui l'accompagnait, de courir après lui et de l'arrêter. Bois-Bourdon est mis au Châtelet, appliqué à la question, puis, sur ses aveux, cousu dans un sac de cuir et jeté la nuit dans la Seine avec cette inscription sur le sac : *Laissez passer la justice du roi*. La reine elle-même est enlevée, conduite à Blois, de-là à Tours où, sans être prisonnière, elle est gardée à vue. Pour comble de disgrâce, le dauphin son fils se saisit des sommes d'argent et des bijoux, fruits de sa rapacité, qu'elle avait déposés en différents lieux. Cet éclat acheva de tout perdre. Les affaires du royaume se trouvent bientôt dans la plus déplorable situation. D'un côté le roi d'Angleterre, ayant fait une descente à Touques, en Normandie, se rend maître de cette place le 9 août, oblige Caen à lui ouvrir ses portes dans le mois suivant, et soumet sans efforts la plus grande partie de la province. D'un autre côté le duc de Bourgogne, ayant délivré la reine de sa captivité, l'amène à Troyes où elle établit sa cour et prend le titre de régente

du royaume *pendant l'occupation du roi.* Elle avait déjà créé sur sa route, au mois de novembre, en passant par Chartres, une chambre souveraine à Amiens, pour les bailliages d'Amiens, de Tournai, de Vermandois et de Senlis. A Troyes, elle créa, le 16 février suivant, un nouveau parlement avec une nouvelle chambre des comptes, et fit un nouveau chancelier de France dans la personne d'Eustache de Laistre. L'an 1418, la nuit du 28 au 29 mai, l'Ile-Adam, Gui de Bar, bailli d'Auxois, et le sire de Chatelux, partisans du duc de Bourgogne, sont introduits par le quartinier Perrinet dans Paris, avec huit cents hommes d'armes. Appuyés par la populace, ils s'assurent de la ville, s'emparent de la personne du roi, et arrêtent le connétable et le chancelier, avec grand nombre d'autres seigneurs et de bourgeois attachés au dauphin. Tannegui du Châtel fait heureusement évader ce prince; tremblant pour ses jours, il court à son hôtel, où il dormait profondément, l'enlève de son lit, et l'emporte enveloppé dans un de ses draps à la Bastille, d'où le lendemain il le conduit à Melun. Le 12 juin, jour à jamais mémorable, le peuple se livre à la plus barbare fureur contre les Armagnacs ou Orléanais; il assomme les femmes, les vieillards, les enfants, il enfonce les portes des prisons, en tire ceux qu'il y avait renfermés; la cour du palais regorge du sang des plus notables bourgeois, du connétable, du chancelier, de six évêques, d'un grand nombre de magistrats. Ceux qui étaient renfermés au grand Châtelet, ayant opposé quelque résistance, éprouvèrent encore moins de pitié; on les obligeait de se précipiter eux-mêmes sur des piques que l'on tenait en bas pour les recevoir. De-là ces forcenés se répandent en différents quartiers où ils massacrent chacun leurs ennemis personnels de quelque parti qu'ils fussent. On compte plus de trois mille cinq cents personnes qui perdirent la vie pendant les trois jours que dura le plus grand feu de cette émeute. *On les incisait sur le dos en forme de bandes,* dit un écrivain du tems, *en haine du parti des Armagnacs*, qu'on nommait aussi, comme nous l'avons dit, *les Bandés.* Le 14 juillet suivant, la reine et le duc de Bourgogne arrivent à Paris, où ils sont reçus, comme en triomphe. Le 16 du même mois, lettres-patentes du roi, par lesquelles, *de l'avis*, dit-il, *de nostre compaigne la Royne, ayant à ce de nous povoir et auctorité*, il révoque et met en sa main *tous dons tant d'offices et d'états, comme de Terres, Seigneuries et autres biens*, faits par lui, par la reine, ou par autres en son nom. Le 22 du même mois autres lettres de ce prince, portant en substance; qu'attendu que tous les offices de son royaume sont vacants, en vertu des lettres-patentes ci-

dessus, *de l'avis*, dit-il, *de nostre chiere et très amée compaigne la Royne, de nostre très chier et très amé cousin le Duc de Bourgogne, de plusieurs autres de nostre sang et lignage, et autres de nostre Grand-Conseil*, il élit, crée, ordonne, constitue et établit Philippe de Morvillier premier président, et tous les autres magistrats qui doivent composer le nouveau parlement. C'était la reine et le duc de Bourgogne qui parlaient réellement dans ces lettres sous le nom du roi. Ils renouvellent non-seulement le parlement, mais la chambre des comptes et la maison du roi, et s'attachent à ne laisser en place aucun des parisiens de la faction proscrite. Les troupes bourguignones, qui rôdaient autour de Paris, empêchaient cependant les vivres d'y entrer. La famine ne tarda pas à s'y faire sentir. On trouva le moyen de persuader au peuple que les Armagnacs étaient les auteurs de ce fléau. Il n'en fallut pas davantage pour renouveler sa fureur. Les massacres recommencèrent, et les prisons regorgèrent encore du sang des malheureux, qu'on y tenait renfermés. C'était le bourreau Capeluche qui commandait cette populace effrénée; il ordonnait les exécutions; il dictait ses lois, et ne trouvait point de contradicteurs. Les prisons de Paris étant ainsi vidées, le peuple, dont la rage n'était pas encore assouvie, demande les prisonniers qui étaient à Vincennes. On les livre, sous promesse qu'ils seront conduits au Châtelet. Mais avant qu'ils y arrivent, ils sont mis en pièces. Ce fut dans le cours de ces troubles, qu'un soldat du duc de Bourgogne, sortant d'un cabaret de la rue aux Ours, où il avait perdu son argent, frappa de plusieurs coups de dague une image de la Vierge. Le sacrilége fut saisi, et puni du dernier supplice. Pour conserver la mémoire de cet événement, l'usage s'est perpétué de brûler tous les ans, le 3 juillet, dans cette rue, la représentation d'un homme armé d'un poignard.

Tandis que la capitale est en proie aux horreurs de la famine et de la sédition, tandis que les Anglais continuent leurs conquêtes en Normandie; le dauphin Charles, retiré au-delà de la Loire, où grand nombre de gentilshommes l'avaient suivi, n'abandonne pas le soin de l'état. Pour accroître son autorité dans l'opinion publique, il substitue le titre de régent du royaume à celui de lieutenant-général, que son père lui avait donné. En cette qualité il établit par lettres patentes, données le 2 septembre à Niort, une cour souveraine à Poitiers pour l'opposer au nouveau parlement de Paris. Cette cour fut composée en partie des magistrats de l'ancien parlement, qui avaient échappé au carnage, et que ceux de la faction bourguignone avait destitués. Il accueillit de même les membres fugitifs de l'université de Paris,

et les employa pour former celle de Poitiers, qui acquit de la célébrité.

Le siége de Rouen était alors commencé depuis le 26 août par le roi d'Angleterre, Henri V, et se poussait avec toute l'ardeur imaginable. Les habitants, quoique trahis par Gui Bouteiller, que le duc de Bourgogne leur avait donné pour gouverneur, firent la plus vigoureuse défense pendant cinq mois. A la fin, réduits à la dernière extrémité, ils capitulèrent le 13 janvier 1419 (N. S.), et rendirent la place six jours après. Le vainqueur, par la capitulation, s'était réservé un petit nombre de citoyens, pour en disposer à son gré. De ce nombre fut Alain Blanchard, maire de la ville. Lui seul paya pour tous; Henri eut la cruauté de faire trancher la tête à ce brave homme. Après cette exécution, il fait son entrée dans Rouen, précédé d'un page, qui portait au bout d'une lance une queue de renard. C'était, dit-on, l'emblême de la trahison de Gui Bouteiller, qui donnait avis au roi d'Angleterre de tout ce qui se passait. Le 29 mai suivant, entrevue du roi d'Angleterre avec la reine et le duc de Bourgogne, dans le parc de Meulent: elle dura trois semaines. On y traita du mariage de madame Catherine avec le monarque anglais, et en apparence des conditions de la paix; mais dans le secret, si l'on en croit M. de Saint-Foix, Henri et le duc de Bourgogne y concertèrent des mesures pour perdre le dauphin, et le priver de son droit à la couronne. Au mois de juillet, le dauphin et le duc de Bourgogne se voient près du château de Poilly le Fort, entre Corbeil et Melun, *sur le ponceau qui est à une lieue de Meulun, en droit chemin de Paris, près de Poilly-le-Fort*, disent les actes passés à cette entrevue, qui dura au moins huit jours, puisque l'un de ces actes est du mardi 4 juillet, et un autre du mardi suivant. *Là, ces deux princes se jurent* (entre les mains du légat) *de s'aimer comme frères, et de résister en commun à la damnable entreprise des Anglais.* Ils se donnent rendez-vous pour une autre entrevue à Montereau. Elle se fit le 10 septembre (et non le 18 août) sur le pont de la ville entre deux barrières, chacun étant accompagné de dix personnes. Le duc de Bourgogne y fut tué par les gens du dauphin. Ce meurtre, qu'on raconte différemment (1), et qui fut rejeté par l'opinion commune sur le dauphin, mit le comble aux maux de la France. Le dauphin se rend d'abord à Gien; de là il passe à Bourges, où il assemble un corps de troupes, pour être en état

(1) Ce meurtre, dit M. de Condillac, est raconté si différemment, qu'on ne peut assurer que le dauphin en ait été complice: mais il serait encore plus difficile de prouver qu'il ne l'a pas été.

de résister aux efforts d'une mère dénaturée, qui veut l'exclure du trône. Il parcourt ensuite la France méridionale, pour y affermir son autorité. Le roi cependant, gouverné par sa vindicative et cruelle épouse, donne une déclaration, portant ordre à ses sujets de se retirer du service de Charles, son fils, infracteur d'une paix deux fois consacrée par ses propres serments. Pour rendre plus terribles et plus inévitables les effets de sa haine, Isabelle sollicite le nouveau duc de Bourgogne, Philippe, d'unir contre le dauphin leurs ressentiments communs, et ne rougit pas d'implorer l'alliance des Anglais. Rien ne lui fut plus aisé que de faire entrer ces deux puissances dans ses vues. Tout étant convenu dans un congrès tenu le 17 octobre à Arras, le roi Charles VI est amené, l'an 1420, à Troyes, où, le 21 mai, il fait avec le roi d'Angleterre, Henri V, le traité le plus infâme et le plus funeste à la France, traité qui fut enregistré le 30 du même mois au parlement séant à Paris, et juré par les quatre *facultés*. Deux articles en forment l'essence. Par le premier, Charles donne au monarque anglais sa fille Catherine en mariage; par le second, il le déclare régent du royaume et héritier de la couronne de France à l'exclusion de toute autre personne de la famille royale. C'est ainsi que Philippe, duc de Bourgogne, petit-fils du roi Jean, sacrifiait les droits de sa naissance à l'esprit de vengeance, dont il était animé. Mais son exemple ne séduisit pas les bons français, et la seconde des deux dispositions qu'il avait suggérées au roi Charles, leur parut trop contraire aux lois fondamentales de la monarchie pour l'adopter. Il était d'ailleurs visiblement déraisonnable qu'un prince fût capable de donner un royaume qu'il était hors d'état de gouverner. Le roi d'Angleterre, aveuglé par son ambition, n'en fut pas moins ardent à poursuivre l'exécution de ce traité. Le 2 juin de la même année, il épouse à Troyes la princesse Catherine. Les deux rois, ayant joint ensuite leurs forces, prennent sur le dauphin, Sens, Montereau, Melun, et arrivent le premier dimanche de l'Avent à Paris, où ils tiennent séparément leur cour. Le roi d'Angleterre se fait remettre le Louvre, la Bastille et le château de Vincennes, ôte le gouvernement de Paris au comte de S. Pol, et le donne au duc de Clarence. Le 23 décembre, le dauphin, cité à la table de marbre, y est condamné par contumace, banni à perpétuité, et déclaré par arrêt du parlement indigne et incapable de succéder à la couronne. Ce fait, quoique attesté par Monstrelet et par tous les historiens, ne paraît néanmoins pas constant. D'ailleurs il faut se ressouvenir que les Bourguignons avaient composé le parlement de gens de leur faction, après avoir destitué ou massacré la plupart des anciens membres de cette compagnie. Le dauphin, toujours occupé à maintenir sa domination dans les

provinces d'outre-Loire, apprend sa condamnation sans se déconcerter. *Il en appela*, dit un ancien, *à Dieu et à son épée.*

L'an 1421, Henri V, ayant ruiné son armée par ses conquêtes, repasse en Angleterre, pour faire de nouvelles levées. Pendant son absence, le dauphin reçoit d'Ecosse un secours de sept mille hommes, commandés par le comte de Buchan, fils du duc d'Albanie, régent, ou plutôt tyran de l'Ecosse. Ce général s'étant joint avec ses troupes au maréchal de la Fayette, ils marchent à l'ennemi, et défont, le 22 mars, à Baugé, dans l'Anjou, le duc de Clarence, qui périt dans la mêlée. Le dauphin, pour attacher les Ecossais à son service, choisit parmi eux un certain nombre de braves, dont il forma une compagnie d'ordonnance, à laquelle il confia la garde de sa personne. La première compagnie des gardes du roi en a retenu le nom de garde écossaise. Henri de retour en France, le 10 juin, avec vingt-huit mille hommes, poursuit le dauphin dans la Beauce et l'Orléanais, et de-là il passe dans la Brie. Au mois d'octobre, il met le siége devant Meaux, qui ne se rendit qu'au mois de mai l'année suivante. Le bâtard de Vaurus, qui avait défendu avec tant de valeur cette place dont il était gouverneur, est pendu par ses ordres au même arbre où il avait fait brancher tous les Anglais et les Bourguignons qui étaient tombés entre ses mains (On appelait cet arbre l'*orme de Vaurus*). Henri tombe malade au commencement d'août de la même année, et meurt le 31 de ce mois à Vincennes, âgé seulement de trente-quatre ans. Il était à la veille de recueillir le fruit de sa valeur et de ses travaux. Car s'il eût vécu quelques années de plus, il était humainement impossible que la France ne passât toute entière sous sa domination. Mais quelle domination! On peut la préjuger par le trait suivant. Le maréchal de l'Ile-Adam, s'étant un jour présenté, *vêtu d'une robe de blanc-gris*, devant ce prince, *est-ce là la robe d'un maréchal de France?* lui dit Henri. *Très cher seigneur*, répondit le maréchal, *je l'ai fait faire pour venir depuis Sens jusqu'ici*, et en parlant il regardait le roi avec cet air de liberté si naturel à la nation. —*Comment*, dit le roi, *vous osez regarder un prince au visage!* —*Très redouté seigneur*, repartit l'Ile-Adam, *c'est la guise de France, et si aucun n'ose regarder celui à qui il parle, on le tient pour mauvais homme et traitre: eh, pour Dieu ne vous en déplaise.—Oh bien ce n'est pas notre guise*, interrompit brusquement le monarque anglais. Peu de tems après l'Isle-Adam, sous un faux prétexte de trahison, fut conduit à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après la mort de Henri; encore fut-il heureux qu'il ne lui arrivât pas plus grand mal: car Henri voulait lui faire couper la tête, et le duc de Bourgogne eut bien de la peine à le sauver à force de sollicitations. (Juvenal des Ursins) La

mort de ce monarque fut de près suivie de celle du roi Charles VI, arrivée le 22 octobre (Duclos) au palais de Saint-Pol. Ce dernier était dans la quarante-troisième année de son règne, et la cinquante-quatrième de son âge. Après son inhumation faite à Saint-Denis, le duc de Betfort, oncle et tuteur du jeune Henri VI, roi d'Angleterre, fit crier par un héraut : *Vive Henri de Lancastre, roi d'Angleterre et de France!* Charles eut d'ISABELLE, entr'autres enfants, Louis, dauphin, duc de Guienne, né le 22 janvier 1396 (N. S.), mort sans enfants le 18 décembre 1415; Jean, dauphin après son frère, né le 31 août 1398, mort sans enfants le 4 avril 1417 (N. S.); Charles, qui suit; Isabelle mariée, 1° à Richard II, roi d'Angleterre, 2° à Charles, comte d'Angoulême, puis duc d'Orléans; Jeanne, femme de Jean VI, duc de Bretagne; Marie, religieuse à Poissi; Michelle mariée à Philippe le Bon, duc de Bourgogne; Catherine, femme de Henri V, roi d'Angleterre, puis d'Owen *Tudor, qu'elle* fit père du comte de Richmond, dont le fils Henri devint roi d'Angleterre, et fut le VIIe du nom. Malgré la corruption qui s'introduisit en France sous le règne de Charles VI, ce qui fit appeler ce règne, *le tombeau des mœurs*, malgré les fléaux qui accablèrent ce royaume depuis l'époque de la démence de ce prince, il ne laissa pas d'être chéri du peuple qui lui confirma à ses funérailles le titre de *bien-aimé*, qu'il lui avait donné lorsqu'il monta sur le trône, tant la bonté et la générosité de son cœur étaient connues, et tant on était persuadé qu'il n'était que l'occasion et non la cause des malheurs publics.

Charles VI supprime quelque fois le jour du mois dans les dates de ses diplômes. Les formules finales de ses lettres-patentes font souvent mention des princes et des seigneurs présents au conseil. Après que la France eut eté soustraite à l'obédience de Benoît XIII, il ordonna par ses lettres du 22 août 1398, aux notaires apostoliques de dater leurs actes, *ab electione Domini ultimò in Papam électi, etc.*, et non pas, *anno Pontificatûs Domini etc.* Depuis le traité de Troyes, fait entre Charles VI et Henri V, le 21 mai 1420, jusqu'au décès du premier, le chancelier le Clerc faisait mettre au-dessous des lettres qui s'expédiaient à la chancellerie, ces mots : *Par le roi, à la relation du roi d'Angleterre, héritier et régent du royaume de France* (*N. Tr. de Dipl.*).

Avant ce règne, le nombre des secrétaires d'état qu'on nommait *notaires secrétaires*, ou *notaires du secret*, n'était pas réglé. Charles VI le fixa à douze, et leur donna des commissions pour signer en finance.

Les troubles que les Anglais excitèrent en France dans les dernières années de Charles VI et les premières de son successeur, ont influé sur l'histoire de ce tems là, et y ont répandu de grandes obscurités. Il sera toujours difficile de démêler lequel était le véritable grand-chancelier, le véritable grand-chambellan, le véritable connétable, tant que l'on trouvera des actes de différentes personnes qui prennent ces titres en même tems. Charles VI avait ses officiers, dont la plupart suivaient le parti de l'anglais. Le dauphin, s'étant déclaré régent du royaume, nomma des grands-officiers parmi les seigneurs qui lui étaient attachés, et leur conserva toujours les mêmes charges et dignités à son avénement à la couronne. Alors le duc de Betfort ayant fait proclamer, comme on l'a dit, Henri VI roi de France, remplit les mêmes places d'anglais ou de français qui lui étaient affectionnés On compte jusqu'à six grands-chambellans en 1427.

On voit, sous le règne de Charles VI, le premier exemple de la taille réelle, dont le système a été si souvent renouvelé.

Jusqu'à ce règne, le parlement que Philippe le Bel avait rendu sédentaire, ne s'assemblait que deux fois l'an. *La faiblesse du cerveau du roi* (Charles VI), *et les partialités des princes*, dit Pasquier, *furent cause qu'ayant leurs esprits bandés ailleurs, on ne se souvint plus d'envoyer nouveaux rôles de conseillers, et par ce moyen le parlement fut continué.*

On peut juger de la rareté des livres au commencement du quinzième siècle, par la difficulté que les pauvres clercs avaient à se procurer celui qui était pour eux de l'usage le plus indispensable. Ce fut en leur faveur que Henri Beda, prêtre de Saint-Jacques de la Boucherie à Paris, légua, l'an 1406, en mourant, son bréviaire écrit sur vélin, à cette église, pour être enfermé dans une cage de fer scellée contre le pilier le plus clair et le plus visible de la nef. Cette cage était pour empêcher que le bréviaire ne fût volé, et on pouvait passer la main et le bras à travers le treillis, pour tourner les feuillets. On fit la même chose, l'an 1415, à Saint-Séverin. A Bordeaux, à Senlis, à Laon, et dans d'autres églises, il y avait pareillement des bréviaires publics renfermés dans des cages treillissées, pour l'usage des ecclésiastiques qui n'avaient pas le moyen de s'en procurer.

Avant le règne de Charles VI c'était un crime de disséquer les cadavres pour connaître la conformation du corps humain et les causes de ses infirmités. Ce ne fut qu'en 1396 qu'il fut enjoint aux magistrats de Montpellier, par ordonnance de ce prince, de délivrer tous les ans à l'école de médecine le corps d'un criminel condamné à mort.

Sous le règne de Charles VI une fille sauvait la vie à un criminel condamné à mort, en s'offrant de l'épouser. Lettres de grâce de l'an 1382 : *Hennequin Doutart a été condemné par nos hommes-liges jugeans en nostre cour à Péronne ..... à estre trayné et pendu. Pour lequel jugement entériner, il a esté trayné et mené en une charrette par le pendeur jusqu'au gibet, lui fut mis la hart au col ; et alors vint illec, Jehannette, Mourchon, dite Rebaude, josne fille née de la ville de Hamaincourt, en suppliant et requerant audit Prévost ou son lieutenant que ledit Doutart elle peut avoir en mariage, en cas qu'il nous plairait ; pourqui il fut ramené et remis esdictes prisons..... Par la teneur de ces lettres, remettons, pardonnons et quittons le fait en cas dessus dict.* On voit de pareilles lettres accordées par Charles V en 1376. (Du Cange, *Suppl. verbo matrimonium.*)

Pendant les premières années du règne de Charles VI, le marc d'or et le marc d'argent furent au même prix où on les a vus sous le règne précédent. Mais la guerre qu'on eut à soutenir contre les Anglais, obligea d'affaiblir les monnaies à différentes reprises, de sorte qu'en 1420 le marc d'or valait cent soixante-onze livres treize sous quatre deniers, et le marc d'argent vingt-huit livres.

Sous Charles VI, les troupes quittèrent le haubert ou l'habit maillé, pour reprendre l'armure de fer battu, qui, pour faire un armement complet, consistait en un casque et une cuirasse, à laquelle se joignaient les brassarts, les cuissarts et les grèves. Veut-on savoir comment les troupes se comportaient au quatorzième siècle en traversant un pays qu'elles devaient protéger ? Froissard va nous l'apprendre dans son style naïf et vrai. C'est en parlant du passage de l'armée que Charles VI conduisit en Flandre pour aller, l'an 1386, faire une descente en Angleterre. *Adonc*, dit-il, *vint le roi de France à Bapaume, à Arras, à Lille, et toujours avaloient gens de tout côté si grandement, que tout le pays en estoit mangé. On prenoit partout sans rien payer. Les pauvres laboureurs, qui avoient rempli et recueilli leurs grains, n'en avoient que la paille, et s'ils en parloient, ils estoient battus ou tués ; les viviers estoient peschés, les maisons abbatues pour faire du feu. Ne les Anglais, s'ils fussent arrivés en France, ne pussent point faire plus grand exil que les troupes de France y faisoient, Là les maudissoient les povres gens... mais les maudissoient entre les dents, disant : Or allez en Angleterre, que jamais n'en puisse-t-il revenir piece.*

CHARLES VII, DIT LE VICTORIEUX.

1422. CHARLES VII, dauphin de France, né le 22 février 1403 (N. S.), ayant appris à Espali, près du Pui, le 27 octobre 1422, la mort de Charles VI, son père, prend le deuil en noir, et le lendemain, s'étant revêtu de la pourpre, il se rend à la chapelle du château, où les courtisans, ayant déployé le grand étendard de la France, semé de fleurs de lys d'or, le proclament en s'écriant: *Vive le roi!* De là il marche en diligence à Poitiers, où il est couronné avec plus d'appareil. Dans le même tems le duc de Betfort, nommé régent de France par les Anglais, observait toutes les formalités pour faire reconnaître roi de France son neveu Henri VI, âgé d'environ dix mois. Tel était l'état d'avilissement où la capitale était réduite, que tous les ordres qui la composaient prêtèrent serment de fidélité au monarque anglais, sans égard pour le légitime héritier du trône. On commence le 9 novembre à la chancellerie du palais à sceller au nom de ce jeune prince, et on met à la tête de tous les actes publics: *Henri, par la grâce de dieu, roi de France et d'Angleterre.* Edouard III avait déjà pris ce titre; mais c'est ici proprement l'époque de la prétention chimérique des rois d'Angleterre, soi-disant *rois de France.* La détresse où Charles se trouve le met sur le point d'être accablé par son rival. Réduit aux seules provinces du Dauphiné, du Languedoc, du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Berri, du Poitou, de la Saintonge, de la Touraine, de l'Orléanais, il voit le reste du royaume entre les mains de l'anglais ou du bourguignon, son trop fidèle allié. On pourrait toutefois excepter la Bretagne, dont le duc dans les commencements, ainsi que le comte de Richemont, son frère, gardaient une espèce de neutralité. Mais bientôt, séduits par les ducs de Betfort et de Bourgogne, ils se liguent l'un et l'autre avec eux par traité signé le 27 avril 1423. L'usurpateur ne l'emportait pas seulement par l'étendue de ses provinces sur le souverain légitime, il lui était encore supérieur par la bonne discipline qui régnait dans ses troupes et l'habileté de leurs chefs. Charles n'avait que des braves à la tête des siennes, et pas un général. Les soldats ne savaient ni obéir ni se former en bataille, parce que personne ne savait les commander. A ces avantages de l'anglais, ajoutez la générosité, la concorde, la dextérité de ses ministres, l'activité du régent, opposées à l'avarice, à la désunion, à la hauteur des ministres du monarque français, et à son indolence naturelle. Telle était la position de Charles au commencement de son règne Qui eût prédit que les succès de ce prince, lui vaudraient un jour le titre de *Victorieux?* Venons au

détail des événements. Le 31 juillet 1423, bataille de Crévant dans l'Auxerrois, gagnée par les Anglais et les Bourguignons réunis, sur les Français et les Ecossais, commandés par Jean Stuart, connétable d'Ecosse, et le seigneur d'Estissac. Cette victoire causa tant de joie aux chanoines d'Auxerre, seigneurs de Crévant, que pour en conserver le souvenir, ils établirent, à perpétuité, dans leur église une messe annuelle d'actions de grâces, appelée la *messe de la Victoire*. Ils firent plus, ils accordèrent au sire de Châtelus, qui, après avoir défendu Crévant, le leur avait remis, une prébende canoniale, qui depuis ce tems fut héréditaire dans sa famille. La ville de Paris, non moins sensible à cet événement, le célébra le 6 août par une procession générale, à laquelle assista le parlement en corps. (Le Beuf.) La même année, combat de Gravelle, dans le Maine, où le comte d'Aumale, à la tête des Royalistes, défit les Anglais, et leur tua seize cents hommes. Ces derniers eurent leur revanche l'année suivante à la bataille de Verneuil, donnée le 17 août. Le vicomte de Narbonne, qui l'avait engagée témérairement, y périt avec plusieurs seigneurs, et plus de cinq mille hommes des meilleures troupes du roi. La prise de Verneuil fut la suite de cette affaire. Les Anglais y trouvèrent tous les équipages de l'armée française, et l'argent destiné au paiement des troupes. De là ils s'avancèrent dans le Maine, dont la conquête ne leur coûta que la peine du voyage. Ce fut alors qu'enorgueillis de tant de succès, et voyant Charles VII réduit à quelques provinces d'outre-Loire, ils lui donnèrent par dérision le nom de *roi de Bourges*. C'en était peut-être fait de la monarchie française, sans la guerre qui survint entre le duc de Glocester et Jean, duc de Brabant: guerre où le duc de Bourgogne, en prenant le parti du second, son parent, fit une heureuse diversion pour Charles VII. (*Voy.* Jean IV, *duc de Brabant.*) Charles fait, l'an 1425, une acquisition importante dans la personne d'Arthur, comte de Richemont, qui revient à lui par antipathie pour les Anglais. Ce monarque, par reconnaissance, le fit connétable au mois de novembre suivant, à la place du comte de Boukan, tué à la bataille de Verneuil. Le duc de Bretagne suit l'exemple d'Arthur, son frère, et fait son traité avec Charles, le 25 octobre 1426, à Saumur. Le feu de la guerre se ralentit cette année et la suivante. Au mois de janvier 1427 (N. S.), le connétable, secondé du grand-chambellan (Georges de la Tremoille), et du sire d'Albret, enlève dans le château d'Issoudun, où le roi était alors, Giac, chancelier de France et premier ministre, qui abusait insolemment de la faveur de son maître, et le fait noyer, selon les uns, décapiter, selon les autres, à Dun-le-Roi. Personne ne plaignit le sort de ce misérable, qui, dans son

interrogatoire (car on lui fit son procès devant les juges des lieux), s'avoua coupable des plus grandes horreurs Mais on fut étonné de voir quelque tems après Georges de la Trémoille épouser sa veuve. (C'était le même Giac qui avait déterminé Jean, duc de Bourgogne, à se trouver à la funeste conférence du pont de Montereau.) Le ministre déchu fut remplacé par le Camus de Beaulieu, que son exemple ne rendit pas plus sage. Indigné de ses premiers déportements, le connétable, la cour étant à Poitiers, le fit assassiner au retour de la chasse, presque à la vue du château. Charles, dans l'impuissance de punir cet attentat, dévore son ressentiment, et demande au connétable qui donc il veut lui donner pour ministre. *La Trémoille*, répond celui-ci, et il insiste beaucoup sur ce choix. *Beau cousin*, reprit le roi, *vous me le baillez, mais vous vous en repentirez; car je le connais mieux que vous. Et surtant*, ajoute l'historien de Richemont, *demeura la Trémoille, qui ne fit pas le roi menteur; car il fit le pis qu'il put au connétable.* Durant ces révolutions de cour, le siége de Montargis est entrepris par le comte de Suffolk et le sire de la Pôle, auxquels vint se joindre le comte de Warvick. La place, après s'être défendue l'espace de trois mois, était près de se rendre, faute de vivres. Seize cents hommes, conduits par le bâtard d'Orléans, Jean, comte de Dunois (1), fils naturel du feu duc d'Orléans, âgé pour lors de vingt-quatre ans, et le brave Etienne de Vignoles, plus connu sous le nom de la Hire, arrivent avec un convoi. Ils attaquent les ennemis dans leurs retranchements le 4 septembre 1427, les mettent en fuite, et font lever le siége. Charles VII accorda deux foires franches et d'autres priviléges aux habitants, pour récompense de leur fidélité. Le duc de Betfort entre cette même année en Bretagne, ravage le pays, contraint le duc d'abandonner le parti du roi, et l'oblige de plus à signer, le 8 septembre, le traité de Troyes: formalité qu'il avait éludée jusqu'alors.

On vit cette année paraître, pour la première fois, en France

---

(1) Marie d'Enghien, femme d'Aubert de Cani, chevalier picard, et chambellan du duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, étant au lit de la mort et ayant appelé cinq enfants qu'elle avait pour leur donner sa dernière bénédiction, leur déclara qu'un d'entre eux était fils du duc d'Orléans, mais qu'elle croyait ne devoir pas le nommer. Tous étaient également envieux de connaître celui qui n'était que leur demi-frère. La mourante leur dit que c'était Jean, que le prince, en effet, reconnut pour son fils. C'est ce même Jean qui mérita par ses belles actions le rang et la dignité de prince sous le nom de comte de Dunois, tige de la maison de Longueville, qui commença par un grand homme et finit par un insensé. (*Pièces intéres.*, T. IV, p. 372)

cette espèce de vagabonds, qui sous la conduite d'un chef, courant toute l'Europe en mendiant, prétendaient deviner le sort des hommes par les linéaments de la main. Ils furent nommés Bohémiens, parce qu'ils vinrent de Bohême en France. En Espagne, où ils passèrent ensuite, ils se dirent Egyptiens, origine que la couleur de leur peau ne démentait point. Mais leur pays natal était les montagnes situées entre la Hongrie, la Moldavie et la Valachie, où les édits des princes, en les bannissant de leurs états, les ont forcés de retourner, et d'où ils ne sortent plus.

Les Anglais n'avaient point encore entamé nos provinces méridionales. Le duc de Betfort, voulant y pénétrer, se détermine, l'an 1428, à tenter auparavant la conquête d'Orléans. Le comte de Salisberi, qu'il charge de cette expédition, paraît devant la place avec son armée, un mardi 12 octobre, et commence aussitôt le siége. Ce fut un des plus mémorables par la brave et longue résistance de la garnison et des habitants de l'un et de l'autre sexes; car les femmes s'y distinguèrent et disputèrent de valeur avec les hommes. L'an 1429, le 18 février, vendredi des Quatre-Tems, Fastol, chevalier anglais, amenant aux assiégeants un convoi de harengs, (les troupes alors observaient le Carême) est attaqué près de Rouvrai, en Beauce, par le comte de Clermont à la tête de trois mille hommes, et les met en déroute. Ce combat fut appelé *la journée des harengs*. Orléans, malgré la belle défense des assiégés, aurait enfin succombé aux efforts des Anglais, si Dieu ne l'eût préservé par un des coups les plus extraordinaires. *Ceux que le seul nom de miracle effarouche*, dit judicieusement le P. Daniel, *me semblent devoir être bien embarrassés à imaginer un système bien juste pour trouver d'autres causes d'une suite d'événements aussi singuliers et en aussi grand nombre que ceux qu'on va voir.* Jeanne d'Arc, appelée depuis la pucelle d'Orléans, née l'an 1412, de pauvres, mais honnêtes parents, à Dom-Remi, près de Vaucouleurs, fut l'instrument dont Dieu se servit pour délivrer Orléans. Cette fille, envoyée à l'âge de 16 ans par Robert de Baudricourt, commandant de Vaucouleurs, vient trouver le roi vers la fin de février à Chinon; elle lui annonce que Dieu l'a destinée à faire lever le siége d'Orléans, et à le conduire à Reims, pour y être sacré. Mais comme elle ne devait point en être crue sur sa simple parole, elle lui découvre, pour preuve de sa mission, des secrets qui n'étaient connus que de lui seul. Charles, après l'avoir fait examiner par des théologiens et d'autres habiles gens, ne doute point que ce ne soit un secours envoyé du ciel, et se détermine à en profiter. Jeanne d'Arc, se rend à

Blois, d'où elle part le 28 avril, avec 6000 hommes qui escortaient un convoi pour Orléans. Arrivée le lendemain à la vue de cette ville, elle y fait entrer son convoi, et y entre elle-même, à la prière du comte de Dunois, qui commandait dans la place, et des habitants. Le 4 mai suivant, elle y introduit un nouveau convoi sans opposition; et le même jour elle emporte la bastille de S. Loup: tous les anglais qui défendaient ce fort sont tués ou faits prisonniers. Le 6, elle s'empare de la bastille des Augustins. Enfin le 8 mai, cette héroïne oblige les Anglais à lever le siége, après en avoir fait périr plus de 6 mille, sans y avoir perdu 100 Français. (Il est remarquable que non moins humaine que vaillante, elle abhorrait le sang, qu'en s'exposant aux coups elle n'en portait point, et qu'elle ne faisait jamais usage de son épée. » » Je veux chasser les ennemis du roi, disait-elle, mais je ne » veux tuer personne. » En effet il ne paraît pas qu'elle ait jamais donné la mort. Elle courait partout dans les rangs ennemis, toujours la première au combat, la dernière à la retraite. Son ardeur, son audace, sa certitude de vaincre, son étendard qu'on croyait magique, sa grâce dans les exercices, sa sérénité dans le péril, voilà, dit M. Gaillard, le prestige qui consternait et dissipait ses ennemis. Elle quitte Orléans le 13 mai, se met à la tête de l'armée commandée par le duc d'Alençon, prend d'assaut Gergeau, où le comte de Suffolk est fait prisonnier, se saisit du pont de Meun, et se rend maîtresse de Beaugenci. Le 18 mai, elle combat à la bataille de Patai, en Beauce, où Talbot, général des Anglais, après avoir perdu deux mille hommes, est pris avec plusieurs autres chefs. Le roi qui, par son conseil, était resté jusqu'alors au-delà de la Loire, vient à Gien, prend le commandement de ses troupes, dirige sa route vers Reims à la sollicitation de la pucelle; passe par la Champagne, s'empare de Troyes, de Châlons-sur-Marne, fait son entrée à Reims le 16 juillet, et y est couronné le lendemain par l'archevêque Renaud de Chartres. La pucelle ayant rempli le dernier point de sa mission par cette cérémonie, demande au roi la permission de se retirer; mais Charles la retient. Aussitôt après le sacre du roi, Laon, Soissons, Provins, et plusieurs autres villes de Champagne et de Picardie se soumettent à lui. Le duc de Betfort, alarmé de ces progrès, quitte Paris sur la fin d'août pour se rendre dans la haute-Normandie. Le roi s'avance vers la capitale, force la barrière de la porte Saint-Honoré, et met en fuite les Anglais et les Bourguignons qui la défendaient. Mais ne pouvant faire subsister ses troupes faute d'argent, il abandonne cette

entreprise. L'an 1430, Sens et Melun, rentrent sous l'obéissance du roi. Compiègne ayant été assiégé dans le mois de mai, par les comtes de Suffolk et d'Arondel, la pucelle s'y jette, fait une sortie, le soir du 25 mai, sur les ennemis, et tombe entre les mains de Lyonnel, bâtard de Vendôme; celui-ci la remit au comte de Ligni-Luxembourg, qui la vendit aux Anglais. Ce fut pour eux un si grand sujet de triomphe, qu'ils en firent chanter un *Te Deum* à Paris. Le comte de Vendôme étant venu le 1 novembre au secours de Compiègne, force les Anglais de lever le siége. Bataille de la Croisette, près de Châlons-sur-Marne, vers la fin de cette année. Arnaud Guilhelm de Barbazan, dit le *Chevalier sans reproche*, avec 3000 hommes y défait 8000, tant anglais que bourguignons. Ce grand capitaine fut blessé mortellement l'année suivante à la bataille de Bullégneville, donnée le 4 juillet, entre le comte de Vaudémont et René d'Anjou. On voit son tombeau en bronze à côté de celui de Charles V à S. Denis, où le roi Charles VII voulut qu'il fût enterré avec les mêmes honneurs et cérémonies qui s'observent aux obsèques de nos rois. Ce fut ce monarque qui lui donna le titre de *Chevalier sans reproche*, avec la permission de porter trois fleurs de lys sans brisure dans ses armoiries; privilége dont jouit la maison de Faudoas, qui descend d'un de ses neveux qu'il avait fait son héritier.

Maîtres de la personne de Jeanne d'Arc, Betfort et les Anglais ne se contentèrent pas de la retenir en captivité. L'an 1431, pour venger la honte de tant d'échecs et de pertes qu'elle leur avait fait essuyer, ils font instruire son procès par des juges qui leur étaient vendus. Elle est condamnée à être brûlée vive comme magicienne, et pour s'être travestie en homme; ce qui fut exécuté le 30 mai (et non pas le 14 juin, comme le marque le Pr. Hénaut) au vieux marché de Rouen. Mais 24 ans après, le pape ayant fait revoir le procès, la déclara innocente à la honte éternelle des auteurs et des promoteurs de sa condamnation.

La guerre continue avec la même ardeur et avec de nouveaux succès pour les Français. Au mois de septembre, Ambroise Loré défait à S. Célerin, entre Alençon et Beaumont, un corps de troupes anglaises. Le jeune Henri VI, que Betfort avait fait venir en France pour relever le parti des Anglais, arrive de Rouen à Paris, où il est sacré, le 17 décembre, à Notre-Dame. Il y passa les fêtes de Noël, et reprit ensuite la route de Rouen. L'an 1432, Chartres est surpris, le 21 avril, par les Français.

Ce que Charles VII avait prédit au connétable de Richemont.

en recevant de sa main Georges de la Trémoille pour premier ministre, se vérifia l'an 1427. Le nouveau favori supplanta l'ancien et le fit éloigner de la cour. Cette disgrâce dura l'espace d'environ 6 ans, au bout desquels le connétable, ayant trouvé l'occasion de se venger, ne la manqua pas. L'an 1432, au mois d'octobre, la cour étant à Chinon, il fait enlever nuitamment la Trémoïlle dans son lit par trois seigneurs bien escortés, mécontents, ainsi que beaucoup d'autres, des hauteurs de ce ministre. Le roi fit d'abord éclater sa juste indignation d'un pareil attentat commis dans son palais et presque sous ses yeux; mais comme il commençait à se lasser de la Trémoïlle, il s'appaisa bientôt, et le connétable étant rentré en grâce, continua de rendre des services importants à l'état. Depuis quelque tems il travaillait à détacher le duc de Bourgogne du parti des Anglais. L'an 1435, il réussit à lui faire accepter des conférences dans l'abbaye de S. Wast d'Arras. Elles s'ouvrirent le 6 d'août, ce fut la plus auguste assemblée qu'on eût vue depuis long-tems. Tous les princes de la chrétienté y avaient leurs ambassadeurs, le pape et le concile de Bâle chacun leur légat. Les plénipotentiaires des Anglais s'y trouvèrent aussi; mais ils firent des propositions si déraisonnables qu'on rompit toute négociation avec eux. On traita, malgré leurs intrigues, avec le duc de Bourgogne, auquel on accorda bien des choses qu'on n'aurait point passées dans des tems moins fâcheux. La paix fut enfin conclue avec ce prince et signée de part et d'autre le 21 sept. (*Voy*. Philippe le Bon, *duc de Bourgogne et comte de Flandre.*) Les Anglais, invités à prendre part à ce traité, n'opposent à l'offre qu'on leur fait de la Normandie pour la tenir en fief de la France et à d'autres propositions avantageuses, qu'un refus dédaigneux dont ils eurent bientôt lieu de se repentir. Le 30 du même mois, tandis que le maréchal de Rieux leur enlève la Haute-Normandie, la reine Isabelle meurt à Paris, détestée des Français et méprisée des Anglais. Son corps fut porté par eau, pour éviter les frais, à S. Denis; n'ayant pour tout convoi que quatre personnes. Ce fut l'abbé qui l'inhuma, pas un évêque ne s'étant présenté pour faire ses obsèques. Cette princesse, presque aussi décriée pour ses dissolutions que par sa haine contre son fils, avait établi chez elle, du vivant de son époux, un parlement d'amour, composé d'hommes et de femmes. On y voyait un chancelier, des présidents, des présidentes, des conseillers, des conseillères, des avocats, des greffiers, etc. C'était dans ce tribunal ridicule et scandaleux qu'on discutait et qu'on décidait tous les points concernant l'amour, et Dieu sait si l'on s'en tenait à la simple théorie. La mort de la reine fut suivie de celle du comte d'Arondel, général an-

glais, qui, ayant été battu et pris devant Gerberoi par la Hire et Saintrailles, périt, comme Achille, d'une blessure qu'il avait reçue au talon dans le combat.

Paris était toujours au pouvoir des Anglais. L'an 1436, le connétable et le comte de Dunois, après divers avantages remportés sur eux, s'approchent de cette capitale, où ils entrent, le 13 avril, à l'aide des bourgeois, qui firent main-basse sur les Anglais. Ceux qui échappèrent, s'étant retirés, avec Wilbi, leur commandant, à la Bastille ils y furent aussitôt investis par le connétable. On les reçut à composition, et ils passèrent à Rouen, avec l'évêque de Térouenne, leur zélé partisan. Charles, ayant appris à Vienne la réduction de Paris, se rend à Tours, où il célèbre, sur la fin de juin, les noces du dauphin Louis, son fils, avec Marguerite d'Ecosse. Au mois d'août suivant, Charles donne un édit par lequel, après avoir dit qu'il avait institué sa cour de parlement à Poitiers, et qu'il est dans *l'intention* de la transférer à Paris, où de toute ancienneté elle *avait* accoutumé d'être, il accorde en dédommagement certains priviléges à la ville de Poitiers. (Joli, *des Offices*, vol. I, p. 11.)

La fortune n'était pas toujours contraire aux armes des Anglais en France. Ils avaient perdu Pontoise, l'an 1435, par l'indiscrétion de leur commandant. L'an 1437 (N. S.), ils le reprennent par un stratagème le jour de Carnaval. Il faisait un froid extrême, et toute la campagne était couverte de neige. Talbot, chef de l'entreprise, ayant fait prendre à ses gens des habits de toile blanche, les avait dispersés çà et là autour de la place, avec ordre de s'avancer en se trainant sur le ventre jusqu'à l'entrée de la nuit. On les prit pour des mottes couvertes de neige. S'étant avancés pendant les ténèbres, ils posèrent sans bruit leurs échelles dans le fossé qui était glacé, et, ayant escaladé les murs sans opposition, ils se répandirent dans la place, qui leur fut abandonnée, par la fuite précipitée de ceux qui étaient chargés de la défendre. La Hire ne fut pas aussi heureux que Talbot, dans une tentative qu'il voulut faire sur Rouen, au moyen des intelligences qu'il y avait pratiquées.

Charles, depuis qu'il était sur le trône, n'avait point encore revu sa capitale. Instruit des grands préparatifs qu'elle faisait pour le recevoir, il voulut mériter ces honneurs par quelque action signalée. Ce fut dans ce dessein qu'il chargea le connétable de faire le siége de Montereau Faut-Yonne, auquel il se rendit en personne. La ville, après une vigoureuse défense, fut emportée d'assaut, après quoi le château se rendit par composition, dans le mois d'octobre 1437. De là Charles vient à Sainte

Denis, d'où étant parti le 8, ou, selon d'autres, le 12 novembre, il fait son entrée solennelle à Paris, accompagné du dauphin, de plusieurs princes et d'un grand nombre de seigneurs. Toutes les rues, sur son passage, étaient garnies de théâtres, où l'on jouait les mystères, suivant l'usage du tems. Le combat des sept péchés capitaux contre les trois vertus théologales et les quatre cardinales, fut le spectacle qui parut le plus original. C'était alors le tems de la grande querelle des pères de Bâle avec le pape Eugène IV. Le concile ayant envoyé au roi de France plusieurs articles aussi opposés aux prétentions ultramontaines, que conformes à l'ancienne doctrine de l'église gallicane, il tient à Bourges, dans la Sainte-Chapelle, le 7 juillet 1438, une grande assemblée, où l'on établit la *Pragmatique Sanction*, que le parlement enregistra le 13 juillet de l'année suivante : « On sait, dit un savant moderne, que cette loi, » célèbre par la contradiction qu'elle a éprouvée, et à laquelle » on a long-tems donné le nom de *Palladium* de la France, » rétablissait les élections ecclésiastiques, et abolissait les ré» serves, les expectatives et les annates ».

Charles VII avait été malheureux par son père ; il le fut encore par son fils, le dauphin Louis, qui lui donna divers chagrins, dont le premier en date fut sa révolte, qui éclata en 1439. Le principal instigateur de cette levée de boucliers, fut le sire de la Trémoille, auquel se joignirent les ducs de Bourbon et d'Alençon, les comtes de Vendôme et de Dunois, le bâtard de Bourbon, et d'autres seigneurs que le connétable avait indisposés. On donna le nom de *Praguerie* à cette faction, par allusion à la guerre cruelle que les Hussites de Prague faisaient alors aux Catholiques; guerre dont ont craignait en France de voir retracer l'image dans celle dont on était menacé. Le roi, pour étouffer cet incendie dans sa naissance, se met en marche avec le connétable, l'an 1440, pour le Poitou, d'où il poursuit son fils, qui avait pris la fuite, en Angoumois, en Limosin et en Auvergne, où il l'atteint au mois de septembre. Le dauphin et ses complices viennent se jeter aux pieds du monarque, qui leur pardonne. *Mais il fallut*, dit Jean Chartier, *qu'ils eussent tous grâce et rémission* (en forme), *et en prissent lettres scellées de son grand scel en cire verte.* Le bâtard de Bourbon fut la seule victime de cette conjuration. Plus fameux encore par ses brigandages, que par les services qu'il avait rendus à l'état dans la dernière guerre, odieux d'ailleurs à Charles par les efforts qu'il avait faits pour ranimer la ligue des princes, lorsqu'elle était aux abois, il fut arrêté à Bar-sur-Aube, où il était venu plein de confiance trouver le monarque, puis jugé,

condamné, renfermé dans un sac, et précipité dans l'eau. Cette même année, le duc d'Orléans, prisonnier en Angleterre depuis vingt-cinq ans, obtient sa liberté, moyennant une rançon de trente-six mille livres sterlings, dont une partie fut généreusement payée par le duc de Bourgogne.

Encouragé par le succès des premiers essais de sa valeur contre les Anglais, le roi Charles VII ne crut pas devoir en demeurer là. Il les délogea, au mois de mai l'an 1441, de Creil, place importante sur l'Oise, après douze jours de siége. Pontoise, qu'il attaqua ensuite, se défendit pendant trois mois, et céda enfin, le 17 juillet suivant, à un assaut où il monta l'un des premiers l'épée à la main. L'an 1442, accompagné du dauphin, il porte la guerre en Gascogne et en Languedoc, où il enlève plusieurs villes aux Anglais. Mais tandis qu'il est occupé à terrasser les ennemis de la France, le duc d'Orléans, mécontent de n'avoir point de part au gouvernement, excite les princes, et forme une nouvelle cabale. Le duc de Bourgogne, qui avait refusé de prendre part à la précédente, donne tête baissée dans celle-ci. Les conjurés s'assemblent à Nevers, et y publient un manifeste, dans lequel ils allèguent, pour prétexte, la nécessité de réformer les abus, laissant entrevoir les motifs d'intérêt personnel qui les font agir. La sagesse du monarque prévient les suites de cette confédération, en promettant aux princes les égards qu'ils peuvent légitimement prétendre. (Voy. *les Ducs de Valois.*) Cet orage dissipé, le roi et le dauphin continuèrent leurs conquêtes au-delà de la Garonne. Mais, ayant transporté avec eux les principales forces du royaume (on comptait dans leur armée jusqu'à quatre-vingt mille chevaux), ils avaient laissé la France septentrionale exposée aux insultes de l'ennemi. Talbot, général anglais, profita de la conjoncture pour investir Dieppe, au mois de novembre 1442, avec une armée de dix mille hommes. Trop faible pour tenir la campagne, tout ce que put faire le comte de Dunois fut de se jeter dans la place. Elle aurait néanmoins succombé, malgré la plus belle défense, si l'on ne fût venu à son secours. Le dauphin accourut, et la délivra dans le mois d'août 1443, après environ neuf mois de siége. Le roi, dans le même tems, s'était rapproché de la Loire. Etant à Saumur, il rendit, le 11 octobre, un édit par lequel il instituait un parlement à Toulouse, pour juger sommairement toutes les affaires de Languedoc et du duché de Guienne. C'est le premier démembrement qui ait été fait du parlement de Paris. Sa majesté, dans la suite, déclara par ses lettres, du 14 novembre 1454, que *les conseillers et les présidents, institués en chacun lieu* (de Paris et de Toulouse), *doivent être réputés unis, comme faisant un même*

parlement, sans souffrir, pour cause de limites d'iceux, avoir entre eux aucune différence.... et voulons, ajoute-t-il, *que toutes et quantes fois que aucuns de nos présidents et conseillers de notre parlement de Toulouse se trouveront en notre ville de Paris, pour leurs affaires ou autrement, et se présenteront en notre parlement de Paris, pour y être reçus en leurs dits offices, que ceux de notre dit parlement de Paris soient tenus de les y recevoir, et leur bailler lieu entre eux, selon le tems de leur institution faite à Toulouse.* (*Hist. de Languedoc*, T. V, *pr.* p. 14.)

La France et l'Angleterre, avec des succès fort différents, avaient presque également besoin, pour se refaire, d'une suspension des hostilités. En conséquence, l'an 1444, elles conclurent à Tours, le 1er juin, une trêve jusqu'au 22 avril 1446; on convint ensuite de la prolonger jusqu'en 1449. Pendant ce tems de calme, les princes et les seigneurs français s'occupèrent de joutes et d'autres *ébattements* de cette espèce, pour entretenir l'esprit militaire, et ne point laisser dépérir leur valeur par l'oisiveté. On parle surtout d'un pas d'armes que quatre gentilshommes firent entre Razili et Chinon, dans la Touraine, et qu'ils entreprirent de défendre contre tous venants, suivant la mode de ces tems-là. Au milieu d'un carrefour, était une colonne sur laquelle il y avait une figure de dragon, qui gardait les armes des quatre chevaliers tenants. On avait posé pour condition de l'entreprise qu'il ne passerait aucune dame ou demoiselle qu'elle ne fût accompagnée d'un chevalier, qui serait tenu de rompre une lance pour l'amour d'elle; que si quelqu'une venait à passer seule, elle laisserait un gage que les gentilshommes ne seraient point obligés de lui rendre, qu'elle n'eût amené un chevalier pour le racheter par la joute. (Carreau, *Hist. manuscrite de Tours.*) Le dauphin, de son côté, à la prière de l'empereur Frédéric III, alla faire la guerre aux Suisses, qu'il obligea de lever le siége de Zurich, après une sanglante bataille gagnée sur eux à Bottelem, près de Bâle, le 26 d'août. Les troupes françaises, après cette expédition, se répandirent en Alsace, où elles furent très-mal traitées; de là elles vinrent joindre l'armée du roi, qui faisait alors, en personne, le siége de Metz pour le duc de Lorraine. Cette place résista pendant sept mois, au bout desquels elle se racheta moyennant trois cent mille florins. Le roi, étant à Nanci, donna, le 17 avril, des lettres-patentes, par lesquelles il supprimait, comme très-indécente et très-scandaleuse, conformément aux décrets du concile de Bâle, la fête *des Foux*, qui, de tems immémorial, se célébrait le jour des Innocents et le jour de la Circoncision, en

diverses églises du royaume, et surtout dans la cathédrale et les deux collégiales de Troyes, qu'il nomme dans ces lettres. Cette année 1444 est aussi l'époque de l'établissement de la taille annuelle et perpétuelle, différente des impositions désignées par le même nom, en ce qu'elle était particulièrement et spécialement affectée au paiement et à l'entretien des troupes. C'est ici le chef-d'œuvre de la politique de Charles VII, qui s'affranchit par là de la dépendance de ses grands feudataires, en tenant continuellement sur pied une armée capable de les réprimer. Charles, dans le même tems, fit une réforme dans ses troupes, dont il réduisit la cavalerie à quinze compagnies, chacune desquelles était composée de cent hommes d'armes. Or, chaque homme d'armes, ou gendarme, avait cinq personnes avec lui: trois archers, un coutilier, ainsi nommé d'une espèce de baïonnette qu'il portait, et un page. Ces six personnes formaient ce qu'on appelait une lance garnie. Ainsi, les quinze compagnies faisaient ensemble neuf mille hommes, sans y comprendre les volontaires qui s'empressaient de s'agréger à ce corps, tout composé de noblesse, dans l'espérance d'y obtenir, avec le tems, une place de gendarme. Pareille institution pour l'infanterie, sous le titre de francs-archers; on les nommait ainsi, parce qu'ils étaient exempts de tout subside. Une partie servait à pied, et l'autre faisait les fonctions de la cavalerie légère. Dès-lors on vit cesser, dans nos armées, l'usage des bannières et panons, avec les grandes distinctions des bannerets et des autres chevaliers, parce que la chevalerie ne donna plus de commandement.

L'an 1448, les Anglais violent la trêve le 24 mars, par la prise de Fougères, en Bretagne. La cour de France demande satisfaction de cette entreprise, et ne peut l'obtenir: le feu de la guerre se rallume; la plupart des villes de Normandie, l'année suivante, se soumettent aux Français, les unes par force, les autres par intelligence ou par composition. Les habitants de Rouen reçoivent ceux-ci dans la ville, le 20 octobre; on attaque les Anglais, qui s'étaient retirés dans les forts, qu'ils sont obligés de rendre le 4 novembre suivant. Le roi fait, le 10, son entrée dans Rouen, « armé de toutes pieces, monté sur ung coursier » couvert jusqu'aux pieds de velours azuré, semé de fleurs de » lys d'or de brodure. En sa teste, ung chapel de velours vermeil, et avoit une houpe de fil d'or; et après lui, ses paiges » vestus de vermeil, leurs manches toutes couvertes d'orfévrerie » blanche, portant ses harnois de teste couverts de fin or de » diverses façons d'orfévrerie, et de plume d'autruche de plusieurs couleurs. » (Alain Chartier.) De là, il va faire le siége d'Harfleur, la première place que Henri V avait prise en Nor-

mandie l'an 1415 : elle tint environ six semaines, et capitula le 1er janvier 1450. Le 15, ou le 18 avril suivant, bataille de Formigni, entre Carentan et Bayeux, gagnée par le connétable, à la tête de trois mille hommes, sur Thomas Kiriel, qui en avait près de six mille, dont trois mille sept cent soixante-quatorze restèrent sur la place, et mille quatre cents furent faits prisonniers avec leur général. Cette victoire décisive ne coûta, si l'on en croit Jean Chartier, que huit hommes aux Français. Enfin, après s'être rendu maître de Caen le 1er juillet, de Falaise le 22, le roi termine la conquête de la Normandie par la prise de Cherbourg, qui lui fut remis le 12 août : c'est ainsi que, dans l'espace d'un an et six jours, les Anglais perdirent une belle province, qui leur avait été offerte, comme on l'a vu, pour condition de la paix. De Normandie, le roi conduit son armée victorieuse en Guienne : elle y fait les mêmes progrès. Bergerac, en Périgord, assiégé dans le mois de septembre, par le vicomte de Limoges, ouvre ses portes aux Français, dans le mois suivant. Le jour de la Toussaint, neuf mille anglais et bordelais ayant attaqué le sire d'Orval, qui faisait des courses sur le territoire de Bordeaux, avec sept cents chevaux, sont battus, avec perte de mille huit cents hommes, dont trois mille sept cent soixante-quatorze restèrent sur la place, et de mille deux cents, qui furent faits prisonniers. Cet échec des Anglais détermine plusieurs villes à reprendre le joug de la France. L'an 1451, au mois d'avril, le comte de Dunois, étant parti de Tours avec le titre de lieutenant et capitaine-général pour le roi, passe en Guienne, pour achever la réduction de cette province. Tout plie sous l'effort de ses armes. La reddition de Bordeaux et celle de Bayonne couronnèrent cette expédition. La première de ces deux villes se rendit au mois de juin, et l'autre au mois d'août suivant. Le Héraut de Berri (*Hist. Chronol. de Charles VII.*), parlant du siége de Bayonne, raconte un trait singulier, que nous ne pouvons omettre, sans néamoins le garantir. « Un jour, dit-il, peu après le soleil levant, que le jour estoit beau et clair, et faisoit fort beau » tems, se démonstra et fut vue au ciel par ceux qui tenoient » ledit siége, par les habitants de ladite cité, et par tous ceux » généralement qui la voulurent voir, une croix blanche, paroissant être droitement posée sur ladite cité, et cela durant » l'espace d'une demi-heure ; et lors les habitants ôterent leurs » bannières et pennons à croix rouges, disant qu'il plaisoit à » Dieu *qu'ils fussent François, et portassent la croix blanche;* » et ils se rendirent. » La croix blanche était, de toute ancienneté, l'enseigne des Français, comme la rouge était celle des Anglais.

La France, en 1453, fut témoin de la chute d'un favori de la fortune, également envié des uns et estimé des autres. Ce fut Jacques Cœur, argentier du roi. qu'un arrêt, prononcé le 29 mai, précipita, du comble de l'opulence, dans l'ignominie et la pauvreté. Il avait servi, dit un habile moderne, aussi bien le roi dans les finances, que ses meilleurs capitaines par les armes. Ses richesses, qu'il avait amassées par un commerce qui s'étendait aux quatre parties du monde, firent tout son crime, ajoute le même écrivain, aux yeux des courtisans avides. On prononça contre lui la peine de mort, que le roi se contenta de commuer en un bannissement perpétuel. Cet arrêt, néanmoins, fut-il aussi injuste, et l'innocence de l'accusé fut-elle aussi évidente que le prétend M. Bonami (*M. de l'Ac. des B. L.* T. XX, p. 540.), c'est ce que nous n'entreprendrons pas de décider. On peut voir les doutes qu'oppose, sur ce point, M. Villaret (*Hist. de France*, T. VIII, *in*-4°, p. 240.), aux assertions de l'illustre académicien. Jacques Cœur s'étant retiré à Rome, le pape Calixte III lui donna le commandement d'une partie de la flotte qu'il avait armée contre les Turcs. Il mourut en arrivant à l'île de Chio, l'an 1455.

Les Anglais, qui, l'an 1452, avaient repris, par intelligence, quelques places en Aquitaine, en sont chassés de nouveau, l'an 1453, par les Français, le roi à leur tête. Les deux places qui firent le plus de résistance, furent celle de Castillon, en Périgord, devant laquelle le général Talbot, qui était venu au secours des assiégés, fut tué le 17 juillet, et Bordeaux, qui, ayant capitulé le 14 octobre, se rendit le 19 du même mois. Le roi fit alors construire deux forts dans cette ville, pour tenir les habitants en respect.

L'an 1454 (N. S.), au mois d'avril, ordonnance de Montil-lès-Tours, en cent vingt-cinq articles, dont le cent vingt-troisième porte que, de là en avant, toutes les coutumes du royaume seront écrites et accordées par les praticiens de chaque pays, puis examinées et autorisées par le grand-conseil et le parlement, pour être, dans la suite, observées comme lois, sans qu'on puisse en alléguer d'autres. Mais cette rédaction n'eut point lieu pour lors, et ne fut entamée que sous le règne du petit-fils de Charles VII.

Le dauphin, en 1446, avait obtenu du roi, son père, la permission de faire un voyage en Dauphiné, pour voir cette principauté, qu'il regardait comme son apanage, quoique le monarque en conservât le titre, et en écartelât les armes avec celles de France. Mais l'amour de l'indépendance, et la haine qu'il portait aux favoris du roi, et surtout à Brezé, son premier mi-

nistre, le déterminèrent à s'y fixer. L'an 1456, sollicité de revenir, et voyant Chabannes, sur son refus, arriver avec une armée en Dauphiné, pour l'y contraindre, il prit le parti de se réfugier en Brabant, sous la protection du duc de Bourgogne. Le roi dit à cette occasion : *Le duc de Bourgogne ne connaît pas le dauphin : il nourrit un renard qui, dans la suite, mangera ses poules.* Pendant cette retraite, qui dura jusqu'à la mort du roi, nous voyons le dauphin résider tantôt à Genap, sur la Dyle (et non pas, comme le dit un moderne, à Genep, en Bourgogne), tantôt à Namur.

Les Français, après avoir chassé les Anglais de presque toutes les places qu'ils possédaient en France, s'enhardirent à les aller relancer jusque dans leur île. L'an 1457, ayant fait, le 28 août, une descente au port de Sandwich, ils pillèrent cette ville, et s'en revinrent chargés d'un riche butin. Tous les princes du sang n'avaient pas néanmoins alors le cœur français. On avait découvert, en 1456, des correspondances de Jean II, duc d'Alençon, avec les Anglais, pour les engager à rentrer en Normandie, et leur en faciliter les moyens. Le duc ayant été arrêté, le roi fit travailler à l'instruction de son procès, qui fut longue, et aboutit, le 10 octobre 1458, à un arrêt de la cour des pairs, qui le condamna à perdre la tête; mais le roi commua cette peine en une prison perpétuelle, qui ne dura toutefois qu'autant que la vie du monarque. (Voy. *les Ducs d'Alençon.*)

Quoique dans un âge où l'on conserve encore de la vigueur, Charles VII commençait dès lors à sentir une diminution considérable de ses forces. Elle alla toujours depuis en croissant. Etant à Mehun-sur-Yèvre, en 1461, il y tomba malade, et y mourut le 22 juillet de cette année, après avoir passé sept jours sans boire ni manger, dans la crainte d'être empoisonné, comme un bruit vrai ou faux l'en menaçait. Cette circonstance, sur laquelle des modernes ont répandu des doutes, est attestée par le continuateur de Monstrelet et le chroniqueur de Saint-Denis, deux auteurs contemporains. Charles était dans la cinquante-neuvième année de son âge et la trente-neuvième de son règne. A la mort de ce prince, le brave Dunois dit : *Nous avons perdu notre maître, que chacun songe à se pourvoir.* Chacun n'y songeait que trop. « Tandis que le peuple, qui ne sait rien dissimuler, » pleurait son père et son ami, personne à la cour n'osait plus » se vanter d'avoir aimé Charles VII. La crainte de déplaire au » nouveau monarque, dont on connaissait l'esprit ombrageux, » avait glacé tous les cœurs. On n'osait pas même rendre au roi » défunt les derniers devoirs. On négligeait jusqu'au soin de sa

» pompe funèbre. Du Châtel seul, neveu du fameux Tannegui » du Châtel), indigné de ce lâche abandon, se chargea de tout, » et fit les obsèques à ses frais. » (M. Gaillard.) Le corps fut transporté à Saint-Denis. Les excellentes qualités de Charles VII, quoique mêlées de quelques défauts, lui assurent un rang parmi les grands princes; et au titre de *Victorieux* il eût pu joindre celui d'*Heureux*, s'il eût eu une autre mère et un autre fils. On rapporte un mot de lui, qui fait voir combien ce prince aimait la vérité, et combien il souffrait de ne pas la rencontrer dans la bouche de ceux qui approchaient de sa personne. *Qu'est-elle devenue, cette vérité*, disait-il? *il faut qu'elle soit morte, et morte sans trouver de confesseur*. Charles avait épousé, l'an 1422 (et non 1416), Marie, fille de Louis II d'Anjou, roi de Sicile, morte le 29 novembre 1463, à l'âge de 59 ans. Cette princesse, la plus respectable de l'univers, le modèle des reines et des épouses, le fit père de douze enfants, dont les principaux sont Louis, qui suit; Charles, duc de Berri, mort duc de Guienne, le 28 mai 1472, sans postérité; Catherine, première femme de Charles, comte de Charolais; Yolande, mariée à Amedée IX, duc de Savoie; Jeanne, duchesse de Bourbon; Madeleine, femme de Gaston de Foix, prince de Viane. Charles VII, qui n'aimait point sa femme malgré ses grandes qualités, eut pour maîtresse la fameuse Agnès Sorel. Celle-ci, qui aimait l'état autant que le roi, retira son amant de l'indolence où il languissait, en lui inspirant les vertus guerrières qu'il fit briller à la tête des armées, ainsi que le zèle qu'il montra pour la réforme des abus qui régnaient dans les différentes parties du gouvernement. Elle mourut en couches à l'abbaye de Jumièges, où elle était venue trouver le roi après le siége d'Honfleur, le 9 février 1450. (N. S.) Agnès, outre l'enfant qu'elle mit au monde en mourant, et qui ne vécut que six mois, lui donna trois filles, Charlotte, mariée à Jacques de Brézé, sénéchal de Normandie, qui, l'ayant surprise en adultère à Romiez-lès-Dourdan, la poignarda sur-le-champ avec Pierre de la Vergne, son amant; Marguerite, femme d'Olivier de Coetivi; et Jeanne, femme d'Antoine de Beuil, comte de Sancerre.

Charles VII, à son avénement au trône, trouva le marc d'argent porté jusqu'à 80 livres; il le réduisit, au mois de novembre 1422, à 8 livres; il monta ensuite, dans l'année 1426, à 9 et à onze liv. L'an 1437, Charles établit une cour des aides pour le Languedoc, le Rouergue, le Querci et la Guienne, par une ordonnance donnée à Montpellier, le 20 avril. Charles VII est le premier de nos rois qui ait imposé de nouveaux tributs sans

le concours des états-généraux. Il est aussi le premier qui ait fait fabriquer des jetons d'or et d'argent, pour servir à ses officiers des comptes dans leurs calculs. Les diamants n'ont commencé d'être bien connus que sous Charles VII. On prétend qu'Agnès Sorel en a porté la première. Ils étaient bruts auparavant, parce qu'on ne savait pas l'art de les tailler, et on ne les employait dans cet état que pour orner les couronnes des rois et les reliquaires des saints. Ceux qui restent sur ces monuments jettent si peu d'éclat, qu'on les prendrait pour des morceaux de cristal. On ne connaissait point encore sous ce règne les dentelles en France, et les chemises étaient de serge. On remarque comme une singularité que la reine avait deux chemises de toile. La dot des filles de France, sous ce règne, était fixée à cent mille écus d'or, dont le titre, en 1452, était à 23 karats $\frac{1}{8}$, et leur taille de 70 $\frac{1}{2}$ au marc; par conséquent 100 mille écus font 1418 marcs $\frac{3}{7}$, lesquels, à raison de 798 liv. 8 s. 6 den. $\frac{3}{4}$ que valait le marc d'or avant la révolution, produisent 1,132,455 liv. 12 s. 10 d. $\frac{15}{28}$. Les tailles, sous ce règne, étaient à 1,700,000 livres.

Une lettre de l'empereur Frédéric III à Charles VII montre qu'ils se traitaient réciproquement de sérénité. (*N. Traité de Diplom.*, tom. VI, pag. 81).

Jusqu'à Charles VII, le latin était la seule langue dont on donnât des leçons publiques dans l'université de Paris. L'an 1458, Grégoire de Tipherne, disciple d'Emmanuel Chrysolore, obtint la permission d'y enseigner le grec. « Il est le premier canal, dit M. Crevier, par lequel la littérature grecque » se soit communiquée à nos contrées lors de la renaissance des » lettres. » L'université, sous le règne de Charles, était composée de 25 mille écoliers : on en comptait 40 mille dans celle de Prague.

Ce fut sous le règne de Charles VII que les mûriers blancs furent apportés en Provence; mais un siècle s'écoula sans qu'on les employât à nourrir de leurs feuilles les vers à soie.

Charles VII ayant les jambes trop courtes par rapport à sa taille qui n'était cependant que médiocre, reprit, pour cacher cette difformité, l'habit long tel qu'on le portait sous Philippe de Valois.

LOUIS XI.

1461. Louis XI, né le 3 juillet 1423, à Bourges, succéda, le 22 juillet 1461, au roi Charles VII, son père. Avant de monter sur le trône, Louis s'était distingué par plusieurs expéditions. Il

avait fait diverses campagnes avec son père, et s'était trouvé à différents siéges. Mais le caractère inquiet, ambitieux, dissimulé de ce prince, donna beaucoup de chagrin à Charles VII, et avança le terme de ses jours. Nous avons parlé ci-dessus de ses révoltes. S'étant retiré, en 1456, dans les états du duc de Bourgogne, il refusa opiniâtrément de revenir à la cour, malgré les vives et tendres sollicitations de son père. Ayant appris sa mort à Genap, en Brabant, il se rendit à Avesnes, où il fit célébrer un service solennel des morts, auquel il assista, *vêtu de noir*. Mais d'abord après il se vêtit de pourpre, *qui est la coutume de France*, dit Monstrelet, *pource que sitôt comme le roi est mort, son fils plus prochain se vest de pourpre*. Arrivé en France, Louis est sacré à Reims le 15 août 1461, par l'archevêque Juvenal des Ursins. Au milieu de la cérémonie, le duc de Bourgogne s'étant jeté aux pieds du roi, le supplia de pardonner à ceux qui l'avaient offensé. Louis le promit; mais il en excepta sept sans les nommer, se réservant ainsi le choix de ses victimes. Arrivé à Paris le 31 août, il commence par destituer tous les officiers du royaume. Le mécontentement général et les troubles que cette réforme excita, occasionnèrent des remontrances du parlement, sur lesquelles il décerna un édit, qui régla qu'à l'avenir *nul état ne vaquerait, si ce n'était par mort, résignation et forfaiture*. Jusqu'alors il fallait, à chaque changement de règne, que les officiers obtinssent du nouveau monarque des lettres de confirmation. Louis porta dans le même tems les tailles jusqu'à trois millions, et punit sévèrement les séditions que cette augmentation excita. Le 27 novembre, les sollicitations du pape Pie II, et les intrigues de Jean Joufroi, évêque d'Arras, l'engagèrent à supprimer la Pragmatique-Sanction, *que les gens de bien du royaume,* dit le grand Bossuet, *regardaient comme le fondement de la discipline de l'église gallicane*. L'évêque d'Arras remit au pape, dans le mois de mars suivant, l'original de la Pragmatique, et reçut, dans la même audience, le chapeau de cardinal. Mais il oublia par affectation deux objets essentiels de sa mission, l'un d'engager le pape à favoriser les droits de René d'Anjou sur le royaume de Naples; l'autre de lui demander un légat en France, pour nommer aux bénéfices, afin d'empêcher l'argent de sortir du royaume: deux points que le pape avait fait espérer. Louis, voyant qu'il avait été trompé, ne se mit pas en peine de faire publier et enregistrer l'édit de révocation de la Pragmatique, de sorte que les choses restèrent à peu près dans le même état qu'elles étaient auparavant. Le 12 avril 1462, étant à Bordeaux, Louis prête une somme de 300 mille écus à Jean II, roi d'Aragon, usurpateur du royaume de Navarre, pour l'aider à se maintenir

contre les Navarrois, appuyés du roi de Castille. Jean lui céda pour cette somme le Roussillon et la Cerdagne, en se réservant la faculté du rachat. Au mois de juin suivant, Louis institua le parlement de Bordeaux par lettres données à Chinon. Ces lettres portent, *tant qu'il plaira à notre volonté*. Jean Tudert, maître des requêtes, fut nommé premier président de cette cour souveraine.

L'an 1463, vers la fin d'avril, Louis a une entrevue sur la rivière de Bidassoa avec Henri IV, roi de Castille, qui l'avait pris pour arbitre de ses différents avec le roi d'Aragon. Elle fut inutile; les deux rois, au bout d'un quart-d'heure, se séparèrent mécontents l'un de l'autre. Louis avait choqué le castillan par son extérieur plus que négligé; *car il se mettoit si mal*, dit Commines, *que pis ne pouvoit;* et Henri s'était attiré le mépris du monarque français par sa physionomie ignoble et son peu d'esprit. De retour à Paris, Louis retire des mains du duc de Bourgogne, pour une somme de 400 mille écus d'or, les villes de Picardie qui lui avaient été cédées par le traité d'Arras.

L'an 1465 (N. S.), le 4 janvier, mort de Charles, duc d'Orléans, à Amboise. Elle fut occasionnée par les reproches sanglants que le roi lui avait faits quelques jours auparavant, dans une assemblée de seigneurs à Tours, pour y avoir pris la défense du duc de Bretagne. Louis soupçonnait avec fondement ce dernier de tramer avec d'autres princes une conspiration contre lui. Elle éclata effectivement la même année 1465, et produisit la guerre *du bien public*, ainsi nommée, parce que le soulagement des peuples en était le prétexte. Les ducs de Calabre, de Bourbon, de Bretagne, celui de Berri même, Charles, frère du roi, le duc de Nemours, les comtes de Charolais, de Dunois, d'Armagnac, de Dammartin, et le maréchal de Lohéac, avec d'autres seigneurs que Louis avait dépouillés de leurs emplois, furent les chefs de la ligue. Louis, apprenant à Poitiers qu'ils étaient en armes, se met à la tête d'environ quatorze mille hommes, entre dans le Berri, ramène à l'obéissance la plus grande partie de cette province, et soumet ensuite le Bourbonnais et l'Auvergne. De là il retourne en diligence vers Paris, pour empêcher la jonction du comte de Charolais et du duc de Bretagne. Peu de jours après son retour, on fit, par son ordre, un réglement utile pour la sûreté de la ville. *Le mercredi 4 juillet, fut publié et fait savoir par les carrefours de Paris que en chascun hostel d'ycelle ville y eut* (sur la fenêtre) *une lanterne et une chandelle ardente durant la nuit : que chascun ménage qui avoit chien, l'enfermast an sa maison, et sur peine de la hart.* (*Chron. Scand.*) Depuis ce tems, chaque bourgeois

de Paris était obligé d'illuminer sa croisée, jusqu'à l'établissement des lanternes publiques. Le mardi 16 juillet, l'armée du comte de Charolais et celle du roi se rencontrent près de Montlhéri, et en viennent aux mains : le combat fut long et sanglant, et le succès douteux ; mais le champ de bataille resta aux Bourguignons. Dans le vrai, la victoire ne fut à personne, et cette journée ne décida de rien. L'effroi fut si grand parmi les fuyards de l'un et de l'autre partis, que, du côté de Louis, un officier de marque s'enfuit jusqu'à Lusignan *sans repaître*, et du côté de Charles, un autre courut à bride abattue jusqu'au Quesnoi. *Ces deux*, dit Commines, *n'eurent garde de se mordre.* Les troupes des princes ligués se réunissent, pendant que le roi est occupé en Normandie à ramasser du secours. Elles s'avancent vers Paris au nombre de 50 mille hommes, parmi lesquels se trouvaient 500 Suisses, que le duc de Calabre avait amenés. (Ce sont les premiers qui soient passés en France.) Le 17 août, les princes s'emparent du pont de Charenton. Le 24, Louis rentre dans Paris avec une si grande quantité de vivres, que, pendant un siége ou blocus d'environ trois mois que la ville eut à soutenir, elle ne manqua de rien. Traité de Conflans du 5 octobre, et de Saint-Maur, du 29, qui mirent fin à la guerre du bien public. *Par ces traités*, dit Commines, *les princes butinèrent le monarque et le mirent au pillage.* Comme le peuple y fut oublié, on appela la ligue des princes *la ligue du mal public.* Le roi se conformant aux conseils de Sforce, duc de Milan, accorda, en composant avec les rebelles, tout ce que l'on voulut, sauf à tenir ses engagements ou à les violer, selon l'état des affaires. Il ne tarda point à se tirer des entraves qu'il s'était données. L'an 1466 (N. S.), aux mois de janvier et février, il reprend à main-armée, en six semaines, la Normandie, qu'il n'avait cédée que malgré lui à son frère.

La cour de Rome pressait toujours la publication de l'édit qu'elle avait obtenu du roi. *En ce tems* (1466), *au mois de septembre, le roi bailla ses lettres à un légat venu de Rome de par le pape pour la rompture de la Pragmatique Sanction : lesquelles furent lues au Chastelet à Paris, sans y faire aucun contredit ou opposition. Et le premier octobre ensuivant, maître Jean de la Balue fut à la salle du Palais Royal à Paris, la cour du parlement vacant, pour illec aussi faire publier lesdites lettres, où il trouva maistre Jean de Saint-Romain, procureur-général du roi nostre sire, qui formellement s'opposa à l'effet et exécution desdites lettres, dont ledit Balue fut fort desplaisant ; et pour cette cause, fit audit de Saint-Romain plusieurs menasses, en lui disant que le roy*

n'en seroit point content, et qu'il le désapointeroit de son office : de quoi ledit Saint-Romain ne tint pas grand compte ; mais lui dit et respondit, que le roy lui avoit baillé et donné ladite office, laquelle il tiendroit et exerceroit jusques au bon plaisir du roy, et que quand son plaisir seroit de la lui oster, que faire le pourroit ; mais qu'il estoit de tout délibéré et bien résolu de tout perdre avant de faire chose qui fust contre son âme, ne dommage au royaume de France, et à la chose publique : et dit audit Balue qu'il devoit avoir grand'honte de poursuivre ladite expédition. (Chron. de Louis XI, p. 136.)

Charles de France, lors de l'invasion faite de la Normandie par le roi, son frère, s'était retiré auprès du duc de Bretagne. Ce dernier, s'étant dévoué aux intérêts du jeune prince, fait irruption l'an 1467, dans la Basse-Normandie, qu'il soumet toute entière, à l'exception de Saint-Lô, dont les habitants, excités par les exhortations et l'exemple d'une femme, firent la plus belle et la plus heureuse défense. Louis vole sur les lieux et chasse le duc de la plupart des places qu'il avait prises. Pour imposer silence à son frère, il assembla, l'an 1468, les états-généraux à Tours, au mois d'avril. Il y fut arrêté que la Normandie, étant inséparablement unie au domaine, ne pouvait en être séparée sous quelque prétexte que ce fût. Charles de Melun, seigneur de Nantouillet, grand-maître de France, était alors enfermé au Château-Gaillard, près d'Andeli, par ordre du roi, dont il avait été le favori. Le 20 août suivant, il eut la tête tranchée, par arrêt de la cour, pour crime de trahison et de lèse-majesté. Dans les aveux que lui arracha la torture, il avait beaucoup chargé le duc de Bretagne. Louis continue d'agir contre ce prince, et l'oblige à faire la paix, qui fut signée le 10 septembre à Ancenis. Le traité qui en renfermait les conditions, déplut fort au nouveau duc de Bourgogne, Charles, ci-devant comte de Charolais. Ce prince était déjà irrité contre le monarque, à l'occasion des traités de Conflans et de Saint-Maur, qu'il refusait d'exécuter. Louis, pour l'appaiser, se détermine, par le conseil du cardinal Balue, son ministre, à l'aller trouver, le 3 octobre, à Péronne. Mais, à peine est-il arrivé, qu'on apprend, qu'à son instigation, les Liégeois se sont révoltés, ont surpris Tongres, arrêté leur évêque, et commis de grandes cruautés. Le duc en fureur fait enfermer le roi vis-à-vis de cette même tour où Charles le Simple avait fini ses jours; il hésita même s'il ne porterait pas sa vengeance plus loin. Louis, pour se tirer de cette extrémité, signe, le 14, un traité, par lequel il s'engage à donner la Champagne et la Brie à son frère. Le duc l'obligea de plus à se joindre à lui contre les Liégeois. Le

dimanche 30 octobre, Liége est prise, abandonnée au pillage, et réduite en cendres; le tout à la vue du roi, qui a la bassesse d'applaudir au désastre de ses alliés, et de donner les plus grandes louanges à la valeur du duc. Remis en liberté, Louis se rend à Senlis, où il mande le parlement et la chambre des comptes, pour leur faire part du traité de Péronne. A son retour dans la capitale, il entend tous les perroquets et autres oiseaux babillards, qui répètent, *Péronne*. Ce mot leur avait été appris par les Parisiens, dont le roi n'était pas aimé, pour se moquer du mauvais succès de ses finesses. Piqué de cette raillerie, il croit s'en venger par l'ordonnance ridicule de faire mourir tous ces animaux. La France perd la même année le célèbre comte de Dunois, mort le 28 novembre, et enterré à Cléri. Sa postérité s'est conservée sous le nom de Longueville, jusqu'en 1672, époque de la mort du dernier duc de ce nom, tué au fameux passage du Rhin.

L'an 1469, Louis ouvre enfin les yeux sur les infidélités de deux prélats qui abusaient également de sa confiance, le cardinal Baluc, et Louis de Haraucourt, évêque de Verdun. Tous deux, arrêtés au commencement de mai, par ses ordres, sont convaincus de trahison. Le roi fit enfermer l'évêque à la Bastille, dans une cage longue et large de huit pieds, dont ce prélat était l'inventeur. *Plusieurs*, dit Commines, *l'ont maudi depuis* (de cette invention), *et moi aussi en ai tâté*. Le cardinal qui, dit un historien, réunissait tous les vices, excepté l'hypocrisie, fut transféré en diverses prisons, dont la dernière, suivant l'opinion commune, fut le château de Loches. Ils restèrent prisonniers, l'un douze, l'autre quatorze ans. La division, qui était entretenue par ces deux hommes dangereux, cesse alors dans la famille royale, et Charles de France accepte la Guienne pour son apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie qu'il avait demandées. Le premier août, Louis institue, dans le château d'Amboise, l'ordre ou chevalerie de Saint-Michel pour trente-six chevaliers, *gentilshommes de nom et d'armes, sans reproche, dont nous serons l'un*, dit le roi, *chef et souverain en nostre vie, et après, nos successeurs rois de France; et lesquels frères et compagnons de l'ordre à l'entrée d'iceluy, seront tenus de laisser tout autre ordre*. La première promotion, faite en l'église des Cordeliers de cette ville, fut de quinze, au nombre desquels étaient Jean et Louis de Bourbon, André et Louis de Laval, Georges de la Trémoille, Charles de Crussol, Antoine et Gilbert de Chabannes. Cet ordre, dit le P. Honoré de Sainte-Marie, fut célèbre sous quatre rois; mais étant de-

venu vénal et trop commun sous le règne de Henri II, les seigneurs ne voulurent plus y entrer.

La guerre, l'an 1471, se rallume entre le roi et le duc de Bourgogne. Louis avait confisqué, dès l'année précédente, par une déclaration du 3 décembre, les terres du duc, en punition des mouvements qu'il se donnait pour exciter de nouveaux troubles. Cette guerre, dont le théâtre était en Picardie, ne fut qu'une guerre de chicane, et se termina par une trêve de trois mois, que le roi fit ensuite prolonger, en cédant quelques terres au duc.

L'an 1472, le duc de Guienne termine ses jours à Bordeaux, le 28 mai. La plupart des modernes assurent qu'il mourut d'une pêche empoisonnée que lui présenta l'abbé de Saint-Jean-d'Angeli, son aumônier, et une partie d'entre eux ajoute que ce fut à l'instigation du roi. Mais on pourrait douter, dit le nouvel historien de Languedoc, s'il y avait alors des pêches en France. Quoi qu'il en soit, l'abbé fut arrêté comme coupable de la mort du prince, et mis dans les prisons de Nantes. On instruisit son procès; mais il fut trouvé mort la veille de son jugement; ce qui confirma les soupçons du public, et contre le monarque et contre lui. Dès que Louis fut informé de la mort de son frère, il s'avança dans la Guienne qu'il réunit à la couronne. Ce fut alors qu'il rétablit à Bordeaux le parlement qu'il avait transféré à Poitiers, lorsqu'il céda la Guienne à son frère. De là, il passe avec cinquante mille hommes en Bretagne, pour détacher le duc de son alliance avec le duc de Bourgogne. Ce dernier, outré de colère, entre à main armée en Picardie, prend et brûle Nesle, s'empare de Roye, et tente, le 27 juin, d'emporter d'emblée Beauvais; mais des femmes, à la tête desquelles était Jeanne Hachette, dont le vrai nom est Jeanne Lainé, s'étant jointes à la garnison, obligèrent ce prince à lever le siége, le 10 juillet, après deux assauts. Louis, voulant reconnaître la valeur de ces amazones, ordonna qu'on ferait, à Beauvais, tous les ans, à pareil jour, une procession à laquelle les femmes auraient le pas sur les hommes, ainsi qu'à l'offertoire, et marcheraient immédiatement après le clergé, *parce qu'en très-grande audace, constance et vertu de force largement, outre estimation de sexe féminin, elles mirent la main à la besogne, à l'imitation des hommes, et leur furent en ayde.* Le roi, de plus, maria Jeanne Lainé (elle était fille alors) à Colin Pilon, et exempta de taille ses descendants; mais il ne paraîtrait point qu'elle en ait eu. Louis XI accorda aussi divers priviléges à la ville de Beauvais.

Pendant que ce monarque et le duc de Bourgogne continuent

de se faire la guerre en Normandie, en Champagne et en Bourgogne, le roi d'Aragon se rend maître de Perpignan et du comté d'Armagnac, et s'empare de Lectoure, au moyen d'une trahison. Louis venait de conclure une trêve fort courte avec le duc de Bourgogne, lorsqu'il apprit ces nouvelles. Etant venu à bout de la proroger, il fit partir, l'an 1473, le cardinal Joufroi, devenu évêque d'Albi, afin d'assembler les milices des provinces méridionales, pour recouvrer l'importante place de Lectoure. La ville est investie; le comte d'Armagnac, qui s'y était enfermé, permet au cardinal d'y entrer, pour traiter d'accommodement avec lui. On conclut un traité de paix avantageux au comte. Mais, le surlendemain, les troupes du roi étant entrées dans la ville, le comte, par ordre et en présence de Montfaucon, l'un de leurs chefs, est poignardé entre les bras de sa femme; les habitants sont massacrés, la ville pillée et livrée aux flammes. Cet horrible événement est du 5 mars. L'armée française alla faire ensuite le siége de Perpignan. Louis s'y rendit en personne; mais la place fut si bien défendue par le roi d'Aragon, quoique âgé de soixante-seize ans, que les assiégeants furent obligés de se retirer. Les deux rois firent ensuite un accommodement; mais à peine est-il conclu, que les brouilleries de Louis et du duc de Bourgogne se renouvellent. Le roi prit alors un parti fort étrange : ce fut d'engager le légat André de Viterbe à fulminer, le 13 octobre, une bulle d'excommunication contre celui des deux princes qui refuserait la paix. Le parlement s'opposa fortement à l'enregistrement de cette bulle, en représentant les dangereuses conséquences qui résulteraient pour l'autorité du roi et les lois du royaume, de pareils moyens employés pour procurer la paix. Le 10 novembre, Louis ratifie, en présence des ambassadeurs d'Aragon, le traité de Perpignan : cet acte portait qu'il s'obligeait à rendre au roi d'Aragon le Roussillon et la Cerdagne, dès qu'il aurait reçu les sommes pour lesquelles ils avaient été engagés à la France. L'intention de Louis n'était que de tromper le roi d'Aragon. Il faisait, dans le même tems qu'il traitait avec ce prince, des préparatifs secrets pour porter la guerre en Roussillon. Mais tandis qu'il est occupé de ce dessein, il découvre une conspiration formée contre ses jours. Hardi, facteur d'Ithier, riche marchand, établi en Bourgogne, s'était chargé de l'empoisonner, moyennant une somme de cinquante mille écus, que son maître lui avait promise. Mais il fut déféré par deux fidèles domestiques de Louis, qu'il avait voulu mettre de la partie pour l'exécution de son crime. On l'arrêta, et il fut écartelé par arrêt du 30 mars 1474. Comme le salaire, dont l'appât l'avait séduit, excédait les facultés d'un particulier, on soupçonna le duc de Bour-

gogne d'être l'auteur de cette abominable intrigue. Mais on en demeura là.

Louis, environ quatre mois après la découverte de cette conspiration, fut informé, par le roi d'Ecosse, d'une autre, formée, le 25 juillet, par le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne, pour le détrôner. Sur cet avis, il travaille à se mettre en état de défense, et, pour tenir en échec le duc de Bourgogne, il conclut, le 26 octobre suivant, une alliance perpétuelle et une ligue offensive et défensive contre lui avec les huit cantons suisses. (Ils n'étaient pas en plus grand nombre alors.) Ce traité a servi de base à tous ceux que les rois de France ont faits depuis avec les Suisses. Pour mieux duper néanmoins le duc, et lui inspirer plus de sécurité, le monarque français renferma dans lui-même la haine qu'il lui portait, durant l'armistice dont ils étaient convenus.

Les querelles interminables des Nominaux et des Réaux (les mêmes que celles des Thomistes et des Scotistes) faisaient alors un tel vacarme dans l'école de Paris, qu'elles dégénéraient presque en schisme. Louis, appréhendant cette extrémité, se déclara contre les premiers, et rendit, le premier mars 1475 (N. S.), une ordonnance par laquelle il défendait la lecture de leurs écrits. Il fit plus ; afin d'assurer l'exécution de ce réglement, il fit clouer et enchaîner dans les bibliothéques les écrits de ces subtils dialecticiens. Mais sept ans après (l'an 1481), il les fit déchaîner, et laissa le champ libre à la dispute.

Louis XI, dans le même tems, faisait filer des troupes dans le Roussillon, pour en chasser entièrement les Aragonais. Le 15 mars 1475, Perpignan se rend aux Français, après s'être défendu jusqu'à l'extrémité. Les autres places de Roussillon se soumirent à l'exemple de la capitale. Louis, ayant appris cette nouvelle, fait savoir au cardinal d'Albi qu'il peut prendre pour lui les bénéfices de la province qui lui conviendront, lui recommandant de donner à des Français ceux qu'il ne prendra pas, *et s'il y a*, ajoute-t-il, *quelque mauvais bénéfice par deçà, qu'il le promette* (aux naturels du pays), *et puis qu'il n'en tienne rien, et qu'on laisse faire le roi, lequel y remédiera bien.*

La nouvelle trêve que Louis et le duc de Bourgogne avaient faite étant expirée, le roi s'avance en Picardie, et enlève au duc toutes les places qui lui appartiennent sur la Somme, tandis qu'il est occupé au siége de Nuits. De là, s'étant rendu à Rouen, il engage, le 10 juin, Guillaume de Châlons, qui était alors son prisonnier, à lui céder la souveraineté d'Orange pour sa rançon, en retenant les autres droits de cette principauté.

Le roi d'Angleterre n'avait pas oublié son alliance avec le duc de Bourgogne. Ayant fait débarquer ses troupes à Calais dans les mois de juin et de juillet, il vient se mettre à leur tête, et étale sur le rivage la plus belle armée que jamais les Anglais eussent fait passer en France. Mais le duc de Bourgogne, toujours occupé au siége de Nuits, lui ayant manqué de parole, il fait avec Louis, le 29 août, par ses députés, une trêve de neuf ans, moyennant la somme de soixante-douze mille écus, et une pension de cinquante mille, que le roi de France s'engage à lui payer. Les deux rois se virent le même jour et conférèrent ensemble sur le pont de Péquigni, dans une loge partagée par de gros treillis de bois, dont les ouvertures étaient assez grandes pour passer le bras, *comme l'on fait*, dit Commines, *aux cages des lions*. La Chronique Scandaleuse, faisant le récit de cette entrevue, dit que le monarque anglais mit trois fois le genou en terre en abordant le roi de France, *qui le fit bénignement relever*; circonstance remarquable. Le duc de Bourgogne n'ayant plus d'espérance d'être soutenu des Anglais, songe alors à faire son accommodement avec le roi qui n'en était pas éloigné. Ces deux princes s'étant rendus à Soleure, en Luxembourg, y font un traité par lequel ils se sacrifient réciproquement et indifféremment leurs amis et leurs ennemis. Le connétable de S. Pol, odieux au roi depuis long-tems pour ses trahisons, devint une des victimes de ce traité. Il fut livré au monarque par le duc, auprès duquel il s'était réfugié. Maître de sa personne, Louis jura *Pasques-Dieu* (c'était son jurement) *qu'il le ferait mourir, quoiqu'il en pût arriver*, et il tint parole. Le connétable fut conduit à la Bastille le 27 novembre. On instruisit son procès; et par arrêt du parlement il fut décapité le 19 décembre 1475: digne punition d'une vie qui n'avait été qu'un tissu de fourberies et de noires intrigues. (*Voy.* Louis, *comte de Saint-Pol*). Dans l'intervalle d'un an et un peu plus, la mort délivra Louis d'un ennemi bien plus puissant et plus dangereux que le connétable dont il s'était défait. Nous voulons parler de Charles, duc de Bourgogne, tué le 5 janvier 1477 au siége de Nanci. Louis, à la nouvelle de cet événement, se met en devoir de s'emparer de toute la succession de ce prince. Il commence par le duché de Bourgogne. L'évêque de Langres et deux conseillers au parlement sont envoyés avec une armée de sept cents lances, pour aller prendre possession de cette province en son nom. La chose souffrit peu de difficulté, parce que c'était une loi établie en France depuis long-tems que les apanages étaient réversibles à la couronne, au défaut d'enfants mâles de ceux qui les possédaient, (la Bourgogne cependant ne parait pas avoir été donnée sur ce pied à Philippe le Hardi.) On douta seu-

lement quelques jours en Bourgogne de la mort de Charles. Enfin, le 29 janvier, les états assemblés promirent et jurèrent obéissance au roi. Louis cependant, à la tête d'une autre armée, faisait rentrer sous son obéissance les villes de Picardie qui avaient appartenu au duc. Delà il s'avance dans l'Artois, que les députés de Marie, fille et héritière de Charles, lui avaient déjà cédé, sur l'espérance qu'il leur donna de marier cette princesse avec le dauphin. Etant à Arras, il établit, par lettres du 18 mars, un parlement dans les deux Bourgognes, dont les séances devaient être alternativement à Dijon, pour le duché, et à Dôle, pour le comté. Mais les conjonctures firent suspendre l'exécution de ce projet jusqu'en 1480. Le roi Charles VIII réunit en 1483 ce parlement à celui de Paris, et le rétablit en 1486, à la demande des états. Mais, l'an 1489, après le traité fait avec l'archiduc Maximilien, il en restreignit le ressort au duché de Bourgogne.

Reprenons les guerres de Louis XI dans les Pays-Bas. Maître de l'Artois, il tourna vers Cambrai, qui lui ouvrit ses portes, tandis qu'Olivier le Daim, son barbier et son favori, qu'il avait fait comte de Meulent, le mettait en possession de Tournai. Cette conquête fut l'effet d'une surprise concertée par le Daim avec les principaux bourgeois. Le Hainaut subit ensuite les lois du monarque. Les Flamands, alarmés des progrès des armes françaises, cherchent les moyens de les arrêter. Ils appellent à leur secours Adolphe, duc de Gueldre, avec promesse de lui faire épouser leur souveraine, s'il peut chasser les Français de Tournai. Mais Adolphe ne fut pas heureux : il fut battu, et périt dans un combat que Mouy, général français, lui livra le 28 juin. Deux jours après Mouy gagne une nouvelle bataille sur les Flamands. La mort d'Adolphe toutefois ne favorisa pas les vues du roi de France. Ce fut au contraire un obstacle de moins pour le mariage projeté par l'empereur Frédéric III, entre son fils Maximilien, et l'héritière de Bourgogne. Louis fit d'inutiles efforts pour empêcher cette alliance. Elle fut conclue malgré lui, et Maximilien épousa la duchesse Marie, le 18 août 1477, dans la ville de Gand. Louis, quelques jours avant cet événement si funeste à la France, l'avait effrayée par un de ces exemples de sévérité que les circonstances peuvent rendre nécessaires, mais dont l'effet est toujours douloureux et terrible. Ce fut le supplice de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours et comte de la Marche, qu'il fit décapiter le 4 août, par arrêt du parlement, comme coupable du crime de lèse-majesté (Voyez *les comtes de la Marche.*).

Le mariage de Marie de Bourgogne ayant trompé la politique

de ce monarque, ne le déconcerta point. Pour donner une apparence de justice à l'usurpation qu'il avait faite d'une partie de l'héritage de cette princesse, et à celle qu'il se proposait d'en faire encore par la suite, il fait commencer, le 11 mai 1478, des procédures juridiques contre la mémoire du feu duc de Bourgogne, afin, qu'étant convaincu de félonie et de lèse-majesté; sa succession puisse être légitimement confisquée au profit de la couronne. Pendant le cours de cet étrange procès, il continue ses conquêtes en personne et par ses généraux. Mais bientôt il les interrompt, et s'en dessaisit même par une trêve d'un an, faite à Bouvines, dans le mois de juin, avec Maximilien. La guerre se rallume, au mois d'avril 1479, entre ces deux princes. Chaumont d'Amboise, envoyé par Louis dans le comté de Bourgogne avec une armée, soumet toute la province dans une campagne. Maximilien, pour faire diversion, assiége vers la fin de juillet Térouenne, à la tête de vingt-huit mille hommes. Des Querdes, gouverneur de Picardie, marche au secours de la place. Les deux armées en viennent à une bataille, le 4 août, au pied de la montagne de Guinegâte. Des Querdes défait et poursuit la cavalerie flamande jusque sur les fossés d'Aire; mais son infanterie, qu'il avait imprudemment abandonnée, fut attaquée dans le même tems, et mise en déroute par Maximilien. Ce prince ne put néanmoins continuer le siége de Térouenne. L'an 1480, trêve conclue entre Louis et Maximilien, pendant le cours de laquelle on tient à Arras et à Lille des conférences pour la paix, où l'on cherche de part et d'autre à se tromper. *Ils vous mentent bien*, mandait Louis à ses plénipotentiaires, *mentez bien aussi.* Voici quelques autres événements remarquables de la même année. Le dauphin étant tombé dangereusement malade au château d'Amboise, où il était élevé, Louis établit une poste sur la route de cette ville, pour avoir promptement et régulièrement des nouvelles de son fils, et bientôt après il en établit sur toutes les grandes routes du royaume. Mais elles ne servirent, jusqu'en 1630, que pour les affaires du roi et celles du pape. Depuis cette époque, chargées des lettres des particuliers, elles sont devenues une des principales branches des revenus de la couronne, au lieu qu'auparavant elles étaient une charge pour l'état. Louis réunit, au mois d'octobre, le duché d'Anjou à la couronne. Il transféra de Dôle à Salins le parlement du comté de Bourgogne, et établit à Dijon un hôtel des monnaies. Le cardinal Balue et l'évêque de Verdun étaient toujours en prison. Le légat Julien, neveu de Sixte IV, sut inspirer au roi des scrupules sur cette double détention. Le cardinal, quoique le plus coupable des deux, fut délivré aussitôt, et envoyé au pape, qui le reçut

honorablement Mais l'évêque n'obtint sa liberté que deux ans après, encore fut-ce à condition qu'il permuterait son évêché contre celui de Vintimille. (Roussel, *Hist. de l'Egl. de Verdun.*)

Jusqu'en 1481, Louis avait joui d'une bonne santé. Mais cette année, au retour d'un voyage de Normandie, il eut, à Plessis-lès-Tours, une attaque d'apoplexie (d'autres disent d'épilepsie), qui le jeta dans un état de langueur dont il ne put se bien rétablir. A mesure qu'il sentait diminuer ses forces, il devint ombrageux, craignant qu'on ne prît prétexte de l'affaiblissement de sa tête pour lui ôter le gouvernement. Il prouva néanmoins cette année qu'il était encore capable de suivre des affaires épineuses, par les conquêtes qu'il fit en Artois, et par l'adresse qu'il eut d'engager Charles III, comte de Provence et du Maine, à l'instituer son héritier universel. (Voyez *les comtes de Provence et du Maine.*)

Dans le tems qu'il tomba malade à Tours, du Bouchage et Commines avaient fait vœu pour lui d'aller en pèlerinage à Saint-Claude. L'an 1482, il se met en route pour acquitter l'engagement qu'ils avaient pris en son nom. Marie de Bourgogne, étant morte pendant ce voyage, les Gantais se saisissent de Marguerite et de Philippe, ses enfants, au mépris de Maximilien, leur père. Ayant contraint ce prince à négocier la paix avec la France, ils arrêtèrent avec les plénipotentiaires des deux puissances, le mariage de Marguerite, qui n'avait que trois ans, et du dauphin, qui en avait douze, par le traité d'Arras, signé le 23 décembre, et ratifié par Louis le 22 janvier suivant. Tous les princes et les grands du royaume scellèrent de leur sceau cet acte, avec un serment affreux, par lequel ils s'engageaient à ne plus reconnaître l'autorité du souverain, et à cesser de lui obéir, s'il en violait les conditions. Marguerite fut amenée en France, et fiancée au château d'Amboise, le 23 juin. Elle eut pour sa dot les comtés de Bourgogne, d'Artois, d'Auxerrois, de Mâconnais et de Charolois; le mariage toutefois, comme on le verra par la suite, n'eut pas lieu. Louis, n'ayant rapporté de son pèlerinage aucun soulagement corporel, avait fait venir de Calabre un saint ermite, nommé François de Paule (1), dans l'espérance de recouvrer la santé par ses prières. Arrivé, le 24

(1) François de Paule avait une sœur nommée Brigide, dont le fils, André d'Alesso, né de son mariage avec Antoine d'Alesso, gentilhomme calabrois, accompagna son oncle en France où il s'établit, et devint la tige des maisons d'Alesso, de Chaillon, d'Eauboune, d'Ormesson, de Courcelles, etc, qui ont toutes été distinguées par de grandes charges, surtout dans la robe. Elles font encore gloire aujourd'hui d'appartenir à la maison de S. François de Paule.

avril 1482, au château du Plessis-lès-Tours, où demeurait le roi, l'homme de Dieu mit son principal soin à l'exhorter de mettre ordre aux affaires de sa conscience. Louis profita peu des avis qu'il lui donna. Le dépérissement continuel de sa santé le rendait de plus en plus soupçonneux et défiant. Pour se rendre inaccessible, il fit poser des pieux de fer sur les murs et des grilles aux fenêtres du château; mais en même tems, pour faire sentir sa présence à ses ennemis, ou à ceux qu'il jugeait tels, il fit planter à l'entour des gibets et des carcans, où il faisait attacher chaque jour des malheureux sur les moindres soupçons, par le bourreau Tristan l'Hermite, qu'il appelait son compère. Cependant, tourmenté alternativement par l'esprit de défiance, de haine et de vengeance, et par les remords de sa conscience, il entremêlait ses ordres sanguinaires de prières adressées aux saints, dont il avait fait venir des reliques de toute part. Mais pourquoi les invoquait-il? Un jour son aumônier lui récitait une oraison par laquelle on demandait la santé de l'âme et du corps. *Il ne faut pas*, lui dit-il, *demander tant de choses à la fois. Bornons-nous à la santé du corps; l'un viendra après l'autre.* Voilà l'objet exclusif de ses prières. Tel était aussi celui des offrandes sans nombre qu'il envoyait dans toutes les églises où il avait ouï dire qu'on obtenait la guérison des maladies. Ayant obtenu du pape *le Corporal sur lequel chantait monseigneur saint Pierre*, il lui céda en reconnaissance les comtés de Die et de Valence, sur lesquels l'église romaine réclamait d'anciennes prétentions. (Commines.) Chose néanmoins remarquable, au milieu du trouble dont son âme était agitée, il ne perdit point de vue les intérêts de l'état. Il prévit les désordres que pourrait occasionner la minorité de son successeur, et il y pourvut, autant que la prudence humaine pouvait le permettre. Enfin, il mourut, le 30 août 1483, dans la soixantième année de son âge, et la vingt-troisième de son règne. Son corps, comme il l'avait désiré, fut transporté à Notre-Dame de Cléri. L'année qui précéda celle de sa mort, étant allé voir le dauphin, qu'il tenait éloigné de sa présence, et comme séquestré du commerce des hommes, au château d'Amboise, il lui donna une ample instruction, écrite de sa main, sur les devoirs des princes. Pour la préserver de l'injure du tems, il eut soin de la faire enregistrer au parlement; c'est presque la seule attention qu'il ait donnée à l'éducation de ce prince. « La nature, dit M. Robertson, avait formé Louis pour être un tyran. En quelque » tems que le sort l'eût fait monter sur le trône, il eût signalé » son règne par des projets pour opprimer son peuple, et se » rendre absolu. Rusé, cruel, dépourvu de sensibilité, étranger

» à tout principe de justice, sans aucune idée de décence, il » dédaignait toutes les contraintes que le sentiment de l'hon- » neur, ou le désir de la gloire impose même aux hommes » ambitieux. Habile en même tems à démêler son véritable » intérêt, et n'étant guidé que par ce seul objet, il était capable » de le poursuivre avec une ardeur opiniâtre, et de s'y attacher » avec un esprit systématique que rien ne pouvait distraire, » qu'aucun péril ne pouvait arrêter. » Il faut néanmoins lui rendre la justice de dire qu'il avait d'excellentes vues politiques. Il est en effet le premier de nos rois, depuis Charlemagne, qui ait jugé le commerce et l'industrie dignes de son attention. Voyant que les manufactures étrangères attiraient l'argent du royaume sans retour, il appela des ouvriers de Grèce et d'Italie en France, pour y fabriquer des étoffes précieuses; et pour les y fixer et les encourager au travail, il les exempta de tous droits et impôts, ainsi que les Français qui se formèrent sous eux. Il assura la tranquillité publique par la sévérité avec laquelle il punit les voleurs et les brigands. En humiliant les grands, il tira le peuple de l'esclavage où ils le tenaient, et se délivra lui-même des entraves que leurs ancêtres avaient données à ses prédécesseurs; ce qui a fait dire qu'il *avait mis les rois hors de pages*. Il avait pris pour devise cette maxime de l'empereur Tibère : *Qui nescit dissimulare, nescit regnare*. Il l'avait souvent à la bouche, et il ne voulait pas que l'on apprît à son fils d'autre latin que ces cinq mots. Mais à force de la répéter, comme le marque Duclos, il pouvait en perdre le fruit. On rapporte de lui une autre maxime plus honnête, qu'on peut dire précieuse, et que les particuliers, ainsi que les rois, ne doivent jamais oublier. *Quand orgueil*, disait-il, *chemine devant, honte et dommage suivent de près*. Quoiqu'il ne fît pas grand cas de l'érudition, les lettres néanmoins ne lui étaient nullement étrangères. Il est même assez généralement regardé comme l'auteur de deux ouvrages, qui ont eu dans leur tems une célébrité qu'ils n'ont pas entièrement perdue dans le nôtre. Le premier, qu'il composa étant dauphin, pendant sa retraite aux Pays-Bas, est un recueil de contes, intitulé : *Les Cent Nouvelles Nouvelles*, fait à l'imitation du Décaméron de Bocace, et plusieurs fois réimprimé; sur quoi nous renvoyons à la Bibliothèque des Romans, juillet 1775. Le second est le *Rosier des Guerres*, ouvrage composé en 1470, et divisé en deux parties, dont on peut voir une notice aussi agréable qu'instructive dans le volume E, pp. 22 et 23, des *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*. Louis XI avait épousé, 1°. le 24 juin 1436, MARGUERITE, fille de Jacques Ier, roi d'Ecosse, morte sans enfants, le 16 août 1444, princesse digne d'un meilleur époux. Il la

rendit si malheureuse, qu'à l'âge de vingt-six ans, déjà lasse de vivre, elle dit en mourant : *Fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus.* Son corps fut découvert à Thouars, en 1775, dans l'église de l'abbaye de Saint-Laon, enfermé dans un cercueil de plomb; 2°. Louis se remaria en mars 1451, avec CHARLOTTE, fille de Louis, duc de Savoie, dont il eut trois fils et trois filles; Charles, qui suit; Anne, mariée à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu; et Jeanne, femme de Louis, duc d'Orléans, depuis roi de France, sont les seuls qui lui survécurent. La reine Charlotte, leur mère, décéda le premier décembre 1483, au château d'Amboise, à l'âge de trente-huit ans, et fut inhumée à Notre-Dame de Cléri.

Quoique plusieurs rois de France, prédécesseurs de Louis XI, eussent été appelés du nom de *Très-Chrétien* par les papes et le clergé de France, c'est néanmoins dans la personne de ce prince, et sous le pontificat de Paul II, comme on l'a dit à l'article de ce pape, que le titre de *Très-Chrétien* est devenu une expression de formule dans les lettres apostoliques, et la qualification propre de nos rois. Ce fut aussi du tems de Louis XI que l'on commença à donner aux rois le titre de majesté, peu connu jusqu'alors. Ce prince avait une superstition singulière : il ne voulait pas prêter serment sur la croix de Saint-Lô d'Angers, parce que de son tems, suivant une vieille croyance, ceux qui violaient ce serment, mouraient misérablement dans l'année. Ses ennemis profitèrent plus d'une fois de la bizarrerie de cette opinion, et découvrirent par là ce qu'il avait de plus caché dans l'âme. On n'avait qu'à exiger de lui qu'il jurât par la croix de Saint-Lô; s'il le refusait, ses propositions et ses offres n'étaient pas sincères. Au commencement de son règne, *les hommes*, dit Monstrelet, *se prindrent à se vêtir plus court qu'ils n'eurent onc fait, tellement que l'on véoit la façon de leurs corps.... et si faisoient les manches fendre de leurs robes et de leurs pourpoints, pour montrer leurs chemises déliées, larges et blanches; portoient aussi leurs cheveux si longs, qu'ils leur cachoient le visage, et sur leurs têtes portoient bonnets de drap hauts et longs d'un quartier ou plus.... et qui étoit hui court vêtu, il étoit le lendemain vêtu jusqu'à terre.*

L'imprimerie s'établit en France sous le règne de Louis XI. Vers l'an 1470, Ulric Gering, Martin Krantz et Michel Friburger, imprimeurs de Mayence, vinrent exercer leur art à Paris, attirés par Guillaume Ficher et Jean de la Pierre, docteurs en théologie. Ils se logèrent dans le collége de Sorbonne, où ils formèrent leur premier établissement. Les livres étaient si rares alors, que, Louis XI, empruntant de la faculté de médecine

à Paris, les œuvres de Rasès, médecin arabe, non seulement déposa en gage une quantité considérable de vaisselle d'argent, mais encore fut obligé de nommer pour caution un seigneur, dans l'acte par lequel il s'engageait à rendre ce livre à la faculté.

C'est aussi sous le règne de ce prince qu'on vit les premières manufactures de soieries en France. Elles furent établies à Tours l'an 1470, sous la conduite de quelques ouvriers qu'on appela de Venise, de Gênes et de Florence.

Louis XI, en 1472, ordonna qu'on sonnât tous les jours la cloche à midi, qu'alors tout le monde mît un genou en terre et recitât trois fois l'*Ave Maria*.

Le marc d'argent était sous ce règne à dix livres.

Jusqu'au règne de Louis XI, l'art d'extraire du corps humain la pierre qui s'engendre dans les reins, était inconnu en France, quoiqu'on ait des preuves qu'au dixième siècle il était pratiqué dans les Pays-Bas, comme nous le ferons voir à l'article d'Arnoul le Mauvais, comte de Flandre. « L'an 1474, un archer » originaire de Meudon, travaillé de cette maladie, fut con- » damné pour plusieurs vols à être pendu au gibet de Mont- » faucon. Les médecins et les chirurgiens de Paris représentèrent » au roi qu'un grand nombre de personnes de tous états, et » spécialement M. du Bouchage, étant tourmentés de la même » maladie que cet archer, il serait expédient de tenter sur un » homme déjà condamné à mort, une expérience qui tournerait » au profit de la société. Le roi accorda la requête; l'opération » fut si heureuse, qu'au bout de quinze jours l'archer se trouva » parfaitement guéri. Le roi lui accorda non seulement sa grâce, » mais il lui donna une gratification ». (M. l'abbé Garnier, *Histoire de France.*)

CHARLES VIII.

1483. Charles VIII, né, le 30 juin 1470, au château d'Amboise, succéda, le 30 août 1483, à Louis XI, son père. Anne de Beaujeu, sa sœur, avait été chargé par Louis XI de sa tutelle et du gouvernement de l'état. Elle eut pour concurrent Louis, duc d'Orléans, qui prétendit que cet emploi le regardait, comme premier prince du sang. Anne promet de se soumettre au jugement des états sur une affaire d'aussi grande importance, et demeure en jouissance par provision. Le 9 octobre de la même année, pour appaiser le duc d'Orléans, elle lui fait expédier d'Amboise, où la cour resta environ six semaines, des lettres-patentes de gouverneur et lieutenant-général de Paris, de l'Ile de France,

de Champagne, de Brie, etc., avec d'amples pouvoirs. Le 23 du même mois, la cour étant à Blois, l'épée de connétable est donnée au duc de Bourbon, frère aîné du sire de Beaujeu. Trois favoris du feu roi, qui avaient insolemment abusé de leur crédit, sont arrêtés, à l'instigation des princes, par ordre du parlement. Le premier était Olivier le Daim, qui, de barbier de Louis XI, était devenu gentilhomme de sa chambre, capitaine du château de Loches, et gouverneur de Saint-Quentin, le deuxième était Jean Doyac, sorti comme le Daim de la lie du peuple, et dont la haute fortune était le fruit de ses délations; le troisième, Jacques Cottier, médecin de Louis XI, auquel il avait fait acheter à grands frais ses soins et son application à lui prolonger la vie. Le Daim, condamné à être pendu, fut exécuté aux halles. Doyac, après avoir été fustigé dans les carrefours de Paris, eut la langue percée, et une oreille coupée, supplice dont une partie fut recommencée à Montferrand, sa patrie, où il fut renvoyé. Le médecin en fut quitte pour une amende de cent cinquante mille livres. On dit que, content de se voir échappé du naufrage, il fit sculpter sur la porte de sa maison un abricotier avec cette devise: *A l'abricotier*. La régente avait promis au duc d'Orléans d'assembler les états; elle tint parole. L'an 1484, ils s'ouvrent à Tours le 15 janvier, et durent jusqu'au 14 mars, jour de leur clôture. Le roi Charles y est déclaré majeur; on nomme douze personnes pour composer son conseil. Le 30 mai suivant, Charles est sacré à Reims par l'archevêque Pierre de Laval. Le Cérémonial François dit qu'à cette cérémonie les pairs séculiers étaient *vestus de manteaux ou socques de Pairie, renversés sur les épaules, comme un épitoge ou chappe de docteur, et fourrés d'hermines, ayant sur leurs testes des cercles d'or, les ducs à deux fleurons, et les comtes tout simples* (T. I, p. 193). Les mécontentements, causés par la jalousie du pouvoir, ne tardèrent pas d'éclater. L'an 1485, le duc d'Orléans et le comte de Dunois prennent les armes contre la dame de Beaujeu qui continuait d'attirer à elle toute l'autorité. Le roi marche à Beaugenci, où le duc d'Orléans s'était renfermé. Les deux princes se soumettent; la paix se fait au commencement d'octobre; mais elle ne fut pas durable. Le duc d'Orléans, se voyant sans considération à la cour, se retire en Bretagne, dont le duc se ligue avec lui et l'archiduc Maximilien. Plusieurs princes et seigneurs français viennent joindre le prince fugitif avec des troupes. D'un autre côté, les comtes d'Angoulême et Dunois (celui-ci était le fils du fameux comte de ce nom) passent dans le même tems en Guienne, où ils soulèvent une partie de la province. Charles part de Tours accompagné de la dame de Beaujeu, vers la mi-janvier 1486, à la tête d'une armée, pour

la Guienne. Sa présence, en moins de deux mois, y rétablit le calme et la subordination. De-là il se rend en Anjou sur la fin de mars. Les barons de Bretagne, intimidés par son voisinage, se divisent. On découvre à la cour des esprits mal intentionnés. Georges d'Amboise, évêque de Montauban, Geoffroi de Pompadour, évêque du Pui, et Philippe de Commines, célèbre par ses mémoires, étaient de ce nombre : ils furent arrêtés et punis; Commines subit une prison de huit mois dans une cage de fer. Les deux évêques, après avoir été enfermés pendant deux ans, furent élargis par la médiation du pape. Le roi passe en Picardie pour arrêter les progrés de Maximilien, qui s'était déjà rendu maître de Térouenne.

Le duc de Bretagne retenait toujours le duc d'Orléans chez lui. Charles, l'an 1487, pour se venger de la retraite qu'il donnait à ce prince rebelle, fait entrer trois corps d'armée en Bretagne par trois endroits différents, et se rend lui-même à Château-Gontier. L'un de ces corps assiége Ploermel, qu'il emporte d'assaut; le deuxième s'empare sans effort de Vannes, d'où le duc de Bretagne s'enfuit à l'approche des troupes du roi; le troisième assiége Nantes, où se trouvaient alors les ducs de Bretagne et d'Orléans, le prince d'Orange, et plusieurs autres seigneurs. Le siége commença le 19 juin, et fut levé sur la fin du mois suivant par la brave résistance des assiégés. Ce désavantage ne rebuta point les troupes du roi; elles n'en devinrent que plus animées à effacer, par de nouvelles conquêtes, l'affront qu'elles avaient reçu devant la première place de la Bretagne. Cependant des Querdes, gouverneur de Picardie et lieutenant-général des armées du roi, faisait des progrès rapides en Flandre. Le 28 août, il se rend maître de Saint-Omer, par un stratagème, avec 600 hommes. Au mois d'octobre suivant, il reprend Térouenne de la même manière et avec la même célérité. Deux jours après il met enfuite Ravestein, qui voulait surprendre Béthune, et taille en pièces son infanterie, commandée par le duc de Gueldre et le comte de Nassau, qu'il fait prisonniers l'un et l'autre. Le roi se trouvant maître à la mi-octobre de plusieurs places de Bretagne, revient par la Normandie à Paris sur la fin de décembre. L'an 1488, nouvelle expédition en Bretagne. Le roi étant à Tours au mois de mars, y assemble une armée qu'il envoie dans ce duché sous le commandement de Louis II de la Trémoille, que Guichardin appelle le *plus grand capitane du monde*. Ce général s'étant mis en marche au mois d'avril, prend Châteaubriant par composition, après neuf jours de siége; réduit Ancenis après quatre jours de tranchée; et n'en emploie que huit pour obliger Fougères à capituler. Etonnés de ces progrès, les

princes s'avancent vers Saint-Aubin du Cormier, pour en venir à une bataille. Elle se donne le 28 juillet, et les princes y sont entièrement défaits; le duc d'Orléans, fait prisonnier avec le prince d'Orange, est conduit d'abord au château de Lusignan, puis amené à la grosse tour de Bourges. Après cette victoire, Dinan, Saint-Malo, et cinq ou six autres places ouvrent leurs portes aux troupes du roi. Le duc de Bretagne, consterné de ces pertes, demande humblement la paix, et l'obtient, le 21 août, par un traité qui n'eut point d'effet, parce que ce prince mourut trois semaines après. Anne, sa fille aînée, lui ayant succédé, obtient du roi d'Angleterre des secours avec lesquels elle soutient la guerre. L'an 1491, le roi, sans consulter la dame de Beaujeu, rend la liberté au duc d'Orléans. Cette délivrance entrait dans le dessein qu'avait le roi d'épouser Anne, duchesse de Bretagne. Le duc d'Orléans était aimé de cette princesse, et lui seul pouvait la déterminer à donner sa main au roi Charles qu'elle n'aimait pas. Il eut la générosité d'accepter cette commission, et s'en acquitta avec tant de zèle, qu'il réussit. La paix à cette condition fut accordée à la Bretagne, et le mariage d'Anne avec Charles fut célébré le 6 décembre à Langeais en Touraine. Maximilien, irrité du double affront que lui faisait le roi Charles, en donnant sa main à la princesse qu'il avait épousée lui-même par procureur, et en congédiant Marguerite, sa fille, qui était élevée en France pour ce monarque, remplit toute l'Europe de ses plaintes. Henri VII, roi d'Angleterre, entre dans son ressentiment par politique, et se ligue avec lui contre la France. L'an 1492, ce prince ayant fait une descente à Calais, assiége inutilement Boulogne. Charles, au moyen d'une somme d'argent qu'il lui offre, l'engage à repasser dans son île, après avoir fait avec lui, le 3 novembre, un traité de paix à Etaples. Maximilien surprend Arras et Saint-Omer par intelligence, fait de nuit la même tentative sur Amiens, d'où il est repoussé d'après l'éveil donné par Catherine de Lice, et faute d'argent, consent à une trêve d'un an.

Charles avait à cœur de faire valoir les droits que la maison d'Anjou lui avait transmis sur le royaume de Naples. Dans ce dessein, il conclut la paix avec Ferdinand, roi de Castille, et Maximilien, alors roi des Romains, afin de n'être point traversé par ses voisins dans l'expédition qu'il méditait. Par le traité fait avec le premier à Narbonne le 18 janvier 1493 (N. S.), il lui rend le Roussillon et la Cerdagne; par celui de Senlis, conclu le 23 mai avec le roi des Romains, il lui cède les comtés de Bourgogne, de Charolais et d'Artois. C'était la dot qui avait été stipulée pour le mariage de l'archiduchesse Marguerite avec le roi de France. La princesse fut après cela reconduite en Flandre,

où dans la suite elle épousa l'infant de Castille. On ne fera point de réflexion sur deux traités aussi étonnants que ceux-ci ; elles se présentent d'elles-mêmes à l'esprit de tout lecteur sensé.

L'an 1494, Charles, excité par Ludovic Sforce, régent du Milanais, se met en marche pour l'Italie au mois de septembre à la tête de vingt-cinq à trente mille hommes, sans argent et sans munitions de guerre, laissant le gouvernement de l'état à la reine, au duc de Bourgogne et à l'amiral de Graville. Tous les trois désapprouvaient cette expédition, et Graville avait même fait ses efforts pour en détourner le roi. Mais Etienne de Vèse, chambellan, et Guillaume Briçonnet, évêque de Saint-Malo, qui lui avaient inspiré ce dessein, rendirent inutiles les remontrances de l'amiral. La reine accompagne le roi jusqu'à Lyon, et s'y établit pour être plus à portée de lui faire passer du secours au besoin. Charles, en partant de Lyon, y laissa malade le maréchal des Querdes, emmenant avec lui le duc d'Orléans et les maréchaux de Gié et de Rieux. Des Querdes mourut peu de jours après le départ du roi, qui perdit en lui un grand capitaine et un conseiller également sage. Si cet excellent homme eût vécu, le crédit qu'il avait sur l'esprit de son maître, aurait fait prévaloir l'avis de ses officiers les plus judicieux, qui était de faire la conquête du Milanais et de Gênes, plutôt que d'aller à l'extrémité de l'Italie et par la rigueur de l'hiver, sans argent et sans vivres, chercher un royaume dont on ne pouvait conserver la propriété, si l'on n'était maître de Gênes et de Milan, dont il ne laissait que le titre à son neveu, cousin de Charles VIII. Ce tyran, après que le roi fut relevé de la petite vérole qui l'avait retenu dans Asti, vient le recevoir à Vigevano ; et, pour le détourner de prendre ses quartiers dans le Milanais, il lui donne une somme d'argent pour la subsistance de ses troupes, et le conduit jusqu'à Plaisance (*Voyez les ducs de Milan*). Charles continue sa route par la Lombardie, et arrive en Toscane, où il prend en trois jours Sarzane, la plus forte place des Florentins. De-là il se rend à Pise, et ensuite, le 17 du mois de novembre, à Florence, où il entre en conquérant, armé de toutes pièces, la lance sur la cuisse et ses troupes en bataille. Après avoir fait un traité avec les Florentins, il prend la route de Rome qui lui ouvre ses portes, le 31 décembre, dès qu'il paraît. Il fit son entrée en cette ville à la lueur des flambeaux, dans le même équipage qu'à Florence ; et l'autorité qu'il y déploya, ne différa point de celle qu'il aurait exercée dans Paris. Le pape Alexandre VI, à son approche, s'était retiré dans le château de Saint-Ange. Plusieurs cardinaux conseillaient au roi de concourir avec eux pour déposer ce pape, comme simoniaque et déréglé dans ses mœurs. Mais il

fut détourné de ce dessein par Guillaume Briçonnet, à qui Alexandre avait promis le chapeau de cardinal. Charles fait avec le pape, le 16 janvier 1495, un traité par lequel Alexandre s'engage à lui remettre quelques places avec le prince Zizim, frère du sultan Bajazet II, dont le monarque prétendait se servir pour faire la guerre aux Turcs. Mais Zizim lui fut livré presque moribond d'un poison lent, dit-on, qu'Alexandre lui avait fait donner. Charles sort de Rome, le 27 janvier, pour la conquête de Naples. Après s'être rendu maître de plusieurs places, il arrive à Capoue, où il est reçu, le 18 février, avec acclamation. Le 22 ou le 24, il entre sans pompe dans Naples, trois jours après que le nouveau roi Ferdinand en fut sorti. Mais, le 13 mars suivant, il fit dans cette ville une entrée triomphante avec les ornements impériaux, vêtu d'un grand manteau d'écarlate, avec son grand collet renversé, fourré de fines hermines mouchetées, tenant la pomme d'or en sa main droite, et dans l'autre le sceptre impérial, portant sur sa tête une riche couronne d'or, fermée à l'impériale et garnie des plus rares pierreries. La raison qui porta Charles VIII à contrefaire ainsi l'empereur d'Orient, est que, par traité du 6 septembre précédent, dont la minute a passé du Capitole à la Bibliothèque du Roi, ce monarque avait acquis d'André Paléologue, neveu et héritier de Constantin Paléologue, dernier empereur de Constantinople, tous ses droits sur l'empire grec.

L'arrivée de Charles à Naples répand la terreur dans tout le pays. Presque toutes les villes s'empressent de lui rendre hommage ; et ce prince, qui avait parcouru en quatre mois et demi toute l'Italie, conquit en quinze jours le royaume de Naples, à l'exception de Brindes ; ce qui fit dire au pape Alexandre VI, que les Français étaient venus prendre Naples la craie à la main comme des fourriers. Des progrès si rapides portèrent l'effroi jusqu'à Constantinople. Les souverains de l'Europe ne les virent pas eux-mêmes sans jalousie et sans crainte.

Tandis que Charles jouissait à Naples du fruit de sa conquête, le pape, l'empereur, les Vénitiens, le roi de Castille, et le duc de Milan, conclurent à Venise, le 31 mars, une ligue pour attaquer ce prince à son retour. Les Napolitains, de leur côté, par un effet de leur inconstance, commençaient à détester ces mêmes Français qu'ils avaient reçus avec les marques de la joie la plus vive. Les barons surtout étaient les plus irrités, parce que le roi donnait aux premiers la préférence pour les dignités du royaume. Charles, ennuyé du séjour de Naples, en part le 20 mai 1495, pour revenir en

France avec son armée réduite à neuf mille hommes. Celle des puissances liguées, forte de quarante mille, était campée au pied de l'Apennin, sous la conduite du marquis de Mantoue. Le roi la rencontre, le 5 juillet, près du village de Fornoue sur le Tar, dans une vallée à neuf milles au-delà de Plaisance. Le lendemain il fallut en venir aux mains. Après un combat d'une heure, le roi, monté sur un cheval borgne âgé de trente ans, mais fort et vigoureux, mit en fuite les ennemis dont la perte approcha de quatre mille hommes; celle des Français ne fut que de deux cents. Le duc d'Orléans restait cependant assiégé dans Novarre, dont il s'était rendu maître environ six mois auparavant. Charles le délivre par un traité fait, le 18 octobre, avec le duc de Milan, et continue sa route. Philippe de Commines, parlant de cette expédition, *faut convenir*, dit-il, *que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à l'aller qu'au retourner; car le chef et les conducteurs ne servirent de gueres.* Après le départ du roi de France, Ferdinand, aidé du grand capitaine Gonsalve, ne tarda pas à recouvrer son royaume de Naples. Charles y avait laissé, en qualité de vice roi, Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, avec quatre mille français, et un corps de suisses et d'italiens. Mais, faute d'argent, ce vice-roi ne put rien entreprendre de considérable. La division se mit parmi les chefs de son armée, dont une partie déserta. Enfin, après avoir été bloqué dans Atella pendant un mois, il fut obligé de faire, vers la mi-août, une capitulation, que Commines appelle *un vilain appointement*, et qu'il compare à celle que les deux consuls romains firent avec les Samnites aux fourches caudines. Elle portait, entre autres conditions, que les Français évacueraient toutes les places qu'ils possédaient encore dans ce royaume. Le comte de Montpensier mourut quelque tems après à Pouzzol. Dans le même tems, Charles occupait une armée dans le Languedoc, à défendre ce pays contre Ferdinand, roi de Castille, qui menaçait de faire le siége de Narbonne. Charles s'était avancé lui-même jusqu'à Avignon dans le mois de mai. D'Albon, comte de S. André, entra par ses ordres dans le Roussillon. On ne connait qu'un trait remarquable de cette expédition; d'Albon emporta d'assaut la ville de Salses, le 8 octobre, après dix heures d'attaque, à la vue d'une armée d'espagnols, fort supérieure à la sienne.

Le peu de fruit que Charles avait retiré de son expédition au royaume de Naples, ne lui avait pas fait perdre l'envie d'en entreprendre une nouvelle. Mais ayant épuisé ses fonds dans la première, il lui fallait en attendre d'autres pour une

seconde ; et le cardinal Briçonnet, son premier ministre, à qui elle déplaisait, ne se pressait pas de les amasser. Durant ces délais affectés, Charles s'occupa utilement de l'administration intérieure du royaume. L'ordonnance rendue, au mois d'avril 1454, par Charles VII, pour faire rédiger par écrit les coutumes propres à chaque province, était demeurée, comme on l'a dit, sans exécution. Charles VIII, sur les plaintes qui lui furent portées à ce sujet, ordonna, l'an 1497, aux différents bailliages de tenir des assemblées de personnes choisies dans les trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers-état, pour extraire, des mémoires qui leur seraient présentés, les coutumes, priviléges et style, usités dans leur juridiction, et nomma de sa part des commissaires pour présider à la rédaction de leur travail. Cette opération, heureusement commencée sous Charles VIII, fut continuée jusqu'au règne de Charles IX, qui lui donna sa dernière perfection.

Le grand conseil fut un autre objet de réforme pour Charles VIII. Attaché à la suite de la cour, il était ambulatoire, et n'avait pas toujours le nombre compétent de magistrats pour juger les affaires importantes dont il devait connaître ; d'où il arrivait, qu'après s'être bien fatigués à suivre le roi dans ses courses, les particuliers souvent s'en retournaient sans avoir été jugés. Charles VIII, par son édit du 2 août 1497, rendit ce tribunal sédentaire à Paris, et créa dix-sept conseillers, pour vaquer avec les maîtres des requêtes, sous la présidence du chancelier, à l'expédition des affaires qui seraient portées devant eux. Charles VIII, à l'exemple de S. Louis, ne dédaignait pas lui-même de rendre la justice en personne à ses sujets.

Ce prince, en traversant l'Italie, avait admiré les palais qui commençaient à décorer ce pays. De retour en France, il entreprit de rebâtir le château d'Amboise dans le même goût. S'y étant rendu, l'an 1498, il voulut un jour voir une partie de paume qui s'y faisait. Mais en passant par une porte qui était trop basse, il se donna un coup à la tête. Comme il ne se plaignit pas, on ne prit aucune précaution pour prévenir les suites de cet accident. Mais au bout de quelque tems, il tombe à la renverse, sans connaissance et sans mouvement, dans la galerie par où il s'en retournait avec la reine. *Toute personne estoit en ladicte galerie qui vouloit*, dit un ancien historien, *et le trouvoit-on couché sur une pauvre paillasse dont il ne partit jusqu'à ce qu'il eût rendu l'âme, et y fut neuf heures. Trois fois la parole lui revint, et à trois fois il disoit : Mon Dieu, la glorieuse Vierge Marie, Monseigneur*

saint Claude, Monseigneur saint Blaise me soient enayde. Ainsi départit de ce monde (le 7 avril), *dans la vingt-huitième année de son âge*, (après un règne de quatorze ans, sept mois et neuf jours), *si puissant et si grand roi, et en si misérable lieu, qui tant avoit de belles maisons, et en faisoit une si belle, et si ne sceut à ce besoin finir d'une pauvre chambre.* Il ne laissa point d'enfants d'Anne de Bretagne, quoiqu'elle lui eût donné trois fils et une fille. Charles était un prince doué d'excellentes qualités, aimant son peuple, brave, doux, affable, bienfaisant, *si bon*, dit Philippe de Commines, *qu'il n'est pas possible de voir meilleure créature.* Aussi était-il adoré de ses sujets. Jamais peut être la mort d'aucun prince ne fut pleurée plus amèrement et plus généralement que la sienne. Deux de ses domestiques moururent de douleur à ses funérailles. La reine était résolue de le suivre au tombeau. Elle passa trois jours sans manger, et il fallut l'éloquence de la Marck, évêque de Condom, pour la détourner du funeste dessein où elle semblait être d'attenter à ses jours. Ce fut elle qui, la première de nos reines, porta le deuil en noir. Auparavant elles le portaient en blanc. De-là, le surnom de *Blanche* donné à plusieurs veuves de nos rois.

On trouve à la cathédrale de Montauban des lettres-royaux de Charles VIII, données dans cette ville en faveur du chapitre de Tescou-lès-Montauban, et datées du 25 septembre 1484. Cependant il est prouvé qu'il était à Montargis vers la fin de septembre, et au commencement d'octobre. Aussi ces lettres sont-elles données *per consilium*, c'est-à-dire par ceux qui composaient le conseil de la chancellerie du parlement de Toulouse. Charles VIII est le premier des rois capétiens qui ait porté la couronne fermée, en quoi son successeur ne l'imita pas.

On avait fait, sous les règnes précédents, des chevaliers ès-lois. On fit sous celui-ci des chevaliers en marchandise. Lettres de Bernard Abzat, lieutenant-général, au duché de Guienne pour le duc de Bourbon : *Savoir faisons que pour le bon rapport qui fait nous a esté de la personne de Jacques Marce, Bourgeois et Marchand de la ville de Tulle, l'avons passé Chevalier à l'office de marchandise, et nous a faict serment audict Seigneur en tel cas accoutusmé, en présence de plusieurs Maistres Chevaliers en marchandise, et paië les droits et devoirs accoutusmés. Fait à Bragerac le* 16 *jour de Novembre, l'an mil quatre cent quatre vings et treze.* (Baluze, *Hist. Tutel.*, *pr. coll.* 787-788.)

L'an 1496, Charles établit la compagnie des Cent-Suisses.

Le marc d'argent, qui était à huit livres quinze sous, et le marc d'or qui était à cent dix-huit livres dix sous, du tems de Louis XI, furent portés, sous Charles VIII, le premier à dix, puis à onze livres, le second à cent trente livres trois sous quatre deniers. A l'occasion de son mariage, on frappa à Lyon la première monnaie, selon Bizot, qui eût un buste de nos rois.

Le titre de *grand aumônier* était ignoré en France avant Charles VIII. Ce fut Geoffroy de Pompadour, évêque de Périgueux, qui le prit le premier, sous le règne de ce prince.

LOUIS XII, DIT LE PÈRE DU PEUPLE, DE LA MAISON D'ORLÉANS.

1498. LOUIS XII, né à Blois le 27 juin 1462, fils de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, descendant du roi Charles V par Louis d'Orléans, son aïeul, assassiné l'an 1407, succéda, le 7 avril 1498, à Charles VIII, et fut sacré le 27 mai suivant, à Reims, par l'archevêque et cardinal Guillaume Briçonnet. Le premier soin de Louis, après son sacre, fut de soulager le peuple par la diminution des impôts, et de réformer les abus par de sages réglements. Il pardonna généreusement à ceux qui, sous le règne précédent, avaient contribué à sa disgrâce, disant aux courtisans qui l'exhortaient à la vengeance, que le roi de France ne vengeait pas les injures faites au duc d'Orléans. Sa grandeur d'âme parut surtout à l'égard de la Trémoille, dont il semblait avoir le plus à se plaindre. *Si la Trémoille*, dit-il, *a si bien servi son souverain contre moi, j'espère qu'il me servira avec la même affection contre les ennemis de l'état.* Louis XI lui avait fait épouser, malgré lui, en 1476, Jeanne, sa fille, princesse spirituelle et vertueuse, mais dépourvue des agréments du corps. et même un peu contrefaite. Ne l'ayant jamais aimée, Louis XII, lorsqu'il fut sur le trône, fit déclarer nul son mariage par Alexandre VI, pour épouser la reine Anne, veuve de Charles VII I. La bulle de divorce fut apportée par César Borgia, fils d'Alexandre VI, si fameux depuis sous le nom de duc de Valentinois (1). La reine

(1) « En lisant ce qu'on appelle le procès manuscrit du divorce, on ne peut » s'empêcher de plaindre les malheurs de Jeanne. Cette princesse s'était » signalée par un attachement sans bornes, pour son époux. Elle employa tout » pour le tirer de la prison où il était confiné. L'indifférence et les dédains de » Louis ne furent point un motif pour qu'elle l'abandonnât dans son infortune. » Après avoir vainement épuisé les sollicitations auprès d'Anne de Beaujeu, elle

Jeanne, nommée duchesse de Berri, se retire à Bourges, où elle fonda l'ordre des Annonciades, et mourut saintement le 5 février de l'an 1505. Louis, dégagé de ses premiers liens, s'empresse de contracter une nouvelle alliance avec la princesse dont il avait obtenu la main, comme on l'a vu, pour son prédécesseur. Le contrat de son mariage avec ANNE DE BRETAGNE, fut signé le 7 janvier 1499 (N. S.) au château de Nantes, et le mariage célébré le lendemain. Louis, du chef de Valentine son aïeule, héritière de Jean-Marie et de Philippe-Marie Visconti, ducs de Milan, ses frères, morts sans enfants, avait des droits certains sur ce duché. Parvenu au trône, il se mit en devoir de les faire valoir par la voie des armes. Après s'être accommodé avec tous les princes qui pouvaient traverser l'expédition qu'il méditait, il fait partir, l'an 1499, une armée pour l'Italie, sous le commandement de Louis de Luxembourg, comte de Ligni, de Robert Stuart, seigneur d'Aubigni, et de Jacques Trivulce, milanais; lui-même se rend à Lyon, pour être à portée de la soutenir. La conquête du Milanais, pour lors occupé par le duc Ludovic Sforce, qui avait pris la fuite à l'approche des Français, fut l'affaire de vingt jours. Le roi l'ayant apprise à Lyon, passe les Alpes, et fait son entrée, le 6 octobre, dans Milan. Pendant le séjour de Louis dans cette ville, l'état de Gênes lui envoie des députés pour lui jurer obéissance. Il quitte Milan au commencement de décembre pour revenir en France, et laisse à Trivulce le gouvernement de ce duché. La révolte des Milanais contre les Français, suivit de près le départ du roi. Ludovic, qui s'était sauvé en Allemagne, revient dans ses états, et rentre au commencement de février 1500, dans Milan, où il est reçu avec autant de joie qu'on l'avait vu partir cinq mois auparavant. Louis apprend à Loches cette révolution, et aussitôt il envoie une nouvelle armée en Italie, sous la conduite de Louis de la Trémoille. Cet habile général se saisit de Ludovic le 10 avril, et remet le Milanais sous l'obéissance du roi. Le duc de Milan est amené en France, et enfermé dans le château de Loches, où il mourut en 1510. (Voyez *les ducs de Milan.*)

La facilité de la conquête du Milanais inspira au monarque français la résolution d'entreprendre celle du royaume de Naples. Mais Ferdinand, roi d'Aragon et de Castille, avait, sur ce pays,

---

» alla se jeter aux pieds de Charles VIII, son frère. Là fondant en larmes, sa » douleur lui porta une éloquence si persuasive que le jeune roi lui répondit: » *Vous aurez ce que vous voudrez, ma sœur, Dieu veuille que vous ne* » *vous en repentiez pas* (*Observat. sur les mem. du chevalier Bayard*).

des prétentions dont il n'était pas d'humeur à se désister. Louis, au lieu d'un rival, s'en fit un allié en le mettant de moitié dans son expédition. Frédéric, roi de Naples, menacé par le roi de France, n'était nullement en garde contre le roi de Castille, qui était son parent. Celui-ci, pour le mieux tromper, feint de vouloir le secourir contre les Français; et, sous ce prétexte, il lui envoie Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand capitaine, avec des troupes, que le trop crédule napolitain reçoit comme une sauve-garde. Il porte même la confiance jusqu'à leur ouvrir quelques unes de ses places que Ferdinand lui avait demandées. Mais à l'arrivée des troupes françaises (c'étaient deux armées, l'une de mer, l'autre de terre), les Espagnols lèvent le masque, rendent le traité public, et commencent les hostilités. Frédéric, revenu trop tard de son erreur, ne voit point de meilleur parti à prendre que de se remettre à la discrétion du roi de France, dont il connaissait la bonté et la franchise. Tandis que, par leurs généraux, les deux puissances alliées partagent entre elles ses états, il passe en France, où il subsista dans la condition de particulier, avec une pension de trente mille écus, qui lui fut exactement payée jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1504. La discorde n'attendit pas ce terme pour désunir ceux qui l'avaient dépouillé. L'an 1502, les Espagnols se plaignent que les Français outrepassent les limites de leur partage, et, des plaintes, en viennent à une guerre ouverte. Louis, apprenant que Ferdinand travaille à former une ligue avec le pape, l'empereur et les Vénitiens, pour l'aider à chasser les Français de Naples, se rend à Milan, où le duc de Valentinois vient le trouver de la part du pape Alexandre VI, son père. Le duc réussit à lui persuader que cette ligue est une chimère, et l'engage à faire un traité avec le pape. Assuré d'ailleurs que ses affaires prospèrent à Naples, il ne va pas plus loin, et repasse les monts. L'an 1503, étant à Lyon, il fait, le 5 avril, avec l'archiduc Philippe, gendre de Ferdinand, un autre traité par lequel ils arrêtent le mariage de Claude, fille aînée de Louis, avec Charles de Luxembourg, (depuis l'empereur Charles-Quint), fils de l'archiduc. A raison de cette alliance, il fut convenu que les deux rois se déssaisiraient chacun de leur portion du royaume de Naples en faveur du jeune prince et de la jeune princesse. Conformément à ce traité, le roi de France envoie ordre à ses généraux de rester dans l'inaction. Ferdinand mande au contraire à Gonsalve de n'y avoir aucun égard. Les Espagnols continuent la guerre. Hugues de Cardonne et Antoine de Lève amènent du secours à Gonsalve. Bataille de Séminare, dans la Calabre, gagnée par de Lève, le 21 avril, sur d'Aubigni, général des Français, au

même lieu où, huit ans auparavant, il avait été vainqueur. Le 28 du même mois, Gonsalve remporte une nouvelle victoire sur les Français à Cérignole dans la Pouille. Louis d'Armagnac, duc de Nemours, vice-roi de Naples, y fut tué au commencement de l'action. La perte de ces deux batailles entraîna celle de toutes les places que les Français possédaient au royaume de Naples, qui demeura tout entier à la maison d'Aragon, passa ensuite à la maison d'Autriche, et dans ces derniers tems est revenu à la maison de Bourbon.

La perte du royaume de Naples, et la crainte qu'elle n'entraînât celle du Milanais, affectèrent si vivement l'esprit de Louis XII, qu'elles lui causèrent une maladie qui fit trembler pour ses jours. La reine Anne de Bretagne, son épouse, dans ce danger, crut devoir se précautionner elle-même contre un avenir fâcheux. Déterminée à retourner en Bretagne dès que le monarque aurait les yeux fermés, elle fait embarquer sur la Loire ses pierreries et ses meubles les plus précieux pour être transportés à Nantes. Mais le maréchal de Gié, (Pierre de Rohan) gouverneur du jeune comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne, que la reine avait fait reléguer avec sa mère Louise de Savoie, qu'elle haïssait mortellement, au château d'Amboise, fait arrêter les ballots à Saumur. Le rétablissement de la santé du roi rendit ces préparatifs inutiles. Mais la reine ne put pardonner au maréchal une démarche que le devoir de sa charge et l'amour de la patrie lui avaient dictée. A force d'importunités, elle obtint du roi qu'on fît le procès au criminel à ce seigneur. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la comtesse d'Angoulême se joignit à la reine, sa rivale, contre lui. Louise de Savoie avait eu de fréquentes altercations avec le maréchal pour l'éducation de son fils. Voilà ce qui lui attira la haine de cette princesse. L'affaire, liée d'abord au grand-conseil, fut ensuite renvoyée au Parlement de Toulouse. Par l'arrêt, que rendit cette cour le 9 février 1505, (V. S.) Pierre de Rohan fut condamné à perdre l'état et le titre de gouverneur du comte d'Angoulême, les gouvernements d'Amboise et d'Angers, sa compagnie de cent lances, à être privé, pendant cinq ans, de toutes les fonctions de son office de maréchal de France, et à se tenir, durant ce terme, éloigné de la cour au moins de dix lieues. Le maréchal dut s'estimer heureux d'avoir soustrait sa tête au ressentiment de ses parties aussi puissantes que vindicatives.

La perfidie, dont Ferdinand avait usé envers Louis XII, n'avait pas rompu le mariage projeté de Claude de France avec Charles de Luxembourg. L'empereur Maximilien, aïeul de

Charles, et l'archiduc Philippe, reprirent l'an 1504, cette affaire qu'ils avaient extrêmement à cœur, et mirent dans leurs intérêts le pape Jules II. Les ministres de ces trois puissances, s'étant rendus à Blois, y conclurent, avec le roi de France un traité qui assurait la main de la princesse à Charles, avec les duchés de Bretagne, de Bourgogne et de Milan, pour sa dot, en cas, que le roi mourût sans enfants mâles. Un tel démembrement eût été pour la France une plaie mortelle. Mais la reine, dans la crainte que sa fille n'épousât le fils de la comtesse d'Angoulême, sa rivale, avait, par ses sollicitations, aveuglé le roi sur les suites funestes de son traité. Dès qu'il fut devenu public, tous les bons Français en furent alarmés. Louis, ayant convoqué, l'an 1506, au mois de mai, les états généraux à Tours, cette assemblée, après lui avoir déféré le titre de *Père du Peuple*, lui représenta qu'il avait violé la loi fondamentale de l'état en consentant à l'aliénation d'une portion considérable du domaine de la couronne. Louis, touché de ces remontrances, révoqua les engagements qu'il avait témérairement pris, et conclut le mariage de sa fille avec François, comte d'Angoulême.

Ce changement des dispositions de Louis, n'empêcha pas l'empereur, quelque mécontent qu'il en fût, de s'associer avec lui dans la ligue que le pape Jules II forma l'an 1508, contre les Vénitiens. Elle fut signée le 10 décembre de cette année à Cambrai, qui lui donna son nom, par la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, au nom de l'empereur son père, et du roi d'Espagne, et par le cardinal d'Amboise, en sa qualité de premier ministre du roi, et comme chargé des pouvoirs du pape. L'objet que se proposaient les confédérés était d'envahir et de partager entre eux les domaines considérables que les Vénitiens possédaient en terre ferme.

Louis parut le premier sur les terres de la république. Ayant passé les Alpes, au mois d'avril 1509, il traversa le Milanais, et gagna sur les Vénitiens, le 14 mai, la bataille d'Agnadel, dans laquelle ils perdirent 14 mille hommes, et les Français tout au plus cinq cents. Le roi, dans l'action, se porta toujours dans les endroits où il y avait le plus de péril. Quelques courtisans, que l'honneur obligeait de le suivre, craignant pour eux-mêmes, lui représentèrent qu'il s'exposait à périr : *Quiconque a peur*, dit-il, *se mette derrière moi*. Le roi soumet ensuite, dans l'espace de 17 jours, toutes les places qui faisaient le sujet de la guerre par rapport à lui. Véronne, Padoue, Vicence, lui envoient leurs clefs; il les refuse par une générosité vraiment royale, et renvoie les députés de ces

villes aux ambassadeurs de l'empereur, à qui, par le traité de Cambrai, elles devaient appartenir. Louis ne pousse pas plus loin ses conquêtes ; il fait une entrée triomphante à Milan, et, après avoir conclu à Biagrossa un traité avec le pape, il revient en France au commencement d'août.

L'an 1510, la guerre continue contre les Vénitiens ; mais ce n'est plus de concert avec le pape et le roi d'Espagne L'un et l'autre, ayant obtenu des Vénitiens à peu près ce qu'ils demandaient, s'étaient retirés de la ligue, et le pape n'avait plus d'autre crainte que de voir les Français en Italie. Pour mieux réussir à les éloigner, il détache les Suisses de l'alliance de la France, ce qui ne lui fut pas difficile. Ils étaient irrités du refus que Louis avait fait d'augmenter leurs pensions, et de quelques paroles qui lui étaient échappées, dans un mouvement de colère, à cette occasion. *Il est étonnant*, avait-il dit, *que de misérables montagnards, à qui l'or et l'argent étaient inconnus avant que mes prédécesseurs leur en donnassent, osent faire la loi à un roi de France.* Cette indiscrétion lui coûta cher. Louis n'avait plus d'alliés en Italie que Maximilien qui lui resta fidèle par intérêt, et le duc de Ferrare, persécuté par le pape. Il ne laissa pas néanmoins de se maintenir encore quelque tems avec gloire. Le maréchal de Chaumont prend les places du Polésin, et d'autres; il oblige douze mille suisses, qui voulaient faire irruption dans le Milanais, de s'en retourner. Le cardinal d'Amboise, dans ces entrefaites, meurt à Lyon le 25 mai. « Ce ministre, dit un moderne, aimait sincèrement le bien, il le procura souvent; mais plus souvent » encore il s'égara dans ses vues. Sa politique était peu sûre. » La plupart de ses opérations échouèrent. Les traités, les » guerres, dont se mêla d'Amboise, eurent une issue malheureuse. Il fut presque toujours, ainsi que Louis, dupe » de sa bonne foi, et victime de la fourberie des autres, principalement de celle du cardinal de la Rovere, depuis Jules II, » dont il fut le concurrent pour la papauté. On a pardonné » tout au ministre, en faveur de sa bienfaisance et de son » désintéressement. On l'a comblé d'éloges pour s'être contenté d'un bénéfice, tandis qu'il eût pu s'en procurer. » L'an 1511, le roi, voyant le pape Jules ligué avec les rois d'Espagne et d'Angleterre contre lui, se détermine à faire la guerre à ce pontife. Ce dessein est approuvé dans une assemblée de prélats et de docteurs, tenue à Tours. Chaumont reçoit ordre de marcher au secours d'Alphonse, duc de Ferrare, que le pape travaillait à dépouiller. Il tombe malade au milieu de ses expéditions, et meurt le 10 mars. Ce maréchal, aux approches

de la mort, est effrayé de l'excommunication prononcée contre les adhérents du duc de Ferrare; il envoie demander l'absolution au pape et l'obtient. *C'est ce qu'ont de fâcheux*, dit M. Bossuet, *les guerres qu'on a à soutenir contre l'église. Elles font naître des scrupules, non seulement dans les esprits faibles, mais même certains moments dans les forts.* Trivulce prend la place de Chaumont. Journée de la Bastide dans la Romagne, où Bayard défait les troupes des confédérés. Cette victoire sauva Ferrare qu'ils menaçaient, et qui sans cela ne leur eût point échappé. Trivulce prend Concordia, puis s'avance vers Bologne, qui lui ouvre ses portes le 21 mai, et quelques jours après il défait l'armée du pape. (Muratori.) Il ne tenait qu'à ce général, après cet avantage, de se rendre maître de tout l'état ecclésiastique, et de Rome même, mais Louis ne se proposant d'autre fruit de sa victoire que d'obliger le pape à faire la paix avec lui, donna ordre à Trivulce de ramener son armée en Lombardie. Il n'y gagna rien; ces ménagements ne servirent qu'à rendre Jules plus inflexible, et plus ennemi des Français. L'an 1512, Gaston de Foix, duc de Nemours, et gouverneur du Milanais, fait lever le siége de Bologne, le 7 février, à Pierre Navarre, général de Ferdinand. De là il court à Bresse, que les Vénitiens avaient surprise le 3 février, défait en chemin Jean-Paul Baglione, qui commandait une partie de l'armée vénitienne; puis entrant dans la ville par le château, il force les retranchements dont elle s'était emparée, jonche les rues de huit mille morts, et en chasse le reste des ennemis; cette expédition est du 19 février. Le 11 avril suivant, jour de Pâques, bataille de Ravenne; elle dura huit heures, et l'armée des confédérés y fut partie taillée en pièces, partie mise en fuite par les Français. Pierre Navarre tomba entre les mains des vainqueurs, qui le firent prisonnier: mais la victoire leur coûta cher, par la mort du duc de Nemours, âgé de 23 ans, et d'un grand nombre de braves officiers. Le roi témoigna un grand regret de leur perte: *Plût à Dieu*, dit-il, *que mes ennemis eussent gagné une pareille bataille! Ils seraient bientôt perdus sans ressource.* Ravenne, et la plupart des villes de la Romagne, envoient leurs clefs aux Français. Venise et Rome tremblent pour elles-mêmes; mais l'irruption subite des Suisses, que le pape et les princes ligués avaient appelés en Italie, changea bientôt la face des affaires. Maximilien retire alors les troupes qu'il avait jointes à l'armée de France. La défection devient générale pour les Français; toutes les villes qu'ils avaient conquises, s'empressent de se rendre aux confédérés. Une bulle du 21 juillet, par laquelle Jules II excommunie le roi de France et met son royaume en interdit,

achève de soulever toute l'Italie contre les Français. Louis, ayant appris ces nouvelles, ordonne à ses généraux de se replier sur le Milanais, dont les Suisses voulaient mettre en possession Maximilien Sforce; mais il n'y eut pas moyen de sauver ce duché. Louis eut la mortification de voir établir dans Milan, par les Suisses, le fils du duc qui était mort prisonnier dans ses états. Gênes, vers le même tems, se révolte, comme elle avait déjà fait, mais à son grand désavantage, en 1506, et élit pour Doge Jean Frégose. Il ne reste plus aux Français en Italie que les châteaux de Milan, de Novarre et de Cremone. L'an 1513, Louis, résolu de reconquérir le Milanais et la ville de Gênes, fait partir une nouvelle armée sous le commandement de Louis de la Trémoille. La guerre commence par d'heureux succès, comme la plupart de celles des Français en Italie. Le maréchal Trivulce prend Asti, Alexandrie, etc.; la flotte française surprend Gênes, et la remet sous la domination du roi. Mais les Suisses, ayant gagné, le 6 juin, la bataille de Novarre, Milan, et toutes les autres villes ouvrent leurs portes aux vainqueurs.

Au mois de juillet, Henri VIII, roi d'Angleterre, ligué avec le pape, fait une descente à Calais, avec une armée de trente mille hommes, à laquelle vient se joindre l'empereur Maximilien, avec vingt-trois mille hommes de troupes que Henri soudoie ainsi que leur maître. Il débute par le siége de Térouenne. De Piennes, gouverneur de la Picardie, assemble des troupes, pour jeter des vivres et des munitions dans la place, et il y réussit. Mais au retour son armée est surprise par les ennemis à Guinégate près de Térouenne, et mise en déroute. On appela ce combat *la journée des éperons*, parce que les Français y firent plus d'usage de leurs éperons que de leurs armes. Le duc de Longueville et le chevalier Bayard, qui ne voulurent pas suivre les fuyards, furent faits prisonniers. Cette affaire entraîna la perte de Térouenne qui capitula le 23 août. Les Suisses, au nombre d'environ trente mille hommes, ayant à leur tête Jacques de Wateville, accompagnés de la cavalerie allemande, commandée par le duc de Wurtemberg et le comte de Furstemberg, des troupes de Franche-Comté, sous les ordres du maréchal de Vergi, et traînant après eux la grosse artillerie de l'empereur, arrivent le 7 de septembre devant Dijon, dont ils forment aussitôt le siége. Cette place était alors presque sans défense; mais la Trémoille y commandait. La résolution et la prudence de ce grand général sauvent la ville et peut-être même le royaume; car il était en danger, attaqué d'un côté par l'empereur et le roi d'Angleterre et de l'autre par les Suisses,

que rien ne pouvait empêcher de venir à Paris, après la prise de Dijon. La Trémoïlle fait, le 13 septembre, un traité avec ceux-ci, et les engage à lever le siége moyennant une somme de 400 mille écus, qu'il s'oblige à leur payer. On voulut lui faire un crime de ce traité, mais on reconnut par la suite qu'il n'avait fait qu'un coup de politique très-bien entendu. Le 15 septembre, suivant Thoiras, le roi d'Angleterre s'avance pour faire le siége de Tournai. Cette ville qui avait toujours su, par la valeur de ses habitants, se maintenir dans la dépendance immédiate de la France, malgré les efforts des derniers ducs de Bourgogne pour la subjuguer, montra d'abord, en cette occasion, la plus grande fierté qu'elle démentit bientôt après par une égale pusillanimité. Prévenue par le comte d'Alençon du danger qui la menaçait, elle refusa dédaigneusement les secours de troupes et de munitions que ce prince lui offrait, disant que *Tournai n'avait jamais tourné, et qu'encore ne tourneroit*. Cependant à peine eut-elle essuyé huit jours de siége, qu'elle commença à parlementer. On convint d'une somme de 40 mille ducats qu'elle payerait pour se racheter du pillage, et conserver ses priviléges : après quoi elle ouvrit ses portes.

L'an 1514, (N. S.) la reine Anne meurt de la gravelle, le 9 janvier, à Blois, âgée de 37 ans, emportant dans le tombeau l'estime de toute l'Europe, avec les regrets de la France et de la Bretagne. C'est à elle que les reines de France sont redevables de plusieurs prérogatives, comme d'avoir leurs gardes, de donner audience aux ambassadeurs, aux députés, etc. prérogatives qui lui furent attribuées du consentement du roi, moins peut-être en qualité de reine que comme duchesse de Bretagne. Le roi, contre l'usage, porta le deuil de cette princesse, en noir, comme elle l'avait porté elle-même à la mort de son premier époux. Le mariage de François, comte d'Angoulême, avec la princesse Claude, se fait, le 18 mai, à S. Germain-en Laye. La reine Anne l'avait empêché tant qu'elle vécut, par haine, comme on l'a dit contre la mère du comte.

Louis conclut la paix avec le roi d'Angleterre, le 14 septembre, et épouse, à Abbeville, le 9 octobre, Marie, sœur de ce monarque, laquelle avait été fiancée, l'an 1503, à Charles d'Autriche, depuis empereur. Ce fut le duc de Longueville, prisonnier en Angleterre, qui négocia ce mariage : et c'est ici le seul exemple d'une princesse anglaise devenue reine de France sous la troisième race. Loin de recevoir une dot de cette épouse, il en coûta à Louis, un million d'écus pour obtenir sa main ; encore fut-ce pour se venger des perfidies du roi

Ferdinand, son beau-père, que Henri consentit à cette alliance.

Les deux monarques, de France et d'Angleterre, firent une ligne offensive et défensive qui mettait le premier en état de réparer ses malheurs. Mais son nouveau mariage fut un obstacle à l'exécution de ses projets. Obligé de changer de régime, pour complaire à sa jeune épouse, il altéra son tempérament et avança le terme de ses jours. *Le bon roi*, dit l'historien de Bayard, *à cause de sa femme avoit changé de tout sa manière de vivre; car où il fouloit dîner à huit heures, il convenoit qu'il dinast à midi, où il fouloit se coucher à dix heures du soir, souvent il se couchoit à minuit.* Une maladie violente, dont il fut attaqué à Paris, l'emporta, le premier janvier 1515, (N. S.) dans la cinquante-troisième année de son âge, et la dix-septième de son règne. D'Anne de Bretagne il ne laissa que deux filles, Claude, dont on vient de parler, et Renée, femme d'Hercule II, duc de Ferrare. Marie, sa deuxième femme, veuve à l'âge de 18 ans, se remaria, le 31 mars 1515, à Charles Braudon, duc de Suffolk, elle partit le 16 avril suivant avec lui pour l'Angleterre, et mourut le 23 juin 1534. Peu de rois ont été plus aimés et plus regrettés que Louis XII, et aimèrent plus tendrement et plus effectivement leurs sujets Il les regardait et les traitait comme ses enfants, et c'est ce qui lui a mérité le beau surnom de *Père du Peuple*, que les états-généraux de Tours lui avaient déféré, comme on l'a dit plus haut, dès l'an 1506, et qui lui fut confirmé, à son de trompe, au milieu de ses funérailles. Ce prince, d'une franchise dont il fut souvent la victime, semblait n'être pas né pour son siècle, où tout l'art de la politique consistait à tout promettre pour ne rien tenir. Econome par la crainte de grever son peuple, il disait souvent: *J'aime mieux voir rire mes courtisans de mes épargnes, que de voir pleurer mon peuple de mes dépenses.* Il avait pour devise un roi des abeilles, entouré de son essaim avec ces mots: *non utitur aculeo rex cui paremus.*

L'an 1498, Louis XII rendit un édit portant que tous les baillis et sénéchaux seraient gradués. L'année suivante, le 20 mars, il érigea en parlement la cour souveraine de Normandie, dite l'échiquier L'an 1501, par édit de juillet, donné à Lyon, il créa le parlement d'Aix. Louis XII, à l'exemple de Charles VIII, défendit la vénalité de tous les offices de judicature. Mais il contrevint lui même à cette défense en quelques occasions. Dès avant S. Louis, les offices de juridictions inférieures étaient vénaux, et continuèrent de l'être sous son règne. On trouve quelques traces de vénalité sous Louis Hutin, et encore depuis. Charles VII réforma cet abus, qui se renouvela sous Louis XI.

C'est sous Louis XII que nous avons commencé d'avoir une infanterie nationale. Le préjugé avait tellement avili parmi nous l'infanterie, qu'on ne la regardait que comme un asile contre la misère, et qu'un gentilhomme ne croyait pas y acquérir de l'honneur. Ce ne fut que par déference pour ses volontés, et à condition de conserver leur premier état, que plusieurs gendarmes consentirent à commander les troupes de pied que Louis avait levées dans son royaume, et surtout dans la Gascogne. Mais les services importants que rendit cette infanterie dans les guerres d'Italie, la réputation éclatante des capitaines qui se chargèrent de la discipliner, changèrent peu à peu les idées à cet égard. (M. l'abbé Garnier.)

Jusqu'au règne de Louis XII on ne voit pas d'autre magistrat que le chancelier qui ait eu la garde du sceau royal. Ce prince la donna le 6 janvier 1513 à Etienne-Porcher Locque, de Paris, qui ne la conserva que deux ans. (*Gall. Chr.*, *t.* 7, *col.* 158.) Sous le règne suivant les sceaux furent souvent en d'autres mains que celles du chancelier. Enfin le roi Henri II, par son édit de l'an 1551, créa en titre d'office un garde des sceaux.

La ville de Paris est redevable à Louis XII du pont au Change et du pont Saint-Michel, tous deux construits sous la direction de Jean Giocordo, dominicain, né à Vérone : sur quoi le poëte Sannazar fit l'épigramme suivante.

Jocundus geminum imposuit tibi sequana pontem,
Hunc tu jure potes dicere pontificem.

Le marc d'argent était, sous la fin du règne de Louis XII, à 12 livres 15 sous, et le marc d'or à 130 livres 3 sous 4 deniers.

FRANÇOIS Ier, DIT LE PÈRE DES LETTRES.

Branche collatérale d'Angoulême.

1515. François Ier, comte d'Angoulême, et duc de Valois, arrière-petit fils de Louis d'Orléans, et de Valentine Visconti, et fils de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, né le 12 septembre 1494 à Cognac, parvint à la couronne de France, le premier janvier 1515, et fut sacré, le 25, à Reims, par l'archevêque de Lénoncourt. A peine est-il sur le trône qu'il s'occupe du recouvrement du Milanais. Pour fournir aux frais de cette expédition, il rend vénales, par le conseil du chancelier du Prat, les charges de judicature,

mais sans faire aucune loi expresse à ce sujet. Il fait alliance en même tems avec les Vénitiens. Au mois de juillet, il part, après avoir nommé régente sa mère, qu'il avait créée, peu de jours auparavant, duchesse d'Angoulême. Il passe les Alpes au mois d'août, et entre dans le Milanais, qui n'était défendu que par les Suisses. Excités par le cardinal de Sion, ennemi juré de la France, les Suisses attaquent l'armée française près de Marignan, le 14 septembre; veille de la fête de l'exaltation, sur les deux heures après midi, contre la foi d'un traité fait nouvellement avec eux. On connaît peu de combats plus furieux et plus opiniâtres que celui-ci : la nuit seule l'interrompit sans le terminer. Le roi passa cette nuit sur un affut de canon, et à son réveil il vit qu'il avait dormi à 50 pas d'un bataillon suisse. Le lendemain le combat recommence avec la même valeur et le même acharnement de part et d'autre; mais enfin les Suisses, obligés de plier, abandonnent le champ de bataille, couvert de 15000 de leurs morts. Dans leur retraite, qu'ils firent en bon ordre, les uns allèrent renforcer la garnison de Milan, les autres reprirent la route de leur pays. Le fruit de cette mémorable victoire fut la conquête du Milanais, dont le roi se trouva maître en moins d'un mois. Le 23 octobre, il fit son entrée dans la capitale. Au mois de décembre suivant, le pape et le roi se rendirent à Bologne, pour conférer ensemble. Ce fut là qu'ils signèrent, le 14 de ce mois, *le fameux concordat*, ouvrage du chancelier du Prat, et de deux cardinaux, par lequel, après avoir aboli la *Pragmatique Sanction*, le monarque accorde au pontife les annates, et obtient de lui en échange le droit de nommer aux évêchés et abbayes de son royaume. Il est remarquable que la cession des annates n'est pas exprimée dans le concordat, quoique ce soit une condition qui ait toujours été fidèlement observée. Le clergé, les parlements, les universités, s'opposèrent formellement à cet accord. Mais le roi, l'ayant envoyé muni de lettres-patentes du 18 mai 1517, au parlement de Paris, cette compagnie, après des jussions plusieurs fois réitérées, consentit enfin, le 22 mars 1518, à l'enregistrer en déclarant toutefois que c'était par le commandement absolu du roi et par force, qu'elle n'entendait nullement approuver le concordat, et qu'elle continuerait de juger les procès, en matière bénéficiale, suivant la Pragmatique Sanction.

L'an 1516, conférences de Noyon entre les plénipotentiaires de François Ier et ceux de Charles d'Autriche, devenu roi d'Espagne. Elles durèrent depuis le premier août jusqu'au 13. La restitution de la Navarre en fut le principal objet; elle fut promise, et cependant elle n'eut pas lieu, non plus que le ma-

riage, projeté alors, de madame Louise, fille de François Ier, avec le roi Charles. C'était la troisième princesse de France qui lui avait été promise. François Ier fit à Fribourg, le 29 novembre, un traité plus solide avec les Suisses. On lui donna le nom de *paix perpétuelle*, et il le mérita, puisqu'en effet les Suisses, depuis ce temps-là, n'ont cessé d'être fidèles à la France. Le roi, cette même année, fonda la ville et le port du Hâvre de Grâce à l'embouchure de la Seine. Ce fut M. Chillon, vice-amiral, qui en posa la première pierre. Les auteurs latins l'appellent *Franciscopolis*, du nom de son fondateur. Le nom français de Hâvre de Grâce lui vient d'une chapelle qui, avant sa fondation, existait au même lieu sous le nom de *Notre-Dame de Grâce*. Tournai, depuis la conquête que Henri VIII en avait faite en 1513, était toujours entre les mains des Anglais. François Ier, l'an 1518, en obtient la restitution, par le crédit du cardinal Wolsei, ministre toutpuissant à la cour d'Angleterre, moyennant la somme de 400 mille écus. Un autre objet plus important vint s'offrir l'année suivante à l'ambition de ce prince; c'était l'empire, vacant par la mort de Maximilien. Il envoie l'amiral Bonnivet, frère de Gouffier de Boissi, son gouverneur, à Francfort pour briguer en son nom, cette dignité. Mais Charles, son concurrent, que nous nommerons dans la suite Charles-Quint, emporta les suffrages des électeurs. François Ier ne put jamais lui pardonner cette préférence, et son ressentiment fut le principe de toutes les guerres dont son règne fut dans la suite agité.

Pour se fortifier contre le nouvel empereur, le premier soin de François Ier fut de s'attacher le roi d'Angleterre, et de s'en faire un allié en cas de besoin. Les deux monarques, accompagnés de leurs cours, eurent à ce sujet une entrevue, l'an 1520, entre Ardres et Guines. La magnificence de cette assemblée, qui dura depuis le 7 juin jusqu'au 24, fit nommer ce lieu le *Camp du drap d'or*, parce que le roi de France avait une tente de drap d'or, et que les courtisans firent tous leurs efforts pour approcher de son luxe. L'émulation fut telle que *plusieurs*, dit Martin du Bellai, *y portèrent leurs moulins, leurs forêts et leurs prés sur leurs épaules*. Tout se passa en fêtes, et les affaires politiques y eurent peu de part. On raconte que le roi d'Angleterre prit un jour le roi de France au collet, et lui proposa de lutter. Le défi accepté, Henri VIII donne à François Ier deux croc-en-jambes : François les esquive, et jette l'Anglais par terre, *en lui donnant*, dit Fleuranges, *un merveilleux saut*.

L'an 1521, la guerre commence dans les Pays-Bas entre François Ier et Charles-Quint. Robert de la Marck, duc de Bouillon,

qui avait osé défier l'empereur, en fut l'occasion. Le comte de Nassau étant venu fondre sur les terres du duc avec une armée d'impériaux, le roi, qui craignait une irruption de ce côté-là sur ses frontières, les mit en état de défense. La précaution fut sage : les Impériaux commirent les premières hostilités contre la France, par la prise de Saint-Amand, qui fut suivie de celle de Mortagne et de Mouzon. Le comte de Nassau vient se présenter ensuite devant Mézières, où commandait le chevalier Bayard. Sommé par un héraut, Bayard répond qu'ayant rompu le pont de la Meuse, il n'en a point d'autre pour sortir que celui qu'il fera avec les corps des assiégeants. Enfin, après un siége des plus opiniâtres et des plus meurtriers, le comte est obligé de se retirer. Ce fut à l'attaque de cette place qu'on employa, dit-on, pour la première fois les mortiers et les bombes. Le roi s'avance alors avec une puissante armée, passe l'Escaut, et manque l'occasion, qu'il ne retrouva jamais, de battre l'empereur. Elle était si belle, que Charles-Quint, à son approche, s'enfuit pendant la nuit, avec cent chevaux, en Flandre, laissant là son armée.

Nos affaires, cette année, vont très-mal en Italie par la mauvaise conduite de Lautrec, les intrigues du pape, qui s'était ligué avec l'empereur, et l'inaction des Suisses, qui refusèrent le service faute de paiement. Milan, et la plupart des autres places du Milanais, tombèrent au pouvoir des Impériaux.

L'an 1522, les Français prennent d'assaut Novarre. La place est livrée au pillage ; châtiment bien mérité par les habitants, qui avaient porté la férocité jusqu'à arracher le cœur à des français pour le manger, et à fendre le ventre à d'autres, pour y faire manger l'avoine à leurs chevaux. Lautrec, abandonné lâchement par les Suisses, perd, le 22 avril, la bataille de la Bicoque, entre Monza et Milan. (Muratori.) Cette victoire des impériaux, que le P. Daniel place mal-à-propos en 1523, leur facilite la conquête de Lodi, de Pizzighitone, et de la ville, mais non du château, de Crémone ; ils tombent ensuite sur Gênes, qu'ils emportent d'assaut le 30 mai. Le saccagement de cette opulente ville fut la récompense du soldat qui l'avait prise. Henri VIII, que Charles-Quint et François Ier avaient choisi pour arbitre de leurs différends, déclare la guerre au dernier, pour ne s'être pas soumis à la décision partiale du cardinal Wolsei, que l'empereur avait gagné. Le comte de Surrei, amiral d'Angleterre, se met en mer, et va ravager les côtes de Normandie. Il fait ensuite une descente en Bretagne, où il pille et brûle Morlaix ; revient, l'an 1523, après ces excursions, plus humiliantes que ruineuses pour la France, à Calais ; et, s'étant

joint aux troupes commandées par le comte de Buren, il pénètre en Picardie; mais la sage conduite du duc de Vendôme, gouverneur de cette province, l'empêche de prendre aucune place considérable, et l'oblige enfin à se retirer.

L'an 1523, Lautrec, de retour en France avec notre armée d'Italie, vient se présenter devant le roi, qui lui fait de vifs reproches sur la perte du Milanais : Lautrec répond avec fermeté, que sa majesté doit s'en prendre à elle-même de ce malheur, et qu'il ne vient que de ce qu'elle ne lui avait pas fait passer les fonds qu'il avait demandés pour faire subsister les troupes et pousser la guerre avec vigueur. Ce discours étonne d'autant plus le roi, qu'il avait chargé le surintendant des finances, Jacques de Beaune - Semblançai, de faire passer en Italie une somme de 400 mille écus. Le ministre interrogé, déclare que madame d'Angoulême, mère du roi, alors duchesse, l'a forcé de lui remettre cet argent, et s'offre d'en fournir la preuve. Mais la duchesse, appuyée du chancelier du Prat, ennemi du surintendant, éluda ce moyen de défense, et l'obscurcit de manière qu'après avoir langui cinq ans en prison, Semblançai fut condamné, le 9 avril 1527, par des commissaires nommés pour le juger, à être pendu comme coupable du crime de péculat; ce qui fut exécuté le 12 du même mois à Montfaucon. On prétend que Gentil, premier commis de l'épargne, avait trahi son maître en remettant à la duchesse les quittances d'elle-même qui faisaient sa justification. Gentil, ajoute-t-on, fut pendu à son tour quelques années après. (*Mémoires* d'Amelot de la Houssaie.)

Semblançai ne fut pas la seule victime des artifices et du crédit de la duchesse d'Angoulême : le connétable de Bourbon ayant dédaigné l'offre qu'elle lui avait faite de sa main, elle se vengea de cet affront en lui suscitant un procès dont l'issue fut la perte des biens immenses de la branche aînée de sa maison, qui semblaient lui être dévolus. Cette injustice criante (il regardait ainsi le jugement obtenu contre lui) le jette dans le désespoir, et le détermine, l'an 1523, à passer au service de l'empereur, dans le tems que François Ier se préparait à rentrer en Italie pour recouvrer le Milanais. Ce monarque, s'étant mis en route pour cette expédition, apprend à Lyon le dessein du connétable, et prend des mesures pour s'assurer de sa personne; mais il échappe à toutes les recherches, et vient à bout de joindre les généraux de Charles-Quint à Plaisance. (*Voy.* Charles de Bourbon, *dauphin d'Auvergne.*) Sa désertion retarda les opérations de François en Italie. Bonnivet, qui les commandait, après s'être emparé d'une partie du Milanais, forme le blocus

de Milan, prend Monza, et d'autres places aux environs de la capitale. Bayard, vers le même tems, s'étant rendu maître de Lodi, marche au secours du château de Crémone, assiégé depuis 22 mois, et défendu seulement par huit soldats, résolus de mourir plutôt que de se rendre. Il ravitaille la place et renforce la garnison.

La guerre alors était de nouveau déclarée entre la France et l'Angleterre, en conséquence d'une ligue que Charles-Quint avait formée avec le roi Henri VIII, François-Marie Sforce, nouveau duc de Milan, les Florentins, les Vénitiens et les Génois. Le comte de Suffolk, mari de la veuve du roi Louis XII, avait été envoyé par le roi d'Angleterre avec une nouvelle armée en Picardie. Suffolk fit plusieurs tentatives, que la valeur du duc de Vendôme, des comtes de Guise et de Saint-Pol, et du brave Créqui de Pontdormi, sous le commandement du général la Trémoille, rendit inutiles, comme l'avaient été l'année précédente, celles du comte de Surrei. Cette campagne de la Trémoille fut une des plus savantes et des plus utiles qu'on eut jamais vues.

L'an 1524, au mois de janvier, Fontarabie, qui s'était défendue pendant presque tout le cours de l'année précédente contre les Espagnols, leur est rendue par le commandant Franget, trahi par D. Pedro de Navarre, son adjoint, que le connétable de Castille, son oncle, avait séduit. Franget, qui s'était distingué par mille actions de courage, est arrêté au sortir de la place par Lautrec, conduit à Lyon, et condamné, comme lâche et traître, par le conseil de guerre, à subir, sur un échafaud dressé sur la grande place publique, la plus honteuse dégradation. Les historiens du tems placent la reddition de Fontarabie en 1523, parce qu'alors l'année commençait encore à Pâques. Ce revers ne fut pas le seul que nos armes éprouvèrent cette année : la campagne d'Italie fut des plus malheureuses pour les Français. Les Impériaux dégagent entièrement la ville de Milan, par la prise de Monza et de Biagrasso. Bonnivet, poursuivi dans sa retraite par le connétable et le marquis de Pescaire, reçoit une blessure au bras, et cède le commandement à Bayard. Ce brave officier est blessé mortellement lui-même dans une attaque, au mois d'avril, d'un coup de mousquet, sorte d'arme dont on se servait alors pour la première fois. Le connétable de Bourbon, instruit de son accident, accourt aussitôt pour lui en témoigner sa douleur. *Ce n'est pas moi qu'il faut plaindre*, lui dit Bayard, *mais vous-même qui portez les armes contre votre patrie*. Il expira quelques moments après, au pied d'un arbre, en héros chrétien, à l'âge de quarante-huit-ans, après s'être confessé à son maître-

d'hôtel, au défaut de prêtre, suivant un ancien usage qui régnait encore en ce tems-là. Son corps fut porté à Grenoble, sa patrie, il reçut de grands honneurs sur la route, et fut inhumé avec pompe dans l'église des Minimes. (Le P. Daniel se trompe en plaçant la mort de ce grand général sous l'an 1525.) Le comte de Saint-Pol repasse les Alpes avec les débris de l'armée française. Les Impériaux étant entrés dans la Provence au mois de juillet, prennent différentes places, et, le 7 août, mettent le siége devant Marseille. Le connétable avait promis que trois coups de canon suffiraient pour réduire cette place; mais la belle défense des Marseillais lui apprit à les mieux connaître (1). Après quarante jours d'attaques non interrompues, il fut contraint de lever honteusement le siége. Cet échec eût été suivi de la perte entière de son armée, s'il n'eût prévenu, par une prompte retraite, l'armée du roi, qui s'avançait pour lui fermer le retour en Italie. François I[er], voyant l'ennemi hors de ses états, s'enfonce dans le Milanais. Il est reçu dans Milan à la mi-octobre, et le 28 il commence le siége de Pavie. Occupé en même tems de la conquête de Naples, il détache dix mille hommes de son armée pour cette expédition.

L'an 1525, Pavie toujours assiégée et serrée de plus en plus, est à la veille de se voir forcée à se rendre ou d'être emportée d'assaut; mais le sort d'une bataille la délivre. Le 24 février, comme les Impériaux passaient devant la tête du camp français, pour aller à Mirabel, le roi sort avec son armée, contre l'avis de ses meilleurs officiers, pour les attaquer. Son artillerie seule pouvait lui assurer la victoire; mais son imprudence fut telle, qu'il rendit inutile cette artillerie, en se mettant entre elle et l'ennemi. Les prodiges de valeur qu'il fit ne réparèrent point cette faute : il fut battu et fait prisonnier avec perte de huit mille hommes. A cette funeste journée périt, à l'âge de soixante-quinze ans, le brave la Trémoille, ce grand capitaine qui avait servi avec gloire sous quatre de nos rois. Bonnivet, cause de tous les malheurs par ses pernicieux conseils, eut le même sort, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs. Le roi, conduit d'abord à Pizzighitone, fut transféré ensuite à Madrid, où il eut le château pour prison. Dès qu'on eut appris ce malheur en France, madame d'Angoulême, mère du roi, fut déclarée régente, et le comte d'Alençon, Charles de Bourbon, grand-père de Henri IV,

(1) Le marquis de Pescaire l'accompagnait à ce siège. Un boulet de canon tua un jour quelques personnes dans la tente même du marquis. Le connétable accourt au bruit de cet accident et demande ce que c'est. *Ce sont*, lui dit Pescaire, *les consuls de Marseille qui nous apportent les clefs de la ville.*

établi chef du conseil de régence. Ce fut le roi lui-même qui annonça l'issue de la bataille à sa mère : *Tout est perdu, madame*, lui mandait-il, *fors l'honneur*. Le 30 août, la régente fait avec l'Angleterre un traité de ligue offensive et défensive. Ce monarque, jaloux des succès de l'empereur, tint alors la balance entre les deux princes rivaux, et fut le gardien, dit un illustre moderne, de la liberté de l'Europe.

Le roi captif était cependant traité par son vainqueur, non avec les égards qu'il devait à un prince malheureux, son égal, mais avec la dureté d'un corsaire envers un esclave opulent. Enfin, le 14 janvier 1526, François Ier fait dans sa prison avec l'empereur, un traité par lequel il lui cède le duché de Bourgogne, le comté de Charolais, les seigneuries de Noyers, et de Châtel-Chinon, et renonce à ses prétentions sur Milan, Naples, Gênes, etc. A ces conditions, le 21 février, on lui rend sa liberté. Il part de Madrid, et le 21 mars il est échangé sur la rivière d'Andaye, avec le dauphin et le duc d'Orléans, ses fils, qui furent donnés en ôtages, pour la sûreté de l'exécution du traité. En traversant ses états, François Ier conclut à Cognac, le 22 mars, une ligue avec le pape, les Vénitiens, le roi d'Angleterre, les Suisses et les Florentins pour la sûreté et la liberté de l'Italie. Cette ligue fut nommée la *ligue sainte*, parce que le pape était à la tête. Ce fut celui qui eut le plus à se repentir d'y être entré.

L'an 1527, la nouvelle arrive en France que les Impériaux, s'étant rendus maîtres de Rome par escalade, tiennent le pape prisonnier au château de Saint-Ange. Lautrec, l'âme de la ligue sainte, arrive dans le mois de juin en Lombardie, dont il soumet une partie, et de-là marche à la conquête du royaume de Naples. Le 9 avril 1528, il entame le siège ou blocus de la capitale, après s'être rendu maître de toutes les autres places. Tandis qu'il serre Naples par terre, Philippin Doria, le 6 mai, bat la flotte espagnole qui était venue pour délivrer la place, et Moncade est tué dans le combat. Mais deux mois après, Philippin abandonne le parti de la France, et passe au service de l'empereur, à l'exemple et à l'instigation d'André, son oncle, irrité de n'avoir pu obtenir de François Ier la liberté de Gênes, sa patrie. Dans le même tems la contagion se met dans l'armée de Lautrec, il en est attaqué lui-même et meurt devant Naples le 15 août 1528. Son corps, pendant douze ans, fut tenu caché par un soldat qui espérait en tirer de l'argent, et fut enfin inhumé dans l'église de Sainte-Marie de Naples, où l'on voit son épitaphe que fit mettre sur son tombeau, long-tems après, Ferdinand Gonsalve, viceroi de Naples, petit-fils du grand Gon-

salve. (Elle est rapportée dans le voyage d'Italie du marquis de Montesson) Cette expédition fut, comme toutes celles des Français en Italie, brillante au commencement, malheureuse à la fin.

Nos affaires eurent à peu près les mêmes succès dans le duché de Milan. L'an 1528, le comte de Saint-Pol, ayant reçu de France un renfort de mille lances et de douze mille hommes de Suisse, se concerte avec le duc d'Urbin, général des Vénitiens, pour faire le siége de Pavie. La ville, attaquée, le 9 septembre, est emportée d'assaut le 19, et impitoyablement saccagée, suivant Muratori. Le château, quelques jours après, ajoute-t-il, fit une capitulation honorable et utile à la garnison. Mais Pavie l'année suivante, fut reprise, le 30 août, par Antoine de Lève, après une bataille gagnée sur le comte de Saint-Pol. Les troupes françaises, après ce revers, désertèrent par bandes, et bientôt il n'y en eut plus dans le Milanais. Elles y étaient au reste inutiles; la paix était signée dès le 3 août entre les puissances belligérantes, et vraisemblablement la nouvelle n'en était pas encore venue en Italie, lorsque Pavie fut reprise. Deux princesses avaient fait les fonctions de plénipotentiaires, la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, au nom de l'empereur, et la duchesse d'Angoulême, au nom du roi, son fils. Après des conférences entamées au mois de mai, dans la ville de Cambrai, il avait été convenu et arrêté que l'empereur se désisterait de ses poursuites sur la Bourgogne, et que le roi de France renoncerait à l'hommage de la Flandre et de l'Artois, et payerait deux millions d'écus d'or au soleil pour la rançon de ses enfants détenus en ôtage à Madrid. On appela ce traité *la paix des Dames.*

François I[er] ayant épuisé ses finances autant par les plaisirs que par la guerre, ce fut Henri VIII qui lui fournit l'argent qu'il avait promis à l'empereur. S'étant acquitté de cette dette (1), il part au mois de juin 1530 pour aller au devant de ses deux fils que les Espagnols ramenaient au même lieu où ils leur avaient été livrés en 1526. Eléonore, sœur de l'empereur, et veuve d'Emmanuel, roi de Portugal, les accompagnait pour accomplir son mariage avec François I[er], à qui elle avait été fiancée par le traité de Madrid. Le roi les reçoit le 3 juillet, et le lendemain il épouse Eléonore dans l'abbaye de Veries, entre Capjoux et Roquefort de Marsan. A son retour il travaille à remédier aux

---

(1) Le chancelier du Prat avait fait frapper les deux millions d'écus au-dessous de l'aloi dont ils devaient être. Les Espagnols, s'étant aperçus de cette supercherie, obligèrent la France de payer une indemnité.

désordres qu'une longue guerre avait occasionnés. Il s'applique aussi à faire refleurir les lettres, et fonde dans l'université, malgré l'opposition de la Sorbonne, deux chaires de langues savantes, ce qui a donné l'origine au collége royal. Jean Vatable ou Vateblé fut le premier qui occupa la chaire d'hébreu, et Pierre Danès, depuis évêque de Lavaur, celle de grec. L'Imprimerie royale qui ne le cède à aucune de celles de l'Europe, et que peut-être aucune n'égale, d'où sont sortis tant d'importantes éditions d'ouvrages anciens qui sans elle demeureraient encore ensevelis dans la poussière, est un autre établissement de la même année, dont les lettres sont redevables à François Ier. Ce prince, l'année suivante (et non pas l'an 1532 comme le marque le nouvel éditeur du P. Daniel), fit une perte dont le public ne partagea pas le deuil avec lui. Ce fut celle de Louise de Savoie, sa mère, duchesse d'Angoulême, morte le 22 septembre, à la suite d'une longue maladie, dans le village de Grez, en Gâtinais, en se faisant transporter au château de Romorentin. L'ambition, l'avarice et le caractère vindicatif de cette princesse, furent les principales causes des malheurs de la France. A sa mort, elle laissa une somme de quinze cent mille écus d'or. Le roi, son fils, à qui cette somme eût suffi pour sa rançon et pour celle de ses enfants, en détacha le tiers pour retirer des mains de Charles-Quint les terres de la maison de Vendôme, situées dans les Pays-Bas, et rentrer lui-même dans celles qu'il avait été obligé de céder en échange. A cette occasion, il publia une ordonnance pour réunir à la couronne tous les domaines aliénés, à la réserve des apanages. (M. l'abbé Garnier.)

L'année 1533 est sur-tout mémorable par le mariage de Henri, duc d'Orléans, deuxième fils de François Ier, avec Catherine, fille de Laurent de Médicis, duc d'Urbin. Tandis que le pape Clément VII, oncle de la princesse, l'amenait en France, le roi part de Fontainebleau dans le mois d'avril, accompagné de la reine et de ses fils, pour aller au devant du pontife, et prend sa route par l'Auvergne et le Languedoc pour se rendre en Provence, où l'entrevue devait se faire. A Toulouse, où il est reçu magnifiquement, il accorde à l'université le privilége de faire des chevaliers. Les professeurs émérites en droit de cette école avaient déjà celui d'être faits *comtes ès lois*. En vertu du nouveau privilége, Pierre Auriol, professeur en droit canon et prêtre, fut créé chevalier, avec beaucoup de pompe, par Pierre Dassis, son collègue, qui lui donna l'épée, la ceinture, le baudrier, les éperons dorés, le collier et l'anneau. (*Hist. de Lang.*; T. V, p. 136) De Toulouse le roi vint à Marseille où le mariage, qui faisait l'objet de son voyage, fut célébré, le 28 octobre, par le ministère du pape.

Les progrès que les Espagnols et les Portugais faisaient en Amérique, excitèrent l'émulation de François Ier. *Quoi*, disait-il en plaisantant, *le roi d'Espagne et le roi de Portugal partagent tranquillement entre eux le nouveau monde, sans m'en faire part! Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam, qui leur lègue l'Amérique!* Plein de cette idée, il fait partir, pour ce pays, l'an 1534, François Cartier, habile navigateur de Saint-Malo, qui fait une descente au Canada que le baron de Lévi avait découvert en 1518, visite les côtes de cette contrée avec soin, et en fait une description exacte qu'il rapporta l'année suivante en France. D'autres navigateurs vinrent sur ses traces en Canada, et y firent des établissements qui se sont multipliés sous la protection de la France.

Dès l'an 1525, François Ier entretenait un commerce clandestin avec Soliman, empereur des Turcs. Pendant neuf ans, il l'avait désavoué ou l'avait coloré de faux prétextes toutes les fois qu'il lui avait été reproché. Mais, l'an 1534, les deux monarques, alarmés par une flotte considérable que Charles-Quint faisait équiper en différents ports de la Méditerranée, et qui semblait également les menacer l'un et l'autre, conclurent ensemble un traité de ligue défensive et de commerce. Le roi de France, loin de dissimuler ce traité, reçut avec distinction l'ambassadeur Turc qui vint en recevoir la ratification, et entretint toujours depuis un ambassadeur à Constantinople, chargé de protéger le commerce de ses sujets dans les ports du Levant. (M. l'abbé Garnier).

Cette alliance, jointe à celle que François Ier avait faite à Eslingen, l'an 1532, avec les princes protestants de la ligue de Smalcade, et à ses liaisons connues avec Henri VIII, répandit un nuage dans l'esprit d'un grand nombre de personnes sur la religion de ce prince. Les luthériens, qui commençaient alors à se multiplier en France, le regardaient au moins comme tolérant, et ce préjugé les rendit plus hardis à débiter leurs erreurs. Quelques-uns de ces sectaires portèrent l'audace plus loin. La nuit du 18 octobre 1534, ils affichèrent aux portes des églises de Paris et dans tous les carrefours, des placards contre la messe et contre la transsubstantiation dans l'eucharistie. Le roi ne tarda pas à les désabuser. De Blois, où il était alors, s'étant transporté au milieu de l'hiver à Paris, il ordonna, pour réparation du scandale, une procession générale à laquelle il assista, le 19 janvier 1535, avec ses fils, une torche à la main. S'étant rendu ensuite à la place publique, il y fut témoin du supplice affreux de six auteurs des affiches, qui furent brûlés vifs et à petit feu

par sentence du Châtelet. Tel était le caractère de ce prince de ne pouvoir se contenir dans les bornes de la modération.

Le roi cependant se disposait à porter la guerre dans le Milanais pour venger la mort de Merveille, son ambassadeur secret auprès du duc de Milan, qui l'avait fait décapiter sous un faux prétexte, mais dans le vrai par la crainte qu'il avait de se rendre suspect à l'empereur. La même appréhension saisit le duc de Savoie, oncle du roi, et le porte à refuser le passage à notre armée commandée par l'amiral Chabot et le comte de Saint-Pol, qui devaient passer sur ses terres. Le monarque ordonne à ses généraux de forcer cet obstacle, et se rend à Lyon pour les appuyer. L'exécution de cet ordre éprouva peu de résistance. Nos troupes, dans la même campagne, soumirent toute la Savoie et presque entièrement le Piémont. Mais le duc de Milan étant mort dans ces entrefaites (le 24 octobre 1535), le roi fait revenir la plus grande partie de son armée, et ne garde de conquête que Turin, Fossano et Coni.

Il y eut un vide cette année dans le ministère de France, par la mort du chancelier du Prat, archevêque de Sens, arrivée le 9 juillet dans son château de Nantouillet. Son corps fut transporté dans sa cathédrale, où il n'avait jamais mis le pied durant sa vie. Du Prat avait amassé des richesses immenses avec lesquelles il comptait acquérir la papauté. Aussitôt qu'il fut décédé, le roi, voulant partager sa dépouille, fit un emprunt forcé de cent mille écus à ses héritiers. Ce fut à cette occasion que l'on fit l'allusion si connue : *Sat prata biberunt* (1).

La France vers ce tems vit paraître un nouvel hérésiarque dans la personne de Jean Calvin, dont le vrai nom était Chauvin. Né, l'an 1509, de Gérard Chauvin, tonnelier et procureur fiscal de l'évêque de Noyon, il avait à peine vingt-six ans, qu'il se mit à dogmatiser sur un plan qui différait de la doctrine de Luther, principalement en ce qu'il niait non-seulement, comme lui, la transsubstantiation, mais la présence réelle dans le sacrement de l'autel, abolissait la hiérarchie, et supprimait toutes les cérémonies de l'église comme des superstitions. Son livre

---

(1) Du Prat avait fait bâtir une salle à l'Hôtel-Dieu, qu'on nomme encore la *salle du Légat*. Il faut qu'elle soit bien grande, dit le roi, s'il veut y renfermer tous les malheureux qu'il a faits.

Le titre des écus d'or au soleil (en 1529) était à 23 carats, et leur taille de $71\frac{1}{6}$ au marc. Ainsi les deux millions d'écus d'or qu'on donna pour la rançon des deux fils de France font 28, 103 marcs $\frac{19}{47}$, qui, à raison de 794 l. 1 s. 6 d. que vaut l'or à 23 carats aujourd'hui, produisent 22, 315, 925 l. 1 s.

des *Institutions Chrétiennes*, qu'il publia cinq ans après, et qu'il osa dédier à François Ier par une épître regardée comme un chef-d'œuvre d'éloquence, lui fit un grand nombre de prosélytes. Mais voyant les bûchers allumés en France pour les novateurs, il passa en Italie auprès de la duchesse de Ferrare, qu'il infecta de ses erreurs. La protection de cette princesse ne le mit pas à l'abri des recherches. Obligé de s'évader, il repassa les Alpes, et vint s'établir à Genève, où il acquit une autorité à peu près égale à celle du pape dans Rome. Il y finit ses jours le 27 mai 1564, à l'âge de cinquante-cinq ans, laissant un grand nom, dit un moderne, beaucoup d'admirateurs et encore plus d'ennemis. Ses sectateurs ont pris le nom de *Réformés* au lieu de celui de Calvinistes que les Catholiques leur donnent. On a tort effectivement de leur donner ce dernier nom; car, excepté l'article de l'eucharistie dans lequel ils s'accordent à rejeter la présence réelle avec Calvin, ils diffèrent presque entièrement de lui dans les autres points de controverse. Ils ne s'accordent pas mieux entre eux; et l'on trouverait difficilement deux théologiens de cette secte qui fussent unanimes dans la façon de penser sur les objets de la foi.

L'empereur et le roi de France étaient toujours vis-à-vis l'un de l'autre en état de guerre. L'an 1536, après des conférences inutiles pour la paix, le premier passe le Var, le 25 juillet, à la tête de soixante mille hommes, et vient mettre le siége devant Marseille sur la fin d'août; mais la vigoureuse défense des assiégés l'oblige, le 11 septembre, à le lever. Harcelé par les troupes françaises, il s'en retourne au-delà des Alpes, couvert de confusion, avec une armée délabrée et diminuée de plus de moitié. Peut-être n'eût-il tenu qu'au maréchal Anne de Montmorenci, généralissime de nos armées, de lui fermer entièrement le passage pour le retour. Plusieurs le crurent ainsi, et blâmèrent le maréchal de ne l'avoir point fait. Tandis que le roi courait au secours de la Provence, sur la nouvelle que l'empereur y était entré, la mort lui ravit, le 12 août, le dauphin, son fils, nommé comme lui, à l'âge de dix-neuf ans. Ce jeune prince était en route pour joindre le monarque, son père; et s'étant arrêté à Tournon, en Vivarais, au lieu de s'y reposer, il s'était mis à jouer à la paume. Par une autre imprudence, au sortir de cet exercice, il but deux grands verres d'eau fraîche, qui lui furent présentés par Sébastien Montécuculli, son échanson. La fièvre le saisit aussitôt et le conduisit, au bout de quatre jours, au tombeau. Montécuculli fut accusé de l'avoir empoisonné. Le roi l'ayant fait arrêter et amener à Lyon, fit instruire son procès par son grand-conseil, qui était redevenu ambulatoire. Montécuculli fut dé-

claré convaincu du crime dont il était accusé, et condamné en conséquence à être tiré à quatre chevaux. Ce qu'il y eut de plus fort contre lui, c'est un livre manuscrit sur la manière de préparer les poisons, qui fut trouvé parmi ses papiers. La guerre se faisait dans le même tems en Picardie. Après s'être rendus maîtres de Guise, les Impériaux assiégèrent, au mois d'août, Péronne. Le maréchal de Fleuranges, enfermé dans la place, soutint deux assauts, dans lesquels il fit périr les meilleures troupes des ennemis. Cet échec les obligea de se retirer. Jacques V, roi d'Ecosse, passe la mer dans la même année avec des troupes, pour venir au secours de la France, sans même en avoir été prié. Il est reçu à Paris avec de grands honneurs, et y épouse, le 1 janvier de l'année suivante, la princesse Madeleine, fille de François Ier.

L'an 1537, les hostilités continuent avec une nouvelle ardeur entre les deux princes rivaux. Le roi s'étant mis en campagne au printems, se rend maître de Hesdin, de Saint-Pol, de Saint-Venant, et de quelques autres places. Les Impériaux reprennent une partie de ce que les Français leur avaient enlevé. Trêve de dix mois, conclue le 10 juillet pour la Picardie et les Pays-Bas seulement. Le roi tourne ses armes du côté du Piémont. Le maréchal Anne de Montmorenci, qui le précédait, force le pas de Suze au mois d'octobre. Le 16 novembre, l'empereur consent à une trêve générale de trois mois, par la terreur qu'inspirait le fameux corsaire Barberousse, avec qui François Ier avait fait un traité.

La charge de connétable était vacante depuis la mort, ou plutôt depuis la désertion de Charles de Bourbon. Le maréchal Anne de Montmorenci en fut pourvu, l'an 1538, par lettres données le 10 février à Moulins. L'empereur et François Ier s'étant rendus la même année, le premier à Villefranche, le second à Nice, deux villes à la distance d'une lieue l'une de l'autre, concluent, le 18 juin, par la médiation du pape Paul III, sans néanmoins se voir, une trêve de dix ans. Ils se virent ensuite à Aigues-Mortes, depuis le 14 jusqu'au 17 juillet, et se caressèrent comme s'ils n'avaient jamais eu de guerre ensemble.

On introduisit légalement en France, l'an 1539, une nouveauté qui opéra la ruine du plus grand nombre des particuliers dont elle amorça la cupidité. Au mois de mai, le roi, étant à Château-Regnard, donna un édit par lequel il permit d'établir des loteries dans toutes les villes du royaume, et accorda au nommé Jean Laurent le privilége d'en faire à Paris autant qu'il voudrait, en payant au roi chaque année la somme de deux mille livres tournois. C'est le premier exemple de cette sorte de jeu de ha-

sard, autorisée par le souverain en France. Une ordonnance plus judicieuse fut celle de Villers-Coterets, du 10 août suivant, portant que *doresenavant tous arrêts.......... soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel, français et non autrement*. Il ne faut pas croire néanmoins qu'avant cette ordonnance, appelée Guillelmine, du nouveau chancelier Guillaume Poyet, son auteur, tous les jugements aient été rendus en latin. On a des exemples contraires pour le parlement de Paris et pour les justices seigneuriales; il est certain que longtems avant François I[er] les actes et les sentences s'y dressaient en langue vulgaire. L'ordonnance dont nous parlons est encore remarquable par les limitations qu'elle met à la juridiction ecclésiastique (1). L'article 51 porte qu'il sera fait registre en forme de preuve de baptêmes, et qu'on y marquera le tems et l'heure de la naissance des enfants. Une révolte, qui s'éleva la même année à Gand, exigeant, pour être reprimée, la présence de l'empereur, il fait demander au roi la permission de traverser la France pour s'y rendre. François I[er] l'accorde (2); mais il lui fait en même tems promettre, par Granvelle, son chancelier, de donner l'investiture du Milanais à celui de ses enfants qu'il voudra. Sur cette parole, il envoie ses fils au devant de lui jusqu'à Bayonne, et va lui-même le recevoir à Chatelleraut.

L'empereur arrive, le 1 janvier 1540, à Paris, où il est reçu avec une pompe telle qu'on n'en avait point encore vue d'aussi magnifique à l'entrée solennelle de nos rois. Pendant son séjour, qui se passa en tournois, en danses, et en toutes sortes de divertissements, le roi fut vivement sollicité de profiter de l'occasion pour le contraindre à révoquer le traité de Madrid. Mais sa générosité ne lui permit pas de suivre ce conseil. Les princes ne furent pas si délicats. Le dauphin, le roi de Navarre et le duc de

---

(1) Cette ordonnance porta un coup mortel aux tribunaux ecclésiastiques, en bornant leur compétence aux matières des sacrements et aux parements personnels des clercs promus aux ordres sacrés. La révolution qu'elle opéra, fut telle, au rapport d'un célèbre jurisconsulte, *qu'au lieu qu'il y avait auparavant jusqu'à trente procureurs bien employés dans l'officialité de Sens, pendant qu'on n'en comptait que cinq ou six au bailliage, quoique ce fût une des justices royales les plus étendues; il ne se trouva bientôt plus que cinq ou six procureurs morfondus à l'officialité, et l'on en vit plus de trente au bailliage* (Loiseau, *Traité des Offices*).

(2) A cette occasion Triboulet, le fou de la cour, écrivit sur ses tablettes : *Si l'empereur s'expose à passer par la France, il est plus fou que moi. Mais*, lui dit le roi, *si je le laisse passer sans lui rien faire, que diras-tu? Cela est bien aisé*, reprit Triboulet, *j'effacerai son nom, et j'y mettrai le vôtre.* A la cour bien des personnes sensées pensaient comme ce fou; mais lui seul avait le privilège de tout dire.

Vendôme, formèrent le complot de l'arrêter en leur nom à Chantilli, où il s'était rendu pour voir son ami le connétable, et de l'y retenir prisonnier jusqu'à ce qu'il eût restitué au premier le duché de Milan, au second le royaume de Navarre, au troisième quelques seigneuries situées aux Pays-Bas. Le dauphin, à leur arrivée, s'étant ouvert à Montmorenci de cet important secret, « Monsieur, lui répondit-il, cette maison est à vous, et » vous y pouvez tout. Mais puisque vous me demandez mon » avis, trouvez bon que je vous dise que l'on ne prend pas les » taureaux par les cornes, ni les rois par la violence. Le roi, » votre père, a donné sa parole à l'empereur, et ne souffrira » pas que personne dans son royaume le fasse passer dans l'Eu- » rope pour un prince infidèle et parjure. » Le dauphin resta confus et abandonna son projet. Charles, s'étant remis en route, le 8 janvier, pour les Pays-Bas, fut accompagné par le roi et toute sa cour jusqu'à Saint-Quentin, et par les princes et le connétable jusqu'à Valenciennes.

Arrivé en Flandre, Charles-Quint est sommé par le roi de tenir sa parole pour le Milanais. Il répond hardiment qu'il n'a rien promis. Le roi voyant alors qu'il est dupe de sa crédulité, s'en prend au connétable qui lui avait conseillé de se fier à la parole de l'empereur, et l'éloigne de la cour.

L'empereur donna au roi l'année suivante une preuve bien plus éclatante de sa mauvaise foi. Fregose et Rinçon, deux ambassadeurs que François Ier envoyait, l'un à Venise, l'autre à la Porte, sont assassinés dans un bateau sur le Pô par ordre du marquis du Guast; ce qui ne se fit certainement pas sans l'aveu de Charles-Quint. Le roi écrit dans toutes les cours pour se plaindre de cet attentat.

On faisait alors en France la recherche de ceux qui s'étaient enrichis aux dépens de l'état. L'amiral Philippe Chabot, sur une réponse trop fière qu'il fit au roi qui voulait l'intimider à ce sujet, est mis au nombre des accusés. On établit une commission pour lui faire son procès. Le chancelier Poyet, homme vendu à la cour, qui de simple avocat était parvenu par degrés, l'an 1538, à cette dignité, vient à bout de le trouver coupable. Le connétable, qui jusqu'alors avait été l'ami de Chabot, presse le jugement. Il est dépouillé de toutes ses charges avec confiscation de ses bien, et condamné au bannissement. Mais la duchesse d'Etampes, qui ne le haïssait pas, le fait rétablir par arrêt du parlement dans son honneur et ses biens, et par le roi dans ses emplois. Lorsqu'il reparut à la cour, *hé bien*, lui dit le roi, *vanterez-vous encore votre innocence? Sire*, répondit humblement l'amiral *j'ai trop appris que nul n'est innocent devant son*

dieu et devant son roi. Le chancelier ne tarda pas d'avoir son tour. Il avait irrité contre lui la reine de Navarre et la duchesse d'Etampes, pour n'avoir pas voulu se prêter à leurs vues en des choses qu'il croyait injustes. Le roi, gagné par sa maîtresse, l'ayant fait arrêter le 2 août de cette même année 1541, nomma des juges, tirés de différentes cours, pour instruire son procès qui dura près de quatre ans. Enfin après s'être défendu avec beaucoup de subtilité, mais peu de noblesse, il fut déclaré, par arrêt du 13 avril 1545, atteint et convaincu de diverses malversations, en conséquence dégradé de sa charge et condamné à cent mille livres d'amende. Poyet mourut fort âgé au mois d'avril 1548, dans le mépris, mais non pas dans la misère, comme plusieurs écrivains l'ont avancé, puisqu'il avait dix mille livres de rente outre deux abbayes. De quelques opprobres au reste qu'on ait chargé sa mémoire, il est certain que le crédit de ses adversaires eut encore plus de part à sa disgrâce que ses malversations. C'était lui qui avait été choisi par la mère du roi pour plaider et appuyer ses prétentions sur la succession de la maison de Bourbon, commission dont le succès lui valut la charge d'avocat-général.

François Ier faisait cependant ses préparatifs pour tirer vengeance de l'assassinat de ses deux ambassadeurs. Après avoir fait avec Gustave Vasa, roi de Suède, la première alliance que les rois de France aient faite avec les puissances du Nord, il attaque, l'an 1542, l'empereur en même tems par deux cotés opposés. Le dauphin accompagné du maréchal d'Annebaut, entre dans le Roussillon, et investit, vers la mi-août, Perpignan dont il lève le siége sur la fin de septembre par ordre du roi qui était venu, le 25 de ce mois, à Sallèles. Le duc d'Orléans, ayant ouï dire qu'il y aurait une bataille en Roussillon, abandonne mal-à-propos les conquêtes qu'il faisait au Luxembourg, pour venir prendre part à cette action qui n'eut point lieu. Le roi part de Béziers le 21 octobre, pour aller châtier les Rochelais, qui s'étaient révoltés. Sa présence les fit rentrer dans le devoir: ils demandèrent pardon et l'obtinrent. Le 7 décembre étant à Cognac, le roi publie un édit qui a donné l'origine au bureau des trésoriers de France.

François Ier, l'an 1543, voit croître le nombre de ses ennemis par les traités que l'empereur fait avec plusieurs princes d'Allemagne, et par l'alliance qu'il conclut avec le roi d'Angleterre malgré les sujets graves de mécontentement qu'ils s'étaient réciproquement donnés. La guerre se fait de toutes parts, dans le Luxembourg, en Brabant, en Picardie, dans le Piémont. Pour être en état de fournir aux frais d'une campagne si

dispendieuse, le roi s'avise de créer et de mettre en vente de nouvelles charges de judicature. L'expédient n'était pas neuf pour lui. Dès l'an 1515 il l'avait mis en œuvre par le conseil du chancelier du Prat, malgré les remontrances du parlement. Martin du Bellai-Langei prend Landrecies, dont les habitants s'étaient sauvés après y avoir mis le feu. Nos armes prospèrent dans les Pays-Bas. Le roi s'étant mis en campagne, y arrive dans le mois de juin, et ordonne que Landrecies soit réparé et fortifié. Le dauphin se rend maître du château d'Aimerie sur la Sambre, de Maubeuge et de Barlemont, sur la même rivière. L'empereur, après avoir soumis le duc de Clèves, qui s'était déclaré pour nous, vient assiéger Landrecies vers la mi-septembre, et avec l'aide de dix mille anglais qui s'étaient venus joindre à lui, il forme trois camps autour de la place défendue par le brave Lalande. Le roi vient au secours des assiégés, et sur la fin de novembre, l'empereur est obligé de se retirer, emportant la honte d'avoir échoué devant une bicoque avec des forces capables de subjuguer une grande province. Il se console quelques jours après de cet affront par la prise de Cambrai dont il s'empare moitié par violence, moitié par persuasion. Mais cette conquête ne le dédommagea pas de la perte du Luxembourg, qu'il fit dans le même tems. Le duc d'Orléans étant revenu dans ce duché pour réparer la faute de l'année précédente, le subjugua rapidement, ayant sous lui d'Annebaut, fait amiral le 5 février. Les succès du comte d'Enghien ne furent pas cette année aussi brillants en Piémont. Ayant assiégé Nice de concert avec le fameux turc Barberousse, il prit la ville, mais il fut contraint de lever le siége du château; c'était la seule place qui restait en Piémont au duc de Savoie. Le marquis du Guast reprit Marignan et quelques autres places. Le comte d'Enghien revient, l'an 1544, en Piémont dans la résolution d'y faire une campagne glorieuse. Ses espérances ne furent point trompées. Il gagne, le 14 avril, sur du Guast, la célèbre bataille de Cérisoles, près de Carignan. (Ce fut Gaspard de Tavannes, depuis maréchal de France, qui, sur les représentations de Blaise de Montluc, détermina l'action avant que les ennemis eussent le tems de se mettre en disposition de combattre.) Plus de dix mille hommes des Impériaux y périrent, outre trois mille hommes prisonniers que les Français y firent, sans avoir perdu plus de deux cents des leurs. Du Guast, plein de confiance, avait fait provision, pour les prisonniers qu'il comptait faire, de plus de quatre mille menotes qu'on trouva dans le bagage qui fut pris. Il avait de plus ordonné, en passant, à ceux d'Asti de lui fermer les portes, s'il ne revenait pas victorieux; il fut mieux obéi qu'il

ne voulait, au retour. Le roi d'Angleterre, fidèle à l'alliance qu'il avait faite, l'année précédente, avec l'empereur, descend à Calais, et vient mettre le siége devant Boulogne. La place lui est rendue le 14 septembre, après avoir été défendue pendant 7 semaines par Jacques de Couci, seigneur de Vervins. (On fit, sous le règne suivant, le procès à ce commandant, qu'on accusa d'avoir livré la place par trahison: sur la déposition des témoins, il fut condamné à perdre la tête au mois de juin, 1549, ce qui fut exécuté.) François de Lorraine, alors appelé M. d'Aumale, depuis duc de Guise, étant venu au secours de la place, reçut en chargeant, une blessure des plus dangereuses, dont il ne guérit que par une espèce de miracle. Le fer, long d'un demi-pied, et deux doigts du bois de la lance dont il fut frappé entre le nez et l'œil droit, restèrent dans la plaie. Il fallut, pour les arracher, que le chirurgien (Ambroise Paré) lui mit les pieds sur le visage; opération, dit, M. du Bellai, témoin oculaire, qu'il soutint avec la même tranquillité que si on n'eût fait que lui arracher un cheveu. La cure fut si heureuse, qu'il ne lui en resta pas la moindre difformité.

L'empereur, après avoir pris Luxembourg, Ligni en Barrois, et Saint-Dizier, et pénétré jusqu'à Soissons, fait la paix avec le roi, le 17 septembre, à Crépi, en Laonnais, pour être en état de faire face aux princes protestants d'Allemagne ligués contre lui. Le dauphin se déclare contre ce traité, prétendant que les intérêts de l'état y étaient sacrifiés en faveur du duc d'Orléans, son frère, que le roi voulait marier à une fille de l'empereur. Il y avait alors deux cabales à la cour, l'une appuyée par Diane de Poitiers, maitresse du dauphin, l'autre par la duchesse d'Étampes, maitresse du roi : deux sangsues de l'état.

Dans nos guerres avec les Anglais, nous ne nous étions pas encore mesurés avec eux sur mer. L'an 1545, l'amiral d'Annebaut, s'étant mis à la tête d'une flotte, attaque, le 6 juillet, celle d'Angleterre, près de l'ile de Wight, la met en fuite, s'empare de l'ile, et revient triomphant au Hâvre, dans le mois d'août. Le 8 septembre, le duc d'Orléans, deuxième fils du roi, meurt, dans sa vingt-quatrième année, à Forest-Moutier, de la peste qu'il avait été braver dans les maisons qui en étaient infectées. L'antipathie qui régnait entre lui et le dauphin, donna lieu de dire qu'il avait été empoisonné par les gens de ce prince.

En Provence, le faux zèle occasionne une scène des plus horribles. Armée d'un arrêt du parlement d'Aix, rendu le 18 novembre 1540, contre les Vaudois, une soldatesque effrénée livre aux flammes, cinq ans après, Mérindol, Cabrières, et vingt autres villages, où ces hérétiques vivaient paisiblement, passe

les habitants au fil de l'épée, et réduit ceux qui échappent à sa fureur à chercher un asile dans les bois et les rochers. Cette affaire fut recherchée depuis : le premier président d'Oppède, avec le baron de la Garde, furent mis en prison; mais ils obtinrent ensuite leur élargissement, et le seul Guérin, avocat du roi, fut puni, l'an 1554, du dernier supplice, qu'il avait mérité pour d'autres crimes.

Le 23 février 1546 est mis au nombre des jours funestes dans les fastes de la nation française. Ce fut l'époque de la mort tragique du comte d'Enghien. Etant à la Roche-Guion, il y fut écrasé, à l'âge de vingt-six ans, par un coffre jeté d'une fenêtre, comme il se reposait au bas d'une maison qu'il venait de défendre contre le dauphin et les autres princes, qui en avaient fait le siége par manière de jeu. Il était frère du roi de Navarre et du prince de Condé. Toute la France pleura la perte du vainqueur de Cérisoles, en qui les talents militaires étaient accompagnés de mille autres belles qualités, qui auraient fait de lui, avec le tems, le héros le plus accompli. Mais personne alors ne s'avisa de regarder cet événement comme un guet-à-pens, un assassinat concerté par le dauphin et François de Lorraine, depuis duc de Guise. Cette accusation calomnieuse était réservée aux auteurs passionnés qui écrivirent au milieu des troubles arrivés sous les règnes de François II et de Charles IX. Il est fâcheux que MM. de Thou et Hénaut aient préféré de pareilles autorités à celles de Martin du Bellai et de Jean du Tillet, qui ne donnent cet accident que pour l'effet d'une pure étourderie.

Ce point historique a été traité à fond par D. Poirier, dans son mémoire lu à l'académie des belles lettres, le 24 avril 1777.

Le 7 juin, la paix se fait près d'Ardres, entre la France et l'Angleterre. Henri VIII promit de rendre Boulogne dans huit ans, moyennant huit cent mille écus; mais il mourut le 28 janvier 1547. Le roi fait faire, le 21 mars suivant, un service magnifique dans l'église de Notre-Dame à ce prince, *suivant l'usage établi par les rois*, dit M. de Thou; mais cet historien n'ajoute pas que le bruit courait alors, comme le prétend un moderne, que Henri s'était converti à la mort, et qu'il avait ordonné qu'on élevât son fils dans la religion catholique. François Ier le suivit de près au tombeau, étant décédé le 31 du même mois à Rambouillet, dans la cinquante-troisième année de son âge, et la trente-troisième de son règne. Un ulcère dans les parties secrètes, fruit de son incontinence, fut la cause de sa mort. Son corps, déposé pendant quelques jours dans l'abbaye de Hautes-Bruyères, fut apporté à Saint-Cloud, dans la maison de l'évêque de Paris, où l'on dressa la pompe funèbre. Lorsque

le convoi traversa Paris pour aller à Saint-Denis, les crieurs annonçaient à l'entrée de chaque rue : *Priez Dieu pour l'âme de très-haut, très-puissant et très-magnanime François, par la grâce de Dieu, roi de France très-chrétien..., prince clément, père des arts et des lettres.* L'évêque de Mâcon, dans l'oraison funèbre de ce prince, ne laissa pas d'assurer que son âme était allée droit en paradis, sans passer par le purgatoire, ce qui fit au prélat une querelle avec la Sorbonne. François Ier avait épousé, le 18 mai 1514, à Saint-Germain-en-Laye, CLAUDE, fille aînée de Louis XII, qui lui avait été solennellement promise, comme on l'a dit, aux états de Tours, en 1506. Elle était mal pourvue des grâces extérieures; mais un excellent caractère, orné de dons surnaturels, surtout d'une charité compatissante pour les malheureux, lui avait concilié l'estime de son époux et le respect de la nation. Cette princesse, décédée à Blois, le 20 juillet 1524, à l'âge de vingt-cinq ans, eut, de son mariage, François, mort le 12 août 1536; Henri, qui suit; Charles, duc d'Orléans, mort le 8 septembre 1545; Madeleine, femme de Jacques V, roi d'Ecosse; Marguerite, duchesse de Savoie; et deux autres filles, mortes jeunes. ELÉONORE D'AUTRICHE, que François épousa en secondes noces, finit ses jours, le 18 février 1558, en Espagne, sans lui avoir donné d'enfants.

L'ambition des conquêtes et l'amour des plaisirs, deux passions qui paraissent inalliables, dominèrent presque également le cœur de François Ier dans sa jeunesse. Les faits ne prouvent que trop qu'avec la fureur de conquérir, il avait moins les qualités d'un conquérant que les vertus guerrières d'un chevalier, qui met toute sa gloire à chercher les périls, ou bien à les affronter, et traite de pusillanimité la prudence qui sait les prévenir et les écarter. Il faut néanmoins lui rendre justice. Son règne, quoique marqué par de grands désastres, doit être regardé comme l'un des plus illustres de notre monarchie, parce qu'il est l'époque de plusieurs révolutions heureuses qui se firent dans l'esprit et les mœurs des Français, et dont la plus remarquable est le rétablissement des lettres. Ce monarque se trouva précisément dans le tems, qu'échappées aux ravages de la Grèce, elles étaient venues chercher un asile en Occident. A l'exemple et à l'envi des Médicis, il les appela dans ses états, les y fixa par des établissements solides et des récompenses proportionnées au mérite de ceux qui les cultivaient. Les arts, et surtout l'architecture, reprirent, en France, sous son règne, une nouvelle naissance. Les palais de Fontainebleau, de Saint-Germain-en-Laye, de Chambord; les châteaux de Madrid, au bois de Boulogne, et de Villers-Coterets, et le commencement du Louvre, à Paris, sont

des monuments de sa magnificence et de son goût. Malgré les dépenses que ces ouvrages occasionnèrent, malgré les guerres presque continuelles qu'il eut à soutenir, et les dissipations qu'on lui reproche, il laissa dans ses coffres, à sa mort, outre le quart de ses revenus, qui lui était dû, quatre cent mille écus d'or, qui font douze cent mille livres numériques, à trois livres l'écu d'or, somme considérable pour ce tems-là. En effet, *toutes les fortunes*, dit l'auteur des mémoires de M. de Beauvais de Nangis, *avaient toujours été médiocres jusqu'au règne de François Ier; car les maisons d'Armagnac, de Foix, d'Albret, de Rohan, de Laval, de Luxembourg, et autres grandes, quoiqu'elles eussent possédé de grandes charges, étaient maintenues et élevées par les alliances, et non par les grands bienfaits des rois, parce que les rois ne levant pas de grands impôts sur leurs sujets, avaient assez de peine à subvenir aux charges du royaume, et ne pouvaient faire de grands biens à leurs favoris.*

Bodin assure que, depuis 1515 jusqu'en 1568, il se trouva en France plus d'or et d'argent qu'on en aurait pu recueillir en deux cents ans. L'industrie des artistes, l'activité des commerçants, l'établissement des rentes constituées sur l'hôtel-de-ville, et celle d'une banque ouverte à Lyon, à huit pour cent, furent les principales causes de cette abondance.

Les lansquenets, ou bandes noires, ainsi nommées de la couleur de leurs étendards, qui formaient un corps de six mille hommes tirés d'Allemagne, ayant été détruits à la bataille de Pavie, François Ier, pour réparer cette perte, forma, neuf ans après, sept légions, composées chacune de six mille hommes, et portant le nom d'une province. Mais bientôt après, il fut obligé d'en revenir aux anciens corps d'infanterie de six ou sept cents hommes. (*Galerie Philosoph.*)

Depuis Louis le Jeune, les Français laissaient croître leurs cheveux et se rasaient la barbe. François Ier introduisit la mode contraire, de porter les cheveux courts et la barbe longue. L'occasion de ce changement fut une blessure qu'il reçut à la tête, le surlendemain des Rois 1521, à Romorentin, d'un tison que lui jeta le capitaine de Lorges, sieur de Montgommeri, en folâtrant avec ce prince. Les clercs néanmoins et les magistrats continuèrent de se raser la barbe, et ne la laissèrent croître que lorsque les courtisans commencèrent à se dégoûter de cette mode. François Ier changea aussi la manière de se vêtir; et à l'habit long, qui était en usage sous Louis XII, il substitua l'habit court, assez ressemblant, sur la fin de son règne, à celui de nos coureurs, au manteau près qu'on mettait par-dessus; ce qui

dura jusqu'à Louis XIII. Avant le règne de François Ier, l'état de maréchal de France n'était qu'une commission, et il n'y en avait que deux, excepté sous Charles VII qu'on en voit quatre à la fois. François Ier les créa à vie, et en porta le nombre à quatre. Le nombre n'en fut plus fixé par la suite. Ils avaient chacun leur département. (Le Présid. Hénaut.)

Ce fut lui qui honora du titre de *cousin* les cardinaux et les maréchaux de France. Ce prince avait une façon singulière de témoigner son refroidissement. Aussitôt qu'il traitait quelqu'un de *père*, de *fils*, ou d'*ami*, ce mot était le précurseur de la disgrâce. La duchesse d'Uzès, qu'il avait appelée *ma fille* en causant avec elle, se mit à faire semblant de pleurer après son départ. On lui en demanda la raison. *Hélas! j'ai grand peur*, dit-elle, *qu'il ne m'en fasse comme à Semblançai qu'il appelait tant son père.* (Brantôme.)

François Ier avait pour devise une salamandre dans le feu avec ces mots : *Nutrisco et extinguo*, dont on a donné diverses explications. On la voit sur tous les édifices qu'il a fait construire, et sur quelques-unes de ses monnaies, qu'on nomme pour cette raison *les écus à la salamandre*. Paradin prétend que François Ier tenait ce symbole de Charles, comte d'Angoulême, son père, et dit avoir vu une médaille de ce prince, où la salamandre était représentée avec ces mots italiens : *Nutrisco il buono, e spingo il reo. Je suis libéral envers les bons, et je punis les méchants.*

L'union de la Bretagne à la couronne se fit en 1532, à la demande des états qui la jugèrent nécessaire pour la tranquillité de la province, malgré le desir qu'ils avaient d'avoir un duc chez eux.

Jusqu'à Francois Ier, depuis le commencement du XIIe siècle, le sceau dans les actes tenait lieu de signature, et était d'autant plus nécessaire que la plus grande partie de la noblesse ne pouvait autoriser ses simples actes, faute de savoir écrire et signer, que par les sceaux sur lesquels étaient figurées leurs armoiries. Depuis 1515 que la noblesse, et même le commun du peuple, ont cultivé davantage les sciences par la protection que les rois et les princes leur ont accordées, l'usage des sceaux a diminué, et présentement il est réduit aux provisions de charges, aux certificats, aux actes publics, et aux simples cachets des lettres. Mais tous les autres actes, et particulièrement les acquits de guerre, qui étaient sans nombre aussi bien qu'à présent, et qui étaient tous scellés, ne sont plus autorisés que par des signatures. (*Merc. de Fr.*, 1720, p. 8 et 9).

Sous le règne de François Ier, le baptême s'administrait encore en France par la triple immersion. Les statuts synodaux de Guillaume du Prat, évêque de Clermont, publiés en 1537, portent : *Prima immersio fit cùm dicetur* IN NOMINE PATRIS*; secunda cùm dicetur et* FILII : *tertia cùm dicetur et* SPIRITUS SANCTI. Un chronologiste moderne a donc grand tort de dire que cet usage n'a subsisté que peu de tems en Occident.

« François Ier aimait si fort les lettres et les sciences qu'il « fit marcher à Toulouse le recteur de l'université à son côté « préférablement à tous les autres ; et par ses lettres patentes « du mois d'août 1533, il donna le droit de chevalier aux « professeurs de cette même université. L'un d'eux appelé « Blaise d'Auriol, reçut (quoique prêtre) l'anneau d'or, l'épée « et les éperons dorés. Les professeurs se font encore enterrer « avec ces marques d'honneur ». (*Mém. de M. de Bâville, Intend.*)

Sous le même règne, il y avait des *conseillers du roi languayeurs des pourceaux*, dont l'exercice consistait à examiner les langues des cochons, pour vérifier s'ils n'étaient pas ladres. Les registres du parlement de l'an 1544 en font foi.

François Ier est l'auteur de la formule *Car tel est notre bon plaisir*, qui s'emploie dans la plupart des édits ou lettres-royaux.

Le marc d'or fut porté sous ce règne à 165 livres 7 sols 6 den. et celui d'argent à 14 livres 10 sols.

Les tailles, sous ce règne, augmentèrent de plus de neuf millions, et les états ne furent jamais assemblés, preuve des progrès qu'avait faits l'autorité royale. On doit néanmoins dire à la décharge de François Ier que les conjonctures où il se trouva rendirent indispensables les impôts dont il surchargea ses peuples. Depuis l'accroissement prodigieux et subit de la maison d'Autriche, les dépenses nécessaires pour la sûreté de l'état, s'étaient accrues du double et du triple. « Car au lieu « de mille cinq cents lances, et de la milice des francs archers « qui étaient aux frais des paroisses, ou de celle des aven- « turiers qu'on ne levait que pour trois ou quatre mois, « François avait entretenu jusqu'à trois mille lances, cinq ou « six mille hommes de cavalerie légère, cinquante mille d'in- « fanterie permanente, auxquels on joignait encore dans le « besoin douze à quinze mille, soit suisses, soit lansquenets. « La disproportion n'était pas moins forte par rapport aux « ambassades. Sous les règnes précédents on se contentait « d'envoyer six ou sept évêques, abbés ou magistrats, résider

« dans les principales cours de l'Europe, avec lesquelles on « avait des intérêts à démêler : sous le règne de François Ier, « et lorsque Charles-Quint eut commencé à se rendre redou- « table, on multiplia les ambassadeurs tant ordinaires qu'ex- « traordinaires, on en envoya pour la première fois à Cons- « tantinople, en Hongrie, en Danemarck, en Suède, à presque « toutes les diètes de l'empire, et même dans les cours du second « ordre. »(M. l'abbé Garnier.)

Il n'y avait avant François Ier dans tout le royaume qu'un grand-maître des eaux et forêts, dont l'office fut supprimé en 1525: on en créa en même tems six dont les charges furent suspendues en 1662 jusqu'en 1670, qu'elles furent établies sur le pied de l'édit de 1575; il en fut créé dans la suite dix-huit qui eurent chacun un département... Dans les dix-huit grandes maîtrises il y a cent quarante-cinq maîtrises particulières et environ trente-six grueries.

HENRI II.

1547. Henri II, fils de François Ier et de la reine Claude, né, le 31 mars 1519, à S. Germain-en-Laye, succéda, le 31 mars 1547, à son père, et fut sacré, le 26 ou 28 juillet de la même année, à Reims, par le cardinal-archevêque, Charles de Lorraine. On remarque qu'à cette cérémonie Henri porta des bas de soie, inconnus jusqu'alors en France. Un des premiers actes d'autorité que fit ce prince, fut de rappeler le connétable de Montmorenci, retiré dans ses terres, et d'écarter le cardinal de Tournon et l'amiral d'Annebaut. C'était aller directement contre les dernières intentions de son père, qui lui avait recommandé en mourant de laisser le premier dans la disgrâce, et de prendre les avis des deux autres. Henri n'en demeura point là; il réforma toute la vieille cour, et de tous les grands officiers il ne conserva que le chancelier, Olivier de Leuville; encore les sceaux lui furent-t-ils ôtés dans la suite. Ceux qui eurent le principal crédit sous ce règne, furent le cardinal de Lorraine, François duc de Guise, son frère, deux hommes dont François Ier avait averti son fils de se défier, (il avait tort à l'égard du second) le connétable, le maréchal de S. André, et Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. Le 10 juillet, étant à S. Germain-en-Laye, Henri donne un étrange spectacle à la cour. *Oubliant les lois divines et humaines*, comme parle M. de Meaux, il autorise par sa présence le fameux duel de Vivonne de la Chateigneraie, et de Chabot de Jarnac. Celui-ci terrassa son

adversaire en lui donnant inopinément sur le jarret un coup dont il ne put se relever (1). Delà vient le proverbe, *un coup de Jarnac*, pour marquer un coup fourré. L'ambassadeur du sultan Soliman, qui était présent, *s'étonna fort*, dit Brantôme, neveu de la Chateigneraie, *et trouva fort étrange ce combat de gentil-homme français à gentil-homme français, et surtout d'un favori du roi à un autre. Les Mahométans*, ajoutait-il, *ne font point cela, et mettent leur point d'honneur à bien servir leur prince, et soutenir et prendre sa querelle en guerre.* Mais ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que Jarnac, après le duel, fut conduit par les hérauts à l'église de N. D., où, ayant rendu grâces à Dieu, il fit appendre ses armes. (La Colombière.)

Le ministère anglais, à la tête duquel était, sous le titre de protecteur du royaume, le duc de Sommerset, oncle et tuteur du roi Edouard VI âgé de quelques mois seulement, travaillait alors à procurer la réunion de l'Ecosse à l'Angleterre, en assurant à son pupille la main de Marie Stuart, reine d'Ecosse, dont l'âge était à peine de six ans. La voie des négociations n'ayant point réussi, il eut recours à celle des armes pour arracher la reine des mains de la régente, sa mère, et l'amener auprès du jeune roi qui lui était destiné pour époux. Henri, prévoyant le danger dont le projet des Anglais menaçait la France, fait partir, en 1548, le seigneur d'Essé avec six mille hommes, pour aller au secours des Ecossais. Tandis que ce général est occupé en Ecosse à reprendre les places dont les Anglais s'était emparés, il fait adroitement conduire la jeune reine en France, où elle fut depuis élevée jusqu'à son mariage avec le dauphin.

Au mois de juillet de la même année l'imposition de la gabelle cause en Guienne un grand soulèvement. Les Bordelais en viennent au point qu'ils massacrent, le 23 août, Tristan de Monneins, lieutenant du roi dans la province, et gouverneur des châteaux de Bordeaux. Le connétable est envoyé avec des troupes sur les lieux pour châtier les rébelles. Le 8 octobre, comme il s'avançait, le capitaine de la ville, accompagné des principaux habitants, vient audevant de lui à deux journées, pour lui présenter les clefs. *Allez, allez, avec vos clefs*, lui dit le connétable, *je n'en ai que faire. J'en ai d'autres que je mène avec moi* (ses canons) *qui me feront autres ouvertures que les*

---

(1) Chabot, après le combat, se mit à genoux, levant les yeux et les mains au ciel, pour le remercier de sa victoire; et, se frappant de tems en tems la poitrine, avec son gantelet de fer, il disait : *Domine non sum dignus.* (Griffet.)

vôtres. Je vous ferai tous pendre. Je vous apprendrai à vous rebeller contre le roi, et à tuer son gouverneur et son lieutenant. « A quoi il ne faillit, dit Brantôme, et en fit une punition » exemplaire, mais non si rigoureuse que le cas le réquerait ».

Jusqu'au seize juin 1549 le roi ne s'était point encore montré dans sa capitale. Ce jour il y fit son entrée solennelle, qui, deux jours après, fut suivie de celle de la reine dont le couronnement venait de se faire à Saint-Denis. Des tournois commencèrent le lendemain, et remplirent, sous différentes formes, le reste du mois. Le 2 juillet, le roi tint son lit de justice au parlement, et, le 5 du même mois, à l'issue d'une procession générale, à laquelle il avait assisté, plusieurs calvinistes furent tirés des prisons où ils étaient détenus, et brûlés en cinq places différentes de Paris. Le roi lui-même fut spectateur de leur supplice en s'en retournant au palais des Tournelles. On prétend que ce fut Diane de Poitiers, sa maîtresse, qui l'anima contre ces sectaires; mais les principes d'intolérance dont il était imbu ne lui permettaient pas de les ménager.

La restitution du Boulonnais promise à François Ier par Henri VIII n'était pas encore effectuée. Henri II, profitant des troubles qui régnaient en Angleterre, se met en état de faire ce recouvrement par la voie des armes. Ayant fait marcher promptement des troupes vers la frontière de la Picardie, il va les joindre vers la mi-août 1549, et dans le cours d'environ six semaines il se rend maître de toutes les places que les Anglais possédaient autour de Boulogne. Il avait même commencé le siége de cette ville; mais les pluies continuelles de l'automne l'obligèrent d'attendre la campagne suivante pour achever son expédition. Le comte de Warwick, nouveau ministre d'Angleterre, prévoyant l'impossibilité de conserver Boulogne, fait proposer au roi de France de mettre l'affaire en négociation. Le connétable de Montmorenci, qu'il avait mis dans ses intérêts, appuie cette proposition dans le conseil, et son avis l'emporte. Des plénipotentiaires, nommés de part et d'autre, s'étant assemblés à Boulogne, le résultat de leurs conférences fut que Boulogne serait rendue à la France sans délai, moyennant la somme de quatre cent mille écus qu'elle paierait à l'Angleterre, au lieu de deux millions que François Ier avait promis. Il fut de plus stipulé que les Anglais, contre lesquels Paule de Termes, général français, combattait avec succès en Ecosse, évacueraient toutes les places qui leur restaient dans ce royaume, et qu'enfin madame Elisabeth de France serait donnée pour épouse au roi d'Angleterre, lorsqu'elle aurait atteint l'âge de douze ans. En conséquence de ce traité, signé le 24 mars 1550, le roi s'étant

rendu en Picardie, fit son entrée à Boulogne le 15 mai suivant.

On a vu ci-devant que Jacques de Vervins avait subi par arrêt la peine de mort en 1549, pour avoir livré cette place aux Anglais en 1547. Le maréchal de Biez, son beau-père, arrêté avec lui en 1548, comme complice du même crime, ne fut pas aussi promptement jugé. Ce ne fut que le 3 août 1551 qu'il fut condamné à perdre la tête comme son gendre. Mais le roi suspendit l'exécution du jugement et fit conduire le maréchal au château de Loches. Ayant obtenu, quelque tems après, sa liberté, le maréchal vint mourir de chagrin à Paris vers le mois de juin 1553, laissant une mémoire flétrie qui fut réhabilitée, ainsi que celle de Vervins, par lettres-patentes du roi Henri III, données au mois de septembre 1575.

L'année 1552 (N. S.) s'ouvrit par deux édits, l'un pour l'établissement des siéges présidiaux, et l'autre pour l'érection de la chambre des monnaies en cour souveraine. Le roi, ligué avec les princes d'Allemagne par traité fait le 5 octobre de l'année précédente, et ratifié le 5 janvier suivant à Chambord, déclare la guerre à l'empereur, et fait frapper des médailles sur lesquelles il se donne le titre de *vengeur de la liberté germanique.* Après avoir laissé la régence à la reine son épouse, il se met en marche le 15 mars, précédé par le connétable, pour aller joindre les princes de la ligue en Allemagne, et sur sa route il s'assure de la Lorraine, dont le jeune duc fut amené en France. Il se rend maître ensuite de Metz, Toul et Verdun. Ces villes faisaient alors partie de l'empire; mais la France avait sur elles des droits très-anciens et très-bien établis. Arrivé en Alsace, le roi y apprend d'une part que les princes se sont accommodés avec l'empereur par la pacification de Passaw; de l'autre que la gouvernante des Pays-Bas ravage les frontières de la Picardie. A ces nouvelles il revient sur ses pas vers la fin de juillet. La désertion de ses alliés faisait retomber sur lui seul tout le poids de la guerre avec l'empereur. Pour être en état de le soutenir, il aliène une partie de son domaine, met un impôt de vingt-cinq livres sur chaque clocher, et un autre sur l'argenterie des églises. Le parlement éclairait cependant la conduite des hérétiques. Arrêt du 6 août, par lequel il défend les *écoles buissonnières*; c'étaient des écoles que les Luthériens tenaient dans la campagne, pour n'être pas découverts par le chantre de l'église de Paris, qui présidait aux écoles (le pr. Hénaut). L'empereur ayant pacifié l'Allemagne, vient avec une armée de cent mille hommes se présenter devant Metz. Le siége commence le 31 octobre; mais la ville, quoique mal fortifiée, fut si bien défendue par

le duc de Guise, que l'empereur, vers la mi-janvier suivant, fut obligé de se retirer avec une perte de plus de trente mille hommes.

Irrité de l'affront qu'il avait reçu devant Metz, Charles-Quint prend Térouenne le 20 juin 1655, et fait raser cette ville qui n'a jamais été rebâtie depuis. La prise de Hesdin suit celle de Térouenne. La guerre, commencée en Piémont dès 1551, continue sans aucun succès décisif; le maréchal de Brissac s'attire l'estime des Piémontais par l'exacte discipline qu'il fait observer à ses troupes. Paule de Termes se signale contre les Impériaux dans le pays de Sienne, et soumet une partie de la Corse avec le secours du corsaire Dragut-Rais. Mais après le départ des Français, André Doria reprit toutes les places qu'ils avaient conquises dans cette île, à l'exception de Bonifacio.

La destruction de Térouenne, opération plus digne d'un despote ottoman que d'un empereur chrétien, affectait vivement le roi de France. Résolu d'en tirer vengeance, il partage son armée en trois corps, qu'il fait entrer, l'an 1554, par trois différents endroits dans les Pays-Bas. Le Cambresis, le Hainaut et le Brabant, sont ravagés en même tems par les Français. Le roi vient lui-même, accompagné du duc de Guise, se mettre à la tête de son armée, et assiége le château de Renti, qui incommodait le Boulonnais. L'empereur vole au secours de la place. Gaspard de Tavannes va au devant de son prince, le 13 août, lui taille en pièces deux mille hommes, et revient triomphant au camp. Le roi l'embrasse, et s'ôte du cou le collier de l'ordre, pour en honorer ce brave homme. Henri, malgré cette victoire, fut obligé le lever le siége de Renti faute de vivres. Nous essuyâmes cette année 1554 quelques revers en Italie. Le maréchal Strozzi, commandant les troupes françaises, fut défait le 3 août à Marciano, dans la Toscane, par le marquis de Marignan, général des Espagnols, qui fit ensuite le siége de Sienne: la place ne se rendit que le 21 avril de l'année suivante, et coûta aux ennemis plus de la moitié de leur armée, par la brave défense de Montluc. Le roi créa cette année le parlement de Bretagne, par édit du mois de mars, *avant Pâques*. Les états de la province tenaient auparavant lieu de parlement, en portaient le nom et en faisaient les fonctions.

Le maréchal de Brissac, quoique négligé et contredit par la cour, ne laissait pas d'avancer en Piémont, et d'y prendre des places. On pensait à transporter le théâtre de la guerre plus loin. Le 15 décembre 1555, les cardinaux de Lorraine et de Tournon, s'étant rendus à Rome, y conclurent, avec le pape Paul IV, au nom du roi de France, une ligue offensive et dé-

fensive contre les Espagnols. L'objet de cette alliance, formée par les intrigues des princes lorrains et des Caraffe, neveux du pape, était la conquête du royaume de Naples, que le pape et le roi devaient partager, lorsqu'ils l'auraient faite en commun. Les plus sages du conseil de Henri désapprouvèrent ce projet; mais le crédit de ceux qui l'avaient suggeré au monarque, étouffa leur voix, et ne leur permit pas de dire librement leur avis. Peu s'en fallut que cette année, ou la précédente, Metz ne retombât sous les lois de l'empire, à la faveur d'un stratagème. Des soldats impériaux, déguisés en cordeliers, entrèrent en grand nombre dans la ville, sous prétexte d'un chapitre général que ces religieux devaient y tenir. Mais avant qu'ils pussent mettre le feu à la ville, la vigilance du gouverneur découvrit la fraude, et en empêcha l'effet.

L'an 1556, le roi, malgré la ligue qu'il venait de faire avec le pape, convient avec l'empereur, le 5 février, d'une trêve de 5 ans, à Vaucelles. Le pape s'en plaint; et le cardinal Caraffe, s'étant fait nommer légat en France, vient à bout de la faire rompre. Mais Charles-Quint, dès le lendemain de la signature du traité, s'était démis de ses royaumes en faveur de Philippe, son fils, et le 7 septembre suivant, il abdiqua l'empire en faveur de Ferdinand, son frère. Ce fut donc contre Philippe II, roi d'Espagne, marié dès l'an 1554, avec Marie, reine d'Angleterre, que la guerre continua. L'an 1557, le duc de Guise part pour l'Italie au mois de janvier, avec l'élite des troupes et de la noblesse française. Il y fit peu de progrès. Le duc d'Albe, s'étant jeté sur l'état ecclésiastique, il fut obligé de venir au secours du pape, et bientôt après il fut rappelé en France. La guerre est déclarée vers le même tems à la France par la reine d'Angleterre, femme de Philippe II. Siége de S. Quentin en Picardie, par Emmanuel Philibert, duc de Savoie, à la tête de l'armée espagnole. L'amiral de Coligni s'y était renfermé avec d'Andelot, son frère. Les Français, commandés par le connétable, tentent de jeter du secours dans la place : ils réussissent à y introduire quelques troupes; mais ils sont tellement défaits en se retirant, qu'il ne reste rien de l'infanterie que quatre-vingts hommes. Le connétable et presque tous les officiers-généraux, furent faits prisonniers, le duc d'Enghien blessé à mort, la fleur de la noblesse détruite. Au bruit de ce funeste événement, arrivé le 10 août, Paris tremble, et la France se croit à la veille de sa perte. Charles-Quint, en ayant appris la nouvelle dans sa retraite, demanda si son fils était à Paris. Le duc de Savoie et tous les chefs de l'armée ennemie, étaient effectivement d'avis de marcher droit à cette capitale :

mais ils manquèrent l'occasion. Philippe, qui avait été occupé à prier Dieu dans sa tente avec deux cordeliers pendant la bataille, n'ayant pas voulu laisser S. Quentin derrière lui. Coligni continua de s'y défendre, et la place ne fut emportée qu'au onzième assaut donné le 27 août. Après cette expédition, les Espagnols prennent le Catelet, Noyon par surprise, et Chauni, tandis que les Anglais se rendent maîtres de Ham. Le duc de Guise, rappelé d'Italie, chasse de Bresse le baron de Polleville, campé auprès de Bourg avec plus de vingt mille hommes, et fait échouer ses desseins sur Lyon. Il semble que la France attendait le retour de ce prince pour réparer ses pertes. A son arrivée à la cour, il fut créé lieutenant-général des armées, titre équivalent alors à celui de généralissime; il ne tarda pas à s'en montrer digne par un exploit éclatant. L'an 1558, étant venu camper inopinément le 1 janvier devant Calais, il emporte d'assaut la citadelle, et oblige le gouverneur à rendre la ville par capitulation le 8 ou le 10 du même mois. C'est le plus bel exemple de surprise de place qu'il y ait eu dans tout le cours du seizième siècle. Guines, peu de jours après, subit le même sort avec tout le pays d'Oic, par la valeur de Gaspard de Tavannes. Tous les bourgeois de même que la garnison furent mis hors de l'une et de l'autre places. C'est ainsi que les Anglais maîtres de Calais depuis 1347, furent entièrement chassés de la France, sans qu'il leur y restât un seul pouce de terre. La jeune reine d'Ecosse et le dauphin étaient parvenus alors l'un et l'autre à l'âge d'accomplir leur mariage. Il fut célébré le 24 avril 1558, et c'est à raison de cette alliance que le prince fut appelé, du vivant de son père, le roi dauphin. Le 23 juin, le duc de Guise prend Thionville après dix-sept jours d'un siége qui coûta la vie au maréchal Strozzi. Lorsque le courrier, chargé d'apporter au roi la nouvelle de cette prise, arriva, « sa majesté se » faisait lire les présages de Nostradamus, et en était à ceux » du jour de devant : il y avait pour le lendemain *ville rendue*. » On dira (avec raison) que se sont des rêveries, dit Montluc; » mais si ay-je vu plusieurs telles choses de cet homme ». Le bâton de Strozzi fut donné, quatre jours après, à Paule de Termes. Le nouveau maréchal investit Dunkerque le 2 juillet, et l'emporte d'assaut le quatrième jour. Il se rend maître ensuite de Berghes-Saint-Vinox, et court jusqu'à Nieuport. Le comte d'Egmont lui livre bataille, prés de Gravelines, le 13 juillet. Un événement imprévu décida du sort de cette journée. Tandis que les deux armées combattaient avec un courage et un avantage égal, douze navires anglais croisaient sur la côte. Au bruit du canon et à la faveur de la marée, ils entrent dans la rivière, et canonnent aussitôt les Français : les rangs s'ouvrent, tout plie,

le maréchal est fait prisonnier. (Pinard. *Chr. Mil.*) Au mois d'août, les deux armées de France et d'Espagne étant campées dans le voisinage l'une de l'autre, le duc de Nemours, qui était logé à Péquigni avec la cavalerie légère, part de nuit, s'avance en silence vers le camp de ennemis, tue les sentinelles, pénètre jusqu'au parc de l'artillerie, renverse les tentes, après en avoir coupé les cordes, et ayant mis le désordre et jeté l'épouvante dans toute l'avant-garde il revient heureusement à son quartier.

Le connétable était toujours retenu prisonnier chez les Espagnols. Au commencement d'octobre 1558, il est remis en liberté sur sa parole, et vient trouver le roi, qu'il dispose à la paix après en avoir concerté les principaux articles avec l'Espagne. Marie, reine d'Angleterre, la désirait aussi. Les conférences sur cet objet, s'ouvrent le 15 du même mois, à l'abbaye de Cercamp, près de Hesdin. Les plénipotentiaires des puissances belligérantes se rassemblent, sur la fin de janvier 1559, à Cateau-Cambrésis. La paix y est signée le 2 avril , avec l'Angleterre, et le lendemain avec l'Espagne, aux conditions suivantes : la reine d'Angleterre céde, pour huit ans, Calais à la France, qui l'a toujours gardé ; Henri et Philippe se rendent mutuellement toutes les villes prises de part et d'autre. Les Guises, ennemis du connétable, lui reprochèrent, non sans fondement, d'avoir fait perdre au roi, par ce dernier traité, ce que les armes espagnoles n'auraient pu lui enlever après trente ans de succès. On rendit aussi au duc de Savoie une partie de ses états. Par le même traité de paix, furent conclus les mariages d'Elisabeth, fille du roi de France, avec Philippe II, et de Marguerite, sœur du premier, avec le duc de Savoie. Les fêtes que Henri donna à l'occasion du premier de ces deux mariages, qui fut célébré le 26 juin par le ministère du cardinal de Bourbon, le duc d'Albe représentant le roi d'Espagne, devinrent funestes à la France. Le 29 du même mois, à l'issue d'un magnifique tournoi dressé par son ordre dans la rue de Saint-Antoine, et dans lequel il l'emporta, par son habileté, sur les autres tenants, il voulut rompre encore une lance avec Montgommeri, capitaine des gardes écossais. Cet officier, forcé d'accepter le combat, eut le malheur de blesser le roi un peu au dessus de l'œil gauche. Henri mourut de cette blessure, le 10 juillet, au palais des Tournelles, à l'âge de quarante ans, trois mois et onze jours, après un règne de douze ans, trois mois et onze jours (1).

(1) Brantôme (Vie *des Hommes Ill.*, T. 7, p. 57), rapporte que ce prince s'étant fait tirer son horoscope en présence du connétable Anne de Montmorenci,

Son corps fut porté à Saint-Denis. Un mois avant sa mort, il avait donné un édit à Ecouan contre les Luthériens, qui fut enregistré, sans délai, dans les sept parlements ; (il n'y en avait pas alors davantage). S'étant ensuite transporté lui-même au parlement de Paris, il avait fait arrêter cinq conseillers suspects d'hérésie, et ordonné qu'on instruisît leur procès. Sa mort suspendit le jugement. Ce prince avait une force et une adresse merveilleuses pour les exercices du corps ; il était doué pareillement d'excellentes qualités de cœur et d'esprit ; mais elles furent obscurcies par l'ascendant que prit sur lui Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, sous laquelle tout était obligé de plier. Les dépenses excessives que cette favorite, et ceux qu'elle protégeait, lui firent faire, l'obligèrent à surcharger le royaume d'impôts qui ne servirent qu'à les enrichir. Sa prodigalité fut telle, qu'à sa mort, la couronne se trouva endettée de quarante-deux millions. Le goût de la bonne littérature se perdit sous son règne, et fit place à l'esprit de galanterie, qui ne produisit que des romans et des poésies lascives. Henri laissa de CATHERINE DE MÉDICIS, qu'il avait épousée, comme on l'a dit, en 1533, François qui suit ; Charles-Maximilien (depuis Charles IX) ; Edouard-Alexandre, qui fut Henri III ; Hercule (nommé depuis François), duc d'Alençon, né le 18 mars 1554 ; Elisabeth, née le 13 avril 1545, et mariée à Philippe II, roi d'Espagne ; Claude, née le 12 novembre 1547, mariée à Charles II, duc de Lorraine ; et Marguerite, duchesse de Valentinois, née le 14 mai 1552, mariée à Henri, roi de Navarre, depuis Henri IV, roi de France. Henri eut encore deux enfants naturels, Diane d'Angoulême, mariée à Horace Farnèse, duc de Castro, puis à François de Montmorenci, fils du connétable ; et Henri, grand-prieur de France, gouverneur de Provence, et amiral, tué par le comte Altoviti, le 2 juin 1586.

Henri II réduisit à quatre les secrétaires d'état, qui étaient au nombre de douze depuis le règne de Charles VI, et leur attribua séparément un certain nombre de provinces, dont chacun en

---

on lui prédit qu'il serait tué en duel; il ajoute que le roi se tournant vers Montmorenci, lui dit: *voyez mon compère, quelle mort m'est présagée....* *Ah sire!* lui répondit le connétable d'un esprit mâle et solide, *voulez-vous croire ces marauds qui ne sont que menteurs et bavards*? Faites-moi jeter cela au feu... *Pourquoi*, reprit le roi, *ils disent quelque fois vrai; d'ailleurs, j'aimerais autant mourir de ce genre de mort que d'un autre, pourvu que je meure de la main d'un brave homme.* En même tems, sans avoir égard au conseil du connétable, il ordonna à M. de l'Aubépine, secrétaire d'état, de conserver cet horoscope. Le connétable en rentrant chez lui après le funeste tournoi dont il avait été témoin, envoya prier l'Aubépine de lui apporter cette prédiction. *Hélas*, dit-il fondant en larmes après l'avoir lue, *voilà le duel où il devait mourir; c'en est fait, il est mort.*.

particulier expédiait toutes les affaires. Ce réglement, qui est du 1er avril 1547, leur donne le titre de *secrétaires des commandements et finances.*

Le 8 août 1548, Henri II donna un édit portant que l'effigie du roi sera désormais empreinte sur la monnaie, au lieu de la croix, trop facile à contrefaire par les faux monnayeurs. Ce fut sous le même règne que Nicolas Bliot, tailleur général des monnaies, inventa le balancier pour la perfection de son art ; mais cette invention ne prit pas faveur en France, et l'Angleterre seule en profita. Les Français demeurèrent attachés à l'ancienne manière de frapper la monnaie jusqu'au commencement du règne de Louis XIV, et le chancelier Séguier eut alors besoin de toute son autorité pour faire recevoir la pratique du balancier. Un autre usage relatif à la monnaie s'introduisit plus facilement sous le règne de Henri II : ce fut celui de mettre sur chaque pièce l'année de sa fabrication, et le rang que le roi, dont elle portait l'image, tenait parmi ceux de son nom. On voit cependant, sous les deux règnes précédents, quelques monnaies où le millésime est marqué. Le marc d'or valait 172 livres, et le marc d'argent 15 livres, du tems d'Henri II.

En 1555, l'évêque de Paris, autorisé par une bulle de Jules III, ayant voulu permettre l'usage des œufs en carême, le parlement s'en scandalisa, et, sur le réquisitoire des gens du roi, empêcha l'exécution de la bulle du pape et du mandement de l'évêque. (*Lect. des Liv. Fr. de* M. le marq. de Paulmi.)

Cette même année est l'époque de la formation des églises prétendues réformées en France, et ce fut à Paris que la première fut établie. Sur le modèle de celle-ci, il s'en forma d'autres presque incontinent, à Meaux, à Poitiers, à Angers et à l'île d'Alvert, en Saintonge. La contagion gagna si rapidement qu'au bout de deux ans on comptait déjà cinq ou six de ces églises dans l'Orléanais.

Deux édits, qui font encore aujourd'hui loi dans l'état, datent de l'an 1556 ; le premier est contre les mariages clandestins, qu'il déclare nuls ; le second contre les filles et les femmes qui détruisent leur fruit : la peine de mort est décernée contre ces mères dénaturées.

La magistrature entra pour la première fois dans l'assemblée des états-généraux, à l'occasion de ceux qui se tinrent en 1558, au parlement, afin d'obtenir un subside extraordinaire. Elle n'y a jamais reparu depuis.

Ce fut Henri II qui se réserva le privilége exclusif de la vente du sel, qu'il mit en ferme.

L'université de Reims rapporte à la deuxième année du règne de ce prince sa fondation, dont elle est redevable au zèle du cardinal de Lorraine.

L'établissement des banquiers expéditionnaires en cour de Rome, remonte à l'an 1550. Il est énoncé dans l'édit que le roi donna cette année contre les petites dates.

« La communauté des clercs du parlement de Paris, établie » en 1503, et connue sous le nom de Basoche, s'étant offerte » au roi Henri II, en 1548, au nombre de six mille, pour ser- » vir dans l'armée qu'il envoyait contre les révoltés de Guienne, » sous les ordres du connétable de Montmorenci, ce seigneur, » pour la récompenser de sa fidélité, obtint du monarque, pour » la Basoche, le droit de faire couper dans les bois du roi tels » arbres qu'elle voudrait, pour servir à la cérémonie du plant de » mai dans la grande cour du Palais.» La Basoche jouit encore » de ce privilége », (M. le marquis de Paulmi, *Vie privée des Français.*)

FRANÇOIS II, roi de France et d'Écosse.

1559. François II, né, le 19 ou 20 janvier 1544 (N. S.), au château de Fontainebleau, succéda, le 10 juillet 1559, à Henri II, son père, et fut sacré, le 18 septembre suivant, à Reims. Il était déjà roi d'Ecosse, comme on l'a dit, par son mariage avec Marie, fille de Jacques V, roi d'Ecosse, et de Marie de Lorraine, sœur des Guise. Dès les premiers jours de son règne, le jeune monarque se décharge du gouvernement sur la reine sa mère et les Guise; il donne au duc de Guise le commandement des armées, et fait le cardinal de Lorraine premier ministre d'état. Le connétable de Montmorenci fut laissé à l'écart. Les princes du sang furent pareillement exclus de l'administration des affaires, à laquelle ils n'avaient dans le fond aucun droit; mais ils continuèrent d'être admis au conseil, suivant le privilége qu'alors on croyait attaché à leur naissance. Nul d'entre eux ne fit d'abord éclater son mécontentement, et les Guise, au commencement, n'éprouvèrent de leur part aucune contradiction. Le cardinal, en entrant dans le ministère, trouva l'état chargé de quarante-deux millions de dettes, somme exorbitante pour ce tems là. Dans le dessein de l'acquitter, l'une de ses premières opérations fut de suspendre le paiement des pensions; et comme il se vit bientôt obsédé d'une foule de solliciteurs, pour s'en défaire, il fit publier, à son de trompe, un ordre du roi qui leur enjoignait de s'éloigner de la cour dans vingt-quatre heures, sous peine de la vie: expédient ridicule,

qui ne les obligea point à désemparer. Le duc de Guise réussit mieux à les éconduire, en les assurant que dès que les affaires seraient éclaircies, on penserait à les satisfaire. Le ministre en effet s'appliqua sérieusement à libérer l'état; et le fruit de son économie fut tel, que dès le mois de mars suivant, on fit une diminution considérable sur les tailles. Mais l'ardeur avec laquelle il suivit le plan du feu roi pour l'extinction du Protestantisme en France, lui fit un grand nombre d'ennemis, et occasionna une multitude de libelles, où la calomnie distillait son venin sur sa personne et sur celle du duc, son frère, avec profusion. C'est néanmoins dans ces sources impures que les écrivains des règnes suivants ont puisé ce qu'ils ont dit à leur désavantage. Echauffés par ces écrits, les Hérétiques s'enhardissent et se multiplient, malgré les édits qui les proscrivent, et la recherche qu'on fait d'eux à Paris et dans les provinces. On leur imputa l'assassinat du président Minard, zélé catholique, et l'un des juges chargés d'instruire le procès des cinq conseillers arrêtés, sous le règne précédent, comme suspects d'hérésie. Cet attentat, commis le 12 décembre de cette année (1), ne fit qu'accélérer le jugement des cinq magistrats détenus. Quatre d'entre eux ayant rétracté leurs erreurs, furent renvoyés; Anne du Bourg, le cinquième, persistant dans la profession du Calvinisme, après avoir été dégradé par le juge ecclésiastique (car il était diacre), fut condamné à être pendu et brûlé; ce qui fut exécuté, le 23 décembre, en place de Grève. On plaignit son malheur; il était de mœurs irréprochables, et neveu d'Antoine du Bourg, chancelier de France sous François Ier.

L'an 1560 (N. S.), au mois de mars, les Calvinistes font l'essai de leur révolte, par la *conjuration d'Amboise*, dont l'objet était d'enlever le roi et de massacrer les Guise. Un gentilhomme périgourdin, nommé Jean du Barri, sieur de la Renaudie, homme adroit et prêt à tout entreprendre, en fut le conducteur. Dieu permit qu'elle fût découverte par un avocat protestant, à qui la Renaudie en avait fait confidence. Les conjurés s'étant mis en route de toute part pour Amboise, où la cour était alors, tombèrent, le 15 mars, dans une embuscade qui leur avait été dressée dans le bois par où ils devaient passer. Un grand nombre, et la Renaudie entr'autres, furent tués en

(1) Minard fut assassiné d'un coup de pistolet, étant monté sur sa mule, comme il revenait du palais, entre cinq et six heures du soir. « Ce fut à « l'occasion de ce meurtre, dit M. le Pr. Hénaut, qu'il fut donné un édit « portant que *la cour se lèverait dès lors en avant à quatre heures du soir* « *depuis la S.-Martin jusqu'à Pâques* ».

se défendant. Plusieurs furent pris et amenés à Amboise, où l'on pendit les uns aux créneaux du château, et l'on noya les autres dans la Loire. Il en parut deux jours après une autre bande qui fut traitée de même. On fait état de plus de douze cents personnes qui périrent dans ces diverses exécutions. Le duc de Guise sauva néanmoins la vie à plusieurs, d'autant plus dignes de compassion, qu'ils ne savaient pas même pourquoi on les avait amenés. Ainsi fut dissipée cette conjuration, dont on regardait à la cour le prince de Condé comme chef muet. Sensible à cette inculpation, le prince, que l'on faisait observer par des gardes, entreprend de se justifier en pleine audience, et finit par jeter son gant, pour défier quiconque osera se porter pour son accusateur. Le duc de Guise, que ce défi regardait, eut la générosité de parler pour la défense du prince, et s'offrit même à lui servir de second, si l'on admettait la preuve du duel. On n'osa pas aller plus avant. Dès que le prince se voit libre, il quitte la cour pour retourner vers le roi de Navarre. Il avait paru jusqu'alors catholique; mais à son arrivée en Béarn, il fit hautement profession du Calvinisme. Fiers de ce changement, qui leur assurait un puissant protecteur, les Huguenots (c'est ainsi qu'on commença, vers ce tems, à nommer les sectateurs de Luther et de Calvin) excitent des soulèvements en diverses provinces. La cour envoie des ordres aux gouverneurs pour les contenir. Edit de Romorentin, donné au mois de mai, pour attribuer la connaissance du crime d'hérésie aux évêques, et l'interdire aux parlements. Michel de l'Hôpital, qui, le 30 juin suivant, remplaça le chancelier Olivier, mort de douleur, à la vue des troubles, le 30 mars précédent, en fut l'auteur, et ne le dressa, dit-on, que pour éviter l'établissement de l'inquisition. Il porte défense aux Calvinistes de tenir des assemblées, et crée dans chaque parlement une chambre qui ne doit connaître que de ces cas là; on la nomma la *chambre ardente*. Le roi tient à Fontainebleau, le 21 août et jours suivants, un conseil extraordinaire pour chercher des remèdes aux divisions intestines. Il fut très-nombreux, et dura trois jours. Les avis y furent fort partagés. L'amiral de Coligni s'y étant rendu, présenta une requête en faveur des Calvinistes, et l'appuya par un discours très-véhément. Jean de Montluc, évêque de Valence et conseiller d'état, ne parla pas avec plus de ménagement contre les désordres du haut clergé de France, quoique peu réglé lui-même dans sa conduite. Il fut soutenu par Charles de Marillac, archevêque de Vienne, qui insista principalement sur les abus de la cour de Rome. Le cardinal de Lorraine prit la parole à son tour. Après avoir rendu compte de son administration, il s'opposa fortement à la demande d'un concile national, ainsi

qu'à celle des états, et conclut pour la tolérance des Protestants paisibles, contre l'avis du cardinal de Tournon, qui voulait qu'on les traitât suivant la rigueur des édits. Le résultat fut qu'on assemblerait les états-généraux à Orléans. Tandis qu'on s'y prépare, les Huguenots tentent, le 5 septembre, de s'emparer de Lyon, et échouent dans leur entreprise, par la prudence et l'habileté de l'abbé d'Achon, qui commandait dans la ville en l'absence du maréchal de Saint-André, son oncle.

Le roi fait son entrée, le 18 octobre, à Orléans. Le prince de Condé s'y étant rendu le 31 du même mois avec le roi de Navarre, est arrêté au sortir du cabinet de la reine-mère. On nomme des commissaires tirés du parlement pour lui faire son procès; il est condamné à mort. L'arrêt, suivant M. de Thou, ne fut point signé; Castelnau prétend qu'il le fut, et ajoute que le comte de Sancerre, l'un des juges, protesta qu'il donnerait plutôt sa vie que sa signature. Quoi qu'il en soit, il y a bien de l'apparence que la cour n'avait pas dessein de faire exécuter ce jugement, et qu'on ne voulait par là qu'intimider le prince et son parti. Le roi étant tombé malade dans ces entrefaites, meurt d'un abcès à la tête, le 5 décembre, à l'âge de près de 17 ans, après seize mois et vingt-quatre jours de règne. *On remarque*, dit M. Bossuet, *que le cardinal de Lorraine, qui l'assistait à la mort, lui recommandait hautement de prier Dieu qu'il lui pardonnât ses fautes, et ne lui imputât pas celles de ses ministres. C'est en effet ce que devait craindre un prince qui n'avait jamais agi de son mouvement.* Une chose à remarquer, et qui dément les écrivains passionnés du tems, ainsi que les modernes qui les ont aveuglément copiés, c'est que les Guise ne parurent à aucun des conseils où les arrêts, soit d'emprisonnement, soit de condamnation du prince de Condé, furent rendus. Brantôme, auteur contemporain et impartial, atteste même formellement que François de Guise fut très-opposé à l'un et à l'autre. Le roi François II n'eut point d'enfants de Marie Stuart, son épouse, qui quitta la France, l'année suivante, à grand regret, pour retourner en Ecosse, où elle arriva le 21 août. (Voyez *les rois d'Ecosse.*) François II avait eu pour précepteur le savant Amyot, abbé de Bellozane, et depuis évêque d'Auxerre. Il profita si bien des leçons de son maître, que Michel de l'Hôpital lui ayant présenté son poëme latin sur le sacre de ce prince, il en remarqua les plus beaux endroits, et les apprit de mémoire. Ses domestiques l'appelaient le roi sans vices Les Protestants ont ajouté qu'on pouvait de même l'appeler le roi sans vertus. A Dieu ne plaise que nous prétendions justifier les édits sanguinaires que ce monarque rendit contre eux. Mais sa manière de penser et d'agir en matière d'hérésie ne lui

était point particulière. C'était depuis long-tems celle de tous les princes catholiques, et spécialement celle de tous les rois de France, à remonter jusqu'au roi Robert. On sait l'exécution qu'il fit faire, l'an 1022, à Orléans, d'un nombre de manichéens, vrais ou prétendus, qu'on y avait découverts. Depuis ce tems l'hérésie, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'histoire, avait toujours été regardée et traitée en France comme un crime d'état. Ce n'est donc point par l'attachement de François II à une maxime consacrée par ses prédécesseurs, mais parce que les historiens les moins suspects racontent de son bon naturel, de sa douceur, de sa piété, de son courage et de sa fermeté dans le danger, qu'on doit juger s'il fut également dépourvu de vices et de vertus. Ce prince, depuis la conjuration d'Amboise, avait pris pour devise un pilier enflammé au milieu d'un nuage obscur, avec ces mots : *Lumen rectis*.

CHARLES IX.

1560. Charles IX, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né, le 27 juin 1550, à Saint-Germain-en-Laye, succéda, le 5 décembre 1560, à François II, son frère. On prétend que le fameux Nostradamus, ayant fait son horoscope, prédit que sa domination serait sanglante et malheureuse; ce que l'événement ne vérifia que trop. (Le Laboureur.) A son baptême il eut pour parrain l'archiduc Maximilien, depuis empereur, deuxième du nom; ce qui le fit appeler d'abord Maximilien; mais à la confirmation on lui donna le nom de Charles, qui fit oublier le premier. Comme il était mineur à la mort de son frère, la reine-mère eut l'administration du royaume, et le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, en fut déclaré lieutenant-général. On avait voulu persuader au duc de Guise de prendre ses mesures pour se procurer la première autorité dans le gouvernement pendant cette minorité, sous prétexte de l'intérêt de la religion. Il rejeta ce conseil, disant qu'il *n'était ni de Dieu ni de la raison d'usurper le droit et l'autorité d'autrui*. (Brantôme.) Le premier acte du nouveau gouvernement fut de mettre en liberté le prince de Condé. Les états d'Orléans, convoqués par le feu roi, s'ouvrent le 13 décembre. L'exemple de la fin tragique du roi Henri II n'avait point éteint la fureur des tournois parmi la noblesse française. On crut devoir égayer le sérieux des états par un de ces jeux dangereux (1). L'issue en

(1) A la honte des Chrétiens, sous le règne de Charles VII, un envoyé de la Porte, présent à un de ces combats, en jugea plus sainement qu'eux. *Si c'est un jeu*, dit-il, *c'est trop; si c'est tout de bon, ce n'est pas assez.*

fut encore funeste. Henri de Bourbon, marquis de Beaupréau, prince de la Roche-sur-Yon, y fut jeté par terre, son cheval ayant heurté contre celui du comte de Maulevrier, et fut si grièvement blessé, qu'il expira peu de tems après, à l'âge de 14 ans. Les états se terminèrent avec l'année 1560. Ce qui en résulta de plus remarquable, fut l'ordonnance qu'on y rendit au sujet des matières ecclésiastiques, et sur le fait de la justice. Par un des articles de cette ordonnance, on ôte aux baillis et sénéchaux l'administration de la justice, en ordonnant qu'ils seront désormais de *robe courte*, au moyen de quoi l'exercice de la justice est resté à leurs lieutenants; ce qui a achevé la distinction de la *robe courte* et de la *robe longue*, c'est-à-dire de *l'épée et de la robe*. La cour, l'année suivante, quitte Orléans, le 5 février, pour se rendre à Paris. Le roi de Navarre commence à se déclarer hautement le protecteur des Calvinistes. Le connétable alors voyant le péril de la religion catholique, se réconcilie, par le conseil de la reine, avec le duc de Guise et le maréchal de Saint-André. L'union étroite qui se forma entre ces trois seigneurs, fut appelée, par les Huguenots, le *nouveau triumvirat*.

Le 15 mai, le roi Charles est sacré à Reims par le cardinal de Lorraine. A cette cérémonie, le comte de Champagne fut le premier des comtes-pairs, et celui de Toulouse le deuxième. Edit de juillet, donné à Saint-Germain-en-Laye, et publié le 31 de ce mois en parlement, contenant défenses de faire des prêches, à peine de bannissement. Les Calvinistes, surtout en Languedoc, refusent de s'y soumettre. Après avoir tenu leur premier synode national à Sainte-Foi, dans l'Agénois, ils prennent les armes, s'emparent des églises, et même de quelques villes. Leurs chefs demandent à la cour une conférence publique avec les Catholiques : elle est accordée par le conseil du cardinal de Lorraine, qui comptait y faire briller son éloquence, et contre l'avis du cardinal de Tournon, qui en prévoyait les inconvénients. C'est le fameux colloque de Poissi, dont l'ouverture se fit le 9 septembre (et non pas au mois d'août), dans le réfectoire de l'abbaye, en présence du roi, de la reine, des princes du sang, de quantité de seigneurs, de six cardinaux et de quatre évêques, dont le nombre augmenta ensuite jusqu'à quarante. Claude d'Espense, Claude de Xaintes, et quelques autres docteurs de Paris, y assistèrent pour le parti catholique; Théodore de Bèze, élève de Calvin, y porta la parole pour les Huguenots, et le cardinal de Lorraine lui répondit par un discours aussi éloquent que solide. Brantôme dit que « ces deux » antagonistes (le cardinal et de Bèze) qui étaient de qualité, » d'état et de religion différentes, restant chacun dans leur opi-

» nion, se firent cependant de grands compliments sur leur » science et éloquence respectives, comme, ajoute-t-il, deux » beaux chevaux qui s'entre-regardent l'un et l'autre, et non » pas deux ânes, comme on disait alors ». Le 16 septembre on tint une seconde séance, qui fut suivie de deux conférences particulières entre cinq docteurs catholiques et cinq ministres calvinistes. Ceux-ci présentèrent une longue confession de foi, pleine de grands mots et de phrases ampoulées; elle fut jugée insuffisante, captieuse et hérétique. Les Catholiques leur opposèrent une déclaration de leur foi, aussi parfaite et aussi précise que la première était défectueuse et enveloppée. On proposa ensuite aux ministres de signer le dixième article de la confession d'Ausbourg, et ils le refusèrent. Ainsi finit le colloque de Poissi. Les prélats, après la retraite des ministres, firent plusieurs règlements de discipline; et Laynez, général des jésuites, qui avait assité au colloque, profita de l'occasion pour faire approuver à quelques égards son institut. Le roi de Navarre, témoin du peu de bonne foi que les ministres avaient fait paraître dans ces conférences, se détache du parti des Huguenots, renonce à leurs erreurs, se réconcilie avec les Guise, et se joint au triumvirat.

L'an 1562, les ravages que les calvinistes ne cessaient d'exercer dans les provinces et à Paris même, depuis les conférences de Poissi, déterminèrent le conseil du roi à convoquer une assemblée de députés de toutes les cours du royaume à Saint-Germain-en-Laye. Par leur avis, il donne au mois de janvier un édit qui permet aux Calvinistes l'exercice public de leur religion hors l'enceinte des villes. Le parlement refusa de l'enregistrer, et ne le fit qu'après trois jussions. Ce respectable corps s'était aperçu que la reine-mère, qui avait été l'âme des délibérations du conseil, n'avait eu pour but, en faisant rendre cet édit, qu'on nomma l'*édit de janvier*, que de conserver, en favorisant les Huguenots, l'autorité déjà fort diminuée, que l'union du roi de Navarre aux triumvirs semblait devoir lui enlever. Elle avait fait accroire que c'était l'unique moyen de pacifier les troubles; l'événement fit bientôt voir qu'elle n'avait cherché qu'à faire illusion. Le 1 mars, le duc de Guise passant par Vassi, en Champagne, ses gens prennent querelle avec les Huguenots assemblés au prêche dans une grange voisine de l'église, où le duc entendait la messe. On en vient aux mains : le duc accourt pour appaiser le tumulte; il est blessé d'un coup de pierre au visage. Ceux qui le suivent se jettent alors sur les Calvinistes, en tuent cinquante, et en blessent environ deux cents : voilà ce que les écrivains protestants nomment le *massacre de Vassi*. Cet accident, qu'ils ont voulu faire passer pour un coup prémédité, fut le signal d'une guerre civile des plus cruelles, qu'on compte pour la première entre les

Catholiques et les Protestants. Ceux-ci ayant en vain demandé justice du massacre de leurs frères, se mettent en devoir de se la faire eux-mêmes par la voie des armes. Le prince de Condé, reconnu pour leur chef, s'empare, le 2 avril, d'Orléans, qui devient le boulevard de l'hérésie. Les Huguenots, à son exemple, se rendent maitres de plusieurs des plus riches et des plus considérables villes du royaume; telles que Blois, Tours, Angers, Poitiers, la Rochelle, Rouen, Dieppe, le Havre-de-Grâce, et Lyon. Par-tout où ils dominent, les églises sont pillées, les images brisées, les reliques des saints brûlées, les monastères détruits, les prêtres et les religieux maltraités, et même souvent massacrés. Le plus féroce de leurs chefs était le baron des Adrets, de la maison de Beaumont. S'étant mis à la tête des religionnaires de Dauphiné, il commit dans cette province et dans les environs des cruautés (1) que son retour à la foi de ses pères n'a pu faire oublier. Il mourut en 1587, avec la haine égale des deux partis. La Bourgogne fut préservée de la séduction et de la fureur du Calvinisme, par les soins du maréchal de Tavannes, qui empêcha les sectaires de pénétrer dans les villes de cette province et y maintint l'ancienne religion et l'autorité royale.

Non contents de soulever les Français contre leur patrie, les chefs des Huguenots appellent les Anglais à leur secours, et leur livrent le Havre de Grâce. La crainte que ces ennemis de la France ne s'établissent de nouveau dans la Normandie, fit prendre à la cour le parti d'assiéger Rouen; expédition où l'on employa pour la première fois les grenades. La ville fut emportée d'assaut le 26 octobre; le roi et la reine y entrèrent trois jours après par la brèche. Antoine, roi de Navarre, qui commandait à ce siége, reçut une blessure à l'épaule, dont il mourut le 17 novembre suivant à Andeli, où il s'était fait porter. La réduction de Rouen entraîna la soumission des autres villes de Normandie. Le prince de Condé, ayant reçu un secours des Protestants, que d'Andelot lui avait amené d'Allemagne, s'avance jusqu'à Paris, dont il attaque les faubourgs. Le duc de Guise l'ayant repoussé, il se replie sur les frontières de la Normandie, dans le dessein de s'unir aux Anglais. Poursuivi par les Catholiques, il est battu et fait prisonnier près de Dreux, le 19 décembre, par le duc de

(1) Une de ses cruautés était d'obliger les prisonniers qu'il avait faits dans une place, de se jeter du haut en bas des tours sur les pointes des piques de ses soldats. Un de ces malheureux s'étant mis en mouvement pour faire le saut périlleux, et reculant jusqu'à deux fois au bord du précipice, le baron s'emporte contre lui. *Je vous le donne en quatre*, répondit-il. Cette saillie fit rire le barbare, et sauva la vie à l'autre.

Guise (1) et le connétable, qui est pris ensuite par un officier allemand nommé Wolpert-va-Dersz. Les premières nouvelles qui vinrent de cette bataille à la cour, portaient qu'on l'avait perdue. *Hé bien,* dit Catherine de Médicis, *nous ferons nos prières en français.* A cette journée fut tué, à la première attaque, (il y en eut quatre) le maréchal de Saint-André, et le duc de Nevers blessé mortellement. Le premier emporta des regrets; c'était le cavalier le plus aimable de son tems : sa politesse égalait l'urbanité grecque et romaine. Les Huguenots, qui ne l'aimaient pas, l'appelaient l'*arquebusier du Ponent.*) Il est remarquable que le duc de Guise et le prince de Condé couchèrent dans le même lit (2) le soir de la bataille. Le prince, ajoute-t-on, ne put fermer l'œil de la nuit, et le second dormit aussi profondément que s'ils avaient été les meilleurs amis. Le connétable et le prince furent ensuite échangés. Le 21 avril, de cette année, mourut le cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, à l'âge de 73 ans. Sans négliger ses intérêts particuliers, il avait travaillé toute sa vie avec zèle pour le bien de la religion et de l'état. Peut-être sans lui François Ier se serait-il laissé séduire par les artifices de la prétendue réforme.

L'an 1563, le duc de Guise entreprend, le 6 février, le siége d'Orléans; il y est assassiné, comme il revenait sur le soir à son quartier, d'un coup de pistolet, le 18 de ce mois, par Poltrot de Méré, gentilhomme huguenot; mais il vécut encore six jours. L'assassin fut pris, et, le 18 mars, écartelé par arrêt du parlement. François de Guise était l'idole des Catholiques, et méritait de l'être par ses éminentes qualités, par les services importants qu'il avait rendus à l'état, et par son attachement sincère à la religion de ses pères. Après la conjuration d'Amboise, le parlement lui avait donné le titre de *conservateur de la patrie.* Il mourut à l'âge de 44 ans. Les vivres, après sa mort, arrivant plus difficilement au camp, on supplie le légat, qui s'y trouvait alors, de dispenser les soldats de l'abstinence : c'était le tems du carême. La demande est rejetée comme odieuse et extravagante dans la conjoncture présente, où l'on faisait la guerre à des hérétiques ennemis du jeûne; mais ensuite elle est accordée sur les remontrances de Cipierre, et l'on permet aux soldats de faire

(1) Notez que M. de Guise n'avait de grade militaire que celui de capitaine des gendarmes; mais personne n'osa jamais lui donner des ordres, et il en donna lui-même à toute l'armée.

(2) La coutume d'offrir son lit n'est passée de mode que sous la minorité de Louis XIV. Louis XIII venait partager le lit du connétable de Luines.

gras certains jours de la semaine ; usage qui s'est établi depuis ce tems là, et qui dure encore. Le 12 mars, la paix est arrêtée au camp d'Orléans. Le connétable et le prince de Condé la concluent malgré les ministres. Le 19 du même mois, le roi donne un édit de pacification, daté d'Amboise, le plus avantageux que les Huguenots eussent encore obtenu en France. Ce qui les fit traiter si favorablement, était la crainte qu'ils ne traversassent l'entreprise qu'on méditait pour recouvrer le Havre sur les Anglais. Le connétable, ayant sous ses ordres le maréchal de Montmorenci, son fils, et le maréchal de Brissac, va faire le siége de cette place ; et le 28 juillet il force le comte de Warwick de la rendre. Le roi, qui s'était trouvé au siége, s'arrête à son retour à Rouen ; et dans le lit de justice qu'il y tient le 17 août, il y est déclaré majeur. Au mois de novembre, le roi donne un édit pour l'établissement de la juridiction des juges-consuls des marchands de Paris. Il créa, la même année, le corps des Gardes-Françaises.

Catherine de Médicis avait apporté d'Italie le goût de la belle architecture, et désirait d'élever en France un monument qui effaçât les chefs-d'œuvre de cet art, qu'elle avait vus dans sa patrie. Ses vœux furent satisfaits par la construction du palais des Tuileries (1), dont elle posa la première pierre en 1564. L'ouvrage fut exécuté sur les plans de Philibert de Lorme et de Jean Bullan, les deux plus habiles architectes qu'il y eût alors en France. Le roi part de Fontainebleau dans le mois d'avril accompagné de cette princesse pour visiter son royaume, en commençant par la Champagne. A son entrée en Bourgogne, Gaspard de Tavannes, commandant de la province, lui fit cette harangue militaire également noble et laconique : *Sire*, lui dit-il en mettant la main sur son cœur, *ceci est à vous ;* puis la portant sur la garde de son épée, *et voici ce dont je me sers pour le prouver.* Arrivé à Lyon dans le mois de juillet, le monarque y fit peu de séjour, parce que la peste y était, ainsi que dans plusieurs villes du royaume ; de-là il vint au château de Roussillon, sur le Rhône. Ce fut en ce lieu qu'il rendit, le 4 (et non pas le 9 août) une ordonnance par laquelle il fixait le commencement de l'année au premier janvier.

---

(1) Ce palais fut ainsi nommé du lieu où il est situé, et qu'on appelait *Tuileries*, parce qu'on y faisait de la tuile. Il ne consistait que dans le gros pavillon carré du milieu, dans les deux corps de logis, qui ont chacun une terrasse du côté du jardin et dans les deux pavillons qui les terminent. Henri IV, Louis XIII et Louis XIV l'ont étendu, exhaussé et décoré. Ses proportions, à ce qu'on prétend, sont moins agréables et moins régulières qu'elles ne l'étaient d'abord ; mais c'est toujours, après le Louvre, le plus beau palais de l'Europe. (Saint-Foix.)

Charles donna au même lieu, cinq jours après, un édit pour modifier les avantages qu'il avait accordés aux Huguenots par l'édit de pacification On croyait qu'ils n'étaient plus alors à redouter, depuis la paix qu'on venait de conclure avec l'Angleterre; mais la politique demandait qu'on satisfit le prince de Condé, et qu'on l'attachât à la cour, en lui tenant la promesse qu'on lui avait faite de lui donner la lieutenance générale, comme l'avait eue le roi, son frère. On lui manqua de parole, et on eut bien sujet dans la suite de s'en repentir.

L'an 1565, le roi continuant son voyage, fait, le premier février, son entrée solennelle à Toulouse, où il était arrivé la veille *incognito*. Le 5, il y tient son lit de justice. Le 18 mars, le duc d'Anjou, son frère, y reçoit la confirmation par les mains du cardinal d'Armagnac, et change, par ordre du roi, son nom d'*Edouard-Alexandre* en celui de Henri. Le roi voulut aussi que le duc d'Alençon, son autre frère, appelé *Hercule*, prît le nom de François. De Toulouse, Charles se rend à Bordeaux, où il entre le 9 avril. Delà il passe, dans le mois suivant, à Bayonne, où il a une entrevue avec Elisabeth, reine d'Espagne, sa sœur. Il y vit aussi le duc d'Albe qui accompagnait la reine d'Espagne, et eut, ainsi que sa mère, des conférences avec lui. Etant venu ensuite à Blois, il en sortit sur la fin de l'année pour aller à Moulins. Pendant le voyage du monarque, l'affaire de l'université de Paris et des Jésuites fut plaidée au parlement avec la plus grande chaleur, par les deux plus célèbres avocats, Etienne Pasquier, pour l'université, et Jean Versorio pour les Jésuites. Les conclusions du procureur-général furent contraires aux derniers; mais le parlement, ne voulant point juger définitivement, appointa l'affaire.

Charles étant à Moulins en 1566, y tint, au mois de février, une assemblée de notables, dans laquelle il donna un édit, composé de 86 articles, dont une partie était pour confirmer l'édit de Roussillon, et l'autre pour réformer la justice; mais le principal objet qui occupa la reine dans cette assemblée, était la réconciliation des deux partis, à quoi elle ne réussit qu'en apparence. Les Pays-Bas étaient alors violemment agités par la révolte des habitants, irrités de la suppression de leurs priviléges, et effarouchés de la menace que faisait le roi d'Espagne d'établir chez eux l'inquisition. Le duc d'Albe étant arrivé, l'an 1567, pour réprimer les rebelles, on eut lieu de craindre quelque entreprise de sa part sur nos frontières. Ce fut pour la reine un motif, qui lui fut suggéré même par le prince de Condé et l'amiral, de lever des troupes pour se mettre en garde contre la surprise; mais bientôt cet armement inspira de la défiance à

ceux-mêmes qui l'avaient conseillé. S'étant persuadé, sur quelques indices, qu'il était contre eux, ils se concertèrent pour enlever le roi, dans la vue de se rendre par là maîtres du gouvernement. La cour, informée du complot, se retire du château de Monceaux où elle était alors, à Meaux, d'où les Suisses, au nombre de six mille, commandés par le brave colonel Pfiffer de Lucerne, ramènent le roi et la reine placés au milieu d'eux, le 29 septembre, à Paris, marchant toujours en ordre de bataille, et toujours repoussant Condé et Coligni, qui voulaient se saisir du monarque. Le prince et l'amiral ayant manqué leur coup, n'en deviennent que plus animés à la révolte. Ils envoient de toute part des émissaires, pour exciter les Huguenots à prendre les armes : ils appellent à leur secours les princes allemands de leur secte ; et bientôt la France est replongée dans les horreurs d'une deuxième guerre. Ce fut alors que les partisans du prince de Condé (d'autres disent ses ennemis pour le rendre odieux) firent frapper une médaille, ou jeton, où l'on voyait d'un côté la tête du prince, et de l'autre les armes de France, avec cette inscription, *Au roi des Fidèles* (Secousse, *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, tom. XVII, pag. 107.) Jean Casimir, fils de l'électeur Palatin, amène au prince de Condé un secours de huit à neuf mille hommes, qui devaient, à leur arrivée en France, recevoir une somme de cent mille écus ; mais Condé se trouve hors d'état de satisfaire à sa promesse. Tous les officiers et les soldats de son armée, et jusqu'aux goujats, apprenant son embarras, se cottisent d'eux-mêmes, et rassemblent une bonne partie de la somme promise. « Il arriva pour lors, dit Mezerai, ce qu'on n'avait jamais vu.... une armée » en paya une autre. » Par l'édit de pacification de 1563, la ville d'Orléans avait été remise entre les mains du roi. Le 28 septembre 1567, elle est surprise par les Huguenots, sous la conduite du capitaine la Noue. Ils achèvent d'y ruiner les églises, et entr'autres la cathédrale, qu'ils avaient épargnée dans les premiers troubles. (*Ess. hist. sur Orl.*) Le 25 octobre, le prince de Condé s'approche de Paris, à dessein de l'affamer. Le 10 novembre, le connétable de Montmorenci lui livre bataille dans la plaine de Saint-Denis (1) ; cette action ne dura que trois quarts d'heure, et chaque parti, en se retirant, s'attribua la victoire.

(*) Le maréchal de la Vieilleville, suivant l'auteur de ses mémoires, osa dire au roi, en parlant de cette bataille : *Ce n'est pas votre Majesté qui a gagné cette bataille, ni le prince de Condé. — Et qui donc*, reprit Charles IX ? *le roi d'Espagne*, dit le maréchal. C'était en effet au profit de l'Espagne que tournaient les bons et les mauvais succès de nos guerres civiles.

Le connétable y reçut huit blessures mortelles, dont la dernière fut l'effet d'un coup de pistolet que Robert Stuart, écossais (le même qu'on soupçonna d'avoir tué le président Minard en 1559), lui tira dans les reins; cependant, il eut encore la force de briser la mâchoire à ce dernier du pommeau de son épée, qu'il avait rompue dans le corps d'un cavalier. Avant de sortir du combat, il vit ses quatre fils arracher à l'ennemi les lauriers dont ils couvriraient son tombeau. Il mourut le surlendemain dans les sentiments d'un héros chrétien, à l'âge de 74 (et non de 80) ans. Il s'était trouvé à huit batailles, et dans quatre il avait eu le commandement souverain, avec plus de gloire que de fortune. La reine-mère, qui ne l'aimait pas, dit, en apprenant le détail du combat: *En ce jour j'ai deux grandes obligations au ciel, l'une que le connétable ait vengé le roi de ses ennemis, l'autre que les ennemis du roi l'aient défait du connétable.* Elle ne laissa pas néanmoins d'honorer publiquement sa mémoire; on lui fit, par ses ordres, des funérailles presque royales, car on porta son effigie à son enterrement, et les cours souveraines assistèrent à son service. Après sa mort, le roi laissa vacante la place de connétable, que la reine-mère demanda en vain pour le duc d'Anjou. *Tout jeune que je suis*, dit ce monarque, *je me sens assez fort pour porter mon épée.* La charge de lieutenant-général du royaume fut donnée, vers le même tems, au duc d'Anjou, pour le dédommager de celle qui lui avait été refusée. Cette année, au mois de septembre, il se tint à Paris une assemblée générale du clergé de France; on y régla, pour la première fois, qu'il s'en tiendrait une semblable tous les cinq ans. Nicolas de Pellevé, archevêque de Sens, y protesta que *cette assemblée n'était pas en forme de synode, ou concile provincial ou national.*

Les Protestants de France n'avaient point d'allié plus fidèle et plus zélé que l'électeur palatin. L'an 1568, il fait passer, au mois de février, un nouveau corps de troupes au prince de Condé sous la conduite de Wolfgang, duc de Deux-Ponts. Ce corps consistait en sept mille hommes de cavalerie, appelés *Reitres*, et six mille hommes de pied, nommés Lansquenets. *C'était*, dit Brantôme parlant du palatin, *un jeune homme très-courageux et très ambitieux.* Le pillage des lieux où il passa, fut tout le fruit de son expédition. Les Toulousins, forment, le 12 mars une association contre les Huguenots, sous le nom de croisade; et prennent pour devise ces paroles: *Eamus nos, moriamur cum Christo.* Ils avaient déjà fait quelque chose de semblable en 1563; *et cela servit de modèle*,

dit M. Bossuet, *à la grande ligue qui pensa ruiner l'état.* (*Voy. les élect. palat. et les ducs de Deux-Ponts*) La paix se fait cependant avec les Huguenots, le 27 mars, à Lonjumeau: elle fut nommée *la paix fourrée*, parce qu'elle se fit tout-à-coup dans le tems qu'on croyait les affaires désespérées, et *la petite paix*, parce qu'elle ne dura que six mois. Au mois de septembre, le prince de Condé, averti par le maréchal de Tavannes que la reine veut le faire arrêter, reprend les armes, et entre le 19 dans la Rochelle, où Jeanne d'Albret, reine de Navarre, vient le joindre avec ses enfants. Le 25 du même mois, édit par lequel le roi déclare qu'il ne veut qu'une religion en France, et ordonne à tous les ministres de sortir du royaume. Ce fut le signal du renouvellement de la guerre. Les Huguenots, encouragés par les secours qu'ils venaient de recevoir d'Angleterre, joints à ceux qui leur avaient été envoyés d'Allemagne, se croyent également en état d'attaquer et de se défendre. Bataille de Jarnac sur la Charente, gagnée, le 13 mars 1569, par le duc d'Anjou, sous la conduite de Gaspard de Tavannes, que la reine mère lui avait donné pour guide. Le prince de Condé, après y avoir combattu en héros, ayant un bras en écharpe et la jambe cassée d'un coup de pied de cheval, est fait prisonnier par d'Argence, et tué de sang froid, à l'âge de 39 ans, par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou. Les Catholiques établirent en plusieurs lieux une procession annuelle en action de grâce de cet événement. Henri III la supprima par l'édit de pacification de 1577. La reine de Navarre relève le courage des rebelles, et leur donne pour chef Henri, son fils, prince de Béarn, âgé de 15 ans. L'amiral de Coligni prend le commandement de leur armée, et a tout l'avantage au combat de la Roche-Abeille, en Limosin, donné le 25 juin. Ce fut là que le prince de Béarn fit ses premières armes. Les vainqueurs ne firent presque aucun quartier, et égorgèrent même les prisonniers qu'ils avaient faits. Un mois après, l'amiral, contre l'avis du prince de Béarn, fait le siége de Poitiers, qu'il est obligé de lever le 7 septembre, avec perte de 2000 hommes. Le 3 octobre, il est défait par le duc d'Anjou, toujours guidé par Tavannes à la bataille de Moncontour; elle dura bien moins, et fut beaucoup plus sanglante que celle de Jarnac. On compta du côté des Huguenots dix à douze mille hommes de tués, suivant la lettre du roi au parlement de Toulouse. L'amiral était perdu si on l'eût poursuivi; mais le duc d'Anjou le laisse aller, et va faire le siége de S. Jean d'Angéli, qui lui coûta beaucoup de monde. La place à la fin se rendit, le 2 décembre, au roi, qui était venu à ce siége, le 26 octobre, avec la reine mère.

L'amiral était prompt à réparer ses pertes. L'an 1570, après avoir désolé plusieurs provinces, il entre en Bourgogne, et se saisit du poste d'Arnai-le-Duc, dans le dessein de porter la guerre aux environs de Paris. Le maréchal de Cossé vient, au mois de juin, pour le déloger, et ne peut y réussir. Troisième paix faite le 15 août, à S. Germain-en-Laye. La nécessité en dicta les conditions qui furent très-avantageuses aux Huguenots. Non-seulement on leur accorda l'entrée dans toutes les charges, mais ils obtinrent de plus quatre places de sûreté; savoir, la Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité. Cette paix fut appelée *la paix boiteuse et mal assise*, « parce qu'elle avait » été conclue, au nom du roi, par les sieurs de Biron et de » Mesme, dont le premier était boiteux, et l'autre portait le » nom de sa seigneurie de Malassise ». (Daniel) On pensait alors à marier le roi. Le 26 novembre il épouse, à Mézières, ELISABETH, fille de l'empereur Maximilien II.

L'an 1571, Charles, désirant cimenter la nouvelle paix, rappelle auprès de lui, par ses invitations, la reine de Navarre et l'amiral de Coligni. L'une et l'autre se défiant des dispositions de la cour, s'étaient retirés, la reine dans ses états, et l'amiral à la Rochelle. Pour les engager à revenir, le roi fait proposer à la reine de Navarre le mariage de Marguerite, sa sœur, avec le prince de Béarn, et fait dire à l'amiral qu'il veut conférer avec lui sur la guerre qu'il a dessein de porter en Flandre. Tous deux, après s'être assurés de la sincérité des intentions du monarque, défèrent à l'invitation. La cour se rend à Blois pour recevoir la reine de Navarre. On réalisa la proposition qu'on avait faite à cette princesse, et les articles du mariage de son fils avec la sœur du roi, furent signés le 11 avril. L'amiral étant arrivé vers le même tems, fut encore mieux accueilli qu'il ne l'avait espéré. *Je vous tiens*, lui dit le roi, *et vous ne nous quitterez pas quand vous voudrez. Voici*, ajouta-t-il, *le jour le plus heureux de ma vie.* On traita avec lui de l'objet pour lequel il avait été appelé. Il y eut des mémoires pour et contre la guerre de Flandre. Le roi les lut et en conféra avec l'amiral. La guerre fut résolue sur ses avis, et le roi lui en fit espérer le commandement. Charles acheva par là de gagner la confiance de Coligni.

L'an 1572, la reine de Navarre, tandis qu'elle travaille elle-même aux préparatifs du mariage de son fils, est attaquée d'une fièvre dont elle meurt à Paris le 10 juin. Le prince de Béarn prend alors le titre de roi de Navarre. Il arrive à Paris avec le prince de Condé, son cousin, et épouse, le 18 août, Marguerite, sœur du roi Charles, malgré la répugnance de

cette princesse, qui, dit-on, ne prononça jamais le *oui* nécessaire. (Voy. *les rois de Navarre*) La noblesse huguenote était accourue de toute part aux nôces de son chef. Le roi cependant avait de fréquents entretiens avec l'amiral, qui ne cessait de lui représenter qu'étant arrivé à l'âge de vingt-deux ans, il était tems pour lui de prendre les rênes de l'état, et de rompre les entraves où le retenait la reine, sa mère, exerçant toujours les fonctions de la régence sans en avoir le titre, et ne lui laissant que celui de roi. Charles goûta ces remontrances, et commença à le faire sentir, par son réfroidissement, à la reine, sa mère, et au duc d'Anjou, son frère, qu'elle s'était comme associé dans le gouvernement. La perte de Coligni fut dès-lors arrêtée entre la princesse et le duc, son fils, comme le seul moyen de conserver leur autorité. Mais avant que d'en venir à l'exécution, ils crurent devoir faire part du complot à la duchesse de Nemours, Anne d'Est, qui, malgré sa réconciliation apparente avec l'amiral, le regardait toujours comme l'instigateur de la mort de François de Guise, son premier époux, dont elle désirait ardemment d'être vengée Ce fut par elle que le duc Henri de Guise, son fils, qu'elle avait élevé dans ces dispositions, fut instruit du secret. On choisit pour faire le coup un gentilhomme nommé Maurevers, et non pas Maurevel, connu pour un homme déterminé; il avait fait ses preuves, il accepta volontiers la commission. S'étant donc posté dans la maison d'un chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, attaché à la maison de Guise, il attendit le retour de l'amiral qui était allé au Louvre; et comme il repassait devant le logis du chanoine, le vendredi 22 août, sur les onze heures du matin, pour retourner à son hôtel, rue de Bétisi, il lui tira, d'une fenêtre, un coup d'arquebuse, chargée de deux balles, dont l'une lui cassa un doigt de la main droite, l'autre le blessa considérablement au bras gauche. Le roi, instruit de cet attentat, jure publiquement d'en tirer vengeance, va trouver l'amiral, et n'oublie rien pour le consoler. *Mon père*, lui dit-il, *la blessure est pour vous, et la douleur pour moi*. La reine-mère et le duc d'Anjou, qui avaient accompagné le roi dans cette visite, furent très-intrigués d'une conversation secrète qu'il eut ensuite avec l'amiral qui l'avait demandée. De retour au Louvre, ils prièrent le roi, à plusieurs reprises, de vouloir bien leur en dire le sujet. Charles, cédant enfin à leur importunité, leur dit brusquement : *M. D., ce que me disoit l'amiral est bien vrai, que les rois ne se reconnoissoient en France, qu'autant qu'ils avoient de puissance de bien ou mal faire à leurs sujets et serviteurs, et que cette puissance et maniement d'affaires de tout l'état, s'étoient écoulés de mes*

mains, que cela me pourroit être quelque jour grandement préjudiciable, et à tout mon royaume, et que je devois y prendre garde, dont il m'avoit bien voulu avertir, comme l'un de mes meilleurs et plus fidèles sujets, avant que de mourir. Hé bien, M. D., puisque vous l'avez voulu savoir, c'est ce que me disoit l'amiral. Ce discours, et l'émotion qu'il fit paraître en le tenant, consternèrent la reine et le duc, son fils, au point qu'ils passèrent le reste du jour sans savoir à quoi se résoudre. Mais le lendemain matin, samedi, 23 août, ayant conféré ensemble de nouveau, ils conclurent à faire achever l'amiral, et à y employer *la force ouverte*, n'y ayant plus d'espérance d'y réussir *par la ruse et l'adresse.* Là dessus s'étant transportés l'après-dîner dans le cabinet du roi, ils y firent appeler M. de Nevers, le maréchal de Tavannes (1), M. de Retz, depuis maréchal. et le grand-prieur, frère naturel du roi. La reine-mère, prenant la parole, commença par effrayer le roi en lui mettant sous les yeux l'image d'une nouvelle guerre civile plus furieuse que les précedentes, et tout près d'éclater. Elle accusa l'amiral d'en avoir formé le projet dont elle fit le détail. Déjà il a obtenu, disait-elle, des princes protestants d'Allemagne dix mille reitres et six mille hommes de la Suisse, qui sont en marche pour venir se joindre aux levées que les capitaines font dans les différentes provinces de France. Les Catholiques, témoins de ces mouvements, et voyant l'inaction du roi, pensent à former une ligue entre eux et à se donner un chef indépendant, ce qui anéantira l'autorité royale, et va plonger le royaume dans une horrible confusion. Pour détourner les malheurs dont on est menacé, l'unique et infaillible expédient serait de *tuer l'amiral, chef et auteur de toutes les guerres civiles. Les desseins des Huguenots mourraient avec lui, et les Catholiques, satisfaits et contents du sacrifice d'un, de deux ou de trois hommes, demeureraient toujours en l'obéissance du roi.* La reine-mère ajouta beaucoup d'autres considérations, et fut appuyée par le duc d'Anjou et les autres membres du comité secret. Il n'y eut que M. de Retz qui fût d'un avis contraire. Il combattit par les plus fortes raisons de politique celui de faire assassiner l'amiral. Mais on lui répliqua avec tant de vigueur qu'on lui ferma la bouche. Il se fit alors un changement subit dans l'esprit du roi, et si surprenant, que non con-

(1) Le maréchal de Tavannes assure dans ses Mémoires qu'il insista fortement pour faire excepter du massacre le roi de Navarre et le prince de Condé, et que son avis prévalut. Le duc de Nevers en dit autant de lui-même. Ces deux témoignages peuvent être également vrais, et rien n'empêche d'y ajouter foi.

tent d'embrasser l'opinion du comité, il la dépassa de beaucoup *et bien plus criminellement*. Car se levant, il dit avec fureur : « M. D. puisque vous trouvez bon qu'on tue l'amiral, » je le veux, mais aussi tous les Huguenots de France, afin qu'il » n'en demeure pas un qui puisse me le reprocher après, et » donnez-y ordre promptement ». Il sortit en disant ces mots, et laissa la compagnie dans le cabinet, où l'on délibéra sur les moyens d'exécuter l'entreprise. Le reste du jour et une partie de la nuit furent employés aux préparatifs de la scène affreuse qui devait se jouer. On s'assura du prévôt des marchands, des capitaines de quartier, et des autres personnes qu'on jugeait les plus capables de présider à l'exécution. On s'imagine bien que le duc de Guise ne fut point oublié. Le dimanche 24 août, fête de S. Barthélemi, sur les deux heures du matin, il marche droit, avec une escorte d'assassins, à l'hôtel de l'amiral, où l'un deux, étant entré des premiers dans sa chambre, le blesse à mort d'un coup de pistolet. Au bruit de ce coup, qui retentit au Louvre, la reine mère, et le duc son fils, effrayés, dépêchent un gentilhomme au duc de Guise pour lui défendre d'attenter à la vie de l'amiral. C'était revenir sur ses pas et désavouer tout ce qui avait été arrêté. Il n'en était plus tems. La mort de l'amiral fut le signal du massacre des Huguenots dans tous les quartiers de Paris (1). On poursuivit jusque dans le Louvre ceux qui s'y réfugièrent ; et on les égorgea sous les

(1) Les circonstances que l'on a rapportées jusqu'ici des causes de l'assassinat de l'amiral de Coligni et du massacre des Huguenots, sont tirées du discours que le duc d'Anjou lui-même, devenu roi de Pologne, tint à Miron, son premier médecin, deux jours après son arrivée à Cracovie. La journée de la S.-Barthelemi l'avait rendu entièrement odieux à ceux de ses nouveaux sujets qui n'étaient pas de la religion catholique. D'ailleurs en traversant l'Allemagne pour se rendre en Pologne, il avait essuyé dans plusieurs endroits beaucoup de désagréments. On avait exposé sous ses yeux des tableaux de ce tragique événement, des portraits de l'amiral, et il s'était entendu reprocher publiquement, par des femmes et des enfants, tout le sang répandu à Paris et dans les meilleures villes des provinces. Ainsi il n'était pas possible qu'il effaçât de son esprit l'impression de ce massacre. Voilà pourquoi une nuit qu'il se trouvait agité par ces fâcheux souvenirs, il envoya chercher, vers les trois heures du matin, Miron, qui logeait près de sa chambre, et lui dit : « Je vous ai fait venir ici « pour vous faire part de mes inquiétudes et agitations de cette nuit, qui ont « troublé mon repos, en repensant à l'exécution de la S.-Barthelemi, dont « possible n'avez-vous pas sçu la vérité telle que présentement je veux vous le « dire ». Il lui raconta ensuite l'occasion, les motifs, la cause de cette terrible catastrophe, telles que nous venons de les rapporter en abrégé, et finit en disant : « Voilà, Miron, la vraie histoire de la S.-Barthelemi, qui m'a troublé « cette nuit l'entendement ».

Mais il est certain aujourd'hui que le massacre de la S.-Barthelemi était un coup prémédité long-tems auparavant ; que dès l'an 1565, il avait été concerté

yeux du roi de Navarre et du prince de Condé, qui n'évitèrent la mort qu'en abjurant le Calvinisme. Pendant deux jours que dura le carnage, on compte plus de dix mille personnes (1) qui périrent, parmi lesquelles il y eut vingt seigneurs de marque, et environ six cents gentilshommes. Plusieurs catholiques furent enveloppés dans ce déluge de sang. C'était être huguenot, dit un moderne, que d'avoir de l'argent, une charge enviée, un bénéfice considérable, des ennemis vindicatifs, ou des héritiers affamés. Des couriers avaient été envoyés dans le même tems à tous les gouverneurs des provinces, pour leur ordonner de faire main-basse sur les Huguenots. Plusieurs obéirent; mais d'autres plus sages répondirent qu'ils ne croyaient point que le roi commandât un massacre aussi général, et suspendirent l'exécution jusqu'à nouvel ordre. Il ne périt qu'un seul homme en Bourgogne, par les sages précautions que prit le comte de Chabot. Le comte de Gordes sauva la Provence; messieurs de S. Herem, l'Auvergne; Tannegui le Veneur, la Haute-Normandie; Jacques de Matignon, lieutenant de roi en Basse-Normandie, les villes de S. Lô et d'Alençon, etc. (2) Bientôt même (3) la cour dépêcha de nouveaux courriers pour faire cesser cette boucherie, laquelle, après avoir été considérée de sang froid, fut blâmée et détestée de tout le monde. Des moyens aussi violents n'étaient nullement propres à détruire l'hérésie, comme on s'en était vainement flatté. Il renaissait à cette hydre autant de têtes qu'on lui en coupait. Ceux qui échappèrent à la rage du fanatisme, s'emparèrent

---

dans les conférences tenues à Bayonne, entre la reine Catherine de Médicis, le roi Charles IX, son fils et le duc d'Albe, et que le roi de Pologne, alors duc d'Anjou, n'avait pu l'ignorer; mais qu'il était de son intérêt de le nier, pour ne pas effaroucher les Polonais, ses nouveaux sujets, à qui Montluc, ambassadeur de France, s'était efforcé de persuader que ce prince n'en avait point eu connaissance avant l'exécution; c'est ce que M. des Ormeaux a mis en évidence dans une savante dissertation qui doit paraître à son rang dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

(1) *Hélas!* dit le chancelier de l'Hôpital, *on précipita des enfants au berceau.*

(2) le Vicomte d'Orthe écrivit de Bayonne au roi: « J'ai communiqué le « commandement de V. Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre de la « garnison; je n'y ai trouvé que bons citoyens et fermes soldats, mais pas un « bourreau. C'est pourquoi, eux et moi, supplions très-humblement V. Majesté « vouloir employer en choses possibles, quelque hasardeuses qu'elles soient, « nos bras et nos vies ».

(3) Trois jours au moins cependant après cette sanglante exécution. Car le 26 août le roi s'étant rendu au parlement, y déclara qu'elle s'était faite par ses ordres.

des plus fortes places du Berri, de l'Aunis, du Poitou, du Vivarais, des Cévennes, du Languedoc, etc.; et soutenus du désespoir, ils se défendirent mieux que jamais. Ainsi au lieu d'une paix solide qu'on s'était proposée, on vit commencer une quatrième guerre civile.

L'an 1573, le duc d'Anjou fait au mois de mars le siége de la Rochelle, où commandait le brave la Noue; cette ville était la place d'armes des Huguenots, et se gouvernait en forme de république. Après avoir soutenu neuf assauts, où les assiégeants perdirent beaucoup de monde, elle consentit, le 24 juin, à traiter avec le duc; mais les conditions du traité furent telles que les Rochelais restèrent les plus forts dans leur ville. Au milieu de la confusion qui régnait dans l'état, arriva, le 13 mars, la mort du chancelier Michel de l'Hôpital. C'est à lui qu'on est redevable, suivant la remarque de M. le président Hénaut, de nos plus sages lois, et des ordonnances les plus salutaires à l'ordre public. Mais il est singulièrement malheureux pour la nation et pour lui, dit un homme d'esprit, que toutes les inventions modernes du fisc, même celles qu'on a été obligé d'abandonner comme les plus absurdes, les plus vexatoires, les plus préjudiciables au souverain et à la nation, aient toujours été appuyées de quelques ordonnances de son tems. A l'égard de la religion, il passait pour huguenot dans l'âme, quoiqu'il fût catholique au dehors. On sait ce proverbe qui courait de son tems : *Dieu nous garde des patenôtres du connétable, de la messe du chancelier, et du curedent de l'amiral* (1). Le 6 juillet, le roi donne un quatrième édit de pacification, auquel plusieurs villes huguenotes refusèrent de se soumettre. Celle de Sancerre fut de ce nombre; elle était assiégée depuis six mois, et continua de se défendre avec une obstination qui tenait du désespoir; enfin réduite aux abois, elle se rendit à la Châtre le 19 août, après avoir retracé, pendant ce siége, qui coûta quarante mille hommes à la France, toutes les horreurs de celui de Jérusalem. La veille de cet événement (18 août) des ambassadeurs de Pologne arrivent à Paris pour annoncer au duc d'Anjou que leur république l'avait élu roi (2). Ce fut la baronne de Retz (Catherine de Clermont) qui

---

(1) Le connétable dans son expédition de Guienne, disait froidement, en récitant son chapelet : *Pendez celui-ci, noyez celui-là.* Toute la famille du chancelier était huguenote. L'amiral, en se curant les dents, avait toujours l'air de méditer quelque entreprise.

(2) Le duc d'Anjou ayant écrit au roi, son frère, pour lui faire part de son élection, voici la réponse qu'il en reçut : « Mon frère, Dieu nous a fait la grâce « que vous êtes élu roi de Pologne; j'en suis si aise que je ne sais que vous « mander. Je loue Dieu de bon cœur; pardonnez-moi, l'aise me garde d'écrire.

répondit en latin pour la reine-mère à leur compliment. La reine de Navarre, qu'ils allèrent ensuite haranguer sans qu'elle s'y attendît, leur fit une réponse encore plus élégante dans la même langue. A l'égard des seigneurs français, ils entendaient si peu le latin, qu'il ne s'en trouva que deux qui pussent s'entretenir avec ces étrangers ; encore les avait-on mandés exprès pour soutenir en ce point l'honneur de la noblesse française. Le prince se met en marche, le 28 septembre, pour aller prendre possession du trône qui lui était offert. Il fut accompagné par le roi et la reine jusqu'à Vitri. (*Voyez* Henri, *roi de Pologne*.)

Les deux partis étaient toujours en guerre dans le Languedoc. Il s'en forma, vers ce tems, un troisième qu'on nomma des *Mécontents et des Politiques*, à la tête duquel étaient le duc d'Alençon et les Montmorenci. Plusieurs religionnaires se joignent à eux. La reine-mère, avertie, l'an 1574, que les Politiques veulent enlever le duc d'Alençon à Saint-Germain-en-Laye, de concert avec lui-même, le fait arrêter le mardi gras avec le roi de Navarre, et le ramène à Vincennes, où elle les tint *si serrés*, dit Brantôme, *qu'ils ne purent sortir ;* et de là, quelque tems après, les ayant transférés à Paris, au Louvre, elle *grilla pour un matin leurs fenêtres, aux moins celles du roi de Navarre qui étoit logé le plus bas*. Les maréchaux de Montmorenci et de Cossé sont arrêtés pareillement le samedi-saint, pour avoir voulu délivrer les princes, et enfermés à la Bastille. Thoré et Méru, frères du premier, se retirent à Strasbourg avec le prince de Condé. Le 30 avril, la Mole et Coconas, deux des principaux conjurés, ont la tête tranchée. « L'amour et » la jalousie, dit un Mémoire du tems, firent périr ces deux » gentilshommes. Ils étaient aimés de deux princesses, qui por- » tèrent leur affection si avant, qu'après leur mort elles firent » embaumer leurs têtes, et chacune garda la sienne parmi les » autres marques de leur amour ». Le maréchal de Damville, gouverneur de Languedoc, prend ses sûretés. Montgommeri, après avoir ravagé la Normandie avec une armée composée de religionnaires nationaux et anglais, est assiégé, par Matignon, commandant de la province, dans la ville de Domfront, pris et amené, par ordre de la reine-mère, à Paris. Le parlement le condamna à perdre la tête (1), et le 26 juin il fut exécuté. C'est

« Je ne sais que dire. Mon frère, j'ai reçu votre lettre; je suis votre bien bon « frère et ami ». Quoi de plus touchant que le désordre de cette lettre! Qu'il serait à souhaiter que les rois en écrivissent souvent de pareilles! (*Gal. Philos*).

(1) il avait onze enfants, neuf garçons et deux filles, qui furent déclarés, par l'arrêt de sa condamnation, *vilains*, *intestables et incapables de posséder*

ainsi que Catherine de Médicis vengea la mort de son époux, en faisant périr celui qui en était malheureusement l'auteur. Pendant ces expéditions, le roi termina, le 30 mai, jour de la Pentecôte, à Vincennes, une vie de vingt-quatre ans moins vingt-huit jours, et un règne de treize ans et demi, qu'on peut véritablement appeler un règne de sang. Son âge néanmoins demande quelque indulgence, et ne permet pas de le juger à la rigueur. S'il eut de grands défauts, on vit briller, à côté, de grandes qualités, qui, développées avec le tems, et fortifiées par l'expérience, eussent vraisemblablement fait disparaître ces taches. Il avait en effet reçu de la nature un excellent esprit et de rares talents : il était brave, intrépide, doué d'une pénétration merveilleuse, d'une conception vive, d'un jugement sûr; il s'exprimait avec une noble facilité, il avait même du goût pour les lettres, et faisait heureusement des vers. Sa passion dominante était la chasse, et il composa sur celle du cerf un Traité, dont Brantôme fait l'éloge; mais la séduction, dont il était environné, corrompit ce naturel heureux. La reine-mère le forma elle-même dans l'art de feindre et de dissimuler. Le maréchal de Retz, Albert de Gondi, petit-fils d'un meûnier de Florence, *le pervertit du tout*, dit Brantôme, *et lui fit oublier et laisser la belle nourriture que lui avoient donnée le brave Cipierre et Carnavalet.* Ce favori pernicieux lui apprit surtout à jurer, blasphémer et se parjurer. D'autres, par leurs conseils sanguinaires, tournèrent l'impétuosité de son caractère à la cruauté.

Charles était susceptible d'amitié. Il le prouva par l'attachement qu'il eut jusqu'à la fin pour sa nourrice, quoiqu'elle fût calviniste; il le prouva par sa tendresse pour ses frères. On a vu ci-devant la lettre qu'il écrivit au duc d'Anjou sur sa promotion au trône de Pologne. Cette lettre si touchante ne fut pas l'effet d'un mouvement passager. Quelques jours avant sa mort, Charles, contemplant le portrait de Henri, versa des larmes, et dit avec les accents de la douleur : « Image précieuse d'un frère » chéri, plût au ciel que vous ne m'eussiez jamais quitté! » (*Gal. Philos.*). Son affection pour son peuple se manifesta, l'an 1574, par la diminution qu'il fit d'un tiers des tailles. Il était disposé à lui donner bien d'autres marques de sa bienfaisance, s'il eût joui d'une plus longue vie. Voici comme un écrivain du tems parle de sa figure ». Il était grand de taille, mais un peu voûté, » avait le visage pâle, les yeux jaunâtres, bilieux et menaçants,

---

aucun office dans le royaume. Lorsqu'on lui lut son jugement, il dit : *Faites savoir à mes enfants que s'ils n'ont la vertu des nobles pour se relever de cet arrêt, je consens à son exécution.*

» le nez aquilin et le col un peu de travers». (*Mem. de Castelnau*, T. III, p. 23). Charles ne laissa d'enfant légitime qu'une fille, née le 27 octobre 1572, qui mourut à cinq ans et demi. A la naissance de cette princesse, Charles fit inviter, par une ambassade extraordinaire, Elisabeth, reine d'Angleterre, d'en être la marraine. Le baron de Worchester, qu'elle nomma pour la représenter à cette cérémonie, apporta une cuve à baptiser d'or massif. (Saint-Foix) La veuve de Charles s'étant retirée à Vienne, y mourut dans un monastère de S[te]-Claire, qu'elle avait fait bâtir l'an 1592, âgée seulement de trente-huit ans. Cette princesse, qui n'avait paru qu'un instant à la cour de France, s'y était concilié tous les cœurs. On disait d'elle que dans la plus grande jeunesse, elle avait toutes les vertus de l'ancien tems : *Prisci moris vel juvenili ætate fœmina.* (De Thou) Le roi Charles eut aussi de Marie Touchet un fils naturel, nommé comme lui, qui fut grand-prieur de France, comte d'Auvergne et duc d'Angoulême. (V. *les comtes d'Auv.*) Les obsèques de ce monarque furent aussi tumultueuses que l'avait été son règne. Il s'éleva tant de disputes entre les différents corps qui y assistèrent, que le cortège se trouva réduit à cinq gentilshommes. Ce fut M. de Vitri, capitaine des gardes, qui présenta le corps aux religieux de Saint-Denis (1).

Charles IX est le premier de nos rois qui ait autorisé les secrétaires d'état à signer pour lui en certaines occasions. Un jour qu'il allait jouer à la paume, le secrétaire d'état Villeroi lui ayant présenté plusieurs dépêches à signer, *signez mon père*, lui dit-il : *Signez, pour moi. Hé bien ! mon maître*, reprit Villeroi. *puisque vous me le commandez, je signerai.*

Le marc d'or était sur la fin du règne de ce prince, à 200 livres, et le marc d'argent à 17. L'intérêt de l'argent fut porté, sous ce règne, à 20 pour 100, du moins c'est à ce dernier taux que le roi faisait ses emprunts. Un des amusements de la cour et de la ville, sous le règne de Charles IX, était une espèce de loterie établie sous le nom de *Blanque*. Elle fut ouverte en 1563, et 1564, dans le cloître de S. Germain l'Auxerrois. Le billet du

(1) On fait ainsi parler Vitri à cette occasion dans les vers suivants:

Prenez, Messieurs de S.-Denis,
Le corps du roi qui fut jadis
Le plus grand prince de la terre.
Bien que je sois homme de guerre,
Partant ne vous étonnez pas
Si le remets entre vos bras.
L'évêque qui l'avoit en garde,
S'est amusé à la moutarde.

jeune prince de Navarre (depuis notre grand roi Henri IV) fut lu plusieurs fois, et remporta plusieurs lots ; il y avait mis pour devise ces mots grecs : Η ΝΙΚΑΝ Η ΑΠΟΘΑΝΕΙΝ (*vaincre ou mourir*). La reine Catherine voulut savoir de lui-même ce que cela signifiait ; mais quoique enfant il ne le voulut jamais dire : elle le sut d'ailleurs, et défendit qu'on lui enseignât désormais de pareilles sentences, plus propres, disait-elle, à le rendre opiniâtre qu'à régler ses mœurs.

On se servit encore, pendant le commencement de ce règne, des coins de Henri II ; c'est pourquoi l'on trouve des espèces d'or et d'argent frappées en 1561, qui portent le nom et l'image de ce prince, quoiqu'il soit mort l'an 1559. Si ces monnaies de Henri II, frappées pendant les règnes de François II et de Charles IX, passent à la postérité, elles pourront faire naître des difficultés entre les chronologistes pour l'année de la mort de Henri II. (Le Blanc.)

HENRI III.

1574. Henri III, (Édouard-Alexandre) troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né le 19 septembre 1551, duc d'Anjou, puis roi de Pologne, est proclamé roi de France, le 30 mai 1574, en son absence, après la mort de Charles IX, son frère. A cette nouvelle il s'évade, lui quatorzième, de la Pologne, le 18 juin, pour retourner en France. Ayant dirigé sa route par l'Autriche et l'Italie, il reçoit de grands honneurs à Vienne, à Venise et à Turin. Le 5 septembre il arrive à Pont-Beauvoisin, où la reine mère, qui exerçait la régence depuis la mort de Charles IX, et conformément à ses dernières volontés, était venue au devant de lui avec le roi de Navarre et le duc d'Alençon. S'étant rendu le lendemain à Lyon, il y tient un grand conseil, où l'on décide contre l'avis des plus sages, que l'on continuera la guerre contre les Huguenots. De Lyon il descend à Avignon, pour aller contenir, par sa présence, les rebelles de Languedoc, commandés par le maréchal de Damville ; en quoi il ne réussit pas. Ce fut dans cette ville que mourut, le 26 décembre, à l'âge de cinquante ans, le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, plus célèbre par ses talents que par ses vertus (1).

---

(1) Le roi, pour gagner l'amitié des Italiens qui étaient en grand nombre dans Avignon, y fit faire des processions auxquelles il assista avec toute sa cour en habit de pénitent. Le cardinal de Lorraine s'étant mis à la tête des pénitents bleus, et marchant comme eux les pieds nus, y gagna la fièvre avec une fluxion de poitrine qui l'emporta. En recevant le Viatique, il dit au roi,

L'adolescence de ce prince, suivant le témoignage de la reine Marguerite, sa sœur, *n'avoit pu éviter l'impression de la malheureuse huguenoterie. Sans cesse il me crioit*, dit-elle, *de changer de religion, jettant souvent mes heures dans le feu, et au lieu me donnant des psalmes et prières huguenotes, lesquelles soudain que je les avois, je les baillois à madame de Courton, ma gouvernante, que Dieu m'avoit fait la grâce de conserver catholique, laquelle me menoit souvent chez le bon homme, M. le cardinal de Tournon, qui me conseilloit et fortifioit à souffrir toutes choses pour maintenir ma religion, et me redonnoit des heures et des chapelets au lieu de ceux que m'avoit brûlés mon frère d'Anjou..... La reine, ma mère, ne savoit point l'erreur où il étoit tombé, et soudain qu'elle le sçut, le tança fort lui et ses gouverneurs, et les faisant instruire les contraignit de reprendre la vraie, sainte et ancienne religion de nos pères, de laquelle elle ne s'étoit jamais départie.*

D'Avignon, Henri étant revenu à Lyon en part au mois de janvier 1575, pour aller se faire sacrer à Reims. Sur la route il découvre une conspiratiou formée contre sa personne par le duc d'Alençon, ou ses partisans qui voulaient l'élever sur le trône. Le duc obtient son pardon en protestant qu'il n'avait jamais consenti à ce complot. (Mathieu.) Arrivé à Reims, Henri y est sacré le 13 ou le 15 février par le cardinal de Guise, évêque de Metz. On remarqua trois circonstances à cette cérémonie, qui furent prises en mauvais augure : la couronne tomba deux fois de dessus la tête du roi ; l'on oublia le baiser de la paix ; et le *Te Deum* ne fut point chanté. Une quatrième singularité, c'est qu'au rebours de ce qui s'était fait au sacre de Charles IX, le comte de Toulouse fut à celui-ci le premier des comtes-pairs et le comte de Champagne le dernier : (de Thou, l. 27.) ce qui s'est observé aux sacres suivants. Le lendemain, ou deux jours après, Henri épouse la princesse Louise, fille de Nicolas, comte de Vaudemont. Le 27 du même mois, il fait son entrée à Paris. Sur la fin de juillet, Montbrun, chef des Huguenots en Dauphiné, ayant été pris dans un combat près de Die, le roi ordonne au parlement de Grenoble de lui faire son procès. Henri avait contre lui des griefs personnels ;

---

qui était présent, *Sire, je proteste devant le dieu vivant que j'adore, et qui en peu d'heures sera mon juge, que je n'ai jamais eu dessein contraire au bien de votre état. Je laisse deux neveux qui n'ont et ne peuvent avoir d'autre intention que celle que mon frère leur recommanda en mourant, et je les désavoue s'ils ont d'autre pensée.*

il avait eu l'audace de piller ses équipages au sortir de Pont-Beauvoisin, et il ajoutait que les armes et le jeu rendent les hommes égaux. Montbrun fut condamné à mort, et exécuté le 12 août. Le 15 septembre, le duc d'Alençon s'échappe de la cour pour aller joindre les confédérés. Le prince de Condé rentre en France vers le même tems, avec des troupes étrangères. Un corps de reitres, qu'il en avait détaché pour l'envoyer au duc d'Alençon, est rencontré près de Château-Thierri par le duc de Guise qui l'attaque et le défait. Mais dans l'action le duc reçut un coup d'arquebuse à la joue, dont il lui resta une cicatrice qui lui fit donner le surnom de *Balafré*. Au mois de novembre la reine-mère tire de prison les maréchaux de Montmorenci et de Cossé. Elle se sert du premier pour engager le duc d'Alençon à venir la trouver au château de Champigni. Le fruit de cette entrevue fut une trêve de six mois, commencée au 22 novembre. Elle ne dura pas même ce court espace de tems. Au mois de mars suivant, le duc d'Alençon s'étant mis à la tête des Huguenots, se rend à Moulins, où il reçoit un renfort de huit mille allemands, tant reitres que lansquenets (1), que le prince de Condé lui amène sous la conduite du palatin Jean Casimir. A la nouvelle de leur arrivée, le roi de Navarre quitte furtivement la cour, va se joindre à eux et fait de nouveau profession du Calvinisme. La reine, voyant alors trois princes du sang à la tête des rebelles, pense sérieusement à la paix. Elle se fit par le canal du duc d'Alençon, que l'on gagna d'autant plus aisément, qu'il se voyait peu considéré des Huguenots. On lui accorda une augmentation d'apanage, dont l'Anjou faisait partie, et depuis ce tems il s'appela duc d'Anjou. Les Huguenots obtinrent le libre exercice de leur religion, des chambres mi-parties dans les huit parlements, et des places de sûreté. Pour congédier le palatin, « il fallut, dit Brantôme, » donner des pensions et appointements excessifs, jusqu'à lui » donner le duché d'Etampes. Au partir de là, continue cet » historien, il rentra en Allemagne, et s'y fit faire un triomphe » ni plus ni moins qu'à la mode des anciens consuls romains, » jusques-là, comme je l'ai ouï dire, qu'en son triomphe furent menés et conduits une infinité de bœufs qui avoient été » pris ensemble, caparaçonnés et accommodés ni plus ni moins » qu'étoient ceux desdits Romains, menés tant en leurs triomphes, qu'en leurs victimes et sacrifices. Il n'avoit pas eu de » grandes peines à conquérir ces bœufs ; car ils étoient en proie à

(1) Les Reitres étaient la cavalerie des Allemands, et les Lansquenets leur infanterie.

» un chacun..... Si est-ce que de lui ni des siens pour cette » fois il n'y eut de trop grands coups ruès..... Il pouvoit pourtant dire que les bagues et joyaux, les buffets, la vaisselle » d'argent, les chaînes d'or, surtout les beaux écus au soleil, » le pillage et la dépouille que lui et les siens avoient faits en » France, pouvoient beaucoup servir au sujet de son triomphe... » Tant y a que par ses venues en France, il y avoit bien fait du » mal ». L'édit de pacification (il est compté pour le cinquième), fut porté, le 14 mai, par le roi lui-même, au parlement, et enregistré en sa présence. Mais il n'eut pas l'effet qu'on s'en était promis. Les Catholiques en furent très-mécontents. A Péronne, les habitants, excités par Jacques d'Humières, leur gouverneur, refusèrent de recevoir les troupes du prince de Condé, à qui cette ville avait été donnée pour une des places de sûreté. Des seigneurs du voisinage, animés du même esprit, firent avec eux une association pour le maintien de la religion catholique; elle fut signée à Péronne, le 15 février 1577. Cet exemple fut bientôt suivi par un grand nombre de villes du royaume. Ainsi se forma la ligue que l'on qualifia d'*Union sainte*, et qui devint si funeste à la religion et à l'état. *Les zélés catholiques en furent les instruments; les nouveaux religieux, les paranymphes et les trompettes; les grands du royaume, les auteurs et les chefs. La mollesse du roi lui laissa prendre accroissement; et la reine mère y donna les mains, non par aucun zèle de religion, mais par la haine mortelle qu'elle portait aux Huguenots.* (Mézerai.) Les premiers mouvements de la ligue firent sentir à ces derniers ce qu'ils avaient à craindre. Ils se plaignent hautement de cette confédération, comme s'ils n'en avaient pas eux-mêmes donné l'exemple dans les différentes associations qu'ils avaient faites entre eux. Pour la réprimer, ils demandèrent avec instance l'assemblée des états: elle leur fut accordée. Le roi en fit l'ouverture à Blois le 6 décembre. Mais les Huguenots n'y trouvèrent pas les avantages qu'ils avaient espérés. L'assemblée, dont tous les membres étaient catholiques, révoqua leurs privilèges, décida qu'on leur ferait la guerre, autorisa la ligue, et obligea le roi de la signer. Ce prince fit plus, il se déclara chef de cette association: politique sage, quoique blâmée par quelques écrivains, et que l'événement aurait justifiée, si ce prince eût montré dans sa conduite autant de fermeté qu'il avait fait paraître de valeur à la tête des armées sous le dernier règne.

L'an 1577, les états de Blois sont terminés au commencement de mars. En conséquence de la résolution qu'on y avait prise, la guerre recommence entre les Catholiques et les Huguenots. Le roi met à la tête d'une armée le duc d'Anjou, qui se rend maître de la Charité-sur-Loire au mois d'avril, puis d'Issoire

en Auvergne. Damville, réconcilié avec la cour, par traité du 21 mai, tourne ses armes contre le parti qu'il avait jusqu'alors soutenu. Il enlève plusieurs places aux Religionnaires, et met le siége devant Montpellier. Tandis qu'il le presse, le roi, dans la crainte que les rebelles n'appellent des troupes étrangères en France, leur accorde une nouvelle paix. Elle fut signée le 17 septembre à Bergerac, ratifiée par le roi, le 5 octobre, à Poitiers, et suivie d'un sixième édit de pacification, moins favorable que le dernier. La nouvelle qu'en reçut le prince de Condé pendant la nuit à la Rochelle, lui causa tant de joie qu'il la fit publier sur le champ aux flambeaux. Montpellier fut une des places de sûreté accordées aux Huguenots; mais bientôt les hostilités se renouvelèrent en Languedoc et en Guienne.

La fureur des duels, excités pour l'ordinaire par des intrigues amoureuses, régnait alors plus que jamais en France. L'an 1578, le 27 avril, combat de Caylus (Levis), Maugiron et Livarot, trois mignons ou jeunes favoris de Henri III, contre Balzac d'Entragues, d'Aidie de Riberac et Schomberg, attachés aux Guise. Maugiron fut tué sur la place, Caylus mourut vingt-huit jours après de ses blessures. Le 21 juillet, Saint-Maigrin, autre mignon de Henri, fut assassiné par ordre du duc de Guise, ou du duc de Mayenne, son frère, pour s'être vanté d'être dans les bonnes grâces de madame de Guise. Le roi les fit enterrer tous les trois avec pompe dans l'église de Saint-Paul, et fit placer la statue de chacun d'eux sur leur tombeau. Ces mignons étaient très-diffamés pour leurs mœurs, ils mêlaient, à l'exemple du souverain, la superstition à la débauche, et tandis qu'ils se donnaient en spectacle avec lui dans des processions de pénitents, ils menaient la vie la plus licencieuse à la cour. Le peuple cependant gémissait sous le poids des impôts dont le roi les accablait pour fournir au luxe de sa cour, et satisfaire l'insatiable avidité de ses favoris. Il envoya, le 9 septembre, jusqu'à vingt-deux édits bursaux au parlement qui n'en voulut enregistrer que deux. Il fit une chose plus louable, au mois de décembre suivant, en instituant l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit, sur le modèle et sous le même titre que celui de Louis d'Anjou, roi de Naples, avait institué en 1352, à la Pentecôte, jour de son couronnement. (*Voyez les rois de Naples*). La cérémonie s'en fit aux Augustins, le 31 de ce mois, et les deux jours suivants. Cet établissement, où l'on n'admettait que la haute noblesse, fit tomber celui de Saint-Michel, dont l'entrée fut depuis ouverte au mérite personnel sans naissance distinguée. Il semblait, (et c'était l'intention du roi) devoir aussi ramener du Calvinisme les principaux seigneurs, parce que la profession de la foi catholique était une des condi-

tions pour y entrer. Les Ligueurs par conséquent n'avaient rien à y reprendre. Mais telle était leur haine contre le roi que pendant qu'il dinait avec ses chevaliers aux Augustins, ils affichèrent à la porte de l'église un placard insolent, où ils faisaient une mauvaise application du premier chapitre d'Isaïe à la cérémonie, en ces termes : *Ecoutez la voix du seigneur, tyrans de son peuple, princes qui imitez les rois de Sodome : je hais vos solennités, etc.* On vit même des écoliers se promener par les rues avec des fraises de papier semblables à celles que portaient le roi et les courtisans, criant, *à la fraise on connaît le veau.* Le roi les fit mettre en prison, et ce fut une nouveau grief contre lui. La reine-mère, plus occupée que le roi, son fils, des affaires de l'état, avait quitté la cour au mois de juillet précédent, pour aller trouver le roi de Navarre en Guienne et traiter avec lui des moyens de faire observer les derniers édits de pacification. Elle menait avec elle la reine Marguerite, qui jusque-là n'avait pu obtenir du roi, son frère, la permission d'aller rejoindre son époux. La marche fut lente, parce qu'elles allaient à petites journées et qu'elles s'arrêtèrent en divers lieux.

L'an 1579, la reine-mère ayant fait avec le roi de Navarre un traité dans le mois de février, à Nérac engage ce prince à revenir à la cour. Elle parcourt ensuite le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, la Bourgogne, et arrive, sur la fin de l'année, à Paris. Pendant l'absence de la reine, sa mère, Henri III rendit, au mois de mai, la fameuse ordonnance de Blois. Quoique dressée et publiée à Paris, on l'appelle de Blois, parce qu'elle a été rendue en conséquence des cahiers présentés par les états de Blois en 1576. Elle contient 363 articles, dont plusieurs concernent la discipline ecclésiastique de France. Jean de Montluc, évêque de Valence, l'un des prélats les plus suspects en matière de religion, et des négociateurs les plus habiles, était mort, le 13 avril précédent, à Toulouse. Son génie se déploya en seize ambassades dont il fut chargé pour les pays étrangers ; ce qui l'engagea de prendre pour sa devise ce vers de Virgile :

Quæ regio in terris nostri non plena laboris ?

On vit éclater en 1580 une nouvelle guerre qu'on appela *des Amoureux*, parce que des intrigues de galanterie y donnèrent occasion. Le roi de Navarre la fit résoudre dans une assemblée de religionnaires tenue à Montauban. Tandis que se commettent les premières hostilités, le duc dAnjou passe à Londres dans la vue d'épouser la reine Elisabeth, et revient avec de vaines espérances. Le roi de Navarre prend Cahors le 5 mai. Ce fut au siége de cette place qu'on fit usage, pour la

première fois, du pétard. Le maréchal de Biron, beaucoup plus fort que le roi de Navarre, l'empêche de faire aucun progrès en Guienne. Sur la fin de juin, le maréchal de Matignon, à la tête d'une armée de royalistes, assiége la Fère, et s'en rend maître le 12 septembre. Les boulets rouges, suivant la conjecture du P. Daniel, furent employés à ce siége pour la première fois. Le duc d'Anjou persistait toujours dans le dessein d'obtenir la main d'Elisabeth. Il avait de plus formé le projet de se faire souverain des Pays-Bas, où le roi d'Espagne avait perdu toute son autorité. Pour se rendre favorable le roi de Navarre et le faire entrer dans ses vues, il va le trouver, et l'engage à faire la paix. Elle est signée, le 26 novembre, à Fleix, près de Sainte-Foi. Mais cette paix, au lieu de rétablir l'ordre dans le royaume, y met la confusion par les déréglements, les dissolutions et les folles dépenses où les favoris jettent le roi.

La fermentation des esprits était toujours grande dans la Guienne. Pour la calmer, le roi, dans le mois de janvier 1581, donne un septième édit de pacification. Mais il n'eut pas un effet aussi prompt et aussi général qu'on l'avait espéré. Le prince de Condé en suspendit l'acceptation dans le Languedoc, où il s'était rendu. Les Huguenots de cette province s'y soumettent enfin dans les derniers jours d'octobre. Vers le même tems, le duc d'Anjou quitte furtivement la cour, où il était sans considération, et va tenter l'établissement qu'il projetait dans les Pays-Bas. Il ne fut point trompé dans ses espérances. Les états de Hollande lui déferent la souveraineté par le conseil de Guillaume, prince d'Orange. Etant passé de-là en Angleterre, au mois de novembre, il y resta trois mois, caressé et fêté par la reine Elisabeth, sans pouvoir néanmoins obtenir la main de cette princesse, qui était l'objet de son voyage. De retour dans les Pays-Bas au mois de février 1582, il y est couronné, le 19 de ce mois, duc de Brabant dans Anvers. Il fut ensuite reconnu comte de Flandre. Mais sa conduite ne soutint pas ces heureux commencements.

En France, Anne de Joyeuse, créé duc et pair, au mois d'août 1581, voulut se prévaloir de la faveur du roi pour enlever au duc de Montmorenci le gouvernement de Languedoc. La division qui éclata entre ces deux seigneurs, l'an 1582, à cette occasion, fut très-funeste à la province. Des brigands en profitèrent pour y commettre impunément les plus grands désordres. Le roi, sur les plaintes qui lui en furent portées, employa son autorité pour réconcilier les deux maisons, et y réussit. La tranquillité fut alors rétablie en Languedoc. (Vaissète, T. V.)

Il eût été à souhaiter que Henri III donnât la même attention

aux divers abus qui régnaient dans le gouvernement ; mais réservant toute sa tendresse pour ses favoris, il ne montrait que de l'indifférence pour les besoins de son peuple, et souffrait qu'on le vexât et qu'on l'opprimât pour les enrichir. Sa grande occupation avec eux était d'inventer de nouvelles pratiques de dévotion et d'en faire parade aux yeux du public pour servir de voile à ses infâmes débauches. L'an 1583, il institua une confrérie de pénitents en l'honneur de l'Annonciation, et s'y fit inscrire. On le vit, le 25 mars, couvert d'un sac de toile blanche, marcher en procession à la tête des confrères. Une grosse pluie, qui les accueillit dans la marche, fit rire les spectateurs et donna lieu au quatrain suivant :

Après avoir pillé la France
Et tout son peuple dépouillé,
N'est-ce pas belle pénitence
De se couvrir d'un sac mouillé?

Les aventures de François, duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, finirent, l'an 1584, par une maladie qui l'enleva, le 10 juin, à Château-Thierri, dans la trentième année de son âge. Il avait été obligé, l'année précédente, de quitter les Pays-Bas pour s'être brouillé mal adroitement avec le prince d'Orange. (*Voy. les ducs d'Alençon.*) Sa mort rapprocha le roi de Navarre du trône de France, dont elle le rendit l'héritier présomptif. Ce fut alors que les Ligueurs commencèrent à déployer tout leur fanatisme. Ils avaient à leur tête le duc de Guise et son frère le cardinal, qui, se parant du zèle de maintenir la foi catholique en France, cachaient, sous ces dehors imposants, l'ambition d'y régner souverainement. Excités par ces deux chefs, les prédicateurs invectivent dans les chaires contre le prince qu'on leur destine pour maître, et les confesseurs les secondent dans le tribunal de la pénitence (1). Les Guise font entrer dans leurs vues le pape Grégoire XIII, et plus facilement encore Philippe II, roi d'Espagne : ils lèvent enfin des troupes. Il fallait pour éblouir la multitude, opposer au roi de Navarre un concurrent dont les prétentions parussent aussi bien fondées à peu près que les siennes. On le trouva dans le cardinal Charles de Bourbon, son oncle (2). L'an 1585, séduit par le duc de Guise,

---

(1) « La ligue commença, dès le mois d'octobre 1584, à se déclarer Les « prédicateurs de l'Avent saisirent ce tems. L'arrivée du Messie tant attendu, « l'appréhension de celle du roi de Navarre, furent un champ ouvert aux « antithèses. Cette année se termina par le traité de Joinville. Le roi d'Espagne « y prit la qualité de protecteur du royaume; le cardinal de Bourbon, de « premier prince du sang; les Guise, de pères du peuple. » (*Gal. Philos.*)

(2) Le cardinal de Bourbon était alors âgé de 62 ans. Il quitta l'habit ecclésiastique pour endosser la cuirasse. (*ibid.*)

Charles publie, le 31 mars, un manifeste daté de Péronne, dans lequel il insinue que la couronne de France, le roi venant à décéder sans enfants mâles, doit lui appartenir préférablement au roi de Navarre, son neveu, déclame contre les abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement, et déclare *avoir juré de tenir la main-forte et armée à ce que l'église soit réintégrée en sa dignité et en la vraie seule religion catholique*; *que la noblesse jouisse de ses honneurs et priviléges*, *que le peuple soit soulagé*, *les nouveaux impôts*, *établis depuis le roi Charles IX*, *abolis*, *les parlements maintenus dans leurs prérogatives*, *et les états*, *quand ils seront assemblés*, *dans leur autorité*. Cette déclaration, à la tête de laquelle on avait mis une liste de princes tant nationaux qu'étrangers, qui s'étaient engagés à l'appuyer, produisit une commotion générale dans le royaume. Le roi de Navarre et le roi de France firent en cette occasion deux personnages bien différents. Le premier, de concert avec le duc de Montmorenci, dresse le 10 juin, à Bergerac, un manifeste, pour répondre aux prétentions de son oncle et aux imputations de la ligue. Le second dévoile ses craintes et son découragement dans une apologie où il s'avoue coupable, et où il conjure les factieux de mettre bas les armes. Il fait plus, il s'unit à eux par un traité, signé, le 7 juillet, à Nemours, et donne en conséquence un édit pour révoquer tous les priviléges des Protestants et accorder aux chefs de la ligue des places de sûreté, comme ceux-là en avaient ci-devant obtenu. Le feu de la guerre alors est allumé dans toutes les provinces. Le duc de Mercœur (Philippe-Emmanuel de Lorraine) en Bretagne, combat pour la ligue; Lesdiguières, en Dauphiné, pour les Huguenots; le duc de Montmorenci pour les Royalistes; et le duc (Anne) de Joyeuse contre ceux-ci en Languedoc. Grégoire XIII étant mort sur ces entrefaites, Sixte-Quint, qui le remplace, signale son exaltation par une bulle du 10 septembre, contre le roi de Navarre et le prince de Condé, qu'il traite de race bâtarde, sur la supposion que Jeanne d'Albret, leur mère, était mariée au duc de Clèves avant d'épouser Antoine de Bourbon, les déclarant de plus hérétiques, relaps, excommuniés, déchus de tous leurs domaines, et incapables de succéder au trône de France. Les deux princes répondirent, le 6 novembre, à cette bulle par une protestation qu'ils vinrent à bout de faire afficher aux portes du Vatican. Ce coup de vigueur leur attire l'estime du pape, qui, dans le fond, condamnait la ligue, comme une cabale préjudiciable à l'autorité des rois et aux intérêts de la religion. Mais la bulle de Sixte ne laissait pas de favoriser les Ligueurs en excluant du trône de France le roi de Navarre, qui était le prince qui leur tenait le plus au cœur. Ce

fut alors que se forma parmi ceux de Paris une ligue particulière qu'on nomma la *Ligue des Seize*, non du nombre de ceux qui la composaient, car ils n'étaient, à ce qu'on prétend, que dix (1); mais de celui des quartiers de Paris, qu'ils s'étaient distribués et avaient partagés entre eux pour l'administration des affaires publiques. Quoique tous gens vendus au duc de Guise, leur association se forma néanmoins à son insu. Elle fit de grands progrès en peu de tems. L'impression de la bulle de Sixte V fut son premier ouvrage.

On vit en 1586 trois princes du nom de Henri, armés, avec leurs partisans, les uns contre les autres; savoir, le roi de France, le roi de Navarre et le duc de Guise; le premier à la tête des Royalistes, le second à la tête de Huguenots, et le troisième chef des Ligueurs: c'est ce qu'on nomma *la guerre des trois Henri*. Elle ne produisit aucun événement remarquable; mais elle nourrit et fortifia la haine réciproque dans les partis. Celle des Seize, contre Henri III, était la plus envenimée et la plus fougueuse. L'an 1587, ils forment une entreprise pour enlever à ce monarque la couronne et la liberté. Il en est averti, et ne prend nulles mesures sur cet avis. Mais le duc d'Epernon (2) arrête les desseins des factieux, en se rendant maître de la Bastille et de l'Arsenal. Le duc de Mayenne, frère du duc de Guise, sort alors de Paris, ne s'y croyant plus en sûreté. Il se répand des libelles séditieux contre le roi. Le 20 octobre, le duc de Joyeuse perd la bataille de Coutras, en Guienne, contre le roi de Navarre, et périt dans l'action (3) avec Claude de Saint-Sauveur, son frère cadet. Quelques-uns prétendent que l'aîné fut tué de sang-froid. Le roi de Navarre, avant le combat, si l'on en croit les mémoires de Sulli, avait dit au prince de Condé et au comte de Soissons: *Souvenez-vous que vous êtes*

---

(1) Le quatrain suivant, qu'on fit sur cette faction, semblerait néanmoins annoncer que ses chefs étaient au nombre de seize.

A chacun le sien c'est justice
A Paris seize Quarteniers,
A Montfaucon seize piliers;
C'est à chacun son bénéfice.

(2) Jean Louis de Nogaret, fait duc d'Epernon et pair de France au mois de novembre 1581.

(3) Prêts à commencer la bataille, le roi de Navarre et ceux de la religion se prosternèrent en terre pour prier dieu. Le duc de Joyeuse, les regardant comme gens qui paraissaient déjà tout humiliés et abattus, dit à M. de Lavardin: *Ils sont à nous; voyez-vous pas comme ils sont à demi battus et défaits; à voir leur contenance, ce sont gens qui tremblent. — Ne le prenez pas là*, répondit Lavardin, *je les connois mieux que vous; font bien les doux et les chatemites, mais que ce vienne à la charge, vous les trouverez diables et lions, et vous souvenez que je vous l'ai dit.*

du sang des Bourbons ; et vive Dieu , je vous ferai voir que je suis votre aîné. Et nous, répondirent-ils, *nous vous ferons voir que nous sommes de bons cadets.* Il avait aussi dit à ses soldats en montrant le duc de Joyeuse : « Amis, voici un nou- » veau marié dont la dot est encore toute entière dans ses » coffres. C'est à vous de l'y chercher ». Le mariage du duc n'était pas si récent, ayant été fait dès le 24 septembre 1581, avec Marguerite de Lorraine, sœur de la reine de France. Henri du Bouchage, son frère puiné, s'étant fait capucin le 5 septembre précédent, sous le nom de frère Ange, Scipion, son quatrième frère, grand-prieur de Toulouse, hérita de son duché. Le vainqueur de Coutras ne remporta, par sa faute, qu'une gloire stérile. Au lieu de profiter de sa victoire pour abattre la ligue, il retourna en Béarn, où l'amour de la comtesse de Guiche le rappelait. Henri III, près d'être accablé par ses ennemis, sort enfin de l'engourdissement où le tenait Villequier, son favori. Il se met en campagne au mois d'octobre, et arrête, sur les bords de la Loire près de la Charité, une armée de suisses et d'allemands, qui allaient joindre le roi de Navarre. Obligés de rebrousser chemin, il sont surpris et battus de nuit, le 27 du même mois, à Vimori, près de Montargis, par le duc de Guise, que le baron de Donaw, leur général, appelait, pour cette attaque nocturne, le *prince des ténèbres.* Mais Guise lui fit voir qu'il savait le battre aussi bien le jour que la nuit ; car l'ayant atteint le 24 novembre, à Auneau, dans la Beauce, il tailla en pièces la plus grande partie de ses troupes, et l'obligea de s'enfuir avec peu de suite. Enfin après avoir perdu beaucoup des leurs en diverses rencontres, ces étrangers obtinrent du roi, le 8 décembre, la liberté de retourner chez eux à des conditions honteuses. Cette expédition glorieuse ne fit pas mieux accueillir Henri III des Parisiens à son retour. Les partisans des Guise ne cessèrent de le décrier en particulier et en public, dans leurs écrits et dans leurs sermons. Les plus notables d'entre eux s'étant rendus auprès de leur chef à Nanci, dressèrent avec lui, en cette ville, au mois de février 1588, un mémoire séditieux pour être présenté au roi. Il contenait onze articles de demande, dont les principaux avaient pour objet la publication du concile de Trente, l'établissement de l'inquisition, le changement du gouvernement. La hardiesse de cet écrit fit prendre au roi des mesures pour tenir le duc de Guise éloigné de Paris. Henri, prince de Condé, tombe malade dans ces entrefaites, et meurt à S. Jean d'Angeli, le 5 mars, âgé de trente-cinq ans. Il était brave, et sans la jalousie qu'il avait contre le roi de Navarre, il eût servi utilement son parti. Charlotte de la Trémoille, sa femme, qu'il laissa enceinte de trois mois, mit au monde, le 1 septembre

suivant, comme le marque M. de Thou, un fils qui fut Henri II, père du grand Condé. C'est donc une fausseté de dire avec les gens du peuple qu'elle n'accoucha qu'au bout de treize mois de veuvage. Ce trait n'est pas le seul que la calomnie lança contre elle. On l'accusa de l'empoisonnement de son époux; et le roi de Navarre, l'ayant fait arrêter, chargea les juges de Saint-Jean d'Angeli d'instruire son procès. Mais par arrêt du parlement de Paris, rendu le 24 juillet 1596, elle fut pleinement déchargée de cette accusation, et déclarée *pure et innocente des cas à elle imposés*.

Le 9 mai, dans le tems qu'on s'y attend le moins, arrive de Soissons à Paris, le duc de Guise, contre la défense du roi, qu'il protesta depuis ne lui être point parvenue. Le peuple, transporté d'une joie fanatique, le reçoit comme en triomphe. On annonce au monarque qu'il doit venir se présenter devant lui; irrité de cette hardiesse, il jette trois ou quatre fois les yeux sur un épieu qui était toujours, suivant un ancien usage, au chevet du lit de nos rois, passe dans son cabinet, y reste près d'un quart d'heure, revient toujours fort agité, regarde encore l'endroit où devait être l'épieu, et ne le voyant plus, demande qui l'a ôté : *moy, et j'ay cru vous servir*, répond Villequier, premier gentilhomme de sa chambre. Le duc paraît, et le roi, qui voulait le poignarder un moment auparavant, n'a pas le courage de s'assurer de sa personne. Ce monarque ne se trouvant plus le maître à Paris, y fait entrer, le 12 mai, (ce qu'il aurait dû faire trois jours plus tôt) six mille hommes de troupes pour sa sûreté. Les Ligueurs, excités par Crucé, procureur au Châtelet, l'un des plus violents des Seize, se soulèvent à cette occasion, tendent les chaînes, et barricadent les rues, après les avoir dépavées; d'où vient à ce jour le nom de *Journée des Barricades*. Les troupes du roi, enfermées de toutes parts, se trouvent exposées, sans pouvoir se défendre, aux mousquetades des fenêtres, et aux pavés dont chaque maison s'était fournie. Le duc de Guise, mandé au Louvre pour faire cesser ce tumulte, répond qu'il n'y peut rien, et se retire. Il prouva bientôt après le contraire; car, étant sorti de son hôtel sans autres armes que son épée, il appaisa le peuple par sa seule présence, et allant de barricade en barricade, il délivra les pauvres soldats dont environ vingt avaient déjà été tués, et un plus grand nombre blessés, et les fit mener au Louvre. Effrayé de cette émeute, le roi sort de Paris le 13, et se rend à Chartres, puis à Rouen, où il passe tout l'été. Son départ consterne les Parisiens, et leur fait appréhender une vengeance proportionnée aux outrages qu'ils lui ont faits. Pour obtenir leur pardon et son retour, ils lui font une députation

à la tête de laquelle ils mettent le frère Ange, capucin (auparavant Henri de Joyeuse, l'un des mignons du roi). Accompagné de ses confrères, et d'un nombre de personnes chargées de représenter la passion du Sauveur, frère Ange part et arrive à Chartres, le corps nu jusqu'à la ceinture, une grosse croix de bois sur ses épaules, ayant à ses côtés deux capucins qui le frappent à grands coups de discipline. Dans cet état il va se jeter aux pieds du roi qui entendait vêpres à la cathédrale. Henri, touché autant que surpris de ce spectacle, donne une réponse favorable. Mais au lieu de retourner à Paris, il passe à Rouen. Ce fut là que la paix se fit le 21 juillet, par l'*Edit de réunion*, qui porte entr'autres choses, qu'avenant la mort du roi sans enfants mâles, on ne lui donnera pour successeur aucun prince hérétique, ou fauteur d'hérésie. Le roi part, sur la fin de septembre, pour les états de Blois, dont la première séance se tint le 16 octobre. Le duc de Guise ne manqua pas de s'y rendre; son but était d'y faire déposer le roi, ou de le réduire à l'état des rois fainéants de la première race, sous les maires du palais. C'est ce que le duc de Mayenne, son frère, brouillé alors avec lui ainsi qu'avec le cardinal de Guise, son autre frère, fit dire à ce monarque, par Alfonse Ornano, vers le commencement de décembre. Henri III reçoit d'autre part de semblables avis, qui ne sont que trop confirmés par la conduite que le duc de Guise tient dans les états. L'audace qu'il y étale, et les demandes insolentes des députés, qui n'agissaient que par son inspiration, ne permettent plus à Henri III d'en douter. Ce prince enfin prend la résolution de le faire périr pour prévenir son propre malheur. Le duc est averti, par différents billets, du sort qu'on lui prépare. *On n'oserait*, écrit-il sur quelques-uns, tant sa présomption l'aveuglait. Enfin le 23 décembre, il est poignardé sur les huit heures du matin, par des assassins apostés (1), comme il entrait dans le cabinet du roi qui l'avait fait appeler. (Voy. *les Sires de Joinville.*) On arrête dans le même tems le cardinal, son frère, le cardinal de Bourbon, d'Epinac, archevêque de Lyon, le prince de

(1) Ces assassins étaient au nombre de 45, choisis parmi les gardes. Le brave Crillon, à qui le roi avait proposé de faire le coup, s'en était excusé en disant qu'il se battrait volontiers en duel avec le duc, et promettait de le renverser mort; mais que le métier de bourreau ne lui convenait point. « Après ce « meurtre, dit le Pr. Hénaut, le roi fit deux fautes qui lui enlevèrent tout le « fruit qu'il pouvait en retirer; de n'avoir point fait arrêter à Lyon le duc de « Mayenne, frère du duc Henri, et de n'être point venu à Paris renvoyer les « principaux chefs de la ligue ».

Joinville, fils du duc de Guise, avec quelques autres chefs de la ligue. Le cardinal de Guise et d'Epinac, enfermés dans une même chambre, se confessent réciproquement, s'attendant l'un et l'autre, à la mort. Le premier est percé de coups le lendemain, dans un passage obscur où on l'avait fait entrer en le tirant de sa chambre (1); le second, sauvé par le crédit de son neveu, le baron de Lux, est transféré, avec les autres prisonniers, au château d'Amboise, où il obtint de le Guast, auquel il avait été remis, sa liberté, moyennant une rançon de trente mille livres. (*Masures de l'Isle Barbe*, T. II, p. 39.) Le duc de Savoie, profitant de la confusion qui règne en France, s'empare, au mois d'octobre, du marquisat de Saluces, sous prétexte d'empêcher l'hérésie d'y pénétrer.

Le sang des Guise ranima le feu de la guerre civile, loin de l'éteindre. Furieux de la mort de leurs chefs, les ligueurs résolurent de tout mettre en œuvre pour la venger. Les Parisiens éclatèrent par dessus tous. Ce peuple qui, par sa révolte, avait forcé le roi de s'éloigner de lui, et qui presque aussitôt touché de regret, lui avait député, jusqu'à deux fois, pour l'engager à revenir, reprend ses premiers sentiments, dès qu'il apprend que l'auteur des troubles n'est plus; il les exhale dans ses discours, dans des libelles, dans les sermons par la bouche des prédicateurs, dans le tribunal de la pénitence par le ministère des confesseurs, qui refusent l'absolution à ceux qui reconnaissent Henri III pour roi légitime. Le curé de Saint-Barthelemi, prêchant le jour de l'An, 1589, ose exiger de ses auditeurs un serment de venger la mort des Guise, et leur fait lever la main en signe d'acquiescement. Achille de Harlai, premier-président, était assis à l'OEuvre. *Levez la main*, lui dit-il, *M. le premier-président, et levez-la bien haut, afin que tout le monde le voye.* Le magistrat obéit dans la crainte d'être mis en pièces par la populace à qui l'on avait fait accroire qu'ayant été consulté sur la mort du duc de Guise, il y avait consenti. La Sorbonne elle-même approuva ces attentats par des décisions contre lesquelles un très-petit nombre eut le courage de réclamer. La reine-mère, retirée à Blois, termina dans ces entrefaites, la carrière de sa vie le 5 janvier. Elle était dans la soixante-dixième année de son âge, étant née le 23 avril 1519. La mort de cette princesse, qui avait soutenu

(1) Le roi fit brûler le corps du cardinal et celui du duc son frère, et jeter leurs cendres au vent, de peur que leurs prétendues reliques ne devinssent un objet de culte pour les Ligueurs et n'augmentassent leur fanatisme.

dans le monde un si grand rôle pendant trente ans, fit très-peu d'impression sur les esprits, et ne changea presque rien à l'état des affaires. Son corps resta à Blois, et ne fut porté que vingt et un ans après à Saint-Denis (1).

Bussi le Clerc, qui, de procureur, avait été fait gouverneur de la Bastille, par le duc de Guise, entre à main armée, le 16 janvier, au palais, d'où il amène Achille de Harlai, premier président, avec cinquante autres magistrats, à la Bastille, où il les fit traiter avec une dureté qui le fit appeler le *grand pénitencier du parlement*. Il crée ensuite un parlement nouveau, ou plutôt il oblige les cent vingt-six magistrats qui restaient à continuer leurs fonctions, après les avoir fait jurer sur le crucifix de ne jamais se départir de la ligue. L'audience est tenue le lendemain par le président Barnabé Brisson, qui, voulant se ménager entre les deux partis, proteste en secret, devant deux notaires, qu'il cède à la violence. Le 12 février, arrivée du duc de Mayenne, frère cadet du duc de Guise, à Paris. Il est nommé, par la faction des Seize, lieutenant-général de l'*état royal et couronne de France*. L'esprit des Parisiens se communique, par une espèce de contagion, aux provinces. A Toulouse, le premier président Duranti, attaché à la religion et au roi, est mis à mort, le 10 février, par les Ligueurs. Edit du roi, pour transférer le parlement de Paris à Tours. Il passe lui-même en cette ville avec sa cour, ne se trouvant plus en sûreté à Blois. Qui le croirait? Henri III, menacé de tous côtés, n'avait point encore d'armée. La nécessité l'oblige d'avoir recours au roi de Navarre, son vainqueur. Ce prince lui mène son armée; et, avant qu'elle arrive, il a une entrevue avec lui le 30 avril Les deux rois, après avoir fait de grands progrès du côté de la Loire, s'avancent vers Paris pour en faire le siége. Sur leur route, ils sont joints, le 26 juillet, par Nicolas de Harlai, baron de Sanci, qui amenait à son maître un corps de dix mille suisses, qu'il avait levé à ses propres dépens. Ce fut à cette occasion qu'il engagea ce beau diamant, qui a passé

---

(3) « On a publié, dit l'Etoile, contre la mémoire de Catherine plusieurs « vers dont voici les meilleurs, faits pour lui servir d'épitaphe ».

La reine qui ci-gît, fut un diable et un ange;
Toute pleine de blâme, et pleine de louange.
Elle soutint l'état, et l'état mit à bas.
Elle fit maints accords, et pas moins de débats,
Elle enfanta trois rois et cinq guerres civiles,
Fit bâtir des châteaux et ruiner des villes.
Fit bien de bonnes lois et de mauvais édits.
Souhaite-lui, passant, enfer et paradis.

depuis au roi d'Angleterre, et qu'on nomme *le Sanci*. (Le Laboureur, Pinard.) Le 31 juillet, Henri III établit son quartier à Saint-Cloud. Le jour suivant, il est frappé au bas-ventre d'un coup de poignard par un fanatique, infecté du venin de la ligue, nommé Jacques Clément. Il meurt, le lendemain, de sa blessure, dans de grands sentiments de pénitence, à l'âge de trente-sept ans, dix mois et quatorze jours, après un règne de quatorze ans, cinq mois et vingt jours, depuis son sacre. On porta son corps à Saint-Corneille de Compiègne, d'où il fut rapporté, en 1610, à Saint-Denis (1). LOUISE DE VAUDEMONT, sa femme, princesse vertueuse, morte à Moulins, le 29 janvier 1601, ne lui donna point d'enfants. Ainsi fut éteinte l'illustre branche des Valois, qui avait régné deux cent soixante et un ans, pendant lesquels elle donna treize rois à la France. La conduite de Henri III fut un mélange inconcevable de grandeur d'âme et de petitesse d'esprit, de vigueur et de mollesse, d'activité et d'indolence, de tendresse et d'insensibilité, de libertinage et de superstition. Nul prince ne représentait avec plus de dignité que lui dans les occasions importantes. A la figure la plus noble et la plus prévenante, il joignait une éloquence naturelle et majestueuse; mais ce même roi s'avilissait aux yeux de ses sujets, par des amusements puérils, par une vie molle et efféminée, et par un mélange de libertinage et de dévotion. Au retour d'une procession, on le voyait danser à un bal, un chapelet à têtes de mort pendu à son côté, ou se livrer à des divertissements encore moins permis. Idolâtre de sa peau comme une femme, il couchait avec des gants pour conserver la blancheur de ses belles mains, ayant sur son visage une pâte préparée avec un masque par-dessus. Oubliant ce qu'il devait à sa dignité, il donnait des audiences une corbeille pleine de petits chiens pendue à son côté, et il ne rougissait pas de se promener dans Paris un bilboquet à la main. Par ses propos indiscrets, il flétrit l'honneur de presque toutes les femmes de sa cour.

Quoique neuf mois après que Henri se fut évadé de la Pologne, cette république eût déclaré le trône vacant, et procédé en conséquence à l'élection d'un nouveau roi, ce prince ne laissa pas de conserver toute sa vie le titre de roi de Pologne. Le luxe et la passion du jeu furent portés à leur comble sous son règne. On employa dans la fabrication des étoffes tant de matières d'or et d'argent, que les hôtels des monnaies en manquè-

(1) Rome ayant refusé de faire des obsèques pour Henri III, on a cessé à Paris de les faire pour les papes. (*Pièces Inter.*, T. I, p. 113.)

rent. Le marc d'or était alors à deux cent vingt-deux livres, et le marc d'argent à dix-neuf.

Par les remontrances de la cour des monnaies présentées au roi, et aux états-généraux assemblés à Blois le 19 décembre 1576, il paraît que l'intérêt de l'argent était alors au denier douze, c'est-à-dire, à huit un tiers pour cent, puisque par ces remontrances il est dit « que celui qui a presté ou baillé à rente » quatre cent quatre-vingts écus à cinquante sols pièce, pour faire » cent livres de rente, revenant son sol principal trois ou quatre » ans après que l'écu aura été surhaussé de cinq sols sur pièce, » porte diminution de son principal de quarante-quatre écus ou » environ ». (Le Blond).

C'est sous le règne de Henri III que l'on introduisit à la cour les fauteuils pour la personne du roi et des pliants pour sa suite. Dans un ouvrage de ce tems-là, on représente Henri *assis, ainsi que deux de ses mignons, dans des chaises* (fauteuils) *de velours, faites d'une façon qu'ils appelaient brisées ; le reste de la compagnie avait des siéges qui s'ouvraient et se fermaient comme un gaufrier pris à rebours.*

L'an 1578, le roi posa à Paris, le 31 mai, la première pierre du Pont-Neuf, qui fut entrepris sur les dessins de Jacques Androuet du Cerceau.

Henri III créa, le 31 janvier 1586, la charge de grand-maître des cérémonies, annexée jusqu'alors à celle de grand-maître de l'hôtel. Ce fut Guillaume Pot de Rhodes qui en fut le premier revêtu.

Aux chapeaux, dont l'usage, inventé sous Charles VI, avait été renouvelé sous François Ier, Henri III préféra la toque italienne qui donnait à sa figure un air plus efféminé. Il la portait de velours, ornée de pierreries, penchée sur une oreille, laissant à découvert l'autre à laquelle pendait un diamant.

(*) GÉNÉA

PHILIPPE III, Roi de France.	OBERT, e de Clermont.
PHILIPPE IV, Roi de France.	LOUIS, de Bourbon.
LOUIS X, Roi de France.	PH QUES Ier, Ro de la Marche, 2e fils.
	JEAN, de la Marche,
	LOUIS, de Vendôme, 2e fils.
CHARLES VI, Roi de France.	JEAN, Du de Vendôme.

BRANCHE DE BOURBON.

HENRI IV, DIT LE GRAND.

(*Voyez* le Tableau généalogique.)

1589. Henri IV, roi de Navarre, né le 13 décembre 1553, au château de Pau, en Béarn, d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre et duc de Vendôme, et de Jeanne d'Albret, descendant, par son père, de Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis, succéda, le 2 août, au roi Henri III, comme le plus proche héritier de la couronne de France. Le 4 du même mois, il reçut, de la plupart des seigneurs qui étaient dans l'armée royale, le serment de fidélité, après avoir promis solennellement de maintenir la religion catholique, de s'en faire instruire, et de ne permettre l'exercice de la prétendue-réformée, que suivant les édits du feu roi. Le duc d'Eperuon, Vitri, et quelques autres seigneurs, n'ayant pas voulu prêter le serment, se retirèrent, emmenant avec eux leurs troupes. Cette désertion laissa dans l'armée un vide qui empêcha de continuer le siége de Paris. Le roi gagne la Normandie pour s'approcher des secours qu'il attendait de la reine d'Angleterre. Les Ligueurs de plus en plus éloignés de vouloir le reconnaître pour leur souverain, rejettent avec indignation l'accommodement que ce prince leur fait proposer. Leur fureur était montée à son comble. La détestable doctrine du régicide s'enseignait et se prêchait publiquement, et le monstre, qui venait de tremper ses mains sacriléges dans le sang du souverain, était qualifié de martyr. Le duc de Mayenne marche vers Dieppe, que le commandant de cette place avait livrée au roi. Il est défait, le 21 septembre, près d'Arques (1), quoique l'armée royale fût trois fois moindre que la sienne. Après le combat, le roi, qui s'était battu en soldat, écrivit à son cher Crillon : *Pends-toi, brave Crillon : nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas.* Sur la fin d'octobre, Henri IV revient devant Paris, dont il emporte d'assaut les faubourgs, le premier novembre, à minuit. L'arrivée du duc de Mayenne l'engage à se retirer. Il traverse

(1) Le duc de Mayenne s'était flatté de prendre à cette bataille Henri prisonnier. Il avait écrit au pape et au roi d'Espagne qu'il ne pouvait lui échapper à moins de sauter dans la mer. Les bourgeois de la rue Saint-Denis, louèrent leurs fenêtres chèrement pour voir passer le béarnais pieds et mains liés, quand Mayenne, revenant vainqueur, ferait son entrée dans Paris (*Portraits des Rois de France*).

la Beauce, prend, chemin faisant, plusieurs places, et arrive à Tours, où il fait son entrée le 21 novembre. Ce même jour, le duc de Mayenne fait proclamer roi, dans le parlement de Paris, sous le nom de Charles X, le cardinal de Bourbon, qui était prisonnier à Fontenai-le-Comte, et se fait confirmer, par cette assemblée, le titre de lieutenant général du royaume pour le tems que durerait la prison du prétendu roi. On fit battre de la monnaie au nom de ce dernier, et l'on fabriqua une médaille où ce cardinal était représenté avec la couronne royale et cette légende : *Carolus X Dei gratiâ Francorum Rex.*

Rome, alarmée des troubles qui agitent la France, envoie le cardinal Cajétan, avec la qualité de légat, pour examiner l'état des choses, et en suivre les progrès sur les lieux. Il arrive, dans les premiers jours de janvier 1590, à Paris. Le pape (Sixte V) lui avait ordonné de rester neutre, supposé que la conversion du roi ne fût pas désespérée. Il fait le contraire et débute par s'unir aux Ligueurs. S'étant rendu, le 15 janvier, au parlement, il a l'audace de vouloir se mettre dans le coin au-dessous d'un dais uniquement destiné pour la personne du roi. Le premier président le prend doucement par la main, et le fait asseoir au-dessous de lui. (*Journal de Henri IV.*) Les armes du roi cependant continuent de prospérer. Le 14 mars, il gagne la bataille d'Ivri, au diocèse d'Evreux, contre le duc de Mayenne, dont toute l'armée est taillée en pièces, ou mise en fuite. Plein de confiance, Henri avait dit à ses troupes avant l'action : *Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc; vous le trouverez toujours dans le chemin de l'honneur et de la gloire.* Il tint parole, paya de sa personne comme un simple soldat, et disait à chaque coup qu'il portait : *Le roi te touche, Dieu te guérisse.* Un accident néanmoins pensa faire perdre la bataille. Henri Pot de Rhodes portait la cornette blanche du roi. Une blessure qu'il reçut dans les yeux l'ayant aveuglé, son cheval, dont la bride se rompit dans le même tems, l'emporta hors des rangs. On crut que le roi se retirait de la mêlée, et cela d'autant plus vraisemblablement qu'un jeune seigneur, dont le panache ressemblait à celui du roi, suivait la cornette. Averti de ce désordre, le roi court de rang en rang pour y remédier. Dès qu'on le vit, le courage se ranima, et tous firent de si grands efforts qu'ils rompirent entièrement les ennemis. Le marquis de Curton s'empare, le même jour, pour le roi, d'Issoire et de l'Auvergne. Le 7 mai, le roi, maître des environs de Paris, forme le siége, ou blocus, de cette capitale, à dessein de l'affamer. Le 9 du même mois, un vain simulacre de royauté s'évanouit par la mort du cardinal de Bourbon, arrivée dans sa prison, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Plusieurs écrivains ont dit

qu'il n'avait accepté la couronne que pour en frustrer Henri IV, son neveu. C'est précisément le contraire : dès qu'il eut appris qu'on l'avait proclamé roi, il écrivit à Henri IV une lettre, par laquelle il lui déclarait qu'il le reconnaissait pour son légitime souverain.

Les Ligueurs, ayant perdu leur prétendu roi, sont embarrassés pour lui donner un successeur. Philippe II, roi d'Espagne, demandait la couronne pour l'infante, sa fille. Le duc de Lorraine la sollicitait pour son fils. Chacun avait son parti dans la ligue ; mais l'état présent des affaires ne permit pas alors de rien décider. Le siége de Paris continue : les assiégés, animés par la duchesse de Montpensier, par le duc de Nemours, gouverneur de la ville, par le légat, par le cardinal Pellevé, par Bernardin de Mendoza, ambassadeur d'Espagne, se déterminent à tout souffrir plutôt que de se rendre. Le 14 mai (et non le 3 juin), le délire de la ligue enfante une scène extravagante et grotesque que notre siècle aurait peine à imaginer. Nous parlons de cette fameuse procession ou parade de Paris, composée de prêtres, de moines dont les habits étaient retroussés, et d'écoliers au nombre de treize cents, ayant tous le casque en tête, la cuirasse sur le dos, le mousquet sur l'épaule, la pique à la main, le sabre au côté, l'évêque de Senlis, le prieur des Chartreux et le curé de Saint-Côme ouvrant la marche. Le légat la vit défiler, accompagné du jésuite Bellarmin, depuis cardinal, et d'autres italiens ; mais son secrétaire ayant été tué, à la portière de son carrosse, d'un coup de fusil lâché par un des champions, qui ne le croyait pas chargé à balle, il se retira promptement, après avoir béni la troupe. Cette farce, où l'on ne vit ni bénédictins, ni célestins, ni victorins, ni génovéfains, fit rire les Parisiens, et fut nommée *la Drôlerie* (1). Le 27 juillet, tous les faubourgs de Paris sont attaqués et emportés par l'armée du roi. La ville se trouve alors réduite à la plus affreuse disette. Elle fut telle, que le 16 août, on en vint jusqu'à faire du pain avec des os de morts réduits en farine. On appela ce funeste aliment, dont moururent tous ceux qui en usèrent, *le pain de madame de Montpensier*, parce qu'elle en avait loué l'invention. La chair humaine devint ensuite la nourriture des obstinés Parisiens. On alla à la chasse aux enfants ; plusieurs furent dévorés par ces faméliques, et on vit des mères se nourrir des cadavres de leurs propres fruits. Henri a pitié de ces forcenés,

---

(1) Quelques-uns néanmoins prétendent que cette scène est une fiction de Jacques Gillot, doyen des conseillers-clercs du parlement et l'un des auteurs de la satire Ménippée.

et permet que les assiégeants nourrissent les assiégés. *J'aimerais autant*, dit-il, *n'avoir point de Paris que de l'avoir tout ruiné et tout désolé par la mort de tant de personnes*. Le 30 août, il lève le siége pour aller à la rencontre du duc de Parme (Alexandre Farnèse) qui venait avec une armée espagnole au secours de Paris. Le duc évite le combat, se rend maître de Lagni, le 8 septembre, de Corbeil, le 24, jette des vivres dans la capitale, et reprend la route des Pays-Bas au mois suivant. Le roi le poursuit et le harcèle en tête et en queue jusque sur les frontières. Paris et ses environs n'étaient pas le seul théâtre de la guerre civile : elle n'était ni moins obstinée ni moins vive dans la plupart des provinces. Le duc (Antoine Scipion) de Joyeuse, et le duc de Mercœur combattaient pour la ligue, le premier en Languedoc, le second en Bretagne, depuis la levée du siége de Paris; Lesdiguières en Dauphiné repoussait et les efforts de cette faction, et ceux du duc de Savoie, qui voulait profiter des troubles pour s'emparer de cette province. Ce dernier réussit mieux en Provence : au moyen des intelligences qu'il avait dans la ville d'Aix, il y fit une entrée solennelle le 11 novembre, et cinq jours après, il fut déclaré par le parlement gouverneur et lieutenant-général de Provence, *sous la couronne de France*. Mais l'année suivante, Lesdiguières et la Vallette firent évanouir ce vain titre par les avantages qu'ils remportèrent sur le duc. Le 22 décembre (1590), Grenoble, après un siége de quatre semaines et un blocus d'un an, est réduit avec toute la province par Lesdiguières, qui envoie aussitôt Saint-Julien, son secrétaire, au roi pour lui en demander le gouvernement. Henri IV le lui avait promis; mais le conseil s'opposa à la demande, sur ce que le roi s'était engagé à ne donner des gouvernements qu'aux Catholiques. Saint-Julien se retira sans répliquer; mais rentrant un moment après, *messieurs*, dit-il, *votre réponse inespérée m'a fait oublier un mot; c'est que puisque vous ne trouvez pas à propos de donner à mon maître le gouvernement de Grenoble, vous songiez aux moyens de le lui ôter*. Le conseil jugea que c'était là un cas tout particulier, et le brevet fut expédié sur-le-champ. (Daniel.)

Grégoire XIV étant monté sur le saint siége au mois de décembre 1590, les Seize, par leurs émissaires, s'empressent de le mettre dans leurs intérêts, et l'engagent à publier des lettres monitoriales datées du premier mars 1591, contre Henri IV. Elles furent très-mal accueillies en France. Le parlement de Paris, séant partie à Tours, partie à Châlons, les condamne au feu, le 10 juin, et décrète de prise de corps le nonce Landriano, qui les avait apportées. Une assemblée de prélats, tenue à

Mantes, puis à Chartres, les déclara nulles et abusives, par décret du 21 septembre. Les hostilités entre les deux partis continuaient cependant aux environs de Paris. Le 3 janvier (1591), le chevalier d'Aumale, prince lorrain, voulant surprendre Saint-Denis, fut tué par la garnison. Quelques jours après, le roi tente à son tour de surprendre Paris. Il envoie devant lui des officiers déguisés en marchands de farine, conduisant des voitures chargées de cette denrée. Ils sont découverts à la porte Saint-Honoré, dout ils voulaient se rendre maîtres, et obligés de se retirer. On appela ce coup manqué, *la journée des Farines*. Le 9 février, le roi, dans l'intention de couper la communication de la capitale avec la Beauce, investit la ville de Chartres, qui se rend par composition le 19 avril suivant. La division se met parmi les Ligueurs, et de là il se forme un tiers-parti pour mettre la couronne sur la tête du jeune cardinal de Bourbon (Charles, fils de Louis, prince de Condé.). Les Seize veulent abandonner le duc de Mayenne, pour mettre à leur tête le jeune duc de Guise, qui s'était échappé, le 5 août, de sa prison de Tours, où il avait été mis après l'assassinat de son père. Ils profitèrent de l'absence du premier, pour faire pendre le président Brisson, Larcher, conseiller au parlement, et Tardif, conseiller au Châtelet, qui leur étaient devenus suspects. Ces exécutions sont du 16 novembre. Celle de Brisson se fit à une poutre du palais. Il demandait en grâce qu'on lui laissât achever en prison son Traité des Anciennes Formules, l'un des plus savants ouvrages de son siècle. On ne fit que rire de sa demande. A peine lui accorda-t-on le tems de se confesser. Le duc de Mayenne, prince lent à se décider et plus lent à exécuter, ne se hâtant point de revenir, les Seize prennent encore le tems de son absence pour écrire au roi d'Espagne, et lui communiquer le dessein qu'ils ont de faire sa fille reine de France, en la mariant au duc de Guise. Le jésuite Mathieu, qu'on appelait *le Courrier de la ligue*, est dépêché pour aller faire la demande de la princesse. La lettre ayant été interceptée, est portée au roi Henri, qui ne manque pas d'en faire passer une copie au duc de Mayenne. Ce fut une pomme de discorde qu'il jeta dans le parti du duc. L'oncle, éclairé par cette découverte, devient le rival de son neveu et l'ennemi des Seize. Il revole à Paris pour y rétablir son autorité, et commence par ôter à Bussi le Clerc le gouvernement de la Bastille. Ayant fait arrêter ensuite quatre des plus furieux d'entre les Seize, il en fait pendre trois, le 4 décembre, sans forme de procès (1). Le parlement, de son côté,

(1) Bussi le Clerc, prévôt de salle, puis procureur avant d'être gouverneur

fait subir la même peine au bourreau qui avait exécuté le président Brisson et ses compagnons. Jusqu'alors, dit un bel esprit, on avait cru que les bourreaux ne répondaient pas plus du *mal pendu* que la Tournelle du *mal jugé*, pensée mal appliquée; le bourreau s'était rendu coupable d'assassinat en exécutant des magistrats qu'aucune autorité légale ne lui avait remis entre les mains. Le roi, sur ces entrefaites, ayant reçu de l'argent et des munitions de la reine d'Angleterre, et obtenu des princes protestants d'Allemagne une armée de seize mille hommes, se détermine à entreprendre le siége de Rouen, que le maréchal de Biron commence d'investir le 11 novembre. La place, où commandait Villars-Brancas, fit une longue et vigoureuse défense. Le roi vient en personne, le 24 novembre, à ce siége, qui fut si fameux par les grands événements qu'il occasionna.

Le duc de Parme, l'an 1592, s'avance, au mois de février, pour délivrer Rouen. A son approche, le roi marche avec une partie de l'armée pour le combattre. Il est blessé, mais légèrement, aux reins, dans une action où, avec un seul escadron, il ose affronter une armée de trente mille hommes. Le duc aurait pu le prendre. On lui fait des reproches d'avoir manqué le coup: Il s'excuse en disant: *J'avais cru avoir affaire à un général d'armée dans le roi de Navarre, et non pas à un capitaine de chevaux-légers; je n'ai reconnu qu'après le combat mon erreur.* Les assiégés, dans une sortie qu'ils font le 26 février, jettent le désordre dans le camp royal, tuent près de mille hommes, enlèvent les poudres avec une partie du canon, et rentrent en bon ordre dans la ville. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est une blessure considérable que reçut le maréchal de Biron dans cette affaire, et qui le mit hors de combat. Villars-Brancas enviait au duc de Parme la gloire de faire lever le siége. Ce prince, s'en étant aperçu, se retire et feint de vouloir retourner aux Pays-Bas. Son éloignement enhardit les assiégeants à redoubler les attaques. Villars-Brancas lui fait signifier que si dans six jours, à compter du quatorze avril, il ne reçoit point de secours, il est résolu de traiter avec le roi. Le duc reparaît dans ce terme, et le 20 avril il oblige le roi de lever le siége. De là, par le conseil du duc de Mayenne, il va prendre Caudebec. Le roi, qui le suit, trouve moyen de l'enfermer entre la Seine, la mer et son armée. Le duc trompe la vigilance de l'ennemi, en passant la rivière sur un pont de bateaux. S'étant retiré

de la Bastille, était du nombre des quatre, et, quoique le plus coupable de tous, il obtint permission de se retirer. Étant passé à Bruxelles, il y vécut de son premier métier, ayant toujours un gros chapelet pendu à son cou. Il mourut au plutôt en 1634.

en Flandre, il y meurt, le 3 décembre suivant, avec la réputation de l'un des plus grands capitaines de son siecle. Le roi passe en Champagne, et se rend maître d'Epernai. Mais il perd au siége de cette place le brave Armand de Biron, qui fut emporté d'un coup de canon, le 26 juillet. Biron se glorifiait d'avoir passé par tous les grades, depuis celui de soldat jusqu'à celui de général, et disait que c'est ainsi qu'il faut devenir maréchal de France. Il était zélé catholique, et fut néanmoins des premiers à reconnaître Henri IV. Il laissa un fils, Charles de Biron, héritier de sa valeur et de sa sévérité dans le commandement, créé maréchal de France en 1594, et dont huit ans après nous verrons la déplorable fin.

Le duc de Savoie s'avise encore de faire des incursions sur nos frontières. Lesdiguières, pour l'occuper chez lui, passe le Mont-Genèvre au mois de septembre, et fait plusieurs conquêtes en Savoie et en Piémont. (Voyez *les ducs de Savoie.*) Le duc de Lorraine, non moins avide de s'agrandir à nos dépens, faisait de son côté le siége de Beaumont, en Argonne. Le duc de Bouillon l'obligea de le lever le 14 octobre, après avoir taillé en pièces un corps de ses troupes. (Voyez *les ducs de Bouillon.*) En Languedoc, Antoine Scipion, duc de Joyeuse, nommé maréchal de la ligue par le duc de Mayenne, est forcé dans son camp devant Villemur, qu'il assiégeait. Il se noie en fuyant, le 19 octobre, dans le Tarn. Les Ligueurs tirent alors le père Ange de Joyeuse des Capucins de Toulouse, pour le substituer à son frere. Le bon solitaire quitte son habit en attendant la dispense du pape (elle ne vint qu'en juin 1594), prend l'épée, et se met à la tête de l'armée, qui lui avait déféré le commandement. Le 14 novembre, il tient les états de la ligue à Carcassonne. Un mois après, il convient d'une trêve d'un an avec le duc de Montmorenci.

Le sort des armes n'étant pas assez favorable aux vues ambitieuses du duc de Mayenne, il prit le parti de convoquer à Paris, le 5 janvier 1593, les états-généraux, afin de procéder à l'élection d'un nouveau roi. L'ouverture s'en fit le 26 du même mois. Le duc de Feria, ambassadeur d'Espagne, admis dans cette assemblée le 2 avril, ose y proposer d'abolir la loi salique, et de déclarer reine de France l'infante d'Espagne Isabelle, petite-fille, par sa mère Elisabeth, du roi Henri II. Cette proposition révolte ceux d'entre les députés qui avaient encore le cœur et le sang français. Roze, lui-même, évêque de Senlis, ce panégyriste du meurtre de Henri III, la rejette avec indignation, et la combat avec force. Le duc de Mayenne, qui se voit dupé par les Espagnols, engage les états à consentir à des conférences que le roi avait proposées entre les deux partis : elles

s'ouvrent à Surène, le 29 avril, et finissent le 17 mai. Renaud de Beaune de Semblançai, archevêque de Bourges, était à la tête des députés du roi, et l'archevêque de Lyon, le chef de ceux de la ligue. Les conférences étant terminées, le premier annonce aux états la conversion du roi; mais cette nouvelle ne rendit pas les Ligueurs plus disposés à se soumettre à ce prince. Les Espagnols, ayant vu le mauvais effet que leur proposition avait produit, voulurent revenir à leurs fins par un détour, en demandant qu'on élût roi le jeune duc de Guise, à condition qu'il épouserait l'infante. L'argent qu'ils répandirent dans l'assemblée, et les promesses magnifiques qu'ils joignirent à leurs dons, séduisirent un grand nombre de députés. Mais les événements qui suivirent de près firent revenir ceux-ci de leur illusion. Le 7 juin, le roi va faire le siége de Dreux, qui était l'entrepôt de Paris, et emporte la place le 18. Les Parisiens, craignant un nouveau siége, demandent la paix. Le président le Maître fait rendre, le 28 juin, un arrêt du parlement, contre les prétentions chimériques des Espagnols. Ce coup de vigueur les déconcerte, et leur enlève beaucoup de partisans. On tient à Saint-Denis, le 23 juillet, des conférences où l'archevêque de Bourges, et d'autres prélats, achèvent de lever les doutes du roi sur la religion. Le 25 du même mois, ce prince fait solennellement abjuration à Saint-Denis, se confesse et entend la messe. Les Parisiens étaient accourus en foule à cette auguste cérémonie, malgré les défenses du légat et du duc de Mayenne. Tous les bons français en font éclater leur joie; mais les Ligueurs n'en deviennent que plus envenimés contre leur souverain légitime. Un jeune batelier de la Loire, nommé Pierre Barrière, endoctriné par quelques-uns d'entre eux, forme le dessein d'attenter à la vie du roi. Il est découvert sur la révélation d'un jacobin de Lyon, auquel il s'en était ouvert en confession, saisi au corps, et tiré à quatre chevaux, le 31 août, par arrêt du parlement. Le duc de Nemours, gouverneur de Lyon, avait conçu dans le même tems le projet de s'établir souverain de cette ville. L'archevêque de Lyon, Pierre d'Epinac, le même qui avait été arrêté, avec le cardinal de Guise, aux états de Blois, prélat entièrement dévoué au duc de Mayenne, rompit ses mesures, le 19 août, en le faisant enfermer, par artifice, au château de Pierre-Encise (1). Pour sa récompense, le duc de Mayenne lui donna la place de celui dont il avait réprimé l'ambition. Le fanatisme commençait alors à se dissiper. Un écrit ingénieux ne

(1) Le duc de Nemours, s'étant depuis échappé de sa prison, alla mourir au château d'Anneci vers la mi-juillet 1595.

contribua pas peu à ramener les esprits. Nous parlons de la *Satire Ménippée*, ouvrage où l'on tournait finement en ridicule les derniers états de la ligue, et les manœuvres des chefs de cette faction. Une déclaration, que le roi donna le 27 décembre, ne produisit pas un moindre effet. Elle portait amnistie pour tous ceux qui quitteraient le parti de la ligue. Vitri, gouverneur de Meaux, avait, deux jours auparavant, engagé cette ville, jusqu'alors rebelle, à rentrer dans le devoir. Lyon, par le conseil des meilleurs citoyens, et malgré l'opposition de son archevêque, toujours attaché au duc de Mayenne, abandonne le parti de la ligue au commencement de février. Orléans, Bourges, et d'autres villes, imitent cet exemple; mais les Ligueurs continuent à dominer et à se défendre en quelques provinces, surtout en Languedoc et en Bretagne. Il manquait à la royauté de Henri IV une formalité que le préjugé faisait regarder comme essentielle; c'était celle du sacre. Pour la remplir, on choisit la ville de Chartres, attendu que Reims tenait encore pour la ligue; et à la sainte ampoule de saint Remi, on substitua celle de saint Martin, qu'on fit venir de Marmoutier. Ce fut Nicolas de Thou, évêque de Chartres, qui fit la cérémonie un dimanche 27 février 1594 (1). Du Peirat (*Antiq. de la chapelle de nos rois*, p. 729), rapporte qu'à la messe le roi communia sous les deux espèces du pain et du vin. Paris alors, voyant son roi converti et sacré, commence à prendre d'autres sentiments pour lui. Le comte de Brissac, à qui le duc de Mayenne en avait confié le gouvernement, se détache de son patron, et travaille efficacement à faire revenir les esprits à l'obéissance du roi. Pour contenir ce qui restait de ligueurs obstinés, il fait venir sourdement des troupes, qu'il place, le 22 mars, dans les postes les plus importants. Ayant informé le roi de ces dispositions, il va le trouver au Louvre, où s'il s'était déjà rendu (2), et lui présente, en l'abordant, une belle écharpe blanche ornée de broderie. Henri, après l'avoir embrassé, lui donne la sienne, et le crée sur-le-champ maréchal de France. Le monarque fait, le même jour, son entrée dans Paris, qu'il traverse jusqu'à Notre-Dame, au milieu d'un peuple innombrable, qui ne cesse de crier *vive le roi! Je vois bien*, dit ce bon prince à ceux qui étaient

---

(1) A cette cérémonie les trois ducs et pairs ecclésiastiques furent représentés, savoir, l'archevêque de Reims par l'évêque de Chartres, celui de Laon par l'évêque de Nantes, celui de Langres par l'évêque de Digne.

(2) Henri, dès qu'il se vit au Louvre, dit au chancelier: *Dois-je bien croire que je suis ici? Plus j'y pense, moins je le conçois. Il n'y a rien de l'homme en tout ceci; c'est l'ouvrage du ciel.*

auprès de lui, *que ce pauvre peuple est tyrannisé* (1). La garnison espagnole, à son arrivée, s'était rangée en bataille aux environs du Temple, dans la crainte d'être attaquée. Le roi fait avec le duc de Feria une capitulation, moyennant laquelle on lui permet de se retirer avec ses troupes. Le roi les voyant défiler devant lui, leur dit en riant: *Recommandez-moi à votre maître; mais n'y revenez plus.* La mémoire de la réduction de Paris fut consacrée, le 29 mars, par une procession du clergé des églises que cette ville contenait alors, et des religieux mendiants, à laquelle assistèrent le roi, les cours souveraines, le Châtelet et le corps de ville. (Elle se renouvelait tous les ans le 22 mars.) On rappelle le parlement de Tours, et on le réunit à celui de Paris. Mais comme ce dernier était l'ouvrage de la ligue, on l'oblige à prêter au roi serment de fidélité; ce qu'on n'exigea pas de l'autre. Tous les corps et les ordres religieux font de même, excepté les Capucins et les Jésuites, qui déclarent ne pouvoir le faire sans la permission du pape. Quelques jours après, la Bastille et le château de Vincennes sont rendus au roi (le 27 mars.) Villars-Brancas, après une négociation épineuse, conduite par Rosni, remet la ville de Rouen à ce prince, qui lui donne en récompense, comme il l'avait exigé, la charge d'amiral, avec les gouvernements de Rouen et du Havre, douze mille livres argent comptant, et un brevet de soixante mille livres de pension. Henri acheta ainsi la plupart des places qui se donnèrent à lui (2). Le duc de Guise, qui tenait la Champagne, fait son accommodement à des conditions qui ne lui furent guère moins avantageuses. Le duc de Mayenne, son oncle, ne l'imite point, et fait ses efforts pour retenir la Picardie dans son parti. Mais Laon, assiégé par le maréchal de Biron, se soumet au roi qui était présent, le 2 août, et Amiens chasse le duc d'Aumale. Le duc d'Aumont presse vivement en Bretagne le duc de Mercœur.

Le 12 mai (même année 1594), l'université de Paris reprit le procès qu'elle avait contre les Jésuites. L'occasion était favorable: les Jésuites étaient les seuls religieux, avec les Capucins, qui refusassent de reconnaître le roi. Les curés de Paris se joignirent à l'université. L'affaire fut plaidée de nouveau. Antoine Arnaud

---

(1) Le roi, étant venu souper à l'Hôtel-de-Ville, dit en regardant ses pieds, comme il se mettait à table: *Je me suis bien crotté en venant à Paris; mais je n'ai pas perdu mes pas.*

(2) Un de ses courtisans lui disant un jour qu'on avait rendu à César ce qui appartient à César. *Ventre-saint-gris*, répondit-il, *on ne m'a pas rendu*, *mais vendu Paris.* Il en pouvait dire autant des autres villes principales.

parla pour l'université, Dolé pour les curés, et Duret pour les Jésuites, qui furent encore maintenus dans leurs fonctions ordinaires. Un nouvel orage se forma bientôt contre eux. Le 27 décembre, Jean Châtel, fils d'un marchand drapier de Paris, jeune homme de dix-neuf ans, qui avait étudié dans leur collége, frappa le roi d'un coup de couteau, qui, heureusement, ne lui rompit qu'une dent. Le coupable arrêté, déclara dans son interrogatoire que ses maîtres lui avaient appris qu'il était permis et même méritoire de tuer le roi, quoique nul d'eux ne l'eût incité directement à cet attentat. L'arrêt du parlement qui condamna, le 29, ce forcené à la peine des régicides, enjoignit en même tems aux Jésuites de sortir de Paris dans trois jours, et du royaume sous quinzaine, comme corrupteurs de la jeunesse, et ennemis du roi et de l'état. Le P. Guignard, chez lequel on trouva des papiers séditieux, fut pendu. Les parlements de Rouen et de Dijon bannirent pareillement les jésuites de leurs ressorts; mais ceux de Toulouse et de Bordeaux les retinrent. Le royaume fut délivré d'un insigne déprédateur, au mois d'octobre, par la mort de François d'O, surintendant des finances, *ayant*, dit un historien du tems, *le corps et l'âme également gâtés de toutes sortes de vilainies*. Il laissa l'état endetté de huit cent dix millions de notre monnaie actuelle, et une succession de quatre millions à ses héritiers. *S'il faut*, disait Crillon, *que chacun rende ses comptes là-haut, comme l'on dit, le pauvre d'O sera bien empêché à fournir de bons acquits pour les siens*. Le roi supprima la charge de surintendant, et créa, contre l'avis de Rosni, un conseil des finances, composé de huit personnes. Ce furent huit concussionnaires à brevet. Les dissipations et les vols continuèrent avec plus de fureur qu'auparavant.

Le roi d'Espagne, malgré la retraite forcée de ses troupes, n'avait pas renoncé à ses vues sur la France, et entretenait toujours, par ses émissaires, le fanatisme des Ligueurs. Le prince Ernest, gouverneur des Pays-Bas, s'était même permis des excursions nouvelles sur nos frontières. Henri, croyant ne devoir plus user de ménagement envers Philippe II, lui déclara la guerre par un manifeste du 17 janvier 1595, à quoi Philippe répondit par un semblable écrit publié à Bruxelles le 7 mars suivant. Henri se prépara en même tems à poursuivre le duc de Mayenne dans la Bourgogne, dont il était gouverneur. Le maréchal de Biron, envoyé dans cette province, engagea plusieurs villes à secouer le joug de la ligue. Au mois de mai, le roi part de Paris pour aller à la rencontre de Ferdinand Velasco, connétable de Castille, qui voulait pénétrer en Bourgogne par la Franche-Comté. Le duc de Mayenne accompagnait le conné-

table. Le roi, très-inférieur en forces, les attaque, avec plus de bonheur que de prudence, dans la plaine de Fontaine-Française. Aussi manda-t-il à sa sœur, la duchesse de Lorraine : *Peu s'en est fallu que vous n'ayez été mon héritière.* Il eut tout l'avantage de cette journée, que le P. du Londel et le président Hénaut mettent au 5 juin, et Mézerai au 30. On rapporte que ce prince, dans l'action, voyant fuir une partie de ses gens, commanda à Antoine de Roquelaure, depuis maréchal de France, de courir après pour les ramener. *Je m'en garderai bien*, répondit ce brave homme, *on croirait que je fuirais comme eux : je ne vous quitte point, et je combattrai à vos côtés.* Le roi parcourt ensuite la Bourgogne, et, le 4 septembre, il fait son entrée solennelle à Lyon. Il en partit dans le mois suivant, pour aller au secours de Cambrai, assiégé par le comte de Fuentes. Mais il apprit à Beauvais la réduction de la place, qui se rendit le 9 octobre, par la haine qu'on portait à Balagni, à qui le roi l'avait donnée en souveraineté. Cette conquête des Espagnols avait été précédée de celle de la Capelle, du Catelet et de Dourlens, où ils avaient commis des cruautés inouies.

Henri IV reçoit enfin la nouvelle de son absolution, prononcée à Rome, le 17 septembre, en cérémonie, par le pape Clément VIII, après avoir été long-tems traversée par les Espagnols. Arnaud d'Ossat et du Perron, évêque d'Evreux, tous deux cardinaux depuis, furent les négociateurs de cette affaire. Mais à leur retour à la cour, on leur fit de sanglants reproches d'avoir reçu, de la main du pape, des coups de houssine sur le dos pendant la cérémonie de l'absolution. C'était, disait-on, avilir la majesté royale. Mais le roi dissimula sagement cette espèce d'humiliation, qui n'en était une, d'ailleurs, qu'aux yeux de ceux qui ne savaient ni l'origine ni l'esprit de cette cérémonie. (Voy. *le pape Clément VIII.*)

Le duc de Mayenne, voyant Henri IV parfaitement réconcilié avec l'église, et les peuples las de la guerre se tourner ouvertement vers ce prince, crut devoir mettre bas les armes, et commença par demander une trêve au roi, qui ne l'accorda que pour trois mois. Dans cet intervalle, il négocia sa paix, qui fut conclue au château de Folembrai, dans la forêt de Couci, et publiée en forme d'édit, au mois de janvier 1596. On lui accorda trois places de sûreté, et, ce qui est bien remarquable, Henri se chargea d'acquitter toutes les dettes que Mayenne avait contractées, tant au dedans qu'au dehors du royaume, pour soutenir la guerre contre lui (1). Le duc de Joyeuse fit aussi dans

(1) Le duc de Mayenne était fort replet. Ayant obtenu du roi la permission

le même lieu son accommodement, qui lui valut le bâton de maréchal de France, avec la lieutenance-générale de Languedoc. L'exemple et les sollicitations des princes de sa maison ne purent vaincre l'obstination du duc de Mercœur, ni le faire renoncer aux idées chimériques qui l'attachaient à la ligue. Il continua de protéger et de défendre, dans son gouvernement de Bretagne, cette faction qui n'avait presque plus d'autre asile. *Est-ce que vous songez à vous faire duc de Bretagne?* lui demandait un jour un conseiller du parlement de Rennes. *Je ne sais si c'est un songe*, répondit-il; *mais il y a dix ans qu'il dure.*

Un des plus furieux ligueurs, et l'un en même tems des plus savants hommes du royaume, Gilbert Génebrard, archevêque d'Aix, attisait par ses discours et par ses écrits le feu de la révolte en Provence. Pour le punir de son fanatisme, le parlement d'Aix le bannit du royaume, par arrêt du 26 janvier 1596, avec défense d'y rentrer sous peine de la vie. On lui permit cependant de se retirer dans son prieuré de Semur, en Auxois, où il finit ses jours l'année suivante.

Deux hommes non moins dangereux, Charles Casaux et Louis d'Aix, tyrannisaient, depuis sept ans, la ville de Marseille, et l'empêchaient, par l'ascendant qu'ils y avaient pris, de se soumettre au roi. Un corse, nommé Libertat, vint à bout, par son adresse, le 17 février 1596, de la faire rentrer dans le devoir. Henri IV, apprenant qu'elle était à lui, s'écria dans un transport de joie: *C'est maintenant que je suis roi.* Il restait néanmoins pour réduire la Provence entière, à gagner le duc d'Epernon, qui en était gouverneur. Ce fut l'ouvrage de M. de Roquelaure, qui engagea le duc, par ses remontrances, à mettre bas les armes, et lui fit recouvrer les bonnes grâces du roi. Les affaires de Henri n'allaient pas aussi bien en Picardie. Les Espagnols lui enlevèrent Calais au mois d'avril 1596, et Ardres le 23 mai suivant. Le roi néanmoins, la veille de la perte d'Ardres, avait remporté un grand avantage par la conquête de la Fère, après un assez long siége. Ce qui le fit prolonger, ce fut la disette d'argent où se trouvait ce monarque. Son conseil des finances, occupé à s'enrichir et à faire bonne chère, le laissait manquer de tout. *Je vous veux bien dire*, mandait-il à Rosni (le 14 avril), *l'état où je me trouve réduit, qui est tel que je suis fort proche des ennemis, et n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse*

---

de venir lui baiser la main, il vint le trouver à Monceaux. Ce monarque le fit promener jusqu'à le faire suer et lui faire perdre haleine, après quoi il lui dit: *Mon cousin, voilà la seule vengeance que je veux tirer de vous.*

combattre, ni un harnois complet que je puisse endosser : mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude, ma marmite souvent renversée, et depuis deux jours je dîne et je soupe chez les uns et les autres : mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent ; partant jugez si je mérite d'être ainsi traité, et si je dois plus long-tems souffrir que les financiers et trésoriers me fassent mourir de faim, et qu'eux tiennent des tables friandes et bien servies, que ma maison soit pleine de nécessités, et les leurs de richesses et d'opulence, et si vous n'êtes pas obligé de me venir assister loyalement, comme je vous en prie. Le dessein du roi dans cette lettre était d'engager Rosni à se charger des finances.

Au mois de juillet, le cardinal Alexandre de Médicis arrive en qualité de légat en France ; le roi, dont il avait ménagé l'absolution, lui fait rendre partout de grands honneurs. Il prend lui-même la poste pour aller lui rendre visite à Chartres, et mene avec lui le duc de Mayenne, en lui disant : *Allons, mon cousin, voir le légat; car vous avez aussi bon besoin que moi d'une absolution.*

Les besoins du roi et les désordres introduits dans le royaume par les guerres civiles, demandaient l'assemblée des notables pour y pourvoir. Le roi, l'ayant convoquée à Rouen, fit son entrée dans cette ville le 16 octobre, et ouvrit l'assemblée le 4 novembre par le discours suivant : *Messieurs, comme j'aspire plus aux titres de libérateur et de restaurateur de la France, qu'à celui de grand orateur, je vous apporte aussi plus de bonne volonté que de belles paroles. Je ne vous ai point appelés ici pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés, comme faisaient mes prédécesseurs ; je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les suivre, et pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, et aux victorieux ; mais l'amour que j'ai pour mes sujets, et l'extrême desir que j'ai rétablir l'état, me fait trouver tout facile et tout honorable.* Gabrielle d'Estrées, sa maîtresse, qui avait ouï ce discours derrière une tapisserie, en fut choquée : elle fit des reproches au roi de ce qu'il avait parlé de se mettre en tutelle. *Cela est vrai*, répondit-il, *mais je l'entends avec mon épée au côté.* L'assemblée témoigna beaucoup de zèle, et fit peu de chose, parce que les moyens qu'elle proposa pour remédier aux maux n'étaient point praticables.

Les Espagnols firent, le 11 mars de l'an 1597, une conquête

importante par la surprise d'Amiens. La nouvelle de cet événement consterna Henri IV. *Quel malheur!* dit-il à Rosni, *Amiens est pris. Les Espagnols s'en sont saisis par la porte, en plein jour, pendant que ces malheureux habitants s'amusaient à se chauffer, à boire et à ramasser des noix, que des soldats déguisés répandaient autour du corps-de-garde.* Rosni tâche de le consoler. *Pensez-vous*, répliqua le roi, *reprendre sitôt une ville si grande, si forte et si bien munie ?* Puis après avoir rêvé un moment : *C'est assez faire*, ajouta-t-il, *le roi de France, il est temps de faire le roi de Navarre.* Henri monte à cheval quelques jours après, et conduit son armée en Picardie. Au mois de mai, la ville d'Amiens est assiégée par le maréchal de Biron, et se rend par capitulation le 25 septembre suivant (1). C'est à ce siége que les soldats furent employés, pour la première fois, aux travaux de la tranchée. Ils regardaient auparavant comme indigne d'eux de remuer la terre. Henri IV ayant remarqué que les paysans qu'on y employait prenaient aisément l'alarme pendant les sorties, paya les soldats à la toise, et fit partager entre ceux qui n'avaient pas été tués en travaillant, toute la somme destinée aux travailleurs. Les armes de la France prospéraient dans le même tems du côté des Alpes. Lesdiguières, que le duc de Savoie appelait *le renard de Dauphiné*, fit une campagne glorieuse contre ce prince, dont il dissipa tous les projets, et défit les troupes en toutes rencontres. Il restait encore à dompter la fierté du duc de Mercœur, et à lui enlever la Bretagne. L'an 1598, le roi part, dans ce dessein, le 18 février. Le duc, à son approche, sent s'évanouir ce beau rêve de la souveraineté de Bretagne, dont son ambition se repaissait depuis si long-tems. Il envoie sa belle-mère et sa femme au-devant du monarque à Angers, pour y ménager son pardon. Gabrielle d'Estrées a la satisfaction de voir à ses genoux, fondant en larmes, ces deux dames, si fières et si hautaines, qui l'avaient méprisée jusqu'alors, lui offrir la main de mademoiselle de Mercœur, la plus riche héritière du royaume, pour César de Vendôme, l'aîné des fils qu'elle avait eus du roi. L'offre est acceptée comme par grâce, et le gouvernement de la Bretagne ôté à celui qui voulait s'approprier ce duché. Le traité qui contient cet accommodement, fut le tombeau de la ligue. N'espérant plus d'emploi ni de considération en France, le duc de Mercœur alla exercer sa valeur en Hongrie contre les Turcs ; il y mourut en 1602. Le roi s'étant

(1) Le duc de Mayenne se distingua à ce siège sous les ordres de celui qu'il avait été sur le point de détrôner.

rendu à Nantes, y donne, au mois d'avril, le fameux édit de ce nom, par lequel il accorde forcément aux Huguenots assemblés à Chatellerault, le libre exercice de leur religion, et l'entrée dans toutes les charges de judicature et de finance. Le parlement fit des remontrances à ce sujet. Après les avoir entendues et examinées, le roi dit aux députés de cette compagnie, entr'autres choses : *J'ai reçu vos supplications et remontrances tant de bouche que par écrit ; je recevrai toujours celles que vous me ferez, de bonne part, comme gens affectionnés à mon service ; je prends bien les avis de mes serviteurs : lorsqu'on m'en donne de bons, je les embrasse...... Il n'y a pas un de vous qui quand il voudra venir me trouver et me dire, sire, vous faites telle chose qui est injuste à toute raison, que je ne l'écoute volontiers. Il ne faut plus faire de distinction de catholiques et de huguenots, il faut que tous soient bons François, et que les Catholiques convertissent les Huguenots par l'exemple de leur bonne vie. Je suis le roi berger, qui ne veux répandre le sang de mes brebis ; mais je veux les rassembler avec douceur, etc.* Enfin, la paix est rétablie au dehors comme au dedans par le traité signé, le 2 mai, à Vervins, entre la France et l'Espagne, et dont voici les principales conditions : Le comté de Charolais demeurera aux Espagnols, sous la suzeraineté de la France; Calais, Ardres, la Capelle, le Catelet et Blavet, en Bretagne, seront remis aux Français. Ce fut cette année que le roi fonda deux nouvelles chaires de théologie en Sorbonne.

L'an 1599 fut l'époque d'une grande révolution dans les finances; par la nomination que le roi fit de Maximilien de Béthune, marquis de Rosni, et depuis duc de Sulli, à la surintendance de cette partie de l'administration, sur la démission forcée du baron de Sanci, qui en avait été pourvu en 1596. Ce n'est pas, au reste, que la conduite de Sanci dans ce poste fût répréhensible ; mais sa trop grande franchise lui avait attiré l'inimitié de Gabrielle d'Estrées, qui avait grand pouvoir sur l'esprit du roi. Le Laboureur, en parlant de sa gestion, dit : *Il ne faut point d'autre marque d'une intégrité sans exemple, pendant trois années dans cet emploi, sinon qu'il n'acheta pas un pouce de terre, et qu'il ne paya pas pour un sol de dettes; et j'atteste, pour cette vérité, toute la France, qui vit avec compassion vendre tous ses biens pour satisfaire à ce qu'il avait emprunté pour cette armée de dix mille suisses, qu'il leva et soudoya à ses dépens.*

Le maréchal Henri de Joyeuse semblait avoir entièrement oublié l'état religieux qu'il avait quitté; une raillerie du roi lui

en rappela efficacement le souvenir, et le porta à se retirer chez les Capucins de Saint-Honoré de Paris, où, le 8 mars 1599, il reprit l'habit de son ordre, et redevint le frère Ange (1). Un événement d'un autre genre, au mois suivant, plongea le roi dans la tristesse. Gabrielle d'Estrées, sa maîtresse, qu'il avait fait marquise de Monceaux et duchesse de Beaufort, mourut d'apoplexie le 9 avril, jour du vendredi-saint, à Paris, où elle était venue de Fontainebleau pour y passer les fêtes de Pâques (2). Tous les courtisans prirent le deuil à cette occasion, et le parlement même députa au roi pour lui faire ses condoléances, quoique le chef de cette compagnie répétât avec jubilation : *Laqueus contritus est.* (de Thou.) Henri IV, dans le tems qu'il perdit sa maîtresse, était occupé à faire casser son mariage avec Marguerite de Valois, pour l'épouser. Ce mariage fut déclaré nul le 17 décembre, par sentence des commissaires du pape : Marguerite y consentit de la manière la plus noble et la plus désintéressée; elle était alors au château d'Usson, en Auvergne, et avait fait divorce depuis quatre ans avec son époux.

Du Plessis-Mornai, gouverneur de Saumur, qu'on nommait le pape des Huguenots, ayant publié son livre de l'*Institution de l'Eucharistie*, les théologiens catholiques s'élevèrent contre cet ouvrage, dans lequel ils l'accusaient d'avoir falsifié un grand nombre de passages des pères. L'auteur demanda une conférence publique au roi, pour répondre à ses accusateurs. Elle fut accordée, et se tint à Fontainebleau, le 4 mai 1600, en présence du roi et de toute la cour, entre du Perron, évêque d'Evreux, et Mornai. Après bien des coups donnés et parés, la victoire fut adjugée au premier. Le roi, écrivant sur ce sujet au duc d'Epernon, disait : *Le diocèse d'Evreux a vaincu le diocèse de Saumur* (3). Le 27 février précédent, Charles-Em-

(1) Le roi, s'étant trouvé avec lui à un balcon au-dessous duquel beaucoup de peuple regardait, lui dit : *Mon cousin, ces gens me paraissent fort aises de voir ensemble un renégat et un apostat.*

(2) Elle mourut dans la maison de Sébastien Zamet, financier opulent, qui se qualifiait seigneur suzerain de dix-sept-cent mille écus.

(3) Henri IV fit beaucoup d'éloges de l'esprit et de l'érudition de l'évêque d'Evreux, et ensuite prenant le ton railleur, il dit à Rosni : *Que vous semble de votre pape? il me semble, sire,* lui répondit-il sur le même ton, *qu'il est plus pape que vous ne pensez; car ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à M. d'Evreux?* Peu de tems après en effet, du Perron fut créé cardinal. On disait alors que Henri IV n'avait consenti à cette conférence que pour détruire les soupçons que bien des gens mal-intentionnés avaient conçus contre sa catholicité. Ce monarque n'ignorait pas ces soupçons. « Il y a trois choses,

manuel, duc de Savoie, étant à Paris, y signa un traité, par lequel il restituait à la France le marquisat de Saluces, qu'il avait envahi en pleine paix, comme on l'a vu, sous le règne de Henri III, pendant les troubles de la ligue. Mais à son retour dans ses états, il désavoua ce traité, et refusa de l'exécuter. Le roi, pour l'y contraindre, lui déclara la guerre au mois de juillet. Elle fut malheureuse pour le duc, comme il aurait dû s'y attendre. Le maréchal de Biron lui enleva la Bresse et le Bugei, tandis que Lesdiguières faisait la conquête de la Savoie. La citadelle de Bourg fut la seule place qui fit une bonne résistance; elle ne se rendit que le 16 janvier de l'année suivante. Le duc, dès le lendemain, fit à Lyon, avec le roi, un nouveau traité, par lequel il lui céda la Bresse, le Bugei et le Val-Romei, pour le marquisat de Saluces. Dans le cours de cette expédition, le roi, étant à Lyon, y épousa, dans la cathédrale, le 10 décembre, Marie de Médicis, fille de François de Médidicis, duc de Florence, âgée de 27 ans. Pour transporter cette princesse en France, Henri IV s'était vu forcé d'emprunter des galères au pape, au grand-duc et au grand-maître de Malte, tant notre marine était nulle. Le roi et la reine arrivent à Paris au mois de mars.

L'an 1602, Charles de Gontaut, maréchal duc de Biron, et le comte d'Auvergne, Charles, fils naturel du roi Charles IX, sont arrêtés et mis à la Bastille, le 15 juin. Le maréchal, convaincu, sur la délation de Lafin, son confident, d'avoir conspiré contre le roi et contre l'état, en se liguant avec la Savoie et l'Espagne, qui le flattaient de la souveraineté des Bourgognes, est condamné à mort, par arrêt du parlement, le 29 juillet, et exécuté le 31 à la Bastille, à l'âge de quarante et un ans. « Le coup qui fit tomber la tête de Biron, dit un homme » d'esprit, abattit la fierté de la noblesse française, et montra » à Richelieu l'endroit où il fallait frapper pour la soumettre. » Biron joignait à la valeur une éloquence militaire égale peut-être à celle des grands capitaines d'Athènes et de Rome : témoin le discours qu'il adressa à ses juges, lorsqu'il comparut devant eux (1), et qu'on ne peut lire encore aujourd'hui sans

---

« disait-il quelquefois, qu'on ne croit pas, et toutefois elles sont vraies et « bien certaines; que la reine d'Angleterre (Elisabeth) est morte fille, que « l'archiduc est grand capitaine, et que le roi de France est fort bon catho- « lique ». (*Esprit de Henri IV*).

(1) Ce discours n'étant point commun, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de le mettre ici sous leurs yeux. « Si j'ai commis quelque faute, dit « Biron, le roi me l'a pardonnée à Lyon. Il ne vous appartient pas d'en « connaître. En vain direz-vous que je n'ai pas obtenu des lettres d'abolition.

attendrissement. Le comte d'Auvergne obtint sa grâce, ainsi que le baron de Lux, le prince de Joinville, et plusieurs autres qui avaient eu part à cette conspiration. L'alliance des Suisses avec la France étant expirée en 1602, leurs ambassadeurs, au nombre de quarante-deux, la renouvelèrent à Paris le 20 octobre de la même année, dans l'église de Notre-Dame.

Les Jésuites, depuis qu'ils étaient hors de France, travaillaient sans relâche à faire lever l'arrêt qui les avait bannis. Le roi, vaincu par les sollicitations des personnes importantes qui s'intéressaient en leur faveur, et surtout par celles du pape, rendit enfin, dans le mois de septembre 1603, un édit, à Rouen, pour les rappeler. Le motif de ce rappel est remarquable. Le roi, dit le P. Jouvenci, estima qu'il était plus à propos pour lui d'avoir les Jésuites pour amis que pour ennemis : *consultius judicavit habere amicos quam infensos*. L'édit ne fut enregistré au parlement de Paris que le 2 janvier suivant à cause des oppositions du premier président de Harlai, de l'avocat-général Servin, et de plusieurs autres membres de cette compagnie. L'édit portait qu'il y aurait toujours un jésuite à la suite de la cour pour répondre de la conduite de ses confrères. Cette condition humiliante tourna à la gloire de la société. Elle avait donné pour otage de sa fidélité le P. Cotton. Le roi le nomma son confesseur, et depuis ce tems jusqu'à l'entière destruction du corps, à un petit intervalle près,

---

« C'est une formalité dont l'omission ne doit pas mettre Biron en danger. « C'était au roi à me les faire expédier. Le projet du traité (avec le duc de « Savoie), est écrit de ma main; mais la date en est antérieure au voyage de « Lyon. Vous m'objectez ma lettre écrite à ce scélérat Lafin, dont vous « admettez le témoignage contre moi quoiqu'il ait été mon complice. Mais « cette même lettre démontre que j'avais renoncé à mes extravagants projets. « Je lui marque, *puisqu'il a plu à Dieu de donner un fils au roi, je ne veux « plus songer à toutes ces vanités: ainsi ne faites faute de revenir.* Mon malheur « a cette consolation, qu'aucun de vous n'ignore les services que j'ai rendus « au roi et à l'état. Je vous ai rétablis, Messieurs, sur les fleurs de lys, d'où les « saturnales de la ligue vous avaient chassés. Ce corps, qui dépend de vous « aujourd'hui, n'a veine qui n'ait saigné pour vous. Cette main qui a écrit « ces lettres produites contre moi, est celle qui a fait tout le contraire de ce « qu'elle écrivait. Il est vrai, j'ai pensé, j'ai parlé plus que je ne devais; mais « où est la loi qui punit de mort la légèreté de la langue, et le mouvement de « la pensée? Ne pouvais je pas desservir le roi en Angleterre et en Suisse? « Cependant j'ai été irréprochable dans ces deux ambassades. Et si vous « considérez avec quel cortège je suis venu, dans quel état j'ai laissé les places « de Bourgogne, vous connaîtrez la confiance d'un homme qui comptait sur la « parole de son roi, et la fidélité d'un sujet bien éloigné de se rendre souverain « dans son gouvernement. Assuré de mon pardon, je disais en moi-même, le « roi connaît trop le fond de mon cœur pour soupçonner ma fidélité. Que s'il « ne m'a donné la vie que pour me faire mourir, un tel procédé n'est pas « digne de sa grande âme et ne peut lui être inspiré que par les ennemis de sa

un jésuite a toujours exercé cette redoutable fonction, ou porté ce titre à la cour de nos rois. On sait les avantages qu'en a retirés la société.

Le pardon que le comte d'Auvergne avait obtenu du roi ne fit qu'un ingrat. On le voit, l'an 1604, impliqué dans une nouvelle conspiration formée contre ce prince et contre l'état. Balzac d'Entragues, Henriette, marquise de Verneuil, sa fille, maîtresse du roi, Thomas Morgan, ses complices, sont arrêtés avec lui. Les coupables furent jugés et condamnés, par arrêt du premier février 1605, à différentes peines dont la clémence du roi les déchargea ensuite. (Voy. *les comtes d'Auvergne*).

Henri affectionnait la république de Venise; il lui en donna des preuves effectives, l'an 1607, en se rendant médiateur dans le grand démêlé qu'elle avait avec le saint siége. Le cardinal de Joyeuse, qu'il employa pour négocier la paix entre ces deux puissances, y réussit à leur commune satisfaction ainsi qu'à celle de son maitre.

Deux ans après, l'an 1609, le président Jeannin fut employé par le monarque avec le même succès, pour assurer la consistance et la tranquillité des Provinces-Unies, au moyen d'une trêve de douze ans, qu'il engagea l'Espagne de conclure avec elle. Le traité fut conçu de manière que l'indépendance et la souveraineté des états de Hollande y fut établie et reconnue par les Espagnols.

« gloire et les miens. J'ai voulu mal faire; mais ma volonté n'a point passé les « termes d'une première pensée enveloppée dans les nuages de la colère et du « dépit : et ce serait chose bien dure, que ce fût par moi qu'on commençât à « punir les pensées. Serais-je le seul en France qui n'éprouvât point la clémence « du roi? Quoi qu'il en soit, je compte plus sur vous, Messieurs, que sur lui. « Dès qu'il s'est résolu à me remettre entre vos mains, il tient à vertu de « m'être cruel. Mais la clémence n'est-elle pas la vertu des rois? Chacun peut « donner la mort, il n'appartient qu'au supérieur de donner la vie. Eh! ne « sait-il pas bien qu'il m'a pardonné? La reine d'Angleterre m'a dit que « si le comte d'Essex eût demandé pardon, il l'eût obtenu. Je le demande « aujourd'hui; le comte d'Essex était coupable, et moi je suis innocent. Est-il « possible que le roi ait oublié mes services? Ne se souvient-il plus de la « conjuration de Mantes? ne se souvient-il plus du siége d'Amiens, où il m'a « vu tant de fois couvert de feux et de plomb, courir tant de hasards pour « donner ou pour recevoir la mort? Le cruel! il ne m'a jamais aimé, que tant « qu'il a cru que je lui étais nécessaire. Il éteint le flambeau en mon sang après « qu'il s'en est servi. Mon père a souffert la mort pour lui mettre la couronne « sur la tête. J'ai reçu quarante blessures pour la maintenir, et pour récompense « il m'abat la tête des épaules. C'est à vous, Messieurs, d'empêcher une « injustice qui déshonorerait son règne, et de lui conserver un bon serviteur, « à l'état un brave guerrier, et au roi d'Espagne un grand ennemi ». (*Relation du procès et de la mort du marechal de Biron*).

Le roi, l'an 1610, faisait de grands préparatifs pour quelque dessein extraordinaire qu'on n'a jamais bien pénétré. Avant que de se mettre en campagne, il fait couronner la reine à Saint-Denis, le 13 mai, par le cardinal de Joyeuse, et exige de la reine Marguerite qu'elle assiste à cette cérémonie. Le lendemain 14, ce grand prince, qui faisait l'admiration de l'Europe et le bonheur de la France, est assassiné dans son carrosse, sur les quatre heures du soir, par un monstre exécrable nommé François Ravaillac, natif d'Angoulême, qui lui porta deux coups de couteau, dont il mourut sur-le-champ. Ce fut à l'entrée de la rue de la Féronnerie du côté des Innocents, tandis que le roi lisait un papier au duc d'Epernon, que cet horrible parricide se commit. Son cœur fut porté aux Jésuites de la Flèche, le 4 juin suivant, et son corps, le 29 du même mois, à Saint-Denis. Henri était âgé de cinquante-six ans cinq mois et un jour, dans la trente-huitième année de son règne en Navarre, et dans la vingt-unième de son règne en France. Sa taille était médiocre, mais bien proportionnée; son visage agréable et majestueux. Il avait le teint vermeil, le nez aquilin, les yeux vifs, le front large, les cheveux chatains, mais qui, dès l'âge de trente-trois ans, avaient commencé à grisonner. Il ne laissa pas d'enfants de Marguerite, sa première femme, fille de Henri II, morte le 27 mars 1615. De Marie de Médicis, sa deuxième femme, il eut trois fils et trois filles; Louis, qui suit; N., mort en 1611; J.-B. Gaston, duc d'Orléans, né le 25 mars 1608; Elisabeth, née le 22 novembre 1602, femme de Philippe IV, roi d'Espagne; Christine, mariée à Victor-Amédée, duc de Savoie; et Henriette Marie, née le 25 novembre 1609, et femme de Charles Ier, roi d'Angleterre. Il eut plusieurs enfants naturels de ses différentes maîtresses, 1°. de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, César, duc de Vendôme, né au mois de juin 1594; Alexandre de Vendôme, grand-prieur de France, né au mois d'avril 1598; et Catherine-Henriette, mariée au duc d'Elbeuf; 2°. d'Henriette d'Entragues, qu'il fit marquise de Verneuil, Henri, duc de Verneuil, et Gabrielle; 3° de Jacqueline de Beuil, Antoine de Bourbon, comte de Moret, né en 1607, et mort, en 1632, au combat de Castelnaudari; 4° de Charlotte des Essarts, dame de Romorentin, Jeanne abbesse de Fontevrault, et Henriette, abbesse de Chelles. Ce prince ne souffrait pas que ses enfants l'appelassent *sire* en lui parlant. *Je veux*, disait-il, *qu'ils m'appellent leur père. Ils ne sauroient prononcer ce nom sans se souvenir en même tems de l'obéissance qu'ils me doivent.* Sa tendresse, au reste, pour ses enfants ne l'aveuglait point sur leurs défauts. Il s'était aperçu que le dauphin était opiniâtre, et il avait fait tout ce qu'il avait pu pour rompre cette inflexibilité de caractère. « *Vous avez pleuré*,

» disait-il un jour à la reine, *de ce que je fouettois votre fils*
» *avec un peu de sévérité; mais quelque jour vous pleurerez*
» *beaucoup plus du mal qu'il aura, et de celui que vous aurez*
» *vous même... D'une chose plus je vous assure; c'est qu'étant*
» *de l'humeur que je vous connois, et prévoyant celle de votre*
» *fils, vous entière, pour ne pas dire têtue, Madame, et lui*
» *opiniâtre, vous aurez assurément maille à partir ensemble* ».
(Histoire de la mère et du fils). Ne dirait-on pas que Henri IV lisait dans l'avenir?

« Une observation historique trop peu faite sur Henri IV, c'est
» que jamais roi de France n'avait réuni tant de belles terres au
» domaine de la couronne, comme fit ce grand et digne monar-
» que qui en apporta plus, lui seul, que n'avaient fait Philippe
» de Valois, Louis XII et François Ier qui, comme lui, étaient
» venus à la couronne de ligne collatérale. Il unit au royaume la
» partie qui lui restait de celui de Navarre, la souveraineté du
» Béarn; les duchés d'Alençon, de Vendôme, d'Albret, de
» Beaumont-le-Vicomte; beaucoup de riches comtés, Foix,
» Armagnac, Bigorre, Rouergue, Périgord, La Père, Marle,
» Soissons, Limoges, Tarascon, et tant d'autres terres que le
» dénombrement en serait ennuyeux.

« Il était si noble et si généreux qu'il voulut que Vitri, capi-
» taine de ses gardes-du-corps, reçût en sa compagnie celui qui
» l'avait blessé à la journée d'Aumale. Le maréchal d'Estrées
» étant un jour dans son carrosse, et le garde marchant à la por-
» tière, il le lui montra en lui disant : *Voilà le soldat qui me*
» *blessa à la journée d'Aumale* ». (La Place, *Pièces Intéressantes*, tom. 2, pag. 396).

Henri IV mérita le surnom de Grand, non-seulement par ses exploits militaires, mais par son habileté dans toutes les parties du gouvernement. Il réforma la justice, rétablit l'ordre dans les finances, ranima le commerce, protégea les arts et les sciences; il établit des manufactures de tapisserie de haute-lisse en laine et en soie, rehaussée d'or et d'argent. C'est à lui qu'on doit les vers à soie en France, et les plantations de mûriers. On commença, sous son règne, à faire de petites glaces dans le goût de celles de Venise : il acheva la galerie du Louvre, la façade de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et le Pont-Neuf; redonna une nouvelle face à cette capitale, par le soin qu'il prit de la réparer et de l'embellir, et y attira quantité de savants et d'artistes, dont plusieurs reçurent des marques de sa libéralité. Tout ce qu'il fit au reste n'était encore rien en comparaison de tout ce qu'il se proposait de faire pour la gloire de son règne et le bonheur de ses peuples, si Dieu lui eût accordé de plus longs jours. N'oublions pas enfin de mettre

parmi les traits qui caractérisent ce grand prince, le discernement qu'il fit paraître dans le choix de ses ministres et des personnes qu'il employait aux affaires de l'état. Tels sont le chancelier Silleri, le président Jeannin, MM. de Bellièvre, Villeroi, de Sulli; noms qui rappellent de grands talents et de grandes vertus.

Nous tirons le rideau sur la vie privée de ce prince. Elle offre des taches en grand nombre, qu'on ne peut envisager qu'à regret. Deux passions les produisirent, celle des femmes et celle du jeu. La première fit sa honte et son supplice par les affronts et les chagrins qu'elle lui attira.

La poudre pour les cheveux fut inventée sous le règne de ce prince. Marguerite de Valois, sa femme, ne la connaissait pas dans sa première jeunesse, elle qui, selon Brantôme, recourait à tant d'artifices pour tempérer la noirceur de ses cheveux. Mais cette invention devait être commune en 1593, puisqu'au rapport de l'Etoile on vit cette année des religieuses se promener frisées et poudrées dans Paris.

Le marc d'or était, sous le règne de Henri IV, à 240 liv. 10 s., et le marc d'argent à 20 liv. 5 s. 4 den.

Les rentes, par édit de juillet 1601, furent réduites à 16 pour 100.

LOUIS XIII, DIT LE JUSTE.

1610. Louis XIII, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, succéda, le 14 mai 1610, à son père, sous la tutelle de la reine, sa mère. Le duc d'Epernon, escorté des gardes-françaises et des gardes-suisses, s'étant transporté ce même jour au parlement, y fait sur-le-champ déclarer la reine régente, sans permettre de délibérer (1); ce qui fut confirmé le lendemain par le roi dans un lit de justice. C'est la première fois que cette compagnie ait déféré la régence; et depuis elle s'est maintenue dans cette possession. La reine, dans la crainte de faire des mécontents, admet dans le conseil de régence presque tous ceux qui prétendaient avoir droit d'y entrer par leur naissance ou par leurs dignités. Mais la multitude des opinants et la diversité de leurs avis, fit dégénérer en cohue cette assemblée. Aussi ne la tenait-on que pour la forme. La reine avait un conseil secret auquel assistait le nonce du pape, le P. Cotton, etc. C'était là que se décidaient les affaires importantes. Celui qui

(1) *Elle est encore dans le fourreau*, dit le duc en montrant son épée; *mais il faudra qu'elle en sorte si on n'accorde pas dans l'instant à la reine un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature et de la justice.*

avait le plus d'influence dans les opérations du ministère était Concino, que la reine avoit amené de Florence, et marié avec Léonore Galigaï, fille de sa nourrice. Ce couple sans naissance et sans mérite eut toute sa confiance; et le mari, sans avoir jamais tiré l'épée, fut créé maréchal de France en 1617.

Les Calvinistes, alarmés par la mort de Henri IV, effrayèrent le gouvernement à leur tour par les mesures qu'ils prirent pour se défendre en cas d'attaque. Ce fut le motif qui porta la reine à confirmer l'édit de Nantes par une déclaration du 22 mai 1610, afin de les contenir pendant la minorité du roi. Le 27 du même mois l'affreux Ravaillac fut exécuté par arrêt du parlement. Personne n'ignore le genre de son supplice; mais on n'a ni l'original de son procès, qui a disparu des registres du parlement, si jamais il y a été, ni la clef de son testament de mort, que le greffier écrivit de manière qu'il est impossible de le déchiffrer. (Griffet).

Henri IV avait pris parti contre l'empereur dans la querelle de plusieurs concurrents pour la succession vacante des duchés de Berg et de Juliers. En conséquence de cet engagement, le maréchal de la Châtre est envoyé avec douze mille hommes pour se joindre au prince Maurice de Nassau, qui faisait le siége de Juliers. La place s'étant rendue par capitulation, le 1 septembre 1610, les deux généraux la remettent au marquis de Brandebourg et au duc de Neubourg, suivant le traité fait avec eux par le feu roi. Le 17 octobre, Louis est sacré à Reims par le cardinal de Joyeuse, archevèque de Rouen, au défaut de l'archevêque de Reims (Louis de Guise, fils de Henri le Balafré), qui n'était encore que sous-diacre. A cette cérémonie Henri II, prince de Condé, revenu des Pays-Bas où, sur la fin du dernier règne, une sorte de persécution l'avait obligé de se retirer, fit les fonctions de premier pair. La reine change le système politique; elle renonce au traité de Brusol fait, le 25 avril précédent, par Henri IV avec le duc de Savoie, contre l'Espagne, et recherche l'alliance de cette dernière puissance. Les Huguenots, ne doutant point qu'une pareille alliance n'ait pour objet leur ruine, sollicitent la permission de s'assembler à Saumur pour la nomination des députés qu'ils tenaient à la cour. L'ayant obtenue, ils prennent de là occasion de faire beaucoup de demandes et de plaintes. Pour les apaiser, la reine, par une nouvelle déclaration du 25 juillet 1611, leur laisse encore pour cinq ans les places de sûreté qu'on leur avait accordées. Le duc de Sulli, las de se voir négligé et contredit, se retire et laisse les finances dans l'état le plus florissant. Son administration tint en quelque sorte du miracle. En 1596, on levait 150 millions sur les peuples,

pour en faire entrer 30 dans les coffres du roi. Devenu surintendant des finances, Sulli mit un si bel ordre dans les affaires de son maître, qu'avec 35 millions de revenu, il acquitta 200 millions de dettes en dix ans, et mit en réserve 14 à 15 millions (d'autres disent 30), d'argent comptant dans la Bastille. Les courtisans et les maitresses de Henri IV, dont l'insatiable avidité s'irritait de son austère économie, avaient souvent travaillé à le desservir dans l'esprit de son maître, et y avaient quelquefois réussi. Mais un mot d'explication entre le roi et son ministre avait toujours dissipé le nuage et resserré plus fortement les nœuds de leur intimité. La reconnaissance de Henri envers ce zélé et incorruptible serviteur, qui, pour ses intérêts et ceux de l'état, avait bravé tous les orages de cour, ne s'était pas borné à de stériles démonstrations. Il avait accumulé sur lui toutes les récompenses qui étaient à sa disposition. Nommé secrétaire d'état en 1594, membre du conseil des finances en 1596, grand-voyer de France en 1598, surintendant des finances, comme on l'a dit, en 1599, grand-maître de l'artillerie en 1601, gouverneur de la Bastille et surintendant des fortifications en 1602, duc de Sulli et pair de France en 1606, et enfin principal ministre : il ne lui manquait, pour réunir en sa personne tous les titres, que le bâton de maréchal de France. Il l'eût sans doute obtenu de Henri IV, si ce prince eût plus long-tems vécu, comme le prix de ses exploits militaires, qui l'approchaient des plus grands capitaines de son tems. Il n'en fut pas frustré néanmoins, et le successeur de Henri l'en décora en 1634.

Reprenons la suite des évènements du règne de Louis XIII. Le 3 octobre 1611, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, si célèbre dans l'histoire de la ligue, termine ses jours, à Soissons, où il était retiré depuis long-tems. On prétend qu'il demanda que l'endroit où il serait inhumé dans la cathédrale de cette ville fût secret, et en effet il le fut. On ne le découvrit, dit Piganiol, qu'au mois de décembre 1738. La reine, croyant n'avoir plus à redouter les Protestants, garde moins de ménagements avec eux. L'an 1612, le 15 décembre, elle donne une déclaration portant défense à eux de tenir des assemblées sans permission expresse de sa majesté. Il devait s'en tenir une à la Rochelle, dans laquelle, entr'autres choses, on se proposait de demander au roi la nomination de celui qui était chargé de percevoir les deniers destinés à l'entretien de leurs ministres et de leurs garnisons. La fureur des duels faisait alors d'horribles ravages parmi la noblesse. L'an 1613, le 28 janvier, le roi renouvelle les édits portés contre ces sortes de combats non moins absurdes que funestes. La mort du baron de Lux,

tué dans la rue Saint-Honoré par le chevalier de Guise, qui l'avait forcé de mettre l'épée à la main, fut l'occasion de ce nouvel édit. Plusieurs quartiers de Paris, manquaient d'une eau potable et salubre; la reine y pourvut cette année, en faisant commencer l'aqueduc d'Arcueil.

La tranquillité de la cour fut altérée au commencement de 1614 par la retraite et le soulèvement du prince de Condé, des ducs de Nevers, de Longueville, de Vendôme, et de plusieurs seigneurs mécontents des ministres. Le prince de Condé publie un manifeste auquel la reine répondit. Le duc de Vendôme travaille à se faire un parti dans le Bretagne dont il était gouverneur. Les autres princes font les mêmes tentatives dans les lieux où ils avaient du pouvoir. Mais bientôt ils rentrent dans l'obéissance par un traité fait à Sainte-Menehould le 15 mai suivant. Le 23 août la statue équestre de Henri IV, envoyée par Cosme II, grand duc de Toscane, est élevée au milieu du Pont-Neuf qu'il avait achevé en 1604. Pour montrer aux peuples le maître auquel ils doivent obéir, la reine fait voyager le roi en Anjou, en Poitou et en Bretagne. Il revient le 16 septembre, à Paris. Le 2 octobre suivant, il se rend au parlement, où il est déclaré majeur, étant dans sa quatorzième année. Les cardinaux, en cette cérémonie, obtinrent la préséance sur les pairs ecclésiastiques, qui s'absentèrent pour ne pas préjudicier à leurs droits. L'assemblée des états, promise par le traité de Sainte-Menehould, s'ouvre à Paris le 27 du même mois : elle fut précédée d'un jeûne public de trois jours, et commença par une procession solennelle. On y agita beaucoup de choses, et rien ne fut décidé, par la mésintelligence des trois ordres. Le tiers-état y ayant demandé avec instance la publication d'une loi pour mettre en sûreté la vie de nos rois et rendre leur couronne indépendante du pape, le cardinal du Perron s'y opposa avec menaces d'excommunier ceux qui s'obstineraient à soutenir que l'église n'a pas le pouvoir de déposer les rois. Il eut même le front d'ajouter que la puissance du pape était *pleine, plénissime, directe au spirituel, et indirecte au temporel*; et ni le clergé, ni la noblesse n'osèrent contredire un discours aussi révoltant. Ces états sont les derniers qu'on ait tenus.

L'an 1615, la reine, Marie de Médicis, fait commencer le palais du Luxembourg sur les dessins de Jacques de Brosse, excellent architecte. Le 27 mars, Marguerite de Valois, reine de Navarre, meurt à Paris, âgée de soixante-trois ans. Elle a laissé la réputation d'une princesse très-spirituelle, mais très-peu réglée dans ses mœurs. Ce fut sa mauvaise conduite qui porta Henri IV à faire casser son mariage avec elle. Le prince de

Condé souffrait impatiemment d'être à la cour sans autorité et sans emploi. Il demandait deux choses, la présidence au conseil et l'administration des finances. L'une et l'autre lui ayant été refusées, il quitte la cour au mois de juillet, et le 9 août suivant il publie un sanglant manifeste contre les principaux membres du conseil, et surtout contre le maréchal d'Ancre. Le roi étant parti de Paris le 17 du même mois, donne à Poitiers, le 10 septembre, une déclaration par laquelle il prive ce prince et ses adhérents de tous biens et honneurs, comme criminels de lèse-majesté. Il arrive à Bordeaux le 7 octobre, et y épouse, le 25, ANNE D'AUTRICHE, fille de Philippe III, roi d'Espagne, dans le même tems que ce dernier reçoit la main d'Elisabeth, sœur de Louis. Au mois de Novembre, le prince de Condé profite de l'éloignement de la cour pour se liguer avec les Réformés qu'il n'aima jamais, et commence des hostilités. Le roi part de Bordeaux le 17 décembre, toujours accompagné de son armée, comme il était venu, pour se rendre à Loudun, où l'on devait traiter d'accommodement avec le prince de Condé. On y tint sur ce sujet des conférences qui commencèrent le 30 février 1616, et aboutirent à un édit de pacification qui fut dressé à Blois dans le mois suivant, et scellé a Paris le 2 mai, jour de l'arrivée du roi et de la jeune reine en cette capitale. La tranquillité que cet édit promettait fut de très-courte durée, ou plutôt elle fut nulle. Le premier septembre la reine, apprenant que le prince de Condé continue à cabaler, le fait arrêter par Thémines, qui eut pour sa récompense le bâton de maréchal. Condé fut conduit à la Bastille, puis à Vincennes. Les ducs de Vendôme, de Guise, de Mayenne, de Nevers, de la Trémoille, etc. craignant pour eux-mêmes, se retirent de la cour. Le principal motif de leur mécontentement était, comme pour le prince de Condé, la fortune rapide du maréchal d'Ancre, et le pouvoir presque absolu qu'il avait sur l'esprit de la reine-mère et dans l'état. Le roi, lui-même, irrité par Albert de Luynes, son favori (1), et toute la cour, souffraient impatiemment de voir cet étranger maitre du gouver-

---

(1) Charles d'Albert de Luynes, né à Mornas, dans le Comtat Venaissin, en 1578, descendait des Alberti de Florence que la jalousie, excitée par leur crédit et leur opulence, obligea d'abandonner dans une révolution, pour se retirer en Provence. Devenu gentilhomme ordinaire de Louis XIII, il gagna ses bonnes grâces en dressant des pies grièches à prendre des moineaux. Ce fut lui qui engagea ce prince à se défaire du maréchal d'Ancre qui lui avait procuré le gouvernement d'Amboise; et il n'eut point honte, après la mort funeste de son bienfaiteur, de se faire donner la confiscation de ses biens. Tel fut le commencement de sa fortune.

nement. Il se forme une conspiration contre lui. Le 24 avril 1617, il est arrêté, sur le pont-levis du Louvre, par Vitri, capitaine des gardes, et tué à coups de pistolet (1). Le roi, un moment après, se présentant à la fenêtre, crie à la troupe de Vitri : *Grand merci, grand merci à vous, à cette heure je suis roi* (2) Mais la reine-mère fut bien différemment affectée de cet événement. Elle dit en l'apprenant : *J'ai régné sept ans ; il ne faut plus penser à d'autre couronne qu'à celle du ciel.* Cette princesse, se voyant méprisée, obtient du roi la permission de se retirer à Blois, et part le 3 mai. L'évêque de Luçon, Armand du Plessis de Richelieu, secrétaire d'état, la suit dans sa retraite. Bientôt elle se trouve captive au château de Blois, où le roi la tient enfermée sous bonne garde. Les princes et les seigneurs mécontents posent les armes, et reviennent à la cour, excepté le prince de Condé qui reste toujours en prison. Le 8 juillet, la veuve du maréchal d'Ancre a la tête tranchée par arrêt du parlement (3). De Luynes, auteur de toute cette révolution, demeura maître de l'esprit du roi. Au mois de novembre, Gaston, frère du monarque, préside, n'ayant encore que neuf ans, à une assemblée de notables qui se tient à Rouen : elle fut congédiée, le 26 décembre, sans avoir presque rien conclu.

L'an 1618 n'offre d'époque remarquable que la mort du cardinal Jacques Davy du Perron, évêque d'Evreux, puis archevêque de Sens, arrivée le 5 (et non le 3) septembre. L'église gallicane n'eut point, de son tems, de prélat plus éloquent que lui, de controversiste plus habile, ni en même tems d'ennemi plus déclaré de ses libertés.

La reine-mère s'ennuyait étrangement dans sa captivité. L'an 1619, elle s'échappe du château de Blois, la nuit du 21 au 22 février, et le duc d'Epernon, l'ayant jointe près de Loches, l'emmène dans ses terres de l'Angoumois. Cette évasion alarme la cour. L'évêque de Luçon, que de Luynes avait fait reléguer, le 7 avril 1618, à Avignon, est rappelé pour aller trouver la

(1) Le prix de cet assassinat fut le bâton de maréchal de France, qui fut donné à Vitri, comme Thémines l'avait obtenu pour avoir fait l'office de sergent en arrêtant le prince de Condé.

(2) Le corps de Concino, qu'on avait enterré secrètement à S.-Germain-l'Auxerrois, fut déterré par la populace, traîné par les rues, mis en pièces, et enfin les membres en furent brûlés en différents quartiers de la ville.

(3) Dans son interrogatoire on lui demanda de quel sortilège elle s'était servie pour se rendre maîtresse de l'esprit de la reine. « Je n'en ai point « employé d'autres, répondit-elle, que l'ascendant qu'ont les âmes fortes sur « les âmes faibles ».

reine et l'engager à un accommodement. Elle y consent, quitte Angoulême le 29 août, pour se rendre à Tours, et a, le 6 septembre, une entrevue à Cousières, près de cette ville, avec le roi. De là elle passe à Angers, dont le gouvernement lui avait été donné. Le prince de Condé sort de prison le 20 octobre; et, le 9 novembre, il obtient du roi une déclaration qui le justifie, en flétrissant ceux qui avaient gouverné pendant la minorité, ce qui pique vivement la reine-mère. Luynes, à qui ce prince est redevable de sa délivrance, s'en fait un appui contre ses jaloux, et, par ce moyen, parvient à se faire créer duc et pair le 14 novembre 1619. Ce qu'il avait prévu ne manqua pas d'arriver. L'an 1620, la faveur dont il jouit excite la jalousie de plusieurs seigneurs, qui se retirent de la cour. La reine-mère se déclare pour les mécontents, et prend des liaisons avec eux. Le roi, par les sages conseils du prince de Condé, marche en Normandie au mois de juillet, et dissipe le parti du duc de Longueville, leur chef, gouverneur de cette province. Il porte ensuite ses armes en Anjou; c'était là où était la source du mal. Il attaque le pont de Cé le 7 août, met en fuite les troupes de la reine, et l'oblige à demander la paix, après l'avoir refusée. La reine et le roi se réconcilient le 13, dans une entrevue à Brissac. Les ducs d'Epernon et de Mayenne songent alors à faire leur accommodement, et tout rentre dans le calme. Le roi passe en Guienne, puis en Béarn, où il unit à la couronne ce pays avec la Navarre, par un édit du mois d'octobre, et les met sous le ressort d'un parlement à Pau. La restitution des biens ecclésiastiques usurpés en Béarn, par les Huguenots, fut ordonnée par le même édit; et ce fut l'occasion de la guerre de religion qui s'éleva l'année suivante. Retour du roi, le 7 novembre, à Paris, où il trouve la reine-mère.

Depuis 1614, la charge de connétable était vacante par la mort de Henri, duc de Montmorenci. L'opinion commune à la cour était que le roi, après avoir hésité long-tems s'il ne la supprimerait pas, la destinait au duc de Luynes. En vain le duc de Mayenne soutenait-il que cette dignité n'était pas faite pour un homme *qui ne savoit pas ce que pesoit une épée*. L'événement lui prouva que la qualité de favori supplée à tout; et, le 2 avril 1621, de Luynes obtint l'épée de connétable (1). Ce

(1) La cérémonie de son installation fut pompeuse. Elle se fit dans la galerie des peintures en présence de toute la cour. Après un discours du chancelier sur les devoirs du connétable, le roi présenta lui-même au duc de Luynes une épée nue dont la garde et le fourreau étaient garnis de diamants et de pierreries que l'on disait valoir trente mille écus. Le duc d'Anjou, frère du roi, la lui mit au

seigneur n'était point ami des Religionnaires. Une assemblée qu'ils tinrent à la Rochelle, contre la défense du roi, lui donna occasion d'irriter ce monarque contre eux. Ce n'était pas, au reste, le premier acte de soulèvement qu'ils eussent fait depuis le dernier traité. Dès le 8 février, ils s'étaient rendus maîtres de Privas, et avaient ensuite envahi quelques autres places. Le roi, pour les contenir, se met en marche le 29 avril, accompagné de M. le prince, du connétable, et de plusieurs autres seigneurs : il arrive à Saumur, dont il ôte à du Plessis-Mornai le gouvernement, et de là conduit son armée en Poitou. A son approche, l'assemblée de la Rochelle confirme, le 10 mai, la division des provinces, qu'elle avait déjà faite, en huit cercles ou départements, nomme des chefs pour chaque cercle, et ordonne à tous les Religionnaires de prendre les armes : enfin ces rebelles lèvent entièrement le masque, et font connaître le dessein qu'ils avaient de s'ériger en république ; projet plus chimérique que jamais, parce qu'ils n'avaient jamais été moins unis. Le duc de Bouillon, établi généralissime par l'assemblée, et la plupart des seigneurs nommés pour commander dans les provinces, refusent cet honneur dangereux. Mais le duc de Rohan accepte le commandement de la haute Guienne et du haut Languedoc. Le roi, s'étant assuré du Poitou, fait assiéger, le 3 juin, Saint-Jean-d'Angeli, où commandait M de Soubise, frère du duc de Rohan. La place fut rendue, le 23 juin, par capitulation. Le 4 juin, Bernard de Nogaret d'Epernon, duc de la Valette, est nommé lieutenant-général des armées du roi. C'est le premier, au dix-septième siècle, qui ait été élevé à ce grade. *En Guienne*, Nérac se rend au duc de Mayenne le 7 juillet, après un assez long siége. Le roi prend Clérac en Agenois, le 4 août. Plusieurs villes huguenotes des environs lui apportent leurs clefs. Le 17 août, il fait investir Montauban : le siége de cette place, défendue par le marquis de la Force, dura près de trois mois, et fut très-meurtrier. On fut enfin obligé de le lever le 17 novembre, par la mésintelligence des généraux, après y avoir perdu huit mille hommes et plusieurs officiers de distinction : le duc de Mayenne fut de ce nombre. Le 15 décembre, une fièvre pourprée enlève, au camp de Longueville, près de Monheur, le connétable de Luynes, à l'âge de quarante-trois ans. Si l'on en croit le P. d'Avrigni, *en quatre ans il mit plus de biens et de charges dans sa maison, que le maréchal d'Ancre,*

---

côté. Tous les courtisans s'empressèrent de complimenter le nouveau connétable, et parurent applaudir au choix du roi : mais on prétend que la plupart en murmurèrent en secret (Griffet).

contre lequel on avait tant crié, n'en avait mis dans la sienne pendant sa plus grande faveur. L'an 1622, le roi arrive, le 28 janvier, à Paris : il se remet en campagne, le 21 mars, pour continuer la guerre contre les Huguenots. Le 16 avril, il passe, à la tête de ses gardes, vers le milieu de la nuit, dans l'île de Rié, en Poitou (et non pas de Rhé), d'où il chasse M. de Soubise, après lui avoir fait perdre près de quatre mille hommes. Le 4 mai, le duc d'Elbœuf et le maréchal de Thémines prennent Tonneins, sur la Charente, au bout de quarante jours de siége, et réduisent la place en cendres. Royan soutient quinze jours d'attaque, et se rend à discrétion le 11 du même mois. Ce fut à ce siége que le roi alla pour la première fois visiter la tranchée. Le 24, le marquis de la Force, s'étant détaché du parti des Huguenots, ouvre à ce prince les portes de Sainte-Foi. Il reçoit le même jour, pour sa récompense, le bâton de maréchal. Le 10 juin, Négrepelisse, en Querci, est emportée d'assaut le deuxième jour de siége, et saccagée pour avoir égorgé, au mois d'août, quatre cents hommes des troupes du roi. Ce prince force, le 22, Saint-Antonin à se soumettre. Le 16 juillet, il déclare la conversion du maréchal de Lesdiguières, âgé pour lors de quatre-vingts ans, et lui envoie, en Dauphiné, le brevet de connétable. Le 2 septembre, il fait ouvrir la tranchée devant Montpellier. Ce siége, très-meurtrier de part et d'autre, dura jusqu'au dix-neuf octobre, et se termina par un traité de paix qui mit fin à une guerre civile des plus cruelles. Le roi confirma, par ce traité, l'édit de Nantes, et accorda aux Religionnaires, pour places de sûreté, Montauban et la Rochelle. Dans ces entrefaites, l'évêque de Luçon, Richelieu, est nommé cardinal, le 5 septembre, à la recommandation de la reine mère. Le roi lui donna la barette à Lyon, le 8 décembre, dans la salle de l'archevêché; et, à cette occasion, Richelieu fit un discours qui fut admiré; puis mettant son bonnet aux pieds de la reine-mère, qui était présente, *madame*, lui dit-il, *cette pourpre, dont je suis redevable à votre majesté, me fera souvenir du vœu que j'ai fait de répandre mon sang pour son service.* On verra par la suite comment il tint parole. L'église de Paris reçut une nouvelle illustration le 20 octobre de cette année, par l'érection qui se fit de son siége épiscopal en archiépiscopal. L'état fit une perte, le 31 octobre de la même année, par la mort du président Jeannin. De simple avocat au parlement de Dijon, il était devenu conseiller, président, puis ministre d'état sous le roi Henri IV, après avoir été quelque tems attaché à la ligue, par une illusion dont son bon sens le fit bientôt revenir. La reine-mère, après la mort de Henri IV, se reposa sur lui des plus grandes affaires de l'état, et lui confia l'administration des finances. Le peu

de bien qu'il laissa en mourant fut la preuve de la fidélité avec laquelle il mania les deniers publics. Henri IV, qui se reprochait de ne lui avoir pas fait assez de bien, dit en plusieurs rencontres, qu'*il dorait quelques-uns de ses sujets pour cacher leur malice; mais que pour le président Jeannin, il en disait du bien sans lui en faire* (1).

Paris, le 10 janvier 1623, revoit son roi avec les deux reines qui l'avaient accompagné. Il y signe, dans le même mois, une ligue avec la république de Venise et le duc de Savoie, pour le recouvrement de la Valteline, dont les Espagnols s'étaient emparés. Il était d'un intérêt presque égal pour ces trois puissances de les chasser de ce pays, à l'entrée duquel ils avaient bâti le fort de Fuentes, dont Henri IV disait que par-là ils *serraient d'un même nœud la gorge à l'Italie et les pieds aux Grisons.* Le cardinal de Richelieu, attaché à la cour, remplaça en peu de tems le connétable de Luynes dans l'esprit de Louis XIII. Mais ce fut moins par un manége de courtisan que par un mérite reconnu qu'il obtint la faveur de ce prince. L'an 1624, au mois d'avril, il commença d'entrer au conseil (2), et dès-lors il se proposa trois objets qu'il ne perdit point de vue : d'abattre les grands, de mettre les Huguenots hors d'état de se soulever, et d'humilier la maison d'Autriche. L'Espagne ne tarda pas à ressentir les effets de son influence dans le gouvernement. Le marquis de Cœuvres, envoyé dans la Valteline, se rendit maître de la plus grande partie du pays, sans effusion de sang, et fit repasser les habitants sous la souveraineté des ligues grises. Les Huguenots, toujours inquiets, se plaignaient de l'inexécution prétendue du dernier traité de paix. L'an 1625, excités par les deux frères, Rohan et Soubise, ils recommencent, sous ce prétexte, à faire des mouvements. Soubise, le 18 janvier, se saisit du port de Blavet, ou Port-Louis, en Bretagne. Obligé de se retirer par mer, il va prendre les îles de Rhé et d'Oleron. (d'Avrigni.) Le P. Griffet met l'entreprise sur Port-Louis, après la prise de ces deux îles. Le duc de Rohan se disposait, de son côté, à faire plusieurs tentatives en Languedoc et en Dauphiné; mais ses desseins furent découverts et arrêtés. Le 20 mai, le maréchal de Thémines est chargé, par commission du roi, de poursuivre les rebelles en Languedoc. Il force et brûle, le 23 juin, le château de Bonnac. Un seul

(1) Ce prince un jour se plaignant à ses ministres qu'un d'eux avait révélé le secret du conseil, dit, en prenant le Pr. Jeannin par la main : *Je réponds pour le bonhomme* : *c'est à vous autres à vous examiner.*

(2) Ce fut cette même année, 1724, qu'il se démit de son évêché de Luçon. (*Gal. Christ.*, T. II, col. 1414.)

des religionnaires qui s'y trouvèrent eut la vie sauve, à condition qu'il pendrait tous les autres, du nombre desquels fut son père. Lequel était le plus barbare, de celui qui commandait ou de celui qui exécutait? Le 15 septembre, le comte de la Rochefoucault, Saint-Luc et Toiras, soutenus par six vaisseaux du duc de Montmorenci, font une descente dans l'île de Rhé; M. de Soubise, après une légère résistance, se sauve avec ses troupes dans le fort Saint-Martin. Le lendemain, les Rochelais vinrent attaquer la flotte du roi. Le combat fut très-vif, et la victoire se déclara pour le duc de Montmorenci. Le 17, le fort Saint-Martin se rend par capitulation. La flotte victorieuse ayant fait voile vers l'île d'Oleron, y mit à terre les troupes du roi : elles s'emparèrent, le 20, d'un fort où les Huguenots avaient une garnison de sept cents hommes. M. de Soubise, qui avait passé dans cette île, ne les avait pas attendues; dès la veille il s'était jeté dans une chaloupe, pour se retirer en Angleterre. Il y trouva un asile assuré auprès du roi Charles Ier. Ce prince, néanmoins, quoique zélé protestant, avait épousé, le 11 mai de cette année, par procureur, madame Henriette, sœur de Louis XIII, et le mariage avait été célébré par le ministère du cardinal de la Rochefoucault, dans l'église de N. D. de Paris. *En Italie*, d'un côté les Espagnols abandonnent ce qui leur restait dans la Valteline, de l'autre, les troupes françaises font des conquêtes dans l'état de Gênes; mais elles les reperdirent aussi promptement qu'elles les avaient faites.

L'an 1626, nouveaux succès des armes françaises. Les Religionnaires, battus partout, demandent la paix : elle est conclue le 5 février, et en conséquence, le roi donne un édit de pacification, qui est enregistré le 6 avril. L'affaire de la Valteline est terminée, le 5 mars, par le traité de Mouçon, en Aragon, qui en laisse maîtres les Grisons. Le 19 du même mois, Louis Servin, avocat-général depuis trente-sept ans, meurt des efforts qu'il avait faits deux heures auparavant dans un lit de justice, pour faire entendre sa voix contre des édits bursaux que le roi venait de faire enregistrer; sur quoi Bougier, conseiller de grand'chambre, fit le distique suivant :

Servinum una dies pro libertate loquentem
Vidit, et oppressa pro libertate cadentem.

Le 4 mai, le maréchal d'Ornano, décoré du bâton au mois de janvier précédent, suivant Bassompierre, est arrêté et conduit à Vincennes, où il meurt le 4 septembre suivant. Le crime dont on l'accusait était d'avoir voulu brouiller Monsieur avec le roi son frère. On négociait alors le mariage de ce prince, qui

prit en ce tems le titre de duc d'Orléans, avec mademoiselle de Montpensier. Ce mariage, noué par le cardinal de Richelieu, et manqué, donna naissance aux cabales qui ne cessèrent d'agiter la cour pendant toute la suite du règne de Louis XIII. On conspire contre la vie du cardinal. Le comte de Chalais, maître de la garde-robe de Monsieur, convaincu d'avoir trempé dans le complot, est décapité, le 19 août, à Nantes, où la cour s'était rendue, pour prévenir les troubles de la Bretagne; d'autres complices, du nombre desquels était le comte de Soissons, prirent la fuite. Le cardinal se fait donner une compagnie de gardes pour sa sûreté. Le connétable de Lesdiguières meurt le 28 septembre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Sa réputation était si grande en Europe, que la reine Elisabeth disait que s'il y avait deux Lesdiguières en France, elle en demanderait un à Henri IV.

L'an 1627, les charges de connétable et de grand-amiral sont supprimées par édit du mois de janvier. Celle de surintendant-général du commerce et de la navigation, est créée en faveur du cardinal de Richelieu : l'édit en est vérifié le 18 mars. La guerre civile de religion se renouvelle. Les ducs de Rohan et de Soubise, chefs des rebelles, obtiennent du secours de l'Angleterre. Le 22 juillet, le duc de Buckingham, commandant une flotte anglaise de cent cinquante vaisseaux, descend dans l'île de Rhé, d'où il est chassé, le 8 novembre, par le maréchal de Schomberg. Le 10 août, le siége de la Rochelle, l'un des plus fameux dont l'histoire fasse mention, est commencé par le duc d'Angoulême. Le roi y vient en personne, et arrive au camp le 22 octobre, accompagné des princes et du cardinal de Richelieu. Le 28 novembre, le cardinal, pour barrer le port de la Rochelle du côté de la mer, fait construire une digue de cinq cents pieds de long, dont on attribue l'invention à Louis Métezeau et à Jean Tiriot, mais qui fut achevée au mois de mai suivant par Pompée Targon, le plus habile ingénieur de son tems. Les derniers édits n'avaient point réprimé la fureur des duels parmi la noblesse. Elle continuait de s'y livrer sans cause et uniquement pour faire preuve de sa valeur et de son habileté dans le maniement des armes. François de Bouteville-Montmorenci, père du célèbre maréchal de Luxembourg, et Rosmadec, comte des Chapelles, son cousin, passaient pour les plus redoutables dans ce genre d'escrime; réputation qu'ils s'étaient acquise par la mort d'un grand nombre de leurs semblables. A la faveur de leurs noms, ils se croyaient sûrs de l'impunité. Le roi les détrompa. Le 22 juin, par arrêt du parlement, ils furent exécutés en place de Grève. Cette sévérité, dit M. le

président Hénaut, fit plus d'impression sur les esprits que tous les édits rendus à ce sujet.

L'an 1628, le duc de Rohan, voulant surprendre Montpellier, est vivement repoussé le 19 janvier. Le 10 mars, le prince de Condé force la ville de Pamiers à se rendre à discrétion. Le duc de Montmorenci soumet plusieurs places dans le Vivarais et le Bas-Languedoc. Cependant le duc de Soubise (1) ne cessait de solliciter du secours en Angleterre pour la Rochelle. Le duc de Buckingham y envoie une flotte qui n'est pas assez considérable, et qui revient, le 18 mai, sans succès. Une nouvelle flotte anglaise, composée de cent quarante voiles, est envoyée sous le commandement du comte de Lindsei. Elle parait, le 2 octobre, à la vue de la Rochelle, fait, le 3 et le 4, des tentatives inutiles pour forcer la digue, canonne de loin notre flotte, sans oser en approcher, et s'en retourne enfin moins forte de vingt-huit vaisseaux, après avoir été spectatrice de la réduction de la Rochelle, qui se soumit au roi le 28 octobre. La famine y avait été si grande, pendant un an que dura le siége, qu'elle avait emporté douze mille personnes. Le roi y fit son entrée le 1er novembre. Les fortifications furent démolies, l'échevinage aboli, l'exercice de la religion catholique rétabli. Ce fut l'événement le plus glorieux et le plus utile du ministère de Richelieu, et le coup le plus funeste pour l'hérésie, qui jamais n'a pu s'en relever. Le roi revient à Paris, et y fait une entrée triomphante le 23 décembre. Cet honneur lui était dû pour la bravoure avec laquelle il s'était exposé dans le siége de la Rochelle.

Le duché de Mantoue était échu, l'an 1627, par droit d'héritage, à Charles de Gonzague, duc de Nevers. Le duc de Savoie et le duc de Guastalle lui contestèrent cette succession, appuyés par la maison d'Autriche, à qui son intérêt ne permettait pas de souffrir qu'un duché, situé au centre de la Lombardie, fût entre les mains d'un prince attaché à la France. Louis XIII, par un motif opposé, prend la défense de Charles. Il part, le 16 janvier 1629, pour aller le secourir, traverse les Alpes à la faveur des ténèbres, malgré les neiges et les glaces; et, le 6 mars, il force en personne les trois barricades du Pas de Suze, défendues par le duc de Savoie, qui s'enfuit à toute bride. Etant à Suze, il fait un traité, le 11 mars, avec ce duc, par lequel celui-ci s'engage à lui fournir du secours, pour con-

(1) Il avait été fait duc, par lettres datées de Nantes, au mois de juillet 1626, qui ne furent jamais enregistrées; ce qui n'a pas empêché le duc de Rohan de lui donner cette qualité dans ses mémoires (Griffet).

traindre les Espagnols à lever le siége de Casal. Ce secours fut inutile, parce que le siége fut levé sur la nouvelle de l'approche des Français. (Voy. *les Ducs de Mantoue.*) Après cette expédition, Louis repasse les monts pour aller à la poursuite du duc de Rohan, qui continuait la guerre en Languedoc. Le 14 mai, il fait investir, par le maréchal de Schomberg, la ville de Privas, regardée comme la plus forte place des Religionnaires, et la prend, le 27, avec le château de Toulon. La ville fut livrée au pillage; cent des principaux furent pendus, et cent condamnés aux galères. La plupart des villes rebelles des Cévennes et du Bas-Languedoc, intimidées par cette sévérité, se soumettent au roi. Le 9 juin, Louis assiége Alais, dans les Cévennes, qui capitule le 16. La prise de cette place jette une nouvelle consternation dans le parti. Le duc de Rohan, ayant alors tenu une assemblée générale des rebelles à Anduze, députe au roi pour lui demander la paix : elle est conclue, le 27 juin, dans Alais. Le duc de Rohan obtient du roi la permission de se retirer à Venise, où il demeura jusqu'à ce que la nécessité des tems et l'estime générale où il était, lui procurèrent le commandement de nos troupes dans la Valteline. Enfin, le 14 juillet, le roi donne, à Nismes, un édit de pacification, portant abolition de tout le passé. Il part le lendemain pour Paris, laissant en Languedoc le cardinal de Richelieu, pour faire démanteler toutes les places des Huguenots. Le 28, les députés de Montauban déclarent à ce ministre qu'ils ne veulent point de la paix sans la conservation de leurs fortifications; mais l'approche de l'armée commandée par le maréchal de Bassompierre leur fit changer de langage. Le cardinal entra, le 20 août, dans Montauban, d'où il reprit la route de Fontainebleau. Ainsi finit la troisième guerre de religion, et la dernière qu'on ait vue en France. L'audace des Huguenots, dit un moderne, tomba avec leurs places de sûreté, et ils devinrent bons français lorsqu'ils furent hors d'état de devenir rebelles. Le 21 novembre, le cardinal de Richelieu est déclaré principal ministre. Le 29 décembre, accompagné du cardinal de la Valette, du duc de Montmorenci et des maréchaux de Schomberg, de Bassompierre et de la Force, il se met en marche, avec le titre de *lieutenant-général représentant le roi*, pour secourir Casal, assiégé de nouveau, et le duc de Mantoue, contre l'empereur et les Espagnols. Le duc de Savoie était d'intelligence avec eux, mais en secret, feignant toujours de ne vouloir point s'écarter du traité de Suze. Le cardinal ayant démêlé ses artifices, lui déclare la guerre, et fait attaquer Pignerol, le 20 mars 1630, par le maréchal de Créqui, qui s'en rend maître le 22. La ci-

tadelle fut prise le 29. Au mois de mai, le roi vient à Lyon avec les reines et toute la cour. Il entre dans la Savoie, et la soumet en peu de tems. Le 10 juillet, Doria, général espagnol, est battu et fait prisonnier par le duc de Montmorenci au Pont de Veillane. La conquête de la ville et du marquisat de Saluces, suivit de près cette expédition, la ville s'étant rendue le 20, et le château le 21. Révèl, Villefranche, Pontcarlier, Carignan, eurent ensuite le même sort. Les Espagnols, cependant, continuaient le siége du château de Casal, où Toiras faisait une vigoureuse défense. Le 2 septembre, Jules Mazarini, italien, ménage une trêve jusqu'au 15 octobre, entre ce commandant et Spinola, général espagnol. Ce dernier meurt, le 25 septembre, dans le château de Scrivie, où il s'était fait transporter. Le roi lui-même tombe dangereusement malade à Lyon, le 22 du même mois. Les ennemis du cardinal, pendant cette maladie, formèrent divers projets que la convalescence du roi fit évanouir. La reine-mère était à leur tête, ayant entièrement changé de disposition envers le cardinal, dont la reconnaissance ne répondait pas assez à ses vues et à ses désirs. Elle vint à bout, par ses importunités et par ses larmes, de déterminer le roi à congédier son ministre à la fin de la campagne. L'armée française arrive cependant le 26 octobre devant Casal, et le siége est incontinent levé. La France et l'empire avaient déjà fait, à Ratisbonne, le 13 du même mois, un traité pour maintenir le duc de Nevers dans le duché de Mantoue. Toutes les armées évacuent le Montferrat sur la fin de novembre, et Casal est remis au duc de Mantoue par les Français. Le roi était arrivé à Paris au commencement de ce mois. Le 11, le cardinal de Richelieu, qu'on croyait disgracié sans retour, triomphe de ses ennemis dans l'esprit du roi, qui le reçoit à Versailles avec toutes les marques d'estime et de confiance. *Continuez à me servir comme vous avez fait*, lui dit ce monarque, *et je vous maintiendrai contre toutes les intrigues de vos ennemis*. Ce jour fut appelé *la journée des dupes*.

Gustave-Adolphe, roi de Suède, faisait la guerre alors à l'empereur Ferdinand II, pour la défense de la liberté germanique que celui-ci menaçait d'opprimer sous prétexte de venger la religion catholique des entreprises des princes protestants. C'était une occasion pour la France de rabaisser la maison d'Autriche, en joignant ses armes avec celles des Suédois. Le cardinal ne manqua point d'en profiter. En conséquence le baron de Charnacé signa, le 23 janvier 1631, au camp de Bernwald en Brandebourg, un traité de ligue entre la France et la Suède pour le rétablissement des princes de l'empire, que Ferdinand

avait dépouillés de leurs états. Le pape Urbain VIII fit au cardinal de grands reproches de cette alliance. Mais il se justifia en prouvant qu'il avait pris, en traitant evec le roi de Suède, toutes les précautions nécessaires pour mettre en sûreté la religion catholique en Allemagne. La reine-mère avait dit au cardinal, lorsqu'il lui demandait à genoux ses bonnes grâces : *Je me donnerais plutôt au diable que de ne pas me venger.* Ce ministre n'eut pas besoin d'en venir jusques-là pour la punir de sa haine obstinée. Le 23 février, elle est retenue prisonnière à Compiègne, d'où elle s'échappa le 18 juillet, pour se retirer à Bruxelles. Monsieur (Gaston, frère du roi), brouillé pareillement avec le cardinal, avait quitté la cour le 30 janvier précédent, et pris la route d'Orléans. Il en sort le 13 mars, et passe en Lorraine, où il conclut aussitôt son mariage (il était veuf depuis 1627), avec la princesse Marguerite, sœur du duç ; mais la crainte d'encourir la vengeance du roi et de son implacable ministre, fit suspendre la célébration de ce mariage. Le roi, par édit du 14 juin, établit une chambre de justice à l'Arsenal, pour faire le procès aux partisans de la reine et du duc d'Orléans ; il déclare la guerre au duc de Lorraine, pour être entré dans le complot de Monsieur, et envoie dans ce duché les maréchaux de la Force, et de Schomberg, qui s'emparent de plusieurs places. Louis se rend à Metz avec son ministre, le duc de Lorraine vient l'y trouver le 26 décembre, et signe, le 6 janvier 1632, à Vic, un traité qui porte, 1° qu'il remettra la ville de Marsal entre les mains du roi ; 2° qu'il obligera Gaston est ses partisans à sortir de la Lorraine. Il tint parole sur l'un et l'autre point. Gaston avait enfin épousé, le 3 (et non le 31) du même mois, dans la chapelle du prieuré de Saint-Romain à Nanci, Marguerite, sœur du duc, avec la bénédiction de D. Albain Tellier, assisté de deux de ses confrères, en présence de Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont, du duc d'Elbœuf et de deux autres témoins. Gaston quitte Nanci, et se retire à Bruxelles, où il arrive le 28 janvier 1632. Le cardinal triomphait également des ennemis du royaume et des siens. Le 5 mai, il oblige le duc de Savoie à signer à Saint-Germain-en-Laye un traité par lequel il cède à la France à perpétuité Pignerol, qu'elle avait déjà en dépot par le traité de Quierasque, du 31 mars de l'année précédente. Le 10 mai, le maréchal Louis de Marillac, arrêté deux ans auparavant en Italie, au milieu de l'armée qu'il commandait, est décapité en Grève, comme coupable de péculat, concussion, faussetés, foule et oppressions faites sur les sujets du roi. Mais son plus grand crime, aux yeux du cardinal, et le seul qui lui attira la mort, était de s'être déclaré pour la reine et pour le duc d'Or-

léans (1). Le cardinal qui l'avait fait condamner par une commission formée à son gré, se moqua, dit-on, lui-même des juges, lorsqu'ils vinrent lui faire part de l'arrêt. *Il faut avouer*, leur dit-il, *que Dieu donne aux juges des lumières qu'il ne donne pas aux autres hommes, puisque vous avez trouvé de quoi condamner à mort le maréchal de Marillac, lorsque je ne croyais pas qu'il y eût de quoi fouetter un page* (2).

Le duc d'Orléans, abandonné du duc de Lorraine par le traité de Vic, s'était retiré dans les Pays-Bas, où il concertait avec la reine, sa mère, les moyens d'exciter des mouvements dans le royaume. Assuré de quelques partisans, il entre en Champagne, le 13 juin 1632, à la tête de deux mille espagnols, traverse la Bourgogne, et va joindre en Languedoc le maréchal de Montmorenci. Le duc de Lorraine ayant repris dans le même tems les intérêts de ce prince, le roi fait marcher contre lui les maréchaux de la Force et d'Effiat, qui s'emparent de Pont-à-Mousson, Bar-le-Duc et Saint-Mihiel. Louis part lui-même, le 23 juin, pour aller investir Nanci. Le duc le prévient par ses soumissions, et conclût, le 26 juin, à Liverdun, un traité par lequel il vend au roi, Clermont, et lui cède Jamets et Stenai, pour quatre ans. Louis se met aussitôt en marche pour aller à la poursuite de son frère en Languedoc. Le 22 juillet, les états de Languedoc, assemblés à Pézénas, se déclarent pour Monsieur, à la sollicitation de plusieurs évêques de la province, et sur-tout du maréchal de Montmorenci, qui en était gouverneur. Le premier septembre, se donna le combat de Castelnaudari, où ce dernier fut fait prisonnier par le maréchal de Schomberg. Le comte de Moret, fils naturel de Henri IV, reçut dans ce combat une blessure dont il mourut, dit-on, deux heures après. D'autres prétendent qu'il se sauva en Portugal déguisé en ermite, qu'ensuite il revint en France, et qu'il se cacha dans un ermitage de l'Anjou, sous le nom de *frère Jean-Baptiste*. Les preuves qu'on donne de cette assertion ne sont ni méprisables ni pleinement convaincantes. Le roi, ayant appris à Lyon le succès de cette expédition, part le 9 novembre pour aller pacifier le

---

(1) La sentence du maréchal fut prononcée dans la maison de campagne du cardinal. On ménagea si peu les bienséances dans l'instruction de son procès, qu'on mit au nombre de ses juges un des auteurs d'une sanglante satire contre les Marillac.

(2) Marillac, après la lecture qu'on lui fit de son arrêt, dit lui-même: *C'est une chose bien étrange qu'on m'ait poursuivi comme on a fait. Il ne s'agit dans mon procès que de paille, de bois, de pierres et de chaux : il n'y a pas de quoi faire fouetter un laquais. Un homme de ma qualité accusé de péculat!*

Languedoc. Il fait grâce à Monsieur qui, de Beziers, où il s'était retiré, le fit assurer de son repentir avec promesse de lui être fidèle par la suite, et d'aimer le cardinal. Il espérait obtenir par ces vaines soumissions le pardon du duc de Montmorenci; mais le roi, naturellemrnt sévère, fut inflexible à l'égard de ce seigneur, par le conseil du ministre qui voulait effrayer les grands par une éclatante punition. Livré au parlement de Toulouse, Montmorenci fut condamné à mort par arrêt du 30 octobre 1632, et exécuté le même jour dans l'Hôtel-de-Ville à l'âge de trente-sept ans. Ce seigneur, plus malheureux que coupable, et aussi recommandable par ses qualités personnelles que par sa naissance, subit la rigueur de son sort en héros chrétien, et fut universellement regretté (Voy. *les barons et ducs de Montmorenci*). Le duc d'Orléans, irrité de sa mort, écrit au roi pour s'en plaindre et sort une troisième fois du royaume. La reine-mère, qu'il avait intention d'aller joindre à Bruxelles, en était partie avant qu'il arrivât, piquée de ce qu'il n'avait rien fait pour elle en traitant de sa paix avec le roi. De Malines, où elle s'était rendue, elle passa à Gand, puis à Anvers, de là en Hollande, d'où elle alla se réfugier auprès de la reine, sa fille, à Londres.

La province des Trois Evêchés se trouvait grevée d'être obligée de porter ses affaires en dernier ressort au parlement de Paris. Le roi, par son édit du mois de janvier 1633, créa pour la soulager un parlement à Metz. Par un autre édit du mois de mars suivant, il calme les frayeurs de ceux qui avaient suivi le parti de son frère, en leur accordant une abolition générale. Il excepte néanmoins de cettre grâce quelques-uns des instigateurs de la rébellion, et entr'autres cinq évêques, savoir : ceux d'Albi, d'Uzès, de Lodève, d'Alet et de S. Pons. Déterminé à les faire déposer, il autorise, par des lettres-patentes du 16 mars, le bref du pape qui nommait des commissaires pour faire le procès à ces prélats. Le clergé protesta, en 1650, contre cette délégation.

La mort de Gustave-Adolphe, tué, le 16 novembre 1633, à la bataille de Lutzen, en Saxe, n'avait point rompu l'alliance de la France avec la Suède contre la maison d'Autriche. Elle fut renouvelée au mois de mars 1633 par le marquis de Feuquières, ambassadeur de France, et Oxenstiern, chancelier de Suède, dans la diète des princes protestants, tenue à Hailbron. Le cardinal se vit assuré par là d'avoir mis la maison d'Autriche hors d'état de croiser les desseins qu'il avait de réduire le duc d'Orléans, et de se venger de Charles, duc de Lorraine. Il en voulait au dernier pour avoir permis à sa sœur de suivre le premier dans

les Pays-Bas, loin de consentir à faire déclarer nul leur mariage. Les délais affectés que Charles apportait à rendre hommage à la France, du duché de Bar, furent un motif pour le cardinal de l'en faire déclarer déchu et de le réunir à la couronne par arrêt du parlement, rendu le 30 juillet. Le roi, s'étant acheminé avec son armée pour faire exécuter ce jugement, pendant qu'il faisait le siége de Nanci, conclut avec le duc, le 20 septembre, le traité de Charmes, par lequel il lui cède cette ville pour en jouir jusqu'à ce qu'il ait remis la princesse Marguerite, sa sœur, entre les mains de sa majesté. Rien n'était moins sincère de la part du duc que ce traité. Pour avoir un prétexte d'en éluder l'exécution, il se démet par collusion, l'an 1634, de son duché en faveur du cardinal François, son frère, et va joindre les armées de l'empereur. Le maréchal de la Force, envoyé contre le nouveau duc, le fait prisonnier dans Lunéville avec la duchesse Claude, sa femme. Il va se présenter ensuite devant la Mothe dont il ne se rendit maître qu'après un siége de cinq mois. Un événement singulier occasionna la longue résistance de cette bicoque dont la garnison n'était que de quatre cents hommes. Istche, qui commandait dans la place, ayant été tué, son frère, qui était capucin, prit sa place, parut tout-à-coup soldat et capitaine, communiqua à tout le monde l'enthousiasme dont il était saisi, hasarda des sorties tout-à-fait heureuses, et se disposa à soutenir l'assaut avec la plus grande fermeté. Un coup de feu qui lui cassa le bras sur la brèche, lorsqu'il animait les Lorrains par ses discours et par son exemple, à se sacrifier pour la patrie, termina ses exploits guerriers et la défense de la place. On prétend que c'est à ce siége que la France employa, pour la première fois, des bombes. (Voy. *les ducs de Lorraine.*) Le sort des armes ne fut pas aussi favorable cette année aux suédois contre l'empereur. Ils prirent à la vérité Philisbourg, le 15 janvier, après un long blocus; mais ils perdirent, le 6 septembre, la bataille de Nordlingue, où leur armée fut taillée en pièces. Cet événement changea tout-à-coup la situation des affaires en Allemagne. Le chagrin qu'il causa au cardinal ne lui fit pas néanmoins abandonner ses projets. Le parlement avait déclaré nul, le 5 septembre, conformément à ses vues, le mariage du duc d'Orléans (1). C'était un préliminaire pour retirer des mains des

(1) Le clergé de France appuya cette décision de son suffrage, comme il paraît par le procès-verbal de son assemblée de l'année suivante. La Sorbonne en fit de même. Mais la faculté de Louvain fut d'un avis contraire, et le pape Urbain VIII, malgré les pressantes sollicitations du marquis de Créqui, notre ambassadeur, ne put jamais se déterminer à casser un mariage fait selon les lois

Espagnols, ce prince, héritier présomptif de la couronne, le roi, son frère, n'ayant point d'enfants. Le cardinal se servit pour y réussir de Puylaurent, favori de Gaston, et l'engagea, sous les plus belles promesses, à travailler au retour de son maître en France. L'affaire eut le succès qu'il espérait. Gaston étant parti clandestinement de Bruxelles, arriva, le 21 octobre, à Saint-Germain-en-Laye, où le roi lui fit un accueil vraiment fraternel. Puylaurent reçut les récompenses qui lui avaient été promises. Il épousa une des nièces du cardinal, et huit jours après il fut nommé duc et pair. Mais, enivré de sa haute fortune, il ne tarda pas à se méconnaître, et mérita, par son insolence, d'être enfermé à la Bastille, où en peu de tems il finit ses jours.

Nos alliés, au commencement de l'an 1635, essuyèrent des revers. La nuit du 23 au 24 janvier, le baron de Fernamonde, à la tête de six mille autrichiens, surprend Philisbourg à la faveur des glaces. Le 26, les Espagnols surprennent Trèves de même, et emmènent prisonnier l'électeur attaché à la France; ce qui allume une longue et cruelle guerre entre la France et l'Espagne. Le 8 février, traité fameux de la France avec la Hollande, pour partager ensemble les Pays-Bas espagnols, après qu'elles en auraient fait la conquête en commun. Le 13 avril, du Landé se rend maître, pour les Français, de tous les passages de la Valteline. Le duc de Rohan qui, peu après, y arrive, travaille à les faire fortifier. Le 20 mai, bataille d'Avein, dans le Luxembourg, où les maréchaux de Châtillon et de Brezé défont les Espagnols commandés par le prince Thomas de Savoie, qui voulait empêcher la jonction de nos troupes avec celles des Etats-Généraux. Le 6 juin, les Français et les Hollandais forcent Tillemont et y commettent des désordres infinis. Ils s'emparent ensuite de Diest et d'Arschot : de là ils tournent à Louvain qu'ils investissent, et dont ils sont obligés de lever le siége le 5 juillet. Ligue offensive et défensive conclue le 11 du même mois à Rivoli, entre la France, la Savoie et le duc de Parme. Le 24, le cardinal de la Valette ravitaille Mayence, dont les Impériaux, sous Mansfeldt, tenaient la garnison suédoise bloquée depuis quelques mois ; il force ensuite Galas à lever le siége de Deux-Ponts. Le 31 octobre, le duc de Rohan défait les Impériaux et les chasse de la Valteline ;

établies par le concile de Trente. Le célèbre abbé de S.-Cyran, qui avait été consulté sur le même sujet par le cardinal, ayant opiné comme les docteurs de Louvain, n'échappa pas à la vengeance de ce ministre. Il fut enfermé par son ordre, sous un autre prétexte, à Vincennes, d'où il ne sortit qu'après la mort de son persécuteur.

il empêche ensuite les Espagnols d'y pénétrer. L'an 1636, traité de confédération conclu, le 20 mars, entre Louis XIII et Christine, reine de Suéde. Au mois de mai, le prince de Condé (Henri II) entre dans la Franche-Comté, et met le siége devant la ville de Dôle. Les habitants, sommés de rendre la place, le somment lui-même de lever le siége. Un trompette vient de leur part lui déclarer que, s'il veut se retirer, ils lui accorderont six jours francs pour s'en aller en sûreté avec son armée. Condé fait tous ses efforts pour se venger de cette insulte. Mais après avoir épuisé toutes ses ressources, et perdu trois mille hommes devant Dôle, il est obligé, le 15 août, de prendre le parti de la retraite. *En Picardie*, le 9 juillet, le baron du Bec rend la Capelle au prince Thomas, et S. Léger le Catelet sur la fin du même mois. Quoique ces deux places fussent dépourvues d'hommes et de munitions, le cardinal ne laissa pas de faire condamner les deux gouverneurs à être écartelés comme traîtres. Il fit prononcer la même peine contre le marquis de Soyecourt, pour avoir laissé prendre aux Espagnols Corbie, dont la garnison était très-faible, le 15 août, et le huitième jour du siége. Ces arrêts furent exécutés en effigie. La prise de Corbie jeta la consternation dans Paris. Le cardinal de Richelieu lui-même en fut si effrayé qu'il pensait à quitter le ministère; et il l'eût fait, si Bullion, surintendant, et le père Joseph, capucin (1), ne l'eussent rassuré. Corbie fut repris le 14 novembre, après huit jours de tranchée ouverte, par Monsieur et le comte de Soissons. Le cardinal était dans Amiens; et le roi, logé dans un village entre Amiens et Corbie, allait tous les jours voir les travaux. Pendant ce siége, les deux généraux, également irrités contre le cardinal, complotèrent de le faire assassiner. Mais l'horreur qu'eut Monsieur d'un assassinat, fit manquer le coup au moment qu'il allait s'exécuter. Le complot étant venu à la connaissance du ministre, les deux princes s'enfuient, l'un à Blois, l'autre à

---

(1) Le P. Joseph persuada au cardinal, pour rassurer les Parisiens qui croyaient l'ennemi déjà aux portes de la capitale, de se montrer dans les principales rues de Paris sans gardes, avec un air tranquille, comme ayant des ressources toutes prêtes pour réparer la perte qui causait tant de frayeur. L'événement justifia ce conseil. Le cardinal flatta le peuple, et n'en reçut que des bénédictions. *Hé bien*, lui dit le capucin à son retour, *ne vous avais-je pas bien dit que vous n'étiez qu'une poule mouillée, et qu'avec un peu de courage et de fermeté vous rétabliriez les affaires?*

Le nom de famille de ce capucin, théologien, controversiste, missionnaire, politique, négociateur, était le Clerc du Tremblai. Le cardinal disait de lui: *Il n'y a ni plénipotentiaire, ni ministre en Europe qui puisse faire la barbe à ce capucin; et pourtant il y a belle prise.*

Sédan. *En Bourgogne*, Charles IV, duc de Lorraine, et le général Galas, font une irruption dans cette province le 22 septembre, et y répandent la terreur. Ils assiégent, le 25 octobre, la petite ville de Saint-Jean de Lône avec une armée de quatre-vingt mille hommes. La place était presque sans fortifications; la famine et la peste y étalaient leurs ravages; la garnison était réduite à cent cinquante hommes, et le nombre des bourgeois en état de porter les armes n'allait pas à quatre cents. L'artillerie des ennemis ayant fait à la muraille une brèche de trente à quarante pieds, ils montent à l'assaut le premier novembre, et sont vigoureusement repoussés. Femmes, vieillards, enfants, tout fit la fonction de soldat en cette occasion de la part des habitants. Le lendemain, nouvel assaut où les ennemis essuient le même affront. Une heure après, arrive le comte de Rantzau, depuis maréchal de France, avec un corps de troupes, et le siége de cette bicoque est honteusement levé le lendemain (3 novembre) par la nombreuse armée des Impériaux. Le cardinal de la Valette, fils du fameux duc d'Epernon, et le duc de Saxe-Weimar, les suivent en queue, et leür tuent huit mille hommes avant qu'ils aient regagné le Rhin. *Du côté des Pyrénées*, l'amiral d'Aragon surprend, au mois d'octobre, la ville de Saint-Jean-de-Luz. *En Italie*, le duc de Rohan bat les Espagnols, le 18 avril, sur les bords du lac de Côme, et le maréchal de Toiras est tué d'un coup de mousquet, le 14 juin, en attaquant le château de Fontanète, dans le Milanez. On peut juger de l'estime qu'il s'était acquise par le trait suivant. Après qu'il eut expiré, les soldats trempaient leurs mouchoirs dans le sang de sa plaie, disant que tant qu'ils les porteraient sur eux, ils vaincraient leurs ennemis. Le 23 du même mois, le duc de Savoie et le maréchal de Créqui défont le marquis de Leganez, sur le Tésin.

Le duc de Rohan, quoique négligé par le cardinal, s'était longtems maintenu dans la Valteline contre les efforts des Espagnols. Mais le manque d'argent lui fit enfin perdre le fruit de ses travaux. L'an 1637, les Grisons, auxquels il était dû, par la France, un million, las d'attendre en vain leur paiement, l'obligèrent, le 26 mars, à signer un traité par lequel il s'engageait à leur remettre toutes les places qu'il occupait, et à sortir du pays avec ses troupes avant le 5 mai; ce qui fut exécuté. Le duc, craignant le ressentiment du cardinal, se retire en Suisse, et de là, va se joindre à l'armée de Weimar, en Alsace. Au mois suivant, le duc d'Harcourt fait une descente en Sardaigne, et se retire, après avoir pillé la ville d'Oristan. Il recouvre ensuite, le 12 et le 14 mai, les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, dont les Espagnols s'étaient rendus maîtres en 1635. *En Roussillon*, les Espagnols

investissent, le 2 septembre, Leucate, que Boursier de Barri, commandant de la place, défend, avec quatre-vingts soldats, jusqu'au 28. Sur le soir du même jour, le duc d'Halwin attaque les Espagnols, les force dans leurs retranchements, et leur enlève bagages, munitions et artillerie. Cette action, l'une des plus périlleuses et des plus héroïques dont l'histoire fasse mention, mérite le bâton de maréchal au duc d'Halwin, qui prend alors le nom de Schomberg. *En Picardie*, le cardinal de la Valette prend Landrecies, le 26 juillet, après quatorze jours de siége, et recouvre, le 21 septembre, la Capelle. Du Hallier, six jours auparavant, avait repris le Catelet. Il ne reste plus rien aux Espagnols en cette province. Nous pénétrâmes ensuite dans le Hainaut, où nous fîmes la conquête de Maubeuge et de Bavai. Notre armée s'était alors divisée pour attaquer plusieurs places en même tems. Le maréchal de Châtillon, après avoir pris divers forts dans le Luxembourg, se rendit maître d'Yvoi et de Damvilliers; vingt et un jours après, le prince d'Orange enleva Breda aux Espagnols (le 6 octobre) au bout de deux mois de siége. Le cardinal de Richelieu, au milieu des occupations militaires, ne perdait pas de vue l'intérêt des lettres. Il le prouva cette année par l'établissement de l'Académie Française, que Louis XIII autorisa par un édit du mois de juillet.

La guerre, l'an 1638, est vivement poussée en Allemagne entre les Impériaux et nos alliés. Le 28 (et non 22) février, Jean de Wert, général des premiers, force un quartier de l'armée du duc de Weimar, et lui fait lever le siége de Rhinsfeld, après lui avoir tué quinze cents hommes, et lui en avoir pris douze cents. Le duc de Rohan, qui avait voulu servir en cette occasion, quoique sans titre, y fut blessé à mort, et alla mourir, le 13 avril, à l'abbaye de Koénigfelden, dans le canton de Berne. Son corps fut porté à Genève, et ses armes envoyées aux Vénitiens, qui reçurent avec reconnaissance le don qu'il leur en avait fait. Weimar eut bientôt sa revanche. Les Impériaux s'étant arrêtés assez près de Rhinsfeld après leur victoire, ce général les attaque le 3 mars, et non le 23, leur tue douze cents hommes, et en prend huit cents. Le reste se dissipa, tous les généraux ayant été faits prisonniers. Jean de Wert fut envoyé en France, et ensuite échangé avec le maréchal Horn, suédois, qui avait été pris à la bataille de Nordlingue. Le 24 mars, Rhinsfeld se rend à Weimar le dix-huitième jour du siége. Trois jours après il s'empare de Fribourg, et de là va bloquer Brisach, qu'il assiége ensuite dans les règles. Les Impériaux s'y défendent avec une opiniâtreté qui n'a point d'exemple. Ils ne se rendent que le 19 décembre, après avoir tenté les plus horribles ressources qu'une cruelle faim peut suggérer. Les choses furent poussées jusque-là qu'on vit des

mères manger leurs propres enfants, et que le gouverneur fut obligé de mettre des gardes aux cimetières afin d'empêcher les habitants de déterrer les corps pour s'en nourrir. La prise de Brisach fut suivie de la réduction de tout le Brisgaw et de plusieurs villes de Suabe. Le prince de Condé porte la guerre en Espagne sur la fin de juin. L'archevêque de Bordeaux (Sourdis), brûle ou coule à fond, le 22 août, la flotte espagnole de quatorze gallions et quatre frégates, à la vue de Gattari. Le 7 septembre, l'amirante et le marquis de Mortare, généraux espagnols, attaquent les retranchements du prince de Condé, et l'obligent à lever le siége de Fontarabie, qui durait depuis deux mois. Le cardinal de Richelieu, qui n'aimait pas le duc de la Valette, s'en prit à lui, et nomma des commissaires qui le condamnèrent à avoir la tête tranchée en effigie. La Valette se fit rétablir après la mort du cardinal. Le 5 septembre, la naissance du dauphin Louis, répandit en France, une joie égale à l'impatience avec laquelle il était attendu. Le 14 décembre, le P. Joseph meurt d'apoplexie à Ruel, dans la 61e année de son âge, lorsqu'il était sur le point d'être nommé cardinal, dignité qu'il avait fort ambitionnée et que le pape avait long-tems différé de lui accorder, par haine pour Richelieu, et parce qu'il y avait déjà trois franciscains dans le sacré collége. Les courtisans l'avaient nommé par anticipation l'*éminence grise*. Richelieu, présent à son agonie, lui criait pour le réveiller : *Courage, père Joseph, Brisach est à nous*. Après sa mort, le cardinal dit : *Je perds ma consolation, mon unique secours, mon confident et mon ami*. Ce qu'il fit de plus conforme à son état, c'est l'établissement de la Congrégation des Bénédictines du Calvaire.

La France avait alors six armées sur pied. L'an 1639, M. de Feuquières, général de l'une de ces armées, est battu, le 7 juin, devant Thionville, qu'il assiégeait, et fait prisonnier par Picolomini. Celui-ci, fier de sa victoire, va mettre le siége devant Mouzon; mais le maréchal de Châtillon l'obligea, le 21 juin, à lever le siége. Le 30 juin, Hesdin se rend au roi, qui donne sur la brèche le bâton de maréchal à M. de la Meilleraie. (C'est celui qui dans la suite épousa Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, qui lui fit prendre son nom avec le titre de duc. L'évêque de Fréjus avait négocié cette alliance sous la promesse que le maréchal lui avait faite de quinze mille écus s'il réussissait. Le mariage fait, il lui refusa la somme, alléguant une consultation de docteurs, qui jugeaient que le mariage étant un sacrement, il y aurait simonie à l'acheter.) *En Allemagne*, le duc de Weimar étant mort le 18 juillet, les officiers de ce fameux général font, à Brisach, le 9 octobre, au nom de l'armée, un traité avec le roi, par lequel ils s'engagent à le servir envers

et contre tous. En conséquence, le duc de Longueville est reconnu général des deux armées d'Allemagne, avec lesquelles il s'empare de plusieurs places du Palatinat. *En Piémont*, le prince Thomas et le cardinal, son frère, disputent à la duchesse douairière, leur belle-sœur, la régence de ses fils, les armes à la main. Le marquis de Léganez se joint à eux, au nom de l'Espagne, pour contre-carrer la France, qui appuyait la duchesse. Le 27 août, et non le 15, ils surprennent la ville de Turin; les Français n'ont que le tems de se retirer dans la citadelle. Le 28 septembre, le cardinal de la Valette, général de l'armée française de Piémont, meurt à Rivoli, âgé de quarante-sept ans. Ce prélat, chargé de l'archevêché de Toulouse, sacrifia le soin de son diocèse à sa passion pour la profession des armes. Le pape Urbain VIII l'avait menacé de le dépouiller du cardinalat, s'il ne renonçait à ce métier de sang: son père lui-même, le duc d'Epernon, l'exhorta souvent à quitter le casque et l'épée pour reprendre la mître et la crosse; il fut insensible à tout. Le pape, après la mort de ce prélat guerrier, défendit, à une congrégation dont il était membre, de faire pour lui un service suivant l'usage. Le comte d'Harcourt, ayant pris le commandement de l'armée après lui, détacha la Mothe-Houdancourt, qui se rendit maître de Quiérasque, le 24 octobre, et fit ensuite ravitailler Casal, dont les Espagnols faisaient le siége. *En Normandie*, il s'élève une sédition, appelée des *Nus-pieds*. Le colonel de Gassion est envoyé pour la réprimer. Il arrive à Caen, le 24 novembre, et de-là dans le diocèse d'Avranches, où il attaque et dissipe les séditieux. *A Paris*, le 27 septembre, le cardinal de Richelieu signale sa reconnaissance envers Louis XIII, en lui faisant élever une statue équestre au milieu de la place royale, qu'il avait lui-même fait construire.

Le parlement de Normandie ne s'était pas opposé avec autant de fermeté qu'il aurait dû à la sédition dont on vient de parler. Pour le punir de sa négligence, le chancelier Séguier, s'étant rendu, le 2 janvier 1640, à Rouen, signifie à cette compagnie un interdit de ses fonctions; châtiment qui dura l'espace d'un an. On vit paraitre, dans ce même tems en France, les premiers louis d'or qui furent frappés par ordre du surintendant de Bullion. *En Flandre*, les maréchaux de Chaulnes, de Châtillon et de la Meilleraie, se rendent maîtres, le 10 août, d'Arras, assiégé depuis le 13 juin (1). *En Italie*, le comte

(1) Les habitants avaient cru jusqu'alors cette ville imprenable, témoin l'inscription qu'ils avaient mise sur une des portes: *Quand les Francais prendront Arras, les souris mangeront les chats.* Un Français, l'ayant lue après la prise de la ville, dit qu'à *prendront* il n'y avait que la première lettre à retrancher.

d'Harcourt ouvre la tranchée devant Turin, le 16 mai, et y entre victorieux le 24 septembre. Jamais siége ne fut plus singulier que celui-ci. On vit en même tems la citadelle assiégée par le prince Thomas, maître de la ville; la ville assiégée par le comte d'Harcourt, et ce comte assiégé dans son camp par le marquis de Léganez. Le vicomte de Turenne, si célèbre depuis, signala sa valeur à ce siége, qui couvrit de gloire le général. Jean de Wert, en ayant appris les circonstances, dit qu'il aimerait mieux être *général Harcourt qu'empereur.*

Les Catalans, peuple extrêmement jaloux de ses priviléges, s'étant plaints inutilement des atteintes que le ministre d'Espagne y donnait, prirent le parti de secouer le joug qui les opprimait, et, le 20 février 1641, ils se mirent sous la protection de la France. Le cardinal qui avait préparé cette révolution, ne prévoyait pas que la France était elle-même à la veille d'une guerre civile. Ce fut le mécontentement du comte de Soissons qui l'occasionna. Mais la mort de ce prince, tué le 6 juillet à la bataille de la Marfée, près de Sédan, entre les bras de la victoire, arrêta les suites de la rébellion. *Cette mort*, dit le P. Daniel, *est un mystère qu'on n'a jamais bien pénétré*. (Voyez *Charles de Bourbon, comte de Soissons.*) Charles IV, duc de Lorraine, las de mener une vie errante, se détermina enfin à faire sa paix avec la France. Etant venu à Saint-Germain-en-Laye, il y conclut, le 2 avril, un traité, au moyen duquel il recouvra ses états, après avoir fait hommage du duché de Bar, le 10 du même mois. Mais à peine fut-il de retour en Lorraine, qu'il pensa à rompre ses engagements. Le roi, informé de son changement, envoie M. de Grancei, qui lui enlève de nouveau son pays. *En Allemagne*, le comte de Guébriant gagne, le 25 juin, la bataille de Wolffenbuttel, contre l'archiduc Léopold et Picolomini. *Dans les Pays-Bas*, Aire, assiégée depuis deux mois par le maréchal de la Meilleraie, capitule le 26 juillet. Le cardinal infant se montre presque aussitôt devant cette place pour la recouvrer. Le maréchal, craignant d'être affamé, décampe la nuit du 9 août. Sa retraite n'empêcha point qu'Aire ne se défendit jusqu'au 7 septembre, qu'elle fut reprise. Pendant cet intervalle, les Français, commandés par le maréchal de la Meilleraie, s'emparèrent de le Bassée, de Lens et de Bapaume, trois places qui les dédommagèrent de la conquête qui leur avait échappé. Comme la garnison de Bapaume était en route pour Douai, conduite par un trompette, Saint-Preuil, gouverneur d'Arras, tomba sur elle sans la connaître, et la pilla. Le maréchal de la Meilleraie, avec lequel il était brouillé, lui fit un crime de ce coup de main auprès du cardinal, son parent, qui avait d'autres griefs contre Saint-Preuil. Il est arrêté, mis dans les prisons d'Amiens, et condamné à perdre la tête *pour*

concussions, vols et exactions commis sur les sujets du roi; jugement qu'il subit le 9 du mois de novembre, à l'âge de quarante ans. Tel fut le sort de ce brave homme, à qui ce ministre, enchanté de ses belles actions, avait autrefois dit: « Si je n'étais pas Richelieu, je voudrais être Saint-Preuil (1). » *Du côté de l'Espagne*, le prince de Condé se rend maître d'Elne, le 27 juillet, après dix jours de siége. La Mothe-Houdancourt, envoyé au secours des Catalans, fait le blocus de Tarragone. Avant cette expédition, l'archevêque de Bordeaux (Sourdis) avait enlevé, le 27 mars, cinq vaisseaux aux Espagnols dans la baie de Roses; mais, le 20 août, il laissa passer le secours que l'Espagne envoyait à Tarragone, ce qui obligea la Mothe à lever le siége de cette place. Le cardinal, irrité de cette faute, relégua l'archevêque à Carpentras, lieu plus convenable, après tout, à un prélat, dit un moderne, que la mer et un vaisseau de guerre.

Le cardinal ne trouvant point le parlement assez docile à ses volontés, lui fit sentir cette année tout le poids du despotisme, par une déclaration que le roi, par son conseil, rendit en lit de justice. Elle portait, 1° défense à toutes ses cours de prendre connaissance des affaires d'état, à moins que S. M. ne leur en donnât le commandement et le pouvoir spécial par lettres patentes; 2° ordre d'enregistrer les édits qui concernaient le gouvernement de l'état, sans aucune délibération; 3° pour les édits qui regardaient les finances, ordre de les vérifier tels qu'ils seraient envoyés, lorsqu'après avoir entendu les remontrances, le roi jugerait à propos d'ordonner l'enregistrement.

La rigueur de l'hiver ne suspendit point en Allemagne les hostilités. Le 17 janvier 1642, le comte de Guébriant, à la tête des troupes de France et de Hesse, force Lamboi et Merci dans leurs retranchements à Kempen. Il y eut deux mille des Impériaux de tués et cinq mille faits prisonniers, du nombre desquels furent les deux généraux, qui furent envoyés en France et enfermés au château de Vincennes. Cette victoire nous rendit maîtres de l'électorat de Cologne, et valut à celui qui l'avait remportée le bâton de maréchal. Le roi, lorsqu'il en reçut la nouvelle, se disposait à faire un voyage en Catalogne, pour

(1) Le cardinal avait plusieurs fois changé de dispositions envers S.-Preuil. C'était lui qui avait fait prisonnier le maréchal de Montmorenci au combat de Castelnaudari. Mais il perdit le mérite de cette capture aux yeux du ministre, en sollicitant trop vivement la grâce du coupable. Richelieu lui dit alors: *S.-Preuil, si le roi vous rendait justice, vous auriez la tête où vous avez les pieds.*

se montrer à ses nouveaux sujets. Il partit de Paris, le 25 janvier, suivi du cardinal, qui le rejoignait tous les soirs dans la route. Le cardinal étant tombé malade à Narbonne, le roi continue sa marche, et entre avec son armée dans le Roussillon, dont il soumet plusieurs places. Tandis qu'il est devant Perpignan, on découvre un traité du duc d'Orléans avec l'Espagne, signé, le 13 mars, à Madrid, par le comte-duc d'Olivarès, au nom du roi d'Espagne, et par Fontrailles, au nom de Monsieur, traité qui tendait à bouleverser l'état et à perdre le cardinal. Le duc de Bouillon et le marquis d'Effiat de Cinq-Mars y étaient nommés. Le roi s'étant rendu à Narbonne pour en conférer avec le cardinal, Cinq-Mars eut l'imprudence de l'y accompagner. Il est arrêté le 13 juin, et le 23 du même mois, le duc de Bouillon est aussi arrêté dans Casal, au milieu de l'armée qu'il commandait en Italie. Monsieur crut se tirer d'affaire en accusant, comme il avait coutume, ses complices, et en s'humiliant; mais il lui en coûta les honneurs dûs à sa naissance, qui furent supprimés, sa garde qu'on lui ôta, ses principaux domaines dont on le dépouilla, et de sanglants affronts qui furent suivis d'un exil. Le duc de Bouillon en fut quitte pour sa principauté de Sédan, qu'il céda au roi, dont il reçut en échange des terres d'un revenu plus considérable. Le cardinal fut inflexible à l'égard de Cinq-Mars, qui lui devait sa fortune, et qu'il regardait comme le premier auteur de la conjuration formée contre ses jours. Mais ce qui est étonnant, c'était le roi lui-même qui, dans un accès de mécontentement contre le cardinal, en avait fait naître la première idée à Cinq-Mars. Il eut la tête tranchée à Lyon, le 12 septembre, à l'âge de 22 ans. François-Auguste de Thou subit la même peine avec lui, à l'âge de 37 ans, pour n'avoir pas révélé le traité de Madrid dont Cinq-Mars qui était son ami lui avait fait confidence, et qu'il avait désapprouvé (1). Le jour de cette double exécution, le

(1) Le cardinal s'étant embarqué sur le Rhône, le 17 août, à Tarascon, pour se rendre à Lyon, traînait à sa suite de Thou enfermé dans un autre bateau attaché à la queue du sien. Jamais le caractère vindicatif de ce ministre ne se montra plus manifestement que dans le procès de ce prétendu criminel. Les moyens de défense employés par de Thou étaient victorieux. « Pour révéler le « Traité de Madrid, il eût fallu, disait-il, me rendre le délateur d'un crime « d'état contre le frère unique du roi, contre le duc de Bouillon, contre le « grand-écuyer, et d'un crime dont je ne pouvais fournir la moindre preuve ». Le chancelier Seguier fut frappé de ce moyen; mais Richelieu était déterminé à faire périr de Thou. *M. le chancelier a beau dire, il faut que de Thou meure,* dit cet homme impitoyable. Il voulait se venger par là d'un trait que l'illustre président, père de François-Auguste de Thou, avait lancé dans son histoire contre Antoine du Plessis-Richelieu, l'un des grands oncles du cardinal, en

roi, qui était à Saint-Germain, et qui savait à-peu-près l'heure où elle devait se faire, dit sur la terrasse, en regardant à sa montre : *Dans une heure monsieur le grand écuyer passera mal son tems.* Tels furent les regrets de ce prince pour celui de ses favoris auquel il avait paru le plus attaché (1). Nous eûmes du désavantage cette année dans les Pays-Bas. Don Francisco Mello, le 26 mai, surprit et força le maréchal de Gramont à Honnecourt, lui tua deux mille hommes, et en prit douze cents, avec l'artillerie, le bagage et la caisse militaire. *Du côté de l'Espagne*, le 29 août, la garnison de Perpignan capitule, avec les maréchaux de Schomberg et de la Meilleraie, au bout de trois mois et plus de tranchée ouverte; les troupes françaises y entrent le 9 septembre. Le cardinal en ayant reçu la nouvelle, écrivit au roi : *Sire, vos ennemis sont morts, et vos armes sont dans Perpignan.* Le 7 octobre, le maréchal de la Mothe, qui avait reçu le bâton le 2 avril précédent, gagne la bataille de Lérida contre le marquis de Léganez. Celui-ci, vrai rodomont, osa mander à Philippe IV, roi d'Espagne, qu'il avait chassé les Français de leur poste, et pris leur canon. Philippe, détrompé, le relégua dans sa maison de Madrid, avec défense d'en sortir. La reine-mère, Marie de Médicis, n'existait plus alors. Elle avait terminé ses jours à l'âge de soixante-huit ans, le 3 juillet de cette année, dans la misère, à Cologne, où elle était venue d'Angleterre depuis neuf à dix mois. Son corps fut apporté à Saint-Denis le 8 mars de l'année suivante. Trop peu de proportion entre le génie de cette princesse et son ambition, fut la cause de ses malheurs. Paris lui est redevable de ses premiers aqueducs, du palais du Luxembourg, et de la promenade appelée le *Cours de la Reine*. Le cardinal, son persécuteur, ne lui survécut que cinq mois, étant mort le 4 décembre à l'âge de cinquante-huit ans, au Palais-Cardinal (aujourd'hui le Palais-Royal) qui était son ouvrage. On ne connaît point de ministre qui ait fait de plus grandes choses que lui, et surmonté plus d'obstacles pour les faire.

---

parlant de la conjuration d'Amboise. *Moine apostat*, disait-il de lui, *et souillé de toute sorte de vices*. Ce trait n'était jamais sorti de la mémoire du petit-neveu. *De Thou le père*, disait-il *a mis mon nom dans son histoire ; je mettrai celui de son fils dans la mienne.* On doit admirer la généreuse discrétion de ce dernier, en ce qu'ayant su le traité de Madrid de la bouche de la reine, il ne la compromit jamais dans ses réponses.

(1) De Valence, le cardinal, dont la faiblesse allait toujours en augmentant, s'était fait porter à Lyon sur les épaules de ses gardes dans une espèce de chambre, couché dans son lit, ayant assis à ses côtés deux hommes pour l'entretenir dans la route. Il fit dans la même voiture une partie du chemin de Lyon à Fontainebleau, où il trouva, le 13 octobre, en arrivant, le roi qui était venu au-devant de lui.

« Trois objets (comme on l'a déjà dit) l'occupèrent particulière-
» ment, et l'on peut dire qu'il ne les perdit point de vue pen-
» dant son ministère, les grands du royaume, les Huguenots et
» la maison d'Aûtriche. Il s'appliqua à rendre les uns plus sou-
» mis, les autres moins formidables. Il enleva aux grands la
» meilleure partie de leurs priviléges réels ou usurpés ; aux
» Huguenots leurs places de sûreté ; à la maison d'Autriche des
» provinces entières ; et par là il contribua également à la puis-
» sance du roi et à celle du royaume ». (d'Avrigni). Mais que penser des moyens qu'il mit en œuvre pour parvenir à ses fins? Qui oserait entreprendre de les justifier tous sans exception? Qui serait pareillement assez hardi pour se rendre l'apologiste de son faste qui éclipsait celui de son maître, de son orgueil qu'il portait jusqu'à prendre le pas même au-dessus des princes du sang ; des intrigues qu'il employa pour soulever des peuples contre leurs souverains légitimes ; de son ambition qui lui fit rechercher et rassembler sur sa tête les dignités d'évêque, de cardinal, de principal ministre, de généralissime des armées, de surintendant du commerce et de la marine, de duc et pair, etc.; des violences qu'il exerça envers tous ceux qui s'opposaient ou semblaient vouloir s'opposer à ses vues ; de cette basse jalousie qu'il porta à des écrivains célèbres dont il ne pouvait égaler le mérite ni s'approprier les travaux? Louis XIII lui-même, qu'il subjuguait en le persuadant, ne se dissimulait point une partie de ces défauts et les désapprouvait. Ce monarque, en lui abandonnant les rênes du gouvernement, ne lui donna jamais son affection (1). De-là vient qu'apprenant qu'il venait d'expirer, il se contenta de dire froidement : *Voilà un grand politique mort*. Son corps fut inhumé dans l'église de la Sorbonne, dont il avait relevé les édifices avec une magnificence vraiment royale. Sur son mausolée, chef-d'œuvre de Girardon, des plaisants ont prétendu qu'il aurait fallu graver ces trois mots pour épitaphe : *Magnum disputandi argumentum*, par allusion au bien et au mal qu'on a dit de lui et qu'on ne cessera d'en dire. La Bastille, après sa mort, rendit à la société les victimes de ses soupçons et de sa vengeance, dont elle était pleine. De ce nombre était le maréchal de Bassompierre, qu'une captivité de douze ans, méritée par la causticité de sa langue, avait rendu fort replet faute d'exercice. La reine, lorsqu'il reparut devant elle,

---

(1) Louis XIII sentait avec chagrin la supériorité que son ministre prenait sur lui. Le cardinal un soir le reconduisant, le roi lui dit, au passage d'une porte : *Passez, monsieur, vous êtes le maître*. Richelieu prend aussitôt le flambeau du page qui précédait, et dit : *Sire, je n'obéirai à votre majesté qu'en faisant l'office de son très-humble serviteur.*

lui ayant demandé quand il accoucherait, *quand j'aurai trouvé une sage-femme*, répondit-il.

L'abbé Mazarini, italien (1), prit la place de Richelieu dans le conseil, et le 16 décembre de la même année, fut créé cardinal.

L'an 1643, le roi, dont la santé dépérissait depuis long-tems, meurt à Saint-Germain-en-Laye, le 14 mai, dans la quarante-deuxième année de son âge, après avoir régné 33 ans accomplis. Ce prince laissa d'ANNE D'AUTRICHE, son épouse, deux fils, Louis, qui suit, et Philippe, né le 20 septembre 1640. (Auteur de la branche des ducs d'Orléans, rapportée à la suite des rois de France.) Louis XIII, avec de la valeur, des talents et des vertus, eut un défaut qui n'est point ordinaire aux princes; ce fut une défiance excessive de ses lumières et de ses forces. De-là le besoin qu'il avait d'un ministre absolu. On disait de lui : *Il ne dit pas tout ce qu'il pense, il ne fait pas tout ce qu'il veut, il ne veut pas tout ce qu'il peut.* Il est cependant vrai que dans les conjonctures épineuses où il se trouva, la royauté eût été un fardeau trop lourd pour lui sans le secours d'un génie aussi vigoureux, aussi vaste, aussi fécond en ressources que celui de Richelieu. Il était capable de juger sainement d'un grand projet, mais nullement de l'imaginer et de parer aux contre-tems imprévus qui pouvaient le traverser dans l'exécution. Il manquait d'ailleurs de cette douceur de caractère et de cette affabilité qui est si nécessaire aux rois pour s'attacher les cœurs de leurs sujets. Naturellement sec et mélancolique, il ne marquait de tendresse qu'à ses favoris, sorte de courtisans dont il ne pouvait se passer et qu'il quittait néanmoins sans regret pour leur en substituer d'autres.

Pendant le séjour que le chancelier Séguier fit en Normandie dans le cours de 1639, les arrêts rendus à Paris au conseil des finances, auxquels le grand sceau devait être apposé, étaient datés du lieu où était monsieur le chancelier.

Le marc d'or était, sur la fin de ce règne, à trois cent quatre-vingt-quatre livres, et le marc d'argent à vingt-six livres dix sous.

---

(1) Jules Mazarini, né, l'an 1602, d'une famille noble à Piscina, dans l'Abruzze, s'était fait connaître au cardinal de Richelieu, l'an 1631, par la paix qu'il avait subitement procurée entre les Français et les Espagnols, au moment que les premiers s'ébranlaient pour forcer les seconds dans leurs retranchements devant Casal qu'ils assiégeaient. *C'était*, au rapport de la maréchale d'Estrée, qui l'avait connu à Rome, *l'homme du monde le plus agréable. Il avait l'art d'enchanter les hommes et de se faire aimer par ceux à qui la fortune le soumettait.* (*Mém. de madame de Motteville.*)

LOUIS XIV, SURNOMMÉ LE GRAND.

1643. Louis XIV, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638, surnommé Dieu-Donné à sa naissance, succède à la couronne le 14 mai 1643. Le 18 du même mois, s'étant rendu au parlement, il y tient un lit de justice, où la régence est déférée purement et sans restriction à la reine (1). Le lendemain, 19 mai, le duc d'Enghien, âgé de vingt et un ans, et si célèbre depuis sous le nom de *grand Condé*, gagne la bataille de Rocroi sur les Espagnols qui assiégeaient cette place sous le commandement de don Francisco de Mello. Huit mille d'entre eux, du nombre desquels était le comte de Fuentes, l'un des généraux, restèrent sur le champ de bataille, et sept mille furent faits prisonniers. Les drapeaux, les étendards, le canon et le bagage, restèrent au vainqueur (2). Jamais les Espagnols ne se relevèrent de cette perte. Elle fut suivie de la prise de Thionville, dont le prince se rendit maitre le 10 août. *En Allemagne*, le maréchal de Guébriant prend Rotwil le 19 novembre, et meurt, le 24, des blessures qu'il avait reçues au siége de cette place. Le lendemain 25, le duc de Lorraine, Jean de Wert et Merci, surprennent l'armée française, dont ils enlèvent les principaux quartiers, aux environs de Tutelingen. Tous les officiers généraux furent pris, avec près de six mille soldats, le canon et le bagage. On rejeta cet échec sur la négligence de Rantzau, qui avait pris le commandement de l'armée après la blessure de Guébriant. Rotwil rentra, quelques jours après, sous la domination de l'empire. On rappela d'Italie le vicomte de Turenne, pour le mettre à la tête de l'armée d'Allemagne. Ce prince et M. de Gassion reçurent le 17 novembre le bâton de maréchal. Le premier n'avait alors que trente-six ans. *Sur mer*, les Espagnols sont battus le 5 septembre par le duc de Brézé. *A Paris*, édit du même mois, qui crée les avocats du conseil en titre d'office. Au mois de décembre, la reine nomme le cardinal Mazarin premier ministre; ce qui ne manqua pas d'exciter la jalousie des grands.

Nos succès varièrent en 1644. *Dans la Catalogne*, le maréchal de la Mothe est battu par don Philippe de Selve, en vou-

---

(1) Le feu roi, par son testament, avait établi un conseil de régence, qui fut aboli par le pouvoir que donna le parlement à la reine d'en établir un à son choix.

(2) On a remarqué que ce prince, ayant tout réglé la veille de la bataille, dormit si profondément, qu'il fallut le réveiller pour la donner.

lant jeter du secours dans Lérida. Il réussit néanmoins à y faire entrer des troupes sur la fin du combat; ce qui n'empêcha pas la place d'être reprise le 31 juillet. Le cardinal Mazarin le fait arrêter et fait travailler à son procès. Mais le maréchal, après avoir été traîné à divers tribunaux, sortit de Pierre-Encise, l'an 1648, pleinement justifié par le parlement de Grenoble. *En Allemagne*, le général Merci prend Fribourg le 28 juillet. Le duc d'Enghien, ayant sous lui les maréchaux de Gramont et de Turenne, gagne, au mois d'août, contre ce même général, la bataille de Fribourg; cet avantage fut le résultat de deux actions différentes : après avoir attaqué, le 3 août, Merci retranché dans un camp presque inaccessible, le duc le force, le met en fuite, le poursuit le 5, et s'empare du canon et du bagage. Le 9 septembre, il se rend maître de Philisbourg le onzième jour du siége. Le 17 septembre, Mayence lui ouvre ses portes. *Dans les Pays-Bas*, le duc d'Orléans prend Gravelines le 28 juillet, après quarante-huit jours de siége et quatre assauts, qui nous coûtèrent bien du monde. Le 7 septembre, le prince d'Orange force le Sas de Gand à lui ouvrir ses portes, au bout de six semaines de tranchée ouverte. Cette prise donna aux Hollandais le moyen de s'établir dans le Brabant.

Le duc d'Enghien, qui avait fait la campagne de 1644 avec M. de Turenne, étant parti, les troupes, mal entretenues et mal payées, se débandèrent, et le maréchal eut peine à en retenir une partie par ses bienfaits. C'est avec ces troupes qu'il s'avança, non sans d'extrêmes fatigues, jusqu'au Necker, pour empêcher le général Merci d'entrer en Franconie. Mais il se laissa surprendre, le 5 mai 1645, par celui-ci dont les forces étaient bien supérieures aux siennes. Il vint cependant à bout d'enfoncer la cavalerie des Impériaux, d'enclouer leur canon, et de leur enlever douze drapeaux. Mais son infanterie, commandée par Rosen, ayant pris l'épouvante, il est obligé d'abandonner le champ de bataille, et se retire en bon ordre. Le duc d'Enghien, étant venu le rejoindre, livre aux Impériaux, le 3 août, la bataille de Nordlingue, où le général Merci perd la vie. Sa mort nous assura la victoire qui fut long-tems disputée : quatre mille hommes des ennemis restèrent sur la place, et le nombre des prisonniers fut si grand, qu'on fut obligé d'en renvoyer une partie; d'autres cependant ne comptent que deux mille prisonniers. M. de Turenne, qui se distingua à cette journée, termina la campagne du Rhin, le 19 novembre, par la prise de Trèves, où il rétablit l'électeur. *Dans les Pays-Bas*, le duc d'Orléans fait la guerre avec succès, ayant sous ses ordres le maréchal de Gassion et Rantzau. Ce dernier, créé maréchal le 30 juin, reçut son état de

Monsieur, le 16 juillet, et fit abjuration du luthéranisme le 15 août de la même année. *En Catalogne*, Roses se rend au comte du Plessis-Praslin par capitulation, le 26 mai, et non le 31, après quarante-neuf jours de tranchée ouverte. Du Plessis fut fait maréchal le 20 juin suivant. Le comte d'Harcourt gagne la bataille de Llorens, le 22 juin, contre don André Cantelme. Le 19 octobre, il prend Balaguer. *A Paris*, la reine-mère commence l'église du Val-de-Grâce sur le plan du célèbre Mansard. Le roi en posa la première pierre le premier avril.

Le duc d'Orléans se distingue, l'an 1646, dans les Pays-Bas. Il prend Courtrai le 28 juin, et fait éprouver le même sort à Mardik le 24 août. Le duc d'Enghien de son côté, force Dunkerque, cette place si importante au royaume, à lui ouvrir ses portes le 10 octobre. Le maréchal de Gassion ferme, par la défaite d'un corps d'ennemis, la campagne de Flandre comme il l'avait ouverte. *Sur les côtes de Toscane*, tandis que les Français, commandés par le prince Thomas de Savoie, assiégent par terre Orbitello, la flotte espagnole, venant au secours de la place, est attaquée, le 14 juin, par le duc de Brézé, et sur le point d'être entièrement défaite, lorsqu'un coup de canon emporte le duc à l'âge de vingt-sept ans. Ce même coup arrache la victoire aux Français, et délivre Orbitello. Les maréchaux de la Meilleraie et du Plessis-Praslin réparent cet échec par la prise de Piombino le 9 octobre, et de Portolongone le 29. *En Catalogne*, l'habileté du comte d'Harcourt échoue devant Lérida dont il est obligé de lever le siége, le 21 novembre, avec perte d'une partie de son bagage et de son canon. Le 26 décembre, mort de Henri II, prince de Condé : Louis, son fils, duc d'Enghien, prend son surnom.

L'archiduc Léopold s'étant mis à la tête des troupes impériales dans les Pays-Bas en 1647, s'empare d'Armentières le 23 mai, et de Landrécies le 18 juillet. Mais le maréchal de Gassion, le lendemain, se rend maître de la Bassée; le 24 septembre il assiége Lens, et le 27 il reçoit devant cette place un coup de mousquet en s'efforçant d'arracher un pieu de la palissade qui défend le chemin couvert : occupation plus digne d'un grenadier que d'un général. Il meurt de sa blessure, le 2 octobre, à l'âge de trente-huit ans. Lens fut pris le lendemain de sa mort. Gassion, fils d'un président de Pau, et calviniste de religion, avait fait son apprentissage sous le duc de Rohan, puis sous le grand Gustave, qui, l'un et l'autre, honoraient d'une estime singulière son mérite. Il n'avait pas voulu se marier, disant qu'il faisait trop peu de cas de la vie pour la communiquer à personne. Pour remplacer ce grand général, M. de Turenne est rappelé

d'Allemagne, où il avait pris Aschaffembourg et plusieurs autres places. Il arrête bientôt les progrès des ennemis en Flandre, et retourne dans le Bas-Palatinat pour secourir Worms, dont il fait lever le siége aux ennemis. *En Catalogne*, le 28 mai, le prince de Condé fait ouvrir la tranchée devant Lérida au son des violons, suivant l'usage du pays; mais, le 17 juin, il est obligé de se retirer à Balaguer. Il semble que Lérida, dit un historien, fût le terme fatal de nos conquêtes en Catalogne, et l'écueil de nos plus grands capitaines. *En Italie*, au mois d'octobre, le peuple de Naples, révolté pour la deuxième fois cette année contre le gouvernement espagnol, se met sous la protection de la France; il écrit au duc Henri de Guise, qui se trouvait pour lors à Rome, afin de l'engager à venir se mettre à sa tête. Le duc s'embarque à Fiumicino sur une chaloupe, passe à travers la flotte espagnole, et arrive, le 15 novembre, à Naples, qu'il trouve bloquée par les troupes espagnoles, et réduite à une grande disette. Le 22 décembre, combat, à la hauteur de Castellamare, entre la flotte d'Espagne et celle de France commandée par le duc de Richelieu, envoyé au secours de Naples. Après s'être canonné pendant 6 heures, on se sépara. Le duc de Guise ne reçut à Naples ni les vivres, ni les munitions qu'on lui avait fait espérer de France, et ne laissa pas de se soutenir. Mais ses affaires tournèrent fort mal l'année suivante. Don Jean d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, entra dans Naples, le 6 avril, à la faveur des intelligences qu'il avait dans la ville, dont il se rendit maître sans aucune résistance. Le duc de Guise était alors absent: il fait des efforts inutiles pour rentrer dans Naples. Obligé de se retirer, il tombe dans une embuscade, où il est pris après s'être vaillamment défendu. Il fut conduit en Espagne, et ne recouvra sa liberté qu'en 1652. *En Allemagne*, M. de Turenne, joint aux Suédois, gagne la bataille de Zusmarhausem le 7 et non le 17 mai, prend plusieurs places en Bavière, et force l'électeur de Bavière, qui s'était tourné du côté de l'empereur, à sortir de Munich. *Dans les Pays-Bas*, l'armée des Espagnols, contre leur coutume, se met de bonne heure en campagne. Leur audace est telle que dans la gazette d'Anvers ils font mettre par dérision *qu'ils vont faire jeter un monitoire pour savoir ce qu'est devenue l'armée française, l'ayant cherchée par-tout où elle devoit être sans avoir pu la trouver*. L'archiduc Léopold surprend et emporte Courtrai le 19 avril. Ypres se rend au prince de Condé le 28 mai; Lens à l'archiduc le 19 août. Bataille donnée le lendemain devant Lens, entre l'archiduc et le prince de Condé. Le premier y est défait avec perte de plus de 9 mille hommes, tant tués que prisonniers. Après cette journée, qui

fut aussi glorieuse au prince de Condé que celles de Rocroi et de Nordlingue, Lens se rend aux Français, et Furnes le 10 septembre. *En Espagne*, le maréchal de Schomberg emporte d'assaut Tortose le 12 juin. *En Italie*, le maréchal du Plessis-Praslin gagne, le 30 mai, la bataille de Crémone sur les Espagnols. La paix, qui se négociait depuis le 10 juillet 1643, est enfin conclue le 24 octobre 1648, par le traité de Munster en Westphalie, entre la France, l'empire, la Suède et leurs alliés. Ce traité, auquel l'Espagne refusa d'accéder, assure à la France la souveraineté sur les trois évêches de Metz, Toul et Verdun, et sur Pignerol, avec la propriété de l'Alsace et de Brisach. (Voy. *l'empereur Ferdinand III et Christine, reine de Suède*) Mais à la guerre que nous avions avec l'empire, succédèrent des troubles domestiques qui avaient même commencé avant qu'elle eût cessé. Quelques édits bursaux, onéreux au peuple et à la magistrature, portés au parlement pour y être vérifiés, occasionnèrent de la diversité dans les avis, et de cette diversité naquirent les factions. Les magistrats se partagèrent en trois partis, celui des *Frondeurs*, ainsi appelés, parce qu'ils étaient opposés aux résolutions de la cour; celui des *Mazarins*, dévoués aux volontés du cardinal; et celui des *Mitigés*, qui tenaient le milieu entre les deux partis. Les premiers ayant prévalu, le parlement rendit deux arrêts d'union avec les parlements et autres compagnies souveraines du royaume, l'un du 13 mai, l'autre du 15 juin. Le peuple, accablé par les impôts, applaudit à ces arrêts. Mazarin crut appaiser les esprits en sacrifiant le surintendant des finances, Emeri, sa créature (1), et en mettant à sa place le maréchal de la Meilleraie. Ce moyen n'ayant pas suffi, la reine fait enlever le président Potier de Blanc-Menil et M. Broussel, conseiller de grand'chambre, les deux esprits les plus échauffés de cette compagnie. Cet enlèvement fait le jour qu'on chantait le *Te Deum* pour la victoire de Lens, met en fureur le peuple qui regardait ces deux magistrats comme ses protecteurs. Il court aux armes, et tend les chaînes dans les

(1) Emeri, fils d'un paysan de Sienne, avait été amené en France par Mazarin, qui, trouvant en lui un esprit souple et délié, le fit parvenir, de poste en poste, à la charge de surintendant des finances qu'il remplit au gré de son protecteur en se prêtant à toutes les vues de son insatiable cupidité. « Il « trouva, dit un homme d'esprit, des moyens aussi onéreux que ridicules pour « avoir de l'argent. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés « vendeurs de foin, de conseillers-crieurs de vin, etc. Il vendit des lettres de « noblesse; il créa de nouveaux magistrats; il rançonna les anciens ». Après sa destitution il se retira dans sa belle terre de Tanlai, en Bourgogne, où il bâtit, du produit de ses concussions, le superbe château qu'on admire encore de nos jours.

rues le 26 août; c'est ce qu'on nomma *la journée des Barricades*. La reine, pour calmer la sédition, fut obligée de relâcher les deux prisonniers. Mais il resta dans les esprits un levain d'aigreur qui se communiqua dans les provinces, et eut de fâcheuses suites. La cour essaya de le détruire par un édit qui semblait devoir produire cet effet. Il portait une diminution de dix millions sur les tailles, et de deux millions sur les entrées de Paris. Sa majesté consentait de plus à ne faire désormais instruire les procès que par les voies de la justice ordinaire, et à ne plus inquiéter les officiers des cours souveraines dans l'exercice de leurs charges. L'édit fut vérifié le 24 octobre. On l'accueillit avec indifférence, et bientôt après, les troubles recommencèrent. Un homme, chargé par son état de veiller au maintien de la paix, fut celui qui attisa le feu de la discorde. Nous parlons de François-Paul de Retz, coadjuteur de Paris. Ce prélat, né pour l'intrigue et les factions, et aussi beau génie qu'esprit turbulent, se mit à la tête des Frondeurs pour le seul plaisir d'être chef d'un parti.

La cour, dans la crainte d'une nouvelle émeute, s'enfuit précipitamment de Paris le 6 janvier 1649, et se transporte à Saint-Germain-en-Laye. Elle y manqua de tout au point que les seigneurs et les dames couchèrent sur la paille. Il n'y eut de lit que pour le roi et la régente. Les pages de la chambre furent congédiés faute d'avoir de quoi les nourrir. C'était une nécessité par conséquent de retourner à Paris; mais pour y rentrer il fallait en faire le siége. Condé, le seul des princes qui eût suivi la cour, fut chargé de cette expédition. Cependant la capitale levait des troupes pour sa défense. Le coadjuteur leva lui-même un régiment qu'on appela le *régiment des Corinthiens*, parce qu'il était archevêque titulaire de Corinthe. Pour couvrir leur révolte, les Parisiens déclarent qu'ils n'ont en vue que les intérêts du roi et sa délivrance, et mettent sur leurs drapeaux cette devise: *Regem nostrum quærimus*. Les principaux de leurs chefs étaient le duc de Beaufort, nouvellement échappé du château de Vincennes, où il était renfermé depuis cinq ans, le prince de Conti, la duchesse de Longueville, sa sœur, le duc de Bouillon, le maréchal de Turenne. Le 8 février, le prince de Condé emporte le pont de Charenton avec les troupes du roi. Le régiment qu'avait levé le coadjuteur, s'avise de faire une sortie sur les Royalistes; ils est battu; et en rentrant dans la ville il est reçu avec des huées. On appela cet échec *la première aux Corinthiens*. Tel était l'esprit de la fronde. C'était une espèce de tragi-comédie. Le sarcasme se mêlait à l'emportement, et la guerre se faisait autant et plus à coups de langue et de plume qu'à coups d'épée.

Après divers avantages du dernier genre remportés par les Royalistes sur les Frondeurs, la paix se négocie, et se conclut, le 11 mars, à Ruel, par une amnistie générale, vérifiée au parlement le 1 avril.

Le roi et la cour reviennent à Paris le 18 août. Cependant les Espagnols profitant des troubles de la France, prirent S. Venant et Ypres dans les Pays-Bas, et s'emparèrent de quelques places en Catalogne, par l'impuissance où se trouvait la France d'y envoyer du secours. Le cardinal, délivré de la guerre civile, met une armée sur pied, qu'il envoie en Flandre, sous le commandement du comte d'Harcourt. Le 25 août, ce général prend en deux jours la forte place de Condé. Cette conquête irrite la jalousie de M. le prince, piqué contre la cour de n'être point employé dans cette campagne. Animé par la duchesse de Longueville, il travaille à exciter de nouveaux troubles.

La reine, l'an 1650, fit un coup de vigueur en faisant arrêter, le 18 janvier, les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville. Conduits d'abord au château de Vincennes, ils n'y trouvèrent point de lit en arrivant, et passèrent la nuit à jouer. De-là ils furent transportés à Marcoussi; puis, le 15 novembre, au Havre de Grâce. Le maréchal de Turenne, craignant le même sort, se retire à Stenai, où il se joint aux Espagnols. Le roi se rend, au mois de février, en Normandie, où la duchesse de Longueville, après l'emprisonnement de son époux et de son frère, avait disposé les esprits à un soulèvement, et par-tout il y est reçu avec des marques de dévouement et des cris de joie. La duchesse, frustrée de son attente, va joindre à Stenai le maréchal de Turenne qui lui était asservi. La Normandie étant pacifiée, le roi passe en Bourgogne, dont était gouverneur le prince de Condé. Il y trouve tout soumis, à l'exception de Bellegarde, qui ose soutenir un siége, et se rend en peu de jours. De retour à Paris, le roi se met en marche au commencement de juillet, vers la Guienne; c'était là que se faisaient les plus grands mouvements en faveur des princes. La ville de Bordeaux s'était jetée dans leur parti, et avait reçu la princesse de Condé avec son fils, à la sollicitation des ducs de la Rochefoucault et de Bouillon. Le roi se disposa à faire le siège de cette ville; mais le duc d'Epernon, gouverneur de la Guienne, et la cour, ayant gagné une partie du parlement, les rebelles demandent la paix, qni fut conclue à Bourg. Les Espagnols, pendant ces divisions, avaient pris le Catelet, la Capelle, Réthel et Mouzon. Le maréchal du Plessis-Praslin reprend, le 14 décembre, Réthel; et le lendemain il défait entièrement les Espagnols, commandés par don Estevan de Gamare et par M. de

Turenne, qui eut de la peine à se sauver lui dix-septième. Cette année mourut à Stokholm, après un séjour d'environ cinq mois, le 11 février, à l'âge de cinquante-quatre ans, Réné Descartes, le père de la philosophie moderne (1).

L'orage grossissait toujours sur la tête du cardinal. Le duc d'Orléans, gagné par le coadjuteur, le parlement, les Frondeurs, la plupart des grands seigneurs, se déclarèrent pour les princes détenus au Hâvre. Tous parlèrent si haut, et avec des menaces si grandes, que Mazarin jugea qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui à rester en France. Il sort de Paris le soir du 6 février 1651; et, le 13 du même mois, en passant par le Hâvre, il se fait un mérite d'annoncer leur délivrance aux princes qu'il y avait fait renfermer. Il dîne avec eux ce jour-là, dirige ensuite sa marche vers Sédan, et de là se rend à Cologne, où il établit sa résidence dans le château de Brull, que l'électeur, son ami, lui prêta. Les princes rentrent dans Paris, comme en triomphe, le 16 février, étant accompagnés du duc d'Orléans. Le peuple célébra leur retour par des feux de joie, comme il avait célébré leur enlèvement. Le parlement donne, le 11 mars, un arrêt portant qu'il serait informé des déprédations que le cardinal avait faites dans les finances; et le roi, le 18 avril, rendit une déclaration qui interdisait l'entrée du conseil aux étrangers, et même aux cardinaux français, comme attachés par serment à un autre prince que le roi. Cette déclaration fut enregistrée le lendemain au parlement, malgré les oppositions du clergé. Le 2 mai, le maréchal de Turenne revient à la cour : il y est reçu avec honneur, et il en épouse les intérêts de manière que rien, dans la suite, ne put l'en détacher.

---

(1) Ce fut une pleurésie qui l'emporta le neuvième jour de sa maladie. « Il « n'avait aucune confiance dans les médecins, et il s'était fait à lui-même un « régime de vivre qu'il suivit constamment jusqu'à la mort sans aucune sou- « mission à leurs ordonnances. Il pria même le médecin que la reine lui envoya « de ne plus revenir. Quoi qu'il fût l'homme du monde le plus sobre et qu'il ne « mangeât le plus souvent que des légumes, il regardait la diète comme une « précaution pernicieuse, disant qu'il fallait donner de l'exercice à l'estomac. « Il n'approuvait pas non plus la saignée, et il différa d'y avoir recours, « malgré les sollicitations de M. Chanut, jusqu'au huitième jour de sa maladie. « Il expira le lendemain entre les mains du P. Viogué, augustin et aumô- « nier de l'ambassadeur, auquel il se confessait ordinairement. On re- « marqua qu'il avait communié le jour de la Purification, quoiqu'il ne « sentit encore aucun mal. Il fut enterré à Stokholm dans un cimetière où « on lui dressa une espèce de mausolée. Son corps y demeura jusqu'en 1667, « que ses amis le firent transporter à Paris. On lui fit un service magnifique » dans l'église de Sainte Geneviève où il est inhumé. On lui avait préparé une « oraison funèbre, mais la cour défendit qu'elle fût prononcée ou publiée ». (Daniel.) La Haie, en Touraine était la patrie de ce philosohe.

Le 6 juillet, le prince de Condé, mécontent de la reine et des ministres, se retire à Saint-Maur, où bientôt une foule de noblesse vient se joindre à lui. Le duc d'Orléans va le trouver, et l'engage à revenir. Il assiste à plusieurs assemblées du parlement, pour se justifier : il y accuse le coadjuteur présent d'un écrit publié contre lui, et a de vifs démêlés avec ce prélat. On vit alors trois partis : celui de la reine, qui avait pour elle MM. de Bouillon et de Turenne; celui de M. le prince, que les ducs de la Rochefoucault et de Nemours avaient suivi, et celui des Frondeurs, qui avaient à leur tête le duc d'Orléans et le coadjuteur. Le 7 septembre, le roi, étant entré dans sa quatorzième année, tient, au parlement, un lit de justice, où il est déclaré majeur (1). Le prince de Condé se retire en son gouvernement de Guienne, où il se prépare à une nouvelle guerre civile. Le roi part de Fontainebleau vers la mi-octobre, et se rend dans le Berri, que le prince de Conti avait soulevé. Bourges n'eut besoin que de la présence du monarque pour rentrer dans le devoir. De là il arrive le 31 à Poitiers, d'où il envoie le maréchal d'Harcourt pour faire lever, au prince de Condé, le siége de Cognac, la seule place de Saintonge qui avait refusé de se déclarer pour lui. Le prince est obligé de se retirer. Le 29 décembre, le parlement ayant appris que le cardinal était revenu à Sédan, prêt à rentrer dans le royaume, donne un arrêt qui ordonne de lui courir-sus, et de vendre tous les meubles de son hôtel, sur le prix desquels il *sera prélevé*, dit l'arrêt, *une somme de cent cinquante mille livres, pour être délivrée à celui qui représentera ledit cardinal mort ou vif, et de quelque crime dont soit coupable celui qui le représentera, il aura sa grâce*. C'est ainsi qu'on proscrivait, comme on l'a remarqué dans le tems, et qu'on réduisait *à l'état du plus scélérat d'entre les corsaires et les brigands publics, un homme qui n'était coupable que d'avoir su plaire à son maître, et à qui ses plus grands ennemis ne pouvaient reprocher la moindre cruauté*. La vente de ses meubles s'effectua. Bidal, qui faisait les com-

(1) Louis XIV fut très-mal élevé. Son précepteur, Hardouin de Beaumont de Perefixe, gentilhomme poitevin, évêque de Rodez, puis archevêque de Paris en 1664, ne lui apprit absolument rien. A peine savait-il lire à l'âge de 15 ans. Mais il excellait dès-lors par les exercices du corps, le maniement des armes, la danse et l'équitation. Par une suite de sa mauvaise éducation, il eut toute sa vie, comme le roi son père, une extrême aversion pour la lecture. *A quoi bon tant lire?* disait-il un jour au marquis de Dangeau, l'un des gentilshommes de son tems qui avait l'esprit le plus orné. *La lecture*, lui répondit ce courtisan, *fait à mon âme ce que vos perdrix font à mes joues*. Son visage fleuri ne démentait point ce discours. Puisque, malgré ce défaut de culture, Louis XIV devint un grand roi, la nature fit donc tout en lui.

missions de Christine, reine de Suède, à Paris, voyant qu'on donnait des choses précieuses à vil prix, acheta pour elle quelques antiques d'une rare beauté, et quantité d'anciens manuscrits. Mais Christine l'ayant appris, désavoua en cela son commissionnaire. Elle lui fit écrire par Chanut, résident de France à Stockholm, de garder le tout pour le remettre à la personne de confiance que le cardinal lui indiquerait. Bidal s'était déjà pressé d'envoyer les manuscrits. La reine les renvoya : ils sont aujourd'hui à la Bibliothèque du Roi.

Malgré sa proscription, le cardinal part de Cologne au commencement de 1652, et rentre en France par Sédan, escorté par six mille hommes, que le roi lui avait envoyés sous les ordres des maréchaux d'Hocquincourt et de Grancei. Le parlement nomme deux conseillers pour aller lui enjoindre de s'en retourner et d'observer son ban. L'un d'eux, nommé Béraud, arrêté par un parti, tandis que son collègue prend la fuite, est amené à d'Hocquincourt, qui l'interroge sur son état et ses fonctions. *Je ne vous parlerai*, répondit-il avec fermeté, *que lorsque je vous verrai sur la sellette.* Le cardinal arrive le 28 février à Poitiers, où la cour était alors, et prend sa place au conseil. Le roi prend la résolution de pousser à bout les rebelles. Au mois de mars, le maréchal d'Hocquincourt soumet Angers, et ensuite le Pont de Cé, deux places qui étaient dans leur parti. Le prince de Condé quitte Agen et la Guienne, le 24 mars, accompagné de six personnes seulement, du nombre desquelles étaient le duc de la Rochefoucault et Gourville, et s'avance, à travers mille dangers, vers son armée, qu'il atteint au bout de huit jours, près de la forêt d'Orléans où elle était campée, aux environs de Lorri. Le 6 (et non le 2) avril, il la mène devant Montargis, dont il se rend maître en une heure. De-là il va fondre, par une nuit obscure, sur les quartiers du maréchal d'Hocquincourt, qui les avait distribués autour de Bleneau, près Gien ; il en enlève cinq, et aurait poussé plus loin sa victoire, si M. de Turenne ne l'eût arrêtée. La prudence et la valeur de ce grand général sauvèrent l'armée, et le roi lui-même, qui était à Gien, de l'un des plus grands dangers. Le 2 juillet, journée du faubourg Saint-Antoine, dont le roi fut spectateur des hauteurs de Charonne, et où la bravoure et l'intrépidité du prince de Condé échouent contre la sagesse de Turenne. Le prince était perdu, si les bourgeois de Paris ne lui eussent ouvert leurs portes. Ce fut Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, qui les détermina à rendre au prince cet important service. Elle eut même la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille ; sur quoi Mazarin dit :

Elle a tué son mari, faisant entendre par-là que le roi, qu'elle espérait épouser, ne lui pardonnerait jamais cette insulte. Condé, reçu dans Paris, obtient, quelques jours après, du parlement, un arrêt qui déclare le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, sans égard pour la majorité du roi, nouvellement reconnue. Sa majesté, qui était pour lors à Pontoise, y transfère, le 6 août, le parlement pour le punir. Si peu de magistrats s'y rendirent, que Benserade disait en plaisantant avoir rencontré à la promenade tout le parlement dans un carrosse coupé; mais c'étaient les meilleures têtes. Ces magistrats vinrent à bout, le 9 août, d'engager le roi à consentir à l'éloignement de son ministre. La politique de Mazarin le fit céder au tems; il sortit une deuxième fois, le 19 août, du royaume, et se retira à Sédan, d'où il contina de gouverner l'état. Le roi, fléchi par les prières des Parisiens, rentre, le 21 octobre, dans sa capitale, et le lendemain, il accorde une amnistie générale à ses sujets. M. le prince était sorti de Paris trois jours avant l'arrivée du roi, pour aller se jeter dans les bras des Espagnols, qui le déclarèrent généralissime de leur armée. Monsieur se retire à Blois, et Mademoiselle (sa fille) dans ses terres. Le 19 décembre, le coadjuteur, que la recommandation du roi avait fait cardinal le 19 février précédent, est arrêté au Louvre par ordre de S. M., et mis à Vincennes; il l'avait bien mérité. Les troubles civils de la France donnaient cependant aux Espagnols de grands avantages. Le 13 octobre, ils reprirent Barcelonne, après 15 mois de siége. *Dans les Pays-Bas*, ils s'emparèrent, le 18 mai, de Gravelines, et le 16 septembre de Dunkerque.

Le cardinal Mazarin attendait son rappel sur la frontière, et la cour y préparait les esprits. Enfin, le 3 février 1653, il rentre triomphant à Paris, accompagné de Turenne : le roi était venu au-devant de lui jusqu'à six lieues. Les princes, les ambassadeurs, le parlement, les bourgeois, tout s'empresse à lui faire la cour. Le calme régnait dans la capitale; mais il n'était pas rétabli dans les provinces. Les ordres sont donnés pour soumettre les villes rebelles. Le 8 juillet, Bellegarde, en Bourgogne se rend au duc d'Epernon, Rethel à M. de Turenne, le 9, Mouzon le 28 septembre. Le roi fut présent à ce siége, ainsi qu'à celui de Sainte-Menehould, qui fut prise le 26 novembre, par le maréchal du Plessis-Praslin. *En Guienne*, le duc de Vendôme assiége Bordeaux, où s'étaient renfermés le prince de Conti, les duchesses de Condé et de Longueville, et le comte de Marsin. Deux factions partageaient cette ville, celle des *Orméistes*, composée du petit peuple, et celle des *Chapeaux rouges*, formée des riches bourgeois. La dernière prévalut, et

força l'autre à rentrer dans l'obéissance, par un traité signé le 31 juillet. Entre les conditions que le roi imposa aux Bordelais, l'une des principales fut qu'ils rebâtiraient le Château-Trompette et celui de Ha, pour les tenir en bride. Le prince et les duchesses sortirent de la ville, dont la réduction entraîna celle de plusieurs autres. Le comte de Marsin, liégeois de naissance, passa au service de l'Espagne. *En Catalogne*, le maréchal d'Hocquincourt lève, sur la fin de novembre, le siége de Gironne, et venge cette disgrâce par la défaite des Espagnols, qui l'avaient attaqué dans sa retraite. « C'est depuis cette année » (1653) que les intendants des provinces ont commencé à y » exercer leur autorité. On en avait envoyé, en 1634, qui ne » se mêlaient que des finances : ils furent rappelés en 1648, sur » les plaintes des parlements, qui les trouvaient encore trop » puissants, et qui peut-être, dans ces tems malheureux, l'é- » taient trop eux-mêmes. Mais, en 1653, on en renvoya avec » le titre d'intendant de justice, de police et finance : c'est l'état » actuel. » (*Hénaut.*) (*Avant la révolution.*)

Le prince de Conti étant rentré, l'an 1654, dans les bonnes grâces du roi, se réconcilie avec le cardinal Mazarin, dont il épouse, le 22 février, la nièce, Marie Martinozzi. Mais le roi, de plus en plus irrité contre le prince de Condé, s'étant rendu, le 28 avril, au parlement, le déclare solennellement criminel de lèse-majesté. Le 7 juin, ce monarque est sacré à Reims par l'évêque de Soissons, Henri de Savoie, nommé à l'archevêché de Reims, n'étant pas encore prêtre. Cet événement est daté du 3 dans la médaille qu'on fit frapper d'avance pour en conserver le souvenir. Mais un contre-tems obligea de différer la cérémonie de quatre jours. Il est remarquable que tous les pairs ecclésiastiques y furent représentés par d'autres. Le roi se rend ensuite à Sédan, pour être à portée du siége de Stenai. M. de Turenne, après l'avoir commencé, en laisse la conduite à Fabert, pour aller au secours d'Arras, assiégé par le prince de Condé, ayant avec lui l'archiduc et le comte de Fuensaldagne. Il force les ennemis dans leurs lignes, le 25 août : cette affaire leur coûta plus de huit mille hommes, tant tués que prisonniers, avec tout le canon et le bagage : M. le prince sauva le reste de l'armée espagnole, par une retraite qui fut admirée. Le roi d'Espagne lui écrivit : *Mon cousin, j'ai appris que tout était perdu, et que votre altesse a tout sauvé.* Louis XIV, qui s'était rendu de Sédan au siége de Stenai, prit la place le 6 août, et ce fut sa première campagne. Le 6 septembre, M. de Turenne s'étant présenté devant le Quesnoi, y entre sans résistance. *Du côté des Pyrénées*, les armes de France ne sont pas moins heureuses :

M. le prince de Conti s'empare de Villefranche, le 5 juillet, de Puycerda, le 21 octobre, et de plusieurs autres places. Cette année, l'archevêque de Paris, François de Gondi, étant mort le 21 mars, le cardinal de Retz, son neveu et son coadjuteur, toujours détenu à Vincennes, prend possession de l'archevêché par procureur, le même jour; la cour s'y oppose : le cardinal, ennuyé de sa prison, donne sa démission le 28; il est transféré au château de Nantes, d'où s'étant enfui le 28 août, il se retire sur les terres d'Espagne, et adresse au chapitre de Notre-Dame une révocation de sa démission. D'Espagne s'étant rendu à Rome, le 28 novembre, il fut très-bien reçu du pape Innocent X, qui lui donna le chapeau en plein consistoire, dans le tems que la France s'y attendait le moins C'est ainsi qu'Innocent se vengeait du cardinal Mazarin dont il était l'ennemi déclaré.

L'an 1655, *dans les Pays-Bas*, M. de Turenne ouvre, le 26 juin, la tranchée devant Landrécies, en présence du roi, et s'en rend maître par composition, le 14 juillet; il prend ensuite Condé, le 18 août, et Saint-Guilain le 25 : le roi fut à ce siége. *En Italie*, le prince Thomas de Savoie, envoyé par le roi au secours du duc de Modène, fait lever le siége de Reggio aux Espagnols, le 22 mars, et lève lui-même celui de Pavie le 14 septembre. *En Catalogne*, le duc de Vendôme bat, le 29 septembre, la flotte d'Espagne à la hauteur de Barcelonne. Le prince François de Lorraine passe dans les troupes de France. *A Paris*, Pierre Gassendi, prévôt de l'église de Digne, né l'an 1592, meurt le 24 octobre avec la réputation du plus grand philosophe de son tems, après Descartes. *Proximus illi, sed longo proximus intervallo.*

De bons et de mauvais succès partagèrent la campagne de 1656. *Dans les Pays-Bas*, M. de Turenne ayant investi Valenciennes, vers le milieu de juin, le prince de Condé et don Juan d'Autriche viennent au secours de la place, le 16 juillet, et attaquent le quartier du maréchal de la Ferté. Ce général, ne pouvant être secouru par M. de Turenne, parce que la campagne était inondée par les écluses, est forcé et fait prisonnier, avec grand nombre des siens. M. de Turenne fait une belle retraite avec son corps d'armée et les débris de celui de M. de la Ferté, qu'il put recueillir. Les Espagnols reprennent Condé, le 18 août; M. de Turenne s'empare de la Capelle le 27 septembre, et déconcerte les desseins du prince de Condé. *En Italie*; Valence, sur le Pô, se rend, le 13 septembre, aux ducs de Modène et de Mercœur, le soixante-dix-neuvième jour de tranchée ouverte. *A Paris*, dans le mois d'avril, établissement de l'Hôpital-général; le 7 du même mois, mort de Jérôme Bignon,

avocat-général, que le cardinal de Retz appelait le *Caton de son siècle*. Christine, reine de Suède, qui venait d'abdiquer à l'âge de 27 ans, fait son entrée dans cette capitale, le 8 septembre, et y est reçue avec de grands honneurs.

Chaque campagne que Condé et Turenne faisaient l'un contre l'autre, augmentaient leur réputation. Le 22 mars 1657, le premier se rend maître de Saint-Guilain. M. de Turenne forme le dessein d'assiéger Cambrai; mais le prince de Condé s'étant jeté dedans avec un secours considérable, il abandonne cette entreprise. Le maréchal de la Ferté assiége Montmédi, l'une des plus fortes places du Luxembourg; le roi vient au camp, et la place se rend le 6 août. M. de Turenne emporte Saint-Venant, le 27 août, en trois jours de tranchée ouverte, oblige le prince de Condé à lever le siége d'Ardres, et prend, en quatre jours, le 3 octobre, le fort de Mardick, près de Dunkerque.

La campagne de Flandre, en 1658, fut un enchaînement d'heureux succès pour la France. Le 25 mai, M. de Turenne assiége Dunkerque: le prince de Condé et don Juan d'Autriche, commandant l'armée espagnole, viennent dans le mois de juin au secours de la place, et sont défaits, le 14, à la bataille des Dunes. M. le prince, voyant la faiblesse des Espagnols et le vice des mesures qu'ils prenaient malgré lui, s'était bien attendu à cet échec. *Ne vous êtes vous jamais trouvé à aucune bataille*, dit-il au duc d'Yorck, depuis roi d'Angleterre, avant que celle-ci commençât? *Non*, répondit le duc. *Hé bien dans une demi-heure vous allez voir comme on en perd une.* Néanmoins Dunkerque continue de se défendre; mais, le gouverneur étant mort, la ville se rend le 25, et est remise aux Anglais, conformément au traité fait avec Cromwel. Les heureux succès suivirent en foule cette expédition: Berg-Saint-Vinox se rend à discrétion le 2 juillet, après cinq jours de tranchée; Furnes le 3, Dixmude le 4, selon Bussi-Rabutin qui l'investit; Gravelines le 30 août, Oudenarde le 9 septembre, Ménin le 17, Ypres le 26. La campagne d'Italie n'est pas moins avantageuse que celle des Pays-Bas Les ducs de Modène et de Navailles battent les ennemis sur l'Adda, passent le Tésin, et prennent Mortare le 5 août. Cette année, le roi tomba malade à Mardick dans le mois de juillet, et fut à l'extrémité: il en revint par le secours d'un médecin d'Abbeville, qui lui fit prendre l'émétique: remède alors peu connu. La joie que l'on témoigna de son rétablissement fut égale aux alarmes que sa maladie avait causées.

La France et l'Espagne, fatiguées l'une et l'autre d'une guerre de vingt-cinq ans, commencent, vers le milieu de l'an 1659, à traiter sérieusement de la paix: elle est enfin conclue, le 7 no-

vembre, dans l'île des Faisans, sur la rivière de Bidassoa, par le cardinal Mazarin et don Louis de Haro, plénipotentiaires, l'un de France et l'autre d'Espagne, après vingt-quatre conférences, dont la première avait commencé le 13 août; c'est ce qu'on appelle la paix des Pyrénées. Le traité contient cent-vingt-quatre articles. Par le vingt-troisième il est stipulé que S. M. T. C. épousera l'infante Marie Thérèse, fille aînée de S. M. C., mais à condition que l'infante renoncera, comme avait fait Anne d'Autriche, à la couronne d'Espagne. Le prince de Condé, dont on avait ménagé les intérêts dans ce traité, quitte les Pays-Bas à la fin de cette année, et se rend, dans le mois de janvier suivant, à Aix en Provence, où la cour était pour lors. Le roi lui fit l'accueil le plus gracieux, et l'assura qu'il avait oublié le passé.

Le roi part au commencement de janvier 1660, pour la cérémonie de son mariage qui se fait, le 9 juin, à Saint-Jean-de-Luz. Dans cet intervalle, Gaston, duc d'Orléans, oncle du roi, meurt à Blois, le 2 février, à l'âge de 52 ans. Il laissa de son premier mariage une fille unique, Mademoiselle (Louise de Montpensier), qui fut destinée à tant de têtes couronnées, et finit par épouser en secret Lauzun, colonel-général des dragons. De son deuxième mariage avec la princesse de Lorraine, qui fut à la fin ratifié par Louis XIII, il eut trois filles, dont la première épousa Cosme III, grand-duc de Florence; la deuxième, Louis-Joseph, duc de Guise; la troisième, Charles-Emmanuel II, duc de Savoie. Gaston entra par faiblesse et par légèreté dans tous les partis, et en sortit presque toujours avec honte et aux dépens de ceux qui l'y avaient entraîné, ou qui l'y avaient suivi. M. de Turenne est fait, le 5 du mois d'avril, maréchal-général des camps et armées du roi. Le 26 août, le roi et la reine font leur entrée à Paris.

La mort, au commencement de l'an 1661, s'approchait à pas lents du cardinal Mazarin. Le dépérissement journalier de sa santé l'annonçait à ceux qui l'environnaient, malgré le soin qu'il prenait de déguiser son état. Enfin il expira, le 9 mars, à Vincennes, dans la cinquante-neuvième année de son âge. Il laissa pour héritier de son nom et de ses biens immenses, le marquis de la Meilleraie, qui avait épousé sa nièce Hortense Mancini. Il avait quatre autres nièces (Laure, Victoire, Marie-Olympe et Marie-Anne), dont l'avant-dernière avait été passionnément aimée du roi. Il avait de plus un neveu (Philippe-Julien Mancini Mazarini), qui fut duc de Nevers. Le cardinal Mazarin fut le contraste et l'émule du cardinal de Richelieu. Presque partout où celui-ci mit de la hauteur, de la force et de la violence, l'autre employa

la douceur, la finesse et la patience, et parvint également à ses fins. Mais il eut moins d'élévation d'esprit que son prédécesseur, moins de vues, moins de générosité. En un mot, Richelieu fut un grand ministre, et Mazarin un ministre habile (1). Il était tems que ce dernier mourût : le roi, qui ne le conservait dans son poste que par ménagement, était impatient de gouverner par lui-même. Aussitôt après la mort de ce ministre, il déclara qu'il voulait prendre en main les rênes de l'état, et bientôt il vérifia ce que Mazarin avait dit de ce prince, en confidence, au maréchal de Gramont : *Il y a de l'étoffe en lui pour faire quatre rois et un honnête homme.* Le premier avril, Monsieur, frère unique du roi, épouse Henriette d'Angleterre, fille de Charles I, roi d'Angleterre, détrôné par Cromwel. Le 25 juillet, le roi supprime la charge de colonel-général de l'infanterie, après la mort du duc d'Epernon. Au mois d'août, le roi fait un voyage en Bretagne, et le 5 septembre, il fait arrêter, à Nantes, Fouquet, surintendant des finances (2). Il supprime cette charge, et donne la direction des finances à Colbert, sous le titre de contrôleur-général. Le premier novembre, naissance de M. le dauphin.

L'an 1662, le premier janvier, le roi fait une nombreuse promotion de chevaliers de l'ordre du Saint Esprit, à la tête desquels il met les princes de Condé et de Conti. Le maréchal Fabert refuse cet honneur, par un rare exemple de modestie et de religion, ne voulant point faire de fausses preuves de noblesse, au défaut de vraies qui lui manquaient : il était fils d'un libraire de Metz. Le 20 août, le duc de Créqui, ambassadeur de France, est insulté à Rome par la garde Corse, qui tue un de ses pages. Cet outrage ne resta pas impuni. Le 27 novembre, le roi retire Dunkerque des mains des Anglais, moyennant 5 millions. Ce prince y fit son entrée le 2 décembre. Par le même traité, Mardick et tous les autres postes que les Anglais possédaient sur les côtes

---

(1) Entre les vices qu'on reproche à Mazarin, son avarice est le plus remarquable. « Il gouverna les finances, dit un homme d'esprit, comme l'intendant » d'un seigneur obéré. Il amassa plus de 200 millions par des moyens non-» seulement indignes d'un ministre, mais d'un honnête homme. Il partageait, » dit-on, avec les armateurs les profits de leurs courses : il traitait en son nom » et à son profit, des munitions des armées; il imposait par des lettres de » cachet, des sommes extraordinaires sur les généralités. »

(2) Les principaux adversaires de Fouquet étaient Colbert et le Tellier. Fouquet s'était fait représenter avec eux sous l'emblême d'un écureuil entre huit lézards et un serpent, faisant allusion aux armoiries de chacun d'eux, avec cette devise : *Quò me vertam nescio.*

de Flandre, lui furent remis. Le 19 août, mort de Blaise Pascal, à l'âge de trente-neuf ans. Son nom fait son éloge.

En représailles de l'insulte faite dans Rome au duc de Créqui, Avignon et le comtat Venaissain furent réunis à la couronne, l'an 1663, par arrêt du parlement d'Aix, rendu le 26 juillet. La guerre continue en Lorraine. Le roi se rend en personne au siége de Marsal, où il entre le 4 septembre. Le duc de Beaufort, envoyé avec une flotte pour réprimer les Algériens qui infestaient les côtes d'Italie et de Provence, défait ces pirates le 10 septembre, et les met pour quelque tems hors d'état de reparaître. Le 25 décembre, le roi se rend au parlement, et y déclare quatorze ducs et pairs. Premier établissement de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La rupture entre le pape et le roi cessa l'an 1664, par un traité signé le 12 février à Pise. En exécution de cet accommodement, le cardinal Chigi, neveu du pape Alexandre VII, vient en France, pour faire satisfaction au roi, et fait son entrée à Paris le 9 août. Le cardinal Impériali demande pardon en personne au roi ; et toutes les conditions du traité, qui devaient paraître fort dures aux Romains, furent exécutées. (Daniel). Le roi, cette année, voulant, à la sollicitation de Colbert, remettre en vigueur le commerce de la France, fait partir de la Rochelle une colonie française, pour aller peupler l'île de Cayenne, dans l'Amérique méridionale; une autre est envoyée en Canada, dans l'Amérique septentrionale. Pour assurer ces colonies, la France construit des vaisseaux et équipe de puissantes flottes, qui disputent bientôt l'empire de la mer aux Anglais et aux Hollandais. Le duc de Beaufort s'empare de Gigeri, en Afrique le 22 juillet, et l'abandonne le 30 octobre. Le roi envoie 6000 hommes à l'empereur, contre les Turcs qui étaient entrés en Hongrie. *Ce secours, qui valut la paix à l'empereur*, comme l'assure le continuateur de Mézerai, *le mit en défiance de la France, par la jalousie qu'il conçut de son pouvoir.* L'électeur de Mayence a recours au roi pour réduire la ville d'Erford, qui s'était révoltée, et contraint, le 15 octobre, les rebelles de se soumettre. L'académie de peinture et de sculpture est établie, par les soins de Colbert. Le canal de Languedoc, pour la communication des deux mers, est commencé au mois de novembre. (Cette entreprise avait été proposée dès le règne de Charles IX. La noblesse de Languedoc en réitéra la demande sous Louis XIII, dans un des articles présentés aux états-généraux de 1614, et pria le roi d'envoyer un commissaire sur les lieux, pour la jonction des deux mers. L'an 1618, Bernard Aribal proposa, de la part du roi, aux états de Languedoc, tenus à Pézenas, d'en-

treprendre un canal depuis Toulouse jusqu'à Narbonne, offrant de faire les avances nécessaires, et de ne rien demander à la province que son travail ne fût fini.)

Le duc de Beaufort, dévoué à la guerre contre les pirates d'Afrique, se couvrit de nouveaux lauriers, en 1665, par les avantages qu'il remporta sur eux. Il les battit, au mois d'avril, à la hauteur de Tunis, et le 24 août à la hauteur d'Alger. Cette année est remarquable par l'établissement du Journal des Savants dont le premier auteur fut Denis de Salo, conseiller au parlement de Paris, par celui de plusieurs manufactures, dont on fut redevable aux soins de Colbert, et par la réduction de l'intérêt au denier 20. Henri IV, en 1601, l'avait réduit de 16 pour 100 à 12 et à 10, et Louis XIII, en 1634, au denier 18.

L'an 1666, établissement de l'Académie des Sciences; construction du port de Cette dans la Méditérannée, près de Frontignan, dans le Bas-Languedoc. Anne d'Autriche, mère du roi, meurt le 20 janvier, âgée de soixante-quatre ans. Cette princesse, après avoir pacifié les troubles du royaume, au milieu desquels elle montra beaucoup de fermeté, se livra toute entière aux exercices de piété. Le roi fit preuve de son bon naturel dans la dernière maladie de sa mère, par son assiduité auprès d'elle, et par les soins pénibles et humiliants (s'il en est du dernier genre quelqu'un d'un fils envers sa mère) qu'il ne cessa de lui rendre. Du jour de la mort de cette princesse, le roi passa presque toute sa vie à la campagne.

La paix, qui se négociait entre la France, l'Angleterre et le Danemarck, fut signée, le 26 janvier 1667, à Bréda; mais jusqu'à ce que la nouvelle du traité fût arrivée dans les îles, les troupes de ces puissances y continuèrent les hostilités. Le 9 mai, M. de la Barre défait la flotte anglaise qui tenait l'île Saint-Christophe bloquée. La mort de Philippe IV, roi d'Espagne, arrivée le 24 du même mois, ralluma le feu de la guerre dans les Pays-Bas Le roi s'y transporta à la tête d'une armée de trente-cinq mille hommes, pour faire valoir les droits de la reine, son épouse, sur la succession du monarque défunt, son beau-père. Tout plie devant cette armée; Charleroi se rend le 2 juin, Berg-Saint-Vinox le 6, Furnes le 12, Ath le 18, Tournai le 26, Douai et le fort de l'Escarpe le 6 juillet, Courtrai le 18, Oudenarde le 31, Alost le premier d'août, Lille le 27. Enfin cette campagne, qui est moins une expédition qu'un voyage, se termine par la défaite du comte de Marsin et du prince de Ligne, qui, étant venus au secours de Lille, furent battus le 31. On prit sur eux plus de mille cinq cents chevaux, quantité de drapeaux et de prisonniers. Les affaires particulières de cette année

sont la construction de l'Observatoire de Paris pour les astronomes, et l'édit enregistré le 15 mars portant création de la charge de lieutenant-général de police à Paris. M. de la Reynie en fut le premier revêtu. A sa réception, M. le premier président lui recommanda, dit-on, trois choses dans l'exercice de sa charge: netteté, clarté et sûreté. M. de la Reynie signala le commencement de sa magistrature par l'établissement des lanternes dans toutes les rues de Paris : les bourgeois étaient obligés, auparavant, de mettre des lumières sur leurs fenêtres, pour éclairer la ville. Cet établissement, cent ans après, a été perfectionné (l'an 1767) sous la magistrature de M. de Sartine, au moyen des lanternes à reverbère, dont on avait fait des essais dès 1763. Ordonnance civile, publiée au mois d'avril. C'est l'ouvrage de M. Pussort, conseiller d'état; mais MM. de Lamoignon, Talon et Bignon y mirent la dernière main. Le roi accorde au pape Clément IX, successeur d'Alexandre VII, la démolition de la pyramide élevée à Rome à l'occasion de l'insulte faite à M. de Créqui, son ambassadeur, sous le précédent pontificat.

Le théâtre de la guerre contre l'Espagne fut transporté, l'an 1668, dans le comté de Bourgogne, où le roi se rendit en plein hiver. Le prince de Condé s'étant présenté, le 5 février, devant Besançon, en reçoit les clefs le 7 : Salins se soumet le même jour. Le roi vient en personne, le 10, assiéger Dôle, et le prend le 14 : Gray, les châteaux de Joux et de Sainte-Anne se rendent quelques jours après : ainsi, en moins de dix-sept jours, toute la Franche-Comté fut subjuguée. La cour d'Espagne, étonnée et indignée du peu de résistance des Francs-Comtois, écrit au gouverneur que *le roi de France aurait dû envoyer ses valets de pied prendre possession de la province, au lieu d'y venir lui-même*. Le 2 mai, la France et l'Espagne concluent, à Aix-la-Chapelle, un traité par lequel le roi rend la Franche-Comté à l'Espagne, et conserve ses conquêtes de Flandre. La paix étant faite, grand nombre de seigneurs français vont au secours des Vénitiens, et abordent, le 29 octobre, à Candie, qui est assiégée par les Turcs. Le 23 de ce mois, M. de Turenne embrasse la religion catholique. Ce fut pour lui que le grand Bossuet composa le livre de l'*Exposition de la Foi :* celui de *la Perpétuité* avait aussi beaucoup contribué à sa conversion. Le 3 octobre, arrêt du conseil pour confirmer la paix de Clément IX, touchant les disputes du formulaire. On avait promis des lettres-patentes pour rendre cette paix plus solennelle; mais ceux à qui elle déplaisait empêchèrent l'effet de la promesse.

Candie, assiégée par les Turcs depuis environ vingt-neuf mois, après un blocus de près de dix-huit ans, était réduite aux abois en 1669. Le roi, sollicité par le pape et les Vénitiens, envoie le duc de Beaufort, avec un corps de plus de six mille hommes, au secours de la place; l'embarquement se fait le 5 juin, et le duc, étant arrivé le 19 à Candie, périt le 25 dans une sortie, sans qu'on sache bien comment il fut tué. *Mais on sait,* dit le marquis de Saint-André-Montbrun, qui commandait pour lors à Candie, *que le grand visir envoya sa tête à Constantinople, où elle fut portée, pendant trois jours, par les rues, au bout d'une pique, comme une marque de la défaite des Chrétiens.* Le 10 septembre, Marie-Henriette, reine d'Angleterre, et fille de notre roi Henri IV, et veuve de Charles Ier, retirée en France depuis vingt-cinq ans, termine ses jours à Colombe, près de Paris. Casimir, roi de Pologne, étant descendu du trône au mois de novembre, vient établir sa demeure en France; le roi lui donne l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

De nouvelles pirateries des Algériens, exercées sur les Français, déterminèrent le roi à prendre des mesures efficaces pour les mettre hors d'état de troubler notre navigation. L'an 1670, alarmés des préparatifs qu'on faisait contre eux en France, ils envoient des députés au roi, et concluent un traité de paix, en s'obligeant de mettre en liberté tous les esclaves français. Le roi, informé de quelques intrigues du duc de Lorraine, fait marcher contre lui, au mois de septembre, le maréchal de Créqui, qui, en moins d'un mois, le dépouille de ses états. Madame la duchesse d'Orléans, sœur de Charles II, roi d'Angleterre, meurt à Saint-Cloud, le 30 juin. Ordonnance criminelle, publiée au mois d'août.

Le roi, l'an 1671, au mois de mai, part pour les Pays-Bas: il fait le voyage en carrosse; jusqu'alors, il n'avait été à la guerre qu'à cheval. Les chaises de poste n'étaient pas encore inventées. Il va à Dunkerque, dont les fortifications sont mises dans leur perfection. A son retour, il établit une académie d'architecture, qui est logée dans un appartement du Louvre. Le 30 novembre, il fait commencer l'hôtel des Invalides, l'un des plus beaux édifices de Paris, l'établissement le plus utile, et qui fait le plus d'honneur à ce grand roi.

La prospérité de la Hollande semblait lui avoir fait oublier les obligations qu'elle avait à la France. Des traits satiriques, lancés par ses gazetiers contre la personne du roi, des médailles injurieuses à ce monarque, frappées chez elle, la jalousie qu'elle témoignait de ses succès, et le penchant qu'elle affectait de

montrer pour ses ennnemis (1), furent les principaux motifs qui le portèrent à déclarer la guerre, en 1672, à cette république, par un manifeste du 6 avril. Au mois de mai suivant, le roi se met en marche pour les Pays-Bas, à la tête de cent mille hommes, divisés en plusieurs corps, sous les ordres de Monsieur, de M. le prince, de M. de Turenne et de M. de Luxembourg (2). Les conquêtes furent rapides. Orsoi se rend au roi le 3 juin; Burick, à M. de Turenne, le même jour; Wesel, à M. le prince, le 4. Plusieurs autres places ouvrent leurs portes, Rimbergue, Emerick, etc. Le 12 juin, les Français passent le Rhin à la nage vers Tolhus, à la vue des ennemis, qui lâchent le pied, après avoir disputé faiblement le passage; ils demandent quartier et l'obtiennent : mais le duc de Longueville, ayant imprudemment tiré un coup de pistolet sur eux, occasionne une action, dans laquelle il perd la vie; le prince de Condé y est blessé, et les ennemis sont tous passés au fil de l'épée. Arnheim se rend à M. de Turenne le 15 juin, le fort de Knotzembourg ou de Nimègue, le 16; le fort Skenk, le 19; Doësbourg, avec la garnison de quatre mille hommes, se rend au roi le 21. Quantité d'autres villes subissent la loi du vainqueur. La ville et la province d'Utrecht envoient des députés pour faire leur soumission, et le roi entre dans la ville le 30. Pendant qu'il y est, les députés des états de Hollande arrivent, pour lui demander la paix. Ils font des propositions, qui sont rejetées par le conseil de M. de Louvois, ministre de la guerre : on leur en fait d'autres, que le prince d'Orange engage les états pareillement à rejeter. Les deux frères Corneille et Jean de Witt, dont le deuxième était conseiller-pensionnaire de la république, étaient d'avis de s'y soumettre. Le prince d'Orange, dont ils étaient ennemis, leur en fait un crime. Le peuple se tourne contre eux, les accusant d'être d'intelligence avec la France. Ils sont massacrés dans une sédition, le 22 août, suivant M. le président Hénaut; le 3 juillet, selon d'Avrigni, qui nous paraît trop avancer cet événement. Le 9 juillet, M. de Turenne prend Nimègue; Naërden se rend le 12, Grave le 14, le fort de Crévecœur le 19, l'île et la ville de Bommel le 26 septembre.

(1) Dans le tems qu'on négociait le dernier traité avec l'Espagne, un de nos ministres ayant demandé à Van-Beuning, ambassadeur de la république, s'il se fiait à la parole du roi : *J'ignore*, avait répondu celui-ci, *ce que veut le roi, je considère ce qu'il peut.*

(2) Le maréchal du Plessis-Praslin, que son grand âge empêchait de faire la campagne, témoigna son regret au roi dans les termes les plus énergiques. *Mon cousin*, lui dit le monarque, *on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est beau de se reposer après tant de victoires.*

Le 12 octobre, le duc de Luxembourg, à la tête de trois mille hommes, attaque le prince d'Orange, qui assiégeait Voërden avec quatorze mille hommes, et lui fait lever le siége. La ville d'Amsterdam lâche ses écluses (1), et inonde tout son territoire; plusieurs autres villes font la même chose, et évitent ainsi de tomber entre les mains des Français. L'inondation de la Hollande est suivie de l'élévation du prince d'Orange à la dignité de stadhouder. L'empereur, étonné des rapides conquêtes du roi, se ligue contre la France, avec l'Espagne, l'électeur de Brandebourg et la Hollande. Le prince d'Orange assiége Charleroi pendant l'absence de Montal, gouverneur, et lève prudemment le siége à son retour, le 22 décembre. Ce fut dans cette campagne que les Français employèrent, pour la première fois, cette espèce de bombe oblongue, nommée *carcasse*, dont on peut voir la description dans le Dictionnaire de Trévoux. *Sur mer*, au mois de juin, combat très-vif des Français et des Anglais, contre la flotte hollandaise, commandée par le fameux Ruyter. L'avantage fut à peu près égal de part et d'autre.

L'électeur de Brandebourg s'étant déclaré pour la Hollande, M. de Turenne, l'an 1673, passe le Rhin, au mois de janvier, à la tête de douze mille hommes, met en fuite ce prince, qui en avait vingt-cinq mille, prend plusieurs places de la Westphalie, et presse si vivement l'électeur, qu'il demande quartier : il obtient une trêve au mois de mai. Le roi se met en campagne, et prend Maëstricht le 1er juillet, le seizième jour de tranchée ouverte; il passe ensuite en Alsace, et oblige Strasbourg à garder la neutralité. Le prince d'Orange reprend Naërden au mois de septembre. Le 19 octobre, le roi déclare la guerre à l'Espagne, qui la lui avait déclarée le 15; et, se voyant attaqué par tant d'ennemis, il rappelle ses troupes de Hollande. Le prince d'Orange, fortifié des troupes de l'empereur et de l'Espagne, assiége, le 4 novembre, Bonn, qui capitule le 12. Trèves se rend le 15 au marquis de Rochefort. *Sur mer*, les flottes de France et d'Angleterre se battirent trois fois contre celle de Hollande,

---

(1) « Louis XIV était aux portes d'Amsterdam, qui dans ce moment, » ne pouvait probablement lui résister, et où l'épouvante était générale. Les » magistrats s'assemblent et délibèrent sur ce qu'il y avait à faire dans une » pareille circonstance, et l'on convient unanimement de lui porter les clefs » de la ville. On s'aperçoit alors qu'un vieux bourguemestre endormi n'a » pas donné son suffrage. On le réveille, il demande ce qui a été délibéré : » d'aller offrir au roi de France les clefs de la ville. — Les a-t-il demandées, » répartit le vieux dormeur. Pas encore, lui réplique-t-on. En ce cas, Messieurs, leur dit-il, attendez du moins qu'il les demande. Et ce mot seul, » à ce qu'on dit, sauva la ville. (Pièces Intéress. T. 4. p. 228.)

commandée par Ruyter et Tromp, le 7, le 14 juin, et, pour la troisième fois, le 21 août. Ces combats furent très-vifs; les deux partis s'attribuèrent la victoire, qui ne s'était point déclarée. Cette année, le roi confisque la principauté d'Orange, et la donne au comte d'Auvergne, en représailles de la confiscation que le prince d'Orange avait faite du marquisat de Berg-op-Zoom et autres lieux appartenants à ce comte. Edit donné à Saint-Germain-en-Laye, le 10 février, portant extension de la régale sur tous les diocèses du royaume, à l'exception de ceux qui en étaient exempts à titre onéreux. Plusieurs évêques de Languedoc et des provinces voisines s'y opposent; ils se soumettent ensuite. Les seuls évêques d'Alet et de Pamiers persistent dans leur opposition; le pape prend leur défense. Le roi veut les mander à la cour, pour les accabler du poids de sa colère. *Ne craignez-vous pas, sire,* ose lui dire Bossuet, évêque de Meaux, *que toute la route des deux évêques, du fond du Languedoc jusqu'à Versailles, ne soit bordée d'un peuple immense qui demandera leur bénédiction à genoux?* Le 24 février, déclaration du roi, enregistrée au parlement et à la chambre des comptes de Paris, le 23 mars suivant, portant défense aux cours souveraines de faire des remontrances sur les lettres-patentes, édits et déclarations qui leur seront envoyés, avant que de les avoir enregistrés purement, simplement, sans aucune restriction ni modification. (Cette déclaration a eu son effet dans toute la suite du règne de Louis XIV.) Edit du mois de mars, portant création des offices héréditaires de banquiers-expéditionnaires en cour de Rome. Une aventure fâcheuse, qui donna occasion au fameux sonnet de l'*Avorton*, fit supprimer, cette année, l'état des *filles d'honneur de la reine*, dont l'institution, comme on l'a dit en son lieu, se rapporte à la reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII. On y substitua les *dames du palais.* Poquelin, dit Molière, le père de la comédie française, qui n'avait point de supérieur parmi les anciens, et point encore d'égal parmi les modernes, finit ses jours le 17 février de cette année, des efforts qu'il avait faits sur le théâtre. Ce fut par grâce que l'archevêque de Paris permit de l'enterrer au cimetière de Saint-Joseph, après lui avoir refusé d'abord la sépulture ecclésiastique.

Louis XIV, en 1674, se trouvant abandonné de tous ses alliés, et attaqué par toutes les puissances de l'Europe, excepté la Suède, est obligé de faire la guerre sur toutes les frontières de son royaume : il va lui-même en Franche-Comté, où le duc de Navailles lui avait préparé les voies pour en faire la conquête, par la prise de quelques villes et châteaux. Le roi assiége Besançon, et s'en empare le 15 mai, en huit jours de tranchée:

la citadelle se rend le 21, Dôle le 6 juin, Salins le 22. Ainsi, le roi se voit, pour la deuxième fois, maître de toute la province, qui est enlevée sans retour à l'Espagne. *Dans les Pays-Bas*, le prince de Condé, après avoir défait, le 11 août, l'arrière-garde du prince d'Orange à Senef, veut poursuivre sa victoire; il engage un nouveau combat des plus sanglants, et fait plus de trois mille prisonniers, parmi lesquels se trouvent plusieurs princes, et plus de deux cents officiers, ce qui fait assez voir que les ennemis eurent tort de vouloir s'attribuer l'honneur de cette deuxième action, en convenant que le prince de Condé avait eu tout l'avantage de la première. Mais il faut avouer que, vu le grand nombre de soldats et d'officiers que nous perdîmes, cette victoire demandait, autant de nous que de nos ennemis, des larmes, au lieu du *Te Deum* qu'on chanta de part et d'autre. Au mois d'août, le prince d'Orange entreprend le siége d'Oudenarde, et, le 21 de ce mois, le lève, voyant approcher le prince de Condé, qui vient au secours de la place. Grave se rend, le 26 octobre, aux Hollandais, qui en faisaient le siége depuis trois mois, et y avaient perdu près de huit mille hommes: ils s'emparent de Dinant le 18 novembre, et de Hui le 2 du mois suivant. *Dans le Roussillon*, les Espagnols prennent le château de Bellegarde, et tendent, au mois de juin, une embuscade à M. le Bret, dans laquelle ce lieutenant-général perd mille cinq cents hommes; mais le comte de Schomberg arrive à tems et sauve l'armée. *Sur mer*, l'amiral Tromp échoue, le 28 juin, devant Belle-Isle, sur les côtes de Bretagne. L'entreprise de l'amiral Ruyter, dans la Martinique, n'a pas un meilleur succès. Le roi envoie, au mois de septembre, du secours aux Messinois, sous les ordres de MM. de Valavoir et Valbelle. *En Allemagne*, M. de Turenne s'empare, le 3 mars, de la ville et du château de Germersheim, que l'électeur palatin avait dessein de livrer à l'empereur. Le 16 juin, il chasse les ennemis de Sintzeim, et les met en déroute. L'électeur de Brandebourg reprend les armes contre la France. M. de Turenne revient dans le Palatinat, qu'il abandonne à la fureur de ses troupes. Cinq villes et vingt-cinq villages sont réduits en cendres par les soldats français et anglais, pour se venger des cruautés que les paysans du Palatinat avaient exercées sur plusieurs de leurs camarades qu'ils avaient pris. L'électeur voit, de Manheim, la désolation de ses états, et exhale sa colère impuissante en reproches contre M. de Turenne. Les habitants de Strasbourg rompent le traité de neutralité, et donnent passage à l'armée impériale, commandée par le duc de Lorraine et le duc de Bournonville. M. de Turenne les suit, et malgré l'infériorité de ses troupes, il les attaque, le 4 octobre, à Ensisheim, et gagne

sur eux une entière victoire ; il se retire ensuite en Lorraine avec son armée de quinze mille hommes, feignant d'abandonner l'Alsace aux ennemis, dont l'armée était composée de soixante mille hommes depuis la jonction des troupes de Brandebourg : au mois de décembre, il se remet en campagne, rentre en Alsace du côté de Béfort, chasse les ennemis de quartiers en quartiers, les attaque, le 29, à Mulhausen, et les défait ; il investit, le 30, un régiment de huit cents hommes, qui se rend à discrétion : enfin, ayant battu les ennemis une troisième fois près de Turkeim, le 5 janvier 1675, il les oblige d'abandonner l'Alsace, et de repasser le Rhin, ayant à peine vingt mille hommes.

Nous eûmes encore sur pied, l'an 1675, trois armées de terre que la gloire des campagnes précédentes invitait à de nouveaux succès. *Dans les Pays-Bas*, la citadelle de Liége se rend, le 27 mars, au comte d'Estrade ; Dinant le 29 mai, au roi, sous les ordres duquel le maréchal de Créqui dirigeait les opérations du siége de cette place. La ville et le château d'Hui ouvrent leurs portes, le 6 juin, au marquis de Rochefort ; Limbourg, le 21, au duc d'Enghien. *Dans la Catalogne*, le comte de Schomberg prend Figuières, Baschara, le Fort-Joui, Ampurias, et quelques autres places ; et après avoir battu le duc de Saint-Germain, général des Espagnols, il emporte Bellegarde en cinq jours de tranchée. *En Allemagne*, M. de Turenne passe le Rhin, malgré la vigilance de Montécuculli, s'empare de plusieurs places, et par différentes marches et contre-marches qui durent près de trois mois, il réduit les ennemis, au point qu'ils ne peuvent lui échapper. Mais la Providence en ordonne autrement ; un coup de canon enlève, le 27 juillet, à l'âge de soixante-quatre ans, ce grand homme, dont le nom seul fait l'éloge le plus parfait (1). Le talent singulier de M. de Turenne, à la tête des armées, était d'agir sans inquiétude, et de prévenir tous les desseins de l'ennemi, sans faire faire au soldat un seul pas inutile. Après sa mort, l'armée française repasse le Rhin, le 2 août, et fait sa retraite en bon ordre sous M. de Lorges. Le prince de Condé, envoyé en Allemagne pour commander, fait lever à Montécuculli le siége d'Haguenau le 22 août, puis celui de Saverne, et l'oblige à repasser le Rhin ; les princes de Lunebourg-Zell assiégeaient cependant Trèves. Le maréchal de Créqui, étant venu au secours de la place, fut défait, le 11 août, à Con-

(1) Le même boulet qui renversa Turenne, emporta le bras au marquis de Saint-Hilaire, lieutenant-général. Le fils de celui-ci étant accouru à lui tout éploré : *mon fils*, lui dit-il, *ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, mais ce grand homme.*

sarbruck, et trouva moyen dans sa déroute de se jeter dans Trèves qu'il défendit jusqu'au 6 septembre. Ce jour-là, Boisjourdan, capitaine au régiment de Navarre, traite avec l'ennemi, à l'insu de ce général, et arrête une capitulation que Créqui ensuite désavoue au péril de sa liberté qu'il perdit, s'étant fait volontairement prisonnier. Le traître Boisjourdan, ayant osé depuis reparaître en France, expia son crime sur un échafaud, le 20 octobre, à Metz.

Le roi d'Angleterre, ami de toutes les puissances belligérantes, ayant offert sa médiation pour les pacifier, on ouvrit sur ce sujet des conférences à Nimègue. Tandis qu'elles se tenaient, les hostilités continuèrent. Le roi, l'an 1676, étant parti de Saint-Germain-en-Laye, arrive, le 21 avril, au camp devant Condé, qui se rend le 26. Monsieur, frère du roi, prend Bouchain le 11 mai. Le duc d'Humières s'empare d'Aire le 31 juillet. Le prince d'Orange, qui avait investi Maëstricht dès le 8 juillet, lève le siége, le 27 août, à l'approche du comte de Schomberg, fait maréchal de France l'année précédente. Le 17 septembre (et non le 29), M. du Fai rend Philisbourg au prince Charles de Lorraine, le soixante-dixième jour de tranchée ouverte. La nécessité l'y contraignit; il n'y avait plus de poudre dans la place. Cette perte ne fit point de tort à du Fai dans l'esprit du roi, qui disait encore depuis qu'il y avait quatre hommes que ses ennemis respecteraient dans ses places, Montal, Chamilli, Calvo et du Fai. *Sur Mer*, M. du Quesne entre dans le port de Messine, le 8 janvier, après un rude combat, dans lequel il fit reculer Ruyter, et maltraita fort son vaisseau : l'avant-garde et l'arrière-garde hollandaises ne furent pas moins endommagées par le marquis de Preuilli et M. Gabaret. Le 22 avril, M. du Quesne va au secours d'Agouste avec sa flotte, et livre une seconde bataille à Ruyter à qui elle coûta la vie, étant mort quelques jours après de ses blessures; M. d'Alméras, commandant l'avant-garde française, fut emporté d'un coup de canon. Enfin, le 2 juin, la flotte française, commandée par le maréchal de Vivonne et M. du Quesne, attaque la flotte des ennemis, près de Palerme : *Les alliés*, dit un historien qui leur est très-favorable, *furent les plus maltraités; douze de leurs vaisseaux périrent avec six galères, sept mille hommes et sept cents pièces de canon.* Le 20 décembre, le comte d'Estrées reprend l'île de Cayenne sur les Hollandais.

Les conférences de Nimègue continuaient toujours, mais sans apparence de succès. Le roi n'attendit pas la fin de l'hiver pour se remettre en campagne. On vit avec étonnement, le 20 février 1677, le même jour qu'il était parti de Saint-Germain-en-Laye,

ses troupes investir Valenciennes qu'elles emportèrent d'assaut le 17 du mois suivant. Jusqu'alors, par un usage qui n'avait jamais été interrompu, le sort des places forcées de la sorte était d'être pillées, c'est-à-dire, exposées à toute l'avidité des vainqueurs. Le soldat s'attendait à traiter de même Valenciennes, et déjà quelques compagnies commençaient à se jeter dans les maisons. Mais Louis ayant commandé de cesser le pillage, chacun fit sa retraite, abandonnant ce qu'il avait pris : prodige de discipline dont toute l'histoire ancienne et la moderne n'avaient point encore fourni d'exemple. Le 5 avril, le roi met encore la ville de Cambrai sous ses lois. Le 11 du même mois le prince d'Orange, voulant secourir Saint-Omer, dont le duc d'Orléans faisait le siége, perd la bataille de Cassel, qui coûte sept mille hommes aux alliés, tant tués que prisonniers. La citadelle de Cambrai se rend le 17, et Saint-Omer le 20 avril. Le 14 août le prince d'Orange lève, pour la seconde fois, le siége de Charleroi. Un seigneur anglais dit à cette occasion : *Le prince d'Orange peut se vanter d'une chose ; c'est qu'il n'y a point de général qui, à son âge, ait levé plus de siéges et perdu plus de batailles que lui.* (Bayle.) *En Allemagne*, le prince Charles de Lorraine passe le Rhin, à la tête d'une nombreuse armée, et s'avance vers Metz, se flattant de chasser les Français de la Lorraine, et de recouvrer ses états ; mais le maréchal de Créqui déconcerte ses projets, et le fatigue tellement par ses marches et contre-marches, battant ses partis, enlevant ses convois et ses bagages, qu'il est obligé de repasser le Rhin avec les débris de son armée. Le corps, commandé par le duc de Saxe, qui était resté en Alsace, fut encore plus maltraité ; le duc, pour repasser le Rhin, eut besoin d'un passeport que M. de Créqui voulut bien lui accorder. Le 7 octobre, bataille de Cokesberg, près de Strasbourg, gagnée par M. de Créqui. Ce général assiége ensuite Fribourg, capitale du Brisgaw, dont il se rend maître en huit jours de tranchée. *Sur les frontières d'Espagne*, au mois de juillet, le maréchal de Navailles repousse plusieurs fois les Espagnols, met leur armée en déroute, et leur taille en pièces quatre ou cinq mille hommes. *Sur mer*, le comte d'Estrées fait une entreprise sur Tabago, l'une des Antilles, appartenante aux Hollandais, et brûle quatorze vaisseaux des ennemis, dans un des plus furieux combats qui se soient donnés sur mer : il repasse en France, revient, au mois de décembre, à Tabago, et soumet toute l'île à l'obéissance du roi.

Ce fut encore le roi qui ouvrit la campagne de 1678. Etant parti le 7 février, il commence en personne, le 4 mars, le siége de Gand, qui se rend le 9 ; la citadelle capitule le 12. Ypres

ouvre ses portes le 25. Enfin, le 10 août, contre l'attente du public, la paix est conclue et signée à Nimègue, entre la France et la Hollande, qui recouvre Maëstricht par ce traité. Le 14 du même mois le prince d'Orange, ignorant cette paix, mais ne pouvant douter qu'elle ne fût prochaine, attaque M. de Luxembourg qui lui fait subir, quoique surpris, une nouvelle défaite (1). Les Anglais, qui s'étaient déclarés contre nous, perdirent en cette action deux mille hommes de leurs meilleures troupes, et les Hollandais firent une perte encore plus considérable. Le 17 septembre, l'Espagne accède au traité de paix, qui assure à la France la Franche-Comté, Valenciennes, Cambrai, Ypres, Saint-Omer, et quelques autres places. *En Allemagne*, M. de Créqui poursuit la guerre avec succès, prend plusieurs places, défait les Impériaux à Gretxingen, les bat le 6 juillet au pont de Rhinfeld, et en fait un si grand carnage, que les corps morts, dont le pont était couvert, empêchent les Français d'entrer dans la ville; il taille en pièces six mille hommes commandés par le prince Charles, et s'empare, le 27, du Fort de Kell, qu'il démolit.

Privé du secours de la Hollande et de l'Espagne, l'empereur ne tarde guère à sentir l'inégalité de ses forces vis-à-vis de la France. Ce fut donc une nécessité pour lui de s'accommoder avec cette couronne. La paix qu'ils signèrent ensemble, le 5 février 1679, à Nimègue, au moyen de la cession que l'empereur fit de Fribourg dont Créqui s'était emparé, devint générale par les traités particuliers faits, dans le courant de l'année, entre les différents princes d'Allemagne, et se conclut sur le plan que le roi avait proposé aux alliés : ainsi ce monarque en fut l'arbitre, et leur fit la loi; ce qui dès lors lui fit donner le surnom de *Grand*. Le 24 août, mort du cardinal de Retz à Paris, où il était revenu en 1661, après avoir donné sa démission de l'archevêché, dans la forme que la cour souhaitait. Heureux s'il expia dans sa longue retraite l'abus énorme qu'il avait fait de ses grands talents pour exciter des troubles et bouleverser l'état !

Les empoisonnements étant devenus fréquents en France, le roi établit à Paris un tribunal en janvier 1680 pour en rechercher les auteurs. Plusieurs personnes du premier rang furent inquiétées à ce sujet. Le dauphin étant dans sa vingtième année, épousa, le 7 mars, à Châlons-sur-Marne, Anne-Marie-Christine-Victoire, fille de Ferdinand-Marie, électeur de Bavière. Le

(1) C'est à tort que plusieurs historiens ont avancé que le prince d'Orange était instruit du traité de paix lorsqu'il attaqua M. de Luxembourg. (*Voy.* la preuve du contraire dans la nouvelle édition du P. Daniel, T. XVI, p. 170.)

traité de Nimègue semblait avoir assuré la tranquillité de l'Europe. Mais Louvois, ministre de la guerre, dont la paix diminuait le crédit, jette tout-à-coup l'alarme parmi les princes d'Allemagne, par l'érection qu'il fit de deux chambres, l'une à Metz, l'autre à Brisach, pour réunir à la couronne les fiefs démembrés des trois Evêchés et de l'Alsace. Ceux que les jugements émanés de ces deux tribunaux dépouillèrent des terres dont ils étaient en jouissance paisible, firent en vain retentir leurs plaintes; on n'en procéda pas avec moins de rigueur à l'exécution. Le roi, dans le même tems, rendit contre les Calvinistes deux édits qui réveillèrent le zèle des missionnaires pour leur conversion. Mais les insultes que ces ministres évangéliques essuyèrent en diverses rencontres, déterminèrent la cour à leur prêter main-forte: c'est ce qu'on a nommé la *Dragonade*.

Le canal de Languedoc, commencé, l'an 1664, sous la direction de M. Riquet, fut enfin achevé et devint navigable le 19 mai 1681. Les corsaires de Tripoli ayant fait plusieurs insultes à nos vaisseaux, M. du Quesne les poursuivit, avec une escadre de six vaisseaux, jusque dans le port de Chio, où ils s'étaient retirés. Le gouverneur de la place ayant refusé de les faire sortir du port, du Quesne les y foudroie le 23 juillet. Cette affaire fit grand bruit à la Porte, et le divan était d'avis de faire massacrer en représailles tous les Français établis en Turquie. Mais la prudence et la fermeté de Guilleragues, notre ambassadeur à Constantinople appaisèrent le grand-seigneur et son visir. Du Quesne va bombarder ensuite, le 23 juillet, Alger, dont une partie est réduite en cendres. Le 30 septembre, Strasbourg, surpris par les troupes françaises, se soumet au roi, et le reconnaît pour son souverain, par capitulation signée de M. de Louvois et du baron de Montclar, commandant en Alsace. Cette ville se gouvernait par ses lois, et l'on prétend que nous ne fîmes que prévenir l'empereur qui voulait, dit-on, s'en emparer. Le roi y fait son entrée le 23 octobre. Le 9 novembre, ouverture de l'assemblée générale du clergé, convoquée par le roi à l'occasion des brouilleries survenues entre ce prince et le pape Innocent XI, touchant l'édit de 1673 pour l'extension de la régale.

L'assemblée du clergé continue en 1682, et signe, le 3 février, l'acte de consentement à l'extension de la régale aux églises qui en étaient exemptes; mais le roi en modère l'usage. Le 13 avril, bref du pape, qui casse et annulle tout ce que l'assemblée avait fait touchant la régale. M. Bossuet, évêque de Meaux, dresse quatre articles sur la puissance ecclésiastique, qui sont unanimement approuvés, le 19 mars, par tous les membres de l'assemblée, puis confirmés par un édit du même

mois. Ces quatre articles portent en substance, 1° que le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois ; 2° que le concile général est au-dessus du pape ; 3° que l'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons, sauf les libertés de l'église gallicane ; 4° que les décisions du pape ne sont irréformables qu'autant qu'elles sont acceptées par l'église. Le 6 août, naissance de M. le duc de Bourgogne, fils de M. le dauphin. Le 30 du même mois, le roi fait bombarder Alger par M. du Quesne, pour venger les cruautés que les Algériens exerçaient envers les captifs français. Cette année, M. de Ville, liégeois, donne le dessin de la célebre machine de Marli, et en commence l'exécution.

La vengeance du roi sur Alger n'étant point encore satisfaite, cette ville est de nouveau bombardée le 26 et le 27 juin 1683, par du Quesne. Le désespoir des Algériens, à ce second bombardement, fut tel, qu'ils attachèrent aux bouches de leurs canons les esclaves français, et envoyèrent leurs membres épars à la flotte ennemie (1) Mais réduits enfin à demander la paix, ils consentirent, pour préliminaire, de renvoyer sans rançon tous les chrétiens français et autres qu'ils tenaient dans les fers. Six cents captifs délivrés par là, allèrent en différentes contrées, et même chez nos ennemis, publier la bienfaisance de Louis XIV. *En Flandre*, le 6 août, M. d'Humières se rend maître des ville et citadelle de Courtrai, en représailles des actes d'hostilité commis par le gouverneur des Pays-Bas espagnols. Le 30 juillet, MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, épouse de Louis le Grand, meurt âgée de quarante-cinq ans. Le roi la regretta sincèrement, et dit : *J'ai perdu une femme admirable, qui ne m'a jamais donné d'autre chagrin que celui de sa mort.* Le royaume fit encore une grande perte, le 6 septembre, par la mort de Jean-Baptiste Colbert, âgé de soixante-quatre ans, l'un des plus grands ministres que la France ait eus. Marine, commerce, manufactures, beaux-arts, sciences, tout, hormis peut-être l'agriculture, fut animé par ses soins, et tout fut porté à ce degré de perfection qui a rendu le règne de Louis XIV le plus beau de la monarchie française. Croirait-on néanmoins que le peuple fut

---

(1) Notre consul fut du nombre de ces infortunées victimes de la rage des Algériens. M. de Choiseul, alors leur prisonnier, allait subir le même sort. Un algérien, qui avait été pris autrefois par le chevalier de Theri, sur le bord duquel était M. de Choiseul, se ressouvenant du bon traitement que celui-ci lui avait fait, demanda sa grâce, et, ne pouvant l'obtenir, il embrassa étroitement ce seigneur, en disant au canonnier : *Tire ; puisque je ne peux le sauver, j'aurai du moins la consolation de mourir avec lui.* Le dey, présent à cette scène, fut attendri et fit grâce au prisonnier.

assez aveugle et assez ingrat pour vouloir déterrer à Saint-Eustache le corps de cet homme, à qui l'antiquité païenne aurait dressé des autels ? Le 20 novembre, Louis, comte de Vermandois, amiral de France, fils naturel du roi et de Louise-Françoise de la Baume de la Vallière, né le 2 octobre 1667, meurt à Courtrai, et, par ordre du roi, est enterré à la cathédrale d'Arras (1). Le 19 décembre, naissance de Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils de M. le dauphin, et depuis roi d'Espagne.

Le roi, prétendant avoir reçu des Génois divers sujets de mécontentement, envoie contre eux, l'an 1684, une escadre commandée par le sieur du Quesne, qui bombarde Gênes au mois de mai. *Dans les Pays-Bas*, Luxembourg, investi le 28 avril par le maréchal de Luxembourg, se rend le 4 juin, après vingt-six jours de tranchée ouverte : le roi couvrait le siége. Le 20, le maréchal de Créqui oblige la ville de Trèves à raser ses fortifications. Le 4 juillet, un ambassadeur d'Alger demande pardon au roi des hostilités que les Algériens avaient commises contre les Français ; sa majesté approuve le traité de paix que M. de Tourville avait conclu, le 23 avril, avec le divan. Le 16 août, trêve de vingt ans entre l'empire et la France, signée à Ratisbonne. Les muses pleurèrent cette année la mort du Sophocle français, Pierre Corneille, arrivée le 17 février.

Les Génois, accablés du poids de la puissance de Louis XIV, obtiennent la paix, l'an 1685, par un traité du 12 février, en exécution duquel le doge vient à Paris, accompagné de quatre sénateurs, et fait ses soumissions au roi le 15 mai. Stuppa, nouvellement fait colonel du régiment des Gardes-Suisses, sollicite auprès du roi les appointements des officiers suisses, qui, depuis long-tems, n'avaient point été payés. « *Sire*, dit Louvois, *si votre majesté avait tout l'argent qu'elle et ses prédecesseurs ont donné aux Suisses, on pourrait paver d'argent une chaussée de Paris à Bâle. Cela pourrait être*, répondit Stuppa; *mais aussi si votre majesté avait tout le sang que les Suisses ont*

---

(1) On a prétendu dans ces derniers tems que ce prince n'était pas mort alors, qu'on lui avait substitué un autre cadavre, et qu'il était ce prisonnier au masque de fer, ou plutôt de velours, qui mourut à la Bastille le 19 de novembre 1703, et fut enterré à S. Paul sous le nom de Marchiali, après avoir été renfermé, 1° dans la citadelle de Pignerol, 2° dans celle des îles Sainte-Marguerite, d'où il fut transféré l'an 1698. La raison qu'on apporte de l'emprisonnement de ce prince est un soufflet qu'il avait donné, dit-on, au dauphin ; mais ce soufflet n'est appuyé d'aucune preuve, et l'homme au masque de fer, sur lequel on a formé d'autres conjectures, sera toujours vraisemblablement un problème insoluble.

répandu pour le service de la France, on pourrait faire un fleuve de sang de Paris jusqu'à Bâle. Le roi, frappé de cette réponse, fait payer les Suisses. Le 22 juin, le maréchal d'Estrées bombarde Tripoli, et oblige les corsaires à demander la paix; ils l'obtiennent, en rendant les vaisseaux qu'ils avaient pris, et plus de deux cents esclaves chrétiens. Les corsaires de Tunis se soumettent aux mêmes conditions, le 30 août. Le 22 octobre, édit portant révocation de l'édit de Nantes, donné par Henri IV, l'an 1598, en faveur du Calvinisme. Le chancelier le Tellier le signa dans son lit, où il était malade à la mort, en disant le *Nunc dimittis*. Christine, reine de Suède, ne pensait pas de même. Ecrivant de Rome sur ce sujet au chevalier Terlon : *Je considère*, disait-elle, *la France comme un pauvre malade à qui l'on a coupé bras et jambes, pour le guérir d'un mal qu'un peu de patience et de douceur aurait entièrement dissipé.* Bien des catholiques éclairés et judicieux étaient de cet avis. Ce qu'il y a de certain, c'est que la révocation de l'édit de Nantes nous a privés d'un grand nombre de commerçants et d'artisans, qui ont transporté chez l'étranger nos richesses et notre industrie.

Les princes protestants, en recevant ces fugitifs dans leurs états, adoptèrent leur ressentiment. Celui qui montra le plus de zèle pour les venger, fut Guillaume, prince d'Orange. Mais il employa d'autres prétextes que celui de la religion pour attirer dans son parti les Catholiques. Par ses intrigues, l'empereur, les rois d'Espagne et de Suède, les électeurs de Saxe et de Bavière, les cercles de Suabe et de Franconie, auxquels se joignirent dans la suite les électeurs palatin et de Brandebourg, et le duc de Savoie, signent, le 9 juillet 1686, la fameuse ligue d'Ausbourg. L'objet principal de cette alliance était de maintenir et de faire observer, dans toute leur étendue, les traités de Munster, de Nimègue et de Ratisbonne. On couvrit l'assemblée d'Ausbourg du prétexte de la guerre contre les Turcs; mais la France ne prit point le change. En août, trois mandarins, envoyés par le roi de Siam, font leur entrée à Paris. M. le duc de Berri, troisième fils du dauphin, vient au monde le 30 août. Le roi tombe dangereusement malade, ce qui cause une consternation générale dans le royaume. Le 11 décembre, le prince de Condé couronne une vie héroïque, par une mort très-chrétienne, à l'âge de soixante-cinq ans. En mourant, il dit ces paroles remarquables à ses enfants : *Songez que vous ne serez de grands hommes qu'autant que vous serez fidèles à Dieu et au roi.* Egal à Turenne dans l'art militaire, il différait de lui dans la manière de commander. « Condé, dit Saint-Evremont, donnait toujours » ses ordres à ses lieutenants par écrit, et leur imposait la loi

» de les suivre. Turenne disait aux siens ce qu'il convenait » de faire, et s'en rapportait à leur prudence. Il est arrivé de » là que l'un de ces deux grands capitaines a eu beaucoup » d'illustres élèves, et que l'autre n'en a point formé, ou n'en » a formé que peu. » Une autre différence entre eux, est que le premier ménageait le sang des soldats autant que le second en était prodigue. Cette année est remarquable encore par l'établissement de la maison de Saint-Cyr, pour l'éducation de deux cent cinquante demoiselles.

Les franchises dont jouissaient à Rome les hôtels des ambassadeurs des différentes couronnes, dérobaient souvent les malfaiteurs à la sévérité des lois. Innocent XI, pontife vertueux, ferme et zélé pour le bon ordre, abolit ces priviléges abusifs, l'an 1687, par une bulle portant menace d'excommunication contre tous ceux qui refuseraient de s'y conformer. La fierté de Louis XIV fut blessée de cette réforme. M. d'Estrées, notre ambassadeur à Rome, étant mort peu de tems après, le marquis de Lavardin fut envoyé pour le remplacer, avec ordre de maintenir les franchises dont ses prédécesseurs avaient joui. Il fit son entrée dans Rome, le 16 novembre, avec un nombreux cortège, et notifia, en prenant possession de son palais, les ordres dont il était chargé. Innocent, en conséquence, refusa de l'admettre à son audience, comme ayant encouru l'excommunication. L'ambassadeur, pour le braver, affecte, le jour de Noël, de communier dans l'église de Saint-Louis, qui fut interdite le lendemain. La cour de Louis XIV habitait alors le château superbe de Versailles, qu'il venait d'achever : ce n'était auparavant qu'une maison de chasse dont Louis XIII avait acquis le local.

La nouvelle de ce qui se passait à Rome étant arrivée en France, le procureur-général du parlement appelle comme d'abus, le 22 janvier 1688, de la bulle du pape au sujet des franchises. Le 7 octobre suivant, le roi se saisit du comtat d'Avignon. Il prend, dans le même tems, ses précautions contre la ligue d'Ausbourg, et envoie des troupes au-delà du Rhin. M. de Boufflers soumet Kayserslautern le 20 septembre, et s'empare ensuite de Creutznach et d'Oppenheim. On se saisit d'Hailbron le 15 octobre, d'Heidelberg et de Mayence le 25. Philisbourg ouvre ses portes le 29 à M. le dauphin, après 19 jours de tranchée (1); Manheim est pris le 11 novembre, Frankendal le 18;

(1) A l'occasion de cette conquête le duc de Montausier, gouverneur du dauphin, lui écrivit : « Monseigneur, je ne vous fais point de compliment » sur la prise de Philisbourg : vous aviez une bonne armée, des bombes, du

Neustadt, Spire, Trèves, Worms se rendent aussi. Le 3 décembre, le roi déclare la guerre à la Hollande, pour avoir favorisé le prince d'Orange qui avait fait une invasion en Angleterre le 15 novembre, à la tête de quinze mille hommes. *Sur mer*, le 1 juillet, le maréchal d'Estrées jette plus de dix mille bombes dans Alger, et coule à fond cinq vaisseaux des Algériens, pour punir ces corsaires de leurs nouvelles pirateries.

La France a été de tout tems l'asile des princes malheureux. L'an 1689, le 7 janvier, Jacques II, roi d'Angleterre, chassé de ses états par le prince d'Orange, et trahi par ses sujets, arrive à Saint-Germain-en-Laye. (La reine, sa femme, et le prince de Galles y étaient arrivés la veille). Louis XIV le reçoit en roi, lui cède sa maison de Saint-Germain, l'y entretient avec magnificence, et emploie ses finances et ses troupes pour le rétablir. Il lui donne une flotte, commandée par M. Gabaret, sur laquelle il passe, au mois de mars, en Irlande, que le comte de Tirconel contenait dans l'obéissance. Louis, en le quittant, lui dit : *Le meilleur souhait que je puisse vous faire, c'est de ne jamais vous revoir.* Ce souhait ne fut pas accompli. Au commencement de mai, le comte de Château-Renaud conduit en Irlande un grand convoi de vivres, de munitions, et un secours de trois mille hommes ; il fait heureusement son débarquement, bat, le 12 mai, la flotte anglaise, prend à son retour sept vaisseaux hollandais, richement chargés, et arrive à Brest le 18 mai, n'ayant employé que dix ou douze jours à cette expédition. Le 25 juin, le roi déclare la guerre aux Anglais rebelles. *En Allemagne*, la diète de Ratisbonne déclare ennemis de l'empire la France et le cardinal Fustemberg, qui disputait l'archevêché de Cologne au prince de Bavière, appuyé par l'empereur. Au mois de février, les généraux français, en vertu d'un ordre du roi, signifient à tous les habitants du Palatinat qu'il faut quitter leurs demeures, et qu'on va les détruire par le fer et par les flammes. L'ordre fut exécuté à la rigueur. C'était un ministre, dont la politique avait endurci l'âme, qui l'avait suggéré au roi pour faire, disait-il, une barrière entre la France et ses ennemis. L'Europe eut horreur de cette exécution. Louis, revenu de la surprise qui lui avait été faite, ne la pardonna point à celui qui en était l'auteur. Les confédérés d'Ausbourg comprirent alors qu'ils ne pouvaient plus rester dans l'inaction. Ils se mettent en mouvement, et ou-

» canon et Vauban. Je ne vous en fais point aussi sur ce que vous êtes brave ; » c'est une vertu héréditaire dans votre maison : mais je me réjouis avec vous » de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, et faisant valoir les services » de ceux qui font bien ».

vrent la campagne par le siége de Kayserwert, dont ils s'emparent le 28 juin. Le 26 août, le marquis de Boufflers emporte d'assaut Kocheim, sur la Moselle. Le 8 septembre, le marquis d'Uxelles, après sept semaines de tranchée ouverte, rend, par capitulation, Mayence au prince Charles de Lorraine, faute de poudre et de mousquets. Les écrivains allemands conviennent qu'ils ont fait peu de siéges plus meurtriers. Les assiégés faisaient quelquefois deux ou trois sorties en un jour, à deux heures l'une de l'autre. Dans une seule il resta neuf cents impériaux sur le carreau. Le roi, voyant d'Uxelles à son retour honteux de reparaître devant lui : *marquis*, lui dit-il, *vous avez défendu la place en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit.* Le baron d'Asfeld, après avoir défendu Bonn, pendant quatre-vingt-dix-sept jours, avec une valeur extraordinaire, fit, le 12 octobre, une capitulation honorable avec l'électeur de Brandebourg. D'Asfeld méritait les mêmes éloges que d'Uxelles. Mais il ne jouit pas long-tems de sa gloire. Blessé mortellement au dernier assaut que donna le duc de Bavière avec ses seules troupes, il alla mourir à Aix-la-Chapelle dans le mois suivant, à l'âge de trente-cinq ans. *En Flandre*, le 27 août, le maréchal d'Humières s'étant opiniâtré à vouloir forcer un détachement des ennemis dans Valcourt, perd environ douze cents hommes, et est obligé de se retirer.

La campagne de 1690 fut une des plus fécondes pour nous en heureux succès. *Sur mer*, le 10 juillet, le comte de Tourville défait les flottes d'Angleterre et de Hollande, et se rend maître de la mer. Au mois d'août suivant, il fait une descente à Tingmouth, et brûle plusieurs vaisseaux ennemis. Les Anglais attaquent, au mois d'octobre, Québec, dans le Canada, et se retirent après avoir perdu beaucoup de monde. Ils réussissent mieux à l'île Saint-Christophe, et enlèvent aux Français, dans le mois de décembre, la partie qu'ils y possédaient. *Dans les Pays-Bas*, le maréchal de Luxembourg, ayant passé la Sambre le 30 juin, attaque les ennemis, commandés par le prince de Waldeck, le premier juillet, et remporte sur eux une pleine victoire à Fleurus, près de Charleroi. Plus de six mille hommes des ennemis restent sur le champ de bataille, et un plus grand nombre est fait prisonnier. « Cette bataille, heureusement gagnée, dit le marquis de la Fare, a été la source de tous les » autres bons succès que la France a eus pendant que dura cette » guerre. » Le fils du marquis de Villarceaux fut du nombre des officiers français qui tombèrent entre les mains des ennemis. Nouvellement créé chevalier du Saint-Esprit, il montre, à ceux qui l'ont pris, le cordon de son ordre, dans l'espérance d'un

meilleur traitement. Les soldats se le disputent, et, ne pouvant s'accorder, ils le massacrent. *En Italie*, M. de Catinat force l'armée du duc de Savoie, dans un poste très-avantageux, et la défait entièrement à Staffarde, près de Saluces, le 18 août. Le premier fruit de cette victoire fut la prise de Saluces, le 19; plusieurs villes du Piémont se soumettent ensuite. Le 12 novembre, M. de Catinat force les retranchements des ennemis du côté de Suze, s'empare du fort de Jalcasse, et se rend maitre de Suze et de la citadelle. Ce fut néanmoins après une campagne si glorieuse, que Louvois, irrité de sa modération, lui écrivit ces paroles, que son maître ne lui avait sûrement pas dictées, et que nous laissons au lecteur le soin de qualifier : *Quoique vous ayez fort mal servi le roi cette campagne, sa majesté veut bien vous conserver votre gratification ordinaire.* Tandis que ce général triomphe dans le Piémont, M. de Saint-Ruth étend nos conquêtes par la réduction de la Savoie. Madame la dauphine meurt, le 20 avril, des suites des couches du duc du Berri. Se sentant proche de sa fin, elle se fit apporter cet enfant, et lui dit en le baisant : *C'est de bon cœur, quoique tu me coûtes bien cher.* Le roi voulut la voir expirer, et dit à l'évêque de Meaux, qui lui conseillait de se retirer : *Il est bon que je voie comment meurent mes pareils.* Cette princesse fut moins regrettée qu'elle ne le méritait. Elle avait de l'esprit, aimait les arts, s'y connaissait et les protégeait. Elle avait surtout la répartie très-heureuse. Louis XIV, lui disant un jour : *Vous ne m'aviez pas dit, madame, que la duchesse de Toscane, votre sœur, était extrêmement belle. Puis-je me ressouvenir*, répondit-elle, *que ma sœur avait toute la beauté de la famille, tandis que j'en ai tout le bonheur?* Mais le goût qu'elle marquait pour la vie retirée, déplut et refroidit les cœurs à son égard. Le roi d'Angleterre ayant perdu, le 11 juillet, la bataille de la Boyne, en Irlande, est obligé de repasser en France.

L'an 1691, M. de Catinat prend, le 21 mars, Villefranche avec son château, les forts de Montalban et de Sant-Ospitio, Nice et son château, le 2 avril, Veillane le 30 mai, Carmagnole le 9 juin (les ennemis la reprirent), et finit la campagne par la prise de Montmélian, qui se rend le 21 décembre, après trente trois jours de tranchée, et plus d'un an de blocus. Un lieutenant-général, chargé du siége de Coni, l'ayant levé par trop de précipitation, est arrêté et enfermé dans la citadelle de Pignerol. *Dans les Pays-Bas*, le roi vient en personne faire le siége de Mons, qui se rend le 9 avril. Ce fut à ce siége que le roi donna le rang de colonels aux capitaines des gardes françaises et des gardes suisses. Le 18 septembre, M. de Luxembourg gagne,

contre le prince de Waldeck, le combat de Leuze, où vingt-huit escadrons de la maison du roi et de la gendarmerie, défirent soixante-quinze escadrons de l'armée ennemie. *En Irlande*, M. de Saint-Ruth, lieutenant-général des troupes de France, ayant été tué, le 22 juillet, à la bataille de Kilconnel, sa mort entraîne la perte de la bataille et de toute l'Irlande, pour le roi Jacques. M. de Château Renaud passe en Irlande avec une escadre, et ramène, au mois de décembre, tous les Français, seize mille hommes de troupes irlandaises, et plusieurs familles fidèles à leur prince, qui aiment mieux quitter leur patrie que de reconnaître un usurpateur.

M. de Louvois, ministre secrétaire-d'état au département de la guerre, meurt subitement, le 16 juillet 1691, à l'âge de cinquante et un ans. Il contribua, par son habileté, à rendre le roi terrible à ses ennemis; mais l'humanité souffrit plus d'une fois des moyens qu'il employa pour le faire triompher. Du reste on le regarde, avec raison, comme le restaurateur de la discipline militaire. C'est à lui que les troupes doivent les uniformes qui distinguent les régiments, les étapes qui leur fournissent la subsistance dans leurs marches, les magasins qui préviennent la disette dans les camps, et l'Hôtel des Invalides, où le soldat vétéran trouve, dans un honnête entretien, la récompense de ses services. Le marquis de Barbezieux, son fils, le remplça. Aussi livré à ses plaisirs que son père l'était au travail, il ne tarda pas à mécontenter le roi par sa négligence.

L'an 1692, première institution de la milice des hussards en France. Le bâtard de Cornberg, allemand, qui en fut nommé colonel, se comporta si mal, que l'année suivante il fut mis à la Bastille, d'où il ne sortit qu'à la paix de Riswick. On le conduisit de là sur la frontière, avec ordre de quitter le royaume, et défense d'y rentrer. Le roi fait en personne le siége de Namur; la ville se rend le 5 juin, après huit jours de tranchée, le château après 22, à la vue du prince d'Orange et du duc de Bavière, qui étaient venus au secours, à la tête de cent mille hommes. Cohorn, qui avait fortifié la place, défendait son ouvrage contre Vauban, son rival, qui l'attaquait. Le 2 août, le roi quitte la campagne et reprend la route de Versailles. Ce départ précipité lui fait manquer l'occasion d'acquérir un nouveau dégré de gloire. Le lendemain, en effet, le maréchal de Luxembourg bat, à Steinkerque, le prince d'Orange, qui, sur un faux avis qu'il lui avait fait donner, s'était flatté de le surprendre. La victoire sembla d'abord se déclarer pour les ennemis; mais l'habileté du général français et la valeur de ses troupes la firent bientôt revenir sous leurs drapeaux. « Nous

» poussâmes les ennemis, dit M. de Barwick, qui était à cette » bataille, un grand quart de lieue, jusques hors du bois, avec » un prodigieux carnage. Notre troupe dorée, composée de » M. le duc d'Orléans, de MM. les ducs de Bourbon, prince » de Conti, duc de Vendôme, grand-prieur, et nombre d'au- » tres, fut pendant toute l'action avec M. de Luxembourg, » exposée au plus grand feu. » Les ennemis du maréchal voulurent diminuer, auprès du roi, la gloire de cette journée, en répétant sans cesse qu'il s'était laissé surprendre, ce qui était faux, puisqu'il avait fait ses dispositions long-tems avant l'ennemi. *Eh! qu'aurait-il fait de plus, s'il n'avait pas été surpris,* répondit le monarque? *Du côté des Alpes*, M. de Catinat, avec une armée fort inférieure à celle du duc de Savoie, déconcerte tous les projets de ce prince, qui, ayant tourné vers le Dauphiné, entre dans Embrun le 17 août, et dans Gap, puis se retire, après avoir brûlé cette dernière place, et quelques villages des environs. *En Allemagne*, le maréchal de Lorges remporte deux avantages considérables; le premier, à Spirebach, aux environs de Strasbourg, au commencement de septembre; le deuxième, le 17 de ce mois, près de Fortzheim, dont il venait de s'emparer; ce fut là qu'il battit le duc administrateur de Wurtemberg, le fit prisonnier, et lui enleva toute sa vaisselle d'argent. *Sur mer*, le 29 mai, M. de Tourville, attaqué par la flotte ennemie, composée de quatre-vingt-dix vaisseaux, n'en ayant que quarante-quatre, se bat avec avantage, et fait une belle retraite; mais la marée lui ayant manqué, il perd quatorze vaisseaux, qui sont brûlés ou coulés bas à Cherbourg et à la Hogue (1).

Nous prévînmes les ennemis par notre diligence dans les Pays-Bas en 1693. M. de Boufflers emporte, le 6 janvier, en quinze heures de tranchée ouverte, Furnes, qui était défendue par une garnison de plus de trois mille anglais et hollandais. Le 29 juillet, le duc de Luxembourg fut victorieux à la sanglante journée de Nerwinde, près de la Guete, à quelques lieues de Bruxelles; le prince d'Orange y laissa près de douze mille hommes sur le champ de bataille. Cette victoire, qui chancela long-tems, coûta plus de sept mille hommes à la France: c'est

(1) Une médaille, précédemment frappée à l'honneur du roi, portait cette inscription fastueuse: IMPERIUM PELAGI. Les Hollandais, après la victoire de la Hogue, en firent frapper une autre à leur tour, où l'on voyait Neptune irrité, poursuivant les vaisseaux français, avec cette légende tirée de Virgile:

MATURATE FUGAM, REGIQUE HAEC DICITE VESTRO,
NON ILLI IMPERIUM PELAGI....

à cette occasion qu'on dit qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*. Le 11 octobre, Charleroi se rend aux Français. *En Allemagne*, le 8 janvier, les Français lèvent le siége de Rhinfeld. Le 21 mai, le maréchal de Lorges emporte Heidelberg l'épée à la main, et le château deux jours après; il y eut là beaucoup de cruautés commises, et les tombeaux des électeurs palatins ne furent pas respectés. Le 5 juin, le maréchal canonne le camp du prince de Bade; le 8, il l'attaque, et est repoussé : il entre ensuite dans le Wurtemberg. M. le dauphin étant venu joindre l'armée du maréchal, s'approche du camp des Allemands sur le Necker à Hailbron, et ne peut les engager à un combat. *En Italie*, le duc de Savoie bombarde Pignerol depuis le 25 septembre jusqu'au premier octobre, et se retire avec précipitation, sur la nouvelle que M. de Catinat vient à lui. Ce général ne tarde pas à se montrer; il arrive le 3 octobre à la Marsaille, près de Pignerol, où l'armée du duc était campée, et le lendemain il la taille en pièces; près de huit mille hommes restent sur le champ de bataille, trente-quatre pièces de canon, cent dix tant drapeaux qu'étendards, et beaucoup de prisonniers de distinction, allemands, espagnols et italiens, demeurent au pouvoir du vainqueur. Le duc de Vendôme et son frère, le grand-prieur, eurent grande part au gain de la bataille. Le fruit de cette victoire fut la désolation du territoire de Turin, qui avait été précédée de l'incendie de la Vénerie, en représailles des ravages commis dans le Dauphiné. *Sur mer*, les Anglais font une tentative, le 5 avril, sur la Martinique, et se retirent avec perte. Le 17 juin, M. de Tourville attaque la flotte des Anglais et des Hollandais, qui venaient de Smyrne sous l'escorte de vingt vaisseaux de guerre : il leur enlève deux vaisseaux de guerre, vingt-sept vaisseaux marchands, et en fait périr plus de soixante; ce qui fait pour les ennemis une perte de vingt millions. Les Anglais voulant se venger des Malouins, qui les désolaient sur mer, entreprennent de détruire Saint-Malo; ils se servirent pour cela d'une machine infernale, qui n'eut d'autre effet, lorsqu'ils la firent jouer sur la fin de novembre, que de casser les vitres des maisons, et d'enlever les tuiles et les ardoises. (L'inventeur et directeur de cette machine était un réfugié français, nommé Fournier.) Cette année le roi fait, le 27 mars, une création de sept maréchaux de France, MM. de Choiseul, Villeroi, Joyeuse, Tourville, Noailles, Boufflers et Catinat. Le 10 mai, il institue l'ordre militaire de Saint-Louis. Mort de mademoiselle de Montpensier, Anne-Marie-Louise, fille unique de Gaston, duc d'Orléans, le 5 avril, à l'âge de soixante-six ans. Après avoir passé le commencement de sa vie dans les plaisirs et les

intrigues, le milieu dans les amours et les chagrins, elle en passa la fin dans la retraite et la piété.

M. le dauphin fit la campagne des Pays-Bas en 1694, ayant sous ses ordres le maréchal de Luxembourg. Le projet du prince d'Orange était de s'emparer du pont d'Espierres, pour entrer en France. Se voyant arrêté par le dauphin, il assiége Hui, qu'il prend par capitulation, le 28 septembre. La plus glorieuse campagne de cette année, est celle de Catalogne : le maréchal de Noailles passe le Teck à la vue des Espagnols, qui étaient retranchés sur le bord de cette rivière, et les défait à plate-couture, le 27 mai; cinq mille hommes restent sur le champ de bataille, et plus de trois mille sont faits prisonniers. Par une suite de cette victoire, qui ne coûta aux Français que cinq cents hommes, la ville de Palamos est emportée l'épée à la main, le 7 juin, la citadelle se rend à discrétion le 10; Gironne ne résiste que cinq jours, et capitule le 29; la ville d'Ostalric ouvre d'elle-même ses portes; le château, défendu par sept retranchements, et situé sur un roc presque inaccessible, est emporté d'assaut le 20 juillet; Castelfolit se soumet le 8 septembre. *Sur mer*, les Anglais font une tentative sur le port de Brest, où ils échouent le 18 juin, avec perte de près de deux mille hommes, du nombre desquels fut le général Talmach, qui avait fait la descente. Le 19 du même mois, le fameux Jean Bart, n'ayant que six vaisseaux et deux flûtes, attaque, à la hauteur du Texel, huit vaisseaux de guerre hollandais, qui emmenaient un convoi de blé de cent voiles qu'ils avaient enlevé aux Français; il prend trois vaisseaux ennemis, et délivre tout le convoi, qu'il fait entrer dans nos ports. Le 22 juillet, les Anglais bombardent Dieppe, et le Havre de Grâce, le 26 : cette place souffrit peu, mais la première fut presque entièrement consumée par les bombes. Le 21 septembre, ils bombardent Dunkerque, mais sans succès. Le 8 août, l'illustre Antoine Arnaud, docteur de Sorbonne, l'une des grandes lumières de son siècle, meurt à Bruxelles : *Scientiarum optimorumque institutorum omnium fax*, dit, en parlant de lui le célèbre Gravina. Il n'avait rien de relevé dans la figure, et lorsqu'après la paix de Clément IX, il fut présenté à Louis XIV, ce monarque ne put s'empêcher de dire : *Eh quoi! c'est là le grand Arnaud!* On en disait autant de Socrate et d'Agésilas.

La France perdit, le 4 janvier de l'an 1695, le maréchal de Luxembourg, le plus grand général qu'il y eût alors en Europe. Sa mort fut le terme des grands succès de Louis XIV (Voy. *les barons et ducs de Montmorenci*). *Dans les Pays-Bas*, le roi fait faire de nouvelles lignes entre la Lys et l'Escaut. M. de

Montal prend Dixmude en vingt-six heures, le 28 juin, et Deinse le 29. M. de Villeroi surprend, le 14 juillet, le prince de Vaudemont, qui fait une belle retraite, n'ayant perdu que deux régiments de son arrière-garde. Le 4 août, Namur se rend au prince d'Orange qui avait investi cette place le 1 juillet. Le maréchal de Boufflers défend le château jusqu'au 2 septembre, et fait une capitulation honorable; mais le prince d'Orange la viole, et fait arrêter ce général. Surpris d'un procédé si injuste, Boufflers en demande la raison, on lui répond que c'est par représailles de la garnison de Dixmude et de celle de Deinse, que les Français ont retenues malgré les capitulations. *Si cela est*, dit Bouflers, *c'est ma garnison qu'on doit arrêter, et non pas moi. Monsieur*, lui répliqua-t-on, *on vous estime vous seul plus que dix mille hommes.* Pendant le siége de Namur, M. de Villeroi bombarde Bruxelles vers la mi-août, par ordre du roi, sur le refus que font les alliés de cesser de bombarder nos villes maritmes. *En Italie*, le 11 juillet, le marquis de Crénan rend Cazal au duc de Savoie, à condition que les fortifications seront rasées, et que la place, ainsi démantelée, sera remise au duc de Mantoue. *En Catalogne*, M. de Vendôme fait lever le siége de Palamos au marquis de Castanaga le 25 août. *Sur mer*, les Anglais jettent le 15 et le 16 juillet, neuf cents bombes dans S. Malo, et brûlent dix ou douze maisons : ils font avancer contre le fort de la Couchée deux machines infernales qui ne produisent aucun effet. Ils bombardent Dunkerque et Calais au mois d'août : la première place n'en reçut aucun dommage, et la seconde en souffrit peu. Le 10 septembre, une flotte anglaise, richement chargée, venant des Indes orientales, sous l'escorte de deux vaisseaux de guerre, est enlevée par le marquis de Nesmond. *Affaires ecclésiastiques.* Les ouvrages de madame Guyon sur la vie mystique ayant été remis, en 1694, à M. Bossuet, évêque de Meaux, pour les examiner, ce prélat, après huit mois de conférences tenues sur ce sujet avec M. de Noailles, alors évêque de Châlons-sur-Marne, et M. Tronson, supérieur-général de S. Sulpice, arrête trente-quatre articles qui sont signés à Issi, le 10 mars 1695, par les examinateurs et par l'abbé de Fénélon, depuis archevêque de Cambrai, qui s'était d'abord montré favorable à Mme Guyon. Au mois d'avril, édit touchant la juridiction contentieuse des ecclésiastiques, enregistré à la grand-chambre le 14 mai suivant. Le 19 août, Antoine de Noailles, évêque de Châlons, est nommé à l'archevêché de Paris, vacant par la mort de M. de Harlai, arrivée le 6 du même mois.

L'année 1696 ne fournit aucun événement bien considérable : tout se passa de part et d'autre en expéditions de peu de consé-

quence. *En Italie*, le comte de Tessé détache de la ligue le duc de Savoie qui fait sa paix avec la France le 4 juillet; elle ne fut publiée que le 10 septembre. Un des articles du traité fut le mariage de la princesse Marie-Adelaïde, sa fille aînée, avec M. le duc de Bourgogne. La princesse part pour la France, et est reçue par le roi, le 5 novembre, à Montargis. Tous les efforts des Anglais, avec une armée navale de près de cent vaisseaux, se terminent au bombardement de Calais et à celui du fort S. Martin dans l'île de Rhé; l'un et l'autre sans beaucoup de succès. Le 28 juillet, mort de M. de Colbert de Croissi, ministre et secrétaire d'état, l'un des plus habiles négociateurs de son tems. Il trompait les ministres étrangers avec lesquels il traitait, en s'étudiant à ne leur dire que la vérité. M. de Torci, son fils, lui succéda.

Des exploits de terre et de mer signalèrent la valeur française en 1697. *Dans les Pays-Bas*, M. de Catinat prend, le 5 juin, la ville d'Ath en quatorze jours de tranchée. *Dans la Catalogne*, M. de Vendôme assiége Barcelonne, et oblige le prince de Darmstadt à rendre cette place par capitulation le 10 août, après cinquante-deux jours de tranchée. *Sur mer*, M. du Guai-Trouin enlève, le 25 avril, la flotte hollandaise venant de Bilbao. M. de Pointis prend, le 5 mai, sur les Espagnols, dans l'Amérique méridionale, Carthagène dont il fait raser toutes les fortifications; il part, le 28, avec une prise de plus de 10 millions, pour revenir en France, et arrive, le 29 août, au port de Brest. Le 20 du même mois, le marquis de Nesmond se rend maître de trois vaisseaux anglais, qui venaient des îles richement chargés. Enfin après une si longue et si cruelle guerre, la paix est conclue à Riswick, près de la Haye, le 20 septembre, par la médiation de Charles XII, roi de Suède, entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande. L'empereur fait son traité particulier le 30 octobre. Le duc de Lorraine, par ce traité, rentre dans ses états. Le 7 décembre, la cérémonie du mariage de M. le duc de Bourgogne, âgé de quatorze ans, avec la princesse de Savoie, qui en avait douze, se célèbre à Versailles.

La France, après la paix de Riswick, afin de tenir toujours en respect ses ennemis, ne jugea point à propos de désarmer. Le roi, pour occuper ses troupes, ordonne, l'an 1698, un des plus beaux camps qu'on eût jamais vus, près de Compiègne, et s'y rend sur la fin du mois d'août. Le prince d'Orange, dans le même tems, à l'insu de Louis XIV, et pour traverser les vues d'ambition qu'il lui supposait, s'occupe d'un projet de partage des états du roi d'Espagne, qui est agréé par la plupart des puissances, et signé à la Haye le 11 du mois d'octobre. Mais

la mort du prince électoral de Bavière, arrivée le 6 février de l'an 1699, dérangea ce projet, suivant lequel ce prince devait avoir, pour sa portion, la couronne d'Espagne. Au mois de septembre, le roi fait bâtir en Alsace le Neuf-Brisach, chef-d'œuvre d'architecture militaire. Jean Racine, l'émule du grand Corneille, termine ses jours à Paris le 22 avril, dans la cinquante-neuvième année de son âge. Il avait renoncé aux muses profanes dès l'âge de trente-huit ans, et voulut être enterré à Port-Royal, où il avait été élevé.

L'an 1700, en terminant le 17e siècle, donna ouverture à une révolution qui changea presque entièrement la face d'une grande partie de l'Europe. Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils de M. le dauphin, est institué héritier de toute la monarchie d'Espagne, le 2 octobre, par le testament de Charles II, qui meurt le 1 novembre suivant. Louis XIV accepte, le 6, le testament pour son petit-fils, qui est salué roi d'Espagne par toute la cour, et par l'ambassadeur d'Espagne, et proclamé, le 24, à Madrid. Le roi, son aïeul, en lui annonçant cette nouvelle, *mon fils*, lui dit-il, *il n'y a plus de Pyrénées*. Il part le 4 décembre, accompagné du duc de Bourgogne et du duc de Berri, qui, l'ayant conduit jusqu'aux frontières d'Espagne, reprennent la route de France. Au mois de décembre, le roi donne des lettres-patentes par lesquelles il conserve au roi d'Espagne et à ses descendants le droit de succéder à la couronne de France : ces lettres furent enregistrées le 3 février suivant au parlement. Le 26 octobre, mort de dom Jean-Armand Boutillier de Rancé, abbé et réformateur de la Trappe. Cette illustre réforme, où l'on a fait revivre le premier institut de Cîteaux dans toute sa rigueur, fut commencée en 1664, et se soutint, pendant plus d'un siècle, avec la même ferveur.

L'année 1701 fut le commencement d'une nouvelle et longue guerre où nous eûmes pour ennemis presque tous les potentats de l'Europe. L'empereur Léopold, mécontent de voir un prince de France sur le trône d'Espagne, se déclare le premier contre le testament de Charles II, et fait passer en Italie une armée de 30000 hommes, commandée par le prince Eugène (1) ; bientôt l'Europe se trouve plongée dans une nouvelle guerre, par

(1) François-Eugène de Savoie, fils d'Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, connu d'abord sous le nom d'abbé de Carignan, quitta l'état ecclésiastique auquel il avait été voué, sur le refus que le roi lui fit d'une abbaye. ayant pris ensuite le parti des armes, il demanda un régiment qui lui fut pareillement refusé par le conseil de Louvois. Piqué de se voir méprisé à ce point, il alla servir en Allemagne contre les Turcs, avec les princes de Conti,

les intrigues de l'empereur qui engage les Anglais, gouvernés par leur roi Guillaume III, prince d'Orange, et les Hollandais, à seconder ses vues. Ces trois puissances s'unissent ensemble contre la France et l'Espagne par un traité appelé *la grande alliance*, qui est signé à la Haye le 7 septembre. Le roi de Portugal s'allie avec la France et l'Espagne. Le duc de Bavière, que Charles II avait nommé gouverneur des Pays-Bas, épouse les intérêts de Philippe V, et fait entrer des troupes françaises dans les places de son gouvernement, où il y avait garnison hollandaise. Le duc de Savoie, dont la deuxième fille épousa le roi d'Espagne le 11 septembre, offre aux deux couronnes sa personne et ses troupes. La guerre commence en Italie. Le 9 juillet, combat de Carpi sur l'Adige, où le prince Eugène de Savoie met en fuite quelques régiments français, commandés par M. de S. Frémond. Le maréchal de Catinat, général de l'armée des deux couronnes, reçoit successivement plusieurs petits échecs qu'il ne peut attribuer à la seule habileté du prince Eugène. Il soupçonne le duc de Savoie de s'entendre avec l'ennemi, et fait part de ses soupçons à la cour. On les rejette, et le maréchal de Villeroi est nommé pour le relever. En remettant le commandement à ce rival, M. de Catinat entreprend de lui donner des conseils que sa sagesse et son amour patriotique lui dictent. Le nouveau général les reçoit avec une ironie méprisante. *Le tems de la prudence*, dit-il, *est passé ; et je ne me pique pas d'être circonspect.* Il ne tarda pas à le prouver. Le 1 septembre, combat de Chiari, près de l'Oliglio, engagé par le duc de Savoie et M. de Villeroi, contre l'avis de M. de Catinat. Ce grand homme eut la générosité de combattre à cette action dont il avait prédit la funeste issue, et fut du nombre des blessés. Nous y perdîmes 2000 hommes, et il fallut battre la retraite (1). Retour de Catinat en France. Le soldat, dont il était adoré, regretta long-tems *le père la Pensée* : c'était ainsi qu'on le nommait. Le 16 septembre, Jacques II, roi d'Angleterre, meurt à S. Germain-en-Laye, âgé de soixante-huit ans : le roi reconnait, contre l'avis de son conseil, Jacques III, fils

---

disgraciés comme lui, et s'attacha au service de l'empereur, qui rendit plus de justice à son mérite en lui donnant un régiment de dragons. Louis XIV, apprenant qu'il ne devait point revenir, *que vous en semble ?* dit-il à ses courtisans, *n'ai-je pas fait une grande perte?* L'événement lui fit voir qu'il avait dit mieux qu'il ne pensait.

(1) Catinat, après une charge infructueuse, ralliait encore les troupes. Un officier lui dit : *Où voulez-vous que nous allions : à la mort ? Il est vrai*, répond Catinat, *la mort est devant nous ; mais la honte est derrière.*

de ce prince, pour roi d'Angleterre. Philippe, duc d'Orléans, frère du roi, meurt, le 9 juin, à l'âge de soixante et un ans. Ce prince cessa d'avoir le commandement des armées depuis qu'il eut gagné, en 1677, la bataille de Cassel, et précisément parce qu'il l'avait gagnée, si l'on en croit les ennemis domestiques de Louis XIV. Les officiers le regrettèrent; « car il était, » dit le marquis de la Fare., naturellement intrépide et affable » sans bassesse; il aimait l'ordre, était capable d'arrangement » et de suivre un bon conseil. Il avait assez de défauts, ajoute- » t-il, pour qu'on soit obligé en conscience de rendre justice à » ses bonnes qualités ». Au mois de décembre, édit portant que la ville de Paris sera divisée en vingt quartiers. On n'en comptait que quatre au dixième siècle, et huit sous le règne de Philippe Auguste; on y en ajouta huit autres sous Charles V et Charles VI, et un sous Henri III, qui fit le dix-septième. (Jaillot).

La campagne d'Italie s'ouvrit, l'an 1702, par un stratagème du général des Impériaux assez bien concerté. Le prince Eugène, ayant fait entrer trois cents hommes dans Crémone, par un égoût, surprend cette place le premier février, et enlève le maréchal de Villeroi qui s'était vanté de lui faire *danser le rigodon*, ainsi qu'aux deux princes de Commerci et de Vaudemont pendant le carnaval de Venise: mais les officiers et les soldats de la garnison dont la plupart étaient en chemise, ayant couru aux armes, taillent en pièces près de deux mille Impériaux, et chassent le reste de la ville. Les Hollandais déclarent la guerre à la France et à l'Espagne le 8 mai. Anne Stuart, fille du roi Jacques II, reconnue reine d'Angleterre aussitôt après la mort du prince d'Orange, arrivée le 19 mars, la déclare le 15 du même mois; enfin l'empereur la déclare le 3 juillet. Le roi d'Espagne, étant passé dans le royaume de Naples, se met à la tête de l'armée. Le 26 juillet, le duc de Vendôme, détaché par le roi pour attaquer Annibal Visconti, campé à Santa-Vittoria, défait ce général: après avoir emporté quelques places, et obligé le duc de Modène de livrer sa capitale, il fait lever, le premier août, le blocus que le prince Eugène avait mis devant Mantoue, dont le duc avait reçu garnison française. Le 15 du même mois, le prince Eugène attaque inopinément l'armée des deux couronnes à Luzzara; cette journée, également meurtrière de part et d'autre, valut le champ de bataille, non au général de l'empereur, mais au duc de Vendôme, commandant sous les ordres de Philippe V (1). Le 9 Septembre, Guastalla se rend à ce

(1) Un officier espagnol, dépêché à Versailles pour y porter la nouvelle de

monarque après six jours de tranchée ouverte. *Dans les Pays-Bas*, le duc de Bourgogne bat, le 10 juin, la cavalerie ennemie près de Nimègue. Les alliés se rendent maîtres de Venlo, dans la Gueldre, le 23 septembre, de Ruremonde le 7 octobre, de la citadelle de Liège le 23. *En Allemagne*, le 15 juin, Kayserwert se rend, par une capitulation honorable aux alliés qui avaient employé à ce siége cinquante-neuf jours de tranchée, et perdu plus de sept mille hommes. Le 8 septembre, le duc de Bavière débute par la surprise d'Ulm, capitale de Suabe, et s'empare de quelques autres places. Le 10, Landau, que le prince de Bade assiégeait depuis plusieurs mois, se rend au roi des Romains. Le marquis de Villars, détaché par M. de Catinat, ayant passé le Rhin à la vue des Impériaux, et pris Neubourg, gagne, par un mouvement habile, le 14 octobre, la bataille de Fridlingen sur le prince de Bade; les soldats le proclament maréchal de France sur le champ de bataille, et le roi, quinze jours après, confirme le titre que la voix de l'armée lui avait donné. Le comte de Tallard prend Trèves le 25 octobre, la ville et le château de Traerback le 6 novembre. Le 30 octobre, Frédéric de Brandebourg lève le siége de Rhinberg défendu par le marquis de Gramont, pour l'électeur de Cologne, alors allié de la France. Le 3 décembre, les Français entrent dans Nanci, pour empêcher les Impériaux de pénétrer dans la Lorraine. *Sur mer*, les flottes d'Angleterre et de Hollande font une entreprise sur Cadix au mois de septembre, et sont obligés de se retirer, avec perte de près de 2,000 hommes. Le 22 octobre, la flotte d'Espagne, revenue des Indes, richement chargée, est attaquée dans le port de Vigo par les alliés qui prennent cinq vaisseaux de guerre, et autant de galions. Les capitaines des vaisseaux et des galions brûlent, par ordre de M. de Château-Renaud, sept vaisseaux avec quinze galions, et font échouer quatre vaisseaux, quatre galions et quatre frégates, après en avoir retiré les équipages. Le célèbre Jean Bart, que son mérite seul éleva au grade de chef d'escadre, n'existait plus alors, une pleurésie l'avait enlevé, le 2 avril 1702, à l'âge de cinquante-deux ans. Il fut inhumé dans la grande église de Dunkerque, sa patrie. A la guerre que nous avions avec une partie de l'Europe, se joignirent cette année des troubles intestins excités parmi les Huguenots

---

cette bataille, fit éclater de rire la duchesse de Bourgogne par la manière embarrassée dont il fit au roi son récit. L'ayant fini, il se tourne vers la duchesse et lui dit gravement: *Croyez-vous, madame, qu'il est aussi aisé de raconter une bataille qu'à M. de Vendôme de la gagner?*

des Cévennes, à l'occasion des rôles de la capitation dans lesquels ils se prétendaient lésés. Animés par des faux prophètes et par de fausses prophétesses, ils firent main-basse sur les receveurs des deniers publics et sur les gens d'église. *Point d'impôts; liberté de conscience* : telle était la devise qu'ils mirent sur leurs étendards.

Malgré quelques revers, nous soutînmes avec gloire les efforts des alliés durant le cours de l'année 1703. *En Allemagne*, le marquis de Gramont rend, le 9 février, par une capitulation honorable, la ville de Rhinberg. Le 25, les ennemis lèvent le siége de Traerback. Le maréchal de Villars, ayant passé le Rhin, et chassé les alliés de plusieurs postes, assiége le fort de Kell qu'il prend le 9 mars. Le 11, l'électeur de Bavière défait les Impériaux près de Passaw, taille en pièces trois mille hommes, fait grand nombre de prisonniers, enlève toute l'artillerie et le bagage, prend Burglenfeldt le 28, et s'empare de Ratisbonne le 8 avril. Le 15 mai, Bonn est rendue au duc de Marlborough. Le duc de Bavière marche vers le Tyrol, force la ville et le château de Custeim le 18 juin, prend le 26 Inspruck, capitale du pays, et s'empare de plusieurs places. Il était près d'exécuter une grande entreprise, lorsque la nouvelle de la défection du duc de Savoie qui s'était déclaré pour l'empereur, l'oblige de revenir sur ses pas. Le 30 juillet, M. de Légall défait, près de Munderkingen, un détachement de l'armée impériale; le duc de Brunswick-Lunebourg qui la commandait, est tué dans le combat, avec 1,400 cavaliers. Le 7 septembre, le duc de Bourgogne force Brisach à se rendre en treize jours de tranchée. L'empereur, surpris d'une si prompte capitulation, nomme des juges pour faire le procès au comte d'Arco, chargé de défendre la place, et au célèbre ingénieur Marsigli qu'il avait sous ses ordres. La sentence condamna le premier à perdre la tête, le second à être dépouillé de ses honneurs et dignités avec la rupture de son épée. Le public n'applaudit pas à ce jugement cruel. On le regarda assez généralement comme l'effet de la politique du conseil impérial qui voulait sauver l'honneur du prince de Bade, commandant en chef. Louis XIV, ayant depuis rencontré Marsigli sans épée, lui donna la sienne pour marque de son estime. Le 20 du même mois de septembre, le duc de Bavière et le maréchal de Villars battent, à Hochstedt, près de Donawert, l'armée impériale, commandée par le comte de Styrum : près de 4000 hommes restent sur le champ de bataille du côté des ennemis, outre 4500 prisonniers; il y en eut seulement 200 du côté des Français (1). Le 15 novembre,

(1) Le duc de Bavière n'avait pas voulu d'abord combattre, disant qu'il

M. de Tallard gagne la bataille de Spire sur le prince de Hesse-Cassel, général des Impériaux, qui perd plus de 9000 hommes, tant tués que prisonniers; tout son canon, vingt-huit drapeaux, et trente-trois étendards. Le général victorieux écrivit du champ de bataille au roi : *Sire, votre armée a pris plus d'étendards et de drapeaux, qu'elle n'a perdu de simples soldats.* Le lendemain la ville de Landau, devant laquelle la tranchée était ouverte depuis le 18 octobre, se rend aux Français. Le 14 décembre, Ausbourg est pris par le duc de Bavière. *Dans les Pays-Bas*, le 10 mai, M. de Villeroi se rend maître de Tongres. Hui, le 26 juin, ouvre ses portes au duc de Marlborough. Le 30, le maréchal de Boufflers et le marquis de Bedmar livrent bataille près d'Ekéren, dans le Brabant, au baron d'Opdam, général des alliés. Il ne parait nullement par les circonstances, quoi qu'en dise un historien, *que c'est aux alliés qu'est dû le gain de la bataille.* Le 27 septembre, Limbourg tombe au pouvoir des ennemis. Le 17 décembre, ils s'emparent de Gueldre, après un bombardement et un blocus de quatorze mois. *En Italie*, Bersello se rend au duc de Vendôme le 27 juillet. Le 19 août, il désarme, par ordre du roi, les troupes du duc de Savoie. Le 25 octobre, il surprend à San-Sébastiano 1500 cavaliers, conduits par Visconti, dont il n'échappe que 500. *Sur mer*, les Anglais font, le 18 mai, une descente à la Guadeloupe, et sont repoussés. Le 22, le marquis de Coëtlogon, ayant cinq vaisseaux de guerre, en attaque cinq qui escortaient une flotte anglaise et hollandaise, s'empare de quatre et coule le cinquième à fond. Les Anglais font, sur les côtes de Bretagne, diverses tentatives, où ils échouent. *Dans l'intérieur de la France*, le roi fait, le 14 janvier, dix maréchaux de France. Les troubles des Cévennes continuent. Le maréchal de Montrevel, envoyé contre les rebelles de ce pays, nommés *Camisards*, emploie inutilement la force et la rigueur des châtiments pour les réduire; il avait affaire à des fanatiques que les supplices ne faisaient qu'irriter. On abolit généralement cette année l'usage des piques dans notre infanterie pour y substituer la baïonnette au bout du fusil. Ce changement n'a pas réuni les suffrages de tous les maîtres dans l'art militaire. le maréchal de Saxe regrettait les piques. (Saint-Foix.)

Ce fut en 1704, que les ennemis de la France commencèrent à prendre sur elle une supériorité marquée, mais non pas telle néanmoins qu'elle n'ait été souvent réprimée. *Du côté de*

---

voulait conférer avec ses généraux et avec ses ministres. *C'est moi*, lui dit Villars, *qui suis votre général et votre ministre. Vous faut-il d'autre conseil que moi quand il s'agit de donner bataille?*

l'Italie, cette même année la campagne que nous fîmes eut d'heureux succès. Le duc de la Feuillade étant entré, au mois de janvier, sur les terres du duc de Savoie, s'empare de tout ce qu'il possédait en de-çà des Alpes. Les alliés envoyèrent en vain au duc un secours considérable, sous la conduite du général Staremberg. M. de Vendôme, s'étant mis à ses trousses, défait et prend en trois occasions près de quatre mille hommes, et enlève environ mille chariots. Le 12 juin, le duc de la Feuillade prend la ville et le château de Suze : le 21 juillet, le duc de Vendôme se rend maître de Verceil, où près de six mille hommes sont faits prisonniers de guerre : le château d'Yvrée éprouve le même sort le 30 septembre. *En Allemagne*, le duc de Bavière prend Passaw le 9 janvier. Le 13 août, se donne la fameuse bataille d'Hochstedt, dans les mêmes plaines où nous avions été vainqueurs l'année précédente. Mais la différence des chefs fit le sort différent des deux actions. Le duc de Bavière et MM. de Tallard et de Marsin, nos généraux, avaient en tête le prince Eugène et le duc de Marlborough. M. de Marsin, à la tête de notre aile gauche, eut d'abord un avantage considérable sur l'aile droite des ennemis; mais ceux-ci, ayant passé un marais qu'on croyait impraticable, fondent sur l'aile droite, commandée par M. de Tallard, pénètrent jusqu'au centre, et enfoncent la cavalerie, ce qui causa la déroute de l'armée : M. de Tallard reçut une blessure et fut pris, comme il allait retirer vingt-sept bataillons et quatre régiments de dragons qui étaient dans le village de Blenheim. Ce corps, se trouvant enveloppé, fut contraint de se rendre. Le duc de Bavière et M. de Marsin se retirèrent en assez bon ordre. Quatorze mille prisonniers des nôtres (1), outre environ douze mille morts, tout le canon, une quantité prodigieuse de drapeaux et d'étendards, douze cents officiers et le général, qui tombèrent au pouvoir des vainqueurs, signalèrent cette journée, qui changea entièrement la face des affaires (2). Nous perdîmes quatre-vingts lieues de pays, et des bords du Danube, il nous fallut revenir sur le Rhin. Les ennemis s'emparent de Landau, le 26 novembre, après soixante-sept jours de siége, et le 29, de Traerback, qui soutint plus de deux mois de tranchée ou-

(1) Parmi ces prisonniers, Marlborough reconnut un soldat qu'il avait remarqué pendant l'action, et lui dit : *Si ton maître avait beaucoup de soldats comme toi, il serait invincible. — Ce ne sont point des soldats comme moi qui lui manquent*, répondit ce brave homme; mais ce sont des généraux comme vous.

(2) Villars ayant appris dans les Cévennes les dispositions faites par nos généraux, avait prédit que nous serions battus.

verte. D'Avrigni met la prise de Landau, le 23 novembre, et celle de Traerback, le 18 décembre. *En Espagne*, l'archiduc Charles, ayant pris le titre de roi d'Espagne, se rend à Lisbonne, le 9 mars, sur une flotte d'Angleterre. Le roi de Portugal, imitant le duc de Savoie, avait abandonné la France pour se joindre à ses ennemis. Philippe V fait cependant de grands progrès en Espagne. Mais le 4 août, l'importante place de Gibraltar, qu'on avait négligée au point de n'y laisser que cent hommes de garnison, tombe au pouvoir des Anglais, qui avaient à leur tête le prince de Darmstadt et l'amiral Rook. Le 24, Rook, enorgueilli de ce succès, attaque la flotte française, commandée par le comte de Toulouse, et se retire, laissant aux Français l'honneur de la bataille. Le maréchal de Villars, envoyé dans les Cévennes pour remédier aux désordres, réussit par adresse et par force à les faire cesser. Cavalier, l'un des chefs des rebelles, fait sa paix, et quitte le pays : Rolland, autre chef, est tué d'un coup de fusil par un dragon. Ravenet, qui restait encore à la tête de trois cents camisards, ayant été défait, implore la clémence du roi, et obtient un passe-port pour Genève, où plusieurs autres chefs subalternes se retirent avec leurs troupes ; ainsi la tranquillité parut entièrement rétablie. Le feu néanmoins couvait sous la cendre, et s'étant ranimé l'année suivante, il fallut encore envoyer M. de Barwick pour l'étouffer. Le 12 avril, mort du grand Bossuet, évêque de Meaux, la lumière et la gloire de l'église de France. Le 13 mai, mort du P. Bourdaloue, jésuite, le plus célèbre prédicateur de son tems, et que nul peut-être depuis n'a surpassé. Le 25 juin, naissance de M. le duc de Bretagne, fils du duc de Bourgogne.

Le roi, l'an 1705, ayant destiné M. de Villars pour commander sur la Moselle, envoie M. de Barwick en Languedoc pour le remplacer. Barwick déclare, en arrivant, qu'il ne vient ni comme persécuteur, ni comme missionnaire, mais dans la résolution de rendre justice également à tout le monde, de protéger tous ceux qui se comporteront en fidèles sujets du roi, et de punir, avec la dernière rigueur, ceux qui oseraient y contrevenir. Le fanatisme indomptable des rebelles et les horreurs auxquelles ils se portèrent le contraignirent d'en venir à ce dernier parti. « Je sais, dit-il dans ses Mémoires, qu'en beaucoup de » pays l'on a voulu noircir tout ce que nous avons fait, M. de » Basville, intendant, et moi, contre ces gens-là. Mais je puis » protester en homme d'honneur qu'il n'y a sortes de crimes » dont les Camisards ne fussent coupables. Ils joignaient à la » révolte, aux sacriléges, aux meurtres, aux vols, et aux débor» dements, des cruautés inouies, jusqu'à faire griller des prê» tres, éventrer des femmes grosses et rôtir des enfants. »

En Italie, le grand-prieur de France enlève, le 2 février, tous les quartiers des ennemis le long du lac de Garde et de l'Adige. Le 7 mars, le duc de la Feuillade prend d'assaut Villefranche, s'empare du château le 3 avril, ensuite de Montalban, de Nice le 9; Vérue, assiégée par le duc de Vendôme, dès le 22 octobre de l'année précédente, se rend le 10 avril. La Mirandole est prise à discrétion, le 11 mai, par M. de Laparà, ingénieur et lieutenant-général, après vingt-deux jours de tranchée. Le 16 août, le duc de Vendôme défait le prince Eugène à la journée de Cassano, où les Français et les Espagnols achètent le champ de bataille par des ruisseaux de sang. Le 23 octobre, il se rend maître de Soncino. *En Allemagne*, l'empereur Léopold meurt le 6 mai; Joseph, son fils lui succède. M. de Villars, avec une armée fort inférieure à celle de Marlborough, arrête les projets des alliés, qui ne menaçaient de rien moins que d'emporter Thionville, de s'emparer des trois Evêchés, et de pénétrer jusqu'en Champagne avec cent mille hommes. Le maréchal prend même plusieurs petits châteaux, et nettoie, le 4 juillet, les lignes de Weissembourg. *En Espagne*, le baron de Pointis, chef d'escadre, chargé d'attaquer Gibraltar avec treize vaisseaux, tandis que le maréchal de Tessé l'assiége par terre, est battu, le 21 mars, par l'amiral Leake. Une partie de ses vaisseaux fut dissipée par la tempête, une autre prise à l'abordage, après une résistance admirable, et le reste alla échouer sur les côtes d'Espagne. Le 23 avril, le siége de Gibraltar est levé. L'archiduc prend, le 9 octobre, Barcelonne. Le 16, le maréchal de Tessé oblige le marquis de Las-Minas à lever le siége de Badajoz. *Sur Mer*, le 31 octobre, la flotte anglaise, escortée par trois vaisseaux de guerre, est enlevée par le sieur de Bar, tandis que le chevalier de Saint-Paul attaque et force les vaisseaux de l'escorte; mais ce brave chevalier perd la vie dans le combat. Le 13 avril, M. le duc de Bretagne meurt à Versailles.

D'heureux événements, par où s'ouvrit pour nous l'année 1706, furent entièrement effacés par les malheurs qui suivirent. *En Italie*, le 4 janvier, la ville et la citadelle de Nice, défendues par le marquis de Carail, se rendirent à M. de Barwick après vingt-six jours de siége. Le marquis, suivant d'Avrigni, aurait fait une plus longue défense, si la garnison, forte de plus de neuf cents hommes, ne l'eût forcé de capituler en menaçant de déserter. M. de Barwick se contente de dire « que le marquis de » Carail, ne jugeant pas à propos de s'exposer à être emporté, fit » battre la chamade ». La place fut rasée, et tout le comté de Nice se soumit (*Mém.* T. I, p. 398). Au mois suivant, M. de Barwick fut fait maréchal de France, et reçut ordre en même tems de

passer en Espagne pour y commander notre armée contre le Portugal. Le duc de Vendôme, qui le remplaça en Italie, taille en pièces, le 19 avril, l'armée des ennemis à Calcinato, mais bientôt après il fut rappelé d'Italie pour aller commander dans les Pays-Bas. Le 13 mai, M. de la Feuillade, son successeur, investit Turin avec une armée de soixante mille hommes, et la nuit du 3 au 4 juin il ouvre la tranchée. Le 7 septembre, le duc de Savoie et le prince Eugène battent l'armée des Français, commandée par M. le duc d'Orléans et le maréchal de Marsin, et font lever le siége de Turin; le maréchal de Marsin, blessé mortellement à la cuisse dans l'action, fut fait prisonnier, et le duc d'Orléans y reçut une blessure considérable au bras, qui l'obligea de se retirer pour aller se faire panser. Ce fut pendant son absence que l'on perdit la bataille. Ce prince avait été d'avis qu'on allât à l'ennemi, au lieu de l'attendre dans nos lignes, où nous étions trop resserrés; et c'était l'unique parti qu'il y eût à prendre. Mais les ordres de la cour, dont était chargé le maréchal, y étant contraires, il fallut les suivre. Cent quarante pièces de canon, les provisions, le bagage, la caisse militaire, tout resta au pouvoir de l'ennemi. Nous ne perdîmes à la vérité que deux mille hommes; mais la consternation fut telle, qu'au lieu de se retirer sous Casal pour couvrir le Milanez, on regagna Pignerol, faute irréparable qui nous fit perdre en peu de tems le Milanez, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples. Le comte de Médavi-Grancei était alors dans le Mantouan avec un corps de troupes; il battit, le 9 septembre, à Castiglione, les Impériaux, commandés par le langrave de Hesse, depuis roi de Suède: mais il ne remporta qu'une victoire inutile, quoique complète. *Dans les Pays-Bas*, la campagne est également funeste pour les Français. Le 23 mai, jour de la Pentecôte, l'électeur de Bavière et le maréchal de Villeroi, sont battus à Ramillies, sur la Méhaigne par le duc de Marlborough, et le duc de Wurtemberg, qu'ils avaient provoqués. Ce fut une déroute totale. L'action ne dura qu'une demi-heure, et nous y perdîmes environ quatre mille hommes; mais notre perte fut beaucoup plus grande dans la retraite qui se fit dans le plus grand désordre (1). Les vainqueurs devinrent les maîtres du Brabant, et de la plupart des villes qui avaient appartenu aux Espagnols, telles que Bruxelles, Louvain, Bruges, Gand,

(1) Quelqu'un consolant la maréchale de Villeroi, sur la perte de cette bataille, lui disait que grâce à Dieu le maréchal et le duc de Villeroi se portaient bien. *C'est assez pour moi*, répondit-elle, *ce n'est pas assez pour eux*.

Ostende, Menin, Ath, etc.; enfin nous reculâmes jusqu'à Lille. *En Allemagne*, nos armes sont plus heureuses. Le 1 mai, le maréchal de Villars fait lever le blocus du Fort-Louis au prince de Bade, après l'avoir chassé de ses retranchements de Drusenheim. Le 10, M. du Perri se rend maître d'Haguenau, dont il fait la garnison prisonnière; elle était de deux mille cinq cents hommes. M. de Villars va camper à Spire, met tout le Palatinat à contribution, et s'empare, le 20 juillet, de l'île du Marquisat, vis-à-vis du Fort-Louis. Il eût fait davantage, s'il n'eût pas été obligé de détacher une partie de son armée pour l'envoyer en Flandre. *En Espagne*, les succès furent variés. Le 14 avril, et non pas le 16, comme le marque d'Avrigni, milord Gallowai, général des troupes portugaises, prend Alcantara par la lâcheté du gouverneur Gasco, maréchal de camp, qui n'attendit pas même qu'il y eût brèche à la place pour la rendre. D'Avrigni l'accuse de l'avoir vendue à l'ennemi avec la garnison. M. de Barwick, qui était alors à quatre lieues d'Alcantara, ne le charge point de ce crime. (*Mém.* T. I, p. 314) Le 12 mai, Philippe V, ayant sous ses ordres le maréchal de Tessé, lève le siége de Barcelonne, après trente-sept jours de tranchée, sur une terreur panique que l'amiral Leake répandit parmi les assiégeants en abordant avec sa flotte dans le port de cette ville. Ne pouvant regagner la Castille par l'Aragon qui s'était révolté, Philippe est obligé de passer par le Roussillon, et de faire le tour des Pyrénées pour se rendre en Navarre. Le 16 juin, le lord Gallowai, et le marquis de Las-Minas entrent sans résistance dans Madrid, où ils font proclamer l'archiduc Charles roi d'Espagne; la plus grande partie du peuple criant néanmoins: *Vive Philippe V, notre roi légitime*. L'armée des alliés abandonne les environs de Madrid le 1 août; elle est jointe le 6 à Guadalaxara par l'archiduc. Philippe s'étant mis à la tête des troupes du maréchal de Barwick, et ayant reçu celles qui lui venaient de France, marche aux ennemis qui évitent toujours la bataille. Le 4 octobre il entre dans Madrid. Le 18 du même mois (Griffet), Carthagène, dont les alliés s'étaient emparés le 13 juin, se rend à M. de Barwick. Le 15 décembre le marquis de Bay reprend Alcantara par escalade. La garnison portugaise, qui était nombreuse, fut en partie passée au fil de l'épée. *Sur mer*, le comte de Chavagnac fait, le 21 février, une descente dans l'île de Saint-Christophe, et la pille jusqu'au 2 mars. (Griffet.) Le 1 avril il fait une autre descente avec M. d'Iberville, dans l'île de Nièves, appartenante aux Anglais, et s'empare de vingt-deux navires, tant de guerre que marchands.

La fortune en 1707 nous donna plusieurs gages de son retour.

En Espagne, bataille d'Almanza dans la nouvelle Castille, pleinement gagnée le 25 avril par M. de Barwick, contre les alliés, commandés par milord Gallowai. On vit alors une singularité dont il n'y avait pas d'exemple; les Anglais, sous les ordres d'un général français, battus par un général anglais à la tête d'une armée française. Cette victoire enleva les royaumes de Valence et d'Aragon aux alliés, comme celles d'Hochstedt, de Ramillies et de Turin, leur avaient donné la Bavière, la Flandre et le Milanez. Réquena se rendit le 3 mai, Valence le 8, Saragosse le 24, et Serpa, en Portugal, le 26, Alcita le 18 juin, Méquinença le 7 juillet, Monçon le 7 août, Puycerda le 12 septembre, Ciudad-Rodrigo le 14 octobre. La ville de Lérida fut prise le 13 octobre par le duc d'Orléans; et le château, devant lequel avaient échoué nos plus grands capitaines, le 11 du mois suivant. Morella, enfin, subit le même sort le 12 décembre. *En Italie*, les troupes françaises et espagnoles, par capitulation du 13 mars, remettent aux alliés les places qui leur restaient en Lombardie, et évacuent ce pays. Les Napolitains se déclarent pour l'empereur le 7 juillet; Gaëte est prise, par intelligence, le 30 septembre, Suze se rend au duc de Savoie le 3 octobre. *En Allemagne*, le 22 mai, le maréchal de Villars s'empare des lignes de Bihel, ou de Stolhoffen, regardées comme le rempart de l'Allemagne; il y trouve cent soixante pièces de canon, et quantité de munitions et de provisions de bouche: il pousse ses progrès plus loin, lève des contributions dans le Wurtemberg, dans la Franconie, etc., enfin il chasse les Impériaux de poste en poste, et remporte différents avantages sur eux, pendant les mois de juin et de juillet. *En Provence*, le duc de Savoie passe le Var, le 11 juillet, à la tête d'une nombreuse armée, soumet quelques petites villes de Provence (1), et entreprend, avec le prince Eugène, le siége de Toulon par terre, tandis que les flottes anglaise et hollandaise la côtoient pour seconder ses opérations; mais la sage conduite du maréchal de Tessé fait avorter les projets du duc, qui décampe le 22 août, et part la nuit à petit bruit avec le général de l'empereur pour retourner en Piémont; la flotte ennemie servit à transporter

---

(1) Du nombre de ces villes était Fréjus. Le duc prososa à Hercule de Fleuri, qui en était évêque, de lui prêter serment de fidélité. *Votre altesse royale*, répond le prélat, *est bien persuadée que je ne manquerai jamais à ce que je dois à Louis le Grand, mon légitime et unique souverain. D'ailleurs ce ne serait pas la peine de reconnaître votre altesse pour le peu de tems qu'elle a à séjourner en Provence.* Ce trait d'attachement présenté adroitement à Louis XIV, fut le mobile de la haute fortune à laquelle nous verrons Fleuri parvenir dans la suite.

environ quatre mille hommes, tant blessés que malades : ce fut tout le fruit que les alliés remportèrent de leur expédition. *Sur mer*, le 5 janvier, le comte de Villars reprend l'île de Minorque et la ville de Mahon. Le 13 mai, le chevalier de Forbin, avec huit frégates, enlève aux Anglais deux vaisseaux de guerre et vingt navires marchands qu'il conduit à Dunkerque. Au mois de juillet, il s'empare de quarante vaisseaux des flottes anglaise et hollandaise. *Affaires particulières*. Le 8 janvier, la duchesse de Bourgogne accouche d'un prince qui est nommé par le roi duc de Bretagne. Le 30 mars, mort de Sébastien le Prestre de Vauban, maréchal de France depuis le 4 janvier 1703. L'art des fortifications et des siéges lui doit sa perfection. Il avait travaillé à trois cents places anciennes, en avait construit trente-trois nouvelles, et s'était trouvé à cent quarante actions de vigueur. La duchesse de Nemours étant morte le 16 juin, plusieurs princes, à la tête desquels était le roi de France, se disputent la principauté de Neuchâtel, qu'elle laissait vacante. La régence de Neuchâtel l'adjuge au roi de Prusse, l'un des prétendants, et l'en investit le 3 novembre. Cette possession fut confirmée par la paix d'Utrecht. (Voy. *les sires de Neuchâtel*). *A Paris*, le 27 décembre, mort de dom Jean Mabillon, bénédictin de S. Maur, à l'âge de 75 ans. La modestie allait de pair en lui avec la profonde érudition.

Le Dauphiné étant menacé par le duc de Savoie, le maréchal de Villars fut envoyé, l'an 1708, pour y commander. L'habile général rompit toutes les mesures du duc, et fit échouer tous ses desseins. *Il faut*, dit un jour ce prince, *que le maréchal de Villars soit sorcier pour savoir tout ce que je dois faire. Jamais homme ne m'a donné plus de peine ni plus de chagrin. Dans les Pays-Bas*, M. le duc de Bourgogne commande l'armée, ayant sous ses ordres le duc de Vendôme. Mais ce dernier, toujours contrarié par les courtisans qui entouraient le prince, fit des fautes qu'il eût évitées s'il eût conduit en pleine liberté les opérations de la campagne. Le 5 juillet, les Français surprennent Gand ; Bruges se rend le jour même. Le 11, le prince Eugène et Marlborough ont l'avantage sur les Français à la bataille d'Oudenarde, qui ne fut terminée que par la nuit. La retraite fut plus fatale que le combat où il n'y eut qu'une tête de nos troupes qui donna. L'épouvante fit ce que le carnage n'avait point fait. Nos régiments allaient où ils pouvaient, sans recevoir aucun ordre. Il y eut même quatre mille hommes qui furent pris en chemin par les ennemis, à quelques milles du champ de bataille. Le 12 août, Lille est investi par les alliés ; la ville se rend le 23 octobre, et la citadelle le 8 décembre, l'une et l'autre par une

capitulation honorable. Le maréchal de Boufflers, qui commandait dans Lille, mérita, par sa belle et sage défense, l'estime des ennemis, les cœurs des citoyens et les récompenses du roi. Le prince Eugène lui dit après la capitulation : *Je suis fort glorieux d'avoir pris Lille ; mais j'aimerais encore mieux l'avoir défendue comme vous*. Pendant ce siége le comte de la Mothe est battu, le 28 septembre, à Wynendale, à deux lieues de Dixmude, en voulant couper un convoi qui venait aux assiégeants ; le 30 décembre, Gand est rendu par le même aux alliés. Il ne reste plus à l'Espagne dans les Pays-Bas que Nieuport, Mons et Luxembourg. *En Espagne*, le 11 juillet, la ville et le château de Tortose ouvrent leurs portes au duc d'Orléans : le 12 novembre, Dénia est emporté d'assaut par le chevalier d'Asfeld, qui prend le château cinq jours après, et oblige, le 3 décembre, la ville d'Alicante de capituler. *Sur mer*, le roi fait armer, au mois de mars, une nombreuse flotte pour mener le prétendant en Ecosse ; mais les vents contraires et l'activité des Anglais font échouer cette entreprise ; le chevalier de Forbin eut besoin de toute son habileté pour ramener notre flotte, sans autre perte que celle d'un vaisseau. Au mois d'août, l'amiral Leake fait une descente dans la Sardaigne, et la soumet au parti autrichien. Le 29 septembre, les Anglais se rendent maîtres de Port-Mahon. *En Italie*, l'empereur traite l'état de l'église en pays de conquête, afin de contraindre le pape à reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne.

La mémoire du grand hiver de 1709 se conservera longtems en France. Il commença le 5 janvier, fit périr presque tous les fruits de la terre, et produisit une famine et une désolation universelles. Le 22 février, mort de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, surnommé *le Grand* ; titre qu'il mérita par l'étendue de son génie, la grandeur de son courage, la bonté de son cœur et son extrême libéralité. Il était dans sa quarante-cinquième année, étant né le 30 avril 1664. *Dans les Pays-Bas*, les divisions du duc de Bourgogne et du duc de Vendôme ayant eu des suites très-fâcheuses pour la France, le commandement est confié au seul maréchal de Villars. Sa femme veut le dissuader de se charger d'un fardeau si pesant. Villars rejette ce conseil timide. *Si j'ai le malheur*, dit-il, *d'être battu, j'aurai cela de commun avec les généraux qui ont commandé avant moi en Flandre. Si je reviens vainqueur, ce sera une gloire que je ne partagerai avec personne*. Tournai investi par le prince Eugène et Marlborough le 27 juin, se rend par capitulation le 29 juillet, et la citadelle, le 5 septembre ; M. de Beauvau, évêque de Tournai, refuse de faire chanter le *Te Deum*.

Les vainqueurs marchent ensuite pour investir Mons. Villars s'avance pour les en empêcher ; il avait avec lui le maréchal de Boufflers, qui, par un rare exemple de générosité, lui déféra, quoique son ancien, le commandement. Les deux armées se rencontrent, le 9 septembre, près du bois de Blangies et du village de Malplaquet, entre Mons et Bavai. On en vient aux mains le 11. Les Anglais portent les premiers coups, et sont vigoureusement repoussés par les Français qui jettent gaiement, pour se battre, le pain qu'ils viennent de recevoir, et dont ils ont manqué pendant un jour entier. Nulle bataille n'a été, dans cette guerre, plus longue et plus meurtrière. M. de Villars y reçut une blessure au genou, qui le mit hors de combat (1) : ce fut un contre-tems fâcheux. Notre centre ayant été enfoncé, et nos deux ailes coupées, nous nous retirâmes en bon ordre, laissant aux ennemis le champ de bataille, couvert de quinze mille des leurs, tant tués que blessés. Le 25 septembre, les alliés font le siége de Mons, qui se rend le 20 octobre, par une capitulation honorable. *En Allemagne*, le comte du Bourg, depuis maréchal, défait, le 26 août, près de Rumersheim en Alsace, un corps de neuf mille allemands, commandé par le général Merci, qui se proposait d'aller joindre le duc de Savoie pour entrer en Bourgogne avec lui. *En Espagne*, le château d'Alicante, bloqué depuis l'année précédente, se rend, le 17 avril, au chevalier d'Asfeld, qui eut la gloire d'enlever aux ennemis la dernière place qui leur restait dans le royaume de Valence ; il en fut récompensé par la permission que lui donna le roi de mettre les armes de Valence dans son écusson. Le 7 mai, le marquis de Bay défait milord Gallowai, général de l'armée portugaise, sur le bord de la Caya, dans la campagne de la Gudina ; et le 1 juin, il prend aux Portugais le château d'Alconchel. Le 7 août, le duc de Noailles défait entièrement deux régiments des ennemis qui sortaient de Figuières. *Sur mer*, le 17 mars, M. du Guai-Trouin enlève cinq navires aux ennemis. Le 29, M. Cassart, commandant le vaisseau l'Eclatant, se défend contre quinze vaisseaux de guerre anglais, et se retire après en avoir démâté deux, et fort maltraité plusieurs autres. Le 2 juillet, le capitaine l'Aigle, commandant le Phénix, attaqué par trois vaisseaux anglais, les prend l'un après l'autre. Cette année le pape Clément XI fait, le

(1) On rapporte que la blessure de M. de Villars, s'étant trouvée assez dangereuse pour exiger l'administration des derniers sacrements, on lui proposa de faire la cérémonie en secret. *Non*, dit-il, *puisque l'armée n'a pu voir mourir Villars en brave, il est bon qu'elle le voie mourir en chrétien.*

15 janvier, son accommodement avec l'empereur, et consent à reconnaître pour roi d'Espagne l'archiduc Charles. *Affaires ecclésiastiques.* Le 20 janvier, mort du jésuite François de la Chaise, depuis trente-cinq ans confesseur du roi, sur l'esprit duquel, en ce qui concerne la religion, il avait acquis le même pouvoir que ce monarque exerçait dans les matières civiles et politiques (1). Il était à la veille de voir accompli le souhait qu'il avait fait de ne point mourir qu'il n'eût vu Port-Royal-des-Champs détruit. Michel le Tellier, son confrère et son successeur (2), eut la satisfaction de voir cette œuvre consommée le 11 juillet de la même année, par le décret du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, qui supprimait ce monastère et le réunissait à Port-Royal de Paris.

Toutes nos ressources semblaient être épuisées en 1710 (3), et les ministres se trouvaient dans le plus grand embarras pour fournir aux frais de la guerre. La générosité des commerçants de Saint-Malo vint au secours de l'état par le prêt d'une somme de trente-trois millions. Elle servit à supporter les nouveaux revers

---

(1) « Le P. la Chaise, dit un écrivain qui se pique d'impartialité, aimait » le luxe et les plaisirs plus qu'il ne convenait à un religieux, et surtout au » confesseur du roi. Les mécontents lui reprochèrent souvent ses maisons de » campagne, ses équipages, ses repas, les richesses qu'il répandait sur sa famille. » Madame de Maintenon, peu amie des Jésuites, quoiqu'ennemie des Jansé- » nistes, lui attribua long-tems la tiédeur de Louis XIV. Cette dame le trouvait » faux et beaucoup trop familier. » *Il a* (dit-elle dans une lettre au cardinal de Noailles) *plus de talent pour le mal que pour le bien. Cela peut-il être autrement, quand les intentions ne sont pas droites? ... Il fait de grandes doléances au roi..... Il surprend sa bonté par de tels discours.* Et dans une autre lettre : *Le P. de la Chaise*, dit-elle, *m'est venu voir, il était gai, libre à sa manière; la visite avait plus l'air d'une insulte que d'une honnêteté.*

(2) Le P. le Tellier, suivant le même écrivain, « était un homme de mœurs » pures et sévères; mais ardent, inflexible, couvrant ses violences sous un » flegme apparent, aussi attentif à cacher ses menées qu'à les faire réussir. Il » fut long-tems le dénonciateur des Jansénistes en attendant qu'il en devînt le » persécuteur. C'est à lui qu'on attribue la première idée de la fourberie de » Douai, si ressemblante à une perfidie. Devenu confesseur du roi, il fit, » ajoute-t-il, tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place, où il est trop » aisé à un homme vindicatif, ou faussement zélé, d'inspirer ce qu'il veut et » de perdre ses ennemis ».

(3) « Dès le commencement de la guerre on eut recours à des expédients » momentanés qui mettent bientôt dans la nécessité d'en chercher d'autres, et » dans l'impuissance d'en trouver, sans se ruiner de plus en plus. On avait » remis la capitation : on donna des édits bursaux, on les multiplia. C'était » presque tous les jours des créations d'offices, de rentes, de nouveaux gages, etc. » On fit une réforme des monnaies, et le marc d'argent, qui, en 1700, était » à 31 livres 10 sous, fut porté à 34 livres 4 sous en 1702. Enfin on imagina

que nous essuyâmes cette année. *Dans les Pays-Bas*, le prince Eugène, à la tête des alliés, passe la Scarpe la nuit de Pâques (20 avril). Un officier, transporté de joie, lui dit : *Monseigneur, je compte que dans peu nous serons à Bayonne. Oui, monsieur,* répondit le prince, *il n'y a seulement qu'à demander un passe-port pour aller et pour revenir.* Deux jours après, les alliés investissent Douai. M. Albergotti défend la place avec toute la valeur et l'intelligence qu'on pouvait désirer. Mais le maréchal de Villars ayant en vain tenté de forcer les retranchements des ennemis pour lui porter du secours, il est contraint de se rendre le 25 juin, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. Le 25 juillet, fin des conférences de Gertruidenberg, près de Bréda, pour la paix. Elles s'étaient ouvertes au mois de mars. Le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac, plénipotentiaires de France, y poussèrent l'humiliation jusqu'à promettre que le roi donnerait de l'argent pour détrôner Philippe V. Ils ne furent point écoutés. On exigea que le roi se chargeât lui-même d'ôter la couronne à son petit-fils par la voie des armes, et cela dans deux mois. Cette demande absurde fit dire au roi : *Puisqu'il faut que je fasse la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants.* Les conférences alors furent rompues, et la guerre continua. C'est ce que désiraient le prince Eugène, Marlborough et le pensionnaire Heinsius, malgré le besoin que les puissances

---

» un moyen qui pouvait être d'une grande ressource à l'état obéré, si on en » usait avec modération ; mais il devait achever la ruine des finances si on en » abusait, et on en abusa bientôt. On introduisit des billets pour suppléer » dans le commerce au défaut de l'espèce. Il furent d'abord reçus sans aucune » défiance de la part du public. Il importait d'entretenir cette confiance. Il » fallait donc les répandre avec mesure, et, les proportionnant à une somme » qu'on aurait mise à part, se trouver toujours en état d'en rembourser une » grande partie. Mais il parut si commode de payer en billets, et de fournir à » toutes les dépenses avec du papier, que le gouvernement n'observa point » cette proportion. Il y eut bientôt beaucoup de billets dans le commerce, » et point d'argent dans la caisse. Les papiers perdirent leur crédit, le gou- » vernement fit banqueroute, et les finances tombèrent dans le plus grand » désordre. Ajoutons à ces abus, les variations continuelles des monnaies. Il » y eut une nouvelle réforme en 1704. On baissa les espèces successivement en » 1705, en 1706, en 1708 et au commencement de 1709; et, dans cette » dernière année, on les haussa tout-à-coup, en sorte que le marc d'argent » fut porté à quarante livres. » (Condillac.) C'était à Michel de Chamillard qu'on imputait principalement nos malheurs. De conseiller au parlement, créé, malgré la conviction où il était de sa faiblesse et de son incapacité, contrôleur-général en 1699, et ministre de la guerre en 1707, un seul de ces emplois était capable de l'écraser, et les deux, réunis sur sa tête, mirent le royaume à deux doigts de sa perte. Les cris du public le firent destituer du premier en 1708, et il se démit du second l'année suivante; honnête homme d'ailleurs, et qui n'eût point eu d'égal avec les talents de Colbert et de Louvois.

belligérantes avaient également de la paix. Le 26 août, les alliés se rendent maîtres de Béthune par capitulation, après trente-deux jours de siége. Le 19 septembre, M. de Ravignan défait un corps considérable des alliés, qui conduisait un convoi sur la Lys; le comte d'Atlone, qui commandait le convoi, est fait prisonnier avec neuf cents hommes. Les alliés prennent, le 29 septembre, Saint-Venant. M. de Guébriant rend la ville d'Aire le 9 novembre, et le cinquante-unième jour de siége. *En Espagne*, le 27 juillet, combat d'Alménara; les alliés, commandés par Stanhope, y eurent l'avantage sur l'armée espagnole qui se retira en bon ordre. Le 15 août, les ennemis, ayant attaqué à Penalva l'arrière-garde du roi, sont repoussés. Le 20 août, le comte de Staremberg gagne la bataille de Saragosse contre le marquis de Bay, ce qui oblige la cour de quitter Madrid, le 5 septembre, pour se retirer à Valladolid : l'archiduc Charles est reçu dans Madrid, où il essuie tous les dégoûts imaginables (1). Personne ne veut le voir; les habitants s'enferment dans leurs maisons; on ne daigne pas ramasser l'argent qu'il fait jeter dans les rues. Ayant fait dire au marquis de Mancera, président du conseil de Castille, vieillard plus que centenaire, de venir lui baiser la main, il reçoit pour réponse : « Je n'ai qu'une foi et un roi qui est Phi- » lippe V, auquel j'ai prêté serment de fidélité. Je reconnais » l'archiduc pour un grand prince, mais non pour mon souve- » rain. J'ai vécu cent ans sans avoir rien fait contre mes devoirs. » Pour le peu de jours qui me restent à vivre, je ne veux pas » me déshonorer «. L'archiduc irrité veut livrer la ville au pillage. Le généreux Stanhope s'oppose à cette vengeance aussi cruelle que peu politique. « Eh bien, dit Charles, puisque nous » ne pouvons la piller, abandonnons-la «. L'approche du duc de Vendôme rendait cette retraite nécessaire. Ce grand général, depuis ses démêlés avec le duc de Bourgogne, était resté dans l'inaction et la disgrâce. Il en fut tiré après la journée de Sara-

(1) Les sacriléges énormes dont les hérétiques qui accompagnaient l'archiduc, souillaient sa marche, étaient ce qui soulevait le plus les Espagnols contre lui. Dans le coin d'une maison où ils avaient logé « on trouva, dit le » marquis de Saint-Philippe, un linge dans lequel ils avaient enveloppé » quelques hosties qui marquèrent de sang ce linge en six endroits, et y lais- » sèrent la forme de six hosties très-bien empreintes. Ce linge, quoique lavé » plusieurs fois, n'a pas laissé de conserver cette impression. Nous l'avons vu, » ajoute cet auteur, et baisé respectueusement de nos propres lèvres. Depuis, » il a été vu de même de plusieurs qui retournèrent en Castille avec le roi; et » le duc de Montellano le fit laver onze fois en sa présence, sans qu'il perdît » jamais la vive impression de ce sang divin. Les témoins, présents à l'ou- » verture de ce linge, ont attesté avec serment qu'ils en virent couler ce sang » de tems en tems. » (*Mem.* du marquis de Saint-Philippe, T. II, p. 376.)

gosse, et envoyé au secours de Philippe V. Ayant joint ce prince, il le ramène à Madrid, où il entre, le 3 décembre, aux acclamations de tout le peuple. L'ennemi se retire vers le Portugal. Le duc le poursuit, passe le Tage à la nage, fait prisonnier le 9, dans Brihuega, le général Stanhope avec cinq mille anglais, atteint le même jour le général Staremberg à Villaviciosa, et le lendemain lui livre la bataille qui porte le nom de ce lieu. Philippe V, qui n'avait pas encore combattu avec ses autres généraux, se met à la tête de l'aile droite de notre armée, dont le duc de Vendôme prend la gauche. Il remporte une victoire complète sur le général ennemi, qui fit une très-belle retraite. On prétend qu'après la bataille, le roi n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit: *Je vais vous faire le plus beau lit sur lequel jamais souverain ait couché;* et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis. Cette victoire eut les plus heureuses suites, et affermit pour toujours la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V (1). *Sur mer*, les Anglais descendent, le 25 juillet, au port de Cette, dans le Languedoc, et sont chassés le 30 par le duc de Noailles, qui était au Boulou, sur le Tech, en Roussillon, avec son armée, lorsqu'il apprit cette nouvelle. *Le peuple de Paris*, lui manda madame de Maintenon, *dit que si vous étes arrivé le jour qu'on marque, le diable vous a porté.*

Que la Providence sait bien se jouer, lorsqu'il lui plaît, des systèmes politiques les mieux combinés! Celui qu'avaient formé les alliés et pour lequel ils ne cessaient de combattre depuis dix ans, s'évanouit par la mort de l'empereur Joseph, arrivée le 17 avril 1711. Dès-lors il ne fut plus de leur intérêt ni de celui de l'Europe entière, dont ils prétendaient maintenir l'équilibre, de contribuer à mettre la couronne d'Espagne sur la tête de l'archiduc Charles, depuis qu'il était devenu l'héritier et le successeur de l'empereur Joseph, son frère. N'eût-ce pas été en effet détruire la balance et faire revivre la puissance énorme de Charles-Quint, que de réunir toute la succession de ce prince dans la main d'un seul? Mais la vieille haine contre le nom de Louis XIV, prévalut sur ces considérations, et fut l'unique motif qui fit continuer la guerre. *En Espagne*, le 4 janvier, Philippe V entre triomphant dans Saragosse, que Staremberg avait abandonnée quelques jours

(1) Vendôme eut, pour prix de ses victoires, les honneurs de prince du sang. Philippe lui dit: *Je vous dois la couronne.* Vendôme, qui avait des jaloux, quoiqu'il ne le fût de personne, répondit: *Votre majesté a vaincu ses ennemis; j'ai vaincu les miens.* Louis XIV, à la nouvelle de cette victoire, s'écria: *Voilà ce que c'est qu'un homme de plus*, faisant allusion à ce qu'une grande princesse avait dit avec dédain en voyant Vendôme partir pour l'Espagne: *Ce sera un homme de plus.*

auparavant. Plusieurs autres villes lui envoient leurs clefs. Le duc de Noailles (depuis maréchal en 1734), prend d'assaut la ville basse de Gironne le 23 janvier, et la ville haute se rend le 25 par capitulation : le gouverneur, n'ayant point été secouru, évacue les forts de la montagne des Capucins le 31. La prise de cette ville obligea les habitants de la viguerie de Vic, par où avait commencé la révolte en Catalogne, à donner des quartiers de rafraîchissement aux troupes françaises. Le 23 février, les alliés abandonnent Balaguer, sur la Sègre, à l'approche d'un détachement de l'armée espagnole. Le marquis d'Arpajon achève la conquête de l'Aragon le 16 septembre, par la prise du château de Vénasque. Le comte de Muret emporte la ville de Cardone le 17 novembre, et attaque ensuite le château dont il lève le siége le 24 décembre. *Dans les Pays-Bas*, le 28 mai, le comte de Villars ruine les écluses de Harlebek, sur la Lys. Le 12 juillet, le comte de Gassion défait un corps considérable des ennemis entre Arleux et Douai. Le 23, le maréchal de Montesquiou emporte d'assaut, en six heures, le fort d'Arleux. Le 13 septembre, les alliés s'emparent de Bouchain ; Marlborough termine, par cette conquête, sa dernière campagne. (Il fut rappelé par la cour d'Angleterre, dont les vues se rapprochaient autant de la paix que les siennes en étaient éloignées). Pendant le siége de Bouchain le maréchal de Villars harcela les ennemis, remporta divers avantages sur eux par les détachements qu'il envoya, et leur enleva trois généraux, le général d'Erbach, le major-général Bork, et le major Vassenaer. Il ne se passa rien de considérable cette année en Allemagne, ni du côté de la Savoie. *Sur mer*, M. Saus enlève aux Anglais, le 16 janvier, presque toute la flotte de Virginie. Au mois de septembre, M. du Guai-Trouin fait une descente à Rio-Janéiro, dans le Brésil, appartenant aux Portugais ; il s'empare de la ville et des forts le 23 septembre, après onze jours de siége, et oblige le gouverneur de lui payer six cent dix mille crusades pour racheter la ville. Cette expédition coûta vingt-cinq millions aux Portugais. La mort de plusieurs grands couvrit de deuil, cette année, toutes les cours, mais surtout celle de France, par la perte qu'elle fit de M. le dauphin. Ce prince, dont le caractère excellent était perfectionné par la réforme qu'il avait faite depuis quelques années dans sa conduite, mourut de la petite-vérole à Meudon, le 14 avril, et le quatorzième jour de sa maladie, dans sa cinquantième année, laissant de Marie Anne de Bavière, son épouse, trois princes, M. le duc de Bourgogne, Philippe V, roi d'Espagne, et M. le duc de Berri. L'aîné de ces enfants prit, après la mort de son père, la qualité de dauphin de France au lieu de celle de dauphin de Viennois, que ses prédécesseurs avaient eue.

Il n'en jouit pas long-tems. L'an 1712, une même maladie (la rougeole) après lui avoir enlevé la dauphine, son épouse, le 12 février, le mit lui-même au tombeau le 18 de ce mois, et ravit, le 8 de mars suivant, le duc de Bretagne, leur fils, à l'âge de cinq ans. La vie de leur autre fils, Louis, duc d'Anjou, fut aussi pour lors en danger. Louis XIV, familiarisé depuis plusieurs années avec l'adversité, soutint ces pertes avec sa grandeur d'âme ordinaire. On remarque que chaque jour qu'elles arrivèrent, il ne manqua pas d'aller à la chasse pour dissiper le chagrin qu'elles lui causaient. La mort, tandis qu'elle moissonne la famille royale, emporte, le 23 février, le maréchal de Catinat, dans sa soixante-quatorzième année, à sa terre de S. Gratien, où il vivait retiré depuis 1702. On a dit de lui qu'il eût été bon ministre, bon chancelier, comme il était bon général. C'était un génie universel sous un extérieur très-simple (1). Des jours sereins commencèrent à briller sur la France après la longue tempête qu'elle avait essuyée. Dès l'année précédente elle entretenait avec l'Angleterre une correspondance secrète qui rapprochait insensiblement ces deux puissances, et prépara des conférences pour la paix générale, qui s'ouvrirent à Utrecht le 29 janvier 1712. Mais elles ne suspendirent pas les hostilités. Le 2 mars, les ennemis s'emparent d'un faubourg d'Arras, et en sont chassés. Le 30, le comte de Broglie, envoyé par le maréchal de Montesquiou, se rend maître du poste de l'Ecluse, sur la Sensée, près d'Arleux. Le 4 juillet, les ennemis prennent le Quesnoi. Le 17, le duc d'Ormond, général des Anglais, se sépare de l'armée des alliés, et fait publier une suspension d'armes avec la France, pour deux mois. Le 19, la ville et les forts de Dunkerque sont consignés aux Anglais, conformément au traité fait avec la reine Anne. Le 24, M. de Villars, ayant fait prendre le change au prince Eugène, tombe inopinément sur dix-sept bataillons retranchés à Dénain. A peine

---

(1) Il était si modeste et si désintéressé, qu'il n'employa jamais l'intrigue pour parvenir aux récompenses qu'il obtint. Le roi, l'ayant compris dans la promotion qu'il fit de maréchaux de France en 1693, dit, en lisant son nom dans la liste qu'on lui apporta : *C'est bien la Vertu couronnée.* Catinat était alors en Piémont. Etant venu ensuite à la cour, il y rendit compte au roi des opérations de sa campagne et de ses projets pour la suivante. *C'est assez me parler de mes affaires*, lui dit le monarque après l'avoir long-tems entendu; *comment sont les vôtres? Fort bien, Sire*, répond-il; *grâce aux bontés de votre majesté. Voilà*, s'écria le roi en se tournant vers les courtisans, *le premier homme qui m'ait tenu ce langage.* En 1705, le roi le nomma pour être de ses ordres; mais il refusa cet honneur. Ses parents s'étant plaints amèrement à lui de ce refus; *Eh bien*, leur dit-il, *effacez-moi de votre généalogie*.

échappe-t-il quatre cents hommes de cette attaque ; tout le reste fut pris, tué ou noyé ; le comte d'Albemar fut du nombre des prisonniers, et le comte de Dhona périt dans l'Escaut. Le prince Eugène arrive à la fin du combat, perd quatre bataillons à l'attaque de la redoute qui couvrait le pont de Prouvi, et se voit obligé de renoncer à cette entreprise qui aurait fait périr le reste de son armée. Les suites de l'heureuse affaire de Dénain, que le chevalier Folard appelle *l'ornement et la couronne* du maréchal de Villars, furent la prise de Mortagne et de S. Amand par le comte Albergotti, le 26 juillet ; celle de Marchiennes, où étaient les magasins des ennemis, le 30, la levée du siége de Landrecies, que le prince Eugène fut obligé d'abandonner le 2 août. M. de Villars, continuant de profiter de sa victoire, investit Douai au commencement d'août ; il se rend maître, le 26 du fort de Scarpe, et du corps de la place, le 8 septembre. Le 4 octobre, il oblige la garnison du Quesnoi de se rendre à discrétion ; enfin, il termine par la prise de Bouchain, le 19 octobre, sa glorieuse campagne, qui fit perdre aux alliés tous les avantages qu'ils avaient remportés les six années précédentes. Les Hollandais, voyant par ces succès de la France leurs espérances dissipées, reconnaissent enfin qu'ils ne peuvent soutenir la guerre sans le secours de la Grande-Bretagne. Ils veulent renouer avec la France les conférences qu'ils avaient interrompues depuis long-tems, et leurs plénipotentiaires viennent supplier ceux de la reine Anne d'employer leurs bons offices à cet effet. *Nous prenons la figure qu'avaient à Gertruidemberg les Hollandais, et ils prennent la nôtre*, écrivait l'abbé de Polignac, *c'est une pleine revanche. Le comte de Senzendorff sent bien vivement sa décadence. En Allemagne*, il ne se passe rien de considérable. *En Espagne*, la mort enlève au roi Philippe un de ses plus grands appuis, Louis-Joseph, duc de Vendôme. Ce prince mourut d'une indigestion, le 11 juin, à Vignaros, dans le royaume de Valence, à l'âge de cinquante-huit ans. Arrière-petit-fils de Henri IV, il se montra digne de son origine par ses talents éminents pour la guerre, par son courage, et par la bonté de son cœur. Malgré cette perte, le roi Philippe V conserve sa supériorité sur le parti de son rival, qui s'affaiblit de jour en jour. Le 5 novembre, il signe un acte de renonciation à la couronne de France, pour lui et pour ses descendants. Par cet acte, et au défaut d'enfants mâles dans la maison de Bourbon, celle de Savoie est appelée au trône d'Espagne.

Enfin, l'an 1713, la France conclut sa paix, par différents traités signés à Utrecht, le 11 avril ; 1° avec la Grande-Bretagne, à trois heures après midi ; 2° avec le duc de Savoie, à

quatre heures; 3° avec le roi de Portugal, à huit heures; 4° avec le roi de Prusse, à minuit; 5° avec les états-généraux, à une heure et un quart Chacun de ces traités renfermait des conditions particulières. L'empereur, et quelques princes de l'empire, ayant refusé d'accepter le plan général de la pacification, la guerre continue en Allemagne. Le maréchal de Villars commande l'armée de France, et le prince Eugène celle de l'empereur. Le 22 juin, le maréchal de Bezons investit Landau, et ouvre la tranchée la nuit du 24 au 25; la place, défendue par le duc de Wurtemberg, se rend le 20 août. Le 20 septembre, le général Vaubonne est forcé dans ses retranchements, par le maréchal de Villars, qui forme ensuite l'investissement de Fribourg : la ville est prise à discrétion le premier novembre; le château et les trois forts se rendent le 16 du même mois. *En Espagne*, l'impératrice sort de Barcelonne, et s'embarque, le 18 mars, pour venir en Allemagne. Le 10 juillet, le comte de Staremberg, avec le reste des troupes allemandes, quitte l'Espagne : ainsi le roi Philippe n'a plus de concurrent qui lui dispute sa couronne, et il demeure maître de son royaume, malgré les efforts qu'on avait faits pour le lui enlever : mais les Barcelonnais, qui s'étaient soulevés en sa faveur contre l'impératrice, dans le tems même qu'elle était encore à Barcelonne, se soulèvent contre lui, après le départ de cette princesse et celui du comte de Staremberg, et déclarent la guerre à la France et au roi Philippe. *Affaires ecclésiastiques*. Le roi, sollicité, pressé par son confesseur, demande au pape Clément XI, une bulle pour flétrir le livre des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament;* ouvrage muni de l'approbation du cardinal de Noailles, dans les différentes éditions qui en avaient paru. Clément, admirateur, dit on, de ce livre, avant son pontificat, en pensait depuis comme les Jésuites, et l'avait même déjà proscrit en 1708, par un décret que le parlement supprima. Craignant pour la nouvelle bulle, qu'on lui demandait, un semblable accueil, il hésita quelque tems à l'accorder. Mais sur l'assurance que le roi lui donna d'employer toute son autorité pour faire exécuter son jugement, il publia, le 8 septembre, la fameuse constitution *Unigenitus*, par laquelle il condamne cent et une propositions tirées du livre dont il s'agit, avec vingt qualifications indéterminées. Un courrier l'ayant apportée en France le 24 du même mois, sa majesté assemble, le 16 octobre suivant, les évêques qui se trouvaient à Paris, au nombre de quarante, pour la faire recevoir. Les séances de l'assemblée durèrent jusqu'au 5 février suivant. Il en résulta une acceptation, accompagnée d'une instruction qui renferme des explications : c'est ce qu'on nomme l'instruction des XL. Le cardinal de Noailles, président

de l'assemblée, et huit évêques, refusèrent de prendre part à cette délibération. Leur avis était de prier le pape d'expliquer lui-même sa bulle avant que de la recevoir. Sa majesté leur ordonna de se retirer dans leurs diocèses.

Le roi, déterminé à subjuguer tous les opposants à la bulle *Unigenitus*, donne, l'an 1714, des lettres-patentes pour la faire accepter dans tout le royaume. Elles sont enregistrées le 15 février, avec des modifications pour les propositions qui regardent la matière de l'excommunication. Ce fut alors que le père le Tellier déploya toute l'impétuosité de son caractère, pour faire exécuter les volontés qu'il avait inspirées au roi. Pourvu de la feuille des bénéfices, et muni de lettres de cachet qu'il avait à discrétion, il grossit aisément son parti, par l'appât des récompenses et la terreur des châtiments. Les réfractaires furent punis par l'exil ou l'emprisonnement, et le nombre en devint considérable. La France perd, le 4 mai de cette année, un de ses princes, Charles, duc de Berri, qui meurt dans la vingt-huitième année de son âge. Le 2 août, le roi fait enregistrer, au parlement, un édit par lequel le duc du Maine et le comte de Toulouse, ses fils légitimés, et leurs descendants, sont appelés à la couronne de France, en cas que tous les princes légitimes viennent à manquer. Le même jour, à la sollicitation de ces princes et d'autres personnes accréditées, qui redoutaient le duc d'Orléans, le roi fait son testament, et l'envoie cacheté au parlement, avec un édit portant défense de l'ouvrir avant sa mort. L'édit est enregistré le 29 août, et le testament déposé au greffe. Le roi n'y faisait pas grand fonds. *On a voulu absolument que je le fisse*, dit-il à la reine d'Angleterre, qui était venue lui en faire compliment, *mais dès que je serai mort, il n'en sera ni plus ni moins*. (*Mém.* de Barwick, T. II, p. 244.) Pour remplacer le port de Dunkerque, que le roi, par le traité d'Utrecht, s'était obligé de démolir, on en faisait construire un autre à Mardick. L'ambassadeur d'Angleterre fait à ce sujet au roi des plaintes, accompagnées de menaces, dans une audience particulière qu'il avait obtenue. *Monsieur l'ambassadeur*, lui répond, à ce qu'on prétend, le monarque, après l'avoir écouté tranquillement, *j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir*. *En Allemagne*, le traité de paix entre le roi et l'empereur, est signé le 6 mars à Rastadt, par M. de Villars (1) et le prince Eugène, ensuite à

(1) Villars dit au prince Eugène, dans leur premier entretien : *Monsieur, nous ne sommes pas ennemis. Vos ennemis sont à Vienne, et les miens à Versailles*. Il avait autrefois dit au roi quelque chose de semblable en partant

Bade, en Suisse, le 7 septembre, et la paix publiée à Paris le 8 novembre. *En Espagne*, la révolte continue en Catalogne, et les rebelles font beaucoup de ravages. On ne vit jamais de plus grands efforts que ceux que firent les Barcelonnais pour se défendre; mais enfin, après un long siége, et la plus opiniâtre résistance, se voyant forcés dans tous leurs postes, ils se rendent à discrétion, le 12 septembre, au maréchal de Barwick. Il ne reste plus de rebelles à soumettre que les Majorquins; ils furent domptés, l'année suivante, par le chevalier d'Asfeld. Ce général, ayant débarqué à l'île le 16 juin, acheva de la réduire le 2 juillet 1715, par la prise de Palma, la capitale.

On vit arriver en France, l'an 1715, un ambassadeur du roi de Perse, qui eut son audience du roi le 19 février. L'alliance avec les cantons catholiques de Suisse, et le Vallais, fut renouvelée, le 9 mai suivant. La santé du roi commençait dès-lors à se déranger, et ses forces, diminuant de jour en jour, annonçaient une fin prochaine. Elle arriva le premier septembre, au château de Versailles; ce monarque étant âgé de soixante-dix-sept ans moins trois jours. Ce prince montra dans ses derniers moments beaucoup de grandeur d'âme et de résignation, et donna de très-bons conseils à l'héritier du trône. Mais il est fâcheux qu'il ait suivi jusqu'au tombeau ceux du père le Tellier, et que, par déférence pour ce fougueux directeur, il ait refusé, contre sa propre inclination, de voir son archevêque, le cardinal de Noailles, qu'il tenait éloigné de la cour (1).

N'osant entreprendre le portrait de ce monarque, nous nous bornerons à cette esquisse légère. La nature semblait avoir formé Louis XIV pour le trône, et s'être plue à lui prodiguer les qualités qui constituent le grand roi. C'était l'un des plus beaux hommes de son royaume, et celui dont le port étalait plus de majesté. Pour le distinguer parmi la foule des courtisans qui l'environnaient, un étranger n'avait pas besoin qu'il lui fût indiqué. Tout annonçait le roi dans sa personne au premier coup-

---

pour l'armée : *Sire, je vais combattre vos ennemis, et je vous laisse au milieu des miens.* Plus le mérite a d'éclat, plus il doit se couvrir du voile de la modestie, pour ne pas blesser la vue faible des jaloux.

(1) « Ce monarque, si adoré vivant, fut presque abandonné dans sa dernière « maladie, dès qu'elle fut jugée mortelle. Le P. le Tellier même le livra au « curé, lorsque ce jésuite n'eut plus rien à prétendre pour lui et sa société, « après s'être fait nommer confesseur et sous-précepteur du roi futur. Il est « vrai que Louis XIV avait refusé de nommer aux bénéfices vacants sur la liste « que le Tellier le pressait de nommer avant sa mort. »

(*Pièces Intéress.*, *t.* 2, *p.* 91.)

d'œil. La prééminence qu'il avait sur ses sujets, par la figure, était soutenue par d'autres talents plus réels. Personne ne le surpassait en adresse pour les exercices du corps, et n'y déployait plus de grâces. Dans le commerce, il était l'homme le plus poli de sa cour, celui qui parlait le plus à propos et le plus correctement. On a dit de lui qu'il ne pouvait pas plus souffrir un mot hors de sa place, qu'un soldat hors de son rang. Ennemi de la raillerie, qu'il regardait comme un poison dans la bouche d'un roi, il ne se la permit jamais dans ses discours, qu'il assaisonnait d'ailleurs de la plus fine urbanité. Sans étude, il avait le goût sûr pour les arts libéraux, et ne confondait jamais le grotesque avec l'imitation de la belle nature. *Qu'on m'ôte ces magots*, dit-il un jour en voyant une tapisserie de Teniers, qu'on avait mise en son absence dans son appartement. A la tête du conseil, son avis était ordinairement le plus judicieux et celui qui entraînait les autres, moins par déférence que par conviction. Rarement il fut trompé dans le choix de ses ministres et de ses généraux. Qu'y avait-il donc à désirer en lui, depuis qu'il était revenu des écarts de la jeunesse, pour en faire un monarque accompli? moins d'amour pour le faste et la vaine gloire, moins de hauteur envers ses voisins, plus de tendresse pour ses peuples, une confiance moins aveugle en des hommes intrigants, qui se paraient faussement du zèle de la religion, pour jeter le trouble dans l'église et l'état. On a donné son nom au siècle où il a régné; distinction bien méritée par les progrès étonnants que les sciences, les arts et le commerce firent sous la protection qu'il leur accorda. Il eut de la reine, son épouse, trois princes et trois princesses, auxquels il survécut; Louis, dauphin de France, né le premier novembre 1661, mort le 14 avril 1711; Philippe de France, duc d'Anjou, né le 2 août 1668, mort le 18 juillet 1671; Louis-François de France, duc d'Anjou, né le 14 juin 1672, mort le 4 novembre suivant; Anne-Elisabeth de France, née le 10 novembre 1662, morte le 30 décembre suivant; Marie-Anne de France, née le 16 novembre 1664, morte le 26 décembre suivant; Marie-Thérèse de France, née le 2 janvier 1667, morte le premier mars 1672. Louis XIV fut père de plusieurs enfants naturels, dont les principaux sont Louis, comte de Vermandois, mort en 1683; Marie-Anne, dite mademoiselle de Blois, mariée au prince de Conti, et morte en 1739. (Ces deux enfants eurent pour mère la duchesse de la Vallière, qui se fit carmélite en 1675 et mourut en 1710.) Louis-Auguste, duc du Maine, mort en 1736; Louis-César, comte de Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, mort en 1683; Louis-Alexandre, comte de Toulouse, mort

en 1737; Louise-Françoise, dite mademoiselle de Nantes, mariée à Louis III, duc de Bourbon-Condé, morte en 1743; Louise-Marie, dite mademoiselle de Tours, morte en 1681; Françoise-Marie, dite mademoiselle de Blois, mariée à Philippe II, duc d'Orléans, et régent de France, morte en 1749.

Ce fut en 1656 que fut établie, au château de Madrid, dans le bois de Boulogne, la première manufacture de bas au métier.

Jusqu'en 1665, il n'existait en France aucune manufacture de glaces. C'est par la concession d'un privilége de vingt ans, faite par lettres-patentes du mois d'octobre de cette année, depuis continuellement renouvelé, que Colbert détermina les ouvriers vénitiens à s'expatrier, sous la conduite de Nicolas du Royer. C'est à ce privilége que nous devons cette manufacture de glaces établie à Saint-Gobin, dans la forêt de Couci, dont les ouvrages l'emportent beaucoup pour la grandeur et la beauté sur ceux de Venise.

En novembre 1674, premier bail de la ferme du tabac; il fut affermé, avec le droit sur l'étain, pour six ans, à Jean Breton, les deux premières années, cinq cent mille livres; les quatre dernières, deux cent mille livres de plus. Elle fut cédée, en 1720, à la compagnie des Indes, pour quinze cent mille livres; et elle était, en 1771, à vingt-sept millions.

Le marc d'or monnayé valait, à la fin du règne de Louis le Grand, quatre cent vingt livres, et le marc d'argent vingt-huit livres. Le marc d'or fin était à quatre cent cinquante-huit livres trois sous sept deniers, et le marc d'argent à trente livres dix sous dix deniers, après avoir été à quarante livres.

LOUIS XV, DIT LE BIEN-AIMÉ.

1715. LOUIS XV, troisième fils de Louis de France, duc de Bourgogne, puis dauphin, et de Marie-Adélaïde de Savoie, né à Versailles, le 15 février 1710, à huit heures du matin, succède, le premier septembre 1715, à Louis XIV, son bisaïeul. Ce monarque, par son testament, avait établi un conseil de régence, à la tête duquel il se contentait de mettre son neveu, Philippe, duc d'Orléans, premier prince du sang. Le duc s'étant transporté le 2 septembre au parlement, s'y fait déclarer, purement et simplement, régent du royaume, suivant le droit de sa naissance, ce qui est confirmé, le 12 du même mois, par le roi, dans un lit de justice, où le chancelier fait lecture de l'arrêt des régences. Le 15, le roi, par sa première déclaration, rétablit le parlement dans son ancien droit, dont il était privé depuis quarante-deux ans, de pouvoir faire des remontrances

avant l'enregistrement des lettres, édits et déclarations qui lui seraient envoyés. Pendant la minorité de Louis XV, la France a eu le rare avantage de jouir d'un grand calme, et d'être exempte de ces funestes divisions, qui ont tant de fois agité le royaume sous divers rois mineurs.

Le régent trouva les finances dans le plus grand désordre, et l'état presque ruiné. Par un mémoire qu'il rendit public, la dette nationale, à la mort du feu roi, montait à deux milliards soixante-deux millions en capital, portant quatre-vingt-dix millions d'intérêt. Le maréchal de Noailles assure, dans ses Mémoires, qu'au lieu de onze cent millions d'espèces que l'on devait avoir, il eût été difficile d'en trouver six cents, tant l'exportation avait été énorme, et tant le commerce en avait souffert.

Les malversations commises dans les finances étaient trop criantes, pour ne pas exiger qu'on en recherchât les auteurs. L'an 1716, le roi, par édit du 12 mars, établit pour cette recherche une chambre, qui fut supprimée le 22 mars 1717, après qu'on eut fait regorger quelques-unes des sang-sues de l'état. Le 2 et 20 mai 1716, édit portant établissement d'une banque générale par tout le royaume, sous le nom du sieur Law, écossais de naissance, et compagnie. Il était libre à toute personne de porter son argent à la banque, qui devait donner en échange des billets payables à vue. Le commerce du Mississipi, du Sénégal et des Indes, devint la base du système de Law (1).

Le roi, l'an 1717, ayant atteint, le 15 février, l'âge de sept ans, passe des mains de la duchesse de Ventadour, sa gouvernante, en celles du maréchal de Villeroi, nommé son gouverneur. L'ancien évêque de Fréjus, Hercule de Fleuri, lui est

---

(1) Le commerce de luxe, dont Colbert doit être regardé comme le créateur en France, est celui que Louis XIV, dont il flattait la vanité, protégea spécialement, par préférence à l'agriculture, qu'il jugea peu digne de son attention, séduit par son ministre. Il est cependant aujourd'hui démontré que l'agriculture, dont Sulli faisait son objet capital, l'emporte de beaucoup, par son utilité, sur le genre de commerce dont nous parlons. En effet, comme l'observe M. Thomas (*Eloge de Sulli*, n. p. 311), « ceux qui savent que le » luxe des soies a parmi nous fait tomber les laines ; que l'avilissement des » laines a porté sur le nombre des troupeaux ; que la diminution des troupeaux » a altéré une des sources de la fecondité : ceux qui savent que l'agriculture en » France ne rend aujourd'hui qu'un sixième de ce qu'elle rendait alors, et » que, pour gagner quelques millions à fabriquer et à vendre de belles étoffes, » nous avons perdu des milliards sur le produit de nos terres ; ceux enfin qui » ont calculé que deux millions de cultivateurs peuvent faire naître un milliard » de productions, au lieu que trois millions d'artistes ne produisent à l'état » que sept cents milli ns en marchandises de main-d'œuvre, ceux-là sans doute » ne seront pas si prompts à condamner un grand-homme. » (Sulli.)

donné pour précepteur, et le célèbre abbé Claude Fleuri, pour confesseur. Le 8 mai, le czar Pierre le Grand arrive de Hollande à Paris, d'où il partit le 20 juin suivant, pour retourner en Russie, après avoir entièrement satisfait sa curiosité. (Voyez *son article.*) *Affaires ecclésiastiques.* Le premier mars, les évêques de Mirepoix (la Broue), de Sénez (Soanen), de Montpellier (Colbert), de Boulogne (de Langle), appellent de la constitution *Unigenitus* au futur concile général. Le 5, ces quatre prélats s'étant rendus en Sorbonne, y notifient leur appel dans une assemblée nombreuse de la faculté de théologie, laquelle y adhère solennellement. Le 12, pareille adhésion de la faculté des arts. Celles de droit et de médecine firent de même l'année suivante. Les facultés de théologie de Reims et de Nantes, un nombre très-grand d'ecclésiastiques séculiers et réguliers, beaucoup de chapitres et de communautés, se pourvurent par la même voie contre la constitution. Les quatre évêques eurent aussi quelques imitateurs parmi leurs confrères; de ce nombre fut le cardinal de Noailles.

Les mouvements que se donnait le cardinal Albéroni, ministre d'Espagne, pour enlever à l'empereur ses possessions d'Italie, pour faire déposer Georges Ier, roi d'Angleterre, et pour exciter des troubles en France, déterminent ces trois puissances à s'unir ensemble contre l'Espagne, par un traité qui fut signé, le 2 août 1718, à Londres, et auquel accédèrent depuis les états-généraux : c'est ce qu'on a nommé *la quadruple alliance.* Le 26 du même mois, le roi, dans un lit de justice qu'il tient au palais des Tuileries, fait enregistrer divers édits et déclarations, concernant le parlement et les princes légitimés de France, qui sont privés des prérogatives que Louis XIV leur avait accordées, et réduits au rang de leurs duchés-pairies seulement. Le cardinal Albéroni, toujours ferme dans ses projets, trame une conspiration pour ôter la régence au duc d'Orléans, et la donner au roi Philippe V, son maître, afin de gouverner tout à la fois lui-même la France et l'Espagne. L'abbé Porto-Carréro, agent secret de ce ministre en France, est arrêté, le 2 décembre, à Poitiers. On le trouve chargé de lettres du prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, au cardinal Albéroni, qui renfermaient tout le plan de la conspiration. C'était par l'enlèvement du régent, pour le conduire en Espagne, qu'elle devait éclater. Cellamare est arrêté le 9 dans son hôtel, et ses papiers saisis. Le 29, le duc du Maine, soupçonné d'avoir eu part à la conspiration, essuie un pareil traitement; il est ensuite conduit au château de Dourlens, tandis que la duchesse du Maine est transportée à celui de Dijon. Le

cardinal de Polignac, et quelques autres seigneurs, furent aussi exilés pour le même sujet. Le 7 avril de cette année, la reine, veuve de Jacques II, roi d'Angleterre, mourut à Saint-Germain-en-Laye. *Affaires de finances*. Le 31 mai, édit qui ordonne une refonte générale et une augmentation considérable des monnaies. Il n'y eut que la cour des monnaies qui l'enregistra. Le parlement, la chambre des comptes et la cour des aides, firent d'inutiles remontrances à ce sujet. Le 4 décembre, la banque générale est déclarée banque royale, et le sieur Law en est nommé directeur. Le 27, arrêt du conseil, qui défend de faire des paiements en argent au-dessus de six cents livres; ce qui rendit nécessaires les billets de la banque royale, et obligea d'en créer une multitude innombrable. Cet arrêt, le plus funeste qui soit émané de l'autorité souveraine, fut l'époque et la cause d'une révolution étonnante dans les mœurs de la nation. L'intérêt, amorcé par l'appât qu'il lui présentait, étouffa la voix de la nature et de l'équité. On se sacrifia mutuellement, comme dans un naufrage ou un incendie. Le frère fut trahi par le frère, et le père par le fils. L'homme secourable fut écrasé par celui dont il avait prévenu la ruine, et périt par son bienfait. On vit des noms respectables anéantis, des noms vils ou flétris prendre leurs places.

L'Espagne ayant refusé de souscrire aux propositions de paix qui lui avaient été faites, le roi lui déclare la guerre le 2 janvier 1719, et nomme le maréchal de Barwick pour commander l'armée qu'il envoie dans la Biscaye. Le 15 avril suivant, madame de Maintenon finit ses jours à Saint-Cyr, où elle s'était retirée après le décès de Louis XIV. Veuve du poète Scarron, mort en 1660, on sait la haute faveur où elle parvint depuis à la cour, par sa beauté, son esprit et sa vertu. Notre armée cependant fait des progrès en Espagne. M. de Barwick prend, le 16 juin, Fontarabie, après vingt et un jours de tranchée ouverte; il s'empare de Saint-Sébastien le premier août, et du château le 17. Étant ensuite entré dans la Cerdagne, il se rend maître d'Urgel et de son château, appelé la Seu, qui capitule le 11 octobre. Le 23 du même mois, il se présente devant Roses, pour en faire le siége, et renonce à cette entreprise le 17 novembre. Telle fut la fin de la campagne, qui fut suivie d'une suspension d'armes, puis de la paix. Cette année commencèrent les démêlés de la Hollande avec l'empereur au sujet d'une compagnie de commerce établie à Ostende, sous l'autorité impériale. En peu d'années, elle était devenue assez puissante pour avoir plusieurs vaisseaux armés et pour faire ombrage aux Hollandais. La France, l'Espagne et l'Angleterre entrèrent dans cette querelle, et firent

tomber la compagnie. *Affaires de finances.* Le 23 septembre, arrêt du conseil, portant une diminution considérable sur les espèces monnayées. Le 11 décembre, défenses faites de faire des payements en argent au-dessus de dix livres, et en or, au-dessus de trois cents livres; ce qui, joint aux variations, faites, ou annoncées, des espèces monnayées, obligea les particuliers à porter leur or et leur argent à la banque, et à les échanger contre les billets (1).

Des marchandises, apportées du Levant à Marseille en 1720, y répandent la peste (2) qui s'étend dans presque toute la province. Mais par les sages précautions que prit le gouvernement, elle ne pénétra point dans les autres provinces. La fermeté du parlement de Paris lui attire une disgrâce. Par une déclaration du 21 juillet, il est transféré à Pontoise, pour s'être opposé à quelques projets de déclarations, proposés par le régent, en faveur du système. *Affaires ecclésiastiques.* L'abbé Dubois, depuis cardinal, l'homme le moins propre à traiter les matières de religion, entreprend de faire révoquer au cardinal de Noailes son appel, et il y réussit. Le cardinal ayant présenté au régent un corps de doctrine relatif aux objets de la constitution *Unigenitus*, environ quarante évêques assemblés, le 13 mars, au Palais-Royal, l'approuvent, après l'avoir retouché; il fut porté ensuite dans les différents diocèses du royaume, où un grand nombre de prélats le souscrivirent; c'est ce qu'on nomme l'accommodement de 1720. La cour regarde alors les disputes

---

(1) « Le bruit qu'on fit répandre, dit un historien, qu'on avait trouvé » deux mines d'or à la Louisiane, le discrédit de l'argent, la confiance du » public dans le papier, toutes ces circonstances réunies et ménagées concou- » rurent à faire enlever les nouvelles actions, à donner des regrets à ceux qui » n'en purent avoir, à les engager à offrir du gain à ceux qui les avaient enle- » vées; ensorte que chacun les enchérit successivement et à l'envi; et elles » montèrent à des prix excessifs.... Il se trouva, au 1er décembre 1719, pour » six cent quarante millions de billets de banque dans le public, et au mois » de mai 1720, on prétend qu'il y en avait pour plus de six milliards, crédit » énorme, qui surpassait de plus de deux tiers toutes les espèces et matières » d'or et d'argent qui pouvaient être dans le royaume. »

(2) C'était la vingtième fois que Marseille était frappée de ce fléau, quoique l'air qu'on y respire la rende peu sujette aux maladies épidémiques. Mais le commerce qu'elle a fait dans tous les tems avec le Levant et le Midi, l'a souvent exposée à la contagion qui ravage ces tristes climats. Avant d'avoir reçu l'Evangile, elle était dans l'usage, pour écarter ce malheur, de nourrir délicatement l'espace d'une année un malheureux qui, pour s'arracher à la misère, se dévouait à la mort. Ce temps expiré, on le promenait dans les rues de la ville couronné de fleurs et revêtu d'ornements sacrés; puis, après l'avoir chargé d'imprécations, comme le bouc Azazel des Egyptiens, et le bouc émissaire des Juifs, on le précipitait dans la mer.

comme finies. En conséquence, le 4 août, déclaration du roi qui ordonne l'observation et l'exécution de la bulle *Unigenitus*, avec défense d'en appeler. Elle est enregistrée, le 23 septembre, au grand conseil, en présence du régent. Le 4 décembre, le parlement, séant à Pontoise, l'enregistre pareillement, mais avec des modifications. Il est rappelé le 16 décembre, et reprend ses séances le 21. L'accommodement ne fut point du goût des quatre évêques appelants; pour le contredire, ils renouvelèrent, le 10 septembre, leur appel. Cet exemple fut suivi de plusieurs ecclésiastiques du deuxième ordre. *Affaires de finances.* Le 5 janvier, le sieur Law est nommé contrôleur-général, après avoir fait abjuration de la religion protestante entre les mains de l'abbé de Tencin, depuis archevêque et cardinal. Le 21 mai, édit pour la réduction graduelle, de mois en mois, des billets de banque et des actions de la compagnie des Indes. Ce fut l'époque de la chute du système de Law. En vain on révoqua cet édit six jours après, sur la réclamation générale de la nation et les remontrances du parlement : les actions et les billets perdirent la confiance du public sans retour. Chargé de leur masse entière, le gouvernement se retrouva par là au premier pas, et, semblable, dit un homme d'esprit, à un voyageur qui s'égare, et revient, après une longue fatigue, au point d'où il était parti. Le 29 mai, le conseil donne un arrêt qui remet en circulation les espèces d'or et d'argent. Le 30 juillet, édit qui porte le marc d'argent à cent vingt livres, et celui d'or à dix-huit cents livres. Cette augmentation ne dura que jusqu'au 1 septembre, et depuis ce jour jusqu'au 16 octobre, les espèces diminuèrent d'un huitième de quinzaine en quinzaine. Le 10 décembre, le sieur Law sort de Paris, où il n'était pas en sûreté, et se retire à Bruxelles, d'où il passe à Venise où il mourut le 21 mars 1729, avec les faibles débris d'une fortune immense.

L'année 1721 n'offre point d'autre événement remarquable que l'ambassade de Mehemet Effendi, envoyé par le sultan Achmet III, pour féliciter le roi sur son avénement à la couronne. Il fut admis, le 21 mars, à l'audience de sa majesté, et prit congé d'elle le 12 juillet suivant.

On vit arriver à Paris, le 29 janvier 1722, Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne, née le 31 mars 1718, dont le mariage avec le roi avait été conclu l'année précédente. Le roi, qui faisait sa résidence à Paris depuis le mois de décembre 1715, en part le 15 juillet pour aller demeurer à Versailles. Le 22 août Dubois, fait cardinal en 1721, est nommé premier ministre. Le 25 octobre, le roi est sacré à Reims par l'archevêque, Armand-Jules de Rohan-Guémenée.

Le roi étant parvenu à sa quatorzième année, le 15 février 1723, vient à Paris le 20, et tient, le 22, son lit de justice au parlement, pour la déclaration de sa majorité. Le 10 août, mort du cardinal Dubois. Le 2 décembre, Philippe, duc d'Orléans, et ci-devant régent de France, meurt subitement à Versailles dans la cinquantième année de son âge.

On avait indiqué à Cambrai, dès le mois de juillet 1720 un congrès dont l'objet principal était de terminer les différents de l'empereur et de l'Angleterre avec l'Espagne. Il ne s'ouvrit que le 26 janvier 1724.

L'année suivante (1725) le roi jugeant, par l'avis de son conseil, qu'il est du bien de l'état de se procurer incessamment des successeurs, fait reconduire l'infante en Espagne, à raison de sa trop grande jeunesse. La princesse étant partie de Versailles le 5 avril, est remise le 17 mai, à Saint-Jean-Pied-de-Port, entre les mains des personnes chargées de la recevoir par la cour d'Espagne (Elle a épousé depuis le roi de Portugal) Le roi d'Espagne, mécontent de ce procédé, rappelle de Cambrai son plénipotentiaire. Le congrès par là fut rompu. Le 30, la reine Louise-Elisabeth d'Orléans, veuve de Louis I[er], roi d'Espagne, arrive à Vincennes, où elle est reçue avec les honneurs dûs à une tête couronnée; elle fixa sa demeure en France, et ne retourna plus en Espagne. Le 27 du même mois, le roi déclare son mariage avec MARIE-CHARLOTTE-SOPHIE-FÉLICITÉ LECZINSKA, née le 23 juin 1703, fille unique lors de son mariage, de Nicolas-Stanislas Leczinski, élu roi de Pologne le 12 juillet 1704, et de Catherine, comtesse de Bnin-Opalinska. Le 15 août, M. le duc d'Orléans épouse la princesse à Strasbourg, au nom du roi. La cérémonie se fait par le cardinal de Rohan. Le 4 septembre suivant, le roi et la reine reçoivent, à Fontainebleau, la bénédiction nuptiale du même cardinal.

Il y eut dans les monnaies, en 1726, un changement considérable qui fait époque dans notre histoire. Le 26 mai, par arrêt du conseil, le louis d'or fut porté de vingt livres à vingt-quatre livres, et l'écu de cinq livres à six livres. Par un autre arrêt du 15 juin suivant, le prix du marc d'or fin fut fixé à sept cent quarante livres neuf sous un denier, et celui de l'argent fin à cinquante-une livre trois sous trois deniers. C'est depuis cette fixation que les monnaies sont stables en France. Neanmoins il a été depuis ajouté successivement au prix des matières une attribution jusqu'à huit deniers pour livre en sus de leur valeur; au moyen de quoi, sans qu'il paraisse qu'il y ait eu de changement à la loi, le roi fait payer aujourd'hui (1788), dans les hôtels des monnaies, le marc d'or fin sept cent soixante-cinq livres deux sous

sept deniers trois-cinquièmes, et le marc d'argent fin cinquante-deux livres dix-sept sous quatre deniers un cinquième. Le roi voulant gouverner par lui-même, supprime, le 11 juin, le titre de premier ministre. Sa majesté fait en même tems principal ministre d'état M. de Fleuri, ancien évêque de Fréjus. Le 11 septembre, ce prélat est élevé au cardinalat sur la nomination du roi.

L'an 1727, le 31 mai, les préliminaires de la paix générale sont signés à Paris. Le 14 août, la reine accouche de deux princesses, Louise-Elisabeth, depuis duchesse de Parme, et Anne-Henriette. Le 16 du même mois, ouverture du concile d'Embrun. Treize évêques, ayant à leur tête Louis Guérin de Tencin, archevêque d'Embrun, y condamnent, le 20 septembre, Jean Soanen, évêque de Sénez, et le suspendent de ses fonctions, à cause de ses sentiments opposés au formulaire et à la bulle *Unigenitus*. L'évêque de Sénez appelle de ce jugement, le 22 septembre, au futur concile général. Le 11 octobre, il est rélégué, par ordre du roi, à l'abbaye de la Chaise-Dieu, où il est mort le 20 décembre 1740, âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Le 30 octobre, consultation de cinquante avocats de Paris, contre le jugement du concile d'Embrun; elle fut supprimée, le 3 juillet de l'année suivante, par arrêt du conseil.

Le cardinal de Noailles et onze évêques, auxquels se joignirent un grand nombre d'ecclésiastiques, prennent hautement la défense de l'évêque de Sénez en 1728; et par une lettre écrite au roi le 17 mars, ces prélats se plaignent avec force du jugement de l'assemblée d'Embrun. Ce fut un des derniers actes du cardinal. Il mourut le 4 mai suivant, à l'âge de soixante-dix-huit ans. La destruction de Port-Royal, qui semblait devoir lui attacher irrévocablement les Jésuites, fut, par un singulier effet de la Providence, l'époque des persécutions qu'ils lui suscitèrent durant toute la suite de son épiscopat. A ces ennemis déclarés se joignirent des traitres qui abusèrent de sa confiance pour traverser les mesures qu'il prenait pour le rétablissement de la paix. Malgré ces contradictions, jamais le clergé de Paris ne fut plus florissant que sous son gouvernement. *Affaires politiques.* Le 14 juin, ouverture du congrès de Soissons touchant les différents qui étaient entre les souverains de l'Europe. On se sépare, au mois de juin de l'année suivante, sans avoir rien conclu. Le 19 juillet, M. de Grandpré arrive, avec une escadre, devant Tripoli, qu'il bombarde, sur le refus que fait la régence de donner satisfaction au roi des infractions des traités, commises par les Tripolitains. Une partie de la ville fut ruinée par les bombes. L'année suivante les Tripolitains envoyèrent demander par-

don au roi. Au mois d'octobre 1728, le roi est attaqué de la petite vérole, qui n'eut point de suite fâcheuse (1).

La France, après la naissance de plusieurs filles de Louis XV, attendait avec impatience celle d'un dauphin, et redoublait ses vœux pour l'obtenir. Enfin, le 4 septembre 1729, la reine met au monde ce fils si désiré, et comble par là le royaume d'une joie inexprimable. Les réjouissances finies, le cardinal de Fleuri, déterminé à faire accepter la constitution *Unigenitus* par la faculté de théologie de Paris, fait assembler les docteurs le 24 octobre, et, à la pluralité des voix, obtient un décret qui enjoint la signature de la bulle à tous les membres de cette compagnie. Cent docteurs, qui s'opposent à ce décret, en sont exclus, et présentent vainement une requête au parlement pour se faire rétablir. Le 15 décembre suivant, nouveau décret de la faculté pour faire signer la bulle à tous les candidats.

Le cardinal, encouragé par ce succès, fait rendre, le 24 mars 1730, une déclaration au roi, qui renouvelle l'exécution de la signature pure et simple du formulaire, et ordonne que la constitution soit regardée comme loi de l'église et de l'état. S. M., s'étant rendue le 3 avril au parlement, y fait enregistrer cette loi. Dans le même mois commença le soulèvement des habitants de l'île de Corse, contre la république de Gênes, à l'occasion des impôts dont on les chargeait, et de la préférence qu'on donnait aux étrangers sur les naturels du pays, pour les charges et les emplois. Cette affaire, comme on le verra par la suite, n'est pas étrangère à la France.

Le roi, l'an 1732, ayant réglé, par une déclaration du 18 août, la manière dont il veut que les affaires publiques soient désormais traitées au parlement, la fait enregistrer, le 3 septembre suivant, dans un lit de justice tenu à Versailles. Elle ordonne, entr'autres choses, que les appels comme d'abus seront portés à la grand'chambre seule, et non aux chambres assemblées. Le lendemain, protestation contre cet enregistrement, suivie, le 7 du même mois, des exils des magistrats des enquêtes et des requêtes. Le 28 novembre suivant, rappel des exilés.

La guerre s'allume de nouveau, l'an 1733, entre l'empereur

(1) Dans le cours de cette maladie, le courier de France ayant manqué un jour en Espagne, Philippe V supposa que le roi, son neveu, était mort. Dans ce préjugé, il fit aussitôt assembler la junte, et déclara qu'il allait passer en France, avec le second de ses fils, laissant la couronne d'Espagne au prince des Asturies, qui fit, dans la chapelle, sa renonciation en forme à celle de France. Ses ordres étaient donnés pour partir le lendemain; mais le courier apporta la nouvelle de la convalescence.

Charles VI et le roi de France, à l'occasion de la couronne de Pologne. Elle avait été déférée au roi Stanislas, après la mort d'Auguste II, par une élection libre et unanime, faite le 12 septembre. L'empereur, ayant formé un parti en Pologne, fit faire une nouvelle élection en faveur de l'électeur de Saxe. Le roi de France se met en devoir de venger, sur l'empereur, l'injustice faite à son beau-père; il envoie deux armées, l'une en Allemagne, sous la conduite du maréchal de Barwick, l'autre en Italie, qui devait être commandée par le maréchal de Villars, sous les ordres du roi de Sardaigne. Le 23 juin, le village de Pardines, en Auvergne, fut englouti par la terre; les habitants eurent le bonheur de se sauver. *En Hollande*, le marquis de Fénélon, ambassadeur de France, détermine les états-généraux à signer à la Haye, le 24 novembre, un traité de neutralité pendant la présente guerre. Ce traité a été regardé comme un chef-d'œuvre de politique. *En Allemagne*, l'armée française passe le Rhin le 12 octobre. Le 19, la tranchée est ouverte devant le fort de Kell, qui se rend le 28. Les Français, après s'être assurés des trois passages du Rhin, au fort de Kell, à l'île du Marquisat, et au pont d'Huningue, commencent, le 13 novembre, à repasser ce fleuve. *En Italie*, les troupes du roi ayant franchi les Alpes au mois d'octobre, s'assemblent sous Verceil, Mortare et Alexandrie, avec celles du roi de Sardaigne. Ce prince part de Turin, le 29 du même mois, pour se mettre à leur tête. Il passe le Tésin sans obstacle, reçoit les clefs de la ville et du château de Pavie, où il entre le 4 novembre. Lodi et plusieurs autres places sans défense ouvrent leurs portes. Gerra-d'Adda est reçue à capitulation, sous la condition que Pizzighitone se rendra le 9 décembre. Le roi de Sardaigne y étant entré au jour marqué, fait ensuite avancer l'armée vers Milan, pour faire le siége du château qui capitule le 30; le comte Visconti, gouverneur de la place, sort avec les honneurs de la guerre, et se retire à Mantoue.

Les marquis de Maillebois et de Coigni secondaient parfaitement les vues du maréchal de Villars en Italie. L'an 1734, le premier s'empare, le 5 janvier, du château de Séravalle, sur les frontières de Gênes, et fait la garnison prisonnière. La nuit du 5 au 6 du même mois, la tranchée est ouverte, par le second, devant Novarre qui capitule le 7. M. de Maillebois investit, le 26, Tortone, la dernière place du Milanez qui restait à prendre; la ville se rend le 28, et le château capitule le 5 février. Le maréchal de Villars, dont le grand âge n'était plus propre à soutenir les fatigues d'une campagne, quitte l'armée le 27 mai, et reprend la route de France: mais une maladie l'arrête à Turin, et il y meurt le 27 juin, dans sa quatre-vingt-troisième année. C'est

une faute, dans la dernière édition de le Ragois, d'avoir mis cet événement au 6 juin. Le prince Eugène, en apprenant la mort de ce général, dit : *La France vient de faire une grande perte, qu'elle ne réparera pas de long-tems*. Villars disait souvent qu'il n'avait eu que deux plaisirs bien vifs en sa vie, celui de remporter un prix au collége, et celui de gagner une bataille. Le 29 juin, M. de Coigni remporte la victoire à Parme sur les Impériaux, qui perdent près de neuf mille hommes, avec leur général Merci. Le 19 septembre, le roi de Sardaigne défait l'armée des Impériaux à Guastalla : les maréchaux de Coigni et de Broglie eurent beaucoup de part à cette journée. Du côté des Français, la perte fut de douze cents hommes, outre plus de deux mille blessés. Les ennemis laissèrent sur le champ de bataille plus de deux mille morts, du nombre desquels furent les princes de Wurtemberg, de Saxe-Gotha, et plusieurs autres officiers de distinction, sept milles blessés, une partie de leur canon, avec plusieurs timbales et étendards. *En Allemagne*, l'armée, commandée par le maréchal de Barwick, se met en mouvement le 8 avril. Le comte de Belle-Isle passe la Sarre à la tête d'un corps de troupes, s'empare de Trèves, et met l'électorat à contribution. Le 2 mai, le fort de Taërback se rend par capitulation, après huit jours de tranchée : le 4, l'armée passe le Rhin; le même jour, le duc de Noailles chasse les ennemis de leurs lignes d'Etlingen : le 25, le marquis d'Asfeld investit Philisbourg; le 3 juin, il ouvre la tranchée; elle est bientôt inondée : le soldat y marche dans l'eau plus qu'à mi-corps. Un très-jeune officier, à qui son âge ne permettait pas d'y marcher de même, s'y faisait porter de main en main. Un grenadier le présentait à son camarade, afin qu'il le prît dans ses bras : *Mets-le sur mon dos*, dit celui-ci; *du moins s'il y a un coup de fusil à recevoir je le lui épargnerai*. Le 12 juin, le maréchal de Barwick est tué à ce siége d'un coup de canon : le 14, le duc de Noailles et le marquis d'Asfeld sont faits maréchaux de France. Le 18 juillet, le commandant de Philisbourg rend la place par capitulation. Le prince Eugène, général des Impériaux, dont le nom est si célèbre par tant de belles campagnes, a le chagrin de voir dans celle-ci prendre la plus importante place de l'empire, sans pouvoir la secourir, quoiqu'à la tête d'une nombreuse armée. Néanmoins cette campagne, la dernière de ce grand général, ne laisse pas d'être une des plus glorieuses qu'il ait faites.

La guerre, qui continuait faiblement en Italie et en Allemagne, est suspendue l'an 1735 par des négociations de paix entre la France et l'empire. Les préliminaires, conçus en sept articles, sont signés à Vienne, le 3 octobre, entre le roi et l'empereur.

Par le premier article, le roi Stanislas abdique la couronne de Pologne en faveur du roi Auguste, et conserve seulement les titres et honneurs de roi de Pologne et de grand-duc de Lithuanie : les biens de ce prince et ceux de la reine, son épouse, lui sont restitués. Le roi de France consent que le roi, son beau-père, soit mis en possession des duchés de Bar et de Lorraine, avec leurs dépendances; lesquels duchés, après la mort du roi Stanislas, seront remis en pleine souveraineté, et pour toujours, à la couronne de France; par le deuxième article, la maison de Lorraine doit posséder le grand duché de Toscane, pour l'indemniser des duchés de Bar et de Lorraine; le troisième article maintient D. Carlos en possession des royaumes de Naples et de Sicile; le quatrième réunit, aux états du roi de Sardaigne, suivant le choix de ce prince, ou le Novarrez et le Vigevanasc, ou le Novarrez et le Tortonez, ou le Tortonez et le Vigevanasc; par le cinquième, tous les autres états, que l'empereur possédait en Italie avant la présente guerre, lui sont rendus, et les duchés de Parme et de Plaisance lui sont cédés en toute propriété; par le sixième, le roi s'engage à garantir la pragmatique-sanction de l'empereur pour la succession de ses biens héréditaires; le septième ordonne, qu'il sera nommé des commissaires pour régler les limites de l'Alsace et des Pays-Bas.

Les articles préliminaires de la paix ayant été proposés aux puissances intéressées, ensuite communiqués au roi d'Angleterre et aux états-généraux des Provinces-Unies, sont universellement approuvés l'an 1736, et tout est réglé sur la fin d'août. Les troubles cependant continuent en Corse. Le baron de Neuhoff, allemand de nation, mais élevé en France, vient y attiser le feu de la révolte. Il aborde dans l'île vers le 15 mars, sur un vaisseau anglais parti de Tunis, avec un secours considérable d'armes et de munitions qu'il avait obtenu des Tunisiens. Les rebelles le reçoivent avec empressement; il se met à leur tête, et par ses largesses, ses belles promesses et sa bonne mine, il les charme au point, qu'ils le proclament roi le 15 avril, sous le nom de Théodore I. Les Corses sont aussitôt rétablis dans leurs priviléges, par le nouveau roi, les sujets de la république proscrits, et leurs biens confisqués. Pour donner une idée de sa valeur, Théodore va mettre le siége devant la Bastie, d'où il fut repoussé; mais il fut dédommagé de cet échec, par divers avantages qu'il remporta. Les fonds cependant étant venus à lui manquer, il imagine une ressource pour en faire : ce fut d'aller former en Hollande une compagnie de marchands, qui serait intéressée à sa royauté. Le 14 novembre, il part de Corse pour l'exécution de son projet. Tous les chefs, en le conduisant au port, promirent de lui être fidèles durant son absence.

L'an 1737, le 5 janvier, l'échange des actes de cession et de garantie que l'empereur, le roi d'Espagne et le roi des Deux-Siciles, doivent se remettre réciproquement, est fait par les deux commissaires, le comte de Mariani et le baron de Wachtendonck. Le 8 février, le baron de Mechec prend possession du duché de Bar au nom du roi de Pologne, et le même jour M. de la Galaizière en prend possession éventuelle au nom du roi de France. Le 21 mars, le baron de Mechec prend possession du duché de Lorraine.

Ces préliminaires exécutés, le traité de paix définitif entre l'empereur et la France semblait ne devoir plus souffrir de difficultés. Il ne fut néanmoins signé à Vienne que le 18 novembre 1738. Ce fut cette année que la France commença à prendre part aux affaires de Corse. Les Génois, occupés, depuis huit ans à vouloir réduire les rebelles de cette île, ont recours au roi de France, et lui demandent du secours. S. M. ayant égard aux prières de la république, fait partir, sous les ordres de M. de Boissieux, six bataillons, qui débarquent, le 5 février, en Corse. La présence des troupes françaises impose aux rebelles. Le 18 mars, ils députent à M. de Boissieux, pour l'assurer qu'ils sont disposés à se soumettre à tout ce qu'il plaira au roi d'ordonner, persuadés qu'il n'exigera rien de contraire à leurs priviléges. Le 24 mai, ils acceptent les articles d'accommodement proposés par ce commandant. Le baron de Neuhoff avait cependant réussi à former en Hollande une compagnie de négociants pour le soutenir. Il arrive en Corse, au port de Sorracco le 13 septembre, avec des armes et des munitions : mais il était trop tard ; les dispositions des Corses étaient changées à son égard. Il se retire à Naples, où le gouvernement le fait arrêter le 3 décembre, et mettre en prison ; mais peu de tems après il fut élargi. Les hostilités n'étaient toutefois que suspendues en Corse, et l'on attendait, pour les terminer absolument, le projet de pacification que la France avait promis. Ce projet arrive dans le mois de novembre ; une partie des rebelles y acquiesce, l'autre le rejette, et se déclare de nouveau pour Théodore I.

La faculté des arts de Paris persistait toujours dans son appel interjeté l'an 1717 de la bulle *Unigenitus*. L'an 1739 l'abbé de Ventadour ayant été, à l'âge de dix-huit ans, élu recteur de l'université, tient, le 11 mai, une assemblée générale des quatre nations, où l'on dresse, à la pluralité des voix, un décret portant révocation de l'appel de la faculté, et acceptation de la bulle. Le syndic (Balthazar Gibert), qui s'était opposé à cet acte, avec le célèbre Rollin et près de cent suppôts, fut exilé. Le 23 mai, statut de la même faculté, qui ordonne l'adhésion au décret

du 11, pour être immatriculé. *En Corse*, le 1 février, M. de Boissieux meurt à la Bastie. Le marquis de Maillebois arrive, le 20 mars, pour le remplacer. Il dompta les rebelles en détail; mais ce fut l'ouvrage de dix-huit mois. Le baron de Drost, neveu de Théodore, qui était à la tête des partisans de son oncle, se défendit avec une valeur, ou si l'on veut, une opiniâtreté dont il y a peu d'exemples. Enfin, n'ayant plus d'espérance de continuer les troubles, il sortit de l'île vers le mois d'octobre 1740, et se rendit à Livourne. (M. de Brequigni, *Revol. de Gênes*).

La mort de l'empereur Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740, produisit une révolution générale dans l'Europe. L'archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille aînée, se porte pour son héritière universelle, en vertu de la pragmatique-sanction de ce prince. Plusieurs souverains, et spécialement l'électeur de Bavière, Charles-Albert, prétendent à cette succession; ce qui rallume le feu de la guerre.

Le roi s'étant déclaré pour l'électeur de Bavière, lui envoie l'an 1741 une armée de quarante mille hommes, dont il le nomme généralissime, par lettres-patentes du 20 août. (L'archiduchesse avait déjà pris possession de l'Autriche, et s'était fait couronner reine de Hongrie le 25 juin). Les troupes auxiliaires de France passent le Rhin sur la fin d'août, et se rendent à Donawert, d'où elles s'embarquent sur le Danube, pour se rendre à Passaw, dont l'électeur s'était emparé le 31 août. Au commencement de novembre, le duc de Bavière, à la tête d'une partie des troupes françaises et bavaroises, passe le Danube, entre en Bohême, et marche vers Prague. Le 19, il arrive au camp indiqué près de cette ville : il y est joint par le reste de l'armée, et par les troupes du roi de Prusse; ce prince avait commencé la guerre contre la reine de Hongrie, et venait d'achever la conquête de la Silésie, le 31 octobre, par la réduction de Neiss. Le 25 novembre, la tranchée est ouverte devant Prague. Le grand duc arrive le même jour à cinq lieues de la place, et le lendemain il apprend qu'elle a été emportée d'assaut pendant la nuit. Ce fut le fameux Chevert, alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce, l'homme de toute l'armée le plus capable d'exécuter un coup de main, qui fut chargé de conduire les troupes. *Ecoute bien*, dit-il à un sergent qu'il envoyait tenter le premier l'escalade, *tu monteras par là* (l'angle rentrant d'un bastion); *en approchant, du haut du rempart on te criera : Qui vive? tu ne répondras rien. On te criera la même chose une seconde fois, tu ne répondras rien encore, non plus qu'au troisième cri. On tirera sur toi, on te manquera; tu égorgeras la sentinelle, et j'arrive là pour te secourir.* Tout fut ponctuellement exécuté, et

la ville fut prise. L'électeur de Bavière entre dans Prague le même jour, et le 19 décembre, il est reconnu roi de Bohême par les états du royaume, dont il reçoit l'hommage. Il retourne à Munich, laissant le commandement de l'armée au maréchal de Broglie. Le 31 décembre, le comte de Kévenhuller, commandant un corps de troupes autrichiennes, entre dans la Haute-Autriche, et oblige les troupes françaises, répandues sur la rivière d'Ens, à se retirer dans Lintz

Le comte de Ségur, assiégé dans cette place, est obligé de capituler le 23 janvier 1742. Le lendemain de la capitulation, le duc de Bavière est élu empereur. Le 26, le comte de Kévenhuller détache un corps de troupes, qui s'empare de la ville de Passaw. Le 27, le château capitule; le comte se rend maître ensuite de Braunaw et de Munich. Le 2 avril, le comte de Saxe assiége la ville d'Egra, bloquée depuis le mois de septembre de l'année précédente, et la force de capituler le 19. Le roi de Prusse, après avoir fait des progrès considérables, tant dans la Moravie que dans la Bohême, fait tout-à-coup sa paix avec la reine de Hongrie, et s'engage à garder la neutralité par deux traités signés, l'un à Breslaw, le 11 juin, et l'autre à Berlin, le 28 juillet. Les rois d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, la czarine et les Hollandais, sont compris dans ces traités : ainsi tout le poids de la guerre tombe sur les Français. Le maréchal de Broglie, se voyant abandonné, pense à sauver l'armée française, et y réussit par la sagesse de sa conduite et la valeur de ses troupes. Il gagne une marche sur les ennemis, retourne dans son camp de Pisseck, d'où il se retire ensuite sous le canon de Prague, à la vue d'une armée fort supérieure à la sienne; et enfin il entre dans la ville, où il est bientôt assiégé avec le maréchal de Belle-Isle. Ces deux habiles généraux prennent de concert les mesures nécessaires pour se défendre, et rendent, par leur belle résistance, le siége de Prague l'un des plus mémorables dont l'histoire fasse mention. Le prince Charles fait ouvrir la tranchée la nuit du 16 au 17 août, et après cinquante-huit jours de siége, et la perte de plus de quinze mille hommes, tués devant la place, il abandonne son entreprise le 13 septembre, pour aller disputer au maréchal de Maillebois l'entrée de la Bohême. Ce maréchal passe le Danube vers Statamhoff le 7 novembre et les jours suivants, ayant laissé quatre mille hommes près de Ratisbonne, pour y attendre le maréchal de Broglie, qui s'y rend le 16, et joint l'armée, dont il prend le commandement. Le 9 décembre, M. de Broglie arrive au secours de Braunaw, dont le baron de Bérenklaw faisait le siége, qu'il est obligé de lever. La nuit du

16 au 17 décembre, le maréchal de Belle-Isle sort de Prague avec l'armée française, et se rend à Egra, le 26, par une des plus belles retraites, malgré la rigueur de la saison, et les attaques continuelles des hussards ennemis. Le 16 juin, mort de la reine douairière d'Espagne, au palais de Luxembourg, à l'âge de trente-deux ans.

Celle du cardinal de Fleuri, principal ministre, arriva le 29 janvier 1743, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans et sept mois. Il montra, jusqu'à ses derniers moments, une tête saine, libre et capable d'affaires. Son désintéressement lui a mérité des éloges; l'économie qu'il mit dans l'administration publique, et la réunion qu'il fit, ou prépara, de la Lorraine à la France, sont les traits le plus remarquables de son ministère. « S'il accorda une pro- » tection trop marquée aux financiers, dit un écrivain qui se » pique d'impartialité, s'il fit trop d'attention aux querelles du » Jansénisme, on doit moins s'en prendre à lui qu'à quelques » personnes qui l'approchaient. Il n'était pas porté de lui-même » à faire de la peine; il n'aimait pas à troubler la tranquillité des » autres ni qu'on troublât la sienne ». Mais une faute énorme qu'on ne peut lui pardonner, c'est d'avoir négligé notre marine qui se trouva réduite, lorsqu'il mourut, à trente-cinq vaisseaux de ligne, tandis que les Anglais couvraient des leurs l'Océan et la Méditerranée. *En Allemagne*, le 2 janvier, la garnison française, que M. de Belle-Isle avait laissée dans Prague, en sort par une capitulation honorable. La reine de Hongrie se rend dans cette ville, et s'y fait couronner le 11 mai. Les Autrichiens font une nouvelle invasion en Bavière, s'emparent de toutes les places, et entrent, pour la troisième fois, au commencement de juin, dans Munich, sous la conduite de Bérenklaw. Dans ces conjonctures, l'empereur convient d'une suspension d'armes avec la reine de Hongrie. En conséquence, le roi donne ordre aux troupes françaises d'évacuer la Bavière et le Haut-Palatinat, et de retourner vers le Rhin. Le 26 juillet, M. de la Noue, ministre de sa majesté, notifie à la diète de l'empire que le roi, étant informé de la résolution où étaient les états d'Allemagne d'employer leur médiation pour faire cesser la guerre, et des négociations de l'empereur avec la reine de Hongrie, avait donné ordre aux troupes françaises de se retirer sur les frontières de son royaume, attendu qu'elles n'étaient entrées en Allemagne qu'à titre d'auxiliaires, et comme étant appelées par le chef de l'empire. Le maréchal de Broglie obéissant aux ordres du roi, ramène l'armée française en-deçà du Rhin. Mais la reine de Hongrie, fière du succès de ses armes dans la Bavière, et s'en promettant encore de plus grands, re-

jette la médiation de l'empire, et fait évanouir les espérances de la paix. Le prince Charles, à la tête d'une nombreuse armée, suit les troupes françaises, marche vers le Rhin, et fait des tentatives inutiles pour passer ce fleuve. Le maréchal de Coigni, qui avait pris le commandement des troupes ramenées de Bohême par le maréchal de Broglie, chasse de l'île de Reignac un détachement de l'armée du prince Charles, qui s'y était établi la nuit du 3 au 4 septembre, à dessein de passer le Rhin. Vers le même tems, le marquis de Balincour taille en pièces un autre détachement de trois mille hommes, qui avait passé ce fleuve près de Niffern; presque aucun n'échappe, tous ayant été tués, ou noyés, ou faits prisonniers. Le 7 septembre, la garnison d'Egra est obligée de se rendre au comte de Collowrath, après s'être défendue jusqu'à la dernière extrémité. *Sur le Mein*, le 27 juin, l'armée des Anglais, composée de quarante mille hommes, et commandée par le roi d'Angleterre en personne, échappe au maréchal de Noailles, qui l'avait enfermée entre Aschaffembourg et Ettingen sur la rive droite du Mein, de manière qu'elle devait périr ou se rendre. Ce qui fit manquer le coup, fut la témérité d'un corps de nos troupes, lequel, ayant attaqué l'ennemi contre la défense du général, fut repoussé vigoureusement, et par sa retraite ouvrit le passage d'Ettingen, qu'il était chargé de garder. *En Corse*, nouveaux mouvements. Les rebelles tiennent une assemblée générale, dans laquelle ils se choisissent des chefs.

Le roi, l'an 1744, met quatre armées sur pied, une en Provence, deux en Flandre, et une quatrième sur le Rhin; la première est commandée par le prince de Conti; la deuxième par le maréchal de Noailles; la troisième par le comte de Saxe, créé maréchal le 26 de cette année; la quatrième par le maréchal de Coigni. Le 27 avril, la déclaration de guerre contre la reine de Hongrie, est publiée à Paris. *Dans les Pays-Bas*, le roi, étant parti de Versailles le 3 mai, pour aller commander en personne l'armée de Flandre, arrive le 12 à Lille. De-là il se rend au camp de Cisoing, où il fait, le 15, la revue de l'armée. Le 17, il retourne à Lille; Menin est investi par ses ordres le 18, et la tranchée ouverte le 28 en sa présence. Le 4 juin, les assiégés arborent le pavillon blanc, et le 7, le roi entre dans la place. On avait dit à ce prince, qu'en risquant une attaque, on pourrait prendre la ville quatre jours plutôt: *Hé bien*, dit-il, *prenons-la quatre jours plus tard: j'aime mieux les perdre ces quatre jours, devant une place, qu'un seul de mes sujets*. Le 17, il arrive au camp devant Ypres, qui capitule le 27; le fort de Kenoque est pris de même le 29, et Furnes le 10 juillet. Le roi

quitte la Flandre le 30, et prend la route de l'Alsace, pour aller s'opposer au prince Charles, qui avait passé le Rhin, comme on l'a dit, à la tête d'une armée. Il arrive à Metz le 4 août, et y tombe dangereusement malade. Le 14, ce prince est à l'extrémité. Se croyant près de mourir, il dit au comte d'Argenson : *Ecrivez de ma part au maréchal de Noailles que, pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagna une bataille.* Toute la France cependant, apprenant l'accident de son roi, tombe dans une consternation qu'il est impossible d'exprimer. Ce fut alors que les Français, d'une commune voix, et comme de concert, donnèrent à Louis XV le surnom de Bien-Aimé. Le 15 du même mois d'août, jour consacré au triomphe de la vierge, il commence à donner quelque lueur d'espérance. Depuis cette heureuse époque la maladie du roi diminue, et le 19, il est entièrement hors de danger. Le comte de Saxe, que le roi avait laissé en Flandre à la tête d'une armée fort inférieure en nombre à celle des ennemis, les arrête pendant toute la campagne, et les empêche de faire aucune expédition. Cette campagne n'est pas moins glorieuse à ce grand capitaine que les suivantes, dans lesquelles il a battu tant de fois les ennemis, et forcé un si grand nombre de places. *Sur le Rhin*, le 29 juin, cinq cents hommes de l'armée du prince Charles, pandours et croates, passent le Rhin, et les deux jours suivants le reste de l'armée fait de même, par la négligence du comte de Seckendorf, général de l'empereur. Le maréchal de Coigni, en étant informé, marche aux ennemis, qui déjà s'étaient emparés des lignes de Lauteren, de Lauterbourg, de Weissembourg, et du village d'Astaldt. Le 5, vers les cinq heures du soir, le maréchal les attaque dans ces trois postes, et les en chasse, avec perte de trois mille hommes de leur côté : le 7, il abandonne les lignes, et se retire à Haguenau, où il établit son camp. Le 13 août, le duc d'Harcourt tombe sur un corps de dix à douze mille hommes autrichiens, qui s'étaient postés à Saverne, et les en chasse ; mais Bérenklaw étant venu au secours de Nadasti, leur chef, avec toute l'aile droite de l'armée autrichienne, le duc d'Harcourt se retire. La jonction des troupes venues de Flandre, avec l'armée d'Alsace, engage le prince Charles à penser à la retraite. Le 15, à dix heures du soir, Bérenklaw abandonne Saverne, et le lendemain le duc d'Harcourt fait occuper cette place. Le 23, les ennemis sont chassés de différents postes ; enfin, la nuit du 24, le prince Charles repasse le Rhin avec précipitation, sans autre fruit de son entreprise, que d'avoir pillé Saverne avec quelques villages, et perdu beaucoup de monde. Il vole au secours de la Bohême, attaquée par le roi de Prusse,

en exécution d'un traité fait avec l'empereur et le roi de Suéde; mais avant qu'il arrive, ce prince se rend maître de Prague le 16 septembre, après six jours de tranchée ouverte et fait prisonnière la garnison, forte de dix-huit mille hommes. Le roi de Prusse s'empare ensuite de Pisseck, de Frawemberg, de Budweiss, de Tabor, etc. Le prince Charles ne laisse pas de le fatiguer par ses mouvements et ses marches, et le force à la fin de retirer sa garnison de Prague le 27 novembre. L'empereur profite de la diversion que fait le roi de Prusse, pour recouvrer ses états. A mesure que les Impériaux avancent dans la Bavière, les Autrichiens se retirent et évacuent les places; enfin, l'empereur rentre, le 22 novembre, dans sa capitale. Le 19 septembre, le maréchal de Coigni investit Fribourg, et ouvre la tranchée le 30. Le roi, se trouvant rétabli, part de Metz le 29 septembre, pour se rendre au camp devant Fribourg, et y arrive le 10 octobre. Le 1 novembre, le gouverneur rend la ville par capitulation qui est signée chez le roi. Le 7, la ville est remise aux Français, avec l'artillerie et les munitions de guerre et de bouche. Le lendemain de la reddition de Fribourg, le roi part pour Paris, où il arrive le 15 novembre. Le 25, les châteaux de Fribourg capitulent; la garnison, s'étant rendue prisonnière de guerre, en sort le 28, et les deux jours suivants. *En Piémont*, l'infant D. Philippe, après s'être emparé de la Savoie, joint les troupes françaises, commandées par le prince de Conti, et vient camper sur les bords du Var. Le 1 avril, il fait passer cette rivière à deux détachements. Le 2, sept députés du parlement de Nice viennent assurer l'infant de leurs soumissions. Le 3, il reçoit, dans son camp, le serment du parlement et du corps-de-ville. Le 20, les ennemis perdent près de trois mille hommes à l'attaque générale de leurs retranchements, et les abandonnent; le comte de Suze et cinq régiments sont faits prisonniers. Le 21, D. Philippe fait occuper les retranchements abandonnés, et marche vers Villefranche. Le 23, on commence à battre le fort de Montalban, dont le gouverneur se rend prisonnier de guerre avec la garnison. Le 25, la citadelle de Villefranche capitule. Après la conquête du comté de Nice, les deux princes tournent vers Oneille, que les Piémontais abandonnent; mais différentes circonstances les obligent à changer de plan, et à prendre la route de Briançon. Le 12 juillet, l'armée est rassemblée sous cette place. Le 18 et le 19, les princes forcent les retranchements des vallées de Sture et du château Dauphin, taillent en pièces les troupes qui les défendaient, emportent le château Dauphin, et s'ouvrent un passage dans la plaine du Piémont. Le 19, le bailli de Givri force, en plein jour, une

gorge effroyable, bordée de canons, et défendue par deux mille hommes; cinq bataillons ennemis y sont mis en pièces à la vue du roi de Sardaigne, et un sixième, envoyé à leur secours, est précipité du haut des rochers; mais le bailli de Givri reçoit, dans cette expédition, une blessure, dont il meurt quelque tems après. Le 16 août, le prince de Conti fait attaquer le fort de Demont. Cette place pouvait se défendre long-tems, mais le 17, un boulet rouge, ayant mis le feu à un magasin de mèches, donne une si grande alarme au gouverneur, qu'il se rend prisonnier de guerre, avec la garnison. La nuit du 12 au 13 septembre, la tranchée est ouverte devant Coni. Le roi de Sardaigne vient au secours de la place; D. Philippe et le prince de Conti marchent à sa rencontre, lui livrent bataille le 30, et le défont. Après cette victoire, les princes reprennent les travaux du siége; mais la saison trop avancée les détermine à le lever : ils décampent le 22 octobre, et ramènent l'armée en Dauphiné. *Sur mer*, l'amiral Mathews, commandant la flotte anglaise, attaque, le 22 février, dans la Méditerranée, les flottes de France et d'Espagne, commandées par M. de Court et D. Navarro. Ces derniers eurent l'avantage, et maltraitèrent fort la flotte ennemie. Après le combat néanmoins ils se plaignirent réciproquement l'un de l'autre.

A la tête des événements de l'an 1745, se présente le mariage du dauphin et de Marie-Thérèse, infante d'Espagne, célébré, le 23 janvier, à Versailles. La cour apprend que, dans ce même mois, la reine de Hongrie, le roi d'Angleterre, le roi de Pologne, l'électeur de Saxe, et la Hollande, ont signé, à Varsovie, un traité d'union contre le roi de France et le roi de Prusse. L'ambassadeur de Hollande ayant rencontré le maréchal-comte de Saxe, dans la galerie de Versailles, lui demande ce qu'il pense de ce traité. *Cela est fort indifférent à la France*, répond le comte, *mais si le roi, mon maître, veut me donner carte blanche, j'en irai lire, à la Haye, l'original avant que l'année soit passée.* En Flandre, ce comte, nommé général de l'armée des Pays-Bas, arrive à demi-mort, et pouvant à peine se soutenir (il était hydropique.) Sa conduite ne se ressentit point de cet état de faiblesse. Il ouvre la campagne par le siége de Tournai, qu'il investit le 22 avril. Le roi part de Versailles, accompagné du dauphin, et arrive au camp le 8 mai. Trois jours après, l'habileté du général lui fait gagner la bataille de Fontenoi sur l'armée des alliés, commandée par le duc de Cumberland, dont le but était de faire lever le siége de Tournai. Les Anglais firent à cette journée des prodiges de valeur; une colonne impénétrable de leur infanterie rendit le

succès douteux pendant quelques heures, et ce ne fut qu'à l'aide du canon que le roi fit amener, qu'on vint à bout de la renverser. La déroute de ce corps détermina la victoire la plus complète. Les ennemis abandonnèrent le champ de bataille, couvert de quinze mille de leurs morts et de leurs blessés, laissant au vainqueur une partie de leur canon. Le roi, frappé de l'affreux spectacle des morts et des blessés étendus sur le champ de bataille : *Qu'on ait soin*, dit-il, *des Français blessés comme de mes enfants*, *qu'on ait même soin des ennemis*. Les fatigues de cette journée, où la santé du général semblait devoir succomber, firent en lui au contraire une heureuse révolution. Il commença dès-lors à se mieux porter. Le roi le félicitant depuis sur son rétablissement, *M. le comte de Saxe*, dit le maréchal de Noailles, qui était présent, *est le premier général que la gloire ait désenflé*. Le 22, la ville Tournai se rend après 23 jours de tranchée; la garnison entre, le 24, dans la citadelle, et capitule le 19 juin. Le 10 juillet, affaire de Mêfle, où MM. du Chayla, de Graville et de Souvré, battent un corps de six mille hommes des alliés. Le 11, le marquis du Chayla et le comte de Lowendal emportent Gand l'épée à la main, et obligent la garnison à se retirer dans le château, où elle est faite, le 15, prisonnière de guerre. Le 18, le marquis de Souvré se présente devant Bruges, dont les portes lui sont ouvertes par les habitants. La nuit suivante, le comte de Lowendal ouvre la tranchée devant Oudenarde; le 21, les assiégés arborent pavillon blanc, et la garnison se rend prisonnière. Le 25, le roi part du camp de Bost, arrive à Oudenarde, voit défiler la garnison, et entre dans la ville. Le 11 août, le duc d'Harcourt assiége Dendermonde, qui capitule le 12. Ostende, qui avait autrefois soutenu un siége de trois ans contre les Espagnols, et un autre de près de six mois sous Louis XIV, se rend le 23 août au comte de Lowendal, après cinq ou six jours seulement de tranchée; le roi y entre le 3 septembre, et revient à Paris, où il fait son entrée triomphante le 7. Après la prise d'Ostende, le comte de Lowendal assiége Nieuport, dont le gouverneur est fait prisonnier, avec la garnison, le 5 septembre. Le 8 octobre, Ath se rend au comte de Clermont-Galerande. *En Italie*, au mois de mai, la république de Gênes s'arrange avec les rois de France et d'Espagne, et s'engage à leur fournir un corps de dix mille hommes, avec un train considérable d'artillerie. L'infant don Philippe et le maréchal de Maillebois, après s'être rendus maîtres de la vallée d'Oneille, arrivent, le 23 juin, à Final, et de-là à Savone. Le duc de Modène, à la tête de l'armée combinée d'Espagne et de Naples, déloge de Novi le comte de Schullembourg, général des Autrichiens, et fait

entrer, le 5 juillet, trois mille cinq cents hommes dans cette place : il prend Tortone le 14 août, et oblige le château, le 3 septembre, à capituler. Le 9, le marquis de la Vieuville emporte la ville de Plaisance par escalade; la citadelle se rend trois jours après. Les Autrichiens, à cette nouvelle, évacuent Parme, et se retirent avec précipitation. La nuit du 21 au 22, le duc de Modène entre dans Pavie par un aqueduc, et s'en rend maître. Le 27, le maréchal de Maillebois bat les Piémontais à Bassignana sur le bas Tanaro, et remporte une victoire complète. Le 10 octobre, le comte de Lautrec défait un détachement des ennemis, et s'empare de leur camp. Le 12, la ville d'Alexandrie se rend à don Philippe. Le 30, la garnison de Valence évacue la place, après onze jours de tranchée, et la bourgeoisie demande à capituler pour le château. Le 4 novembre, la garnison de Casal abandonne la ville à l'approche des Français et des Espagnols, et se retire dans le château, qui fait sa capitulation le 29. Le 8 décembre, M. de Chevert s'empare de la ville d'Asti; le 17, le château se rend. Le comte de Gages marche vers Milan, qui ouvre ses portes le 16 décembre. Le château est investi le même jour.

L'an 1746, le 19 juillet, madame la dauphine accouche à Versailles d'une princesse, et meurt le 22, des suites de cette couche. *Dans les Pays-Bas*, le comte de Saxe investit, le 30 janvier, Bruxelles, où grand nombre d'officiers-généraux des ennemis étaient, avec une garnison de dix-huit bataillons et de neuf escadrons. Le 7 février, la tranchée est ouverte; le 20, la place se rend, et la garnison est faite prisonnière. On aurait peine à trouver dans l'histoire des exemples d'un projet aussi beau et aussi bien exécuté. Le 2 mai, le roi part de Versailles, et arrive le 4 à Bruxelles. Le 6, MM. de Lowendal et d'Armentières marchent vers Louvain, que les ennemis venaient d'abandonner. Les Français s'emparent successivement de plusieurs postes entre Malines et Anvers. Les magistrats de cette dernière place envoient, le 19, des députés, pour se soumettre au roi, qui, le 21, fait partir un détachement pour prendre poste dans Anvers. La nuit du 25 au 26, la tranchée est ouverte devant la citadelle, qui capitule le 31. Le 4 juin, le roi fait son entrée dans Anvers; le 10, il part pour Versailles. Le prince de Conti, détaché de l'armée pour faire le siége de Mons, ouvre, la nuit du 24 au 25 juin, la tranchée devant cette place, où il entre victorieux le 10 juillet. Le 16, il assiége Charleroi, et s'en rend maître, le 2 août, par composition. Saint-Guilain se rend dans le même tems au marquis de la Fare. Le maréchal de Saxe vient trouver le prince de Conti, afin de concerter avec

lui sur les moyens de déposter les ennemis du camp de Mazi, si fameux dans l'histoire. Voulant couper aux ennemis la communication des vivres par la Meuse, le maréchal détache M. de Lowendal pour s'emparer de Hui, où il entre le 21. Les ennemis, ayant été contraints de quitter les environs de Namur, son altesse M. le comte de Clermont, chargé de faire le siége de cette importante place, l'investit le 5 septembre, ouvre la tranchée la nuit du 12 au 13, prend la ville le 19, et le château le 30 : toutes les troupes de la garnison se rendent prisonnières. Le maréchal-comte de Saxe termine cette glorieuse campagne par la défaite des ennemis à la bataille de Raucoux, donnée le 11 octobre; les alliés y perdent douze mille hommes, tués ou blessés, et trois mille prisonniers, cinquante pièces de canon et neuf drapeaux. Si le jour n'eût manqué, la victoire était des plus complètes; mais la nuit qui survint, et des incidents singuliers, fixèrent les avantages des Français, et sauvèrent le reste de l'armée alliée, dont une partie se retira dans le camp des Romains, sur la montagne de Saint-Pierre, et l'autre passa la Meuse dans la plus grande confusion. Les Anglais, les Hanovriens, les Hessois, les Hollandais et les Bavarois, arrivés depuis deux jours à l'armée du prince Charles, furent les seuls sur qui tomba toute la perte. *En Italie*, la campagne est bien différente de celle de Flandre. Pendant que don Philippe fait le siége du château de Milan, le roi de Sardaigne marche vers Asti, qu'il investit le 5 mars. M. de Montal, qui y commandait, n'étant point secouru, est obligé de se rendre prisonnier avec la garnison. Ce revers engage don Philippe à sortir de Milan le 19, pour se retirer à Pavie. Les armes autrichiennes commencent à reprendre le dessus. Le 27 du même mois, Guastalla se soumet au prince de Lichtenstein. Les Autrichiens se rendent ensuite maîtres de Casal, et assiégent Valence. Le général Brouun investit Parme, d'où le marquis de Castellar sort, la nuit du 19 au 20 avril, à la tête de cinq mille hommes, et, s'ouvrant un passage à travers les ennemis, il fait la plus belle retraite, et joint l'armée espagnole, commandée par le comte de Gages. Le 22 avril, Parme capitule. Le 2 mai, Valence se rend au général Leutrum. Le 16 juin, don Philippe attaque, près de Plaisance, les ennemis, qui l'obligent à se retirer. Après s'être emparés de Séravalle et de Gavi, les Autrichiens marchent vers Gênes, et forcent plusieurs défilés, entr'autres celui de la Bochetta. Don Philippe tient, le 24 août, un conseil de guerre à Gênes, en conséquence duquel il prend la route d'Antibes, et les troupes de France et d'Espagne défilent vers Nice. Le 6 septembre, Gênes se rend au marquis de Botta, général de l'armée autrichienne. D'un autre côté, le roi

de Sardaigne s'empare de Savone et de Final avec ses châteaux : il investit la citadelle de Savone, qui se défend jusqu'au 18 décembre. Après ces expéditions, les troupes autrichiennes et piémontaises, s'étant jointes, marchent vers le comté de Nice, où elles entrent le 16 octobre. Don Philippe se retire, de l'avis de ses lieutenants-généraux, laissant des garnisons dans la citadelle de Villefranche et dans le château de Montalban; il fait repasser le Var à son armée le 18, et se rend à Antibes avec le duc de Modène. Quelques jours après, le roi de Sardaigne arrive à Nice : un détachement de sept cents hommes passe le Var par ses ordres; il est enveloppé par le marquis de Crussol, et partie taillé en pièces, partie fait prisonnier. Le 23, la garnison du château de Vintimille est obligée de capituler, après une vigoureuse résistance; la citadelle de Villefranche éprouve le même sort. La nuit du 29 au 30 novembre, les ennemis passent le Var, entrent en Provence, s'avancent jusqu'à la ville de Grasse, brûlent le bourg de Saint-Laurent et deux autres villages, et vont camper, le 3 décembre, sous Antibes, dont ils font le blocus. Le maréchal de Belle-Isle, envoyé pour remplacer le maréchal de Maillebois, se rend, le premier décembre, à l'armée de Provence; il arrête les progrès des ennemis qui, malgré leur supériorité, ne peuvent s'établir en de-çà de l'Argens, ni s'emparer d'aucun poste important. La révolution, arrivée à Gênes dans ces circonstances, fait une heureuse diversion. Les Génois, supportant impatiemment la pesanteur du joug des Allemands, se révoltent à l'occasion d'un coup de canne donné mal à propos, prennent les armes le 5 décembre, font main-basse sur tous les Autrichiens qu'ils rencontrent, les chassent, le 10, de plusieurs postes, le 13 de celui de la Bochetta, et enfin se rendent tellement maitres, que le calme est rétabli dans Gênes, et les boutiques y sont ouvertes le 16. Cette révolution coûta plus de cinq mille hommes aux Allemands. *Sur mer*, M. de la Bourdonnaie, gouverneur de l'ile Bourbon, après avoir battu et dispersé la flotte anglaise, fait une descente près la ville de Madras, dont il s'empare le 21 septembre, et convient avec le gouverneur d'un rançonnement montant à treize ou quatorze millions de nôtre monnaie. Le gouverneur de Pondichéri refuse de tenir cette convention, et garde la ville jusqu'à la paix. L'escadre de l'amiral Lestock mouille, le premier octobre, dans la baye de Poulduc, sur les côtes de Bretagne : M. de Saint-Clair, commandant les troupes de ce débarquement, commence le même jour à faire débarquer cinq mille hommes, qui s'emparent du château de Coydor : le lendemain, il fait débarquer le reste, consistant en deux mille

hommes ; le 3, il s'empare du bourg de Guidel ; le 4, il s'approche de Lorient, et envoie sommer la ville de se rendre ; le 7 au soir, il se retire après avoir attaqué, tout le jour, la ville avec un feu très-vif ; le 8, saisi d'une terreur panique, il se rembarque avec précipitation, sans remporter d'autre fruit de cette descente, que le ridicule d'une entreprise vaine et mal concertée.

Il fallait au dauphin une nouvelle femme après la mort de la première, pour continuer la suite des héritiers de la couronne. Le 9 février 1747, Marie-Josephe, fille du roi de Pologne, électeur de Saxe, arrive à Versailles, et il l'épouse le même jour. *En Provence*, les Autrichiens et Piémontais, qui semblaient vouloir envahir toute la Provence et le Dauphiné, sont chassés l'épée à la main de poste en poste, et enfin obligés, le 3 février, de repasser le Var avec précipitation. Le 25 mai, le comte de Belle-Isle, frère du maréchal, se rend maître du fort Saint-Honorat, et le 26 de celui de Sainte-Marguerite. Le 3 juin, le maréchal de Belle-Isle passe le Var : le 4, il fait ouvrir la tranchée devant Montalban, dont la garnison se rend prisonnière le 5. Villefranche capitule le 11. Le 19 juillet, le comte de Belle-Isle attaque les retranchements que le roi de Sardaigne avait fait construire sur le plateau du col de l'Assiète, pour couvrir Exiles et Fénestrelles. Ces retranchements étaient profonds, palissadés, garnis d'artillerie et défendus par vingt et un bataillons. Le comte gravit pour y arriver, avec vingt-huit bataillons, à travers un feu plongeant de mousqueterie et de canon et une grêle de grosses pierres. Trois fois repoussé avec une perte considérable, trois fois il revient à la charge. A la fin il tombe percé de vingt blessures à côté de quatre mille morts et de deux mille blessés. Ceux-ci, ramenés à Briançon, éprouvèrent la générosité de M. d'Audiffret, lieutenant de roi, et de son épouse. Le mari vendit sa vaisselle d'argent pour les secourir, et la dame, près d'accoucher prit elle-même le soin de panser leurs blessures de ses mains. Elle mourut en s'acquittant de ce pieux office, dont son état actuel semblait la dispenser. Le 18 octobre, l'infant D. Philippe fait attaquer divers postes des environs de Vintimille, occupés par les ennemis ; ils en sont chassés en trois jours avec une perte considérable. *A Gênes*, le marquis de Botta, au désespoir de son expulsion de Gênes, fait différentes tentatives pour y rentrer, sans autres succès que de perdre beaucoup de monde. Il est ensuite rappelé. Le comte de Schullembourg, qui le remplace, est attaqué, le 14 avril, dans le poste de la montagne du Diamant, dont il s'était emparé, et battu par les Génois, secondés par les troupes auxiliaires de

France et d'Espagne ; ce grand général a la jambe cassée d'une chute de cheval dans l'action. Le 1 mai, le duc de Boufflers arrive à Gênes pour y commander les troupes destinées au secours de la république : après s'être signalé en différentes occasions, et avoir remporté de grands avantages sur les Autrichiens, il tombe malade de la petite vérole, et meurt le 2 juillet, âgé de quarante-deux ans, généralement regretté de la noblesse et du peuple. En reconnaissance des services qu'il a rendus à Gênes, le grand-conseil a inscrit sa famille parmi celles de la première noblesse de la république. Le comte de Schullembourg voyant son armée extrêmement affaiblie et diminuée par tant de tentatives inutiles sur Gênes, lève le blocus et se retire entièrement le 6. Le 9, les Génois font chanter le *Te Deum* en actions de grâces, et établissent à perpétuité une procession générale pour le jour de la Conception de la Sainte-Vierge. Le 15, le marquis de Bissi arrive à Gênes avec un nouveau convoi, et prend le commandement de l'armée. Il est remplacé, sur la fin de septembre, par le duc de Richelieu, qui a son audience publique du doge le 2 octobre ; et le 15 du même mois, il se met à la tête des troupes de la république. Cette puissance, par délibération d'un grand conseil, tenu le 18 octobre 1748, a accordé au duc de Richelieu les mêmes honneurs qu'à M. de Boufflers, en inscrivant son nom et celui du duc de Fronsac, son fils, dans le Livre d'Or, les déclarant nobles génois, eux et leurs descendants ; dans le même tems le duc de Richelieu a été honoré du bâton de maréchal de France par le roi (Voy. *Gênes*). *Dans les Pays-Bas*, le maréchal de Saxe arrive à Bruxelles le 31 mars 1747, et règle les dispositions des siéges qui doivent ouvrir cette campagne, dont le but était la conquête de la Flandre hollandaise. Le 17 avril, le régiment de la Morlière s'empare des deux redoutes de Boucautaven et de Zaydick. Le 22, M. de Lowendal se rend maître du fort de l'Ecluse, et le 24 d'Islendick. Le fort de la Perle se soumet le même jour, et celui de Liefkenshoeck le 25. La nuit du 30 avril au 1 mai, la garnison du Sas-de-Gand est forcée de se rendre prisonnière. Le 6 mai, le commandant du fort Philippine capitule, Hulst se rend le 11 ; Axel ouvre ses portes le 16. Pendant l'espace d'un mois, tout ce qui est entre l'Escaut et la mer se trouve réduit sous l'obéissance du roi, et la conquête de la Flandre hollandaise est achevée par MM. de Lowendal et de Contades, quoiqu'il y eût plusieurs places qui n'avaient point été attaquées dans la guerre dernière, étant jugées imprenables, et d'autres qui avaient vu échouer devant elles la science du plus grand ingénieur qu'ait eu la France. La prise de l'Ecluse ayant jeté l'alarme dans la Zélande, cette province nomme de son chef le

prince d'Orange stadhouder ; démarche qui est suivie par les autres provinces, de sorte que le 4 mai ce prince est reconnu, en cette qualité, par les états-généraux, lesquels déclarent le Stadhouderat héréditaire, non seulement en faveur des mâles, comme on l'avait fait en 1674, mais même en faveur des princesses de la maison d'Orange. Ce qui cause le plus d'inquiétude à la province de Zélande, c'est un amas de deux cents bâtiments plats, suffisants pour le transport de vingt mille hommes rassemblés au Sas-de-Gand, sous la direction de M. de Lage, officier de grande réputation. Le 29 mai, le roi part de Versailles, et arrive le 31 à Bruxelles, d'où il se rend, le 22 juin, à l'abbaye du Parc. Le 2 juillet, le roi ayant sous son commandement le maréchal-comte de Saxe, gagne, sur les alliés, la bataille de Lawfeldt; vingt-neuf pièces de canon, deux paires de timbales, neuf drapeaux, sept étendards pris sur les ennemis, près de dix mille hommes d'élite de troupes anglaises, hanovriennes et hessoises, tués, huit cents prisonniers, dont plusieurs de distinction, entr'autres M. Ligonier, général; enfin la retraite des ennemis au-delà de la Meuse, caractérisent assez leur défaite et la victoire des Français qui perdirent de leur côté six mille hommes, tant tués que blessés; le comte de Bavière fut du nombre des premiers. Le comte de Clermont, et tous les officiers-généraux et particuliers se signalèrent par des actions au-dessus de tout éloge. Le roi s'étant rendu sur le champ de bataille, ne put retenir ses larmes en le voyant jonché de morts et de mourants. *Sire*, lui dit le maréchal de Saxe, *tant de carnage ne vous donnera pas un pouce de terre; il nous faudra décamper demain.* Après cette victoire, le siége de Berg-op-Zoom est résolu. M. de Lowendal, chargé de cette périlleuse entreprise, y arrive le 12 juillet, ouvre la tranchée la nuit du 14 au 15, et emporte d'assaut, le 15 septembre, au grand étonnement de toute l'Europe, et surtout des Hollandais, une place soutenue d'une puissante armée, et ravitaillée sans cesse en tout genre, par mer et par terre; place devant laquelle avaient autrefois échoué les plus grands généraux, le duc de Parme en 1588, et le marquis de Spinola en 1622. Après la prise de la ville, tous les forts capitulent, et les garnisons se rendent prisonnières. Cette journée coûte plus de quatre mille hommes aux alliés. On ne put empêcher le pillage, parce que la place fut prise de nuit. Les troupes firent un butin considérable. On trouva dans le port dix-sept bâtiments chargés de provisions, avec cette inscription sur chaque barque: *A l'invincible garnison de Berg-op-Zoom.* Le roi apprend la nouvelle de la prise de Berg-op-Zoom le 17, et nomme sur-le-champ M. de Lowendal maréchal de France. La campagne paraissant finie par ce dernier siége, le roi

fixe son départ au 25, et se rend à Versailles le 26. Sa majesté avait nommé, sur le point de partir, M. le maréchal de Saxe commandant-général des Pays-Bas. La nuit du 28 au 29, la tranchée est ouverte devant le fort Frédérik, qui capitule le 1 octobre; Lillo se rend le 12, et ensuite le fort de la Croix. L'armée se sépare le 23 jusqu'au 26, et le 1 novembre, toutes les troupes destinées à hiverner dans les Pays-Bas sont rendues dans leurs quartiers. Tel fut pour la France le succès d'une campagne dans laquelle les ennemis, fiers des avantages qu'ils avaient remportés dans l'Italie l'année précédente, semblaient devoir tout envahir, et se flattaient de nous réduire à la défensive. *Sur mer*, nous n'eûmes pas les mêmes succès. Le 14 juin, l'escadre du marquis de Jonquières, composée de quatre vaisseaux et de cinq frégates, est enlevée, près du cap Finistère, par la flotte anglaise de l'amiral Anson, forte de seize vaisseaux de ligne. Le 25 octobre, combat, à la hauteur du même cap, entre l'escadre française de M. l'Etenduère, consistant en huit vaisseaux, et la flotte anglaise de vingt vaisseaux de la première force, commandée par le vice-amiral Hawcke. Ces deux combats, très-inégaux, dans le dernier desquels il n'échappa que deux vaisseaux français, achevèrent de détruire notre marine, qui avait été fort négligée depuis la mort de Louis le Grand.

L'année 1748, *en Flandre*, le 12 avril, Maëstricht est investi par la plus belle manœuvre de guerre qui ait été faite depuis long-tems. Elle avait été concertée par le maréchal de Saxe, qui l'exécuta, et par deux hommes peut-être uniques chacun en leur genre, M. de Camille, maréchal-des-logis de l'armée, et M. du Verney, aussi célèbre dans l'art des subsistances que le premier dans l'ordonnance des marches. Cette manœuvre était telle que les ennemis également inquiets pour Luxembourg, Maëstricht et Breda, divisèrent leurs troupes, et facilitèrent ainsi l'investissement de Maëstricht. On ouvrit la tranchée le 15 devant la place. Le maréchal l'avait souvent dit : *La paix est dans Maëstricht*; et l'événement vérifia cette espèce de prédiction. Les alliés alarmés de voir les Français déjà maitres d'une partie de leurs barrières, près de forcer les autres et d'envahir la Hollande, sont enfin obligés d'avoir recours à la négociation, et de demander eux-mêmes la paix, après l'avoir refusée tant de fois. Le roi, par une générosité plus grande que celle qu'on a tant admirée dans Scipion à l'égard d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, veut bien accorder la paix à ses ennemis vaincus, aux mêmes conditions qu'il la leur avait offerte avant que de battre leurs armées et de forcer leurs barrières. Le 6 mai, le gouverneur de Maëstricht arbore le pavillon blanc; le 7, la capitulation est signée;

le 10, la garnison sort avec les honneurs de la guerre. Le 11 du même mois, la cessation des actes d'hostilité est publiée à Bruxelles et dans les deux armées. Enfin le traité définitif de paix est signé à Aix-la-Chapelle le 18 octobre, par les plénipotentiaires des rois de France, d'Espagne et d'Angleterre, de la reine de Hongrie, du roi de Sardaigne, des états généraux, du duc de Modène et de la république de Gênes. Ce traité de paix est sans exemple, et sera à jamais mémorable, par la modération d'un roi victorieux qui s'arrête au milieu de ses victoires, et par le désintéressement avec lequel il sacrifie ses conquêtes, tandis qu'il peut faire la loi à des ennemis vaincus, et contraints d'implorer sa clémence *Dans les Indes orientales*, les anglais ignorant l'armistice publié en Europe, font une descente, sous la conduite des amiraux Boscawen et Griffin, au port de Gondoulou, à cinq lieues de Pondichéri; et, le 28 août, ils mettent le siége devant cette ville, pour lequel ils avaient fait des préparatifs formidables. La place est défendue par M. Dupleix avec toute la valeur et l'intelligence qu'on pouvait désirer. Le siége est levé le 17 octobre.

La paix reçut le sceau de l'authenticité par la publication qui s'en fit le 12 février 1749 à Paris. La multiplicité des degrés de juridiction fut diminuée au mois d'avril par l'édit qui réunit les prévôtés et vicomtés aux bailliages et sénéchaussées. Le 23 juillet, les Anglais, en conséquence du traité d'Aix-la-Chapelle, évacuent l'île Royale, ou Cap-Breton, et le fort de Louisbourg, qu'ils remettent aux troupes du roi. Cependant ils ne cessaient, depuis la paix, d'inquiéter nos colonies, voisines de l'Acadie, ou nouvelle Ecosse, dont ils cherchaient à étendre les limites aux dépens du Canada. La cour de France, dès le mois de juin, en avait porté ses plaintes à celle de Londres, et lui avait proposé de nommer, de part et d'autre, des commissaires pour régler à l'amiable les limites des colonies anglaises et françaises. En conséquence le roi d'Angleterre chargea MM. Shirlai et Mildmai, de traiter cette affaire à Paris avec MM. de la Galissonière et de Silhouette, que le roi de France avait nommés de son côté. Au mois d'août, édit portant défenses à tous gens de main-morte d'acquérir, ou de recevoir aucuns fonds, rentes, ou maisons, sans avoir obtenu des lettres-patentes, lesquelles ne seront enregistrées qu'après une information faite de l'utilité et de l'incommodité. *Dans les Indes orientales*, le 3 août, les Français, établis à Pondichéri, remportent, sur le prince d'Arcate, une grande victoire qui leur procura la cession de nouvelles terres avec la ville de Masulipatan.

Les commissaires des cours de Versailles et de Londres

s'occupaient cependant à déterminer les limites qui séparent l'Acadie du Canada. Ayant achevé leur travail, ils se remettent leurs mémoires respectifs le 21 septembre 1750. MM. de la Galissonnière et de Silhouette prétendent dans le leur que l'Acadie, telle qu'elle a été cédée aux Anglais par le traité d'Utrecht, c'est-à-dire, *suivant ses anciennes limites*, commence à l'extrémité de la baie française, depuis le cap Sainte-Marie, ou le cap Fourchu, qu'elle s'étend le long des côtes, et se termine au cap Canseau. MM. Shirlai et Mildmai soutiennent, au contraire, qu'elle s'étend depuis la rivière de Kinebeki jusqu'au golfe de Saint-Laurent, et du fleuve Saint-Laurent, par le nord, jusqu'à l'Océan; ce qui allait à rendre les Anglais maîtres de la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à son embouchure, et de toutes les côtes, depuis le cap des Rosiers jusqu'à l'Isthme: par-là se trouvait coupée la communication du Canada avec la Louisiane. Il y eut des réponses et des répliques qui exercèrent les commissaires pendant plus de quatre ans, et où l'on prodigua l'érudition en pure perte. Rien ne fut décidé; les Anglais voulaient la guerre, et les hostilités continuèrent du côté de l'Acadie et de l'Oyo. Le 1er novembre, édit pour l'établissement d'une noblesse militaire. Jusqu'alors, la profession des armes n'avait point la vertu d'anoblir, même dans les premiers grades, en sorte qu'un officier de fortune rentrait dans la classe des roturiers en se retirant du service, quelque gloire qu'il y eût acquise. Le roi, par son édit, accorde les droits et priviléges de la noblesse, pour eux et leurs descendants, à tous ceux qui le serviront dans ses troupes, au moins en qualité de capitaines, et dont le père et l'aïeul l'auront servi dans la même qualité (1). Le 27 novembre, M. d'Aguesseau remet entre les mains du roi la dignité de chancelier dont il était pourvu depuis le 2 février 1717, et les sceaux. Sa majesté nomme chancelier M. de Lamoignon de Blanc-Mesnil, premier président de la cour des aides, et donne les sceaux à

---

(1) Mais Louis XVI, par son édit du 22 mai 1781, a révoqué cette décision, non-seulement en déclarant inhabile pour la suite à devenir capitaine tout officier qui ne sera pas noble de quatre générations, mais encore en interdisant les grades militaires à tous les officiers roturiers. Les fils des chevaliers de S. Louis sont exceptés, à la vérité, de cette exclusion; mais cette faveur est nécessairement bien limitée, car plusieurs des officiers d'aujourd'hui, non-nobles, peuvent mourir capitaines, sans avoir obtenu la croix. A Dieu ne plaise, au reste, que nous prétendions blâmer ce nouvel édit. Nous souscrivons au contraire de très-bon cœur à l'apologie victorieuse qu'en a faite un homme de génie contre certains frondeurs enthousiastes et absolus.

(Voy. *Annales Polit.* 1781, 15 *sept.* pp. 72-81.)

M. de Machault, contrôleur-général des finances. Le 30, M. le maréchal comte de Saxe meurt au château de Chambord, âgé de cinquante-quatre ans; son corps, porté à Strasbourg, y a été inhumé dans le temple luthérien de Saint-Thomas, où le roi lui a fait ériger un superbe mausolée, pour servir de monument aux services inestimables que ce grand homme a rendus à la France (1).

La noblesse indigente manquait de ressources pour faire élever ses enfants d'une manière conforme à leur naissance et utile à l'état. Le roi, l'an 1751, pourvut à cet inconvénient, en fondant, au mois de janvier, une école militaire. Cet établissement, imaginé par M. d'Argenson, l'emporte incomparablement sur celui de Saint-Cyr, fondé, par Louis XIV, pour deux cent cinquante demoiselles. Le 9 février, mort du chancelier d'Aguesseau. Si les lois eussent été perdues, on les eût retrouvées dans la mémoire de cet illustre chef de la magistrature. Il n'était étranger dans aucune faculté des sciences; mais il possédait parfaitement la jurisprudence et les belles-lettres : ses vertus répondaient à ses talents. Le 13 septembre, madame la dauphine accouche, à Versailles, d'un fils que le roi nomme duc de Bourgogne. Cette naissance cause des transports de joie dans toute la France. Sa majesté donne ordre à l'hôtel-de-ville d'employer, à marier six cents filles, les sommes qu'il destinait à être employées, à cette occasion, en fêtes et en réjouissances publiques. Cet exemple eut des imitateurs à la cour et en province.

La France perd, l'an 1752, un grand modèle de vertu dans la personne de M. le duc d'Orléans, mort, le 4 février, à Sainte-Geneviève de Paris. Depuis plusieurs années, il était retiré dans cette maison, uniquement occupé de l'étude des livres saints, où il fit de grands progrès, et de la pratique des vertus chrétiennes, dont il devint un excellent modèle. Le 10, madame Henriette de France meurt à l'âge de vingt-quatre ans. Elle emporta dans le tombeau l'amour, l'estime et les regrets de la cour, qu'elle avait mérités par sa douceur et sa piété. Le 18 avril, arrêt du parlement, en forme de réglement, portant défense de *faire aucuns actes tendants au schisme, et aucun refus de sacrements, sous prétexte de défaut de représentation de billets de confession et de non-acceptation de la bulle*

---

(1) Deux grenadiers, visitant un jour ce temple, s'arrêtent au tombeau du maréchal, le regardent en silence, puis tirant leurs sabres, les passent sur ce monument, comme pour en aiguiser le tranchant, après quoi ils se retirent, l'œil fixé sur la terre, sans proférer un seul mot. Que d'éloquence dans cet éloge muet!

Unigenitus. Ces refus étaient devenus communs depuis quelques années à Paris et ailleurs. L'arrêt ne les fit point cesser. Les prélats qui les autorisaient, contestèrent au parlement sa compétence, en ce qui concerne l'administration, même publique, des sacrements. Le parlement soutint son arrêt, et sévit contre les contrevenants. Edit du mois d'août, qui fixe le nombre des maîtres des requêtes à quatre-vingts. (En 1302, lorsque Philippe le Bel rendit le parlement sédentaire, ils n'étaient que six, dont deux suivaient le roi, et les quatre autres furent attachés au parlement. De là vient que les maîtres des requêtes ne peuvent y avoir voix qu'au nombre de quatre. Ils y ont rang et séance après les présidents à mortiers.)

La contradiction paraissant augmenter le nombre des refus de sacrements, loin de le diminuer, le roi, par lettres-patentes du 22 février 1753, enjoint au parlement de surseoir à toutes poursuites et procédure concernant cette matière, jusqu'à ce qu'elle en ait autrement ordonné. Le parlement arrête qu'il sera fait des remontrances sur ces lettres. Sa majesté, instruite des objets de ces remontrances, refuse de les recevoir. Le 5 mai, nouvelles lettres-patentes en forme de jussion, pour l'enregistrement de celles du 22 février. Le 7, arrêté du parlement, par lequel il déclare *ne pouvoir, sans manquer à son devoir et à son serment, obtempérer auxdites lettres en forme de jussion.* Le 9, les magistrats qui composent les enquêtes et les requêtes sont exilés en différentes villes du ressort, et quatre d'entre eux constitués prisonniers. Le 11, la grand'chambre est transférée à Pontoise. Le 8 septembre, madame la dauphine accouche d'un prince à qui le roi donne le nom de duc d'Aquitaine : ce prince mourut le 22 février suivant. Le 7 et le 8 novembre, la grand'chambre est exilée à Soissons. Le 11, lettres-patentes pour l'établissement d'une chambre royale à Paris, destinée à rendre la justice à la place du parlement. M. le chancelier fait l'ouverture de ce tribunal, le 13, aux Grands-Augustins.

Les Anglais qui depuis le dernier traité de paix méditaient une nouvelle guerre contre nous, se déclarèrent enfin, l'an 1754, par la construction qu'ils font d'un fort en Amérique, sur nos terres voisines de l'Acadie. M. de Contrecœur, commandant du Canada, leur députe M. de Jumonville, chargé d'une lettre par laquelle ils étaient invités à ne point troubler la paix, et à se retirer des terres appartenantes à la France. Le député est indignement assassiné, le 24 mai, par ceux à qui la lettre était adressée, et son escorte, composée de trente hommes, faite prisonnière. Le 3 juillet, M. de Villiers, frère de M. de Jumonville, pour venger cette perfidie, marche, par ordre du commandant, contre les

Anglais, attaque et leur enlève le fort de la Nécessité; mais loin de faire subir aux assiégés la peine du talion, qu'ils méritaient pour la mort de son frère, il se contente d'exiger qu'ils rendent les trente prisonniers qu'ils avaient faits en le massacrant; condition qui, toute modérée et équitable qu'elle était, fut très-mal exécutée. *En France*, madame la dauphine met au monde, le 23 août, à Versailles, le duc de Berri. Le 2 septembre, le roi donne une déclaration célèbre, qui impose un silence absolu sur les disputes qui troublent l'église de France, et charge ses parlements d'y tenir la main. Le 4, celui de Paris est rétabli dans ses fonctions, et, le lendemain, il enregistre la déclaration.

Cette loi ne calma point la fermentation qui agitait le clergé. L'an 1755, le 28 mai, il ouvrit sa grande assemblée, dans laquelle on discuta principalement trois questions relatives aux troubles présents de l'église, le dégré de respect dû à la bulle, la notoriété du droit et du fait, et la compétence en matière de sacrements. Les prélats de l'assemblée sont divisés, seize contre dix-sept, sur ces trois points. Ne pouvant s'accorder, ils conviennent d'écrire une lettre en commun au pape, pour avoir son sentiment. Le 17 novembre, madame la dauphine accouche, à Versailles, d'un prince que le roi nomme comte de Provence. *En Amérique*, l'amiral Boscawen, à la tête de treize vaisseaux de guerre anglais, s'empare, au mois de juin, de deux vaisseaux français qu'il rencontre sur le banc de Terre-Neuve. Cet acte d'hostilité tient lieu aux Anglais d'une déclaration de guerre. Le roi de France, en étant instruit, rappelle de Londres son ambassadeur; il ordonne en même tems de faire tous les préparatifs nécessaires pour avoir raison de cette insulte faite à son pavillon et à sa couronne. Le 9 juillet, combat sur l'Oyo, près le fort du Quesne, entre les Français et les Anglais. Ceux-ci furent complétement battus; Braddok, leur général, périt avec presque tous les officiers dans l'action. On trouva parmi ses papiers le projet formé par le ministère anglais d'enlever aux Français la plus grande partie de leurs possessions en Amérique. Le 1er septembre, nouvel échec pour les Anglais; un corps de mille cinq cents hommes de leurs troupes, commandé par le colonel Williams, est défait près du lac Georges, en Canada, par M. Dieskau, qui tombe entre les mains des ennemis en les poursuivant.

Le roi, déterminé à mettre en œuvre toutes ses forces de terre et de mer contre les Anglais, donne ordre, au mois de janvier 1756, d'armer trois fortes escadres, dont l'une est destinée pour l'Amérique, et les deux autres doivent rester dans les rades de

Brest et de Toulon, prêtes à se porter où le besoin exigera. Sa majesté nomme, dans le même mois, le maréchal de Belle-Isle généralissime des côtes de l'Océan, et le maréchal de Richelieu généralissime des côtes de la Méditerranée. Le 12 avril, ce dernier part des îles d'Hières, à la tête de douze mille hommes, sur une escadre conduite par M. de la Galissonnière. La conquête de l'île de Minorque était l'objet de cet armement. Le 17, l'escadre aborde à l'île, et le débarquement se fait sans obstacle. Deux jours après, le maréchal de Richelieu se rend maître de la ville de Ciutadella; de là, il marche à la ville de Port-Mahon, dont il trouve les portes ouvertes. Les Anglais l'avaient abandonnée pour se retirer dans le fort Saint-Philippe, où ils avaient rassemblé toutes leurs forces. Cette place, par l'avantage de son assiette et la bonté de ses fortifications, était regardée en Angleterre comme imprenable. M. de Richelieu n'en jugea pas de même: le 8 mai, il commence à l'attaquer avec son artillerie, qu'il avait placée sur le mont des Signaux. Le 20, M. de la Galissonnière, qui couvrait le siége avec son escadre, livre bataille à l'escadre anglaise, qui venait, sous les ordres de l'amiral Bing, porter du secours aux assiégés. Il remporte sur elle une pleine victoire, quoique inférieure en nombre de vaisseaux, et l'oblige à se réfugier en désordre à Gibraltar, sans avoir pu remplir son objet. Le malheureux Bing, de retour en Angleterre, paya de sa tête cet échec l'année suivante. Le siége cependant allait lentement, par l'impossibilité où l'on était de faire des tranchées, faute de terre. Enfin, la nuit du 27 au 28 juin, M. de Richelieu ayant fait faire une attaque générale des cinq forts qui soutenaient la place, en emporte trois, et effraie tellement les assiégés par cette entreprise, également heureuse et hardie, qu'il les détermine à capituler. On leur accorde les honneurs de la guerre, avec promesse d'être conduits à Gibraltar, et, le 29, ils remettent les forts. Le général victorieux s'embarque, le 8 juillet, pour retourner en France, laissant le comte de Lannion pour gouverneur de l'île, avec une forte garnison. La guerre était alors déclarée en forme par le roi de France, dès le 20 juin, à l'Angleterre; et, le 1er mai précédent, ce monarque avait fait un traité mémorable d'alliance avec l'impératrice reine de Hongrie. Au mois d'octobre, sa majesté, instruite de l'invasion de la Saxe faite par le roi de Prusse, et de l'entrée de ce prince dans la Bohême, donne ordre de faire marcher vers l'Allemagne une armée de vingt-quatre mille hommes, sous le commandement du prince de Soubise; c'était le secours stipulé, avec la reine de Hongrie, par le traité du 1er mai. Le 17 novembre, le parlement supprime le bref de N. S. P. le pape, du 16 octobre, en réponse aux évêques de

France. Les troubles continuant toujours à l'occasion de la bulle, le roi donne, le 10 décembre, une déclaration par laquelle sa majesté ordonne *que tous ses sujets aient, pour ladite constitution, le respect et la soumission qui lui sont dus, sans néanmoins qu'on puisse lui attribuer la dénomination, le caractère, ni les effets de règle de foi*, prescrit de nouveau le silence sur cette matière, renvoie aux juges ecclésiastiques la connaissance du refus des sacrements, permet cependant aux magistrats de punir les auteurs de ces refus, et accorde une amnistie générale pour le passé. Le 13, sa majesté s'étant rendue au parlement, y tient un lit de justice, dans lequel elle fait enregistrer cette déclaration, avec une autre sur la police du parlement, et un édit portant suppression des deux chambres et des présidents des enquêtes. Ce coup d'autorité met la consternation dans le parlement. Les présidents et conseillers des enquêtes et requêtes, croyant leur état changé et altéré par la deuxième déclaration, prennent le parti, avec plusieurs conseillers de la grand'chambre, de donner à M. le chancelier la démission de leurs charges. *En Canada*, le marquis de Montcalm, arrivé de France au mois de mai, avec un renfort considérable, enlève aux Anglais, le 13 août, le fort Ontario, situé près du lac de ce nom, et, le lendemain, ceux de Chouagen et de Georges. Dans ces trois places, que les Anglais avaient élevées sur un terrain par eux usurpé durant la paix, le vainqueur fit mille six cents prisonniers, s'empara d'environ deux cents grosses pièces d'artillerie, et d'une grande quantité de boulets et de munitions de toutes espèces. Cette conquête, qui ne coûta que cinq ou six hommes à M. de Montcalm, déconcerta les projets des Anglais sur nos colonies du Canada et de la Louisiane. Les trois forts, aussitôt après leur prise, furent démolis par les Français.

Le 5 janvier 1757, est un de ces jours funestes dont nul bon français ne peut se rappeler le souvenir sans horreur. Le roi, sur les six heures du soir, montant en carrosse pour aller souper à Trianon, est frappé d'un coup de couteau au côté droit entre les côtes, par un forcené de la lie du peuple, nommé Robert-François Damiens, que la justice poursuivait alors pour crime de vol. Heureusement la blessure de sa majesté ne fut point mortelle. Le scélérat fut arrêté sur-le-champ. Les magistrats, qui étaient restés à la grand'chambre, assistés des princes et des pairs, le condamnèrent, le 26 mars, à la peine des régicides, et le 28 il fut exécuté. Le 9 janvier, mort de Bernard le Bovier de Fontenelle, le Nestor des gens de lettres. Il était âgé de cent ans moins un mois. Le 1 septembre, sa majesté rétablit le parlement de Paris dans ses fonctions, après avoir donné

ordre au chancelier de rendre les démissions aux membres de cette compagnie, qui les avaient données. Elle remet en même tems aux gens du roi une déclaration, interprétative de l'édit du mois de décembre dernier, laquelle fut enregistrée le lendemain à l'assemblée des chambres. Le 9 octobre, madame la dauphine met au monde un fils que le roi nomme comte d'Artois. Les états d'Artois députent à sa majesté pour la remercier de l'honneur qu'elle a fait à leur province de donner son nom au jeune prince. Rappel des évêques exilés pour cause de refus des sacrements. Le 25 octobre, mort de dom Augustin Calmet, abbé de Sénones, célèbre par le nombre et le mérite de ses ouvrages dont le plus considérable est son Commentaire littéral sur toute l'Ecriture Sainte (1). *En Allemagne*, le roi ne jugeant point suffisant le secours de vingt-quatre mille hommes qu'il avait envoyé, l'automne précédent, sur les frontières d'Allemagne, pour faire une diversion en faveur de l'impératrice-reine et du roi de Pologne, fait partir, au commencement du printems de cette année, une armée de cent mille hommes pour la Westphalie. M. le prince de Soubise prend le commandement de cette armée jusqu'à l'arrivée du maréchal d'Estrées, que le roi en avait nommé général. Le 6 avril, un détachement des troupes de la reine de Hongrie, qui s'étaient jointes aux nôtres, enlève au roi de Prusse la ville de Clèves. Le 8, un autre détachement des mêmes troupes prend Wesel; et dans l'espace de huit jours, le roi de Prusse est dépouillé de ses états de Clèves et de Gueldre, à l'exception de la ville de Gueldre, qu'on se contenta d'investir, et qui se rendit ensuite sans coup-férir. Le 17 avril, Lipstadt est pris par le comte de Saint-Germain. Toutes ces expéditions se firent par les ordres du prince de Soubise, qui remit le commandement de

---

(1) Dom Fangé, son neveu et son successeur, à Sénones, ayant demandé des vers pour être mis au bas de son portrait à M. de Voltaire, en reçut la réponse suivante : « Il serait difficile, Monsieur, de faire une inscription digne » de l'oncle et du neveu; au défaut de talents, je vous offre ce que me dicte » mon zèle. »

Des oracles sacrés que Dieu daigne nous rendre,
Son travail assidu perça l'obscurité;
Il fit plus, il les crut avec simplicité,
Et fut par ses vertus digne de les entendre.

« Il me semble au moins que je rends justice à la science, à la foi, à la mo- » destie, à la vertu de feu D. Calmet ; mais je ne pourrai jamais célébrer, ainsi » que je le voudrais, sa mémoire, qui me sera infiniment chère. »

Cet hommage, rendu à la religion et à la vertu, est remarquable sous la plume d'un homme qui a si souvent outragé l'une et l'autre de vive voix et par écrit.

l'armée au maréchal d'Estrées, arrivé à Wesel sur la fin d'avril. Les premières opérations du maréchal se tournèrent contre le duc de Cumberland, qui était campé à Bielefeld avec l'armée anglaise. Par ses différentes marches et contre-marches, il l'inquiète de manière que, craignant d'être enfermé dans son camp, il l'abandonne et repasse le Weser pour défendre l'électorat d'Hanovre. Le 3 juillet, le marquis d'Auvet s'empare d'Embden et de l'Oost-Frise; cette province appartenait au roi de Prusse depuis 1744 qu'il en était devenu maître par l'extinction de la maison d'Oost-Frise. Le 26, bataille d'Hastembeck, près d'Hamelen, gagnée par le maréchal d'Estrées, contre le duc de Cumberland qui bientôt est obligé d'abandonner aux Français l'électorat d'Hanovre avec tous les états de la maison de Brunswick. Vers le même tems le maréchal de Richelieu, qui commandait sur le Rhin, reçoit ordre d'aller joindre l'armée de Westphalie; il arrive le 3 août au quartier général d'Oldendorff; et, comme l'ancien du maréchal d'Estrées, il prend le commandement de l'armée. Le nouveau général poursuit le duc de Cumberland; ce prince au lieu de diriger sa retraite par la droite pour se rapprocher du côté de Magdebourg et donner la main au roi de Prusse, prend par la gauche, et entre par le duché de Werden. Il n'y resta pas long-tems. Le maréchal de Richelieu, toujours à ses trousses, l'oblige à se retirer auprès de Stade. Là il se trouve tellement acculé par l'armée française, qu'il ne peut éviter de se rendre prisonnier de guerre avec toute son armée, ou de subir telle autre loi que le vainqueur voudra lui imposer. Dans cette extrémité, il emploie la médiation du roi de Danemarck pour obtenir un armistice, avec la liberté d'évacuer le pays. La médiation est acceptée, et en conséquence, le 10 septembre, on fait la fameuse convention du camp de Closter-Severn, par laquelle, sous la garantie de S. M. danoise, le prince anglais s'engage à renvoyer ses troupes auxiliaires, à passer l'Elbe avec la partie de son armée qu'il ne pourra placer dans la ville de Stade ni aux environs, à ne point permettre à la garnison de cette ville de faire aucun acte d'hostilité, ni de franchir les limites qui lui seront marquées, et enfin à laisser les troupes françaises en possession de Bremen et de Werden jusqu'à la paix. Rien ne fut moins solide, comme on pouvait s'y attendre, que ce traité. Le duc de Cumberland ayant été rappelé en Angleterre, la cour de Londres se crut affranchie des engagements qu'il avait pris. Cette infidélité fut le salut du roi de Prusse, sur qui allait retomber, sans cela, tout le poids de la guerre en Allemagne. Le 25 décembre, le maréchal de Richelieu, ayant repassé l'Aller, oblige les Hanovriens, qui avaient repris les armes malgré la

convention de Closter-Severn, à se retirer à Lunébourg, avec perte de cinq à six cents hommes. *Dans les Indes orientales*, le 24 mars, les Anglais enlèvent à la compagnie française des Indes le comptoir de Chandernagor, à l'embouchure du Gange. *En Canada*, les Français remportent sur les Anglais divers avantages, dont le principal est la prise du fort Georges, ou Guillaume-Henri, sur le lac du Saint-Sacrement, que M. de Montcalm leur enleva le 9 août.

Jusqu'en 1758, il n'y avait eu en France aucune règle fixe pour la promotion des officiers dans les régiments. Souvent, au sortir du collége, un écolier, tout-à-coup, se trouvait à la tête d'une compagnie, et souvent un lieutenant, après un an de service, passait au grade de colonel. Frappé d'un abus si contraire à la bonne discipline, le roi, le 29 mars de cette année, y remédia par un réglement solennel qui porte qu'à l'avenir aucun officier ne sera pourvu d'un régiment qu'il n'ait auparavant servi pendant sept ans, dont cinq en qualité de capitaine, et qu'on ne pourra pareillement être reçu capitaine sans avoir également été deux ans cornette, enseigne, ou lieutenant. (*Journal de* Louis XV.) *Sur les côtes de France*, une flotte anglaise ayant mouillé, le 5 juin, à la baie de Cancale, près de Saint-Malo, y débarque le lendemain quatorze à quinze mille hommes, qui marchent vers cette ville pour en faire le siége. Mais apprenant qu'on accourt de toutes parts pour les repousser, ils retournent en grande hâte à leurs vaisseaux, dans lesquels ils se rembarquent les 11, 12 et 13 du même mois. Le 7 août, deuxième descente des Anglais sur les côtes de France. Ils entrent dans laville de Cherbourg, en Basse-Normandie, dont ils emportent les cloches avec quelques canons, et se rembarquent, le 15, avec précipitation. Le 4 septembre, ils font une troisième descente, au nombre de treize mille hommes, à Saint-Brieux en Bretagne. Le duc d'Aiguillon marche contre eux en diligence, les atteint à Saint-Cast, et les force à regagner, en désordre, leurs vaisseaux. Dans cette déroute, ils perdirent plus de trois mille hommes, tant tués que noyés, outre sept cents prisonniers qu'on leur fit. *En Westphalie*, les Hanovriens s'étant mis en marche pour s'emparer de Brémen, et, par-là, couper la communication de notre armée avec l'Oost-Frise, le duc de Broglie, par ordre du maréchal de Richelieu, les prévient, entre, le 16 janvier, dans Brémen, et s'y établit au nom de sa majesté impériale. Le 14 mars, le prince Ferdinand de Brunswick se rend maître de Minden, après huit jours de tranchée ouverte. Le 23 juin, ce prince attaque, à Creweldt sur le Rhin, l'armée française, commandée par son altesse le comte

de Clermont. Il n'y eut que notre aile gauche qui combattit sous les ordres du comte de Saint-Germain : elle le fit avec beaucoup de valeur; et, après avoir résisté vigoureusement à l'ennemi, elle se replia en bon ordre sur Nuits, où le reste de l'armée s'était porté. Le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, jeune officier qui donnait les plus belles espérances, périt dans cette affaire. Le 23 juillet, combat de Sunderhausen près de Cassel. Le duc de Broglie, à la tête de sept mille hommes de l'armée du prince de Soubise, y défait huit mille Hanovriens, commandés par le prince d'Isembourg, qui courut risque d'être pris en fuyant. Le 24 août, le marquis de Contades, à qui le comte de Clermont avait remis, le 8 juillet, le commandement de l'armée de Westphalie, reçoit le bâton de maréchal de France. Le 10 octobre, le prince de Soubise gagne la bataille de Lutzelberg, au pays de Cassel, sur l'armée des Anglais, Hanovriens et Hessois; le bâton de maréchal de France, dont le roi l'honora le 19, fut le prix de cette victoire. *En Canada*, le 8 juillet, le marquis de Montcalm, à la tête de trois mille deux cent cinquante francais, remporte une victoire complète sur l'armée des Anglais, composée d'environ vingt mille hommes, sous les ordres du général Abercrombi; près de quatre mille des ennemis périrent dans l'action. Cet échec ne les empêcha pas de nous enlever Louisbourg le 27 du même mois.

L'ordre militaire de Saint-Louis n'admettant que des catholiques, les officiers protestants de nos troupes s'en trouvaient exclus, et rien n'y suppléait pour annoncer, par une marque distinctive, la durée et la bonté de leur service. Pour les indemniser, Louis XV institua en leur faveur, le 11 juillet 1759, l'ordre du Mérite, dont la marque de distinction est une croix d'or, sur l'un des côtés de laquelle il y a une épée en pal avec ces mots : *Pro virtute bellicâ*, et, sur le revers, une couronne de laurier avec cette légende : *Ludovicus XV instituit* 1759. *En Westphalie*, le 13 avril, le prince Ferdinand de Brunswick, à la tête de quarante mille hommes, attaque le village de Berghen, à deux lieues de Francfort, dans lequel il y avait plusieurs brigades de notre infanterie, sous les ordres de M. de Broglie; il est repoussé trois fois, et, enfin, forcé de se retirer, après avoir fait une perte de près de dix mille hommes, du nombre desquels était le prince d'Isembourg. Le 9 juillet, le duc de Broglie prend, l'épée à la main, la ville de Minden, sur le Weser; la troupe de Fischer fit des prodiges de valeur en cette occasion, et ce fut elle qui emporta l'ouvrage qui couvrait la tête du pont de Minden. Le 1er août, bataille de Minden, gagnée par le prince Ferdinand de Brunswick, contre le maréchal de Contades, qui est obligé de se retirer à Cassel. *En Amérique*,

les Anglais enlèvent aux Français, le 2 mai, l'île de la Guadeloupe. Le 18 septembre, ils se rendent maîtres de Québec, après un siége de soixante-quatre jours. *Sur mer*, combat naval à la côte de Lagos, le 17 août, entre quatorze vaisseaux anglais et sept vaisseaux français, commandés par M. de la Clue, qui en perd cinq, et se retire avec les deux autres. Le 10 septembre, l'escadre anglaise, sous les ordres de l'amiral Pokok, attaque, à la hauteur du Coromandel, l'escadre française, commandée par M. d'Aché. Après un combat de deux heures, les agresseurs sont obligés de se retirer, et l'escadre française va mouiller le 15 à Pondichéri, avec le secours de troupes et de munitions de guerre qu'elle y portait. Le 20 novembre, combat à la hauteur de Belle-Ile, entre l'escadre française, composée de 21 vaisseaux de ligne et de 6 frégates, sous les ordres du maréchal de Conflans, et l'escadre de l'amiral Hawcke, renforcée de tous les vaisseaux que les Anglais avaient à la côte de Bretagne. Nous fûmes battus, et nos vaisseaux qui étaient en beaucoup moindre nombre que ceux de l'escadre ennemie, furent dispersés.

M. le duc de Broglie, créé maréchal de France le 18 décembre 1759, répondit à cet honneur le 10 juillet 1760, par le gain de la bataille de Corback, en Vétéravie, contre le prince héréditaire de Brunswick qui était à la tête de 30000 hanovriens. Le prince y reçut un coup de feu dans les reins, et le champ de bataille nous resta. Le 2 octobre, un corps de 3000 hanovriens s'empare du château de Clèves, et fait prisonnière la garnison qui ne consistait qu'en un bataillon de milice. Le 16 octobre, combat près de Rhinberg, sur le Bas-Rhin, où 15000 hanovriens, commandés par le prince héréditaire de Brunswick, sont mis en fuite par un détachement de l'armée française, sous les ordres du marquis de Castries qui, la veille, avait emporté Rhinberg l'épée à la main. *En Canada*, le 8 septembre, les Anglais se rendent maîtres de Montréal et de tout le Canada.

La mort du duc de Bourgogne, arrivée le 22 mars 1761, dans sa dixième année, couvrit de deuil la cour. Ce jeune prince était un fruit précoce, il avait une maturité de jugement, des sentiments, et des connaissances au-dessus de son âge. Le 8 avril, les Anglais font une descente à Belle-Ile, et sont repoussés. Ils y reviennent au commencement de juin, et malgré la belle défense de M. le chevalier de Sainte-Croix, ils se rendent maîtres, le 7 juin, de la citadelle, dont la garnison sort libre et avec les honneurs de la guerre. Le 15 août, traité, ou pacte de famille, conclu entre le roi de France et le roi d'Espagne, tant pour eux que pour le roi des Deux-Siciles et l'infant duc de Parme, par

lequel ils promettent de se garantir mutuellement leurs états, et de les défendre envers et contre tous. Par ce même traité, les sujets de l'une de ces puissances qui passeront dans les états de l'autre, doivent y jouir des mêmes droits que les nationaux. Les 18 et 19 octobre, les cérémonies du baptême sont suppléées au duc de Berri, au comte de Provence, au comte d'Artois et à Madame. Le dauphin, leur père, s'était fait apporter le registre baptistaire: *Voyez*, leur dit-il, *votre nom placé à la suite de celui du pauvre et de l'indigent: la religion et la nature mettent tous les hommes de niveau; la vertu seule met entre eux quelque différence, et peut-être que celui qui vous précède sera plus grand aux yeux de Dieu, que vous ne le serez jamais aux yeux des peuples. En Allemagne*, le 13 février, le prince Ferdinand fait une irruption subite dans la Hesse, dont il assiége la capitale, après avoir remporté divers avantages sur les Français. Le 21 mars, le maréchal de Broglie met en déroute, près de Grunberg, un corps de troupes, commandé par le prince héréditaire de Brunswick, fait prisonniers 2000 hommes des ennemis, et leur enlève treize pièces de canon, avec dix-neuf drapeaux. Le comte de Stainville, sous les ordres duquel le combat s'est donné, les poursuivit dans leur retraite, qu'ils firent en désordre, et où ils essuyèrent de nouvelles pertes. Les suites de cette affaire furent la levée du siége de Cassel et l'évacuation de la Hesse. Le 15 juillet, le maréchal de Broglie ayant été joint aux environs de Soest par le prince de Soubise, arrive du Bas-Rhin avec l'armée qu'il y commandait, attaque, sans succès, les alliés, commandés par le prince Ferdinand de Brunswick. Le combat recommença le lendemain près du village de Filingshausen, où les Français avaient passé la nuit, et finit par la retraite du maréchal de Broglie. Nous perdîmes dans cette affaire 2400 hommes, du nombre desquels furent le duc d'Havré, et le marquis de Rougé. Le marquis de Vérac, gendre du duc d'Havré, eut le bras cassé du même coup de canon qui blessa mortellement son beau-père et le marquis de Rougé avec lesquels il se trouvait réuni pour le moment. Le 25 septembre, le marquis de Conflans, détaché de l'armée du prince de Soubise, qui s'était séparée, vers la mi-août, de celle du maréchal de Broglie, s'empare d'Embden occupée par les Anglais, et fait la garnison prisonnière de guerre. Vers le même tems, le marquis de Vioménil, avec un détachement de la même armée, fait la conquête du comté de Diépholde. Le 3 octobre, le prince de Condé, pareillement détaché de l'armée de Soubise, s'empare de la ville de Meppen, après quatre jours de tranchée ouverte, et fait prisonnière de guerre la garnison. Le 10, le comte de Lusace, à la tête d'un corps de saxons, se rend maître de la ville de Wolffenbuttel, dont la garnison

éprouve le même traitement. *Dans les Indes*, le 15 janvier, la ville de Pondichéri, que les Anglais tenaient bloquée par mer depuis neuf mois, et par terre depuis le mois de novembre, se rend enfin faute de subsistances. Le 10 février, un détachement de la compagnie anglaise des Indes, enlève à celle de France, le comptoir de Mahé, sur la côte de Malabar. *Affaires ecclésiastiques*. Cette année commença la grande affaire de la destruction des Jésuites en France. Le 17 avril, M. l'abbé Chauvelin, conseiller-clerc du parlement de Paris, dénonce aux chambres assemblées les constitutions de la société, comme renfermant plusieurs choses contraires au bon ordre, à la discipline de l'église et aux maximes du royaume. Le même jour, arrêt qui ordonne aux Jésuites d'apporter, dans trois jours, au greffe civil de la cour, un exemplaire imprimé de leurs constitutions; ce qui, le lendemain, est exécuté. Le 8 juillet, d'après le compte rendu par les gens du roi, de l'examen par eux fait des constitutions des Jésuites, arrêt qui ordonne qu'il sera nommé des commissaires pour *examiner tant lesdites constitutions, que le contenu audit compte rendu*. Cet arrêt est immédiatement suivi d'un nouveau discours de M. l'abbé Chauvelin, par lequel il dénonce à la cour les opinions pernicieuses, dans le dogme de la morale, de plusieurs théologiens jésuites, tant anciens que modernes, d'où il résulte, selon lui, que tel est l'enseignement constant et non interrompu de la société. Le roi cependant avait nommé de son côté des commissaires du conseil, pour examiner les constitutions des Jésuites. Sur leur rapport, le 2 août, sa majesté rend une déclaration, par laquelle il est enjoint aux supérieurs de chaque maison de la société, de remettre, dans six mois, au greffe du conseil, les titres de leur établissement en France. Le 6, elle est enregistrée au parlement, lequel, par arrêt du même jour, reçoit le procureur-général appelant comme d'abus de plusieurs bulles, ou brefs concernant le régime de la société. Autre arrêt du même jour, qui condamne au feu divers ouvrages de ladite société, *et pour statuer définitivement sur ce qui regarde lesdits livres, et du récit fait à la cour, le 8 juillet, au sujet de l'enseignement constant et non interrompu de ladite doctrine dans ladite société, ainsi que de l'inutilité de toutes déclarations, désaveux et rétractations faites à ce sujet.... joint la délibération à l'appel comme d'abus, interjeté par le procureur-général.... et cependant, par provision, fait défenses à tous sujets du roi.... d'entrer dans ladite société, et aux membres d'icelle de les recevoir, et de continuer leurs leçons publiques*. Le 10 octobre, sur la demande des commissaires du conseil, chargés de rendre compte au roi des consti-

tutions des Jésuites, sa majesté convoque une assemblée d'évêques, pour avoir leur avis sur les quatre points suivants : 1° de quelle utilité peuvent être les Jésuites en France, et les avantages ou inconvénients qui peuvent résulter des différentes fonctions qui leur sont confiées; 2° de quelle manière les Jésuites se comportent dans l'enseignement et dans leur conduite sur les opinions contraires à la sûreté de la personne des souverains, les opinions ultramontaines, les libertés gallicanes et les quatre fameux articles du clergé; 3° quelle est leur conduite sur la subordination qui est due aux évêques, et s'ils n'entreprennent rien sur les droits et fonctions des pasteurs; 4° quelle tempérament on pourrait apporter en France à l'autorité du général des Jésuites, telle qu'elle s'y exerce. L'assemblée des évêques s'ouvre, le 30 novembre, chez M. le cardinal de Luynes, et continue ses séances pendant tout le mois suivant. Elle n'était d'abord composée que de trente-sept prélats; mais à la dernière séance, qui se tint le 30 décembre, il s'en trouva cinquante et un, dont quarante-cinq furent entièrement favorables aux Jésuites, et les six autres furent d'un avis contraire.

L'Angleterre, dans le mois de janvier 1762, ayant déclaré la guerre à l'Espagne, celle-ci, de concert avec la France, la déclara le 20 juin suivant au Portugal pour empêcher les Anglais de pénétrer par ce royaume dans ses terres. *En France*, le 6 août, arrêt du parlement de Paris, qui juge l'appel comme d'abus des bulles, brefs, constitutions et réglements de la société des Jésuites; déclare qu'il y a abus, dissout cette société; fait défenses aux jésuites d'en porter l'habit, de vivre sous l'obéissance du général et des autres supérieurs, d'entretenir aucune correspondance, directe, ou indirecte, avec eux; leur ordonne de vider les maisons dépendantes de la société, avec défenses de vivre en commun entre eux; les déclare incapables de posséder aucuns bénéfices, d'exercer aucuns emplois ecclésiastiques, ou municipaux, qu'ils n'aient préalablement prêté le serment porté audit arrêt; réserve de procurer à chacun d'eux, sur leur requête, la pension alimentaire dont ils auront besoin. Les autres parlements du royaume, à l'exception de deux, prononcèrent de même, dans le cours de cette année et de la suivante, la dissolution du corps des Jésuites dans l'étendue de leurs ressorts; mais aucun ne le fit avec la même unanimité que celui de Paris. Le 30 août, le parlement de Dombes enregistre la déclaration du roi, portant union de la principauté de Dombes à la couronne. Le comte d'Eu avait cédé à sa majesté, le 28 mars, cette principauté, et avait reçu en échange le comté de Gisors, avec d'autres terres. *En Allemagne*, le 24 juin, les maréchaux d'Estrées et de Soubise, ayant quitté leur camp de Grébenstein pour

se rapprocher de Cassel, dont les ennemis voulaient s'emparer, furent attaqués dans leur marche par les Anglais : plusieurs corps de l'armée française furent maltraités; mais elle arriva au terme et empêcha l'ennemi de s'emparer de Cassel. Le 30 août, bataille de Johannesberg, près de Friedberg, gagnée par les maréchaux d'Estrées et de Soubise sur le prince héréditaire de Brunswick. Le prince de Condé eut grande part à cette victoire. Le 22 septembre, le château d'Aménebourg, attaqué par les troupes du roi, se rend par capitulation. La garnison, composée d'anglais et d'hanovriens, est faite prisonnière de guerre. Le 1 novembre, les alliés forcent Cassel à capituler; la garnison sort libre et avec les honneurs de la guerre. La paix cependant se négociait depuis environ six semaines. Le 10 septembre, le duc de Betfort était arrivé à Paris en qualité de plénipotentiaire de la cour de Londres, et le duc de Nivernais s'était rendu le 12 à Londres, avec le même titre, de la part du roi de France. Enfin, le 3 novembre, les articles préliminaires de la paix, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, sont signés à Fontainebleau, par le duc de Praslin, le duc de Betfort et le marquis de Grimaldi. Ils sont compris en vingt-six articles, dont voici les principaux. Le roi de France cède à l'Angleterre l'Acadie, le Canada, le cap Breton, la Grenade et les Grenadins, et consent au partage des îles neutres; savoir, Sainte-Lucie pour la France, Saint-Vincent, Saint-Dominique et Tabago pour l'Angleterre. Cette dernière puissance confirme à la France la pêche et la sécherie de la morue sur les côtes de Terre-Neuve, et même dans le golfe de Saint-Laurent : elle lui restitue la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, la Martinique, avec les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, pour servir d'abri aux pêcheurs français, l'île de Gorée en Afrique, et Belle-Ile. La France cède le Sénégal à l'Angleterre, lui rend l'île de Minorque, et restitue à l'électeur d'Hanovre et au landgrave de Hesse, toutes les places qu'elle leur avait enlevées. Les deux puissances se restituent mutuellement toutes les conquêtes qu'elles avaient faites l'une sur l'autre dans les Indes orientales. Le même jour que la paix est signée à Fontainebleau, la France conclut avec l'Espagne un traité, par lequel elle lui cède la Louisiane.

Ce fut en 1763 que l'ouvrage de la pacification générale des puissances fut conduit à sa perfection et reçut le caractère d'authenticité. Les mêmes ministres qui avaient arrêté les articles préliminaires du traité de paix définitif entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, le signèrent le 10 février à Paris, sans y rien changer. Le roi de Portugal y accéda le même jour par un traité particulier signé de don Mello, son ambassadeur et plénipotentiaire. Le 15 du même mois, les plénipotentiaires de la reine de

Hongrie et ceux du roi de Prusse, signent pareillement leur traité à Hubersbourg, en Saxe; et le même jour, le roi de Pologne, électeur de Saxe, signe le sien avec le roi de Prusse. Le calme est par là rétabli dans l'Europe entière. Les affaires des Jésuites allaient cependant toujours en décadence. Le 5 février, le parlement de Paris enregistre, 1° un édit, par lequel sa majesté soumet aux ordinaires, pour le spirituel, les colléges ci-devant possédés par les Jésuites, et pour le temporel, aux cours des juges des lieux; 2° des lettres-patentes pour l'administration des biens ecclésiastiques, possédés ci-devant par les Jésuites; 3° des lettres-patentes pour l'abréviation des procédures dans la discussion des biens de ladite société.

L'an 1764, le 16 juin, la compagnie des Indes rétrocède au roi le port de Lorient, les côtes d'Afrique et les îles de France et de Bourbon. De sa part, le roi lui remet toutes les actions et les billets d'emprunt, dont il était possesseur, et lui laisse pleine liberté de prendre tels arrangements qu'elle jugera convenables pour le rétablissement de son commerce. Par là devenue libre, elle nomme des syndics, et arrête le plan d'administration qu'elle entend suivre (*Journ.* de Louis XV). Le 6 septembre, le roi pose la première pierre de la nouvelle église Sainte-Geneviève. Au mois de novembre, édit envoyé à tous les parlements, qui supprime la société des Jésuites dans toute l'étendue du royaume, permettant néanmoins à ceux qui la composaient, de vivre en particuliers dans les états du roi, en se conformant aux lois du royaume. Cet édit est enregistré au parlement de Paris le 1 décembre, mais avec la restriction que les ci-devant jésuites ne pourront approcher de la ville de Paris de dix lieues. Le 17 décembre, enregistrement au parlement d'un édit fort ample, du même mois, pour la libération des dettes de l'état.

Rome avait jusque-là gardé le silence sur la conduite qu'on tenait en France envers la société. Clément XIII, la voyant légalement abolie dans ce royaume, fit effort pour la relever, et donna dans ce dessein une constitution par laquelle de sa pleine puissance et autorité suprême, il confirmait l'institut des Jésuites. Cette bulle, datée du 7 des ides de janvier 1764, suivant le style florentin (ce qui revient au 7 janvier de notre année 1765), fut supprimée par le parlement de Paris, le 11 février suivant. La santé du dauphin commença dans l'automne de cette année à dépérir. Les alarmes et les vœux des bons Français pour son rétablissement redoublèrent à mesure qu'on vit le mal empirer. Il y succomba enfin à l'âge de 36 ans, le 20 décembre, au château de Fontainebleau, par une mort très-édifiante, et fut inhumé le 29, comme il l'avait désiré, dans l'église cathédrale de Sens. La piété constante de ce prince, ses talents et ses lu-

mières lui ont mérité les vifs regrets de toute la France. Il a laissé de MARIE-JOSEPHE DE SAXE, sa deuxième femme, trois princes, Louis-Auguste, duc de Berri (depuis Louis XVI), Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence (aujourd'hui sa majesté Louis XVIII), et Charles-Philippe, comte d'Artois, (voyez *l'article de ce prince à la fin de cette chronologie*), avec deux princesses, madame Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière, née le 23 septembre 1757, mariée, le 21 août 1775, au prince de Piémont, (depuis Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne.) Elle est morte en 1802; et madame Elisabeth-Philippine-Marie-Hélène, née le 3 mai 1764, morte victime du tribunal révolutionnaire, le 10 mai 1794.

Depuis trois ans la discorde agitait la république de Genêve et soulevait la bourgeoisie contre le magistrat, à l'occasion de quelques articles de leur loi fondamentale, qu'on interprétait différemment de part et d'autre. Les parties lasses de contester en pure perte, supplièrent, l'an 1766, le roi de France, par une députation, et les cantons de Berne et de Zurich par une autre, d'interposer leur médiation pour les accorder. Sa majesté, en conséquence, nomme le chevalier de Beauteville son ministre plénipotentiaire auprès de la république. Le 24 mars, ce seigneur a son audience publique dans le conseil de Genêve, où il prononce un discours éloquent et pathétique sur l'objet de sa mission. Mais son habileté et celle des plénipotentiaires de Berne et de Zurich, avec lesquels il travailla de concert, échouent contre l'obstination des Génevois. Le 15 décembre, le plan de pacification qu'ils avaient dressé, est rejeté par le conseil-général de la république, après avoir été approuvé du grand et du petit conseils.

Madame la dauphine, après avoir altéré sa santé auprès de son auguste époux par l'assiduité de ses soins pendant la longue maladie de ce prince, acheva de la détruire par les larmes qu'elle ne cessa de verser après l'avoir perdu. Le 13 mars 1767, elle alla le rejoindre en l'autre vie, dans sa trente-sixème année, étant venue au monde le 4 novembre 1731. Elle lui fut aussi réunie le 23 mars dans le même tombeau. Le 15 mai, traité de la république de Gênes avec le roi de France, par lequel elle cède à ce monarque la Corse, en nantisssement des dépenses que la France a faites et doit faire pour la réduction de cette île (Voyez *Gênes*).

L'an 1768, le grand-conseil, dont les membres avaient donné leurs démissions le 29 avril 1765, et qui depuis ce tems était vacant, rentre le 4 janvier, en vertu des lettres-patentes que le roi lui avait adressées le 2 de ce mois. Le même jour, il enregistre un édit portant réglement pour la police et la discipline inté-

rieures de la compagnie, et ordonnant entr'autres dispositions, que la justice y sera rendue gratruitement, comme elle l'est au conseil de sa majesté. Le 26 février, arrêt du parlement de Paris, qui supprime les lettres, en forme de bref, du pape Clément XIII, rendues au mois de janvier précédent, par lesquelles sa sainteté casse et annulle certains édits de l'infant duc de Parme, comme contraires aux libertés, immunités et juridiction ecclésiastiques (Voy. D. Ferdinand, *duc de Parme*). Au mois de mars, édit, par lequel sa majesté ordonne, qu'à compter du 1 avril 1769, aucun de ses sujets ne pourra s'engager par la profession monastique ou régulière, s'il n'a atteint, à l'égard des hommes, l'âge de vingt et un ans accomplis, et à l'égard des femmes, celui de dix-huit ans aussi accomplis; sa majesté se réservant, après le terme de dix années, d'expliquer de nouveau ses intentions à cet égard. Par le même édit, il est défendu d'admettre à la profession aucun étranger non-naturalisé, ni de l'agréger ou affilier à aucun ordre, à aucune maison religieuse, dans le royaume. Le 11 mars, les troubles de Genêve sont enfin pacifiés, par un plan d'arrangement et de conciliation, qui fut concerté par le grand et le petit conseils, et accepté par le conseil général de la république. Le 13 mai, le parlement enregistre un édit du même mois, lequel porte, qu'à commencer du 1 janvier 1769, la portion congrue des curés sera fixée à perpétuité à la valeur en argent de vingt setiers de froment, mesure de Paris, et celle des vicaires à la valeur en argent de dix setiers; lesquelles valeurs sa majesté fixe, pour le présent, à cinq cents livres pour les curés, et à deux cents livres pour les vicaires. Les novales, par le même édit, sont adjugées aux gros décimateurs. Le 9 juin, arrêt du parlement de Provence, par lequel la ville d'Avignon et le comtat Vénaissin sont déclarés réunis au domaine de la couronne. Deux huissiers de la même cour viennent signifier cet arrêt, le 11, aux consuls d'Avignon, tandis que le marquis de Rochechouart, commandant de Provence, entre dans cette ville, à la tête d'un détachement de cent dragons, pour notifier à M. Vincentini, vice-légat, l'ordre qu'il a reçu du roi, de prendre possession d'Avignon, et du comtat, au nom de sa majesté. Le premier président, avec les commissaires du parlement, arrive une demi-heure après, et ayant fait publier l'arrêt à son de trompe, il enjoint aux habitants de reconnaître le roi pour leur souverain; ce qui est accepté avec de grandes acclamations. Le 24 juin, la reine meurt à Versailles, âgée de soixante-cinq ans et un jour, étant née le 23 juin 1703. Peu de princesses ont mieux connu qu'elle la vanité des grandeurs humaines, et ont honoré le trône par une vertu plus soutenue et plus sincère. Elle avait eu de son mariage avec le roi deux princes et huit prin-

cesse, entr'autres mesdames Adélaïde, Victoire et Louise, décédées dans l'émigration. Le 29 juin, mort d'Hélène de Courtenai, veuve du marquis de Baufremont, la dernière du nom et de la branche de l'illustre maison de Courtenai. Le dernier prince de cette maison était mort le 7 mai 1730. Au mois d'août, lettres patentes en forme d'édit, qui accordent la noblesse aux officiers du Châtelet, après quarante ans de service. Le 17 septembre, M. de Lamoignon, chancelier de France, et M. de Maupeou, vice-chancelier et garde des sceaux, ayant donné leurs démissions, le roi nomme chancelier et garde des sceaux M. de Maupeou, fils du vice-chancelier, et premier président du parlement de Paris. Cette dernière place est donnée à M. le président d'Aligre. Le 24 octobre, sa majesté reçoit à Fontainebleau le roi de Danemarck, qui voyageait sous le nom de comte de Travendalh. Ce monarque, après avoir visité dans Paris tout ce qu'il y avait de plus rare, après y avoir été splendidement traité par les princes, et surtout par le duc d'Orléans, le prince de Condé et le prince de Soubise, quitte cette capitale le 9 décembre pour retourner en ses états, laissant la cour et la ville dans l'admiration de ses grandes qualités.

Pascal Paoli, chef des rebelles de Corse, voyant son parti diminuer de jour en jour, abandonne cette île le 13 juin 1769, avec ses compagnons; sa retraite achève la réduction de la Corse. (V. *Gênes.*) Le 22 août, lettres-patentes du roi, portant confirmation de la convention faite entre sa majesté et l'impératrice-douairière, qui règle les limites des possessions respectives de ces deux puissances au Pays-Bas.

Les affaires de la compagnie des Indes étant dans une décadence à ne pouvoir se relever, le roi, par son arrêt du 8 avril 1770, accepte la cession qu'elle lui fait des biens et des droits à elle appartenants, se charge de payer ses rentes, et d'acquitter ses dettes; la compagnie par-là demeure éteinte. Madame Louise, dernière fille du roi, déterminée depuis long-tems à se consacrer à Dieu par la profession religieuse, se rend, le 11 avril, aux Carmélites de Saint-Denis en France, avec la permission de sa majesté. Cette éclatante et généreuse démarche est un sujet de joie pour l'église, d'édification pour les fidèles et de triomphe contre les ennemis de la religion. Le 16 mai monseigneur le dauphin épouse à Versailles l'archiduchesse Marie-Antoinette-Josephe-Jeanne, née le 2 novembre 1755, sœur de l'empereur Joseph II, fille du feu empereur François I, de Lorraine, et de Marie-Thérèse d'Autriche, impératrice-douairière, reine de Hongrie et de Bohême.

Louis XV fut enlevé à son peuple, par la petite vérole, le 10 mai 1774, dans la 65ᵉ. année de son âge, après avoir rempli le trône 58 ans, 8 mois et 10 jours. La douceur faisait son caractère. Il était affable, humain, prévenant. Jamais personne ne sortit mécontent de sa présence. Il avait un attachement tendre pour sa famille dont il éprouvait un juste retour, et il était aimé de ceux qui le servaient comme le meilleur des maîtres. Les personnes équitables qui l'approchaient ont toujours été persuadées que le mal qui se faisait par ses ordres, (et il s'en fit beaucoup) était une surprise faite à sa religion et à son cœur. Aucun des rois ses prédécesseurs ne l'a surpassé pour l'étendue et la variété des connaissances. Il avait composé, au sortir de l'enfance, sous la direction du célèbre géographe de Lille, un traité du cours des principales rivières de l'Europe, qui a vu le jour en 1718. Les progrès que firent en France la physique expérimentale, l'astronomie, la géographie, la chimie, et la plupart des arts libéraux, par la protection éclairée qu'il leur accorda et les libéralités dont il combla ceux qui les cultivaient avec succès, rendront mémorable à jamais son règne. La postérité la plus reculée se souviendra des voyages entrepris de son tems, aux frais du gouvernement, par Maupertuis au pôle arctique, par la Condamine à l'équateur, et par d'autres savants à la Californie, aux Philippines, en Sibérie, etc. pour enrichir l'histoire naturelle et perfectionner la navigation. Le commerce lui doit aussi beaucoup plus qu'on ne pense, à raison des grands chemins, des ponts et chaussées qu'il fit construire dans toutes les provinces. Le quintal avant lui valait de port 80 livres de Paris à Bordeaux ; il coûte aujourd'hui (1787) 8 livres. Son exemple, à cet égard, a servi de modèle à presque toute l'Europe.

LOUIS XVI.

1774. Louis XVI, né à Versailles, le 23 août 1754, de Louis, dauphin de France, et de Marie-Josephe de Saxe, sa seconde femme, fille de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, parvint à la couronne le 10 mai 1774. La naissance de cet infortuné monarque fut marquée par des circonstances qui semblaient présager sa fin déplorable. Toute la cour était à Choisi au moment où il vit le jour, et la dauphine étant restée presque seule à Versailles, aucun prince du sang n'assista, contre l'usage, aux couches de cette princesse; ainsi, Louis commença, sans éclat, et dans une sorte d'abandon, une vie que devait terminer la plus funeste catastrophe. Le courrier qui fut chargé de porter à la cour la nouvelle de sa naissance fit une chute dont il mourut sur-le-champ, sans pouvoir remplir sa mission. Le premier édit

de son règne fut un bienfait; au mois de juin, il dispensa les peuples du paiement du droit connu sous le nom de *joyeux avènement;* le second fut un acte de justice : il rassura les nombreux créanciers de l'état, et promit d'acquitter la dette publique. Les parlements, dont tous les membres avaient été exilés, furent rappelés à leurs fonctions, le 12 novembre 1774. Bientôt après, le crédit national commença de renaître, et faisait concevoir l'espoir d'une prospérité durable. On remboursa vingt-quatre millions de la dette exigible, cinquante de la dette constituée, vingt-huit des anticipations; l'intérêt des créances sur les biens du clergé tomba à quatre pour cent; les actions de la compagnie des Indes et les billets des fermes générales s'élevèrent à un taux plus considérable. On supprima les pensions abusives, on diminua celles qui étaient peu méritées. L'économie du monarque servit d'exemple. Le premier février 1776, le roi fait une déclaration relative à l'éducation des élèves de l'école militaire, portant que ceux de ces élèves qui se trouvent à la Flèche, et ont atteint l'âge de huit à quatorze ans, seront distribués au nombre de cinquante ou soixante dans dix maisons ou colléges, tenus par des religieux; savoir : chez les Bénédictins, dans les maisons de Sorèze, de Tiron, Rebais, Beaumont et Pont-le-Voye; chez les Oratoriens, dans leurs maisons de Vendôme, d'Effiat et de Tournon; chez les Minimes, dans leur maison de Brienne, et chez les Chanoines réguliers de Pont-à-Mousson. La confection et l'entretien des grandes routes avaient nécessité des corvées qui arrachaient l'agriculteur à des occupations plus pressantes; le roi, par un édit du 12 mars 1776, supprima ces corvées, et les convertit en un impôt pécuniaire auquel doivent contribuer tous les citoyens. Le 2 juillet 1777, M. Necker succède à M. Taboureau, dans l'administration des finances. Pour soulager l'indigence et borner les exactions de l'usure, un Mont-de-Piété fut établi dans la capitale, au profit des pauvres de l'hôpital général, par lettres du 9 décembre 1777. Le 6 février 1778, traité d'alliance et de commerce fait avec les États-Unis d'Amérique; la notification de ce traité, faite à l'Angleterre, le 13 mars, est le signal de la guerre entre la France et la Grande-Bretagne. Cette année est remarquable par la mort de deux hommes extraordinaires : Voltaire, génie brillant, universel et incomparable, décédé à Paris, le 30 mai, et J. J. Rousseau, philosophe et écrivain inimitable, mort à Ermenonville, le 2 juillet. Le comte d'Orvilliers ayant sous son commandement une escadre de trente-deux vaisseaux, rencontre, à la hauteur d'Ouessant, sur les côtes de Bretagne, une escadre anglaise, commandée par l'amiral Keppel. Les Français eurent l'avantage, mais les savantes manœuvres de l'ennemi empê-

chèrent de rendre l'action décisive, ce qui fit dire à M. de Kersaint que, dans ce combat, les Français battirent les Anglais, et le général anglais battit le général français. Le 7 septembre, M. de Bouillé, gouverneur de la Martinique, forme une expédition et s'empare de la Dominique; mais les Anglais prennent leur revanche, en s'emparant des îles de Saint-Pierre et de Miquelon, le 24 septembre, de Pondichéry, dans l'Inde, le 16 octobre, et de l'île de Sainte-Lucie, le 12 décembre. Le comte d'Estaing tente vainement de reprendre cette dernière en 1779. Du 23 au 30 janvier de cette année, le marquis de Vaudreuil, secondé du chevalier du Chauffaut, s'empare des établissements anglais au Sénégal. Convention faite, le 12 avril, avec les Espagnols, qui s'engagent à prendre part à la guerre d'Amérique contre les Anglais, et, le 16 juin, la cour de Madrid, d'après les stipulations du pacte de famille fait entre toutes les branches souveraines de la maison de Bourbon, déclare la guerre à l'Angleterre. Le comte d'Estaing, secondé des amiraux de Vaudreuil, de Grasse et de la Mothe-Piquet, s'empare de l'île de Saint-Vincent, au mois de juin, emporte, de vive force, la Grenade, le 2 juillet, et, le 6, bat l'escadre anglaise sous les ordres de l'amiral Byron, qui est forcé de se retirer à Saint-Christophe. *En Europe*, la flotte de Brest met à la voile le 3 juin; elle est commandée par les amiraux d'Orvilliers, de Guichen et de la Touche-Tréville, et se réunit à la flotte d'Espagne, le 25 juin. L'armée combinée, forte de soixante-six vaisseaux de ligne, fait voile vers la Manche. Les côtes de la Bretagne et de la Normandie présentent l'appareil formidable d'une invasion. Soixante mille hommes s'y trouvent rassemblés, et trois cents navires sont frêtés pour leur transport. L'alarme fut générale en Angleterre, mais les vents contraires rendirent ces préparatifs inutiles. *En Amérique*, M. le comte d'Estaing, réuni au général Lincoln, donnent, le 9 octobre 1779, un assaut infructueux à la ville de Savannah. M. de Rochambeau s'empare de Rhode-Island, le 10 juillet 1780. Les Anglais, qui convoitaient depuis long-tems la possession du cap de Bonne-Espérance, expédient le commodore Johnston pour s'en rendre maître; mais il est prévenu par le bailli de Suffren, qui, parti de Brest avec une escadre supérieure à celle des Anglais, attaque le commodore, le 16 avril 1781, à la hauteur de San-Yago, l'une des îles du Cap-Vert. Les Anglais sont si maltraités dans le combat, qu'ils emploient seize jours à réparer leurs vaisseaux. L'amiral français continue sa route, et débarque des troupes au cap de Bonne-Espérance. Le 2 juin, le comte de Grasse s'empare de Tobago par capitulation, après douze jours de siége. Depuis la défaite des Anglais à King-Montain, le lord Corn-

wallis s'était tenu sur la défensive dans Charles-Town; ayant reçu de New-Yorck des renforts que lui fit passer le général Clinton, il s'empara de la Caroline septentrionale; mais Washington, Rochambeau et la Fayette réunissent leurs forces dans la Virginie; le comte de Grasse aborde dans la baie de Chesapeack, et débarque trois mille hommes commandés par le marquis de Saint-Simon. Attaqué de toutes parts par des forces si supérieures, lord Corwallis est contraint de capituler; le 18 octobre, il se rend prisonnier de guerre avec toute son armée, au nombre de six mille hommes. Cette perte des Anglais raffermit pour toujours l'indépendance de l'Amérique; elle fut suivie de la prise des îles de Saint-Eustache, de Saint-Martin, de Saint-Christophe et de Montferrat. Le 6 avril 1782, le bailli de Suffren s'empare de Goudelour, place importante dans l'Inde pour les Français. Le 12 avril, l'escadre française, commandée par le comte de Grasse, est battue par l'amiral Rodney. Un accident survenu au vaisseau le *Zélé*, qui, désemparé de son choc, tombait sous le vent, occasionna la perte de l'escadre. Le comte de Grasse au lieu de sacrifier ce vaisseau à la sûreté de sa marche, fait signal à son armée d'arriver sur les Anglais. Le *Zélé* fut dégagé par cette manœuvre, mais les Français furent contraints d'accepter un combat qu'ils devaient éviter. L'ennemi s'empare du *Glorieux*, de l'*Ardent*, du *César*, de l'*Hector*, de la *Ville de Paris*, le plus beau vaisseau qu'on eût encore vu. Ce dernier, monté par le comte de Grasse, fut défendu jusqu'à la dernière extrémité, et il était dans un si mauvais état lorsqu'il amena, qu'il coula bas, ainsi que le *Glorieux*, en revenant en Europe. Le même jour, M. de Suffren et l'amiral Hughe se livrent un combat dans la mer des Indes, où les deux escadres sont également maltraitées. *En Europe.* Le blocus de Gibraltar est converti en un siége dans les formes. L'Espagne avait rassemblé les moyens les plus formidables pour réduire cette forteresse. Le duc de Crillon, qui commande l'armée combinée de France et d'Espagne, en pousse le siége avec la plus grande activité. Toutes les machines que le génie de la destruction avait jusqu'alors inventées pour la réduction des places, ne pouvaient guère être employées avec succès contre un rocher de mille pieds d'élévation, que l'art et la nature avaient rendu inexpugnable. On imagina des batteries flottantes. Cette nouvelle invention de M. d'Arçon, ingénieur français, donna aux assiégeants une grande confiance dans ses résultats. Qu'on se figure des carcasses de gros navires, renforcées, d'un côté, de six pieds d'épaisseur de bois, pour les rendre impénétrables aux boulets, recouvertes d'une charpente que les bombes ne pouvaient pénétrer, arrosées de tous

sens par des canaux d'eau courante, pour obvier à l'embrâsement; et portant depuis neuf jusqu'à vingt-quatre bouches à feu, on aura une idée de ces fameuses batteries, destinées à battre les deux môles, et successivement les autres fortifications de la place. Ces batteries, au nombre de dix, viennent s'embosser au centre des fortifications de Gibraltar, et ouvrent leur feu le 13 septembre, à dix heures du matin. Cent quatre-vingt-treize bouches à feu, que le duc de Crillon avait fait monter, battaient en même tems tous les ouvrages des Anglais sur la montagne. Mais outre que la fausse attaque de terre cessa trop tôt, le général Elliot, gouverneur de la place, fit diriger une si effroyable grêle de bombes, d'obus et de boulets rouges d'une nouvelle invention sur les batteries flottantes, qu'elles devinrent en peu de tems la proie des flammes. Cette tentative infructueuse, qui coûta des sommes immenses et bien des hommes, détermina les Espagnols à convertir de nouveau le siége en blocus.

Le 3 septembre 1783, la paix est signée à Versailles entre la France, l'Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique et l'Espagne. L'invention des aréostats ou ballons, date de cette année. Mais les accidents qui suivirent le succès des premières expériences aréostatiques, découragèrent bientôt les inventeurs, et détruisirent l'illusion qu'on s'était faite de cette navigation dangereuse. Le 20 mai 1784, la paix est signée à Paris, entre l'Angleterre et la Hollande. Le 25 août, l'infortuné la Pérouse s'embarque à Brest, et en part avec les deux vaisseaux l'*Astrolabe* et la *Boussole*, montés par un grand nombre de savants, pour faire des découvertes dans les mers du Nord, et en reconnaître les côtes. Le 10 novembre, la France et la Hollande signent, à Fontainebleau, un traité d'alliance.

Dès l'an 1774, le roi Louis XV avait commandé un collier de diamants de la plus grande richesse, qu'il destinait à une femme que la dissolution des mœurs avait introduite à la cour. Le monarque étant mort tandis qu'on travaillait au collier, et Manon du Barri, à qui il était destiné, ayant été reléguée dans un monastère, ce riche bijou, estimé deux millions, reste entre les mains des joailliers de la cour. Quoique la vente d'un objet aussi cher fût difficile, ils ne voulaient cependant point le dépecer, parce qu'une partie de sa valeur consistait dans l'art avec lequel les diamants étaient symétrisés. Une intrigante, qui se prétendait issue de la maison de Valois, et se faisait appeler dans le monde *comtesse de la Mothe-Valois*, persuade au cardinal de Rohan que la reine veut faire, à l'insu du roi, l'acquisition du collier; lui fait voir des lettres de la reine, dont l'écriture était contrefaite, qui le chargent de cette em-

plette. Le cardinal, persuadé que la route du ministère s'ouvrait devant lui, se hâta de répondre à la confiance qu'on lui témoignait; il fait l'acquisition du collier au nom de la princesse, pour le prix de un million six cent mille livres, et le remet lui-même dans les mains de l'entremetteuse. Au bout de six mois, le cardinal observant que la reine n'avait pas encore porté le collier, éprouve quelqu'inquiétude; il engage les joailliers à écrire à la reine, non pour hâter le paiement, mais pour exprimer leur reconnaissance. Quelques jours après, le cardinal est arrêté et mis à la Bastille; mais l'instruction du procès, qui dure six mois, prouve qu'il était de bonne foi. L'intrigante est condamnée, le 11 juin 1786, à la flétrissure, et à passer le reste de ses jours à la Salpétrière.

Le 26 septembre 1786, traité de navigation et de commerce fait entre la France et l'Angleterre. Le 22 février 1787, la première assemblée des notables fut convoquée à Versailles, afin d'aviser aux moyens de combler le déficit des finances du royaume, montant à cette époque à cent dix millions. Le premier mai, le roi forme un conseil de finances, dont M. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, est nommé le chef. Le 22 juin, édit du roi, portant création d'*assemblées provinciales*. Le 15 août, le parlement de Paris est exilé à Troyes, pour avoir protesté contre l'enregistrement d'un nouvel impôt sur le timbre; il est rappelé le 20 septembre 1787. Le 19 novembre, le roi tient un lit de justice, pour la création d'un emprunt de quatre cent vingt millions; quatre conseillers de grand'-chambre s'opposent à cet emprunt; le duc d'Orléans appuie cette opinion; ce prince est confiné au Rainci, le 21, et deux conseillers sont exilés. Le 25 août 1788, M. de Brienne donne sa démission, convaincu que les circonstances ne lui permettent pas de faire tout le bien qu'il désire, et conseille au roi de rappeler M. Necker. Le 27, à la nouvelle de la démission de ce ministre, les Parisiens brûlent son effigie sur le Pont-Neuf aux pieds de la statue de Henri IV; mais la classe du bas-peuple ne borne point là les démonstrations de sa haine; elle se porte à la maison du frère de l'ex-ministre, dans le dessein d'y mettre le feu : la force-armée ne parvint à la dissiper, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cette première émeute est suivie d'une seconde, dont le but est d'incendier la maison du commandant même de la force armée, qui, disait-on, avait tiré sur le peuple. Les auteurs de ces différents délits sont punis; mais dans cette punition, le gouvernement manifeste quelque condescendance pour cette partie du peuple, qui ne voit dans l'impunité de ses déportements qu'un encouragement à se porter à de nou-

veaux excès : fatale expérience, qu'on devait bientôt acquérir. L'effervescence va toujours en croissant. Le 5 mai 1789, le roi prononce, dans la première séance des états-généraux tenus à Versailles, un discours qui fut universellement applaudi. Le 17 juin fut un des jours les plus mémorables de cette funeste révolution, qui devait bientôt éclater; les états-généraux, sur la motion de l'abbé Sieyes, se constituent en *assemblée nationale.* Les premiers actes de cette assemblée alarment la cour; le monarque, pour en prévenir les conséquences, fait annoncer qu'il tiendra une séance royale, motivée sur les innovations que se sont permises les états-généraux; et sous prétexte des préparatifs nécessaires à cette cérémonie, on ferme la salle des séances de l'assemblée. Le 20 juin, les députés se présentent à la porte de cette salle, et y trouvent des gardes qui les en repoussent; Bailli, président de l'assemblée, arrive, et après un moment de délibération, il les conduit dans un jeu de paume, où, après avoir posé en principe que, dans quelque lieu que les députés soient forcés de s'établir, là sera l'*assemblée nationale;* le président et les membres font le serment de ne point se séparer que la constitution du royaume et la régénération publique ne soient établies et affermies. *Séance royale* tenue le 23 juin, et déclaration du roi, qui annulle la délibération du 17 juin, par laquelle les états-généraux ont pris la dénomination d'*assemblée nationale.* A la suite de cette déclaration, le roi prononce un discours où il prescrit aux députés les objets sur lesquels ils doivent délibérer; il termine la séance en ordonnant aux députés de se séparer sur-le-champ, et de se rendre le lendemain dans les chambres affectées à chaque ordre. Cette fermeté du monarque, étonne, ébranle un moment le tiers; mais l'un d'eux ayant fait observer aux autres que Necker n'avait point assisté à cette séance, ils en concluent qu'elle s'est tenue contre son avis; aussitôt l'espoir succède à la consternation; les communes, au lieu de se retirer, vont s'installer dans la salle qu'on leur ordonne de quitter; c'est en vain qu'au nom du roi, le grand-maître des cérémonies vient les sommer de se dissoudre, Mirabeau répond qu'il n'y a que la force et la violence qui puissent les en faire sortir, et ils décrètent que les députés sont inviolables. Le 5 juillet, des troupes entrent à Versailles, et s'y établissent; ces dispositions alarment le peuple et l'exaspèrent; le renvoi de ces troupes est demandé au roi par l'assemblée nationale, le 9 juillet; et malgré le discours rassurant que le roi fait à ce sujet, la fermentation devient chaque jour plus grande. M. Necker, l'espoir et l'idole du peuple, regardé par la cour comme la cause de l'embarras où elle se trouvait, après avoir reçu les plus grands reproches de la fa-

mille royale, eut ordre, le 11 juillet, de sortir de France dans les vingt-quatre heures. Cette disgrâce procédait en partie des résultats fâcheux que son absence avait occasionnés à la séance royale du 23 juin. Cette nouvelle arrive le 12 à Paris, et y répand le trouble et la consternation dans les esprits. Les bustes de Necker et du duc d'Orléans, couverts d'un crêpe en signe de deuil, sont promenés dans les rues de Paris. Le prince de Lambesc, à la tête d'un régiment allemand, charge cet attroupement à la place Louis XV, et poursuit les fuyards jusque dans les Tuileries. Le malheur veut que de paisibles citoyens qui s'y promenaient, soient confondus avec la multitude, et maltraités ou blessés. Dès-lors la fureur populaire n'eut plus de bornes; un cri de vengeance retentit de toutes parts : le 13, on enlève trente mille fusils aux Invalides, avec les canons qui s'y trouvent. Des furieux se portent aux barrières, et les incendient; le pillage a lieu dans beaucoup d'endroits, et le tocsin porte partout la consternation. Le 14 *juillet*, des députés de l'assemblée électorale se réunissent à l'Hôtel-de-Ville, pour aviser aux moyens d'apaiser les troubles; mais tandis qu'ils délibèrent, le peuple se porte en foule sur la Bastille qu'il enlève d'un coup de main, et égorge M. de Launay, le gouverneur, qui demandait à être conduit à l'Hôtel-de-Ville. Ce triomphe du peuple fut suivi de plusieurs autres actes de barbarie. Le prévôt des marchands est tué d'un coup de pistolet sur les marches de l'Hôtel-de-Ville, et quelques particuliers, devenus l'objet de la haine du peuple, sont aussi sacrifiés dans cette journée. Le 15, la nouvelle de la prise de la Bastille ayant porté la consternation à la cour, le roi se détermine à venir à Paris, à l'effet d'y ramener l'ordre. Le 16, Bailli est nommé maire de Paris, et la Fayette, commandant-général de la garde nationale. Le comte d'Artois, frère du roi, le prince de Condé, et une foule de grands, se retirent à Coblentz. Leur départ est le signal de l'émigration, qui devint bientôt générale.

Le roi arriva à Paris le 17 juillet, fatigué des mouvements qui l'entouraient, des meurtres populaires dont la capitale venait d'être le théâtre, ne consultant que son cœur et le désir d'apaiser les esprits, ce monarque se rend à l'assemblée à pied, sans armes et presque sans gardes. Là, au milieu de la salle, et debout, il conjura les députés de ramener la tranquillité publique. « Je sais, leur dit-il, qu'on cherche à élever contre moi d'injustes préventions, je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté. Des récits aussi coupables ne sont-ils pas démentis d'avance par mon caractère connu? Eh bien, c'est moi qui me fie à vous »! Ce courage, cet abandon font taire pour

un moment les factions. L'enthousiasme fut extrême, et le plus grand nombre des députés voulurent servir eux-mêmes de gardes au monarque pour le reconduire au château, où le roi reçut du balcon de son appartement les témoignages réitérés de l'affection publique. M Necker, dont le roi avait promis le rappel dans cette assemblée, revient triomphant à Paris le 28 juillet. Dans la nuit du 4 au 5 août, l'assemblée nationale décrète l'abolition des droits féodaux et des prérogatives dont jouissaient les classes privilégiées. La liberté de la presse est décrétée le 24 août, mais jamais l'opinion individuelle ne fut moins libre. A Versailles, le 2 octobre, les gardes-du-corps donnent une fête aux officiers du régiment de Flandre; ce banquet, où l'on manifesta, dans des termes énergiques, un dévouement sans bornes à l'autorité royale, et où l'on fit éclater le mépris qu'inspiraient les innovations subversives du nouveau système, alarme aussitôt les zélateurs de la liberté. Le 5 une foule de femmes de la plus vile espèce, auxquelles se joint une multitude d'hommes sans aveu, s'arment de faux, de piques et de toute espèce d'armes et marchent sur Versailles. Les insurgés pénètrent dans les appartements du château, égorgent les gardes-du-corps qui s'opposent à leur violence, et ramènent le roi à Paris; le même jour se forme dans cette ville le *club* des amis de la constitution, appelé ensuite le *club des Jacobins*, qui s'est acquis depuis une influence et une célébrité si funestes. Le 21 octobre, la cour de Rome consent à la suppression des *annates* en France. Le 19 décembre, l'assemblée nationale crée un papier-monnaie sous le nom d'*assignats territoriaux*, qui, bientôt excédant par leur nombre la valeur de leur hypothèque, deviennent plus funestes au crédit et aux affaires particulières, que ne l'avait été le système de Law. Le 15 janvier 1790, division du royaume en quatre-vingt-trois départements, subdivisés en districts et cantons. Le 13 février, l'assemblée nationale supprime les vœux monastiques. Le 19 juin, l'assemblée nationale supprime tous les titres, les ordres, les livrées, les armoiries, et toute espèce de distinction féodale; le 21, insurrection sérieuse au fort Saint-Pierre de la Martinique. La constitution civile du clergé est décrétée le 12 juillet; le 14, anniversaire de la prise de la Bastille; quatre cent mille Français réunis au champ de Mars y jurent d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi, et de défendre jusqu'à la mort la constitution qui s'élevait. Jamais serment ne fut plus solennel et plutôt oublié. Le 6 août, le droit d'aubaine est supprimé. Le duc d'Orléans, qui était parti pour Londres, le 14 octobre 1789, en revient le 7 août 1790; mais son parti était considérablement diminué. Le 31 août, les détails sur l'affaire de Nancy parviennent à Paris. Cette affaire sanglante eut lieu entre les régiments du Roi et de Château-

Vieux (suisse), d'une part, et la garde nationale de l'autre. L'histoire doit consacrer le trait d'héroïsme de Desilles, officier des chasseurs du régiment du roi. Le marquis de Bouillé s'approchant de Nancy pour y rétablir l'ordre parmi les troupes insurgées, on se prépara à repousser ce général. Desilles, voulant empêcher l'effusion du sang, s'attache à la bouche d'un canon auquel les soldats de son corps veulent mettre le feu, et ne l'abandonne qu'après avoir été percé par les rebelles de plusieurs balles, dont il meurt le 22 octobre.

M. Necker, dont l'influence diminuait chaque jour, donne sa démission le 4 septembre; il fut remplacé par M. Valdec de Lessart, assassiné à Versailles au mois de septembre 1792. Le 20 octobre 1791, les tantes du roi passent à l'étranger; le 22, un décret supprime définitivement les distinctions seigneuriales; Mirabeau, membre de l'assemblée nationale, homme extraordinaire par ses talents et son génie, meurt le 2 avril 1791. L'assemblée nationale ordonne un deuil de huit jours en sa mémoire. Ce célèbre orateur, dans l'un des derniers discours qu'il avait prononcés à la tribune, avait pris l'engagement solennel d'y combattre les factieux, de quelque côté qu'ils fussent. Il mourut, et ils triomphèrent: le 4 avril, l'église de Sainte-Geneviève est destinée à recevoir les cendres des grands hommes, sous la dénomination *de Panthéon*. Celles de Voltaire y sont transportées la même année dans le plus grand appareil, d'après un décret du 30 mai, qui lui décerne ces honneurs. Sur la question si la peine de mort doit être abrogée, l'assemblée décrète le premier juin qu'elle sera maintenue dans le code pénal, mais qu'elle se réduira à la privation de la vie sans torture, et que tout condamné à la peine capitale aura la tête tranchée. Le 21 juin, à deux heures du matin, le roi, avec sa femme, ses deux enfants et sa sœur, sort furtivement des Tuileries et se dirige vers les frontières; mais le 21, il est arrêté à Varennes par le maître de poste de Ste.-Menehould. Le roi et la famille royale rentrent dans Paris le 25 juin à sept heures du soir. Le 27 août, déclaration de Pilnitz, signée entre l'empereur et le roi de Prusse, par laquelle ces princes promettent aux émigrés Français l'appui des puissances de l'Allemagne, si la situation des affaires en France continue à l'exiger.

Assemblée constituante. La constitution des états généraux en assemblée nationale, fut une mesure décisive contre les ministres et la cour. Les députés eurent dès-lors un crédit et un pouvoir dont l'emploi, bien dirigé, pouvait sauver la monarchie et l'état; mais quelques intérêts particuliers, et plus encore l'effervescence qui agitait alors toutes les têtes, ouvrirent un

chemin trop vaste à la malheureuse révolution qui désola depuis notre patrie.

Cette assemblée supprima les vœux monastiques, les dîmes ecclésiastiques, décréta la constitution civile du clergé, exclut les ecclésiastiques de toute fonction publique, comme incompatible avec leur ministère, exigea d'eux un serment qui causa un grand schisme politique en France; et décréta que l'élection des évêques et des curés serait désormais faite par le peuple, et à la pluralité des suffrages. Elle fit porter aux hôtels des monnaies l'argenterie de toutes les églises reconnues inutiles au culte.

Elle abolit la noblesse héréditaire, et les titres de ducs, comtes, barons et marquis, ainsi que toutes autres distinctions honorifiques de supériorité ou de puissance, résultant du régime féodal.

Elle supprima les parlements, les cours des aides, les chambres des comptes, et toutes autres cours souveraines et supérieures.

Elle décréta qu'à la nation seule appartenait le droit de faire la guerre et la paix.

Elle mit en vente les biens nationaux et ecclésiastiques, et porta la liste civile à vingt-cinq millions, et le douaire de la reine à quatre millions.

Elle créa pour douze cent millions d'assignats.

L'abolition des jurandes et maîtrises, celle des droits d'entrée dûs aux barrières, ainsi que la suppression de tout ordre de chevalerie, corporation, décoration ou signe qui pouvait supposer des distinctions de naissance ou de prérogatives, furent encore l'ouvrage de cette assemblée.

Elle décréta une constitution qui avait pour base la monarchie héréditaire, dont le pouvoir législatif était confié à une assemblée de représentants élus par la nation, et le pouvoir exécutif attribué au monarque, dont la personne était déclarée inviolable et sacrée. Le roi vint, le 14 septembre 1791, au sein de cette assemblée, jurer une acceptation solennelle de cette constitution, et le 30 du même mois il termina les séances de l'assemblée constituante, qui avait déclaré qu'aucun de ses membres ne pourrait être réélu pour l'assemblée législative qui devait succéder.

Assemblée législative. Le 1er octobre 1791, l'assemblée législative succède à la constituante, et commence sa session. L'esprit révolutionnaire continue ses ravages. Le 20 juin 1792, la populace se porte au château des Tuileries, pénètre dans les appartements du roi, et veut forcer ce prince à sanctionner les décrets de l'assemblée sur lesquels il avait apposé son *veto*. Les

partisans de la monarchie se montrent dans la Vendée, forment des armées et établissent des camps. Dans toutes les parties de la France les citoyens sont agités, et les ferments de la révolution éclatent. Enfin arrive la funeste époque du 10 août 1792. Dans la nuit du 9 au 10, le tocsin se fait entendre, on bat la générale. Les Marseillais et le peuple des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine sont sous les armes. Le château des Tuileries est investi, les gardes suisses égorgés, le château forcé, et le pouvoir exécutif suspendu. Le 12, le roi et la famille royale sont transportés au Temple, et bientôt ils sont enfermés étroitement dans la tour. Nous abandonnerons ici le cours des événements funestes de la révolution, dont le souvenir glace encore d'horreur et d'effroi tous les esprits, pour consacrer le peu d'espace que nous laisse le plan de cet ouvrage aux derniers moments du plus infortuné monarque, qui fut moins le roi que le père de son peuple.

Ce prince, sur le trône, souvent irrésolu dans ses desseins, faible dans l'exécution de ses volontés, devint dans le malheur un modèle de courage et de fermeté; calme au milieu des outrages de toute espèce, la grandeur, la sérénité de son âme ne tardèrent point à pousser à bout le crime; un des geoliers, indigné de sa tranquillité, voulut le faire approcher d'une croisée où on lui présentait la tête sanglante de madame de Lamballe, princesse dont le nom sans tache fut respecté des libelles révolutionnaires, et dont les assassins même n'osèrent flétrir la mémoire; mais un commissaire empêcha le roi d'avancer. Quelques jours après, on lui demanda le nom du premier, « je l'ignore, répondit-» il vivement, je n'avais pas besoin de le savoir; mais je me » rappellerai toujours le nom de celui qui s'est généreusement » opposé à ce qu'on me présentât de trop près cet affreux spec-» tacle ». Traduit inopinément à la barre de la convention, sans conseil, sans secours, il répondit avec autant de sang froid et de simplicité que de modération sur trente-quatre chefs d'accusation qui n'avaient de rapport entr'eux que l'absurdité la plus grossière et la plus révoltante. On lui reprocha jusqu'à ses aumônes et ses bienfaits, comme autant de moyens d'intéresser le peuple à son parti. Sur cette singulière inculpation, le roi répondit : « Mon plus grand plaisir fut de faire le bien; mais en » général je ne me rappelle pas les dons que j'ai faits ». MM. de Malesherbes, Tronchet et Desèze, chargés par le roi de sa défense, ne purent garantir ce prince infortuné de l'arrêt fatal qu'il subit le 21 janvier 1793. Lorsqu'il fut monté sur l'échafaud, il prononça ces dernières paroles : « Français, je meurs innocent; » je pardonne à mes ennemis, et souhaite que ma mort soit

» utile au peuple. La France... ». Alors un roulement de tambours couvrit sa voix et l'empêcha de terminer; il présenta lui-même sa tête au bourreau, et sa mort fut ainsi consommée. L'impartialité qui donne à ce prince toutes les vertus privées dont un homme puisse s'honorer, lui reproche la confiance aveugle qu'il eut en ses ministres, lesquels, en abusant de leur autorité, entravèrent souvent les intentions du monarque. Louis XVI eut le même sort qu'Agis, roi de Lacédémone, et mérita le même reproche. La mère de ce dernier lui dit: « O mon fils, tu fus bon, clément et vertueux; mais trop de faiblesse a perdu l'état et toi-même ».

De tout ce qu'on a écrit de ce prince, rien selon nous ne l'a mieux caractérisé que le distique suivant :

« Son cœur ne sut qu'aimer, pardonner et mourir;
« Il aurait su régner s'il avait su punir. »

Louis XVI avait épousé, comme on l'a dit plus haut, le 16 mai 1770, MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE-JEANNE DE LORRAINE, archiduchesse d'Autriche, qui subit le même sort que son auguste époux, le 16 octore 1793. Ils eurent entr'autres enfants:

1° Louis-Joseph-Xavier-François, dauphin de France, né à Versailles le 22 octobre 1781, mort à Meudon le 4 juin 1789;

2° Charles-Louis, dont l'article suit;

3° Marie-Thérèse-Charlotte, de France, MADAME, née le 19 décembre 1778; mariée, le 10 juin 1799, à Louis-Antoine, duc d'Angoulême.

LOUIS XVII.

1793. LOUIS XVII, né à Versailles, le 27 mars 1785, nommé duc de Normandie, jusqu'à la mort de son frère, époque à laquelle il lui succéda dans le titre de dauphin; roi de France le 21 janvier 1793, par droit d'hérédité; prince dont l'esprit, l'affabilité et le courage, donnaient les plus belles espérances, mourut en minorité, captif dans les prisons du Temple, non sans de forts soupçons qu'il fut empoisonné, le 8 juin 1795. Sans doute le poison a pu abréger les jours de cet infortuné prince; mais les mauvais traitements qu'on lui fit éprouver, suffisaient seuls pour les terminer. « Ce malheureux enfant, dit l'Annotateur de » Delille, avait une figure céleste; mais il avait le dos courbé, » comme accablé du fardeau de la vie. Il avait perdu presque

» toutes ses facultés morales : le seul sentiment qui lui restât,
» était la reconnaissance, non pas pour le bien qu'on lui faisait,
» mais pour le mal qu'on ne lui faisait pas.... »

LOUIS XVIII.

1814. Louis XVIII, roi de France, par droit d'hérédité, le 8 juin 1795, frère de Louis XVI, naquit à Versailles, le 17 novembre 1755. Ce prince, après une absence de vingt-cinq ans, et par suite des événements militaires qui ont renversé le gouvernement de Napoléon Bonaparte, est remonté sur le trône le 31 mars 1814. Ne pouvant analyser les faits de ce règne, sans anticiper sur l'avenir, nous laissons à la postérité le soin d'en porter un jugement équitable. Louis XVIII a épousé, le 14 mai 1771, Marie-Joséphine-Louise de Savoie, née le 2 septembre 1753, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. Cette princesse est morte sans enfants, le 13 novembre 1810.

FRÈRE DE S. M. LOUIS XVIII.

Charles-Philippe de France, Monsieur, comte d'Artois, né à Versailles le 9 octobre 1757, a épousé le 16 novembre 1773, *Marie-Thérèse de Savoie*, morte en 1805, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, et sœur de la précédente. De ce mariage, sont issus :

1° *Louis-Antoine d'Artois*, duc d'Angoulême, fils de France, né à Versailles le 6 août 1775, marié, le 10 juin 1799, à *Marie-Thérèse-Charlotte de France*, Madame, fille de Louis XVI;

2° *Charles-Ferdinand d'Artois*, duc de Berri, fils de France, né à Versailles le 24 janvier 1778, marié, le 17 juin 1816, à *Caroline-Ferdinande-Louise*, princesse des Deux-Siciles.

DUCS D'ORLÉANS *.

PHILIPPE Ier.

1660. PHILIPPE DE FRANCE, *Monsieur*, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours et de Montpensier, second fils du roi Louis XIII, et d'Anne d'Autriche, naquit au vieux château de Saint-Germain-en-Laye, le 21 septembre (et non le 20) 1640, un vendredi fête de Saint-Mathieu. Il porta le titre de duc d'Anjou jusques après le décès de son oncle Gaston, duc d'Orléans, mort le 2 février 1660, qu'il prit celui de duc d'Orléans, ce duché lui ayant été donné en apanage avec ceux de Valois et de Chartres, et la seigneurie de Montargis. Le duché de Nemours lui fut accordé au mois d'avril 1672, et celui de Montpensier lui fut légué par Anne-Marie-Louise d'Orléans, sa cousine, morte en 1690, par son testament du 27 février 1685. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 8 juin 1654. En 1667 et 1668 il contribua aux conquêtes de Flandre et de la Franche-Comté. En 1672, il commanda une armée en Hollande avec laquelle il assiégea et prit Orsoi, Zutphen et autres places; commanda un quartier de celle du roi au siége de Maestricht en 1673, accompagna S. M. aux siéges de Besançon et de Dôle en 1674; de Limbourg et de Condé en 1675; réduisit en 1676, Bouchain, à l'obéissance du roi. Le 11 avril 1677, il gagna sur le prince d'Orange la bataille de Cassel, où il chargea avec une valeur et une présence d'esprit admirables: une faute du prince d'Orange, et un mouvement habile du maréchal de Luxembourg, qui commandait sous les ordres du duc, décidèrent du gain de cette bataille. Il s'empara de Saint-Omer; se trouva la campagne suivante à la conquête de Gand, d'Ypres; à la prise de Mons en 1691, et de Namur en 1692. Ce prince fut presque toujours présent aux glorieuses actions de Louis XIV, et ne le quitta que pour commander des armées séparées. Il mourut en son château de Saint-Cloud le 9 juin 1701, d'apoplexie, et son corps fut porté à Saint-Denis le 20 juin, où il fut inhumé le 23 juillet suivant. Quelques historiens le peignent comme un prince efféminé et livré aux

* Cette branche, qui manquait à l'édition des Bénédictins, a été dressée d'après l'histoire des Grands-Officiers de la Couronne, par l'auteur de cette nouvelle édition.

plaisirs. Ce reproche peut avoir quelque fondement; mais il n'atténue point les qualités guerrières de ce prince, son humanité et sa charité envers les pauvres, qui le firent généralement regretter. Son mérite fut assez éminent pour que la méchanceté prétendit que Louis XIV fut jaloux de sa gloire. Il cultiva les lettres. L'abbé le Vayer fit imprimer, en 1670, la traduction de Florus, que ce prince avait faite. Il avait épousé, le 31 mars 1661, Henriette-Anne, princesse d'Angleterre, fille de Charles Ier., roi de la Grande-Bretagne, morte le 30 juin 1670; 2°. le 16 novembre 1671 Elisabeth-Charlotte de Bavière, fille de Charles-Louis de Bavière, comte palatin du Rhin, morte le 8 décembre 1722. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1°. Philippe-Charles, duc de Valois, né le 16 juillet 1661, mort le 8 décembre 1666;

2°. Marie-Louise, dite *mademoiselle d'Orléans*, née le 27 mars 1662, mariée par procureur, le 31 août 1679, à Charles II, roi d'Espagne, morte à Madrid le 12 février 1689;

3°. Anne-Marie, *mademoiselle de Valois*, née le 27 août 1669, mariée le 10 avril 1684, à Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, morte en 1728.

Du second lit :

4°. Alexandre-Louis, duc de Valois, né le 2 juin 1673, mort le 15 mars 1676;

5°. Philippe II, dont l'article suit;

6°. Elisabeth-Charlotte, *mademoiselle de Chartres*, née le 13 septembre 1676, mariée le 13 octobre 1698, à Léopold-Charles, duc de Lorraine et de Bar, morte le 13 novembre 1744.

PHILIPPE II.

1701. Philippe II, petit-fils de France, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours et de Montpensier, chevalier des ordres du roi, naquit à Saint-Cloud le 2 août 1674. Il porta le titre de duc de Chartres jusqu'à la mort de son père, qu'il prit le titre de duc d'Orléans. Ce prince, dès sa plus tendre jeunesse, marqua un génie supérieur et universel. La littérature, les arts, la politique, la guerre, l'occupèrent tour-à-tour. Il commença sa carrière militaire au siége de Mons et au combat de Leuze, en 1691, et se trouva à la prise de Namur en 1692. Il commanda un corps de réserve au combat de Steinkerque,

où il fut blessé à l'épaule le 3 août. En 1693, le 27 juillet, il se signala à la bataille de Nerwinde, où il faillit être pris, étant demeuré cinq fois au milieu des ennemis. Le roi d'Espagne le nomma chevalier de la Toison-d'Or, et il en reçut le collier le 7 août 1701. Pendant la paix, ce prince se livra à son penchant pour les sciences et les arts; géométrie, chimie, peinture, sculpture, musique, poésie, tout était de son ressort. Il se trouvait au milieu des artistes et des philosophes lorsque Louis XIV l'envoya, en 1706, remplacer le duc de Vendôme, qui passa en Flandre, dans le commandement de l'armée d'Italie. Elle était alors devant Turin, dont elle formait le siége. Le duc d'Orléans y fut blessé de deux coups de feu le 7 septembre et obligé de se retirer. L'année suivante, il passa en Espagne où il répara les revers qu'il avait éprouvés en Piémont. Il y arriva le lendemain de la bataille d'Almanza. S'il n'eut point de part à cette victoire, il sut la rendre avantageuse aux vainqueurs. Il soumit, en les parcourant, les royaumes de Valence et d'Aragon. Les villes de Xativa et d'Alcaraz furent les seules qui osèrent résister. La première, prise d'assaut, fut brûlée et détruite de fond en comble. Il pénétra ensuite dans la Catalogne où il emporta la ville et le château de Lerida, l'écueil des plus grands capitaines (le grand Condé et le comte d'Harcourt). En 1708, il se rendit maître de la ville de Tortose et de plusieurs autres places de Catalogne. La régence du royaume, durant la minorité de Louis XV, lui appartenait par le droit de la naissance; elle lui fut déférée par un arrêt du parlement du 2 septembre 1715. Un de ses premiers soins fut de pacifier les querelles de l'église. Le 10 août 1723, mort du cardinal Dubois, son favori et son ministre principal, qui par ses conseils perfides avait privé la nation de ce qu'elle devait attendre des excellentes qualités du régent. Il mourut subitement d'apoplexie, le 2 décembre 1723, et fut inhumé à Saint-Denis. On a beaucoup écrit sur ce prince, assemblage de vertus magnanimes et de faiblesses humaines, qui, né pour tous les emplois, avait tous les talents, dit Voltaire :

Ceux d'un chef, d'un soldat, d'un citoyen, d'un maître.

On lui reproche de grands défauts, mais on admire encore plus ses grandes qualités, parce que les premiers étaient d'un homme et les secondes d'un héros. Sa clémence, son courage, son affabilité, sa générosité, sa droiture, l'élevèrent au-dessus du vulgaire des princes. Il eut un don particulier qui répandit de la grâce sur son administration; ce fut celui de bien connaître les Français. Il aimait la liberté publique, et vantait la constitution de l'Angleterre, où tout citoyen est soumis à la loi et n'est

jugé que par elle. Il rappelait avec complaisance l'anecdote du prieur de Vendôme, qui enleva deux maîtresses à Charles V, sans que le monarque anglais eût d'autres moyens de se venger qu'en priant Louis XIV de rappeler en France ce dangereux rival. On peut voir à l'article de Louis XV, les particularités de la régence du duc d'Orléans, pendant la minorité. Il avait épousé, le 18 février 1692, Françoise-Marie de Bourbon, légitimée de France, dite *mademoiselle de Blois*, fille du roi Louis XIV, morte le premier février 1749. Il eut de ce mariage :

1°. Louis, dont l'article suit;

2°. N...., *mademoiselle de Valois*, née le 17 décembre 1693, morte le 17 octobre 1694;

3°. Marie-Louise-Elisabeth, *Mademoiselle*, née le 20 août 1695, mariée, le 6 juillet 1710, à Charles, fils de France, duc de Berri, veuve le 4 mai 1714, morte le 21 juillet 1719.

4°. Louise-Adélaïde, *mademoiselle de Chartres*, née le 13 août 1698, abbesse de Chelles, le 14 septembre 1719, sous le nom de *sainte Batilde*, morte le 9 février 1743.

5°. Charlotte-Aglaé, *mademoiselle de Valois*, née le 22 octobre 1700, mariée le 12 février 1720 à François-Marie d'Est, duc de Modène, morte en 1761;

6°. Louise-Elisabeth, *mademoiselle de Montpensier*, née le 11 décembre 1709, mariée le 20 janvier 1722, à Louis Ier., roi d'Espagne, morte en 1742.

7°. Philippe-Elisabeth, *mademoiselle de Beaujolais*, née le 18 décembre 1714, accordée, en 1722, à don Carlos, depuis roi des Deux-Siciles, morte en France, sans avoir été mariée, le 21 mars 1734.

8°. Louise-Diane, *mademoiselle de Chartres*, née en 1716, mariée en 1734, à Louis de Bourbon, prince de Conti, morte le 17 septembre 1736.

Le duc d'Orléans eut encore de Marie-Louise-Victoire Lebel de la Boissière de Séry, comtesse d'Argenton, trois enfants naturels, dont le second fut seul reconnu, savoir :

a°. Charles de Saint-Albin, né en 1698, sacré évêque de Laon le 26 avril 1722, archevêque de Cambray en 1723, avec conservation des honneurs de la pairie.

b°. Jean-Philippe, *dit le chevalier d'Orléans*, grand prieur de France, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, abbé de Hautvilliers, grand d'Espagne et général des galères

de France, né à Paris en 1702, légitimé au mois de juillet 1706;

3°. Philippe-Angélique de Froissy, mariée au comte de Ségur.

LOUIS.

1723. Louis, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours, de Montpensier etc, premier prince du sang, premier pair de France, chevalier des ordres du Roi et de la Toison d'Or, colonel-général de l'infanterie française et étrangère, grand-maître des ordres royaux militaires, hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, gouverneur du Dauphiné, naquit à Versailles le 4 août 1703, succéda à son père le 2 décembre 1723. Ce prince fut doué d'un esprit pénétrant et d'une vaste érudition. Il possédait l'hébreu, le caldéen, le syriaque, le grec, l'histoire-sainte, les pères de l'église, l'histoire universelle, la géograghie, la botanique, la chimie, l'histoire naturelle, la physique, la peinture. Dès l'an 1730, il prit un appartement à l'abbaye de Sainte-Geneviève, et s'y établit entièrement en 1742. Tout le cours de la vie de ce prince, qu'il termina le 4 février 1752, fut un enchaînement de bonnes œuvres. Il ne sortait de sa retraite que pour visiter des hôpitaux et des églises. Il fonda des colléges et répandit ses bienfaits sur les missions et les nouveaux établissements. Un particulier qui avait sa confiance, visitait à sa prière les prisons, pénétrait dans les tristes réduits de la misère, payait les dettes des pères de famille retenus dans les liens, faisait des pensions à des veuves, assurait la subsistance des orphelins, secourait de vieux soldats ou d'anciens officiers, et le mystère était la récompense qu'il exigeait de tant de bienfaits. On a de lui un grand nombre de savants ouvrages manuscrits, que sa modestie ne lui permit pas de faire imprimer. Il avait épousé le 14 juin 1724, Auguste-Marie-Jeanne, princesse de Bade, morte le 8 août 1726. De ce mariage sont issus :

1°. Louis-Philippe Ier. dont l'article suit;

2°. Louise-Madeleine, née le 5 août 1726, morte en 1728.

LOUIS PHILIPPE Ier.

1752. Louis-Philippe Ier, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, de Nemours et de Montpensier, premier prince du sang, né à Versailles, le 12 mai 1725, titré duc de Chartres du vivant de son père, fut reçu, le 5 juin 1742, chevalier des ordres, fit la campagne de 1742 en Flandre, où il commanda la cavalerie,

ainsi qu'en celle d'Allemagne en 1743; exécuta trois belles charges à la tête de la maison du roi, à la bataille de Dettingen le 25 juin; fut maréchal de camp au mois de juillet suivant, lieutenant-général le 26 juin 1744; se trouva à la tranchée de la ville de Fribourg, en Brisgaw, où il commanda le 29 octobre suivant; servit aux siéges de Menin et d'Ypres; fit la campagne de 1745, assista au siége des ville et citadelle de Tournai, et se distingua à la bataille de Fontenoy, la même année; obtint le gouvernement général du Dauphiné, en survivance de son père, par provisions du 8 novembre 1747; fut fait chevalier de la Toison d'Or le 9 juin précédent, et fut reçu le 9 décembre; fut employé à l'armée du Rhin en 1757; marcha, le 4 juillet, à la tête de vingt-trois bataillons et de vingt-deux escadrons, pour s'emparer de Cassel, que les ennemis avaient évacué. A la tête de cent compagnies de grenadiers et de tous les dragons, il s'empara, le 20 juillet, de Winkelsen, et combattit, le 26, à Hastembeck. Ce prince mourut en 1785. Il avait épousé, le 17 décembre 1743, Louise-Henriette de Bourbon, fille de Louis-Armand, prince de Conti, morte le 9 février 1759. Il eut de ce mariage :

1°. Louis-Philippe-Joseph, dont l'article suit;

2°. Louise-Marie-Thérèse-Batilde, née le 9 juillet 1750, mariée, le 24 avril 1770, à Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon.

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH.

1785. Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, de Chartres, etc., premier prince du sang, chevalier des ordres du roi, naquit à Saint-Cloud, le 13 avril 1747. Ce prince, qu'une révolution funeste a rendu trop célèbre, en fut l'instrument et la victime, étant mort sur l'échafaud le 6 novembre 1793. Il avait épousé, le 5 avril 1769, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, née le 23 mars 1753, aujourd'hui duchesse douairière d'Orléans. Il a eu de ce mariage :

1°. Louis-Philippe II., dont l'article suit;

2°. Antoine-Philippe, duc de Montpensier, né le 3 juillet 1775, décédé;

3°. Alphonse-Léodgar, comte de Beaujolais, né le 7 octobre 1779, décédé en 1782;

4°. Louise-Marie-Adélaïde-Eugénie, *mademoiselle d'Orléans*, née le 23 août 1777;

LOUIS PHILIPPE II.

1793. Louis-Philippe II, duc d'Orléans, premier prince du sang, né le 6 octobre 1773, a épousé le 25 novembre 1809, Marie-Amélie de Bourbon-Naples, née le 26 avril 1782, fille de Ferdinand Ier. roi des Deux-Siciles. De ce mariage sont issus :

1°. Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Rose d'Orléans, duc de Chartres, né à Palerme le 3 septembre 1810 ;
2°. Louis-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né à Paris le 25 octobre 1814 ;
3°. Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, *Mademoiselle*, née à Palerme le 3 avril 1812 ;
4°. Marie Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise Léopoldine d'Orléans, *mademoiselle de Valois*, née à Palerme le 12 avril 1813 ;
5°. Françoise-Louise-Caroline d'Orléans, *mademoiselle de Montpensier*, née à Twikenham le 28 mars 1816, morte le 20 mai 1818.

PRINCES DE CONDÉ *.

LOUIS Ier.

Louis de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, pair de France, duc d'Enghien, marquis de Conti, comte de Soissons, d'Anisi et de Valeri, gouverneur de Picardie et des pays conquis, né à Vendôme, le 7 mai 1530, était fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père du roi Henri IV. (Voyez *les ducs de Vendôme.*) Il commença ses premières armes à l'expédition d'Henri II, contre les Anglais, pour le recouvrement de la ville de Boulogne, en 1550. Il le suivit au voyage qu'il fit sur la frontière d'Allemagne, pour la protection des princes de l'empire ; et au retour, il s'enferma, avec plusieurs autres seigneurs,

---

* Cette branche, ainsi que celles de Conti, et de Bourbon Busset ne sont point dans l'édition des Bénédictins. Elles ont été dressées d'après les Grands-Officiers de la Couronne, et d'autres documents historiques par l'auteur de cette nouvelle édition.

dans la ville de Metz, qui fut courageusement défendue contre la puissante armée de Charles-Quint, qui vint l'assiéger en personne, en 1552, et fut obligé d'en lever le siége. Il défit une partie des troupes du prince de Piémont, en 1553, se signala au combat d'Antibes, donné le 13 août, et au siége de Wulpian, en Piémont, en 1555, étant alors colonel-général de la cavalerie légère, en l'absence du duc d'Aumale. Il est qualifié général et colonel de l'infanterie française, dans un acte du 18 septembre 1559. Il combattit vaillamment à la journée de Saint-Quentin, en 1557, recueillit à la Fère les débris de l'armée, et se trouva aux mémorables siéges de Calais et de Thionville, en 1558. Après la mort funeste de Henri II, les mécontentements qu'il essuya de la faction de Guise, qui s'était emparée du gouvernement du royaume, le jetèrent dans le parti des réformés. Soupçonné d'avoir favorisé secrètement la conspiration d'Amboise, il fut arrêté et détenu à Orléans. Il aurait perdu la vie, si la mort du roi François II n'eût changé la face des affaires. Charles IX, son successeur, lui rendit la liberté le 18 décembre 1560. Mais la haine que ce prince vouait à la maison de Guise, lui fit abandonner la religion catholique, et embrasser le parti des Protestants, dont il fut élu chef à Orléans, le 12 avril 1562. Il se rendit maître de plusieurs villes, et se proposait de pousser plus loin ses conquêtes, lorsqu'il fut blessé et pris à la bataille de Dreux, la même année. En 1567, il perdit celle de Saint-Denis, et le combat de Jarnac, en Angoumois, le 13 mars 1569, où il périt par la plus lâche perfidie. Il avait un bras en écharpe, le jour de la bataille; comme il marchait aux ennemis, le cheval du comte de la Rochefoucault, son beau-frère, lui donna un coup de pied, qui lui fit une blessure considérable à la jambe. Ce prince, sans daigner se plaindre, s'adressa aux gentilshommes qui l'accompagnaient : « Apprenez, leur dit-il, que les chevaux fougueux nuisent plus qu'ils ne servent dans une bataille. Un moment après il leur dit : Le prince de Condé ne craint point de donner la bataille, puisque vous le suivez. » Dans l'instant il chargea avec son bras en écharpe, et sa jambe toute meurtrie. Dans ce cruel état, il ne laissa pas de poursuivre les ennemis. Mais bientôt, pressé de toute part, il fut obligé de se rendre à deux gentilshommes, dont un était le sieur d'Argence, qui le traitèrent avec assez d'humanité, lorsque François de Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, qui avait à se venger de quelques griefs particuliers, le tua de sang-froid, d'un coup de pistolet. Quelques historiens, entre autres Desormeaux, attribuent ce crime aux ordres secrets du duc d'Anjou. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ce prince vint examiner Condé, baigné dans son sang, et le fit

charger mort sur une vieille ânesse. Nul général ne fut plus aimé de ses soldats ; on en vit à Pont-à-Mousson un exemple étonnant. Il manquait d'argent pour ses troupes, et surtout pour les Reitres, qui étaient venus à son secours, et qui menaçaient de l'abandonner. Il osa proposer à son armée, qu'il ne payait point, de payer elle-même cette troupe auxiliaire, et (ce qui ne pouvait jamais arriver que sous un général comme lui) toute son armée se cotisa jusqu'au moindre goujat. Il ne manqua à ce prince, né pour le malheur et pour la gloire de sa patrie, que de naître dans des tems plus heureux. (*Dict. hist.*) Louis, prince de Condé, avait épousé, 1°. le 22 juin 1551, Eléonore de Roye, fille aînée et héritière de Charles, sire de Roye et de Muret, comte de Rouci, et de Madeleine de Mailli, dame de Conti ; elle mourut le 23 juillet 1564 : 2°. le 8 novembre 1565, Françoise d'Orléans, fille de François, marquis de Rothelin, et de Jacqueline d'Orléans ; elle mourut le 11 juin 1601. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1°. Henri Ier, dont l'article suit ;
2°. Charles, né le 3 novembre 1557, mort jeune ;
3°. François, prince de Conti, souverain de Château-Regnault, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Auvergne et du Dauphiné, né le 19 août 1558. Il fut le premier prince qui, à la mort de Henri III, reconnut Henri IV roi de France. Il mourut le 3 août 1614, sans postérité de deux mariages qu'il avait contractés, 1°. avec Jeanne de Coesme, dame de Bonnestable et de Lucé, mariée en 1582, morte le 26 décembre 1601 ; 2°. avec Louise-Marguerite de Lorraine, fille de Henri Ier, duc de Guise, mariée le 24 juillet 1605, morte le 30 avril 1631 ;
4°. Charles, cardinal de Bourbon, né le 30 mars 1562, archevêque de Rouen en 1582, créé cardinal le 12 décembre 1583, chef des conseils du roi Henri III. Après la mort de ce prince, et avant la conversion d'Henri IV, il forma en France un tiers-parti de catholiques, dans la vue de se faire élire roi ; mais ses desseins s'évanouirent à la conversion du roi, en 1593 ; et, étant tombé malade d'hydropisie, il mourut dans l'hôtel abbatial de Saint-Germain-des-Prés, le 30 juillet 1594 ;
5°. Louis de Bourbon, frère jumeau de Charles, mort le 19 octobre 1563 ;
6°. Marguerite, née le 8 novembre 1556, morte jeune ;
7°. Madeleine, morte jeune, le 7 octobre 1563 ;

8° Catherine, née en 1564, morte jeune;

Du second lit :

9°. Charles, comte de Soissons et de Dreux, pair et grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dauphiné et de Normandie, né le 3 novembre 1566, servit utilement le roi Henri IV, dans les guerres contre la ligue. Il mourut le premier novembre 1612. Il avait épousé, le 27 décembre 1601, Anne, comtesse de Montafié, en Piémont, morte le 17 juin 1644. Il en eut les enfants qui suivent :

A. Louis, comte de Soissons, de Clermont et de Dreux, pair et grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dauphiné, de Champagne et de Brie, né le 11 mai 1604. Il servit d'abord contre les Huguenots, au siége de la Rochelle, commanda en Champagne, dans les années 1635, 1636 et 1637, et défit, au combat d'Yvoi, les Polonais et les Croates, qui entraient en France. Poussé à bout par le cardinal de Richelieu, dont il avait refusé d'épouser la nièce, la marquise de Combalet, il résolut de s'en défaire; mais son dessein ayant échoué, il se retira à Sédan. Là, il traita avec la maison d'Autriche contre le roi, et défit le maréchal de Châtillon à la Marfée, le 6 juillet 1641; mais, poursuivant sa victoire avec trop d'ardeur, il y fut tué d'un coup de pistolet, par un gendarme de Monsieur;

B. Louise, née le 7 février 1603, mariée en 1617, à Henri d'Orléans, deuxième du nom, duc de Longueville, morte le 9 septembre 1637;

C. Marie, née le 3 mai, 1606, religieuse à Fontevrault, le 3 avril 1610. N'ayant point fait ses vœux, elle en sortit en 1624, et s'allia, le 6 février 1625, à Thomas François de Savoie, prince de Carignan, grand-maître de France, morte le 3 juin 1692;

D. Charlotte-Anne, née le 15 juin 1608, morte en novembre 1623;

E. Elisabeth, née au mois d'octobre 1610, morte en 1611;

10°. Louis, } morts jeunes.
11°. Benjamin, }

HENRI Ier.

1569. Henri de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, duc d'Enghien, pair de France, comte d'Anisi et de Valeri, gouverneur de Picardie, naquit le 29 décembre 1552. Il se trouva au premier siége de la Rochelle, avec le duc d'Anjou, en 1573. Ayant pris le parti des Protestants, il s'empara de la ville de Brouage, en 1577, et la perdit peu après; se rendit maître de plusieurs places en Saintonge et en Poitou; se saisit de la Fère, et de là passa en Angleterre et en Allemagne, auprès des princes protestants, pour en tirer du secours en faveur des Huguenots. Il eut la conduite de l'un des quatre escadrons de l'armée, à la bataille de Coutras, en 1587, et y fut blessé d'un coup de lance au côté, par le seigneur de Saint-Luc, l'un des chefs du parti contraire. Il mourut à Saint-Jean-d'Angéli, du poison qu'on lui avait donné, le 5 mars 1588, regretté du roi Henri IV, qui le regardait alors comme son bras droit. Il avait épousé, 1°. au mois de juillet 1572, Marie de Clèves, marquise d'Iles, comtesse de Beaufort en Champagne, fille de François, duc de Nevers, et de Marguerite de Bourbon Vendôme. Elle mourut le 30 octobre 1574; 2°. Charlotte-Catherine de la Trémoille, fille de Louis III, duc de Thouars, et de Jeanne de Montmorenci. Elle fut mariée le 16 mars 1586, et mourut le 28 août 1629. Cette princesse fut généralement soupçonnée d'avoir fait empoisonner son mari, par un page nommé Belcastel, avec lequel on l'accusait d'avoir des relations criminelles. Il y eut à cette occasion un procès intenté contre elle. Un de ses domestiques, nommé Brillaud, convaincu d'avoir favorisé l'évasion du page, en lui donnant de l'argent et des chevaux, fut condamné à être écartelé, et le page nommé Belcastel pendu en effigie; sentence qui fut exécutée le 11 juillet 1588. Cependant la qualité de la princesse, sa grossesse, l'abjuration qu'elle fit de la religion prétendue réformée, et la faveur dont elle jouissait auprès de Henri IV, désarmèrent ses accusateurs, et un arrêt du parlement la déclara innocente du crime dont elle était accusée. Le prince de Condé avait eu de ce second mariage:

1°. Henri II, dont l'article suit;

2°. Eléonore, née le 30 avril 1587, mariée, en 1606, à Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange, morte le 20 janvier 1619.

HENRI II.

1588. Henri de Bourbon, deuxième du nom, prince de Condé, premier prince du sang, premier pair et grand-maître

de France, duc d'Enghien, de Châteauroux, de Montmorenci, d'Albret, etc., chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bourgogne, de Bresse et de Berri, naquit posthume, le premier septembre 1588. A peine était-il entré dans sa première année, que le roi Henri IV ordonna qu'il serait amené à Saint-Germain en-Laye; et le parlement reçut, le 20 novembre 1595, une lettre de cachet, donnée au camp devant la Fère, le 17 du même mois, portant ordre d'aller en corps par députés, à Saint-Germain, saluer ce prince en qualité de prince du sang et héritier présomptif de la couronne. Entre ses autres titres, il est qualifié grand-veneur de France, gouverneur et lieutenant-général ès-pays et duché de Berri et Bourbonnais, bailli, maréchal et sénéchal desdites provinces, dans un acte du 18 août 1622. Pendant la régence de Marie de Médicis, il fut tantôt bien, tantôt mal avec la cour. Il fut mis à la Bastille le premier septembre 1616, et de là conduit au château de Vincennes, d'où il ne sortit que le 20 octobre 1619. La guerre civile s'étant rallumée avec les Protestants, le prince de Condé prit sur eux la ville de Sancerre, en 1621; suivit le roi aux siéges de Royan, de Bergerac, de Saint-Antonin, de Clérac, Sainte-Foix et Lunel. En 1622, il eut le commandement de l'avant-garde de l'armée, au siége de Montpellier; et, au retour de son second voyage d'Italie, le roi lui ayant donné le commandement de ses armées en Guienne et en Languedoc, il se rendit maître de Soyon, Alban, Pamiers, Realmont, Castelnau, Brassac, Viane, la Caune, et autres places que tenaient les Huguenots. En 1635, nommé général de l'armée que le roi envoya en Franche-Comté, il fit le siége de Dôle, dont le succès ne fut pas heureux, non plus que celui de Fontarabie qu'il manqua deux ans après. Mais il répara ces échecs en Roussillon, où il emporta, en 1639, la ville et le château de Salses, et ceux d'Elne, en 1641. Il fut établi chef des conseils, sous l'autorité de la reine régente, pendant la minorité de Louis XIII; et il sut si bien ménager les différents intérêts, qu'il n'y eut aucuns troubles dans l'état jusqu'à sa mort, arrivée le 26 décembre 1646. M. de Rohan, dans ses mémoires, dit que ce prince était un bon esprit, vif, entreprenant, ménager et grand politique. Il avait épousé, le 3 mars 1609, CHARLOTTE-MARGUERITE DE MONTMORENCI, morte le 2 décembre 1650. Il en eut, entre autres enfants:

1°. Louis II, dont l'article suit;

2°. Armand, qui a fondé la branche des princes de Conti; rapportée ci-après;

3°. Anne-Geneviève, née le 27 août 1619, mariée le 2 juin

1642, avec Henri d'Orléans II, duc de Longueville, pair de France ; elle mourut le 15 avril 1679. Cette princesse fut connue sous le nom de la *duchesse de Longueville*, qu'elle a rendu célèbre par sa beauté, son esprit, le grand rôle qu'elle a joué dans les guerres de la fronde, et les querelles politiques de son tems.

LOUIS II.

1642. LOUIS DE BOURBON, deuxième du nom, prince de Condé, surnommé *le Grand*, premier prince du sang, premier pair de France, duc de Bourbonnais, d'Enghien, de Châteauroux, de Montmorenci, grand-maitre de France, en 1646, gouverneur des provinces de Bourgogne, de Bresse et de Berri, naquit à Paris, le 8 septembre 1621. Il fut connu jusqu'à la mort de son père, sous le titre de *duc d'Enghien*. Ce prince montra un génie précoce. Le cardinal de Richelieu, qui se connaissait en hommes, dit un jour à Chavigni : « Je viens d'avoir avec M. le duc une conversation de deux heures, sur la guerre, la religion et les intérêts des princes; ce sera le plus grand capitaine de l'Europe, et le premier homme de son siècle, et peut-être des siècles à venir. » « La plupart des grands capitaines, dit M. de Voltaire, le sont devenus par degrés; Condé naquit général : l'art de la guerre sembla en lui un instinct naturel. » Il commença sa carrière militaire au siége et à la prise d'Arras, en 1640, à celui d'Hire, en 1641, et de Perpignan, en 1642. En 1643, à l'âge de vingt-deux ans, le roi lui donna le commandement de ses armées en Flandre, et le 19 mai il gagna la fameuse bataille de Rocroi, sur les Espagnols, commandés par le comte de Fuentes. On a remarqué que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément, qu'il fallut le réveiller pour la donner. Gassion craignait d'engager une action générale entre l'armée espagnole et l'armée française, inférieure en nombre. « Mais si nous perdons la bataille, dit-il, que deviendrons-nous ? » Je ne m'en mets pas en peine, répondit le prince, parce que je serai mort auparavant. Cette victoire le rendit d'autant plus célèbre, qu'elle fixa sur les armées françaises ce respect que jusqu'alors on avait eu en Europe pour l'infanterie espagnole. Cette journée mémorable fut suivie de succès brillants. Il se rendit maître d'Emery, de Barlemont et de Maubeuge, assiégea la forte place de Thionville, qu'il prit le 10 août; s'empara de Sirck, et de plusieurs places sur la Moselle. En 1644, il passa en Allemagne, attaqua le général Merci, retranché sur deux éminences vers Fribourg, donna trois combats de suite en quatre jours, et fut

trois fois vainqueur; il prit Philisbourg, Worms et Mayence, et fut pourvu du gouvernement de Champagne et de Brie. Le maréchal de Turenne, auquel il laissa son armée, ayant été battu à Marienthal, Condé vole en Allemagne, et joint à l'honneur de commander Turenne, celui de venger sa défaite. Il attaque le général Merci dans les plaines de Nortlingen, le 3 août 1645, et remporte une victoire complète. Le général ennemi resta sur le champ de bataille, et Glesne, qui commandait sous lui, fut fait prisonnier. Le vainqueur pénétra jusque dans la Suabe, prit Wimpfen, Rothenbourg, Nortlingen et Dunkelspiel. En 1646, il se trouva au siége de Mardick, en Flandre, où il fut blessé au visage. Le duc d'Orléans lui ayant laissé le commandement de l'armée, il assiégea et prit Furnes et Dunkerque, qui se rendit le 10 octobre, et fut le premier qui donna cette place à la France. Envoyé, en 1647, en Catalogne, il assiégea Lérida; mais n'ayant que de mauvaises troupes mal payées, il fut obligé d'en lever le siége. Cependant il s'empara de la ville et du château d'Ager, et fit lever aux Espagnols le siége de Constantin. Le roi jugeant sa présence nécessaire en Flandre, où les affaires périclitaient, il l'y rappela en 1648. Il prit Ypres, reprit Furnes, et gagna, le 20 août, sur l'archiduc Léopold, la bataille de Lens, en Artois. C'était la troisième fois qu'il livrait bataille avec le désavantage du nombre. Sa harangue à ses soldats fut courte, mais sublime: « Amis, leur dit-il, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Nortlingen. » Tandis que le prince de Condé comptait les années de sa jeunesse par des victoires, une guerre civile déchirait la France. Le prince de Condé, rappelé par le roi, termina ces querelles dans une conférence à Saint-Germain-en-Laye. La paix ayant été rompue par les factieux, il mit le siége devant Paris, défendu par un peuple innombrable, avec une armée de sept à huit mille hommes, et y fit entrer le roi, la reine et le cardinal Mazarin, qui oublia bientôt ce bienfait. Ce ministre, jaloux de la gloire du vainqueur de Lens, et redoutant son ambition, le fit arrêter à Paris, le 18 janvier 1650, avec le prince de Conti et le duc de Longueville, son beau-frère; les fit conduire le même jour à Vincennes, d'où ils furent menés le 28 à Marcoussi, et le 26 novembre au Hâvre-de-Grâce; ils y restèrent jusqu'au 13 février 1651, que le cardinal lui-même alla les mettre en liberté. Cette générosité forcée ne lui rendit pas l'affection du prince. Le roi lui ayant donné peu après le gouvernement de Guienne, il s'y retira; mais ce fut pour se préparer à la guerre, et pour traiter avec l'Espagne. Il courut de Bordeaux à Montauban, prenant des villes et grossissant partout son parti. Il passa

d'Agen, à travers mille périls, et déguisé en courrier, à cent lieues de là, pour se mettre à la tête d'une armée commandée par les ducs de Nemours et de Beaufort. Il profite de l'audace que son arrivée imprévue donne aux soldats, attaque le maréchal d'Hocquincourt, général de l'armée royale, campée près de Gien, lui enlève plusieurs quartiers, et l'eût entièrement défait, si Turenne ne fût venu à son secours. Après ce combat, le prince de Condé vole à Paris, pour jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. Déjà il s'était emparé des villages circonvoisins, pendant que Turenne s'approchait de la capitale pour le combattre. Les deux généraux s'étant rencontrés près du faubourg Saint-Antoine, le 5 juillet 1652, se battirent avec tant de valeur, que la réputation de l'un et de l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, dit un historien célèbre, en fut augmentée. On peut dire que les troupes royales vainquirent celles de la Fronde, mais que Condé triompha de Turenne. Rien n'est comparable aux travaux ingénieux que le prince fit exécuter en peu de jours, pour fortifier le faubourg Saint-Antoine, que l'on regardait comme le terme de sa grandeur et de sa gloire. Les deux partis se battirent avec une égale fureur. Deux fois Condé taille en pièces les troupes de Turenne, et repousse ce grand capitaine jusque dans la plaine; mais supérieur en forces, il revient avec de nouveaux bataillons; et cette journée aurait été décisive, si *Mademoiselle*, fille de Gaston, prenant la défense de Condé, que son père n'osait secourir, n'eût fait ouvrir les portes de Paris, armer les bourgeois, et tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales. Condé, sauvé du plus pressant danger, triomphant dans sa défaite, traversa Paris, et vint camper sur l'autre bord de la Seine, vers la Salpêtrière. Il avait perdu deux mille hommes, et le vicomte de Turenne une fois autant. La paix se fit peu de tems après; mais, ne voulant pas y entrer, il se retira dans les Pays-Bas, où il soutint, avec assez de gloire, les affaires des Espagnols. La belle retraite qu'il fit à Arras, le 25 août 1654, la levée du siége de Valenciennes, dont il força les lignes en 1656, le secours qu'il jeta dans Cambrai en 1657, sont autant d'époques mémorables comptées au nombre de ses belles actions. Le 14 juin 1658, bataille des Dunes, gagnée par le vicomte de Turenne, sur les troupes espagnoles, commandées par l'infant don Juan d'Autriche et le prince de Condé. Cette journée fut sans doute une des plus glorieuses du vicomte de Turenne; mais en ajoutant à sa gloire, elle n'ôta rien à celle du grand Condé. Turenne commandait en chef une armée accoutumée à vaincre, Condé commandait, sous l'infant don Juan I d'Autriche, un corps d'armée d'une nation qu'il avait souvent vaincue. On doit à

Condé la résistance courageuse qu'il opposa aux Français, et les succès qu'il obtint dans cette journée : les désastres qui survinrent bientôt, suite de la mauvaise disposition des Espagnols, doivent être imputés à don Juan. L'avis du prince de Condé était qu'on se retirât devant un homme qui ne s'avançait jamais que lorsqu'il était certain du succès : mais il ne prévalut pas. La position était tellement défavorable, qu'il ne put s'empêcher de demander au duc de Glocester s'il avait assisté à une bataille. *Jamais*, répondit le duc. *Eh bien!* dit le prince de Condé, *dans une heure vous verrez comme nous en perdrons une.* Le traité des Pyrénées l'ayant rétabli dans les bonnes grâces du roi, il se rendit auprès de lui à Aix, en 1659. Il le servit utilement dans la conquête de la Franche-Comté, au mois de février 1668. En 1672, il eut le commandement d'une des armées que le roi envoya en Hollande, prit Wesel, Rées et Emmerick, fit résoudre le passage du Rhin près du fort de Tolhus, le 12 juin, au lieu de celui de Vahal. Il y eut le poignet gauche cassé d'un coup de pistolet. Transporté à Utrecht, il y séjourna une partie de l'année 1673, pour la conservation des places que les Français occupaient dans les Provinces-Unies. En 1674, il défit le prince d'Orange au sanglant combat de Senef, donné le 11 août, et y eut trois chevaux tués sous lui, fit lever le siége d'Oudenarde, passa en Alsace à la mort du vicomte de Turenne, fit lever le siége de Haguenau, bloqué par le comte de Montécuculi; l'obligea de se retirer sous le canon de Strasbourg, et d'abandonner le siége de Saverne. Ce fut la dernière campagne de ce grand prince. Tourmenté de la goutte, il se retira, en 1679, dans sa belle maison de Chantilli, où il cultiva les lettres et la Religion. Sur l'avis qu'il eut, que la duchesse de Bourbon, sa petite-fille, était attaquée de la petite vérole, il quitta sa retraite le 11 novembre 1686, pour se rendre à Fontainebleau, où il mourut le 11 décembre suivant, âgé de soixante-cinq ans, et fut enterré à Valeri, auprès de ses ancêtres, et son cœur porté aux Jésuites de la maison professe de Saint-Louis, à Paris. La physionomie de ce prince annonçait ce qu'il était. On a dit qu'il avait le regard d'un aigle et le cœur d'un lion. Ce feu, cette impétuosité, qui formaient son caractère, lui firent aimer les beaux-esprits. Corneille, Bossuet, Racine, Despréaux, Bourdaloue, étaient souvent à Chantilli, et ne s'y ennuyaient jamais. Dans ces entretiens littéraires, il parlait avec beaucoup de grâce, de noblesse et de douceur, quand il soutenait une bonne cause; mais son sang et ses yeux s'enflammaient lorsqu'il en soutenait une mauvaise, et qu'il était contredit. Un jour Boileau fut tellement effrayé du feu de ses regards, qu'il dit tout bas à son voisin : « Dorénavant, je serai toujours de l'avis de monsieur le prince,

quand il aura tort. » Cependant son air fier, grand et noble, était tempéré par une politesse pleine de dignité. Il aimait la sincérité, alors même qu'elle aurait pu lui déplaire. A l'occasion d'un écrit du cardinal de Retz, où il était peu ménagé, il dit à ses courtisans : « Vous êtes surpris du plaisir que j'éprouve à lire cet ouvrage ; c'est qu'il me fait connaître mes fautes, que personne n'ose me dire. » Vrai, magnanime, il détestait la ruse et les subterfuges. « Il n'y a, disait-il, qu'un moyen d'agir avec sûreté dans les grandes affaires et dans les petites : la candeur, la droiture et la vérité. » Il aurait pu ajouter le secret, car il l'observait avec le plus grand scrupule. Mais s'il louait de bon cœur les grandes actions, il blâmait durement les fautes. Aussi sa franchise lui fit presqu'autant d'ennemis que sa gloire ; et la pureté de son âme, qui repoussait les avis, le priva plus d'une fois de conseils salutaires. Le vicomte de Turenne et le prince de Condé s'estimaient réciproquement. « Si j'avais à me changer, disait Condé, je voudrais me changer en Turenne, et c'est le seul homme qui puisse me faire souhaiter ce changement. Le parallèle de ces deux hommes célèbres, est un des plus beaux morceaux des oraisons funèbres de Bossuet. « Ç'a été, dit-il, » dans notre siècle, un spectacle de voir dans le même tems et » dans les mêmes campagnes ces deux hommes, que la voix » commune de toute l'Europe égalait aux plus grands capitaines » des siècles passés, tantôt à la tête de corps séparés, tantôt unis » plus encore par le concours des mêmes pensées, que par » les ordres que l'inférieur recevait de l'autre ; tantôt opposés » front à front, et redoublant, l'un dans l'autre, l'activité et la » vigilance, comme si Dieu, dont souvent, selon l'écriture, » la sagesse se joue dans l'univers, eût voulu la montrer sous » toutes les formes, et nous faire voir, ensemble, tout ce qu'il » peut faire des hommes. Que de campements ! que de belles » marches ! que de hardiesse ! que de précautions ! que de » périls ! que de ressources ! Vit-on jamais en deux hommes les » mêmes vertus, avec des caractères si divers, pour ne pas » dire si contraires ? L'un parait agir par des réflexions pro- » fondes, et l'autre par de soudaines illuminations. Celui-ci » par conséquent plus vif, mais sans que son feu ait rien de » précipité ; celui-là d'un air plus froid, mais sans jamais » avoir rien de lent. Plus hardi à faire qu'à parler, résolu et » déterminé au dedans, lors même qu'il paraissait embarrassé » au dehors. L'un, dès qu'il parait dans les armées, donne une » haute idée de sa valeur, et fait attendre quelque chose » d'extraordinaire, mais toutefois s'avance par ordre, et vient » comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa » vie. L'autre, comme un homme inspiré, dès la première

» bataille, s'égale aux maîtres les plus consommés. L'un, par » de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre » humain, et fait taire l'envie. L'autre jette d'abord une si vive » lumière, qu'elle n'osait l'attaquer. L'un enfin, par la profon- » deur de son génie, et les incroyables ressources de son cou- » rage, s'élève au-dessus des périls, et sait même profiter de » toutes les infidélités de la fortune. L'autre, et par l'avantage » d'une haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel » envoie, et par une espèce d'instinct admirable dont les hommes » ne connaissent point le secret, semble né pour entraîner la for- » tune dans ses desseins et forcer les destinées. Et, afin que l'on » vît toujours dans ces deux hommes de grands caractères, mais » divers, l'un emporté d'un coup soudain, meurt pour son » pays comme un Judas Machabée; l'autre, élevé par les armes » au comble de la gloire comme un David, meurt comme lui » dans son lit, en publiant les louanges du Seigneur, en ins- » truisant sa famille, et laisse tous les cœurs remplis, tant de » l'éclat de sa vie, que de la douceur de sa mort. »

Louis II, prince de Condé, avait épousé, le 7 février 1641, *Claire-Clémence de Maillé*, duchesse de Fronsac et de Caumont, marquise de Brezé, etc.; fille d'Urbain de Maillé, marquis de Brezé, maréchal de France, et de Nicole du Plessis-Richelieu. Elle mourut le 16 avril 1694, dans sa soixante-sixième année. Leurs enfants furent :

1° Henri-Jules, dont l'article suit;
2° Louis, né à Bordeaux, le 20 septembre 1652, mort le 11 avril 1653;
3° N...., née à Bréda en 1657, morte à Paris le 28 septembre 1660.

HENRI-JULES.

1686. Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, pair et grand-maître de France, duc de Bourbonnais, d'Enghien, de Châteauroux, de Montmorenci, etc.; chevalier des ordres du roi, gouverneur des provinces de Bourgogne et de Bresse, naquit à Paris le 29 juillet 1643. Il fut connu, jusqu'à la mort du Grand Condé, sous le nom de duc d'Enghien. Le traité de paix, conclu en 1659, entre la France et l'Espagne, ayant rétabli son père dans tous ses biens, le roi donna au jeune duc d'Enghien la charge de grand-maître de sa maison en 1660. En 1667, il accompagna le roi aux Pays-Bas, dans la guerre contre l'Espagne; servit aux siéges de Tournai, de Douai et de Lille; marcha, en 1668, sous son père, pour la

conquête de la Franche-Comté. Brigadier de cavalerie, par brevet du 2 février de cette année, il commanda la cavalerie dans l'armée du maréchal de Créqui, sur la frontière de la Lorraine en 1669 et 1670. Créé maréchal-de-camp le 20 avril 1672, il servit dans l'armée de Hollande, à la prise d'Orsoi, d'Emmerick et au passage du Rhin au mois de juin. Lieutenant-général des armées du roi par pouvoir du 3 avril 1673, il joignit le duc de Navailles, qui avait commencé la conquête de la Franche-Comté, et investit Besançon au mois d'avril, et Dôle au mois de mai. Il commanda une des armées de Flandre au mois d'avril. Au combat de Sénef, le 11 août, le duc d'Enghien fut toujours aux côtés de son père. Quoique blessé d'un coup de mousquet à la jambe, il remonta le prince de Condé dont le cheval avait été tué, et continua de combattre avec lui jusqu'à la retraite du prince d'Orange. Il se trouva au siége d'Hui; attaqua Limbourg au mois de juin, qui se rendit après huit jours de tranchée ouverte le 21. Il eut un ordre, le 30 juillet, pour commander l'armée d'Allemagne jusqu'à l'arrivée du prince de Condé, et un pouvoir, le 2 août, pour la commander sous lui. Il servit aux siéges de Bouchain en 1676, de Valenciennes et de Cambrai en 1677, de Gand en 1678. Il succéda à son père le 11 décembre 1686, suivit le roi au siége de Mons en 1690, à celui de Namur en 1692; il commanda l'armée de Flandre sous le roi, par pouvoir du 27 avril, et sous Monseigneur par pouvoir du 13 mai 1693. Ce fut sa dernière campagne. Il mourut à Paris le premier avril 1709. Il avait épousé, le 11 décembre 1663, Anne de Bavière, fille d'Edouard de Bavière, prince palatin du Rhin, morte le 23 février 1723. De ce mariage sont issus :

1° Henri, né à Paris, le 5 novembre 1667, mort le 5 juillet 1670;
2° Louis III, dont l'article suit;
3° Henri, comte de Clermont, né le 3 juillet 1672, mort le 6 juin 1675;
4° Louis-Henri, comte de la Marche, né le 9 novembre 1673,, mort le 21 février 1677;
5° Marie-Thérèse, *mademoiselle de Bourbon*, née le premier février 1666, mariée le 29 juin 1688, à François-Louis de Bourbon, prince de Conti; morte en 1732;
6° Anne, *mademoiselle d'Enghien*, née le 11 novembre 1670, morte le 27 mai 1675;
7° Anne-Marie-Victoire, *mademoiselle de Condé*, née le 11 août 1675, morte le 23 octobre 1700;
8° Anne-Louise-Bénédicte, *mademoiselle de Charolais*, née le 8 novembre 1676, mariée, le 19 mars 1692, à

Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine et d'Aumale, prince de Dombes, grand-maître de l'artillerie, morte le 23 janvier 1753;

9° Marie-Anne, *mademoiselle de Montmorenci, puis d'Enghien*, née le 24 février 1678, mariée, le 21 mai 1710, à Louis-Joseph, duc de Vendôme, morte le 11 avril 1718;

10° N...... *mademoiselle de Clermont*, née le 17 juillet 1679, morte le 17 septembre 1680.

LOUIS III.

1709. Louis de Bourbon, IIIe du nom, duc de Bourbon, prince de Condé, pair et grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des provinces de Bourgogne et de Bresse, naquit à Paris le 10 octobre 1668. Il accompagna le dauphin au siége de Philisbourg en 1688, de Manheim à la soumission de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Trèves et au siége de Franckendal. Il servit en Allemagne, en 1689, sous le maréchal de Lorges, qui se tint sur la défensive. Maréchal-de-camp par brevet du 2 avril 1690, il fut employé à l'armée d'Allemagne sous monsieur le dauphin, qui tint les ennemis en échec toute la campagne, et les empêcha de faire aucuns progrès. Employé en Flandre, par lettres du 14 mars 1691, il servit, sous le roi, au siége de Mons, et y monta plusieurs tranchées. Lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 3 mai 1692, il servit au siége et à la prise de Namur. A l'attaque de l'ouvrage neuf, à la tête de quinze compagnies de grenadiers, soutenues par sept bataillons, il emporta le chemin couvert en moins d'une demi-heure, contraignit les ennemis de se retirer dans le fort et de se rendre sur-le-champ. A l'attaque des chemins couverts et des contrescarpes, le duc de Bourbon, commandant comme lieutenant-général, entra des premiers dans les palissades. A la bataille de Steinkerque, à la tête d'une division, il chargea plusieurs fois les ennemis. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 27 avril 1693, il commanda l'aile gauche de la ligne de la maison du roi à la bataille de Nerwinde. Le village de ce nom fut emporté par les Français; de la position de ce village dépendait la victoire; les ennemis, après un long et sanglant combat, le reprirent; le duc de Bourbon, à la tête de la brigade de Guiche, l'attaqua de nouveau, l'emporta, repoussa les ennemis jusque dans la plaine où était leur canon; il les chargea ensuite plusieurs fois avec la cavalerie qu'il commandait, et conserva toujours l'avantage sur eux; reçut plusieurs coups dans sa cuirasse et dans ses habits, et contribua beaucoup au gain de

la bataille. Il servit ensuite au siége et à la prise de Charleroi. En 1694, à l'armée de Flandre, il déconcerta les ennemis par sa fameuse marche de Vignamont au pont d'Espierre. Il servit, en 1695, au bombardement de Bruxelles, et en Flandre en 1696, sous le duc de Villeroi, qui tint les ennemis en échec. Ce fut sa dernière campagne. Il mourut subitement à Paris, le 4 mars 1710. Son cœur fut porté aux Jésuites, rue Saint-Antoine, et son corps à Valeri. Il avait épousé, le 24 juillet 1685, Louise-Françoise de Bourbon, dite *mademoiselle de Nantes*, fille légitimée du roi Louis XIV et de la marquise de Montespan. Leurs enfants furent :

1° Louis-Henri, dont l'article suit;

2° Charles, duc de Charolais, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Touraine, né le 19 juin 1700, admis au conseil de régence en 1720, mort sans alliance en 1760;

3° Louis, comte de Clermont, né le 15 juin 1709, généralissime des armées du roi, mort en 1771;

4° Marie-Anne-Gabrielle-Eléonore, née le 22 décembre 1690, abbesse de Saint-Antoine-des-Champs en 1723, morte en 1760;

5° Louise-Elisabeth, *mademoiselle de Bourbon*, née le 22 novembre 1693, mariée le 9 juillet 1713, à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti;

6° Louise-Anne, *mademoislle de Charolais*, née le 23 juin 1695, morte en 1758;

7° Marie-Anne, *mademoiselle de Clermont*, née le 16 octobre 1697, surintendante de la maison de la reine, morte le 11 août 1741;

8° Henriette-Louise-Marie-Françoise-Gabrielle, *mademoiselle de Vermandois*, née le 15 janvier 1703, abbesse de Beaumont-lès-Tours;

9° Elisabeth-Alexandrine, *mademoiselle de Sens*, née le 15 septembre 1705, morte au mois d'avril 1765.

LOUIS-HENRI.

1710. Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, duc de Bourbonnais, de Châteauroux, de Montmorenci-Enghien, de Guise, etc.; pair et grand-maître de France, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'Or, naquit à Versailles le 18 août 1692. Connu sous le nom de duc d'Enghien, du vivant de son père, à sa mort, il prit le titre de duc de Bourbon, et fut nommé monsieur le

duc. Grand-maître de la maison du roi, par provisions du 4 mars 1710, gouverneur et lieutenant-général en Bourgogne et en Bresse, par provisions du même jour, colonel et mestre-de-camp des régiments d'infanterie et de cavalerie de Condé, le premier avril, il fit sa première campagne en Flandre sous le maréchal de Villars, et se trouva à l'attaque d'Hordain en 1711. Commandant la cavalerie de l'armée de Flandre, par commission du 29 août 1712, il servit aux siéges de Douai, du Quesnoi et de Bouchain. En 1713, il était au siége de Landau, à la défaite du général Vaubonne, le 20 septembre, action où il eut une très-grande part. Il fut fait maréchal-de-camp le 22 du même mois, et servit en cette qualité au siége de Fribourg. Après la mort du roi Louis XIV, il fut déclaré chef du conseil de régence le 12 septembre 1715, lieutenant-général des armées du roi par pouvoir du 8 mars 1718, surintendant de l'éducation du roi le 16 août suivant, premier ministre le 2 décembre 1723. Grand-maître et surintendant des postes par provisions du 2 juin 1724. Il se retira à Chantilli le 16 juin 1726, se démit de sa charge de grand-maître des postes le même jour, il fut fait mestre-de-camp du régiment de dragons de Condé le 23 juillet 1731, qu'il a conservé jusqu'à sa mort, ainsi que toutes ses autres charges. Ce prince décéda le 27 janvier 1740. Il avait épousé 1°. le 9 juillet 1713, Marie-Anne de Bourbon, fille de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, morte sans enfants, le 21 mars 1720; 2°. le 23 juillet 1728, Caroline de Hesse-Rhinfels-Rothenbourg, morte le 4 juin 1741. De ce mariage est issu Louis-Joseph, qui suit.

LOUIS-JOSEPH.

1740. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, duc de Bourbon, pair de France, grand-maître de la maison du roi, colonel-général de l'infanterie française, chevalier des ordres du roi et de la Toison-d'Or, naquit le 9 août 1736. Nommé gouverneur et lieutenant-général des provinces de Bourgogne et de Bresse, par provisions du 19 mai 1754, il prêta le serment, pour cette charge, le 5 juin suivant. Il fit sa première campagne en Allemagne en 1757; se trouva à la bataille d'Hastembeck, à la conquête de l'électorat d'Hanovre. Maréchal-de-camp, par brevet du 3 février 1758, il combattit à Crewelt; il obtint le grade de lieutenant-général des armées du roi le 11 août, et finit la campagne sous le maréchal de Contades. En 1759, il commanda la cavalerie de l'armée d'Allemagne, et chargea plusieurs fois avec la plus grande valeur à la bataille de Minden. A la même armée, il se signala le 10 juillet au combat de Corbach.

Commandant un corps de troupes considérable, il fait attaquer, le 26, le village d'Eppenghausen, important pour pénétrer dans la plaine de Wolfhagen où campait l'ennemi; les troupes françaises ayant été repoussées deux fois, le prince de Condé y marche en personne, emporte le village pour la troisième fois, et le conserva. Le prince Ferdinand fut obligé d'abandonner le camp de Wolfhagen, où l'armée campa le 27. Le 30, le prince de Condé, commandant l'avant-garde de l'armée, se porta jusqu'à Oberweimar, d'où il chassa les ennemis. Après l'affaire de Warbourg, les Autrichiens ayant fait passer un corps de troupes en deçà de la Dymel, le prince de Condé y marche, le 2 août, avec les grenadiers et une partie des carabiniers, et les oblige de repasser cette rivière. A l'armée du Bas-Rhin, en 1761, ce prince commandait vingt-trois bataillons et dix-huit escadrons avec lesquels il devait soutenir le corps du maréchal de Broglie au combat de Filinghausen le 16 juillet. Le 28 juillet, l'ennemi ayant attaqué les troupes légères sur les hauteurs de Neheim, le prince de Condé, à la tête des grenadiers et des chassseurs, fit une attaque avec tant de succès, que l'ennemi fut obligé d'abandonner ses chevaux, ses outils, et beaucoup d'armes. Il couvrit et protégea ensuite, avec sa réserve, les différentes marches de l'armée. Au mois de septembre, chargé d'attaquer la ville de Meppen, il fit ouvrir la tranchée le 30, et obligea la garnison à se rendre, le 3 octobre, prisonnière de guerre. En 1752, les Français s'étant approchés des salines de Friedberg, en Hesse, les alliés, sous la conduite du prince de Brunswick, voulurent les déloger de ce poste important; déjà ils s'étaient avancés jusqu'à Johannesberg, lorsque le prince de Condé vint à leur rencontre. Les Français commencèrent l'action le 30 août, et furent d'abord repoussés; mais, s'étant ralliés, ils firent une seconde attaque si brusque et si bien soutenue que les alliés abandonnèrent le champ de bataille. On fit quinze cents prisonniers, et l'on s'empara de quinze pièces de canon; un régiment entier d'anglais mit bas les armes. Louis XV, en récompense de cette action, fit don au prince de Condé d'une partie des canons pris sur l'ennemi. En 1787, il présida le quatrième bureau de l'assemblée des notables; il présida le même bureau à celle que Louis XVI convoqua l'année suivante, s'y montra inébranlable dans les principes de l'ancienne monarchie, et signa le fameux *Mémoire des Princes*, adressé au roi, vers la clôture de cette seconde session des notables. Le 17 juillet 1789, le prince de Condé quitta la France avec sa famille, et se setira à Bruxelles, d'où il se rendit, par la Suisse, à Turin. Il fut suivi, dans sa retraite, d'un grand nombre de gentilshommes dévoués à la cause royale et prêts à mourir pour la défendre.

Au mois de juillet 1790, il publia un manifeste tendant à rallier sous ses étendards tous les gentilshommes et les sujets fidèles aux principes monarchiques et à leur roi, pour délivrer Louis XVI de l'influence tyrannique de l'assemblée nationale. Celle-ci, le 16 mars 1791, déclara nulle et comme non avenue la donation du Clermontais faite au grand Condé en 1648, et priva ainsi sa maison de six cent mille livres de rentes qui lui restaient dues pour la cession qu'il en avait faite ensuite à l'état. Louis XVI écrivit au prince de Condé pour l'engager à rentrer en France. A cette invitation, arrachée au faible monarque par le concours des circonstances, le prince répondit d'une manière respectueuse, mais ferme, qu'il perirait plutôt que de souffrir le triomphe du crime, l'avilissement du trône et le renversement de la monarchie. Cependant le prince de Condé organisait une armée; elle fut réunie à l'armée autrichienne commandée par le baron de Wurmser. Il fut rejoint, en 1793, par le duc de Bourbon et le duc d'Enghien, après le licenciement des troupes qu'ils avaient commandées en Flandres pendant l'année 1792. Ils se signalèrent aux combats d'Iockrim, de Pforz, de Barbelroth, de Wissembourg, de Berstheim et d'Haguenau. L'affaire de Berstheim fut glorieuse et meurtrière : trois fois la légion de Mirabeau, qui formait l'avant-garde, avait pris et laissé reprendre le village à la baïonnette. M. de Viomesnil, à la tête des chasseurs nobles, marche pour soutenir cette brave légion; ses troupes s'avancent sur le village en criant *à la baïonnette! à la baïonnette!* Le prince de Condé, qui ne voulait point exposer de nouveau cette noblesse intrépide au feu de cette redoutable batterie, et à la supériorité du nombre, s'efforça d'abord d'arrêter cet enthousiasme; mais les acclamations redoublant, le prince cède enfin à ce mouvement impétueux, » Messieurs, vous êtes tous des Ba- » yards, leur dit-il en sautant à bas de cheval, marchons au village; » mais je passe mon épée au travers du corps à celui qui y en- » trera avant moi ». Le village est emporté, et le prince de Condé y entre le premier. Le duc de Bourbon fut blessé à la main droite, et le duc d'Enghien faillit être tué par un obus qui éclata entre les jambes de son cheval. Le prince de Condé ne se signala pas moins par son humanité envers les prisonniers républicains, et leurs blessés, qu'il ordonna de soigner comme ses soldats. L'armée de Condé fut occupée pendant les campagnes de 1794 et 1795. Jusqu'alors le prince de Condé avait mis en gage jusques à ses diamants, pour subvenir à l'entretien de ses troupes; l'Angleterre s'en chargea en 1795. En 1796, ce corps d'armée eut de nouvelles occasions de se signaler; on cite entr'autres actions, la retraite de l'armée autrichienne sur Brisgaw, l'affaire de Kamlach et celle de Biberach, Saint-Mergen, Saint-

Pierre, le val d'Enfer, et la bataille de Steinstadt. L'Autriche ayant fait la paix avec la France, en 1797, le prince de Condé passa au service de la Russie. En 1799, il fit partie de l'armée du maréchal Suwarow en Suisse; Masséna ayant remporté de grands avantages sur la coalition, et l'empereur de Russie ayant changé de système politique à l'égard de l'Allemagne, l'armée de Condé passa encore une fois à la solde de l'Angleterre, et fit avec les Autrichiens la campagne de 1800, après quoi elle fut licenciée. Le prince de Condé alla résider en Angleterre où il habita avec sa famille, à l'abbaye d'Amesbury. Il revint en France, en 1814, avec sa majesté Louis XVIII, qui le réintégra dans ses grades de colonel-général de l'infanterie française, et de grand-maître de France. Ce prince a terminé une carrière longue et glorieuse, illustrée par son courage, ses talents militaires et de longs malheurs, le 13 mai 1818, et a été inhumé à Saint-Denis. Ce prince aimait les lettres, et les cultivait lui-même avec succès. On a publié de lui, en 1806, un *Essai sur la vie du grand Condé*. Il avait épousé, 1°. le 23 mai 1753, CHARLOTTE-GODEFRIDE-ELISABETH DE ROHAN-SOUBISE, morte le 4 mars 1760, fille de Charles de Rohan, prince de Soubise et d'Epinoi, duc de Rohan-Rohan, pair et maréchal de France; 2°. le 24 octobre 1798, CATHERINE DE BRIGNOLE, princesse douairière de Monaco, morte en 1813. Du premier mariage sont issus :

1° Louis-Henri-Joseph qui suit,
2° Marie, née en 1755, morte le 22 juin 1759;
3° Louise-Adelaïde, dite *mademoiselle de Condé*, née le 5 octobre 1757, abbesse de Remiremont en 1786, et puis du Temple, à Paris, en 1816, où elle a établi une communauté sous le nom d'*Adoration perpétuelle*.

LOUIS-HENRI-JOSEPH.

1818. LOUIS-HENRI-JOSEPH DE BOURBON, prince de Condé, connu sous le nom de *duc de Bourbon-Condé*, jusqu'à la mort de son père, en 1818, pair de France, grand-maître de la maison du roi, colonel-général de l'infanterie française, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Il servit, en 1780, au siége de Gibraltar, au retour duquel Louis XVI le fit chevalier de Saint-Louis et maréchal de camp. En 1789, il a quitté la France avec le prince de Condé; et a signé, le 11 septembre 1791, la lettre que ce prince adressa au roi sur les attentats révolutionnaires dont ce monarque était victime. En 1792 le duc de Bourbon pénétra en France par le pays de Luxembourg, mais la campagne n'ayant pas eu un succès heureux, il fit sa retraite sur le Rhin, avec

ordre. Il se signala au combat de Bersheim, le 2 décembre 1793, où il fut blessé d'un coup de sabre à la main au milieu de la mêlée, et faillit être fait prisonnier. En 1795, ce prince passa dans la Vendée, et fut rejoindre MONSIEUR à l'ile Dieu. En 1797, il se rendit en Russie, à l'armée que commandait son père, et servit sur le Rhin en 1799. Après le licenciement de l'armée royale de France, il passa en Angleterre. Ce fut là qu'il apprit, en 1804, la fin tragique de son malheureux fils. En 1814, il est rentré en France avec S. M. Louis XVIII. Ce prince a épousé, le 24 avril 1770, LOUISE-MARIE-THÉRÈSE D'ORLÉANS, née le 9 juillet 1750, dont il n'a eu qu'un fils unique, Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, duc d'*Enghien*, prince de la plus belle espérance, et qui devait perpétuer le nom le plus glorieux dans l'histoire; mort victime de la politique ombrageuse de Buonaparte qui, par un ordre arbitraire, le fit arrêter à Ettenheim, conduire à Paris, et fusiller à Vincennes, le 21 mars 1804.

PRINCES DE CONTI.

ARMAND.

ARMAND DE BOURBON, prince de Conti, pair de France, grand maître de la maison du roi, comte de Pézenas, baron de Fère, en Tardenois, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guienne, et ensuite de Languedoc, second fils de Henri de Bourbon, IIe du nom, et prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorenci, naquit à Paris, le 11 octobre 1629. Destiné, dès sa jeunesse, à l'état ecclésiastique, il eut, en 1642, les abbayes de Saint-Denis en France, de Clugni, de Lerins et de Molême, qu'il quitta en 1654, ayant déjà pris le parti des armes. Son début ne fut pas heureux. S'étant jeté dans les intrigues de la fronde, par inclination pour la duchesse de Longueville, il en fut fait généralissime, et fut opposé au Grand Condé, son frère, qui défendait la reine et le cardinal Mazarin. Ces deux princes s'étant ensuite réunis contre la princesse et son ministre, furent arrêtés ainsi que le duc de Longueville, le 18 janvier 1650, conduits à Vincennes, puis à Marcoussi, et, enfin, au Hâvre-de-Grâce, d'où le cardinal alla lui même les retirer le 13 février 1651. Le prince de Conti suivit encore la fortune de son frère dans les seconds troubles de Paris; mais

voyant qu'il se retirait aux Pays-Bas espagnols, il fit, en 1653, son accommodement particulier avec la reine mère et le cardinal Mazarin, dont il épousa la nièce. L'an 1654, le roi lui donna le gouvernement de Guienne; le fit, en 1655, général de ses armées en Catalogne, où il prit Villefranche, Puicerda et Castillon; le pourvut, en 1656, de la charge de grand-maître de sa maison; et, lui ayant donné le commandement de son armée d'Italie, conjointement avec le duc de Modène, ils assiégèrent ensemble, mais sans succès, la ville d'Alexandrie. Il fut pourvu du gouvernement de Guienne, au lieu de celui de Languedoc, qu'il avait remis entre les mains du roi, l'an 1660, se démit de la charge de grand-maître, en faveur du duc d'Enghien, son neveu, et fut nommé chevalier des ordres au mois de décembre 1661. Il mourut à Pézenas, dans son gouvernement de Languedoc, le 21 février 1666. Ce prince aimait les lettres, et les cultivait avec succès. On a de lui un *Traité de la Comédie et des Spectacles, selon la tradition de l'Eglise*, Paris, 1667, in-8°; *Devoirs des Gouverneurs de province*, Paris, 1677, 3 vol. in-12; ouvrage qu'il avait précédé du *Traité du Devoir des Grands*, très-estimé, et qui ne peut être assez lu par ceux que leur naissance et leur fortune élèvent à un rang supérieur, lorsqu'ils cherchent à remplir les obligations de leur état. Il avait épousé ANNE-MARIE MARTINOZZI, fille du comte Jérôme Martinozzi, gentilhomme Romain, et de Laura-Marguerite Mozarini. Cette princesse mourut le 4 février 1672, âgée de trente-cinq ans, regrettée pour sa charité extraordinaire et ses vertus chrétiennes, auxquelles on dut la conversion de son époux. De leur mariage sont issus :

1°. Louis de Bourbon, né le 6 septembre 1658, mort le même jour;

2°. Louis-Armand, qui suit;

3°. François-Louis, rapporté après son frère aîné.

LOUIS-ARMAND.

1666. LOUIS-ARMAND DE BOURBON, prince de Conti, pair de France, comte de Pézenas, naquit le 4 avril 1661. En 1683, il fit sa première campagne aux siéges de Courtrai et de Dixmude, se distingua à celui de Luxembourg, en 1684, et donna des marques de sagesse et de valeur au siége de Newhausel, en Hongrie, et à la bataille de Gran, que les Impériaux gagnèrent sur les Turcs, le 16 août 1685. Ce prince mourut, de la petite vérole, à Fontainebleau, le 9 novembre 1685, sans postérité de

Anne-Marie de Bourbon, dite *mademoiselle de Blois* (1), son épouse, fille légitimée de Louis XIV, et de Louise-Françoise de la Baume le Blanc de la Vallière, duchesse de Vaujour. Elle mourut le 3 mai 1739.

FRANÇOIS-LOUIS.

1685. François-Louis de Bourbon, prince de Conti, surnommé *le Grand*, pair de France, comte d'Alais, de Beaumont-sur-Oise et de Pézenas, marquis de Graville et de Portes, vicomte de Teyrargues, etc., etc., chevalier des ordres du roi, naquit à Paris, le 30 avril 1664. Il prit d'abord le titre de *comte de la Marche*, puis de *comte de Clermont*, ensuite celui de *prince de la Roche-sur-Yon*, et, enfin, la qualité de prince de Conti, après la mort de son frère aîné. Il commença ses premières armes en 1683, aux siéges et prises de Courtrai et de Dixmude. Il se distingua, en 1684, au siége de Luxembourg, passa en Hongrie avec le prince de Conti, son frère, en 1685, servit cette année au siége de Newhausel, se signala à la bataille de Gran, gagnée par les Impériaux sur les Turcs, le 16 août; se trouva ensuite à l'assaut de Newhausel, et revint en France après la campagne. Le roi le fit chevalier de ses ordres le 2 juin 1686. Des intrigues de cour, dans lesquelles il ne fut point étranger, l'ayant obligé de se retirer à Chantilli, près de son oncle le prince de Condé, il profita des instructions qu'il reçut de ce grand capitaine, lequel, remarquant en lui le germe d'un génie étendu, prit à tâche de développer ces grands talents qui, depuis, ont donné tant d'illustration au prince de Conti. En 1688, il suivit le dauphin au siége et à la prise de Philisbourg, de Manheim; à la soumission de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Franckendal. Maréchal de camp, par brevet

---

(1) Princesse également célèbre par son esprit et sa beauté. Dans le tems, on publia que Mulai-Ismaël, roi de Maroc, était devenu amoureux d'elle en voyant son portrait. Rousseau fit à cette occasion les vers suivants :

Votre beauté, grande princesse,
Porte les traits dont elle blesse
Jusques aux plus sauvages lieux.
L'Afrique avec vous capitule;
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule.

Le même portrait, trouvé dans les Indes, au bras d'un armateur français, par don Joseph Valèto Copillan, fils du vice-roi de Lima, lui inspira une passion violente. (Voyez la déesse Monas, ou l'histoire du portrait de la princesse de Conti. 1698, in-12.)

du 2 avril 1690, il fut employé en Allemagne, sous le dauphin, qui arrêta les ennemis dans leurs projets. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 14 mars 1691, il servit au siége de Mons, où il monta plusieurs tranchées. Passé ensuite à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Lorges, par lettres du 28 avril, il fut détaché, le 24 août, avec deux mille hommes, pour s'assurer de la gorge de Gernsbach, et couvrit la marche de l'armée; il battit quelques partis des ennemis qu'il rencontra, fit beaucoup de prisonniers, força les barrières et la redoute qui défendaient Gernsbach, et s'empara de la ville. En récompense de ses services, le roi le créa lieutenant-général de ses armées, par pouvoir du 3 mai 1692. Il servit la même année, à la prise de la ville et du château de Namur; il mena plusieurs fois les troupes à la charge, et eut deux chevaux tués sous lui à la bataille de Steinkerque, le 3 août. Le 29 juillet 1693, il combattit vaillamment à la bataille de Nerwinde. Après avoir fait occuper les haies qui couvraient le village de Lande-Fermé, il alla à l'attaque des retranchements des ennemis, dont on se rendit maître : s'étant mis ensuite à la tête de la brigade des gardes, il attaqua, pour la troisième fois, le village de Nerwinde, le força par la droite, s'y maintint malgré les efforts des ennemis; passa dans la plaine avec les carabiniers, culbuta plusieurs escadrons, fit une seconde charge avec la compagnie des grenadiers à cheval, y reçut un coup de sabre sur la tête dans la mêlée, tua celui qui le lui avait donné, et, malgré sa blessure, poursuivit les ennemis; la même année, il servit encore au siége de Charleroi. En 1694, sous M. le dauphin, il commanda l'avant-garde de l'armée lors de la marche de Vignamont au pont d'Espierres qui déconcerta le prince d'Orange dans ses projets. Il servit au bombardement de Bruxelles, en 1695; il apprit, par un courrier arrivé à Versailles, le 10 juillet 1697, son élection à la couronne de Pologne. L'électeur de Saxe, son concurrent, l'ayant emporté, il revint en France la même année, et mourut à Paris, le 22 février 1709. Ce prince était doué d'éminentes qualités, et d'une grande capacité pour la guerre et les affaires. Il avait épousé, le 29 juin 1688, Marie-Thérèse de Bourbon-Condé, fille de Henri-Jules, prince de Condé, et d'Anne de Bavière. Elle est morte à Paris le 22 février 1732. Ils ont eu les enfants suivants:

1°. N.... de Bourbon, né le 18 novembre 1693, mort le 22 du même mois, sans avoir été nommé;

2°. N.... de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, né le 1er décembre 1694, mort le 26 avril 1698, sans avoir été nommé;

3°. Louis-Armand, qui suit;

4°. Louis-François de Bourbon, comte d'Alais, né le 27 juillet 1703, mort le 21 janvier 1704.

5°. Marie-Anne de Bourbon, *mademoiselle de Conti*, née le 18 avril 1689, mariée, le 9 juillet 1713, à Louis-Henri, duc de Bourbon. Elle mourut sans enfants, le 21 mars 1720;

6°. Louise-Adélaïde de Bourbon, *mademoiselle de la Roche-sur-Yon,* née le 2 novembre 1696, morte, sans avoir été mariée, le 20 novembre 1750;

7°. N.... de Bourbon, *mademoiselle d'Alais*, née le 19 novembre 1697, morte, le 13 août 1699, sans avoir été nommée.

LOUIS-ARMAND.

1709. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, duc de Mercœur, pair de France, comte d'Alais et des mêmes terres que son père, chevalier des ordres du roi, gouverneur du haut et bas Poitou, naquit à Paris, le 10 novembre 1695. Il fut connu sous le nom de *comte de la Marche* jusqu'à la mort de son père. Il fut fait chevalier des ordres le 1er janvier 1711, et prit séance au parlement comme pair, le 8 du même mois. Il fit sa première campagne en 1713, se distingua au siége de Landau, à la défaite du général Vaubonne dans ses retranchements; obtint le grade de maréchal de camp le 22 septembre, et servit en cette qualité au siége de Fribourg. On lui donna, par commission du 14 novembre, le régiment d'infanterie de Barrois, qui prit son nom. Gouverneur et lieutenant-général du Poitou par provisions du 29 avril 1717, il entra le même jour au conseil de régence; il obtint un régiment de cavalerie de son nom (depuis Poly), par commission du 15 mars 1718. Lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 24 janvier 1719, il fut employé à l'armée de la frontière d'Espagne, sous le maréchal de Barwick, et y commanda la cavalerie. Il servit aux siéges de Fontarabie, des ville et château de Saint-Sébastien, du château d'Urgel et de Roses. Ce prince est mort à Paris, le 4 mai 1727. Il avait épousé, le 9 juillet 1713, Louise-Elisabeth de Bourbon-Condé, fille de Louis III, prince de Condé, duc de Bourbon. Elle est morte en 1775, leurs enfants furent:

1°. N.... De Bourbon, comte de la Marche, né le 28 mars 1715, mort le premier août 1717, sans avoir été nommé;

2°. Louis-François, dont l'article suit;

3°. Louis-Armand de Bourbon, duc de Mercœur, né le 19 août 1720, mort le 13 mai 1722;

4°. N... De Bourbon, comte d'Alais, né le 5 février 1722, mort le 7 août 1730;

5°. Louise-Henriette de Bourbon, *mademoiselle de Conti*, née à Paris le 20 juin 1726, mariée, le 17 décembre 1743, avec Louis-Philippe, duc d'Orléans; elle est morte le 9 février 1759.

LOUIS-FRANÇOIS.

1727. Louis-François de Bourbon, prince de Conti, duc de Mercœur, comte de la Marche, d'Alais, de Beaumont-sur-Oise et de Pézenas, chevalier des ordres du roi, vit le jour à Paris le 13 août 1717. Né avec beaucoup d'esprit et de courage, il signala ses talents militaires pendant la guerre de 1741. Pour pénétrer au-delà des Alpes, il fallait des siéges et des combats. Le prince de Conti, nommé généralissime des armées d'Espagne et d'Italie, se rendit maître, le 23 avril 1744, de Montalban, et ensuite de la citadelle de Villefranche. Après avoir pris Steure, Château-Dauphin et Démon, il forma le siége de Coni, dont la tranchée fut ouverte la nuit du 12 au 13 septembre de la même année. Le roi de Sardaigne était accouru pour secourir cette importante place. On en vint aux mains le 30, et quoique supérieur en nombre, il perdit près de cinq mille hommes et le champ de bataille. A la fois général et soldat, le prince de Conti eut sa cuirasse percée de deux coups, et deux chevaux tués sous lui; mais la rigueur de la saison, la fonte des neiges, le débordement des torrents, rendirent cette victoire inutile; le vainqueur fut obligé de lever le siége et de repasser les monts. De retour à Paris, il y cultiva la littérature et les arts, et mourut dans cette ville le 2 août 1776. Ce prince était d'un caractère ferme et généreux. Dans la lettre qu'il écrivit au roi Louis XV, après la bataille de Coni, il ne parla pas de ses blessures; il ne fit mention que des services des officiers qui s'étaient signalés. Il aurait été employé dans la malheureuse guerre de 1757, mais le peu d'égards qu'il témoignait aux personnes qui dominaient alors à la cour, fit fermer les yeux sur son talent. Son courage ne se démentit point dans sa dernière maladie; quoique sûr de ne pouvoir pas en guérir il ne perdit rien de sa gaîté et de sa présence d'esprit. Dans son dernier voyage à l'Ile-Adam, il se fit appporter son cercueil de plomb et s'y coucha pour l'essayer (1). Il avait épousé,

---

(1) Un de nos poètes l'a peint avec assez de fidélité dans les vers suivants:

Des héros de son sang il augmenta l'éclat.
Mécène des savants, idole du soldat,
Favori d'Apollon, de Thémis, de Bellone,
Il protégea les arts et défendit le trône.

le 22 janvier 1732, Louise-Diane d'Orléans, fille de Philippe II, duc d'Orléans ; elle mourut le 26 septembre 1736, n'ayant eu de ce mariage qu'un fils unique, qui suit.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH.

1776. Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de Conti, pair de France, chevalier des ordres du roi, le 17 mai 1750, lieutenant-général de ses armées, le 11 août 1758, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, gouverneur du haut et bas Berri, naquit le premier septembre 1734. Il fut connu sous le nom de *comte de la Marche* jusqu'à la mort de son père. Il fit sa première campagne en Allemagne, en 1757, et se trouva à la bataille d'Hastembeck et à la conquête de l'électorat de Hanovre. En 1758, il combattit avec la plus grande valeur à la bataille de Crewelt, et finit cette campagne sous le maréchal de Contades. Ce prince est mort sans postérité, en Espagne, pendant l'émigration, après l'an 1807. Il avait épousé, le 7 février 1759, Fortunée-Marie d'Est, fille de François-Marie, duc de Modène, et de Charlotte-Aglaé d'Orléans. Cette princesse mourut à Trieste, où elle avait accompagné son frère, le duc de Modène, dépouillé de ses états en 1796.

Il ne reste de cette branche que deux fils naturels de Louis-François de Bourbon, prince de Conti, père du précédent, savoir :

1°. François-Claude Fauste, *marquis de Bourbon-Conti*, né en 1771 ;

2°. Marie-François-Félix, *chevalier de Bourbon Conti*, né le 22 décembre 1772. Tous les deux reconnus par codicille en date du 31 juillet 1776, et confirmés dans les titres et noms de *marquis* et de *chevalier de Bourbon-Conti*, par lettres-patentes de S. M. Louis XVIII, du 17 novembre 1815, registrées à la cour royale de Paris le 11 décembre de la même année.

COMTES DE BOURBON-BUSSET,

Issus de Louis de Bourbon, évêque de Liége, et de Catherine d'Egmond, duchesse de Gueldre; avec leur ascendance directe depuis saint Louis, roi de France.

Saint Louis, neuvième du nom, roi de France le 29 novembre 1226, mort devant Tunis le 25 août 1270, avait épousé, en 1234, *Marguerite de Provence*, morte en 1295. Il en eut onze enfants, entr'autres Philippe III, dit le Hardi, roi de France, et Robert qui suit.

Robert de France, comte de Clermont, en Beauvoisis, seigneur de Bourbon en Charolais, etc.; chambrier de France, né en 1256, eut le malheur d'être tellement blessé au tournoi fait à Paris en 1279, lorsqu'il fut armé chevalier, qu'il en demeura indisposé le reste de ses jours. Il ne laissa pas néanmoins d'avoir des emplois considérables. Il fut député avec Louis Hutin, roi de Navarre, en 1310, pour traiter de la paix et alliance perpétuelle entre le roi Philippe le Bel, d'une part, et Henri VII, roi des Romains. Il mourut le 7 février 1317. Il avait épousé, en 1272, *Béatrix de Bourgogne*, dame de Bourbon, de Charolais, et de Saint-Just, fille unique de Jean de Bourgogne. Elle mourut le 1er octobre 1310. Il en eut six enfants, dont l'aîné fut Louis, qui suit.

Louis Ier, duc de Bourbon, pair et chambrier de France, comte de Clermont, de la Marche et de Castre, seigneur d'Issoudun, etc. surnommé *le Grand*, né en 1279, se signala à la bataille de Furnes, en 1297, contre les Flamands; au combat de Pont-à-Vendin, et à la fatale journée de Courtrai, en 1302, où il eut le commandement de l'arrière-garde de l'armée, dont il sauva les débris. Deux ans après, il contribua puissamment à la victoire de Mons-en-Puelle. Il eut le commandement de l'armée que le roi Philippe le Bel envoya en Guienne, lorsque la guerre fut déclarée aux Anglais. Il se saisit de Montségur, Sauveterre et Agen. Ce fut en sa faveur que le roi Charles le Bel érigea la baronnie de Bourbon en duché-pairie, par lettres du 27 décembre 1327. Il donna des preuves signalées de son courage et de sa capacité à la bataille de Montcassel, en 1328, eut la conduite d'une partie de l'armée que le roi assembla à Péronne pour s'opposer aux Anglais. Il accompagna ce prince au secours de Cambrai en 1339. Le duc de Bourbon mourut au mois de

janvier 1341, avec la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle. Il avait épousé, au mois de juin 1310, *Marie de Hainaut*, morte au mois d'août 1354, fille puînée de Jean II, comte de Hainaut, et de Philippe de Luxembourg. Il en eut huit enfants, dont l'aîné fut Pierre, qui suit, et Jacques, comte de la Marche, qui a fondé la branche des comtes de la Marche et de Castres, éteinte dans Jacques II, mort sans postérité le 24 septembre 1438.

Pierre Ier, duc de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, pair et chambrier de France, gouverneur de Languedoc et de Gascogne, lieutenant et souverain capitaine en Bourbonnais, Auvergne, Berri, etc., etc., né l'an 1311, fut choisi par le roi Philippe de Valois pour assister Jean de France, duc de Normandie, en la guerre de Bretagne et de Guienne; se trouva à la bataille de Crécy en 1346, puis au siége de Calais. Il fut ensuite député à Avignon pour y entendre les propositions de paix qu'Edouard III, roi d'Angleterre, y faisait faire par son ambassadeur, au pape Innocent VI. Il termina glorieusement sa carrière à la bataille de Poitiers où il fut tué aux pieds du roi Jean, en parant les coups dirigés contre ce prince, le 19 septembre 1356 (Voyez *les ducs de Bourbon*). Il avait épousé, le 25 janvier 1336, *Isabelle de Valois*, morte le 26 juillet 1383, sœur du roi Philippe de Valois. Il en eut un fils qui suit, et sept filles.

Louis II, duc de Bourbon, comte de Clermont et de Forès, pair et chambrier de France, surnommé *le Bon*, né l'an 1337, se rendit pleige garant de la somme de cent mille florins, pour la rançon du roi Jean. Il se signala dans ses guerres, et contribua beaucoup au gain de la bataille de Rosbecq, où il commanda l'arrière-garde, le 27 novembre 1382. En 1390, il passa en Afrique, et mit le siége devant Tunis. Contraint par les maladies contagieuses à lever ce siége, et ne voulant point perdre le fruit de cette expédition, il marche à l'armée des infidèles, qu'il met en déroute, et comme elle revient le même jour à la charge il remporte sur elle une double victoire. Ces succès produisirent une paix avantageuse avec le roi de Tunis, qui s'engagea à rendre tous les esclaves chrétiens, et à payer une somme de dix mille besants d'or. Louis, duc de Bourbon, mourut à Montluçon le 19 août 1410 (Voy. *les ducs de Bourbon*). Il avait épousé, en 1371, *Anne*, dauphine d'Auvergne, comtesse de Forès et de Mercœur, dont il eut Jean, qui suit.

Jean I, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont, de Montpensier et de Forès, pair et chambrier de France, né l'an 1380, défit l'arrière-garde du duc de Bourgogne en 1414. Le roi le fit général de l'armée qu'il envoya en Guienne, contre

les Anglais, la même année. Il servit aux siéges de Compiègne et d'Arras en 1415, et à la funeste bataille d'Azincourt, où il demeura prisonnier, et mourut en Angleterre en 1433. Il avait épousé, en 1400, *Marie de Berri*, fille de Jean de France, duc de Berri, morte en 1434. Il en eut, entr'autres fils, Charles, qui suit ; Louis, auteur de la branche des comtes de Montpensier, éteinte dans la personne de Charles III, connétable de Bourbon, mort à l'assaut de Rome, le 6 mai 1527.

Charles Ier, duc de Bourbon et d'Auvergne, pair et chambrier de France, gouverneur de Languedoc, mort le 4 décembre 1456, avait épousé, en 1425, *Agnès de Bourgogne*, morte en 1476, fille de Jean, duc de Bourgogne. (Voy. *Charles Ier, duc de Bourbon.*) Il eut, entr'autres enfants, Jean II et Pierre II, successivement ducs de Bourbon, dont la branche s'est éteinte à la fin du quinzième siècle, et Louis, qui suit :

Louis de Bourbon, élevé en Flandre par les soins du duc de Bourgogne, fut élu prince évêque de Liége, à l'âge de 18 ans, en 1455. Mais, n'ayant reçu les ordres de la prêtrise qu'en 1466, onze ans après son élection, il épousa, dans cet intervalle, *Catherine d'Egmond*, duchesse de Gueldre, dont il eut trois fils, qui suivent :

1°. Pierre, qui fonde la branche des comtes de Busset, et dont nous parlerons plus bas ;
2°. Louis de Bourbon, enfant d'honneur du roi Charles VIII ;
3°. Jacques de Bourbon, grand-prieur de France, de l'ordre de Malte.

(Voy. *les évêques princes de Liége, où ces trois enfants, ainsi que leur mère, sont mentionnés.*)

PIERRE.

1498. Pierre de Bourbon, chevalier, seigneur et baron de Busset, conseiller et chambellan du roi Louis XII, prit naissance dans les Pays-Bas, entre les années 1465 et 1467, selon les Mémoires et la tradition de la maison (1).

---

(1) « Ces mémoires portent qu'après la mort de Louis de Bourbon, Catherine de Gueldre envoya Pierre, son fils, en France, où il fut élevé par les soins de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, puis duc du Bourbonnais, « pour se faire reconnaître et demander sa légitime à la maison de Bourbon : et « que Catherine de Gueldre y vint quelque tems après, et qu'elle y mourut « à la poursuite de cette affaire. Qu'après son décès, Pierre de Bourbon, continua le procès qu'elle avait intenté aux princes de Bourbon, mais qu'il n'en « vit point la fin, ayant été traîné en longueur par la puissance des ducs de « Bourbon. »

Louis XII, par ses lettres-patentes données à Lyon, au mois de juillet 1501, établit, en faveur de Pierre de Bourbon (qu'il qualifie son conseiller et chambellan), quatre foires et un marché, pour être tenus à perpétuité, en sa terre et seigneurie de Busset, savoir : le marché tous les mardis, et les quatre foires les 21 mars, 11 mai, 29 août et 21 décembre de chaque année.

Anne de France, duchesse et douairière du Bourbonnais, voulant s'acquitter envers lui des quatre mille huit cents livres, restant de la somme de huit mille livres, que le feu duc de Bourbonnais lui avait promis, en traitant son mariage avec mademoiselle d'Alègre, lui donna, par ses lettres datées de Montbrison, le premier mars 1503, l'office de capitaine châtelain du château de Thiers, pour en jouir et prendre sur le revenu, en déduction de ce qui lui était dû, trois cents livres par an, jusqu'à extinction desdites quatre mille huit cents livres. Cette princesse le pourvut du gouvernement des vicomtés de Carlat et de Murat, par lettres données au château de Moulins, le 8 octobre 1511. Il reçut, de Jean Brachet, trésorier-général des finances, en 1514, trois cents livres pour sa pension.

Le tems de sa mort n'est pas connu ; mais ce fut sûrement peu avant le 4 mars 1529, jour auquel son fils, qui suit, fut pourvu du gouvernement des vicomtés de Carlat et de Murat, vacant par son décès.

Pierre de Bourbon avait épousé, par contrat de mariage du premier janvier 1498, MARGUERITE D'ALÈGRE, dame de Busset, veuve de Claude de Lénoncourt, chevalier-seigneur d'Harouel, bailli de Vitry-le-Français, et fille aînée de Bertrand d'Alègre, baron de Puyagut, seigneur de Busset, en Auvergne, etc. Ce contrat fut passé du consentement de Pierre, IIe du nom, duc de Bourbonnais, qui donna, comme on l'a vu ci-dessus, au futur époux 8000 liv. De ce mariage sont nés cinq enfants :

1°. Philippe, qui suit ;

2°. Isabeau de Bourbon, mariée, 1° par contrat du 3 juin 1531, avec Jean de la Queille, seigneur de Fleurat, etc. ; 2° par contrat du 20 janvier 1544, avec Pierre de Chauvigny, seigneur de Blot, l'Eglise, etc ;

3°. Susanne de Bourbon, gouvernante de la personne de Henri IV durant son bas âge, qui épousa, par contrat du premier septembre 1535, Jean d'Albret, baron de Miossens, lieutenant-général du royaume de Navarre ;

4°. Anne de Bourbon, religieuse professe au prieuré de Saint-Pierre-d'Yseure-lez-Moulins, vivante le 15 juin 1522,

5°. Et Madeleine de Bourbon, reçue dans le même prieuré de Saint-Pierre-d'Yscure, le 15 juin 1522, pour y être religieuse.

PHILIPPE.

1529. Philippe de Bourbon, chevalier, baron de Busset et de Puyagut, seigneur de Saint-Priest de Bramefan, de Coustayers, etc. Il servit avec distinction les rois François Ier et Henri II dans les guerres qu'ils eurent contre l'empereur Charles V et Philippe II, son fils, roi d'Espagne (1).

Louise de Savoie, duchesse d'Angoumois et de Bourbonnais, mère du roi François Ier, pourvut Philippe des vicomtés de Carlat et de Murat, le 4 mars 1529, et, dans les provisions qu'elle lui en fit expédier à Blois, elle l'appelle son cher et amé cousin Philippe de Bourbon, seigneur de Busset, son premier échanson. Il fut confirmé dans ce titre de gouverneur des vicomtés de Carlat et de Murat par lettres du roi François Ier, données à Châteaubriant le 3 juin 1532.

En 1544 et 1545, il était lieutenant de la compagnie des cinquante lances des ordonnances du roi, sous la charge de Jean de Brosse, duc d'Etampes. En 1553, 1554, 1555 et 1556, il servait en qualité de lieutenant de la compagnie des cinquante lances de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, qui, dans toutes ses lettres, le qualifie de *cousin*.

Le roi Henri II lui fit don de l'office de sénéchal de Bazadois, par lettres du 2 avril 1549, dans lesquelles ce prince lui dit que c'est en considération de ses bons, agréables et recommandables services, tant au fait de la guerre ou autrement. Il fut tué à

---

(1) Les mémoires de la maison portent : qu'il continua après le décès de son père, le procès qu'il avait intenté aux princes de la maison de Bourbon, au sujet de sa légitime, et qui n'avait point été jugé de son vivant. Voici les propres termes de ces mémoires.

« Aussitôt après la mort de Pierre, Philippe de Bourbon, son fils, suivit de « près cette affaire; mais le roi, pour éviter les divers procès qu'elle occasion-« nerait, à cause que les biens de la maison de Bourbon étaient partagés et « passés dans plusieurs branches qui s'étaient formées depuis, ordonna par ar-« rêt de son conseil que Philippe de Bourbon, fils de Pierre, et petit-fils de « Louis de Bourbon, nommé à l'évêché de Liége, et de Catherine de Gueldre, « ses hoirs et successeurs, seraient reconnus à l'avenir pour vrais et légitimes en-« fants de la maison de Bourbon, nés en loyal mariage; porteraient les armes » comme les autres princes de la maison, sans qu'ils puissent prétendre autre « partage de ladite maison. » Et ces mémoires ajoutent que cet arrêt fut homologué au parlement, en 1518, et confirmé sur un autre procès gagné sur le plaidoyer de M. Servin, avocat-général.

la bataille de Saint-Quentin, dite de Saint-Laurent, le 10 août 1557.

Par contrat du 3 février 1530, il épousa Louise Borgia, duchesse de Valentinois, cousine germaine de Henri II, sire d'Albret, roi de Navarre, veuve de Louis de la Trémoille et fille unique de César de Borgia, duc de Valentinois. De ce mariage sont issus :

1°. Claude de Bourbon, qui suit;

2°. Henri de Bourbon, né à Bomiers, en Berri, le 21 septembre 1533, lequel eut pour parrain et marraine Henri II, sire d'Albret, roi de Navarre, son oncle à la mode de Bretagne, et Susanne de Bourbon, sa tante paternelle. Il mourut le 7 mars 1534;

3°. Jean de Bourbon, seigneur de la Motte-Feuilly et du Montet, etc., chevalier de l'ordre du roi, né à la Motte-Feuilly le 2 septembre 1537, marié, le 10 septembre 1566, avec Eucharistc de la Brosse-Morlet, fille de Jacques, seigneur de la Brosse-Morlet, vice-roi d'Écosse, chevalier de l'ordre du roi, son panetier ordinaire et son ambassadeur; capitaine de cinquante hommes d'armes, et de Françoise de Moussy la Contour de Puy-Baillard : il en eut :

a. Gilberte de Bourbon, accordée, par contrat du 17 janvier 1594, avec Joachim de Chabannes, comte de Saignes, seigneur de Trussy;

b. Et Jeanne de Bourbon, mariée, par contrat du 13 janvier 1599, avec Jean de la Mousse, seigneur de Plaisance;

4°. Jérôme de Bourbon, seigneur de Montet, né à Busset le 19 octobre 1543, reçut la tonsure des mains d'Eustache du Bellay, évêque de Paris, le 5 juin 1560. Il fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand prieuré d'Auvergne, le 21 avril 1562; quitta depuis cet ordre, et épousa, avant le 7 mai, Jeanne de Rollat, fille de Martin, seigneur de Brugeac, en Bourbonnais, et de demoiselle Françoise de Bayard, sa femme. Elle était veuve de lui, sans enfants, avant le 11 avril 1619;

5°. Marguerite de Bourbon, née à Bomiers, en Berri, le 10 octobre 1532, mariée, par contrat du 25 juin 1551, avec Jean-Pierre de Buffière, premier baron du Limosin;

6°. Et Catherine de Bourbon, née à la Mothe-Feuilly le 14 octobre 1534. Elle mourut sans alliance.

CÉSAR.

1588. César de Bourbon, comte de Busset, baron de Châlus et de Piagut, seigneur de Saint-Priest, de Creuzier le Vieux et le Neuf, de Saint-Martin du Puits, de Vézigneux, etc., chevalier de l'ordre du roi, et gouverneur pour S. M. des vicomtés de Carlat et de Murat, naquit à Buxeul le dernier jour de janvier 1565.

Il obtint du roi Henri III, le 11 mai 1588, des lettres-patentes portant surannation de terrier, pour ses terres de Busset; et dans ces lettres, S. M. le qualifie : « Nostre cher et bien amé » Cézar de Bourbon, gouverneur, et notre lieutenant-général » des vicomtés de Carlat et de Murat, fils de feu notre cher » et bien amé cousin Claude de Bourbon, chevalier de notre » ordre, comte de Busset, baron de Piagut, Saint-Priest, la » Provérière et de Chaslus, capitaine de cinquante hommes » d'armes de nos ordonnances, et notre lieutenant-général en » nos vicomtés de Carlat et de Murat, et notre chère et bien » amée Marguerite de la Rochefoucault, sa veuve ».

Dans ces mêmes lettres, ce prince dit que César de Bourbon avait été employé dans ses guerres auprès de sa personne depuis le décès de son père. On voit par ces lettres qu'il lui succéda au gouvernement des vicomtés de Carlat et de Murat. Mais il n'en jouit pas long-tems, le roi Henri III, peu avant sa mort

---

« considération de vous je feray tousjours paroistre l'affection et amityé que « sçauroient espérer de moy. Partant je pryeray Dieu vous avoyr en sa sainte « et digne garde. Escript à Saint-Jehan-d'Angély le 22e. jour de juin 1582, « vostre bien affectionné cousyn et meylleure amy, signé Henry. »

La suscription est à mon cousyn, M. de Busset, chevalier de l'ordre du roi monseigneur.

« Monsieur de Mortemart, j'aye été fort ayse d'entendre par les lettres de « mon cousyn de Busset, les propos qui se traictent pour le mariage de son fils « avec vostre belle-sœur, la fille de madame de Tavannes, et d'aultant qu'il n'a « voulleu rien faire en tel cas sans mon advys et expres consentement, comme « s'estimant honoré de m'appartenir, j'ay bien aussi voulleu vous faire con- « gnoistre par la présente que ceste alliance m'est et me sera tousjours trés- « agréable, principalement estant faicte avec vous, et que je ne désire rien davan- « tage pour le bien et contentement de son dict filz, que les choses commencées « se parrachèvent, pour vous assurer que comme en tout ce qui peult dépendre « de moy ledit sieur de Busset et sa mayson, me congnoistra tousjours bon parent « et affectionné amy, je continueray cette affection à tous ceulx qui luy appar- « tiendront, comme particulièrement je désire la vous fayre paroistre en toutes « occasions qui se présenteront, d'aussy bon cœur que je prye Dieu vous avoyr « M. de Mortemart en sa sainte garde. Escript à Saint-Jean-d'Angély, ce 20e. jour « de juing 1582, signé Henry.

arrivée le premier août 1589 ; ayant fait démolir le château de Cartat.

Ce fut en sa faveur que le roi Henri IV, par ses lettres-patentes, données à Paris au mois de décembre de l'an 1594, confirma les quatre foires et le marché qui avaient été établis au lieu de Busset, par le feu roi Louis XII, au mois de juillet 1501, en faveur de Pierre de Bourbon, baron de Busset, son bisaïeul. Et par autres lettres-patentes, données à Paris, au mois de juin 1599, Henri IV établit en sa faveur trois foires pour être tenues tous les ans, savoir : l'une le lendemain de la Saint-Martin d'hiver, au bourg de Saint-Martin du Puits, avec un marché tous les lundis, et les deux autres pour le lieu d'Empury, le premier jour de Saint-Aubin, premier mars, et la deuxième à autre fête de Saint-Aubin, 11 juillet.

César de Bourbon, mort avant le premier janvier 1631, avait été marié deux fois, la première par contrat passé à Bordeaux le 12 avril 1584, avec Marguerite DE PONTAC, morte peu après sans enfants, fille de Jacques de Pontac, seigneur d'Haubrion et de Lahande, et de Finette d'Aspremont; la deuxième, par contrat passé au château de Busset, le 21 juin 1588, avec LOUISE DE MONTMORILLON, fille unique et héritière de Saladin de Montmorillon, chevalier de l'ordre du roi, baron de Saint-Martin-du-Puits, de Saulx, seigneur d'Illau-lès-Saulieu, de Vézigneux, de Creuzier le Vieux et le Neuf, de Beauregard et du Pavillon, et de dame Anne l'Hôpital de Sainte-Mesme. Ses enfants, au nombre de sept, furent :

1° Claude I, qui suit;

2° Charles de Bourbon, baron de Vézigneux, né le 25 août 1590, mort sans postérité le premier juin 1632. Il avait épousé, par contrat du 19 novembre 1631, Marguerite de la Baume de Suze qui testa le 28 novembre 1644, fille de Georges de la Baume de Suze, seigneur de Plessian, et de Jeanne de Maugiron;

3° Jules-César de Bourbon, né le 9 mai 1593, mort en 1604, âgé de dix à onze ans;

4° Jean-Louis, comte de Busset, rapporté après Claude;

5° Anne de Bourbon née le 28 janvier 1595, mariée par contrat du 14 février 1611, à Antoine de Pracomtal, chevalier de l'ordre du roi, seigneur et baron de Soussey, de Rochères, de Saint-Beury, etc., etc. Il demeura veuf le 13 mars 1641;

6° Marguerite de Bourbon, née le 6 août 1599, mariée par contrat du 19 avril 1613, et Jean de la Fayette, cheva-

lier, seigneur de la Fayette et d'Espinasse, baron de Haute-Feuille;

7° Madeleine de Bourbon, née le 25 juin 1601, mariée le 30 juin 1624, à Louis de Villiers-la-Faye, baron de Villiers-la-Faye et du Bousset, morte le 22 février 1651.

CLAUDE II.

1630. CLAUDE DE BOURBON, IIe du nom, chevalier, comte de Busset, baron de Châlus et de Vézigneux, né le 30 avril 1589, épousa, le 4 juillet 1622, LOUISE DE LA FAYETTE, dame de Maubec, veuve de François d'Apchier, seigneur de la Valette et du Chaylar, et fille de Claude de la Fayette, baron de Haute-Feuille et de Nades, et de Marie d'Alègre. Il mourut sans enfants avant le 13 mars 1641.

JEAN-LOUIS.

1641. JEAN-LOUIS DE BOURBON, comte de Busset, baron de Châlus, de Piagut, de Vézigneux, de Saint-Martin-du-Puits, etc., chevalier de l'ordre du roi, né le 23 juin 1597, mourut le 8 avril 1667, âgé de 70 ans. Il avait épousé, le premier août 1639, HÉLÈNE DE LA QUEILLE, fille de Jean de la Queille, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Fleurat, de Châteaugay, etc., et de Simonne du Saix. Elle mourut le 7 mars 1669, ayant eu :

1° Jean-Louis de Bourbon, mort jeune;

2° Louis Ier, dont l'article suit;

3° Madeleine de Bourbon, née le 18 novembre 1644, mariée le 17 septembre 1668 à François Andrault de Langeron, chevalier, marquis de Maulevrier, comte de Banains, baron de Doyé, etc.; elle fit son testament le 6 août 1669, et mourut peu après, en couches;

4° Anne de Bourbon, née le 18 juin 1646, mariée en janvier 1672, avec Jean de Saulx, IIe du nom, marquis de Tavannes, baron de Montgilbert et du Mayet, vicomte de Lugny. Elle mourut le 17 octobre 1707.

LOUIS Ier.

1667. LOUIS DE BOURBON, Ier du nom, comte de Busset, baron de Châlus, de Vézigneux et de Saint-Martin-du-Puits et de Piagut, etc., né le 18 octobre 1648. Il fut pourvu de la charge de lieutenant-général de l'artillerie de France, par lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 19 décembre 1674, sur la démission qu'en avait faite en sa faveur le comte d'Oradour,

son beau-père. Mais, il jouit peu de cette charge ayant été tué aux siége et prise de Fribourg en Allemagne, la nuit du 12 novembre 1677, âgé de vingt-neuf ans. Il avait épousé, par contrat passé à Paris le 13 janvier 1672, MADELEINE DE BERMONDET, fille de Georges de Bermondet, chevalier, comte d'Oradour, baron du Boucheron et de Saint-Bazile, maréchal des camps et armées du roi et lieutenant-général d'artillerie, et de Françoise Garnier. De ce mariage, sont nés :

1° Louis, qui suit ;

2° Antoine François de Bourbon, comte de Châlus, mort sans alliance, le 15 avril 1742, âgé de soixante-quatre ans ;

3° Madeleine de Bourbon, mariée le 23 septembre 1703 à Nicolas de Quelen de Stuer de Caussade, comte de la Vauguyon et du Broutay, prince de Carenci, etc., second baron du Querci, mort le 8 janvier 1725, âgé de soixante-huit ans, et sa veuve le 29 novembre 1738. C'est de ce mariage qu'est issu le duc de la Vauguyon, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des enfants de France en 1770, lieutenant-général des armées du roi, etc. ;

4° Françoise de Bourbon, mineure le 13 janvier 1678, morte avant le premier avril 1679.

LOUIS II.

1677. LOUIS DE BOURBON, IIe du nom, comte de Busset, baron de Piagut, de Vézigneux, et de Saint-Martin-du-Puits, né le 30 septembre 1672, mourut le 14 avril 1724. Il avait épousé, le 31 décembre 1719, MARIE-ANNE GOUFFIERS DE THOIS, morte le 14 février 1755, fille de Jean-Thimoléon Gouffier, chevalier, marquis de Thois, gouverneur de Blois et autres lieux, et d'Henriette-Mauricette de Pennancouet de Kéroualle, comtesse de Pembrock, sœur de Louise René de Pennancouet de Kéroualle, duchesse de Portsmouth : de ce mariage sont issus :

1° François-Louis-Antoine, qui suit ;

2° Louise-Claude de Bourbon, née au mois de décembre 1720, religieuse bénédictine au Cherchemidi à Paris, où elle fit profession le 17 septembre 1740, sous le nom de sainte Placide.

3° Henriette-Antoinette, née le premier janvier 1724, mariée, par contrat du 22 août 1747, avec Paul de Grivel

de Grossoves, comte d'Ourouer, ancien mestre de camp du régiment d'Anjou, cavalerie, mort le 2 novembre 1752.

FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE.

1724. François-Louis-Antoine de Bourbon, comte de Busset et de Châlus, baron de Vézigneux, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 24 mars 1751, né au château de Vézigneux le 26 août 1722, mousquetaire dès le 19 décembre 1737. Il obtint une compagnie dans le régiment de cavalerie d'Andlaw, le 20 août 1741, et la commanda à la prise de Prague la même année; au combat de Sahai, au ravitaillement de Frauenberg, à l'armée du Rhin en 1744, du Bas-Rhin en 1745, au camp de Chevrières en Flandre au mois de juin, au siége d'Ath au mois de septembre. C'est pendant cette année 1744, qu'il fut détaché à Weissembourg à la tête de deux compagnies, qui composaient toute la garnison de cette place, lorsqu'elle fut investie par l'armée autrichienne, à laquelle il opposa une résistance suffisante pour en obtenir une capitulation assez avantageuse, puisqu'en conservant les magasins du roi, il conserva aussi les priviléges des habitants. Par commission du premier décembre 1745, il fut nommé mestre-de-camp de ce même régiment d'Andlaw, il le commanda au siége de Bruxelles, à la bataille de Raucoux en 1746, à celle de Lawfeldt et au siége de Berg-op-Zoom en 1747, au siége de Maëstricht en 1748, au camp de Sarre-Louis en 1754 à la bataille d'Hastembeck, où il obtint des éloges de monsieur le maréchal d'Estrées, à la prise de Minden et d'Hanovre, au camp de Closterseveru, à la marche sur Zell en 1757, à la bataille de Rosbach, où il fut blessé en soutenant tout l'effort des ennemis à l'aile gauche, en attendant la réserve commandée par monsieur le comte de Saint-Germain, cordon rouge, brigadier des armées du roi le premier mai 1758. Il combattit à Crewelt en juin et à la bataille de Lutzelberg, où il eut un cheval tué sous lui au mois d'octobre. Il servit sur les côtes en 1759, fut employé à l'armée d'Allemagne le premier mai 1760, se trouva aux affaires de Corbach et de Warbourg; il servit encore, en 1761, à l'armée d'Allemagne que commandait le maréchal de Broglie, et se trouva le 16 juillet au combat de Filinghausen. Il obtint, le premier août de cette année, un brevet qui rétablissait le titre de cousin du roi interrompu sans motifs connus pour lui et ses descendants, dont avaient joui ses ancêtres (1). Son régiment

(1) Brevet qui accorde le titre de *cousin* aux comtes de Bourbon Busset. Aujourd'hui le premier août 1761, le roi étant à Versailles, s'est fait rendre

ayant été incorporé le premier décembre avec celui de Fumel, pour former le régiment royal de Picardie, il fut alors déclaré maréchal-de-camp par brevet du 30 février précédent; il fut pourvu de la charge de gentilhomme de la chambre de monseigneur le comte d'Artois par brevet du 16 septembre 1773, et fait lieutenant-général par brevet du premier mars 1780. Il mourut le 16 janvier 1795. Il avait épousé, le 16 avril 1743, Madeleine-Louise-Jeanne de Clermont-Tonnerre, née en 1722, morte le 27 juillet 1769, fille de Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre, marquis de Vauvilliers, comte d'Epinac et de Thury, chevalier des ordres du roi, pair et premier maréchal de France, gouverneur de Béfort, et d'Antoinette Potier de Novion. De ce mariage sont issus :

1° Gaspard Louis de Bourbon, né le 16 mai 1745, mort le 8 décembre 1751;

---

compte des distinctions dont la maison de Bourbon-Busset a joui sous le règne des rois prédécesseurs de S. M.; et mettant en considération non-seulement la parenté que ceux de cette maison ont eu l'honneur d'avoir avec les rois Henri III et Henri IV, a voulu aussi faire connaître le souvenir que S. M. conserve des services distingués rendus à l'état, entr'autres par Philippe de Bourbon, baron de Busset, qui fut tué à la bataille de Saint-Quentin, où il servait en qualité de lieutenant de la compagnie d'ordonnance de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon; de Claude de Bourbon Ier. du nom, comte de Busset, et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, et son lieutenant-général dans le haut et bas Limosin; et de Louis de Bourbon, comte de Busset, tué au siége de Fribourg en 1677, à l'âge de 29 ans, où il servait en qualité de lieutenant-général de l'artillerie; et S. M. voulant aussi donner des marques les plus distinguées de l'estime dont elle honore le sieur François-Louis-Antoine de Bourbon, comte de Busset, brigadier des armées de S. M., colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, a cru devoir le remettre en possession d'un titre dont ses ancêtres ont constamment joui sous les règnes des rois Henri III et Henri IV, même dans plusieurs chartes expédiées en leur faveur sous le règne des rois Louis XIII et Louis XIV, et qui n'a souffert en entier d'interruption que depuis l'avénement de S. M. à la couronne, elle s'y est d'autant plus facilement déterminée, qu'elle connaît en la personne dudit sieur de Bourbon, comte de Busset, le même zèle pour son service et pour la gloire de son règne, et la même valeur qui ont mérité à ses ancêtres la bienveillance des rois prédécesseurs de S. M.; elle ne peut lui donner une marque plus flatteuse de celle dont elle l'honore qu'en faisant revivre en sa faveur une qualité qui rappelle ses alliances avec la maison royale. A cet effet S. M. a déclaré et déclare, veut et entend que dans toutes les lettres qu'elle écrira audit sieur François-Louis-Antoine de Bourbon, comte de Busset, ainsi que toutes provisions de charges ou emplois, commissions, édits, déclarations, lettres-patentes ou autres lettres qui seront expédiées en sa faveur, et dans lesquelles il sera dénommé, il y soit qualifié ainsi que ses enfants nés et à naître en légitime mariage, du titre de *cousin de S. M.*, et pour assurance de sa volonté, S. M. a signé de sa main le présent brevet, et fait contresigner par moi, conseiller, secrétaire d'état et de ses commandements et finances, signé Louis, et plus bas *Philippeaux*.

2° Louis-François-Joseph, qui suit;
3° Arthus-Charles-Thimoléon de Bourbon Busset, né le 21 septembre 1752, mort le 18 avril 1759.
4° Louis-Antoine-Paul de Bourbon, vicomte de Busset, né à Busset le 19 novembre 1753, sous-lieutenant dans le régiment de Colonel-Général, cavalerie, le 30 novembre 1769, capitaine dans le même régiment, le 4 mai 1771, aide-maréchal-général des logis, par commission du premier juillet 1779, premier gentilhomme de la chambre de monseigneur le comte d'Artois, par brevet du 19 décembre 1779, charge dont s'était démis en sa faveur son père, sous la condition de survivance, accordée par brevet de monseigneur le comte d'Artois, signé à Versailles, le 19 décembre 1779. Nommé mestre-de-camp en second au régiment d'infanterie d'Anjou, par commission du 13 avril 1780, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 23 décembre 1787, reçu le 9 janvier 1788; mestre-de-camp, lieutenant-commandant du régiment d'Artois, cavalerie, le 10 mars 1788, commandant en chef par intérim de la province de Bourgogne, par commission du 9 décembre 1789.

M. le vicomte de Busset est mort le 9 février 1802; il avait épousé, le 8 octobre 1796, Marguerite-Louise-Charlotte-Joséphine Lordat, fille de Marie-Paul-Jacques, marquis de Lordat, baron de Bram, et d'Antoinette-Marie-Françoise Biotières Chassincourt-Tilly. De ce mariage sont issus :

a. Louis-Charles-Thimoléon, né le 6 novembre 1797, mort le 2 mai 1798;
b. Eugène, vicomte de Bourbon-Busset, né au château de Vézigneux, le 15 février 1799, l'un des douze surnuméraires de la compagnie des gendarmes de la garde licenciée le 31 décembre 1815, et lieutenant de cavalerie depuis le 6 juillet 1814;
c. Louise-Henriette-Gasparde de Bourbon, née le 20 juillet 1746, morte le 18 décembre 1761;
d. Marie-Anne-Julie-Louise de Bourbon, née le 16 septembre 1747, morte le 8 juillet 1764;
e. N..... de Bourbon, née le 21 mars 1751, morte le 23 sans avoir été nommée.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH.

1793. Louis-François-Joseph de Bourbon, comte de Busset et de Châlus, né le premier juin 1749, connu jusqu'à la mort

de son père sous le nom de marquis de Bourbon-Busset, ancien menin du roi Louis XVI, puis capitaine de cavalerie au régiment d'Artois, ensuite maréchal des camps et armées du roi, a épousé Elisabeth-Louise Bourgeois de Boynes, fille de Pierre-Etienne-François Bourgeois de Boynes, ministre de la marine, mort en 1783. De ce mariage, sont issus :

1° François-Louis-Joseph de Bourbon, *comte de Bourbon-Busset*, né le 4 février 1782, aide-major des gendarmes de la garde, et gentilhomme d'honneur de Monsieur. Il a été présenté au roi le 4 août 1814, créé chevalier de Saint-Louis le 20 du même mois, commandeur de la Légion d'Honneur, promu au grade de maréchal-de-camp le 18 mars 1815, après avoir rempli successivement tous les grades militaires. Il a suivi le roi à Gand, et fut nommé, le 9 septembre 1815, chef d'état-major de la première division de cavalerie de la garde royale. Il a épousé, par contrat du 4 juin 1818, *Charlotte-Sabine-Louise-Gabrielle de Gontaut-Biron*, fille de Charles-Michel de Gontaut-Biron, lieutenant-général, cordon rouge, et de Marie-Louise de Montault, dame d'honneur de S. A. R. madame la dauphine;

2° Antoine-Louis-Jules de Bourbon-Busset, chef d'escadron de cavalerie, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur;

3° Gaspard de Bourbon-Busset, né en 1797, lieutenant aide-de-camp du comte de Bourbon-Busset, son frère, mort le 10 septembre 1817;

4° Gasparde de Bourbon-Busset, mariée au vicomte le Gouvello, maréchal des camps et armées du roi.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ROIS VISIGOTHS D'AQUITAINE,

DE

LA GAULE NARBONNAISE ET D'ESPAGNE.

La nation gothique, suivant la plus commune opinion, tirait son origine de cette partie de la Suède qu'on nomme le Gothland. Lorsque, sous l'empire de Valens, elle obtint un établissement en Thrace, au moyen de la promesse qu'elle fit d'embrasser l'Arianisme, elle était divisée en deux principaux peuples, selon la différente situation du pays qu'elle occupait à la gauche du Danube. Ceux qui demeuraient au Levant s'appelaient Ostrogoths, et l'on nommait Visigoths ceux qui étaient établis au Couchant. Ces derniers, après avoir ravagé l'Italie pour la troisième fois, sous la conduite d'Alaric, au commencement du cinquième siècle, comme on l'a vu à l'article de l'empereur Honorius, pénétrèrent dans les Gaules, ayant à leur tête Ataulphe, successeur d'Alaric, y fixèrent leur demeure, et établirent à Toulouse le siége de leur empire, qu'ils étendirent successivement jusqu'à la Loire. Mais repoussés ensuite par les Francs jusque dans la première Narbonnaise, ils se répandirent de-là en Espagne, et soumirent entièrement ce vaste pays à leurs lois.

ATAULPHE.

L'an 412, Ataulphe, élu roi des Visigoths, en 410, après la mort d'Alaric Ier, son beau-frère, si célèbre par ses exploits contre les Romains, surtout par la prise et le pillage de Rome, conduit son armée dans les Gaules; et, ayant passé le Rhône, il s'établit dans la première Narbonnaise, dont les peuples, vexés par les officiers romains, ne firent pas difficulté de se soumettre à lui. Le lieu où l'on bâtit depuis la ville de Saint-Gilles, différente par sa situation, de l'ancienne Héraclée, fut celui qu'il choisit pour y fixer sa résidence. On l'appelait encore, du tems

de Godefroi de Viterbe, et d'Otton de Frisingue, écrivains du douzième siècle, *le palais des Goths*. Ataulphe avait emmené avec lui d'Italie la princesse Placidie, fille du grand Théodose, qui était tombée entre les mains d'Alaric au sac de Rome. Honorius, son frère, la redemandait avec instance. Ataulphe promit de la rendre, et s'engagea de plus à délivrer l'empereur du tyran Jovin, à condition qu'on lui livrerait une certaine quantité de blé, dans la disette extrême où les incursions des Barbares avaient réduit les Gaules. Le prince goth tint parole sur le deuxième article. Mais comme Honorius ne remplit pas de son côté la promesse qu'il avait faite, il retint la princesse Placidie qu'il n'avait dans le fond aucun dessein de rendre, étant résolu à l'épouser. La guerre recommence. Ataulphe ayant voulu faire une entreprise sur Marseille, est battu et blessé dangereusement dans une sortie du comte Boniface, qui commandait dans la place. Nullement déconcerté par cet échec, il repasse le Rhône, et s'avance jusqu'à Narbonne, qu'il surprend pendant les vendanges de l'an 413. De-là il marche à Toulouse, dont il se rend également maître. Il étend ensuite avec rapidité ses conquêtes jusqu'à l'Océan, et la ville de Bordeaux le reçoit comme ami; ce qui fait voir qu'il avait alors renoué les négociations pour la paix. Pendant qu'elle se traite, il détermine Placidie à lui donner sa main, et répudie sa femme, sœur d'Alaric. Le mariage se célèbre dans le mois de juin à Narbonne, avec la plus grande magnificence. La nouvelle reine des Visigoths sut manier si adroitement l'esprit de son mari, qu'elle le tourna entièrement du côté des Romains. « Ataulphe, dit Paul » Orose, ne voulait plus autre chose qu'entretenir la paix, être » bon allié d'Honorius, et faire servir l'épée des Goths à la » défense de la république romaine. Il me souvient, ajouta-t-il, » d'avoir été présent à une conversation où un citoyen de Nar» bonne, qui avait servi avec distinction sous Théodose-le-Grand, » et qui d'ailleurs était un homme vrai et sage, racontait ce qui » suit au prêtre (S.) Jérôme, dans la ville de Bethléem, en » Palestine, savoir que lui, qui parlait, avait eu beaucoup de » part, quand il était dans sa patrie, à la confiance d'Ataulphe; » et que ce roi lui avait dit plusieurs fois, en faisant serment qu'il » ne disait rien que de vrai : *Quand mon imagination et mon* » *courage avaient encore toute leur fougue, j'ai souhaité avec* » *passion d'éteindre le nom Romain, et de lui substituer le nom* » *des Goths. Mon idée étoit donc alors de faire de ma nation* » *la nation dominante dans le monde, et que l'empire Romain* » *devînt l'empire Gothique. Enfin je n'aspirais pas à moins* » *qu'à devenir, ainsi qu'Auguste, la souche d'une nouvelle* » *tige d'empereurs. Mais après avoir reconnu que mes Goths*

» *étaient d'un caractère trop dur et trop violent pour s'accou-*
» *tumer à porter le joug des lois civiles, et après avoir d'un*
» *autre côté fait réflexion qu'un état où les lois civiles ne sont*
» *pas respectées par tous les sujets ne peut subsister, j'ai*
» *senti que mon salut et ma gloire consistaient à employer*
» *les armes des Goths pour rétablir et même augmenter encore*
» *l'empire Romain. Dès que je ne saurais venir à bout d'en*
» *changer la constitution, je veux en être le restaurateur, et*
» *que l'avenir me célèbre en cette qualité.* Voilà, poursuit
» Orose, ce qui fit suspendre au roi Ataulphe toutes sortes
» d'hostilités, et rechercher la paix. Son épouse Placidie, qui
» joignait un esprit perçant à beaucoup de religion, n'avait pas
» peu contribué à le faire entrer dans ces sentiments pacifi-
» ques ». (*Hist.*, *l.* 7, *c.* 29). Le général Constance, le voyant si bien disposé, n'eut pas de peine à lui persuader d'abandonner la Narbonnaise, et d'aller s'établir en Espagne, où les dissensions qui régnaient entre les Barbares, maîtres du pays, lui promettaient des conquêtes faciles. La princesse Placidie, en arrivant avec lui à Barcelonne sur la fin de l'an 414, accoucha d'un fils qui fut nommé Théodose. Ce jeune prince mourut peu de tems après, et fut enterré dans un cercueil d'argent. Ataulphe ne lui survécut pas long-tems, ayant été assassiné sur la fin d'août ou au commencement de septembre de l'an 415, par un de ses domestiques qui voulait venger la mort d'un seigneur goth, son ancien maître, tué par Ataulphe.

Les Visigoths en s'établissant dans les Gaules prirent les deux tiers des terres. La loi chez eux admettait les filles à succéder aux terres avec leurs frères : les femmes furent capables de succéder à la couronne.

SIGÉRIC.

415. Sigéric, frère du général Sarus, monta par brigue et par violence sur le trône vacant des Visigoths. Comme il était ennemi mortel d'Ataulphe, il fit mourir les six enfants que ce prince avait eus de sa première femme, et maltraita fort Placidie, qu'il eut l'indignité de faire marcher à pied avec les autres captifs devant son cheval, l'espace de douze milles. Sa cruauté ne fut pas long-tems impunie, et les Visigoths se défirent de ce tyran le septième jour de son règne.

VALLIA règne a Toulouse.

415. Vallia, beau-frère d'Ataulphe, fut élu roi des Visigoths après la mort de Sigéric, et fit la paix avec les Romains au

commencement de l'an 416. Il remit à l'empereur Honorius la princesse Placidie, qu'il avait toujours traitée avec beaucoup d'honneur. Vallia après avoir combattu en Espagne en faveur des Romains, contre les Vandales, les Suèves et les Alains, repasse les Pyrénées sur la fin de l'an 418, ou plutôt au commencement de l'an 419, en vertu d'un traité par lequel l'empereur Honorius céda aux Visigoths l'Aquitaine, depuis Toulouse jusqu'à l'Océan. Il paraît que le Toulousain, l'Agénois, le Bordelais, le Périgord, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois et le Poitou, tombèrent sous leur pouvoir. La ville de Toulouse devint alors la capitale de l'empire des Visigoths, et le fut sans interruption pendant quatre-vingt-neuf ans. Vallia mourut peu de tems après son établissement dans les Gaules, ne laissant qu'une fille; elle épousa le général Ricimer, Sueve de nation, fameux par la destruction de l'empire d'Occident, dont il fut la véritable cause.

THÉODORIC ou THÉODORET RÈGNE A TOULOUSE.

419 ou 420. THÉODORIC I, appelé par les anciens THEUDO, THÉODORE, THÉODORIT et THÉODORIDE, succède à Vallia par le choix des Goths. L'an 425, les Visigoths rompent la paix avec les Romains et assiégent Arles. Mais Aëce étant accouru au secours de la place, ils lèvent le siége et sont battus dans leur retraite. L'an 429 ou 430, les Visigoths font une nouvelle tentative sur Arles, qui ne réussit pas mieux que la première; Théodoric est obligé de faire la paix avec Valentinien III. Elle ne fut pas durable. Théodoric, l'an 436, profitant de l'éloignement du général Aëce, recommence la guerre. Après s'être rendu maitre des places qui sont entre Toulouse et Narbonne, il assiége cette dernière avec toutes ses forces et toutes ses machines de guerre. Les assiégés firent la plus constante et la plus vigoureuse défense. Mais pressés par la faim, ils étaient sur le point de se rendre, lorsque Litorius, commandant des troupes romaines sous Aëce, arrive à la tête d'un corps de cavalerie, passe sur le ventre aux assiégeants, entre dans la place et la ravitaille avec des sacs de blé que ses cavaliers avaient apportés. Les Visigoths continuèrent cependant le siége; mais ils le levèrent enfin à la persuasion d'Avitus. L'an 438, les Romains les attaquent à leur tour. Litorius, à la tête des Huns, que le général Aëce avait retenus au service de l'empire, fait le siége de Toulouse. Théodoric, ne pouvant obtenir la paix, qu'il demande à Litorius, et se voyant réduit à la nécessité de vaincre ou de mourir, implore le secours du ciel, taille en pièces l'armée de Litorius, et le fait prisonnier lui-même. Cette victoire, obtenue l'an 439, par les

prières de saint Orens, évêque d'Auch, fut suivie d'un nouveau traité de paix entre Valentinien III et Théodoric, traité par lequel il y a apparence que la Novempopulanie demeura aux Visigoths. L'an 451, Théodoric, avec ses deux fils aînés, Thorismond et Théodoric, joint au général Aëce, attaque les Huns, qui assiégeaient Orléans, les défait, et oblige Attila de prendre la fuite. Ayant suivi le général romain à la poursuite de ces barbares, il eut grande part à la célèbre bataille donnée contre eux la même année, près de Méri-sur-Seine, bourg à quatre lieues au-dessous de Troyes : mais il y perdit la vie. « Ce prince, avancé en âge, » mais plein de feu et de vigueur, courant de rang en rang pour » animer les soldats, fut abattu de cheval et foulé aux pieds de » ses cavaliers. Ce fut un officier ostrogoth nommé Aadge, de la » race des Amales, qui le perça d'un dard » (Le Beau.) Théodoric laissa en mourant, outre les deux fils qu'on vient de nommer, quatre autres fils, Frédéric, Euric, Rotemer et Himmeric, avec deux filles, dont l'une était mariée à Réchiaire, roi des Suèves de Galice, l'autre avec Hunéric, fils aîné de Genséric, roi des Vandales, qui, après lui avoir fait couper le nez, l'avait renvoyée à Théodoric.

THORISMOND RÈGNE A TOULOUSE.

451. THORISMOND, fils aîné de Théodoric, fut élu roi, par l'armée des Visigoths, le lendemain de la bataille de Méri, après que la cérémonie des funérailles de son père fut achevée. Aussitôt il marcha vers Toulouse par le conseil d'Aëce qui voulait se défaire de lui et s'emparer seul des riches dépouilles des Huns. Aëce, pour arrêter les plaintes du roi visigoth sur le partage des dépouilles, lui envoya un bassin d'or, garni de pierreries, qui fut conservé dans le trésor des successeurs de Thorismond. Sisenand, seigneur visigoth, offrit ce bassin au roi Dagobert, l'an 630, pour obtenir de lui du secours contre Suintila, qu'il voulait détrôner. Thorismond fut assassiné, l'an 453, sous le consulat d'Opilion, par deux de ses frères, Théodoric et Frédéric.

Thorismond et ses frères eurent pour maître de grammaire et d'éloquence le rhéteur Avitus, que les Goths élevèrent dans la suite à l'empire.

THÉODORIC II RÈGNE A TOULOUSE.

453. THÉODORIC II, frère et meurtrier de Thorismond, lui succède et vit en paix avec les Romains. L'an 455, il reçoit le célèbre Avitus, envoyé par l'empereur Maxime pour lui demander

du secours; il lui donne audience le 10 juillet, lui fait prendre la pourpre, le déclare empereur romain, sur la nouvelle que Maxime avait été tué, et lui promet de l'aider de toutes ses forces. L'an 456, Théodoric fait la guerre aux Suèves d'Espagne, en faveur d'Avitus, et gagne, le 6 octobre, une grande bataille contre Réchiaire. Au retour de cette expédition, Théodoric, piqué de la déposition de l'empereur Avitus, auquel il était attaché, pense à profiter des troubles de l'empire et à faire des conquêtes à son profit; ce qu'il exécute tant au-delà qu'en-deçà des Pyrénées. Il en fait d'assez rapides; mais elles sont arrêtées, l'an 459, devant Arles, où Théodoric est défait, et obligé de lever le siége. L'an 462, la ville de Narbonne, qui depuis près de six siècles servait de boulevard aux Romains dans les Gaules contre leurs ennemis, est livrée aux Visigoths par le comte Agrippin, avec une grande partie de la Narbonnaise. Le succès de cette trahison donna lieu à Théodoric d'étendre ses conquêtes et de les pousser jusque vers la Loire. Mais le comte Gilles, maître de la milice dans les Gaules, étant venu l'attaquer en 463, près d'Orléans, entre la Loire et le Loiret, gagna sur lui une grande bataille où il perdit Frédéric, son frère, ou son proche parent, avec un grand nombre des siens. Le vainqueur se préparait à de nouvelles expéditions contre les Visigoths, lorsque ceux-ci désespérant de lui résister, le firent périr en 464 par le poison à l'insu de leur maître. Alors tout plia devant eux dans les lieux où ils se présentèrent. Théodoric n'eut pas une fin moins tragique que le général romain, dont ses sujets l'avaient si lâchement défait. Ce prince fut assassiné, l'an 466, au mois d'août, par son frère Euric, dans la quarantième année de son âge, après un règne de treize ans. Sidoine Apollinaire fait un éloge magnifique de la puissance et de la politique de ce prince. Voici ce qu'il écrivait de Bordeaux, où Théodoric tenait alors sa cour : « Je suis, dit-il » (Liv. VIII, ch. 2), depuis deux mois à Bordeaux, où je n'ai » encore eu qu'une audience de Théodoric; mais s'il me donne » si peu de tems, c'est qu'il ne lui en reste pas beaucoup à lui- » même, au milieu des occupations sans nombre que lui donne » l'univers subjugué (par son vaste génie). On voit ici les Saxons » et les Sicambres qui s'y rendent en foule pour recevoir ses » ordres. On voit se promener dans cette ville les Hérules, qui » habitent à l'autre extrémité de l'Océan : les Bourguignons flé- » chissent le genou devant Théodoric, pour qu'il leur permette » de vivre en paix. Les Ostrogoths, fiers de sa protection, » prennent des forces, pressent les Huns, leurs voisins, et » achètent le droit de se révolter contre eux par les hommages » qu'ils rendent aux Visigoths. Les Romains eux-mêmes atten- » dent de lui leur salut; et si l'on entend gronder quelque orage

» dans le Nord, c'est la protection de Théodoric que l'on implore
» contre les bandes scythiques. C'est la Garonne qui défend le
» faible Tigre. Le Parthe lui-même, le fier Arsacide, sollicite et
» achète son alliance. Il oublie ici qu'il est parent du soleil et
» des étoiles, et joue le rôle d'un mortel ordinaire, lorsqu'effrayé
» des préparatifs qui se font sur le Bosphore, il s'attend à chaque
» instant d'être forcé derrière les bords escarpés de l'Euphrate.
» Voilà de quoi Théodoric est occupé, et ce qui l'empêche de
» me donner audience ».

EURIC RÈGNE A TOULOUSE.

465. Euric ou Everic, succède à son frère Théodoric II, après l'avoir assassiné. Le royaume des Visigoths était alors très-puissant et très-étendu, par les conquêtes de Théodoric, et par l'acquisition de la première Narbonnaise, qui commença alors à être appelée Septimanie, parce qu'elle renfermait sept cités ou diocèses (comme on appelait Novempopulanie la troisième Aquitaine, parce qu'elle contenait neuf peuples dans son étendue): elle fut aussi appelée Gothie, et eut encore divers autres noms. Euric étendit lui-même beaucoup la domination des Visigoths par ses exploits, tant au-delà qu'en-deçà des Pyrénées. L'an 470, il entre dans le Berri, menace Bourges, et défait Riothime, qui était venu au secours de cette ville à la tête de douze mille Bretons. Euric ne se rendit cependant pas alors le maître du Berri. L'an 472, il se soumit les peuples de la première Aquitaine, se rendit maître du Velai, du Gévaudan, de l'Albigeois, et conquit avec la même facilité le Rouergue, le Querci et le Limosin. L'an 473, il poussa ses conquêtes d'un côté jusqu'au Rhône et de l'autre jusqu'à la Loire, asservit à ses lois le Berri et même la Touraine. Enfin il porta ses armes en Auvergne, et assiégea Clermont, mais inutilement. Ce fut Ecditius, fils de l'empereur Avitus, qui délivra la place avec le secours des Bourguignons. (Bouquet, T. I, p. 790.) Ce général s'était déjà signalé en d'autres occasions contre les Visigoths. Sidoine Apollinaire, son beau-frère, lui écrivant à lui-même dans le tems de ce siége, témoigne qu'il avait mis une fois en fuite avec 18 hommes seulement un corps assez considérable de leurs troupes. Il vint même à bout de les chasser de l'Auvergne. Mais sa valeur ne rendit pas la supériorité aux armes romaines sur ces barbares. Ils se maintinrent malgré ses efforts dans les conquêtes qu'ils avaient faites. L'an 475, l'empereur Julius Népos, après avoir envoyé sans succès à Euric deux ambassadeurs, pour lui proposer la paix, lui députe saint Epiphane, évêque de Pavie, qui l'obtient. La cession de l'Auvergne paraît avoir été une des conditions de

cette paix, aussi avantageuse aux Visigoths, que préjudiciable à la religion, et honteuse à l'empire. Euric envoya ausitôt le duc Victorius prendre possession de l'Auvergne. Victorius la gouverna pendant neuf ans avec le titre de comte, et toute l'Aquitaine en qualité de duc. L'an 477, Euric soumet toute l'Espagne, à l'exception de la Galice, où les rois Suèves se maintinrent encore près d'un siécle, et de la Navarre. L'an 480, après la mort de Népos, il prend Arles et Marseille, et toute la Provence. Euric, au milieu de tant de prospérités, mourut à Arles dans la dix-neuvième année de son règne, sur la fin de l'an 484, ou avant le mois de février de l'an 485, laissant de Ragnahilde, son épouse, un fils nommé Alaric, qui lui succéda. Grégoire de Tours se trompe en donnant à Euric vingt-sept ans de règne. Sidoine Apollinaire ne présente pas une idée moins avantageuse de la politique de ce prince, que de celle de Théodoric, son frère. « Aucune partie, dit-il, de l'univers n'échappe à ses soins. Toutes » les affaires, tous les droits, toutes les alliances, toutes les guerres, » tous les espaces, la conduite de tous les hommes, sont la » matière de ses délibérations. C'est dans son conseil que l'on » apprend à connaître les mouvements des nations, toutes les » ambassades, toutes les actions des généraux, tous les traités » que les rois font entre eux, tous les secrets de toutes les affaires » publiques ». Malgré ce bel éloge, il faut dire que le zèle fanatique de ce prince fut très-funeste à la religion catholique dans ses états. Il ne fit pas à la vérité mourir les évêques orthodoxes, comme le marque Grégoire de Tours; mais il défendit qu'on en substituât d'autres à ceux qui mouraient; de sorte que faute de pasteurs et de prêtres, les temples demeurèrent fermés, et les peuples privés de sacrements.

Ce fut Euric qui donna le premier des lois écrites aux Visigoths. Auparavant ils se gouvernaient par leurs usages et par leurs coutumes.

ALARIC II règne a Toulouse.

484, ou au commencement de 485, Alaric II, fils d'Euric, est reconnu, quoique fort jeune, roi des Visigoths. Ce prince, l'an 490, donne du secours à Théodoric, chef des Ostrogoths, contre Odoacre, roi des Hérules. L'an 493, il épouse Theudicote, ou Théodogothe, fille naturelle de Théodoric. L'an 498, Alaric exile S. Volusien, évêque de Tours; le motif de cet exil était le désir que témoignait ce prélat de se voir sous la domination de Clovis, qui faisait profession de la vraie foi, au lieu qu'Alaric, ainsi que ses prédécesseurs, était arien; le S. évêque fut mis à mort, deux ans après, dans le pays de Foix. Le traite-

ment fait à S. Volusien et sa mort peuvent bien avoir occasionné les différents qui s'élevèrent depuis entre Clovis et Alaric. Théodoric emploie ses soins pour réconcilier les deux rois; ils ont une entrevue sur les frontières de leurs états, dans une île de la Loire proche d'Amboise, et font la paix l'an 504. Alaric, cette même année, exile à Bordeaux S. Césaire qu'on lui avait rendu suspect. Ces sortes de soupçons d'Alaric, joints à sa sévérité à l'égard de quelques évêques catholiques, le rendirent odieux, et contribuèrent beaucoup à sa ruine. L'an 507, Clovis entre sur les terres d'Alaric, s'empare de la Touraine, et marche vers Poitiers. Alaric, retranché sous les murs de cette ville, voulait attendre le secours des Ostrogoths; mais ses soldats l'ayant obligé de donner bataille, il la livra vers le milieu de l'été, les blés étant près d'être coupés, à Champagné-S.-Hilaire, village sur la petite rivière de Clain, à dix milles de Poitiers, et la perd avec la vie, après vingt-trois ans de règne. Cette bataille est plus connue dans nos historiens modernes sous le nom de bataille de Vouillé ou Vouglé. Les Auvergnats s'y distinguèrent sous la conduite du célèbre Sidoine Apollinaire, depuis évêque de Clermont. (V. Clovis). Alaric ne laissa de Théodogothe qu'un fils nommé Amalaric, âgé seulement de quatre ou cinq ans : ce qui engagea les Visigoths à choisir pour roi un fils naturel d'Alaric, nommé Gésalic, que son âge rendait capable de gouverner. L'an 508, Clovis part de Bordeaux, et se met en campagne au printems. Tout se soumet à lui; il se voit maître sans peine de l'Aquitaine première, composée de trois grandes provinces, et vient à Toulouse, où il entre sans trouver de résistance. Ainsi finit le royaume de Toulouse, après avoir subsisté quatre-vingt-neuf ans, à compter depuis l'an 419, que Vallia y établit le siége de son empire, jusqu'en 508, que Clovis entra victorieux dans cette ville.

Alaric, l'an 506, fit publier dans ses états le code théodosien, rédigé et expliqué par le jurisconsulte Anien, qu'il avait chargé de ce travail sous la direction du comte Goiaric, qu'on croit avoir été son chancelier. « Mais je crains fort, dit Cujas (*Epist. ad* » *Emer. Franconet.*), qu'il n'en ait imposé aux Romains, en » leur donnant pour lois romaines des interprétations gothiques » qui en étaient entièrement différentes; car il donna à celles-ci » la même force qu'aux lois tirées des livres romains, et réduisit » en quelque sorte les lois sous sa puissance, d'où il arriva que » les seules interprétations d'Anien, sans égard pour le texte primitif, servirent de règle dans les tribunaux, et qu'au code » théodosien on substitua le code de Théodoric, beau-père d'A» laric, qui recouvra le royaume que les Francs avaient en» levé à son gendre ».

GÉSALIC.

507. Gésalic, fils naturel d'Alaric II, fut élu roi des Visigoths après la mort de son père, par les seigneurs de cette nation assemblés à Narbonne. Théodoric, roi d'Italie, trouva fort mauvais qu'on l'eût préféré à son petit-fils Amalaric. L'an 508, Gésalic, apprenant la victoire remportée sur les Français et sur les Bourguignons devant Arles, par Ibbas, général de Théodoric, abandonne Carcassonne où il venait de soutenir un siége contre Clovis, et se retire à Barcelonne. Il paraît qu'il prit ce parti de concert avec Clovis dans l'espérance que ce prince le maintiendrait sur le trône d'Espagne. L'an 509, il est défait par Ibbas, qui était venu à sa poursuite, et passe en Afrique à la cour de Trasamond. Mais Théodoric ayant porté des plaintes à Trasamond de ce qu'il donnait retraite à Gésalic, celui-ci quitte l'Afrique, revient en Espagne, ensuite en Aquitaine, où il séjourne une année. L'an 511, étant rentré en Espagne, pour tenter son rétablissement sur le trône, il est défait par Ibbas à quatre lieues de Barcelonne, repasse les Pyrénées, cherche un asile chez les Bourguignons, et tombe entre les mains des soldats de Théodoric, qui lui ôtent la vie vers le mois de mai, au plus tard, de l'an 511.

THÉODORIC LE GRAND, ROI DES OSTROGOTHS EN ITALIE, RÈGNE A NARBONNE.

507. Amalaric, fils d'Alaric II et de Théodogothe, âgé de quatre ou cinq ans, comme on l'a dit, lorsque son père périt dans la bataille de Champagné S. Hilaire ou de Vouillé, fut emmené en Espagne, après ce triste événement. Théodoric, son aïeul maternel, roi des Ostrogoths, envoya le général Ibbas au secours des Visigoths. Ce général arrêta les conquêtes des Français et des Bourguignons, reprit une partie de ce qu'ils avaient conquis sur les Visigoths, et remit sous l'obéissance de ces derniers la plus grande partie de la Narbonnaise, et Narbonne même, qui devint alors (l'an 509) le siége de leur empire. Théodoric prit lui-même le gouvernement des états des Visigoths, tant en Espagne que dans les Gaules, non pas sous le titre de tuteur d'Amalaric, comme Pagi le prétend d'après Procope, mais en son propre nom et avec la qualité de roi, tant des Visigoths que des Ostrogoths, ainsi que le prouve Muratori, par le témoignage de S. Isidore de Séville et des conciles d'Espagne tenus du vivant de ce prince. L'an 511, Théodoric rétablit à Arles le siége de la préfecture des Gaules, ce qui flatta beaucoup les Provençaux, qui regrettaient le gouvernement romain. Libérius, qu'il nomma

à cet emploi, l'exerça l'espace de dix-huit ans avec beaucoup de sagesse, et fut secondé par Gemellus à qui le vicariat des Gaules fut donné pour en faire les fonctions sous son autorité. (Papon, *Hist. de Provence*, T. II, p. 49). Théodoric continua de gouverner les Visigoths en souverain, jusqu'à sa mort arrivée l'an 526.

AMALARIC.

526. Amalaric, après la mort de Théodoric, son aïeul, fut reconnu pour roi d'un consentement unanime par les Visigoths. Peu de tems après son inauguration il fit, avec Athalaric, son cousin, petit-fils et successeur de Théodoric, un traité par lequel la Provence demeura sous la domination des Ostrogoths, et Amalaric eut tout ce que les Goths possédaient en-deçà du Rhône. Amalaric épousa, cette année (526), Clotilde, fille du grand Clovis, princesse aussi zélée pour la foi catholique, qu'Amalaric l'était pour l'Arianisme. Ce prince n'épargna ni caresses, ni menaces, ni violences, pour lui faire adopter ses erreurs. Clotilde fut inébranlable. Enfin, après avoir beaucoup souffert, elle prit le parti de porter ses plaintes à ses frères, et envoya au roi Childebert un mouchoir teint de son sang. Childebert indigné se met à la tête d'une armée, marche droit à Narbonne, et défait Amalaric, qui, après avoir pris la fuite, revient à Narbonne chercher ses trésors, et y est tué par un soldat franc. Selon d'autres, Amalaric s'enfuit en Espagne, après sa défaite, et y fut égorgé. La mort de ce prince doit être placée au mois de décembre de l'an 531. Childebert, après avoir livré Narbonne au pillage, et ravagé la Septimanie, reprit la route de France, ramenant Clotilde, sa sœur; mais elle mourut en chemin.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

ROIS D'ESPAGNE,

AVANT L'INVASION DES MAHOMÉTANS.

L'Espagne, appelée par les Grecs *Hespérie*, c'est-à-dire occidentale, parce qu'elle est la partie de notre continent européen la plus reculée vers l'Occident, et *Ibérie* à cause du fleuve *Iber* (l'Èbre) qui arrose ses contrées septentrionales, est naturellement séparée des Gaules par les monts Pyrénées, qui s'étendent depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan. Ce fut environ l'an 220 avant Jésus-Christ qu'elle fut conquise sur les Carthaginois par les Romains, qui, après avoir subjugué d'autres peuples espagnols avec lesquels ils eurent long-tems à combattre, partagèrent tout le pays en deux grandes provinces, la citérieure et l'ultérieure. Sous Auguste celle-ci en forma deux, la Bétique, ainsi appelée du nom du fleuve *Bœtis* (aujourd'hui le Guadalquivir), qui la traversait dans toute sa longueur, et la Lusitanique, séparée de la Bétique par le fleuve *Anas* (la Guadiana), et se terminant le long des bords de l'Océan, à l'embouchure du fleuve *Durius* (le Duero). La province citérieure fut nommée Tarragonaise, du nom de *Tarraco*, sa métropole. Sous le règne de Dioclétien, ou, selon d'autres, sous celui de Constantin, on fit un démembrement dans la Tarragonaise qui occupait plus de la moitié de l'Espagne. Deux provinces en furent détachées, l'une vers les limites de la Bétique, et qu'on appela Carthaginoise, du nom de la nouvelle Carthage (Carthagène); l'autre sur l'Océan, au nord de la Lusitanie, et que les *Callaici* habitaient, fut nommée *Gallœcia* (la Galice). Il se fit sous les rois barbares d'autres divisions de l'Espagne.

Vers le commencement du cinquième siècle, les Suèves, les Alains, les Vandales, passèrent des Gaules en Espagne, d'où ils chassèrent les Romains. Le séjour que les Vandales y firent ne

fut que de dix ans, pendant lesquels, après s'être emparés de la Galice, ils passèrent dans la Bétique qui de leur nom prit celui de Vandalousie ou d'Andalousie. L'an 419, appelés par le comte Boniface, ils quittèrent l'Espagne, et allèrent s'établir en Afrique dont il avait le gouvernement. L'Espagne, dans le siècle suivant, tomba sous la domination des Visigoths (1) qui, après l'avoir possédée pendant environ deux siècles, furent presque entièrement dépouillés par les Mahométans.

ROIS DES VISIGOTHS.

THEUDIS.

531. THEUDIS, qui avait été chargé de l'éducation et de la conduite d'Amalaric par Théodoric, fut élu roi des Visigoths l'an 531 ou 532, après la mort d'Amalaric, à laquelle il avait eu beaucoup de part. Theudis fut élu en Espagne, et transféra son siége au-delà des Pyrénées. L'éloignement du roi des Visigoths donna lieu aux rois des Français de s'emparer d'une portion considérable de leur royaume en 533. Les Visigoths demeurèrent néanmoins maîtres d'une grande partie de la Narbonnaise première, savoir : des anciens diocèses de Narbonne, de Nismes, de Béziers, d'Agde, de Carcassonne, d'Elne, jusqu'à l'irruption des Sarrasins, au commencement du huitième siècle. L'an 542, Childebert et Clotaire font une expédition en Espagne, et s'avancent jusqu'à Saragosse. Theudis, après seize ans de règne, fut assassiné dans son palais à Barcelonne, vers l'an 548, par un de ses sujets qui contrefaisait le fou. Il défendit, avant que d'ex-

---

(1) Les Visigoths ou Goths occidentaux étaient originaires de la Suède, comme les Ostrogoths ou Goths orientaux. Ces deux peuples ne faisaient qu'une même nation lorsqu'ils vinrent s'établir en Poméranie. De là, s'étant avancés vers les Palus-Méotides, ils furent battus, l'an 215, par l'empereur Caracalla; ce qui ne les empêcha pas de s'étendre le long du Danube, ainsi que dans la Thrace et la Grèce. Après de fréquentes incursions sur les terres des Romains, ils renversèrent, comme on l'a dit ailleurs, l'empire d'Occident, et élevèrent sur ses ruines les royaumes des Ostrogoths et des Visigoths. Les premiers étaient maîtres de l'Italie, et les seconds de la France méridionale et de l'Espagne. Les Goths reçurent les premières lumières de la foi, vers le règne de Valérien. Théophile, l'un de leurs premiers évêques, assista au concile de Nicée dont il souscrivit les actes. Ulphilas son successeur s'étant laissé pervertir par les Ariens, corrompit à son tour sa nation. Il inventa l'Alphabet des Goths, leur apprit à écrire, et traduisit la Bible en leur langue.

pirer, de punir son assassin, *parce que*, dit-il, *ma mort est la juste punition du crime que j'ai commis autrefois, en faisant mourir mon maître.*

THEUDISELE RÈGNE A BARCELONNE.

548. THEUDISÈLE, général des Visigoths, fut reconnu pour roi après la mort de Theudis, et ne régna qu'un an et quelques mois. Il fut assassiné sur la fin de 549, ou l'année suivante, au milieu d'un magnifique souper qu'il donnait à Séville.

AGILA RÈGNE A MÉRIDA.

550. AGILA fut élevé sur le trône par les chefs de la conspiration à laquelle Theudisèle venait de succomber. Son règne ne fut ni plus paisible ni plus heureux que celui de son prédécesseur. Plusieurs seigneurs se révoltent, prennent les armes, entraînent les habitants de Cordoue, marchent contre Agila et le défont. Les rebelles mettent ensuite Athanagilde à leur tête; celui-ci a recours à l'empereur Justinien, qui lui envoie une flotte commandée par le patrice Libère. Agila est défait et mis à mort, l'an 554, de concert entre les deux partis, qui se réunissent dans le choix d'Athanagilde pour roi. Agila faisait son séjour ordinaire à Mérida. Du tems de ce prince, le roi des Suèves en Espagne se convertit à la foi catholique, par les soins de S. Martin, fondateur de l'abbaye de Dumes, qui fut érigée, quelques années après, en évêché.

ATHANAGILDE RÈGNE A TOLÈDE.

554. ATHANAGILDE élu roi, transfère son siége à Tolède, qui devient la capitale du royaume des Visigoths, prérogative qu'elle a conservée jusqu'à la destruction de cette monarchie. Athanagilde, plus heureux que la plupart de ses prédécesseurs, mourut de mort naturelle à Tolède, l'an 567, après environ treize ans de règne. Il laissa deux filles, Galsuinde et Brunehaut; celle-ci, qui était la cadette, fut préférée par Sigebert, qui l'épousa l'an 565, ou 566, selon D. Bouquet. L'an 569, Chilpéric demanda Galsuinde, qui lui fut accordée. Cette princesse partit d'Espagne sur un char d'argent, et se rendit à Rouen, où ses noces furent célébrées,

LIUVA Ier RÈGNE A NARBONNE.

567. LIUVA Ier, gouverneur de la Narbonnaise, ou Septimanie, est élu à Narbonne par les peuples de son gouvernement, vers

la fin de l'an 567, pour successeur du roi Athanagilde. Le choix des peuples de Septimanie détermina celui des Visigoths d'Espagne, qui, depuis la mort d'Athanagilde, étaient partagés, et tous se réunirent en faveur de Liuva. Il établit sa résidence à Narbonne, qui devint une seconde fois la capitale du royaume des Visigoths. Liuva s'associe, l'an 568, ou 569 de J.-C., son frère Leuvigilde, et lui cède l'Espagne, ne se réservant que la Septimanie. L'an 572, Liuva meurt à Narbonne, après cinq ans de règne.

LEUVIGILDE RÈGNE EN ESPAGNE.

572. LEUVIGILDE, associé au trône par Liuva, dès l'an 568, ou 569, réunit, après la mort de son frère, l'an 572, toute la domination des Visigoths, tant au-delà qu'en deçà des Pyrénées, ou l'Espagne proprement dite, et la Septimanie. Alors il s'associa ses deux fils, Herménigilde et Récarède, qu'il avait eus de THÉODOSIE, sa première femme. Il épousa en secondes noces GOISVINDE, arienne zélée, veuve du roi Athanagilde, et mère de la reine Brunehaut. L'an 580 (577, selon la nouvelle histoire d'Espagne), Leuvigilde fait épouser à son fils Herménigilde, Ingonde, fille de Sigebert, roi d'Austrasie, princesse attachée à la foi catholique, qui devint une source de salut pour son mari. Herménigilde, pressé par les prières de cette pieuse épouse, et éclairé par les instructions de S. Léandre, évêque de Séville, renonça à l'erreur, et embrassa la foi catholique. Leuvigilde, instruit du changement de son fils, ne cacha point le chagrin qu'il en ressentait. Il n'était permis à Herménigilde d'opposer aux mauvais traitements de son père et de son roi d'autres armes que celles de la patience. Ce parti sage ne fut pas celui qu'il embrassa. S'étant ligué avec un général romain, qui faisait alors la guerre aux Visigoths, il arbora l'étendard de la révolte. Mais, pour trente mille sous d'or, ce général le trahit, et Herménigilde, forcé de se soumettre, fut jeté dans un cachot à Tarragone, où son père le fit massacrer, pour n'avoir pas voulu recevoir la communion pascale des mains d'un évêque arien. C'est ainsi qu'il expia par le martyre, l'an 584, ou 585, le crime de sa rebellion. Herménigilde avait été associé au trône par son père, et avait régné deux ans avec lui, comme le prouve le père Flori. Ingonde, son épouse, tomba au pouvoir des Grecs, à qui Leuvigilde ne put l'arracher. Elle fut conduite en Sicile, avec son fils Athanagilde, et mourut en Afrique, lorsqu'on la conduisait à Constantinople. L'an 585, Leuvigilde profitant des divisions qui régnaient parmi les Suèves, attaqua les divers partis successivement, les défit et mit fin au royaume des Suèves en

Espagne. Ce fut la dernière de ses expéditions. Il mourut l'an 586. Baronius, Sponde, et le P. le Cointe, se trompent en mettant sa mort en une autre année. Le faux zèle pour l'Arianisme, qui porta Leuvigilde à faire mourir son propre fils, ternit beaucoup la gloire de son règne; car il peut passer d'ailleurs pour un des plus grands rois qu'aient eus les Visigoths, soit pour les expéditions militaires, soit pour le gouvernement civil de l'état. Il reconnut la vérité de la religion avant sa mort ; mais il n'eut pas le courage de la confesser.

Ce prince est le premier roi des Visigoths qui ait pris le sceptre, la couronne et le manteau royal. Avant lui les souverains de cette nation ne portaient aucune marque qui les distinguât de leurs sujets.

RÉCARÈDE RÈGNE EN ESPAGNE.

586. RÉCARÈDE succède à son père Leuvigilde. L'an 587, il assemble un concile de tous les évêques catholiques et ariens de ses états, et après une longue et exacte discussion, Récarède reconnaît la vérité et embrasse la foi de l'église. Sa conversion fut suivie de celle des évêques et du peuple de sa nation : *Rex velit honesta, nemo non eadem volet.* L'an 588, ou, selon D. Bouquet, 589, les Visigoths, conduits par le duc Claude, remportent une grande victoire sur l'armée du roi Gontran, commandée par le duc Boson, et se rendent ensuite maîtres de Carcassonne. Depuis cette bataille, Gontran qui avait toujours refusé opiniâtrément la paix à Récarède, le laissa en repos, et les rois français, ses successeurs, imitèrent son exemple ; de sorte que les Visigoths restèrent paisibles possesseurs de la Septimanie jusqu'à l'invasion des Sarrasins. Récarède mourut à Tolède, vers le mois de juin de l'an 601 de J.-C. Son mérite universellement reconnu le fit regretter de tous ses sujets. S Grégoire le Grand et plusieurs auteurs nous ont laissé de glorieux témoignages de ce prince. Quoique Récarède eût recherché en mariage successivement deux princesses françaises, Ringonde et Clodoswinde, D. Vaissète croit qu'il n'épousa ni l'une ni l'autre, et que son successeur était fils de la reine BADDON ou BADA. Le nouvel historien d'Espagne lui donne néanmoins pour deuxième femme, CLODOSWINDE, sœur d'Ingonde, femme du S. martyr Herménigilde.

Récarède rendit héréditaires, d'amovibles qu'elles étaient, mais en diminuant beaucoup leurs priviléges, les principales dignités de l'état, telles que celles des ducs ou gouverneurs des provinces, des comtes qui commandaient dans une ville ou dans

un district, des gardingues ou gouverneurs de châteaux appartenants au roi.

LIUVA II.

601. Liuva II, fils de Récarède et de la reine Baddon, mais fils naturel (c'est-à-dire né avant le mariage) selon Ferréras, succéda à son père, et régna à peine deux ans. Vittéric, l'un des principaux seigneurs des Visigoths, excita une révolte contre lui, se saisit de sa personne, lui coupa la main droite, et le fit mourir l'an 603. Ainsi périt misérablement Liuva, à l'âge de vingt-deux ans.

VITTÉRIC.

603. Vittéric, après avoir fait mourir Liuva, se fait élire roi des Visigoths par la nation. L'an 608, il fait de grands préparatifs de guerre contre Théodoric II, roi d'Orléans et de Bourgogne (Voyez *les rois de France*). Vittéric, après avoir joui sept ans du fruit de son crime, fut assassiné, l'an 610, au milieu d'un grand repas.

GONDEMAR.

610. Gondemar, qui fut vraisemblablement un des complices de la mort de Vittéric, lui succéda Aussitôt qu'il fut sur le trône, il envoya successivement deux ambassadeurs aux rois des Français, pour leur demander leur amitié. Les ambassadeurs furent maltraités et renvoyés avec mépris, ce qui causa une guerre, dans laquelle Gondemar eut le dessus. Ce prince fut aussi zélé pour la foi catholique et pour la justice, que l'avait été Récarède. Il réprima l'audace des Gascons qui voulaient faire une nouvelle invasion en Espagne. Gondemar mourut l'an 612, ayant à peine régné deux ans. Il payait au roi de France une espèce de tribut annuel dont on ne connaît pas le motif.

SISEBUT.

612. Sisebut, recommandable par toutes sortes de bonnes qualités, par la piété, par la valeur, par la clémence, par l'amour de la justice, et même des lettres et de l'éloquence, dans lesquelles il excella, fut élu roi des Visigoths au mois de février de l'an 612. Ce nouveau roi mit tous ses soins à faire régner la paix et la justice dans ses états pendant son règne, qui ne fut que de huit ans et six mois. On le blâme néanmoins d'avoir publié une loi pour contraindre les Juifs à se faire baptiser, sous peine de mort, ce qui fit beaucoup de faux prosélytes, et occasionna

un grand nombre de désertions. Deux batailles qu'il gagna sur les Grecs le remirent en possession des terres qu'Athanagilde avait cédées aux empereurs d'Orient le long de la Méditerranée. Gondemar mourut l'an 620 de J.-C. ou au commencement de 621.

RÉCARÈDE II.

620. Récarède II, fils et successeur de Sisebut, ne survécut que quelques mois à son père.

SUINTILA.

621. Suintila, fils du grand Récarède, selon quelques auteurs, fut élu roi des Visigoths l'an 621. Il s'était rendu célèbre par les victoires qu'il avait remportées à la tête des armées, sous le règne de Sisebut, dont on croit qu'il avait épousé la fille, nommée Théodore. Les Gascons ayant fait de nouvelles incursions dans la Tarragonaise, Suintila marcha contre eux, et les effraya tellement par sa seule présence qu'ils se soumirent à bâtir une ville destinée à servir de barrière contre leurs invasions. Cette place, appelée *Oligito*, est, suivant l'opinion commune, Olite, en Navarre. L'an 623, il contraint les Impériaux de sortir d'Espagne, et devient ainsi le premier monarque des rois Goths sur toute l'Espagne. L'an 625, il associe au trône son fils Ricimer, ce qui occasionna depuis de grands malheurs dans sa famille : car les Visigoths, jugeant par-là que ce prince voulait rendre la royauté héréditaire, se révoltèrent l'an 631, et l'obligèrent de descendre du trône, après dix ans de règne. Selon Ferréras, ce fut la mauvaise conduite de Suintila qui causa sa déposition. Il vécut quatre ans comme particulier, et mourut à Tolède l'an 635 de J.-C., laissant un fils, nommé Chindasvinde, qui régna dans la suite.

SISÉNAND.

631. Sisénand, chef des conjurés, monta sur le trône des Visigoths sur la fin de l'an 631, après en avoir fait descendre Suintila. Son usurpation fut confirmée l'an 633 par le quatrième concile de Tolède (Voy. *les conciles*). Sisénand qui était redevable de la couronne à Dagobert, par le secours qu'il en avait reçu, remit à ses députés le bassin d'or qu'il lui avait promis ; mais les Visigoths ne pouvant souffrir qu'une pièce si précieuse passât en des mains étrangères, l'enlevèrent. Sisénand mourut sur la fin de l'an 635, ou au commencement de l'an 636.

CHINTILA.

636. Au commencement du mois d'avril. Chintila fut élu pour succéder à Sisénand. Le cinquième concile de Tolède, tenu la même année, confirma son élection, et prononça excommunication contre quiconque oserait prétendre au trône, *s'il n'était issu de l'illustre sang des Goths.* Ce concile est l'époque du droit d'élection, déféré à l'assemblée des grands, composée d'évêques et de palatins. Chintila ne régna que trois ans et huit mois. Il mourut à Tolède l'an 640, laissant la couronne à Tulca, son fils, qu'il avait fait élire avant sa mort. Les pères du sixième concile de Tolède, tenu en 638, louent beaucoup le zèle du roi Chintila, pour procurer la conversion des Juifs, et son attention à ne souffrir que la religion catholique dans ses états.

TULCA, ou TULGA.

640. Tulca, fils de Chintila, élu roi avant la mort de son père, lui succède. L'an 642, il est détrôné par Chindasvinde, qui laisse la vie à ce jeune prince, et lui fait couper les cheveux. (Bouquet. T. IV. 461.)

CHINDASVINDE.

642. Chindasvinde, fils du roi Suintila, après avoir détrôné Tulca, se fait élire roi des Visigoths le 2 mai. Il rétablit la paix dans ses états, en punissant les grands du royaume, qui avaient eu part aux révolutions arrivées en Espagne depuis quarante ans, et aux conjurations formées contre tant de ses prédécesseurs. L'an 649, il associe au trône son fils Récesvinde, le 22 janvier, et lui abandonne toute l'autorité, pour passer le reste de ses jours dans la retraite et les œuvres de piété. Il mourut le premier octobre 653, ou 652 selon d'autres, âgé de 90 ans.

Ce prince réforma le code visigothique, et ordonna par une loi célèbre, que tous ses sujets indistinctement seraient jugés suivant ce code, et par les mêmes magistrats. Jusqu'alors les Romains, ou anciens habitants d'Espagne, suivaient le code théodosien, et les Visigoths celui de leur nation.

RECESVINDE.

653. Récesvinde, collègue du roi Chindasvinde, son père, dès l'an 649, commença à régner seul en 653. Ce prince modéra considérablement l'autorité des rois d'Espagne en s'obli-

geant et assujettissant ses successeurs à ne lever d'impôts que du consentement et à la volonté de la nation. Depuis ce tems le souverain ne fut plus regardé que comme un premier magistrat chargé de faire observer les lois. Les évêques alors s'emparèrent de la portion du pouvoir que Récesvinde avait abandonnée. Tout se régla désormais et prit la forme législative dans les conciles nationaux à la pluralité des voix. Récesvinde mourut le premier septembre 672, après avoir régné environ vingt-quatre ans, à compter de l'année qu'il fut associé au trône ; car cette association fut proprement une abdication de la part de son père.

WAMBA.

672. WAMBA, l'un des principaux seigneurs de la nation des Visigoths, fut élu roi le jour même de la mort de Récesvinde. Comme il joignait à une grande valeur beaucoup de modestie, il fit les derniers efforts pour ne pas se charger d'une couronne dont il connaissait le poids ; mais les prières des grands, mêlées de larmes, triomphèrent de sa résistance. Le 19 septembre, il fut sacré par Quirice, archevêque de Tolède ; on prétend que c'est le premier roi d'Espagne qui l'ait été. Hildéric, comte de Nismes, s'étant révolté contre Wamba, ce prince envoie contre lui le duc Paul, qui se fait élire roi à Narbonne: Wamba marche contre Paul, le met à la raison l'an 673, et se contente, à la prière d'Argebad, archevêque de Narbonne, de le faire renfermer avec ses complices, après leur avoir fait couper les cheveux. (C'était les déshonorer ; car les Goths portaient les cheveux fort longs à la différence des Romains qui les portaient très-courts.) Wamba conduit ensuite son armée contre Loup, duc des Français, qui était venu faire le ravage aux environs de Béziers, et le met en fuite. De retour à Tolède, il publie une loi, datée du premier novembre, portant que les séculiers et les ecclésiastiques seront tenus de se trouver en armes, pour le secours de la patrie, toutes les fois qu'ils seront convoqués par les comtes, ou autres officiers préposés au gouvernement des provinces. Wamba n'établissait en cela rien de nouveau. Le clergé, parmi les Visigoths, n'était pas exempt du service militaire, au moins sous les derniers des prédécesseurs de ce prince.

« L'an 714 (et non pas 704, comme porte l'imprimé) de « l'ère d'Espagne 676 de J. C., Wamba, dit une ancienne no- « tice de l'état du royaume des Visigoths sous ce règne ; après « avoir défait plusieurs armées des Francs, contraint la pro- « vince des Gaules qui lui appartenait et qui s'appelle l'Espagne

« citérieure, à porter avec patience le joug qu'elle a tâché de « secouer. Dès qu'il fut revenu triomphant à Tolède, il se mit « en devoir d'accommoder les différents des évêques, qui s'ac- « cusaient réciproquement d'avoir usurpé les paroisses apparte- « nantes à d'autres diocèses que le leur. Pour connaître donc « exactement quelles devaient être les bornes du district de « chaque siége, Wamba se fit lire les annales des rois, ses pré- « décesseurs, et par-là il s'instruisit de ce qui appartenait d'an- « cienneté à chacune de ces églises. » La notice, après cet exposé, rapporte l'état particulier de chaque diocèse; mais nous nous contenterons de marquer ici que les cités des Gaules, dont il y est fait mention comme appartenantes actuellement aux Visigoths, sont Narbonne, Béziers, Agde, Montpellier, Nismes, Lodève, Carcassonne, et Elne transféré depuis à Perpignan. (Du Chesne, *Script.*, T. I, p. 834.) L'an 680, Wamba est réduit à l'extrémité, par un breuvage empoisonné que lui avait fait donner le comte Ervige. L'évêque de Tolède, le voyant dans cet état, lui donne à son insu, l'habit monastique, que la discipline de ce tems ne permettait pas de quitter, lorsqu'on l'avait reçu dans de telles circonstances. Le roi recouvre la santé, abdique la royauté, et se retire dans le monastère de Pampliega, après avoir désigné Ervige pour son successeur. Wamba mourut avant le 4 novembre 683, puisque son successeur, en parlant de lui dans la harangue qu'il fit au XIVe. concile de Tolède, tenu ce jour-là, se sert du terme *d'heureuse mémoire*. Nous dirons ici, à l'occasion de ce concile, que ce fut dans cette assemblée qu'il fut défendu (Can. 4) aux veuves des rois d'Espagne de se remarier. L'objet de cette défense singulière, était sans doute de prévenir par-là les brigues des grands, qui, par leur mariage avec une reine-douairière, auraient prétendu avoir plus de droit à la couronne. (Vaissète.)

ERVIGE.

880. Ervige, fils d'Andabaste, grec d'origine, et cousin du roi Chindasvinde par sa femme, est élu roi des Visigoths le 16 octobre de l'an 680, et sacré le 22. Devenu roi par un crime, il se comporta sur le trône en prince vertueux, et son règne fut pacifique. Il mourut à Tolède le 15 novembre de l'an 687, après avoir régné 7 ans. (Vaissète.) La veille de sa mort il abdiqua la couronne en faveur d'Egica, a qui il avait donné en mariage, l'an 682, sa fille Cixilone, qu'il avait eue de la reine Liubigotone, sa femme.

EGICA, ou EGIZA.

Egica, désigné roi par Ervige, fut confirmé par toute la nation, et sacré le 20 ou 24 novembre 687. Il ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il répudia Cixilone, quoiqu'il en eût des enfants, et prit une autre femme. Sisebut archevêque de Tolède, parent de Cixilone, conspira contre le roi pour venger l'affront qu'il avait fait à cette princesse; mais ce fait avancé par Mariana est combattu par Ferréras. Egica mourut l'an 701, après avoir régné environ 14 ans. Il laissa de Cixilone un fils, nommé Vittiza, qui lui succéda.

VITTIZA.

701. Vittiza, associé par Egica, son père, dès l'an 696, lui succéda, et fut couronné le 15 novembre 701. Ce prince donna d'abord de grandes espérances à ses peuples, par la sagesse de son gouvernement; mais dans la suite il se livra à toutes sortes de désordres, auxquels il joignit encore la cruauté. Il fut détrôné l'an 710 ou 711, par Rodrigue, fils du duc Théodefred, à qui Vittiza avait fait crever les yeux. Rodrigue, après avoir détrôné Vittiza, lui fit le même traitement qu'il avait fait à son père, et lui laissa la vie. Il mourut vers l'an 713, laissant deux fils, Eba ou Zwan, et Sisebut. Les auteurs varient sur les époques et les circonstances de cette révolution, et de la mort de Vittiza. Ferréras la place en 710.

RODRIGUE, dernier roi visigoth de toute l'Espagne.

710, ou 711. Rodrigue fut élu roi des Visigoths par la plus grande partie des grands. Quelques-uns mettent cette élection avant d'autres après que Vittiza eut été détrôné. Quoi qu'il en soit, le règne de Rodrigue fut très-court et très-malheureux. Nous ne dirons pas cependant, avec la plupart des modernes, qu'il attira, par sa mauvaise conduite, la révolution que nous allons décrire. Cette accusation n'est fondée sur le témoignage d'aucun écrivain du tems. Luc de Tui, qui écrivait au XIIe. siècle, est le premier qui l'ait avancée. Nous présumons plutôt que Rodrigue fut un bon prince, puisque nul de ses contemporains ne l'a blâmé; mais il avait pour ennemis secrets les deux fils de Vittiza qu'il avait supplanté. Résolus de remettre sur le trône leur père qui vivait encore, ou d'y monter eux-mêmes, ils formèrent une conjuration, dans laquelle entra le comte Julien, gouverneur de Ceuta, et créature de Vittiza; mais n'ayant pu

faire une ligue assez forte en Espagne pour détrôner Rodrigue, ils prirent le parti d'implorer le secours des Sarrasins d'Afrique. Musa commandait en ce pays pour le calife Walid. Ils s'adressent à ce monarque. Musa, par son ordre, fait passer en Espagne 6 à 7000 hommes de troupes sous la conduite du général Tarik Abdallah. Ces troupes, arrivées vers la fin d'octobre 711, s'emparent d'abord de Calpé, aujourd'hui Algézire. Instruit de ce succès, Musa l'année suivante, envoie un renfort de 12 mille hommes, d'autres disent de 17 mille, sous les ordres de Tarik Abincier qui eut le commandement géneral des troupes. Comme elles étaient presque toutes tirées de la Mauritanie, on a attribué la conquête de l'Espagne aux Maures. Le général Tarik s'étant avancé jusqu'à Tolède, cette ville lui est livrée par l'évêque Oppa, qui était du nombre des conjurés. Les Sarrasins ravagent ensuite l'Andalousie et l'Algarve. Rodrigue, voulant arrêter leurs progrès, marche contre eux, et les rencontre sur les bords de la rivière de Xerès de la Frontera. On en vient à une bataille le 11 novembre de cette année 712. Les Goths, quoique supérieurs en nombre, sont totalement défaits par la trahison des fils de Vittiza, qui étaient d'intelligence avec les Sarrasins. Rodrigue disparaît, et on n'a jamais pu savoir ce qu'il était devenu que par une inscription trouvée 200 ans après dans une église de Viseu, en Portugal. On y lisait ces mots : *Ici repose Rodrigue, dernier roi des Goths*. C'est ainsi que le royaume des Visigoths, qui avait duré près de 300 ans, depuis qu'ils eurent établi le siége de leur domination à Toulouse l'an 419, fut éteint. Les Sarrasins s'emparèrent de toute l'Espagne en moins de 15 mois, depuis le débarquement du général Tarik. On peut voir l'époque de cette révolution, discutée et fixée avec beaucoup d'exactitude par M. d'Hermilli, dans sa savante préface sur le tome II de la nouvelle histoire d'Espagne.

ROIS DES SUÈVES EN ESPAGNE.

HERMÉNERIC.

L'an 408, selon Idace, ou 409, sous le huitième consulat d'Honorius, les Suèves, conduits par Herméneric, les Alains par Respendial, les Vandales-Silinges par Gondéric, entrent en Espagne. Ces peuples barbares se répandent comme un torrent dans la vieille Castille, dans la Galice, la Lusitanie, l'Estramadoure, et autres pays, dans lesquels ils commettent les plus affreux désordres. L'an 411, ils partagent entre eux leurs conquêtes, laissant à peine aux Romains la Cantabrie et les Asturies. Les Suèves et une partie des Vandales ont la Galice pour leur partage; les Alains, la Lusitanie; les Vandales-Silinges, la Bétique. Respendial mourut l'an 415, et eut pour successeur Atace, dernier roi des Alains, que Vallia, roi des Goths, tailla en pièces l'an 418. Le peu d'Alains qui se sauvèrent, se retirèrent auprès des Vandales, qui passèrent en Afrique, sous la conduite de Genséric, l'an 429. Ainsi, de tous ces barbares qui étaient entrés en Espagne, il n'y eut que les Suèves qui formèrent proprement une monarchie. Les Suèves eurent pour premier roi Herméneric, qui, après avoir régné trente-deux ans, selon le P. Pagi, mourut l'an 441, laissant la couronne à Réchila, son fils, en faveur duquel il l'avait abdiquée quelques années avant sa mort.

La nouvelle histoire d'Espagne met deux rois entre Herméneric et Réchila; savoir, Hermengaire et Herméneric II. On trouve effectivement un Hermengaire; mais les historiens ne marquent point quand il commença de régner, et ne parlent de lui qu'à l'occasion de la bataille où il périt misérablement l'an 428, en punition de ce qu'il avait pillé l'église de Sainte-Eulalie; et peut-être n'était-il que simple général de l'armée des Suèves, ou capitaine, comme l'appelle M. de Tillemont. (Voy. *Genséric*, *roi des Vandales*.) Pour ce qui est d'Herméneric II, nous ne voyons ni commencement de son règne marqué dans Idace, ou dans Isidore, ni rien qui le distingue d'Herméneric, qui introduisit les Suèves en Espagne. Ainsi, les deux Herméneric, premier et second, paraissent n'être qu'un même roi des Suèves, père de Réchila. Ce qui semble encore confir-

mer cette opinion, c'est que la mort d'Herméneric, qualifié ancien roi des Suèves, est placée, par les premiers historiens, en 441; et s'il est qualifié ancien roi, comme ne l'étant plus lorsqu'il mourut, ce n'est point qu'il y eût un Herméneric II sur le trône; mais c'est qu'une longue maladie le mettant hors d'état de gouverner, il avait abdiqué la couronne en faveur de son fils. De là vient peut-être que les historiens varient sur les années de son règne; les uns le comptant jusqu'à sa mort, les autres jusqu'au tems que la maladie l'empêcha de gouverner.

RÉCHILA.

441. Réchila, fils d'Herméneric, lui succède : il s'était déjà distingué, par plusieurs exploits, du vivant de son père, et continua de même pendant son règne, qui ne fut que de sept ans : il enleva Séville aux Romains avec le reste de l'Andalousie, et ensuite la province de Carthagène, depuis le royaume de Tolède. Réchila mourut au mois d'août de l'an 448. C'est, selon Isidore, le premier roi des Suèves qui ait embrassé la foi : d'autres néanmoins prétendent que Réchiaire a eu cet avantage.

RÉCHIAIRE, ou RICIAIRE.

448. Réchiaire est reconnu roi des Suèves après la mort du roi Réchila, son père. L'an 456, il perd, le 6 octobre, une grande bataille contre Théodoric, roi des Visigoths, et s'enfuit; mais il est arrêté et amené au victorieux, qui, après l'avoir retenu quelque tems en prison, le fait mourir au mois de décembre. Cette expédition est aussi attribuée à Gondicaire, premier roi de Bourgogne, parce qu'il y accompagna Théodoric, comme allié des Romains.

MALDRAS.

457. Maldras est élu roi par une partie des Suèves, qui ne peuvent s'accorder à réunir leurs suffrages en faveur d'un seul. L'an 459, Maldras tue son frère, et il est tué lui-même au mois de juillet de l'année suivante.

FRUMARIUS.

460. Frumarius est élu par

FRONTAN.

457. Frontan est élu par une autre partie des Suèves, et meurt vers les fêtes de Pâques de la même année.

RÉMISMOND.

457. Rémismond est substitué à Frontan par ceux qui avaient élu ce dernier. L'an 459, il pille la Galice, et surpreud

FRUMARIUS.	RÉMISMOND.
les Galiciens, et meurt au bout de trois ans. Alors tous les Suèves se réunissent sous Rémismond.	Lugo, dont il fait passer les habitants au fil de l'épée.

RÉMISMOND, SEUL.

463 ou 464, selon le P. Pagi. Rémismond est reconnu par tous les Sueves, après la mort de Frumarius. Il épouse une fille de Théodoric, roi des Visigoths. Cette princesse, étant arienne, engagea le roi, son mari, dans l'hérésie, et en infecta toute la nation des suèves. Rémismond mourut l'an 468. Idace finit ici sa chronique; et la suite des rois des Suèves est inconnue jusqu'à Cariaric. On trouve, néanmoins, dans une division des diocèse d'Espagne, faite par le roi Wamba, l'an 666 de J. C., deux rois suèves entre Rémismond et Cariaric; savoir, Réchila et Theudemond. Il est encore parlé de deux rois suèves, nommés Herméneric et Ricilien, dans la Vie de saint Vincent, abbé, martyr à Léon. Ces rois peuvent remplir le vide qui se trouve entre Rémismond et Cariaric.

CARIARIC.

550. Cariaric est élu roi des Suèves. Il était païen. Le désir qu'il eut de procurer la santé à son fils dangereusement malade, lui procura à lui-même un avantage beaucoup plus grand, qui fut celui de croire en J. C. Ayant ouï parler des miracles de saint Martin, il a recours à l'intercession de ce saint, promettant d'embrasser la foi dont saint Martin avait fait profession, si la guérison de son fils lui est accordée. Ses vœux sont exaucés; et le roi, avec toute sa famille, comme celui dont parle l'Evangile, embrasse la foi. L'auteur de la nouvelle histoire d'Espagne prouve que cet événement doit être placé l'an 551, et non dix ou douze ans plus tard, comme le mettent la plupart des historiens. Cariaric meurt l'an 559.

MIR, ou THÉODOMIR.

559. Théodomir succède à Cariaric, son père. Le P. Pagi place le commencement du règne de Théodomir en 557 ou 558, et le fait successeur de Ricilien, roi arien, qui persécuta cruellement les Catholiques. On attribue à Théodomir la réduction des Suèves à la religion catholique, à cause de l'abjuration so-

lennelle qu'il fit de l'Arianisme dans le premier concile de Prague, l'an 565. Cariaric avait dessein de faire cette réforme; mais il la remit à un tems plus propice, et la gloire de l'exécuter fut ainsi réservée à Théodomir, son fils. Ce prince s'appliqua tout entier, pendant son règne, à faire fleurir la religion dans ses états : il mourut l'an 569, ou, selon le P. Pagi, 570.

MIR.

569 ou 570. Mir est reconnu pour roi des Suèves, après la mort de son père, avec un applaudissement universel. L'an 580, Mir s'intéresse pour les Catholiques persécutés par Leuvigilde. L'an 582, il part de Portugal pour aller au secours de saint Herménigilde; mais il est enfermé dans un défilé par Leuvigilde, qui l'oblige de jurer qu'il n'emploiera pas ses armes contre lui, et même qu'il se joindra à lui contre Herménigilde, son fils. Mir finit ses jours peu après, ayant régné treize ans.

EBORIC.

582. Eboric, fils de Mir, lui succède, étant fort jeune : l'année suivante, il est détrôné et relégué dans un monastère par Andica.

ANDICA.

583. Andica s'empare du trône des Suèves : Leuvigilde marche contre cet usurpateur, entre en Galice, et se rend maître de toutes les places jusqu'à Brague, la capitale; il se saisit, l'an 585, d'Andica, et le relègue à Badajoz, après l'avoir fait ordonner prêtre, afin qu'il ne puisse plus aspirer à la couronne. C'est ainsi que la monarchie des Suèves fut éteinte et réunie à celle des Goths. Un certain Amalaric, ayant ensuite voulu la relever et se faire couronner roi, fut battu et fait prisonnier par les généraux de Leuvigilde.

ROIS D'ESPAGNE

DEPUIS L'INVASION DES MAHOMÉTANS.

L'HISTOIRE d'Espagne, dans les premiers siècles qui ont suivi la destruction de la monarchie des Visigoths par les Sarrasins, est mêlée de tant d'obscurités et de tant de difficultés, que le père Abarca, jésuite, l'un des auteurs les plus estimés en Espagne, ne craint point de dire que, quoiqu'il ait travaillé pendant plus de quarante ans sur les controverses de théologie, il n'en a trouvé aucune qui soit aussi obscure et aussi difficile à résoudre. Ce triste et nécessaire aveu est tout le fruit, dit-il, qu'il a retiré d'une longue et infatiguable étude. Néanmoins il a beaucoup éclairci cette matière, ainsi que plusieurs autres savants. Si l'exactitude répondait à la pureté du style dans l'Histoire d'Espagne, donnée par le père Mariana, cet ouvrage, qui a mérité à son auteur d'être appelé le Tite-live esgagnol, serait parfait, et le guide le plus assuré qu'on pût suivre. Ferréras paraît plus exact qu'aucun de ceux qui l'ont précédé dans cette carrière, et son histoire d'Espagne, traduit par M. d'Hermilli, nous a été fort utile pour dresser les Chronologies suivantes.

ROIS DES ASTURIES, D'OVIÉDO ET DE LÉON

PELAGE I, ROI DES ASTURIES.

Quoique la province des Asturies n'ait pas aujourd'hui le titre de royaume, comme plusieurs autres provinces d'Espagne, elle a néanmoins l'avantage d'être le berceau de la monarchie espagnole. Après la funeste bataille donnée, le 11 novembre 712, sur les bords de la rivière de Xérès, par laquelle Tarik, général des Mahométans, renversa la monarchie des Visigoths,

une multitude innombrable de peuple s'étant retirée dans la partie septentrionale de l'Espagne, où sont les montagnes des Asturies, de Burgos et de Biscaye, se soutint dans ces pays, proclama roi Pélage, et jeta les fondements d'une nouvelle monarchie, qui, dans les desseins de Dieu, devait un jour délivrer toute l'Espagne du joug des infidèles, et y rétablir la religion catholique.

L'an 718, PÉLAGE, qui était fils de Favila, l'un des principaux seigneurs goths, et qui avait été porte-lance de l'infortuné Rodrigue, dernier roi des Visigoths, est proclamé roi. Le P. Pagi retarde son élection de 4 ou 5 ans ; mais le nouvel historien d'Espagne soutient qu'il se trompe. L'an 719, Pélage, avec les siens, qui se tenaient cachés dans les cavernes comme autrefois les Israélites, étant attaqué par les Mahométans, remporte sur eux, par le secours du ciel, une victoire des plus complètes. Alchaman, leur chef, fuyant avec les débris de son armée, essuya un nouveau désastre. Comme ils défilaient le long de la Deva, une montagne au pied de laquelle ils passaient, se détacha subitement et les écrasa tous. Les armes et

---

GOUVERNEURS D'ESPAGNE POUR LES CALIFES.

L'an 712 de Jésus-Christ (93 de l'Hégire.) MOUSA ou MUSA, gouverneur d'Afrique pour le calife Walid, après la bataille de Xérès, en Andalousie, gagnée, par son général Tarik, sur Rodrigue, roi d'Espagne, le 17 juillet 712, suivant D. Vaissète, le 11 novembre de la même année, selon Ferréras, étendit rapidement ses conquêtes en Espagne, et soumit presque tout ce vaste pays dans le cours de deux ans. Les villes qui se donnèrent à lui sans résistance furent maintenues dans leurs priviléges et leurs lois ; celles qu'il emporta d'assaut furent saccagées, réduites en cendres, et leurs habitants massacrés, ou condamnés à la captivité. La ville de Tolède, après avoir soutenu un assez long siége, reçut par capitulation une garnison d'arabes, ce qui fit donner aux Chrétiens de ce pays le nom de Muzarabes. On donna celui de Maures aux nouveaux conquérants de l'Espagne, parce qu'ils étaient venus de Mauritanie pour la plupart. L'an 714, Mousa, pour récompense de ses services, fut rappelé par le calife, et disgracié.

L'an 714 de Jésus-Christ (95 — 96 de l'Hégire.) ABDALAZIZ, fils de Musa, sous lequel il avait conquis la plupart des villes d'Espagne, situées sur la Méditerranée, fut nommé pour le remplacer en ce pays. Il rétablit plusieurs des villes que les Arabes

les ossements des Arabes, trouvés long-tems après dans le même lieu que les historiens avaient désigné, attestent la vérité de leur récit. Pélage, délivré des Arabes, établit et affermit son petit royaume, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse jusqu'à sa mort, arrivée le 18 septembre 737. Pélage avait régné 19 ans ; son corps fut inhumé dans l'église de Sainte-Eulalie de Velana, qu'il avait fait bâtir. La piété de ce prince et son zèle pour la religion lui ont fait donner la qualité de Saint par quelques écrivains. Sa mémoire doit être précieuse aux Espagnols, dont il a relevé et fondé de nouveau la monarchie.

FAVILA.

737. FAVILA, fils de Pélage et de la reine Gaudiose, est déclaré roi par les principaux seigneurs. L'an 738, il marche contre les Mahométans, qui se préparaient à faire une invasion dans les Asturies, et les taille en pièces. L'an 739, il fait bâtir une église en mémoire des victoires remportées par le roi son père. Peu après ce prince, étant à la chasse, est tué par un ours, après avoir régné environ deux ans : il laissa

---

Gouverneurs d'Espagne pour les Califes.

avaient détruites, et l'on donna à quelques-unes le prénom de Médina, qui signifie ville, en arabe. Ayant fait prisonnière EGILONE, femme du roi Rodrigue, il la mit d'abord au rang de ses concubines, et la prit ensuite pour sa femme, dans l'espérance qu'elle lui donna de former un parti assez puissant pour l'élever sur le trône. Quelques sarrasins, mécontents de lui, l'assassinèrent l'année suivante (Vaissète).

L'an 715 de Jésus-Christ (96—97 de l'Hégire.) ALAHOR devint le successeur d'Abdalaziz, par le choix du calife Soliman. Il fit divers efforts pour pénétrer dans la Gaule narbonnaise, sans pouvoir y réussir. L'an 718, il fut révoqué par le calife Omar.

L'an 718 (99 — 100 de l'Hégire.) ZAMA ou ZUMA, successeur d'Alahor, fit la conquête d'une grande partie de la Gaule gothique ; mais il périt, au mois de mai 721, dans une grande bataille, qu'Eudes, duc d'Aquitaine, lui livra. Avec leur général, trois cents soixante-quinze mille sarrasins y perdirent la vie, si l'on en croit Paul diacre qui écrivait sous Charlemagne, et Anastase le bibliothécaire, dans la Vie du pape Grégoire II, où il cite en preuve une lettre d'Eudes à ce pontife.

L'an 721 (102 de l'Hégire.) AMBIZA fut établi gouverneur d'Espagne, par le calife Yésid. L'an 725, ayant fait irruption

il laissa un fils nommé Alfonse qui monte sur le trône après les quatre suivants.

AURÈLE, ou AURELIO, roi d'Oviédo.

768. Aurèle, âgé seulement de dix ans, cousin-germain de Froila, est préféré à Alfonse, fils de ce dernier roi, et proclamé par les seigneurs. Aurèle règne six ans et quelques mois dans une grande tranquillité, et meurt l'an 774.

SILO, roi d'Oviédo.

774. Silo, qui avait épousé Adosinde, ou Ausinde, fille du roi Alfonse le Catholique, cousine-germaine du roi Aurèle, est élu pour lui succéder, tant en considération de son épouse, qu'à cause de sa noblesse et de sa prudence. Silo mourut au commencement de l'an 783, après avoir régné neuf ans.

MAUREGAT, roi d'Oviédo.

783. Mauregat, fils naturel d'Alfonse I, ayant appris qu'Al-

Gouverneurs d'Espagne pour les Califes.

même année sur les plaintes qu'on avait portées contre lui au calife Hescham.

L'an 737 (119 de l'Hégire.) Aucupa ou Offa, fit emprisonner Abdalméleck, qu'il était venu remplacer, et l'obligea, de même que ses complices, à restituer les biens qu'il avait usurpés. Le gouvernement d'Aucupa fut doux et modéré. Ses généraux ayant tenté une invasion, l'an 738, dans les Asturies, se retirèrent avec perte. L'an 740, étant sur le point de mourir, il tira de prison Abdalméleck, et lui remit le gouvernement.

L'an 740 (122 de l'Hégire.) Abdalméleck fut rétabli. Il eut plusieurs révoltes à essuyer, et périt dans la dernière, l'an 742. L'Espagne, après sa mort, resta deux ans sans gouverneur.

L'an 744 (126 ou 127 de l'Hégire.) Abulcatar, envoyé par le vice-roi d'Afrique, trouva les Sarrasins d'Espagne divisés en deux factions. Il fit d'inutiles efforts pour les réunir. Thoaba, chef de la plus puissante, ayant marché contre lui en 748, le battit, le fit prisonnier, et se mit à sa place.

L'an 748 (130 de l'Hégire.) Thoaba, maître de la personne et de la place d'Abulcatar, ne jouit de son usurpation qu'environ six mois. Une maladie l'emporta sur la fin de 748.

fonse, fils de Froila, avait été choisi par la reine Adosinde et les seigneurs pour succéder au roi Silo, assemble ses partisans pour lui enlever la couronne. Alfonse, qui avait beaucoup de piété, ne voulant point, pour conserver une couronne, entreprendre une guerre qui pouvait tendre au renversement entier de la monarchie des Chrétiens en Espagne, cède généreusement le sceptre à son compétiteur, et se retire : Alfonse remonta dans la suite sur le trône. Mauregat, après avoir régné cinq ans et environ six mois, meurt au commencement d'août 788.

BERMUDE I, ou VÉRÉMOND, roi d'Oviédo.

788. Bermude I, frère d'Aurèle, est élu roi, quoique diacre, au préjudice d'Alfonse, son neveu. L'an 791, il remporte une grande victoire sur Issem, roi de Cordoue; soixante mille maures demeurent sur le champ de bataille. Peu après, Bermude abdique la couronne en faveur d'Alfonse : il vécut encore six ans, et mourut l'an 797, dans de vifs sentiments de repentir d'avoir quitté l'état ecclésiastique, et de s'être marié. Il laissa de son mariage avec dona Usinde deux fils, Ramire et Garcie, et une fille, nommée Christine.

Gouverneurs d'Espagne pour les Califes.

L'an 748 (131 de l'Hégire). Juzif ou Jousef, autre usurpateur du gouvernement d'Espagne, fut dépossédé, comme on va le voir, par Abdérame, qui prit le titre de roi.

ROIS DE CORDOUE.

La famille des Abassides étant parvenue au califat l'an de l'Hégire 132 (de Jésus-Christ 750), dans la personne d'Aboul-Abbas, le premier soin de ce prince et d'Abdallah, son oncle, fut d'exterminer celle des Ommiades, qui avait jusqu'alors possédé cette dignité presque sans interruption. Moavias eut seul, avec son fils Abdérame ou Abdurahman, le bonheur d'échapper à leurs recherches. Ils se retirèrent dans un coin de l'Afrique, d'où Abdérame, après la mort de son père, passa en Espagne. Un parti considérable de mahométans, plein de respect pour le sang des Ommiades, et d'ailleurs las d'obéir à un souverain éloigné et à des gouverneurs cruels, avares et débauchés, l'avait appelé dans ce pays pour y régner. Il aborde en Espagne vers la

ALFONSE II, DIT LE CHASTE, ROI D'OVIÉDO.

791. ALFONSE II, fils de Froila I, est proclamé roi le 14 septembre. Les auteurs chrétiens de l'histoire d'Espagne lui attribuent plusieurs victoires sur les Maures : les historiens musulmans conviennent de quelques-unes, passent les autres sous silence, et y substituent de grands échecs donnés aux Chrétiens par les Maures, sous les règnes d'Issem et d'Alhacan, contemporains d'Alfonse II. En général, de part et d'autre, on atténue ses pertes et on exagère ses avantages, ce qui jette une grande obscurité sur l'histoire d'Espagne. Alfonse fit peu de conquêtes; mais il rétablit et repeupla plusieurs villes de ses états, qui étaient presque désertes. Sous le règne de ce prince, on découvrit à Compostelle, en 808 selon les uns, en 816 suivant les autres, un corps saint, que les Espagnols ont prétendu, jusqu'à nos jours, être celui de saint Jacques-le-Majeur. Alfonse fit construire, en l'honneur de ce saint, à Compostelle, une église où le corps fut déposé. Elle n'était d'abord que de briques; mais dans la suite elle devint un temple magnifique, où la dévotion attirait des pèlerins de toute part. On voit même par le poëme

---

Rois de Cordoue.

mi-août 755. Ses partisans se déclarent aussitôt pour lui; leur nombre augmente de jour en jour.

Enfin, le 15 mars de l'an 756 de Jésus-Christ (8 schoual de l'an 138 de l'Hégire), ABDÉRAME est proclamé roi dans la ville d'Archidona, et reconnu comme tel à Séville dans le mois suivant. Le gouverneur Juzif veut s'opposer à ses progrès; mais il est battu le 20 mai, près du Guadalquivir. Cordoue et presque toute l'Andalousie, reconnaissent Abdérame pour leur souverain. Sa domination s'étendit en peu de tems sur toute l'Espagne soumise aux Mahométans. L'an 757, il assiége le vice-roi Juzif dans Grenade, et le contraint de lui promettre obéissance et fidélité. Cette soumission forcée dura peu. L'an 758, Juzif se révolte : mais battu et poursuivi par Abdérame, il est obligé de se réfugier à Tolède, dont les habitants lui coupent la tête, et l'envoient au vainqueur, dans la crainte d'être punis comme partisans de sa rébellion. Cette mort ayant affermi la couronne sur la tête d'Abdérame, il prend le titre d'*Emir-el-Mouménim* ou de *Miramolin*, qui veut dire, suprême seigneur des croyants. Il établit le siége de son empire à Cordoue, dont il augmenta les fortifications, et qu'il embellit par un palais magnifique, et par une superbe mosquée, construite sur le modèle de celle de Damas.

des Actes des Apôtres de Walafride Strabon que cette dévotion avait commencé à l'an 840 au plus tard. Sur la fin de 842, Alfonse meurt, après un règne de cinquante et un ans, dans un âge très-avancé, sans laisser de lignée, ayant toujours vécu dans la continence; ce qui lui a fait donner le surnom de CHASTE.

RAMIRE I.

842. RAMIRE I, fils de Bermude, désigné successeur d'Alfonse, dès l'an 835, était absent lorsque ce roi mourut. Népotien, le principal officier de la cour, profite de l'absence de Ramire, et usurpe la couronne l'an 842; mais à l'approche de Ramire, Népotien est abandonné de ses troupes, et prend la fuite : il est arrêté et conduit à Ramire, qui le relègue dans un monastère, après lui avoir fait arracher les yeux. L'an 846, Ramire taille en pièces l'armée d'Abdérame. En mémoire de cet événement, il bâtit, l'an 847, deux églises, l'une en l'honneur de Saint-Michel, l'autre sous l'invocation de la Sainte-Vierge. L'an 848, il découvre une conjuration formée contre lui, et punit de mort Piniola, qui en était le chef, et sept fils qu'il avait. L'an 850,

---

Rois de Cordoue.

La moitié de cet édifice subsiste encore de nos jours, et forme la cathédrale de Cordoue. Au milieu de ces occupations, Abdérame était continuellement harcelé par des révoltes, qui se succédaient les unes aux autres. Il eut aussi des guerres fréquentes avec les princes chrétiens. Ce fut contre lui que Charlemagne, à la sollicitation des gouverneurs de Saragosse et d'Aragon, marcha l'an 778. Cette fameuse expédition, si célébrée et si défigurée par nos anciens romanciers, se termina à la conquête, ou plutôt à la soumission volontaire de tout le pays situé en-deçà de l'Ebre. Mais le monarque français eut à peine repassé les Pyrénées, qu'Abdérame fit rentrer ce même pays sous ses lois. Roderic met sa mort en l'an de l'Hégire 171. Elmacin la place en l'année suivante (788 ou 789 de Jésus-Christ) ce qui nous paraît plus vraisemblable.

L'an 788, ou 789 (172 de l'Hégire), ISSEM Ier. ou HACCHAM, troisième fils d'Abdérame, monte sur le trône après la mort de ce prince, qui l'avait désigné son successeur en mourant. Suleiman et Abdoullah, ses deux aînés, jaloux de cette préférence, se révoltent. Après deux ans de guerre, ils s'accommodent avec le roi, leur frère. Abdoullah reste pour un tems en Espagne; Suleiman passe en Afrique. L'an 791, Issem perd

Ramire meurt fort âgé, le 1 février, après avoir régné glorieusement l'espace de sept ans.

ORDOGNO I.

850. ORDOGNO I, fils de Ramire et de dona Paterne, sa première épouse, proclamé roi et collègue de son père dès l'an 847, lui succède en 850. Ce prince, marchant sur les traces du roi, son père, se rend également recommandable par sa piété et par ses exploits militaires. Ayant été battu par les Maures en 851, il fortifia, pour arrêter leurs progrès, les villes de Léon et d'Astorga, où, l'an 856, il mit des évêques. L'année suivante, il assiége Albayda, taille en pièces l'armée de Mousa, qui venait au secours, et force la place qu'il fait démolir. La conquête qu'il fit de Salamanque en 862, pendant que Mahomet assiégeait Mérida révoltée, fut une des plus glorieuses époques de son règne. Voulant assurer le trône dans sa maison, il engage les seigneurs en 863 à reconnaître pour roi son fils Alfonse, et à lui prêter serment de fidélité. L'an 865, combat naval, où la flotte d'Ordogno a l'avantage sur celle des Mahométans qui méditaient une descente dans la Galice. L'an 866, Ordogno, accablé de la

---

Rois de Cordoue.

une grande bataille contre Bermude, roi d'Oviédo. L'an 793, Abdoulvaked, général d'Issem, entre dans la Gaule Narbonnaise, où il commet d'horribles ravages, bat les Français qui étaient venus à lui, entre Narbonne et Carcassonne, et revient à Cordoue chargé d'un immense butin. L'an 794, Issem envoie deux armées en Galice, qui, après avoir fait le dégât dans le pays, furent taillées en pièces par les Galiciens. L'année suivante, Abdoulvaked étant rentré en Galice, effaça la honte de la dernière défaite, par une grande victoire qu'il remporta sur les Chrétiens : mais dans le même tems, le roi Alfonse défit une autre armée de Sarrasins pres de Lédos, sur les frontières des Asturies. L'an 796, le 27 avril (13 de séfer de l'an 180 de l'Hégire,) Issem termine ses jours, à l'âge de trente-neuf ans. Il acheva la mosquée de Cordoue, que son père avait commencée. Cet édifice avait six cents pieds de longueur, sur deux cents cinquante de largeur, et on y entrait par dix-sept portes. C'est aujourd'hui la cathédrale.

L'an 796 (180 de l'Hégire), ALHACAN Ier, ou ABOULASSI-EL-HAKKAN, fils aîné d'Issem, lui succède. Son règne fut continuellement agité de guerres civiles et de guerres étrangères.

goutte, meurt le 17 mai, universellement regretté de ses sujets, et est enterré à Oviédo dans le tombeau des rois.

ALFONSE III, DIT LE GRAND.

866. ALFONSE III, âgé de dix-huit ans, succède à Ordogno, son père. Froila, comte de Galice, se rend maître d'Oviédo, et se fait proclamer roi. Il est poignardé, et Alfonse, qui s'était enfui, remonte sur le trône. La suite de son règne fut illustre par un grand nombre de victoires qu'il remporta sur les Maures. Il eut aussi plusieurs révoltes de ses sujets à essuyer. Il triompha de toutes; mais la plus sensible à son cœur fut celle où il vit s'élever contre lui son propre sang. Ayant été obligé, l'an 907, d'augmenter les impôts pour soutenir ses guerres contre les Maures, il causa par-là une sédition, à la tête de laquelle se mit Garcie, son fils aîné. Alfonse, sans perdre tête, marche contre ce rebelle, le bat, le fait prisonnier, et l'enferme dans le château de Gauzon. L'an 910, au mois de décembre, il remet en liberté ce jeune prince, sur les menaces de sa famille et de ses sujets, disposés à prendre les armes pour le délivrer. Alfonse, alors, prend le parti d'abdiquer la couronne en faveur de ce fils qui avait voulu

---

Rois de Cordoue.

L'an 797, Suleiman et Abdoullah, frères d'Issem, et oncles d'Alhacan, repassent d'Afrique en Espagne, et déclarent la guerre au roi, leur neveu, dans le dessein de lui enlever la couronne. Alhacan marche contre eux, et les défait dans trois batailles rangées. Suleiman, après s'être tenu caché pendant deux ans depuis sa dernière défaite, reparaît subitement avec de nouvelles troupes. Vaincu pour la quatrième fois, il se réfugie à Mérida, d'où ayant été amené à son neveu, il eut la tête tranchée par ordre de ce prince. Abdoullah, effrayé par la triste fin de son frère, fait la paix avec le roi, qui lui donne Valence pour sa demeure, et marie sa sœur avec le fils aîné d'Abdoullah, pour cimenter leur réconciliation. L'an 801, Louis, roi d'Aquitaine, enlève aux Musulmans Barcelonne, après sept mois de siége. L'an 810, Abdérame, fils d'Alhacan, soumet Huesca et Saragosse, qu'Amroz, leur gouverneur, était à la veille de livrer à Charlemagne. Alhacan, au mois d'octobre de la même année, conclut un traité de paix avec l'empereur français. L'an 818, les habitants de Cordoue s'étant révoltés pour la troisième fois, Alhacan et son général Abdoulkérim, répriment les séditieux, dont ils font pendre les principaux, au nombre

la lui enlever. Mais par une tendresse aveugle pour Ordogno, son deuxième fils, il divise ses états, et donne à celui-ci la Galice, avec la partie de la Lusitanie qu'il avait conquise; exemple pernicieux que ses successeurs imitèrent, et qui devint funeste à l'Espagne. L'an 912, Alphonse demande au roi, son fils, une armée avec laquelle il va faire la guerre aux Maures, pour les tenir en haleine pendant qu'on fortifiait différentes places sur les bords du Duero. Il entre sur les terres de ces infidèles, y met tout à feu et à sang, et revient chargé de dépouilles à Zamora, où il meurt le 20 décembre, après avoir régné quarante-six ans jusqu'à son abdication. Sa femme se nommait XIMÈNE; on ne sait pas si elle lui survécut. Alfonse joignit à la valeur l'amour des lettres. On a de lui une chronique des rois d'Espagne depuis l'élection de Wamba, jusqu'à Ordogno, père de l'auteur.

GARCIE I.

910. GARCIE Ier, fils d'Alfonse III et de dona Ximène, monte sur le trône au mois de décembre. L'an 911, Garcie fait une invasion dans la nouvelle Castille, où il taille en pièce une armée

---

Rois de Cordoue.

de trois cents, sur les bords du Guadalquivir. L'an 206 de l'Hégire, le 4 de dzouledgé, (30 avril 822, et non 15 mai, comme le marque un moderne,) Alhacan termine ses jours à l'âge de cinquante-trois ans. Il laissa dix-huit fils et vingt et une filles. Sous son règne, les Maures d'Espagne firent plusieurs descentes en Corse et en Sardaigne; mais ils furent toujours repoussés par les flottes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire.

L'an 822, (206 de l'Hégire) ABDÉRAME II, ou ABDOULRAHMAN, surnommé EL-MOUZAFFER, ou LE VICTORIEUX, fils aîné d'Alhacan, lui succède à l'âge de quarante et un ans. Abdoullah, son grand-oncle, veut encore usurper la couronne, au commencement de ce règne; mais poursuivi par un ennemi supérieur, il est obligé de se renfermer dans Valence, où il meurt de chagrin peu de tems après. L'an 828, les habitants de Mérida se soulèvent, et massacrent leur gouverneur. Abdérame marche contre eux, se rend maître de la ville, après en avoir ravagé les environs, et en fait abattre les murs. Furieux de voir leur ville démantelée, ils tuent leur nouveau gouverneur, relèvent à la hâte leurs murs, et soutiennent un deuxième siége avec plus d'opiniâtreté que le premier. La place étant près d'être prise d'assaut, ils se réfugient, avec Mahmoud, leur chef, auprès

envoyée par Abdallah, pour s'opposer à ses progrès. Son père avait conquis la vieille Castille, où il avait établi des gouverneurs, sous le titre de comtes. Le fils en fit de même pour la nouvelle. Non content de la conquête d'un si beau pays, il veut encore dépouiller Ordogno, son frère; mais des amis communs les réconcilièrent avant qu'ils en vinssent à une guerre ouverte. Garcie mourut sur la fin de 913, ou au commencement de l'année suivante, sans laisser de postérité.

ORDOGNO II, ROI DE LÉON.

914. ORDOGNO II, fils d'Alfonse III, ayant appris la mort du roi Garcie, son frère, se rend à Léon, y est reconnu roi de tous les états qu'avait possédés son père, et établit sa cour dans cette ville : de là vient que les rois d'Espagne, appelés auparavant rois d'Oviédo, furent dès-lors appelés rois de Léon. Ordogno signale la première année de son règne par la prise de Talavera de la Reyna, qu'il emporte d'assaut, après avoir taillé en pièces une armée de musulmans, qui venait au secours; mais désespérant de pouvoir la conserver, à cause des places fortes des infidèles dont elle était environnée, il la fait raser. L'an 916, il défait Abdérame III, près de Saint-Etienne de Gormaz. L'an 921,

---

Rois de Cordoue.

d'Alfonse II, roi d'Oviédo, qui confie à Mahmoud la garde de la frontière de Portugal. Ce transfuge, après l'avoir fidèlement servi quelque tems, le trahit ensuite pour se réconcilier avec Abdérame. Alfonse ayant appris qu'il avait saccagé la ville de Sainte-Christine, près de Lugo, marche en diligence contre lui, et l'ayant atteint, le défait dans une bataille, où ce traître périt. L'an 833, la ville de Tolède, excitée par un certain Haccham; arbore l'étendard de la révolte. Abdérame fut occupé trois ans à la soumettre. L'an 844, les Normands font une descente en Galice, ravagent cette province, passent en Portugal, saccagent Lisbonne, Cadix et Sidonia, et défont les Arabes en trois batailles. L'année suivante, ils s'emparent de Séville, et regagnent leurs vaisseaux, enrichis des dépouilles de l'Espagne. L'an 845, les Maures prennent, pillent et brûlent la ville de Léon. L'année suivante, Abdérame est battu par le roi don Ramire, qui lui enlève Alvéda et Calahorra. L'an 850, les déclamations de quelques chrétiens contre Mahomet, leur attirent une persécution dans le royaume de Cordoue. Le prêtre Parfait et quelques autres sont mis à mort. L'an 851, Abdérame gagne une bataille sanglante contre le roi don Ordogno. L'an 852 (et non 851),

Ordogno va au secours des Navarrois contre les Mahométans : les Chrétiens sont défaits à la funeste bataille du Val de Jonquera, dans la Navarre; et les évêques de Tuy et de Salamanque y sont pris les armes à la main. Ordogno, l'an 922, épouse Argonte, et la remet peu de mois après à ses parents. Il était veuf alors de Murcie Elvire, dont il avait eu cinq enfants : Sanche, Alfonse, Ramire, Garcie, et dona Ximène. Dans la même année, il fait arrêter les comtes de Castille, qu'il soupçonnait de vouloir se rendre indépendants, et les fait étrangler en prison. Ces deux actions ont laissé une tache à sa réputation. L'an 923, il épouse en troisièmes noces dona Sancie, infante de Navarre fille de D. Garcie, fils du roi D. Sanche. Ordogno meurt la même année à Léon, au commencement de septembre, après neuf ans et sept mois de règne.

FROILA II, roi de Léon.

923. Froila II est proclamé roi après la mort de D. Ordogno, son frère, au préjudice de ses neveux, Alfonse et Ramire, les deux seuls qui eussent survécu à leur père. Son règne, qui fut d'environ treize mois, n'a été mémorable que par divers actes

---

Rois de Cordoue.

Abdoulkérim, général d'Abdérame, assiége Barcelonne, et force les habitants à se rendre, après avoir vu leurs murs écroulés. Cette ville retourna, quelque tems après, sous la domination des Français; mais on ne sait précisément ni en quelle année, ni de quelle manière. La prise de Barcelonne fut la dernière conquête d'Abdérame. Il mourut le 4 du mois rabi 1, ou rabi-el-aoual de l'an 238 de l'Hégire (24 août 852 de Jésus-Christ). Ce prince aimait les sciences, et surtout la philosophie, la poésie et la musique. Il laissa de ses différentes femmes, quarante-cinq fils et quarante et une filles.

L'an 852 (238 de l'Hégire), Mahomet ou Mohammed I, l'aîné des fils d'Abdérame II, devient son successeur. Il commence son règne par chasser du palais tous les Chrétiens, dont quelques-uns s'étaient attiré ce traitement par leur imprudence. Plusieurs expirent dans les tourments qu'on leur fait souffrir. L'an 853, Mousa, goth de naissance, chrétien renégat, et gouverneur de Saragosse, s'empare de Valence, d'Huesca et de Tudèle, et se déclare souverain de toute la Celtibérie. Il enlève aux Chrétiens, l'an 856, la ville d'Albayda; mais l'année suivante, le roi Ordogno la recouvre, après avoir taillé en pièces l'armée de Mousa, qui

de cruauté qu'il exerça sur ses sujets. Il laissa de MUNIE, sa femme, trois fils : Ordogno, Alfonse et Ramire, qui furent exclus de la couronne.

ALFONSE IV, DIT LE MOINE.

924. ALFONSE IV, fils d'Ordogno II, succède à Froila II, son oncle. L'an 926, la reine URRAQUE XIMÈNE, femme d'Alfonse, et fille de Sanche Ier, roi de Navarre, meurtt laissant un fils nommé Ordogno. Alfonse est si touché de cette mort, qu'il forme le dessein de renoncer à la couronne. Il l'exécute l'an 927, remet le sceptre à D. Ramire, son frère, et se retire dans le monastère de Sahagun, où il prend l'habit religieux. L'an 928, Alfonse ayant voulu remonter sur le trône, est assiégé dans Léon, et obligé de se soumettre à Ramire, qui, après lui avoir fait crever les yeux, l'enferme dans une prison, où il mourut au mois de mai 932. Ramire traita de même ses cousins, Alfonse, Ramire et Ordogno, fils de Froila, pour avoir pris part à la révolte d'Alfonse. Sous son règne les comtes de Castille secouèrent le joug de la dépendance et s'érigèrent en souverains.

Rois de Cordoue.

perdit en cette occasion Garcie, comte, dit-on, de Navarre, son gendre et son allié. La ville de Tolède était alors révoltée contre Mahomet : Mousa fait la paix avec Ordogno, et l'un et l'autre conviennent d'envoyer, le premier son fils, le deuxième son frère, pour dompter la révolte des Tolédains excités par Abenlope, lieutenant de Mahomet. Mais les rebelles ayant fait une sortie imprudente contre les troupes de Mahomet, perdirent vingt mille hommes dans une embuscade où ils tombèrent. Peu de tems après, dans une autre sortie, ils eurent sept cents hommes de tués, dont les têtes furent exposées sur les murs de Cordoue. Abattus par de si grandes pertes, les Tolédains prirent enfin le parti de la soumission. L'an 859, le 11 mars, Mahomet fait trancher la tête au prêtre Euloge à Cordoue. Plusieurs chrétiens d'Espagne souffrirent le martyre dans la même année. L'an 864, les Chrétiens d'Espagne se voient abandonnés des Français par un traité de paix que Charles le Chauve fait avec Mahomet. L'an 874, les Tolédains font irruption sur les terres des Chrétiens. Alfonse le Grand marche contre eux, les atteint proche la petite rivière d'Orbédo, et leur tue douze mille hommes. Un corps de troupes de Cordoue qui suivait les Tolédains pour les soutenir, eut encore un sort plus funeste ; ils furent

RAMIRE II.

927. RAMIRE II parvient au trône après l'abdication d'Alfonse IV, son frère. L'an 932, il enlève Madrid aux Mahométans. L'an 938, il défait Abdérame, roi de Cordoue, le 6 août, à Simancas, et passe, dit-on, au fil de l'épée, quatre-vingt mille Mahométans. Les Chrétiens se crurent redevables de cette victoire à Saint-Jacques; et depuis ce tems le nom de cet apôtre devint le cri de guerre des Espagnols, comme celui de Saint-Denis l'était des Français. L'an 950, Ramire meurt le 5 janvier, dans de grands sentiments de piété. Il laissa d'URRAQUE, sa première femme, don Ordogno et dona Elvire, qui fut religieuse; et de THÉRÈSE-FLORENTINE, sœur de Garcie II, roi de Navarre, il eut Sanche, surnommé le Gros.

ORDOGNO III.

950. ORDOGNO III, fils de Ramire II et d'Urraque, sa première femme, est proclamé roi par les seigneurs et les prélats. L'an 952, Ordogno répudie dona URRAQUE, son épouse,

---

Rois de Cordoue.

tous passés au fil de l'épée, excepté dix, qui échappèrent par la fuite. Ferréras met ces deux victoires en 870. Ces pertes engagèrent Mahomet à conclure une trève de trois ans avec Alfonse. La guerre, l'an 877, recommence entre les Chrétiens et les Maures, qui essuyèrent de nouveaux échecs. Des révoltes, dans le même tems, s'élèvent dans les états de Mahomet. Il envoie contre les rebelles ses généraux, qui sont repoussés; il envoie ensuite son fils Almundar, qui vient à bout de les dompter. L'an 886 au mois de juillet ou d'août (au mois de séfer de l'an 273 de l'Hégire), Mahomet meurt subitement à l'âge de soixante-six ans. On raconte que le jour de sa mort, ce monarque se promenant dans un jardin délicieux avec Abdolaziz « que ce monde » est rempli de charmes, lui dit ce courtisan, et quelle félicité » n'y goûterait pas l'homme, s'il pouvait échapper à la mort! » Et sans elle, répondit le roi, régnerais-je dans ces lieux? Comment serais-je monté sur le trône, si la mort n'en avait fait » descendre celui qui l'occupait avant moi? » Mahomet eut de ses femmes, ou concubines, cent enfants, dont trente-trois fils et vingt et une filles lui survécurent.

L'an 886 (273 de l'Hégire), ALMUNDAR ou ALMOUZIR, l'aîné des fils de Mahomet, monte sur le trône après lui. Ibn-Hafsouf

fille de Ferdinand Gonçalez, comte de Castille, la renvoie à son père, et épouse dona Elvire. L'an 953, il prend Lisbonne, qu'il fait démanteler. Ordogno, l'an 955, tombe malade à Zamora, et meurt au commencement d'août, laissant d'Elvire, sa seconde femme, Bermude, dit le Goutteux, qui régna dans la suite.

SANCHE Ier, dit LE GROS.

955. Sanche Ier, fils de Ramire II et de Thérèse-Florentine, ayant appris la mort d'Ordogno, son frère, accourt promptement pour se rendre maître de la couronne, et se fait proclamer roi. Mais à peine est-il sur le trône, que les principaux seigneurs s'étant indisposés contre lui, l'obligent d'en descendre et de se retirer en Navarre : Ordogno le Mauvais, fils d'Alfonse IV, s'empare du sceptre. L'an 960, Sanche est rétabli par le secours d'Abdérame, roi de Cordoue, et de Garcie, roi de Navarre. Ordogno s'enfuit dans les Asturies, ensuite à Burgos, d'où il est chassé, et périt enfin malheureusement. L'an 967, Sanche

---

Rois de Cordoue.

s'étant révolté, s'empare de Tolède. Almundar marche aussitôt contre lui avec ses forces qui effrayèrent le rebelle. Il feint de se soumettre ; et par cette ruse, il engage le monarque à se retirer ; mais bientôt il lève le masque, et s'empare des équipages d'Almundar. Ce prince revient devant Tolède, dont il presse vivement le siége ; mais il meurt avant que d'avoir pu s'en rendre maître, l'an de Jésus-Christ 889 (276 de l'Hégire).

L'an 889 (276 de l'Hégire), Abdallah ou Abdoullah, proclamé successeur d'Almundar, son frère, dans le camp devant Tolède, quitte aussitôt le siége de cette ville, pour aller se faire reconnaître à Cordoue. Son départ fut le signal d'un soulèvement général. Presque toutes les villes, à l'exception de la capitale, se déclarent pour Hafsouf. Abdallah marche contre ce rebelle à la tête de quarante mille hommes, et le poursuit jusque dans les montagnes ; mais s'étant engagé trop avant, il reçoit un échec, qui met le découragement dans son armée. Obligé de la ramener à Cordoue, il la voit bientôt se débander. Toute la suite de son règne fut une espèce d'anarchie, où l'intérêt particulier régla les dispositions des sujets envers le souverain. Abdallah mourut, consumé de chagrins, à l'âge de soixante-dix ans, après vingt-cinq ans de règne, l'an 912 (300 de l'Hégire).

meurt empoisonné par le comte Gonçalez, à qui il venait de faire grâce de la vie. Sanche avait épousé, l'an 961, dona Thérèse, fille du comte de Monçon, dont il eut Ramire, qui suit, et deux filles, Urraque et Ermessinde.

RAMIRE III.

967. Ramire III, fils de Sanche et de la reine dona Thérèse, âgé seulement de cinq ans, monte sur le trône, et règne sous la tutelle de sa mère, de dona Elvire, sa tante, religieuse de Saint-Sauveur de Léon, et de quelques seigneurs. Devenu majeur, il secoue le joug de sa mère et de sa tante, pour se mettre sous celui de sa femme. L'an 982, les seigneurs de Galice se révoltent, et proclament roi Bermude : Ramire marche contre les

---

Rois de Cordoue.

L'an 912 (300 de l'Hégire), Abdérame ou Abdourahman III, neveu d'Abdallah, est élu pour lui succéder par préférence aux enfants de ce prince, que les habitants de Cordoue rejetèrent. Il justifia, par son habileté, le choix qu'on avait fait de sa personne. Tout était dans la confusion lorsqu'il monta sur le trône : il dompta les rebelles, fit rentrer les villes et les provinces dans le devoir, et rétablit l'ordre partout. Le même bonheur avec lequel il pacifia les troubles intérieurs de ses états, ne l'accompagna point dans les guerres qu'il eut avec les ennemis du dehors. Les rois de Léon et de Navarre lui enlevèrent plusieurs places, et gagnèrent sur lui plusieurs victoires; mais enfin Abdérame vainquit à son tour les Chrétiens à la bataille du Val de Jonquera, donnée l'an 921. Le succès de cette journée l'enhardit à passer les Pyrénées : il pénétra jusqu'aux portes de Toulouse. Mais à son tour, il fut attaqué dans les gorges de ces mêmes montagnes par les Navarrois, qui taillèrent en pièces son armée, et lui enlevèrent tout son butin. Les princes chrétiens lui donnèrent dans la suite de nouveaux échecs ; mais il sut toujours réparer ses pertes. L'an 960, il se ligue avec le roi de Navarre, pour rétablir Sanche le Gros sur le trône de Léon. Abdérame mourut le 4 de ramadhan de l'an 350 de l'Hégire (17 octobre de l'an de Jésus-Christ 961), à l'âge de soixante-treize ans, après un règne de cinquante ans.

L'an 961 (350 de l'Hégire), Alhacan II, ou Aboul Abbas-el-Hakkam, fils aîné d'Abdérame, lui succède, et se fait couronner, de la manière la plus pompeuse, à Zehra, ville bâtie

rebelles, leur livre bataille, perd la plus grande partie de sa noblesse, revient hors d'état de poursuivre son entreprise, et meurt cette année dans le mois de décembre, dans la seizième année de son règne, sans laisser d'enfants de dona URRAQUE, son épouse.

BERMUDE II, ou VÉRÉMOND LE GOUTTEUX.

982. BERMUDE II, fils d'Ordogno III et de la reine Elvire, sa deuxième épouse, prend possession du trône de Léon, après la mort de Ramire. L'an 995, Mahomet-Almanzor, qui avait fait de grands progrès les années précédentes, et forcé les barrières du royaume de Léon, entreprend de détruire cette monarchie: il est d'abord battu par Bermude; mais ayant ranimé ses troupes, il lui arrache des mains la victoire. Almanzor, l'an 990, emporte d'assaut la ville de Léon, et la rase de fond en comble. L'an 997, ce cruel ennemi des Chrétiens entre dans le Portugal, où il met tout à feu et à sang; il se jette ensuite dans la Galice, et s'empare de Compostelle, qu'il pille et saccage. Bermude, l'an 998, s'étant ligué avec le roi de Navarre et le comte de Castille, marche contre Almanzor. Après un combat qui dure tout le jour, les

---

Rois de Cordoue.

par son père, à trois milles de Cordoue. Dans les premières années de son règne, il eut la guerre contre les Chrétiens, auxquels il enleva Zamora, et quelques autres places. La suite de son règne fut employée à rendre ses sujets heureux. Il aimait les lettres, et forma une riche bibliothèque. Ce prince mourut subitement au mois séfer de l'an 366 de l'Hégire (octobre de l'an 976 de J.-C.).

L'an 976 (366 de l'Hégire), ISSEM II, ou HACCHAM, fils d'Alhacan, lui succède à l'âge de onze ans, sous la régence de Mahomet-Almanzor, qui gouverna l'Espagne pendant 23 ans, avec un pouvoir absolu. Almanozr, ennemi mortel des Chrétiens, leur fit la guerre, et remporta sur eux divers avantages. L'an 985, il défit, en bataille rangée, Borel, comte de Barcelonne, et lui enleva sa capitale, qu'il ne recouvra qu'en 988. L'an 998, Almanzor fut battu à Calatagnazor par les rois de Léon et de Navarre, joints au comte de Castille, et conçut un si vif chagrin de cet échec, le premier qu'il eût essuyé, que refusant toute nourriture, il se laissa mourir d'inanition. Il fut remplacé par Abdolnélik, son fils, qui n'eut pas un moindre ascendant sur l'esprit du souverain. Le nouveau ministre continua la guerre contre les Chrétiens avec assez de succès. La mort l'ayant enlevé l'an 1004, il eut pour

infidèles sont mis en déroute, et abandonnent armes et bagage pour fuir plus aisément. L'an 999, Bermude, accablé de la goutte et de plusieurs infirmités, meurt après avoir régné dix-sept ans, laissant d'ELVIRE, sa deuxième femme, un fils qui lui succède, et une fille, dona Thérèse, qui se fit religieuse, après avoir épousé Abdallah, roi de Tolède. Bermude avait été marié, en premières noces, à VALASQUITA, dont il eut Christine, mariée à don Ordogno, prince du sang royal.

ALFONSE V.

999. ALFONSE V, fils de Bermude, âgé seulement de cinq ans, règne sous la tutelle de la reine sa mère, et du comte de Mélanda, dont il épousa la fille ELVIRE, en 1014. L'an 1016, Alfonse rebâtit la ville de Léon. En l'année 1017, la reine Elvire, mère d'Alfonse, était déjà retirée, conformément à l'usage d'Espagne, dans le monastère de Saint-Pélage d'Ovi édo. L'an 1027, Alfonse se met en campagne pour aller faire la guerre aux Mahométans, de l'autre côté du Duero. Ayant passé cette rivière, il ravage toutes les terres des infidèles, s'empare des châteaux qu'il rencontre sur sa route, et arrive sans obstacle jusqu'à

Rois de Cordoue.

successeur Abdoulrahman, son frère, homme brutal et d'un génie borné. Méhédi, parent d'Issem, se prévalut des mécontentements que la conduite d'Abdoulrahman occasionnait, pour s'emparer du trône. Il chassa le ministre, s'assura de la personne du roi, le mit en prison, et le fit passer pour mort.

L'an 1006 (396 ou 397 de l'Hégire), MÉHÉDI, ou MAHMOUD-AL-MAHADI, commence à régner à la place d'Issem. Suleiman, neveu d'Issem, accourt d'Afrique pour venger sa mort, et tâcher de lui succéder. Il bat l'armée de Méhédi près de Cordoue l'an 1009, et l'oblige à se renfermer dans la ville. Méhédi tire alors Issem de sa prison, et le fait paraître en public; ce qui n'empêcha pas les Cordouans d'ouvrir leurs portes aux assiégeants. Méhédi a le bonheur d'échapper, et se retire à Tolède.

L'an 1009 (399 ou 400 de l'Hégire), SULEIMAN, au lieu de rétablir Issem, se met lui-même sur le trône. Ce nouvel usurpateur ne jouit pas tranquillement du fruit de son ambition. Méhédi, s'étant lié avec les comtes de Barcelonne et d'Urgel, vint l'attaquer, et le défit en bataille rangée l'an 1010, près de la ville d'Albakara. Suleiman, obligé de fuir, laissa le trône libre à Méhédi.

Viseu. Obligé de faire le siége de cette place, il reçoit, comme il allait la reconnaître, un coup de flèche, dont il meurt le 5 mai, laissant de son mariage un fils, qui suit, et une fille, Sancie, mariée à Ferdinand, roi de Castille et de Léon. Elvire mourut le 5 novembre 1052.

BERMUDE III.

1027. Bermude III, fils d'Aphonse V, et de la reine Elvire, est placé sur le trône. L'an 1028, il épouse au mois de décembre, dona Urraque-Thérèse, fille de Sanche, comte de Castille. Cinq ans après (l'an 1033), en mariant dona Sancie, sa sœur, à Ferdinand, deuxième fils de Sanche III, roi de Navarre, il consent, en faveur de cette alliance, que la Castille, qui était échue en partage à Ferdinand, soit érigée en royaume, et cède plusieurs places pour la dot de sa sœur. Mais s'étant brouillé dans la suite avec ce nouveau roi, il lui déclare la guerre, et reprend de force les places qu'il lui avait abandonnées. Garcie III, roi de Navarre vient au secours de Ferdinand, son frère. Bermude périt, l'an 1037, dans une bataille qu'il leur livra. En lui finit la race masculine de Pierre, duc de Cantabrie, et du grand Récarède, roi des Goths.

Rois de Cordoue.

L'an 1010 (400 de l'Hégire), Méhédi remonte sur le trône des Maures, qu'il remplit encore l'espace d'environ deux ans. L'an 1012, Mahari, son ministre, qui lui avait procuré son rétablissement, s'étant brouillé avec lui, le fait assassiner, et envoie sa tête à Suleiman.

L'an 1012 (402 de l'Hégire), Issem, après la mort de Méhédi, est replacé sur le trône. Suleiman, qui n'y avait pas renoncé, travaille à surprendre le roi, son oncle; et n'ayant pu y réussir, il vient l'assiéger dans Cordoue. La ville est obligée de se rendre, et Issem, pour sauver sa vie, abdique en faveur de son neveu; mais le triomphe de Suleiman fut de courte durée. Casim, gouverneur de Céuta, et Hamoud, gouverneur des Algésires, deux frères qui se prétendaient issus d'Ali, gendre de Mahomet, lèvent une armée qu'ils conduisent devant Cordoue; la ville est prise, et Suleiman a la tête coupée par ordre des vainqueurs.

L'an 1015 (406 de l'Hégire), Hamoud, ou Ali-Ben-Hamit, est proclamé roi des Sarrasins après la mort de Suleiman. Son règne ne fut que d'un an et dix mois, au bout desquels il fut

ROIS DE NAVARRE.

La Navarre, *située entre les Pyrénées et l'Ebre, est un pays montueux, de tout tems habité par des peuples indigènes, que Pline le Vieux nomme tantôt Vaccées, tantôt Vassées, et que Strabon, suivi de la plupart des écrivains, appelle Vascons. Les Carthaginois, sous la conduite d'Annibal, n'ayant point étendu leurs conquêtes en Espagne au-delà de l'Ebre, les Vascons et les autres peuples espagnols placés en-deçà de ce fleuve par rapport à nous, se maintinrent dans leur indépendance. Mais après que les Romains eurent chassé d'Espagne les Carthaginois, et soumis tout ce vaste pays, on ignore le traitement qu'ils firent aux Navarrois ou Vascons; car ils ne furent pas uniformes dans la manière dont ils en usèrent envers les différents peuples qui habitaient l'Espagne. Reçurent-ils ceux dont nous parlons comme alliés, leur accordèrent-ils le droit de bourgeoisie romaine, celui du* Latium, *ou le droit italique, les rendirent-ils enfin tributaires? C'est sur quoi l'antiquité ne fournit aucune lumière. Mais nous voyons que le général Sertorius, poursuivi par Sylla, s'étant retiré en Espagne, les Vascons, entr'autres*

Rois de Cordoue.

étouffé dans un bain l'an 1017, par les soldats de sa garde. Mortéda, de la famille des Ommiades, avait régné quelques mois en concurrence avec lui, et avait ensuite été mis à mort par ceux qui l'avaient élu.

L'an 1017 (408 de l'Hégire), Casim, ou Alcacem, fut substitué à son frère Hamoud : mais l'année suivante, Jaiah, fils d'Hamoud, se rendit maître de Cordoue, et chassa son oncle. Casim ayant repris cette ville, en fut une deuxième fois chassé. Ce prince, après avoir erré quelques tems de côté et d'autre, tomba entre les mains de son neveu, qui le fit mourir.

L'an 1018 (409 de l'Hégire), Jaiah, ou Hiaya, se fit reconnaître roi de Cordoue, après s'être rendu maître de la ville. Il ne posséda pas le trône plus tranquillement que ses deux oncles.

peuples, s'attachèrent à sa fortune, et lui demeurèrent fidèles jusqu'à l'assassinat commis sur sa personne, l'an 73 avant J.-C., par le traître Perpenna, l'un de ses principaux officiers. Les Vascons passèrent ensuite dans le parti de Pompée, et le servirent avec valeur contre Jules-César, son compétiteur, dans la guerre civile dont l'Espagne fut le théâtre. Mais la fortune de ce dernier l'ayant emporté, la même révolution qui donna un maître à Rome, soumit les Vascons à cette capitale de l'univers. Ils s'étendirent ensuite dans l'Alava et la Burèba, qui font partie de la Biscaye, et nous les voyons même, du tems de Pline le Vieux, établis dans l'Aquitaine (Pline, liv. 4, c. 19.). *On comptait alors plusieurs Vasconies dont la Navarre était la principale. Vespasien, l'an 70 de J. C., ayant accordé à toute l'Espagne*, universæ Hispaniæ, *selon le même auteur* (liv. 3, c. 3,), *le droit du* Latium, *le plus avantageux après le droit de bourgeoisie romaine, les Navarrois participèrent à cet avantage, qui s'accrut encore lorsque Caracalla eut rendu ce droit de bourgeoisie commun à toutes les provinces de l'empire.*

On ignore si dans l'invasion faite de la province Tarragonaise par les Suèves, la Navarre fût comprise. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Vascons défendirent vaillamment leur liberté contre Rèchiaire, qui, ayant pénétré dans leur pays, y fit le ravage. Rechiarius, *dit Idace sur l'an 448*, Vasconias deprædatur. *Mais ravager, comme on l'a observé avant nous, n'est point subjuguer. L'assujettissement des Navarrois aux Visigoths n'est pas moins équivoque. Euric, en 466, fit la conquête de Pampelune*

Rois de Cordoue.

Pendant qu'il faisait la guerre aux Chrétiens, les Cordouans profitèrent de son absence, pour mettre à sa place Abdoulrahman-el-Masthazar, de la famille des Ommiades. Jaiah, de retour assiége Séville, où son rival s'était retiré. Il perd la vie devant cette place. Abdoulrahman périt quelque tems après, par les artifices de Méhémed, son parent, qui voulait régner à sa place. Méhémed n'occupa le trône que dix mois ; un nouveau concurrent l'obligea d'abdiquer et de sortir de Cordoue. Il alla finir ses jours à Médina-Céli.

L'an 1027 (418 de l'Hégire) MUTAMED-AL-ALLAH parvint au trône après l'abdication de Méhémed. Son règne fut de onze ans. Ses sujets en abrégèrent la durée, en le massacrant avec son ministre, dont la conduite atroce les avait soulevés. En lui finit, l'an 1038

sans qu'il paraisse néanmoins avoir attaqué les pays montueux et inaccessibles de la Navarre. Leuvigilde, en 581, *contraignit les Vascons d'Alava de s'expatrier, et d'aller chercher une retraite en Aquitaine. Wamba, suivant* Roderic *de Tolède* (Liv. 3, c. 3), *dompta ceux de Cantabrie, et les rendit tributaires comme ils l'étaient sous ses prédécesseurs. Tout cela est étranger aux Navarrois; et le père Moret* (Investigationes historicas, l. 2,) *a raison de dire qu'ils ont presque toujours été libres sous l'empire des Romains, et jamais n'ont été asservis sous celui des Visigoths. Ils rendirent également inutiles les entreprises que les Maures firent sur leur liberté. Mais, l'an* 778, *Charlemagne, ayant passé les Pyrénées, fit la conquête de Pampelune et de la Navarre, suivant le moine de Saint-Cybar; conquête dont les Navarrois se vengèrent sur son armée, qu'ils taillèrent en pièces dans la vallée de Roncevaux, comme il la ramenait en France. S'étant depuis alliés aux Maures, ils se réconcilièrent, l'an* 806, *avec Louis le Débonnaire, roi d'Aquitaine,* in amicitiam recepti sunt. *(Eginhart). Mais les Navarrois ayant depuis renouvelé leur alliance avec les infidèles, Louis envoya dans la Navarre Aznar ou Asinaire, comte de la Gascogne citérieure, et Ebles, pour réduire ce pays. Ils y réussirent; mais en revenant, ils furent enveloppés sur le sommet des Pyrénées, par les Navarrois, qui mirent en déroute leurs troupes,*

Rois de Cordoue.

de J.-C. (430 de l'Hégire), la dynastie des Ommiades en Espagne, après y avoir régné 308 ans. Cette révolution changea la face de la monarchie des Arabes en Espagne, par les démembrements qu'elle occasionna. On vit alors les gouverneurs des provinces, les ministres des dernier rois, enfin les seigneurs arabes, qui avaient assez d'ambition ou de force, pour s'emparer de quelques villes, s'ériger en souverains; et l'on comptait presque autant de royaumes qu'il y avait de villes. Cordoue, Tolède, Séville, Jaen, Lisbonne, Tortose, Valence, Murcie, Alméric, Dénia, et les îles Baléares, eurent leurs princes particuliers. Les bornes que nous sommes obligés de mettre à cet ouvrage ne nous permettent pas de donner la chronologie historique de tous ces souverains. Nous terminerons donc ici l'article des rois arabes d'Espagne. Au reste, comme leurs états furent successivement conquis par les rois chrétiens, on verra sur ceux-ci une partie au moins de ce qu'il y a de plus considérable dans l'histoire.

prirent les deux chefs, envoyèrent Ebles au roi de Cordoue, et rendirent la liberté à son collègue, parce qu'il était de leur race (Vit. Ludov. Pii, c. 36.). *Aznar, s'étant depuis révolté contre le roi Pépin, mourut, l'an 836, d'une mort horrible, disent les Annales de Saint-Bertin. Après sa mort, Sanche-Sancion, son frère, disent les mêmes Annales, s'empara, malgré Pépin, de son comté, différent de la Navarre, puisqu'il était dans la Gascogne citérieure.*

Il paraît que Sanche-Sancion, s'étant sauvé dans la Navarre, en fut élu comte par les seigneurs du pays, comme étant leur parent. Garcie, son fils, le remplaça, l'an 853, selon Ferrèras. Celui-ci ayant épousé la fille de Mousa, cette alliance, dit le même Auteur, lui coûta la vie, qu'il perdit en 857.

GARCIE-XIMENEZ, Ier ROI DE NAVARRE.

857. GARCIE-XIMENEZ succède à Garcie, son père. Il eut d'abord le même titre que lui, selon Ferréras, et le porta jusque vers l'an 860, qu'il fut proclamé roi. Mais M. d'Hermilli croit plus volontiers que Garcie-Ximenez fut décoré de la dignité royale dès l'année qu'il succéda à son père. Garcie mourut l'an 880, laissant deux fils, Fortun, dit le Moine, et Sanche-Garcie.

FORTUN, DIT LE MOINE.

880. FORTUN, dit LE MOINE, monte sur le trône après la mort de son père. L'an 905, dégoûté des vanités du monde, il convoque les principaux seigneurs dans le monastère de Leyre, renonce, en leur présence, au sceptre, qu'il remet entre les mains de son frère, et embrasse la vie monastique, après vingt-cinq ans de règne.

SANCHE-GARCIE Ier.

905. SANCHE-GARCIE Ier est proclamé roi par les seigneurs, après l'abdication de Fortun, son frère. L'an 906, il entre dans la Gascogne avec ses troupes. L'an 907, il bat les Mahométans devant Pampelune, dont ils étaient venus faire le siége pendant son absence, et les oblige à le lever. Sanche continue les années suivantes de faire la guerre aux Maures, et leur enlève plusieurs places. Chaque année du règne de ce prince est marquée par quelque expédition contre ces infidèles. L'an 919, Sanche-Garcie, accablé d'années et d'infirmités, se retire au monastère de Leyre, laissant le commandement de ses troupes à

don Garcie, son fils, sans toutefois lui céder la couronne, qu'il porta jusqu'à sa mort. L'an 921, Garcie, et le roi de Léon, qui était venu à son secours, sont défaits par Abdérame, général des Mahométans, au Val de Jonquera, près de Salinas d'Oro. La même année, Sanche se met à la tête des troupes, taille en pièces celles d'Abdérame, au retour de l'expédition qu'elles avaient faite au-dela des Pyrénées, après la bataille de Jonquera, et leur enlève les dépouilles dont elles étaient chargées. Sanche-Garcie meurt l'an 926, laissant, outre Garcie, une fille mariée à Alfonse IV, roi de Léon.

GARCIE Ier.

926. GARCIE Ier succéda au roi Sanche-Garcie, son père, qui lui avait donné le commandement des troupes, dès l'an 919. Son règne fut tranquille. Il prit peu de part aux guerres de ses voisins. Il fournit cependant, en 938, à Ramire II, roi de Léon, des troupes qui eurent part à la célèbre victoire remportée le 6 août de cette année, par ce prince, sur les Maures. L'an 970, Garcie meurt dans un âge fort avancé. Ses enfants sont, Sanche, qui suit; Urraque, mariée à Guillaume-Sanche, duc de Gascogne; et Sancie, femme d'Ordoguo II, roi de Léon.

SANCHE II, DIT ABARCA.

970. SANCHE II, dit ABARCA ou le GUÊTRÉ, succède à Garcie Ier, son père. L'an 979, s'étant joint à don Garcie, comte de Castille, il bat les Sarrasins commandés par Orduan. L'an 990, il remporta une nouvelle victoire sur ces infidèles, qui avaient pénétré jusqu'à Pampelune, et les chasse du pays. Il meurt l'an 994, laissant d'URRAQUE, son épouse, fille de Sanche-Gonçalez, comte de Castille, un fils, qui suit.

GARCIE II, DIT LE TREMBLEUR.

994. GARCIE II est proclamé roi après la mort de Sanche II, son père. L'an 998, il marche avec le roi de Léon et le comte de Castille contre les Maures, et remporte, avec ses alliés, la victoire sur Almanzor, général de l'armée des infidèles. Garcie meurt vers la fin de l'an 1000. Il fut surnommé *le Trembleur*, parce que, bien que brave, il tremblait toujours en prenant ses armes. Il avait épousé XIMÈNE, ou CHIMÈNE, dont il eut Sanche, qui suit.

SANCHE III, DIT LE GRAND.

1000. SANCHE, fils de Garcie, monte sur le trône après la mort de son père, et mérite, par ses grands exploits, le surnom de GRAND. On lui donna aussi le titre d'empereur que les Goths n'avaient point osé prendre dans leur état le plus florissant. L'an 1001, il épouse dona MUNIE-ELVIRE, fille de Sanche-Garcie, fils de Garcie-Sanchez, comte de Castille. Il réunit, l'an 1028, la Castille à la Navarre, après la mort du comte Garcie-Sanchez, en vertu du droit de la reine, son épouse, sœur aînée du jeune comte. L'an 1033, Sanche, étant sur le point d'en venir aux mains avec Bermude III, roi de Léon, fait un traité avec lui, par lequel Ferdinand, deuxième fils du roi Sanche III, épouse l'infante dona Sanche, sœur de Bermude, et la Castille est érigée en royaume en faveur de Ferdinand. L'an 1035, Sanche meurt au mois de février, laissant quatre fils, entre lesquels il avait partagé ses états l'année précédente : Garcie, l'aîné, eut le royaume de Navarre; Ferdinand, la Castille; Gonçalez, les comtés de Sobrarve et de Ribagorce. Il fut roi de Sobrarve, mais il ne porta que trois ans la couronne, ayant été assassiné, l'an 1038, par un de ses domestiques; son royaume fut réuni à celui d'Aragon. Ainsi le royaume de Sobrarve n'a subsisté que trois ans, et il faut mettre au rang des fables tout ce que la Martinière dit, dans son Dictionnaire, de l'ancienneté de ce royaume et de ses rois. C'est ce que soutient M. d'Hermilli, et ce qu'il prouve dans sa préface pour le quatrième tome de l'Histoire d'Espagne. Ramire eut l'Aragon. Voilà l'origine des royaumes de Castille, d'Aragon et de Sobrarve. La mère de ces princes mourut l'an 1067....

D. GARCIE III, ROI DE NAVARRE.

1035. GARCIE III, fils aîné de Sanche III, succède à son père au royaume de Navarre, et dans la vieille Castille jusqu'à Burgos. L'an 1037, il épouse dona ETIENNETTE DE BARCELONNE. L'an 1042, il gagne une victoire sur le roi d'Aragon, son frère, qui était venu l'attaquer. L'an 1052, il fonde à Nagera, dans la vieille Castille, un monastère auquel, outre les fonds dont il le dote, il s'engage, pour lui et ses successeurs, à donner la dîme de toutes les conquêtes qu'ils feront sur les Sarrasins. Ce diplôme, souscrit par les rois Ferdinand et Ramire, ses frères, est ainsi daté : *Est autem data et oblata Deo se revolventibus temporum recursibus anni eræ millesimi cum supputatione nonagesimi, die verò II idus decembris, lunæ verò septem diebus exactis.... regnante (Garcia) in Pampilona, in Alava et in Castella ve-*

tula usque in Burgis et usque in Briciam obtinente Cutelium cum suis terminis in Asturiis. (*Archiv. de Cluni*). Garcie, l'an 1054, étant allé rendre visite au roi Ferdinand, qui était malade, est arrêté par les ordres de son frère, et enfermé dans un château, d'où il trouve moyen de s'échapper. De retour dans ses états, il arme pour se venger de cette insulte, et périt dans une bataille, donnée le 1er septembre de la même année, à trois lieues de Burgos. *Et permit Dieux*, dit une ancienne généalogie des sires d'Albret, *celle mecheante avenir à celui roy Garcias de Navarre pour autant que encontre Chrestiens et son frère charnel avoit mandé Sarasins que à son ayde venissent, et maint y en avoit dans son ost qui grand feste en firent quand encontre Chrestiens batailler leur convenoit pour Chrestiens pour autant que les voulsissent et trestous morts et destruits. Mais d'autre manière avint pour tant que trestous yceux Sarasins y furent occis et detranchiez par Castillans qui mie ne les prenoient à merci.* Le roi Garcie laissa de sa femme, Sanche IV et Ramire, avec plusieurs filles. La reine Etiennette mourut le 27 mai 1058.

SANCHE IV, ROI DE NAVARRE.

1054. SANCHE IV, fils aîné de Garcie et d'Etiennette de Barcelonne, est proclamé roi au commencement de septembre. L'an 1066, il épouse PLAISANCE, demoiselle de la première noblesse de France. L'an 1076, Ramire, frère de Sanche, et Ermessinde, une de ses sœurs, forment contre lui une conspiration, et le font périr misérablement le 4 juin. Il laissa deux fils fort jeunes, nommés, l'un et l'autre, Garcie.

SANCHE-RAMIREZ, V^e^. DU NOM.

1076. SANCHE-RAMIREZ, fils de Ramire I, premier roi d'Aragon, s'empare de la Navarre, au préjudice des enfants de Sanche IV, et meurt en 1094. *Voyez son article dans la chronologie des rois d'Aragon.* De FÉLICIE, sa première femme, fille d'Hilduin, comte de Rouci, il eut trois fils : D. Pèdre, D. Alfonse et D. Ramire.

D. PÈDRE Ier.

1094. D. PÈDRE Ier., ou Pierre-Sanche, est proclamé roi dans le camp aussitôt après la mort de Sanche-Ramirez, son père. Il mourut en 1104. *Voyez son article dans la chronologie des rois d'Aragon.*

ALFONSE Ier.

1104. ALFONSE Ier., dit le *Batailleur*, frère du précédent, lui succède après sa mort; il meurt sans enfants, le 7 septembre 1134, de chagrin d'avoir été défait le 17 juillet précédent, par les infidèles devant Fraga, dont il faisait le siége. *Voyez son article dans la chronologie des rois d'Aragon.*

GARCIE-RAMIREZ IV.

1134. GARCIE-RAMIREZ IV, petit-fils de Ramire, frère de Sanche IV, est proclamé roi de Navarre à Pampelune par les grands de la nation. Ce prince, l'an 1141, au mois de novembre, perd sa femme MERGELINE, ou MARGUERITE, nièce de Rotrou II, comte du Perche, par Julienne, sa sœur, femme de Gilbert, seigneur de Laigle en Normandie. M. de Marca se trompe en la disant fille de ce comte. L'an 1144, Garcie épouse en secondes noces, le 24 juin, dona URRAQUE, fille naturelle d'Alfonse VIII, roi de Léon et de Castille. Le règne de Garcie fut une suite presque continuelle de guerres avec Raimond-Berenger, comte de Barcelonne, gouverneur du royaume d'Aragon. Il en eut aussi avec Alfonse-Raimond, roi de Castille, qui vint l'assiéger en 1140 dans Pampelune. Mais Garcie-Ramirez, dans une sortie qu'il fit le 24 avril de cette année, le mit en fuite; et dans le mois de mai suivant, le comte de Toulouse allant en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, le fit consentir à un suspension d'armes. Garcie mourut à Lorca d'une chute de cheval le 21 novembre de l'an 1150, après avoir régné seize ans, laissant deux princes, Sanche, qui suit, et Roderic. Ce dernier étant passé, l'an 1166, en Sicile, changea son nom en celui de Henri, et y fut pourvu d'un comté par la reine, sa sœur, qui, deux ans après, l'obligea de sortir du pays à cause de sa mauvaise conduite. Hugues Falcand, de qui nous tirons ceci, dit que Garcie-Ramirez ne voulut point reconnaître Roderic pour son fils, la reine, sa femme, lui ayant donné de justes sujets de soupçonner sa fidélité. Garcie-Ramirez eut aussi de son premier mariage trois filles; Blanche, mariée à Sanche III, roi de Castille; Marguerite, femme de Guillaume le Mauvais, roi de Sicile; et Sancie, mariée à Gaston V, vicomte de Béarn. La reine Urraque, sa deuxième épouse, se retira l'année suivante auprès d'Alfonse VIII, son père, qui lui donna le gouvernement des Asturies pour subsister, ce qui l'a fait appeler Urraque l'*Asturienne*. Cette princesse mourut l'an 1179.

SANCHE VI, DIT LE SAGE.

1150. SANCHE VI, fils aîné de Garcie IV et de la reine Marguerite, est proclamé roi immédiatement après la mort de son père. L'an 1153, il épouse dona SANCHE, fille d'Alfonse VIII, empereur d'Espagne, et de Berengère, sa première femme: (elle mourut le 3 août 1179.) Alfonse VIII, roi de Castille, et Raimond, prince d'Aragon, s'étant ligués contre lui en 1156, lui enlevèrent plusieurs places qu'il reprit l'année suivante; après quoi il fit la paix avec eux, et réunit ses armes aux leurs pour faire la guerre aux Almohades. Sanche rompit, l'an 1172, l'union qui régnait entre les princes chrétiens d'Espagne, par l'irruption qu'il fit en Aragon, tandis qu'Alfonse II, qui tenait alors ce royaume, était occupé à faire la guerre aux infidèles. Alfonse, obligé par-là d'abandonner son expédition, entra dans la Navarre à son tour avec le roi de Castille, son allié, et rendit à Sanche avec usure les dommages qu'il lui avait causés. La guerre qu'ils lui firent ne fut terminée qu'en 1179, par la médiation de Henri II, roi d'Angleterre. Mais la paix que régla ce monarque, entre les puissances belligérantes, ne fut point durable, s'il est vrai, comme on le conjecture, que la ville de Vittoria, en Biscaye fut bâtie, l'an 1181, en mémoire d'une bataille gagnée par le roi de Navarre sur le roi de Castille. L'an 1191, sur la demande que Richard, roi d'Angleterre, fit de Bérengère, fille de Sanche, cette princesse est amenée au monarque anglais par Éléonore, sa mère, en Sicile, où il lui donne sa main au mépris d'Alix de France, qui lui avait été fiancée long-tems auparavant. L'an 1194, (de l'ère d'Espagne 1232) le 27 juin, Sanche meurt après avoir régné environ quarante-quatre ans, laissant un fils de même nom que lui, qui succéda à la couronne, et deux filles, Bérengère, dont on vient de parler, et Blanche qui épousa Thibault III, comte de Champagne, et fit passer la couronne de Navarre dans la maison de ces comtes.

SANCHE VII, DIT LE FORT ET L'ENFERMÉ.

1194. SANCHE VII monte sur le trône de Navarre après la mort de Sanche VI, son père. L'an 1199, il passe en Afrique dans l'espérance d'épouser la fille du roi de Maroc, qui la lui avait offerte, en lui promettant pour dot tout ce qu'il possédait en Espagne. Mais tout ce qu'il rapporta de ce voyage, au bout de deux ans, ce fut un cancer, suite d'une grande maladie qu'il avait eue à Maroc. Ce mal le rendit si triste et si sauvage,

qu'il demeura presque toujours enfermé dans son palais de Tudèle, sans vouloir se communiquer à personne : c'est ce qui l'a fait nommer par quelques-uns l'*Enfermé*. L'an 1209, il a une entrevue avec les rois de Castille et d'Aragon, et conclut la paix avec le dernier par la médiation du premier. Sanche, malgré ses infirmités, se mit en campagne l'an 1212, et eut grande part à la célèbre victoire qu'Alfonse, roi de Castille, et D. Pèdre, roi d'Aragon, remportèrent, le 16 juillet, sur les Mahométans. L'an 1224, Sanche, se voyant sans enfants, adopte pour son successeur Thibaut IV, son neveu, comte de Champagne. Mais dans la suite ayant changé de dispositions, il fit venir à Tudèle don Jayme, roi d'Aragon, qui avait déjà un fils ; et par traité conclu le 2 février 1231, ils s'adoptèrent réciproquement et se constituèrent héritiers l'un de l'autre ; ce qui fut ratifié par les grands de l'un et l'autre royaumes, et néanmoins demeura sans effet. Le roi Sanche mourut le 7 avril 1234, à l'âge de 80 ans, après un règne de 40 ans, et fut enterré à Roncevaux. Ce prince devait être fort économe, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il laissa dans son trésor, en mourant, 1,700,000 liv. ; somme qui reviendrait à plus de quatre millions de notre monnaie. Il avait épousé CONSTANCE, fille de Raimond VI, comte de Toulouse, qu'il répudia après en avoir eu un fils, Ferdinand, mort long-tems avant lui. Elle épousa ensuite Pierre Bermond, seigneur de Sauve, qui revendiqua la succession de son beau-père contre Simon de Montfort. « On blâme beaucoup, dit D. « Vaissète, le roi Sanche d'avoir répudié Constance qui, étant « très-féconde, l'aurait empêché de laisser éteindre sa race, et « dont il aurait pu mieux soutenir les droits sur le comté de « Toulouse que Pierre Bermond ».

THIBAUT I, DIT LE POSTHUME.

1234. THIBAUT I, (comte de Champagne, IVe. du nom,) neveu de Sanche le Fort, étant fils de dona Blanche sa sœur, est appelé, en vertu de son adoption faite en 1224, à la couronne de Navarre, et proclamé roi dans la cathédrale de Pampelune le 7 mai. D. Jayme, roi d'Aragon, ne manqua pas de remuer pour faire valoir le traité qu'il avait conclu en 1231 avec don Sanche. Mais il était si contraire aux lois divines et humaines que nul seigneur en Navarre n'osa en prendre la défense. Le pape Grégoire IX d'ailleurs intimida les ennemis de Thibaut en menaçant des censures ceux qui entreprendraient de donner atteinte à ses droits. Thibaut néanmoins fut reprimandé par ce pontife, l'an 1236, pour avoir concouru à la délibé-

ration qu'avaient prise, de concert avec le roi saint Louis, les barons de France, à l'effet de réprimer les entreprises de la puissance ecclésiastique sur la séculière (Oderic. Rayn). L'an 1238, Thibaut repasse en France, où le commandement de l'armée des croisés lui est déféré. Il part pour la Syrie le jour de la Saint-Jean-Baptiste de l'année suivante, accompagné d'un grand nombre de seigneurs français, bourguignons et autres, du nombre desquels étaient Henri, comte de Bar-le-Duc, et Amauri de Montfort. Ayant débarqué à Saint-Jean d'Acre, ils délibérèrent de rebâtir Ascalon, et s'avancèrent jusqu'à Jaffa. A peine y furent-ils arrivés avec les Templiers, qu'un espion vient les avertir qu'un corps de mille turcs est campé aux environs de Gaza. Trois cents d'entre eux, la plupart templiers, se détachent aussitôt pour aller attaquer ces infidèles. Ils furent si bien reçus que peu d'entre eux revinrent du combat qu'ils livrèrent. Le comte de Bar-le-Duc y perdit la vie et Amauri la liberté. Ce revers effraya le roi de Navarre, qui s'en revint l'année suivante sans avoir rien fait (*Marin. Sanut.* L. 3, part. 11, c. 15). L'an 1253, ce prince meurt à Pampelune le 8 juillet, et est inhumé dans l'église cathédrale (Mariana, Ferréras). Thibaut laissa de MARGUERITE DE BOURBON, son épouse, deux fils, Thibaut et Henri, qui furent successivement rois de Navarre (*Voy.* Thibaut IV, *comte de Champagne*).

THIBAUT II.

1253. THIBAUT II, est reconnu roi de Navarre après la mort de son père, et commence à régner sous la tutelle de Marguerite, sa mère. Cette princesse, dans une conférence qui se tint à Tudèle au mois d'août 1253, renouvelle le traité d'alliance qui était entre D. Jayme, roi d'Aragon, et son époux. Alfonse, roi de Castille et gendre de D. Jayme, étant entré peu de tems après à main armée en Navarre, son beau-père se joint à Marguerite pour le repousser, et l'oblige à conclure une trêve qui fut changée en paix l'an 1256. Jean, duc de Bretagne, menaçait aussi la Navarre d'une invasion, prétendant qu'elle lui appartenait en vertu de son contrat de mariage avec Blanche, sœur de Thibaut. Il était dit en effet par cet acte que ce royaume, après la mort de Thibaut I, appartiendrait au duc Jean s'il avait alors un fils de sa femme. Thibaut II s'étant rendu à la cour de France l'an 1254, traite avec le duc par la médiation de saint Louis, et l'engage à renoncer à ses prétentions moyennant une rente de trois mille livres qu'il lui assure. L'an 1256, il perd sa mère le 12 avril, selon Zurita. Pithou néanmoins cite une charte du mois de novembre 1257, donnée par cette princesse. Le P. Pelletier croit

qu'elle mourut en 1258. La coutume n'était point encore de donner l'onction aux rois de Navarre. Thibaut demande cette faveur pour lui et ses successeurs au pape Alexandre IV, qui la lui accorde l'an 1257, et commet l'évêque de Pampelune pour faire la cérémonie avec d'autres prélats (Raynaldi, Sponde). L'an 1258, il épouse, à Melun, la princesse ISABELLE, fille de saint Louis. Thibaut, l'an 1267, se croise avec saint Louis pour le voyage de la Terre-Sainte, qui ne se fit que l'an 1270. Thibaut, après avoir cherché de toutes parts à négocier quelque mariage pour le prince Henri, son frère, parvient enfin, l'an 1269, à lui faire épouser Blanche, fille de Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis. L'an 1270, Thibaut, qui avait accompagné saint Louis, son beau-père, au siége de Tunis, aborde en Sicile après la mort du saint roi, et meurt à Trapani le 5 décembre, sans laisser d'enfants.

HENRI I, DIT LE GRAS.

1270. HENRI I, frère de Thibaut II, lui succède le 5 décembre, et, le premier mars de l'annnée suivante, il est proclamé roi solennellement à Pampelune. L'an 1273, il est sacré le 24 mai dans l'église de cette ville. Cette année il perd Thibaut, son fils unique, encore au berceau, par un accident des plus tragiques. Le gouverneur et la nourrice de cet enfant se le jetant en badinant dans les bras de l'un et de l'autre, le premier le laisse tomber du haut d'une galerie en bas. Le prince mourut sur le champ de sa chute. Le gouverneur de désespoir se précipite après lui, et expire à son côté. Henri n'ayant plus qu'une fille nommée Jeanne, âgée seulement de deux ans et demi, la fait reconnaître pour héritière de sa couronne, malgré l'opposition des états qui prétendaient que la Navarre était assujettie à la loi salique, et qu'*elle ne tombait pas de lance en quenouille*, comme on parlait alors. Henri conclut peu de tems après un traité avec Edouard I, roi d'Angleterre, par lequel il promet de donner cette princesse en mariage à un des fils de ce monarque. Mais il révoqua cette promesse par son testament dont une des dispositions fut que sa fille serait mariée en France. L'an 1274 Henri meurt, suffoqué par la graisse, le 21, ou 22 juillet, ou le 28, selon d'autres (*Voy.* Henri III, *Comte de Champagne.*)

JEANNE I.

1274. JEANNE, née, l'an 1270, de Henri et de Blanche d'Artois, succède à son père à l'âge de trois ans et demi sous la tutelle de sa mère. Le 27 août, les états choisissent D. Pèdre-Sanche de Montaigu pour gouverner avec la reine-mère. Ce choix occa-

sionne une division : la reine, alarmée, enlève sa fille, se retire secrètement avec elle, et vient à Paris. Le roi Philippe le Hardi envoie Eustache de Beaumarchais, seigneur français, pour rétablir le calme dans le pays. Eustache s'acquitta de sa commission en homme intelligent; il gagna le plus qu'il lui fut possible de villes et de barons, vint jusqu'à Pampelune, où il se logea adroitement avec sa garnison et les autres français, dans l'endroit le plus sûr, et commença à faire la loi. Mais ayant entrepris de réformer quelques abus, son zèle souleva les seigneurs du pays, qui vinrent l'assiéger dans la forteresse de Pampelune. Le roi de France à cette nouvelle fait partir Robert, comte d'Artois, et le connétable Imbert de Beaujeu, avec une armée pour la Navarre. Pampelune fut emportée d'assaut vers la fin de septembre 1276, Eustache délivré, et les auteurs de la sédition sévèrement punis. Les généraux voulaient sauver cette ville du pillage; mais ils n'en furent pas les maîtres. Le soldat, et surtout les gascons, y commirent des excès horribles. Il restait encore sept châteaux à soumettre pour réduire toute la Navarre. Robert en vint à bout, et chassa du pays les Aragonais, qui voulaient profiter du trouble pour s'en emparer. Avant le retour du prince en France, le roi Philippe le Hardi, par le conseil de sa mère, fit épouser à la reine Blanche Edmond, comte de Lancastre, frère du roi d'Angleterre, ce qui déplut au comte. Blanche dans le même tems négociait le mariage de sa fille avec Philippe, deuxième fils du roi de France, qui devint bientôt l'aîné par la mort de Louis son frère. Le traité fut conclu dans le mois de mai 1275; mais le mariage ne s'accomplit que neuf ans après (Pelletier, *Histoire des comtes de Champagne*). D. Vaissète met en 1276 l'expédition du comte d'Artois en Navarre, et Ferréras en 1278.

La même JEANNE I, et PHILIPPE LE BEL.

L'an 1284, le 16 août, Jeanne, héritière du royaume de Navarre, épouse Philippe le Bel, fils aîné de Philippe le Hardi. Elle sut, dit M. Velli, par ses soins accompagnés d'une rare prudence, chasser l'aragonais et le castillan de la Navarre, où elle maintint heureusement la paix, tant par la sagesse des gouverneurs qu'elle lui donna, que par la beauté des réglements qu'elle y établit. Les Navarrois respectaient en elle jusqu'à la sévérité que lui inspirait le zèle de la justice, parce qu'elle savait la tempérer par une douceur salutaire. On eût dit, c'est l'expression de Mézerai, qu'elle tenait tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles, par le cœur, étant également belle, éloquente, généreuse, libérale. L'amour de la gloire fut sa passion dominante, et tout l'objet de ses desirs de laisser à la

postérité un illustre souvenir de son existence. Ce fut pour s'assurer cette immortalité qu'elle fit élever dans la Navarre cette ville si connue sous le nom de *Puente-la-Reyna*; qu'elle bâtit et dota l'abbaye de la Barre, au faubourg de Château-Thierri ; qu'elle donna de grands biens aux Chartreux, aux Cordeliers, aux Jacobins; qu'elle récompensa si généreusement les gens de lettres; enfin qu'elle fonda, l'an 1304 (N. S.), le collége de Navarre et de Champagne dans l'université de Paris. Cette grande reine mourut au château de Vincennes le 2 avril 1305, à l'âge d'environ 32 ans, et fut enterrée aux cordeliers de Paris. (*Voy*. Philippe le Bel, *roi de France.*)

LOUIS HUTIN.

L'an 1305, Louis Hutin, fils aîné de Jeanne, reine et propriétaire du royaume de Navarre, succède à sa mère le 4 avril, mais sans prendre alors le titre de roi. L'an 1307, Louis passe en Navarre au mois de juillet, et se fait couronner dans la cathédrale de Pampelune. L'an 1314, il succède à Philippe le Bel au royaume de France, et meurt le 5 juillet 1316. (Voy. *les rois de France.*)

PHILIPPE LE LONG.

1316. Philippe le Long, frère du roi Louis Hutin et son successeur au royaume de France, le fut aussi dans celui de Navarre, qu'il n'administra d'abord que comme tuteur de Jeanne, sa nièce, fille et héritière du roi défunt, née le 28 janvier 1312 (N. S.). Mais par un traité conclu le 27 mars 1318 (N. S.) avec Eudes IV, duc de Bourgogne, oncle maternel de Jeanne, il devint propriétaire de la Navarre, ainsi que des comtés de Champagne et de Brie, au moyen d'une rente de 15 mille livres, et d'une somme de 150 mille qu'il assura à la princesse pour indemnité, sous la clause néanmoins que si Philippe le Long venait à mourir sans enfants mâles, les états qui lui étaient cédés retourneraient à Jeanne, *comme son propre*. La noblesse de Navarre acquiesça, par impuissance d'y résister, à cet arrangement; et en conséquence Philippe le Long fut reconnu roi de Navarre. Ce prince, en vertu du même traité, maria, au mois de mai de la même année, Jeanne, âgée seulement de six ans, avec Philippe, petit-fils par Louis, comte d'Evreux, son père, du roi Philippe le Hardi. L'an 1322, Philippe le Long mourut le 3 janvier sans laisser de postérité mâle. (Voy. *les rois de France et les comtes de Champagne.*)

CHARLES LE BEL.

1322. Charles le Bel, frère de Philippe le Long, lui succéda au royaume de Navarre comme en celui de France, sans égard pour le droit de réversion de la première de ces deux monarchies, ouvert à Jeanne et Philippe d'Evreux, son époux, par la clause de la transaction du 13 mars 1318. Pour légitimer néanmoins son usurpation, il engagea, l'an 1325, Jeanne et son époux à renouveler avec lui cette transaction. Charles mourut le premier février 1328, sans enfants mâles, comme le feu roi, son frère. (Voy. *les rois de France et les comtes de Champagne.*)

JEANNE ET PHILIPPE D'EVREUX, dit LE SAGE.

1328. Jeanne et Philippe d'Evreux, son mari, se mirent en possession de la Navarre après la mort de Charles le Bel, en vertu de la clause qui leur assurait ce royaume au cas que Charles ne laissât point d'enfant mâle. Les états du pays les proclamèrent à Pampelune et les reçurent avec grand empressement. Depuis la mort de Louis Hutin la Navarre était dans une espèce d'anarchie, les rois Philippe le Long et Charles le Bel n'y ayant jamais paru. L'an 1329, les deux époux furent couronnés à Pampelune. Avant la cérémonie, les états leur firent jurer l'observation de plusieurs articles, dont les principaux sont de ne pouvoir faire battre monnaie nouvelle qu'une seule fois pendant leur règne; de ne donner qu'à des gentilshommes navarrois la garde des forteresses du pays; de ne rien engager ni aliéner du domaine royal; de laisser le gouvernement du royaume à leur fils aîné, dès qu'il aura 20 ans accomplis; et enfin de déclarer les Navarrois quittes de leur serment de fidélité en cas de violement de ces engagements. Une chose remarquable, c'est que Philippe et Jeanne eurent soin de faire approuver, par le roi de France, les réglements qu'ils avaient faits à leur avénement à la couronne. L'an 1331, Philippe d'Evreux, de concert avec les états, établit un parlement en Navarre. Il passe la même année avec son épouse en France où ils firent un séjour de quatre ans. Pendant leur absence il s'élève l'an 1334, une querelle entre les Navarrois et les Castillans, touchant leurs limites. Henri de Solis, vice-roi de Navarre, fa[it] une irruption, l'an 1335, en Castille, avec le secours des Ara[-] gonais. Il est battu près de Tudèle. Mais Gaston, vicomte d[e] Béarn et comte de Foix, étant venu à son secours, rallie les Na[-] varrois, et a l'avantage à son tour. Philippe, l'année suivante se brouille avec le roi d'Angleterre au sujet d'une abbaye situe[e] sur les limites de la Navarre et de la Gascogne, dont l'un e[t]

l'autre prétendaient respectivement avoir la garde. Guerre à cette occasion. Jean de Vienne, archevêque de Reims, est envoyé sur les lieux par le roi de France pour accommoder ce différent, et il y réussit. (Nangis, *contin.*) Mais Philippe n'en demeura pas moins opposé aux Anglais dans la guerre qu'ils avaient alors avec la France. S'étant rendu à l'armée française, il s'y distingua dans toutes les occasions par sa valeur et sa bonne conduite. De retour dans ses états, Philippe marcha, l'an 1343, au secours d'Alfonse XI, roi de Castille, contre les Maures. Mais étant au siége d'Algézire, il y tomba malade, et vint mourir à Xérès le 16 septembre, selon le P. Anselme, ou dix jours plus tard suivant Ferréras, à l'âge de trente-huit ou trente-neuf ans. Philippe laissa de la reine, son épouse, trois fils et cinq filles. Les fils sont, Charles, qui suit; Philippe et Louis: les filles, Jeanne, Blanche, Marie, Agnès et Jeanne, dite *la Jeune*. Après la mort de Philippe, comme le royaume appartenait en propre à la reine Jeanne, Charles, fils aîné de Philippe, ne fut point proclamé. L'an 1346, la reine Jeanne envoie du secours au roi de France contre les Anglais. L'an 1349, elle meurt, le 8 octobre, à Conflans, près de Paris, où elle avait accompagné Blanche, sa fille, destinée à Jean, fils aîné de Philippe de Valois. Mais le roi fut si frappé de la beauté de Blanche, qu'il l'épousa lui-même. La reine Jeanne fut inhumée dans l'abbaye de St.-Denis, près de Louis Hutin, son père. (*Voy.* Philippe le Bon, *comte d'Evreux, et les comtes de Champagne.*)

CHARLES II, DIT LE MAUVAIS.

1349. CHARLES II, fils de Philippe d'Evreux et de Jeanne de Navarre, né l'an 1332, était en France avec sa mère lorsqu'elle mourut. Étant retourné dans son royaume, il fut couronné le 27 juin 1350, à Pampelune. L'an 1353, il épouse JEANNE DE FRANCE, fille aînée du roi Jean II. Charles se distingua de bonne heure par des forfaits. L'an 1354, le 8 janvier, il fait assassiner Charles d'Espagne, fils de D. Alfonse de la Cerda, comte d'Angoulême et connétable de France, et se ligue ensuite avec les Anglais. Adroit et insinuant, il vint à bout de corrompre le dauphin Charles, et de l'entraîner dans une conspiration contre le roi Jean, son père. Elle fut découverte, et le dauphin obtint son pardon. Il poussa même le repentir jusqu'à livrer le roi de Navarre, qu'il attira auprès de lui à Rouen, au ressentiment du roi, son père, qui vint lui-même le surprendre, et l'envoya prisonnier, d'abord au château d'Arleux, puis au Châtelet de Paris. Telle fut la source de l'inimitié qui régna toujours entre les deux Charles. Le navarrois était encore prisonnier, lorsque

le roi Jean perdit contre les Anglais, en 1356, la funeste bataille de Poitiers, où il tomba dans la captivité. Le roi de Navarre trouva le secret de s'évader l'année suivante, à la faveur des troubles que causa, en France, le malheur du roi; et l'usage qu'il fit de sa liberté fut de les augmenter par ses perfidies. Il eut même l'audace d'aspirer à la couronne de France; et, ne pouvant y parvenir, il se joignit aux Anglais et aux factieux, pour faire la guerre au dauphin. Blanche, sa sœur, veuve du roi Philippe de Valois, qui était dans ses intérêts, lui livra Melun; et comme il était déjà maître de Mantes et de Meulent, il empêcha les provisions d'arriver par eau dans la capitale, ce qui ne tarda pas d'y causer la disette. Le navarrois se jette ensuite sur la Picardie, où il fait des ravages plus dignes d'un brigand que d'un prince. L'an 1359, le régent, pressé par les Parisiens, va faire le siége de Melun. Trois reines, deux de France, et celle de Navarre, étaient renfermées dans la place. Les assiégeants livrent un assaut, où ils sont repoussés, ce qui donne lieu aux légats du pape d'interposer leur médiation pour la paix. Le dauphin y consent. Elle est conclue à Vernon, et le roi de Navarre, en rendant Melun, garde Mantes et Meulent. Mais son caractère brouillon ne lui permit pas de rester long-tems en repos. Ses exploits furent néanmoins peu considérables pendant le reste du règne du roi Jean. Mais après la mort de ce prince, sa haine contre le dauphin, devenu roi, se renouvela. L'an 1364, Louis, son frère, après avoir fait le dégât dans l'Auvergne et le Bourbonnais, se rend maître de la Charité sur Loire. Le duc de Bourgogne étant venu l'y assiéger, l'oblige de rendre la place par composition. Humilié par ce revers, Charles le Mauvais ratifie, l'an 1365, à Pampelune, au mois de mai, le traité de paix conclu entre le roi de France et lui, le 6 mars précédent, par lequel il cède les villes et les châtellenies de Mantes et de Meulent; et le roi Charles V, pour le dédommager, lui donne en fief et pairie la ville et la baronnie de Montpellier, avec ses dépendances. Le navarrois fit, l'an 1373, une perte à laquelle il se montra peu sensible, et qu'il avait lui-même, disait-on, préparée. Ce fut Jeanne, sa femme, qui mourut subitement, le 3 décembre, à Evreux, dans le bain, *de faiblesse de cœur, ou d'avoir été mal gardée;* ce sont les termes et le résultat des dépositions juridiquement faites sur ce sujet. Elles ne dissipèrent pas le soupçon qu'on avait formé contre son époux de l'avoir empoisonnée. Cette princesse fut enterrée dans la cathédrale d'Evreux. Le roi de Navarre, l'an 1384, fut non seulement soupçonné, mais convaincu d'un autre forfait semblable à celui qu'on lui imputait à l'égard de sa femme. Ayant fait venir un anglais dont il con-

naissait le caractère dévoué, comme le sien, à toute sorte de scélératesse, il l'employa pour faire périr, par le poison, le roi de France, avec toute la famille royale et plusieurs seigneurs de la cour; ce qui était d'autant plus facile à cet homme, qu'il avait accès dans les cuisines royales. Mais l'empoisonneur, sur quelques avis qu'on reçut, fut arrêté en arrivant, et avoua tout. Celui qui l'avait mis en œuvre, retiré dans son royaume, échappa à la justice des hommes, mais la vengeance divine n'était pas loin d'éclater sur une tête aussi coupable. Epuisé de débauches, il tomba, sur la fin de l'an 1386, dans une telle défaillance, que, de l'avis des médecins, on l'enveloppa dans un drap imbibé d'eau-de-vie, pour ranimer en lui la chaleur naturelle. Ce remède lui devint funeste. Le feu ayant pris au drap, par l'imprudence de son valet de chambre, il mourut de cet accident le premier janvier 1387 (N. S.), à l'âge de cinquante-cinq ans. C'est ainsi que presque tous les historiens français racontent la mort de Charles II. Mais, dans la chronique de Saint-Denis, on voit une lettre de l'évêque de Dax, son principal ministre, à la reine Blanche, sœur de ce prince, et veuve de Philippe de Valois; lettre où il n'est fait nulle mention de ces affreuses circonstances, mais seulement des vives douleurs que le roi avait souffertes dans sa dernière maladie, avec de grandes marques de pénitence et de résignation à la volonté de Dieu. « Ce prince avait, dit Mézerai, toutes les » bonnes qualités qu'une méchante âme rend pernicieuses : » l'esprit, l'éloquence, l'adresse, la hardiesse et la libéralité. » Il pouvait ajouter que c'était le plus bel homme et le mieux fait de son tems. Charles eut de son épouse trois fils et quatre filles ; savoir : Charles III, son successeur ; Philippe, mort jeune; et Pierre, comte de Mortain ; Marie, femme d'Alfonse d'Aragon ; Jeanne, mariée avec Jean de Montfort, duc de Bretagne, ensuite avec Henri IV, roi d'Angleterre; Bonne et Blanche, mortes, l'une et l'autre, avant le roi, leur père. (*Voyez* Charles Ier, *comte d'Evreux, et les rois de France Jean et Charles V.*)

CHARLES III, DIT LE NOBLE.

1387. (N. S.) CHARLES III, dit le NOBLE (né à Mantes, l'an 1361, marié, le 27 mai 1375, à Soria, avec LÉONORE, fille de Henri II, roi de Castille), succède, le premier janvier, à Charles le Mauvais, son père. Mais il ne fut proclamé roi que le 28 du même mois, à son retour de Pennafiel, en Castille, où il était avec sa femme et ses filles à la mort de son père. Son couronnement se fit le 25 juillet de l'an 1390, à Pampelune.

L'an 1404, il fait, le 9 juin, un traité avec Charles VI, roi de France, par lequel il renonce à toutes ses prétentions sur les comtés de Champagne, de Brie, d'Evreux, etc., pour douze mille livres, sur différentes seigneuries que le roi érige en sa faveur en duché-pairie, sous le nom de duché de Nemours. L'an 1425, Charles meurt d'apoplexie le 8 septembre, âgé de soixante-quatre ans, après en avoir régné trente-neuf et huit mois. Autant Charles II s'était rendu odieux par sa cruauté, et surtout par ses noirs desseins contre la France, autant Charles III, son fils, se rendit aimable par ses belles qualités. Il eut de son épouse, morte le 27 juillet 1415, deux fils, D. Carlos, né le 3 juin 1397 (créé prince de Viane, titre qui fut dans la suite affecté à l'héritier présomptif du trône de Navarre), mort l'an 1402, le 12 août; D. Louis, né l'an 1402, et mort la même année, et plusieurs princesses; savoir: Jeanne, mariée avec Jean de Grailli, comte de Foix, morte sans enfants; Marie et Marguerite, mortes en bas âge; Blanche, qui épousa, en premières noces, l'an 1402, Martin, roi de Sicile, mort l'an 1409, et, en secondes noces, l'an 1419, Jean, fils de Ferdinand Ier, roi d'Aragon, qui devint roi de Navarre et d'Aragon; Béatrix, mariée, le 14 septembre 1406, avec Jacques de Bourbon, comte de la Marche; enfin Isabelle, qui épousa, l'an 1418, Jean IV, comte d'Armagnac. (*Voyez* Charles II, *comte d'Evreux.*)

JEAN II.

1425. Jean II, deuxième fils de Ferdinand, roi d'Aragon, et de Léonore d'Albuquerque, monte sur le trône de Navarre, et est proclamé roi dans le camp du roi d'Aragon, qui faisait la guerre au roi de Castille. Il fut redevable de la couronne à Blanche, fille de Charles III, qu'il avait épousée, l'an 1419, étant veuve de Martin, roi de Sicile; il eut d'elle don Carlos, prince de Viane, né le 19 (ou, selon d'autres, le 29) mai 1421; Blanche, née le 7 juin 1424; et Léonore, qui fut mariée à Gaston IV, comte de Foix, et succéda, dans le royaume de Navarre, à son père. L'an 1429, le 15 mai, Jean est couronné à Pampelune. Le roi et la reine prêtèrent les serments ordinaires; et, suivant la coutume usitée depuis le tems des Goths, l'un et l'autre furent montrés au peuple sur un bouclier, soutenu par les députés des principales villes du royaume. Le roi de Navarre s'étant rendu, l'an 1434, auprès du roi d'Aragon, son frère, en Sicile, est fait prisonnier, le 5 août, à la bataille navale de Gaëte, avec ce prince et l'infant don Henri, son autre frère, par la flotte du duc de Milan, qui, les ayant reçus à Milan, leur

fit bon accueil, et les renvoya libres. L'an 1439, don Carlos épouse Ignez, fille du duc de Clèves : (elle mourut le 6 avril 1448.) L'an 1441, la reine Blanche meurt le 3 avril, laissant la couronne, dont elle était propriétaire, à don Carlos, son fils ; mais le roi Jean y était trop attaché pour la quitter : et c'est ce qui occasionna dans la suite de grandes divisions entre le père et le fils. Le premier épousa, l'an 1447, en secondes nôces, Jeanne, fille de Frédéric Henriquez, amirante de Castille, et de Marie de Cordoue. Il eût de cette nouvelle épouse (morte le 13 février 1468,) Ferdinand, qui réunit l'Espagne en une seule monarchie, et la princesse Jeanne, qui épousa, l'an 1476, Ferdinand, roi de Naples. L'an 1452, don Carlos est défait le 23 octobre, pris prisonnier, et enfermé dans le château de Tafalla, par ordre de son père. Le roi de Castille s'intéresse pour la délivrance de l'infant, et l'obtient l'année suivante. Ce monarque et le roi de Navarre signent, le 19 février 1455, à Saragosse, un traité par lequel le second cède au roi de Castille les domaines qu'il avait dans ce royaume, moyennant une pension annuelle de trois millions et demi de maravédis. Peu de tems après la guerre civile se renouvelle en Navarre. Le prince don Carlos, profitant de l'éloignement de son père, lève des troupes, avec lesquelles il s'empare de Saint-Jean-Pied-de-Port, et soumet la plus grande partie de la Navarre; dona Blanche appuyant de toutes ses forces les intérêts de son frère. Cette levée de bouclier irrite le roi de Navarre, au point qu'il déshérite don Carlos et dona Blanche, et appelle au trône dona Léonore, sa fille cadette, épouse de Gaston IV, comte de Foix. Battu l'année suivante à Estella, par son père et le comte de Foix, don Carlos se retire en France, laissant à Jean de Beaumont le soin de défendre les places qui tenaient encore pour lui dans la Navarre. (Les Beaumont et les Grammont, ou Agrammont, étaient les deux familles les plus puissantes de ce royaume, mais toujours opposées d'intérêts, et toujours à la tête de deux factions.) De France, où il prit des liaisons avec le dauphin (depuis le roi Louis XI), don Carlos passe en Italie auprès d'Alfonse, roi d'Aragon, son oncle, qui le prend sous sa protection. Le roi de Navarre, l'an 1457, consent de s'en rapporter au jugement du roi d'Aragon, son frère, pour la décision de ses différents. Mais la mort ne donna pas le tems à cet arbitre de prononcer en connaissance de cause.

JEAN II, roi d'Aragon et de Navarre.

L'an 1458, Jean, roi de Navarre, succède à son frère Alfonse

dans l'Aragon, dont il est proclamé roi le 5 juillet. L'an 1460, il entre dans la conspiration des seigneurs de Castille contre leur roi. Ayant assemblé les états d'Aragon à Fraga, il y déclare, le 30 août de la même année, les royaumes de Sicile et de Sardaigne réunis à perpétuité à l'Aragon; et, le 2 décembre suivant, il fait arrêter à Barcelonne l'infant don Carlos, avec lequel il venait de s'accommoder. Mais la crainte d'une révolte qui commençait à éclater en faveur de ce jeune prince, obligea le roi, l'année suivante, à le remettre en liberté.

Don Carlos, peu de tems après, meurt (le 23 septembre), laissant trois enfants naturels, Philippe, Alfonse et Anne. Il avait institué héritière de Navarre Blanche, sa sœur. Mézerai, suivi par le continuateur de M. Fleuri, assure que don Carlos fut empoisonné par ordre du roi; mais ce n'est, dit M. d'Hermilli, qu'une pure conjecture dénuée de toute preuve. L'an 1462, à l'instigation du comte de Foix, son gendre, le roi Jean se ligue avec Louis XI, qui s'était déclaré d'abord contre lui, déshérite Blanche, sœur de don Carlos, héritière légitime du royaume de Navarre, substitue à ses droits Léonore, sœur cadette de Blanche, femme du comte de Foix, et au défaut de Léonore, Gaston, fils de cette comtesse: disposition qui occasionne une révolte dans la Catalogne. La princesse Blanche fut ensuite livrée à ses ennemis par son père, et enfermée au château d'Orthés, où elle mourut le 2 décembre 1464, empoisonnée, dit-on, par le comte et la comtesse de Foix, sa sœur. Le 5 janvier de l'année suivante, don Pèdre, infant de Portugal, arrive à Barcelonne sur des vaisseaux que les Catalans lui avaient envoyés; et le 21 du même mois, il est proclamé roi d'Aragon et de Sicile. L'an 1465, D. Pèdre est battu, le 31 janvier, par l'infant D. Ferdinand; il se venge de cet échec par la prise de plusieurs places; mais il meurt le 29 juin de l'année suivante, ayant institué héritier de la principauté de Catalogne le prince Jean de Portugal, comme le successeur le plus immédiat du côté des comtes d'Urgel: mais les Catalans appellent René d'Anjou, roi de Sicile, dont le frère, Louis d'Anjou, avait été l'un des prétendants à la couronne d'Aragon après la mort du roi D. Martin, et qui leur faisait espérer plus de secours, parce qu'il était parent du roi de France. Louis XI, en effet, embrassa ses intérêts, et abandonna le roi d'Aragon. Ce dernier, affaibli par l'âge et par la perte de sa vue, fait reconnaître Ferdinand, son fils, pour vice-roi d'Aragon et roi de Sicile. René d'Anjou, de son côté, ne pouvant, à raison de son grand âge, se rendre en Catalogne, y envoie, l'an 1467, Jean, son fils, duc de Lorraine. La reine d'Aragon combat pour son mari; elle assiége

Roses et soumet plusieurs places. Mais la mort emporte cette héroïne le 13 février de l'année suivante. Le duc de Lorraine, l'an 1469, prend Gironne, après un troisième siége, gagne une bataille contre le roi Ferdinand, qui avait recouvré la vue dont une cataracte l'avait privé, et s'empare de presque tout le Lampourdan. L'an 1470, ce prince, n'ayant plus qu'un pas à faire pour se rendre maître de l'Aragon, meurt à Barcelonne le 16 décembre. On prétend qu'en mourant il exhorta les Catalans à se soumettre au roi Jean; mais ils étaient trop aveugles pour suivre un avis si sage. L'an 1472, le 17 octobre, Barcelonne, assiégée par mer et par terre, se rend par capitulation au roi Jean, qui, le lendemain, y fait son entrée. Ce succès l'encourage à recouvrer le Roussillon, qu'il avait engagé au roi Louis XI pour une somme d'argent. Perpignan lui ouvre ses portes. Il se renferme dans la place, et la défend contre les Français qui lèvent le siége sur la fin de juin 1473, à l'arrivée de l'infant D. Ferdinand, fils du roi. Louis XI, irrité de ce mauvais succès, nomme d'autres généraux, et donne des ordres pour recommencer le siége; mais cette seconde entreprise échoua comme la première, et fut suivie d'un traité de paix qui ne tarda pas d'être violé (*Voy.* Louis XI). L'an 1475, les Français reprennent Perpignan le 14 mars. Le roi Jean perd, le 19 novembre suivant, D. Jean, son fils, archevêque de Saragosse. Lui-même termine ses jours à Barcelonne le 19 janvier 1479, âgé de quatre-vingt-deux ans, après en avoir régné environ cinquante-quatre comme roi de Navarre, et dix-neuf comme roi d'Aragon. Jean II ne manquait ni de courage, ni de politique; mais avec cela son régne fut une suite presque non interrompue de revers, parce que son ambition fut trop inquiète, ses desseins trop injustes, ses démarches trop précipitées. Il avait épousé, 1° (comme on l'a dit), l'an 1419, BLANCHE, fille de Charles III, roi de Navarre, veuve de Martin, roi de Sicile, morte le 1er avril 1441; 2° le 1er septembre 1444, JEANNE HENRIQUEZ, décédée le 13 février 1468. Du premier lit il eut D. Carlos, Blanche, femme de Henri IV, roi de Castille, et Eléonore qui suit; du deuxième vinrent Ferdinand, roi de Castille et d'Aragon, et Jeanne, deuxième femme de Ferdinand, roi de Sicile. Outre ces enfants légitimes, le roi Jean eut plusieurs bâtards; 1°, D. Jean, archevêque de Saragosse, d'une dame de la famille d'Avellaneda; 2°, de Léonore d'Escobard, D. Alfonse d'Aragon, duc de Villahermosa et comte de Ribagorce; 3°, d'une dame de Navarre il eut deux fils, morts jeunes, et Léonore, qui épousa Louis de Beaumont, connétable de Navarre. Par la mort du roi Jean, l'Aragon cessa d'être un royaume particulier, et fut réuni à celui de Castille par Ferdinand le Catholique, fils et héritier de Jean.

ÉLÉONORE, reine de Navarre.

1479. Eléonore, fille de Jean II et de Blanche, fille de Charles III, sa première épouse, est proclamée reine de Navarre après la mort du roi, son père. Elle ne porta pas longtems la couronne qu'elle avait tant désirée, étant morte à Tudèle le 10, ou, selon D. Vaissète, le 12 février suivant, après avoir déclaré héritier du royaume, François-Phébus, son petit-fils (*Voy.* Gaston IV, *comte de Foix*).

FRANÇOIS-PHÉBUS, roi de Navarre.

1479. François-Phébus, fils de Gaston, prince de Viane et de Madeleine, fille de Charles VII, roi de France, succède à son aïeule maternelle, âgé d'environ onze ans, sous la tutelle de sa mère. La Navarre, depuis plusieurs années, était déchirée par la guerre que se faisaient les deux factions de Beaumont et de Grammont; c'est ce qui engagea la régente à remettre le couronnement de son fils à des tems plus tranquilles. Enfin la discorde s'étant calmée, l'an 1482, le jeune roi fut couronné à Pampelune le 6 novembre de cette même année. Il mourut sans avoir été marié le 30 janvier suivant, ou le 3 février selon d'autres. Quelques-uns prétendent qu'il fut empoisonné par la perfidie du roi d'Aragon.

CATHERINE et JEAN D'ALBRET.

1483. Catherine, sœur de François-Phébus, régne, après lui, sous la tutelle de sa mère; mais elle éprouve de grands obstacles de la part de Jean, vicomte de Narbonne, son oncle, qui, étant protégé par Louis, duc d'Orléans (puis roi de France, sous le nom de Louis XII), dont il avait épousé la sœur, nommée Marie, dispute à Catherine la couronne de Navarre, le comté de Foix, et les autres biens de la maison de Foix. Catherine n'était pas encore mariée. L'an 1484, le 14 juin, elle épouse à Orthès Jean d'Albret, fils d'Alain, sire d'Albret, et de Françoise de Blois. Le vicomte de Lautrec avait négocié, par ordre de Charles VIII, ce mariage, de concert avec la princesse de Viane, mère de Catherine. L'an 1493, Jean de Narbonne, voyant Caherine reconnue reine de Navarre par les peuples, et maitresse de presque tous les domaines de la maison de Foix, appelle au pape, au saint siége et à l'église universelle de l'invasion qu'il prétendait faite par Catherine, à son préjudice : cet appel est affiché, le 16 décembre, aux portes de l'église cathédrale de Saragosse.

L'an 1494, le 10 janvier, Jean et Catherine sont couronnés solennellement dans l'église de Pampelune. Catherine et Jean font, l'an 1497, un traité, signé à Tarbes le 7 septembre, par lequel le vicomte de Narbonne renonce à ses prétentions, moyennant quatre mille livres de rente en fonds de terre. L'an 1498, le vicomte, se flattant de la protection de Louis XII, son beau-frère, qui venait de monter sur le trône de France, se départ du traité de Tarbes et recommence la guerre. L'an 1499, le 24 avril, le roi et la reine de Navarre conviennent avec le vicomte de Narbonne, du mariage d'Anne, leur fille, avec Gaston, fils du vicomte, et la succession à la couronne est réglée par un nouveau traité fait à Etampes le 8 mars 1500 : ce traité, qui est une confirmation de celui de Tarbes, fut ratifié le 9 mai suivant par Louis XII. Mais le mariage de Gaston avec Anne n'ayant point été accompli, Jean, père de Gaston, prit le titre de roi de Navarre dans son testament du 27 octobre suivant, et déclara, dans cet acte, qu'il avait été trompé par le traité de Tarbes. Gaston, fils de Jean et de Marie, sœur de Louis XII, obtient, après la mort de son père, des lettres de rescision contre la transaction de Tarbes. L'an 1502, le traité de Tarbes est cassé par le parlement de Paris, à la poursuite du procureur-général, chargé de cette affaire par Louis XII, qui avait pris la tutelle de son neveu : les parties sont appointées, continuent de plaider, et de se faire la guerre jusqu'à la mort de Gaston, tué, l'an 1512, à la bataille de Ravenne. Louis XII, qui avait saisi les domaines de Gaston après sa mort, en donne main-levée, le 13 juillet 1513, en faveur de Germaine d'Aragon, sœur et héritière de Gaston. D'un autre côté, Odet de Foix, vicomte de Lautrec, dispute à Catherine la succession de Navarre et de Foix. Enfin, l'an 1517, ce grand procès fut terminé par un arrêt du parlement de Paris, du 7 octobre, en faveur de Henri d'Albret, fils et héritier de Catherine et de Jean d'Albret. Le roi d'Aragon Ferdinand ayant dessein de porter la guerre dans la Guienne, avait cependant fait demander au roi de Navarre, en 1511, le passage pour ses troupes, et exige, pour leur sûreté, que plusieurs places soient remises entre ses mains. Le roi de Navarre, loin d'acquiescer à cette demande, s'allie avec le roi de France et se déclare avec lui pour le concile de Pise, tenu contre le pape Jules II. On prétend que pour se venger, le pape lança les foudres de l'excommunication contre le roi de Navarre, et permit à Ferdinand de s'emparer de cet état. Mariana et Zurita datent du 18 février 1512, et Sandoval du premier mars suivant, la bulle donnée, suivant eux, à ce sujet : mais la dernière date est évidemment fausse, Jules étant décédé le 20 février de cette année; la première n'est guère plus vraisemblable, puisque ce pape mourut à la suite

d'une grande maladie, qui n'avait pu lui permettre de tenir, deux jours avant sa mort, le consistoire, où l'on suppose que fut rendu ce décret, que personne d'ailleurs n'a jamais vu. Quoi qu'il en soit, le duc d'Albe, envoyé, l'an 1512, par Ferdinand, à la tête d'une armée, se rend maître de la Navarre, et entre, le 22 juillet (Daniel dit le 25), dans Pampelune. L'an 1513, et les deux années suivantes, Jean d'Albret qui s'était retiré dans le Béarn à l'approche des Espagnols, tente, mais en vain, de rentrer dans ses états avec le secours de la France. L'an 1515, Ferdinand réunit pour toujours la Navarre à la Castille. Jean d'Albret, après la mort de ce prince, fit de nouvelles tentatives pour recouvrer ce royaume. Il vint se présenter, l'an 1516, à la tête d'une armée, devant Saint-Jean Pied-de-Port. Mais la résistance du duc de Najéra, gouverneur de la place, l'arrêta. Tandis qu'il en commençait le siége, le maréchal de Navarre, qui venait à son secours, après avoir franchi les Pyrénées malgré les neiges, se laissa surprendre dans la vallée de Roncevaux, par les Espagnols qui le firent prisonnier avec les principaux officiers, et taillèrent en pièces la plus grande partie de ses troupes. La nouvelle de ce revers déconcerte absolument le roi de Navarre, et l'engage à se retirer en renonçant à tout espoir de conquête. Ce fut alors que la reine, son épouse, lui dit : *Si nous fussions nés, vous Catherine, et moi D. Jean, nous n'aurions pas perdu la Navarre.* L'un et l'autre, à la perte de leur couronne, se laissèrent accabler sous le poids de leurs malheurs. Le roi mourut à Pau le 17 juin de la même année, à l'âge de quarante-sept ans, et la reine le 11 février de l'année suivante. Ils laissèrent de leur mariage Henri, qui suit; Charles, mort au siége de Naples en 1528; Isabelle, mariée, en 1536, à René, vicomte de Rohan, père de Léon et aïeul du premier duc de Rohan; Anne, mariée à Jean de Foix-Candale, comte d'Astarac; Catherine, abbesse de la Trinité de Caen, et deux autres filles religieuses.

HENRI II, ROI DE NAVARRE.

1516. HENRI II, fils de Jean d'Albret et de Catherine de Foix, né à Sanguessa au mois d'avril 1503, succède, après leur mort, à ce qu'il leur restait en-deça des Pyrénées, et aux droits légitimes qu'ils avaient sur la Navarre. Le roi François Ier ayant épousé les intérêts de Henri, sollicita vivement pour lui auprès de Charles d'Autriche, nouveau roi d'Espagne, la restitution de la Navarre. Charles ne s'en montra pas éloigné, et convint avec le roi de France de tenir à ce sujet des conférences à Noyon. De Chièvres, gouverneur de Charles, et Gouffier de Boissi, gouverneur de François Ier, furent mis à la tête des plénipotentiaires

qui devaient former le congrès. On s'assembla depuis le premier août 1516 jusqu'au 13, et le résultat des conférences fut que Henri d'Albret serait remis en possession de la Navarre. Mais le roi d'Espagne ne tint compte de cette délibération et les choses restèrent sur le même pied où elles étaient. Un nouveau congrès, tenu, l'an 1518, à Montpellier sur ce même objet, à la demande d'Alain d'Albret, curateur de Henri, ne produisit pas un meilleur effet. L'an 1521, André de l'Esparre, parent du jeune prince, entreprend de le rétablir à force ouverte dans ses états. Il entre avec une armée dans la Navarre, prend Saint-Jean Pied-de-Port, et court à Pampelune, dont les habitants lui ouvrent les portes. Mais ayant voulu s'avancer en Espagne, il est battu et pris le 30 juin à la bataille d'Esquiros, et la Navarre rentre sous la domination espagnole : depuis ce tems-là ce petit royaume a fait partie de la monarchie d'Espagne. Cette usurpation, il est vrai, a causé des remords à Ferdinand, à Charles-Quint et à Philippe II, dans les derniers moments de leur vie. Mais ces retours tardifs à la justice n'ont produit que d'inutiles exhortations à leurs descendants de faire examiner des droits qui ne manquent jamais de paraître bien fondés aux princes qui survivent et à leurs successeurs. Charles-Quint ayant assemblé, l'an 1523, une armée considérable sur les frontières de Navarre, pour la faire passer en France, le connétable de Castille, qui la commandait, fait demander à Henri (comme le roi Ferdinand V avait fait à Jean d'Albret), le passage libre sur ses terres, des vivres en payant, et quelques-unes de ses places qu'on lui rendrait après la guerre. Henri accorde les deux premiers articles, et répond sur le troisième que la chose n'est point en son pouvoir, ses places étant occupées par les garnisons que le roi de France y avait mises. Le connétable, qui s'était attendu à cette réponse, entre dans le Béarn, s'empare de Mauléon, de Bidache, de Hastingue et de Sauveterre; mais il échoue devant Oléron dont il avait formé le siége, et se voit contraint par la rigueur de la saison (on était alors en décembre) de ramener son armée en Espagne. Henri ayant accompagné le roi François Ier, dans son expédition d'Italie, partagea son malheur, ayant été fait prisonnier avec ce monarque à la fameuse bataille de Pavie. Mais il eut ensuite l'adresse de s'évader. Comme il avait été un peu blessé dans l'action, il feignit une maladie, et s'étant mis au lit, la tête enveloppée, il concerte son évasion avec un page qui était resté avec lui et que l'on nommait *Vivès*. Celui-ci se mit au lit à la place du roi, qui ayant pris les habits du page s'esquiva. (M. le marquis de Paulmi.)

L'an 1526, selon D. Vaissète, Henri épouse MARGUERITE, veuve de Charles, duc d'Alençon et sœur du roi François Ier,

qu'il perdit le 2 décembre de l'an 1549. Elle mourut au château d'Odos, en Bigorre. Cette princesse était spirituelle, savante et protectrice des gens de lettres. Elle avait fait plusieurs pièces de théâtre dans le goût du tems, mystères et farces, des contes fort licencieux et un traité spirituel composé en 1533, sous le titre de *Miroir de l'âme pécheresse*, qui fut censuré par les docteurs de Paris, comme infecté des nouvelles erreurs. Des théologiens protestants qui, fuyant la proscription s'étaient retirés dans le Béarn où ils répandirent les premières semences du Calvinisme, et qu'elle avait écoutés par le désir de tout apprendre, l'avaient, à ce qu'on crut, imbue de leur doctrine. Mais à la mort elle dissipa tous les soupçons qu'elle avait occasionnés contre sa foi, déclarant qu'elle ne s'était jamais écartée de celle de ses pères. « Cette reine, dit » Brantôme, prit sa (dernière) maladie en regardant une comète » qui paraissait lors sur la mort du pape Paul III ». On croyait alors que l'apparition d'une comète était l'annonce de la mort de quelque personne éminente en dignité. Marguerite s'appliqua celle du phénomène qu'elle vit. L'attachement de la reine de Navarre pour le roi, son frère, se manifesta pendant la prison de ce monarque. S'étant rendue à Madrid, elle parla à Charles-Quint et à ses ministres avec une fermeté qui les obligea de traiter leur illustre prisonnier avec les égards dus à son rang. Elle ne servit pas un ingrat. François I[er] lui témoigna en toutes rencontres sa reconnaissance. Il ne l'appelait jamais que sa mignone. Le roi, son époux, lui survécut environ six ans. Il mourut à Pau le 25 mai 1555, ne laissant de son épouse que Jeanne d'Albret, si fameuse par son zèle pour la prétendue réforme. Lorsque Marguerite mit cette princesse au monde (l'an 1528), les Espagnols, par une froide raillerie, dirent : *Miracle, la vache a fait une brebis*, faisant allusion aux armes de Béarn, qui sont deux vaches. Le roi Henri fut quelque tems chancelant dans la foi ; mais il eut le bonheur, suivant Sponde, de mourir dans le sein de l'église catholique. Ce prince avait l'âme vraiment royale. Charles-Quint, après avoir traversé la France, disait qu'il n'y avait rencontré qu'un seul homme, qui était le roi de Navarre.

ANTOINE DE BOURBON ET JEANNE D'ALBRET.

1555. ANTOINE DE BOURBON, duc de Vendôme, né le 22 avril 1518, de Charles de Bourbon et de Françoise d'Alençon, succède avec JEANNE D'ALBRET, son épouse, fille et unique héritière de Henri d'Albret, à la couronne de la Basse-Navarre, c'est-à-dire de la petite portion de ce royaume qui est en-deçà des Pyrénées. Jeanne d'Albret avait d'abord épousé, le 13 juillet 1541, Guil-

laume, duc de Clèves, qui l'abandonna presque aussitôt pour faire sa paix avec l'empereur, contre lequel il s'était déclaré. Jeanne se maria en secondes noces, le 20 octobre 1548, à Moulins, avec Antoine de Bourbon, descendant de père en fils de Robert de Clermont, cinquième fils de Saint-Louis. Ce prince fit une singulière spéculation pour recouvrer le royaume de Navarre. Il envoya une ambassade en Afrique au roi de Fez, pour lui proposer une alliance et lui faciliter les moyens de recouvrer le royaume de Grenade que ses ancêtres avaient conquis et possédé, à condition que l'africain lui ferait restituer la Navarre ou l'aiderait à s'en emparer. Mais tout ce beau projet s'en alla en fumée. Antoine était dès-lors engagé dans les erreurs du tems. Sa femme qui dans la suite les embrassa avec tant d'ardeur et les soutint avec tant d'opiniâtreté, lui conseillait, suivant Brantôme, « de ne point s'embarrasser de toutes ces nouvelles opinions ». Son époux ne l'écouta pas. Cependant, quoique calviniste, Antoine figura, l'an 1559, au sacre de François II, et y représenta le duc de Bourgogne. L'an 1560, mandé aux états d'Orléans, Antoine s'y rend, le 31 octobre, avec le prince de Condé, son frère, qui avait reçu le même ordre. L'accueil sérieux et glacé que le roi leur fit, justifia la répugnance avec laquelle ils étaient venus. Au sortir de l'audience, on donne des gardes pour quelques jours au roi de Navarre, et on conduit en prison le prince de Condé. La perte de l'un et de l'autre était, disait-on, arrêtée. Tandis qu'une commission, établie contre le droit inhérent aux princes du sang de n'être jugés que par la cour des pairs, instruit le procès du second, le premier est appelé à la chambre du roi, et s'imagine que c'est pour y être assassiné. Dans ce préjugé, il dit à un de ses gentilshommes en entrant dans la chambre : *S'ils me tuent, portez ma chemise toute sanglante à mon fils et à ma femme ; ils liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour me venger.* Le coup est manqué, ou plutôt ce fut une vaine terreur. On achève la procédure contre le prince de Condé, laquelle finit par une sentence de mort. Les promoteurs de ce jugement en pressent l'exécution ; mais la reine juge à propos de temporiser. Le roi meurt sur ces entrefaites. La scène alors change. Le prince est remis en liberté ; le roi, son frère, prétend à la régence, et se laisse duper par la reine qui l'engage à se contenter de la lieutenance générale du royaume. L'an 1561, Antoine assiste au colloque de Poissi. L'éloquence solide et brillante que le cardinal de Lorraine étale à cette assemblée, jointe aux divisions qu'il aperçoit parmi les chefs des Huguenots, commence à l'ébranler ; des vues d'intérêt qu'on lui suggère achèvent de le décider à rentrer dans le sein de l'église. Il s'unit à ce qu'on nommait alors le Triumvirat, composé du duc de Guise,

du connétable et du maréchal de Saint-André. Par leur conseil, il défend les prêches dans les appartements du Louvre. Il députe au pape Pie IV pour lui offrir son obéissance en qualité de roi de Navarre, et ce Pontife la reçoit malgré le décret de Jules II, qui avait dépouillé Jean d'Albret de ce royaume. L'an 1562, Antoine marche à la tête de l'armée royale contre le prince de Condé, son frère, et l'amiral de Coligni. Il prend Blois et Tours dans le mois de juillet, va faire ensuite le siége de Bourges dont il se rend maître sur la fin d'août, après trois semaines d'attaque. Ces succès lui font prendre la résolution de soumettre la ville de Rouen. Il conduit en diligence son armée victorieuse vers cette place, afin de prévenir les secours qu'elle attendait de l'Angleterre: mais les Anglais le préviennent et y arrivent avant lui. Il ouvre la tranchée devant le fort Sainte-Catherine le 18 septembre, et s'en rend maître le 8 octobre suivant. La ville, attaquée ensuite, était aux abois lorsque Antoine, visitant la tranchée, reçut, le 15 octobre, une arquebusade qui lui fracassa l'épaule. Le père Daniel dit que les chirurgiens jugèrent la plaie mortelle; d'autres prétendent qu'elle ne le devint que par l'incontinence du prince. Quoi qu'il en soit, la ville ayant été emportée d'assaut le 26 du même mois, Antoine y fit une entrée lugubrement triomphante, porté sur son lit. Delà il voulut se faire conduire en bateau jusqu'à Saint-Maur, au-dessus de Paris. Mais son extrême faiblesse obligea de le descendre à Andely, où il mourut le 17 novembre, dans la quarante-cinquième année de son âge. Pour faire de ce prince un grand homme, il ne lui manqua peut-être qu'un peu plus de force dans l'esprit; mais ce défaut même fut le salut de l'état. Où en eût été la France s'il avait eu la fermeté de son frère ou l'entêtement de sa femme? Laissons Calvin, Bèze et leurs fanatiques échos se venger de ce prince déserteur de leur secte, par les injures les plus atroces; et rapportons-nous-en plutôt à l'éloge impartial que le sage de Thou fait de sa valeur, de son affabilité, de sa modération et de son amour pour la justice. Il eut de son épouse, entre autres enfants, un fils qui fut dans la suite roi de France, sous le nom de Henri IV (*Voy.* Antoine, *duc de Vendôme*).

La même JEANNE D'ALBRET.

L'an 1562, Jeanne d'Albret règne seule après la mort de son mari. Cette princesse, livrée malheureusement aux fureurs de l'hérésie, devint le principal appui des hérétiques en France, et soutint, de toutes ses forces, leur parti jusqu'à sa mort. L'an 1563, elle fut citée, le 29 septembre, par le pape Pie IV, à comparaître devant le saint siége, dans six mois, sous peine

d'excommunication; ce qui l'inquiéta fort peu. Jeanne se laissa tranquillement excommunier après le terme expiré. Mais la cour de France protesta, dans le mois de décembre 1563, contre les lettres monitoriales de Rome. Jeanne prit grand soin d'élever son fils Henri, prince de Navarre, dans la religion qu'elle avait embrassée. Elle en pratiquait la morale à la rigueur, et les exercices avec la plus grande régularité. L'an 1567, à la demande des états de Béarn, elle donne, au mois de juillet, un édit pour l'établissement du Calvinisme dans son royaume. La reine douairière de France, Catherine, désirait ardemment de marier Marguerite de Valois, sa fille, avec le prince de Navarre. Jeanne d'Albret y consentit, l'an 1572, après avoir long-tems hésité. Il est remarquable que, dans le contrat de mariage, elle prit le titre de *majesté fidélissime*, qu'elle tenait sans doute des rois de Navarre ses ancêtres, quoiqu'on ne le voie exprimé dans aucun de leurs actes. Jeanne, étant à Paris pour la célébration de cette alliance, y meurt, le 9 ou le 10 juin, à l'âge de quarante-quatre ans. Elle n'avait été malade que cinq jours, et le bruit courut qu'elle avait été empoisonnée de l'odeur d'une paire de gants de senteur, qu'un parfumeur italien, de la cour de Catherine de Médicis, lui avait vendue. Mais les chirurgiens, ayant ouvert son corps, déclarèrent qu'ils n'y avaient trouvé aucune marque de poison. La véritable cause de sa mort était, suivant leur rapport, un abcès qu'elle avait au côté. Cette princesse avait l'esprit orné, des talents rares, et le caractère ferme jusqu'à l'opiniâtreté.

HENRI III.

1572. HENRI III, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, prend le titre de roi de Navarre après la mort de la reine Jeanne, sa mère. Il était né à Pau, le 13 décembre 1553, et fut d'abord nommé le comte de Viane. Son aïeul, Henri II, le voyant naître, dit : *Voilà mon vengeur*. Il emporta l'enfant dans sa robe, se chargea de son éducation, et ordonna qu'il fût traité comme les autres enfants du pays, d'une manière dure, pour lui affermir le tempérament. Le jeune prince suça le venin de l'hérésie avec le lait, par les soins de sa mère, qui lui donna pour gouverneur le baron de Beauvais, zélé calviniste, qui fut tué aux matines de Paris; et pour précepteurs, la Gaucherie, puis Florent Chrétien, tous deux également huguenots. Henri, sous ce dernier, traduisit les commentaires de César. Casaubon assure avoir vu cette traduction écrite de la main de ce prince, et il ajoute que Henri, devenu roi de France, lui avait dit qu'il avait aussi travaillé à des commentaires de ses propres actions,

et qu'il les acheverait quand il en aurait le loisir. Henri apprit le métier de la guerre sous le prince de Condé, et l'amiral de Coligni. Deux mois, ou un peu plus, après son avénement au trône de Navarre, il épousa (le 18 août), à Paris, MARGUERITE, sœur de Henri III, roi de France. Cette même année il embrassa forcément la religion catholique après la journée de Saint-Barthelemi, et fit publiquement, le 2 septembre, abjuration du Calvinisme. L'an 1574, il est arrêté par ordre de Charles IX, et conduit au château de Vincennes, à cause du complot où il était entré, d'enlever le duc d'Alençon, frère du roi. L'an 1576, au mois de février, il retourne à l'hérésie, et se retire en Guienne, lassé de la persécution de la reine-mère, et de la haine qu'elle témoignait pour les Bourbons. L'an 1589, Henri monte sur le trône de France sous le nom de Henri IV. (Voy. *les rois de France.*) Ce monarque, après avoir refusé long-tems de réunir son patrimoine à la couronne de France, y consentit enfin par son édit de juillet 1607. (Voy. *les ducs de Vendôme.*)

ROIS D'ARAGON.

D. RAMIRE I, Ier ROI D'ARAGON.

1035. RAMIRE Ier, quatrième fils de Sanche III, dit le Grand, roi de Navarre, a pour son partage l'Aragon, avec le titre de roi. L'an 1036, il épouse GISBERGE, fille de Bernard Roger, comte en partie de Carcassonne et de Foix, puis comte de Bigorre, et de la comtesse de Gersende. L'an 1038, Ramire réunit les états de son frère Gonçalez, par le choix des peuples de Sobrarve et de Ribagorce. Ramire, l'an 1042, s'étant allié avec les rois maures de Saragosse, de Huesca et de Tudela, fait une irruption subite dans la Navarre; mais il est battu et obligé de se retirer. L'an 1063, s'étant brouillé avec le roi de Saragosse, il entre à main armée dans ses états; mais il perd la vie, le 8 mai, dans une bataille que lui livrent, à Graos, le roi mahométan et Sanche, infant de Castille et de Léon, qui, tandis que le roi Ferdinand, son père, faisait la guerre aux infidèles, possesseurs de Séville, s'était armé pour la défense de ce prince, également infidèle, sous prétexte qu'il était tributaire de la Castille. Une chronique faite en France, vers le commen-

cement du douzième siècle, dit que Ramire, qu'elle nomme Milon, fut écorché vif par les infidèles; mais Ferréras le nie, fondé sur le silence des écrivains espagnols du tems.

SANCHE-RAMIREZ, Ier DU NOM, ROI D'ARAGON.

L'an 1063, immédiatement après la mort de Ramire, SANCHE, son fils, est proclamé roi. Héritier de la valeur de son père, il attaque, l'an 1065, les Mahométans de son voisinage avec une bonne armée, qui fut grossie de quelques troupes françaises sous la conduite du duc d'Aquitaine, de celles de Hugues Ier, duc de Bourgogne, et de celles d'Ermengaud III, comte d'Urgel. Après avoir pris quelques châteaux, il va mettre le siége devant Balbastro. Les Musulmans viennent au secours de la place, et sont repoussés. Ils reviennent à la charge, et livrent un nouveau combat, où le comte d'Urgel perd la vie. Malgré cet échec, le roi D. Sanche se rend maître de Balbastro. L'un de ses premiers soins fut d'en purifier la principale mosquée, après quoi il y transféra le siége épiscopal de Rhode. L'an 1076, Sanche s'empare du royaume de Navarre, qu'il réunit à l'Aragon, sans égard pour le droit des enfants de Sanche IV. L'an 1080, il porte la guerre chez les Mahométans, et la fait avec succès cette année et les suivantes. Ce prince meurt, l'an 1094, le premier, ou selon d'autres, le 4 juin, d'un coup de flèche reçu devant Huesca, dont il faisait le siége. En mourant, il fit promettre à D. Pèdre, son fils, de ne point abandonner ce siége. Les Arabes mettent sa mort en l'année suivante, 488 de l'Hégire. De FÉLICIE, sa première épouse, fille d'Hilduin, comte de Rouci, qu'il avait épousée l'an 1065, morte, suivant Surita, le 14 avril 1086, il laissa D. Pèdre, D. Alfonse et D. Ramire. Ce dernier avait pris l'habit de bénédictin dans le monastère de Saint-Pons de Thomières. Sanche-Ramirez avait épousé en deuxièmes noces, vers l'an 1086, PHILIPPE, fille de Guillaume IV, comte de Toulouse, dont il n'eut point d'enfants. Quelques auteurs disent qu'il abolit, en Aragon, les lois gothiques, et leur substitua les lois romaines.

D. PEDRE Ier.

1094. D. PEDRE Ier, ou PIERRE-SANCHE, est proclamé roi dans le camp, aussitôt après la mort de Sanche, son père. L'an 1095, assisté de Centule, comte de Bigorre, et d'autres seigneurs gascons, il emporte, le 5 avril, sur les Maures, la ville d'Exisa, où il fonde un monastère en conséquence d'un vœu qu'il avait fait, pendant ce siége, à saint Géraud, abbé de

la Sauve-Majour en Guienne. (*Martenne*, *Thes.*, *anecd.* T. I, col. 264-266.) L'an 1096, il reprend le siége d'Huesca, défait, le 18 novembre, une nombreuse armée de Mahométans, auxquels s'était joint le roi de Castille, dont ils étaient tributaires, et se rend maître de la place le 25. Le pape y rétablit l'évêché qui avait été transféré à Jacca. L'an 1100, D. Pedre, le 17 octobre, fait la conquête de Balbastro, avantage qui est suivi de la réduction de plusieurs places des environs. Les historiens espagnols disent que ce prince, dans un combat, abattit la tête à quatre rois maures, et de là viennent, ajoutent-ils, les quatre têtes noires qu'on voit dans les armoiries d'Aragon. D. Pedre mourut le 28 septembre de l'an 1104, ayant perdu peu auparavant D. Pedre, son fils, qu'il avait eu d'YGNÈS, ou AGNÈS, fille de Guillaume VI, comte de Poitiers, et d'Hildegarde de Bourgogne, suivant la chronique de Maillezais. Le roi D. Pedre avait aboli l'humiliante cérémonie du serment que les rois d'Aragon étaient obligés de prêter, tête nue, aux pieds du grand-justicier, qui, pendant qu'ils le prononçaient, leur tenait une épée nue appliquée contre la poitrine. D. Pedre aurait mieux fait d'abolir la charge même de grand-justicier, dont les prérogatives étaient telles qu'il pouvait rejeter les édits du roi, le citer lui-même devant les états-généraux, et le faire déposer s'il touchait aux priviléges de la nation.

ALFONSE Ier, DIT LE BATAILLEUR.

1104. ALFONSE Ier, fils de Sanche et de la reine Félicie, succède à D. Pedre, son frère. Le grand nombre de combats livrés aux infidèles, et de victoires remportées sur eux par ce prince, lui ont fait donner le nom de BATAILLEUR. L'an 1109, il épouse URRAQUE, fille d'Alfonse VI, roi de Léon et de Castille, veuve de Raymond de Bourgogne, comte de Galice. La même année, après la mort de son beau-père, il se met en possession des états de ce prince au nom de sa femme. L'an 1111, il gagne, à Campo de Espina, le 26 octobre, une bataille sur les partisans de la reine Urraque, qu'il avait répudiée à cause de sa hauteur et de sa mauvaise conduite. L'an 1114, au mois de janvier, il entreprend le siége de Saragosse avec le secours de plusieurs seigneurs français, du nombre desquels était Rotrou II, comte du Perche, qui le rendit maître de Tudela sur la fin d'août, et facilita par là le transport des vivres au camp des assiégeants. Malgré cet avantage, Alfonse fut obligé d'abandonner son entreprise, et de la remettre à un autre tems. Il la reprit l'an 1118, et, après une grande victoire remportée le 18 décembre de cette année, près de Daroca, sur les infidèles,

il entra victorieux dans Saragosse, qui lui ouvrit ses portes au bout de huit mois de siége. L'an 1119, il établit sa cour dans cette ville, dont il distribua différents quartiers aux principaux seigneurs français et espagnols qui l'avaient accompagné dans son expédition. Alfonse continue ses conquêtes sur les Mahométans pendant le cours de cette campagne et de la suivante; mais d'un autre côté, il perd la plupart des places qui lui restaient en Castille. L'an 1131, se voyant sans enfants, il lègue, par son testament, ses royaumes aux deux ordres militaires de Saint-Jean de Jérusalem et du Temple : disposition qu'il confirma l'an 1133. Ce testament n'eut cependant point lieu. (Voy. *les Grands-Maîtres du Temple*, *art. d'*Hugues des Païens.) L'an 1134, Alfonse, qui avait battu tant de fois les infidèles, est battu par eux, à son tour, le 17 juillet, devant Fraga, dont il faisait le siége, et en meurt de chagrin le 7 septembre suivant. Les Aragonais et les Navarrois ne pouvant se réunir dans le choix d'un même souverain, en élurent chacun un, ce qui occasionna la désunion des deux royaumes, et de grandes guerres dans la suite.

RAMIRE II, DIT LE MOINE, ROI D'ARAGON.

1134. RAMIRE II, troisième fils de Sanche-Ramirez, et frère d'Alfonse le Batailleur, est élu roi par les Aragonais, qui le tirent de son monastère de Saint-Pons de Thomières, dans le diocèse de Narbonne où il était prêtre et moine, et le placent sur le trône. On lit dans Mariana et dans le père d'Orléans qu'il avait aussi été abbé de Sahagun, puis évêque de Burgos, et de là transféré successivement sur les siéges de Pampelune et de Balbastro. Mais ce sont des faussetés, dit M. d'Hermilli, d'après le père Pagi, qui doivent être retranchées de l'histoire. Elles ont été néanmoins conservées, ajoute-t-il, par un auteur plus récent, comme de précieuses anecdotes. Il y en a encore bien d'autres de même aloi dans son indigeste compilation. Ramire épousa ensuite par dispense, à ce qu'on prétend, d'Innocent II, ou plutôt d'Anaclet son rival, AGNÈS, fille de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, dont il eut une fille, nommée Pétronille, en faveur de laquelle il abdiqua la couronne l'an 1137. Richard de Cluni lui donne aussi un fils qui mourut, dit-il, en Poitou; mais ce fils n'a point été connu des auteurs espagnols. Ramire, après son abdication, retourna dans son monastère, où il mourut le 16 août 1147. (*Gesta Com. Barcin. Roderic Tolet.*) D'autres disent qu'il se retira parmi les clercs de Saint-Pierre d'Huesca. L'église de Tarragone, se trouvant sans pasteur, l'an 1137, par la mort d'Oldégaire, son évêque, dans le tems que Ramire mé-

ditait sa retraite, l'avait élu pour remplir ce siége; et l'on voit dans les preuves du *Marca Hispanica* (n. 290) un de ses diplômes où il prend la qualité d'*évêque élu de Tarragone et de Barcelonne.* Mais il renonça depuis à son élection. Zurita rapporte un autre de ses diplômes qu'il donna étant encore sur le trône, où il s'intitule *roi et prêtre.* Roderic de Tolède loue sa valeur, sa bonté, sa libéralité, qui fut telle, dit-il, qu'il distribua la plupart de ses terres et châteaux a ses chevaliers.

DONA PETRONILLA ET RAIMOND-BÉRENGER.

1137. Dona Petronilla, fille de Ramire le Moine et d'Agnès d'Aquitaine, âgée d'environ deux ans, commence à régner sous la tutelle de Raimond-Bérenger IV, comte de Barcelonne, à qui son père l'avait fiancée. Raimond gouverne le royaume sous le titre de prince d'Aragon. L'an 1151, il célèbre son mariageavec Pétronille. L'an 1153, le prince d'Aragon profitant de la trêve qu'il venait de conclure avec le roi de Navarre, fait une campagne glorieuse contre les infidèles qu'il chasse de la Catalogne. Pour être en état d'agir contre eux, Raimond, l'an 1157, fait avec les rois de Castille et de Navarre un traité portant que tout ce qui est à la droite du courant de l'Ebre appartiendra à l'Aragon, sous la condition de la foi et hommage envers les rois de Castille, au couronnement desquels les rois d'Aragon seront obligés d'assister, tenant l'épée nue à la main. Ces trois princes marchent ensuite contre les Almohades, sur lesquels ils remportent une grande victoire. Raimond se proposait de les pousser vivement, et faisait pour cela de grands préparatifs. Mais, l'an 1162, la mort l'enleva le 8 août à S. Dalmace, près de Gênes, dans un voyage qu'il faisait pour se trouver à une assemblée convoquée par l'empereur Frédéric à Turin. Guillaume de Neubrige remarque comme une preuve de la rare modestie de Raimond-Bérenger, le refus constant qu'il fit de prendre le titre de roi, même après la mort de son beau-père, malgré les instances que lui firent à ce sujet les états d'Aragon. Il laissa de la reine Pétronille don Alfonse; dón Pèdre, dit aussi Raimond-Bérenger; don Sanche, et dona Douce, mariée à Sanche I, roi de Portugal. La reine Pétronille survécut dix ans à son époux, et mourut à Barcelonne le 18 octobre 1172.

ALFONSE II.

1162. Alfonse II, né l'an 1152, appelé auparavant Raimond, fils de la reine Pétronille, et de Raimond-Bérenger IV, comte de Barcelonne, succède à son père dans le comté de Bar-

celonne, et dans le même tems placé par sa mère sur le trône d'Aragon. Cette ample succession ne remplit pas son ambition. L'an 1167, il reprend la Provence sur Raimond V, comte de Toulouse, qui s'en était emparé l'année précédente, après la mort du comte Raimond-Berenger le jeune, cousin d'Alfonse. Mais l'an 1168, il donne ce comté à Pierre, ou Raimond-Berenger, son frère, pour le tenir en *commende*, et à condition de le lui rendre lorsqu'il en serait requis. L'an 1172, il hérite du Roussillon par le testament du comte Guinard II. (Voyez *les comtes de Roussillon*). La même année, tandis qu'il poursuit les Almohades jusqu'à Xativa, il est rappelé en Aragon par une irruption qu'y fait le roi de Navarre. Ligue des rois de Castille et d'Aragon contre ce dernier. Le second s'étant rendu, l'an 1173, à Montferrand, en Auvergne, auprès de Henri II, roi d'Angleterre, se réconcilie dans le mois de février par sa médiation avec Raimond V, comte de Toulouse son ennemi, et devient ensuite le négociateur de la paix entre celui-ci et le monarque anglais. La guerre recommence, l'an 1179, entre Alfonse et Raimond V. Ce qui en faisait le sujet, c'étaient les prétentions du roi d'Aragon sur le comté de Melgueil et le château d'Albaron, possédés par le comte de Toulouse, et réciproquement les prétentions de ce dernier sur les domaines du Rouergue et du Gévaudan, qui étaient entre les mains du premier. Raimond-Berenger étant mort l'an 1181, Alfonse dispose de la Provence en faveur de son autre frère (et non son fils), don Sanche, pour tenir de même ce comté en *commende*. Mais il le lui retira, l'an 1185, et lui donna en échange les comtés de Roussillon et de Cerdagne. La même année, au mois de février, il s'abouche aux environs du Rhône avec le comte de Toulouse, et là ils conviennent de s'en rapporter sur leurs différents à des arbitres (Vaissète, T. 3, p. 63). L'an 1196 (1234 de l'ère d'Espagne), Alfonse meurt le 25 avril à Perpignan, fort regretté de ses sujets. Son corps fut inhumé au monastère de Poblet, qu'il avait fondé. Ce prince ne se distingua pas moins par les talents de son esprit, que par ses exploits militaires. Il protégea les troubadours, et fit lui-même plusieurs vers en langue provençale. Alfonse avait épousé, 1° Mafalde, fille d'Alfonse I, roi de Portugal, dont il fut séparé sans en avoir eu d'enfants; 2° le 18 janvier 1174, Sancie, fille d'Alfonse VIII, roi de Castille, dont il laissa trois fils et quatre filles. Don Pedre, l'aîné des fils, lui succéda au royaume d'Aragon et au comté de Barcelonne; don Alfonse, le deuxième, eut en partage la Provence; don Ferdinand, le troisième, se fit moine de Cîteaux, et devint abbé de Mont-Aragon. Les filles sont, Constance, mariée 1° à Eméric, roi de Hongrie, 2° à Frédéric, roi de Sicile, puis empereur; Eléonore,

femme de Raimond VI, comte de Toulouse; Sancie, mariée à Raimond VII, fils du précédent: on ne connaît point la dernière (*Voyez* Alfonse I, *comte de Provence*).

Alfonse II date ses diplômes de son régne sans en marquer les années, et se sert de cette formule, *Regnante me*.

D. PEDRE II.

1196. D. Pedre II, fils aîné d'Alfonse II, est proclamé roi d'Aragon à Daroca, et possède en même tems la Catalogne. L'an 1204, il épouse Marie, fille et héritière de Guillaume, comte de Montpellier. Par une des clauses du contrat de mariage, Pierre s'engagea solennellement à ne jamais répudier Marie, et qui plus est, à n'en jamais épouser aucune autre pendant sa vie. Il fallait que le divorce fût une chose bien commune alors, puisqu'on prenait de telles précautions pour préserver Marie d'un pareil affront. La même année, Pierre se rend à Rome, où il est couronné le 11 novembre, par le pape Innocent III, auquel il s'engage pour lui et pour ses successeurs de payer chaque année un cens de deux cent cinquante doubles. C'est le premier roi d'Aragon qui ait été couronné. Ses prédécesseurs, lorsqu'ils avaient atteint l'âge de vingt-cinq ans, se mariaient, étaient faits chevaliers, et alors ils prenaient le titre de roi. L'an 1212, D. Pedre se trouve à la bataille gagnée, le 16 juillet, sur les Mahométans. L'an 1213, étant allé au secours du comte de Toulouse, il périt, le 17 septembre, à la bataille de Muret. Voici ce que son successeur et son fils rapporte de cet événement. « Simon » de Montfort, dit-il, était à Muret, et avait avec lui huit cents » ou mille chevaliers. Le roi, mon père, vint contre lui avec » plusieurs seigneurs de son royaume dont quelques-uns furent » tués dans l'action, les autres prirent la fuite. Don Nunez-San» che (fils du comte de Roussillon), Guillaume de Moncade et » quelques autres ne s'y trouvèrent pas: ils avaient envoyé prier le » roi de les attendre, ce qu'il ne voulut pas faire. Le roi cette nuit » avait couché avec une de ses maîtresses, et il était si fatigué, » que lorsqu'il entendit la messe avant le combat, il ne put de» meurer debout durant l'évangile, et fut obligé de s'asseoir. » Avant la bataille, le roi, mon père, voulut que Simon se rendît » à discrétion, et c'était une condition qu'il exigeait. Simon et » ceux qui étaient avec lui, la trouvant trop dure, eurent re» cours au sacrement de pénitence, reçurent le corps de J.-C. » et déclarèrent qu'ils aimaient mieux mourir en rase campagne » que renfermés dans la ville (de Muret). Ils sortirent ensuite » pour livrer bataille. Les troupes du roi ne surent pas bien » se ranger, et autant par leur mauvaise ordonnance que pour

» leurs péchés, elles furent vaincues. Ainsi mourut mon père ;
» car c'est de cette manière qu'en ont toujours usé mes ancêtres
» dans les batailles qu'ils ont données, et que j'en userai dans
» celles que je donnerai, vaincre ou mourir ». La reine Marie, qui s'était retirée à Rome pour plaider sa cause contre le roi qui voulait faire casser son mariage, y mourut au mois d'avril de la même année, selon D. Vaissète, et non pas l'an 1219 comme le marque Ferréras. Le corps du roi fut inhumé au monastère de Sixena, en Aragon. Il ne laissa de son mariage qu'un fils qui lui succéda. Le roi D. Pedre II était à la fleur de son âge lorsqu'il fut tué. Tous les anciens historiens, dit D. Vaissète, font un grand éloge de ce prince. Il était grand, bien fait, libéral, gracieux, magnifique jusqu'à la prodigalité, et d'une probité à toute épreuve. Il avait donné des marques de sa valeur dans toutes les occasions Le seul défaut qu'on peut lui reprocher. c'est de s'être trop livré à son penchant pour les femmes. Ce fut cette passion qui l'engagea à cultiver la poésie provençale, et à protéger les poètes provençaux qu'il aida de ses libéralités.

JAYME, ou JACQUES I, dit LE CONQUÉRANT.

1213. Jayme, fils de don Pedre II et de la reine Marie, né à Montpellier le premier février 1208, succède à son père. Il était alors depuis l'âge de trois ans, entre les mains de Simon de Montfort, à qui son père l'avait remis pour le faire élever comme son gendre futur. Simon le retient encore près d'un an après la mort de don Pedre. L'an 1214, il est reconnu dans les états-généraux tenus à Lérida. Parvenu à l'âge de treize ans, on lui fait épouser l'an 1221, dona Eléonore, fille d'Alfonse, roi de Castille. Mais, l'an 1229, ce mariage est cassé par le concile de Lérida, quoiqu'il en fût né un fils nommé Alfonse, avec lequel sa mère se retira en Castille. Le roi d'Aragon, la même année, porta la guerre dans l'île de Majorque contre les Mahométans sur lesquels il gagna une grande victoire, après quoi il emporta d'assaut la ville de Majorque, le 31 décembre, et fit prisonnier le roi de l'île avec un de ses fils. L'année suivante, 1230, Abuséit, roi de Valence, étant informé d'une conspiration tramée contre lui, quitte son trône, et se retire avec son fils en Aragon, où il est reçu par D. Jayme, et embrasse le Christianisme. Jayme était ami de Sanche VII, roi de Navarre. Ce dernier n'ayant point d'enfants, et se trouvant accablé par le poids des années et des infirmités, se détermina, l'an 1231, à choisir pour son héritier, en l'adoptant pour son fils, le roi d'Aragon, au préjudice de Thibaut, comte de Champagne, son neveu, dont il était mécontent. Mais, trois ans après, Jayme renonça généreusement à ses droits sur

la Navarre en faveur du comte de Champagne. Après avoir fait la conquête de l'ile de Majorque, il lui restait à faire celle de Minorque. Mais avant même d'avoir fait celle-ci, il en était si assuré qu'il échangea les deux iles en 1231 pour le comté d'Urgel, avec l'infant don Pedre de Portugal. Ce qu'il convoitait avec le plus d'ardeur, était la ville de Valence sur laquelle il avait acquis des droits par la cession qu'Abuséït lui en avait faite. Ses forces n'étant pas suffisantes pour emporter une place de cette importance, il obtint du pape Grégoire IX, en 1233, la publication d'une croisade, dans laquelle entrèrent à l'envi les seigneurs du Languedoc, des prélats, avec les chevaliers du Temple et de S. Jean. Mais on ne se mit pas sitôt en campagne. Le roi d'Aragon fut occupé d'un différent qu'il avait avec le comte de Roussillon, et de son mariage avec Yolande, fille d'André, roi de Hongrie, qu'il épousa le 8 septembre 1235. Les croisés s'étant enfin réunis en 1237, gagnèrent sur les Maures de Valence une grande bataille où les vainqueurs ne perdirent, dit-on, que trois hommes. L'année suivante ils assiégent Valence dont ils se rendent maitres, et font une trêve de sept ans avec Zaan, roi de Valence, après qu'il eut abandonné la ville. Mais, l'an 1239, tandis que Jayme est à Montpellier, ses généraux rompent la trêve par de nouvelles hostilités. Il en profite à son retour, sans les approuver, pour achever la conquête du royaume de Valence. D. Jayme s'étant adressé à Bérenger, évêque de Gironne, pour le sacrement de pénitence, crut depuis avoir de fortes preuves qu'il avait révélé sa confession. Pour l'empêcher de récidiver, il lui fit couper la langue en 1246. Le pape Innocent IV ne laissa pas cet attentat impuni. Il fulmina contre le prince une excommunication qui fut levée par ses légats au concile de Lérida, sur les marques publiques de repentir qu'il donna. Les Maures de Valence portaient impatiemment le joug qu'il leur avait imposé. Pour se délivrer des inquiétudes qu'ils lui donnaient, il rendit, le 6 janvier 1248, une ordonnance par laquelle il leur enjoignait de s'expatrier. L'an 1258, il termina le différent qu'il avait depuis long-tems avec le roi de France, touchant la souveraineté sur la Catalogne et le Roussillon, que Jayme ou ses prédécesseurs avaient usurpée sur cette couronne. Jayme de son côté avait des prétentions sur divers domaines du Languedoc et des pays voisins dont le monarque français était en possession. Le roi d'Aragon ayant envoyé l'évêque de Barcelonne et deux autres plénipotentiaires à Corbeil, où la cour de France était alors, pour y finir cette affaire, ils arrêtèrent, le 11 mai, avec le roi Louis IX, les articles suivants: 1° Louis céda au roi d'Aragon à perpétuité tous les droits de souveraineté qu'il avait sur les comtés de Barcelonne, d'Urgel, de Bezalu, de Roussillon, d'Empurias, de

Cerdagne, de Conflant, de Gironne et de Vic. Jayme, à son tour, céda au roi de France tous les droits qu'il prétendait sur les villes et pays de Carcassonne et Carcassez, de Rasez, de Lauragais, de Termenois, de Béziers, de Menervois, de Fenouillèdes, de Pierre-Pertuse, de Sault, d'Agde et d'Agadois, d'Albigeois, de Rouergue, de Querci, de Narbonne, de Greze au vicomté de Gévaudan, de Milhau, de Nismes, de Toulouse, et du comté de Toulouse, de S. Gilles et enfin sur tous les domaines qui avaient appartenu au feu Raimond, comte de Toulouse. Sur quoi l'on peut remarquer, dit l'historien du Languedoc, que Louis IX céda au roi d'Aragon des droits de souveraineté incontestables dont ses prédécesseurs avaient toujours joui sans interruption depuis le règne de Charlemagne ; au lieu que Jayme ne céda à Louis que des droits la plupart chimériques (Voy. *les comtes de Roussillon*). L'an 1264, don Jayme se concerte avec Alfonse le Sage, roi de Castille, pour faire la guerre aux Maures de l'Espagne méridionale. Mais la difficulté fut d'obtenir en Aragon des subsides pour cette expédition. La noblesse, après avoir bien disputé, ne consentit d'en accorder qu'aux conditions, 1° qu'elle serait exempte du *bouage;* impôt qu'on levait sur le bétail ; 2° que le grand justicier serait remis dans toute l'autorité que lui accordaient les anciennes lois ; 3° que les charges militaires ne seraient données qu'à des nobles aragonais de naissance. Les deux rois confédérés soumettent, dans les deux années suivantes, la Murcie, et ce qui restait à conquérir du royaume de Valence. Mais ces conquêtes, par les conventions faites entre eux, furent unies à la couronne de Castille. D. Jayme voulut ensuite aller signaler sa valeur à la Terre-Sainte. S'étant embarqué, l'an 1269, pour cette expédition, il est jeté par la tempête à Aigues-Mortes, d'où il retourne dans ses états. Ce fut là tout le fruit de son armement. L'an 1274, à l'occasion du concile général indiqué à Lyon, don Jayme se rend en cette ville, assiste à l'ouverture du concile, et s'en revient fort mécontent du pape, qui refusa de le couronner, à moins qu'il ne promît de payer le tribut auquel D. Pedre, son père, s'était obligé, pour son royaume, envers l'église romaine. L'an 1275, Jayme tient à Lérida les états qui déclarent que le sceptre ne sortira jamais de la ligne directe tant qu'il y aura des mâles ; en conséquence Alfonse, fils de l'infant D. Pedre et de Constance, fille de Mainfroi, est reconnu héritier de la couronne. L'an 1275, les Maures chassés de Castille où ils avaient fait une irruption, vinrent se jeter sur l'Aragon, « et desconfirent le roy d'Arragon, » et prindrent moult de prisonniers, et tuèrent moult de gens, et » prindrent chasteaux et villes ; là fut prins le commandeur du » Temple, et plusieurs autres tant de religion, comme du siècle, » et d'autre peuple grant quantité. Après rassembla le roy d'Ara-

» gon grants gens d'armes, et desconfit les Sarrazins, et recouvra grant partie des chasteaux et de la terre qu'il avait perdu; » et fut délivrer le commandeur du temple d'Aragon, et plusieurs » autres qui avoient esté prins devant » (Sinner, *Catal. cod. mis. Bibl. Bern.*, T. II, p. 380). Mais les Maures de Grenade s'étant révoltés l'année suivante, gagnèrent sur les généraux de D. Jayme une grande bataille près de Luchente. Ce revers, joint à ses infirmités, lui causa un si vif chagrin, qu'il en tomba malade. Etant à l'extrémité, il prend l'habit de Cîteaux, et meurt le 25 juillet 1276, après avoir régné environ soixante-trois ans. Son corps fut inhumé dans l'abbaye de Poblet. Jayme fut père d'un grand nombre d'enfants. Il eut, 1° d'Eléonore, fille d'Alfonse IX, roi de Castille, Alfonse, mort l'an 1260; 2° d'Yolande (morte l'an 1251) il eut D. Pedre, son successeur dans les royaumes d'Aragon et de Valence; D. Jayme, qui eut avec le titre de roi l'île de Majorque, les états de Roussillon et de Montpellier; Sanche, archevêque de Tolède; Yolande, femme d'Alfonse X, roi de Castille; Isabelle, mariée l'an 1262, avec Philippe le Hardi, fils et successeur de S. Louis, roi de France; Constance, femme d'Emmanuel, infant de Castille; dona Sanche, qui selon quelques auteurs, s'en alla déguisée à Jérusalem où elle servit les pauvres, et mourut saintement; Marie, qui fut religieuse, et Eléonore; 3° de Thérese Vidaure, qu'il avait épousée en secret, il eut D. Jayme et D. Pedre. Jayme I eut encore deux enfants naturels, D. Ferdinand, que D. Pedre fit jeter dans la rivière de Cinga, où il périt, et D. Fernandez. Le roi D. Jayme I fut sans contredit un des plus vaillants princes de son tems, ayant livré trente-trois batailles aux Maures avec avantage, et conquis sur eux trois royaumes. La religion lui est redevable de plus de mille églises qu'il fit construire, y compris les mosquées qu'il fit consacrer. On l'eût regardé, suivant l'opinion reçue, comme un prince accompli sans le penchant excessif qu'il fit paraître pour les femmes : défaut qui mit le trouble dans sa famille et lui attira souvent des réprimandes de la part des papes à qui on en porta des plaintes.

DON PEDRE III.

1276. D. Pedre III, fils de Jayme I et d'Yolande, sa deuxième femme, est couronné solennellement avec son épouse, le 27 novembre, dans la cathédrale de Saragosse. Il avait épousé, l'an 1262, Constance, fille de Mainfroi, roi de Sicile, et en vertu de ce mariage il prétendait au royaume de Sicile. L'an 1282, étant sur les côtes d'Afrique avec une flotte considérable destinée, à ce qu'on publiait, contre les Maures, il va faire une

descente en Sicile, sur la nouvelle du massacre des Français, connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*. Il y est reçu comme un libérateur, et tous les habitants de cette île se jettent entre ses bras par la crainte du juste ressentiment de Charles d'Anjou, leur souverain. Il est proclamé aussitôt roi de Sicile, et couronné à Palerme. Il entre ensuite dans Messine, et bat la flotte de Charles d'Anjou. Mais le pape Martin IV, français de naissance, indigné de cette usurpation et de ce qui l'avait préparée, frappe don Pedre, le 18 novembre, d'une excommunication qu'il renouvela l'année suivante, le déclarant en même tems déchu de ses états. Pour l'exécution de cette sentence il fit publier contre lui une croisade, et donna l'investiture du royaume d'Aragon à Charles de Valois, deuxième fils du roi Philippe le Hardi, lequel étant neveu de D. Pedre par sa mère Elisabeth, semblait devoir être mieux reçu des seigneurs et du peuple d'Aragon. Martin, en disposant ainsi de ce royaume, se prévalait de l'hommage que don Pedre II en avait fait en 1204, lors de son couronnement, au pape Innocent III. D. Pedre III se moqua des foudres de Rome, et par dérision ne prit plus que le titre de *chevalier d'Aragon, seigneur de la mer et père de trois rois*. Il tint aussi peu de compte du cartel de défi que Charles d'Anjou lui donna pour se battre avec lui, le 1 juin 1283, à Bordeaux, chacun accompagné de cent chevaliers. Charles, au jour marqué, comparut, et passa toute la journée sur le champ clos avec ses chevaliers, à la vue d'une foule innombrable d'étrangers que la nouveauté du spectacle avait attirés. Mais Pierre, quoiqu'il eût accepté le défi, ne parut point à Bordeaux, ou, s'il y vint, il n'y resta qu'un moment presque seul et déguisé, et repartit aussitôt pour l'Espagne. Philippe le Hardi, roi de France, se disposait cependant à faire la conquête de l'Aragon. L'an 1284, il envoie une armée en Navarre pour être à portée d'agir contre l'Aragon et la Castille confédérés ensemble, et l'année suivante il entre lui-même, à la tête de cent mille hommes, en Catalogne par le Roussillon, où Jacques, roi de Majorque, frère du roi d'Aragon, lui avait livré passage. Les Français prennent plusieurs places; mais leur flotte est battue par Roger de Lauria, amirante d'Aragon, qui se rend maître de Roses où ils avaient tous leurs magasins de vivres, et fait prisonnier Charles II d'Anjou. La disette et les maladies les obligent à se retirer. Philippe meurt à Perpignan, le 6 octobre de la même année 1285. D. Pedre le suit au tombeau le 10 novembre suivant, après avoir reçu à Villefranche de Penadas où il était tombé malade, l'absolution des censures, sans néanmoins renoncer au royaume de Sicile, qu'il transmit par son testament à D. Jayme, son deuxième fils, laissant la couronne d'Aragon à Alfonse, son aîné. D. Pedre eut en-

core de la reine, son épouse, Elisabeth, mariée à Denis, roi de Portugal ; et Yolande qui épousa Robert, fils de Charles II, roi de Naples. La reine Constance mourut à Barcelonne l'an 1300. (Voy. *le pape Martin IV.*)

ALFONSE III.

1285. ALFONSE III, fils de D. Pedre III et de Constance, succède à la couronne d'Aragon. Lorsque D. Pedre mourut, Alfonse était occupé à dépouiller D. Jayme, son oncle, du royaume de Majorque. Après s'être emparé de Majorque, il fait la conquête de l'île d'Ivica, et revient en Espagne où il est couronné à Saragosse le jour de Pâques 1286. Alfonse enlève cette année l'île de Minorque aux Mahométans, qui se retirent dans le château de Port-Mahon, et sont forcés d'en sortir l'an 1287. Alfonse, l'année suivante, le 29 août, rend à Charles II d'Anjou la liberté, après l'avoir obligé de renoncer à ses droits sur la Sicile, et de donner ses deux fils en ôtage pour sûreté du traité conclu à Conflans par la médiation d'Edouard I, roi d'Angleterre. Alfonse relâche aussi les princes de la Cerda, à la sollicitation de quelques seigneurs qui voulaient se venger du roi de Castille, et fait proclamer Alfonse, l'aîné, roi de Castille au commencement de septembre. Cette démarche d'Alfonse III occasionne une guerre entre les rois d'Aragon et de Castille. L'an 1291, les ministres plénipotentiaires, assemblés à Tarascon, achèvent de régler, au mois de février, les articles d'un traité entre Philippe le Bel, Charles de Valois, Charles II, roi de Naples, et le roi d'Aragon, à l'exclusion de Jayme, roi de Sicile. Alfonse et Charles, roi de Naples, ont une entrevue dans le col de Panisar, et ratifient le traité. Peu de tems après, Alfonse tombe malade à Barcelonne, et meurt le 18 juin, laissant la couronne à son frère. (*Voyez* Charles II, *roi de Naples et de Sicile.*)

JAYME II.

1291. JAYME II, ayant appris la mort du roi Alfonse, son frère, quitte la Sicile dont il laisse le gouvernement à Constance, sa mère, et à Frédéric, son frère, se rend à Barcelonne et delà à Saragosse où il est couronné le 6 septembre. Jayme, l'an 1295, épouse, le premier novembre, BLANCHE, fille de Charles, roi de Naples, en vertu d'un traité conclu au mois de juin précédent, par lequel il s'engageait à épouser cette princesse, à restituer la Sicile à Charles, et à rendre les ôtages. L'an 1297, Jayme se rend à Rome, et y est bien reçu du pape Boniface VIII, qui célèbre le mariage de Robert, fils de Charles, avec Yolande, sœur de Jayme. Jayme, pour remplir l'engagement contracté par le

traité de l'an 1295, équipe, l'an 1298, une grande flotte, et fait une descente en Sicile, dont il tâche, mais en vain, de dépouiller Frédéric. L'an 1301, Jayme tient les états à Saragosse, et y fait déclarer pour héritier de la couronne l'infant D. Jayme, son fils. La mort ayant enlevé la reine Blanche, le 12 novembre 1310, à Barcelonne, le roi Jayme II épouse en secondes noces MARIE, fille de Hugues III, roi de Chypre. Il avait arrêté, l'an 1309, le mariage de Jayme, son fils, avec Eléonore de Castille. Le jeune prince différait toujours d'accomplir cette alliance. Pressé par son père, il consent enfin, l'an 1319, à recevoir la bénédiction nuptiale. Mais il se retire après la messe, laissant sa femme, sous prétexte qu'il était lié par le vœu de religion : il renonce à tous ses droits de succession au trône dans les états tenus à Tarragone; et Alfonse, son frère, est reconnu héritier présomptif de la couronne. L'an 1321, le roi Jayme perd, sur la fin d'avril, la reine Marie, et épouse, en troisièmes noces, le jour de Noël suivant, ELISENDE DE MONCADA. La noblesse de Sardaigne, mécontente du gouvernement des Pisans, ses maîtres, invita, l'an 1321, le roi d'Aragon à venir la délivrer d'un joug qu'elle ne pouvait plus supporter. Jayme en ayant conféré avec les états tenus à Lérida, prit des mesures pour se rendre aux désirs des Sardes. L'an 1323, il leur envoie son fils Alfonse, avec une flotte. Le jeune prince répondit aux vues de son père. L'année suivante il s'empare d'Iglesias et de Cagliari, après avoir battu les Pisans devant cette dernière place, dont la réduction entraîna celle de l'île. Les Pisans, affaiblis par leur défaite, consentirent à tenir d'Alfonse la Sardaigne à foi et hommage, sans préjudice de la suzeraineté que le pape prétendait avoir sur cette île. C'était un usage dès-lors établi dans tous les tribunaux de l'Europe, d'appliquer à la question les accusés de crimes dont on ne pouvait avoir autrement la conviction. L'an 1325, les Cortès abolirent ce supplice en Aragon, persuadés qu'il était également propre à innocenter un coupable vigoureux, et à faire déclarer coupable un innocent de faible complexion. La même année, nouvelle révolte en Sardaigne, contre les Pisans. Les Aragonais viennent au secours des rebelles, et remportent une victoire navale sur les Pisans. La Sardaigne est entièrement soumise aux vainqueurs l'année suivante. L'an 1327, Jayme meurt à Barcelonne, le 31 octobre, extrêmement regretté de tous ses sujets. De BLANCHE, sa première épouse, il laissa Jayme, qui, ayant renoncé à la couronne, fut grand-maître de l'ordre de Calatrava, ensuite de celui de Montèse; et Alfonse, qui lui succéda. Jayme II eut encore deux princes : Pierre-Raimond et Jean, avec plusieurs princesses : Constance, Marie, Blanche, Yolande et Isabelle.

toutes mariées à de grands princes, excepté Blanche, qui fut religieuse. (*Voy.* Jayme Ier, *roi de Majorque.*)

ALFONSE IV.

1327. ALFONSE IV, fils puîné de Jayme II, est proclamé roi après les funérailles du roi, son père, et se fait couronner solennellement à Saragosse, le jour de la Pentecôte 1328. L'an 1331, il fait la guerre aux Génois, dont ses flottes désolent toutes les côtes. Ceux-ci, l'année suivante, ravagent à leur tour les côtes de Catalogne. Le pape se rend, l'an 1333, médiateur entre Gênes et l'Aragon; mais sa médiation ne peut réconcilier ces deux puissances. L'an 1336, le 7 janvier, selon Raynaldi, ou plutôt le 24, selon les autres historiens, Alfonse meurt à Barcelonne, à l'âge de trente-sept ans, étant né au mois de février 1299. Il avait épousé en premières noces, l'an 1314, THÉRÈSE D'ENTÉÇA (morte en 1329), nièce du comte d'Urgel, dont il laissa D. Pedre, son successeur; D. Jayme, comte d'Urgel; et Constance, mariée à Jayme II, roi de Majorque: il épousa en secondes noces, le 6 février 1329, ELÉONORE, fille de Ferdinand IV, roi de Castille, dont il laissa D. Ferdinand et D. Juan : l'aîné fut, à sa naissance, créé marquis de Tortose. C'est le premier, à ce qu'il paraît, qui ait porté le titre de marquis en Espagne; D. Pedre, son cousin, roi de Castille, le fit mourir l'an 1358, et traita de même, l'année suivante, la reine Eléonore, sa tante. (Voy. *les comtes d'Urgel.*)

DON PEDRE IV, DIT LE CÉRÉMONIEUX.

1336. D. PEDRE IV, fils d'Alfonse IV et de Thérèse, sa première femme, né le 15 septembre 1319, est proclamé roi dans le mois de janvier, après la mort de son père. Dès qu'il fut sur le trône, il se saisit des terres qu'Alfonse avait données à la reine Eléonore, se fondant sur le serment que ce prince avait fait de ne rien démembrer de ses états. Guerre civile à ce sujet. Le roi de Castille, frère d'Eléonore, lui envoie des troupes sous la conduite de D. Pedre d'Exerica. Autre contestation qui s'élève au couronnement du roi d'Aragon le jour de la Pentecôte 1336. L'archevêque de Saragosse prétend avoir le droit de mettre la couronne sur la tête de ce prince. La plupart des grands s'y opposent. D. Pedre se couronne lui-même, pour ne pas donner lieu de croire qu'il tenait son royaume de l'église. Le pape Benoît XII ne laissa pas de se rendre médiateur entre D. Pedre et la reine Eléonore, et réussit, l'an 1338, à les accommoder. D. Pedre, l'an 1339, reçoit l'hommage du roi de Majorque, et va rendre le sien au pape à Avignon, pour la

Sardaigne. L'entrée solennelle que D. Pedre fit dans Avignon, fut sur le point d'être ensanglantée. L'écuyer de D. Jayme, roi de Majorque, ayant donné, par manière d'insulte, un coup de fouet au cheval sur lequel était monté le roi, ce prince mit l'épée à la main, prêt à se venger, et l'on eut bien de la peine à retenir l'effet de sa colère; mais il conserva toujours depuis un vif ressentiment contre le roi de Majorque. Il lui en donna des marques, l'an 1343, par la conquête qu'il fit sur lui des îles de Majorque, de Minorque et d'Ivica, qu'il réunit, le 29 mars de l'année suivante, à sa couronne. Bientôt après, il achève de dépouiller le roi de Majorque, en lui enlevant ses domaines situés au-delà des Pyrénées. D. Jayme fit, l'an 1349, une tentative pour recouvrer ses états, et y périt le 25 octobre, laissant un fils, nommé Jayme, qui fut fait prisonnier. On suivait toujours en Aragon l'ancien calcul d'Espagne pour les dates. L'an 1350, D. Pedre rend, le 17 décembre, à Perpignan, une ordonnance par laquelle il défend de compter désormais les années par l'ère de César, et veut qu'on se serve de l'époque de la naissance de Jésus-Christ. La même année, il fait alliance avec les Pisans contre les Génois, et la suivante, il renouvelle celles qu'il avait faites avec la France, Venise et la Navarre. Les Génois ne sont point effrayés de ces traités. L'an 1352, ils remportent une victoire sur les flottes combinées d'Aragon et de Venise. Les Aragonais, l'année suivante, prennent leur revanche. Toujours joints aux Vénitiens, ils battent à leur tour les Génois sur mer. Le roi passe en Sardaigne l'an 1354, et soumet les places de cette île, qui s'étaient révoltées. Une prise faite, l'an 1356, sur les Génois, par la flotte aragonaise, sous les yeux du roi de Castille, dans un de ses ports, occasionne une rupture suivie d'hostilités entre les deux couronnes. Cette guerre, sans être civile, en eut toutes les horreurs. D'un côté l'on vit les deux frères utérins du roi d'Aragon, D. Ferdinand et D. Juan, qui, depuis long-tems, s'étaient retirés, par mécontentement, en Castille, commander les troupes castillanes; de l'autre, Henri de Transtamare, frère naturel du roi de Castille, combattre dans l'armée aragonaise. L'ère vulgaire de l'Incarnation n'était pas encore adoptée dans le royaume de Valence. Elle le fut par les états du pays, assemblés l'an 1358. La guerre continue entre la Castille et l'Aragon. L'an 1359, victoire des Aragonais sur les Castillans. On traite inutilement de la paix, entre les deux couronnes, l'année suivante, dans le congrès de Tudèle. Elle se conclut enfin l'an 1362; mais à peine dura-t-elle l'espace d'un an. Le roi de Castille, excité par le roi de Navarre, avec lequel il s'était ligué, reprend les armes en 1363, et fait plusieurs conquêtes en Aragon. Son frère,

Henri de Transtamare, arrête ses progrès dans ce royaume, par ceux qu'il fait en Castille. L'an 1369, le roi d'Aragon, après la mort de ce monarque, justement nommé Pierre le Cruel, se met en possession de quelques places en Castille. Il avait dans le même tems une querelle avec le clergé de ses états, touchant les immunités et priviléges de ce corps. Elle fut apaisée, l'an 1372, par un traité où chacun se relâcha de ses prétentions. La même année, l'infant D. Jean, que le roi, son père, avait créé duc de Gironne, titre qui, depuis, fut affecté aux fils aînés des rois d'Aragon, épouse, le 6 juin, Jeanne, dite aussi Marthe, fille de Jean I, comte d'Armagnac, et Martin, son frère puîné, donne sa main à Marie Lopez de Lune. L'an 1387, le roi D. Pedre IV meurt, le 5 janvier, dans la soixante-huitième année de son âge, et dans la cinquante-unième de son règne. Son exactitude pointilleuse à faire observer l'étiquette à sa cour, l'a fait nommer Pierre le Cérémonieux. Les Espagnols le regardent comme le Tibère de leur nation. Ambitieux, dissimulé, cruel, il joignait à ces vices du courage, de la fermeté, des connaissances et de l'activité. Il avait épousé, 1° le 21 juillet 1338, MARIE, fille de Philippe d'Evreux, roi de Navarre, morte en 1346 (V. S.); 2° l'an 1347, ELÉONORE, fille d'Alfonse IV, roi de Portugal, morte sur la fin d'octobre 1348; 3° LÉONORE, fille de Pierre II, roi de Sicile, décédée l'an 1374; 4° MARTHE, suivant Zurita, qui ne marque point son origine, morte l'an 1378; 5° l'an 1380 (selon Ferréras), SIBYLLE DE FORCIA, qui survécut à son époux. Du premier lit, il eut Pierre, mort le jour de sa naissance; Constance, femme de Frédéric II, roi de Sicile; Jeanne, mariée à Jean d'Aragon, comte d'Ampurias; Marie, morte jeune: du troisième lit sortirent Jean, qui suit; Martin, qui viendra apres son aîné; Alfonse, mort jeune; et Eléonore, née le 20 février 1358, mariée à Jean I, roi de Castille: du quatrième, vinrent deux fils, morts jeunes, et Isabelle, femme de Jacques II, comte d'Urgel.

JEAN Ier.

1387. JEAN Ier, fils de D. Pedre et de Léonore de Sicile, né le 27 décembre 1350, succède à la couronne le 5 janvier. Dès qu'il fut sur le trône, il fit arrêter Sibylle, sa belle-mère, qu'il accusa d'avoir usé de maléfices pour avancer les jours de son époux, et fit mourir plusieurs de ses partisans, qu'il appelait ses complices. On fit grâce de la vie à Sibylle, parce qu'on n'en voulait qu'à ses biens, qui furent donnés à la nouvelle reine. Jean reconnut le pape Clément VII, en cela moins poli-

tique que son père, qui avait toujours flotté entre les deux contendants à la papauté, pour se réserver la liberté d'embrasser l'obédience de celui qui favoriserait ses prétentions sur la Sicile. L'an 1389, le roi d'Aragon, ayant la paix chez lui et avec ses voisins, employa ses troupes à réduire la Sardaigne, que les Génois avaient fait soulever, et à soumettre la Sicile. Ce prince, l'an 1395, poursuivant une louve d'une grandeur extraordinaire, tombe de cheval, et meurt le 19 mai, dans la quarante-cinquième année de son âge, et la neuvième de son règne, sans laisser d'enfants mâles. Le roi Jean I fut aimé de ses sujets, quoique trop adonné aux plaisirs. Par complaisance pour sa femme, il avait établi à sa cour une école de troubadours, qui versifiaient en langue limosine. MARTHE, ou JEANNE, sa première femme, fille de Jean I, comte d'Armagnac, qu'il avait épousée en 1372, lui donna Jeanne, mariée, en 1391, avec Mathieu, comte de Foix, et Yolande, deuxième femme de Louis II, roi de Naples, duc d'Anjou et comte de Provence. Jean épousa, en secondes noces, YOLANDE, fille de Robert, duc de Bar, dont il eut un fils, mort en bas âge. La reine Yolande de Bar mourut à Barcelonne, le 13 juillet 1431.

MARTIN.

1395. MARTIN, frère du roi Jean, lui succède le 19 mai. Il était pour lors avec Martin, son fils, en Sicile, occupé à lui assurer la couronne de ce royaume, et il n'arriva en Aragon que près de deux ans après la mort de son frère. Matthieu, comte de Foix, qui avait épousé Jeanne, fille aînée du roi Jean, prétendit à la couronne d'Aragon; mais il fit d'inutiles efforts pour se la procurer. Le roi Martin perdit, le 29 décembre de l'an 1406, MARIE LOPEZ DE LUNE, sa femme. Elle était proche parente du fameux Pierre de Lune, antipape, sous le nom de Benoît XIII, dont Martin, par cette raison, fut un des plus grands appuis. Ce prince, l'an 1409, essuya, le 25 juillet, une autre perte par la mort de Martin, son fils, roi de Sicile, qui laissa deux enfants naturels de deux concubines, Frédéric de Tarse et Yolande d'Agathuse. Le 11 septembre suivant, il épousa MARGUERITE DE PRADES, l'une des plus belles personnes de son siècle, et remporta la même année, par ses généraux, une grande victoire en Sardaigne, sur Brancaléon Doria, qui s'était rendu maître d'une partie de cette île. L'an 1410, le 31 mai (et non de septembre, comme quelques-uns le prétendent), Martin meurt sans laisser d'enfants, et sans avoir voulu déclarer quel était son légitime héritier. Sa mort éteignit la postérité masculine des anciens comtes de Barcelonne qui avaient régné dans l'Aragon pendant

deux cent soixante-treize ans, depuis 1137, que Pétronille, fille de Ramire II, roi d'Aragon, mit le sceptre de ce royaume entre les mains de Raimond-Bérenger IV, comte de Barcelonne, son mari, jusqu'en 1410. Après la mort de Martin, le comte d'Urgel, le duc d'Anjou, Ferdinand de Castille, et plusieurs autres, prétendirent à la couronne d'Aragon, ce qui causa de grands troubles, des guerres sanglantes, et une anarchie de deux ans. (*Voyez* Martin le Vieux, *roi de Sicile*).

FERDINAND, LE JUSTE.

L'an 1412, le 24 juin, FERDINAND, deuxième fils de Jean I, roi de Castille, et de Léonore, fille de don Pedre IV, roi d'Aragon, est reconnu légitime héritier de la couronne par les juges assemblés à Caspé, pour décider cette grande affaire. Sur neuf qu'ils étaient, Ferdinand en eut pour lui six, à la tête desquels était Saint-Vincent Ferrier, qui publia solennellement la sentence le 28. Le comte d'Urgel refusant de s'y soumettre, Ferdinand, l'an 1413, marche contre lui, l'assiége dans Balaguer, l'oblige à se remettre à sa discrétion, confisque tous ses biens, et le constitue prisonnier à perpétuité dans le château d'Urueña. Délivré de ce rival, Ferdinand est couronné, le 15 janvier 1414, à Saragosse. L'antipape Benoît XIII était un de ceux qui avaient le plus contribué à son élévation. Ferdinand par reconnaissance l'appuya d'abord de sa protection. Mais voyant qu'après la démission de l'autre antipape, Grégoire XII, donnée au concile de Constance et la déposition du vrai pape Jean XXIII, prononcée par la même assemblée, il ne tenait plus qu'à Benoît de rendre la paix à l'église en renonçant au pontificat, il l'abandonna, non sans avoir auparavant épuisé, mais inutilement, les voies de la douceur et de la persuasion pour l'engager à cette démarche. La mort ravit ce bon prince à son peuple, le 2 avril 1416. De LÉONORE D'ALBUQUERQUE, son épouse, il laissa quatre fils, Alfonse, qui suit; Jean, qui fut roi de Navarre par son mariage avec Blanche, fille de Charles III, puis d'Aragon; don Henri et don Pedre; avec deux princesses, Marie, qui épousa Jean II, roi de Castille, l'an 1420, et Léonore, mariée l'an 1428, avec Edouard, infant de Portugal. (*Voyez* Jayme II, comte d'Urgel, et Ferdinand, roi de Sicile).

ALFONSE V, DIT LE SAGE ET LE MAGNANIME.

1416. ALFONSE V, fils de Ferdinand et de Léonore d'Albuquerque, monte sur le trône le 2 avril : il avait épousé, l'année précédente, MARIE, sa cousine germaine, fille de Henri III,

roi de Castille. Alfonse signala, comme Salomon, le commencement de son règne par un jugement remarquable. Une jeune esclave avait cité devant lui son maître pour reconnaître qu'il était père d'un enfant qu'elle avait mis au monde, et en conséquence la mettre, suivant une ancienne loi d'Espagne, en liberté. L'accusé niant le fait, Alfonse ordonne que l'enfant soit vendu à l'enchère. Les entrailles paternelles s'émurent alors en faveur de cet infortuné. Le maître reconnut son fils, et accorda la liberté à la mère. L'an 1420, Alfonse fait un traité avec Jeanne, reine de Naples, qui l'adopte pour son fils et son successeur. Ce prince, après lui avoir envoyé du secours contre Louis d'Anjou, s'embarque lui-même pour l'Italie : il tente inutilement d'enlever l'île de Corse aux Génois, et se rend dans le royaume de Naples, où il fait de grands progrès en 1421 et 1422. Ces succès font ombrage à la reine. La mésintelligence se met entre elle et son fils adoptif, qui court risque de la vie : l'adoption est révoquée ; enfin Alfonse laissant don Pedre, son frère, pour commander en sa place, s'embarque pour retourner en Espagne. (*Voyez* Jeanne II, *reine de Naples*). Il attaque sur sa route, le 4 novembre, Marseille, d'où il enlève le corps de saint Louis, évêque de Toulouse, seul fruit de cette singulière expédition : elle appartient à l'année 1423. Alfonse cependant n'avait pas renoncé au bénéfice de son adoption. L'an 1432, il arme pour recouvrer le royaume de Naples. Ayant tenté inutilement de secourir Tropea, que les Français assiégeaient dans la Calabre, il attaque l'île des Gerbes, qui dépendait du roi de Tunis, sur lequel il remporte une grande victoire, et se rend maître de l'île ; après quoi il revient en Italie, où il fait un traité secret avec la reine de Naples. Ayant appris, l'an 1435, la mort de Jeanne, qui avait institué son héritier René d'Anjou, et jugeant cette circonstance favorable pour s'emparer du royaume, il assiége Gaete. Le duc de Milan et les Génois envoient du secours à la place, et leurs amiraux, dans un combat donné le 5 août, détruisent et enlèvent la flotte d'Aragon, dont il n'échappe qu'un seul vaisseau. Alfonse et ses deux frères, Jean, roi de Navarre, et l'infant don Henri, avec quantité de grands seigneurs, sont faits prisonniers. Les Gaëtans, à la nouvelle de cette victoire, fondent sur les assiégeants, et font un si grand nombre de prisonniers, qu'Acéréto, leur gouverneur, embarrassé de cette multitude, donne la liberté à quatre mille d'entre eux. Peu de tems après, Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, par une générosité inconnue aux Edouard, et qui n'a pas servi de modèle aux Charles-Quint, renvoie libres, sans aucune rançon, le roi d'Aragon avec Henri, son frère, et les seigneurs de sa compagnie. Le duc

de Milan fit même une ligue avec Alfonse, qui, par ce moyen, se trouva en état de poursuivre son entreprise sur le royaume de Naples. Il fit, l'an 1436, une tentative inutile sur la capitale de ce royaume. Étant revenu, l'an 1438, devant cette ville, il est encore obligé de lever le siége, après y avoir perdu l'infant D. Pèdre, son frère. Alfonse, sans se rebuter, assiége l'an 1441, Naples pour la troisième fois, et à la fin le succès couronna son entreprise. Ayant introduit dans la place 200 soldats, par le moyen des intelligences qu'il y entretenait, il l'emporta la nuit du 1 au 2 juin 1442. Le duc d'Anjou, voyant ses affaires désespérées, s'embarque, et après son départ, les châteaux se soumettent au roi d'Aragon, qui se rend ensuite maître de l'Abruzze, de la Pouille et de la Calabre. L'an 1443, il fait son entrée solennelle à Naples, le 26 février, et y tient les états-généraux, où il fait reconnaître pour son successeur en ce royaume, Ferdinand, duc de Calabre, son fils naturel, qu'il maria, l'année suivante, après l'avoir fait légitimer par le pape, avec Isabelle de Clermont. Marie, sa fille naturelle, épousa dans le même tems Lionel d'Est, duc de Ferrare. Cependant, Alfonse n'était point tranquille possesseur du royaume de Naples, n'en ayant pas encore reçu l'investiture du saint siége. Pour l'obtenir, soit pour lui-même, soit pour Ferdinand, son fils, qu'il avait déjà fait duc de Calabre, il traita d'abord avec l'antipape Félix, dont il avait embrassé l'obédience en 1441. Mais ceci n'était qu'un jeu pour tirer meilleur parti d'Eugène IV, avec lequel il négociait en même tems un accommodement. Eugène, après avoir d'abord fait un peu le difficile, lui promit l'investiture qu'il demandait, aux conditions portées dans le traité qui fut signé en son nom, le 14 juin, par le cardinal Louis, patriarche d'Aquilée, et dont les principales étaient qu'il reconnaîtrait Eugène pour vrai pape, et ferait marcher des troupes pour retirer des mains de François Sforce, duc de Milan, la marche d'Ancône, et les autres terres de l'église dont il s'était emparé. Nous ne suivrons pas ce prince dans les autres opérations de son gouvernement, qui fut, dit Muratori, celui d'un grand trafiquant en matière d'affaires politiques. Alfonse mourut, le 28 juin 1458, dans la quarante-troisième année de son règne, sans laisser d'enfants légitimes. Il avait institué Jean, roi de Navarre, son frère héritier de ses états d'Aragon et de Valence. La reine Marie, épouse d'Alfonse, le suivit au tombeau le 4 septembre de la même année. De plusieurs traits qu'on raconte de la libéralité de ce prince, nous ne rapporterons que le suivant. Son trésorier lui comptait un jour dix mille ducats. Un officier, présent,

dit tous bas : *Il ne me faudrait que cette somme pour me rendre heureux. Tu le seras*, dit le roi qui l'entendit, et lui fit emporter les dix mille ducats. Il était si populaire que sa coutume était d'aller par les rues de sa capitale à pied et sans suite. On lui fit des représentations sur le danger qu'il y avait d'exposer ainsi sa personne. *Un père*, répondit-il, *qui se promène au milieu de ses enfants, n'a rien à craindre.* On a fait un volume de ses bons mots. Exemple : *Pour faire un bon ménage, il faut que le mari soit sourd et la femme aveugle.* (*Voy.* Jeanne II, *reine de Naples*, et Alfonse I, *aussi roi de Naples.*)

JEAN II, ROI D'ARAGON ET DE NAVARRE.

1458. Jean II, roi de Navarre, succède à son frère Alfonse dans l'Aragon, dont il est proclamé roi le 5 juillet. Il mourut le 19 janvier 1479, comme nous l'avons dit à son article dans la chronologie des rois de Navarre.

FERDINAND, DIT LE CATHOLIQUE, ROI DE CASTILLE ET D'ARAGON.

1479. FERDINAND V, fils du précédent, et de Jeanne, fille de Fredéric-Henriquez, amirante de Castille, succède à la couronne d'Aragon en 1479, et réunit à ce royaume celui de Castille. On peut voir son article dans *la chronologie des rois de Castille et de Léon, devenus rois d'Aragon et d'Espagne.*

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

LA CASTILLE, qui se distingue en vieille et nouvelle, après avoir été soumise à des comtes qui en étaient souverains, fut réunie au royaume de Navarre, l'an 1028, après la mort de Garcie, dernier comte, mort sans enfants. L'an 1033, elle fut érigée en royaume en faveur de Ferdinand, second fils de Sanche III, dit le Grand, roi de Navarre, par un traité fait entre Sanche III et Bermude III.

FERDINAND I DU NOM, PREMIER ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

L'an 1037, FERDINAND I second fils de Sanche III, roi de Navarre, et de dona Munie-Maior Elvire son épouse, roi de Castille dès l'an 1033 ou 1035, marche vers la ville de Léon, après la défaite et la mort de Bermude III, dont il avait épousé la sœur, DONA SANCIE, en 1033, comme on l'a dit, est couronné roi de Léon le 22 juin, et réunit ainsi les royaumes de Castille et de Léon. Ce ne fut pas néanmoins sans éprouver quelque résistance de la part des Galiciens, peuple le plus remuant de toute l'Espagne. Plusieurs seigneurs de Galice, plutôt que de le reconnaître, aimèrent mieux se retirer chez les infidèles. L'an 1044, Ferdinand porte la guerre en Portugal et y fait de grands ravages : il emporte d'assaut Viseu, et s'empare ensuite de Lamégo qui passait pour imprenable. L'an 1045, il prend Coïmbre par composition. Ferdinand, l'an 1046, continue ses expéditions contre les Mahométans, et les chasse de la vieille Castille. L'an 1047, il porte la désolation en différents pays appartenants aux infidèles. L'an 1048, il force Alménon, ou Mamoun, roi de Tolède, de se rendre tributaire. L'année suivante, il oblige le roi mahométan de Saragosse d'en faire autant. La division s'étant mise entre lui et Garcie III, roi de Navarre, son frère, ils en viennent, près de Burgos, le 3 septembre 1054, à une bataille où ce dernier périt. Ferdinand laisse toutefois aux Navarrois la liberté de proclamer roi Sanche, fils aîné de Garcie. Toujours déterminé à la ruine des infidèles, Ferdinand, l'an 1063, fond tout à coup dans les états de Mahomet-Ben-Abad, et l'oblige de se rendre son vassal. L'an 1065,

Il ravage les confins des rois de Tolède et de Saragosse, qui refusaient de lui payer tribut, et revient chargé de butin à Léon, où il meurt le 27 décembre. Ferdinand est un des plus grand rois qui aient régné en Espagne. De son épouse, morte le 7 novembre 1067, il laissa trois fils, auxquels il avait partagé ses états l'an 1064. Sanche l'aîné, eut le royaume de Castille; Alphonse, celui de Léon et les Asturies d'Oviédo; Garcie, le royaume de Galice, et le Portugal. Dona Urraca et dona Elvire, filles de Ferdinand, eurent aussi part au partage de ses états, la première eut la ville de Zamora, et la seconde celle de Toro avec plusieurs autres places. Ces villes furent appelées d'un nom collectif *Infanticum*, en espagnol *Infantado*, terme imaginé pour marquer la portion d'héritage assignée aux enfants puînés des rois d'Espagne pour leur entretien; de là vient, je pense, dit le P. Pagi, le titre d'Infant dont je ne vois pas d'exemple avant Ferdinand. Ce prince, ajoute-t-il, se qualifiait empereur dans ses diplômes, ce que nous avons vérifié sur quelques-unes de ces pièces.

ALFONSE VI, LE VAILLANT, ROI DE LÉON.

1065. ALFONSE VI, second fils de Ferdinand Ier et de dona Sancie, prend possession du royaume de Léon et des Asturies d'Oviédo, après la mort de son père. L'an 1068, Alfonse épouse, par procureur, AGUÈDE, fille de Guillaume le Conquérant; mais la princesse n'arriva point en Espagne, étant morte sur la route. (Ferréras.) L'an 1070, le 14 juillet, Alfonse est supris par Sanche, roi de Castille, son frère, qui le fait prisonnier, et l'oblige à se démettre de la souveraineté et à prendre l'habit monastique. Alfonse, l'année suivante, s'enfuit de son monastère, et se retire auprès de Mamoun, roi de Tolède. Il n'y fit pas un long séjour. Ayant appris,

SANCHE II, DIT LE FORT, IIe ROI DE CASTILLE.

1065. SANCHE II, l'aîné des fils de Ferdinand, lui succède au royaume de Castille, et vit en bonne intelligence avec ses frères jusqu'à la mort de la reine Sanche, arrivée le 7 novembre 1067. Cette année, il déclare la guerre à Alfonse, et le défait le 19 juillet. L'an 1070, il est battu par Alfonse, mais l'ayant surpris de nuit, il lui arrache la victoire, et le dépouille de ses états. L'an 1071, il s'empare du royaume de Galice sur son autre frère. L'an 1072, Sanche, qui avait dépouillé ses deux frères de leurs états, entreprend encore d'enlever à ses deux sœurs les places qui leur avaient été données pour dot: il prend Toro, assiège Zamora, et est tué

GARCIE, ROI DE GALICE.

1065. GARCIE, 3e fils de Ferdinand I, eut pour son partage la Galice et le Portugal. Ce prince, ayant aliéné les cœurs de ses sujets par sa mauvaise conduite et sa tyrannie, en fut abandonné l'an 1071, lorsque Sanche, son frère, fit une invasion dans ses états, et fut réduit à la triste nécessité d'abandonner son royaume pour aller chercher un asile à la cour de Mahomet-Ben-Abad, roi de Séville. L'an 1072, Garcie retourne dans ses états après la mort de Sanche. L'an 1073, il est dépouillé par Alfonse, qui l'enferme dans le château de Lima. Ce prince y mourut le 22 mars 1091, (de l'ère d'Espagne 1129), après dix-huit ans de prison, il fut enterré dans

ALFONSE VI.

l'an 1072, la mort violente de Sanche, son frère, il quitte la cour du roi de Tolède, pour revenir dans ses états; il est proclamé d'abord roi de Léon, et peu de tems après roi de Castille. Non content de ces deux royaumes, il s'empare, l'an 1073, de la Galice sur Garcie, son frère. L'an 1074, selon Ferréras (la chronique de S. Maixent dit 1069), il épouse AGNÈS, fille de Guillaume VI[e] du nom, comte de Poitiers et VIII[e] du nom duc d'Aquitaine. Ce mariage ayant été cassé pour cause de parenté, l'an 1080, Alfonse contracta un nouveau mariage avec CONSTANCE, fille de Robert I[er], duc de Bourgogne, et Agnès donna sa main à Hélie, comte du Maine. L'an 1077, Amé, évêque d'Oleron, et légat du saint siége, arrive en Espagne avec une bulle de Grégoire VII, par laquelle ce pape déclare aux Espagnols qu'anciennement leur royaume était tributaire du saint siége, que l'invasion des Sarrasins avait privé de la jouissance de ses droits; mais que des titres conservés dans les archives de Rome ne permettaient pas de révoquer en doute ce qu'il avançait. En conséquence, il les exhorte à ne pas exposer leur âme à une perte assurée, en retenant les droits de saint Pierre. Quoique les titres allégués ne parussent point, le roi de Léon voulut bien se soumettre à une rente annuelle envers le saint siége. Mais ses successeurs s'étant aperçus que les papes se faisaient un droit de ce qui n'était qu'une dévotion, cessèrent de payer la redevance. Alfonse, l'an 1085, termine ses expéditions, commencées dès 1081, dans le royaume de Tolède, par la prise de la capitale, dont il prend possession le 25 mai; il la repeuple de chrétiens, et y établit sa cour. L'archevêque qu'il choisit pour cette ville fut Bernard, abbé de Sahagun et français de nation, à qui le pape Urbain II envoya, l'an 1088, le *pallium* avec un privilége qui établissait la primatie de Tolède sur toutes les églises d'Espagne. Urbain ne prétendait pas ériger de nouveau cette primatie, mais seulement la rétablir, se fondant sur une fausse décrétale d'Anaclet. Mais les évêques d'Espagne souffrirent impatiemment cette nouveauté. Bernard est ce même archevêque qui, poussé par la reine Constance, se saisit, à main armée, de la grande mosquée des Maures, contre la parole que le roi avait donnée de maintenir ces infidèles dans la posses-

SANCHE II.

en trahison devant cette place le 5 octobre. Voici comment on raconte cet événement. La ville, pressée par la famine, était disposée à se rendre. Un des principaux habitants, nommé Bellido d'Olfos, les engage à différer encore peu de jours, en leur promettant de faire lever le siége. Il sort, va trouver le roi dans son camp, et, se donnant pour transfuge, il lui indique une petite porte mal gardée, par où il pourra s'introduire aisément dans la place. Le roi étant allé seul avec ce traître reconnaître cette issue mystérieuse, celui-ci, lorsqu'ils furent éloignés de tous témoins, le frappe par derrière, et le blesse si grièvement, qu'il mourut deux heures après. L'assassin, dès qu'il eut fait son coup, regagna la ville, où il fut reçu en triomphe. Sanche ne laissa point d'enfants de la reine BLANCHE, son épouse; et la Castille fut réunie, après sa mort, au royaume de Léon.

Nous comptons, avec les historiens, Sanche le Fort pour le deuxième roi de Castille de son nom, à cause d'un autre Sanche qui fut comte de Castille.

GARCIE.

le tombeau des rois, ses ancêtres, et l'on y enterra avec lui les grilles de sa prison, comme il l'avait demandé par son testament, dans la vue, sans doute, d'effacer les vestiges de l'état humiliant où il avait passé les plus belles années de sa vie. Le P. Pagi d'après Pélage d'Oviédo, avance d'un an la mort de Garcie.

ALFONSE VI, LE VAILLANT, ROI DE LÉON.

sion de ce temple; ce qui irrita le monarque au point qu'étant revenu promptement à Tolède, il menaçait de faire brûler le prélat et la reine; mais les Maures intercédèrent eux-mêmes pour l'un et pour l'autre, et laissèrent aux Chrétiens leur mosquée. L'an 1086, Alfonse se rend maître de Coria; mais il est ensuite défait par Ben-Abad, roi de Séville, à Zélaka, près de Badajoz. Les historiens latins mettent cette bataille en 1086; les Arabes la rapportent au 10ᵉ jour du mois ramadhan de l'an 480 de l'Hégire; ce qui revient au 9 décembre 1087 de J.-C. L'an 1090, Alfonse, à la persuasion de Bernard, abbé de Saint-Victor de Marseille, et légat du saint Siége, voulant substituer, en Espagne, le rit gallican au rit tolétain ou mosarabique, dans la célébration de l'office divin, excite par-là un grand tumulte parmi le clergé et le peuple. Les choses en vinrent au point qu'il fut convenu, pour terminer la querelle, qu'elle serait décidée par le duel. Le champion du rit de Tolède ayant remporté la victoire, le roi ne se rendit pas. Il ordonna une nouvelle épreuve, et les deux offices, le tolétain et le gallican, ayant été jetés ensemble dans un grand brâsier, le premier en sortit intact. Ce nouveau prodige ne fit point changer d'avis au roi, qui voulut obstinément que l'office gallican, le même alors que le romain, fût suivi dans tous ses états. (Pagi, *ad an* 1090, n° 11.) Alfonse perdit, l'an 1092, la reine Constance, dont il n'avait qu'une fille, nommée Urraque, mariée, l'an 1090, avec Raimond, comte de Galice, fils de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne. Il épousa ensuite BERTHE, sœur de ce même Raimond, suivant Pellicer; ce qui paraît avancé sans preuves, aucun historien de Bourgogne n'ayant fait mention de Berthe parmi les enfants de Guillaume le Grand. Roderic de Tolède la dit née en Toscane, et Luc de Tuy la donne pour fille d'un marquis d'Est qu'il ne nomme pas. Quoi qu'il en soit, on met la mort de cette princesse au 14 janvier 1095. Alfonse donna sa main, l'année suivante, à Zaïde, fille de Mahomet-Ben-Abad, roi de Séville: elle se fit baptiser avant la célébration du mariage, et prit le nom de MARIE-ISABELLE. Le P. Pagi et d'autres prétendent qu'elle ne fut que la concubine d'Alfonse; mais les chartes, qu'elle signa avec lui, prouvent le contraire. La liaison d'Alfonse avec Ben-Abad lui fit faire une démarche imprudente et contraire à toutes les règles de la politique. Le roi de Séville avait à dompter les gouverneurs de Grenade, d'Almeria et de Murcie. Alfonse, de son côté, brûlait du désir de subjuguer les Maures de Saragosse et de Denia. Délibérant ensemble sur leurs desseins, ces deux princes jugèrent que le meilleur moyen de réussir était d'appeler à leur secours Jousef-Aben-Texufin, roi des Mahométans-Almoravides qui occupaient toute la partie occidentale d'Afrique, où sont aujourd'hui les royaumes de Fez, de Tremecen et de Maroc. Jousef était un conquérant. Il vole en Espagne au printems de l'an 1097; mais au lieu d'aider le roi de Séville, il se joint aux ennemis de ce prince, le défait, et se rend maître de sa personne et de ses états. Il tourne ensuite ses armes contre ceux dont il s'était déclaré d'abord l'allié, s'empare d'Almerie, de Murcie, et fait la conquête de toute l'Andalousie. Alfonse, au désespoir de s'être laissé tromper, envoie contre lui une armée qui est taillée en pièces près de Rueda, dans la Manche. Il marche lui-même, avec de nouvelles forces, l'année suivante, contre les Almoravides. Mais Jousef évite le combat, et enferme toutes ses troupes dans les places. L'an 1100, les Almoravides, sur la nouvelle de la mort du Cid, se mettent en marche pour faire le siége de Valence.

ALFONSE VI, LE VAILLANT, ROI DE LÉON.

Les troupes d'Alfonse veulent leur disputer le passage, et sont battues. Valence, néanmoins, fut si bien défendue, qu'elle ne put être prise; mais, deux ans après, abandonnée à cause de son éloignement, elle tomba sous la domination des infidèles. La reine Zaïde-Isabelle meurt l'an 1103, laissant un fils nommé Sanche. Alfonse, l'an 1104, s'empare de Medina-Celi. L'an 1105, il épouse BÉATRIX, fille, selon quelques historiens, du marquis d'Est, de Vérone et de Toscane. Mais la Toscane était alors possédée par la comtesse Mathilde, qui n'avait point d'enfants. Peut-être cette Béatrix était-elle sa proche parente. Roderic de Tolède la dit française, *de Gallicanis partibus*. L'an 1108, Alfonse envoie, contre les infidèles, une armée qui est défaite le 29 mai: l'infant don Sanche, son fils, périt à cette funeste journée. Alfonse, l'an 1109, meurt le 29 ou 30 juin, après un règne de quarante-quatre ans. Des six femmes qu'il avait eues, il ne laissa qu'une fille légitime nommée Urraque, que Constance lui donna, et qui prenait le titre de dame de toute la Galice, *totius Gallæciæ domina*, comme on le voit par la charte d'une donation qu'elle fit cette année à l'abbaye de Cluni. Son père l'ayant mariée, comme on l'a dit, au fils de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, la déclara son héritière en mourant. Alfonse eut deux filles naturelles de Semene, fille de Munion, gentilhomme castillan. La première, nommée Gelvire ou Elvire, épousa, en premières noces, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, après la mort duquel, arrivée en 1105, étant retournée en Espagne, elle s'y remaria avec un seigneur nommé Fernand-Fernandez. La preuve de cette seconde alliance, inconnue aux historiens, se tire du testament de ce seigneur, daté du 8 des ides de juillet de l'an 1155 de l'ère d'Espagne. (1117 de J.-C.) Par cet acte, il donne à l'abbaye de Cluni, du consentement de Gelvire, sa femme, qu'il dit fille du roi Alfonse, le quart qui lui appartenait par le partage fait avec ses cohéritiers dans l'abbaye de Ferrères. (*Arch. de Cluni.*) Thérèse, la seconde fille naturelle d'Alfonse, fut mariée avec Henri de Bourgogne, qui fut fait comte de Portugal, en considération de ce mariage.

Sous le règne de ce prince, il fut réglé, l'an 1091, que, pour l'uniformité et la facilité du commerce avec les étrangers, on ne se servirait plus des caractères gothiques, et qu'on emploierait ceux qui étaient en usage en France et dans les principales provinces de l'Europe, c'est-à-dire les caractères latins, qui étaient alors un peu altérés. Les Mosarabes obstinés furent les seuls qui conservèrent l'écriture ancienne avec la langue gothique. (Voy. *le concile de Léon de* 1091.)

Ce fut sous le règne de ce prince que mourut Rodrigue ou Roderic Diaz de Vivar, moins connu par son propre nom que par le surnom de *Cid*. Né, vers l'an 1040, à Burgos, il n'avait que vingt ans lorsqu'il fut armé chevalier par Ferdinand Ier, roi de Castille et de Léon, dans la grande mosquée de Coïmbre, qu'il avait convertie en église. Deux années après, Ferdinand lui fit épouser Chimène, fille du comte de Gormaz, que Rodrigue lui-même avait, dit-on, tué en duel. Les biens que lui apporta ce mariage, joints à ceux qu'il avait de son chef, le rendirent l'un des plus puissants seigneurs de toute l'Espagne. Il avait dès-lors signalé sa valeur contre les Maures en différentes expéditions. L'an 1063, il combattit sous les enseignes du roi Sanche le Fort, à la fameuse bataille de Graos, où périt Ramire Ier, roi d'Aragon. Après l'assassinat de ce même Sanche, arrivé l'an 1085, il concourut à la délibération des seigneurs castillans, qui jugèrent à propos

ALFONSE V, LE VAILLANT, ROI DE LÉON.

de substituer au roi défunt, Alfonse, son frère, roi d'Aragon. Mais comme ce prince était soupçonné d'avoir eu part à la mort de Sanche, on exigea préalablement de lui, dans la députation qu'on lui envoya à Tolède, où il était alors, qu'il se purgerait de ce crime par serment. Alfonse accepta la condition, et partit pour Burgos, où la noblesse de Castille se rendit en foule pour son inauguration. Rodrigue n'y manqua pas, et comme il vit qu'on mettait en question qui oserait faire prêter au roi le serment humiliant dont on était convenu, ce sera moi, dit-il, et, en effet, le roi prêta le serment entre ses mains dans l'église de Saint-Gadée. Mais portant le scrupule un peu trop loin, il exigea qu'Alfonse le répétât jusqu'à trois fois. Cette fermeté indisposa le roi contre lui, et les courtisans jaloux en profitèrent pour le faire tomber dans la disgrâce. Rodrigue la prévint, en se retirant de la cour. Mais, en s'éloignant de son souverain, il ne cessa pas de le servir. Il fit, avec l'aide de ses seuls vassaux, une guerre très-vive aux infidèles. Ses incursions chez eux étaient très-fréquentes, et toujours suivies d'éclatants succès. Un plus grand triomphe l'attendait encore. Cinq rois maures s'étaient ligués pour ravager ensemble la province de Rioja. Rodrigue marche à leur rencontre, les attaque, remporte sur eux une victoire complète, les fait prisonniers, et ne leur rend la liberté qu'en leur imposant un tribut envers le roi de Castille. Touché de tant de services importants et si désintéressés, Alfonse rappelle auprès de lui Rodrigue, et le charge de recevoir, aux yeux de la cour, le tribut qu'il venait d'imposer aux cinq rois vaincus. Leurs députés, en saluant Rodrigue, le qualifièrent de *Cid*, qui veut dire, en langue moresque, *Seigneur*, et Alfonse voulut qu'il ne portât point désormais d'autre nom. Les rivaux du Cid trouvèrent encore moyen de lui faire perdre une seconde fois les bonnes grâces de son souverain. Incapable de s'abaisser pour les recouvrer, il se réfugia vers les confins de l'Aragon, où il continua de faire la guerre aux Sarrasins. Les montagnes d'Albarasin et de Teruel ont fait longtems sa retraite. C'est de là que, suivi de ses troupes, il fondait comme un torrent dans les fertiles campagnes des Maures, et renversait tout ce qui s'offrait sur son passage. On voit près de la ville de Teruel les ruines d'un fort qui porte encore de nos jours le nom de *Cid*. C'est encore de là qu'il écrivit, l'an 1094, au roi Alfonse pour lui faire part du projet qu'il avait formé d'assiéger Valence. Il demandait pour cela des troupes à ce prince qui les lui envoya. Presque toute la noblesse d'Espagne voulut avoir part à cette expédition. Valence fut emportée, et le vainqueur y ayant dès ce moment fixé sa résidence, la repeupla d'espagnols lui fit prendre une forme toute nouvelle, y fonda un évêché avec la permission du roi et du primat, et lui donna jusqu'à son nom. Elle s'appelle encore maintenant *Valence du Cid*. Les Maures, tant qu'il vécut, n'osèrent le troubler dans cette conquête. Ce fut à Valence même qu'il mourut l'an 1099. Chimène, qui lui survécut, ne tarda pas, après l'avoir perdu, à voir les Maures d'Andalousie devant cette ville. Ils ne comptaient plus y trouver un héros. Ils y trouvèrent une héroïne. Soutenue par D. Henri, gendre du roi de Castille, elle défendit si bien la place qu'elle les obligea de lever le siége. Mais les conjonctures lui faisant prévoir que Valence retomberait nécessairement au pouvoir des Musulmans, elle jugea à propos d'en sortir. Ce qu'elle avait prévu arriva. Les Maures reprirent Valence en l'an 1102. Telle est, en précis, d'après un ancien manuscrit conservé dans l'église de Valence, et le témoignage de différents écrivains espagnols, l'histoire véritable du Cid, qui fait le sujet d'une de nos plus belles tragédies.

URRAQUE ET ALFONSE VII.

1109. Urraque, fille d'Alfonse VI et de Constance de Bourgogne, succède à son père. Le règne de cette princesse ne fut qu'une suite continuelle de troubles. Devenue veuve en 1108, de Raimond de Bourgogne, dont elle avait un fils en bas âge, nommé Alfonse-Raimond, et une fille nommée Sancie; elle épousa, en secondes noces, peu après ou peu avant la mort de son père, Alfonse Ier, roi d'Aragon, son cousin issu de germain, qui se qualifia, en vertu de cette alliance, roi de Castille et de Léon, septième du nom, et voulut user de ce titre dans toute son étendue. Urraque, princesse fière et impérieuse, ne l'entendait pas ainsi. Elle prétendit gouverner ses états en reine indépendante. Premier grief de son époux contre elle. Un second non moins sensible, furent ses privautés avec don Pedre de Lara et don Gomez de Camp d'Epine, bâtard de Castille. On assure qu'elle eut de ce dernier un fils nommé Hurtado, c'est-à-dire *né en secret*, dont on fait descendre l'illustre maison d'Hurtado de Mendoza. Alfonse, ainsi méprisé et outragé par sa femme, se détermine à la faire enfermer dans le château de Castillar. Elle se sauve en Castille, et travaille dès-lors à faire casser son mariage pour cause de parenté. Les Almoravides, venus du royaume de Maroc sous la conduite de Miramolin-Ali-Joseph, fils et successeur de Joseph Texufin, profitent de cette dissension, et font des entreprises sur Tolède et sur Madrid; mais ils échouent également devant l'une et l'autre places. L'an 1111, Urraque, par le conseil de gens bien intentionnés, va rejoindre son mari. Cette réconciliation fut de courte durée. Alfonse répudie publiquement sa femme, et la renvoie en Castille, sans vouloir néanmoins lui remettre ses états. Guerre entre les deux époux. Les troupes de la reine sont défaites à la bataille de Campo de Espina. Urraque se retire en Galice, dont elle fait proclamer roi, l'an 1112, l'infant don Alfonse-Raimond, son fils, qu'on appela le petit roi, dit Orderic Vital. Cette princesse s'étant emparée de Burgos, y convoque, l'an 1113, une grande assemblée, où l'on convient de faire décider l'affaire de son mariage dans un concile. Pendant ces troubles, les Almoravides étant revenus devant Tolède, font d'affreux dégâts aux environs de cette ville, sans pouvoir néanmoins s'en rendre maîtres. L'année suivante, l'abbé de Classe, légat du pape, prononce la nullité du mariage d'Alfonse et d'Urraque, dans un concile, à ce qu'on prétend, tenu à Palencia. (La collection des conciles d'Espagne ne fait aucune mention de cette assemblée.) Dès-lors les royaumes de Léon et de Castille furent distincts de

ceux de Navarre et d'Aragon. Urraque ne vécut pas mieux avec son fils qu'avec son époux. S'étant brouillée, l'an 1116, avec celui-la, elle lui fait la guerre en Galice. Diégo Gelmirez, évêque de Saint-Jacques, qu'elle avait fait déposer, les réconcilie l'année suivante, et en considération de ce service, la reine vient à Saint-Jacques pour le rétablir. La populace se soulève à cette occasion, et met le feu à l'église cathédrale, où la reine, le prélat et plusieurs seigneurs s'étaient retirés avec leur suite. Urraque s'échappe à travers les flammes, ainsi que l'évêque et les principaux de ceux qui l'avaient accompagnée, et reçoit en sortant plusieurs outrages, qui l'obligent à se réfugier dans une chapelle, d'où elle fait publier un amnistie pour apaiser le tumulte. L'an 1120, le pape Calliste, à la prière de la reine, érige en métropole l'église de Saint-Jacques de Compostelle. Cette princesse eut vers le même tems la guerre avec Thérèse, sa sœur, comtesse de Portugal, qui, à la faveur des troubles qui régnaient en Galice, s'était emparée de la ville de Tuy. Cette usurpation occasionna une grande bataille sur les bords du Minho, entre les troupes des deux sœurs, où les Portugais furent mis en fuite. De là les vainqueurs entrèrent dans le Portugal, qu'ils dévastèrent par le fer et le feu. La reine Urraque meurt l'an 1126, le 8 ou le 10 de mars, à Léon, où elle est inhumée. Cette princesse est fort maltraitée par les historiens d'Espagne.

ALFONSE-RAIMOND, VIIIe. DU NOM.

1126. ALFONSE-RAIMOND VIII, appelé par Orderic Vital PIERRE-RAIMOND, fils d'Urraque et de Raymond de Bourgogne, comte de Galice, né l'an 1106, est proclamé roi de Castille et de Léon, à Léon même, par les prélats et les seigneurs du royaume deux jours après la mort de la reine Urraque, sa mère, qui l'avait fait reconnaître roi de Galice en 1112, et l'avait associé au gouvernement en 1122. (Il est le VIIIe. du nom comme roi de Léon, en comptant parmi ces rois Alfonse I, roi d'Aragon et de Navarre, à cause de son mariage avec Urraque, et le second comme roi de Castille.) Son premier soin fut d'obliger le roi d'Aragon à restituer les places qu'il avait usurpées en Castille; à quoi il réussit par la bonne volonté des castillans qui congédièrent les garnisons aragonaises. L'an 1128, il épouse BERENGÈRE, fille de Raimond-Berenger III, comte de Barcelonne. L'an 1134, après la funeste bataille de Fraga, en Aragon, gagnée par les Maures sur Alfonse le Batailleur qui en mourut de chagrin, il marche au secours des nouveaux rois, Ramire d'Aragon et Garcie-Ramirez de Navarre, et par sa valeur préserve leurs états

de l'invasion des infidèles. Mais pour sa récompense il exige du premier la ville de Saragosse, et du second l'hommage de la Navarre. Flatté d'avoir des vassaux d'un si haut rang, il assemble l'année suivante les états à Léon, et se fait couronner le jour de la Pentecôte par l'archevêque de Tolède, empereur d'Espagne. L'an 1154, il donne Constance, sa deuxième fille du premier lit, à Louis VII, roi de France; et l'année suivante il reçoit la visite de ce prince qui, sous prétexte d'un pèlerinage à Saint-Jacques, disent les historiens espagnols, était venu pour s'éclaircir sur la légitimité de la naissance de sa femme, qu'on lui avait dit être le fruit d'un concubinage. Alfonse, informé, dit Roderic, de la marche de ce prince et de l'objet de son voyage, vint au-devant de lui avec le roi de Navarre jusqu'à Burgos où il le reçut avec une magnificence qui étonna ce monarque. L'ayant ensuite accompagné à Saint-Jacques, il l'amena de là à Tolède où il tint une cour plénière de ses sujets tant chrétiens que sarrasins, à laquelle Raimond-Berenger IV, comte de Barcelonne, se trouva. Louis à la vue des richesses qu'Alfonse et les grands de son royaume étalèrent à cette fête, ne put s'empêcher de dire qu'il n'avait jamais vu semblable cour. Alors Alfonse, en lui présentant le comte de Barcelonne, « Voilà, dit-il, le frère de Berengère, ma femme, dont j'ai « eu la fille que je vous ai donnée en mariage; si la calomnie « m'a déshonoré dans votre esprit, vous êtes à portée de vous « désabuser. Voyez et jugez. » — Dieu soit béni, répondit le « monarque français, de m'avoir donné la fille d'un si grand « roi et la nièce d'un si noble prince. » Alfonse après cela lui offrit de riches présents. Mais il ne voulut accepter qu'un escarboucle qu'à son retour il déposa dans le trésor de Saint-Denis pour en orner le reliquaire de la sainte-Epine. Tout ce récit est tiré de Roderic de Tolède, et paraît un peu suspect aux écrivains français. Alfonse se distingua pendant son règne par plusieurs expéditions contre les infidèles, par la prise de Calatrava, d'Almérie, et d'autres places importantes, et par plusieurs victoires, surtout par celle qu'il remporta, l'an 1157, sur les Mahométans Almohades. (C'était une secte de fanatiques qui s'étaient fait une loi d'exterminer également les chrétiens et les idolâtres.) Alfonse mourut peu de jours après cette expédition, le 21 août, laissant de dona Berengère, sa première épouse, morte le 3 février 1148, deux fils, Sanche et Ferdinand, qui partagèrent ses états, et deux princesses, dona Sanche et dona Constance, dite Elisabeth par Roderic de Tolède. La première épousa, l'an 1153, Sanche VI, roi de Navarre; la deuxième fut mariée, comme on l'a dit, à Louis VII, roi de France. Alfonse avait épousé en secondes noces, l'an 1153, la princesse Richilde,

fille d'Uladislas II, duc de Pologne, dont il eut dona Sancie, femme d'Alfonse II, roi d'Aragon. Il eut encore une fille naturelle, nommée Urraque, mariée à Garcie IV, roi de Navarre. Sous le règne d'Alfonse commença, l'an 1156, l'ordre militaire d'Alcantara, nommé d'abord de Saint-Julien, qu'il combla de ses bienfaits, et dont il reçut d'importants services. Du tems de ce prince les Espagnols portaient le deuil en noir, et cet usage leur était particulier, puisqu'il surprit Pierre le Vénérable, abbé de Cluni, lorsqu'il vint, l'an 1142, en Espagne. (*Petri Vener. Epist.* L. 1, p. 1631.) Nous remarquerons encore que ce fut sous ce règne ou environ que s'introduisit l'usage qui se maintint jusqu'à la fin du treizième siècle, d'écrire les actes en langue arabe. L'église primatiale de Tolède garde dans ses archives plus de deux mille de ces actes, et l'abbaye impériale de S. Clément de Madrid en a environ cinq cents. On ne doit pas croire que ces actes ne concernent que les Maures, puisque la plupart ont été faits par des nobles chrétiens, par des religieuses, par des ecclésiastiques, et même par des archevêques de Tolède. Les notaires de cette ville signaient encore dans le quatorzième siècle tous les actes en arabe et en espagnol. Les mœurs des Arabes influaient partout. On voit dans les maisons, qu'on sait avoir été bâties par des chrétiens, des panneaux décorés de gravures et de moulures de plâtre, où il y a des inscriptions arabes avec des ornements à la mosaïque. On en trouve jusque dans la cathédrale de Tolède dont le roi Ferdinand III posa la première pierre (*Paléographia Espanuola de los Padres Stef de Terreros y Pando*).

SANCHE III,
ROI DE CASTILLE.

1157. Sanche, IIIe du nom, fils aîné d'Alfonse VIII, se met en possession du royaume de Castille, des montagnes de Burgos, de la Biscaye et de Tolède, selon les dispositions de son père, qui avait partagé ses états, dès l'an 1149, entre ses enfants, et les avait fait reconnaître rois. L'an 1158, Sanche meurt à Tolède, le 31 août, laissant, de dona Blanche, son épouse, fille de Garcie IV, roi de Navarre, morte le 12 août 1156, un fils qui lui succède. Mariana

FERDINAND II,
ROI DE LÉON.

1157. Ferdinand II, qui avait été reconnu roi en même tems que son frère, eut pour son partage le royaume de Léon, les Asturies et la Galice. L'an 1158, voulant remédier aux troubles occasionnés par la mort de Sanche, son frère, il entre à main armée en Castille, et s'empare de la plupart des villes, pour les gouverner en qualité de tuteur. Les seigneurs de Lara s'étant opposés à ses entreprises. Ferdinand marche contre eux l'an 1160, et les défait.

SANCHE III.

dit que la mort du roi Sanche fut l'effet de la douleur que lui causa la perte de la reine Blanche. Sous le règne de Sanche, l'an 1158, Raimond, abbé cistercien de Fitere, institua l'ordre militaire de Calatrava, sous la règle de Cîteaux. Une croix de gueules fleurdelisée de sinople, accostée en pointe d'entraves ou menotes d'argent, et placée sur l'estomac, fait la distinction de ces chevaliers.

ALFONSE III, (VIII ou IX.)

1158. Alfonse, surnommé le Noble et le Bon, fils de Sanche III et de la reine Blanche, né le 11 novembre 1155, monte sur le trône n'ayant pas encore trois ans. L'an 1170, il épouse Eléonore, fille de Henri II, roi d'Angleterre, et d'Eléonore, duchesse d'Aquitaine, qui lui apporta en dot le duché de Gascogne. (Marca. *Hist. de Béarn*, *p.* 506.) La reine de Castille mit au monde, l'année suivante, dona Berengère. Alfonse fut un ennemi redoutable des Mahométans. L'an 1177, il gagne une bataille sur eux, et se rend maître de Cuença. Mais pendant qu'il est devant cette place, Ferdinand, roi de Léon, fait irruption dans la Castille. Les deux monarques s'accommodèrent l'année suivante, par un traité de paix. Alfonse reprit les armes contre les infidèles, et fit plusieurs conquêtes sur eux.

FERDINAND II.

L'année suivante, il confirme l'ordre militaire de S. Jacques, institué par D. Pedre-Fernandez, natif de Fuente-Encalada, dans l'évêché d'Astorga, sous la règle de Saint-Augustin. La marque de l'état de cette chevalerie est une épée ensanglantée mise en forme de croix. Ferdinand, l'an 1163, tient, à Soria, une grande assemblée, dans laquelle il termine les différents de la maison de Lara avec celle de Castro. Alfonse III, son neveu, s'était rendu à cette assemblée. Les deux princes y donnèrent, d'un commun accord, la ville d'Uclès aux chevaliers du Temple, pour assurer le royaume de Tolède contre les incursions des infidèles. L'an 1164, Ferdinand épouse dona Urraque, fille d'Alfonse Ier, roi de Portugal. Ce mariage fut cassé, l'an 1175, par le cardinal Hyacinthe, pour cause de parenté, quoiqu'il en fût né un prince nommé Alfonse, qui succéda à son père. L'an 1176, Ferdinand épouse dona Thérèse, fille de Nunès de Lara, qui meurt le 7 février 1180. Il passe, l'an 1181, à des troisièmes noces, et s'allie avec dona Urraque Lopez. L'an 1188, Ferdinand meurt le 21 janvier, dans la trente-unième année de son règne, laissant Alfonse de sa première épouse, et de la deuxième, Sanche et Garcie.

ALFONSE III.

Mais l'an 1185, il fut battu par les Almohades à Sorillo, après leur avoir enlevé Maillo et Medellin. L'an 1189, les rois de Castille et de Léon ayant réuni leurs troupes, passent la Sierra Morena, et, après avoir mis à feu et à sang tout le territoire de Séville, jusqu'à la mer, ils s'emparent, à leur retour, de Calasparra. Le 29 novembre, la reine Eléonore accouche de l'infant D. Ferdinand; ce prince mourut le 14 octobre 1211. L'an 1194, le progrès des armes de Castille contre les Maures détermina Iacoub-Aben-Jousef, roi de Maroc, à faire publier la *Gacie*, espèce de croisade, en vertu de laquelle tous les Mahométans qui mouraient en combattant contre les Chrétiens, ou qui en tuaient quelques-uns, croyaient obtenir le pardon de leurs péchés. Alfonse, l'an 1195, paya cher la témérité qu'il eut de vouloir se mesurer avec un ennemi plus puissant que lui. N'ayant point jugé à propos d'attendre le secours que lui amenaient les rois de Léon et de Navarre, il perdit, le 18 juillet, contre Iacoub, une grande bataille, où il reçut une blessure à la cuisse. Les auteurs latins et arabes s'accordent sur la date de cette bataille, dont le lieu est incertain. Le vainqueur s'empara ensuite de Calatrava, d'Alarcos, et de plusieurs autres places. L'an 1196, nouveaux progrès d'Iacoub dans la Cas-

ALFONSE IX.

1188. ALFONSE IX, fils de Ferdinand II, lui succède, quoique né d'Urraque, infante de Portugal, dont le mariage avec Ferdinand avait été déclaré nul. Il épouse dona THÉRÈSE, fille de Sanche Ier, roi de Portugal, sa cousine-germaine. Ce mariage est cassé l'an 1192, dans le deuxième concile de Salamanque; mais Alfonse continuant de vivre avec Thérèse, les royaumes de Léon et de Portugal sont mis en interdit; ce qui cause de grands troubles. Alfonse, l'an 1195, renvoie en Portugal Thérèse, dont il avait eu trois enfants : Ferdinand, qui mourut en 1214; dona Sanche et dona Douce. (Thérèse renonça au monde l'an 1228, et prit le voile dans le monastère de Lorvan, de l'ordre de Citeaux, où elle mourut saintement le 18 juillet 1250.) L'an 1197, Alfonse épouse, en deuxièmes noces, BERENGÈRE, fille du roi de Castille, sa proche parente. Le pape Innocent III s'élève contre ce mariage, et refuse la dispense aux ambassadeurs des deux rois. L'an 1200, Berengère accouche de Ferdinand, célèbre depuis par sa sainteté et par ses exploits contre les Mahométans. Innocent III ne perdait pas de vue le roi et la reine de Léon. Sachant qu'ils continuaient de vivre ensemble, il les excommunia l'an 1202, et mit le royaume de Léon en interdit.

ALFONSE III.

tille. Alfonse, au lieu de s'y opposer, tourne ses armes contre le roi de Léon, son cousin, et fait une irruption dans le royaume de ce dernier, où il commet de grands ravages. La paix est conclue l'année suivante, et le mariage de la princesse Berengère avec le roi de Léon est arrêté. Alfonse, l'an 1199, ayant appris le voyage de Sanche, roi de Portugal, en Afrique, et soupçonnant qu'il voulait renoncer au Christianisme, se jette dans ses états, et prend plusieurs places. Il entre, l'année suivante, dans la Navarre, et enlève les trois provinces d'Alava, de Biscaye et de Guipuscoa, qui, depuis ce tems, ont été réunies à la couronne de Castille. Ce prince aimait les lettres; il en donna des preuves, l'an 1208, en fondant, à Palencia, une université où il attira, de France et d'Italie, plusieurs hommes de réputation. C'est le premier établissement de ce genre qui ait été fait en Espagne. Alfonse n'avait pas oublié l'échec qu'il avait reçu des Maures en 1195. Il trouva, enfin, après l'avoir long-tems cherchée, l'occasion de prendre sa revanche. L'an 1212, accompagné des rois d'Aragon et de Navarre, il remporte, aux Naves de Tolose, une des plus signalées victoires sur les Maures, commandés par Méhemed-el-Nasir, fils et successeur d'Iacoub, roi de Maroc, et d'une

ALFONSE IX.

Il fallut bien, à la fin, qu'ils pliassent. L'an 1214, ils consentent de se séparer, après avoir eu cinq enfants : Ferdinand, Alfonse, Eléonore, Constance et Bérengère. Innocent III, en cassant le mariage d'Alfonse avec Berengère, légitima ces enfants, et Ferdinand l'aîné fut reconnu héritier de la couronne dans les états-généraux tenus cette année. Alfonse, l'an 1212, marche au secours des princesses Thérèse et Sanche, infantes de Portugal, dépouillées de leurs apanages par Alfonse II, leur frère, et gagne une bataille sur ce prince. Il tourna ses armes ensuite contre les infidèles. L'an 1214, ayant reçu d'Alfonse, roi de Castille, un corps de six cents chevaux, il va faire le siége d'Alcantara, qu'il enlève aux Maures après quelques assauts. L'an 1217, Alfonse, piqué de ce qu'on lui avait demandé Ferdinand, son fils, pour le faire roi de Castille, et aspirant lui-même à cette couronne, entre dans la Castille à la tête d'une armée, et s'avance vers Burgos, dans le dessein de s'en emparer; mais voyant les Castillans disposés à lui résister, il se retire. Ce prince n'était pas indifférent pour les lettres. L'an 1223, il érigea l'université de Salamanque, qui devint la plus célèbre de l'Espagne. L'an 1230, ayant repris les armes contre les Infidèles, il s'empare de Mérida sur Aben-Hou, roi maho-

ALFONSE III.

grande partie de l'Espagne ; près de deux cent mille hommes y périrent du côté des infidèles. (M. Cardonne met cette bataille en l'an 607 de l'Hégire, 1210 de J.-C.) Encouragé par une victoire si éclatante, le roi de Castille s'étant mis en route, l'an 1214 pour aller s'aboucher à Palencia avec le roi de Léon, et concerter ensemble la continuation de la guerre contre les Mahométans, tombe malade au village de Gatière-Mugnos, et y meurt la nuit du 5 au 6 août. Son corps fut transporté au monastère de las Huelgas de Burgos, qu'il avait fait bâtir pour y être inhumé. La valeur de ce prince, son amour pour ses sujets, son zèle pour la religion, la protection qu'il accorda aux gens de lettres, lui ont mérité

ALFONSE IX.

métan de Grenade, et remporte sur lui une victoire complète, qui est suivie de la prise de Montanches et de Badajoz : ce fut le terme de ses exploits. Le 23 septembre de la même année, Alfonse meurt à Villeneuve de Sarria, après avoir régné quarante-deux ans. Il avait institué dona Sanche et dona Douce, nées de son mariage avec Thérèse de Portugal, héritières de ses états : mais cette disposition, qui causa d'abord de la division dans le royaume de Léon, n'eut pas lieu. La reine Thérèse consentit à un accommodement ; les deux princesses, ses filles, renoncèrent à leurs prétentions, et tout le royaume de Léon se réunit en faveur de Ferdinand.

un rang distingué parmi les rois d'Espagne, et le font regarder comme un des fondateurs de la gloire de cette nation. Il laissa, de la reine Eléonore (morte le 21 octobre 1214), l'infant D. Henri, et quatre princesses ; dona Bérengère, qui avait épousé Alfonse IX, roi de Léon ; Blanche, mariée, l'an 1200, à Louis VIII, roi de France ; Urraque, alliée, l'an 1208, à Alfonse II, roi de Portugal ; et Eléonore, qui épousa, l'an 1220, Jayme Ier, roi d'Aragon. Alfonse, mécontent du roi de Léon, son gendre, avait substitué ses états, peu de tems avant sa mort, à Louis, fils aîné de Blanche, sa fille, dans le cas où Henri, son fils, mourrait sans postérité. C'est une vérité que M. de Brequigni met en évidence dans une savante dissertation qu'il a composée sur l'origine des différents de la France et de la Castille sous les règnes de nos rois, Philippe III et Philippe IV. (*Mém. de l'Acad. des B. L.*, T. 41, p. 693.)

Alfonse cassa l'autorité ducale en Gascogne, comme on le voit dans la donation qu'il fit, l'an 1204, de quinze serfs à l'église de Dax, avec le consentement de la reine, son épouse, et de ses deux fils, Ferdinand et Henri. Ce diplôme, où il prend les

titres de roi de Castille et de Tolède, et de souverain de Gascogne : *Ego rex Alfonsus, regnans in Castillâ, et Toleto et in Vasconiâ*, est souscrit et confirmé par l'archevêque de Tolède, par les évêques de Ségovie, de Burgos, de Palencia, de Baionne, de Bazas; par Gaston, vicomte de Béarn; par Arnaud-Raimond, vicomte de Tartas, et d'autres seigneurs gascons. (Marca, *Hist. du Béarn*, p. 507.)

Il faut remarquer que, quoiqu'Alfonse ne soit proprement que le troisième roi de Castille de ce nom, il est néanmoins appelé par les historiens, Alfonse VIII et quelquefois Alfonse IX; ce qui vient de ce que ces auteurs mêlent les rois de même nom qui ont possédé les royaumes de Castille et de Léon, soit conjointement, soit séparément. Ce prince datait quelquefois ses diplômes de la seule ère d'Espagne, avec le jour du mois.

HENRI Ier.

1214. Henri Ier, fils d'Alfonse III et de la reine Eléonore, né le 14 avril 1204, est proclamé roi de Castille après les obsèques de son père. Il régna d'abord sous la régence de sa mère; mais cette princesse étant morte au mois d'octobre de la même année, elle fut remplacée dans cette fonction par Bérengère, sa fille, ci-devant reine de Léon. L'an 1215, Alvar de Lara, homme ambitieux, engage Bérengère à se démettre de la régence en sa faveur; mais il use si tyranniquement de son pouvoir, qu'il soulève tous les ordres de l'état contre lui. Bérengère té-

---

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

L'ile de Majorque, ou de Mallorque, comme l'appèlent les Espagnols, la plus grande des îles Baléares, après avoir été long-tems sous la domination des Maures, rentra sous celle des Chrétiens, par la réduction de la capitale, que D. Jayme Ier, roi d'Aragon, conquit le 31 décembre 1229. (Raimond III, comte de Barcelonne, en avait déjà fait la conquête en 1115; mais cette île, bientôt après, comme on le dira sur ce prince, retourna au Mahométisme, et ne connut plus de souverain). D. Jayme soumit ensuite l'île de Minorque, avec celle d'Ivica; et le 29 septembre 1231, il fit un échange de ces îles avec D. Pèdre, infant de Portugal, contre le comté d'Urgel, qui avait été cédé à ce dernier par dona Aurembiasse, son épouse, fille et héritière d'Ermengaud VIII, dernier comte d'Urgel. Cet échange ne fut point solide; car on voit que l'année suivante,

moigne hautement le regret que lui cause sa démission. Alvar, pour se venger, accuse cette princesse d'avoir voulu faire empoisonner le roi, son frère, et lui fait la guerre. Durant ce tumulte, le jeune prince meurt, le 6 juin 1217, d'une blessure que lui avait faite une tuile en tombant sur sa tête.

FERDINAND III, LE SAINT.

L'an 1217, le 31 août, FERDINAND III, fils d'Alfonse IX, roi de Léon, et de doua Bérengère, fille d'Alfonse III, roi de Castille, né l'an 1200, est reconnu roi de Castille après que la reine, sa mère, qui avait été proclamée à Valladolid, eut abdiqué la couronne en sa faveur. Tous les suffrages néanmoins ne se réunirent pas en même tems pour lui. Quelques seigneurs, fidèles aux dernières volontés de l'aïeul maternel de ce prince, se déclarèrent pour Louis, fils de Blanche (depuis roi de France, le IX[e] de son nom). On conserve au trésor des chartes les lettres de neuf seigneurs castillans qui demandent au roi Philippe Auguste le jeune prince, son petit-fils, s'engageant à le faire reconnaître pour roi de Castille. Ce sont ces lettres qui attestent qu'Alfonse IX, roi de Castille, peu de tems avant de mourir, avait ordonné, comme nous l'avons dit, que, si son fils Henri venait à décéder sans enfans, le fils aîné de Louis et de Blanche lui succéderait *à droit héréditaire*. Mais la plus grande partie de la noblesse castillane demeura attachée à Bérengère et à son fils. Philippe Auguste, qui venait de faire d'inutiles efforts pour maintenir sur le

---

Rois chrétiens de Majorque.

les Mahométans des trois îles s'étant révoltés, D. Jayme y fit une expédition dans laquelle il dompta les rebelles, et força les plus mutins de s'expatrier.

L'an 1262, le roi d'Aragon donna, sous le titre de royaume de Majorque, les îles Baléares à D. Jayme, son fils puîné, et joignit à ce don le comté de Roussillon, la seigneurie de Montpellier, et tout ce qu'il possédait en France; disposition que D. Pédre, fils aîné du roi d'Aragon, confirma quoique malgré lui. D. Pèdre, devenu roi d'Aragon, envoie, l'an 1285, D. Alfonse, son fils, avec une flotte, contre D. Jayme, son frère, pour le punir d'avoir livré le passage par ses états à l'armée de Philippe le Hardi, roi de France. Les îles de Majorque et d'Ivica se soumettent au jeune prince, qui, dans la même année, succède au trône d'Aragon (Minorque avait déjà été reprise par les

trône d'Angleterre le prince Louis, son fils, que les Anglais y avaient eux-mêmes appelé, craignit de s'engager témérairement dans une guerre nouvelle pour établir sur le trône de Castille, contre le vœu de la nation, un petit-fils à peine sorti du berceau. Ainsi la substitution ordonnée par Alfonse fut alors sans effet. L'an 1219, le 30 novembre, Ferdinand épouse ETHISA, dite aussi BÉATRIX, fille de Philippe, empereur d'Allemagne. Ce mariage fut heureux. L'an 1221, la reine accouche de l'infant Alfonse qui, dès l'année suivante, est reconnu héritier de Ferdinand dans les états-généraux tenus à Burgos. L'an 1230, Ferdinand ayant appris la mort d'Alfonse IX, son père, se rend à Léon où il est proclamé roi du pays.

LE MÊME FERDINAND III, ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

1230. FERDINAND réunit pour toujours les royaumes de Léon et de Castille. L'an 1234, pendant que ses troupes font le siége d'Ubeda, contre les infidèles, la mort lui enlève, à Toro, la reine Béatrix, sa femme, dont il avait eu six princes, Alfonse, Frédéric, Henri, Ferdinand, Philippe, Sanche, et la princesse Marie, morte quelque tems avant sa mère. Ferdinand continua la guerre contre les Mahométans, et la fit toujours avec succès. L'an 1236, le 26 juin, il s'empare de Cordoue dont ils étaient maîtres depuis l'an 712, époque de la funeste bataille de Xérès, à la suite de laquelle ils avaient enlevé cette place aux Chrétiens. On y comptait alors trois cent mille âmes; à peine y en a-t-il quinze

---

Rois chrétiens de Majorque.

Maures). L'année suivante, à la sollicitation du roi de France, et poussé d'ailleurs par le désir de recouvrer son royaume de Majorque, D. Jayme passe les Pyrénées, s'empare d'une partie du Lampourdan, et assiége Castillon; mais le roi d'Aragon, son neveu, ayant paru à la tête d'un corps d'armée, il n'ose l'attendre, lève le siége vers la fin de juin, et repasse dans le Roussillon. L'an 1289, tandis que le roi d'Aragon est occupé à faire la guerre au roi de Castille, D. Jayme assemble une armée dans le Roussillon, entre dans le Lampourdan, et y soumet diverses places. Mais Alfonse, ayant quitté les frontières de Castille, revient en diligence dans la Catalogne, et oblige son oncle à se retirer. L'an 1291 (N. S.) la paix se fait au mois de février, par la médiation du pape, entre D. Jayme et D. Alfonse qui promet de restituer à son oncle le royaume de Majorque, à condition

mille aujourd'hui. Ferdinand, l'an 1237, épouse, en secondes noces, JEANNE, fille de Simon, comte de Ponthieu, et de Marie, petite-fille de France. La terreur des armes de Ferdinand porta, l'an 1246, Abousaïd, roi de Grenade, à se rendre son vassal et à lui abandonner Jaën. Cette prospérité fut de près suivie de la mort de la reine Bérengère, mère de Ferdinand, décédé à Burgos le 8 novembre de la même année. Ce prince entreprit l'année suivante le siége de Séville dont il se rendit maître, le 23 novembre 1248, par capitulation, au bout de quinze mois d'attaque. Les Mahométans, suivant une des conventions, en sortirent au nombre de trois cent mille, après quoi le vainqueur y fit son entrée. Il n'y avait point alors de terroir mieux cultivé que celui de Séville : sa campagne était fameuse par sa grande fertilité, et de tems immémorial elle était appelée *le Jardin d'Hercule*. On comptait aux environs de Séville plus de vingt mille hameaux, bourgs ou villages. Ce nombre se trouve réduit maintenant à deux cents ou environ. Ferdinand marche toujours de conquête en conquête. L'an 1250, il s'empare de Xérès, de Cadix, de S. Lucar, etc. Ferdinand se proposait de nouveaux progrès sur les infidèles, lorsqu'une hydropisie l'enleva à l'âge de cinquante-deux ans, le 30 mai 1252 (et non 1290, comme le porte l'épitaphe espagnole gravée sur son tombeau dans une chapelle de la cathédrale de Séville, où il fut inhumé). « Dès ce moment, dit » Ferréras, il fut canonisé par la voix unanime du peuple; et » dès-lors Dieu commença à publier sa sainteté par les miracles ». L'an 1671, il fut mis au rang des saints par Clément X. Ferdi-

---

Rois chrétiens de Majorque.

qu'il le tiendrait en fief du roi d'Aragon, avec ses autres domaines : mais Alfonse étant mort le 18 juin suivant, le roi D. Jayme, son successeur, diffère, sous divers prétextes, l'exécution du traité jusqu'au 9 août 1298, que D. Jayme, son grand oncle, fut enfin remis en possession de ses états par l'entremise de la France. L'an 1311, D. Jayme, roi de Majorque, meurt vers la fin de juin, dans la soixante-huitième année de son âge, étant venu au monde le 30 mai 1243. « Jacques Ier, dit D. Vais- » sète, fit beaucoup d'honneur à la ville de Montpellier, où il » avoit pris naissance, et il se rendit surtout recommandable » par sa valeur, et son expérience dans l'art militaire. Il demeura » toujours uni à nos rois, dont il épousa les intérêts contre le » roi d'Aragon, malgré les liens du sang qui l'attachoient à ce » prince ». Il avait épousé, le 13 octobre 1275, ESCLARMONDE,

nand laissa de son deuxième mariage Eléonore, mariée, l'an 1254, au prince de Galles, depuis Edouard Ier, roi d'Angleterre. Ferdinand aimait les lettres, et il est regardé comme le fondateur de l'université de Salamanque, à laquelle il assigna de grands revenus. Son amour pour la justice le porta à faire rassembler en un corps toutes les lois de ses prédécesseurs, afin qu'on s'y conformât : ouvrage qui ne fut achevé que sous le règne suivant. Il fit aussi traduire en langue vulgaire le corps de droit que les Maures suivaient à Cordoue. Son fils et son successeur, dans l'éloge qu'il lui consacra, dit qu'il réussissait en sept actions de sa vie, *comiendo*, *bibiendo*, *segendo*, *yacindo*, *estando*, *cavalcando ;* d'où il faut conclure que l'austérité de ce prince ne l'empêchait pas de faire tout avec grâce. Le panégyriste ajoute que son père était grand chasseur, habile à tous les jeux, bon poète et grand musicien.

Les diplômes de Ferdinand n'ont quelquefois d'autres dates que celles de l'ère d'Espagne et du mois. Ce fut lui qui établit le conseil souverain de Castille.

ALFONSE X, DIT LE SAGE.

1252. ALFONSE X, surnommé LE SAGE et L'ASTROLOGUE à cause de son amour pour les sciences, surtout pour l'Astronomie, fils de Ferdinand le Saint et de Béatrix, est proclamé à Séville et reconnu roi de Castille et de Léon après la mort de son père. Alfonse avait épousé, l'an 1249, YOLANDE, fille de

---

Rois chrétiens de Majorque.

fille de Roger IV, comte de Foix, dont il laissa D. Jayme, qui se fit cordelier, l'an 1302, et se maria ensuite, après avoir fait casser ses vœux ; D. Sanche qui suit ; D. Ferdinand ; D. Philippe, qui embrassa la cléricature ; dona Sancie, femme de Robert, roi de Naples, et une autre fille, qui épousa, l'an 1299, le fils de Manuel, empereur de Constantinople. (Vaissète.)

1311. DON SANCHE, deuxième fils de D. Jayme Ier, lui succède. Il fait hommage le 18 décembre de la même année, au roi Philippe le Bel, pour la seigneurie de Montpellier. Le gouvernement de ce prince fut doux et équitable. Il mourut à Formiguéra dans le Capcir, le 4 septembre 1324, au retour d'une expédition qu'il avait entreprise, avec le prince d'Aragon, son cousin, contre les Pisans, à qui ils enlevèrent l'île de Sardaigne.

Jayme I[er], roi d'Aragon, qui mit au monde, l'an 1255, l'infant D. Ferdinand. Son ambition ne lui permit pas de voir sans jalousie les progrès que le Portugal faisait sur les Maures au-delà de Guadiane et dans l'Andalousie. Les chicanes qu'il fit au roi de Portugal, Alfonse III, sur les conquêtes qu'il avait faites en ce pays, obligèrent celui-ci à conclure avec lui, l'an 1253 ou 1254, un traité par lequel il lui cédait l'usufruit, et non la propriété, d'une partie de ce que les armes lui avaient acquis. Les possessions des infidèles furent un objet plus louable de l'ambition du roi de Castille. L'an 1257, étant entré dans l'Algarve, il enlève à divers seigneurs musulmans ce qu'il y restait aux Chrétiens à subjuguer. L'empire germanique était alors sans chef depuis environ trois ans. Frappés de la réputation d'Alfonse, une partie des électeurs réunirent leurs voix en sa faveur; mais les troubles de son royaume ne lui permirent pas de se rendre dans l'empire. Il fit néanmoins divers actes de l'autorité impériale, du nombre desquels est l'investiture qu'il donna de la Lorraine à Frédéric. (Voyez *les Empereurs d'Allemagne*). Des pluies abondantes causèrent en Castille, en 1258, une inondation terrible qui renversa presque tous les ponts. Celui de Tolède fut rétabli par Alfonse l'année suivante, avec une inscription où l'on conserva la mémoire du désastre qui avait occasionné sa ruine. On y lit encore de nos jours les dates suivantes qui marquent le rétablissement de ce pont, savoir *l'an de l'Incarnation* 1259, *de César* 1297, *d'Alexandre* 1570, *de Moïse* 2651, *et des Maures* 657. La discorde s'étant mise entre Alfonse et le prince Henri, son

---

Rois chrétiens de Majorque.

N'ayant point d'enfants de MARIE, son épouse, fille de Charles II, roi de Sicile, il fit hériter de tous ses domaines D. Jayme, son neveu.

1324. DON JAYME II, fils de Ferdinand, infant de Majorque, frère puîné de Sanche, mort vers 1318, et d'Isabelle d'Adria, ou de la Morée, sa première femme, succède, à l'âge d'environ douze ans, à D. Sanche, son oncle, sous la tutelle de D. Philippe, son autre oncle, alors trésorier de l'église de Saint-Martin de Tours. D. Jayme II, roi d'Aragon, son cousin, prétendit l'exclure de cette succession, en vertu d'une substitution du royaume de Majorque et de ses dépendances, que D. Jayme I[er], roi d'Aragon, son aïeul, avait faite dans son testament; mais comme il était juste et équitable, il ne voulut pas poursuivre une affaire de cette importance, sans avoir consulté les états généraux de

frère, celui-ci en vint à une révolte ouverte, leva des troupes, et déclara la guerre au monarque qui dissipa entièrement son parti. (Henri dans sa déroute se retira à Tunis, d'où étant passé, après quelques années, en Italie, il prit parti d'abord pour Charles contre Mainfroi, et ensuite pour Conradin contre Charles qui le fit prisonnier l'an 1268; enfin il revint en Espagne, l'an 1293, après une longue prison). Le roi mahométan de Niébla, dans l'Andalousie, qui était entré dans la révolte de Henri, est détrôné, et ses états sont réunis à la couronne. Alfonse avait juré une haine irréconciliable aux rois maures d'Espagne. Ceux-ci s'étant ligués ensemble, le surprennent, l'an 1262, et lui enlèvent plusieurs places. Le roi de Castille eut sa revanche l'année suivante, et gagna une grande bataille sur les rois de Grenade et de Murcie. L'an 1266, nouvel accroissement de puissance pour Alfonse; il prend possession de Murcie, dont Jayme Ier, roi d'Aragon, venait de faire la conquête pour lui en qualité d'allié. L'infant D. Ferdinand étant en âge d'être marié, le roi, son père, l'an 1268 ou 1269, selon D. Vaissète, lui fait épouser la princesse Blanche, fille du roi saint Louis. Alfonse se prétendait toujours chef de l'empire quoiqu'il n'y eût jamais paru. Les électeurs ayant élevé, le 30 septembre 1273, Rodolfe de Habsbourg à cette dignité, Alfonse regarda cette élection comme une entreprise faite sur ses droits. Résolu d'en avoir justice, il envoie des ambassadeurs, l'an 1274, au concile de Lyon, pour mettre dans ses intérêts cette assemblée et le pape Grégoire X qui la présidait. Grégoire, dans la lettre qu'il lui écrivit, l'exhorta de renoncer, pour le bien de

---

Rois chrétiens de Majorque.

son royaume, qu'il assembla à Lérida. Les avis furent partagés, et le roi d'Aragon ne prit aucune résolution. D'un autre côté, le comte de Foix et plusieurs autres seigneurs, formèrent un complot pour exclure de la tutelle D. Philippe, mais Charles IV, roi de France, prit la défense de D. Philippe, et le maintint dans ses fonctions de tuteur. L'an 1327, le roi d'Aragon conclut à Barcelonne, le premier octobre, un accord avec le roi de Majorque, par lequel celui-ci est maintenu dans ses états, en reconnaissant les tenir en fief du roi d'Aragon, sauf les droits du roi de France sur la seigneurie de Montpellier, et autres parties de ces états, situées dans son royaume. Le roi d'Aragon conclut en même tems le mariage de Constance, sa fille, avec le roi de Majorque. L'an 1340, ce dernier se brouille avec Philippe de Valois, roi de France, sur le refus qu'il fait de se reconnaître son vassal pour la seigneurie de Montpellier et ses autres do-

la paix, à ses prétentions, et lui accorda, comme par forme d'indemnité, pour six ans, les *tercias*, ou les tiers de décimes, à la charge de les employer pour continuer la guerre contre les Mahométans d'Espagne. Alfonse promit de se conformer aux avis du pontife; mais ayant d'autres affaires à lui communiquer, il obtient de lui une entrevue qu'ils eurent à Beaucaire au commencement de l'an 1275. Alfonse y débattit de nouveau ses prétentions à l'empire, et depuis continua toujours de se qualifier empereur des Romains dans ses lettres. Pendant son absence, le roi de Maroc, appelé par le roi de Grenade, descend en Espagne, et gagne deux batailles, l'une sur Nugne de Lara, et l'autre sur l'infant d'Aragon D. Sanche, archevêque de Tolède, qui tous les deux perdent la vie dans l'action. L'infant D. Ferdinand marche pour s'opposer aux progrès du roi de Maroc, et meurt en chemin, laissant deux enfants de Blanche, son épouse, Alfonse et Ferdinand de la Cerda. L'infant D. Sanche ayant appris la mort de son frère, s'avance avec des troupes pour couvrir l'Andalousie, et contraint le roi de Maroc de se retirer. Voici ce que porte à ce sujet une ancienne chronique française manuscrite : « Grant » multitude de Sarrasins de Barbarie passèrent en Espagne, et » desconfirent en leur venue grant quantité de chevaliers et d'au- » tres gens d'armes. Là fut occis l'archevesque de Tolède qui » estoit frère du roi d'Arragon et de la roine de Castille, et plu- » sieurs autres chevaliers vaillans moururent, et autres gens, et » furent puis les Sarrasins desconfis par les gens d'Espaigne et » chassiez hors du pays, et s'en allèrent en Arragon. » (Sinner,

---

Rois chrétiens de Majorque.

maines, situés en-deçà des Pyrénées. L'an 1341, le roi de Majorque ayant tenu des joutes à Montpellier dans le mois de janvier, contre la défense du roi de France, ce monarque fait avancer des troupes sur les frontières du Roussillon. Don Pedre IV, roi d'Aragon, sur l'alliance duquel le roi de Majorque, son beau-frère, avait compté, l'abandonne, et l'oblige par là d'aller trouver Philippe de Valois à Paris, vers la fin de 1342, et de lui rendre hommage, pour recouvrer les terres que ce monarque lui avait enlevées. L'an 1343, le roi d'Aragon cherche à dépouiller le roi de Majorque; et pour en avoir un prétexte, il l'accuse de lui avoir tendu des embûches à Barcelonne pour le faire périr, ou du moins pour se saisir de sa personne: il lui reprochait aussi d'avoir fait alliance contre lui avec avec le roi de France, le roi de Sicile, et même le roi de Maroc. En con-

Cat. mss. Bibl. Bern.) Alfonse, l'an 1276, tient les états-généraux à Ségovie; et, de son consentement, on y déclare héritier de la couronne l'infant D. Sanche, au préjudice des deux princes, Alfonse et Ferdinand de la Cerda, fils de Ferdinand et de Blanche. On fondait cette décision sur les lois des Goths, qui, pour la succession, préféraient le droit de la proximité immédiate au droit de la représentation; mais le meilleur droit de D. Sanche fut d'avoir sauvé la Castille. Après avoir déconcerté toutes les mesures des Maures, il venait de conclure avec eux une paix glorieuse. Ces succès lui concilièrent tellement tous les cœurs, qu'on crut ne pouvoir le récompenser dignement qu'en lui assurant la couronne. La reine Yolande, mécontente de l'injustice faite aux enfants de Ferdinand, ses petits-fils, se retire avec eux et Blanche, leur mère, en Aragon. Alfonse, soupçonnant D. Frédéric, son frère, et D. Ruiz de los Cameros, d'avoir favorisé cette évasion, les fait périr l'un et l'autre sans forme de procès. Philippe le Hardi, roi de France, envoie sommer Alfonse de rendre la dot de Blanche, et d'assurer le trône aux enfants de Ferdinand. Alfonse n'accorde ni l'une ni l'autre de ces demandes. L'an 1278, Yolande retourne auprès de son mari; Blanche se retire en France. (Cette princesse mourut à Paris le 22 juin 1320, et fut inhumée aux Cordeliers, suivant son épitaphe.) Mais les princes, fils de Blanche, sont retenus en Aragon par le roi D. Pedre III. Trois papes consécutifs, Jean XXI, Nicolas III et Martin IV, travaillèrent avec zèle, mais sans succès, à terminer la querelle des deux monarques. On tint à ce sujet deux congrès, l'un à Bordeaux,

---

Rois chrétiens de Majorque.

séquence, il le fait sommer de comparaître devant lui, pour répondre sur ces griefs. D. Jayme ne se sentant pas en état de tenir tête au roi d'Aragon, fit tout son possible, mais inutilement, pour l'apaiser. Le parti était pris de l'écraser; et le 25 mai de la même année, on vit débarquer à Majorque la flotte de D. Pèdre, qui s'empara de l'île, malgré les efforts de don Jayme, et le réduisit à chercher son salut dans la fuite. D. Pedre se rendit maître ensuite de Minorque et d'Ivica. Le pape Clément VI s'entremet en vain pour réconcilier les deux princes. D. Pedre, poursuivant ses succès, entra dans le Roussillon et la Cerdagne à la tête d'une armée, soumit une grande partie de ces pays, et mit le siége devant Perpignan. On vint toutefois à bout d'obtenir de lui une suspension d'armes jusqu'au mois d'avril 1344 : mais ayant rompu la trêve, il unit, le 29 mars

l'an 1279, depuis le 1[er] mars jusqu'au 1[er] juin, en présence des légats du S. siége; l'autre à Dax en 1280, sous la médiation du prince de Salerne. Les choses se disposaient en 1282 pour un troisième congrès dont on espérait une meilleure issue. Mais l'infant D. Sanche, las de voir mettre sans cesse en compromis son droit à la succession de son père, et craignant avec fondement qu'elle ne fût au moins partagée entre lui et les fils de Ferdinand, prit le parti de s'en emparer pour écarter le danger dont il était menacé. A peine eut-il fait éclater cette résolution, qu'Alfonse se vit abandonné de tous ses sujets qui reconnurent son fils pour leur souverain. Le pape Martin IV vint au secours d'Alfonse avec les armes spirituelles, menaçant le fils rebelle des censures ecclésiastiques, et déclarant nuls les serments qu'il s'était fait prêter. Alfonse employa de son côté les armes de l'autorité paternelle; il déshérita Sanche par un acte daté de Séville le 8 novembre 1282, confirma cette exhérédation par un premier testament du 20 avril de l'année suivante, et enfin par un second du 22 juin 1284. Sa succession, par l'un et l'autre testaments, devait passer aux deux fils de Ferdinand, l'un après l'autre, et à leurs descendants, ou à leur défaut au roi de France, l'intention du testateur étant qu'en ce cas ses royaumes fussent unis à celui de France pour n'être jamais séparés. Mais les choses changèrent bientôt de face. Sanche effrayé demanda pardon et l'obtint; l'exhérédation fut annullée, et Alfonse le notifia au pape le 23 mars 1284. Ce prince décéda le 4 avril suivant, et fut inhumé à la cathédrale de Murcie où l'on voit encore son tombeau. Il avait

---

Rois chrétiens de Majorque.

1344, par un acte solennel, le royaume de Majorque, avec tout le reste des états de D. Jayme, à la couronne d'Aragon. Il entre après cela dans le Roussillon, et continue la conquête du pays. Tandis qu'il est occupé au siége d'Elne, l'infortuné D. Jayme, abandonné de presque tout le monde, vient se mettre à sa discrétion; mais D. Pedre lui impose des conditions si dures, qu'il aime mieux tout risquer que de s'y soumettre. Il se retire; et ayant trouvé des amis en Cerdagne, il y fait quelques conquêtes, qu'il abandonne presque aussitôt par l'impuissance où il est de les conserver. Dénué de tout, il se rendit, sur la fin de novembre 1344, auprès du comte de Foix, Gaston-Phébus, qui le reçoit généreusement, et lui fournit quelques secours, mais trop faibles pour le mettre en état de tenir la campagne. Le pape Clément VI, qu'il va touver ensuite, s'intéresse encore

eu d'Yolande, son épouse, cinq fils, Ferdinand dont on vient de parler, Sanche qui suit; D. Juan, marié, l'an 1280, à la fille du marquis de Montferrat; D. Pedre, allié la même année à Marguerite, fille d'Aymeri VI, vicomte de Narbonne, et mort l'an 1283, laissant de sa femme un fils nommé Sanche; et don Jayme. Alfonse, avant son mariage, avait eu de Marie-Guillemete une fille nommée dona Béatrix, mariée avec Alfonse III, roi de Portugal : il eut encore d'une autre maîtresse Alfonse le jeune, etc. La reine Yolande mourut, l'an 1300, à Roncevaux, au retour de Rome où elle était allée à l'occasion du jubilé. Alfonse X était savant et fort habile, pour son tems, en astronomie. Ses *Tables alfonsines*, imaginées par lui et dressées à grands frais par des juifs de Tolède, lui ont acquis plus de gloire que ses combats. On montre encore aujourd'hui dans l'Alcasar ou le palais de Ségovie, la chambre où il faisait ses observations dans le ciel, et le cabinet où il les rédigeait. Alfonse se mêlait aussi de poésie. On conserve dans la bibliothèque de l'Escurial un manuscrit qui contient de ses *Cantigas*, ou Cantiques, en langue portugaise, sur les miracles de N. S. et de la Ste. Vierge, et la musique y est notée. Les ornements dont est décoré ce manuscrit sont si recherchés, qu'il parait que c'était l'original, d'autant plus que le texte est accompagné de notes qu'on dit être de la main de ce prince. (Terreros y Pando, *Paleogr. Espanola*). Son recueil de lois, nommé *Las siete partidas*, auquel il mit la dernière main, prouve qu'il veillait sur la justice comme sur les lettres. Ce fut sous son régne, l'an 1283, que les états,

---

Rois chrétiens de Majorque.

pour lui, et trouve le roi d'Aragon toujours inexorable. Il ne reste à D. Jayme que son courage qui, loin de lui manquer, semble s'accroître au milieu des adversités. Il cherche du secours parmi la noblesse de France; et plusieurs seigneurs lui ayant offert leurs services, il tente de nouveau le sort des armes, pour tâcher de reconquérir ses domaines : mais le roi de France, ouvertement déclaré pour le roi d'Aragon, fait défense à tous ses sujets de rien entreprendre contre ce prince. Cette défense ayant eu peu d'effet, le monarque la fit renouveler le 30 mars 1347; ce qui n'empêcha pas D. Jayme d'entrer, au mois de juin suivant, dans le Conflant et le Roussillon, à la tête d'une armée composée de ses sujets de France, et de plusieurs autres français, avec laquelle il soumit le Conflant; mais cette conquête fut aussi peu solide que les précédentes. Le roi d'Aragon vint dans le

assemblés à Ségovie, supprimèrent l'ère de Jules César, et adoptèrent celle de J. C. Il avait ordonné, l'an 1260, d'écrire en langue vulgaire tous les actes publics. Roderic Sanche, dans son histoire d'Espagne, l. 4, c. 5, assure, d'après d'anciennes annales, dit-il, que ce prince avait coutume de dire que s'il avait été admis à la création du monde, il aurait mieux arrangé certaines choses que Dieu n'avait fait. Ce discours ne doit point être pris au sérieux. Qui ne voit en effet que c'est une plaisanterie d'Alfonse qui voulait par là tourner en ridicule les systèmes absurdes imaginés par les astronomes de son tems sur l'ordre établi dans l'univers? Ce monarque, qu'on avait osé taxer d'irréligion, avait lu quatorze fois la Bible avec ses gloses, et l'avait traduite en espagnol.

SANCHE IV, DIT LE GRAND.

1284. SANCHE IV, fils d'Alfonse X et d'Yolande, né le 13 mai 1258, est couronné à Tolède avec MARIE DE MOLINA, sa deuxième femme et sa proche parente. Il avait épousé en premières noces, par contrat daté de l'ère d'Espagne 1308 (de J. C. 1270), GUILLEMINE, fille de Gaston VII, vicomte de Béarn (*Spicil.* T. 8, p. 245). L'an 1287, le roi Philippe le Bel, successeur de Philippe le Hardi, son père, reprit l'affaire des enfants de D. Ferdinand et de dona Blanche, leur mère. Les fils de cette princesse, retirés en France, étaient toujours retenus par le roi d'Aragon qui refusait de les rendre. Sanche, intimidé par les menaces du

---

Rois chrétiens de Majorque.

pays, et tout rentra sous son obéissance. Enfin l'an 1349, don Jayme s'étant rencontré avec le roi de France à la cour d'Avignon, il vend à ce monarque, le 18 avril, pour cent vingt mille écus d'or la seigneurie de Montpellier et celle de Lates, les seuls domaines qui lui restaient. Avec cette somme, il équipe une flotte, et va tenter une descente dans l'île de Majorque. Il y trouve l'armée du roi d'Aragon préparée à le recevoir. Elle vient à sa rencontre, sous les ordres du gouverneur de l'île, qui livre bataille à D. Jayme le 25 octobre 1349. L'armée du roi de Majorque est entièrement défaite; et ce prince après avoir fait des prodiges de valeur, succombe sous les efforts de ses ennemis, et meurt couvert de blessures. Le jeune D. Jayme, son fils, est fait prisonnier, et conduit au roi d'Aragon, son oncle, qui le retint douze ans dans une espèce de captivité. Ainsi

monarque français, consentit à un nouveau congrès qui se tint à Lyon. Ses plénipotentiaires et ceux du roi de France, y signèrent, le 13 juillet 1289, un traité par lequel Sanche cédait aux fils de Ferdinand le royaume de Murcie pour eux et leurs descendants, sans aucune réserve d'hommage, de souveraineté, ni de ressort. Mais les deux princes ayant refusé de ratifier le traité, sans doute parce que le roi d'Aragon (Alfonse III), alors l'ennemi de Sanche, les en détourna, les choses restèrent dans le premier état. L'an 1290, Jousouf, roi de Maroc, se trouvant à Algézire dans l'Andalousie, envoie demander au roi Sanche s'il veut la paix ou la guerre. Sanche répond qu'il tient son pain d'une main et un bâton de l'autre. Jousouf, prenant cette réponse pour une insulte, lui déclare la guerre. La flotte musulmane est battue par celle de Castille renforcée des vaisseaux que Sanche avait obtenus des Génois. Les hostilités languirent les deux année suivantes. Mais, l'an 1292, elles se ranimèrent à l'occasion de la rupture de D. Juan avec le roi, son frère. Par un codicille d'Alfonse, leur père, D. Juan devait hériter du royaume de Séville. Apres l'avoir longtems et inutilement demandé à Sanche, il passe en Afrique auprès du roi de Maroc, qui lui fournit des troupes pour faire la guerre à son frère. Les Africains, sous la conduite de ce prince, assiégent Tariffe, que Sanche leur avait enlevée l'année précédente; mais ils échouent devant cette place, par la brave défense du gouverneur Alonso Guzman de Perez, dont le fils, étant tombé pendant le siége entre les mains des ennemis, fut égorgé sous les murs de la ville, le père ayant mieux aimé le laisser périr que de man-

---

Rois chrétiens de Majorque.

finit, dans la personne de Jayme II, la branche des rois de Majorque, seigneurs de Montpellier, de la maison d'Aragon. Ce prince, dit don Vaissète, se rendit célèbre par son amour pour la justice, et par plusieurs autres vertus. Nous avons de lui un recueil de *lois palatines* dressé en 1337, pour le gouvernement de sa maison. Il aurait sans doute évité une catastrophe aussi funeste si, à l'exemple de ses prédécesseurs, il fût demeuré toujours uni au roi de France, et s'il n'eût voulu disputer, par une vanité mal entendue, à Philippe de Valois, l'autorité souveraine sur Montpellier. Il laissa de CONSTANCE, sa première femme (morte l'an 1346, outre D. Jayme, une fille nommée Isabelle : il ne paraît pas qu'il ait eu des enfants d'YOLANDE, sa deuxième femme. D. Jayme, fils de Jayme II, épousa, l'an 1362, Jeanne, reine de Naples. Isabelle devint femme de

quer, en le rachetant, au devoir de la fidélité (M. Cardonne). L'an 1295, Sanche meurt, d'une maladie de langueur, âgé de trente-six ans, à Tolède, le 25 avril, après avoir institué son héritier l'infant D. Ferdinand, son fils aîné, sous la tutelle et la régence de la reine Marie. Sanche eut d'autres enfants de cette princesse, savoir: D. Alfonse, mort avant lui; D. Henri; D. Pedre; D. Philippe; et deux infantes, Elisabeth, ou Isabelle, mariée à Burgos, l'an 1310, à Jean III, duc de Bretagne; et Béatrix, qui épousa, l'an 1309, Alfonse IV, roi de Portugal. Le mariage de Sanche avec Marie, dont la validité avait été contestée à cause de la parenté au troisième degré, fut confirmé, après sa mort, par Boniface VIII, et les enfants qui en étaient nés furent déclarés légitimes par une bulle du 6 septembre 1301.

FERDINAND IV.

1295. FERDINAND IV, fils de Sanche III et de la reine Marie, né le 6 décembre 1285, est proclamé roi dans l'église de Tolède, après les funérailles de son père, et l'est une seconde fois dans les états tenus à Valladolid. Les premières années du règne de Ferdinand furent très-orageuses, et tout semblait conspirer à lui faire perdre la couronne. L'an 1296, l'infant D. Juan, oncle de Ferdinand, se fait proclamer roi à Léon: Alfonse de la Cerda, l'aîné des deux fils de D. Ferdinand, est proclamé roi de Castille à Sahagun; le roi de Grenade porte le fer et le feu dans l'Andalousie, et taille en pièces une armée commandée par l'infant D. Henri; le roi de Portugal se jette dans la Castille; celui d'Aragon s'empare d'Alicante, et de plusieurs places du royaume de Murcie; mais la reine Marie fait face à tout, et se conduit avec tant de fermeté et de sagesse, qu'elle assure la couronne à son fils. L'an 1303, elle fait épouser à ce monarque CONSTANCE, fille de Denis, roi de Portugal. La Castille était toujours ménacée par l'Aragon. Le roi Denis, l'an 1305, menage un congrès entre Ferdinand, son gendre, et le roi d'Aragon. Il se tint à Campillo,

---

Rois chrétiens de Majorque.

Jean II, marquis de Montferrat, en 1358. Ils firent, l'un et l'autre (le frère et la sœur), des efforts inutiles pour obtenir la restitution du royaume de Majorque et de ses dépendances. Pierre fut inébranlable à toutes les sollicitations, et ces domaines demeurèrent toujours depuis unis à la couronne d'Aragon (*Voy.* Jeanne première, *reine de Naples*).

et le roi de Castille y fit la paix avec l'Aragonais en lui cédant une partie du royaume de Murcie. Pour ne laisser aucun sujet de discorde, on y convient de s'en rapporter à l'arbitrage des deux rois de Portugal et d'Aragon, touchant les prétentions d'Alfonse de la Cerda, qui était pour lors en France. Les deux rois médiateurs arrêtent qu'Alfonse quittera le titre de roi, et qu'on lui assignera un certain nombre de villes pour subsister. Ferdinand fit, l'an 1309, une conquête importante sur les Maures par la prise de Gibraltar, place beaucoup moins forte alors qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le 17 septembre de l'an 1312, fut le terme des jours de Ferdinand. Ce prince mourut subitement à Jaën, laissant de Constance, son épouse, Alfonse son successeur, et Eléonore, qui épousa Alfonse IV, roi d'Aragon. La reine Constance finit ses jours le 17 novembre 1313. Ferdinand IV, a été surnommé l'*Ajourné*, parce que dans un accès de colère, il fit jeter, dit-on, du haut d'un rocher deux gentilshommes qui, avant que d'être précipités, l'ajournèrent à comparaître devant Dieu dans trente jours, et qu'il mourut au bout de ce terme. Ce siècle, dit un homme d'esprit, était celui des ajournements. Clément V et Philippe le Bel, avaient été aussi ajournés (en 1314), par le grand-maître des Templiers. Quoi qu'il en soit de ces contes, Ferdinand était aussi violent et emporté que Philippe le Bel était vindicatif.

ALFONSE XI.

1312. Alfonse XI, fils de Ferdinand IV, et de Constance de Portugal, âgé seulement d'environ deux ans, succède à la couronne de Castille. La minorité d'Alfonse ne fut pas moins orageuse que celle de Ferdinand, son père, par les divisions, par les cabales, et par les guerres que s'y firent les différents prétendants à la régence; elle est enfin décernée, l'an 1314, aux infants D. Pedre et D. Juan, par le conseil de la reine Marie, aïeule du jeune roi, qui n'eut plus, depuis ce moment, d'autre autorité que celle qui lui était acquise par l'extrême considération dont elle jouissait. On lui confie la personne du roi et son éducation. Les deux régents périssent, l'an 1319, dans une bataille contre les Maures, qui profitent de leur victoire pour s'emparer de plusieurs places. La Castille est replongée dans le trouble par l'ambition des nouveaux prétendants à la régence. La reine Marie, qui s'était signalée sous trois règnes, par sa sagesse et sa prudence, surtout pendant deux minorités, meurt le premier juin 1322, regrettée généralement de tous ses sujets dont elle s'était toujours montrée la mère plutôt que la reine. Alfonse, l'an 1324, ayant atteint l'âge de quatorze ans, déclare dans les états tenus à Valladolid,

qu'il veut gouverner par lui-même. Ce prince eut le malheur de perdre, l'an 1333, Gibraltar que le gouverneur livra aux Maures, après quoi il se retira en Afrique. Alfonse fit d'inutiles efforts pour reprendre cette place. Mais il eut contre les infidèles d'autres succès qui le dédommagèrent de ce revers. L'an 1340, secouru par le roi de Portugal et la principale noblesse d'Espagne, il gagne, le 30 octobre, sur les rois de Maroc et de Grenade, la célèbre bataille de Salado, qui coûta la vie à plus de deux cent mille mahométans, outre un nombre prodigieux de prisonniers. On prétend que cette boucherie couvrit de cadavres tous les chemins à plus de trois lieues à la ronde, et que le butin immense qu'on y ramassa, fit baisser d'un sixième le prix de l'or. Pour comble de merveille, on ajoute que les Chrétiens ne perdirent dans l'action qu'environ vingt hommes. Alfonse continue la guerre pendant les années suivantes, gagne plusieurs batailles sur mer et sur terre, et force le roi de Grenade, l'an 1344, de lui livrer Algézire par capitulation, après un long siége. L'année suivante est remarquable par un autre événement. Louis de la Cerda, connu en France sous le nom de D. Louis d'Espagne, fils de D. Alfonse de la Cerda, est couronné, le 14 novembre, roi des Canaries, par le pape Clément VI, dont il se reconnait vassal et tributaire. Ces îles avaient été nouvellement découvertes par des vaisseaux castillans, aragonais et portugais. Le roi de Castille céda, l'an 1385, les droits qu'il avait sur elles à don Louis. Ce fut vers ce tems qu'Alfonse reçut d'Edouard III, roi d'Angleterre, un présent qui, peu considérable en apparence, devint une des principales sources de l'opulence de l'Espagne. C'était un petit troupeau des plus beaux moutons d'Angleterre, dont la race, s'étant multipliée jusqu'à nos jours, produit ces laines excellentes qui rendent l'Espagne en ce genre la rivale de l'Angleterre. Alfonse avait à cœur le recouvrement de Gibraltar. Etant venu au commencement de l'an 1350, en faire le siége, la peste l'enleva le 26 mars de la même année, dans le cours de cette expédition. Il avait épousé, l'an 1328, MARIE, fille d'Alfonse IV, roi de Portugal, et de Béatrix, dont il eut Ferdinand, né l'an 1332, mort avant lui, et D. Pedre qui lui succéda. Alfonse laissa plusieurs enfants naturels d'Eléonore de Guzman; savoir D. Henri de Transtamare. D. Frédéric, D. Tello, etc. La reine Marie mourut sur la fin de l'an 1356, en Portugal, où elle s'était retirée auprès d'Alfonse IV, son père.

D. PEDRE LE CRUEL.

1350. D. PEDRE, fils d'Alfonse XI, et de Marie de Portugal, né à Burgos le 30 août 1334, fut proclamé roi à Séville aussitôt

qu'on y eut appris la mort du roi Alfonse, son père. Le règne de ce prince n'est qu'une suite d'actions barbares et inhumaines, qui lui ont fait donner le surnom de CRUEL. L'an 1351, à la sollicitation de sa mère, il fait mourir Eléonore de Guzman, maîtresse de son père. Sa conduite envers la reine BLANCHE, fille de Pierre, duc de Bourbon, à laquelle il avait donné sa main le 3 juin 1353, ne fut pas moins atroce. Il quitta trois jours après son mariage cette princesse, la plus accomplie de son siècle, et l'envoya prisonnière, l'an 1354, au château d'Arevello, puis à Tolède, et de-là, l'an 1355, au château de Siguença. Le motif de ce traitement barbare fut la persuasion où ce monarque était que Blanche n'avait pu résister à l'amour et aux grâces de D. Frédéric, grand-maître de S. Jacques, son frère naturel, qui avait été la recevoir sur la frontière avec la plus haute noblesse du royaume. Rien n'était néanmoins plus faux. Cette calomnie, l'ouvrage de la Padilla, maîtresse du roi, s'est, dit un moderne, perpétuée jusqu'à nos jours. Ce qui l'a accréditée, c'est l'imbécille vanité de la maison d'Henriquez, qui a regardé comme un titre brillant de descendre du fruit incestueux des prétendues amours de la reine avec le grand-maître. Mais l'imposture a été confondue par tous les écrivains espagnols qui ont prouvé invinciblement que la maison d'Henriquez était issue de ce même Frédéric et d'une concubine juive appelée la Palomba. Le désir d'avancer Diègue de Padilla, frère de sa maîtresse, porta, l'an 1354, le roi D. Pedre à faire mourir Jean Nugnès de Prado, grand-maître de l'ordre de Calatrava, après quoi il fit élire à sa place ce favori. Il épousa publiquement cette même année JEANNE-FERNANDÈS DE CASTRA, et l'abandonna presque aussitôt, après avoir eu d'elle avant le mariage, l'infant D. Juan. Les ombrages qu'il avait pris contre Frédéric, son frère, furent cause de la mort de ce prince qu'il fit massacrer, l'an 1358, en sa présence; il traita de même D. Juan, son cousin, fils d'Alfonse IV, roi d'Aragon, après l'avoir attiré à Bilbao, sous prétexte de lui faire accorder la seigneurie de la Biscaye par les états de cette province. Eléonore, reine douairière d'Aragon, mère de ce jeune prince, et tante de D. Pedre, est arrêtée par ses ordres l'année suivante, et mise à mort dans le château de Castro-Xeriz. Deux de ses frères naturels, âgés, l'un de quatorze ans, l'autre de douze, lui étant devenus odieux, il les fait étrangler, l'an 1360, dans l'Alcasar ou palais de Séville. On montre encore aujourd'hui la chambre où cette exécution se fit. Sa haine contre Blanche de Bourbon, sa femme, n'étant point assouvie par la captivité où il la retenait depuis sept ans, il la fait mourir secrètement l'an 1361, à l'âge de 25 ans, sans en avoir eu d'enfants. Marie Padilla, sa concubine, à laquelle il sacrifiait cette épouse, la suivit de près

au tombeau. Celle-ci laissa de D. Pedre quatre enfants, Alfonse, Béatrix, Constance et Isabelle. Le roi D. Pedre venait de terminer alors la guerre qu'il avait avec l'Aragon ; mais il ne pouvait pardonner à Mahomet Barberousse, roi de Grenade, d'avoir pris le parti des Aragonais dans cette querelle. Mahomet, pour l'apaiser, vient lui rendre hommage à Séville sur la foi d'un sauf-conduit. D. Pedre saisit cette occasion pour l'égorger de sa propre main. Nous passons sous silence les meurtres d'un grand nombre de seigneurs dont le sang ruisselait dans toutes les provinces par ses ordres. Tant de cruautés soulèvent tous les esprits, et occasionnent une révolte ; elle éclate l'an 1366, et D. Pedre attaqué par Henri, comte de Transtamare, son frère naturel, dont il avait fait mourir la mère et le frère, est chassé de ses états avec le secours des troupes françaises, conduites par Bertrand du Guesclin. Le roi de Castille dans la déroute de ses affaires a recours au prince de Galles, qui le rétablit, après avoir gagné, le 3 avril 1367, la bataille de Najera, ou de Navarette, dans laquelle Henri fut défait, et Bertrand du Guesclin fait prisonnier, avec le maréchal d'Andrehen, par D. Pedre, auquel seul ils avaient consenti de se rendre. Le vainqueur usa dans toute son étendue du malheureux droit de se venger, et traita plusieurs des rebelles avec une excessive cruauté. Mais la retraite du prince de Galles ranima le parti des mécontents. L'an 1368, Henri et du Guesclin, qui, ayant été rachetés par le roi de France, avaient rassemblé de nouvelles troupes, rentrent en Castille, prennent rapidement plusieurs places, assiégent Tolède, et remportent sur D. Pedre, le 14 mars, devant Montiel, une victoire qui l'oblige à se jeter dans cette place dont ils firent aussitôt le siége. Ayant voulu s'échapper ensuite à la faveur de la nuit, il est arrêté et conduit à du Guesclin qui le reçoit dans sa tente. Henri, son frère, survient et le tue le 23 du même mois. (Les historiens varient beaucoup sur la date et les circonstances de cette mort, que M. Sponde, après Mariana, place au 23 mars. Le P. Daniel met la bataille de Montiel au 15 août, et prétend que Mariana s'est trompé ; mais il se trompe lui-même, et la plupart des modernes sont aussi dans l'erreur en rapportant cet événement à l'an 1369). Telle fut la fin du prince le plus cruel dont l'histoire d'Espagne fasse mention. Il était dans la trente-quatrième année de son âge, et la dix-huitième de son règne. D. Pedre ne manquait ni d'esprit, ni de courage, ni d'application; et l'on pense que, si l'on eût soigné davantage son éducation, au lieu d'un tyran et d'un monstre, on en eût fait un prince aimable et vertueux. Mais d'Albukerque, son gouverneur, loin de lui apprendre à dompter ses passions naissantes, les fortifiait par ses leçons, et lui frayait la route du vice par son

exemple. On rapporte de lui des traits qui montrent qu'il n'était pas toujours inaccessible aux sentiments de justice. Il se plaisait à courir la nuit par les rues. Une fois qu'il faisait ce vacarme ténébreux, un garde du guet l'arrêta sans le connaître, et le battit vigoureusement. D. Pedre se défendit et le tua. Les magistrats informent le lendemain. Instruits par une femme que l'auteur du meurtre était le roi lui-même, ils vont lui en demander justice. Le monarque, pour satisfaire à la loi, fait couper la tête à son effigie. On montre encore, dit-on, à Tolède cette statue tronquée. Pierre ne laissa point d'enfants légitimes, mais il en eut plusieurs de ses différentes concubines, dont aucun ne lui succéda. Ainsi fut éteinte par sa mort la postérité légitime de Raimond de Bourgogne.

HENRI II, DIT LE MAGNIFIQUE.

1368. HENRI II, comte de Transtamare, fils naturel d'Alfonse XI et d'Eléonore de Guzman, est reconnu roi de Castille après la mort de Pierre le Cruel, malgré les efforts des rois de Portugal, d'Aragon et de Navarre, qui aspiraient à cette couronne. Le duc de Lancastre et le comte de Cambridge, fils d'Edouard III, y prétendirent aussi dans la suite, au nom de Constance et d'Isabelle, filles naturelles de Pierre le Cruel, leurs épouses. Le duc de Lancastre prit même le titre de roi de Castille; mais Henri, vainqueur de tous ses rivaux, conserva la couronne jusqu'à sa mort, arrivée le 29 ou 30 mai de l'an 1379, après onze ans et deux mois de règne, depuis la mort de D. Pedre le Cruel. Quelques historiens espagnols disent qu'il mourut empoisonné par des bottines infectées d'un poison subtil que lui donna un seigneur mahométan, réfugié à sa cour sous prétexte qu'il avait encouru la disgrâce de Mahomet, roi de Grenade. C'est vraisemblablement un conte. Mais ce qui ne l'est pas, c'est qu'il fut extrêmement regretté de ses peuples dont il avait captivé les cœurs et l'estime par son air affable, sa générosité, sa valeur, et son attention à tous les besoins de l'état. Henri avait épousé, le 27 mai 1350, JEANNE DE PENNAFIEL, qui descendait d'une fille de S. Louis, étant de la famille de la Cerda. Il eut de cette princesse (morte en 1380), Jean qui lui succéda, et Léonore, mariée, l'an 1379, avec l'infant D. Carlos, depuis roi de Navarre sous le nom de Charles III, dit le Noble. Il laissa encore plusieurs enfants naturels; c'est la seule chose que lui reproche, et avec raison, le nouvel historien d'Espagne, qui d'ailleurs représente Henri comme un prince qui réunissait toutes les qualités qu'on peut désirer dans un roi légitime, quoiqu'il ne fût réellement qu'un usurpateur.

Henri datait ordinairement ses diplômes de la seule ère d'Espagne avec le jour du mois Celui par lequel il donna le duché de Molines à Bertrand du Guesclin, pour le récompenser des secours qu'il lui avait donnés, est ainsi daté : *Dado este privilegio en muy noble cibidad de Sevila , quarto dias de Mayo , Era de mill et quatro siendos et siei annos* ; ce qui revient au 4 mai 1368 de J.-C. Les historiens modernes se trompent donc en rapportant le commencement du règne de Henri II , et la fin de celui de son prédécesseur , à l'an 1369.

JEAN I.

1379. Jean I , fils de Henri II et de la reine Jeanne, né à Epila le 20 août 1358 , succède à son père le 29 ou 30 mai, et le 25 juillet il est couronné solennellement avec Léonore d'Aragon , son épouse. L'an 1383 , se tinrent à Ségovie les cortès ou états-généraux , où l'on abrogea l'ère d'Espagne pour adopter celle de l'Incarnation. Le roi Jean, l'an 1384, porte la guerre en Portugal , appelé à cette couronne par son droit et par la reine Eléonore , veuve du roi Ferdinand , mort l'année précédente. Il est reçu dans plusieurs places, et met le siége devant Lisbonne ; mais s'étant brouillé avec Eléonore , il est obligé de se retirer. Ayant repris courage et renforcé ses troupes , il rentre , l'année suivante dans ce royaume , d'où il est chassé pour toujours par la perte de la bataille d'Aljubarrotta, qui assure la couronne à Jean , son compétiteur. Les Portugais à leur tour viennent l'attaquer dans ses propres états. Un autre ennemi s'élève ensuite contre lui. L'an 1386, le duc de Lancastre, à la sollicitation et avec l'aide des Portugais, débarque en Galice, s'y fait proclamer roi de Castille, et s'empare de quelques places : mais l'année suivante la paix se fait entre les deux rivaux à Bayonne, où l'on arrête le mariage de Henri, fils aîné du roi, avec Catherine, fille du duc de Lancastre et de Constance, l'une des filles de D. Pedre le Cruel. Ce traité fut confirmé, l'an 1388, par les états de Castille. L'infant D. Henri prit alors le titre de prince des Asturies, qui a toujours été porté depuis par les héritiers présomptifs de la couronne de Castille. L'an 1390, le roi Jean tient les états à Guadalajara, dans lesquels, entr'autres réglements, on fixe, à sa prière, les sommes qui devaient être employées pour l'entretien de sa maison. Ce prince vertueux et bienfaisant meurt la même année , dans sa trente-troisième année , le 9 octobre, d'une chute de cheval qu'il fit dans une espèce de tournoi. Jean laissa de la reine Léonore, fille de Pierre IV, roi d'Aragon, qu'il avait épousée le 18 juin 1375, deux fils ; Henri, qui fut son successeur, et Ferdinand, né le 27 novembre 1380, qui fut déclaré, l'an 1412,

héritier de la couronne d'Aragon. Après la mort de Léonore, arrivée le 18 août 1382, Jean s'était remarié, au mois de mai 1383, à BÉATRIX, fille de Ferdinand, roi de Portugal, dont il ne laissa point d'enfants.

HENRI III, DIT LE MALADIF.

1390. HENRI III, fils aîné de Jean et de Léonore, né le 4 octobre 1379, monte sur le trône à l'âge de onze ans. Sa minorité fut agitée par les débats de différents seigneurs qui prétendaient à la régence. Henri les termina l'an 1393, en se saisissant des rênes du gouvernement, quoiqu'il n'eût pas encore quatorze ans accomplis. Il commença dès-lors à faire les délices de ses sujets par ses excellentes qualités. S'étant fait rendre compte des revenus de l'état et de leur emploi, il s'aperçut qu'ils avaient été pour la plus grande partie dissipés ou aliénés. Dans les soins qu'il se donna pour les recouvrer et les faire revenir à leur légitime destination, il n'épargna pas ses proches, et modéra les pensions trop fortes qu'ils s'étaient fait adjuger. Il résulta de là des cabales et des révoltes qu'il vint à bout d'étouffer, non sans beaucoup de peines. Le Portugal, en 1396, ayant rompu la paix avec la Castille par des hostilités, Henri lui fait face, et soutient une guerre de trois ans qui n'eut aucun événement remarquable. Les pirates d'Afrique étant venus ensuite insulter les côtes de Castille, Henri, l'an 1400, envoya contre eux ses flottes qui firent la conquête de Tétuan. Un impôt, appelé *moneda*, qui tombait principalement sur les paysans, faisait déserter les campagnes. Henri, dans les états qu'il tint, l'an 1401, à Tordésillas, le supprima, et fit plusieurs réglements pour mettre un frein à l'avarice des juges et des receveurs des revenus de la couronne. Frappé de la réputation du fameux Tamerlan, Henri lui envoya cette même année des ambassadeurs qui furent témoins de la bataille où ce conquérant fit prisonnier le sultan Bajazet. Tamerlan, sensible à l'ambassade du roi de Castille, lui en fit une de son côté, l'an 1402, chargée de magnifiques présents. Les Maures de Grenade ayant fait, l'an 1406, une irruption subite dans le royaume de Jaen, Henri leur déclara la guerre, et convoqua les états à Tolède pour en obtenir des subsides ; mais il ne put y assister à cause des infirmités qui l'accablaient depuis quelque tems. Elles le conduisirent au tombeau le 25 ou 26 décembre de la même année, à l'âge de vingt-sept ans. Ce prince avait épousé, comme on l'a dit, sur la fin de 1393 CATHERINE, fille du duc de Lancastre; et par Constance, sa mère, petite-fille de Pierre le Cruel, dont il laissa l'infant D. Jean, âgé seulement de vingt-deux mois, et deux princesses, Marie et Catherine, dont la première épousa, l'an 1415, Al-

fonse V, roi d'Aragon, et la deuxième, en 1420, Henri d'Aragon, marquis de Villena. Sous le règne de Henri III, l'an 1406, mourut, à l'âge de cent-vingt ans, le chevalier Boso qui avait fait cent campagnes, et s'était trouvé à toutes les batailles qui s'étaient données depuis un siècle en Espagne.

JEAN II.

1406. JEAN II, fils de Henri III et de Catherine de Lancastre, né le 6 mars 1405, est reconnu roi après la mort de son père, et couronné à Ségovie le 15 janvier 1407 : la reine mère, et Ferdinand (qui avait généreusement refusé le sceptre qu'on lui offrit au préjudice de son neveu), sont déclarés ses tuteurs et régents du royaume. Ferdinand ne se contenta pas de maintenir en sûreté les états de son pupille, il voulut encore les agrandir. Il porta la guerre dans le royaume de Grenade, et en arrivant (l'an 1407) il emporta par surprise la ville de Pruna. Il force ensuite le roi de Grenade de lever le siége de Jaën qu'il attaquait avec une armée de près de quatre-vingt-dix mille hommes. envoie de toute part des détachements qui, ayant pénétré jusqu'à Malaga, reviennent avec un immense butin, et fait partir, sous les ordres de l'amirante de Castille, une flotte qui met en fuite celle des rois de Tunis et de Trémécen, que Joseph, roi de Grenade, avait appelés à son secours. Une trêve que celui-ci obtint ensuite, étant expirée, Ferdinand entreprit, l'an 1410, le siége d'Antequera, qu'il prit après six mois d'attaque. L'an 1418, un événement inopiné jette le trouble à la cour de Castille. La reine mère est trouvée morte le premier juin dans son lit : cette mort ne fut pas jugée naturelle ; comme si une reine ne pouvait pas mourir subitement ainsi qu'une autre femme! La conduite de Catherine ne lui avait pas mérité l'estime des Castillans. Née paresseuse et indolente, elle s'était laissée gouverner par ses domestiques, surtout par Léonore Lopez, femme habile qui avait pris sur sa maîtresse cet ascendant que tout génie supérieur doit avoir sur un esprit borné. Cette princesse avait d'ailleurs le défaut, si honteux pour son sexe, d'être adonnée au vin. Le co-régent de Castille, Ferdinand, élevé sur le trône d'Aragon en 1412, l'avait précédée de deux ans au tombeau. Le jeune roi de Castille tenait de la faiblesse du caractère de sa mère. Ce prince ayant épousé, l'an 1420, MARIE D'ARAGON, sa cousine, fille du roi Ferdinand, les infants d'Aragon D. Jean et D. Henri, frères de Marie, vinrent s'établirent à la cour de Castille dans l'espérance de s'emparer de toute l'autorité sous un monarque fait pour être gouverné. Mais D. Alvare de Lune était déjà maître de l'esprit du roi. D. Henri, pour l'emporter d'emblée sur ce favori, se sai-

sit à main armée de la personne du roi, et épouse malgré elle la princesse dona Catherine, sa sœur. Alvare de Lune fournit au roi les moyens de s'échapper; et, l'an 1422, D. Henri lui-même est arrêté, mis en prison, et dépouillé de la grande maitrise de S. Jacques dont il s'était fait pourvoir. Ses partisans s'étaient sauvés avec Catherine, sa femme, en Aragon. De ce nombre était le connétable Ruys Lopez d'Avalos, dont la charge fut donnée, l'an 1423, à D. Alvare de Lune, que le roi créa quelque tems après comte de S. Etienne de Gormaz. Le roi d'Aragon, Alfonse V, ne vit pas avec indifférence l'emprisonnement de D. Henri, son frère. Il demanda son élargissement avec menace de l'obtenir par la force des armes en cas d'un refus persévérant. Enfin, l'an 1425, Henri est remis en liberté, et se retire auprès du nouveau roi de Navarre, son frère. Une ligne puissante se forma, l'année suivante, contre D. Alvare de Lune dont le crédit augmentait tous les jours. Le roi, pour apaiser les troubles, consent à l'éloigner pour dix-huit mois. Pendant son absence l'ambition de ceux qui voulaient le remplacer auprès du roi, met tout en combustion à la cour. Il est rappelé, l'an 1428, pour y rétablir le calme. Son maître, dont il relève le courage, met à la raison, après trois ans de guerre, l'infant D. Henri, appuyé par les rois de Navarre et d'Aragon. Libre alors de suivre ses projets contre les infidèles, il porta la guerre, l'an 1431, dans le royaume de Grenade, divisé alors en factions qui semblaient préparer sa ruine. Vainqueur à la célèbre bataille de Figuière où les Grenadins perdirent plus de trente mille hommes, il se retire (on ne sait par quel motif), sans profiter de cet avantage. Frédéric, fils naturel de Martin le Jeune, roi de Sicile, s'était établi en Castille. Perdu de debauches et abimé de dettes, il s'imagina, pour faire ressource, de s'emparer de l'opulente ville de Séville pendant les préparatifs que le roi faisait, l'an 1433, d'une nouvelle expédition contre le royaume de Grenade. Son dessein étant éventé, il est arrêté et secrètement exécuté, l'an 1434, dans sa prison; ses complices sont écartelés en public. Le roi de Castille rentre l'année suivante en Grenade et gagne sur les Maures la bataille de Guadix. Un nouvel orage qui s'élève, l'an 1439, contre Alvare de Lune, l'oblige à se retirer de la cour. On cabale pour empêcher son retour; et l'année suivante, l'infant D. Henri, prince des Asturies, que le roi Jean II, son père, venait de marier avec Blanche, fille de Jean II, roi de Navarre, entre dans le complot. Le monarque s'étant mis en marche, l'an 1441, pour réduire les mécontents, tombe entre leurs mains à Médina del Campo, et ne s'en retire qu'après avoir signé un traité par lequel il bannissait pour six ans le connétable. Cet exil, aussi pénible au roi qu'à son favori, fut bien abrégé à

la demande même du prince des Asturies, qui se laissait aussi gouverner par Fernandez, son ministre. La reine Marie étant morte l'an 1445, Alvare de Lune, tandis que son maître fait demander pour nouvelle épouse la princesse Radégonde, fille de Charles VII, roi de France, négocie à son insu son mariage avec Isabelle, fille de Jean, infant de Portugal, et ne l'en informe (l'an 1447), qu'à la veille d'accomplir cette alliance. Il se trouve mal de ce choix. La jeune reine, fatiguée du despotisme de ce ministre, excite le roi à se tirer de l'esclavage où il les tenait l'un et l'autre. On lui suppose plus de crimes qu'il n'en fallait pour le faire périr. Il est arrêté et décapité sur un échaffaud à Valladolid en 1453. Le faible monarque se repentit ensuite d'avoir sacrifié ce favori à sa femme, et le regretta jusqu'à sa mort, arrivée le 21 juillet 1454, dans la quarante-neuvième année de son âge. De son deuxième mariage il laissa Isabelle, née le 23 avril 1451, qui devint reine de Castille, et Alfonse, élu roi de Castille le 5 juin 1465, mort le 5 juillet 1468. Ce prince, avec de la valeur et de la piété, eut tous les vices de la faiblesse, plus nombreux et plus funestes que ceux de la tyrannie. Dominé par des ministres avides et sanguinaires, il gémissait de l'assujettissement où ils le tenaient, et ne pouvait s'en délivrer. La royauté à ses yeux était l'état le plus dur et le plus accablant; il souhaitait d'être né le dernier de ses sujets, et voulut plusieurs fois descendre du trône pour aller s'enterrer dans un cloître.

HENRI IV, DIT L'IMPUISSANT.

1454. HENRI IV, fils de Jean et de Marie d'Aragon, né le 6 janvier 1425, succède, le 21 juillet, au roi, son père, à qui les déportements de ce fils avaient causé beaucoup de chagrin. Séparé, l'an 1453, de BLANCHE DE NAVARRE, qu'il avait épousée en 1440, Henri donna sa main, en 1455, à JEANNE, fille d'Edouard, roi de Portugal; alliance très-assortie par la ressemblance des mœurs. Jeanne aussi voluptueuse que son époux, ne mettait pas plus de mystère que lui dans ses galanteries. L'un et l'autre par là se rendirent également l'objet du mépris de leurs sujets. L'an 1459, les seigneurs mécontents forment une ligue dans laquelle ils font entrer l'année suivante le roi d'Aragon. Pour se venger de ce dernier, Henri, l'an 1461, porte la guerre en Navarre. La reine Jeanne accouche, l'année suivante, d'une fille qui fut nommée comme elle, et qui passa dans l'opinion publique pour le fruit de ses amours avec Bertrand de la Cueva; car on était persuadé que le roi, son époux, était impuissant, non par un vice de conformation, mais par une suite des déréglements de sa jeunesse. Henri, la même année, porte ses armes chez les Maures

de Greuade, et leur enlève les villes d'Archidona et de Gibraltar. Pour terminer ses différents avec le roi d'Aragon, Henri conseut de s'en rapporter au jugement de Louis XI, roi de France, avec lequel il convient d'une entrevue sur la rivière de Bidassoa. Ils s'y rendent l'an 1463. Henri, dans cette conférence, étala une magnificence extraordinaire. Louis au contraire y parut, avec toute sa suite, dans un extérieur des plus négligés. Leur entretien ne dura qu'un demi-quart d'heure, et le roi de France décida en faveur du roi d'Aragon. Les Français se retirèrent pleins de mépris pour le faste des Castillans, qui se moquèrent également d'eux par un motif tout contraire. Henri à son retour, s'étant aperçu qu'il avait été joué dans cette affaire par le marquis de Villena, son principal ministre, et l'archevêque de Tolède, oncle de ce dernier, les bannit l'un et l'autre de la cour, et substitua au marquis, dans le ministère, Bertrand de la Cueva, qui se trouva tout à la fois le favori du roi et l'amant de la reine. Toute la Castille fut scandalisée de ce choix. L'an 1464, une conjuration, qui se tramait sourdement parmi la noblesse, éclata tout-à-coup en plein jour au milieu de Madrid, où les mécontents s'étaient rassemblés. Henri accourt pour la réprimer : peu s'en fallut qu'il ne fût enlevé. Pour se tirer d'affaire, il s'engage à reconnaître pour son successeur l'infant Alfonse, son frère, et laisse à cinq commissaires le soin de remédier aux troubles du royaume. Il fait plus, il a l'imprudence de remettre Alfonse entre les mains des chefs de la ligue. Maîtres de la personne de ce prince, ils le mettent à leur tête ; et s'étant rendus, le 5 juin 1465, dans la plaine d'Avila, ils y procèdent juridiquement à la déposition du roi. Ce fut une scène vraiment théâtrale que cette déposition. On dressa dans la plaine un échaffaud au milieu duquel s'élevait un trône où l'on plaça l'effigie de Henri IV, revêtue de tous les ornements royaux. Après avoir lu à ce simulacre la sentence qui le déclarait indigne de la royauté, on lui en arracha toutes les marques, puis on le précipita du trône, en le chargeant de coups de pied et d'imprécations ; après quoi don Alfonse fut mis à sa place et proclamé roi. L'effet que produisit cette étrange cérémonie, fut entièrement contraire à ce que les conjurés s'en étaient promis. Elle excita l'indignation du peuple qui de toute part s'offrit pour venger l'outrage fait à son légitime souverain. Bientôt Henri se vit à la tête d'une armée de cent mille hommes. Mais au lieu d'employer cette armée à terrasser les rebelles, il se laisse amuser par des propositions d'accommodement, consent à une trêve, et licencie ses troupes qui, s'étant divisées en compagnies de brigands, répandirent la désolation dans tout le royaume. Henri, par là ranima l'audace des conjurés et en augmenta le nombre. L'an 1467, le 21 août, les deux parties se livrent une sanglante

bataille où l'archevêque de Tolède, le plus ardent des conjurés, est dangereusement blessé. La nuit termina le combat qu'elle laissa indécis. Alfonse étant mort le 5 juillet 1468, les rebelles offrent la couronne à Isabelle, sœur de roi, qui a la générosité de la refuser. Mais regardant comme illégitime Jeanne, fille de la reine, elle demande et obtient d'être nommée princesse des Asturies, et reconnue en cette qualité pour héritière de la couronne de Castille et de Léon. Le roi lui-même acquiesce aux désirs de sa sœur par un traité que les rebelles lui font signer, traité par lequel il répudiait sa femme, déshéritait sa fille, et les renvoyait toutes deux en Portugal. Isabelle, assurée du trône, se vit bientôt recherchée par différents souverains. Le roi de Portugal la demandait pour lui-même, le roi d'Aragon pour Ferdinand son fils, le roi de France pour le duc de Guienne, son frère. Deux partis se forment alors, l'un pour Isabelle, l'autre pour l'infante Jeanne. Le premier, pour fixer les incertitudes d'Isabelle sur le choix qu'elle avait à faire, prend la résolution de faire venir Ferdinand déguisé vers cette princesse, qu'il épousa, l'an 1469, à Valladolid, en présence de l'archevêque de Tolède. Irrité de ce coup de hardiesse, le roi n'hésite pas à déclarer de nouveau Jeanne son héritière, et à conclure son mariage avec le duc de Guienne, qui la demandait, n'ayant pu obtenir Isabelle. Mais ce prince, après s'être fiancé avec Jeanne par procureur, se dégoûta d'elle sur les soupçons qu'il avait de son illégitimité, et refusa de l'épouser. Henri, l'an 1474, se réconcilie avec Ferdinand et Isabelle qui étaient venus le trouver à Ségovie. Mais après un superbe repas qu'il leur donna, il fut subitement attaqué d'un mal de côté et de violentes douleurs d'entrailles qui le conduisirent au tombeau après quelques mois de souffrances, le 12 décembre de la même année, dans la cinquante-unième année de son âge. Des troubles, des conjurations, des guerres civiles, formèrent le tissu de son règne qui fut de 21 ans. *Sa vie,* dit Ferréras, *est un grand miroir où les souverains peuvent apprendre ce qu'ils doivent éviter pour régner heureusement.*

FERDINAND V, LE CATHOLIQUE, AVEC ISABELLE, ROI DE CASTILLE ET D'ARAGON.

1474. FERDINAND V, fils de Jean II, roi de Navarre et d'Aragon, et de Jeanne, fille de Frédéric Henriquez, amirante de Castille, né le 10 mars 1452, succède à la couronne de Castille du chef d'ISABELLE DE CASTILLE, sa femme, sœur du roi Henri IV, qu'il avait épousée le 18 octobre 1469. Ferdinand et Isabelle sont proclamés à Ségovie le 13 décembre, et reconnus par la plupart

des seigneurs. On rapporte qu'après le festin qui suivit la cérémonie de leur inauguration, Isabelle fit présent de la coupe d'or, dont elle avait fait usage, à André de Cabrera, gouverneur de Ségovie, et qu'elle fit même un décret qui obligeait les rois ses successeurs, ainsi qu'elle, à faire présent chaque année aux descendants de Cabrera de la coupe d'or dans laquelle ils boiraient ce même jour. Cette faveur n'était point de caprice. Cabrera l'avait méritée en livrant à Isabelle les trésors de la couronne, qui étaient renfermés dans la citadelle de Ségovie. Mais tandis qu'elle triomphait dans cette ville, Jeanne se fit proclamer reine à Placencia par les intrigues du marquis de Villena. Ce seigneur, l'an 1475, se ligue avec l'archevêque de Tolède, et engage Alfonse, roi de Portugal, oncle de Jeanne, à s'armer pour les intérêts de sa nièce. Ce prince étant entré, l'an 1476, à la tête de son armée, dans le royaume de Léon, est battu par Ferdinand, à Toro, et retourne dans ses états. Jeanne, se voyant abandonnée du plus grand nombre de ses partisans, aima mieux renoncer au monde, que de souscrire aux conditions dures et avilissantes qu'Isabelle lui dicta. Elle prit en effet le voile dans le monastère de Coïmbre, où l'année d'après elle fit profession (*V.* Alfonse V, *roi de Portugal.*) Pour assurer la tranquillité de la Castille, au dehors et au dedans, il restait à conclure la paix avec la France. On y réussit, le 9 novembre 1478, après une assez longue guerre. Jean II, roi d'Aragon et de Navarre, étant mort le 19 janvier 1479, Ferdinand, son fils, lui succède au royaume d'Aragon, et réunit cette couronne à celle de Castille. Il s'était introduit, sous le règne de Henri IV, de grands abus dans le second de ces royaumes. Les états s'assemblèrent à Tolède, l'an 1480, pour les réformer. On abolit les grâces imprudemment accordées par le feu roi; et, d'après l'examen qu'on en fit, il revint à la couronne 30 millions de maravedis, sur lesquels Ferdinand et Isabelle assurèrent des récompenses à ceux qui s'étaient distingués par leur service. On envoie des commissaires dans les provinces pour entendre sur les lieux les plaintes des peuples opprimés par les grands. Cette même année fut l'époque de l'établissement du redoutable tribunal de l'inquisition en Castille. Le roi et la reine en firent eux-mêmes la demande au pape Sixte IV, guidés en cela par le zèle inconsidéré de Thomas Torquemada, dominicain. Séville en fut le berceau : ce fut là que les inquisiteurs, dont la nomination appartenait au roi, selon la bulle d'érection, commencèrent l'exercice de leur ministère sous la direction de l'impétueux Torquameda, qui fut nommé, l'an 1483, grand inquisiteur : ils le firent bientôt dans d'autres villes, et avec une extrême rigueur, jusqu'à faire mourir par le feu, dans une seule année, si l'on en croit Mariana, plus de 2000

personnes. Cependant les Aragonais refusèrent de reconnaître ce nouveau tribunal, et prirent les armes contre les inquisiteurs dont ils tuèrent le chef. La raison qu'ils donnèrent de leur soulèvement, qui dura long-tems, fut que les formes judiciaires de l'inquisition étaient incompatibles avec leurs libertés. On n'y confrontait pas l'accusé aux témoins; on ne l'instruisait point de ce qu'ils déposaient contre lui; le malheureux était soumis à la torture, et s'il était condamné, ses biens étaient confisqués. (Zurita.) La conquête de l'île de Canarie est encore un événement de l'an 1480. Elle fut faite pour le compte de la Castille par Pierre de Vera, après avoir été vainement tentée par Jean de Rexon et Pierre d'Algaba, faute de concert entre eux.

Le sultan Albohacen souffrait impatiemment le tribut que les rois de Castille avaient imposé à son royaume. Isabelle et Ferdinand lui en ayant fait la demande pour renouveler la trêve qui était entre les deux royaumes, sa réponse fut, dit-on, que, *dans tous les lieux où l'on battait monnaie pour le payer, on fabriquait des armes pour s'en affranchir.* Quoi qu'il en soit, le marquis de Cadiz ayant fait une irruption subite, l'an 1482, dans ses états, et pris un jeudi, 27 février, la ville d'Alhama, à 7 lieues de Grenade, dont cette ville était comme le rempart, Albohacen tenta jusqu'à trois fois, sans succès, de la recouvrer. Mais tandis que ses troupes sont occupées à cette expédition, les habitants de Grenade se révoltent, et mettent la couronne sur la tête d'Aboabdali, fils aîné du sultan. Albohacen prend la fuite, et se réfugie à Malaga auprès d'Abdoullah-Zagal, son frère. Guerre entre le père et le fils; elle occasionne la ruine des Maures. Le nouveau sultan, voulant faire face aux Chrétiens en même-tems qu'à son père, va mettre le siége devant Lucène. Les Chrétiens volent au secours de la place, obligent les Maures à lever le siége, les attaquent dans leur retraite le 21 avril 1483, les mettent en déroute, et prennent leur roi prisonnier. Les Maures, pour ne pas laisser le trône vacant, y replacent Albohacen; mais Ferdinand, dans la vue d'entretenir la division parmi eux, rend au jeune sultan la liberté. Grenade refusant de le recevoir, à cause des conditions honteuses auxquelles il s'était soumis, il se retire à Almérie. Ferdinand prend son parti, et lui fournit de l'argent et des troupes. Il rentre lui-même sur les terres des Maures, et remporte des avantages si considérables sur ces infidèles, qu'ils se déterminent, l'an 1485, à mettre sur le trône Abdoullah-Zagal, frère d'Albohacen, comme le seul homme capable de soutenir leur monarchie sur le penchant de sa ruine; mais toute son habileté ne peut arrêter les progrès des armes chrétiennes. Ferdinand, marchant de conquête en conquête, prend le 9 dé-

cembre 1489, après sept mois de siége, la ville de Baça, la plus forte place du royaume de Grenade. Alors le sultan Zagal, désespérant de conserver ce qui lui restait, vient le remettre, avec sa personne, à Ferdinand, qui le reçoit avec honneur, et lui assigne des revenus et des terres considérables pour son entretien. (Zagal passa l'année suivante en Afrique, et fixa son séjour à Trémécen, où sa postérité subsiste encore de nos jours.) Quelques villes néanmoins, défendues par Abdallah, neveu de Zagal, firent encore de la résistance. Il fallut employer les armes pour les soumettre. Enfin, l'an 1492, Ferdinand achève la conquête du royaume de Grenade par la prise de la capitale qui se rend le 2 janvier, après plus de 8 mois de siége, suivant M. Cardonne : don François-Marie Crespo (*diction. de los hombres y mugeres di Espana*) met la reddition de cette place au 25 novembre précédent, et l'entrée que les deux rois (comme on nommait Ferdinand et Isabelle) y firent, au 6 janvier suivant. C'est ainsi que l'Espagne se vit entièrement délivrée du joug des Maures, qui possédaient Grenade depuis plus de 800 ans. Cette glorieuse expédition mérita à Ferdinand le titre de *Catholique*, qui lui fut donné par Innocent VIII, et confirmé par Alexandre VI : (ce titre n'était cependant point nouveau; il avait été donné anciennement à Récarède pour avoir ramené les Goths, qui étaient Ariens, à la foi de l'église; Alfonse I avait aussi porté le titre de *Catholique*.) Ferdinand et Isabelle rendent un édit cette même année pour obliger les Juifs à recevoir le baptême ou à sortir dans quatre mois de leurs états. Cent soixante et dix mille familles, selon quelques écrivains espagnols, cent vingt mille, suivant d'autres, et trente mille seulement, selon le calcul le plus modéré et le plus vraisemblable, sortirent de l'Espagne à cette occasion, emportant avec elles des richesses immenses; car les Juifs s'étaient saisis de toutes les branches du commerce, que l'indolence des Espagnols leur abandonnait. Plusieurs de ces malheureux feignirent de se convertir plutôt que de quitter leur patrie. Mais les cachots, les bûchers même de l'inquisition retentirent bientôt de leurs plaintes. On continua de punir dans leur postérité, jusqu'au règne heureux de Charles III, le malheur et l'imposture des pères. Cependant un étranger faisait, loin de l'Espagne, de nouvelles conquêtes pour le compte de Ferdinand et d'Isabelle. C'était Christophe Colomb, Génois, qui, s'étant présenté, l'an 1491, à ces deux monarques, après avoir été rejeté du roi de Portugal, leur exposa le dessein qu'il avait d'aller faire la découverte d'un nouveau monde à l'Occident; et, sur le plan qu'il mit sous les yeux de leur conseil, obtint trois vaisseaux avec lesquels il partit. Des îles Canaries où il mouilla, il arriva en trente-trois jours, non sans avoir beaucoup souffert

des murmures de son équipage, aux Lucaies, et prit terre à l'île de Guanahani. Les habitants, que son arrivée mit d'abord en fuite et qu'il ramena bientôt par ses bonnes manières, entrèrent en commerce avec les Castillans, qui recevaient d'eux l'or à pleines mains en échange des pots de terre cassés et des morceaux de verre et de faïence qu'ils leur donnaient. Le cacique, ou chef de ces insulaires, leur permit de bâtir un fort dans l'île, qu'ils nommèrent Hispaniola. Colomb, de retour en Espagne, fut accueilli de ses maîtres avec la distinction qu'il méritait. Il en repartit au mois de septembre de l'an 1493 avec dix-sept vaisseaux qu'ils lui donnèrent, et découvrit de nouvelles îles, telles que les Caraïbes et la Jamaïque, dont il prit possession au nom des mêmes souverains. Cependant Ferdinand et Isabelle, pour s'assurer ces conquêtes, crurent devoir s'adresser au pape Alexandre VI qui leur donna, par sa bulle de l'an 1493, l'investiture de tous les pays que Christophe Colomb avait déjà découverts, et de tous ceux que lui ou d'autres Espagnols découvriraient, suivant une ligne qu'on supposait d'un pôle à l'autre pour séparer les possessions des Espagnols de celles des Portugais. La reine Isabelle avait alors pour confesseur François Ximenès, cordelier, qu'elle nomma, l'an 1495, à l'archevêché de Tolède, le plus riche bénéfice d'Espagne.

Les succès de Christophe Colomb dans ses voyages maritimes excitèrent l'émulation d'Améric Vespuce, gentilhomme florentin établi en Espagne. Etant parti de Cadix, l'an 1497, avec quatre vaisseaux que le roi Ferdinand lui fournit, il se mit à courir les mers sur les traces de Colomb, aborda dans le continent du nouveau monde, et, par les progrès qu'il y fit dans le cours de dix-huit ans, acquit l'honneur, que Colomb semble néanmoins avoir mieux mérité que lui, de donner son nom à la moitié du globe. La même année que Vespuce s'embarqua, Ferdinand et Isabelle perdirent, le 4 octobre, leur fils unique, Jean, prince des Asturies, marié à Marguerite, fille de Maximilien I, empereur, qu'il laissa veuve sans enfants. Le 25 août de l'année suivante, la mort leur enlève encore Isabelle, leur fille aînée, alliée, 1° en novembre 1490, à l'infant Alfonse, prince de Portugal; 2° en 1497, à Emmanuel, roi de Portugal. Ferdinand, dont l'ambition était insatiable, convoitait encore le royaume de Naples. L'an 1500, ligué avec Louis XII, roi de France, qui avait les mêmes vues, il envoie Fernandez Gonsalve, dit le grand capitaine, à la conquête de ce pays. Gonsalve s'étant joint au duc de Nemours, général des Français, réussit, l'année suivante, à dépouiller le roi de Naples, Frédéric III. Les deux monarques vainqueurs devaient, suivant leurs conventions, partager entre

eux le royaume qu'ils avaient conquis en commun. Mais Gonsalve, par ordre de son perfide maître, entreprit d'en chasser entièrement les Français. Ayant attaqué Troja dans la Capitanate, il est repoussé par d'Alègre le 19 juillet 1502. Canozza, dans la terre de Bari, est rendue, le 23 du même mois, au duc de Nemours, après quelques jours de siége et deux assauts. Le 26 août, bataille de Séminare en Calabre, où d'Aubigni défait Antoine de Leve. Mais l'année suivante, Gonsalve ayant reçu des renforts par mer, tant de Venise que d'Espagne, se trouva supérieur aux Français et en état d'exécuter ses desseins. Vers la mi-avril, il alla faire le siége de Ruvo, dont il se rendit maître ainsi que de la personne du commandant, la Palisse. Le 21 du même mois, deuxième bataille de Séminare, où Robert Stuard d'Aubigni est battu par Hugues de Cardone, et fait prisonnier après avoir été blessé. Le 28 (sept jours après cette bataille), nouvelle victoire des Espagnols, remportée à Cérignole, dans la Pouille, sur le duc de Nemours qui meurt quelques jours après de ses blessures. Capoue, Averse, et plus de soixante terres dans la Pouille se soumettent d'elles-mêmes au général espagnol. Appelé par les habitants de Naples, qui manquaient de vivres, il entre, le 14 mai, dans cette ville, et attaque les Français, dont une partie s'était réfugiée dans le château-neuf, et une autre dans le château de l'Œuf. Quoiqu'ils n'eussent aucune espérance, on ne peut savoir quand ils auraient été réduits à se rendre, si un officier de fortune, espagnol de naissance, nommé D. Pedre Navarro, n'avait employé le terrible moyen des mines Ce fut au siége du château-neuf qu'elles furent employées pour la première fois. Une partie des murs s'étant écroulée, la brèche se trouva tout d'un coup énorme : les assiégés, n'y étant pas préparés, ne purent la défendre, et toute la garnison fut passée, le 22 juin, au fil de l'épée. Le château de l'Œuf fit la même résistance avec aussi peu de succès. L'exemple de ce qui venait de se passer dans le premier château ne diminua rien de l'intrépidité du commandant du second : c'était un gentilhomme d'Auvergne, nommé Chavagnac, d'une illustre maison qui subsiste encore avec éclat dans cette province. Sans être effrayé du désastre de son collègue, il déclara à ceux qui l'invitaient à se rendre, qu'il était résolu de s'enterrer sous les ruines de la petite place qui lui était confiée. On usa encore contre lui du même moyen, et il fut écrasé sous les débris d'une tour avec presque toute la garnison. Cet heureux et effroyable succès des mines en rendit bientôt l'usage très-commun. On en usa dans une infinité de siéges. L'effet en fut toujours très-meurtrier, parce qu'on n'avait point encore imaginé les contremines. Le 27 décembre, le marquis de Saluces, général de France, est défait près du Garillan. Enfin, le 1er janvier 1504, le

royaume de Naples est entièrement perdu pour les Français par la reddition de Gaëte. La même année, la reine Isabelle meurt le 26 novembre, laissant, par son testament, Jeanne, sa fille (née le 8 novembre 1479), héritière de la Castille et des royaumes qui en dépendaient. Le 5 avril suivant (jour du vendredi-saint), on sentit en Espagne un horrible tremblement de terre; et cet événement fut regardé par le peuple comme de mauvais augure, parce que le roi et la reine tombèrent tous les deux malades alors. Le roi recouvra la santé, mais la reine resta toujours en danger par la profonde mélancolie qu'elle nourrissait dans son cœur. Plusieurs causes avaient successivement produit en elle cette impression; la mort de son fils Jean, celle de sa fille Isabelle, celle de son petit-fils, et l'aliénation d'esprit de l'archiduchesse Jeanne, sa fille et son héritière. La reine Isabelle et Ferdinand, dit M. Mariette, avaient toujours vécu politiquement ensemble, non comme des époux dont les biens sont communs sous les ordres du mari, mais comme deux monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimaient ni ne se haïssaient, se voyant rarement, ayant chacun leur conseil, souvent jaloux l'un de l'autre dans l'administration, et néanmoins inséparablement unis pour leurs intérêts, agissant sur les mêmes principes, et uniquement occupés de leur ambition. La mort d'Isabelle occasionna de grands troubles dans la Castille, entre Philippe, époux de la princesse Jeanne, et le roi Ferdinand, qui se disputèrent l'administration de la Castille, dont la princesse Jeanne était incapable, à cause de la faiblesse de son esprit.

PHILIPPE I, DIT LE BEAU, ROI DE CASTILLE.

1504. PHILIPPE I, fils de Maximilien, archiduc d'Autriche, puis empereur, et de Marie de Bourgogne, né à Bruges le 22 juillet 1478, marié, le 21 octobre 1496, avec l'infante JEANNE, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, prend le titre de roi de Castille après la mort de la reine Isabelle. L'an 1505, Philippe part de Bruxelles, le 8 novembre, avec son épouse, pour se rendre en Espagne :

LE MÊME FERDINAND, ROI D'ARAGON.

FERDINAND avait été déclaré administrateur du royaume de Castille par la reine Isabelle, son épouse; mais Philippe s'étant offensé de cette disposition et voulant la faire casser, Ferdinand fut obligé d'en venir à un accommodement, conclu le 24 novembre 1505, et publié le premier janvier 1506. Le 18 mars suivant, Ferdinand épouse en secondes noces GERMAINE DE FOIX. Il obtient, le 20 juin de la même

PHILIPPE I.

il est jeté sur les côtes d'Angleterre, où il fait un séjour de plus de trois mois, pendant lequel Henri VII, roi d'Angleterre, obtint de Philippe qu'il lui livre Polus, comte de Suffolck, le seul qui restait de tous les prétendants à la couronne d'Angleterre. L'an 1506, Philippe étant arrivé en Espagne sur la fin d'avril, tous les seigneurs quittent aussitôt Ferdinand pour se joindre à lui. Il est reconnu roi, couronné quelques jours après, et meurt à Burgos le 25 septembre suivant, âgé de 28 ans, 3 mois et 10 jours, laissant deux princes, Charles et Ferdinand, et trois princesses, Eléonore, qui épousa Emmanuel, roi de Portugal, et ensuite François I, roi de France, (morte en Espagne l'an 1558); Elisabeth, qui fut mariée, l'an 1515, à Christiern II, roi de Danemarck, (morte le 15 janvier 1526), et Marie, alliée, en 1521, à Louis II, roi de Hongrie, (morte gouvernante des Pays-Bas en 1558.) La reine Jeanne, épouse de Philippe et propriétaire de la Castille, vécut jusqu'au 12 avril 1555. Elle fut si touchée de la mort de son époux, qui ne l'avait jamais aimée, qu'elle en perdit entièrement la raison; ce qui la fit appeler *Jeanne la Folle*. On raconte qu'elle parcourut quelque tems l'Espagne, fai-

FERDIDINAND.

année, une entrevue avec Philippe à des conditions très-humiliantes pour lui; et, sept jours après, il signe un traité par lequel il renonce à l'administration de la Castille. Le 5 juillet suivant, deuxième entrevue de Ferdinand avec Philippe, après laquelle il se retire en Aragon. La mort de Philippe lui rendit bientôt l'autorité qu'il avait perdue en Castille, les états de ce royaume l'ayant élu régent pendant la minorité de Charles, son petit-fils. Un prélat, qui joignait à toutes les vertus de son état un génie sublime, brillait alors en Espagne. C'était Ximenès, de cordelier devenu archevêque de Tolède par le choix, comme on l'a déjà dit, de la reine Isabelle dont il avait été le confesseur et le conseil dans les affaires du gouvernement. Ferdinand, l'an 1507, après lui avoir procuré la pourpre romaine le choisit pour son ministre. Ximenès, chargé de deux emplois si dissemblables, remplit avec le même zèle, la même capacité, les fonctions de l'un et de l'autre. Comme évêque, il travailla efficacement à la conversion des Mahométans dont il baptisa près de 3000 en un jour. Comme ministre, il entra dans tous les détails du gouvernement, et réforma plusieurs abus. Les génies supérieurs, placés dans un poste éminent, manquent

PHILIPPE I.

sant porter avec elle le corps de ce prince, qu'elle découvrait de tems à autre pour le voir encore. On la détermina enfin à souffrir qu'on lui ôtât ce triste objet de ses douleurs, pour le porter dans l'église des Chartreux de Miraflores, près de Burgos, où il fut inhumé. Mais l'éloignement de ce cadavre ne rétablit point les organes de son cerveau. Elle passa les 50 années qu'elle survécut à son époux, dans le même égarement d'esprit; et, ce qui est remarquable, malgré cet état, et quoique vivant dans la retraite, elle fut toujours censée gouverner l'Espagne conjointement avec son fils. Dans toutes les ordonnances, son nom était inséré à côté de celui de ce prince, et ses sujets n'auraient pas souffert qu'il y fût omis, tant était grand l'attachement qu'ils avaient pour elle. (Robertson.) Elle mourut à Tordesillas, et fut inhumée dans la cathédrale de Grenade où l'on voit son tombeau à côté de celui de son époux, qu'on y avait transporté de Burgos. Jeanne, à la mort de Philippe, était enceinte d'une quatrième fille dont elle accoucha le 14 juin 1507. Cette princesse, nommée Catherine, épousa Jean III, roi de Portugal.

FERDINAND.

rarement de s'illustrer par quelques exemples nouveaux. L'an 1509, Ximenès, voulant étendre la domination de l'Espagne chez les Maures, entreprend à ses dépens la conquête de la ville maritime d'Oran, au royaume d'Alger. Il assemble pour ce dessein 14 mille hommes de troupes, avec lesquels il s'embarque, le 16 mai, sur une flotte de 80 vaisseaux à Carthagène, ayant pour général Pierre Navaro au défaut de Gonsalve que le roi lui avait refusé. La place est emportée d'assaut après une bataille gagnée, près de Mazarquivir, sur les infidèles. Le roi Ferdinand apprit avec étonnement le succès de cette expédition qu'il avait regardée comme chimérique. Ce prince dissimulé n'avait consenti au projet du cardinal que dans la vue de l'éloigner et de le perdre. Il écrivait à Navaro, dans une lettre qui tomba entre les mains de Ximenès : *Empêchez le bon-homme de repasser sitôt en Espagne; il faut lui laisser user, autant qu'il se pourra, sa personne et son argent.* Ximenès, après cette conquête, se retire à Alcala où il fonde une université. Ferdinand, dont les troupes étaient cependant occupées contre les Vénitiens, commence à se détacher de la ligue de Cambrai, sur les offres que la république fait de lui rendre toutes les places qu'elle avait usurpées dans le royaume de Naples. Ximenès

lui ayant frayé la voie pour faire des conquêtes en Afrique, il se crut obligé, autant par honneur que par intérêt, à marcher sur ses traces. L'an 1510, Pierre Navaro, par ses ordres, va courir les côtes de ce pays avec un nombre de vaisseaux et un renfort de troupes. Il prend Bugie, ville opulente du royaume d'Alger, le 8 janvier, défait un grand nombre de Maures, et bâtit des forts pour assurer sa conquête. La rapidité de cette expédition répand la terreur sur toutes les côtes d'Afrique. Alger, Tendoles, Guijat, s'empressent de se rendre tributaires de la couronne d'Espagne. Les rois de Tunis et de Trémécen suivent leur exemple. Celui d'Alger qui tenait la campagne, est surpris et défait par Navaro. Ferdinand, jaloux de la gloire de son général, voulut aller commander lui-même en Afrique et signaler en personne ses armes contre les Maures. Il s'était déjà rendu à Séville pour ce dessein; mais les remontrances des grands l'ayant détourné de le suivre, il tourna d'un autre côté ses vues, et se fit un mérite de secourir le pape Jules II, que l'empereur et le roi de France travaillaient à faire déposer et dépouiller de ses états par l'autorité d'un concile et par la force des armes. Étant parvenu sans peine à retirer l'empereur de son alliance avec la France, il fait passer, l'an 1511, des troupes en Italie, et dans le même tems il persuade au roi d'Angleterre, son gendre, de porter la guerre en France pour faire une diversion. La nouvelle ligue formée entre le pape, l'empereur, le roi d'Aragon et les Vénitiens, est publiée solennellement à Rome le 4 octobre 1511, dans l'église de Sainte-Marie del Popolo. La guerre se fait en Italie avec ardeur entre les Français et les confédérés. (*Voy.* Louis XII, *roi de France*). Ferdinand cependant méditait une invasion en France. Pour l'exécuter il fait demander à Jean d'Albret, roi de Navarre, le passage sur ses terres, et de plus il exige qu'il lui remette ses places fortes entre les mains. Sur son refus, dicté par la crainte de se compromettre avec la France, il fond avec une armée sur la Navarre, et s'empare de ce royaume au nom de Germaine de Foix, son épouse, sœur et prétendue héritière de Gaston de Foix, duc de Nemours. Gonsalve à qui Ferdinand devait la conquête du royaume de Naples, en avait été nommé vice-roi pour prix de ses services. Sur des accusations calomnieuses des ennemis de ce grand capitaine, il le soupçonna de vouloir se rendre souverain dans son gouvernement. Plein de ce préjugé, il se transporte lui-même à Naples, et le ramène en Espagne, après l'avoir dépouillé de la vice-royauté. Le héros disgracié s'étant retiré à Grenade, y finit ses jours au mois de décembre 1515, à l'âge de 72 ans, digne des plus grands éloges et exempt de

tout blâme, si, à l'habileté dans l'art militaire, il n'eût pas quelquefois joint la mauvaise foi dont son maître lui avait donné plus d'un exemple. Ferdinand ne tarda pas à le suivre au tombeau. L'an 1516, le 23 janvier, ce prince meurt au village de Madrigalejo, près de Consuegra, dans la soixante-quatrième année de son âge, dans la quarante-deuxième de son règne comme roi de Castille, et dans la trente-septième complète comme roi d'Aragon. Il est enterré dans la cathédrale de Grenade, avec la reine Isabelle, sa femme. Ferdinand eut toutes les qualités qui font les grands rois, excepté la plus essentielle, qui est la probité. Jamais prince ne fut moins esclave de sa parole : il comptait pour rien ses engagements, lorsqu'il trouvait son avantage à les violer; il avait même si peu honte de sa mauvaise foi, qu'il en faisait trophée quand elle lui avait réussi. Ayant appris que Louis XII s'était plaint qu'il l'avait trompé trois fois : *Il en a bien menti, l'ivrogne*, dit Ferdinand, *je l'ai trompé plus de dix.* Aussi les princes les plus avisés ne se fiaient-ils point à ses promesses. *Avant que de compter sur ses serments*, disait un prince contemporain d'Italie, *je voudrais qu'il jurât par un Dieu en qui il crût.* Toutefois, dans le tems même où Ferdinand triomphait par ses perfidies, il les renouvelait sans cesse, et toujours avec succès. Il tenait dans sa main, dit un homme d'esprit, le fil des intrigues de toutes les cours de l'Europe, dont il changea les combinaisons si fréquemment, et quelquefois si gratuitement, en apparence, qu'on est tenté de croire que, souvent, il y eut autant de vanité que d'intérêt. Ferdinand eut d'Isabelle, fille, comme on l'a dit, de Jean II, roi de Castille, qu'il avait épousée en premières noces, l'an 1469, un fils nommé Jean, mort, avant lui, d'une chute de cheval, et quatre princesses, dont la deuxième, nommée Jeanne, femme de l'archiduc Philippe, porta, par son mariage, la couronne d'Espagne dans la maison d'Autriche; Isabelle, l'aînée, et Marie, la troisième, furent mariées successivement à Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal; enfin, Catherine, la quatrième, épousa Henri VIII, roi d'Angleterre, étant veuve d'Arthur, frère aîné de Henri. Sandoval rapporte que Ferdinand, étant au lit de la mort, fit appeler les principaux de son conseil, et leur confia le dessein qu'il avait de disposer de ses états en faveur de l'archiduc Ferdinand, le deuxième de ses petits-fils, au préjudice de Charles, l'aîné, qu'il croyait moins propre au gouvernement. Sur quoi ceux à qui ce prince faisait part de ses dernières volontés, lui représentèrent qu'elles étaient contraires à la loi fondamentale de l'état, qui, sans autre examen, appelait les aînés au trône, à l'exclusion de leurs cadets. Le roi Ferdinand, ajoute l'historien, persuadé par leurs raisons,

supprima, malgré lui, son premier testament, et en fit un second plus conforme à la loi de l'état.

Ce fut la première année du règne de Ferdinand (l'an 1474) que l'imprimerie commença de s'établir en Espagne. (Ferréras.)

CHARLES I, ROI DE CASTILLE ET D'ARAGON, PUIS EMPEREUR SOUS LE NOM DE CHARLES V.

1516. CHARLES I, né à Gand le jour de Saint-Mathias, le 25 février de l'an 1500, fils de Philippe *le Beau* et de Jeanne *la Folle*, succède à Ferdinand son aïeul, et règne sous la régence de Ximenès, qui le fait déclarer roi d'Espagne en son absence par les états de Castille; mais cette qualité lui est refusée par les états d'Aragon. Ximenès, âgé pour lors de quatre-vingts ans, oppose aux grands du royaume une fermeté qui les fait rentrer dans le devoir. Plusieurs néanmoins d'entre ceux de Castille, s'étant ligués contre lui, viennent le trouver et lui demandent de quel droit il les gouverne. *Par le droit*, répondit-il, *que m'a donné le testament du feu roi.* Ils insistent : *Ferdinand n'étant qu'administrateur du royaume pour la reine, n'a pu vous nommer régent.* Ximenès les mène alors sur un balcon, et fait faire en leur présence une terrible décharge d'une batterie de canons qui était vis-à-vis. *Eh bien! voilà*, leur repartit ce grand homme, *voilà mes droits : osez-vous les contester?* Réduits au silence, ils députent en Flandre au roi pour lui porter leurs plaintes. Le cardinal lui demande des pouvoirs sans bornes. Les ayant obtenus, il se comporte avec encore plus de despotisme, jusqu'à se vanter de *ranger avec son cordon tous les Grands à leur devoir, et d'écraser leur fierté sous ses sandales.* L'expédient qu'il imagina pour les humilier, fut de permettre à la bourgeoisie de se former en compagnies et de s'exercer dans l'art militaire. Par là il eut toujours, sans dépeupler les campagnes, des troupes prêtes à marcher au premier signal. La sévérité de son caractère le rendit protecteur zélé de l'inquisition, et lui fit non seulement approuver, mais ordonner de tems en tems des exécutions sanglantes des Juifs et des Mahométans qui renonçaient à la religion chrétienne qu'ils avaient embrassée par force. Il n'en était pas cependant moins sensible aux souffrances des innocents opprimés.

Les Espagnols, depuis qu'ils avaient pénétré dans le nouveau monde, ne cessaient d'exercer la tyrannie la plus affreuse sur les naturels du pays. Ximenès, touché des malheurs de ces peuples, fait publier des réglements en leur faveur : mais l'avarice des colons espagnols, plus forte que les lois, dit un moderne,

n'en fut pas moins meurtrière contre ces infortunés, jusqu'à l'anéantissement presque entier des Indiens.

Charles cependant attaché aux Pays-Bas où il avait été élevé, ne se pressait pas d'aller prendre possession de son royaume. L'empereur Maximilien, son aïeul, craignant que son retardement ne portât les Espagnols à lui préférer l'archiduc Ferdinand pour le trône, se transporte lui-même en Flandre pour hâter le départ du jeune monarque.

Enfin, l'an 1517, Charles s'embarque à Middelbourg, le 12 août, avec la princesse Eléonore, sa sœur, pour se rendre en Espagne. Le cardinal Ximenès, ayant appris qu'il avait débarqué le 19 septembre a Villaviciosa dans les Asturies, se met en marche pour venir au devant de lui; mais il est surpris, à Roa sur la route, par une maladie qui le conduit au tombeau le 8 novembre, à l'âge de quatre-vingt-un ans; d'autres prétendent qu'il fut empoisonné. Sa dernière opération dans le ministère fut d'empêcher en Espagne la publication des indulgences de Léon X, qui causa tant de scandale en Allemagne. L'Espagne le compte parmi ses grands hommes, et avec raison. Il égala Ferdinand, son maître, par les qualités de l'esprit, et l'effaça par celles du cœur: religieux fervent, prélat rempli de lumières et de zèle, ministre intègre, ferme, généreux, politique avec droiture, n'ayant en vue que le bien de l'état, et prenant les voies les plus sûres pour le procurer. On ne lui reproche que de la hauteur; mais n'en avait-il pas besoin pour dompter l'indocile fierté de la noblesse espagnole, et la ranger à son devoir? son nom est cher à la république des lettres, par la fondation qu'il fit de l'université d'Alcala, où il fonda quarante-six chaires; par la protection qu'il accorda aux savants, et par l'édition de la bible Polyglotte de Complute ou d'Alcala, et celle de la Liturgie Mozarabe, qu'il fit faire, l'une et l'autre, à ses dépens. Sa devise était un trait brisé contre un rocher, avec ces mots: *Frangitur in solido*, pour marquer son mépris pour les libelles diffamatoires. Il fut enterré au collége de Saint-Ildefonse d'Alcala, où l'on voit encore son tombeau. L'an 1518, Charles tint les états de Castille, et y est couronné avec la reine, sa mère, le 7 février, dans l'église de Saint-Paul. Les états d'Aragon reconnaissent enfin Charles pour leur roi, après avoir hésité long-tems s'ils lui donneraient ce titre du vivant de Jeanne, sa mère, à qui appartenait la couronne d'Aragon; il se rend à Saragosse où se tenait cette assemblée, et y est proclamé roi et couronné. L'an 1519, Charles ayant été élu empereur, publie une loi par laquelle il déclare les royaumes de Castille et d'Aragon exempts de toute dépendance de l'empire. Cette année est aussi l'époque

de la conquête du Mexique, par Fernand Cortez, gentilhomme espagnol, le plus grand conquérant du nouveau monde. (Cette conquête ne fut achevée qu'en 1522.) Charles part le 22 mai pour aller recevoir la couronne impériale. Tandis qu'il est en Allemagne, *les Germanats*, ou confédérations qui s'étaient formées dans la plupart des villes d'Espagne, mettent ce royaume en combustion. Charles à son retour, l'an 1522, apaise, par sa présence, les séditions dont il fait punir les chefs. Un flatteur, à son arrivée, vint lui découvrir la retraite d'un gentilhmme de Tolède, qui avait eu part au soulèvement : *Vous auriez mieux fait*, dit Charles au délateur, *d'avertir ce gentilhomme que je suis ici, que de me découvrir où il est.* Charles, pendant ce séjour en Espagne, établit par une loi la qualité de *Grands*, qu'on appelle dans le pays *los primos*. C'était ce qu'on nommait auparavant RICHES HOMMES, *riccos hombres*, à qui ce titre ne donnait aucun état légal. Charles, par cette institution, s'acquit de plus en plus l'affection de la noblesse. L'an 1525, François Pizarro pénètre dans le Pérou dont il devint maître en 1535, après en avoir fait inhumainement périr le dernier roi. (Ce pays revint à l'Espagne en 1548, après la mort de Pizarro et celle de ses frères, qui eurent tous une fin digne de leur cruauté).

Les Maurisques, ou Maures d'Espagne, qui avaient reçu le baptême plutôt par intérêt et par crainte que par conviction, continuaient, pour la plupart, de pratiquer les observances du Mahométisme. Charles rendit, le 7 décembre 1526, un édit pour les contraindre à vivre suivant les lois du Christianisme. Les Maures de plusieurs villes se révoltent à cette occasion : ils sont domptés après avoir commis plusieurs violences, et on établit des ministres pour les instruire dans la religion chrétienne. André Doria, l'homme de mer le plus expérimenté de son tems, était au service de la France avec le titre d'amiral des mers du Levant. Il avait en propriété huit galères bien armées avec lesquelles il fit plusieurs expéditions non moins utiles que glorieuses. Ce fut à lui principalement que les Français dûrent la réduction de Gênes d'où ils chassèrent les Adornes en 1527. Philippin Doria, son neveu et son lieutenant, l'année suivante, tandis que les Français assiégeaient Naples sous la conduite de Lautrec, remporta sur l'armée navale des Impériaux, à Capo d'Orso, près de Salerne, une victoire complète qui fit perdre à la place toute espérance d'être secourue. Elle était près de succomber, lorsque André Doria tout-à-coup abandonne la France pour se donner à l'empereur. On allègue de cette désertion differentes causes que nous n'avons pas le loisir de discuter. Quoi qu'il en soit, en changeant de parti, Doria reprit l'esprit patriotique, et ayant dé-

barqué la même année devant Gênes avec treize galères et cinq cents hommes, il s'en rendit maître en une nuit sans effusion de sang; après quoi il l'engagea à se remettre en liberté sous la protection de l'empereur. Il n'eût tenu qu'à lui, d'après les offres que ce prince lui fit, d'être le souverain de sa patrie; mais il préféra la gloire d'en être le libérateur; ce qui lui mérita une statue que le sénat lui fit ériger. Ses exploits les plus brillants pour le service de l'empereur, furent contre les Turcs. L'an 1533, il leur enleva les ville maritimes de Coron et de Patras, dans la Morée. L'an 1535, il fut un des généraux de l'empereur dans la fameuse expédition de Tunis. Elle se fit avec un appareil formidable. Ce prince étant parti, le 30 mai, du port de Barcelonne à la tête de sa flotte, composée de quatre cents bâtiments, va débarquer, le 16 juin, à la côte de la Goulette, place forte, voisine de Tunis. La Goulette est assiégée aussitôt, et le 25 juillet elle est emportée d'assaut malgré la vigoureuse défense de Barberousse, usurpateur du royaume de Tunis. Charles menait avec lui Muley-Hascem, roi détrôné de Tunis. En entrant dans la place, il lui dit: *Voici la porte par laquelle je veux vous faire rentrer dans vos états.* Il tint parole, et le rétablit dans Tunis qu'il prit d'assaut au mois de juillet, comme il avait pris la Goulette. Ces conquêtes furent suivies de celle de Bonne, de Biserte, et d'autres places maritimes que Muley-Hascem, par traité du 6 août, abandonna au vainqueur avec la Goulette, s'obligeant de plus à lui payer douze mille écus d'or par an. Charles se rembarque le 17 août suivant, pour la Sicile, emmenant avec lui vingt mille esclaves chrétiens dont il avait brisé les fers.

Une nouvelle guerre s'élève entre l'empereur et le roi de France. François Sforce, duc de Milan, étant mort le 24 octobre 1535, Antoine de Leyra prend possession de ce duché au nom de Charles, que Sforce avait institué son héritier. Le roi de France revendique cette succession, et fait passer, au mois de janvier suivant, des troupes en Italie, pour s'emparer du Milanais. Mais l'armée des Espagnols les arrête dans le Piémont où elles faisaient des conquêtes. L'empereur arrive de Rome à son camp devant Fossano dont son armée faisait le siége. La place étant aux abois, le brave Montpezat, qui la défendait, consent de la rendre si dans quinze jours il ne reçoit point de secours. Parmi les ôtages qu'il donna, se rencontrait la Roche du Maine, officier distingué par sa valeur. Charles, tout occupé du projet chimérique de conquérir la France, lui demande combien il y a de journées du lieu où ils sont à Paris. *Cela demande explication*, répond la Roche du Maine; *si par journée vous entendez des batailles, il y en a pour le moins douze, à moins*

que l'agresseur n'ait la tête cassée dès la première. Charles prit à la vérité Fossano le 6 juillet, après un mois de siége. Mais ayant eu la témérité d'entrer en Provence contre l'avis de son conseil, les échecs multipliés qu'il y reçut, lui apprirent que la route de Paris n'était pas si aplanie pour lui qu'il se l'était imaginé. Bref, il fut obligé de rebrousser chemin avec les débris de son armée, que le sage Montmorenci avait trouvé moyen de ruiner sans engager aucune bataille. (Voy. *les empereurs.*) Charles, avec l'or et l'argent qu'il tirait du nouveau monde, est obligé de gréver ses peuples pour fournir à l'entretien de ses troupes. L'an 1538 (et non 1539, comme le marque Robertson), ayant assemblé à Tolède les Cortes ou états-généraux de Castille et de Léon, il sollicite avec instance leur consentement pour établir un impôt sur les comestibles. La noblesse s'y oppose, alléguant ses priviléges qui l'exemptent de payer aucune taxe. Charles congédie les états, le cœur plein d'indignation. Depuis cette époque, ni les nobles, ni les prélats, n'ont plus été appelés à ces assemblées, comme leur étant étrangères par leur objet principal qui est le réglement des impôts, et les seuls représentants des villes y ont été admis. Les autres états de Charles n'étaient pas plus disposés que l'Espagne à lui accorder de nouveaux subsides. L'an 1539, les Gantois se révoltent contre Marie, reine-douairière de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas, à l'occasion des taxes qu'elle avait mises sur les villes de Flandre. Charles s'étant rendu sur les lieux, après avoir traversé la France, le 24 février 1540, châtie les rebelles par une grosse amende, et change la forme de leur gouvernement municipal.

Les corsaires d'Afrique infestaient les côtes d'Italie et d'Espagne, qu'ils tenaient dans de continuelles alarmes. Charles, l'an 1541, fait armer une flotte considérable pour leur donner la chasse. Le fameux pirate Dragut ayant fait une descente en Corse, est pris avec tous les gens de sa suite par Jannetin Doria, neveu du fameux André. Celui-ci, accompagné de Ferdinand Gonzague, s'étant rendu avec ses galères aux côtes de Barbarie, y soumet plusieurs places. L'empereur, encouragé par ces succès, entreprend, contre l'avis d'André Doria et du marquis du Guast, le siége d'Alger qu'il commence en personne le 21 octobre, et qu'il est obligé d'abandonner sur la fin de novembre, après y avoir perdu beaucoup de monde. André Doria, la terreur des corsaires, éprouva lui-même, quelques années après, la vicissitude du sort des armes. L'an 1552, il est battu, pour la première fois, devant Naples, par Dragut qui, après avoir ravagé la Sicile, menaçait d'assiéger cette ville par mer. Un faux avis engagea le vainqueur à renoncer à son dessein, et délivra Naples de sa frayeur.

La foule innombrable des occupations qui résultaient de la multitude des différents états que Charles avait à gouverner, tenait ce prince continuellement en haleine. L'an 1555, usé par les fatigues avant l'âge de la vieillesse, il songe à se procurer du repos par la retraite. Dans ce dessein, ayant fait venir à Bruxelles Philippe, son fils, qu'il avait marié, l'année précédente, en secondes noces, à Marie, reine d'Angleterre, il lui remet solennellement ses états héréditaires des Pays-Bas, le 25 octobre, en présence de Marie, reine-douairière de Hongrie, sa sœur, et d'un grand cortège de grands d'Espagne et des princes de l'empire. Toute l'assemblée fondit en larmes au discours que Charles tint à son fils en cette occasion. L'année suivante Charles abdique pareillement la couronne d'Espagne en faveur de ce prince. L'acte d'abdication, rapporté par Sandoval, est daté du 16 janvier; mais Charles, selon Muratori, ne le rendit public que le 5 février suivant. Philippe ne fut proclamé roi de Castille, etc. que le 24 mars de la même année, et jusqu'alors il s'abstint d'en prendre le titre. Le 7 septembre suivant, Charles envoie à Ferdinand, son frère, les ornements impériaux, avec sa renonciation à l'empire. Il s'embarque à Flessingue, dix jours après, pour l'Espagne, accompagné de ses sœurs, Marie, douairière de Hongrie, et Eléonore de France. Pour dire au monde un plein adieu, le 24 février 1557 il se retire au monastère de Saint-Just, dans l'Estramadoure, ne retenant auprès de lui que douze domestiques. Ce fut là qu'il goûta les délices de la vie privée, partageant son loisir entre les exercices du cloître, la culture d'un jardin dont il avait tracé lui-même le plan, et des expériences de mécanique. On prétend néanmoins que la variété de ces occupations paisibles ne le garantit pas toujours de l'ennui, et que plus d'une fois il marqua du regret d'avoir quitté le trône. Quoi qu'il en soit, il finit son rôle par une scène bien singulière. Résolu de célébrer ses propres obsèques avant sa mort, il fit dresser un catafalque dans l'église, et s'y rendit en procession funéraire, enveloppé d'un linceul et suivi de ses domestiques portant des cierges noirs. On l'étendit ensuite dans la bierre, après quoi l'on chanta l'office des morts, lui-même joignant sa voix au chant du clergé, et mêlant ses larmes à celles que repandaient les assistants, comme s'ils avaient célébré de véritables funérailles. Après l'absoute et l'eau bénite jetée sur le cercueil, il retourna dans son appartement. Une fièvre violente, qui le saisit la nuit suivante, l'emporta au bout de quelques jours, le 21 septembre 1558, à l'âge de cinquante-neuf ans, six mois et vingt-sept jours, dans la quarante-unième année de son règne en Espagne. Charles avait épousé, le 10 janvier 1526, ELISABETH, fille d'Emmanuel, roi de Portugal (née le 4 octobre 1503, morte le premier mai

1539), dont il eut Philippe II, son successeur, et deux princesses, Marie, femme de l'archiduc Maximilien, depuis empereur, et Jeanne, mariée à Jean, prince de Portugal, morte en 1578: il avait eu de Marguerite de Vangest, une de ses maitresses, Marguerite d'Autriche, mariée, 1°, l'an 1535, à Alexandre de Médicis, duc d'Urbin, ensuite à Octave Farnèse, duc de Parme et de Plaisance. Il eut encore, l'an 1545, d'une autre maitresse, le célèbre D. Juan d'Autriche. Charles V est le premier roi d'Espagne qui ait été qualifié de majesté, encore ne fut-ce qu'après qu'il eut été élevé à l'empire. (Voy. *Charles-Quint, empereur.*)

PHILIPPE II.

L'an 1556, le 17 janvier, PHILIPPE II, fils de Charles Ier et d'Elisabeth de Portugal, né à Valladolid le 21 mai 1527, monta sur le trône d'Espagne après la cession de Charles son père. Il épousa, le 25 juillet 1554, Marie, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Il passe dans cette île, l'an 1557, pour engager son épouse à déclarer la guerre à la France. De là il vient en Flandre, où ses troupes, commandées par le duc de Savoie, gagnent, le 10 août, la célèbre bataille de Saint-Quentin, à laquelle le roi ne se trouva pas. La ville fut emportée d'assaut, le 27 du même mois, sous les yeux de Philippe qui parut armé dans cette expédition pour encourager le soldat. C'est la seule fois où il ait été vu chargé de cet attirail militaire. L'an 1558, nouvelle victoire de Philippe, gagnée, le 13 juillet, par le comte d'Egmont, son général, sur les Français, devant Gravelines. Philippe ne sut tirer ni de l'une ni de l'autre tout le profit qu'il avait lieu d'en espérer : elles lui procurèrent néanmoins un assez grand avantage par le traité de paix signé, le 3 avril 1559, à Cateau-Cambresis. (*Voyez* Henri II, *roi de France.*) Philippe, la même année, donne le gouvernement des Pays-Bas à sa sœur Marguerite, duchesse de Parme; ce qui indispose le prince d'Orange et le comte d'Egmont, qui aspiraient à cette dignité. Philippe apprenant que l'hérésie a pénétré dans l'Espagne fait expédier des ordres d'employer promptement les voies de rigueur pour la bannir de ce royaume. L'inquisition se saisit de plusieurs sectaires, parmi lesquels se trouvaient Augustin Cacalla, prédicateur de Charles-Quint, et les fait brûler au nombre de trente. Philippe, étant arrivé de Flandre sur la fin d'août, demande que cette scène affreuse, nommée l'*Auto-da-fé*, se renouvelle en sa présence. Quarante malheureux sont conduits au bûcher, par ordre du grand inquisiteur, aux yeux de ce prince et de toute sa cour. En passant devant lui, un d'entre eux lui demande grâce par trois cris re-

doublés. *Périsse toi et tes semblables*, lui répond l'impitoyable Philippe! *quand ce serait mon fils, je le livrerais aux flammes s'il était hérétique.* Les délateurs en cette matière font attaquer le célèbre Barthelmi Caranza, dominicain, archevêque de Tolède. Il avait assisté dans ses derniers moments Charles-Quint qu'on soupçonnait fort gratuitement être mort dans les sentiments de Luther. Il n'en fallut pas davantage pour rendre suspecte la religion du prélat. Deux évêques sont chargés de l'amener aux prisons du saint-office. Sur la route, il dit : *Je marche entre mon meilleur ami et mon plus grand ennemi.* Les deux évêques paraissant émus de ce discours, *je vois, messieurs*, leur dit-il, *que vous ne m'entendez pas. Mon meilleur ami, c'est mon innocence ; mon plus grand ennemi, c'est l'archevêché de Tolède.* Des prisons d'Espagne, il fut transféré, l'an 1566, dans celles de Rome, d'où étant sorti au bout de neuf ans, après un jugement du pape qui le suspendait de ses fonctions pour cinq ans, il mourut, le 2 mai 1576, au couvent de la Minerve, qu'on lui avait assigné pour sa retraite.

La cour d'Espagne avait fait, jusqu'au commencement du règne de Philippe, sa résidence à Tolède. L'an 1560, il la transfère à Madrid, qui devient alors la capitale de l'Espagne. Le palais qu'il y fit élever fut admiré des Espagnols ; mais c'était peu de chose en comparaison d'une autre entreprise de même genre qu'il exécuta quelques années après. Lié par un vœu qu'il avait fait pendant la bataille de Saint-Quentin, de fonder, s'il obtenait la victoire, un couvent pour deux cents hyéronymites, il se mit en devoir, l'an 1563, de remplir cet engagement. Mais comme l'événement avait surpassé son attente, il se piqua de faire aussi plus qu'il n'avait promis. Ayant appelé J. B. Monnegro, le plus habile architecte d'Espagne, il le chargea de bâtir au lieu dit l'Escurial, village situé à dix lieues (et non pas sept) de Madrid, suivant l'idée qu'il avait conçue, non un monastère, mais un palais, ou plutôt l'un et l'autre ; et ses vues furent parfaitement remplies après vingt ans de travaux. Ce superbe édifice, la huitième merveille du monde suivant les Espagnols, où le roi et la reine ont leur logement avec toute leur cour, est construit en forme de gril, pour rappeler la mémoire du martyre de Saint-Laurent dont la fête tomba le jour de la bataille de Saint-Quentin. On ne sait pas si Philippe avait pareillement fait vœu d'exterminer les hérétiques dans tous ses états ; mais il se comporta à leur égard comme s'il l'eût réellement fait. Le gouverneur de Milan l'ayant informé qu'il en avait découvert dans une vallée du Piémont, voisine du Milanais, reçut ordre de les faire périr tous par le gibet ; ce qui fut exécuté. Il purgea

de même, en 1561, par le fer et le feu le royaume de Naples du Calvinisme qui s'y était introduit. La princesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, n'y trouva pas les mêmes facilités pour l'exécution d'un édit de Philippe, qu'elle fit publier, en 1565, contre les nouveaux sectaires. Elle occasionna par là une révolte qui éclata l'année suivante, et produisit, au milieu des plus terribles exécutions et des guerres les plus sanglantes et les plus acharnées, un nouvel état libre et indépendant de l'Espagne. (Voyez *la Chronologie historique des gouverneurs et gouvernantes des Pays-Bas, et la Hollande en république.*)

L'inflexible et cruelle sévérité de Philippe lui suscita des ennemis non-seulement parmi ses peuples, mais dans le sein même de sa propre famille. L'infant D. Carlos, son fils, las des rigueurs qu'il exerçait à son égard, entretenait des correspondances avec les rebelles des Pays-Bas, et songeait à s'évader pour aller se mettre à leur tête. Le roi, soupçonnant son dessein, va le surprendre dans son lit le 18 janvier 1568, saisit ses papiers qui déposent évidemment contre lui, et le fait mettre en prison. Le jeune prince y meurt, le 24 juillet suivant, à l'âge de vingt-trois ans, six mois et seize jours, pour avoir mangé avec excès, disent les écrivains espagnols, après une longue abstinence. Il fut enterré à l'Escurial. Quoique héritier présomptif de la couronne, et fils unique alors, il fut peu regretté, parce que la hauteur et la violence de son caractère faisaient craindre qu'il ne retraçât une partie des vices de son père dans le gouvernement. Sa mort fut de près suivie de celle de la reine Elisabeth, sa belle-mère, décédée le 3 octobre de la même année, dans le cours d'une grossesse. Les ennemis de Philippe n'ont pas manqué de charger sa mémoire de ces deux événements, et en donnent pour motif la jalousie, parce que l'infant qui devait épouser Elisabeth avant que son père la prît pour lui-même, continua depuis de l'aimer et d'en être aimé. Philippe, l'année suivante, signala son amour pour les lettres par la bible polyglotte qui fut imprimée à Anvers, en huit volumes in-folio, par ses ordres et à ses dépens : c'est un des plus beaux monuments de son règne.

Le même zèle qui animait Philippe à la poursuite des hérétiques, ne lui permit pas de laisser vivre en paix les Maurisques, ou Chrétiens maures d'Espagne, tout occupés qu'ils fussent à faire fleurir l'agriculture, le commerce et les arts dans les contrées qu'ils habitaient. Des édits qu'il fit publier contre eux à Grenade en 1565, sur quelques soupçons touchant leur créance, donnèrent lieu à des remontrances multipliées de leur part, qui furent toujours rejetées avec dédain. Le parti était pris de les

pousser à bout. Irrités de l'inflexibilité de ce prince, ils arborèrent, en 1569, l'étendard de la révolte. On peut voir cet événement et ses suites bien détaillés dans M. de Thou. Les hostilités cessèrent, l'an 1571, par la fuite d'une partie des rebelles, qui passa en Afrique, et la soumission des autres, après les plus grandes atrocités commises des deux côtés dans le cours de cette espèce de guerre civile.

Tandis que Philippe était occupé à réprimer cette révolte en Espagne, ses vaisseaux faisaient au loin des conquêtes dans l'Archipel, au-delà du Gange. L'île de Luçon, ou de Mariella, avec la multitude de celles qui l'avoisinent, tomba sous la puissance, et le nom collectif de Philippines qu'on leur donna, transmit à la postérité celui du monarque sous lequel elles furent conquises.

Philippe, infatigable au travail, donnait une attention continuelle aux besoins de toutes les parties de ses vastes états. Non content de veiller du fond de son cabinet sur l'Espagne, il entreprit, l'an 1576, de la parcourir. Sa présence fut salutaire à tous les lieux qu'il visita. Il rendit partout une exacte justice, écouta les plaintes qui lui furent portées, et réforma les abus. Pour détruire l'antipathie qui régnait entre les différentes provinces, il engagea les familles les plus considérables, dont l'exemple fomentait ce levain de discorde, à s'allier entre elles par des mariages. Les troubles continuaient toujours dans une partie des Pays-Bas. D. Louis de Requesens, qui les gouvernait depuis 1574, ne négligeait cependant rien pour faire oublier les cruautés du duc d'Albe, son prédécesseur, et il commençait à y réussir lorsque la mort l'enleva, le 5 mars 1576, à Bruxelles. Le roi nomme à sa place D. Juan, son frère naturel, déjà célèbre par la bataille de Lépante, gagnée le 7 octobre 1571, contre les Turcs, et par d'autres avantages remportés sur ces infidèles et sur les Maures. Le nouveau gouverneur s'applique à ramener les esprits par la douceur et par des procédés généreux; mais l'ambition de Guillaume de Nassau, qui voulait profiter des troubles pour se rendre maître des Pays-Bas, fait échouer les desseins pacifiques du prince espagnol. L'an 1578, sur la fin de janvier, bataille de Gemblours, gagnée par D. Juan sur les rebelles, dont six mille restent sur le champ de bataille. Cette victoire, dit Ferréras, fut d'autant plus remarquable, qu'elle ne coûta la vie qu'à deux soldats espagnols. Le 7 octobre suivant, D. Juan est emporté par une fièvre maligne à l'âge de trente-un ans. Les ennemis de Philippe ont encore accusé ce monarque de l'avoir fait empoisonner par jalousie pour ses talents, et dans la crainte qu'il n'épousât Elisabeth, reine d'Angleterre. La mort de D. Henri, roi de Portugal, dignité à laquelle il joignait celles d'ar-

chevêque et de cardinal, réveilla, l'an 1580, l'ambition du roi d'Espagne, son neveu, qui se prétendait son légitime héritier. Pour remplir ses vues, il tira le duc d'Albe de la prison d'Uzeda, où il l'avait fait renfermer pour quelque mécontentement. C'était le général qu'il destinait pour aller s'opposer aux efforts de D. Antoine de Crato, son compétiteur. On fut étonné de ce choix, quoique très-judicieux; parce que sous Philippe II, presque toujours les disgrâces étaient sans retour. Un ministre chargé d'envoyer au duc sa lettre de rappel, ose dire au roi : *Fallait-il aller chercher un sujet enchaîné pour lui remettre le commandement de vos armées?* Ce Philippe, tout despotique qu'il est, ne fait que sourire à ce propos, sans penser à réprimer ce qu'il avait d'imprudent. Le duc répondit parfaitement à l'attente de son maître. Après avoir défait D. Antoine, le 25 août, il se rend à Lisbonne, et fait prêter serment de fidélité au nom de Philippe. (Voyez *les rois de Portugal.*)

L'acquisition que fit le roi Philippe d'un nouveau royaume, fut de près suivie de la perte d'une portion à peu près égale de son patrimoine. L'an 1581, les rebelles des Pays-Bas, après une assemblée, tenue le 26 juillet, publient un édit par lequel ils renoncent à l'obéissance de Philippe; en conséquence, les statues de ce prince sont renversées, et son sceau est rompu. Cet édit peut être regardé comme le titre fondamental de la république de Hollande. L'an 1582, le duc d'Albe meurt le 12 janvier entre les bras de son maître, à l'âge de soixante-quatorze ans. Ferdinand Alvarès de Tolède (c'était son vrai nom) réunissait, dit un moderne, de grands talents, de grands défauts, de grands vices, et de grandes vertus. Rarement faisait-il ce qu'il paraissait projeter; et s'il était soupçonné d'habileté, toute sa finesse était de n'en plus avoir. Un extérieur tranquille et serein dérobait les agitations de son âme; les circonstances faisaient naître ses projets, la prudence les disposait, le tems les mûrissait, et son infatigable constance en assurait le succès. Qu'on joigne à ces qualités tous les talents militaires, et un attachement souvent éprouvé à son maître, on aura la moitié du duc d'Albe. Qui voudra le connaître tout entier, doit trouver en lui la fierté de sa nation, une sévérité souvent cruelle, une inflexibilité que les conseils et la force essayaient inutilement de vaincre.

Sixte V ayant été élevé sur le saint siége l'an 1585, Philippe, l'année suivante, lui envoya le connétable de Castille pour le complimenter sur son exaltation. Le pape, voyant un jeune homme, lui dit : *Eh quoi! votre maître manque-t-il donc de sujets pour m'envoyer un ambassadeur sans barbe?* « Si mon » maître, répond le fier espagnol, eût cru que la barbe fît le

» mérite, il vous aurait envoyé un bouc, et non un gentil-» homme comme moi. » L'an 1588, Philippe envoie, contre l'Angleterre, une flotte de cent trente vaisseaux, sous le commandement du duc de Médina-Sidonia : on l'avait nommée d'avance *l'Invincible*; l'événement démentit ce titre prématuré : elle fut dispersée par la tempête; grand nombre de vaisseaux périrent, quelques-uns tombèrent entre les mains des Anglais, et le reste se retira honteusement en Espagne : cette expédition ruina la marine d'Espagne. Philippe reçut avec un air tranquille la nouvelle d'un événement aussi fâcheux : *J'avais envoyé ma flotte*, dit-il froidement, *pour combattre les Anglais, mais non pas les éléments; la volonté de Dieu soit faite.*

On a parlé ci-devant de l'influence que Philippe eut dans les troubles qu'excita la fameuse ligue en France, sous les règnes de Henri III et Henri IV. Son but était, comme on l'a dit, d'envahir la couronne de France, après la mort du premier de ces deux monarques. Mais Henri IV, en allant à la messe, lui fit perdre en un quart d'heure tout le fruit de ses longues et noires intrigues.

L'an 1591, Antonio Pérez, ministre disgracié de Philippe, excite une révolte en Aragon; elle est apaisée par le supplice des chefs. Pérez s'échappe, et se retire en France, où il mourut l'an 1611. Philippe, l'an 1598, passe à l'autre vie le 13 septembre, dans la soixante-douzième année de son âge, et la quarante-troisième de son règne, depuis l'abdication de son père. Diverses maladies, fruit de ses débauches, lui rendirent le passage difficile; il reçut quatorze fois les derniers sacrements avant d'expirer. Ce prince avait épousé, en 1543, le 13 novembre, MARIE DE PORTUGAL, sa cousine germaine, fille de D. Juan III et de Catherine. Marie mourut, l'an 1545, quatre jours après avoir mis au monde l'infant D. Carlos, né le 12 juillet 1545, et mort, comme on l'a dit, l'an 1568. Philippe épousa en deuxièmes noces, le 25 juillet 1554, MARIE, fille de Henri VIII, roi d'Angleterre, morte sans enfants le 17 novembre 1558 : il épousa, en troisièmes noces, le 22 juin 1559, ELISABETH, fille de Henri II, roi de France, et de Catherine de Médicis, qui avait été promise à D. Carlos, fils de Philippe : elle mourut, ainsi qu'il a été dit, la même année que ce jeune prince, laissant deux princesses, Isabelle-Claire-Eugénie, qui fut mariée, l'an 1599, à l'archiduc Albert, auquel elle porta pour dot ce qui restait des Pays-Bas; et Catherine, qui épousa, en 1585, Charles-Emmanuel de Savoie. Enfin, Philippe épousa en quatrièmes nôces, le 12 novembre 1570, ANNE-MARIE, fille de l'empereur Maximilien II (née la même année et le même jour que lui, morte le 26 octobre 1580) : il en eut plusieurs en[...] [...]ippe, son succe-

seur, fut le seul qui lui survécut. Il n'y a point d'éloges que les écrivains espagnols, du moins pour la plupart, ne donnent à Philippe; il n'y a point d'horreurs dont les Protestants et des catholiques français ne chargent sa mémoire. On exagère de part et d'autre : Philippe réunissait de grandes qualités et de grands vices; il protégea le génie, comme Auguste; sa politique eut quelque chose de celle de Tibère; il ressembla, par l'amour du travail, à Vespasien; son ambition fut celle de Charles, son père (ils aspiraient tous deux à la monarchie universelle); mais personne ne l'égala pour le flegme et la tranquillité de l'âme qui ne l'abandonnèrent pas dans ses derniers moments. Loin d'être effrayé de la sévérité des jugements de Dieu, qu'il avait tant de sujets de redouter, il crut voir, deux jours avant sa mort, le ciel ouvert, et mourut aussi paisiblement qu'un juste qui va recevoir le prix de ses vertus. Ce fut ce prince qui fixa la majorité des rois d'Espagne, à l'âge de quatorze ans (Voyez Philippe I, *roi de Portugal.*)

PHILIPPE III.

1598. PHILIPPE III, fils de Philippe II et d'Anne-Marie d'Autriche, né à Madrid le 14 avril 1578, monte sur le trône le 13 septembre. Il arriva, l'an 1601, à la cour de Madrid, un événement qui fit de l'éclat. Dans une tragédie qu'on y représenta, intitulée *La bataille de Pavie*, on faisait paraître le roi François Ier demandant grâce à un capitaine espagnol qui lui tenait le pied sur la gorge. Lorsqu'on en fut à cet endroit de la pièce, l'ambassadeur de France, Eméric de Barrault, qui était présent, saute sur le théâtre, et passe son épée à travers le corps de l'acteur. On ignore si cette affaire eut des suites.

La guerre continuait toujours dans les Pays-Bas. L'an 1604, Ambroise Spinola, général des Espagnols, s'empare, le 21 septembre, d'Ostende dont le siége, qui durait depuis trois ans, coûta aux Espagnols des sommes immenses, et plus de 80 mille hommes. Ce succès ne fut pas soutenu, et le monarque espagnol fut obligé de conclure, le 9 avril 1609, avec la Hollande, une trêve de douze ans. Philippe et l'archiduc reconnaissent, par ce traité, les Provinces-Unies pour états libres et indépendants. Philippe, cette même année, par un édit du 9 décembre, ordonne, sous peine de mort, à tous les Maures établis dans le royaume de Valence de sortir de ses états (1). La rigueur de cet

---

(1) Le duc d'Ossone fut le seul dans le conseil qui s'opposa à cet édit. L'inquisition lui en fit un crime, et voulut le perdre. Ce tribunal avait fait trembler

édit, contraire à toute idée de gouvernement, fut étendue, le 10 janvier suivant, à tous les Maures d'Espagne : plus d'un million de sujets laborieux, commerçants et industrieux, quittèrent l'Espagne à cette occasion, laissant des provinces entières dépeuplées. La plupart de ces malheureux fugitifs se retirèrent en Asie et en Afrique. Ils avaient offert à la France de venir habiter les landes de Gascogne; mais ils furent repoussés par la condition qu'on leur imposa de professer la religion chrétienne. Le duc de Lerme, ministre et favori du roi, s'était fait beaucoup d'ennemis par sa hauteur. L'an 1618, par leurs manœuvres, il tombe dans la disgrâce et se retire de la cour le 4 octobre. Peu de tems après il reçoit le chapeau de cardinal, qu'il s'était ménagé, pour se mettre à l'abri des poursuites de ses ennemis. Le duc d'Uzéda, son fils et son plus cruel antagoniste, le remplace dans le ministère, et l'état n'en est pas mieux gouverné. Ce qu'il fit de plus mémorable, ce fut l'achévement de la grande place de Madrid, commencée en 1617.

La Valteline, soumise aux Grisons, faisait depuis long-tems l'objet de la convoitise du ministère espagnol, parce qu'elle interceptait la communication des deux branches de la maison d'Autriche, située, comme elle l'était, entre le duché de Milan, appartenant à la première, et celui de Tyrol possédé par la seconde. Le duc de Feria, gouverneur du Milanais, entreprit, l'an 1620, de lever cet obstacle en soulevant les peuples de la Valteline contre les Grisons. Mais il ne le fit pas impunément. La France et Venise, également alarmées de cette révolte par les mêmes intérêts de politique, prennent le parti des Grisons. Dans ces entrefaites Philippe meurt le 31 mars 1621, âgé de quarante-trois ans moins quatorze jours, dans la vingt-troisième année de son régne. Ce prince fut la victime de l'étiquette. Etant au conseil, il se plaignit de la vapeur d'un brasier qui l'incommodait d'autant plus qu'il relevait d'une grande maladie. L'officier, chargé du soin d'entretenir le feu, étant absent, personne n'osa remplir son emploi. Cette délicatesse coûta la vie au monarque. A sa mort, il ne se trouva pas un sou dans l'épargne, tant les finances avaient été infidèlement administrées sous son régne qui fut celui de l'indolence. Ce prince donnait à peine une

---

le roi lui-même, lorsque ce prince spectateur d'un *Auto-da-fé*, plaignit et pleura le sort des malheureux livrés au feu par l'inquisition. On rapporte, mais le fait n'est pas certain, que le grand inquisiteur exigea de ce prince que pour expier ce sentiment d'humanité, qu'il appelait un crime, il lui en coûtât quelques gouttes de son sang, et que cet homme barbare eut l'audace de le faire saigner, et de faire couler le sang de son souverain par la main du bourreau.

heure par jour aux affaires, ce qui laissait aux ministres ou à leurs commis l'entière liberté de piller l'état impunément. Philippe III était d'ailleurs de mœurs pures et observateur des pratiques de la religion jusqu'au scrupule. Il avait épousé, le 18 avril 1599, MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de Charles, archiduc de Gratz (morte le 3 octobre 1611), dont il eut plusieurs enfants; savoir, 1° Philippe, son successeur; 2° D. Carlos, né le 14 septembre 1607, mort en 1632; 3° Ferdinand, né le 17 mai 1609, cardinal-archevêque de Tolède, mort l'an 1641; 4° Alfonse, né le 12 septembre 1611, mort l'année suivante; 5° Anne-Marie-Mauricie, mariée, l'an 1615, à Louis XIII, roi de France, morte l'an 1666 (cette princesse n'ayant que trois ans avait été demandée, l'an 1604, par l'empereur d'Abyssinie pour épouse de son fils qui n'en avait que sept); 6° Marie-Anne, qui épousa l'empereur Ferdinand III; 7° Marguerite, qui mourut à l'âge de sept ans.

Ce fut sous le règne de Philippe III que fleurit Michel Cervantes Saavedra, auteur, entr'autres productions, du roman de Don Quichotte, qui fit tomber, en la tournant finement en ridicule, la fausse chevalerie dont les Espagnols étaient alors entêtés. (*Voy*. Henri IV et Louis XIII, *rois de France*.)

PHILIPPE IV.

1621. PHILIPPE IV, fils de Philippe III et de Marguerite, né à Valladolid le 8 avril 1605, succède à son père le 31 mars. Le comte d'Olivarez s'empare de son esprit, et supplante le duc d'Uzéda, qui est arrêté avec le duc de Lherme, son père, et le duc d'Ossone, vice-roi de Naples. La trêve de douze ans, faite avec la Hollande, étant expirée, la guerre recommence, et se fait avec succès par les Espagnols tant qu'ils ont à leur tête le général Spinola. Le conseil d'Espagne ouvrit enfin les yeux sur le vide que l'expulsion des Maures avait laissé dans ce royaume. L'an 1623, pour le repeupler il rend une ordonnance portant que ceux qui se marieront à l'âge de 18 ans, seront exempts, pendant quatre ans, de tout impôt; que ceux qui se marieront avant cet âge-là pourront, sans permission juridique, malgré leur minorité, gérer leurs biens et ceux de leurs femmes; que tous ceux qui auront eu six enfants mâles seront exempts à perpétuité de toute espèce de charges; et que tous les biens confisqués seront employés à doter de pauvres filles. Pour perfectionner cet objet on ouvrit, l'année suivante, un nouvel avis qui, si on l'eût adopté, aurait peut-être rétabli l'Espagne dans l'état le plus florissant. Alfonse de Castro Gibafe, régidor de Tolède, proposa dans une grande assemblée, tenue le 28 mars,

le projet d'une dîme royale, au moyen de laquelle tous les impôts étaient réduits à un seul. C'est le même projet qui fut proposé en France sous le même titre au commencement du 18e. siècle, par le celèbre maréchal de Vauban. Mais ni le régidor, ni le maréchal n'ont été les inventeurs de ce système; et l'on voit que long-tems avant l'un et l'autre il avait été pratiqué sous les anciens rois de Tolède, lesquels percevaient la dîme royale en même-tems qu'on payait la dîme ecclésiastique. C'est, dit le P. André-Marc Buriel, ce qui résulte d'un grand nombre de monuments qu'il est difficile d'entendre sans admettre cette supposition. La guerre cependant se faisait avec ardeur tant en Europe que dans le nouveau monde, entre l'Espagne et les Provinces-Unies. La même anné 1624, la flotte espagnole est défaite, près de Lima, par les Hollandais, qui, depuis trois ans, avaient formé la compagnie des Indes occidentales. Ils font la conquête, vers le même tems, de la Baye de tous les Saints et de la ville de S. Salvador dans le Brésil, tandis qu'une de leurs escadres bat celle des Espagnols près de Calais. Mais l'année suivante, au mois de juin, Spinola se rend maître de Bréda, dans les Pays-Bas, après un siége de dix mois. Dans le cours de ce siége Spinola avait écrit au roi pour lui en marquer les difficultés. La réponse fut : *Marquis, prenez Bréda. Moi le roi.* (*Voy.* Louis XIII.)

L'an 1635 est l'époque du commencement d'une longue et cruelle guerre entre la France et l'Espagne; ce furent les Espagnols qui en fournirent l'occasion ou le prétexte, par la prise de Trèves, et l'enlèvement de l'électeur, qui s'était mis sous la protection de la France. On a touché sur les rois Louis XIII et Louis XIV les principaux événements de cette guerre, où nous eûmes pour alliés les Hollandais avec plusieurs princes de l'empire. Entre ceux des Espagnols on est étonné de voir les Grisons contre lesquels ils avaient soulevé, comme on l'a vu ci-devant, la Valteline. Mais les intérêts des uns et des autres ayant depuis changé, les Grisons firent, l'an 1639, une alliance avec l'Espagne sous le titre de capitulat de Milan. Cette dernière puissance vit s'élever dans son sein, l'année suivante, une révolte dont les suites longues et fâcheuses tournèrent à l'avantage de la France qu'on accusa de l'avoir excitée et qui certainement ne contribua pas peu à la fomenter. Le comte-duc (c'est ainsi qu'on appelait Olivarez, premier ministre d'Espagne,) voyant le royaume épuisé d'hommes et d'argent, s'avisa de faire rendre un édit qui suspendait pour un tems les priviléges de plusieurs provinces d'Espagne, pour les obliger de contribuer toutes également aux besoins pressants de l'état. Les Catalans qui étaient en possession d'une immunité totale soit en paix, soit en guerre,

se soulèvent à cette occasion. Ils font main-basse sur les Castillans qui se trouvent parmi eux, et égorgent le comte de Sainte-Colombe, vice-roi, comme il était près de s'embarquer pour se sauver. Le feu de la révolte se répand jusqu'en Portugal. Le premier décembre de cette année, les Portugais secouent le joug de la domination espagnole. Philippe IV fut des derniers à apprendre cette nouvelle. Son ministre prit un tour singulier pour la lui annoncer. *Sire*, dit-il, *la tête a tourné au duc de Bragance : il s'est laissé proclamer roi de Portugal : son imprudence vous vaudra une confiscation de* 12 *millions*. Le roi se contenta de dire gravement : *Il faut y mettre ordre*, sans se déranger de ses amusements ordinaires. (Voyez *les rois de Portugal.*)

L'inflexible Olivarez, au lieu d'employer les voies de douceur pour apaiser les troubles de la Catalogne, donne les ordres les plus rigoureux au marquis de loz Velez pour réduire cette province par la force. Le cruel exécuteur de la vengeance de ce ministre remplit tous les lieux de son passage de meurtres et de destructions ; il saccage la ville de Tortose ; il fait pendre par les pieds le gouverneur de cette place, et livre les habitants à la férocité du soldat. Les Catalans désespérés se donnent à Louis XIII, roi de France, par un traité daté du 20 février 1641, et Barcelonne ouvre ses portes aux troupes françaises. Pour se venger de la France, Olivarez, fournit des troupes au comte de Soissons, prince du sang, qui s'était révolté. Mais voyant, l'an 1642, les progrès des Français en Catalogne, il publie une amnistie en faveur de cette province avec le rétablissement de ses privilèges. Les rebelles se moquent de ces offres qu'ils attribuent à la crainte plutôt qu'à la clémence, et n'en deviennent que plus entreprenants. Les Français se rendent maîtres de Perpignan et de tout le Roussillon. Les murmures s'élèvent de toute part contre Olivarez. On le destitue enfin l'an 1643, lorsque délivré du fatal ascendant du cardinal de Richelieu, il aurait pu rétablir les affaires du gouvernement. D. Louis de Haro, neveu d'Olivarez, lui succède au ministère. L'an 1647, le 7 juillet, semblable révolte à Naples, au sujet des impôts. Les rebelles élisent pour chef Thomas Aniello, dit par corruption Masaniello, jeune homme de vingt-quatre ans, pêcheur de sa profession, dont on avait confisqué le poisson faute d'avoir payé les droits de gabelle. Après avoir obligé le vice-roi d'abolir les impôts sur les vivres, après avoir reçu les hommages de tous les ordres de la ville (1), après s'être vu l'idole du peuple pendant six jours,

(1) Le cardinal archevêque étant venu le dernier faire sa visite à Masaniello, ce faquin osa bien lui dire : *Benche tardi, gradisco la visita del l'Eminenza vostra.*

il fut mis à mort le 16 du même mois par quatre arquebusiers que le vice-roi avait apostés. Le 5 octobre suivant, nouveau soulèvement des Napolitains, excité par Janvier Aneso, fourbisseur. D. Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, envoyé pour l'apaiser, entre dans Naples avec des troupes, un flambeau dans une main et l'épée dans l'autre, comme si l'on eût voulu mettre tout à feu et à sang. Chacun alors court aux armes, et l'on se bat dans les rues. Les Espagnols craignant d'être accablés, se retirent, les uns dans les châteaux, les autres sur les hauteurs. La ville est assiégée : les rebelles écrivent à Henri de Lorraine, duc de Guise, qui se trouvait à Rome, pour l'engager à venir se mettre à leur tête. Il part, s'embarque à Flumicino, et aborde, le 15 novembre, à Naples, où il est proclamé généralissime par le peuple. La France avait promis de lui fournir des troupes et des vivres, et lui manque de parole. Néanmoins il se soutient contre les forces de l'Espagne pendant près de 5 mois, et il eût résisté plus long-tems, sans la perfidie de Gennaro Landi, l'un des chefs révoltés, qui, le 6 avril 1648, livra la ville aux ennemis pendant son absence. Le duc tombe entre les mains des Espagnols, en voulant rentrer dans la place. Il est envoyé prisonnier en Espagne, où il resta dans un cachot l'espace de quatre ans. L'Espagne était alors délivrée de la guerre avec les Hollandais, qu'elle avait terminée par un traité de paix, signé le 30 janvier 1648, à Munster; traité par lequel Philippe IV renonça, pour lui et ses successeurs, à tout droit sur les Provinces-Unies, qu'il reconnut pour états souverains et pays libres.

Les affaires des Catalans rebelles allaient en décadence depuis que Philippe IV avait envoyé contre eux D. Juan d'Autriche, son fils naturel. Ce jeune héros, l'an 1652, acheva, le 13 octobre, la réduction de la Catalogne par la prise de Barcelonne. Ce fut un revers pour la France; mais elle n'en parut pas plus disposée à faire la paix avec l'Espagne, quoique Philippe la demandât avec instance à la reine-mère Anne d'Autriche, sa sœur. Les Français rentrèrent, l'année suivante, en Catalogne; mais ils en furent chassés la même année par D. Juan d'Autriche, après avoir été battus devant Gironne, qu'ils assiégeaient depuis deux mois.

Les armes françaises faisaient plus de progrès dans les Pays-Bas, et l'Espagne courait risque de les perdre, lorsque le prince de Condé, abandonnant sa patrie, vint se joindre au comte de Fuensaldagne, chargé de les défendre. La France avait heureusement un autre héros qu'elle opposa au prince déserteur. C'était le vicomte de Turenne. La guerre se fit entre ces deux gé-

néraux avec des succès variés. Elle fut enfin terminée au bout de 25 ans par la paix des Pyrénées, signée par le Cardinal Mazarin, et D. Louis de Haro, ministres, l'un de France, et l'autre d'Espagne, dans l'île des Faisans, le 7 novembre 1659, entre la France et l'Espagne. Les deux principaux articles du traité furent le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV, et la cession que l'Espagne fit à la France du Roussillon avec une partie de l'Artois et ses droits sur l'Alsace. Les deux rois, dans une entrevue qu'ils eurent l'année suivante à Bidassoa, confirmèrent la paix le 6 juin, et le lendemain l'infante Marie-Thérèse, que Philippe, son père, avait amenée, fut remise au monarque français, qui l'épousa solennellement, le 9 du même mois, à S.-Jean de Luz. Il était de l'intérêt de l'Espagne de finir aussi la guerre qu'elle avait avec le Portugal. Elle s'obstina à la continuer, et eut lieu de s'en repentir.

Un événement plus rare en Espagne que par-tout ailleurs jeta, l'an 1662, le trouble dans la cour de Madrid. Le marquis de Liche, fils de D. Louis de Haro, mort l'année précédente, conspire contre la vie du roi. L'attentat est découvert, et les complices sont punis; mais le roi fait grâce au marquis, en considération des services de son père. Le marquis de Liche expia son crime par un sincère repentir, et mérita dans la suite, par ses belles actions, d'être fait vice-roi de Naples. Philippe cependant préparait un grand armement contre le Portugal. La reine après avoir vainement demandé la paix, obtient des secours de la France et de l'Angleterre, et donne le commandement de ses troupes au comte de Schomberg. Les Espagnols, commandés par D. Juan d'Autriche, prennent Evora le 22 mai 1663, et de-là marchent droit à Lisbonne. Mais sur la route ils sont arrêtés par Schomberg qui remporte sur eux une victoire complète. Ils essuient, l'année suivante, une nouvelle défaite devant Castel-Rodrigo. Pour comble de malheur, Philippe IV se laisse prévenir par les artifices de la reine, sa femme, contre D. Juan, son fils, le seul capable de réparer les pertes de l'Espagne, lui ôte le commandement des armées, et l'exile à Consuegra. L'an 1665, nouvelle victoire des Portugais sur les Espagnols, gagnée, le 17 juin, à Villaviciosa. Philippe IV, accablé par le chagrin et les infirmités, meurt le 17 septembre suivant, âgé de 60 ans, 5 mois et 9 jours, dans la 45e année de son règne. Il avait épousé, 1°, le 25 novembre 1615, Isabelle, ou Elisabeth, fille de Henri IV, roi de France, (morte le 6 octobre 1644,) qui le fit père de plusieurs enfants, dont aucun, excepté Marie-Thérèse, née le 20 septembre 1638, ne lui survécut; 2°, le 8 novembre 1649, Marie-Anne d'Autriche,

fille de l'empereur Ferdinand III, (morte le 16 mai 1696,) dont il eut Marguerite-Thérèse, née le 12 juillet 1651, mariée à l'empereur Léopold ; trois autres enfants, morts jeunes, et Charles, qui suit. Il eut de plus un fils naturel, D. Juan d'Autriche, qui se rendit célèbre, comme on l'a vu, sous son règne, et ne le fut pas moins sous le suivant. Philippe IV avait des talents et des vertus qui auraient dû le faire aimer et respecter ; il ne fut cependant ni aimé ni respecté, parce que l'indolence absorba ses bonnes qualités. Le titre de *Grand*, qu'Olivarez, son ministre, lui avait donné par anticipation, et qu'il se mit si peu en peine de mériter, ne servit que de matière aux plaisanteries de ses propres sujets. Quand il eut perdu le Portugal, le Roussillon, la Catalogne, les îles Açores, le Mozambique, etc., on lui donna pour devise un fossé, avec ces mots : *Plus on lui ôte, plus il est grand.* Ce prince était d'une gravité si constante, qu'on ne le vit pas sourire trois fois dans toute sa vie.

CHARLES II.

1665. Charles II, fils de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche, né le 6 novembre 1661, monte sur le trône le 17 septembre, dans sa 4e. année, et règne sous la tutelle de sa mère et de six conseillers, nommés par le feu roi avant sa mort. La reine met à la tête de ce conseil et du gouvernement le P. Nithard, jésuite, son confesseur, qu'elle nomme aussi grand-inquisiteur de la foi. Ce choix ne fit point honneur à son discernement. *Tout empira*, suivant l'expression d'un historien ex-jésuite, *sous ce ministre dont l'arrogance et l'orgueilleuse incapacité soulevèrent tous les grands contre lui.* D. Juan d'Autriche s'étant mis à leur tête, contraignit la reine, en 1669, de l'éloigner. Il quitta l'Espagne pour se retirer à Rome, *laissant*, dit un autre historien, *le trésor sans argent, les places de la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline et mal conduites.* Il avait néanmoins contribué à la paix qui fut signée, le 13 février 1668, à Lisbonne entre l'Espagne et le Portugal. Mais on imputa à sa négligence la perte de plusieurs places des Pays-Bas qui furent enlevées par la France, ainsi que celles de la Franche-Comté, qui fut toutefois rendue, le 2 mai 1668, par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Nithard, qui s'était retiré avec le titre d'ambassadeur, fut dans la suite honoré de la pourpre romaine.

Les flibustiers établis en Amérique continuaient cependant leurs courses sur les possessions des Espagnols sous la conduite d'un habile capitaine, nommé Morgan. L'an 1670, ils prennent

Porto-Bello, où ils font un butin immense, et saccagent d'autres places sans que l'Espagne ose armer contre ces aventuriers. La paix entre cette puissance et la France était mal cimentée, L'an 1672, elles se déclarent la guerre ; et l'année suivante le prince d'Orange est nommé généralissime des armées d'Espagne dans les Pays-Bas. Mais sa valeur ne put arrêter les progrès des armes françaises Elles eurent aussi des succès marqués dans la Catalogne. La Franche-Comté retomba, l'an 1674, sous la puissance de Louis XIV. La Sicile depuis long-tems gémissait sous le despotisme des gouverneurs espagnols. Messine lasse de porter le joug odieux qu'ils lui imposaient, leva à la fin l'étendard de la révolte en 1674 ; et, s'étant donné pour chef le marquis de Trecastagne, elle se mit sous la protection de la France. Le vice-roi de Sicile assiége cette place l'année suivante, et ne put empêcher les Français d'y faire entrer des vivres et du secours. Bientôt après leur flotte remporte une victoire sur celle d'Espagne à la hauteur de Messine. Le prince de Montesarchio et l'amiral Ruyter font sur Agousta, l'an 1676, une tentative qui ne leur réussit pas. Ruyter est encore plus malheureux dans un combat que Duquesne lui livra, le 25 mars de la même année, dans la rade de Palerme : il y reçut une blessure dont il mourut peu de jours après.

Le roi Charles, depuis qu'en 1675 il s'était fait déclarer majeur, avait pris en main les rênes du gouvernement ; mais en laissant toujours à la reine, sa mère, une grande influence dans les affaires. L'an 1677, voyant qu'elle abusait de son pouvoir, il la relégue dans un couvent de Tolède, et nomme D. Juan d'Autriche son premier ministre. D. Juan dans ce poste réforme plusieurs abus, et fait concevoir de grandes espérances qu'il ne soutient pas. Trop d'obstacles s'opposaient à ses vues, et le roi le gênait souvent dans le bien qu'il voulait faire. La paix était nécessaire pour le rétablissement de la monarchie espagnole qui était sur le penchant de sa ruine. Elle fut signée à Nimègue, entre cette puissance et la France, le 17 septembre 1678. Pour l'obtenir il fallut que la première cédât à l'autre la Franche-Comté avec plusieurs places des Pays-Bas.

Il était tems de marier le roi d'Espagne. D. Juan n'ayant pu obtenir pour ce monarque l'infante de Portugal, jette les yeux sur la princesse Louise, fille de Monsieur, frère du roi Louis XIV. La demande qu'il en fit au nom de son maître, au mois d'août 1679, fut reçue avec joie de toute la cour, excepté de la jeune princesse. Louis XIV la voyant triste, lui dit : *Mais je ne pourrais faire mieux pour ma fille.* — *Ah !* répliqua-t-elle, *vous pourriez faire quelque chose de plus pour votre nièce ;*

elle aspirait à la main du dauphin. Il fallut partir, et le roi d'Espagne étant venu au devant d'elle jusqu'à Burgos, ils y reçurent la bénédiction nuptiale (1). La mort ravit à l'Espagne, le 17 septembre de la même année, D. Juan d'Autriche, dans la cinquantième année de son âge. On le regarde comme le dernier des grands hommes de la maison d'Autriche en Espagne.

Toutes les difficultés n'étaient pas aplanies entre la France et l'Espagne par le traité de Nimègue. L'an 1684, ces deux puissances conviennent à Ratisbonne, le 10 août, d'une trêve de vingt ans, mais elle n'en dura que cinq. (*V.* Louis XIV.)

La santé chancelante de Charles II et la stérilité de ses mariages (car il en contracta deux) donnèrent occasion, sur la fin de son règne à plusieurs projets dans les différentes cours, touchant sa succession. L'an 1698, Louis XIV et Guillaume III, roi d'Angleterre, négocient secrètement à la Haye un traité de partage de la monarchie espagnole, qui fut signé, le 11 octobre, par les plénipotentiaires des deux couronnes, et par huit députés des états-généraux. Suivant ce traité, le prince électoral de Bavière devait avoir l'Espagne et les Indes; le dauphin, les royaumes de Naples et de Sicile, avec le Guipuscoa; et l'archiduc, le duché de Milan. Charles II, de son côté, fait, sur la fin de la même année, un testament par lequel il institue le prince électoral son héritier universel. (*Hist. univ.*) Mais le jeune prince étant mort le 6 février suivant, les alliés s'occupèrent d'un nouveau traité de partage, qui fut signé à Londres, le 3 mars 1700, par la France et l'Angleterre, et le 25 du mois à la Haye par les états-généraux. Le 2 octobre suivant, nouveau testament du roi Charles en faveur de Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils du dauphin. Le monarque expire le premier novembre suivant, à l'âge de 39 ans. La branche aînée de la maison d'Autriche finit en ce prince, la monarchie d'Espagne passe à la maison de Bourbon. Charles II avait épousé, 1°, comme on l'a dit, l'an 1679, MARIE D'ORLÉANS, nièce de Louis XIV, morte le 12 février 1689; 2°, l'an 1690, MARIE-ANNE DE NEUBOURG, fille de Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, puis électeur palatin, morte le 16 juillet 1740. (*Voy.* Louis XIV, *roi de France.*) Telle était l'ignorance et l'inapplication de Charles qu'il ne connaissait pas la moitié de ses possessions. En 1691, apprenant la prise de Mons, il s'attendrit sur le

(1) Croira-t-on qu'à Madrid, en réjouissance de ce mariage, on ordonna un *Auto-da-fé*, où 22 victimes de l'inquisition furent brûlées, et 60 autres condamnées à diverses peines corporelles?

malheur de l'empereur qu'il croyait propriétaire de cette place. L'année suivante, par une semblable méprise, il plaignit le roi Guillaume III, roi d'Angleterre, sur la prise de Namur qu'il croyait lui appartenir.

ROIS D'ESPAGNE

DE LA MAISON DE BOURBON.

PHILIPPE V.

L'an 1700, Philippe V, duc d'Anjou, deuxième fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Anne de Bavière, né à Versailles le 19 décembre 1683, appelé à la couronne d'Espagne le 2 octobre 1700, par le testament de Charles II, qui rappelle dans cet acte les droits de Marie-Thérèse d'Autriche, aïeule de Philippe, est déclaré roi d'Espagne à Fontainebleau le 16 novembre, et le 24 à Madrid (1). Ce fut à la première de ces deux proclamations que Louis XIV lui dit ce mot sublime : *Mon fils, il n'y a plus de Pyrénées*. Il part, le 2 décembre suivant, accompagné du duc de Bourgogne et du duc de Berri, qui le quittèrent aux frontières d'Espagne, et fait son entrée solennelle à Madrid le 14 avril 1701. Toutes les puissances de l'Europe, excepté l'empereur, confirment l'élection de Philippe : mais bientôt (le 7 septembre 1701) l'Empire, l'Angleterre et la Hollande, forment une ligue, dans laquelle entrèrent depuis la Savoie, le Portugal et le roi de Prusse, pour détrôner ce monarque. On peut voir, sur Louis XIV, les événements de la longue guerre que Philippe eut à soutenir avant que d'être paisible possesseur de l'Espagne. Elle fut terminée par le traité d'Utrecht, signé, le 11 avril 1713, par la France, l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Prusse et la Savoie, et le 13 juillet suivant, par l'Espagne vis-à-vis l'Angleterre, à qui elle céda Gibraltar et Minorque ; par le traité de

---

(1) Le duc de Bourgogne, depuis dauphin, dit un jour à l'occasion de cette proclamation : *Voilà mon frère d'Anjou roi d'Espagne ; pour moi je serai roi de France. Mais je plains ce pauvre Berri* (son autre frère) ; *que deviendra-t-il ? Moi*, repartit le duc de Berri, qui était présent, *je serai prince d'Orange, et je vous ferai enrager tous les deux.*

Rastadt, signé, le 6 mars de l'année suivante, par l'empereur ; et enfin par le traité, signé le 13 février 1715 entre l'Espagne et le Portugal; ce qui mit fin au fameux congrès d'Utrecht. Pendant le cours de cette guerre, dont on a donné le détail à l'article déjà cité, les Maures, à la sollicitation et avec l'aide des Anglais, assiégèrent en 1707 la ville d'Oran qui faisait partie de la domination espagnole depuis la conquête qu'en avait faite le cardinal Ximenez en 1509. Philippe, malgré la situation critique de ses affaires, donna ordre au comte de Santa-Cruz d'y conduire du secours. Mais au lieu de prendre la route d'Afrique, le lâche alla livrer ses galères et ses troupes à la flotte anglaise ; ce qui fut cause que cette place importante tomba, au mois de janvier 1708, entre les mains des infidèles (d'Avrigni). Le marquis de Val de Cennos s'embarque avec les pricipaux habitants et ce qu'il y avait de meilleur dans Oran, et ne se retire en Espagne qu'après avoir laissé sept cents hommes dans le fort d'Almers qui défend le port de Mazalquivir, mais qu'il fallut rendre ensuite. Philippe avait épousé par procureur à Turin, le 11 septembre 1711, Marie-Louise-Gabrielle, fille du duc de Savoie, épouse chérie qu'il perdit le 14 février 1714. Inconsolable de cette perte, le roi quitte son palais, et se retire dans celui du duc de Médina-Celi, abandonnant les soins du gouvernement au cardinal del Giudice. La princesse des Ursins (Anne-Marie de la Trémoille, veuve du duc de Braciano, de la maison des Ursins) que la reine avait amenée en Espagne et qu'elle avait fait nommer *Camarera Mayor*, était alors dans la plus haute faveur, jusque-là qu'elle se fit accorder par le roi la souveraineté du comté de Luxembourg. Son crédit n'expira point avec la reine, sa protectrice. Le roi continua de l'honorer de sa confiance la plus intime. Sans être admise aux conseils, elle présidait à toutes les délibérations qui s'y prenaient. Les ambassadeurs traitaient avec elle, les ministres lui rendaient compte de leurs desseins, les généraux même d'armée la consultaient, et il faut avouer qu'elle avait des lumières et une force d'esprit peu ordinaires à son sexe. Philippe, dont elle avait relevé le courage dans les tems les plus orageux, s'en reposait sur elle pour le choix d'une nouvelle épouse. Par le conseil d'Alberoni, ce prêtre italien qui avait suivi le duc de Vendôme en Espagne, elle persuada au roi d'épouser Elisabeth, fille d'Edouard Farnèse, frère de François, duc de Parme et de Plaisance, née le 23 octobre 1692. Elisabeth n'était point telle qu'Alberoni l'avait peinte à la princesse, qui comptait sur une âme faible et sans talents qu'elle pourrait gouverner à son gré ; elle ne tarda pas à revenir de son erreur. La première chose qu'Elisabeth fit en arrivant en Espagne, et avant même son entrée à Madrid, fut de lui ordonner de sortir du

royaume; ce qui fut exécuté sans délai (1). Le 24 décembre de la même année 1714, le mariage de Philippe et d'Elisabeth est célébré à Madrid. Alberoni succéda à la faveur et au crédit de la princesse disgraciée. Les preuves qu'il donna de sa capacité pour les affaires le firent élever, en 1715, au rang de principal ministre, après avoir fait congédier le cardinal del Giudice, qui lui faisait ombrage. Il débuta dans ce poste par la correction de plusieurs abus et par des réformes importantes dans les finances et dans l'ordre militaire qu'il mit sur le pied de celui de France. La pourpre romaine manquait encore à son ambition. Pour l'obtenir il flatta le pape en faisant rendre à son nonce en Espagne la clef et les papiers de la nonciature, qui lui avaient été ôtés. Le roi et la reine l'ayant appuyé de leur recommandation, il fut nommé cardinal, le 12 juillet 1717, malgré l'opposition du cardinal del Giudice qui était à Rome. Alberoni s'ouvrit alors au roi du grand dessein qu'il avait de le remettre en possession des anciens domaines de l'Espagne en Italie. Muni de son consentement, la même année il fait partir une flotte destinée en apparence pour le secours des Vénitiens contre les Turcs. Elle s'arrête sur les côtes de Sardaigne le 22 juillet, et y met à terre huit mille hommes sous les ordres du marquis de Leyde, qui, en moins de deux mois, fait la conquête de toute cette île sur l'empereur à qui elle appartenait par le dernier traité de pacification. La Sicile, cédée par le même traité au duc de Savoie, était un autre objet de la convoitise du ministre. L'an 1718, ayant équippé une nouvelle flotte, il en donne encore le commandement au

---

« (1) Ce fut à Xadraque que la reine trouva la princesse des Ursins, qui, « après les premiers respects, lui dit qu'elle arrivait trop tard dans une nuit si « froide, et qu'elle n'était pas mise à la mode. La reine, choquée de la ma- « nière dont la princesse lui faisait une leçon qui lui parut déplacée, ordonna « à haute voix au commandant des gardes-du-corps, qui l'escortait, d'éloigner « cette folle de sa présence, de la mettre dans un carrosse, et de la conduire « hors des terres de l'Espagne. La princesse eut besoin de beaucoup de force d'es- « prit pour soutenir ce coup, et la reine encore plus pour avoir osé le tenter avant « même d'avoir vu le roi. On lui obéit sur-le-champ sans attendre le jour, et « dans la nuit la plus froide d'un hiver très-rigoureux on conduisit la princesse « dans son propre carrosse, par des chemins fort incommodes, jusqu'à la fron- « tière d'Espagne, escortée d'un garde qu'on lui donna. Ainsi sortit d'Espagne, « comme prisonnière, celle qui était venue dans l'éclat et la pompe d'une *Ca- « marera mayor*, gouvernante du prince des Asturies et des infants... Le roi « approuva ce qui s'était fait, ordonnant que la princesse des Ursins continuât « son voyage jusqu'à ce qu'elle fût sortie d'Espagne, et que l'on remît à son « écuyer ses meubles, ses bijoux, ses papiers, et ce qu'elle avait laissé à Madrid » (*Mem.* du M. de S. Philippe, T. III, p. 41 et suiv.) La princesse, après avoir tenté vainement de s'établir à Paris, puis à Gênes, se retira à Avignon, d'où étant passée à Rome elle y mourut en 1722.

marquis de Leyde qui fait une invasion dans cette île sur la fin de juin. L'amiral Bing, envoyé par le roi d'Angleterre au secours du duc de Savoie, gagne sur les Espagnols, le 11 août suivant, une bataille navale qui ruina leur marine, sans pouvoir néanmoins les contraindre d'évacuer la Sicile. Toujours également vaste et ferme dans ses desseins, Alberoni met en mer deux nouvelles flottes, l'une pour rétablir le prétendant en Angleterre, l'autre pour appuyer en Basse Bretagne une conjuration qu'il y avait excitée contre le régent. La première, ayant été dispersée par la tempête, ne put débarquer en Ecosse qu'un régiment auquel se joignirent deux mille hommes de troupes nationales (Cette petite armée fut bientôt dissipée). L'arrivée de l'autre fut prévenue par la punition des Bretons séditieux, dont une aventure singulière avait éventé le complot. (*Voy.* Louis XV, *roi de France.*)

Ces entreprises d'Alberoni déterminèrent la France, l'Angleterre, l'empereur, et quelque tems après la Hollande, à former contre l'Espagne ce qu'on nomma la quadruple alliance. En conséquence, l'an 1719, la France déclare la guerre à l'Espagne le 2 janvier. L'armée française, sous les ordres du duc de Berwick, s'étant avancée vers les Pyrénées, assiége Fontarabie défendue par le duc de Lyria, fils de ce général, qui l'affermit lui-même dans son devoir, en l'exhortant à servir son prince comme il le devait. Le roi se met en marche avec la reine et son ministre, pour venir au secours de la place; mais avant qu'il arrive, elle est obligée, le 16 juin, de capituler. La ville de Saint-Sébastien subit le même sort le 11 août, et le château d'Urgel le 28 du même mois. Les Anglais de leur côté s'emparent du port de Vigo, dont ils emmenèrent six vaisseaux, et dans le même tems on apprend que les Espagnols ont été battus en Sicile par le général Merci. Tous ces désavantages, arrivés coup sur coup, retombent sur Alberoni, et engagent le roi à se rendre aux instances du régent de France, qui demandait l'exil de ce ministre.

L'an 1719, le 5 décembre, disgrâce du cardinal Alberoni. Le roi, par une lettre écrite de sa main, lui enjoint de sortir de l'Espagne dans le mois. Pendant la courte durée de son ministère orageux, Alberoni avait trouvé moyen de ranimer l'industrie et l'activité des Espagnols pour l'agriculture, le commerce et les arts. L'Espagne aurait changé de face s'il eût régné plus longtems. Le 17 février suivant, le marquis de Peretti-Landi signe à la Haye l'accession du roi d'Espagne à la quadruple alliance. Philippe en conséquence donne ordre à ses troupes d'évacuer la Sicile dont les Impériaux se mettent en possession; la Sardaigne est remise en échange de ce royaume, le 18 août, au duc de

Savoie. Les troupes rappelées de Sicile sont employées à la défense de la ville de Ceuta, en Afrique, assiégée depuis vingt ans par les Maures. Le marquis de Leyde délivre enfin la place après avoir vaincu les infidèles en divers combats. L'an 1721, la paix, entre l'Espagne et l'Angleterre, est signée le 13 juin à Madrid. Pour cimenter l'union de l'Espagne avec la France, Philippe, conformément aux désirs du régent, fait conduire à Paris l'infante Marie-Anne-Victoire, sa fille, qui n'avait pas encore quatre ans; pour être élevée auprès de Louis XV à qui elle était destinée. Dans la même année mademoiselle de Montpensier, fille du régent, épouse le prince des Asturies, et l'année suivante, mademoiselle de Beaujolais, son autre fille, est accordée à D. Carlos, fils aîné de la reine d'Espagne. Philippe, l'an 1723, publie un nouveau recueil de lois, qui fut imprimé en quatre vol. in-folio. Des maladies, des scrupules, et la mélancolie qui en était la suite, faisaient sentir à Philippe le poids de la couronne, et lui inspiraient le dessein de s'en démettre. Il l'effectua, l'an 1724, en résignant, par un décret du 10 janvier, la royauté à D. Louis, son fils aîné, après quoi il se retira avec la reine à S. Ildefonse pour y vaquer aux affaires de son salut.

LOUIS.

1724. Louis, fils aîné de Philippe V et de Louise-Gabrielle de Savoie, né le 25 août 1707, est proclamé roi le 17 janvier, à Madrid, et meurt, le 31 août suivant, de la petite-vérole, sans laisser d'enfants d'Elisabeth d'Orléans, qu'il avait épousée à Lerme le 21 janvier 1722. Cette princesse, après la mort de son époux, repassa en France, et se vit par là privée de sa pension de six cent mille livres que l'Espagne refusa de lui continuer depuis son départ. Elle mourut à Paris le 16 juin 1742, au palais du Luxembourg, à l'âge de trente-trois ans, dans les exercices de la plus haute piété. Le roi, son époux, emporta dans le tombeau les regrets de toute l'Espagne, qu'il avait mérités par toutes les qualités qui font les grands rois. Avant sa mort il avait fait un acte de rétrocession de la couronne à son père.

PHILIPPE V, *pour la deuxième fois.*

1724. Philippe V, cédant aux pressantes sollicitations de ses sujets, consent, par un décret du 6 septembre, à remonter sur le trône d'Espagne. Le renvoi de l'infante Marie-Anne-Victoire, sous prétexte de sa trop grande jeunesse, causa, l'an 1725, une rupture entre les cours de France et d'Espagne. Philippe, usant

de représailles, fait le même traitement à la princesse de Beaujolais : il donne ordre en même tems à l'ambassadeur de France de sortir de ses états, et conclut avec l'empereur un traité de paix, qui est publié, le 22 septembre, à Madrid : ce traité, négocié par le baron de Riperda, hollandais, établi à la cour d'Espagne, cause de vives alarmes aux autres puissances, surtout à l'Angleterre et à la Hollande. Mais il donna un tel ascendant à la cour de Vienne sur celle de Madrid, qu'à l'instigation des ministres de l'empereur, les Espagnols entreprirent, l'an 1727, le siége de Gibraltar sous les ordres du comte de las Torrès. Mais ils eurent la honte de le lever au bout de quatre mois d'attaque. C'était ce qu'avait prédit le marquis de Villadarias, qu'on ne put engager à se charger de cette expédition. Riperda, créé duc, grand d'Espagne et ministre, fut bientôt après disgracié, et alla mourir à Maroc dans l'indigence et l'humiliation.

Le cardinal de Fleuri, principal ministre de France, craignant de voir l'Europe embrasée par le feu d'une nouvelle guerre, parvient à faire consentir l'Espagne, l'Empire, la Russie d'une part, la France, l'Angleterre, la Hollande et la Prusse de l'autre, à signer à Paris, le 31 mai 1727, les préliminaires d'un traité de pacification, et à renvoyer au congrès de Soissons la discussion de leurs intérêts respectifs. Ce congrès s'ouvrit l'an 1728, et fut dissout l'année suivante par de nouveaux arrangements. L'Espagne, la France et l'Angleterre firent, l'an 1729, un traité signé le 9 novembre à Séville, auquel accéda depuis la Hollande : traité par lequel on garantissait à l'Espagne les duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance. Cette dernière puissance s'affranchit alors de la dépendance de l'empereur, et retira sa protection à la compagnie d'Ostende, qu'il avait établie. Antoine Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, étant mort, l'an 1731, sans enfants, la cour d'Espagne prend des mesures pour mettre D. Carlos en possession de ces états. (Voy. *les ducs de Parme.*)

L'an 1732, les Espagnols, sous les ordres du comte de Montemart, reprennent, le premier juillet, la ville d'Oran sur les Maures ; et le lendemain ils se rendent maîtres du château de Mazarquivir. Philippe, ayant déclaré la guerre, en 1733, à l'empereur, fait passer une armée en Italie, commandée par le comte de Montemart, dont l'infant D. Carlos est ensuite déclaré généralissime par des lettres du roi, publiées le 14 mars 1734 ; l'infant entre, le 26 de ce mois, dans le royaume de Naples, dont les villes et les bourgs viennent lui faire leurs soumissions ; et le 15 mai, il est proclamé roi dans la capitale. Le 25 du même mois, le comte de Montemart force les retranche-

ments des Impériaux à Bitonto, et s'empare de leur camp. Le nouveau roi, après avoir soumis Gaëte le 7 août, envoie le comte de Montemart, qu'il avait nommé duc de Bitonto, à la conquête de la Sicile. La noblesse du pays l'avait prévenu, en envoyant au roi des députés, pour l'assurer du désir que les Siciliens avaient d'être sous sa domination. Le 30 août, Messine ouvre ses portes au duc de Bitonto, qui assiége aussitôt la citadelle, où le prince de Lobkowitz s'était retiré. Le 2 septembre, le sénat de Palerme vient prêter serment au roi dans le camp du duc. Le roi cependant achève la conquête du royaume de Naples, par la prise de Cortone, qui est emportée d'assaut, et par celle de Capoue, qui capitule le 21 novembre. *En Espagne*, la nuit du 24 au 25 décembre, le feu ayant pris au palais de Madrid, consume les meubles les plus précieux, les tableaux les plus rares, la plus grande partie des archives de la couronne, et toutes celles qui regardent les Indes.

L'an 1735, le roi D. Carlos étant passé en Sicile, fait son entrée à Messine le 9 mars; et le 25, la citadelle qui avait capitulé le 22 du mois précédent, lui est remise. Syracuse capitule le premier juin, après quinze jours de tranchée: enfin le 12 juillet, la guerre de Sicile est terminée par la prise de Trapani. Depuis ce tems, D. Carlos fut paisible possesseur des royaumes de Naples et de Sicile. (Voy. *les rois de Naples et de Sicile.*)

L'an 1737, le baron de Wachtendonck remet, le 5 janvier, au comte Mariani, commissaire des rois d'Espagne et de Sicile, l'acte de cession faite par l'empereur à D. Carlos, des royaumes de Naples et de Sicile, et des places d'*egli Presidi* en Toscane; le comte Mariani remet de son côté au commissaire impérial la renonciation du roi des deux Siciles aux duchés de Toscane, Parme et Plaisance.

L'an 1739, traité du Prado, près de Madrid, signé le 4 janvier par les ministres d'Espagne et ceux d'Angleterre. Le roi d'Espagne s'oblige, par ce traité, à payer aux Anglais la somme de quatre-vingt-quinze mille livres sterlings, pour les dédommager des vexations dont ils se plaignaient de la part des garde-côtes, établis en Amérique pour empêcher la contrebande. Philippe V ne se pressant point de payer cette somme, et les hostilités continuant en Amérique, le roi d'Angleterre publie, le 30 octobre, une déclaration de guerre contre l'Espagne, qui lui oppose, le 28 novembre suivant, une contre-déclaration. Le premier décembre de la même année, l'amiral Vernon enlève aux Espagnols Porto-Bello. Il ne fut pas aussi heureux, l'année

suivante, devant Carthagène. Cette place, dont il entreprit le siége au mois de mars, avec des forces qui semblaient devoir la réduire en peu de tems, fait une si brave résistance qu'elle l'oblige à se retirer au mois de mai suivant. Il revient l'assiéger au mois d'avril 1741, fait de nouveaux et de plus grands efforts pour l'emporter, et perd dix mille hommes dans cette entreprise, qu'il est encore forcé d'abandonner après un mois de travaux.

Philippe V désirait encore d'acquérir à D. Philippe, son fils, un établissement en Italie. Dans ce dessein, l'an 1742, il fait partir ce prince avec une armée sous les ordres du comte de Glimes. L'infant se rend maître de la Savoie dans le mois de septembre. Mais le roi de Sardaigne, étant survenu avec vingt mille hommes, force les Espagnols à se retirer, et à repasser en Dauphiné. D. Philippe ayant joint, l'an 1744, son armée à celle des Français, commandée par le prince de Conti, remporte des avantages considérables en Piémont. Le comte de Gages, qui commandait une autre armée d'Espagnols en Italie, appuyé du roi de Naples et du duc de Modène, fait de grands progrès cette année et la suivante.

Il n'en fut pas de même de la campagne de 1746. Le roi de Sardaigne, l'allié le plus redoutable de la reine de Hongrie, surprit, le 5 mars, Asti, où il fit prisonnier le commandant avec la garnison; l'infant D. Philippe évacua Milan le 18, et le 26 il mit le siége devant Parme que le marquis de Castellar, après l'avoir vaillamment défendue, abandonna le 20 avril. Toutes les conquêtes de l'infant furent perdues en Lombardie. Le roi Philippe V, accablé d'infirmités, et plongé dans la mélancolie jusqu'à négliger entièrement le soin de sa personne, s'approchait alors du tombeau. Il y descend le 9 juillet 1746, dans la soixante-troisième année de son âge et la quarante-sixième de son règne. Son corps fut porté dans la collégiale de Saint-Ildefonse pour y être inhumé. La piété de ce prince, sa fermeté dans les plus grandes adversités, sa tendresse paternelle pour ses sujets, son amour pour la justice, les sages règlements qu'il publia pour le bien de ses états, les nombreux établissements qu'il fit en faveur du commerce, des sciences et des arts, toutes ses grandes qualités et les heureux effets qu'elles produisirent, consolèrent aisément les Espagnols du changement d'une domination à laquelle ils étaient très-attachés. Son règne cependant ne fut point exempt de taches. Avec plus de nerf dans l'âme, et moins de facilité à se laisser gouverner, il eût empêché bien des malversations qui se commirent impunément dans l'état, et étouffé les dissensions que

la jalousie mutuelle des Espagnols et des Français faisait renaître sans cesse à la cour. Philippe avait épousé, en premières noces, l'an 1701, LOUISE-MARIE-GABRIELLE, fille de Victor-Amédée, duc de Savoie, morte, comme on l'a dit, le 14 février 1714, dont il eut Louis, mort sur le trône l'an 1724; Philippe, né le 2 juillet 1709, mort le 8 du même mois; Philippe-Pierre-Gabriel, né le 7 juin 1712, mort le 29 décembre 1719; et Ferdinand, son successeur. Philippe épousa en secondes noces, l'an 1714, ELISABETH FARNÈSE, qui le fit père de D. Carlos, qui devint roi d'Espagne; de Philippe, né le 5 mars 1720, duc de Parme et de Plaisance, mort le 18 juillet 1765; de D. Louis-Antoine-Jacques, né le 25 juillet 1727, nommé l'an 1737 à l'archevêché de Tolède, et créé cardinal le 19 décembre de la même année (dignités dont il a donné sa démission en 1754); de Marie-Anne-Victoire, née le 31 mars 1716, mariée, le 19 janvier 1729, au prince du Brésil, depuis roi de Portugal; de Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaële, née le 11 juin 1726, mariée, l'an 1745, à Louis, dauphin de France, morte le 22 juillet 1746; et de Marie-Antoinette-Ferdinande, née le 17 novembre 1729, mariée, le 31 mai 1750, à Victor-Amédée, duc de Savoie. (Voyez *aux rois de France* Louis XIV et Louis XV, et Georges II, *roi d'Angleterre*.) On peut voir dans le tome II des Pièces Intéressantes de M. de la Place, un détail curieux de la vie privée de Philippe V, mais trop étendu pour trouver place ici.

FERDINAND VI.

1746. FERDINAND VI, fils de Philippe V et de Louise-Marie de Savoie, né le 23 septembre 1713, est proclamé roi d'Espagne, le 10 août, à Madrid. Ce prince débuta sur le trône par des actes de bienfaisance : il fit ouvrir les prisons, accorda une amnistie aux déserteurs et aux contrebandiers, et assigna deux jours par semaine pour entendre les plaintes de ses sujets. La suite répondit à de si beaux commencements. Secondé par le marquis de la Ensenada, son ministre, Ferdinand mit toute son application à rendre ses sujets heureux : il réforma divers abus qui s'étaient glissés dans l'administration de la justice et dans le maniement des finances; il ranima le commerce, établit de nouvelles manufactures, facilita les convois en creusant des canaux, rétablit la marine.

Les articles préliminaires de la paix entre la France, l'Angleterre et la Hollande, ayant été signés, le 30 avril 1748, à Aix-la-Chapelle, le roi d'Espagne y accéda le 28 juin suivant; et, le

18 octobre de la même année, il fut compris dans le traité de paix définitif, où celui de l'Assiento, pour la traite des nègres, fut confirmé en faveur de la compagnie anglaise, à laquelle on accorda de plus pour quatre ans, le vaisseau de permission aux Indes espagnoles.

L'autorité royale se trouvait gênée par celle que la cour de Rome exerçait dans la collation des bénéfices en Espagne. L'an 1753, le pape Benoît XIV et le roi d'Espagne firent sur ce sujet un concordat qui fut signé à Rome, le 11 janvier, par le cardinal Valenti pour le pape, et pour le roi par D. Manuel Bonaventure Figueroa, auditeur de Rote de la couronne de Castille, ratifié par sa majesté le 31 du même mois, et par sa sainteté le 20 février suivant, confirmé ensuite par une bulle du 9 juin de la même année. Par ce traité le pape, à l'exception de cinquante-deux bénéfices dont il se réserve la nomination, et qu'il spécifie en détail, cède au roi d'Espagne le droit qu'il avait de nommer pendant huit mois de l'année aux bénéfices de cette monarchie, situés en Europe, avec le droit de percevoir les dépouilles des évêques décédés et les revenus de leurs évêchés pendant la vacance, avantages dont le pape avait joui jusqu'alors, à condition que ces fruits seront appliqués aux usages marqués par les canons. Sa sainteté de plus, s'oblige à n'accorder dorénavant à aucun évêque la permission de disposer par testament des biens provenants de l'évêché, même pour des œuvres pies, l'application de ces biens devant être faite, une partie pour l'évêque successeur, une autre pour les besoins des églises de l'évêché, et une troisième pour les pauvres du même diocèse. Pour dédommager la cour de Rome des avantages qu'elle perdait par ce concordat, le roi lui a donné les sommes suivantes; savoir, pour ce qui pouvait appartenir à la chancellerie et daterie, trois cent soixante-dix mille écus romains, dont le revenu, à trois pour cent, monte à neuf mille trois cents écus, somme à laquelle on avait évalué ce qu'elle tirait annuellement de l'Espagne; pour ce qui regarde les pensions sur les bénéfices et les expéditions de banquiers (choses qui n'auront plus lieu dans la suite), six cent mille écus; et pour l'abandon des dépouilles et des fruits de vacances des évêchés, deux cent vingt-trois mille trois cent trente-trois écus : et attendu qu'une partie de ces dépouilles appartenait au nonce d'Espagne pour son entretien, le roi s'oblige à lui donner tous les ans cinq mille livres à Madrid. Tel est le précis de ce concordat; et pour le mieux entendre, il faut savoir que les rois d'Espagne, avant qu'il fût fait, nommaient à tous les archevêchés et évêchés de leur domination, qu'au

royaume de Grenade et dans les Indes ils nommaient à toutes sortes de bénéfices ; et qu'à l'égard des autres bénéfices du reste de l'Espagne, excepté ceux dont les fondateurs s'étaient réservé le patronat, les papes y nommaient pendant huit mois de l'année, les évêques et leurs chapitres pendant les quatre autres mois.

Les tremblements de terre causèrent de grands désastres dans la monarchie espagnole, sous le règne de Ferdinand VI. Lima, capitale du Pérou, fut presque entièrement détruite par celui du 26 octobre 1746. Quito, dans le même pays, éprouva un semblable malheur le 28 avril 1755. L'Espagne, le 1 novembre suivant, eut aussi part à celui qui renversa Lisbonne et abîma deux villes de Barbarie.

Ferdinand perdit, l'an 1758, la reine Madeleine-Thérèse, fille de Jean V, roi de Portugal, qu'il avait épousée le 19 janvier 1729. Elle mourut au château d'Aranjuez le 27 août, et non le 2 septembre comme le marque un habile homme. Cette perte, dont le monarque ne put se consoler, le jeta dans un état de langueur qui le conduisit lui-même au tombeau, le 10 août 1759, à l'âge de quarante-six ans, sans laisser de postérité. Après la mort de Ferdinand, la reine douairière de Philippe V prit en main les rênes du gouvernement jusqu'à l'arrivée du nouveau roi, son fils.

DON CARLOS ou CHARLES III.

1759. D. Carlos ou Charles III, fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, né le 20 janvier 1716, duc de Parme et de Plaisance en 1731, roi des deux Siciles en 1735, est proclamé roi d'Espagne, le 11 septembre, à Madrid. Il part de Naples le 6 octobre, après avoir fait proclamer la veille Ferdinand, son troisième fils, roi des deux Siciles, débarque le 17 à Barcelonne, et arrive avec la famille royale à Madrid le 9 décembre, et non au mois d'octobre comme quelques-uns le marquent. La mort lui ravit, le 27 septembre de l'année suivante, la reine Marie-Amélie, fille de Fréderic-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, qu'il avait épousée le 9 mai (et non le 19 juin) 1738.

Les quatre souverains de la maison de Bourbon, qui règnaient alors en Europe, n'avaient d'autres liens qui les unissent que ceux du sang et de l'amitié. Un ministre de France, pour resserrer plus étroitement ces nœuds, imagina le pacte de famille entre eux. Charles, ainsi que les trois autres souverains, ne fit aucune difficulté de l'adopter, et le signa par son ambassadeur, le

15 août 1761, à Versailles. Ce traité donne l'alarme à l'Angleterre, qui, voyant d'ailleurs le roi d'Espagne occupé depuis son avénement au trône, à perfectionner sa marine, et à la mettre dans un état respectable, charge le comte de Bristol, son ambassadeur à Madrid, de demander au ministre espagnol quel est le but du grand armement qu'on prépare en Espagne. Le comte n'ayant point reçu de réponse satisfaisante, quitte Madrid le 17 décembre. La retraite de ce ministre fut suivie d'une déclaration de guerre que le roi d'Angleterre publia, le 4 janvier 1762, contre l'Espagne; Charles y répond, le 16 du même mois, par une contre-déclaration. Au commencement de mai suivant, après avoir tenté inutilement de faire entrer le roi de Portugal dans une alliance offensive et défensive avec la France et l'Espagne, contre l'Angleterre, sa majesté catholique fait avancer des troupes sur les frontières de Portugal, sous les ordres du marquis de Sarria. Ce général met le siége devant Miranda; le feu ayant fait sauter en l'air le magasin des poudres de la place, cet accident oblige les habitants à se rendre le 9 du même mois. Six jours après (le 15), les Espagnols s'emparent de Bragance. Le 25, le roi de Portugal publie sa déclaration de guerre contre l'Espagne, signée le 18. Le 20 juin, le roi de France déclare la guerre au roi de Portugal; et le 25 le roi d'Espagne en fait de même. Au mois d'août, siége d'Almeyda qui capitule le 25 de ce mois, après dix jours de tranchée ouverte. Ce fut là où se terminèrent les progrès des Espagnols en Portugal, quoique renforcés par un corps de troupes françaises. La brave résistance des Portugais et des Anglais, commandés par le comte de la Lippe, les empêcha de passer le Tage, et de pénétrer jusqu'à Lisbonne, comme ils en avaient dessein.

En Amérique, les Anglais ayant fait une descente, au mois de juin, dans l'île de Cuba, s'emparent de la Havane le 12 août, et soumettent bientôt après le reste de l'île. De là ils courent dans les Indes orientales, où ils se rendent maîtres, le 5 octobre, de Manille, métropole des Philippines. Mais il n'est pas vrai, comme le marque un écrivain fameux, qu'ils firent ensuite la conquête de ces îles. Il paraît même qu'ils abandonnèrent Manille après l'avoir pillée. Enfin, les préliminaires de la paix, signés, le 3 novembre de cette année 1762, à Fontainebleau, entre les ministres de France, d'Espagne et d'Angleterre, ont mis fin aux hostilités, et rétabli la concorde entre les puissances belligérantes. Ces préliminaires ont été suivis d'un traité de paix définitif, signé, le 10 février 1763, à Paris : traité par lequel toutes les conquêtes faites sur le Portugal lui sont restituées, et l'Espagne recouvre

l'île de Cuba, en cédant à l'Angleterre la Floride, la baie de Pensacola, etc.

A Madrid, c'était l'usage parmi les gens du peuple de porter de grands chapeaux avec les ailes rabattues, et des manteaux longs de couleur noirâtre. Cet habillement déguisait ceux qui le portaient, de manière qu'il était impossible de les reconnaître et de les distinguer les uns des autres; d'où il résultait, surtout pendant la nuit, beaucoup de désordres dont il était impossible de découvrir les auteurs. Afin de remédier à cet abus, le roi, l'an 1766, rendit une ordonnance qui défendait une manière de s'affubler si contraire à la sûreté publique. Par une autre ordonnance de la même année, dictée par le même motif, Charles fit éclairer la capitale par cinq mille lanternes. Les personnes chargées de l'exécution de la première s'étant acquittées de leur commission avec une rigueur déplacée, la populace s'ameuta contre elles. Le 23 mars une troupe de mutins paraît dans la ville avec des chapeaux détroussés et des manteaux longs, force la garde qui voulait l'arrêter, casse toutes les lanternes, et fait d'autres actes de sédition qu'elle recommence le lendemain. Le 25 du même mois, le roi prend le parti de se retirer, avec la famille royale, au château d'Aranjuez. Cette retraite occasionne une nouvelle mutinerie qui s'apaise le 26, sur la promesse que sa majesté avait donnée de revenir dans sa capitale lorsque l'ordre et la tranquillité y seraient rétablis. Le 17 avril, autre émeute de la populace à Saragosse. Après quelques insultes faites à la maison de l'intendant et à celles de trois ou quatre particuliers, elle est terminée par la punition de ceux qui en étaient les chefs. A Barcelonne, dans le même mois, on est menacé, par des placards, d'une révolte, qui devait éclater le 20, si l'on ne baissait le prix de certaines denrées. La vigilance du marquis de la Mina, capitaine général de la province, secondée par le zèle de tous les ordres de la ville, prévient l'effet de cette menace. Le 11 juillet, la reine-mère, dona Elisabeth Farnèse, meurt au palais d'Aranjuez, à l'âge de soixante-treize ans, huit mois et six jours: elle est inhumée dans la collégiale de Saint-Ildefonse, à côté du roi, son époux.

Les Jésuites, depuis leur établissement en Espagne, où ils s'étaient fort multipliés, y jouissaient d'un grand crédit. Ils y avaient presque toujours été les dépositaires de la conscience des rois: ils leur avaient souvent fourni des précepteurs pour leurs enfants, et avaient donné quelquefois des ministres à l'état. Nul des grands ne s'était encore déclaré hautement leur ennemi sous le règne de Charles III. En un mot, rien ne leur faisait

appréhender l'orage qui avait renversé leur institut en Portugal et en France. Ce fut donc un coup de foudre pour eux, lorsqu'en 1767 parut la pragmatique sanction du roi, donnée au Pardo le 2 avril, portant ordre à tous les religieux de la compagnie de Jésus de sortir de ses royaumes, saisie de leur temporel, et défense de jamais rétablir ladite compagnie. Cet édit ne réunit pas tous les suffrages du clergé. Le 15 du même mois, l'évêque de Cuença écrit au confesseur de sa majesté une lettre dans laquelle il se plaint que l'église d'Espagne est perdue par la persécution (prétendue) qu'elle éprouve, ses biens, dit-il, étant pillés, ses ministres outragés, et ses immunités foulées aux pieds. Le roi fait au prélat, le 9 mai, une réponse pleine de force et de modération. L'évêque ayant osé soutenir dans une réplique, datée du 23 du même mois, ce qu'il avait avancé, le roi fait examiner l'affaire dans son conseil, lequel, après une longue discussion des griefs allégués par le prélat, déclare sa conduite téméraire, injuste et séditieuse, et en conséquence écrit une lettre circulaire, datée du 6 octobre, à tous les archevêques et évêques du royaume, pour leur notifier ce jugement. Le 23 du même mois, autre lettre circulaire du conseil aux évêques et aux supérieurs réguliers des ordres religieux, pour les engager à prémunir ceux qui leur sont soumis, contre quelques prétendues prophéties et révélations fanatiques sur le retour des Jésuites en Espagne.

La pragmatique sanction de l'infant don Ferdinand, duc de Parme, donnée au mois de janvier 1768, touchant les immunités ecclésiastiques, ayant offensé le pape Clément XIII, avait occasionné, le 30 du même mois, un bref de sa sainteté qui la déclarait nulle, et défendait de s'y conformer. Le conseil de Castille supprima le bref par un arrêt du 14 mars suivant.

La petite vérole ayant enlevé, le 10 avril 1771, l'infant don Xavier, à l'âge de quatorze ans, un mois et vingt-un jours, dans le château d'Aranjuez, la naissance d'un autre infant, nommé Charles-Clément, que la princesse des Asturies mit au monde le 19 septembre, donna occasion, la même année, au roi don Carlos de créer un nouvel ordre de chevalerie, dédié à l'Immaculée Conception. On l'appelle plus communément l'ordre de Charles III. Les chevaliers grands-croix de cet ordre portent un cordon moire-bleu de ciel liséré de blanc, au bout duquel pend une croix faite sur le modèle de celle du Saint-Esprit, avec cette différence que d'un côté l'on voit l'image de la conception, et de l'autre les chiffres du roi.

L'Espagne vivait en paix depuis long-tems avec le roi ou l'em-

pereur de Maroc, lorsque Mahomet Ben Abdalla, souverain de ce royaume, lui déclara subitement la guerre par un manifeste en forme de lettre, daté du 15 du mois redgeb de l'an 1188 de l'Hégire (19 septembre 1774). Les motifs de cette déclaration étaient que *les Mahométans de ses états et ceux d'Alger s'étaient unis de concert, disant qu'ils ne voulaient pas permettre qu'aucuns chrétiens possédassent rien sur les côtes des états mahométans depuis Ceuta jusqu'à Oran, et demandant qu'on retirât de dessous leur puissance tout ce qui pouvait y être dans ces contrées.* Le roi de Maroc protestait néanmoins qu'en déférant à cet égard aux désirs de ses sujets et alliés, il n'entendait pas rompre la paix qui était entre l'Espagne et lui, n'ayant d'autre envie, disait-il, que de se mettre en possession du terrein occupé par les Espagnols sur les côtes d'Afrique, sans vouloir attaquer celles de l'Espagne. Sa majesté catholique fit à cette lettre, le 25 octobre suivant, une réponse pleine de sagesse et de fermeté, et donna en même tems des ordres pour mettre en état d'une vigoureuse défense les places menacées par le monarque africain. Les Maures, dès le commencement du mois de décembre suivant, vinrent se présenter en corps d'armée devant Melille, qu'ils assiégèrent avec une nombreuse artillerie. Ce siége, où le roi de Maroc se trouvait en personne, et dont les papiers publics ont donné les détails, fut poussé avec toute l'ardeur imaginable, et soutenu avec une valeur égale. Enfin, après trois mois et demi d'attaques non interrompues, et divers assauts donnés sans succès au fort de Pennon et d'autres qui défendaient le corps de la place, Mahomet Ben Abdalla fit arborer le pavillon blanc le 16 mars 1774, et envoya des députés pour demander la paix. Mais don Juan Sherloc, commandant de la place, ne lui accorda d'abord qu'une suspension d'armes jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de sa cour. Le monarque africain se vit réduit alors à solliciter auprès du roi d'Espagne, dans les termes les plus humbles, le rétablissement de cette paix si injustement violée.

L'an 1779, conformément aux stipulations de famille, la cour de Madrid déclare la guerre à l'Angleterre le 16 juin. Une flotte française se réunit à celle d'Espagne le 25 juin; au même mois, on bloque Gibraltar par mer et par terre; mais cette place, que le manque de vivres allait forcer de se rendre, est ravitaillée par l'amiral Rodney, qui bat, le 16 janvier 1780, l'escadre de don Juan de Langara. Pensacola, capitale de la Floride occidentale, capitule le 8 mai 1781. Par cette conquête, la Floride rentre sous la domination espagnole, dont elle était

séparée depuis 1763. Minorque, assiégée depuis le mois d'août de la même année, tombe au pouvoir des troupes combinées de France et d'Espagne, en 1782, par la capitulation de lord Murray, commandant du fort Saint-Philippe. Le 13 septembre est une époque mémorable par la tentative infructueuse et funeste faite sur Gibraltar. On peut voir à l'article de Louis XVI, dans la chronologie des rois de France, les détails que nous avons donnés sur ce siége célèbre, qui fixait l'attention de l'Europe, et que l'on fut contraint de convertir de nouveau en blocus. Le 11 octobre, l'amiral Howe jette des vivres et des munitions dans la place, en présence des flottes combinées, qu'une forte tempête avait assaillies la veille, et mises hors d'état de combattre le lendemain. L'on avait cependant entamé des négociations avec la Grande-Bretagne, qui souffraient des difficultés par les concessions que demandait la France dans l'Indostan. La paix néanmoins est signée, le 3 septembre 1783, à Versailles. Par ce traité, l'Espagne conserve Minorque et la Floride, et cède à l'Angleterre la Providence et Bahama. Le 14 décembre 1788, Charles IV meurt à l'âge de soixante-douze ans, après un règne de vingt-cinq ans dans les Deux-Siciles, et de vingt-neuf ans en Espagne. Ce prince eut entr'autres enfants :

1° Charles-Antoine-Pascal-François-Xavier-Jean-Népomucène-Joseph-Janvier-Séraphin-Diègue, qui suit;

2° Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles (*Voyez* son article dans la chronol. des rois de Sicile.);

3° Gabriel-Antoine-François-Xavier, infant d'Espagne, né le 12 mai 1752, marié, le 23 mai 1785, avec Marie-Anne-Josephe, infante de Portugal, dont est issu :

Pierre-Charles-Antoine-Raphael-Joseph-Janvier-François, infant d'Espagne, né le 18 juin 1786;

4° Antoine-Pascal-François-Jean-Népomucène-Aniello-Raimond-Sylvestre, infant d'Espagne, né le 31 décembre 1755; veuf, depuis le 27 juin 1798, de sa nièce Marie-Amédée, infante d'Espagne;

5° Marie-Josephe, infante d'Espagne, née le 16 juillet 1744;

6° Marie-Louise, infante d'Espagne, née le 24 novembre 1745, mariée, le 16 février 1765, à Pierre-Léopold-

Joseph de Lorraine, archiduc d'Autriche, grand duc de Toscane, frère de l'empereur Joseph II; auquel il succéda à l'Empire en 1790, et mourut le premier mars 7792. (*Voyez les empereurs d'Occident et d'Allemagne.*)

CHARLES IV.

1788. Charles IV, né le 11 novembre 1748, roi d'Espagne et des Indes le 14 décembre 1788, abdique librement en faveur de son fils le 19 mars 1808. Les événements politiques et militaires de ce règne seront rapportés dans la seconde partie de cet ouvrage. Charles IV avait épousé, le 4 septembre 1765, Louise-Marie-Thérèse de Parme, née le 9 décembre 1751, dont sont issus :

1° Ferdinand-Marie-François-de-Paule, qui suit :

2° Charles-Marie-Isidore, infant d'Espagne, né le 28 mars 1788; marié, le 29 septembre 1816, à Marie-Françoise-d'Assise, infante de Portugal; de leur mariage est né, le 31 janvier 1818, Charles-Louis-Marie-Ferdinand, infant d'Espagne;

3° François-de-Paule-Antoine-Marie, infant d'Espagne, né le 11 mars 1794;

4° Charlotte-Joachime, infante d'Espagne, née le 25 avril 1775, mariée, le 9 juin 1785, à Jean-Marie-Joseph-Louis, aujourd'hui Jean XI, roi de Portugal;

5° Marie-Louise-Joséphine, infante d'Espagne, née le 6 juillet 1782; veuve, le 27 mai 1803, de Louis, duc de Parme, roi d'Etrurie; leur fils Charles-Louis II, roi d'Etrurie en 1803, aujourd'hui prince de Lucques, né le 22 décembre 1799, a épousé, en juin 1818, Marie-Thérèse, fille du roi de Sardaigne : Marie-Louise-Charlotte, sœur du prince de Lucques, est née le 2 octobre 1802;

6° Marie-Isabelle, infante d'Espagne, née le 6 juillet 1789, mariée, le 6 octobre 1802, à François-Janvier-Joseph, prince héréditaire des Deux-Siciles, fils du roi Ferdinand Ier.

FERDINAND VII.

1808. FERDINAND VII, né le 13 octobre 1784, devient roi d'Espagne et des Indes par l'abdication de son père, le 19 mars 1808. Les événements de ce règne seront rapportés dans la seconde partie de cet ouvrage. Ferdinand VII a épousé, 1° le 6 octobre 1801, MARIE-ANTOINETTE-THÉRÈSE, princesse de Naples, fille de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, morte le 21 mai 1806; 2° le 29 septembre 1816, ISABELLE-MARIE-FRANÇOISE, infante de Portugal, née le 19 mai 1797, fille de Jean VI, roi de Portugal et des Algarves. De ce mariage est issue une princesse :

Marie-Isabelle, infante d'Espagne, née le 21 août 1817.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

L.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.





